



HAL
open science

Pièces chantées écrites en breton vannetais au début du XXème siècle : processus de traditionalisation

Myriam Guillevic

► **To cite this version:**

Myriam Guillevic. Pièces chantées écrites en breton vannetais au début du XXème siècle : processus de traditionalisation. Linguistique. Université Rennes 2, 2018. Français. NNT : 2018REN20066 . tel-02011147

HAL Id: tel-02011147

<https://theses.hal.science/tel-02011147>

Submitted on 7 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE DE DOCTORAT DE BRETON-CELTIQUE

L'UNIVERSITE RENNES 2
COMUE UNIVERSITÉ BRETAGNE LOIRE

ECOLE DOCTORALE N° 595
Arts, Lettres, Langues

Par

Myriam GUILLEVIC

« Pièces chantées écrites en breton vannetais au début du XXème siècle : processus de traditionalisation »

Thèse présentée et soutenue à Rennes, le 18 décembre 2018

Unité de recherche : CRBC (Centre de Recherche Bretonne et Celtique)

Rapporteurs avant soutenance :

Mme Aurélie Arcocha (Pr, université Bordeaux Montaigne)
rapporteure
M Charles Videgain (Pr, université Pau-pays de l'Adour)
rapporteur

Composition du Jury :

Mme Aurélie Arcocha (Pr, université Bordeaux Montaigne)
M Charles Videgain (Pr, université Pau-pays de l'Adour)
M. Gwendal Denis (Pr, université Rennes 2)
M Herve Le Bihan (Pr, université Rennes 2), directeur de la thèse.

THÈSE DE DOCTORAT DE BRETON-CELTIQUE

L'UNIVERSITE RENNES 2
COMUE UNIVERSITÉ BRETAGNE LOIRE

ECOLE DOCTORALE N° 595

Arts, Lettres, Langues

Par

Myriam GUILLEVIC

« Pièces chantées écrites en breton vannetais au début du XXème siècle : processus de traditionalisation »

Thèse présentée et soutenue à Rennes, le 18 décembre 2018

Unité de recherche : CRBC (Centre de Recherche Bretonne et Celtique)

Rapporteurs avant soutenance :

Mme Aurélie Arcocha (Pr, université Bordeaux Montaigne)
rapporteure
M Charles Videgain (Pr, université Pau-pays de l'Adour)
rapporteur

Composition du Jury :

Mme Aurélie Arcocha (Pr, université Bordeaux Montaigne)
M Charles Videgain (Pr, université Pau-pays de l'Adour)
M. Gwendal Denis (Pr, université Rennes 2)
M Herve Le Bihan (Pr, université Rennes 2), directeur de la thèse.

REMERCIEMENTS

Cette étude n'aurait pas vu le jour sans l'aide et l'appui de nombreuses personnes qu'il me tient à cœur de remercier ici.

Je commencerai par remercier mon directeur de recherche, Hervé Le Bihan, qui m'a guidé tout au long de ce travail en m'ouvrant de nouvelles perspectives et en orientant mes lectures de telle sorte qu'elles enrichissent et mes connaissances et ma pensée.

Ma reconnaissance va aussi à ceux et celles qui m'ont aidé dans la collecte d'informations : Loeiz Le Bras, qui a mis à ma disposition sa collection de Dihunamb pendant de longs mois ; le personnel de la bibliothèque du CRBC à Brest, du grand séminaire et de l'évêché à Vannes pour avoir facilité mes recherches, enfin les associations Dastum et Kanerion Bro-Boio, et plus particulièrement Jean-Yves Guillard président de cette dernière, pour la mise à disposition des enregistrements de collectage.

Je ne voudrais surtout pas oublier celles qui m'ont aidé dans la copie des deux-cent-soixante-dix chants de ce corpus, corpus qui, grâce à elles, a pu être exploitable numériquement. Merci donc à Anna Daniel et Gaëlle Latour-Bouin.

Je dois aussi beaucoup aux chanteuses et chanteurs qui m'ont accordé de leur temps pour de longs entretiens : Marie-Lyne Mandart, Nolwenn Tatard, Annaig Rizio-Joannic, Marie Loric-Jicquello, Loeiz Le Bras et Erik Marchand. Ces entretiens ont été capitaux dans ce travail.

J'ai aussi demandé de l'aide à Loeiz Le Bras et David Le Gall pour la transcription des collectages. Qu'ils soient ici remerciés, et tout spécifiquement Loeiz pour les nombreux après-midis que nous avons passé à travailler ensemble.

Bernard Lasbleiz, Gwendal Mevel et André Le Meut ont éclairé ma lanterne sur les aspects musicaux et ont mis en partition les collectages. Ma reconnaissance va tout particulièrement à André Le Meut pour les nombreuses heures qu'il m'a consacrées.

Je veux également exprimer ma gratitude à Patricia Jicquello pour son travail de relecture.

Et enfin, merci à Gil Daniel pour ses questions et remarques pertinentes qui ont fait avancer ce travail, à mes amis pour leurs encouragements et à Pol Daniel pour son soutien pendant ces quatre années.

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	1
PREFACE	11
PROLEGOMENES	14
I. Folklorisation	17
A. Origine et définition.....	17
B. Difficultés d'interprétation	18
II. Traditionalisation	21
A. Etymologie et définition.....	21
B. Traditionalisation.....	22
III. Folklorisation versus traditionalisation.....	25
INTRODUCTION	27
I. Le rôle poïétique ou processus créateur.....	28
II. La trace : manifestation accessible au sens.....	29
III. L'esthétique : processus actif de perception.....	31
Bibliographie	33
LE CORPUS	35
I. Composition du corpus.....	36
A. Chants ou chansons ?	36
B. Un critère linguistique et géographique	39
C. Une période historique.....	40

D.	Une création originale.....	41
II.	Le paradoxe du Corpus	42
III.	Les sources du corpus	44
A.	Les archives départementales du Morbihan.....	44
B.	Les collections particulières	44
C.	Les Bibliothèques	45
IV.	Liste des chants du corpus	47
	BIBLIOGRAPHIE	54
	LES AUTEURS.....	55
I.	Qui sont ces prêtres ?	61
A.	Joseph-Marie LE BAYON	61
B.	Etienne LE STRAT.....	67
C.	Jacques-Marie LE MARECHAL	70
D.	Jean-François CADOUX.....	73
E.	Jean-Baptiste OLIERO	74
F.	Vincent COHELEACH	75
II.	Comment ont-ils appris la musique ?.....	76
A.	Petit Séminaire de Saint-Anne-d'Auray.	76
B.	Grand Séminaire de Vannes.....	77
III.	Et qui sont les autres auteurs ?.....	79
A.	Louis HENRIO.....	79
B.	Jean-Marie-François JACOB	87

C.	Julian DUPUIS.....	90
D.	Jean Boteu Ru	92
IV.	Où ont-ils appris la musique ?.....	93
V.	Quelles sont leurs motivations ?	93
	BIBLIOGRAPHIE	105
	LES CHANSONS	107
I.	Les thèmes des chants.....	109
	Avant-propos : méthodologie.....	109
	A. La politique.....	110
	B. Les mœurs	126
	C. Exil et exode rural	138
	D. L'amour	145
	E. La Bretagne.....	152
	F. Mythes et Héros	163
	Bibliographie	172
II.	Les Caractéristiques littéraires des chants	175
	Avant-propos : méthodologie.....	175
	A. La forme générale des chants	175
	B. Les formes poétiques	180
	Bibliographie	196
III.	LES CARACTÉRISTIQUES MUSICALES DES CHANTS	197
	Avant-propos : méthodologie.....	197

A.	Pas de mention de l'air	198
B.	Proposition d'un timbre.....	199
C.	Auteur-compositeur : une denrée rare ?	206
	Bibliographie	215
LA MEDIATION		216
I.	LES SOLUTIONS DE TYPE ORAL.....	222
A.	Les occasions sociales	222
B.	Les enregistrements	228
II.	LES SOLUTIONS DE TYPE ÉCRIT	229
A.	La presse.....	229
B.	Les bulletins paroissiaux.....	240
	Bibliographie	244
LE DEVENIR DES CHANSONS		245
AVANT-PROPOS : MÉTHODOLOGIE		246
A.	Les mentions dans la presse.....	247
B.	Les cahiers de chants.....	248
C.	Les enregistrements	249
D.	Les témoignages.....	250
E.	Les collectages	251
I.	LES RÉSULTATS	257
A.	Les chants sans succès durable	257
B.	Les chants ayant rencontré le succès.....	272

II.	ETUDES DE CAS	278
	Etude de cas n°1 : Kousk, Breizh-Izel	279
	Etude de cas n°2 : An hani a garan	293
	Etude de cas n°3 : Margeitig ha Loeizig.....	308
	Etude de cas n°4 : Alc’hwez an eurusted	327
	Etude de cas n°5 : Ar plac’h yaouank a Sant-Brieg.....	338
	Etude de cas n°6 : Ar Skorv	349
	Etude de cas n°7 : Glac’har Marion.....	360
	Etude de cas n°8 : O bro kaer ma zadoù.....	373
	Etude de cas n°9 : Ho Mamm	383
	Etude de cas n°10 : Sonenn ar bugul	394
	Bibliographie	405
	CONCLUSION.....	407
I.	LES ÉTAPES DU PROCESSUS DE TRADITIONALISATION	408
A.	La transmission	408
B.	Oralisation et auralisation.....	411
C.	Le consensus esthétique	414
D.	Une certaine popularité du chant.....	421
E.	La durée.....	422
II.	LES RÉSULTATS DE CE PROCESSUS	423
A.	L’anonymat de l’auteur.....	424
B.	La détermination de la dimension spatio-temporelle.....	425

C.	Une composition orale.....	431
D.	une poésie inconnue,.....	432
E.	Un texte multiple.....	434
F.	un air multiple ou de multiples airs ?.....	439
III.	LES OBSTACLES AU PROCESSUS DE TRADITIONALISATION.....	440
A.	La starisation des chanteurs.....	440
B.	Les occasions sociales de chanter	441
C.	Le déclin de l'usage de la langue bretonne	442
	Bibliographie	444

PREFACE

PREFACE

18 février 1996 - Salle des fêtes de Bignan, petite commune du centre-Morbihan.

Le public et les chanteurs sont réunis pour le rendez-vous annuel « Kan ha diskan e Bro-Boio », après-midi chanté, organisé par l'association Kanerion Bro-Boio, association qui œuvre au collectage et à la diffusion des chants traditionnels du pays « Boio » (ou Pays de Locminé)¹ depuis 1987. Marcelle ALLIOUX, de Colpo, la commune voisine, monte sur scène. Elle a l'habitude de chanter en public et s'installe devant le micro.

Marcelle entame le chant : « Me zo ganet e kreiz ar mor... ». Un classique. Connu du grand public parce qu'il est chanté par Alan Stivell, Gilles Servat ou Yann-Fañch Kemener, entre autres. Connu de moi-même aussi parce qu'il a été mon sujet d'oral au baccalauréat de breton en 1982. C'est un poème de Jean-Pierre Calloch – « Pédenn én Téoélded II » - qu'on peut lire dans le recueil « Ar en deulin », poème mis en musique en 1941 par Jef Le Penven.

Les couplets défilent : « ma zad a oa 'el e dadoù... » Et puis, tout d'un coup, je tends l'oreille. Voici des vers dont je ne me souviens pas. La rime est bancale. Etrange. Il est vrai que le poème est assez long et cela fait longtemps que je ne l'ai pas relu. Ceux qui suivent me sont familiers.

Je rentre chez moi et oublie cet épisode.

Quelques années plus tard, l'association Kanerion Bro-Boio décide de transcrire par écrit tous ces chants. Je m'y colle donc comme les autres membres de l'association.

Année 1996 - Marcelle ALLIOUX - « Me zo ganet e kreiz ar mor ».

Et s'égrènent les couplets que je transcris au fur et à mesure. Puis les vers inconnus. Je retrouve la même surprise que lorsque je les ai entendus chantés la première fois. Cette

1 Pour les limites et marqueurs identitaires du pays Boio, voir GUILLEVIC M., *merchoù idantelezh e Bro-Boio*, Mémoire de Master, 2014.

fois, j'ouvre le recueil « Ar en deulin » pour vérifier que ma transcription ne comporte pas d'erreur. Etonnement. Ces quelques vers n'y figurent pas. Jean-Pierre Calloch en avait écrits d'autres. Qui a donc remplacé les vers originaux ?

Cet épisode, anecdotique, n'en est pas moins à la source de ce travail, même si ce poème de Calloch ne figure pas dans le corpus étudié ici, sa mise en musique étant postérieure à la période concernée. Je n'ai cessé de m'interroger depuis sur le processus qui fait de l'œuvre d'un ou deux hommes, auteur et/ou compositeur, un morceau d'un patrimoine collectif qui va peu à peu se modifier au fil des transmissions et des interprétations jusqu'à devenir une œuvre complètement anonyme et sans date.

PROLEGOMENES

PROLEGOMENES

Populaires ? Folkloriques ? Traditionnelles ? De tradition orale ? Difficiles de savoir quel terme employer pour parler de ces chansons qui passent de génération en génération. Difficile aussi par conséquent de choisir le terme qui servira à désigner le processus qui fait de l'œuvre d'un individu celle d'un groupe qui peut lui être éloigné par plusieurs décennies voire siècles. Nombre d'auteurs ont essayé de définir ces chansons. Plusieurs auteurs ont tenté des définitions. Conrad Laforte dans son introduction aux « Poétiques de la chanson traditionnelle française² » s'attache à différencier la poésie orale de la chanson ethnique, populaire, traditionnelle ou folklorique. Il finit d'ailleurs par considérer que le terme folklorique est le plus adapté. Il détaille ensuite les différents éléments qui seraient inhérents à ces chansons et qui seraient :

- un auteur anonyme,
- une dimension spatio-temporelle indéterminée,
- une composition orale,
- une poésie inconnue,
- un texte multiple.

Il insiste tout particulièrement sur la notion d'anonymat en expliquant que « *lorsque nous découvrons l'auteur d'une chanson que nous tenions pour folklorique, nous ne pouvons plus la considérer comme anonyme, mais bien comme l'œuvre d'un auteur. La notion d'anonymat est essentielle pour définir la chanson folklorique* »³.

² LAFORTE C., *Poétiques de la chanson traditionnelle française: classification de la chanson folklorique française*, 2. éd., Sainte-Foy, Québec, Canada, Presses de l'Université Laval, coll.« Les Archives de folklore », n° 26, 1993.

³ *Op. cit.*, p. 7

A ces critères, on peut rajouter la multiplicité de l'air ou du timbre. Car il est rare qu'un chant traditionnel ne se fixe que sur un seul air même s'il y a souvent un air qui revient plus souvent que d'autres. Parfois les variantes sont subtiles, quelques notes différentes sur une fin de phrase par exemple, parfois les timbres utilisés n'ont rien à voir les uns avec les autres.

Passons les pièces de la présente étude au tamis de ces critères :

En ce qui concerne le corpus de la présente étude, presque tous les chants sont signés. La notion d'anonymat est donc quasiment absente de ce travail quoique certains textes soient signés parfois d'initiales ou d'un pseudonyme qui ne permet pas de rattacher le chant à un auteur connu.

La dimension spatio-temporelle est connue puisqu'il s'agit de pièces datant toutes du début du XX^{ème} siècle.

La composition, si elle a été orale – nul n'est témoin de la façon dont ont travaillé ces auteurs – a été publiée et laisse donc une ou plusieurs traces écrites.

La poétique de ces textes, elle aussi, est connue puisqu'on en a la version originale. Toutes les structures, métaphores et autres images sont celles de l'auteur.

Le texte est en général unique. Je dis en général parce qu'il arrive que des auteurs publient le même texte à quelques années d'intervalle en y apportant des modifications. La multiplicité des textes n'est donc pas l'apanage des chansons que Laforte appelle folkloriques.

Et enfin, la majorité de ces chants présente soit un timbre de référence, soit une partition permettant de savoir sur quel air chanter la pièce.

Ce corpus ne présente donc à priori quasiment aucun trait commun avec une chanson folklorique ou traditionnelle quel que soit le nom que l'on donne à ces chants. Mais les pièces de cette étude pourraient-elle avoir fait l'objet d'un processus qui les aurait fait entrer dans le champ de ces chants ? Et si oui, quel serait ce processus ? Et comment le nommer ?

Si j'ai choisi le terme de traditionalisation dans le titre de ce travail, ce n'est donc pas sans avoir hésité. J'aurai pu, comme d'autres l'ont fait, parler de folklorisation. Alors ? Traditionalisation ou folklorisation ? Dans un premier temps, voyons le sens de chacun de ces mots et en second lieu les différences que cela implique.

I. FOLKLORISATION

A. ORIGINE ET DÉFINITION

La folklorisation est le processus qui tend à folkloriser, à faire entrer quelque chose de matériel ou d'immatériel dans le folklore. Mais qu'est-ce le folklore ?

1. Etymologie

Le terme folklore vient de l'anglais « folk » qui signifie « peuple » et de « lore » qui veut dire « savoir, connaissance ». Ce terme a été proposé en 1846 par Williams Thoms (sous le pseudonyme d'Ambrose Merton) pour désigner ce qu'on appelait jusqu'alors les antiquités populaires.

2. Définition

Le folklore serait donc, le savoir du peuple.

A. Lang le définit en 1884 comme suit : « *Le folklore recueille et compare les restes des anciens peuples, les superstitions et histoires qui survivent, les idées qui vivent dans notre temps, mais ne sont pas de notre temps.* »⁴

Pierre Bonte et Micehl Izard, à l'article « Folklore » de leur Dictionnaire de l'Ethnologie et de l'Anthropologie » rajoutent que le folklore « *ne prend en compte que les archaïsmes* ». Selon eux, c'est cette vision archaïsante qui a entraîné le discrédit des études folkloriques au profit de l'ethnologie au courant du XX^{ème} siècle, ethnologie qui

⁴ LANG A., cité par BONTE P. et M. IZRAD (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, 4. éd., [Nachdr.], Paris, Presses Univ. de France, coll.« Quadrige / Dicos poche », 2013, article « Folklore ».

étudie la réalité sociale associée aux productions folkloriques et non seulement les productions.

« Si le terme a disparu de l'usage scientifique, il n'en reste pas moins qu'il y a production de folklore dès que deux cultures, l'une dominante, l'autre dominée, coexistent l'une avec l'autre » écrivent-ils encore. Le folklore implique donc la domination d'une culture par l'autre, faisant de la culture dominée, un réservoir de faits culturels archaïques.

B. DIFFICULTÉS D'INTERPRÉTATION

Ce terme présente différentes difficultés d'interprétation que je vais passer en revue.

1. Difficultés dues à l'étendue du champ lexical du mot « peuple »

Le savoir du peuple implique une définition précise du terme « peuple ». Du latin « populus », il désigne à l'origine l'ensemble des habitants ou des citoyens d'un État, d'un pays ou d'une ville. On le voit, ce terme recouvre déjà deux réalités : les habitants et les citoyens, ce qui à l'époque romaine ne désigne pas les mêmes gens, les esclaves, les femmes et les enfants n'étant pas considérés comme des citoyens.

Aujourd'hui aussi, le terme « peuple » désigne différents cas de figure :

- a. Le peuple représente un **ensemble d'individus sur un territoire donné présentant une relative homogénéité culturelle**. Il s'agit par exemple du peuple breton, iroquois... Cette définition comporte deux éléments : un élément géographique d'une part, un élément culturel d'autre part. Tout savoir émanant de qui que ce soit entrant dans cet espace géographique et partageant cette homogénéité culturelle serait donc un savoir du peuple. Encore faudrait-il définir cette homogénéité culturelle, sachant que les frontières culturelles sont fluctuantes. On peut porter un costume différent de celui de ces voisins et avoir la même manière de marquer le deuil par exemple.
- b. Le peuple peut aussi être **un ensemble d'individus soumis aux mêmes lois et institutions même si leurs réalités culturelles sont différentes**. C'est le peuple français, américain... Ici aussi la définition comporte deux éléments :

l'élément géographique, comme précédemment, et l'élément juridique. Être soumis aux mêmes lois sur un même territoire suffit à faire des individus y vivant un peuple. Le savoir du peuple serait donc celui de tout un chacun pour peu qu'il relève de la même constitution et vive sur le territoire soumis à cette constitution. Or comme tout à l'heure, le savoir ne tient pas compte des frontières. Les personnes parlant ewe partagent un même savoir qu'elles soient d'un côté ou de l'autre de la frontière Togo-Ghana.

- c. Le peuple, c'est aussi **l'ensemble des citoyens d'un État ayant le droit de vote**, le « demos » grec. La démocratie, c'est le gouvernement du peuple, les parlementaires sont élus par le peuple. Le folklore ne relèverait donc que des individus en âge et en capacité de voter. On voit là encore la limite d'une telle acception. Cela exclurait tous les jeunes gens n'ayant pas atteint l'âge de la majorité et les personnes ayant perdu leurs droits civiques. Or ces individus ont forcément un savoir, de quelque nature que ce soit. En témoignent les « prison songs » collectées par Alan Lomax⁵ par exemple.
- d. D'une manière plus péjorative, le peuple, c'est **la masse des individus qui n'appartiennent pas à l'élite** que cette élite soit politique, économique ou culturelle. La difficulté revient ici à définir l'élite. Qui la définit ? Se définit-elle elle-même ? Ou est-elle définie par ceux qui n'en font pas partie ? Et les individus appartenant à l'élite en ont-ils toujours fait partie ? Ont-ils toujours été tenus éloignés des autres parties de la population ? Un aristocrate autrefois ou aujourd'hui l'enfant d'une star de cinéma élevé par une nourrice n'est-il pas porteur des savoirs de cette nourrice ? Ne connaît-il pas les berceuses qu'elle lui chantait ? Un grand écrivain a pu être élevé dans un milieu ouvrier et peut être porteur de ce patrimoine au même titre que son voisin devenu ouvrier d'usine.

⁵ LOMAX A., Prison Songs Historical Recordings From Parchman Farm 1947-48 Vol. 1: Murderous Home, Rounder.

- e. Et enfin, le peuple, c'est **une masse d'individus**, quelles que soient leurs origines sociales. « Il y a du peuple » signifie simplement qu'il y a beaucoup de monde. Ici, les individus ne sont pas distincts les uns des autres. Aucun critère juridique, culturel, géographique ou autre ne les différencie, seul le grand nombre fait définition.

On voit ici, compte-tenu de la multiplicité du sens du terme « peuple », combien il est difficile de déterminer quel est exactement ce savoir du peuple qu'est le folklore.

2. Difficultés dues à l'étendue du champ lexical du mot « populaire »

Le dictionnaire du CNRTL⁶ définit le folklore comme « *l'ensemble des arts et traditions populaires* » et comme la « *discipline ayant ces traditions populaires comme objet* ». On retombe ici sur la difficulté de définir le terme populaire qui tout comme « peuple », et cela est logique, compte plusieurs acceptions. Est populaire :

- ce qui émane du peuple avec toute l'ambiguïté du mot peuple ;
- ce qui est destiné au peuple, ce qui sous-entend que cela émane d'un extérieur, une élite par exemple ;
- ce qui est apprécié par le plus grand nombre. Dans ce cas, on retrouve la notion de masse d'individus indéterminés ;
- ce qui est apprécié du peuple par opposition à l'élite.

Le terme « folklore » présente donc un certain nombre de difficultés d'appréciations qui rend le terme flou et imprécis. D'autant plus qu'il a, depuis les années 70, pris un sens plutôt péjoratif et qu'il est souvent utilisé comme synonyme de « pittoresque ». De ce fait, il comporte implicitement une notion de spectacle. Le folklore se donne désormais à voir ou à entendre et devient non le savoir du peuple mais la représentation de ce savoir ou même la représentation d'un savoir passé et révolu. Ce glissement de sens ajoute à

⁶ Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales

son imprécision intrinsèque et rend donc ce terme et par extension le terme de folklorisation difficile à utiliser.

Voyons ce qu'il en est du terme de traditionalisation.

II. TRADITIONALISATION

Avant même de parler de traditionalisation, il me faut expliquer ce qu'est la tradition dans son sens général puis ensuite étudier la traditionalisation qui est le processus permettant de faire entrer un objet matériel ou immatériel dans la tradition.

A. ETYMOLOGIE ET DÉFINITION

1. Etymologie

Le terme « tradition » vient du latin « traditio » qui signifie « remettre, transmettre ».

Cette idée de transmission est inhérente à la tradition. Que ce soit dans son sens juridique lorsqu'elle consiste à remettre à quelqu'un un objet en main propre ou dans son sens plus général qui en fait l'action de transmettre de génération en génération des croyances et des savoirs concrets ou abstraits. La transmission peut se faire par oral, par écrit ou par le geste. On transmet ainsi des rituels, des paroles, des danses...

Le processus de traditionalisation revient donc à faire entrer par transmission un geste, une parole, un savoir dans un patrimoine commun. Sans transmission pas de tradition.

2. Définition

L'ethnologue Conrad Laforte définissait ainsi la chanson traditionnelle : « *une chanson transmise de génération en génération aussi bien oralement que par écrit, aussi bien populaire que littéraire.* »⁷ Ce qui fait la chanson traditionnelle, ce n'est ni une élite ni un

⁷ *Ibid*, p. 6.

peuple, c'est une action, celle de déposer un chant à quelqu'un d'autre et que ce quelqu'un d'autre se fasse à son tour acteur de cette transmission. Par contre, je nuancerais le propos de Laforte concernant la transmission par écrit des chansons. Non que l'on ne puisse les transmettre par écrit, mais sont-elles des chansons quand elles sont couchées sur le papier ? Un texte et une partition ne deviennent un chant que lorsqu'il y a passage à l'oral. Laforte précisait encore que l'expression la plus convenable serait « chanson de tradition orale ». Mais est-ce vraiment nécessaire ? Puisque par nature la chanson est orale. « *Implicitement, la chanson traditionnelle (en dehors des cas où elle est utilisée par plaisir personnel, ou pour passer le temps...) suppose la participation d'une assistance, la présence d'auditeurs, la connivence entre le chanteur et le groupe* » décrit ainsi Patrick Malrieu.⁸

B. PROCESSUS

Le processus de traditionalisation est un processus qui implique deux actions de la part de celui qui transmet : d'une part une imitation, d'autre part une individualisation.

1. Imitation

La transmission en elle-même n'est pas suffisante pour que le processus aille jusqu'à son terme. Il y a donc celui qui transmet mais il doit nécessairement y avoir en sus un geste de celui qui reçoit. Si je me contente de recevoir, il n'y a pas de processus. Je peux recevoir et jeter, recevoir et oublier. Pour qu'il y ait enclenchement du processus, le receveur doit à son tour se faire donneur. Mais pour pouvoir donner, il faut dans un premier temps, avoir assimilé le don. C'est là qu'intervient le rôle de l'imitation. On me donne un chant, je l'entends, je l'écoute et je décide de le faire mien. Mais pour le faire mien, j'imité le chanteur. Je répète les paroles, je répète l'air, je copie la manière de le chanter, ce qu'on appelle le style. « *Cette technique ne peut s'apprendre et se transmettre que par l'imitation* » explique notamment le chanteur Charles Quimbert dans un article consacré à la voix dans le chant traditionnel⁹.

⁸ MALRIEU P., La chanson populaire de tradition orale en langue bretonne : contribution à l'établissement d'un catalogue, Rennes 2, 1998, p. 45.

⁹ QUIMBERT C., « La voix dans le chant traditionnel », *Musique Bretonne*, août 2007, n° 203.

La tradition musicale s'oppose à ce que Charles Rosen, musicologue américain, écrivait à propos de la musique classique. « *En art, c'est la masse des intervenants qu'on juge d'après ses relations avec l'individu d'exception, le discours individuel qui fixe la norme et l'emporte sur l'usage* »¹⁰. Or il n'y a pas d'individu d'exception en musique traditionnelle. Il y a des musiciens ou des chanteurs qui sont particulièrement doués, dotés d'un doigté virtuose, d'une voix correspondant aux canons esthétiques du moment, d'une sensibilité certaine. On apprécie leur interprétation mais on ne les considère pas comme des êtres d'exception. Ils sont paysans, tonneliers ou cantonniers au début du XXe siècle, ils sont aujourd'hui maçons, ingénieurs, agriculteurs ou intermittents du spectacle. S'ils participent par leur inventivité dans le cadre des règles collectives à faire évoluer cette musique, ils ne la bouleversent pas. S'ils le faisaient, ils sortiraient de fait du champ de la musique traditionnelle pour entrer dans une autre catégorie, telle la vaste et floue catégorie des Musiques du Monde. Ils servent de modèles aux jeunes chanteurs... ou pas.

Le pays vannetais (ou Bro-Gwened) a ceci de particulier qu'il n'engendre pas de « stars ». Le Centre-Bretagne où se pratique la forme musicale du Kan ha Diskan (chant et déchant) à deux a donné de grands chanteurs, grands par leur talent et par leur renommée : Les sœurs Goadec, Manuel Kerjean et aujourd'hui Yann-Fañch Kemener, Erik Marchand ou Annie Ebrel. En pays vannetais, la forme privilégiée est le Kan ha respont (chant et réponse) qui consiste en un chant (Kan) mené par un soliste à qui répond un groupe. Le soliste peut changer à chaque chanson. Il n'y a donc pas de mise en valeur particulière d'un chanteur dans le groupe même si certains sont plus appréciés que d'autre. Job Kerlagad, le meneur des Trouzerion en fut un exemple. Cette manière collective de chanter laisse moins de marge à la virtuosité individuelle et donne plus de place au collectif. Cette forme de chant se trouve aussi bien dans le chant à danser que dans les marches ou les mélodies. Dans une assemblée, le soliste chante, la foule répond.

Alors, lorsque Catherine Rudent évoque la pensée de Charles Rosen : « *Selon lui (Charles Rosen) [...] étudier un style musical consiste à s'intéresser aux faits d'exception, qui servent de référence et de norme pour évaluer les usages musicaux plus courants de la même*

¹⁰ ROSEN Charles, *le style classique, Haydn Mozart Beethoven*, traduit par Marc Vignal, Paris, Editions Gallimard, 1978, p. 22.

époque »¹¹, il apparaît que dans le cas de la musique traditionnelle, on veille surtout à ne pas prendre l'exception pour la règle.

Néanmoins, cette part prépondérante du collectif ne doit pas faire oublier l'individu.

2. Individualisation

La transmission implique non seulement une imitation mais une appropriation personnelle qui fait passer ce chant par différents filtres : les filtres de ma personnalité, qui seront différents si je suis introvertie ou extravertie par exemple ; les filtres de mon éducation, qui peuvent être un frein à l'interprétation de certains chants comme ceux trop gaillards ; les filtres de mes opinions qui peuvent m'empêcher de chanter certains chants politiques, religieux ou ayant un regard sociétal que je ne partage pas ; les filtres de ma culture musicale qui va me faire apprécier certains airs plus que d'autres ou qui va spontanément me faire remplacer certaines notes par d'autres...

Lorsque je vais interpréter le chant, il apparaîtra d'un côté :

- ce que je suis à même d'imiter dans la prosodie, le style, l'accentuation des notes... Une part de ce que je produirai dépendra de ma capacité personnelle à entendre les détails d'une interprétation et à les reproduire ;

- une part individuelle qui modifiera l'original, consciemment ou inconsciemment puisque comme l'explique Panagiota Anagnostou dans une étude sur le rebetiko, « *la tradition englobe le changement parce que le patrimoine hérité du passé est enrichi selon les circonstances du présent* »¹². Elle « *ne se limite pas à ce qui meurt mais est aussi ce qui porte déjà les fruits de demain* »¹³ car « *elle change sans cesse en croyant rester la*

¹¹ RUDENT C., Musique et sociologie, L'Harmattan, 2000, p.102.

¹² ANAGNOSTOU P., Les représentations de la société grecque dans le rebetiko, Bordeaux, 2011, p.49.

¹³ LE GONIDEC M-B, L'ethnomusicologie a-t-elle (toujours) sa place dans un musée de société, in CHARLES-DOMINIQUE L. et DEFRANCE Y., L'ethnomusicologie de la France, L'ethnomusicologie et l'anthropologie musicale de l'espace français, 2009, p. 58 ;

même ». ¹⁴ Albert Doja dans son « Étude sur l'évolution et folklorisation des traditions culturelles » explique ainsi que les traditions « *sont rendues fonctionnelles après toute sorte de resémantisations qui témoignent aussi bien du présent qu'elles servent que du passé qu'elles réadaptent.* » ¹⁵ Et l'on pourrait rajouter : du futur qu'elles préparent.

III. FOLKLORISATION VERSUS TRADITIONALISATION

Si l'on revient sur l'étymologie des termes, le folklore est donc le savoir du peuple et la tradition la transmission de ce savoir.

De ce fait, la folklorisation revient à faire d'un savoir quel qu'il soit un savoir du peuple avec toutes les difficultés que comporte ce terme et si l'on y ajoute le glissement de sens contemporain, à mettre ce savoir en scène.

La traditionalisation consiste quant à elle, à faire en sorte que ce savoir soit transmis à quelqu'un d'autre, que ce quelqu'un soit un individu ou un groupe d'individus et que, ce faisant, il entre dans une chaîne de transmission. La tradition est continue. Elle ne peut s'interrompre faute de quoi elle devient éventuellement folklore ou elle disparaît, ce qui arrive faute d'utilité sociale par exemple. Des rituels disparaissent quand les croyances changent.

Pour autant, Patrice Coirault donnait le nom de folklorisation au processus qui permet à une chanson de se modifier par transmission : « *La chanson, nominativement composée, s'émancipe de cette empreinte par un long travail, conscient ou non, accompli par la chaîne de ses transmetteurs. C'est ce que Coirault entend par folklorisation* » ¹⁶ explique ainsi Marlène Belly dans son étude sur ce chercheur. Mais Coirault parlait de folklorisation avant que le sens du terme folklore ne dérive vers un aspect plus péjoratif.

¹⁴ HENNION A., Présences du passé : le renouveau des musiques « anciennes », sources et retours aux sources in *L'ethnomusicologie de la France*, ibid. p. 62.

¹⁵ DOJA A., « Evolution et folklorisation des traditions culturelles », *East European Quaterly*, 1998, p. 95.

¹⁶ BELLY Marlène, Patrice Coirault, d'une « tête chercheuse » d'hier aux promoteurs d'aujourd'hui in CHARLES-DOMINIQUE Luc et DEFRANCE Yves, *Ethnomusicologie de la France, Ethnomusicologie et anthropologie musicale de l'espace français*, 2009, p. 42

La tradition est intrinsèquement interne au groupe d'individus qui la porte même si l'objet transmis peut au départ être venu de l'extérieur. La tradition ne peut être extérieure parce qu'elle nécessite une transmission et que ce simple geste de transmettre implique une prise de possession. Prenons pour exemple la cornemuse écossaise qui est un des instruments fondamentaux du bagad, formation musicale comportant trois pupitres : les cornemuses ou « biniou bras », les bombardes et la batterie. Introduite par Polig Montjarret pour des raisons plus esthétiques que musicales, la cornemuse permettant la marche droite contrairement au biniou qui oblige le sonneur à marcher courbé. La cornemuse est écossaise mais son utilisation en bagad est bretonne. Patrick Malrieu dans sa thèse sur l'établissement d'un catalogue des chansons traditionnelles bretonnes envisage même que le même objet musical puisse être traditionnel pour certains individus et pas pour d'autres : *« On peut d'ailleurs parfaitement imaginer qu'un même répertoire de base soit en pratique traditionnelle pour une société donnée (par exemple, en Bretagne, en Irlande ou en Écosse) et soit un genre musical pour d'autres qui s'en emparent par simple plaisir esthétique (par exemple des groupes allemands ou folk français jouant de la musique bretonne ou irlandaise). De même qu'à l'intérieur d'un même pays, et pour des groupes sociaux différents, il sera possible de voir vivre en parallèle les différents types de pratique. »*¹⁷

Un processus de traditionalisation contient donc au départ une appropriation par un individu ou un groupe d'individus d'un objet concret ou abstrait qui peut être d'origine interne ou externe au groupe. Cette appropriation suivie d'une transmission fait entrer cet objet dans un patrimoine. Il existe des traditions qui se cantonnent à quelques individus comme les traditions familiales, d'autres à des groupes sociétaux beaucoup plus vastes. Par contre, cette transmission doit ensuite se poursuivre pour former une chaîne et ne doit pas s'interrompre.

¹⁷ *Ibid*, p. 40

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Pour comprendre comment se met en place le processus de traditionalisation et quelles en sont les conséquences, il conviendra de passer par différentes étapes. Pour cela, je me suis inspirée des trois niveaux du phénomène musical décrits par le musicologue Jean-Jacques Nattiez¹⁸ : le poïétique, la trace et l'esthésique. C'est donc en m'inspirant de ce schéma création ⇒ trace ⇒ émission ⇒ perception que j'ai conçu ce travail.

I. LE RÔLE POÏÉTIQUE OU PROCESSUS CRÉATEUR

Le niveau poïétique concerne tout ce qui relève de la création de l'œuvre et va donc des intentions de l'auteur jusqu'à la création elle-même.

Les œuvres écrites et composées au début du XXe siècle pour être chantées par le peuple, entendons par là le plus grand nombre, et non par un interprète en particulier, sont un formidable laboratoire pour étudier ce processus. De ces œuvres, la plupart a été oubliée, certaines ont connu un grand succès, d'autres sont toujours très prisées et quelques rares sont déjà entrées dans un processus de traditionalisation, processus que ce travail vise donc à expliciter.

L'objectif premier de cette étude relève et de la conservation et de l'histoire puisqu'il consiste à recenser le maximum de ces textes puis à examiner le contexte dans lequel ces œuvres ont été produites, l'identité, les intentions et les discours des auteurs et compositeurs de ces œuvres. Je commencerai donc par évoquer les auteurs des chansons qui composent le corpus de cette étude car « *pour comprendre le musical dans la société contemporaine, il est nécessaire de prendre en compte le point de vue des acteurs sociaux. [...] Il s'agit de se préoccuper de « comprendre » l'acteur social au sens de mieux*

¹⁸ NATTIEZ J.J., *Musicologie générale et sémiologie*, Paris, C. Bourgois, coll. « Collection Musique /Passé/Présent », 1987.

appréhender ses actions sociales dans le contexte de l'expérience quotidienne ordinaire du musical »¹⁹ explique ainsi la sociologue Anne-Marie Green. Pour ce faire, j'essaierai de savoir qui sont ces auteurs, leurs origines sociales, leurs parcours de vie et leurs motivations. Pour essayer de comprendre ce qui les a amenés à devenir auteurs de chants, je mettrai en relation l'époque à laquelle ils vivaient car comme le dit encore Madame Green, « *J'affirme que la sociologie qui s'intéresse aux faits musicaux ne peut perdre de vue l'intérêt d'une mise en perspective historique du présent et ne peut négliger une interprétation prenant en compte que le fait musical est un fait social total ; il s'agit, en effet, de faire l'étude d'une totalité sociale. On ne peut donc oublier de faire référence au sens d'une époque, à ses tendances et au contexte social global.* »²⁰

A cela s'ajoutera l'étude de leurs créations. Je ferai ainsi le tour des thèmes abordés par ces auteurs dans leurs chants en les reliant au contexte historique ou social quand cela sera nécessaire. Ensuite, je regarderai de plus près les procédés littéraires et musicaux mis en œuvre lors de ces créations. La partie littéraire consistera à étudier la structure des textes puis les éléments stylistiques utilisés par les auteurs. N'étant pas musicologue, la partie proprement musicale sera plus une ébauche de ce que d'autres pourront étudier plus précisément. Le travail serait trop vaste dans le champ de cette étude d'une part et d'autre part, je n'en ai pas les compétences. Je passerai néanmoins en revue les timbres utilisés comme supports aux textes ainsi que les compositeurs d'airs nouveaux.

II. LA TRACE : MANIFESTATION ACCESSIBLE AU SENS

Le second rôle mis en lumière par Nattiez concerne la trace ou ce qu'il appelle aussi le niveau immanent. Il s'agit de la réalité matérielle de l'œuvre. Ce niveau peut être « le

¹⁹ GREEN A-M., *Musique et sociologie*, L'Harmattan, 2000, p. 30.

²⁰ GREEN A-M., *Musique et sociologie*, L'Harmattan, 2000, p. 29.

résultat du poïétique » (publication du texte et de la partition par exemple) et/ou « le point de départ de l'esthétique » (enregistrement de l'interprétation de l'œuvre)²¹.

Je m'attacherai donc à étudier quels supports ont été utilisés pour rendre ces œuvres accessibles au plus grand nombre. Ce sera donc un état des lieux qui portera sur les œuvres écrites et publiées entre 1900 et 1944 pour les plus tardives, le corpus principal se situant entre 1900 et 1930. Pourquoi ces dates ? Parce que le tout début du XXe siècle voit la naissance de plusieurs revues en langue bretonne qui vont offrir un formidable support à la médiation entre les auteurs et le public. Ce n'est pas, loin de là, la première relation des chants à l'écrit puisque l'usage des feuilles volantes pour véhiculer des chants est très présente en Bretagne. Mais ce nouveau support que constituent les revues va potentiellement augmenter le public à qui sont destinés ces chants. Et pourquoi 1944 ? Parce que si la seconde guerre mondiale n'a pas l'impact brutal sur la société rurale qu'a eu la Grande Guerre, elle va faire disparaître pendant de longues années un certain consensus sur la langue bretonne qui s'était installé parmi des gens d'idéologies très diverses allant du prêtre conservateur à l'instituteur socialiste. Le positionnement progressif de certains militants vers des choix ultraconservateurs, la crispation de certains sur une vision antagoniste de l'altérité qui continue à faire du juif l'ennemi juré à combattre, cette dérive vers un racisme latent et une fermeture à l'autre va durablement décrédibiliser les militants de la langue bretonne de quelque bord qu'ils soient - les militants d'aujourd'hui en payent encore régulièrement le prix - et va par là même faire reculer l'écriture en langue bretonne à destination d' « ar bobl²² » comme disait Loeiz HERRIEU. Les chants se font rares, les supports pour les publier aussi. Il faudra le revival des années 1970 pour voir la composition de chants en langue bretonne reflourir. Bien entendu, il s'est trouvé des individus pour composer des chansons même entre ces deux époques mais leur transmission s'est faite de manière plus orale et beaucoup moins formelle.

²¹ NATTIEZ J.J., « Livre 3. De la théorie de la tripartition de Molino à l'étude de Wagner (2/4) », les possédés et leurs mondes, www.youtube.com

²² le peuple, la foule

La deuxième partie relative à la trace consistera à étudier les enregistrements de collectage des chants du corpus : combien de collectages pour chaque chant du corpus, quelle localisation pour ces collectages, à quelles dates ont-ils été faits ? Cette trace est très différente de la première car il s'agit ici d'une trace de la praxis, de l'interprétation que des chanteurs ont faite de ces publications. Une chanson, « *c'est d'abord un acte d'énonciation : des sons, des mots qui vont de la bouche d'un chanteur à l'oreille d'un auditeur. C'est là qu'une chanson prend forme, dans cet espace interlocutoire où un chanteur chante pour un auditeur qui l'entend, reconnaît ce message comme étant « une chanson », [...], la fait sienne, c'est à dire l'inclut dans des références partagées, puis décide enfin de l'apprendre, pour la chanter à son tour et devenir auteur d'une autre situation d'énonciation dans laquelle cette chanson (qui ne sera jamais une réplique exacte de la précédente) sera chantée à son tour et ainsi de suite... »*²³

Ces collectages ont été pour la plus grande partie d'entre eux rassemblés par l'association Dastum, qui œuvre pour la conservation et la diffusion du patrimoine oral sur toute la Bretagne, et mis en ligne sur son site internet. Ils sont accessibles pour peu que l'on s'acquitte d'un modeste droit d'entrée. Ils sont complétés par mes collectages personnels et ceux de l'Association Kanerion Bro-Boio qui travaille sur le Bro-Boio (ou pays de Locminé) et dont j'ai fait partie pendant longtemps.

III. L'ESTHÉSIQUE : PROCESSUS ACTIF DE PERCEPTION

Le troisième rôle mentionné par Nattiez s'applique à l'esthétique qu'il définit par le processus actif de perception. L'esthétique est la sensation, le ressenti d'un individu face à une émotion esthétique.

²³ LABORDE Denis, Perpétuations inventives : la mémoire, l'archive et le chant basque » in CHARLES-DOMINIQUE Luc et DEFRANCE Yves, Ethnomusicologie de la France, Ethnomusicologie et anthropologie musicale de l'espace français, 2009.

C'est donc sur la perception et la réception de ces pièces chantées d'une part par les auditeurs, d'autre part par les chanteurs que je me pencherai et ceci à travers un corpus plus restreint de chansons.

Il s'agira, d'abord, d'étudier le pourquoi du succès ou du non-succès des chansons publiées à l'époque étudiée. La présence ou l'absence de collectages est un bon indicateur pour déterminer que ce qui n'était souvent au début qu'un texte et une partition est devenu une chanson ou pas.

Puis je me préoccuperais de connaître l'évolution des chansons qui sont devenues populaires²⁴. Si donc, elles ont rencontré le succès, sont-elles restées à ce stade ou ont-elles entamé le processus qui fera d'elles des chansons traditionnelles, autrement dit, sont-elles restées l'œuvre d'un homme ou sont-elles devenues une part de mémoire collective ? Cette idée de mémoire se trouve dans la manière de dire en breton le mot « tradition » qui se traduit par « hengoun », de « hen » qui signifie ancien et de « koun » qui veut dire mémoire. Si le français insiste sur la transmission, le breton insiste quant à lui sur la notion de mémoire et d'ancienneté. Or donc, ces chants sont-ils entrés dans la mémoire des populations ? Quelle est leur place dans la pratique musicale contemporaine ? Occupent-elles la même place chez les chanteurs amateurs et les chanteurs professionnels ? Voici un certain nombre de questions auxquelles ce travail a pour ambition de répondre. Pour évoquer cet aspect, j'ai interrogé six chanteurs et chanteuses à qui j'ai demandé de se placer en tant qu'auditeur pour écouter les chants et de se positionner en tant que chanteur pour en parler.

L'écoute de tous ces collectages et de ces témoignages me permettra ensuite de définir un certain nombre d'éléments qui me paraissent nécessaires au processus de traditionalisation.

²⁴ Le terme populaire étant un vocable à plusieurs facettes, je l'utiliserai dans ce travail uniquement dans son sens « qui plaît au plus grand nombre ».

BIBLIOGRAPHIE

ANAGNOSTOU P., Les représentations de la société grecque dans le rebetiko, Bordeaux, 2011.

BONTE P. et M. IZARD (dir.), « Folklore », Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie, Paris, Presses Univ. de France, coll. « Quadrige / Dicos poche », 2013, p.

BOURDIEU P., *Vous avez dit "populaire" ?* In: *Actes de la recherche en sciences sociales*. Vol. 46, mars 1983. L'usage de la parole. pp. 98-105.

DEFRANCE Y., *L'Ethnomusicologie de la France: De l'"ancienne civilisation paysanne" à la globalisation*, Actes du colloque de Nice-Sophia-Antipolis (15-18 novembre 2006), Paris, L'Harmattan, 2009.

DOJA A., « Evolution et folklorisation des traditions culturelles », *East European Quaterly*, 1998, p. 95-126.

DURING J., *Quelque chose se passe : le sens de la tradition dans l'Orient musical*, Lagrasse, Verdier, 1994.

GREEN A.-M. (dir.), *Musique et sociologie: enjeux méthodologiques et approches empiriques*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2000.

HENNION A., « Présences du passé : le renouveau des musiques « anciennes », sources et retours aux sources », *L'ethnomusicologie de la France, L'ethnomusicologie et l'anthropologie musicale de l'espace français*, 2009, p.

LAFORTE C., *Poétiques de la chanson traditionnelle française: classification de la chanson folklorique française*, 2. éd., Sainte-Foy, Québec, Canada, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Archives de folklore », n° 26, 1993.

LE DUC (Gwénaél), *Initiation à la civilisation populaire et à la littérature*, Cours dans le cadre du Service d'enseignement à distance, Université Rennes 2, 1994.

LE GONIDEC M.-B., « L'ethnomusicologie a-t-elle (toujours) sa place dans un musée de société », *L'ethnomusicologie de la France, L'ethnomusicologie et l'anthropologie musicale de l'espace français*, 2009.

MALRIEU P., *Histoire de la chanson populaire bretonne*, Dastum-Skol, 1983.

MALRIEU P., *La chanson populaire de tradition orale en langue bretonne : contribution à l'établissement d'un catalogue*, Rennes 2, 1998.

NATTIEZ J.J., « Livre 3. De la théorie de la tripartition de Molino à l'étude de Wagner (2/4) », www.youtube.com

NATTIEZ J.J., *Musicologie générale et sémiologie*, Paris, C. Bourgois, coll.« Collection Musique /Passé/Présent », 1987.

RUDENT C., « L'analyse du cliché dans les chansons à succès », *Musique et sociologie: enjeux méthodologiques et approches empiriques*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2000, p.95-121

LE CORPUS

LE CORPUS

I. COMPOSITION DU CORPUS

Deux cent soixante-dix textes sont recensés dans le corpus qui fait l'objet de cette étude. Ces textes viennent de différentes sources et ont été retrouvés dans différentes archives que je détaillerai ultérieurement.

Pour composer ce corpus, j'ai retenu un certain nombre de critères. Le premier d'entre eux est qu'il s'agisse de pièces ayant vocation à être chantées. Le deuxième critère est un critère linguistique. Mon étude portant sur le Pays Vannetais, les textes retenus ici sont tous en dialecte vannetais.

A. CHANTS OU CHANSONS ?

Si l'on en croit le dictionnaire français du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL)²⁵, le mot « chant » signifie « *composition musicale destinée à la voix* » et le mot « chanson » « *Petite composition chantée, de caractère populaire, d'inspiration sentimentale ou satirique, divisée en couplets souvent séparés par un refrain* ». La chanson serait donc un genre mineur du chant. Le dictionnaire Larousse, quant à lui, les définit ainsi. Le chant est une « *poésie chantée, composition musicale, vocale ou instrumentale* » alors que la chanson est un « *poème à chanter composé de stances égales appelées couplets, séparées généralement par un leitmotiv, le refrain* ». Ici donc, le chant n'est pas seulement destiné à la voix puisqu'il peut être instrumental et la chanson n'est définie que par sa forme et non par son genre. Pas facile donc de faire des nuances, d'autant que chacune des pièces de ce corpus est composée de couplets. C'est pourquoi les vocables chant et chanson seront utilisés ici indifféremment. En breton, la différence est plus nette qui utilise le mot « sonenn » pour ce qui est des chants à danser, à boire... bref des

²⁵ <http://www.cnrtl.fr>

chants pour se divertir, le mot « gwerz » ou « gwerzenn » pour les chants à vocation plus dramatique ou poétique et le terme « kanenn » pour les chants dans un sens plus générique allant jusqu'au cantique. Dans ce corpus, on trouvera donc des chants et des chansons profanes. J'ai volontairement laissé de côté les cantiques, non parce qu'ils ne sont pas susceptibles de traditionalisation comme les œuvres profanes, mais parce qu'ils diffèrent de ces dernières en ce qu'ils sont véhiculés par d'autres biais (outre les biais des chansons profanes qui leur sont applicables). Par contre, on trouvera dans ce corpus des chants faisant état de sujets religieux mais qui n'ont pas vocation à être chantés à l'église pendant l'office ou de manière anecdotique.

Quarante chants de ce corpus ne mentionnent aucun air. Comment savoir alors qu'il s'agit bien de chants et non pas de poèmes ? La différence est parfois subtile et j'ai donc été amenée à trancher quand elle n'était pas assez nette. Cependant, un certain nombre d'indices permettent de supposer qu'il s'agit d'un chant. Voyons lesquels :

1. Le titre ou la mention le précédant

Le titre de la pièce porte la nature du texte lorsqu'il s'appelle « Sonenn », « Kanenn » ou « chanson ». C'est le cas par exemple de la « chanson dédiée au Docteur Langlais », de « Canen el labourigen » ou de « Soñnen er botred du ». Huit des quarante chants portent une mention de ce genre. Celle-ci peut en outre préciser de quel type de chant il s'agit comme « Kan-balé Pautred Sant Gégég a Blehéég », kan-bale signifiant chant de marche.

Le terme de « gwerzenn » est plus problématique. Une « gwerz » est une complainte racontant des faits tragiques qu'ils soient historiques ou légendaires. Mais en dialecte vannetais, le terme de « guerzenn » s'applique aussi bien à ce genre de chants qu'à un poème, poème qui dans les autres dialectes est nommé « barzhoneg ». Difficile donc parfois de savoir si l'on a affaire à un texte ayant vocation à être chanté ou déclamé. Il convient donc de se référer à d'autres indices.

Cette mention de sonenn ou kanenn se trouve parfois avant le titre, en haut de page. Presqu'à chaque fois qu'elle figure, j'ai donc considéré le texte comme étant destiné à être chanté. C'est le cas par exemple de « Ur breihad chuèh e Pariz » écrite par Etienne Le Strat²⁶. La mention « Sonnen » figure juste au-dessus du titre même si aucun air n'apparaît. Il m'est cependant arrivé de laisser une « Kannen » de côté quand ce titre ne suffit pas à déterminer la destination du texte à être chanté. C'est le cas de « Kannen Gouil me houhoni-bélég » du Chanoine Gouron²⁷. Ce texte se présente comme une réflexion sur la foi et la vieillesse. Son découpage en quatre strophes de huit vers, non numérotées alors que c'est souvent le cas pour les chansons, l'absence de refrain et le caractère très personnel du texte font plus penser à un poème qu'à un chant. Mais c'est peut-être une erreur.

2. La présence d'un refrain

Certains de ces textes montrent clairement la présence d'un refrain ou « diskann », ce qui laisse fortement supposer qu'on est là en présence de pièces destinées à être chantées. Dix-neuf chants (dont onze non mentionnés dans le paragraphe précédent) parmi les quarante référencés sans air font mention d'un refrain.

3. Leur présence dans un recueil de chants

C'est le cas par exemple des chants d'Etienne Le Strat (Stevan Kerhoret). Le texte « Ar ribl er Skorff » est classé dans les « guerzenneu », ne porte pas de refrain et n'a aucune mention d'air. Mais son découpage en strophes numérotées et sa présence dans un recueil qui ne comporte que des pièces destinées à être chantées me laissent à penser qu'il s'agit bien d'un chant.

Certains des choix que j'ai été amenée à faire peuvent être contestés. C'est le cas par exemple du chant « Ketan overen » de Job Le Bayon publiée dans Doéréieu, qui n'est inscrite ni sous le nom de sonenn ni de kanenn, qui n'a pas de refrain ni de mention d'aucun air. Mais sa présence accolée à « Beleg neùé » qui a lui, un refrain, et le fait que

²⁶ Kerhoret Stevan, Ur breihad chuèh é Pariz, Dihunamb, mai 1909, numéro 145, p. 259.

²⁷ Kloh Bras Gregam, janvier 1919

ces textes soient écrits par Job Le Bayon qui n'est pas connu pour avoir écrit des poèmes me laissent supposer qu'il s'agit là de chants. Même chose pour « Koareiz » ou « Me Mémé » du même Job Le Bayon, d'autant plus que pour ce dernier texte, l'abbé Gouron, qui le publie dans Doéréieu, fait un appel à qui voudra bien composer un air pour ce texte, ce qui présume de sa vocation à être chanté.

B. UN CRITÈRE LINGUISTIQUE ET GÉOGRAPHIQUE

Le terrain d'étude concerne le pays vannetais (Bro-Gwened) qui correspond aux limites de l'ancien évêché de Vannes et peu ou prou à l'actuel département du Morbihan (plus la zone Lorient-Quimperlé et moins la zone de Gourin). Ce pays vannetais est bilingue puisqu'il comprend une partie de langue galloise, un parler d'oïl. Le présent corpus ne tient pas compte de ce territoire gallo et se concentre exclusivement sur la partie du territoire de langue bretonne. Tous les chants étudiés sont donc en dialecte vannetais.

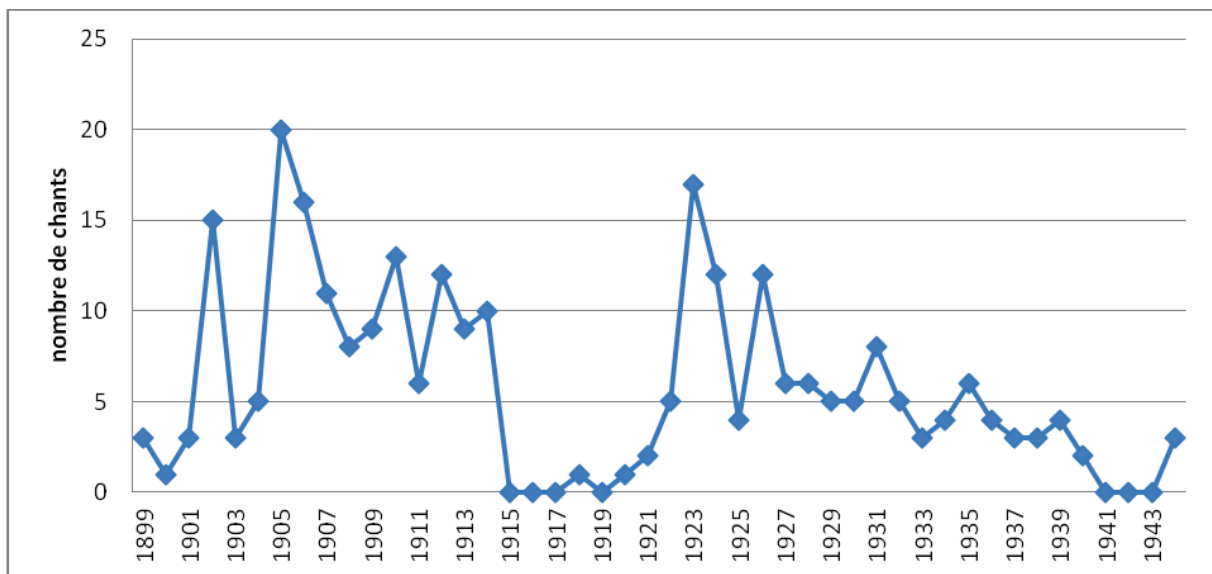
Ci-dessous une carte situant le pays vannetais bretonnant :

Figure 1. source : geobreizh.bzh



C. UNE PÉRIODE HISTORIQUE

Le corpus est constitué de chants composés dans la première moitié du XX^{ème} siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale. Les premiers textes datent donc de 1899 et les derniers de 1944. Cela ne signifie en aucun cas que les créations ont cessé à partir de cette époque mais que l'étude de la traditionalisation de ces chants se fait plus difficile compte-tenu du facteur temps trop court entre la création et l'étude. Une centaine d'années de vie paraît être une période suffisante pour voir apparaître ou pas les différents signes d'une traditionalisation. Quelques rares pièces publiées sur feuilles volantes n'ont pas de date mais je les ai intégrées quand elles ont été écrites par un auteur ayant fait paraître d'autres chants dans la période concernée.



En regardant ce graphique, on s'aperçoit que le nombre de chants publiés descend à partir de la fin des années 20 et ceci pour plusieurs raisons :

- La première est que la plupart de ces chants viennent de la revue *Dihunamb*, revue qui naît en 1905, s'interrompt en 1914 et renaît en 1921. Ce qui explique le creux qu'on observe sur le graphique pendant ces années. Cependant, si les créations musicales sont nombreuses dans la première période, elles sont beaucoup plus rares dans la seconde avec la publication soit de collectages, soit la réédition de chants déjà publiés. Les auteurs nouveaux sont rares, la revue ne retrouvera jamais son allant des premiers temps. Le pic de 1923 à 1927 dans ce graphique est surtout dû au bulletin paroissial de Saint-Jean-Brévelay, Doéréieu, qui publie plusieurs chants à cette époque et prend ainsi

localement le relais de Dihunamb dans ce rôle, puisqu'il va publier pas moins de vingt-cinq chants entre 1923 et 1928.

- en 1925 naît Gwalarn, la revue littéraire créée par Roparzh Hemon et Olier Mordrel. Cette revue va bouleverser le monde littéraire breton et influencer considérablement les publications à partir de cette époque. Dans le manifeste de sa création, ses créateurs ambitionnent d'en faire une revue destinée à l'élite du public bretonnant, juste l'inverse de ce que voulait Loeiz Herrieu pour Dihunamb. Il ne se retrouve pas vraiment dans ce mouvement littéraire mais ne parvient pas à insuffler un nouvel élan créatif en Pays Vannetais.

- La Grande Guerre a marqué les corps et les esprits. Certains des auteurs d'avant-guerre sont morts, d'autres n'ont pas retrouvé l'inspiration après ces événements, d'autres encore en sont revenus détruits. Petit à petit, certains s'essayaient à reprendre la plume mais souvent le cœur n'y est plus pour beaucoup d'entre eux. La société a changé aussi. Elle se tourne de plus en plus vers la langue française et les mœurs citadines. Ce qui se pressentait avant-guerre s'est considérablement accéléré après-guerre. Les journaux ne publient quasiment plus de chants en breton, seules quelques rares bulletins paroissiaux le font encore mais de manière de plus en plus anecdotique.

Progressivement, cette vague poétique qui était née au début du XX^{ème} siècle va s'éteindre en pays Vannetais.

D. UNE CRÉATION ORIGINALE

Je n'ai choisi dans ce corpus que des créations originales, ce qui sous-entend que j'ai laissé de côté les adaptations en vannetais de chants composés dans un autre dialecte. J'ai aussi choisi de ne pas inclure les traductions de chants venant d'une autre langue. Quelques pièces à cette époque sont des traductions du gallois par exemple.

II. LE PARADOXE DU CORPUS

Avant d'évoquer les différentes sources d'où proviennent ces chants, il me semble important de faire état d'une difficulté inhérente à ce travail et que j'ai appelée le paradoxe du corpus²⁸. De quoi s'agit-il ?

Nous avons vu dans les prolégomènes que les chansons traditionnelles se rapportent au genre oral. Ces chants se transmettent en effet de bouche à oreille, de chanteurs en chanteurs, d'années en années et de siècles en siècles. Petit à petit, le chant d'origine évolue et se modifie parfois sur des variations minimes, parfois de manière beaucoup plus marquée subissant en cela différentes altérations dues à la mémoire du chanteur, à l'époque où il vit, à ses critères esthétiques ou à ceux de la société dans laquelle il évolue, à ses convictions politiques... Etudier la traditionalisation des chants implique l'étude de ces variations. Or pour étudier lesdites variations, il convient de disposer du chant d'origine.

Où le trouver ? :

- S'agissant de chants composés au début du XX^{ème} siècle, les auteurs sont morts et enterrés. Les interroger est donc chose impossible.
- Utiliser des sources orales, tels des enregistrements de collectage, est certes intéressant pour étudier la présence de ces chants dans le patrimoine oral et leurs différentes variantes mais ne peut en aucun cas nous donner la version d'origine du chant. La date d'un collectage ne présage en rien de la conjonction entre le chant collecté et la version d'origine. Un collectage plus tardif peut très bien révéler une version plus proche de l'origine qu'un collectage antérieur.
- Ne reste donc que la source écrite. En écrivant ceci, il est entendu que je ne donne pas la primauté à tout écrit faisant mention de la chanson concernée. Il faut se méfier des écrits autant que des oraux mais ils sont susceptibles d'être datés de manière plus fiable

²⁸ GUILLEVIC (Myriam), Penaos e ta ur ganenn da vout hengounel ? Paradoks ar c'horpus, *in* Klask, volume 11, TIR, 3^e trimestre 2017

que ces derniers. Il convient donc de rechercher autant que faire se peut, la première version écrite du texte. D'aucuns pensent que cette origine du chant n'est pas le plus important, c'est le cas par exemple de Dominique Crochu qui explique ainsi que « *le problème des origines pour intéressant qu'il soit, ne l'a été surtout que dans l'imagination romantique et dans celle de ceux qui en étaient issus. L'intérêt nous semble au contraire d'essayer de comparer certains de ces documents, choisis pour leur pertinence, ce qui permettraient peut-être de comprendre qu'elle (sic) a pu être l'évolution de cette mélodie et sans doute d'observer qu'elles (sic) transformations elle a pu subir.*²⁹» En ce qui me concerne, et au risque d'être taxée de romantique, il me semble que pour que l'étude de l'évolution d'un chant soit complète, il est préférable de connaître son premier jet, ce qui permettra de mesurer l'éloignement entre l'intention première de l'auteur et le résultat de la transmission du chant. Par ailleurs, il n'est pas rare de voir des auteurs modifier eux-mêmes leurs textes d'origine. C'est le cas notamment d'Etienne Le Strat qui modifie ses chants au gré de ses affectations pastorales : « er voez goh ag Elven » devient ainsi « er voez goh a Bloue »³⁰.

Lorsque l'on étudie le processus de traditionalisation des chansons, on travaille sur un phénomène relié à la transmission orale. Or pour pouvoir étudier en détail ce processus, il nous faut partir de sources écrites. Et c'est en cela qu'apparaît le paradoxe que je mentionnais au début de ce chapitre. Car seront nécessairement laissés de côté des chants ayant été composés oralement et n'ayant pas fait l'objet de publication écrite, faute de pouvoir attester de leur forme d'origine. Ceci va aussi probablement expliquer pourquoi les principaux auteurs mentionnés dans ce corpus sont des auteurs proches du domaine de l'écriture. Nombre d'entre eux sont prêtres et par conséquent rompus aux travaux d'écriture de par leur formation au séminaire ; les autres sont de près ou de loin rattachés à la presse, responsables de journaux ou collaborateurs réguliers ; les troisièmes sont issus du monde de l'école, instituteurs, professeurs ou précepteurs.

²⁹ CROCHU D., « Reuzelied, variations sur un chant de géants » in « Poésies chantées de tradition orale en Flandre et en Bretagne », Paris, H. Champion, 1991.

³⁰ « La vieille femme d'Elven » devient ainsi « la vieille femme de Plouay ».

Ce corpus ne mentionnera donc pas d'auteurs fonctionnant uniquement dans une société orale sauf à ce que leur œuvre ait été publiée par quelqu'un d'autre, ce qui se produit dans le cas de chanson électorale par exemple. C'est cependant une des failles de ce travail et j'en suis consciente.

III. LES SOURCES DU CORPUS

Les écrits de ces chansons se trouvant majoritairement dans les revues généralistes, la presse d'information et les bulletins paroissiaux, j'ai donc consulté différentes archives pour pouvoir les retrouver.

A. LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Mon travail de recherche a été grandement facilité par la mise en ligne de très nombreux titres de presse par les Archives Départementales du Morbihan³¹. Cent quatre-vingt un titres parus entre le XIXème siècle et la première moitié du XXème siècle sont ainsi consultables. Grâce au système de recherche par mot-clef, il est facile de retrouver les chants publiés dans les divers journaux.

A ces revues s'est ajoutée aussi la consultation des bulletins paroissiaux conservés là-bas et notamment celui de Saint-Jean-Brévelay, très riche dans le domaine qui m'intéresse pour ce travail.

La presse mise en ligne par les Archives Départementales du Finistère a aussi permis de compléter ce travail.

B. LES COLLECTIONS PARTICULIÈRES

Je dois un grand merci à mon ami Loeiz Le Braz qui a mis à ma disposition sa collection complète de la revue Dihunamb et ce, pendant plusieurs mois. Sachant que c'est dans ce titre que l'on trouve le plus grand nombre de chants publiés, il est facile de mesurer

³¹ <http://recherche.archives.morbihan.fr/n/archives-en-ligne/n:5>

l'aide qu'il m'a apportée à l'élaboration de ce corpus. Je reviendrai plus en détail sur cette revue très importante pour la langue bretonne dans le chapitre sur la médiation.

A ceci, s'ajoute ma collection personnelle de chants sur feuilles volantes, rassemblée pour un précédent mémoire de maîtrise sur les chansons sur feuilles volantes en pays vannetais. Ces feuilles volantes ont toutes été référencées par Patrick Malrieu avec des milliers d'autres sur le site internet Kan.bzh.

C. LES BIBLIOTHÈQUES

1. La bibliothèque universitaire de Rennes 2

C'est là que j'ai pu trouver les bases théoriques ayant permis cette étude, tant dans le fonds Breton et Celtique que dans le fonds du département de musique.

2. La bibliothèque du Centre de Recherche Bretonne et Celtique (CRBC) à Brest

J'ai pu y consulter les archives de Loeiz Herrieu et parmi celles-ci, des brouillons de chants et des courriers échangés entre Herrieu et différents auteurs de chants, courriers permettant de mieux appréhender les relations entre ces personnes et les conditions de création des chants.

3. La bibliothèque du Grand séminaire de Vannes

J'y ai trouvé les publications des différents prêtres mentionnés dans ce corpus, notamment d'Etienne Le Strat et y ai reçu le plus chaleureux accueil.

4. La bibliothèque de l'Evêché de Vannes

Si j'y ai trouvé certains textes, j'y ai surtout pu compléter les biographies des différents auteurs prêtres figurant dans cette étude grâce à la collection de la Semaine Religieuse conservée là-bas.

5. Les collections numérisées

A ces bibliothèques il convient de rajouter les bibliothèques en ligne et notamment Gallica, IDBE- Bibliothèque numérique Bretonne et Européenne, Persée, les archives numérisées du Diocèse de Quimper et Léon.

LISTE DES CHANTS DU CORPUS

1. Ar Saù
2. Achiù er skol
3. Alhué en eurusted
4. Ambrug d'er pautr iouank
5. Amzér en Heneu
6. Ar er mèzeu - diviz etre un dianvézour hag ur Breihad
7. Ar er raden
8. Ar ribl er Skorff
9. Ar saù Guénédis
10. Araok pautrèd!
11. Arzur III Duk Breih
12. Balé
13. Béleg de virvùikin!
14. Beleg Neué
15. Benoh Doué
16. Bléad mat
17. Bleijamb
18. Bleuen me haranté
19. Boèh er Brug
20. Boèh Guénédis
21. Boéh mem bro
22. Bout béleg
23. Brehoneg ataù!
24. Breih ataù!
25. Breih-izel
26. Breih-Izél dihunet
27. Breih-Izél hag hé bugalé divroet
28. Breih-Izél, mem Bro
29. Bretoned... Berpet
30. Canen er labourigen
31. Chanson dédiée au docteur Langlais
32. Chanson des élections
33. Chervad Jozon
34. Chervad Louizon
35. Choej er plah ieuank
36. Chomet é Breih
37. Chomet en hou pro!
38. Complainte de Nicolazic

39. Dalhamb atau - A pe oen me en arméieu
40. Damb arnehé!
41. Damb arnehé, pautred!
42. De bautred Plarnel
43. D'emb-ni hun Doué
44. Difariet!
45. Diléalded
46. Dilézet
47. Diviz etre ur Golvan a Bariz hag un tad Mouialc'h deit énou a neùé
48. E Groé
49. Eit er lagouterion
50. El Liperézed
51. El Lot'ri nasional
52. El luchenneréz
53. El luchenneréz
54. En alarh ar en deur
55. En amzér a groédur
56. En amzér a groédur é Breih
57. En amzér goh
58. En Ankeu didruhé
59. En astrailad
60. En àùel...
61. En danseu mod ker
62. En deu gloéreg
63. En deu lonkér ag en Alre
64. En deu voked
65. En distro
66. En divroet
67. En Erùen hag er Rozen
68. En Estig
69. En Eutru Doué e lar d'er peur
70. En hani e garan
71. En hou kavel
72. En inour de hantér-hant vlé bélègiah En Eutru Er Braz
73. En inour d'er penner
74. En Intron Varia a Vetleem hag en deu vrezélour
75. En neùé han
76. En neùé-han
77. Er Boulom Iehann
78. Er bugul flaoutour
79. Er bugul noz
80. Er chistr neùe

81. Er fal végeu
82. Er foenùour
83. Er Forbanès
84. Er Goukou
85. Er Guémené idan goask er Boched
86. Er havrig huen
87. Er hloéreg-soudard
88. Er Hog hag el luhern
89. Er hoh jiboésour (soñnen)
90. Er huisioné ar Er Hlèc'h
91. Er iarig guen
92. Er meùel bras
93. Er Moraer iouank
94. Er mousig ag er mor bras
95. Er peizant
96. Er Pisketour
97. Er plah e garan
98. Er plah iouank a Sant-Brieg
99. Er sahad kerh (Robidig)
100. Er Skorv
101. Er skudel deur
102. Er vanbocherion
103. Er voéz goh a vorh Elven
104. Er vorerion
105. Er votaj e Gregam
106. Er Vran hag el Luhern
107. Er Vro Pourlet
108. Erauk pautred
109. Etal er fetan
110. Etal iliz Kèlann
111. Eurusted
112. Eutru Komb hag er vretoned!
113. Fantig, chomet en hou pro
114. Fest Kerhuiton
115. Festeu Pleuigner
116. Frank-a-doul
117. Frankiz (sonnen)
118. Franséz ha Mari-Ann
119. Friko kig lé
120. Geuiér
121. Glahar Marion
122. Goude en distro

123. Gouel en Ineanweu
124. Gouil hanterkant vléad
125. Gouréneu Henbont
126. Groeit elemen
127. Guerz er beleg
128. Guerzen brezonnec/Sônenn en eutru Jacob
129. Guerzen én inour d'er ré maru eit ar vro
130. Guerzen un énevad ar bé é dud
131. Guerzen ur sudard a Vubri
132. Gwerz Mam Rohu
133. Hanaf er roue a Dulé
134. Hanter-hant vlé Bélegeh pe Ered-eur en Eutru Videleu
135. Héaul er Frankiz
136. Hed ha hed d'hun déieu
137. Hou Mam! (Sonen)
138. Hun inéan hag hun telen
139. Hunvréieu kollet
140. Ièh mem bro
141. Ioud ha Leah ha friko-kaol
142. Ivon hag Anna
143. Ivonig
144. Job el long-Courrier
145. Jobig ha Janet
146. Jobig hag Anna (Liher Jobig)
147. Jobig hag Anna (reskond Anna)
148. Kalonad er melinér
149. Kan er skolieu
150. Kan-balé Pautred Sant Géneg a Blehéneg
151. Kanen er Brizonerion
152. Kan-éred
153. Kannen er Bruged
154. Kannen er hléher neue
155. Kañnen er Hlehiér
156. Kant vlé Tantin Agat a Velz
157. Kanveu én inour de soudarded Mouriek marù er brezel
158. Kanveu er brezél
159. Karamb hur bro
160. Kemener Krah
161. Ken pél vein diméet
162. Kenavo da dour koh Ploue
163. Kenevo soudard Breih
164. Kenevou soudard Breih-izel

165. Kerhet, hui eùé...
166. Ketan overen (guerz)
167. Kimiad Misionnerion Haïti
168. Kleher Padern
169. Klehiér mem bro
170. Klem er re varù
171. Klemgan ré varù Breih ér brezél 1914
172. Klemmeu ur vam
173. Klodeu hur bro
174. Klodeu mem bro
175. Kloéreg Arvor
176. Klohad dilost er Brezel bras
177. Koareiz
178. Konzeu fur
179. Konzeu ur soudard breihad
180. Kousk Breih izél
181. Kroez er sudard
182. Larganté ha peuranté
183. Lausket hou lan
184. Le Bleu-Brug
185. Lehenour bras Breh Izel
186. Len-Vras Hilvern
187. Les gars rouges / Lamy betag er marù
188. Liéset é chonjan
189. Lipa ha Lipet
190. Loeiz-Korn-Er-Loér
191. Logoneh hag er Gemené
192. Luchennerèz
193. Mab-é-vro
194. Malarde
195. Mannéig Rundual
196. Margeitik ha Loeizik
197. Me hi du
198. Me iarig uen
199. Me ievankiz
200. Me Mémé
201. Me mestréz
202. Me oenig peur
203. Me sonner
204. Mechal mar dan ?
205. Melinér ha tieg
206. Melrand ha Bihui

207. Mem Boteu-koed
208. Mem Bro
209. Mem bro (En tad koh hag er pautr iouank)
210. Men dous
211. Merhed Groé
212. Merhed Neullieg
213. Monét é "chapeau"
214. Na toul, na tarh
215. Ne chomamb ket de chonjal
216. Néhans er verh iouank
217. Nevenoe
218. Ni er vistr
219. Nitra ne dalv 'meit karanté
220. Noelen
221. Noz en Nendeleg
222. Bro kaer me zadeu
223. Oeit é er merhed ar er butum
224. Pardon Kelwen
225. Péh e laren 'laran ataù
226. Pel doh Breizh-izél
227. Pèl doh ér gér
228. Pemp pé hueh moez a Hroé
229. Penaus gobér aveit choéj ur vestrez
230. Pérag é kannan-mé
231. Peurkeh Loeizon
232. Rozen Arzhur
233. Salud, Breihiz
234. Segred me halon
235. Sidoni
236. Skol kristén Lokuénin
237. Son kavel
238. Son Korol Kestenig
239. Sonnen a zivout er voterèh
240. Sonnen en dal
241. Sonnen en distro
242. Sonnen en Emprunt
243. Sonnen en Eutru Lamy
244. Soñnen er binieu
245. Sonnen er botred du
246. Soñnen er brehoneg
247. Soñnen er bugul
248. Sonnen er grol

249. Soñnen er Hléhiér
250. Sonnen er lér neùé
251. Soñnen er mousig bihan
252. Soñnen er peur
253. Soñnen er proséz-verbal
254. Soñnen er vugulez
255. Sonnen Faraud
256. Soñnen Guilloteaux
257. Sonnen Kolaz
258. Soñnen me iouankiz
259. Sonnen Minour Koed-Skaù
260. Sonnen Neué
261. Sonnen Yvonek
262. Soñnet, soñnet...
263. Strinkellour Keranna
264. Tarh-kalon!
265. Taul a zornad
266. Tud vaillant a Barrèz Mendon
267. Un durhunel pe gol hé far
268. Ur Breihad chuèh é Pariz
269. Ur pen-soñnen
270. Ur vam d'hé hroèdur marù

BIBLIOGRAPHIE

CARRE D., Dihunamb, ur studiadenn war an niverennoù embannet etre 1905 ha 1914, Lesneven, France, Hor Yezh, 1987, vol. 2/1.

DESPRINGUE A.-M., *Poésies chantées de tradition orale en Flandre et en Bretagne*, Paris, H. Champion, 1991.

FAVEREAU F., *Lennegezh ar brezhoneg en XXvet kantved. Levrenn 1, Levrenn 1*, Morlaix, Skol Vreizh, 2001.

GUILLEVIC M., « Penaos e ta ur ganenn da vout hengouenl? Paradoks ar c'horpus. », *Klask*, me trimestre 2017, vol. 11, p. 61-65.

MALRIEU P., *La chanson populaire de tradition orale en langue bretonne : contribution à l'établissement d'un catalogue*, Rennes 2, 1998.

ONG W.J., H. HIESSLER, et J. HARTLEY, *Oralité et écriture: la technologie de la parole*, Paris, Les Belles Lettres, coll. « Graphê », n° 2, 2014.

RAOUL L., *Un siècle de journalisme breton : de l'Académie celtique à la " Glorieuse Bretagne des armées "*, Le Guilvinec, Le Signor, 1981.

LES AUTEURS

LES AUTEURS

A l'exception d'une certaine Mari P., auteure d'un chant écrit en 1938³², tous les auteurs de chansons répertoriées dans ce corpus sont des hommes. Aucune autre femme ne semble avoir publié de pièces profanes ayant vocation à être chantées, en pays vannetais. La revue *Ar Vro* fait le même constat dans un article sur les bardes bretons du siècle précédent : « *Ar merc'hed na gaver hini a-bed anezo e touez ar re a skrivaz gwerziou brezonek* »³³. Certaines, cependant, ont écrit dans les autres dialectes bretons comme Marianna Abgrall dont on trouve les textes dans la revue *Feiz ha Breiz* ou la très-tôt disparue *Philomena Cadoret*. En vannetais, elles sont rares à avoir écrit, même si l'on en trouve cependant chez les auteurs de nouvelles. Loeiza Le Meliner (Védig en Evel) qui deviendra l'épouse de Loeiz Herrieu écrit des contes tout comme Anna-Jozefa Jehannou qui signe Monna. De Monna, on peut aussi lire des poèmes publiés sur feuilles volantes. Le bulletin paroissial de Lanester « l'Atelier de Saint-Joseph », dirigé par l'abbé Mathurin Buléon, alors recteur de la paroisse, publie cependant des cantiques et un poème signés V.E.E.. Il est raisonnable de penser que l'auteur en est Védig En Evel, d'autant qu'elle a publié sous son pseudonyme un autre cantique intitulé « *Ened Breizh ar en hent de Vetléem* ». Soit donc les femmes ne se sont pas essayées à la chanson, soit elles n'ont pas été publiées dans ce registre, soit elles ont été publiées sous pseudonyme ou de manière anonyme. Si c'est la première hypothèse qui explique le manque d'auteurs, on est en droit de se demander pour quelle raison. « *La domination masculine dans la musique reste énorme* » explique Anne-Marie GREEN³⁴ quand elle étudie la musique d'un point de vue sociologique. La chose est vraie en Bretagne comme ailleurs. Nombreux sont les

³² Mari P., *Hunvreieu kollet*, Dihunamb, juin 1938, numéro 324, p.88.

³³ « On ne trouve aucune femme ayant écrit des chants/complaintes en breton », *Barzed Breiz-Izel an XIXved kantved*, *Ar Vro*, Kerdu /décembre 1904, rummen 10.

³⁴ GREEN Anne-Marie, *Musique et sociologie*, l'Harmattan, 2000, p. 69.

exemples du même type, qu'il s'agisse de la musique pastorale bulgare³⁵ ou de la musique classique³⁶. Les sonneurs sont exclusivement des hommes à cette époque et les femmes talabarderezed ou biniaouerezed³⁷ sont encore très peu nombreuses aujourd'hui. La pratique musicale instrumentale est ainsi pendant longtemps réservée aux hommes. Le chant par contre est ouvert à tous, hommes et femmes sans distinction. Or il s'agit ici de chant et l'on pourrait donc penser que le lien entre créatrice et interprète est ténu. Il ne l'est peut-être pas tant que ça. Et pourtant, Loeiza Le Meliner chantait. Un témoignage écrit laisse en effet à penser qu'il lui arrivait de chanter en certaines occasions : « *Chetu er han éred saùet get penskriùagnour Dihunamb aveit fest hur hanlaboureréz Radennen Blei ha kañnet geton ha get Vedig en Evel, hoér er plah-éred.* »³⁸ Et elle a aussi enregistré un 45T³⁹. A l'écoute de ces enregistrements, on remarque qu'elle n'est pas une grande chanteuse. Ceci et aussi le fait que Loeiz Herrieu, son époux, soit un chanteur reconnu l'a peut-être mise en retrait dans ce domaine. Peut-on imaginer que si Védig en Evel avait été plus incitée à chanter, elle aurait été plus portée sur l'écriture de chants que sur celle de contes ?

Un grand nombre de ces auteurs utilisent très souvent des pseudonymes, qu'ils écrivent des chansons d'amour ou des pamphlets politiques. Certains de ces pseudonymes sont connus et les auteurs ne les utilisent pas pour se cacher mais plutôt pour séparer leur production littéraire en fonction de sa nature. Ils écrivent en français sous un nom de plume et en breton sous un autre ; des cantiques sous un nom et des cantilènes sous un autre. D'autres par contre utilisent un pseudonyme qui n'a pas été jusqu'à ce jour identifié. On pourrait d'ailleurs imaginer que certaines femmes aient pris des pseudonymes masculins ou non-sexués pour écrire, ce qui expliquerait pourquoi elles

³⁵ LE GONIDEC Marie-Barbara, intervention dans le cadre des rencontres Treuskas, journée sur la transmission des musiques traditionnelles, 20 novembre 2014, <http://www.lairedu.fr/media/video/conference/lexperience-de-la-transmission-artistique-par-impregnation/>

³⁶ RAVET Hyacinthe, *Musiciennes Enquête sur les femmes et la musique*, éditions Autrement, 2011

³⁷ Sonneuses de bombardes et de biniou

³⁸ « Voici un chant composé par le principal écrivain de Dihunamb pour la noce de notre collaboratrice Radennen Blei et chanté par lui et par Vedig en Evel, sœur de la mariée », Dihunamb, décembre 1909, numéro 54, p. 371

³⁹ <https://loeizherrieu.fr/www/tests/loeiza.html#chansons>, consulté le 20/11/2017

paraissent absentes du corpus. Certains de ces noms de plume sont très éphémères, utilisés le temps d'une chanson ou d'une chronique, d'autres sont régulièrement utilisés mais restent encore à ce jour mystérieux. C'est le cas par exemple de Pierrig qui signe huit chansons dans *Dihunamb*. Qui est-il ? Ses envois cessent après la guerre. Est-il mort sur le champ de bataille ? A-t-il changé de nom de plume ? A-t-il cessé d'écrire ?

Certains pseudonymes sont utilisés par des auteurs différents. Ainsi « Bugul Fur », qui, soit dit en passant, fut le surnom de M. Fortune, maire du Faouët, est aussi un auteur qui signe des chroniques en breton dans la Croix du Morbihan et le Réveil Breton entre 1907 et 1911, ainsi que l'auteur d'une chanson publiée dans « Doéréieu » en 1923. Il paraît peu probable qu'il s'agisse du même homme mais rien ne prouve le contraire non plus.⁴⁰

En ce qui concerne les auteurs identifiés, ce sont donc des hommes et pour la grande majorité de ceux qui sont identifiés, ce sont des prêtres. Vicaire comme Job Le Bayon, recteur comme on dit en Bretagne, du curé comme Etienne Le Strat, aumônier comme Jean-Baptiste Oliero ou missionnaire comme Joseph Pessel.

Ils sont nés dans la deuxième moitié du XIXe siècle, à l'époque où s'éteignent les grands collecteurs comme Théodore Hersart de La Villemarqué, François Luzel ou Anatole Le Braz qui ont laissé derrière eux une œuvre considérable qui modifiera durablement le regard d'un public instruit sur la littérature populaire.

Fils de paysans, de marins ou d'artisans, ils sont souvent issus de la classe populaire. Repérés en général par le recteur de leur paroisse ou poussés par leur famille – plus généralement par les femmes de leur famille –, ils font leurs études au Petit Séminaire de Sainte-Anne d'Auray avant de rejoindre celui de Vannes.

Ces prêtres vont pour nombre d'entre eux faire aussi œuvre de collectage pendant leurs années de séminaire. Il faut probablement y voir l'influence de Jérôme Buléon, qui est leur enseignant au Petit Séminaire. « *M. l'abbé Buléon qui, du Séminaire de Sainte-Anne d'Auray, où il était professeur, a fait rayonner autour de lui son amour ardent et éclairé de*

⁴⁰ « Er Bugul Fur » est aussi le titre d'une œuvre écrite par Loeiz Herriou et publiée par Dihunamb en 1931.

*la langue bretonne.*⁴¹ » Jérôme Buléon (1854-1934), professeur des humanités au petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray avant de devenir recteur de Bignan puis curé-archiprêtre de la cathédrale de Vannes, est un fervent militant de la langue bretonne. Il fonde la Revue Morbihannaise en 1904 et en est le directeur de publication jusqu'en 1914. Il y publie nombre d'articles. Par ailleurs, il est l'auteur d'une « Histoér Santel » en 1897 et d'un ouvrage retraçant l'histoire de Sainte-Anne d'Auray intitulé « Histoire d'un village » en collaboration avec le Chanoine Eugène Le Garrec. Son influence est grande tant auprès des jeunes séminaristes qu'il forme que, plus tard, des jeunes comédiens qu'il entraîne dans la troupe de théâtre de Bignan et des jeunes passionnés par la langue bretonne. « *E ma un devér aveidonn-mé dizolein er grad e zeléan dehon aveit bout reit kalon dein, ag er pen ketan, de heli en hent em es keméret.*⁴² » dit de lui Loeiz Herrieu dans l'article qu'il lui consacre pour lui rendre hommage à son décès.

La plupart de ces prêtres, exceptés François Cadic et Mathurin Buléon (le frère de Jérôme) - qui continueront leur travail de collecteurs -, cessera cette recherche systématique de collectage dès qu'ils seront en fonction dans leur paroisse, probablement faute de temps. Leur collectage deviendra plus épisodique, voire anecdotique. Par contre, ils seront nombreux à prendre la plume et écriront des nouvelles ou des contes comme Heno, des fables comme Etienne Le Strat, des pièces de théâtre comme Job Le Bayon ou Vincent Coheleac'h, des cantiques ou des chansons profanes.

Certains de ces auteurs cependant n'ont pas la vocation religieuse. Ils sont paysans, instituteurs ou ouvriers. Les trois plus importants en termes de production et d'influence sur leur temps sont trois hommes extrêmement différents. L'un est un paysan autodidacte, militant breton et catholique né à Caudan, les deux autres sont dans l'enseignement, l'un est précepteur, l'autre instituteur laïc et libertaire. Le premier, Loeiz Herrieu, (Louis Henrio à l'état-civil) créera en 1905 avec son ami André Mellac la revue

⁴¹ LE CLERC L., Le breton dans l'enseignement secondaire. Un exemple, Annales de Bretagne, Tome 25, numéro 3, 1909, pp. 458-475.

⁴² « C'est un devoir pour moi que de faire savoir la reconnaissance que je lui dois pour m'avoir donné le courage et ce, dès le début, de suivre le chemin que j'ai pris », HERRIEU L., Jérôme Buléon, Teriliz, Dihunamb, numéro 281, novembre 1934, p. 166

*Dihunamb!*⁴³ qui sera un formidable vecteur de diffusion des chansons écrites et composées par Herrieu, ses amis et par les lecteurs. Le second, Jean-Marie-François Jacob, est un membre de la diaspora qui passe la plus grande partie de sa vie dans le sud de la France et dont les textes porteront souvent le goût de l'exil. Le troisième, Julian Dupuis est un militant de gauche, un socialiste profondément attaché à la langue bretonne. A eux trois, ils représentent les différentes mouvances du militantisme pour la langue bretonne en ce début de XXe siècle qui voit tant de bouleversements sociologiques.

Je me pencherai dans les pages suivantes plus particulièrement sur ces trois auteurs et sur les prêtres les plus prolifiques dans le domaine des chansons profanes, domaine qui nous intéresse ici : Job Le Bayon, Etienne Le Strat, Jacques Le Maréchal, Jean-François Cadoux. Il n'est qu'à regarder les résultats du concours de sônes du Congrès de l'Union Régionaliste Bretonne en 1902 pour se rendre compte de la place qu'occupent ces auteurs dans la création en langue bretonne du tout début du XXème siècle :

Sones – section vannetaise – 1^{er} p., 15 fr, Loeis Herrieu ; 2^e, 10 fr., Blei Lan Vauz [Jacques Maréchal], 3^e, 5 fr., Job er Glean [Joseph Le Bayon] ; 4^e, 5 fr., Stewan Kerhoret [Etienne Le Strat]; 5^e, 5fr., Yan Golvanik [Jean-Baptiste Oliereu].⁴⁴

Le début du XXe siècle a vu naître en Bretagne un grand mouvement régionaliste qui a été plutôt bien perçu de la population quelqu'en ait été la classe sociale. Les conservateurs se retrouvent dans *Feiz ha Breiz*, les progressistes dans *Brug* mais tous militent pour une plus grande diffusion du breton en créant des organes de presse, les deux précités mais bien d'autres encore comme *Dihunamb!*, *Ar Bobl*... Il faut donc s'imaginer ces différentes personnalités évoluant dans un milieu bouillonnant d'idées et de militantisme au moins jusqu'à la première guerre mondiale. Le deuxième quart du siècle verra plutôt une crispation des positions et une peur du changement s'installer dans les mentalités. La Grande Guerre a entraîné de tels bouleversements sociologiques

⁴³ Réveillons-nous !

⁴⁴ La Croix du Morbihan, 5 octobre 1902, numéro 40, p. 2

que certains ont du mal à retrouver dans cette nouvelle société leur allant ou leur inspiration.

I. QUI SONT CES PRÊTRES ?

Même s'ils ont été nombreux à prendre la plume, quelques uns d'entre eux ont été plus prolifiques dans le domaine de la chanson et je vais évoquer les plus importants d'entre eux. Le premier et le plus connu est Job Le Bayon mais d'autres comme les abbés, Le Strat, Le Maréchal, Oliero, Cadoux... ont eu un rôle littéraire qui n'est pas dénué d'intérêt.

A. JOSEPH-MARIE LE BAYON (JOB LE BAYON, JOB AR BAYON, JOB ER GLEAN)

Joseph-Marie Le Bayon, né à Pluvigner (56) le 11 avril 1876 est un fils de paysans propriétaires. Elevé par une de ses tantes, celle-ci l'oriente vers la prêtrise. Il entre au petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray où « *son âme bretonne achève de se former* »⁴⁵. Il intègre ensuite le Grand Séminaire de Vannes et il est ordonné le 22 décembre 1900. Cette même année, il est aussi licencié en littérature à l'Université de Rennes.

En 1901, le voilà professeur au petit séminaire de Ploërmel.

Il écrit sous les pseudonymes de Job Er Gléan (Joseph l'Épée) ou d'Ab Inean (Fils de l'âme) et est plus connu sous le nom de Job Le Bayon, nom que j'utiliserai dans ce travail.

⁴⁵ LOHIER L, Le théâtre breton de l'abbé Le Bayon in Les Annales de Bretagne, Tome 66, numéro 4, 1959, pp. 401-433, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/abpo_0003-391X_19598nume866_4_2087

1. Job LE BAYON, homme de théâtre

Poussé par Jérôme Buléon, vicaire à Vannes à cette époque, il écrit sa première pièce de théâtre « En Eutru Keriolet », un mystère en trois actes sur la vie de Pierre de Gouvello de Keriolet. Il faut dire que Job est un passionné de théâtre depuis l'enfance et c'est surtout pour son travail théâtral qu'il est connu. Ses pièces, dont le thème est parfois religieux (« Nikolazig » écrite en 1908), parfois complètement profane (c'est le cas de « Jozon el Lagouter » écrite en 1904) vont petit à petit rencontrer un succès phénoménal et attirent un très grand public. On parle de foule compacte, de foules considérables⁴⁶ pour décrire le public qui se déplace parfois de loin pour voir ces pièces. En 1906, il est nommé vicaire à Bignan où il crée une troupe de théâtre. En 1908, il œuvre à la construction d'un grand théâtre à Sainte-Anne d'Auray (2 500 places assises, trois scènes côte à côte) qui fera le plein jusqu'à la Grande Guerre. « *N'en des bet a dra sur é bar da fojellat kalon mab-dén na de lakat ar é zivez er honzeu e blant hag e reng.* »⁴⁷ écrit Loeiz Herrieu à son propos dans sa notice nécrologique. La notoriété de ce théâtre dépasse largement et la paroisse et les idéologies. En témoigne l'article dithyrambique que lui consacre Emile Masson dans la revue libertaire *Brug* sous le pseudonyme de Brenn : « *Filles et gâs de Bignan et de Pluvigner, rendez grâces à votre prêtre. En vérité, voilà un homme ! Un Educateur ! Pour vous, il a fait plus, bien plus que ne font tous ensemble pour leurs électeurs les 75 unifiés qu'ils paient si cher ! Il vous a affranchis. Grâce à lui vous n'êtes plus des bêtes de somme. Grâce à lui vous savez ce qu'est, ce que peut être la vie humaine : une chose de beauté pour toujours.* »⁴⁸

La guerre, malheureusement, détruira l'homme inspiré qu'était Job Le Bayon. Celui qui revient du front en 1922, après avoir été aumônier à Mourmansk, à Salonique, en Silésie et en Rhénanie n'est plus que l'ombre de lui-même. Il reprend son poste de vicaire à Bignan mais triste ironie que de savoir que celui qui combattait farouchement l'ivrognerie dans « Jozon el Lagouter » noiera ses idées noires dans l'alcool à haute dose.

⁴⁶ LOHIER L., *ibid.*

⁴⁷ « Il n'a pas eu son pareil pour creuser le cœur de l'Homme et pour mettre sur ses lèvres les paroles qui s'enfoncent et qui déchirent », Dihunamb, numéro 292, octobre 1935, p. 240.

⁴⁸ Paysans-acteurs et spectateurs, le théâtre breton, BRENN, Brug, juillet 1913.

Les pièces de théâtre qu'il continue malgré tout à écrire n'ont plus la même verve. C'est un homme amer aussi de voir ce qu'il est advenu de « son » théâtre à Sainte-Anne d'Auray, théâtre où l'on joue désormais des pièces françaises, des « cochonneries ». Il donne sa démission en 1927 et réside à Colpo jusqu'à sa mort d'une crise cardiaque le 26 septembre 1935. « *Siouah ! estroh eget korveu en des lahet er brezél miliget... !* »⁴⁹ écrit alors Loeiz Herrieu.

Voici la liste de ses œuvres théâtrales :

Pièces à caractère religieux ou légendaire chrétien :

- Eutru Keriolet (1901)
- Barh sant Guénolé (1904)
- Sudarded sant Korneli (1906)
- Ar en hent de Vetléem (1908)
- Le converti de Notre Dame (en français) (1908)
- Nikolazig (1909)
- Boéh er goed (1912)
- Ar hent en Hadour (1913)
- Kado, roué er mor (1923)
- Sur les pas de Saint-Maurice (1930)
- Nolùen (1924)
- Sant Izidor, labourér (1925)

Pièces comiques :

- Er hemener (1906)
- En Ozeganned (1906)
- Le mensonge de Corentin Lamour (bilingue) (1906)
- Troieù kam Barnabé (1911)
- Bah Sant Guénolé (1912)

⁴⁹ « Hélas, la maudite guerre n'a pas tué que des corps !... » Dihunamb, *ibid.*

- Fosfatinn ar vateh fin (1924)
- Er fri é hounid er verh (1926)

Pièces à caractère social :

- Jozon el lagouter (1904)
- Stag er vuhé (1911)
- Pasion Gonéri, kloareg ha sudard breton (1926)

Pièces à caractère légendaire :

- Salaün er fol (1911)
- La bosse enchantée (en français et en breton)
- Braùan merh er barréz (1927)
- Nerh er Fé
- Kolas hag é vestr (1911)
- Boéh er vro
- Fest en est

2. Job LE BAYON, auteur de chansons

Mais c'est surtout pour ses textes de chansons écrites sous le pseudonyme de Job Er Gléan (Joseph l'Epée) que son collègue Jacques Le Maréchal - lui aussi auteur de textes sous le nom de plume Blei Lann-Vaus⁵⁰ ou Er Mevel Bihan⁵¹ - ou Jean-Pierre Le Dantec mettent en musique, que je m'intéresserai à lui. En tant que prêtre, il écrit des cantiques qui vont des Noëls aux vies de saints. Il écrit aussi de nombreuses chansons profanes. Il écrit très majoritairement en breton mais quelques rares textes sont en français à son

⁵⁰ Le Loup de Lanvaux

⁵¹ Le petit valet

retour de l'armée. Les chansons « L'adieu à la Grand-mère » ou « Reviens mon petit gâs » publiées en 1923 dans *Doéréieu* en sont des exemples.

Trente de ses chansons profanes en breton sont recensées dans le présent corpus. « *Sa muse [...] chante de si belles choses, de si douces choses, de si mélancoliques choses, que les chansons de Job er Gléan, à peine écloses, voltigent sur les lèvres du peuple* »⁵². Certains de ses textes sans être des cantiques sont d'inspiration religieuse. « Beleg neué » par exemple qui raconte la vie et la mission qui attendent les jeunes prêtres nouvellement ordonnés. Mais ses sources d'inspiration sont très variables. Il est connu pour ses berceuses comme « Hou Mam⁵³ », qui paraît en 1902 dans *Le Clocher Breton*. Il a parfois la dent très dure contre l'avancée de la langue française « *qui salit notre bouche*⁵⁴ » et des nouvelles modes vestimentaires ou musicales dans les campagnes. « Fest Kerhuiton » regroupe à elle seule tous ces combats. « *De huélet er minour / Deit ol genein, pautred / Eit gobér méh dehon* »⁵⁵. La politique est un autre de ces chevaux de bataille. Comme nombre de ses confrères il est farouchement opposé au gouvernement Combes, ce « Tonton grignous », comme il l'appelle, qui veut faire fermer les couvents et qui ne veut plus entendre parler breton car « *le breton se prête moins que le français à exprimer des idées nouvelles, ces vilaines et détestables idées républicaines dont la langue française est l'admirable messagère* »⁵⁶. « Eutru Komb hag er Vretoned⁵⁷ » est donc un virulent pamphlet contre l'anticléricalisme de l'époque, pamphlet allant jusqu'à la menace aux derniers couplets « *Deit, Eutru komb, rag be zou hoah / E ti peb Breton ur pen-bah / Er pen-bah en des chervijet / de vahatad er Saozoned !*⁵⁸ ».

C'est un autre aspect de la personnalité de l'abbé Le Bayon qui apparaît lorsqu'il s'inspire de la famille pour écrire. Il chante alors pour les enfants et leurs mères au

⁵² Lohier L., *ibid.*

⁵³ « Votre mère », *Le Clocher Breton*, septembre 1902

⁵⁴ « Biken er soñnenneu galleg / Ne hellind mui kousi hun beg » : « Les chansons françaises ne saliront plus jamais notre bouche »

⁵⁵ « Venez tous avec moi, les gars, voir l'héritier et lui faire honte »

⁵⁶ Discours de Monsieur Combes à la Chambre des Députés du 16 janvier 1903

⁵⁷ Monsieur Combes et les Bretons

⁵⁸ Venez, Monsieur Combes, car il y a toujours / Un bâton ferré dans chaque maison / Le bâton ferré qui a servi / à bastonner les Anglais ! »

travers de berceuses « En hou kavel », « Son kavel », « Hou mam »⁵⁹, il chante pour les grands-mères et leurs petits-enfants : « Me mémé ». C'est un homme tendre qui apparaît alors dans ces textes où les mères sont aimantes, les enfants affectueux avec leurs aïeuls. Il y a autant de douceur dans ces textes qu'il y a de colère dans ceux qui parlent de politique. Cette tendresse, il la met aussi au service de la chanson d'amour comme « Amzer er heneù » ou « Melinér ha Tieg ». Si le thème peut sembler curieux de la part d'un prêtre, il ne sera pas le seul homme d'église, loin de là, à écrire des bluettes pour jeunes filles. Amour sage, amour déçu parfois où paraît en filigrane la toute puissance de l'Eglise qui empêche les jeunes filles de suivre leurs galants aux bois ou qui ravit à l'amoureux sa belle devenue religieuse. Dans ces chants, il se place indifféremment du côté masculin ou du côté féminin, endossant la personnalité de la mère berçant son petit, de l'amoureux transi, de la grand-mère inquiète. On retrouve là sans doute l'homme de théâtre capable d'imaginer différents rôles. Il utilise images et métaphores dans un monde où les jeunes filles sont des fleurs et chantent mieux que le rossignol « *En hou ti, me zud vat / E hes ur boket guen / E frond huek en des troeit me fen* »⁶⁰ dit ainsi le jeune homme pour demander au père la jeune fille qu'il aime.

Il écrit aussi des chansons pour des occasions particulières et c'est ainsi qu'il écrit « Marù eit ar vro »⁶¹ pour l'inauguration du monument aux morts de Bignan en 1923 par exemple. L'Ecole ménagère de Plumelin lui est aussi source d'inspiration : « Achiù er skol », « Groeit elemen » et « Néhans er verh iouank » constituent même une sorte de catalogue publicitaire de cette école.

C'est un homme qui a deux amours « Doue de getan, Breih goudé »⁶² : Dieu et la Bretagne. Cet amour de la Bretagne, il l'a chevillé au corps et il aime à décrire ses champs et ses landes comme dans « Ar er mézeu » et la vie simple et rude des paysans. On sent dans ces textes le regret de voir le monde changer, la langue et les costumes traditionnels délaissés. Il a l'amour nostalgique. Il n'a pas pourtant de vision angélique de la vie

⁵⁹ « Dans votre berceau », « Chanson de berceau » « Votre mère »

⁶⁰ « Dans votre maison, mes bonnes gens / il y a une fleur blanche / son parfum suave m'a tourné la tête »

⁶¹ « Morts pour le pays ».

⁶² « Dieu d'abord, la Bretagne ensuite ».

quotidienne et ses chansons évoquent aussi l'alcoolisme et la misère : « Eit el lagouterion », « er sahad kerh ». Nombre de ses chansons sont devenues populaires et nous y reviendrons dans les chapitres suivants.

Il les publie dans *Dihunamb* entre 1905 et 1909. Plus rien ne sera publié ensuite avant 1923 à son retour de guerre. Taldir explique ainsi cet abandon de la chanson au profit du théâtre : « Lorsque Loeiz Herrieu eut fait parler de lui, Job Le Bayon lui céda le pas dans le couplet. Ne pouvant, comme prêtre, aller lui-même chanter ses œuvres, il abandonna la chanson au laboureur caudanais et se tourna vers le théâtre, où sa culture classique lui donnait un avantage.⁶³ » Il reprend l'écriture de chansons à son retour de guerre, chansons qui sont publiées dans *Dihunamb* mais cette revue ne publie plus rien de Job Le Bayon à partir de 1924 et ce jusqu'à son décès. Quatre textes seront publiés à titre posthume. Il publie aussi dans d'autres journaux tels que *la Croix du Morbihan*. Certaines de ses chansons sont aussi distribuées sous forme de recueil « *Sonnenèù hur bro-ni* » ou sur feuilles volantes. Mais c'est surtout *Doéreièù*, le journal paroissial de Saint-Jean-Brévelay, commune voisine de Bignan ou Colpo où il séjourne en tant que vicaire qui publie régulièrement ses œuvres. L'abbé Mathurin Buléon, recteur de Saint-Jean-Brévelay est en effet un soutien fidèle et loyal de celui qui se surnommait lui-même le « Vicaire perpétuel » même si celui-ci est réputé pour son caractère difficile et ses originalités.

B. ETIENNE LE STRAT (STEVAN KERHORET)

Né à Pluméliau (56) le 1^{er} décembre 1865 de parents cultivateurs, Etienne Le Strat est ordonné le 21 décembre 1889. Il est nommé vicaire à Guénin le 29 août 1890 et le restera pendant sept ans, puis à Elven entre 1898 et 1912. Il devient recteur de Saint-Gérand en 1913 et curé-doyen de Plouay le 25 octobre 1917. Il est nommé Chanoine honoraire le 21 janvier 1928 et donne sa démission le 3 janvier 1942. Il se retire dans la

⁶³ TALDIR, L'abbé Joseph Le Bayon (Job er Gléan), in *An Oaled*, numéro 55, 1^{er} trimestre 1936, p. 77.

commune qui l'a vu naître, y sera chapelain de Saint-Hilaire et y meurt le 30 décembre 1954.

Il publie certains de ses écrits sous le pseudonyme de « Kerhored », parfois orthographié « Kerhoret », du nom du village dont il est originaire en Pluméliau ou sous le pseudonyme de « Jean du Scorff » quand il publie en français.

Il est l'auteur de nombreuses fables imitées de celles de Jean de La Fontaine publiées dans *Dihunamb*, ou dans la *Revue de Bretagne et d'Anjou*. « *Il imite mais son œuvre n'est pas une imitation servile* » dit de lui Job Le Bayon⁶⁴. Ces fables sont réunies dans un recueil intitulé « *Guerzenneu Breizh-Izel* » en 1931⁶⁵. Il a aussi écrit des livres d'histoire locale « *Béléan Pluniaù épad er revolution* » en 1897 et de religion comme « *Levrig er Hristén* »⁶⁶ en 1935.

Il est en outre l'auteur de nombreux cantiques publiés sur feuilles volantes. J'en ai recensé dix-neuf. Ces cantiques ont pour vocation à être chantés lors du pardon (fête votive) tel le « *Ni hou salud, stiren er mor* »⁶⁷ chanté par le « Chanoine-barde » - tel qu'est appelé Etienne le Strat par l'Eveil du Morbihan⁶⁸ - et décrit comme un « *cantique breton si puissamment expressif* »⁶⁹. Il signe les cantiques de son nom ou de ses initiales (ELS, ES) et les chansons profanes de son nom de plume Stevan Kerhored.

Vingt de ses chants figurent dans ce corpus dont seize d'entre eux publiés dans *Dihunamb*. Curieusement il cesse de publier dans cette revue entre 1909 et 1922 et ne recommence donc ses publications qu'à la reprise de la revue après la guerre.

Ses thèmes privilégiés sont la Bretagne et le breton, l'amour conjugal et le temps qui passe. Ses chansons sont très souvent empreintes de nostalgie et de religiosité. Plusieurs textes se terminent par une mention à la vie d'en l'au-delà : « *E Breih-Izél é chomeemb / Hed hur buhé /*

⁶⁴ Ab Inéan in Bleuniou Breiz-Izel, Annales de Bretagne, Tome 19, numéro 1, 1903, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/abpo_0003-391X_1903_num_19_1_1168

⁶⁵ Guerzenneu Breih-Izel, Edition Méhat, 1931.

⁶⁶ « Petit Livre du Chrétien », Lafolye et De Lamarzelle, Vannes, 1935

⁶⁷ « Nous vous saluons, étoile de la mer »

⁶⁸ Eveil du Morbihan du 26 mai 1939

⁶⁹ Ibid.

Ken ne zei Doué de laret d'emb / Monet d'er Lué ! »⁷⁰. La vieillesse semble le préoccuper beaucoup, il écrit plusieurs textes à ce sujet « ar voez goh a vorh Elven », « er Boulom Iehann »... Il recycle certains de ces textes au cours des années et si les chansons composées au début du siècle montrent une certaine légèreté et un certain optimisme (« Chervad Louizon », « Chervad Jozon »), il devient plus dur devant l'attitude du gouvernement en ce qui concerne la religion et la langue bretonne, allant même jusqu'à souhaiter dans « Kan er skolieu » aux enfants qui ne seront pas scolarisés dans la religion catholique de mourir plutôt que de suivre la loi du diable : « *Guél e vehé ma varùehent / Ag en oéd tinéran / Kentoh eit ma héliehent / Lézen méhus Satan !* »⁷¹ ».

Ouvrages publiés d'Etienne le Strat :

- Béléan Pluniau é-pad er révolusion, Lafolye, Guéned (Vannes), 1897 : vie des prêtres de Pluméliau pendant la révolution. Ouvrage en vers.

- Guerzenneu Breih-izel, Méhat, 1931, Hennebont : ouvrage en breton divisé en quatre parties : Fablenneu (Fables), Sonnenneu (Chansons), Kannenneu (Chants) et Guerzenneu (poèmes). Une grande partie de ces écrits avaient précédemment été publiée dans *Dihunamb* mais il y apporte souvent des modifications parfois mineures - « Er voez goh ag Elven » devient ainsi « er voez goh a Bloue »⁷².- parfois plus conséquentes qui vont jusqu'à la suppression d'un ou plusieurs couplets.

- Chants de Bretagne, Méhat, 1933, Hennebont : chants en français, souvent des traductions en français de chants qu'il a écrit en breton plus traduction en français de la chanson « Kousk Breiz-Izel » de Jacques le Maréchal.

- Livrig er hristen, Lafolye et de Lamarzelle, 1935, Guéned (Vannes) : un ouvrage pédagogique en vers.

Manuscrits conservés à la Bibliothèque diocésaine de Vannes :

⁷⁰ « En Basse-Bretagne nous resterons / Toute notre vie/ Jusque ce que Dieu vienne nous dire/d'aller aux Cieux » in *Chomet e Breih*.

⁷¹ « Il vaudrait mieux qu'ils meurent / à l'âge le plus tendre / plutôt que de suivre / la honteuse loi de Satan », Kan er skolieu, Guerzenneu Breih-Izel, 1931, p. 121-123

⁷² « La vieille femme d'Elven » devient ainsi « la vieille femme de Ploue », Guerzenneu Breih-Izel, 1931, p.66.

- « Poésies françaises ». On y trouve les chansons publiées dans l'ouvrage « Chants de Bretagne » plus trois chansons électorales en français.

C. JACQUES-MARIE LE MARECHAL (BLEI LANN-VAUS, AR MEVEL BIHAN)

Né à Moustoir-Ac le 18 janvier 1878, Jacques-Marie Le Maréchal est issu d'une famille d'artisans, son père est menuisier, sa mère couturière. Après des études au petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray puis au Grand Séminaire de Vannes, il est ordonné prêtre en 1902.

Professeur au petit séminaire de Sainte-Anne d'Auray entre 1902 et 1907, nommé vicaire à Sarzeau le 9 mars 1907, il revient à Sainte-Anne d'Auray en tant que chapelain de 1908 à 1911. L'année suivante, il est vicaire à la cathédrale de Vannes, poste qu'il occupera pendant douze ans avant de devenir aumônier à l'Institution Sainte-Anne dans le quartier de Trussac à Vannes pendant un an. Il est nommé recteur de Pluvigner le 7 novembre 1925 et est nommé chanoine honoraire le 17 août 1929. Il meurt à Pluvigner le 19 août 1945.

Il est décrit comme « *un grand distrait, comme les poètes ! Quand il s'avisait de s'arrêter, devant un groupe ou une personne, il était très intéressant en conversation, car son humeur était joviale, et ses confrères aimaient beaucoup sa compagnie* » même si ses paroissiens ne le trouvaient pas « *assez allant, assez causant* ». ⁷³ On peut effectivement se rendre compte de son humeur joviale et de son sens de l'humour en lisant les courriers qu'il échange avec son ami Loeiz Herrieu : « *Achiù é me hoant de skriù ha ne mes nitra neùé de ziskein dis. Groeit e mes me michér eit impléein hembkin timbreu er governamant.* ⁷⁴ » Ils sont et resteront très proches. Alors que Jacques Le Maréchal est

⁷³ F. J., Nécrologie. M. le chanoine Le Maréchal, curé doyen de Pluvigner, in Semaine religieuse, 20 octobre 1945, numéro 42, p. 339-342.

⁷⁴ « Je n'ai plus envie d'écrire et je n'ai rien de nouveau à t'apprendre. J'ai fait ma lettre uniquement pour utiliser les timbres du gouvernement. », LE MARECHAL J., courrier à Loeiz HERRIEU, 30 décembre 1905, CRBC Brest, HER21C789

encore au Grand Séminaire, il correspond déjà avec Loeiz Herrieu. Ils s'appellent mutuellement « kanderù », c'est à dire « cousin » et s'écrivent et se voient régulièrement.

1. LE MARECHAL, poète

Il a écrit dans plusieurs revues des articles, des nouvelles et de nombreux chants. C'est surtout pour ces derniers qu'il est connu, notamment pour « Kousk Breiz-Izel »⁷⁵ qu'il écrivit alors qu'il était encore au Grand Séminaire. Job Le Bayon lui donnera la réplique dans le chant « Saù »⁷⁶ publié notamment 1923 dans *Doéréieu*, le bulletin paroissial de Saint-Jean-Brévelay et sur feuille volante. C'est souvent en tant qu'auteur de cette chanson « Kousk » qu'il est reconnu, en témoigne l'article paru dans l'Action Bretonne le 15 janvier 1910 rendant compte du mariage de Loeiz Herrieu avec Loeiza Le Meliner : « *Le mariage a été célébré par M. l'abbé Mareschal, auteur du chant bien connu Kousk Breiz Izel*⁷⁷ ». Il semble qu'il ait fini par détester cette chanson si l'on en croit la chronique nécrologique écrite par un certain F.J. dans *La Semaine Religieuse* : « *Chose curieuse, au soir de sa vie, il ne supportait plus son premier enfant : Kousk. Pourquoi ? Probablement, parce que l'air n'était pas breton.*⁷⁸ »

Si « Kousk » fut son premier enfant, il en eut d'autres sur des thèmes variés. En tant que prêtre, il écrit des cantiques. Mais sa muse est aussi profane que religieuse et j'ai recensé vingt de ses chants dans ce corpus. La Bretagne et le breton restent ses thèmes préférés et il peut se faire très virulent pour les défendre comme en témoigne la chanson « A pe oen mé en arméieu » : « *Tauet, tud a vez-vro, tauet / Più e zou kriù aroal ér bed / Eit cherrein beg er vretoned?*⁷⁹ ». Comme ses collègues, il se bat contre le fléau que représente l'alcoolisme et utilise entre autres les chansons comme vecteur de ses messages comme dans « En astrailhad » : « *re em ès ivet, hag e mes eah : a gavet en diaul*

⁷⁵ « Dors, Basse-Bretagne »

⁷⁶ « Lève-toi »

⁷⁷ L'Action Bretonne, 15 janvier 1910, p. 2.

⁷⁸ F. J., Nécrologie. M. le chanoine Le Maréchal, curé doyen de Pluvigner, in *Semaine religieuse*, 27 octobre 1945, numéro 43, p. 349-352.

⁷⁹ « Taisez-vous, gens d'ailleurs, taisez-vous / Qui est assez fort dans le monde / pour faire taire les Bretons ? »

ar en hent, hineah »⁸⁰. Il écrit aussi des chansons d'amour comme « Kenevou soudard Breih-Izél » mais il écrit aussi des textes tout à fait anecdotiques comme « Strinkellour Keranna » qui évoque les pompiers de Sainte-Anne d'Auray.

En 1923, il écrit une œuvre mise en musique par L'abbé Le Dantec intitulée « Noce bretonne au pays de Vannes », qui sera chantée par la Chorale de Saint-Jean-Brévelay sur plusieurs scènes de Bretagne, notamment lors du congrès du Bleun-Brug en septembre 1924 à Quimper. Cette œuvre regroupe plusieurs chants qui paraîtront dans un ouvrage éponyme en 1924.

Par contre, il ne se refuse pas le plagiat dans certains cas. C'est ainsi que son « oenig peur » ressemble de manière très troublante à « Ma mestrez kollet » de Taldir Jaffrennou. Même air, même refrain, même premier couplet à quelques mots près. Seul l'objet du désespoir change puisque Taldir a perdu sa bien-aimée et Le Maréchal son agneau ! Mais est-ce que ce qu'on appelle aujourd'hui plagiat ne relevait pas de l'emprunt à l'époque, surtout entre amis ?

Certains de ces chants ont été publiés sous forme de feuilles volantes ou de petits carnets de chants et plusieurs d'entre eux ont connu beaucoup de succès. J'y reviendrai dans les chapitres suivants.

2. LE MARECHAL, musicien

Jacques Le Maréchal est non seulement poète, il est aussi musicien et compositeur. Il joue de l'harmonium comme beaucoup de ses collègues, puisque c'est l'instrument enseigné au séminaire mais c'est surtout un chanteur. Sa voix « *qu'il maniait avec nuances parmi les Soprani* »⁸¹ est décrite comme jolie et mélodieuse. Lors de son séjour à Vannes comme vicaire, il participe aux répétitions de la Chorale de la Cathédrale. Il n'hésite pas non plus à chanter pour ses amis en comité restreint.

⁸⁰ « J'ai trop bu et j'ai peur / de trouver le diable en chemin, ce soir. »

⁸¹ F. J., Nécrologie. M. le chanoine Le Maréchal, curé doyen de Pluvigner, in *Semaine religieuse*, 20 octobre 1945, numéro 42, p. 339-342.

Il est aussi un des compositeurs attirés de Job Le Bayon et c'est lui qui assiste Théodore Decker pour les parties musicales au théâtre de Sainte-Anne d'Auray où se jouent les pièces de l'abbé Le Bayon. Il compose certains des morceaux et fait répéter les chanteurs.

Pour ses propres textes, il utilise le plus souvent des airs traditionnels mais fait aussi appel à J.P. Le Dantec pour les mettre en musique. C'est le cas notamment du chant « Kroez er sudard » composé pour le monument aux morts de Saint-Jean-Brévelay.

D. JEAN-FRANÇOIS CADOUX (J. BRANGILI)

Lui aussi est né en 1878, le 29 novembre mais à Noyal-Pontivy. Son père est sacristain.

Ordonné le 10 octobre 1902, il est nommé vicaire à Landaul. En 1905, il est vicaire à Bubry puis recteur de Croixanvec le 1^{er} novembre 1919. Il y restera jusqu'à sa nomination comme recteur de Kervignac le 8 janvier 1927. Le 26 septembre 1936, il est nommé chapelain épiscopal et chanoine honoraire le 15 décembre 1945. Démissionnaire depuis le 28 juillet 1948, il décède à Sainte-Anne d'Auray le 4 août 1959.

Il participe comme les autres prêtres cités aux concours de l'Union Régionaliste Bretonne et y remporte un prix en 1912 dans la catégorie Langue Bretonne.

Il est l'auteur de pièces de théâtre (« Jezus de zeuzek vlé » en 1913, « Arthur Richemond ha Jann d'Ark », en 1924, « Sant Goneri » en 1933), de cantiques « Guerzen én inour de iliz neùé Kervignac », de poésie (« Breih vihan ») et de chansons dont les thèmes les plus fréquents sont la Bretagne et le breton. Il se laisse aller parfois au chagrin dans des chansons d'amour triste (« Dilézet »⁸² en 1908) ou d'amour filial (« Guerzen un énevad ar bé é dud »⁸³ en 1913). Il signe ses œuvres du nom de « Brangili », orthographe bretonne

⁸² « Abandonné »

⁸³ « Complainte d'un orphelin sur la tombe de ses parents »

de la forêt de Branguily sur la commune de Gueltas mais qui jouxte Noyal-Pontivy. Neuf chants lui sont attribués dans le présent corpus.

E. JEAN-BAPTISTE OLIERO (YAN GOLVANIG, GOLVAÑNIG⁸⁴)

Né le 1^{er} juillet 1856 au village de Kerloes en Locmariaquer (56) à l'époque mais aujourd'hui sur la commune de Saint-Philibert, Jean-Baptiste Oliero (Oliereu en breton), fils de cultivateurs, fait ses études au collège Saint-François-Xavier de Vannes, passe par le séminaire de Sainte-Anne d'Auray puis le Grand Séminaire à Vannes et entre dans les ordres le 21 février 1880.

Il est vicaire à Séné lorsque se crée la revue *Dihunamb !* et il y contribuera régulièrement dès le début en y publiant cantiques, chants et chansons. Il écrit aussi des articles pour les revues *Brediah er Fé*, *Trivet urh Sant Franséz*.

Il est ensuite nommé recteur de Plumelin en décembre 1905, puis de Quistinic en mai 1908 avant d'être aumônier à l'hôpital d'Auray de juillet 1920 à début 1929. Il reste quelques mois à Carnac comme aumônier de la clinique et est retiré du ministère le 27 juillet. Il s'éteint quelques mois plus tard, le 19 avril 1930 à Sainte-Anne d'Auray.

C'est un homme discret mais très ferme dans ses convictions au point de s'opposer aux autorités lors de l'inventaire de 1906. « *Au jour décisif, toute la population était debout, serrée autour de son pasteur. Aussi la troupe dut rebrousser chemin et l'inventaire ne put se faire* ». ⁸⁵ Pourtant si l'on en croit les Archives Départementales du Morbihan⁸⁶, l'inventaire a bien été réalisé le 10 mars 1906 et la presse locale ne relate aucun incident particulier dans cette commune.

⁸⁴ Moineau

⁸⁵ J.A.M., Nécrologie, M. Oliéro, ancien recteur de Quistinic, in *La Semaine Religieuse*, numéro 28, 12 juillet 1930, p. 457-460.

⁸⁶ http://www.morbihan.fr/userfile/media/ad56/flash/carte_interactive/index.html, consulté le 7 avril 2016

Il est l'auteur de deux évangiles *Aviel er sul* publié en 1908 Et *En Aviel* en 1913 et est l'auteur de cantiques qui sont publiés sur feuilles volantes⁸⁷.

Il écrit dans une très belle langue fort appréciée de ses contemporains, Loeiz Herrieu dira de lui « *hañni beta bremen, na Guillom, na Joubioux, na Kalloh n'en des skriùet brehoneg ken huek èl Golvannig* »⁸⁸. Certains apprécieront chez lui « *hauteur d'idées, noblesse de sentiment, pureté de style, (purisme excessif peut-être aux yeux de plusieurs confrères), science du rythme, bonheur de l'expression, autant de qualités qui font le vrai poète.*⁸⁹ » même si Job le Bayon, sous le pseudonyme d'Ab Inean, le décrira « *plus écrivain que poète* »⁹⁰.

Les cinq textes qui figurent dans le présent corpus ont été publiés dans *Dihunamb !* sous le pseudonyme de « Golvanig » (parfois orthographié Golvañnig), « Petit Moineau », ce qui va bien à sa nature discrète.

F. VINCENT COHELEACH (KELEN GLAS, KOHELEAH)

Vincent Cohéléach est de la génération d'Oliero. Né à Sarzeau (56), dans une famille de tisserands, le 5 février 1854, il est d'abord mousse sur un bateau de commerce avant de rentrer au petit séminaire de Vannes puis au séminaire de Vannes. Il est ordonné prêtre le 20 décembre 1879. Il est successivement vicaire de Bubry de 1880 à 1883, de Plouhinec de 1883 à 1886, de Bangor (commune de Belle-Ile) de 1886 à 1892, de Caudan de 1892 à 1905, année où il est nommé recteur de Branderion. En 1913, il est envoyé comme recteur à Guénin où il restera jusqu'à sa démission pour raisons de santé en 1924. Il se retire à Baud jusqu'à sa mort le 2 janvier 1928.

⁸⁷ Comme par exemple « *Kannen én inour de Santéz Hélèn Alré* », 1921, Lafolye.

⁸⁸ « *Personne jusqu'à maintenant, ni Guillaume, ni Joubioux, ni Calloc'h, n'a écrit de si bon breton que Golvanig* », HERRIEU Loeiz, *Dihunamb*, numéro 227, ami 1930, p. 69.

⁸⁹ J.A.M., *Nécrologie, M.Oliéro, ancien recteur de Quistinic*, in *La Semaine Religieuse*, numéro 28, 12 juillet 1930, p. 457-460.

⁹⁰ Ab Inéan *in* *Bleuniou Breiz-Izel*, *Annales de Bretagne*, Tome 19, numéro 1, 1903, http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/abpo_0003-391X_1903_num_19_1_1168

C'est un artiste : ébéniste et sculpteur, il est aussi écrivain. Il écrit des pièces de théâtre « Kolaz », « Jojob guerhet get é vredér » ou encore « en deu jiboésour ». Il est l'auteur de cantiques et de chansons profanes qu'il signe Kelen Glas⁹¹. Cinq d'entre elles sont publiées dans *Dihunamb* avant la guerre.

En 1921, lorsque Loeiz Herrieu envisage de reprendre la diffusion de *Dihunamb* et demande à Kelen Glas de lui adresser des écrits pour les prochains numéros, celui-ci répond « *Petra e gasein-mé doh a vat? N'en don ket mui duah de skriù. Er brezél en des torret me fluenn!... Neoah eit gobér plijadur d'oh, me mignon Loeiz, me aséou gobér un dra benak...* »⁹² Mais il n'envoie aucun nouveau chant après ce courrier.

II. COMMENT ONT-ILS APPRIS LA MUSIQUE ?

Ces prêtres ont ceci en commun d'avoir suivi les mêmes études soit : le Petit Séminaire de Saint-Anne-d'Auray puis le Grand Séminaire à Vannes. La musique fait partie intégrante du cursus scolaire étant présente dans les différentes fonctions du prêtre en paroisse, quel que soit son rôle.

A. PETIT SÉMINAIRE DE SAINT-ANNE-D'AURAY.

Le Petit Séminaire de Sainte-Anne-d'Auray ouvre en octobre 1815 avec soixante élèves. En 1900, c'est environ 400 élèves qu'il accueille. Tous ne se destinent pas à la prêtrise, loin s'en faut. Le Petit Séminaire est avant tout une école avant d'être un réservoir à religieux. Les enfants viennent de tous les milieux et sont aidés en cas de manque de moyens financiers. La formation se veut morale, religieuse et intellectuelle. A partir de

⁹¹ Houx vert

⁹² « Que t'enverrai-je donc ? Je ne suis plus capable d'écrire. La guerre a cassé ma plume !... Mais pour te faire plaisir, mon ami Loeiz, j'essaierai de faire quelque chose... » *in* *Dihunamb*, numéro 115, janvier 1921, p. 182.

1842, le séminaire a sa propre formation musicale instrumentale qui joue à l'occasion des grandes fêtes et donne une aubade lors de la visite de personnalités.

Certains des élèves du petit Séminaire deviendront des intellectuels reconnus comme Théodore Hersart de la Villemarqué, Joseph Loth ou François Cadic.

Suite aux lois relatives aux congrégations, les Jésuites quittent l'établissement en 1906.

Le Petit Séminaire influencera nombre des auteurs religieux de ce corpus grâce notamment à l'enseignement de l'abbé Jérôme Buléon (1854-1934), futur chanoine et directeur de la *Revue Morbihannaise*, collecteur de contes et de chansons et de l'abbé Pierre Le Goff (1860-1941), écrivain qui se préoccupera de collecter les genres courts en dialecte vannetais et qui y enseigne jusqu'en 1894. L'abbé Augustin Guillevic (1861-1937), auteur de différents manuels pour l'enseignement du dialecte vannetais, y sera surveillant en 1884 puis préfet de discipline de 1885 à 1890.

B. GRAND SÉMINAIRE DE VANNES

Il est un homme qui a marqué l'enseignement de la musique sacrée à Vannes en cette fin de XIXème siècle, au moment où tous ces jeunes gens que nous avons évoqués se préparent à devenir prêtres. Cet homme, c'est Théodore Decker. C'est un homme du nord, originaire des Ardennes Luxembourgeoises, de la Rochette, plus précisément où il est né en 1851. Après avoir enseigné l'anglais et l'allemand à Dinard, il arrive à Vannes en 1881 où il est professeur au collège Saint-François-Xavier.

Outre ses fonctions d'enseignant dans ce collège, il est professeur d'harmonium au Grand Séminaire. Le pape Pie X par le motu proprio *Tra le sollicitudini* du 22 novembre 1903 vient de rendre obligatoire l'enseignement musical dans les séminaires, ce mouvement sera ensuite confirmé et étendu par le pape Pie XI dans la constitution apostolique *Divini Cultus* du 20 décembre 1928. Théodore Decker arrive donc à point nommé pour assumer cette tâche. Il vient la remplir sur son temps libre pendant les vacances scolaires et le dimanche. « *Mais il est encore une œuvre plus belle, non plus sortie comme d'un seul jet de son puissant génie musical, mais née, douloureusement parfois, de*

son inépuisable patience et de son intarissable dévouement. Cette œuvre vivante et toute vibrante encore de son souffle paternel, ce sont tous les clercs qu'il a formés au grand art de la musique sacrée pendant près d'un demi-siècle⁹³ ».

C'est aussi un compositeur prolifique et il participe activement à la vie culturelle que créeront ensuite ces jeunes clercs une fois devenus prêtres, notamment Job Le Bayon et Jacques le Maréchal. André Moisan, dans le fascicule qu'il lui a consacré le décrit ainsi : *« Il est essentiellement un mélodiste habité par la passion du chant, une âme chantante. Son langage musical, ses harmonies sont des plus classiques, ceux de l'enseignement qu'il avait reçu et qui n'a pas évolué, harmonie claire, bien construite non encombrée mais en rien influencée par les novateurs de l'époque tels Fauré et Debussy. »⁹⁴* Je reviendrai sur cet aspect de son travail dans le chapitre consacré aux compositeurs.

Il est l'auteur d'un recueil d'accompagnement musical au livre « Kanneu Eskopti Guened », publié en 1923 qui se voulait une refonte des cantiques de l'évêché. *« M. Decker a voulu écrire un accompagnement populaire, et partant d'un style simple et d'une doigté facile, qui ne déroutent et n'effrayent aucun organiste.⁹⁵ »* Ce « livr kannenneu aveit en orglezeu » publié en 1927 démontre le souci de M. Decker de mettre la musique à la portée du plus grand nombre.

Il est aussi le directeur de l'Harmonie des ouvriers et des apprentis.

Il décède à Vannes le 9 octobre 1930.

C'est cet homme donc qui a formé tous ces prêtres. Il n'est pas breton et n'a donc pas été baigné dans la même esthétique musicale que ses élèves. Il leur enseigne les bases de la musique sacrée, fort influencée à l'époque par le grégorien.

Si l'on en croit M. Moisan, il n'était pas homme à être influencé par des innovations musicales et c'était un homme de conviction catholique. Il se refusait ainsi à jouer Jean-

⁹³ Le Mont-Calme, une fête de reconnaissance au grand séminaire, semaine religieuse, 27 novembre 1926, numéro 48, pp. 761-762

⁹⁴ MOISAN André, Théodore Decker, musicien vannetais (1851-1930), Extrait de Bulletin et mémoires du Morbihan, Société Polymathique du Morbihan, Tome CXXXIV, 2008.

⁹⁵ P.G., Livr kannenneu aveit en orglezeu, Semaine Religieuse, 05-03-1927, numéro 10, p. 160.

Sébastien Bach car celui-ci était protestant. On peut donc supposer que son enseignement reste très classique, donnant à ses élèves une solide connaissance de l'écriture musicale - compétence que l'on peut apprécier ensuite dans leurs publications - une pratique instrumentale, celle de l'harmonium en l'occurrence, et des bases d'harmonisation. On ne trouve pas trace dans son enseignement de la musique populaire ou du Barzaz Breiz toujours très en vogue.

III. ET QUI SONT LES AUTRES AUTEURS ?

Hommes de plume, puisqu'ils sont instituteurs, journalistes, précepteurs même si leur milieu social d'origine est un milieu agricole ou marin. Ils ont fait des études ou sont autodidactes mais ont tous un lien étroit avec l'écriture.

Le plus célèbre d'entre eux est Loeiz Herrieu, militant infatigable de la langue bretonne que l'on retrouve sur plusieurs fronts : il est paysan, druide, barde, journaliste... Jean-Marie-François Jacob, dit Efflam Koed-Skau, est un de ses compagnons de route avec lequel il a des relations qui ne cessent d'osciller entre amitié et conflit. Julian Dupuis, enfin est le représentant de la frange d'auteurs beaucoup plus discrets que représentent les auteurs socialistes ou radicaux. Ceux-ci, en général, se cachent derrière des pseudonymes qui restent la plupart du temps mystérieux. Seulement deux de ces pseudonymes sont aujourd'hui identifiés : Julian Dupuis alias En Neùé et Joseph Perron alias Jean Boteu-Ru. Mais qui se cache derrière Job er Hai ? Ninet er spéret ? Jos K.G ?

A. LOUIS HENRIO (LOEIZ HERRIEU⁹⁶, AR BARH LABOURER, GUNTHIERN, AR VOUALH-ARGANT, AR BOULOM UISANT ...)

⁹⁶ C'est sous ce nom qu'il sera mentionné dans le présent travail, ce nom était le nom usuel utilisé par lui et par ses correspondants et relations.

Fils de paysans et paysan lui-même, Loeiz Herrieu (c'est sous ce nom qu'il est connu et qui sera utilisé dans ce travail) est né le 26 janvier 1879 d'une famille de cultivateurs au village de Cosquer Penhoret en Caudan (56). Marié le 11 janvier 1910 à Loeiza Le Meliner, auteur de contes et nouvelles qu'elle signe du nom de Védig en Evel, ils auront six enfants. L'un d'entre eux, Meriadeg, sera prêtre et aussi l'auteur d'une méthode d'apprentissage du breton. Guénaël, quant à lui, écrira aussi des chants comme son père sous le pseudonyme d'Haël.

1. HERRIEU, chroniqueur

Il écrit dès 1898 des articles en français sous son nom et en breton sous le pseudonyme de Gunthiern dans la revue *La Croix du Morbihan*, une revue conservatrice. Ces articles portent soit sur des conseils pour les agriculteurs (conseils économiques « ne vendez pas votre blé », conseils pratiques « nettoyage des fûts »...) soit sur des comptes-rendus de moments culturels, de « soirée dramatique et musicale », de « concours littéraires »....

Il publie aussi des articles en breton dans *Ouest-Eclair*, *Terroir breton*, *ar Bobl*, *ar Vro* et dans l'Almanach de L'URB (Union Régionaliste Bretonne).

Il est mentionné comme un des collaborateurs de *Brittia*, revue créée en 1912 par Jean-Pierre Calloch et Yves Le Diberder qui la dirigera. Cette revue, dont les thèses sont assez proches d'un nationalisme à la Maurras, ne publiera que jusqu'en qu'en 1914. Aucun article, cependant, n'est signé de son nom ou de ses noms de plume habituels (Gunthiern, Er barh labourér).

Il est aussi le collaborateur du *Clocher Breton* fondé par Renan Saïb. Il se veut « éveilleur » du peuple breton et prend en charge la revue en français *Réveil Breton* en lui donnant une orientation régionaliste.

2. HERRIEU, directeur de presse

A la fin de l'année 1904, il décide de créer avec André Mellac la revue *Dihunamb* qui sortira son premier numéro en février 1905 et qui, excepté les années de guerre qui voient Loeiz Herrieu partir au front de 1914 à février 1919 – la revue s'interrompt entre décembre 1914 et janvier 1921 -, publiera un numéro mensuel jusqu'en 1945. A côté des numéros mensuels, *Dihunamb* est aussi une maison d'édition qui publie divers types

d'ouvrages allant de la « grammaire bretonne » de Guillevic et le Goff aux livres d'histoire comme « Istoer Breih pe Hanes er Vretoned » - ouvrage collectif de Leon er Ber, P. er Go, Abad Hebeu, Loeiz Herrieu, V. Robig, F. Vallee et Vedig En Evel -, des pièces de théâtre, des chants... Et ce sont aussi, des conférences, des réunions, des concours... *Dihunamb*, c'est beaucoup plus qu'une revue et je reviendrai plus en détail sur cette publication dont le rôle fut primordial pour la langue bretonne en pays vannetais dans un prochain chapitre.

Loeiz Herrieu est aussi, toujours avec André Mellac, le directeur du *Réveil Breton*, revue qu'ils prennent en main en janvier 1907 et qui prolonge l'hebdomadaire *La Croix du Morbihan*. *Le Réveil breton* s'éteint en 1907, remplacé par *l'Echo du Morbihan* auquel ni Herrieu, ni Mellac ne collaboreront. Ils vont créer à la place *le Pays Breton*, « journal régionaliste et d'informations bretonnes (*Pays celtiques et Bretons émigrés*) » et qu'André Mellac décrira comme suit dans l'avant-dernier numéro du 29 novembre 1914 : « organe, breton, catholique et régionaliste, indifférent aux partis français purement politiques, fermé aux odeurs de Paris, et destiné à créer chez nous un public d'élite conscient de sa nationalité bretonne et de l'influence qu'il devait exercer sur le Peuple breton pour la sauvegarde de notre race et de notre langue.⁹⁷ »

3. HERRIEU, barde

Le « barde breton », « er barh labourér », c'est sous le vocable de barde qu'il est pratiquement toujours présenté dans la presse. C'est aussi par ce mot qu'il signe ses œuvres et sous ce pseudonyme qu'il est nommé barde au Gorsedd d'Armorique en 1902.

Outre de nombreuses chroniques et articles, il est aussi dramaturge : « Ketan fesken » en 1902, « Kerhet de Baris » en 1906 sont ses œuvres théâtrales.

Il est l'auteur d'un journal de guerre intitulé « Kamdro an Ankeù »⁹⁸ qui sera publié dans *Dihunamb* par épisodes entre 1933 et 1942 puis publié en un recueil en 1974. Cet

⁹⁷ MELLAC André, *Le Pays Breton*, 29 novembre 1914, p.1.

⁹⁸ Le tournant de la Mort

ouvrage vient d'être traduit en français par Daniel Carré sous le titre « le tournant de la mort »⁹⁹.

C'est aussi un chanteur, un « barde », « un artiste délicat doublé d'un ardent apôtre » comme on peut l'apprendre en lisant *l'Ouest-Eclair* en 1903.¹⁰⁰ Il est de toutes les soirées musicales bretonnes, des assemblées, filajoù et autres rencontres et transmet ainsi ses chansons. « *Loeiz Herrieu possède un art subtile (sic) et très compliqué fait de toute sa personnalité : de son costume, de son geste, de sa voix et de sa langue –cette langue mère, qui même quand nous l'ignorons, éveille à l'entendre une émotion irraisonnée – on dirait un représentant, égaré parmi nous, de ces étranges religions disparues et qui aurait gardé les poses hiératiques, le geste sobre et le costume savant nécessaire au rite des incantations, sa voix très pure laisse tomber, sur nous, les mystérieuses paroles.* »¹⁰¹

Il adapte des chants en dialecte vannetais et se fait aussi traducteur à l'occasion quand il travaille avec Yves Le Diberder sur la traduction d'« Imram Mael Duin » - texte issu du corpus de la mythologie irlandaise et qui conte les tribulations de Mael Duin dans l'autre monde - publié dans *Brittia* en 1913.

Mais c'est pour les chansons qu'il écrit qu'il nous intéresse dans le cadre de ce travail où sont regroupés vingt-huit de ses textes. Nous l'avons vu, Loeiz Herrieu est un paysan, « *n'en don meit labourer* »¹⁰², dit-il d'ailleurs parlant de lui. Ses chansons portent sur sa vie quotidienne et celle de ses pairs (« *Soñnen er lér neùe* » en 1905, « *ar chistr nevez* » en 1906¹⁰³...), les beautés de ce monde rural, la solidarité des hommes de la terre, les rires aussi. Il est moqueur parfois mais sans animosité. C'est un homme d'amitié qui compose pour les mariages de ses amis (« *En eruen hag er rozen* » en 1906, « *Soñnet, soñnet* » en 1911), leur première messe ou qui leur dédie ses textes (« *Bleijamb* »...)

⁹⁹ HERRIEU (Loeiz), *Le tournant de la Mort*, T.I.R., 2014, 500 p.

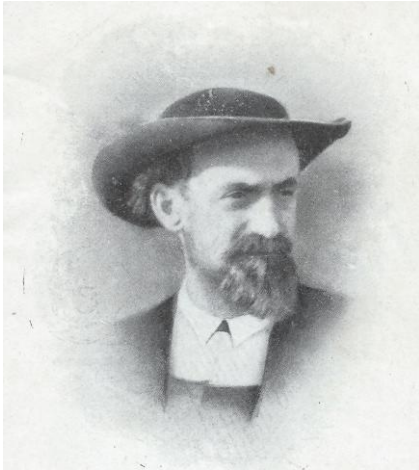
¹⁰⁰ Loeiz Korv-Gwenn, *Ouest-Eclair*, 5 septembre 1903.

¹⁰¹ B. K-R *in* *l'Arvor* du 03 juillet 1903, p.2.

¹⁰² Je ne suis que paysan, *in* « *Bout bèleg* », *Dihunamb*, juillet 1936, numéro 301, p. 105.

¹⁰³ « *Chanson de l'aire neuve* », « *le cidre nouveau* »

La Bretagne est au cœur de ses préoccupations. C'est un ardent patriote, amoureux de son pays : « *O Breih-Izel, Mam vro karet / M'hou kar ha m'hou karou perpet* »¹⁰⁴. Le mot « bro » étant féminin en breton, la relation au pays est filiale et le mot « matrie » conviendrait mieux que celui de « patrie ». Loeiz Herrieu est le fils aimant, voire possessif de sa mère Bretagne. « *Kentoh merùel / aveit biskoah hou tilezel* »¹⁰⁵.



Loeiz Herrieu - coll. pers.

C'est aussi un homme qui s'est donné pour tâche de redonner leur fierté aux bretons. Et il utilise tous les médias pour cela, journaux, conférences et chants. Il lutte pour que les Bretons aient une meilleure connaissance de l'histoire de leur pays, quitte à l'embellir s'il le faut. Il fait ressurgir du passé les héros ayant combattu pour la Bretagne en racontant leurs faits d'armes en chanson : le connétable de Richemont (« Arzur III, duk Breizh » en 1905) ou Nominoé (« Nevenoe » en 1911). Il est primordial pour lui de conserver la mémoire de ces

grands hommes : « *Ag en Duk mat Arzur Tri, dalhamb chon o Breihiz / karamb èlton Breih, hur Bro*¹⁰⁶ » ou encore « *N'ankoéhet ket, kanbroiz, n'ankoéhet ket m'hou ped / karanté bro Nevénoé, é labour / ker brudet / Avelton beet berpet guir Vreihiz pen-der-ben / Elton dihuennet hou pro doh ardeu en estren*¹⁰⁷ ».

Loeiz Herrieu est également un homme très croyant, un ardent catholique. Il a une foi inébranlable en Dieu et en l'Eglise et les prêtres sont pour lui des exemples. Le chant qu'il écrit en 1936 pour l'ordination de l'abbé Joseph Le Poulichet, « Bout bèleg »¹⁰⁸

¹⁰⁴ « O Basse-Bretagne, patrie aimée, je vous aime et vous aimerai toujours » in Breih-Izel, feuille volante, non datée, imprimerie Lafolye, Vannes.

¹⁰⁵ « Plutôt mourir que de vous abandonner un jour » in ibid.

¹⁰⁶ « Souvenons-nous du bon duc Arthur III / Aimons comme lui, la Bretagne, notre pays » in Arzur III, Duk Breiz, feuille volante, 1905, imprimerie Le Bayon, Lorient.

¹⁰⁷ « N'oubliez pas, concitoyens, n'oubliez pas, je vous en prie / l'amour du pays de Nominoé, son travail si reconnu / Comme lui soyez toujours de vrais Bretons, jusqu'au bout / Comme lui, défendez votre pays contre les grimaces de l'étranger » in Nevénoé, Dihunamb, novembre 1911, numéro 77, p. 340.

¹⁰⁸ Dihunamb, juillet 1936, numéro 301, pp. 104-105.

donne sa vision du métier de prêtre qui se doit d'être homme de devoir et homme de paix, un guide et un refuge.

Cet amour qu'il porte à la langue bretonne et cette foi catholique le mettent forcément du côté des opposants aux gouvernements anticléricalistes et anti-langues régionales du début du siècle. Il n'hésite pas à le chanter de manière parfois violente : « *Bili er Franzizion n'anduremb ket, Breihiz ne blégamb ket d'hur hoh pobl bastarded !* »¹⁰⁹. Pourtant c'est lui aussi qui exhorte ses concitoyens à aimer la France : « *Karamb èlton Breih, hur Bro, ha Bro-Frans*¹¹⁰ ». On trouve dans certains de ses textes ce double amour qui l'anime : celui de son pays et celui de sa foi : « *El hun Sent koh, ni hes éhué / En hun halon, diw garanté : Karanté Doué, karanté Bro ; De virwikin ni ou goarno !...* »¹¹¹

Mais c'est l'amour qui semble inspirer sa plume puisque plus d'un tiers de ses textes sont des chansons d'amour : amours de jeunesse, amours transies, amours déçues, amours partagées. Presque tout le panel des sentiments amoureux figure dans son œuvre, mises à part les amours charnelles. L'amour chez Loeiz Herrieu est courtois.

La difficulté avec Loeiz Herrieu, c'est qu'il signe des textes parfois basés sur des chants préexistants. C'est le cas pour un chant très répandu « Pardon Kelwenn » pour lequel il note en 1901 : « *Cette sône est une des plus anciennement connues en Basse-Bretagne. Le texte original étant sans valeur et à peu près incompréhensible, j'ai jugé à propos de le remplacer par une poésie moderne, ne conservant de l'ancien texte que les deux premiers vers.* »¹¹² Par contre, il n'est pas possible de savoir si le texte original parlait du même thème ou non, ce qui rend difficile de déterminer quelle est la part du travail d'Herrieu dans ce cas. S'agit-il d'une réécriture ou d'une complète nouveauté ?

¹⁰⁹ « Nous ne supporterons jamais l'autorité des Français, Bretons, ne plions pas devant un vieux peuple de bâtards » in « Damb arnehé », Dihunamb, février 1907, numéro 20, p.329.

¹¹⁰ Aimons comme lui la Bretagne, notre pays, et la France », in Arzur III, Duk Breiz, feuille volante, 1905, imprimerie Le Bayon, Lorient.

¹¹¹ « Comme nos vieux saints, nous avons aussi dans nos cœurs deux amours : l'amour de Dieu, l'amour du Pays ; nous les garderons pour toujours », HERRIEU Loeiz, Bleijamb, la Croix du Morbihan, 28 décembre 1902, p.2.

¹¹² Le Clocher Breton, septembre 1901.

4. HERRIEU, collecteur

Outre le fait d'être un auteur, il est aussi collecteur. « *M. Loëis Herrieu n'a pas seulement le mérite d'être un véritable poète. Rendant justice à la Muse populaire, il se fait un bonheur de publier dans le Clocher Breton, dont il est un des plus sympathiques collaborateurs, les chansons du peuple qui lui paraissent avoir quelque mérite.* »¹¹³

Ces publications éparses dans diverses revues seront regroupées dans l'ouvrage « *Guerzeneu ha soñnenneu Bro-Guened* » publié avec Maurice Duhamel en 1911.

5. HERRIEU, conférencier

On le demande pour des conférences : en 1902 pour une causerie à Vannes sur le dialecte Bas-vannetais¹¹⁴, en 1906 à Moréac pour une conférence « sur la Bretagne, sa langue, ses coutumes, son esprit, ses traditions, sa foi »¹¹⁵, pour une conférence en 1913 à Nantes pour « les bretons émigrés »... Ces conférences attirent grand nombre de personnes à en croire les comptes-rendus dans la presse : « *Goude, Loeiz Herrieu, penskriùagnour Dihunamb, hir amzér, get ur gred hag ur furnés hemb par, en dirak pedost tri hant a bautred iouank, en dèd divizet ar ur bro hag ar en brehonec en hur ziskein de iouankis Theix hag de bautred en Gorvello penaus n'hum adsevel muihoh-muih :Karamb Doué hag hun bro, hun fé hag hun lavar, Ha iouankiz Arvor ne devou ket hé far.* »¹¹⁶

Loeiz Herrieu a une idée très précise du rôle et de la forme que doivent avoir ces conférences, ce qu'il explique lors du congrès diocésain en 1908 : « *le paysan, dit-il, n'aime pas lire, mais il aime entendre causer, dans sa langue populaire, sans recherche et sans grandes phrases.* »¹¹⁷

¹¹³ L'Arvor, 23 février 1902, p. 2.

¹¹⁴ L'Arvor du 14 décembre 1902, p. 2.

¹¹⁵ L'Arvor du 26 janvier 1906, p. 3.

¹¹⁶ « Ensuite, Loeiz Herrieu, directeur de Dihunamb, a parlé, pendant longtemps, avec une foi et une sagesse inégalées, devant presque trois cent jeunes gens, de notre pays et du breton en apprenant à la jeunesse Theixoise et aux garçons du Gorvello comment se relever de plus en plus : *Aimons Dieu et notre pays, notre foi et notre parler, et la jeunesse d'Armorique n'aura pas sa pareille* ». L'Arvor, 23 novembre 1906, p. 3.

¹¹⁷ L'Arvor, 25 octobre 1908, p. 2.

6. HERRIEU, militant politique

Petit à petit, d'éveilleur, il devient conservateur. Francis Favereau analyse ainsi l'évolution des idées d'Herrieu : « *ar pal kentañ a vo enta gwarantiñ spered pobl ar vrezhonegerion doc'h pep « kousiadur », da lâret eo klask o derc'hel er bed kozh !* »¹¹⁸

Après avoir été secrétaire général de L'Union Régionaliste Bretonne en 1905, il devient membre de la Fédération Régionaliste de Bretagne ou Unvaniez Arvor créée en 1911 dont les objectifs sont la décentralisation et l'autonomie de la Bretagne.

Au niveau local, il est élu en 1908 à Lanester en tant que libéral démocrate. « *Au cours de la campagne, il développa sans restriction le programme des régionalistes bretons ; il protesta contre l'influence excessive d'un gouvernement, héritier des royautés centralisatrices, dans les affaires locales et régionales ; il réclama le droit pour chaque région de gérer librement les intérêts qui lui sont propres.* »¹¹⁹

Il rejoint le Parti National Breton (PNB) créé un an plus tard. Ses prises de position pendant la guerre le rendront suspect de collaboration avec les allemands. En août 1940, il écrit dans le Petit Lorientais : « *l'heure n'est plus aux vaines récriminations, ni aux haines stériles. Les Allemands sont là et force nous est de vivre avec eux* »¹²⁰. Et de publier ensuite une liste de mots démontrant la parenté linguistique entre l'allemand et le breton. Pendant l'Occupation, il devient un membre très actif du PNB, écrit des articles culturels dans l'Heure Bretonne, ce qui lui vaut une condamnation à vingt ans de dégradation Nationale. Il est relaxé en 1949 et meurt à Auray en 1953.

¹¹⁸ « le premier objectif sera de préserver le peuple des bretonnants de toute salissure, c'est à dire de les garder dans le vieux monde. », Francis Favereau, Lennegezh ar brezhoneg en XXvet kantved, An « Emzao » kentañ, 1900/1918, Skol Vreizh, 2001, p. 381.

¹¹⁹ Un Bas Breton in L'Arvor, 17 mai 1908, p. 3.

¹²⁰ Le Petit Lorientais, 11 août 1940, p. 2.

B. JEAN-MARIE-FRANÇOIS JACOB (EFFLAM KOED-SKAÛ, EHOARN RUIS , JEHAN DE KAER , BARZ DARIORIG , HOUARN-SKOED)

Né à Locmariaquer (56) le 30 mai 1882, il est le fils d'un capitaine au long cours de bateau qui le laisse orphelin à 12 ans. Il est élevé dans une famille bretonnante mais à la mort de son père, il est envoyé au collège Saint-Vincent à Dax où il restera cinq ans. Il continue ensuite ses études à Nantes avant de devenir instituteur dans une école privée.

Lorsqu'il épouse Anne Royant à Auray en 1905, il est employé de commerce et domicilié à Auray. Il occupe ensuite divers métiers (en 1906, il est agent d'assurance, puis il deviendra précepteur...) et vit chichement, l'argent manquant souvent à la maison. En 1903, il devient disciple du Gorsedd Barzed Breiz-Vihan (le collège des druides de petite Bretagne). En 1905, il fait l'objet d'une enquête du Gorsedd en vue d'accepter son intronisation comme druide¹²¹. Mais comme il a fait quelques semaines de prison pour une affaire commerciale, Loeiz Herrieu, qui considère que l'on ne peut être druide qu'en étant irréprochable, empêche son entrée dans l'assemblée des Druides. Ce n'est qu'en 1928 qu'il sera intronisé barde lors du Gorsedd de Locmariaquer.

Il s'occupe dans les années qui suivent de la revue *Dihunamb*, créée par Loeiz Herrieu et André Mellac, en en tenant le secrétariat à Lorient.

En 1913, alors qu'il vit en Touraine, il crée l'Association des Bretons de Touraine.

1. Jean-Marie-François JACOB, auteur

A partir de ce moment, il commence à composer des chansons et poèmes qui seront publiés dès 1904 dans *Ar Vro*, la revue dirigée par Taldir puis dans *Kroaz ar Vretoned, An Oaled, Revue de Bretagne* et principalement *Dihunamb*.

C'est un auteur très prolifique (vingt-sept textes sont recensés dans le présent corpus mais il y a fort à parier que d'autres existent ou ont existé). Il signe ses chansons du nom de plume Efflam Koed Skaù. Un de ses camarades, Guenel Herrieu, explique qu'il aurait

¹²¹ Courrier d'Erwan Berthou à Loeiz Herrieu du 14 mai 1905, CRBC, HER21C772

pris ce pseudonyme en inversant son nom de famille « Jacob », ce qui donne « bocage » et aurait ainsi choisi le nom d'un arbre qu'on y trouve : le sureau (« skav » en breton)¹²².

Mais il signe ses collectages d'un autre nom de plume : celui d'Ehoarn Ruis.

Après la première guerre mondiale, pendant laquelle il sera infirmier sur le front de Salonique en Grèce, il devient précepteur dans le sud de la France, notamment en Aveyron et en Provence. Il meurt le 22 octobre 1938 à Ax-Les-Thermes en Ariège.

Il aura ainsi passé l'essentiel de sa vie loin de la Bretagne et de la langue bretonne et cet éloignement a marqué son œuvre tant dans le contenu des textes que dans la langue qu'il utilise. En 1908, il écrit dans *Dihunamb* une complainte du déraciné « Pel doh Breih Izél¹²³ » dans lequel il explique « *Ne vern émen é treménan / Me zou divroet.*¹²⁴ ». Loeiz Herrieu dira de lui dans sa chronique nécrologique « *deusto d'e vrehoneg bout un tamm oah ag en divroereh, seùel e hrè guehadeu treu braù èl Me leur, Soñnen er Hlehiér, h. h.* ».¹²⁵ La relation de ces deux hommes mérite d'ailleurs d'être mentionnée. Elle est tantôt très amicale et fidèle, tantôt hargneuse. Leurs échanges de courriers en témoignent : « *groeit em es endro 'Chujeu'. Ma n'ous ket koutant er hueh men [...], kraù ha zibuner get ha vizied treid ha torch ha revr get an tamm papér*¹²⁶ ». En 1934, Jacob demande à Herrieu s'il peut le loger (ce qui ne se fera pas)¹²⁷, mais en 1937, il semble que leurs relations se soient dégradées pour un temps avant une réconciliation.

Outre les textes qu'il envoyait régulièrement à *Dihunamb*, il composait aussi les airs de ses chansons, étant lui-même musicien. Il avait en projet un recueil de ses chansons qu'il

¹²² « Jean-Marie François Jacob. Mod-se eo an hini 'oa e anv veritapl 'barzh ar maeri... Eñ 'doa kemeret e lesanv neuze: Eflam Koad-Skaù, ha.... Goulennet 'm boa getañ un deiz : « Met perak 'peus kemeret ar lesanv-se ? » Eñ 'lâre : « Chañchit penn da ma anv ! Chañchit penn da Jakob, eñ 'lâre. C'hwi 'gavay bocage , e galleg».... 'Barzh ar «bocage» 'vez kavet gwez 'barzh a bep sort. Kavet 'vez koad skav ivez», Guenel Herrieu interrogé par Daniel Carré en 1987, <http://www.kerlenn-sten-kidna.com/detail-collectage/eflam-koed-skau.html>

¹²³ Loin de Basse-Bretagne

¹²⁴ « Où que j'aïlle / je suis émigré. »

¹²⁵ « Bien que son breton soit encore un aspect de l'exil, il écrivait parfois de belles choses comme *Me leur, soñnen er Hlehiér*, etc... », *Dihunamb*, numéro 329, novembre 1938, p. 164.

¹²⁶ « J'ai refait 'Chujeu'. Si tu n'es pas content cette fois, gratte ton dévidoir avec tes orteils et essuie ton derrière avec ce papier », courrier d'Eflam Koed-Skaù à Loeiz Herrieu, non daté, CRBC, HER31C2240

¹²⁷ CRBC, HER31C2240.

aurait intitulé « Barzaz Bro-Gwened ». Ce projet ne verra pas le jour. Les archives de Taldir¹²⁸ comporteraient un document intitulé « Hunvreu én hoaskéden, obereù JMF Jacob, Eflam Koet-Skaù ».

2. Jean-Marie-François Jacob, chroniqueur.

Il collabore à différentes revues et si c'est essentiellement ses chansons et ses poèmes (il est parfois difficile de dire si le texte rentre dans l'une ou l'autre des catégories) qu'il publie dans la presse, il écrit aussi des articles en français ou en breton dans *La Revue de Bretagne, l'Arvor, Kroaz ar Vretoned, l'Union Agricole, An Oaled*. Ses chroniques sont le plus souvent de nature politique « Le clérical... rouge¹²⁹ » ou sociétale « la crise du chapeau breton au Pays de Vannes¹³⁰ » mais certaines portent sur des aspects plus linguistiques comme « Les noms d'auberge au pays d'Auray¹³¹ ».

Il est catholique, profondément clérical et royaliste. Ses écrits reflètent ces points de vue, sans nuances en général, assénant notamment de violentes attaques contre ce qu'il appelle les cléricaux rouges « à l'air doucereux et la vertu hybride¹³² »

Il est un ardent défenseur de ce qu'on appelle aujourd'hui les langues minoritaires, parle breton et occitan¹³³ et s'insurge contre les locuteurs de cette langue qui ne la défendent pas voire la méprisent. Il vit en Occitanie mais semble avoir peu de considération pour les gens du pays à en croire la violente diatribe qu'il écrit en 1928 dans *l'Union Agricole* : « assurément le niveau intellectuel du paysan lauragais est bien inférieur à celui du paysan breton », « Jamais un félibre ne sortira de la classe paysanne comme les bardes de Bretagne. » ou encore « Toute l'intellectualité occitane est dans le billet de cent sous. »¹³⁴

¹²⁸ Archives départementales du Finistère, 44J25

¹²⁹ *L'Arvor*, 20 décembre 1907, p.1.

¹³⁰ *La Revue de Bretagne*, octobre 1907, gallica.bnf.fr

¹³¹ *An Oaled*, 3^{ème} trimestre 1928, pp. 621-622.

¹³² Koed-Skaù Eflam, *Le Clérical Rouge*, *L'Arvor* du 20 décembre 1907, p. 1.

¹³³ « Et ce patois qu'il parle, cette jolie langue d'oc, que j'ai moi-même apprise à parler au cours de mon enfance et de mon adolescence », *Régionalisme méridional, Union Agricole et Maritime*, 3 août 1927.

¹³⁴ *Régionalisme méridional, Union Agricole et Maritime*, 3 août 1927

Outre ses chroniques ponctuelles dans les différentes revues citées, il fait partie, à partir de 1931 et jusqu'à sa mort, du comité de patronage de la revue régionaliste bilingue *An Oaled/Le Foyer Breton*, dirigée par François Jaffrennou.

C. JULIAN DUPUIS (LE NEÛÉ)

Julian Dupuis est, comme Le Maréchal et Cadoux, né en 1878, le 15 juin. Natif d'Inguiniel (56), il meurt le 25 juillet 1955 à Larmor-Plage (56). Fils de tisserand, il devient instituteur public d'abord dans le Finistère (à La Martyre en 1897-1898, Pouldergat de 1898 à 1900, Kernevel en 1900-1901, Quimperlé en 1901-1902) puis dans le Morbihan (Séglien en 1902-1903, Cléguerec de 1903 à 1908, Le Saint de 1908 à 1922). Il finira sa carrière comme directeur d'école dans le pays de Lorient d'où il est originaire (à Pont-Scorff de 1922 à 1925, Lanester de 1926 à 1932 et Lorient de 1932 à 1934).

Il est exempté de service militaire en 1899 et bien que reconnu « bon pour le service auxiliaire » en 1917, il ne combattra pas lors de la première guerre mondiale puisqu'il bénéficie d'un sursis reconduit jusqu'à la fin de la guerre.

Il épouse en 1902 Marie-Anne Ledan, institutrice native de Langonnet dont il aura trois enfants : Juliette née en 1903, Pierre en 1909 et Anne Suzanne en 1917.

Au Saint, où il reste 14 ans, il est aussi secrétaire de mairie. Il y est décrit ainsi par l'inspecteur primaire de Pontivy : « *il tient du mystique et du cabotin. Il est socialiste mais tout le monde le sait. Je le crois d'ailleurs très attaché à la doctrine et capable, à certaines heures, de la mettre en pratique. [...] Il attend avec une foi mêlée d'impatience la réalisation de la cité future chère à ses rêves* ». ¹³⁵

En 1927, il est nommé officier d'Académie et son dossier mentionne qu'il est un « *esprit original et cultivé* » et qu'il « *s'est signalé en outre à l'attention de tous et, plus particulièrement, à l'estime des lettrés par des études bretonnes de valeur se rapportant à*

¹³⁵ Archives Départementales du Morbihan – cote 889W2069

la linguistique, au folklore, à la vie rurale ».¹³⁶ En 1928, lors de l'inspection de sa classe, l'inspecteur parle de lui en termes élogieux : « *Maître en pleine possession de son métier. Très éducateur. Esprit cultivé, réfléchi au tour original et très personnel. Donne son enseignement avec flamme et obtient de très heureux résultats* »¹³⁷.

Il écrit en français sous divers pseudonymes : Jobic M., Er M., Er paour... dans les revues « rouges » comme *La Démocratie du Morbihan* (organe de la SFIO) puis dans *Le Rappel du Morbihan* sous le pseudonyme Le Nevé où il défend notamment l'apprentissage de la langue bretonne pour permettre aux idées socialistes de se diffuser dans le peuple. Il écrit en breton sous le pseudonyme de En Neùe (ou En Neve)¹³⁸ dans la revue *Brug* créée par Emile Masson et dirigée par François Le Levé, anarcho-syndicaliste du pays de Lorient. Cette revue publiera 19 numéros entre 1913 et juillet 1914.

Le pseudonyme Yann Pillot, utilisé dans *Brug* pourrait par ailleurs lui être aussi attribué, c'est en tous les cas, ce que suggère Fañch Broudig dans son ouvrage sur *Brug*¹³⁹.

Il prend part à l'association Ar Falz, y donnant des cours de breton à partir de 1936 et en deviendra président d'honneur.

Il est connu surtout pour deux chants qui ne représentent pas a priori la doctrine politique à laquelle il adhère : « *Soñnen er Scorv* » qui décrit le voyage de la rivière du Scorff de sa source à l'océan et qui sera publiée sur feuille volante non datée ; « *Er Gemene idan goask er Boched* » en 1944 où il retrace les atrocités commises par les Allemands pendant la guerre. En 1925, lors d'une inspection dans sa classe, il est mentionné qu'il fait travailler à ses élèves en chant « *les rives du Scorff, composé par M. Dupuis sur un vieil air breton* »¹⁴⁰.

Une autre de ses chansons est publiée dans *Brug* en février 1914 (sonnen Yvonek) mais un grand nombre de ses écrits ayant disparu sous les bombardements américains lors la

¹³⁶ Id.

¹³⁷ Id.

¹³⁸ Le Neuf ou Le Nouveau

¹³⁹ BROUDIC (Fanch), *Al liberterien hag ar brezoneg, Brug : 1913-1914, Brud Nevez, 1983, p.55.*

¹⁴⁰ Archives Départementales du Morbihan – cote 889W2069

libération de la poche de Lorient en 1945, on peut raisonnablement supposer qu'il en avait écrit d'autres.

D. JEAN BOTEU RU

Il n'est l'auteur que d'une chanson dans ce corpus mais a fait couler beaucoup d'encre dans les journaux des années 1898-1903 pour deviner qui se cachait derrière ce pseudonyme de Boteu-Ru ou Boderu (Chaussures rouges). En effet, les chroniques en breton de Jean Boteu-Ru dans la *République du Morbihan* sont régulièrement raillées par la presse catholique. Le 3 août 1900, dans le journal *Le Morbihannais*, un dénommé Georges Loire le soupçonne d'être le Docteur Mathurin Leissen, conseiller général du Morbihan et domicilié à Hennebont¹⁴¹. Celui-ci dément dans le même journal cinq jours plus tard.¹⁴²

La dernière chronique signée de lui dans la *République du Morbihan* date du 30 novembre 1902.

En 1903, Le journal *Le Nouvelliste du Morbihan* dévoile l'identité de Jean Boteu-Ru. Il s'agit en fait d'un certain Joseph Perron, qui entreprend de créer un nouveau journal, intitulé *Le Travailleur Breton*¹⁴³. Il semble cependant que ce journal n'ait eu qu'un numéro, celui du 14 novembre 1903. Curieusement, alors qu'il y avait eu foultitude d'articles pour essayer de deviner qui il était, son nom n'apparaît plus nulle part après l'entrefilet de 1903.

Une recherche plus approfondie reste à faire sur ce personnage.

¹⁴¹ *Le Morbihannais*, 03 août 1900 p. 2

¹⁴² *Le Morbihannais*, 08 août 1900, p. 1

¹⁴³ *Le Nouvelliste du Morbihan*, 8 octobre 1903, p. 1.

IV. OÙ ONT-ILS APPRIS LA MUSIQUE ?

Il est difficile de répondre à cette question en ce qui concerne les auteurs qui n'ont pas été scolarisés au petit séminaire. En ce qui concerne Loeiz Herrieu, il est probable que sa formation musicale se borne à la transmission orale en témoigne ce que dit Maurice Duhamel dans l'introduction du recueil « Chansons populaires du pays de Vannes » : « *Ne pouvant noter les chants d'une manière qui le satisfasse, Herrieu opte pour le seul parti qui s'offre à lui : il les apprend, se les chante à lui même, afin de ne point les oublier. Et quand je le rencontre, il a dans la mémoire quelques 200 chansons dont je note le plus grand nombre, à mesure qu'il me les chante de cette voix prenante et nostalgique que connaissent bien les habitués de nos fêtes bretonnes...* ». Herrieu faisait donc appel à des gens connaissant cette notation pour écrire les partitions de ses chants. Dans ce corpus, certains sont notés par Renan Saïb, d'autres par A. Boucher.

Même mystère en ce qui concerne Jean-Marie-François Jacob ou Julian Dupuis. Peut-être leur fréquentation d'un collège leur a-t-elle fourni les bases d'une éducation musicale ? Nous ne savons rien de leur famille, difficile donc de savoir s'ils venaient d'une famille de musiciens. Loeiz Herrieu dit néanmoins de Jacob : « *Muzikour e oè eué* »¹⁴⁴. Mais l'était-il par le biais familial, de cours de musique ou de façon autodidacte ?

V. QUELLES SONT LEURS MOTIVATIONS ?

« *J'affirme que la sociologie qui s'intéresse aux faits musicaux ne peut perdre de vue l'intérêt d'une mise en perspective historique du présent et ne peut négliger une interprétation prenant en compte que le fait musical est un fait social total ; il s'agit, en effet, de faire l'étude d'une totalité sociale. On ne peut donc oublier de faire référence au sens d'une époque, à ses tendances et au contexte social global* » explique Anne-Marie

¹⁴⁴ « Il était aussi musicien », Dihunamb, *op. cit.*

Green dans *Musique et sociologie*¹⁴⁵. C'est précisément ce qu'il faut rechercher ici pour comprendre les raisons qui ont poussé ces hommes à écrire ces textes et à les mettre en musique. Madame Green rajoute ensuite que « *ce que nous étudions avec la musique est un phénomène intimement lié à l'individuel qui échappe pour partie à l'idée d'obligation socialement instituée et qui se manifeste tant, entre autres, dans le moral, que dans le langage, le psychologique, le symbolique, l'imaginaire en tant que révélateur de la relation singulière que chacun entretient avec le musical* »¹⁴⁶. Or s'il y a effectivement quelque chose d'éminemment individuel dans la création musicale, cette création entretient avec son environnement des liens étroits : des thèmes de chansons qu'on retrouve dans un corpus traditionnel, des modes musicaux usuels de la société ou microsociété dont fait partie le compositeur, un environnement politique ou historique qui pousse le créateur vers des chemins pré-dessinés ou l'empêche de fréquenter certains autres. Un prêtre n'écrit pas des chansons paillardes, non parce qu'il n'en est pas capable mais parce que son rôle social l'en empêche. En cela, même intime, la création reste reliée au corps social soit en positif soit en négatif.

Nous sommes au début du XXe siècle en Bretagne et plus particulièrement dans le Bro-Gwened, le Pays Vannetais, un des anciens évêchés de Bretagne, suivant approximativement les limites du département du Morbihan. Plusieurs facteurs commencent à bousculer la société rurale traditionnelle.

Or ces auteurs sont des hommes de leur temps et leur œuvre apparaît « *non pas seulement comme l'expression d'une sensibilité et d'une maîtrise individuelle, mais aussi comme le résultat d'un rapport normé de l'artiste avec d'autres* »¹⁴⁷. Ces « autres » sont de trois natures : L'Eglise d'une part, ils en sont soit membres ou proches, soit au contraire en complète opposition ; le gouvernement et « ar bobl » (le peuple) d'autre part. Dans un article publié en 1904 sur les bardes bretons, on peut lire que la motivation qui animait les auteurs du siècle précédent était essentiellement littéraire : « *Emzao barzek an*

¹⁴⁵ GREEN Anne-Marie, *Musique et sociologie*, L'Harmattan, 2000, p. 29.

¹⁴⁶ GREEN A-M., *Musique et sociologie*, L'Harmattan, 2000, p.32.

¹⁴⁷ RUDENT Catherine, *L'analyse du cliché dans les chansons à succès in Musique et sociologie*, L'Harmattan, 2000, p. 106.

XIXved kantved a zo bet kentoc'h troet var du al lizeredur evit var du ar vroadelez, ha sethu aze ar penn kiriek d'ezan da veza bet eat e eïenen ken buan da hesk »¹⁴⁸. Celle des auteurs de ce début du XXème siècle est beaucoup plus politique.

1. La foi chrétienne dans la vie sociale.

Louer Dieu, les saints et aimer le pays sacré, voici la mission que résume l'abbé Augustin Guillevic dans l'avant-propos du livre d'Etienne le Strat, « *Guerzenneu Breih-izel : « Displèget e hues én-né rah er pèh e huélér ar er mézeu ; lakeit e hues pep tra de gomz : er gué, er lonned, en dud, er vro abèh aveit mélein en Eutru Doué, kannein gloér d'er Sent ha karein hur Bro santel* »¹⁴⁹».

Pour ces hommes, il incombe au prêtre de veiller que la foi soit présente dans chaque instant de la vie publique et privée : à la maison, au travail, à l'église... Or, l'Église et le gouvernement sont en conflit quasi-permanent puisque l'Etat a pour objectif de retirer à l'Eglise son pouvoir politique au quotidien. La loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat, du 9 décembre 1905, entraîne un séisme considérable dans les rangs ecclésiastiques. Les inventaires, l'année suivante, seront un autre de ces épisodes mobilisateurs des catholiques contre le gouvernement. Ce n'est pas la première fois que ces deux institutions sont en conflit puisque la Révolution Française avait amené son lot de réformes et de colères dans la région. Le Bro-Boio (pays de Locminé), qui concerne nombre des auteurs sus-mentionnés (Le Maréchal, Le Bayon et Cadoux par exemple), a fourni un contingent impressionnant de volontaires à Georges Cadoudal, lors de la première chouannerie. Nous avons donc affaire à une population profondément catholique par ses rites et ses habitudes sociales. Le « recteur » y est un personnage important, voire capital. Ses homélies, ses dictats sont autant d'ordres pour la population. Ne pas s'y tenir condamne le rebelle à la désapprobation sociale. Certains témoignages le confirment bien comme un ami de ma famille qui, jeune homme, refusa

¹⁴⁸ Le mouvement poétique du XIXème siècle était plutôt tourné vers la littérature que vers la nationalité et c'est pour cette raison principale que sa source s'est si rapidement tarie », T., Barzed Breiz-Izel an XIXved kantved, Ar Vro, kerdu/décembre 1904, rummen 10.

¹⁴⁹ « Vous avez expliqué tout ce qu'on voit à la campagne, vous avez fait parler toute chose : les arbres, les animaux, les gens, le pays entier pour louer Dieu, chanter la gloire des Saints et aimer notre saint Pays. » Augustin GUILLEVIC in LE STRAT Etienne, Guerzenneu Breih izel, Méhat, 1931.

de promettre de ne plus aller danser le dimanche après-midi, n'eut donc pas le droit à l'absolution de ses péchés et fut, outre le fait d'être empêché de faire ses Pâques, giflé par sa mère mortifiée qui le traitât d'« Huguenot ». Les recteurs règnent dans leurs églises. Est-ce à dire que cela ne leur est pas suffisant ? Prendre la plume pour écrire des chants, c'est garder le contrôle de leurs ouailles dans leur vie quotidienne et surtout festive. Car c'est dans cette sphère sociale que se trouvent les plus grands dangers pour le pêcheur aux yeux du prêtre : l'ivresse des sens provoquée par l'alcool, le jeu, la musique est à combattre même si de manière contradictoire ils réclament désormais à cor et à cri le retour du biniou et de la bombarde en hurlant contre la « boest an diaoul »¹⁵⁰, surnom de l'accordéon qui se voit aussi qualifiée d'« ampouizon » par Stevan Kerhored dans la chanson « Sonnet Bombard ». Celui-ci, dans le courrier à Loeiz Herrieu qui accompagne l'envoi de cette chanson, motive ainsi la raison de cette chanson « *A ur dro get el lihér-men me gas d'oh ur huerzen em es saùet énep d'en Akordéon, en inour d'er Bombard ha d'er Binieu* »¹⁵¹. Elle est clairement composée contre l'accordéon qui n'est pas pour les « Guir Vretoned », les « Vrais Bretons ».

Ils se battent aussi contre l'école publique, « skol an diaoul »¹⁵², - beaucoup de choses sont vécues comme diabolique à cette époque – parce qu'on n'y enseigne plus le catéchisme.

En écrivant ces chants, ils militent politiquement en tant que gardiens de la foi, défenseurs du Bien contre le Mal, de l'ordre contre le désordre. « *C'est notre métier de prêtre de faire de l'apostolat chrétien* » explique l'abbé Le Bayon.¹⁵³

2. La lutte contre l'exode rural

La région fait face à un problème démographique, la population y est importante et le travail manque. Nombre de gens se voient dans l'obligation d'émigrer. Beaucoup

¹⁵⁰ « La boîte du diable »

¹⁵¹ « En même temps que cette lettre, je vous adresse une chanson que j'ai composée contre l'accordéon, en l'honneur de la Bombarde et du Biniou », courrier signé Stevan, Dihunamb, novembre 1922, numéro 137, p. 161,

¹⁵² « école du diable »

¹⁵³ Ouest-Eclair, 28 septembre 1912, numéro 5023, p. 2.

s'installeront en Amérique (Etats-Unis, Canada et Argentine sont les destinations privilégiées de ces migrants), d'autres sans aller aussi loin viendront peupler les grandes villes comme Nantes ou Paris.

Or cet exode rural désole les militants de la cause bretonne quelle que soit leur orientation politique. Julian Dupuis écrit ainsi dans Brug : « *Bugalé Breiz nen dé chet mui plijadur erbet kin en ou bro. Lod e ia kuit, pel doh er gér, ha doh béred ou zud koh, de hounid ou sam kreù : d'er hêrieu bras, d'er porheu mor, d'er Beauce, d'er Hanada. Hag er ré e chom èr vro e zou peur ha maleurus* »¹⁵⁴. La même année, le recteur de Pluvigner publie dans son bulletin paroissial les lignes suivantes « *Fal aveit iehed er horv, er vuhé ér hérieu e zou faloh hoah eit iehed en inean. Er hérieu ne gavér nameit skuirieu fal, fal hantiz hag e chervij de gousi er spered ha d'ampouizonein er gousians.* »¹⁵⁵ » Loeiz Herrieu consacre un article de plus de trois pages à ce problème dans le numéro 34 de Dihunamb en avril 1908, exhortant les Bretons à rester au pays et décrivant les malheurs qui attendent les jeunes bretonnes naïves qui se rendraient dans les grandes villes.

Ces « kêrioù bras » (grandes villes) véhiculent cependant pour ces hommes des images différentes. Elles représentent pour l'église un mal absolu mais elles peuvent être aussi l'image de la misère dans la solitude ou de la poursuite d'une utopie.

Soit c'est l'image de Sodome que fustigent les prêtres, ville qui débauche les jeunes gens et pervertit les jeunes filles et ils se doivent donc de lutter pour la conservation des modes de vie traditionnels et contre l'exode rural qui fait rage à cette époque. Ils se battent à coups de chansons pour garder leurs paroissiens dans leurs paroisses, fustigent les jeunes qui veulent quitter la terre et moquent les jeunes filles qui s'habillent à la mode de la ville. « *Restez donc fidèles à votre Kapoten*¹⁵⁶, *la portant avec la dignité de*

¹⁵⁴ « Les enfants de Bretagne ne trouvent plus de plaisir dans leur pays. Certains s'en vont, loin de la maison, et du cimetière de leurs ancêtres, pour gagner leur croûte, dans les grandes villes, les ports, en Beauce, au Canada. Et ceux qui restent au pays sont pauvres et malheureux. » Julian En Neùé, Brug, Eost 1913.

¹⁵⁵ « Mauvaise pour la santé du corps, la vie dans les villes est encore plus mauvaise pour la santé de l'âme. Dans les villes on ne trouve que de mauvais exemples, de mauvaises fréquentations qui servent à salir l'esprit et à empoisonner la conscience. », le Messenger de Miséricorde, avril 1908, Pluvigner, ADM IB619.

¹⁵⁶ Nom de la coiffe portée par les femmes de Saint-Jean-Brévelay et des environs.

*vos mères, et que tout votre costume respire la modestie qui sied à des chrétiennes et ne réglez pas votre mise sur celle des évaporées*¹⁵⁷ ».

Soit ils se battent pour éviter à leurs paroissiens la désillusion de la grande ville vécue comme un rêve de vie meilleure. Ils dressent donc un tableau noir de la vie urbaine et ils valorisent, survalorisent même, la vie rurale, donnant à voir une société bucolique, gentille et solidaire. « *Perak, Breihiz, monet é kër, Laret dein mé ? Ha hui e gred é ber amzér kavet dañé ? Argand é kër ne gaveet kentoh, allas ! É leh dañé hag eurusted diañnez bras.* » écrit Etienne Le Strat dans le chant « Chomet é Breih ».¹⁵⁸ Ce thème de l'exode est un des combats de cet auteur et il utilise aussi bien les chants que les fables pour faire passer son message. Ainsi la morale de sa fable « an diù Glom » : « *Mar det, Bretoned, d'er hérieu / Bean é kaveet miezerieu / El er glommig ag en histoér / Hag un dé devat hou predér / Allas ! endro hui zeu eué / Mes maheignet korv ha iné / Kollet hou pou nerh ha iéhed / Lollet hou pou er fé / Laret d'eïn, pé sort Bretonned / E veet hui nezé ?* »¹⁵⁹

Les socialo-libertaires de Brug utilisent les mêmes arguments mais en appuyant sur l'aspect financier et matériel : « *Ar baotred embochet a zo paeet 6 pe 8 gwenneq an heur evit labourou danjirus ha bepred skuizus. Evit o bevanz hag o gwele asamblez e lezont 20 pe 30 lur bep miz. Peseurt bevanz ha peseurt lojeiz !* »¹⁶⁰. A ceci s'ajoutent des discours de lutte en direction des paysans : « *Ma karehé dehé em gleùet étre-zé ha kaùet konfians en eil én égilé, ou buhé e changehé dohtu.* »¹⁶¹

Ce thème est particulièrement prégnant avant la première guerre mondiale.

¹⁵⁷ Doéréieu, 30 mars 1924, numéro 116

¹⁵⁸ « Pourquoi, Bretons, aller à la ville / Dîtes-moi ? / Et croyez-vous trouver rapidement des biens ? / Vous ne trouverez pas d'argent en ville / Plutôt, hélas ! / Au lieu des biens et du bonheur / grande misère. » in Restez en Bretagne, Dihunamb, numéro 37, juillet 1908, p. 101.

¹⁵⁹ « Si vous allez, Bretons, dans les villes / Rapidement vous y trouverez la misère / Comme la colombe de l'histoire / Et un jour vers vos frères / Hélas ! Vous reviendrez / Mais estropié de corps et d'esprit / vous aurez perdu votre force et votre santé / vous aurez perdu votre foi / Dites-moi, quelle sorte de Bretons serez-vous ? », LE STRAT Etienne, an div Glom, Guerzenneu Breih-Izel, Méhat, 1933.

¹⁶⁰ « Les garçons embauchés sont payés 6 ou 8 sous l'heure pour des travaux dangereux et toujours fatigants. Pour l'ensemble de leur subsistance et de leur couchage, ils laissent 20 ou 30 francs par mois. Quelle subsistance et quel logement ! », BRUGER in Brug, Juillet 1914, p.7

¹⁶¹ « S'ils voulaient s'entendre entre eux et avoir confiance l'un dans l'autre, leur vie changerait tout de suite », Julian En Neùe, Brug, Eost 1913.

Motiver le Breton à conserver son mode de vie, dût-il en crever de misère (« Heureux les pauvres ») est donc une des motivations des conservateurs tandis que les progressistes essayent tant bien que mal de faire coïncider les exigences d'une République jacobine avec des aspirations régionalistes. La chose n'est pas toujours aisée, on s'en doute.

3. La revalorisation de l'image de la Bretagne

Il s'agit aussi pour ces auteurs de rénover le pays, redonner aux Bretons l'envie de redresser la tête, de se montrer fiers de leur pays. Loeiz Herriou et André Mellac le précisent clairement dans un édito de *Dihunamb* de 1906 : « *En deu vil Breihad e reseu sél guéh hun dastumaden e zou bremen èl ur famill vras, ur famill a huis Vreihiz, er famill e zeli adseùel ha reneùéein hur Bro karet.* »¹⁶²

« *Un certain éveil de l'âme celtique s'est produit au Séminaire [de Sainte-Anne d'Auray] aux douces paroles de Bleï Lannvaus, l'Abbé Maréchal, professeur à Sainte-Anne et auteur de Kousk. Il faut dire que depuis longtemps, l'abbé Jérôme BULÉON, helléniste et celtisant distingué, n'a laissé partir aucune génération des « Secondes », sans planter dans l'âme de ses humanistes, le souci d'une culture bretonne...* »¹⁶³

Ils considèrent qu'ils se doivent de donner aux Bretons une meilleure connaissance de leur histoire, de l'histoire de leur langue et ne cessent d'écrire des articles, d'organiser des conférences pour diffuser ces connaissances qu'ils jugent indispensables. *Dihunamb* publie ainsi régulièrement une rubrique « Tud brudet hur bro-ni¹⁶⁴ » pour raconter aux lecteurs les faits d'armes de tel ou tel roi ou personnage glorieux, tel Nominoé ou Alain le Grand.

Cette préoccupation rejoint celle d'Emile Masson qui ne cesse de répéter au paysan breton : « Cultive Toi ! »

¹⁶² « Les deux mille bretons qui reçoivent à chaque fois notre collection sont maintenant une grande famille, une famille de vrais Bretons, une famille qui doit reconstruire et rénover notre Pays aimé » *Dihunamb*, numéro 7, janvier 1906, p. 118.

¹⁶³ Union Agricole et Maritime, 27 février 1926

¹⁶⁴ « Les gens célèbres de notre pays »

Ce phénomène se retrouve dans les autres pays celtiques comme l'explique J. Derrick Mc Clure dans son ouvrage « Language, poetry and nationhood ». Il y explique ainsi la motivation d'écrire en langue scot du poète Ramsay comme, bien entendu, un amour de langue mais aussi « *as an expression of Scottish identity* »¹⁶⁵. On retrouve chez les auteurs bretons cette association de la langue à l'identité nationale.

4. La conservation de la langue bretonne

C'est aussi une période, surtout après la Grande Guerre, qui voit la langue française gagner petit à petit du terrain dans la vie quotidienne. Or qui dit français dit républicain dans l'idée des hommes d'église. Il importe donc pour les recteurs de conserver la langue bretonne comme vecteur de communication entre les populations, de manière à garder une emprise plus importante sur les idées. Ce positionnement se retrouve sur toute la Basse-Bretagne comme en témoigne Pierre-Jakez Helias dans *Le Cheval d'Orgueil* « *L'école, qui est à la République, parle français tandis que l'Eglise qui est blanche parle breton* »¹⁶⁶. Par contre, si des progressistes comme Emile Masson ou Julian Dupuis se battent aussi pour la langue bretonne, il est évident que leurs motivations sont toutes autres. « *Prolétaire breton, ta langue est une langue prolétaire ; une langue de gueux. Elle porte tous les stigmates de tes servitudes, – mais aussi ton héroïque et joyeuse volonté de vaincre quand même pour l'amour de la vie. Venge-la donc enfin ! Délivre, déchaîne les colères, les amours, les tumultes de tant de consciences de tant de pauvres gens qui depuis tant de siècles, sourdement, infiniment gémissent en ta langue dans ton cœur ! Cultive-la ! Cultive-toi ; instruits-toi dans cette Parole qu'ils t'ont laissée, et qui est ta véritable Expression humaine, ton évangile, ta mission !* » écrit Emile Masson sous le pseudonyme d'Y. Brenn dans Brug en 1913¹⁶⁷.

Quoi qu'il en soit, conservateurs ou progressistes, leurs motivations se rejoignent donc parfois. Ce sont tous des militants de la langue bretonne et ils se donnent à fond pour

¹⁶⁵ « comme une expression de l'identité écossaise », Mc Clure J.D., Language, poetry an nationhood, Tuckwell press, 2000, p.7.

¹⁶⁶ HELIAS Pierre-Jakez, Le cheval d'orgueil, mémoires d'un Breton du pays bigouden, collection Terre Humaine, Plon, 1975, p. 192.

¹⁶⁷ Y. Brenn, Brug, miz du 1913

elle : création de *Dihunamb* pour Loeiz Herrieu et part active de Jean-Marie-François Jacob, de Jacques Le Maréchal et de bien d'autres dans ce média ; participation à *ar Falz* pour Julian Dupuis (mouvement créé en 1933 par Yann Sohier pour l'enseignement du breton à l'école laïque). « *Pour moi, dans la question de la renaissance bretonne, le salut et la glorification de la langue bretonne doivent passer d'abord* » explique l'abbé Le Bayon lors d'une entrevue avec un journaliste de l'Ouest-Eclair.¹⁶⁸ Bien que leurs idées politiques soient très différentes – Loeiz Herrieu est un militant catholique, Julian Dupuis est libertaire – ils ne se combattent pas. La preuve en est la publicité que fait *Dihunamb* aux cours de breton de Dupuis : « *Aveit er péh e sel brehoneg Guéned, en E. Dupuis e hra, èl bep plé, skol én Oriant. Saùet en des ur skol aral é Pondi, ha komz e hrér ag un aral é Guéned.* »¹⁶⁹ et celle que *Brug* fait à *Dihunamb* en insérant certains articles de Loeiz Herrieu dans la revue.¹⁷⁰

5. Les concours

Les concours sont un des moyens les plus souvent utilisés, aujourd'hui encore, pour valoriser, lancer ou relancer tel ou tel domaine de la culture bretonne : concours de sonneurs, Kan ar Bobl, concours de nouvelles, de haikus... Dès la fin du XIX^{ème} siècle, L'Association Bretonne en organise pour les enfants. *Dihunamb* ensuite met sur pied un concours annuel pour les enfants qui auront appris à écrire et lire en breton. En 1913 se crée Brediah er Brehoneg (La Confrérie du Breton) afin que soient organisées des écoles du dimanche pour enseigner le breton aux enfants. Cette Brediah er Brehoneg organise aussi des concours annuels pour les élèves. Loeiz Herrieu, encore lui, en est le président.

Pour les adultes par contre, ce sont d'autres organisations et associations qui ont mis en place des concours pour motiver les auteurs d'essais, de nouvelles, de poésies et de chants et un certain nombre des chants chantés aujourd'hui encore régulièrement ont été motivés par la participation à ces concours. Il est intéressant de noter que ces

¹⁶⁸ Ouest-Eclair, numéro 5023, 28 septembre 1912

¹⁶⁹ *Dihunamb*, novembre 1937, numéro 317, p. 363.

¹⁷⁰ Par exemple l'article de *Dihunamb* de février 1907, p. 330 dans le numéro Gwengolo 2013 de Brug.

concours imposent parfois des thèmes, qui sont autant de marqueurs des préoccupations de l'époque.

a. Les concours de l'Union Régionaliste Bretonne (Kevredigez Broadel Breiz)

L'Union Régionaliste Bretonne (URB) est fondée en 1898 par Anatole Le Braz et Régis De L'Estourbeillon de la Garnache, député du Morbihan de 1898 à 1919. C'est le premier parti régionaliste et sa tendance est conservatrice. Dans l'Article 3 de ses statuts (1902) figure les objectifs de ce parti : « *L'Union Régionaliste Bretonne se propose de développer, par le réveil du sentiment breton, toutes les formes de l'activité bretonne.* ». Loeiz Herrieu, membre de ce parti, explique ainsi qui sont les membres de l'URB, dont il fait partie : « *ni zou rah tud ag en amzér de zonet ; rak ma hun es keméret en hent get pehani é teliér monet eit araukat erhat ha guellat stad en ol* »¹⁷¹. Son fonctionnement se rapproche des sociétés savantes et est organisé en sections : une section langue et littérature bretonnes qu'on confie à François Vallée, une section économique et scientifique, une section d'histoire et de littérature et une section des Beaux-Arts.

Parmi les différentes actions de ce parti pour atteindre ses objectifs figure l'organisation de concours qui tendent à lancer ou relancer la production littéraire écrite en langue bretonne : concours de poésies, de pièces de théâtre, de lettres, de cartes postales et de chansons. Ces concours se déroulent dans le cadre des congrès annuels de l'Union. Tous les auteurs que nous avons mentionnés ont été une ou plusieurs fois lauréats d'un ou de plusieurs de ces concours : Job Le Bayon (Job Er Gléan) gagne le concours de sônes en 1901, Jacques le Maréchal le 3^{ème} prix de ce concours en 1905, Etienne Le Strat une médaille d'argent en 1906 au concours de gwerzioù, Loeiz Herrieu reçoit la même année une médaille d'argent pour son ouvrage en collaboration avec Maurice Duhamel : « Chansons populaires du Pays de Vannes » et Jean-François Marie Jacob (Eflam Koed-Skaù) le premier prix du concours de sônes.

¹⁷¹ « Nous sommes tous des gens du futur ; parce que nous avons pris le chemin par lequel on doit aller pour bien avancer et améliorer l'état de tous », HERRIEU Loeiz, Dihunamb, numéro 5, octobre 1905, p. 79.

Dès 1903 et ce jusqu'en 1914, l'URB propose aux concurrents le prix Théodore Botrel (la récompense de ce prix est directement financée par M. Botrel). Cette catégorie impose aux concurrents la rédaction d'une chanson antialcoolique en breton et en français.

b. La Fédération Régionaliste de Bretagne (Unvaniez Arvor)

Issue d'une scission intervenue lors du Congrès de L'Union Régionaliste Bretonne à Saint-Renan en 1911, La Fédération Régionaliste de Bretagne voit le jour en octobre 1911 au Congrès de Rennes. Ses membres reprochent au marquis De L'Estourbeillon, directeur de l'URB son autoritarisme et la mainmise de l'aristocratie sur l'association. Ils décident donc de quitter l'Union pour se regrouper dans cette nouvelle association qui se veut apolitique. Le président en sera Jos Parker, illustrateur et écrivain, le trésorier André Mellac (Il occupait ce poste à l'URB). Loeiz Herriou en est membre.

Comme l'URB, cette Fédération fonctionne en sections : Économie politique et sociale, Agriculture et élevage, Beaux-Arts, Littérature et Histoire, Langue et littérature bretonnes. On remarquera au passage que s'il est fait une place au monde agricole, il n'en est pas de même du monde maritime.

Comme l'URB, la Fédération Régionaliste va organiser des concours avec différentes catégories comme celle des instituteurs qui font étudier le breton à leurs élèves, celle des pièces de théâtre comiques, des tragédies inspirées par l'histoire de Bretagne et en ce qui nous intéresse ici celle de la meilleure chanson. Ici par contre, le thème peut être restrictif. En 1914, les chants composés doivent pouvoir être chantés sur les airs de Bourgault-Ducoudray (30 mélodies populaires) ou de Duhamel (Kanaouennou Breiz-Izel). En 1921, on donne 15 livres en argent pour la meilleure chanson contre les buveurs d'alcool fort ; en 1923, 40 livres à celui qui compose la plus belle chanson en breton sur « le sifflement du biniou se moquant de l'accordéon »... Ces thèmes sont intéressants en ce qu'ils montrent les préoccupations des organisateurs du concours.

A ces concours s'ajoutent enfin les exhortations de Loeiz Herrieu à fournir de la matière à la revue *Dihunamb* ! : « *Soñenneu eùé em behé dobér anehé. Mat e vehé, ma hellehemb rein liésoh sorbienneu ha soñenneu eit er vorerion, en dud ag en arvor ; rak kreskat e hra hul lénerion doh en tu-sé* »¹⁷² demande-t-il ainsi à ses collaborateurs en mai 1908. On le voit, les raisons de composer des chants ne manquent pas à ces militants de la langue bretonne.

¹⁷²« J'aurais aussi besoin de chansons. Il serait bon que nous puissions donner plus souvent des contes et chansons pour les marins, les gens de mer ; parce que nos lecteurs augmentent de ce côté-là », HERRIEU (Loeiz), *Dihunamb*, mai 1908, numéro 35, p. 65.

BIBLIOGRAPHIE

BROUDIC F., « “Brug” : une revue libertaire de langue bretonne au début du 20e siècle », www.languebretonne.com

BROUDIG F., *Al liberterien hag ar brezoneg: « Brug », 1913-1914: eur studi hag eun dibab a bennadoù*, Brest, Brud nevez, 1983.

BULEON J. et E. LE GARNEC, *Sainte-Anne d'Auray : Le petit séminaire : tome III*, Lafolye (Vannes). 1921.

FAVEREAU F., *Lennegezh ar brezhoneg en XXvet kantved*, Morlaix, Skol Vreizh, 2001, vol. 1/3.

FAVEREAU F., *Lennegezh ar brezhoneg en XXvet kantved*. Montroulez, Skol Vreizh, 2003, vol. 2/3.

GREEN A.-M. (dir.), *Musique et sociologie: enjeux méthodologiques et approches empiriques*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2000.

HERRIEU M., « En Eutru Oliereu pé Golvañig », *Bro-Guéned*, décembre 1954, n° 36, p. 8-13.

HUCHET P., *La grande histoire de Sainte-Anne d'Auray*, Paris, Téqui, 2005.

LE CLERC L., *Le breton dans l'enseignement secondaire. Un exemple - Persée*, http://www.persee.fr/doc/abpo_0003-391x_1909_num_25_3_1334, consulté le 7 avril 2016.

LE STUM P., *Le néo-druidisme en Bretagne: origine, naissance et développement, 1890-1914*, Rennes, Ouest-France, 1998.

« Loeiz Herrieu », site internet, www.loeizherrieu.fr

LOHIER A.L., « Le Théâtre breton de l'abbé Le Bayon », *Annales de Bretagne*, 1959, vol. 66, n° 4, p. 401-433.

McCLURE J.D., *Language, poetry, and nationhood: Scots as a poetic language from 1878 to the present*, East Linton, East Lothian, Scotland, Tuckwell Press, 2000.

MOISAN A., « Théodore Decker, musicien vannetais (1851-1930) », *Bulletin et mémoires du Morbihan? Société Polymathique du Morbihan*, 2008, CXXXIV.

LES CHANSONS

LES CHANSONS

(Thèmes, structures, airs)

Le présent chapitre a pour objectif d'étudier les chansons sous trois de leurs composantes : les thèmes évoqués dans ces textes, la structure de ces chants écrits et les airs sur lesquels ils ont été composés.

Ces textes continuent-ils la lignée des chants traditionnels contant histoires de bergères et de princes, de héros tragiques, de meurtres sanglants, d'amours déçues et de trahison ou s'aventurent-ils sur des chemins qui n'avaient pas encore été abordés par la chanson bretonne ? En somme, sont-ils passésistes, conservateurs ou innovants ? Perpétuent-ils des habitudes, véhiculent-ils des clichés ou ouvrent-ils des voies nouvelles ?

« De façon figurée et péjorative, le mot « cliché » désigne une idée trop souvent répétée, c'est-à-dire, un lieu commun et une banalité. Il y a cliché quand la répétition commence à être vue comme un défaut, une défaillance. Le mot exprime donc deux idées à la fois : la grande récurrence et la carence que cela constitue. »¹⁷³. J'étudierai donc les thèmes proposés par ces auteurs, ce qui permettra de voir si leurs créations sont intemporelles ou au contraire intimement liées à leur époque.

Après les thèmes, j'étudierai les textes dans leur versification, le nombre de couplets, de vers, de pieds, la présence ou non d'un refrain ou d'une ritournelle... Je verrai dans l'étude de ces textes s'ils bousculent les conventions ou s'ils les confortent. L'innovation n'est pas toujours payante et il est parfois plus profitable d'utiliser un système reconnu par tous pour véhiculer une émotion. Car *« c'est précisément parce que l'artiste et le*

¹⁷³ RUDENT Catherine, *L'analyse du cliché dans les chansons à succès in Musique et Sociologie*, L'Harmattan, 2000, p. 95.

public ont une connaissance et une expérience communes des conventions mises en jeu que l'œuvre d'art suscite l'émotion. »¹⁷⁴

Je terminerai cette partie par la création musicale. Quels airs sont utilisés comme supports à la création littéraire : airs nouveaux ou des airs préexistants ? Les auteurs des textes sont-ils compositeurs ou font-ils appel à d'autres personnes ? J'essaierai de répondre à toutes ces questions.

I. LES THÈMES DES CHANTS

AVANT-PROPOS : MÉTHODOLOGIE

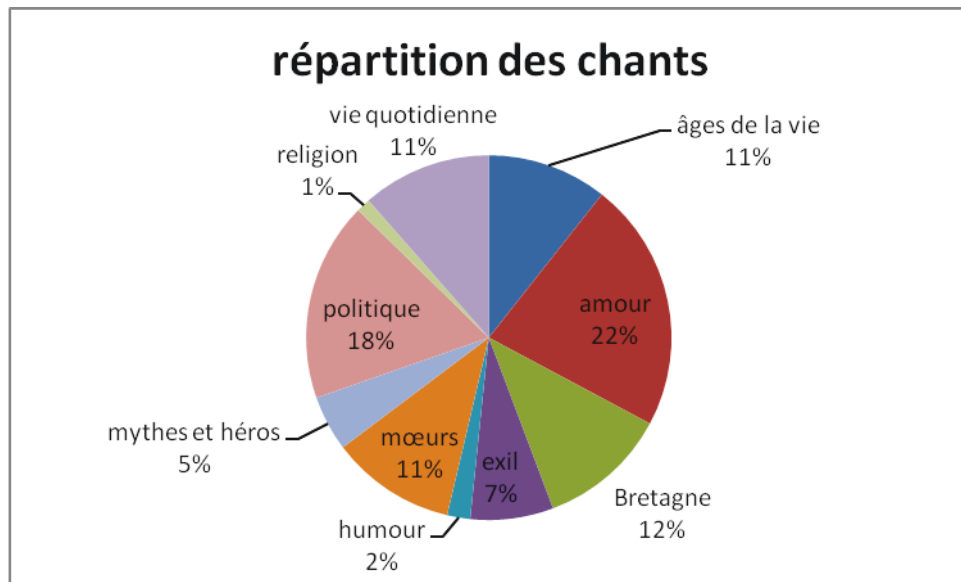
Afin d'étudier les thèmes des chants, j'ai utilisé un tableur dans lequel j'ai référencé toutes les pièces du corpus, en associant jusqu'à trois thèmes pour chacune d'entre elles. Le premier thème est un thème général. Voici la liste des thèmes retenus par ordre alphabétique :

- Ages de la vie
- Amour
- Bretagne
- Exil
- Humour
- Mœurs
- Mythes et héros
- Politique
- Religion
- Vie quotidienne

¹⁷⁴ BECKER Howard S., *Les Mondes de l'art*, traduit par Jeanne Bounniort, Paris, Flammarion, 1988, p. 54.

Les sous-thèmes numéros 2 et 3 permettent de préciser ce premier thème. Prenons, par exemple, le chant « Reit hou merh dein » est référencé sous les thèmes suivants : amour – amour contrarié – désamour tandis que « Kenevou soudard Breih-Izel » est référencé comme ceci : amour – amour contrarié – séparation.

Voici la répartition en pourcentage des thèmes représentés dans ce corpus :



Les thèmes les plus présents sont la vie quotidienne et l'amour. Pour autant, ce n'est pas nécessairement par ceux-là que je vais commencer car les plus intéressants, en ce qu'ils apportent de renseignements historiques et sociétaux sur la période visée, sont le thème des chants politiques et celui relatif aux mœurs. Je commencerai donc par ceux-là. Tous les thèmes ne seront pas abordés dans ce chapitre, celui de l'humour ne comportant que quatre pièces par exemple. Les chants de ce thème ont alors été étudiés par le biais de leur second thème qui les rapproche d'autres pièces.

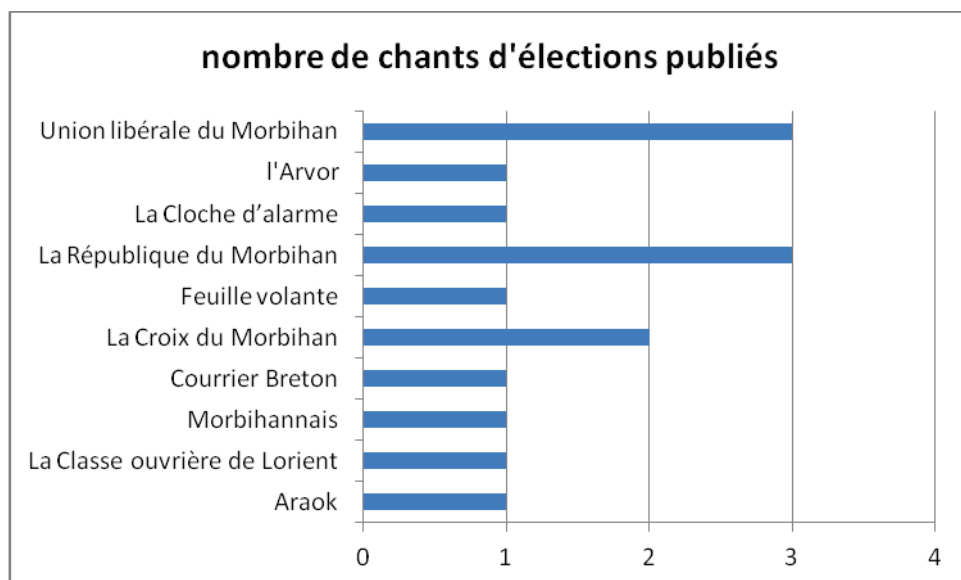
A. LA POLITIQUE

« Il n'existe pas, dans la réalité, d'art pour l'art, d'art au-dessus des classes ni d'art qui se développe en dehors de la politique ou indépendamment d'elle »¹⁷⁵. Cette assertion d'Hervé Fischer est très rapidement vérifiable en ce qui concerne les thèmes de certaines des

¹⁷⁵ FISCHER H., Sociologie de l'art, In J ; CAZENEUVE : La Sociologie, Paris, Rets-CEPL, 1975, p.99

chansons que j'ai étudiées. Nul besoin même de prendre le mot politique dans son sens large, il s'agit ici de politique politicienne. L'Etat, le gouvernement, les mauvaises lois d'un côté, les profiteurs de l'autre. Si les textes ne sont pas aussi nombreux du côté des radicaux ou des socialistes, on en trouve cependant quelques uns. Du côté cléricliste, ces textes démontrent une vision assez manichéenne de la société : les bons « blancs », les mauvais « rouges », Dieu d'un côté, le Diable de l'autre. Paradis et Enfer. Du côté radical, on insiste plutôt sur l'aspect politique que sur l'aspect religieux.

Les moyens de diffusion de ces textes sont essentiellement la presse d'information, qu'elle soit cléricliste, régionaliste ou radicale. On trouve peu de ces textes dans les autres revues plus apolitiques.



Avant d'étudier le contenu de ces textes, je vais les remettre dans le contexte politique de l'époque, contexte politique assez mouvementé.

1. La période 1900-1914

a) *Le contexte politique.*

Le gouvernement de ce tout début de XXème siècle pratique d'une part une politique anticléricliste visant à la séparation de l'Eglise et de l'Etat, d'autre part une politique d'éradication des langues régionales qui seraient ennemies de la république. Le gouvernement Waldeck-Rousseau puis le gouvernement Combes mettent en œuvre toute une série de mesures pour y parvenir :

- Loi du 1^{er} juillet 1901 sur les associations qui assure la liberté de se regrouper mais qui impose par son article 13 aux congrégations de demander une autorisation légale d'exister et qui interdit, dans l'article suivant, aux congrégations non autorisées le droit d'enseigner¹⁷⁶ car, explique Emile Combes, président de commission au Sénat, dans un discours du 21 juin 1901 portant sur cet article 14, « *nous avons le devoir rigoureux de soustraire la jeunesse à leurs enseignements*¹⁷⁷ ». Certaines congrégations choisissent l'exil, d'autres se soumettent au nouveau régime de l'autorisation. Par contre, certaines congrégations autorisées se voient chassées en 1902 des écoles qu'elles dirigent, écoles qui elles ne sont pas autorisées. La nuance est subtile et l'expulsion des religieuses, notamment de la congrégation des Filles du Saint-Esprit, se fait dans un climat quasi-insurrectionnel dans plusieurs communes.

- Circulaire du 29 septembre 1902 interdisant l'usage de la langue bretonne pour le prêche et l'enseignement du catéchisme. En 1902, l'Église et l'État ne sont pas encore séparés, les prêtres sont donc des fonctionnaires rémunérés par l'État et doivent, selon Emile Combes, devenu Président du Conseil et ministre de l'intérieur et des cultes, se soumettre à l'obligation d'utiliser le français. Dans un discours du 16 janvier 1903, alors qu'il est interpellé sur cette circulaire par Ernest Lamy, député du Morbihan, il explique que les prêtres utilisent la langue bretonne à des fins politiques « *parce que le breton se prête moins que le français à exprimer les idées nouvelles* » et que « *le catéchisme breton substitue hardiment le prêtre au père de famille en temps d'élection* »¹⁷⁸. La langue bretonne maintiendrait donc la soumission des populations à l'Église. De nombreux prêtres se verront privés de traitement pour « usage abusif de la langue bretonne ».

- Loi du 7 juillet 1904 interdisant à toutes les congrégations religieuses d'enseigner. Près de 2500 établissements religieux sont alors contraints de fermer.

¹⁷⁶ « Nul n'est admis à diriger, soit directement, soit par personne interposée, un établissement d'enseignement de quelque ordre que ce soit, ni à y donner l'enseignement s'il appartient à une congrégation religieuse non autorisée. », article 14 de la loi du 1^{er} juillet 1901, article abrogé le 4 septembre 1940 ;

¹⁷⁷ COMBES Emile, Une campagne laïque : 1902-1903, préface d'Anatole France, H. Simonis Empis, Paris, www.bnf.fr

¹⁷⁸ COMBES Emile, *ibid.*

A la chute du gouvernement Combes en janvier 1905, la pression ne s'arrête guère puisque la séparation de l'Église et de l'État est actée par la loi du 9 décembre 1905 sous le gouvernement Rouvier et c'est Aristide Briand qui en est le député rapporteur. Cette loi en rompant avec le concordat de 1801 entraîne le transfert des biens ecclésiastiques à des associations cultuelles. S'en suit alors un conflit avec le Vatican qui refuse ces associations cultuelles. En février 1906, les inventaires du patrimoine ecclésiastique vont secouer plusieurs régions françaises dont la Bretagne comme un séisme. La mort d'un paroissien de Boeschepe dans le Nord, abattu dans l'église, pendant une protestation contre l'inventaire, entraîne la chute du gouvernement Rouvier qui se voit remplacé par Ferdinand Sarrien. Georges Clémenceau, nommé ministre de l'Intérieur, joue l'apaisement en suspendant les inventaires restant à effectuer par une circulaire de mars 1906.

Devenu Président du Conseil et assisté d'Aristide Briand, nommé ministre de l'instruction publique et des cultes, il confirme cette volonté d'apaisement par la loi du 2 janvier 1907 qui dans son article 1 affecte les biens qui n'ont pas été réclamés par une association cultuelle aux établissements communaux d'assistance ou de bienfaisance ou aux communes, s'il n'en existe pas sur le territoire concerné et dans son article 5 laisse les édifices nécessaires à l'exercice du culte à la disposition des fidèles et des ministres du culte.

La loi du 2 mars de la même année assouplit encore les choses en supprimant l'obligation de déclaration préalable à la tenue des réunions publiques et du même coup aux réunions cultuelles. La situation ne se détendra complètement entre l'Église et l'État qu'après la grande guerre lorsqu'en 1924 est autorisée la création des associations diocésaines. Dès la fin de la guerre, on sentira cependant déjà un infléchissement. Joseph Larboulette, dans son texte « Frankiz », publié en 1921 dans *Dihunamb*, réclame justement cette liberté au nom du combat mené par tous quelles que soient leurs idées. « *Pear blé, én tan, é oemb hanval : / De unan, enta, èl d'en al !¹⁷⁹* ».

¹⁷⁹ « Quatre ans, dans le feu, nous étions semblables : à l'un comme à l'autre ! », Job en Drouz-Vor, Frankiz !, *Dihunamb*, février 1921, numéro 116, p. 201.

b) Les chansons évoquant ces moments

La majorité des chants figurant dans ce corpus est violemment opposée aux socialistes et aux radicaux. Sachant que la plupart des auteurs sont prêtres ou catholiques pratiquants, cela n'est pas surprenant. On peut se demander cependant pourquoi les partisans de gauche n'ont pas plus pris la plume pour défendre leurs positions et quand ils l'ont fait, ils l'ont fait majoritairement en français. Il y a fort à parier que la position de la majorité gouvernementale face aux langues de France n'incitait à la composition de chanson en breton pour défendre l'anticléricalisme et l'éradication de la langue bretonne. Cela eut été pour le moins paradoxal. Il y a cependant dans ce corpus une chanson clairement anticléricale, satirique et moqueuse, mettant en cause les mœurs d'un prêtre de Guisriff¹⁸⁰. Mais on n'y trouve pas de référence politique.

A cette exception près, il ne figure qu'un point de vue très majoritaire donc dans ce corpus. Et ce qu'on peut y lire montre un clergé belliqueux, n'hésitant pas à menacer les agents de l'Etat. On peut s'interroger sur la responsabilité de ces prédicateurs dans le climat d'émeute qui entoure les évictions des congrégations des écoles en 1902 et les inventaires en 1906. En furent-ils les meneurs ? Pas nécessairement, mais cette colère qu'ils déversent en chansons-pamphlets a probablement contribué à nourrir le ressentiment et les craintes des populations qui leur sont fidèles.

« Eutru Komb hag er Vretoned », « Monsieur Combes et les Bretons », chanson écrite par Job Er Bayon et publiée dans la Croix du Morbihan le 1^{er} février 1903 ne cache pas dès le titre son caractère politique. En deux couplets, voici résumée la situation : « *En Eutru Combes en des laret : / Er houvandeu vou diskaret* », « *En Eutru Komb en des laret : / E breton ne vou mui konzet !* »¹⁸¹, puis suivent les imprécations diverses : « Tonton grignous », « Peurkèh huizour », « trouzér »¹⁸², ensuite s'affiche la volonté des Bretons de résister puis les menaces de le bastonner s'il vient.

¹⁸⁰ Jean Boteu-Ru, Sonnen er botred du, La République du Morbihan, 5 octobre 1902, p. 1.

¹⁸¹ Monsieur Combes a dit : / les couvents seront détruits ; Monsieur Combes a dit : / On ne parlera plus breton !

¹⁸² Tonton grognon, Pauvre sueur, faiseur de bruit

On retrouve le même thème dans la chanson de Loeiz Herriou « Damb arnehé ! » écrite en 1907 qu'on pourrait traduire par « à l'assaut ! » mais l'ennemi n'est pas nommé. Alors que Le Bayon accusait clairement Combes, pour Herriou, l'ennemi est pluriel et anonyme. On l'a vu, en 1907, la situation se décrispé un peu du point de vue religieux, mais reste tout de même conflictuelle. Par contre, la lutte contre la langue bretonne continue. Herriou, comme Bayon, se bat sur les deux fronts : « *Er brehoneg berpet e zalhemb de gonzal : tré ma padou hun tead, hun tead hag hun anal* » et « *Er Fé zou grouiennet é dan hur haloneu / Ni virou hun droedeu, hun akustumansoù* »¹⁸³. On retrouve les injures qui qualifient les français de « hoh pobl bastarded » ou de « banden chetal »¹⁸⁴ et les menaces de leur casser la tête.

Outre ces chants de politique générale, on trouve aussi dans ce corpus trois chants reprenant des faits divers en relation avec ces événements politiques.

Le premier d'entre eux fait référence aux événements insurrectionnels qui se sont déroulés à Neullac en 1903 alors que le sous-préfet de Pontivy, M. Truc, venait avec M. Beltzer, mandaté par M. Lecouturier, liquidateur des biens de la congrégation de Ploërmel, le juge de paix de Cléguérec et son greffier ainsi que seize gendarmes, faire l'inventaire du logement occupé par M. Jehanno, instituteur libre de la commune. Plusieurs centaines de personnes étaient réunies pour en empêcher le déroulement et des échauffourées ont eu lieu, faisant quelques blessés. Les gendarmes se sont retirés mais quelques jours plus tard, M. Valy, maire de Neullac, fut suspendu de ses fonctions pour un mois et dix femmes de la commune arrêtées. L'une d'entre elles fut condamnée à vingt jours de prison et les autres à huit jours. Le chant « Merhed Neullièg » raconte les événements jusqu'aux arrestations.¹⁸⁵

La forte présence féminine lors de cet événement ne semble pas exceptionnelle. Louis Elegoët explique ainsi l'épisode de l'expulsion des religieuses de Saint-Méen dans le

¹⁸³ « Nous continuerons toujours à parler breton tant que durera notre langue (ndlt : le muscle) et notre respiration ; La Foi est enracinée au plus profond de nos cœurs, nous garderons nos droits, nos coutumes »

¹⁸⁴ vieux peuple de bâtards, troupeau de bétail

¹⁸⁵ Merhed Neullièg, La Croix du Morbihan, 29 novembre 1903, p. 2.

Finistère en 1902 : « *L'importante participation féminine à la défense de l'école est également significative du caractère spontané de la résistance opposée aux mesures de Combes. Il apparaît que cette forte présence des femmes procède tout à la fois d'un sentiment d'injustice vis-à-vis de sœurs, d'une certaine solidarité féministe et d'un sentiment de gratitude envers d'anciennes institutrices.* »¹⁸⁶ En l'occurrence, il semble que le sentiment d'injustice prime sur la solidarité féministe qui n'est pas le sujet dans l'affaire de Neillac.

Les deux autres textes, publiés en 1906 concernent les inventaires des biens de l'Église. Le premier se rapporte à la commune de Ploemeur, près de Lorient. Le journal *La Croix* du 3 octobre 1910 raconte ainsi le déroulement de l'inventaire : « *Ploemeur (Morbihan). Le receveur des domaines de Lorient n'a pu faire l'inventaire à Ploemeur ce matin. Il a battu en retraite, poursuivi jusqu'au tramway par une foule immense accourue au son du tocsin. Il a été vivement conspué aux cris de « A bas les crocheteurs ! A bas les francs-maçons ! » Sur la tour flottent des drapeaux tricolores, un panneau suspendu à la tour, supporté par deux fusils de chasseurs, porte cette inscription, devise de Ploemeur « Liberté ». 300 hommes ont passé la nuit à veiller. Les étrangers, même les journalistes, ne sont pas admis à l'église, qui est barricadée de façon particulière.* ». Le texte de la chanson, antérieur aux événements de plusieurs mois, pressentait curieusement le déroulement des faits : « *Dreist er fusillen ur baniel, Baniel Frans displeg en ahuel / E strakal hag e krial forh : / Liberté ! Revou Liberté !*¹⁸⁷ »

Le second concerne la commune d'Erdeven. Ce chant moque surtout la prétendue lâcheté du maire, M. Faraud : « *Koard, truhek él ur peurkeh dén*¹⁸⁸ ». L'inventaire d'Erdeven ne donnera lieu à aucun incident notable et ne sera finalement pas réalisé.

¹⁸⁶ ELEGOET (Louis), L'expulsion des religieuses de Saint-Méen en aout 1902, in BALCOU (Jean), PROVOST (Georges), TRANVOUEZ (Yvon), Les Bretons et la Séparation 1795-2005, Presses universitaires de Rennes, 2005.

¹⁸⁷ « Au dessus du fusil, un drapeau / le drapeau français déplié dans le vent / battant et criant fort : // Liberté ! Vive la Liberté ! », D'emb-ni hun Doué !, *La Croix du Morbihan*, 1^{er} avril 1906, p. 2.

¹⁸⁸ « Couard, pitoyable comme un pauvre type », Sonnen Faraud, *La Croix du Morbihan*, 23 décembre 1906, p. 3.

Curieusement, on trouve peu de traces écrites de chansons d'inventaires alors que ces évènements ont secoué violemment le pays.

Si le gouvernement Combes a lutté contre ce qu'il considérait comme deux ennemis, l'Église et la langue bretonne, il est clair dans les textes des auteurs de cette période qu'on ne saurait séparer l'une de l'autre.

2. Les élections locales

Les élections sont un des sujets favoris des auteurs de chants politiques. Erik Marchand a remis au goût du jour la chanson « Son ar vot »¹⁸⁹ qui conte les élections à Poullaouen en 1929 mais ils sont nombreux, ces auteurs connus ou anonymes, qui se sont essayé soit au pamphlet politique, soit au chant de soutien à un candidat.

Les élections municipales dans le pays vannetais entraînent peu de publications de chansons. Ceci ne veut bien sûr pas dire qu'il n'y en a pas mais il est envisageable que le bouche à oreille soit suffisamment efficace pour ne pas faire naître la nécessité de les publier par voie de presse. Une seule figure au corpus. Il s'agit d'une chanson publiée en 1904 répondant aux accusations de vol portées par les soutiens de M. Jacob, ancien député et adversaire de M. Jehanno, maire sortant de Landévant¹⁹⁰. M. Jehanno est réélu.

Ce sont surtout les élections législatives qui font l'objet de publications, essentiellement dans la presse d'information. Une constante est à noter dans ces chants d'élections. Les candidats libéraux, catholiques et/ou régionalistes ont beaucoup plus de soutien par voix de chansons de la part de leurs électeurs que les candidats radicaux, socialistes, républicains. Mais dans les deux cas, ce sont soit des chansons à leur gloire, soit plus souvent des chansons satiriques sur leurs adversaires. Quinze chansons sur ce thème électoral figurent dans le corpus et quatre seulement d'entre elles sont publiées pour soutenir les candidats de gauche.

¹⁸⁹ MARCHAND E., Chants du Centre Bretagne, Ocora Radio France, 1990.

¹⁹⁰ Sonnen a zivout er voterèh ag er blai naüe hant pouar, dé quetan a viz mé, Union Libérale du Morbihan, 12 juin 1904.

- **1902** : Le Morbihan comprend huit circonscriptions législatives : A Vannes, la 1^{ère} circonscription réélit le marquis R. de l'Estourbeillon, député sortant, qui retrouvait son opposant Achille Martine, et dans la 2^{nde} circonscription M. Forest, député sortant, contre M. Corouble, qui n'obtient que 87 voix contre 13513 à M. Forest.

M. Martine enflamme la plume de ses opposants. « Ur Héméner » le moque en lui promettant une quinzième veste lors de ces élections « *Er ré a Gregam é zaillou / Ré ag en Elven é gouriou / Ar n'hi é vou boutonneu braù / Stager dré en dud a Saraù / Ag er ré a Huénède d'ou zu / Hé lakei ar gain en Eutru* »¹⁹¹. Les nombreuses défaites de M. Martine sont une cible facile et il avait déjà fait l'objet d'une chanson satirique en 1899¹⁹².

A Ploërmel, le duc de Rohan, député sortant, l'emporte contre Carouge. A Pontivy, le comte de Lanjuinais, lui aussi député sortant, est réélu sans adversaire, dans la 1^{ère} circonscription tandis que dans la 2^{de}, le baron Guy de Salvaing de Boissieu, candidat libéral, bat Albert Le Clec'h, député sortant. Albert Le Clec'h fait l'objet de plusieurs chansons. Le député sortant n'a pas que des amis comme en témoigne une chanson d'un auteur anonyme qui le traite entre autres gentillesses de sot et de niais¹⁹³. M. Le Clec'h devait compter avec plusieurs adversaires : M. de Boissieu qui fut vainqueur et M. Fortune, maire du Faouët. Ce dernier semble être l'auteur d'une chanson qui lui est, en tous les cas, attribuée par *La Croix du Morbihan* où il traite son adversaire de « Cléhic fal » (Mauvais Clec'h)¹⁹⁴. Les lois de la politique le feront visiblement changer d'avis puisqu'il se désiste en faveur dudit Le Clec'h au deuxième tour des élections. Cette circonscription est à cheval sur deux zones dialectales : le vannetais et le cornouaillais. M. Le Clec'h en fait les frais des deux côtés mais MM. Fortune et de Boissieu, font à leur tour l'objet d'une chanson en dialecte de Cornouailles où l'on explique pourquoi ne pas

¹⁹¹ « Ceux de Grand-Champ la tailleront / Ceux d'Elven la coudront / Elle aura de beaux boutons / fixés par les gens de Sarzeau / Et ceux de Vannes de leur côté / la mettront sur le dos du Monsieur », Ur Héméner, Ni er vistr, l'Arvor, 18 avril 1902, p. 3.

¹⁹² Chants et airs traditionnels du pays vannetais, Augustin Guillevic et Jean-Mathurin Cadic, Dastum Bro-Ereg et Archives départementales du Morbihan, 2007, p.27.

¹⁹³ Er huirioné ar er Hlèc'h, La Croix du Morbihan, 27 avril 1902, p. 2.

¹⁹⁴ Le dreyfusard le Clec'h jugé par M. Fortune, la Croix du Morbihan, 11 mai 1902, p. 3 (cette chanson n'est pas dans le corpus car écrite en dialecte de Cornouaille).

voter pour « Er lapous délicat¹⁹⁵ » (Fortune) et le Baron (Boissieu) mais plutôt pour Albert Bihan, sobriquet de M. Le Clec'h.

A Lorient enfin, Paul Guieysse, ancien ministre, président de l'association les Bleus de Bretagne¹⁹⁶, membre du comité central de la Ligue des Droits de l'Homme, député radical sortant est réélu contre Barthélemy Robaglia, candidat nationaliste et Romain Romani, candidat du Parti Ouvrier Français, dans la 1^{ère} circonscription. Ce dernier était pourtant défendu par un très long chant publié dans la Classe Ouvrière de Lorient¹⁹⁷. Cela n'a pas suffi semble-t-il.

Ernest Lamy gagne contre Joseph Jacob, député radical sortant, et rédacteur du journal *Le Laboureur*, dans la 2^{de} et Jean Guilloteaux, libéral, contre Le Gloahec, radical, dans la 3^{ème}. Cette dernière circonscription avait aussi comme candidat Louis Nail au premier tour. L'élection s'est faite ensuite au ballottage.

A Lorient, on réédite la chanson composée pour les élections de 1898 dans *la République du Morbihan* pour soutenir cette fois le candidat radical Joseph Jacob « *N'hum gonsolled tré z'oh, é tré z'oh chouaned, / E tré z'oh chouaned / Un tro ni zo bremen, ou kani zo passed.*¹⁹⁸ » tandis que *La Cloche d'Alarme* publie une chanson très moqueuse sur Louis Le Nail, en insistant tout particulièrement sur son côté anticlérical : « *Léanezed, bélion ha meneh / Ol ou daibrehé n'un dehueh* »¹⁹⁹

- **1906** : Les huit circonscriptions voient s'affronter des candidats qui, du côté des conservateurs, sont tous des députés sortants à l'exception du contre-amiral Blanc pour la 1^{ère} circonscription de Lorient. On retrouve donc Ernest Lamy, Jean Guilloteaux, le comte de Lanjuinais, Le baron de Boissieu, le duc de Rohan, le marquis de

¹⁹⁵ « L'oiseau délicat »

¹⁹⁶ Association fondée en 1899 à Paris et regroupant des républicains.

¹⁹⁷ ER HAI Job, La Classe Ouvrière de Lorient, 27 avril 1902

¹⁹⁸ « Vous vous consolerez entre vous chouans / Entre vous, chouans / C'est notre tour maintenant, le vôtre est passé », Sônenn en Eutru Jacob, La République du Morbihan, 17 novembre 1901, p. 1.

¹⁹⁹ « Religieuses, prêtres et moines / il les mangerait tous en une journée », Er Gouépour, Lehenour Bras Breh Izel, la Cloche d'Alarme, 6 avril 1902.

L'Estourbeillon et M. Forest. On remarque au passage la forte proportion de l'aristocratie de ce côté de l'échiquier politique.

Dans la 2nde circonscription de Lorient, Ernest Lamy remporte à nouveau la victoire, d'autant plus facilement qu'il n'a pas de concurrent. Ce qui n'empêche pas un certain Estig Kuh (Rossignol caché) de chanter ses louanges et d'inviter à voter pour celui qui « *défend avec amour, la Bretagne, notre pays, et la France aussi.* »²⁰⁰ et qui incite à tant de fidélité que certains vont jusqu'à proclamer « *Lamy betag er marù, Lamy berpet / E vou hun député, ha gloer er Vretoned* »²⁰¹. C'est de fait assez prophétique, puisqu'Ernest Lamy fut député jusqu'en 1924 et sénateur ensuite jusqu'à sa mort en 1927.

Pour la 3^{ème} circonscription de Lorient, c'est Joseph Le Rouzic, radical socialiste, frère de l'archéologue bien connu de Carnac, Zacharie Le Rouzic, qui affronte Jean Guilloteaux qui gagne à nouveau cette élection. Il semble que le combat soit rude, pas moins de trois chansons différentes sont publiées pour ces élections. « *Ni voéhiou eit Jean Guilloteaux. / Eit dihuem er labourizion / Più e vou kavet guel eit hon ? / Aveit dihuen er religion / Più en des groeit kement ei d'hon ?* »²⁰² écrit « un gârs de Pluvigner » dans *la Croix du Morbihan*. Ce journal publie aussi la chanson de Jean-François-Marie Jacob, « *sonnen Guilloteaux* », chanson qui malgré son nom fait plutôt un portrait féroce de « *Jobig er Rouzig* » : « *Ind e lar e ous "bon garçon" / Laret kentoh ur Franmasson. / Ker a pou d'hemb péein lagout / Biskoah député n'hellet bout* »²⁰³. Mais c'est plutôt un résumé de la politique nationale que choisit de faire l'auteur anonyme de la chanson « *Tud vaillant a Barrèz Mendon* » pour défendre son poulain Guilloteaux²⁰⁴.

²⁰⁰ « *Dihuen e hra, get karanté, / Breih, hur bro, ha Frans eué* », Estig Kuh, l'Union Libérale du Morbihan, 29/04/1906.

²⁰¹ « *Lamy, jusqu'à la mort, Lamy toujours, / sera notre député et la gloire des Bretons* », La Croix du Morbihan, 10 juin 1906, p. 3.

²⁰² « *Nous voterons pour Jean Guilloteaux / Pour défendre les travailleurs, qui trouvera-t-on de mieux ? / Pour défendre la religion / qui a fait mieux que lui ?*, Sonen neué, La Croix du Morbihan, 13 mai 1906, p. 3.

²⁰³ « *Ils disent que tu es un bon garçon, dîtes plutôt un Franc-maçon / Tu pourras bien nous offrir de l'eau de vie / tu ne pourras jamais être député* », Efflamm Koed-Skaù, Sonnen Guilloteaux, La Croix du Morbihan, 6 mai 1906, p. 3.

²⁰⁴ Union Libérale du Morbihan, 22 avril 1906.

- **1910** : La diminution du nombre des chants d'élections publiés en 1910 est très nette par rapport à 1906. Seulement trois chansons sont publiées et l'une d'entre elles l'a déjà été quatre ans auparavant. Il ne semble pas y avoir de chanson en breton soutenant un candidat socialiste. Ceci ne veut pas dire qu'il y en ait moins mais à tout le moins qu'elles ne sont plus publiées. On mentionne parfois au détour d'un article qu'une chanson a été chantée lors d'une réunion publique ou l'on fait figurer deux vers d'un refrain. Par contre, les chansons en français se font plus présentes dans les colonnes des journaux.

Lorsque les députés sortants se représentent et parfois retrouvent leurs adversaires des élections précédentes, cela permet de redonner une seconde vie aux chansons composées précédemment. Un compte-rendu de réunion publique pré-électorale publié dans les *Nouvelles du Morbihan* atteste que l'on recycle le chant à la gloire de M. Lamy qui se représente dans la 2^{de} circonscription de Lorient, chant composé pour les élections de 1906²⁰⁵.

MM. Guilloteaux et Le Rouzic s'opposent à nouveau pour le siège de la 3^{ème} circonscription de Lorient. *L'Union Libérale du Morbihan* republie donc la chanson composée par Jean-François-Marie Jacob en 1906, avec quelques légères modifications, signée Fransez cette fois²⁰⁶ et qui avait, à l'époque, été publiée par *la Croix du Morbihan*. Cette fois, par contre, c'est Joseph Le Rouzi qui est élu et qui devient alors député inscrit au groupe des radicaux-socialistes.

Le comte de Lanjuinais, député sortant de la 1^{ère} circonscription de Pontivy affronte cette fois deux adversaires : le Dr Langlais, « *qui est bon pour donner des drogues mais pas pour faire des discours* »²⁰⁷ et M. Robo, radical-socialiste et l'emporte sur les deux. Seul, le Dr Langlais semble faire les frais d'une chanson.

Dans la 2^{ème} circonscription, un certain Alan-Dik se mobilise pour défendre le baron de Boissieu contre Alfred Brard, candidat radical-socialiste qu'il accuse d'être contre la

²⁰⁵ *Nouvelles du Morbihan*, 17 avril 1910.

²⁰⁶ Soñnen Guilloteaux, *Union Libérale du Morbihan*, 24 avril 1910

²⁰⁷ « Langlais e zou mat de rein drogueu / ha nepas d'ober diskourieu », *Farsour*, Chanson dédiée au docteur Langlais, le Morbihannais, 13 avril 1910, p. 2 et le *Courrier des campagnes*, 17 avril 1910, p. 2.

religion et pour les francs-maçons, reproches on ne peut plus courants, banals pourrait-on dire, à cette époque.²⁰⁸ Cela n'empêche pas M. Brard d'être élu cette fois contrairement à 1906 qui avait vu la victoire de M. de Boissieu.

- **1914** : Le nombre de chants en breton diminue encore. Je n'en ai trouvé que deux.

La 1^{ère} circonscription de Vannes retrouve le marquis de L'Estourbeillon opposé à nouveau à M. Marchais. A Grand-Champ, on publie pour l'occasion, sur feuille volante, la chanson « Votaj e Gregam ». Régis de l'Estourbeillon l'emporte encore une fois.

Dans la 3^{ème} circonscription de Lorient, M. Le Rouzic se représente, cette fois, contre M. Violle. Il est ardemment soutenu par un certain Job Er Slaouitour dans la revue *Araok*²⁰⁹, un journal républicain et est réélu.

Après la guerre, les chansons d'élections se font rares et quand elles sont publiées, elles le sont en français.

3. La Grande Guerre

Entre 125 000 et 130 000 Bretons sont morts « pour la France » pendant la guerre 1914-1918. A ces morts, il convient de rajouter, les blessés, les malades, les traumatisés, les orphelins et les veuves pour se rendre compte des conséquences terribles de ce conflit sur le pays. A cela s'ajoute les effets sur la société : la langue bretonne qui recule, les modes de vie qui changent. « *Dreistmuzul eo bet efed ar Brezel bras war emdroadur ar gevredigezh e Breizh neuze.* » explique Paol Mingant²¹⁰.

Onze chants concernant la guerre 14-18 sont recensés dans ce corpus. Cela peut paraître peu compte-tenu de l'importance et de la durée de l'événement. Les difficultés de publication de ces chants peuvent expliquer cette absence. *Dihunamb* s'est interrompu

²⁰⁸ Alan-Dik, chanson des élections, Courrier breton-Nouvelles du Morbihan, 24 avril 1910, p. 3.

²⁰⁹ Araok, 19 avril 1914

²¹⁰ « Les effets de la Grande Guerre ont été incommensurables sur l'évolution de la société en Bretagne ». MINGANT (Paol), *Breizh hag ar Brezel bras*, Ar Brezel bras, TES, 2015, p. 94.

entre 1914 et 1921 et un seul chant a donc été publié synchronique aux faits. Les autres ont été publiés après la guerre à la reprise de l'édition. Les bulletins paroissiaux ont quant à eux régulièrement publié des lettres de soldats et un des chants vient de cette source.

On note trois types de chants, les chants guerriers, les plaintes et, cas le plus fréquent, les hommages aux morts.

a. Les chansons de combat.

Trois chants se situent dans cette catégorie. Outre les harangues aux soldats, les En Avant !, Sus à l'ennemi ! et autres variantes communes à beaucoup de chants de guerre, un des motifs les plus intéressants de ces chants est le positionnement des Bretons dans cette guerre. « *De ziùen Frans paotred Arvor / E rid dré zoar, e rid dré vor*²¹¹ » explique Jean-Pierre Calloch (Bleimor) qui mourra sur le front. Clairement, les Bretons arrivent pour défendre la France. On se trouve avec des auteurs qui positionnent la Bretagne :

- soit comme une nation venant aider une autre nation : ils placent la Bretagne sur un pied d'égalité avec la France, elle ne lui est pas subordonnée et la seconde a impérativement besoin de la première pour écraser l'ennemi. « *Diskoamb d'er Fransision / E omb ni, Bretoned, / E omb tud a galon / Ha tud nerhus perpet.*²¹² ». Ce motif était déjà dans les consciences bien avant la guerre puisqu'on le trouve dans un chant publié en 1905 par Jacques Le Maréchal : « *Pe ne vehé Breihis ér bed / Frans a vehé a blad*²¹³ ».

- soit l'Allemagne est en guerre contre la Bretagne et la France est inexistante. « *A pe veemb én tan / Guélet vou, Almañned / Più e blégou ketan / Hui pé er Vretoned !*²¹⁴ »

²¹¹ « Pour défendre la France, les hommes d'Arvor / accourent par terre, accourent par mer. », Kenevo soudard Breih, Dihunamb, juin 1922, numéro 131, p.72.

²¹² « Montrons aux Français / Que nous, Bretons / sommes gens de courage / et de force toujours », Konzeu ur soudard breihad, Stevan KERHORED, Guerzenneu Breih Izel, 1935, p.35.

²¹³ « S'il n'y avait pas de Bretons dans le monde / La France serait à plat », Ar mevel bihan, Kenevo soudard Breih-Izel, Dihunamb, mai 1905, numéro 3, p. 41.

²¹⁴ « Quand nous serons au feu / Vous verrez, Allemands / Qui pliera les premiers / Vous ou les Bretons ! », COHELEACH Vincent, Damp arnehe pautred, Dihunamb, décembre 1914, numéro 114, p. 167.

Ces chants sont écrits au début de la guerre. Les évènements de Dixmude mentionnés dans le chant de Bleimor se sont déroulés entre le 16 octobre et le 10 novembre 1914 et ont permis l'arrêt de l'invasion allemande. Or c'est la brigade des fusiliers marins, dont la plupart sont bretons, qui s'illustre ces jours-là.

b. Les plaintes

« Kanveu soudard Breih » est un très bel exemple de complainte. Construite sur le modèle des gwerzioù, ce long texte de quarante couplets écrit par l'abbé Le Maréchal raconte les tristesses du soldat. Tristesse en pensant à ses vieux parents, à sa maison vide. Tristesse en pensant à ses camarades disparus, morts peut-être. Tristesse en pensant à la mort qui viendra sans doute. « *P'en don é me fozel-brezel / E spial pad en noz tioél, / Duhont, pèl bras, me gred guélet / Me fark, me zi, me zud karet.*²¹⁵ » raconte le soldat et l'on imagine aisément l'angoisse dans la nuit, la peur et les regrets.²¹⁶

Le retour des soldats à la maison inspire aussi et si la joie de revoir ceux qui ont tant souffert dans les tranchées est signalée, on pleure aussi ceux qui ne reviendront jamais par la faute des grands de ce monde qui ont préféré les canons aux prières. C'est en tous les cas ainsi qu'est présentée cette guerre, qui fut causée par l'abandon de la foi, dans « Kload dilost er Brezel bras » : « *Més er ré vras genoh é pen / E reskondas : Er bolédeu / E zou kalz guèl eit hun dihuen / Aveit grimeu ha pédenneu.* »²¹⁷ Ce texte présente en outre les conséquences de cette guerre : le sang qui coula, les maisons brûlées, les villes détruites... On retrouve dans ces textes, l'idée fondamentale que pour se remettre de ce traumatisme, il n'ait qu'à s'en remettre à Dieu et au Christ. Le salut se trouve dans la prière et la foi.

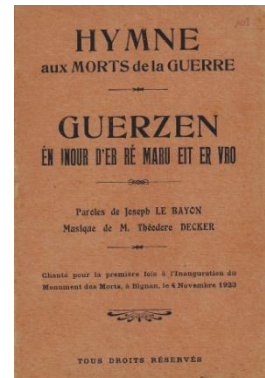
c. Les hommages

²¹⁵ « Quand je suis dans ma tranchée / épiant pendant la nuit sombre / Là-bas, très loin, je crois voir, / mon champ, ma maison, mes parents chéris », Kanveu er brezel, Le Clocher, 1918, numéro 2.

²¹⁶ GUILLEVIC Myriam, ur ganenn e kreiz ar Brezel Bras, Hor Yezh, Mezheven 2015, niverenn 282.

²¹⁷ « Mais les grands qui sont à votre tête / répondirent : les canons / sont beaucoup mieux pour nous défendre / que les grimaces et les prières », Kload dilost er Brezel bras, Kloh bras Grégam, décembre 1918.

L'érection de monuments aux morts est une occasion pour honorer les morts de la guerre. Chaque commune a construit son monument dans les années suivant le conflit. Le corpus comprend les chants composés pour les communes de Bignan, de Saint-Jean-Brévelay, Moréac et Sainte-Anne-d'Auray. Le monument aux Morts de Sainte-Anne- d'Auray est très différent des autres en ce qu'il a vocation à regrouper l'ensemble des morts bretons de la première guerre mondiale, à être « *la synthèse de tous nos sentiments et de tous nos souvenirs*²¹⁸ » et qu'il est clairement catholique. Erigé à côté de la basilique à partir de 1922, il est terminé en 1937 et selon les mots de



Frédéric Le Moigne « *il matérialise sur 450 mètres la mort de masse et [...] il fait ainsi le lien entre le deuil individuel, familial, paroissial, scolaire et le deuil fabriqué à Sainte-Anne.*²¹⁹ »

Peu de gloriole dans ces chants, on est loin des chants guerriers. La dure réalité de la guerre a marqué les esprits. Les hommages rendus le sont à des hommes qui ont souffert. Les mots sont réalistes : « *En doar en des ivet ou goad/ Ha débret ou fourkeh korveu*²²⁰ » ; « *Kri é bet é zeùeh, hag é vampreu drailhet / N'hou des kavet na bé, na leur!*²²¹ », « *Hui e zou bet diskaret é don er fozelleu / Hag er bolédeu traitour des draillet hou korveu*²²² ».

²¹⁸ Allocution de Mgr du Bois de Villerabel en janvier 1927 lors d'une soirée organisée par la Paroisse Bretonne.

²¹⁹ LE MOIGNE F., « Le mémorial régional de la Grande Guerre à Sainte-Anne-d'Auray », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* [En ligne], 113-4 | 2006, mis en ligne le 30 décembre 2008, consulté le 22 février 2016. URL : <http://abpo.revues.org/536> ; DOI : 10.4000/abpo.536

²²⁰ « La terre a bu leur sang / et mangé leurs pauvres corps », LE BAYON J., *Guerzen én inour d'er ré maru eit er vro*, Feuille volante, Vannes, n°108

²²¹ « Sa journée a été cruelle et ses membres déchirés /N'ont trouvé ni tombe, ni sol », LE MARECHAL J., *Kroez er soudard, Doéréieu*, 02 décembre 1923, n° 99.

²²² « Vous avez été abattus au fond des fossés, et les balles traîtresses ont déchiré vos corps », JAFFRENNOU F., *Klemgan re varù ér brezel 1914*, feuille volante, n°99.

La seule autre chanson politique de cette période d'après-guerre concerne une chanson faisant la publicité de l'emprunt national de 1920, emprunt d'État à 5 %, aussi appelé « l'emprunt de récupération », qui fut émis par le gouvernement français afin de financer la reconstruction après la première guerre mondiale.

4. La Guerre 39-45

Bien qu'elle déborde un peu de la période que je me suis donnée pour ce travail, j'ai cependant retenu les chants concernant cette époque. Ils sont peu nombreux puisque seules trois pièces figurent ici. Certains ont été publiés dans Dihunamb, d'autres sur feuilles volantes. Deux sont écrits par des prêtres, les abbés Le Maréchal et Le Strat, l'autre par l'instituteur Julian Dupuis. Sont évoqués par les premiers les prisonniers et la vie d'un prêtre-soldat, par Dupuis les atrocités commises par les soldats allemands dans une longue litanie de meurtres et de tortures. Ce texte relève complètement du genre de la gwerz, retraçant sur trente-cinq couplets une suite d'évènements plus tragiques les uns que les autres. Il précise à la fin de son texte « *Cette gwerz est distribuée gratuitement. Je l'ai composée dans le but de perpétuer le souvenir des atrocités commises par les tortionnaires allemands dans notre pauvre pays. [...] J'en autorise la reproduction à la condition qu'elle ne soit pas vendue, car il y a déjà trop de marchands de chansons à exploiter la douleur des familles des malheureuses victimes des Boches* »²²³.

B. LES MŒURS

Ce début du siècle voit plusieurs changements de société, dès le début du siècle mais qui vont s'accélérer après la Grande Guerre.

Avant ces dures années, on sent déjà venir le vent du changement. Et c'est chez les femmes qu'il semble se faire le plus sentir. En tous les cas, au vu des chansons de ce

²²³ DUPUIS (Julian), Er Guémené idan goask er Boched, Feuille volante n°52, 1^{er} octobre 1944, Guémené-sur-Scorff

corpus, il est clair que les hommes du pays vannetais perçoivent des changements de mœurs dans la gente féminine, changements qui paraissent les perturber grandement. Cette aspiration à un nouveau mode de vie se traduit par une modification des costumes, de nouvelles danses, choses auxquelles ils participent aussi mais ce qui semble plus ou moins normal pour eux leur pose problème quand il s'agit de leurs femmes ou filles. Alors ils écrivent des chansons moqueuses, ils se gaussent des chapeaux ou des polkas, ils trouvent aux femmes tous les défauts du monde, regrettent la bienséance de leurs ancêtres. Ils se lamentent certes mais en vain. La Grande Guerre arrive qui bouleversera encore plus rapidement ce qui était déjà enclenché. Les hommes vont souffrir mais aussi côtoyer des jeunes gens de toutes les régions, découvrir d'autres façons de vivre, de se vêtir, de parler. Dans le même temps, l'absence des hommes pendant les quatre ans de guerre va petit à petit émanciper les femmes.

Après cette terrible guerre, les gens aspirent au début à un retour à leurs habitudes puis dans un second temps à des changements. Maurice Halbwachs, dans « La mémoire collective » explique le fonctionnement des sociétés après les grandes crises. « *Au lendemain de ces crises, on se répète : il faut recommencer au point où on a été interrompu, il faut reprendre les choses à pied d'œuvre. Et quelque temps, en effet, on se figure que rien n'est changé, parce qu'on a renoué le fil de la continuité. Cette illusion, dont on se débarrassera bientôt, aura au moins permis qu'on passe d'une étape à l'autre sans que la mémoire collective ait eu à aucun moment le sentiment de s'interrompre.*²²⁴ » Et c'est effectivement ce qui se passe. On reprend les choses telles qu'elles étaient, les costumes traditionnels, la langue bretonne, la musique, les fêtes jusqu'à ce que...

1. Le costume

Petit à petit, les hommes d'abord, puis les femmes plus tardivement, délaissent la vêtue de leurs ancêtres pour des vêtements qui leur paraissent plus pratiques, plus beaux peut-être, moins contraignants en termes de confort et de règles sociales. Il y a sans

²²⁴ HALBWACHS (Maurice), La mémoire collective, Presses universitaires de France, 1968, p. 73.

doute plus de place à la fantaisie, aux formes, aux couleurs. Une certaine légèreté s'installe petit à petit. Les femmes délaissent ensuite le chignon serré et coupent leurs cheveux, tout en gardant la coiffe dans un premier temps, en n'en conservant que le bonnet ensuite puis en la remplaçant finalement par le chapeau.

Et c'est surtout ces femmes qui sont les cibles des chansons écrites par des hommes et des conservateurs de surcroît. Une seule de ces chansons décrit le costume masculin du pays Pourlet mais sans critique négative. On y perçoit l'évolution qui semble inéluctable mais sans y sentir de regret ou d'ironie²²⁵. En ce qui concerne le costume féminin, force est de constater que les styles d'écriture sont beaucoup plus mordants et je ne peux que regretter ici aussi de n'avoir qu'un seul point de vue exprimé. Une certaine Élen écrit dans *Dihunamb* en 1909 un long article sur les chapeaux de paille qu'utilisent désormais certaines femmes pour travailler aux champs. Si elle semble comprendre les aspirations à une peau plus blanche « *Nen dé ket dihénned eùé d'er Breihadézed goarn ou liù hag asé bout flour ha guen èl er merhed e vé er goaskeden épad en dé*²²⁶ », elle les incite à conserver les capots rayés de leur grand-mère et à se méfier des modes parisiennes : « *Breihadézed, dihoallet doh en diaul mod-sé!*²²⁷ ». Je n'ai pas trouvé de chansons soit écrites par des femmes portant ces nouveaux vêtements, soit écrites par des hommes appréciant la nouveauté. Ceci ne veut en rien dire qu'il n'en existe pas ou qu'il n'en a pas existé, mais je n'en ai pas trouvé trace.

Quatre chansons seulement du corpus portent entièrement sur le thème des vêtements et j'aurais pu les laisser de côté si je n'avais pas trouvé ce thème évoqué de manière récurrente dans des textes faisant référence aux nouveaux modes de vie.

Dans la chanson intitulée « Monet é *chapeau* », Jean-François-Marie Jacob décrit, de façon ironique certes, mais assez bien cependant, ce que peuvent ressentir les femmes. Des critères de beauté différents apportés par les revues parisiennes, l'envie d'être une

²²⁵ Boéh en Estig, Er Vro Pourlet, *Dihunamb*, avril 1929, numéro 214, p. 248.

²²⁶ « Il n'est pas non plus défendu aux bretonnes de vouloir conserver leur couleur et d'essayer de devenir douces et blanches comme les femmes qui restent à l'ombre tout le jour », *Dihunamb*, septembre 1909, numéro 51, p. 321.

²²⁷ « Bretonnes, méfiez-vous de cette mode diabolique ! », *ibid.*

« madame », ce qui reflète d'une part un certain sentiment d'infériorité face aux femmes des villes et d'autre part l'envie de se mettre à leur niveau esthétique mais surtout social. « *Dishanval tré e vein nezen / Doh er heh tra éh onn bremen !*²²⁸ » fait dire l'auteur à l'héroïne de sa chanson.

Les talons hauts ne permettent pas le travail dans la ferme, la peau blanche ne peut se conserver qu'à l'abri des ardeurs du soleil. Les jeunes bretonnes des années 1930 rêvent d'une autre vie qui leur paraît sans doute plus légère ou à tout le moins à même de les faire grimper l'échelle sociale.

Les prêtres s'insurgent de ce qu'ils considèrent comme du laisser-aller et les bulletins paroissiaux fourmillent de ces articles tel ce petit texte publié dans Doéréieu : « *Hui merhed eit bout koantoh / gusket er brageriseu / Ker prizet en amzer goh / Aveit monet der festeu / Er béguin, an dantér skan / E laker d'en neùé-han.*²²⁹ » Curieusement, ils n'hésitent pas à employer le paradoxe en reprochant aux femmes leur coquetterie mais en les incitant à mettre les costumes traditionnels pour être plus jolies. L'abbé Mathurin Buléon dans son bulletin paroissial écrit régulièrement de petites rubriques qu'on pourrait qualifier « de mode » en expliquant aux filles et femmes de sa paroisse comment s'habiller, comment se coiffer, quelles chaussures mettre... Parfois le ton se fait plus grinçant, peut-être devant le peu de résultats de ces efforts, « *Restez donc fidèles à votre Kapoten*²³⁰, la portant avec la dignité de vos mères, et que tout votre costume respire la modestie qui sied à des chrétiennes et ne réglez pas votre mise sur celle des évaporées²³¹ leur intime-t-il donc.

Jean-Pierre Calloch, écrivain religieux s'il en est, même si la prêtrise lui a été refusée, se pose la question de savoir « *perak ta e faut dehé / Bout èl er Vadamed*²³² ? » dans la

²²⁸ « Je serai alors très différente /de la pauvre chose que je suis maintenant ! », Dihunamb, novembre 1929, numéro 221, p. 360.

²²⁹ « Vous, les filles, pour être plus jolies / Mettez les ornements / si prisés dans l'ancien temps / Pour aller aux fêtes / Le béguin, le tablier léger / que l'on met au printemps. » in Doéréieu, 13 août 1922, n° 37

²³⁰ Nom de la coiffe portée par les femmes de Saint-Jean-Brévelay et des environs.

²³¹ Doéréieu, 30 mars 1924, numéro 116.

²³² « Pourquoi donc veulent-elles / être comme les madames », Merhed Groé, Dihunamb, septembre 1924, numéro 159, p. 136.

chanson « Merhed Groé ». La chanson n'est pas datée mais la publication en 1924 est posthume, Calloch étant mort en 1917. En tout état de cause, elle date de ces premières années du siècle. Que cherchent-elles donc, ces femmes qui veulent être comme les « madames » ? Cette question semble assez récurrente dans l'esprit de nos auteurs. Pourquoi délaissent-elles les anciennes façons de vivre, parce qu'il est évident que cela va bien au-delà du costume. La chanson de Calloch n'est qu'une suite de reproches : elles s'habillent et se coiffent à la nouvelle mode, délaissent le breton, chantent des chansons françaises, prisent du tabac... Mais par là même, elle montre l'étendue du mouvement de réforme qui s'insinue dans la société rurale bretonne.

Ces hommes, tout impliqués qu'ils sont dans une lutte idéologique pour défendre une certaine idée de la Bretagne et d'un ordre social qui se devrait d'être immuable ne peuvent trouver de réponses qui leur conviennent alors ils choisissent la moquerie, le mépris ou la colère. Ces chansons expriment une certaine frustration face à des changements dont ils n'arrivent pas à endiguer le flot. Seul Job Le Bayon dans sa chansonnette « me boteu-koed », tout en vantant les multiples avantages et son attachement à ses symboliques sabots de bois, n'a pas de ton moralisateur même s'il envisage de refuser d'entrer au paradis s'il ne lui est pas autorisé d'y entrer sabots aux pieds !²³³

Qu'ils fulminent ou choisissent l'ironie, le combat est inégal et si certaines femmes résistent aux sirènes de la mode parisienne, la seconde guerre mondiale balayera les dernières hésitations.

2. La musique et la danse

Concomitamment aux nouvelles modes vestimentaires, le début du XX^{ème} siècle voit aussi de nouvelles modes musicales apparaître. On note notamment l'arrivée de l'accordéon et du violon en Basse-Bretagne alors que leur aire de prédilection était jusqu'alors réservée à la Haute-Bretagne et de nouvelles danses issues des bals

²³³ « Me larou kenavo, Klik klak, sol do do la / En néan ne chomein ket hemb mem boteu koet. », « Je dirai aurevoir, klik klak, sol do do la / aux cieux je ne resterai pas sans mes sabots de bois », Job ER BAYON, Mem Boteu Koed, Doérlieu, 14 février 1926.

musettes. Qu'il s'agisse de l'un comme des autres, le clergé réagit de façon très négative à ces nouvelles pratiques. L'accordéon est surnommé « boest an diaoul », la boîte du diable, et les nouvelles danses qui mettent les danseurs « kof-ha-kof », littéralement ventre à ventre, sont considérées comme totalement indécentes. Il convient donc de remettre les paroissiens dans le droit chemin avec des chansons leur rappelant combien la bombarde et le biniou sont plus à même d'apporter aux danseurs des plaisirs innocents. C'est le cas par exemple du recteur de Plaudren qui dans le bulletin paroissial Kroez Sant-Bili, regrette que lors d'une belle noce, il ne manquait que le biniou et la bombarde²³⁴. On assiste là à un retournement de situation quelque peu ironique quand l'on sait que ce même clergé fourbissait régulièrement ses armes contre les couples de sonneurs, et ce jusqu'à la fin du XIX^e siècle, voire plus tard dans certaines paroisses, les condamnant aux feux de l'enfer, eux et ceux qui les suivraient en dansant, manifestant par là une véritable chorophobie.

Loeiz Herrieu donne cependant une autre explication à cet engouement pour l'accordéon : le coût des sonneurs pour une noce : « *Er soñnerion e vé kir hag er ré n'ou des chet nitra e sél mat érauk monet de rein uigent livr, deu uigent livr de zeu zén ha ne hrant nameit son épad en dé.*²³⁵ » Ceci a incité des personnes peu fortunées à se lancer dans la carrière musicale en investissant dans un accordéon, moins onéreux semble-t-il qu'une bombarde ou un biniou et qui permet en outre de jouer seul. Il a, par dessus le marché, l'avantage de pouvoir être joué en intérieur, ce qui lui ouvre la porte des tavernes et le met à l'abri des regards des prêtres. Loeiz Herrieu conseille donc à tous, et surtout aux hommes d'Église, de ne pas lutter contre l'accordéon, au risque de perdre mais plutôt d'inciter les jeunes gens à reprendre la bombarde et le biniou²³⁶.

Cinq chansons de ce corpus portent exclusivement sur ces thèmes musicaux, deux sur les instruments de musique, une sur le chant et deux sur la danse, ce qui est peu quand on voit la place que tient cette problématique dans les bulletins paroissiaux. Par contre,

²³⁴ « Ne vanke nameit er biniou hag er bombard », Kroez Sant-Bili, Plaudren, octobre 1932.

²³⁵ « Les sonneurs sont chers et ceux qui n'ont rien regardent bien avant de donner vingt francs, quarante francs à deux hommes qui ne feront que sonner pendant la journée. », HERRIEU L., Dihunamb, février 1914, numéro 104.

²³⁶ HERRIEU L., Dihunamb, février 1914, numéro 104.

d'autres chants mentionnent ces thèmes au fil des couplets, essentiellement des chants satiriques sur les modes nouvelles.

a. Violon et accordéon versus biniou-bombarde

C'est surtout après la Grande Guerre que l'on va trouver cette opposition. Loeiz Herrieu écrit ainsi « *Allas ! Oeit int kuit pé gozik, er soñnerion, hag er iouankiz nen dé ket guél. Ne gorollér ket mui ar er blazen, arlerh er gospereu, meit d'en davarn é hér é léh monet d'en iliz hag ino, pèl doh selleu en tad hag er vam, a pe vé noz mat, é korollér beta 11 ér, kreisnoz, doh son en akordéon pé er 'piano automatik'*.²³⁷ » Certains vont même jusqu'à associer l'accordéon aux allemands comme on peut le lire dans un article du Courrier de Pontivy et de son arrondissement en 1923 : « *le « vron vron » de l'accordéon boche ne donnera jamais cet entraînement aux danseurs* »²³⁸. En 1923, la Fédération Régionaliste de Bretagne propose même comme thème de concours de chant : « le sifflement du biniou se moquant de l'accordéon ».

Toujours les mêmes techniques pour faire passer le message : ou l'on vante le biniou comme dans « *soñnen er binieu* »²³⁹ ; ou l'on se moque des nouveautés. La chanson satirique « *Fest Kerhuiton* »²⁴⁰ de Job le Bayon qui raconte une noce mentionne les deux nouveaux instruments, accordéon et violon, en précisant qu'ils prennent la place du biniou.

Jean-François-Marie Jacob qui semble assez concerné par ces thèmes musicaux évoque dans une autre chanson une vision plus bucolique du biniou : le petit berger joueur de flûte qui rêve de devenir sonneur de biniou quand il sera grand.²⁴¹

²³⁷ « Hélas, les sonneurs sont partis et les jeunes ne sont pas meilleurs. On ne danse plus sur la place après les vêpres, mais à la taverne en ville au lieu d'aller à l'église et là, loin des regards du père et de la mère, quand il fait nuit noire, on danse jusqu'à 11 heures, minuit, au son de l'accordéon ou du 'piano automatique' », HERRIEU L., Dihunamb, novembre 1922, numéro 137.

²³⁸ Courrier de Pontivy et de son arrondissement, 25 février 1923.

²³⁹ Efflam KOED-SKAU, « Soñnen er binieu », Dihunamb, janvier 1914, numéro 103, p. 8.

²⁴⁰ Job ER BAYON, Fest Kerhuiton, Dihunamb, juin 1905, numéro 3, p. 25.

²⁴¹ Efflam KOED-SKAU, « Er bugul flaoutour », Dihunamb, avril 1934, numéro 274, p. 56.

b. Des danses inconvenantes

« *Men dezir e zou hou lakat de zihoal doh er hrolleu dijauj, er hrolleu mod-kér e glaskér bremen digas d'hur bro é léh er hrolleu kouh, hag e zou neoah ker kaèr* » écrit le recteur de Pluvigner en février 1911²⁴².

Par contre, pas de prêtre à prendre la plume sur ce thème. Ce sont les auteurs qui leur sont proches qui s'y mettent. Deux manières de présenter les choses ici aussi : soit on valorise les danses du pays, soient on moque les danses nouvelles. C'est Jean-François-Marie Jacob qui choisit la première solution avec sa chanson « *Soñnen er grol* » en expliquant que les vieilles danses ne font pas de mal à Monsieur le Recteur : « *Hur hrol e zo grol a fèson, gé! / Ne hra ket poén d'en Eutru Person*,²⁴³ ». Quant à la deuxième technique, elle est utilisée par Loeiz Herrieu dans la chanson « *Danseau mod-kér* », les danses à la mode de la ville. On apprend au passage de quelles danses il s'agit : « *er Mazurka, / Er Vals hag er Polka*²⁴⁴ ». La chanson est clairement misogyne. Elle s'adresse aux jeunes femmes qui apprennent ces nouvelles danses, en les moquant et les méprisant. Il est curieux de voir que l'auteur ne moque pas les hommes, or comme chacun sait, valse, mazurka et polka se dansent à deux.

3. L'alcool

L'alcoolisation est un problème de société qui en préoccupe plus d'un, qu'il soit pasteur chargé d'âmes ou rédacteur de chroniques anarchistes. « *Eneb ar vezventi e oa troet da gomz ha da skriva kalz, amañ e Breizh, mesk ha mesk, divennerien ar brezhoneg, ar skrivagnerien hag an dud a iliz : evel ma vije bet eur seurt nevezenti hag e-nije bet skoet en oll d'ar poent-se* » écrit Fanch Broudig dans son étude sur la revue *Brug*²⁴⁵. On a souvent

²⁴² « Mon désir est de vous prévenir contre les danses inconvenantes, les danses à la mode des villes qu'on cherche maintenant à introduire dans notre pays à la place des anciennes danses, et qui sont pourtant si belles », *Messenger de miséricorde*, bulletin paroissial de Pluvigner, février 1911, ADM IB619.

²⁴³ « Notre danse est une danse comme il faut / qui ne fait pas de peine à Monsieur le Recteur », Eflam KOED-SKAU, *Soñnen er Grol*, Dihunamb, janvier 1921, numéro 115, p. 184.

²⁴⁴ « La mazurka, la valse et la polka », Loeiz HERRIEU, en danseu mod-ker, *la Croix du Morbihan*, 24 juillet 1904, p. 2.

²⁴⁵ BROUDIG F., *Al liberterien hag ar brezoneg: « Brug », 1913-1914: eur studi hag eun dibab a bennadoù*, Brest, Brud nevez, 1983.

parlé d'une modification de l'alcoolisme en Bretagne qui de festif se serait fait plus chronique après la première guerre mondiale mais force est de constater que ce problème préexiste à la guerre puisqu'on le retrouve comme préoccupation majeure dès les premières années du XXème siècle. J'en veux pour preuve le fait que toutes les chansons de ce corpus ayant trait à ce problème sont datées d'avant 1914. Ce qui est confirmé par Thierry Fillaut dans son ouvrage « Les Bretons et l'alcool »²⁴⁶ : « *C'est bien dans le courant du XIXème siècle que l'alcoolisation augmente de façon considérable et que se développe l'alcoolisme.* » De nombreuses études sociologiques ont tenté d'expliquer cette appétence pour les boissons alcoolisées. Il apparaît qu'au cours du XIXème, le prix des boissons alcoolisées a baissé, rendant l'ivresse beaucoup plus accessible financièrement : de 1F75 le litre d'alcool en 1880, il passe à 1F20 en 1900. Le nombre de débits de boissons est impressionnant, les occasions festives de boire sont nombreuses et la production familiale de cidre s'étend. En Morbihan, la consommation de cidre soumise à octroi passe de 149 litres par an et par personne en 1871 à 167 en 1886. « *D'ivresse qu'elle était auparavant, la Bretagne est devenue alcoolique* »²⁴⁷. Cet alcoolisme est le résultat de la conjonction de facteurs sociaux, économiques, politiques et culturels.

En 1900, l'Association Bretonne confie à M. de Vincelles la tâche de présenter un rapport sur l'alcoolisme en Bretagne. Dans ce rapport, il donne quelques chiffres et s'alarme de la consommation annuelle moyenne d'alcool distillé dans le Morbihan, qui bien qu'inférieure au Finistère et aux Côtes du Nord, s'élève quand même à 4 litres 07. Il évoque les dégâts causés par l'alcool : la criminalité, la folie, les maladies, les enfants affaiblis ou débiles. Il liste ensuite les moyens de lutte contre cet alcoolisme : la loi, les études à mener pour approfondir les connaissances sur l'alcool et « *il ne faut pas non plus dédaigner la propagande par la chanson. On a dit avec juste raison qu'en France le ridicule tue. Quelques bonnes chansons humoristiques contre l'alcool pourraient faire beaucoup de bien.* »²⁴⁸ C'est ce à quoi s'attellent le chansonnier Théodore Botrel et l'Union

²⁴⁶ FILLAUT T., Les Bretons et l'alcool (XIXe-XXe siècle), Rennes [France], Ed. Ecole nationale de la santé publique, 1991, p.13.

²⁴⁷ *op.cit.* p. 87

²⁴⁸ DE VINCELLES, « L'alcoolisme et les moyens de le combattre », *Association Bretonne*, 1900, p. 67-85, gallica.bnf.fr ;

Régionaliste de Bretagne, dans les concours qu'elle organise, en accordant un prix Botrel (Théodore Botrel finance le montant du prix de cette catégorie) à la meilleure chanson antialcoolique et ce dès 1902 et jusqu'à 1914. Malheureusement, le bulletin de l'U.R.B. ne publie pas les chansons proposées à ce concours ni même les chansons gagnantes. On ne connaît que le nom du lauréat ou de la lauréate comme F. Guéguen qui gagne le prix en 1908 avec « Evit ar veverien »²⁴⁹.

Quoi qu'il en soit, si d'un côté l'on compose des chansons en l'honneur du cidre, boisson nationale s'il en est, de l'autre on fustige les excès. Dix chants de ce corpus sont dédiés à ce thème.

« *Er chistr e zou ivaj en ol, / Er pinùik hag er peur ; / Mes méuein geton zou kol / Ha dismant ivaj eur*²⁵⁰ » met ainsi en garde Loeiz Herrieu dans « er chistr neùé ». Le cidre est le « sang des bretons²⁵¹ », parfait pour casser la soif et donner des forces aux travailleurs, certes, mais en abuser fera de vous, au mieux, la risée de tous ; au pire le malheur de votre famille. Ce sont en tous les cas, les motifs choisis dans les chansons pour illustrer le problème de l'alcoolisme.

Loeiz Herrieu insiste sur le préjudice financier que cause l'alcoolisme : « *Rah hou tañné hues dèbret, komanset hues get me ré, / Rah é tavarnieu er vro e hues keméret delé*²⁵² » reproche ainsi la femme de « Frank-a-doull » à son ivrogne de mari quand il rentre à la maison. Jean-François-Marie Jacob évoque aussi, dans « en deu lonker ag en Alré », cet aspect des choses en insistant sur la perte d'emploi après avoir été renvoyé pour ivrognerie ou dans « Job El long-Courrier », la perte du bateau du marin parti se reposer sur l'île de Méaban après avoir trop bu. En revanche, la morale des chansons varie d'un texte à l'autre. Si dans la première chanson, on prédit la mort du buveur dans un fossé, et si dans la seconde, le buveur se repent et jure de ne plus boire une goutte d'alcool, dans la troisième, par contre, il se remet à boire, heureux d'avoir échappé à la mort !

²⁴⁹ Feiz ha Breiz, janvier 1909, pp. 15-19.

²⁵⁰ « Le cidre est la boisson de tous, / du riche et du pauvre, / mais se saouler avec, c'est perdre, / et dilapider une boisson d'or », Loeiz HERRIEU, er chistr neué, Dihunamb, octobre 1906, numéro 16, p. 266.

²⁵¹ « Goad er Vretoned », Loeiz HERRIEU, *ibid.*

²⁵² « Vous avez mangé tous vos biens / et avez commencé avec les miens / Vous avez des dettes dans tous les tavernes du pays », Loeiz HERRIEU, Frank-a-doull, Dihunamb, janvier 1912, numéro 79, p. 8.

Job Le Bayon, quant à lui, met l'accent sur la misère familiale : la femme qui tremble de peur au coin du foyer attendant les coups qui ne tarderont pas à voler, « *l'enfant faible et infirme, fruit pitoyable d'un arbre brûlé*²⁵³ », le petit garçon qu'on alcoolise dès le matin pour en faire un homme fort. Par contre, il n'y a pas, et c'est fréquent dans les textes de cet auteur, d'aspect moralisateur mais plutôt une description des faits, ce qui rend le contexte plus pathétique et sans doute plus émouvant.

Mais il n'est pas que l'alcoolisme masculin qui fait l'objet de chanson et Loeiz Herrieu s'en prend aux femmes dans « El liperézed » qui vont chercher de l'alcool soi-disant pour leur homme et qui se saouleront avec leurs amies sur le compte dudit mari : « *Eit ou goazed, 'mé-ind, é hant de glah tafia, / Mes mar dé éan er pé, ne ket éan er lipa !*²⁵⁴ ». On remarque au passage que l'homme se saoule au cidre et à l'eau-de-vie et la femme au café arrosé d'eau de vie de cidre.

Une seule de ces chansons semble avoir respecté la propagande souhaitée par M. de Vincelles qui ridiculise le buveur. Et voici Loeiz-Korn-er-loer²⁵⁵ puni par sa servante, saucissonné sur son lit puis s'étant remis à boire, mis à dessaouler sur un tas de fumier.

Par ailleurs, une unique chanson de ce corpus a l'alcool joyeux. Anonyme, elle a été publiée en 1907 et raconte un fait divers survenu à Camors où des buveurs ont fait l'objet d'un procès-verbal pour ivresse publique. Le texte se moque clairement des gendarmes. La conclusion de cette aventure tient dans le couplet suivant : « *Me « iondr-korden » kaer pou gober, / Ataù e vou stert hou michér / Ne helleet èl ma houiet / Stankein ou « zoul » d'er Vretoned.*²⁵⁶»

²⁵³ « Ur hroèdur goann ha maheignet, / Fréhen truhek ur huéen losket », Job ER BAYON, Eit er lagouterion, Dihunamb, juillet 1905, numéro 4, p. 61.

²⁵⁴ « Elles disent que c'est pour leur mari qu'elles vont chercher du tafia / mais si c'est lui qui paie, ce n'est pas lui qui boit ! », Loeiz HERRIEU, Er liperézed, Dihunamb, novembre 1905, numéro 6, p. 102.

²⁵⁵ JUDAEL T., Loeiz-Korn-Er-Loér, Dihunamb, mars 1910, numéro 57, p. 40.

²⁵⁶ « Mon « oncle-corde » (surnom de la gendarmerie), vous aurez beau faire / Votre métier sera toujours difficile, / vous savez que vous ne pourrez pas / Boucher le « trou » des Bretons », sonnen er prosez-verbal, la Croix du Morbihan, 9 juin 1907, p. 3.

4. La nourriture

Les changements sociétaux se voient jusque dans la nourriture. Dès le début du XX^{ème} siècle, les habitudes alimentaires se modifient. On voit apparaître sur les tables le café et le pain blanc puis le poulet rôti, les frites et les petits pois dans les années 30. « *La charcuterie devient un art de première importance* » explique Jorj Belz.²⁵⁷ Entre les deux guerres, les Bretons vont se mettre à apprécier les fromages et goûter les fruits exotiques comme les oranges et les bananes qui resteront encore rares sur les tables mais qui petit à petit vont faire partie des habitudes gastronomiques.

Sept chants de ce corpus concernent ce thème mais seuls trois auteurs s’y sont attachés. C’est surtout Job Er Bayon qui semble inspiré par la gastronomie. Trois textes sont signés de lui et deux d’entre eux sont en fait des chants pour l’école ménagère de Kermaria en Plumelin. Cette école vise à donner aux jeunes filles du monde rural une éducation minimale dans les domaines « féminins » : cuisine, couture, entretien de la maison... ainsi que dans les domaines agricoles afin qu’elles soient à même de tenir leur rôle dans une exploitation agricole, avenir qui leur est prioritairement destiné. Ouverte en janvier 1926 par les religieuses de Kermaria, elle complète l’offre d’éducation ménagère ambulante d’un mois proposée aux jeunes filles du secteur. Une quinzaine de jeunes filles sont inscrites à cette première formation de six mois.²⁵⁸

Le dialogue mère-fille qui s’installe dans la chanson « *Achiù er skol*²⁵⁹ » fait ainsi le tour des nouvelles connaissances culinaires de la jeune fille : soupe, purée et saucisse, poissons frits, bouillon et tapioca et autres gourmandises. On remarque au passage que les plats sont majoritairement nommés en français et les appréciations de gourmandise aussi : « goûtez-moi ça », « comme c’est bon »... La gastronomie semble ici marquée comme une culture française et encore étrangère à la Bretagne, ce qui n’est sans doute pas faux si l’on compare avec la nourriture que mentionne Jean-François-Marie Jacob dans ses souvenirs d’enfance²⁶⁰ : bouillie, lait et ragoût de choux semblent avoir fait son

²⁵⁷ BELZ J., *Morbihan*, Paris, Bonneton, 2000, p. 91

²⁵⁸ Semeur (Le) du 21/02/1926

²⁵⁹ L’école est finie, Job er Gléan, *Achiù er skol*, Doéréieu, 24 janvier 1926, numéro 208

²⁶⁰ Efflam Koed-Skau, *Ioud ha leah ha friko-kaol*, Dihunamb, octobre 1927, numéro 196, p. 343.

quotidien jusqu'à ce qu'il avoue en être dégoûté : « *Dihoustet onn tré doh er ioud, / Anehon em es debret ré*²⁶¹ ». Ces chants donnent un aperçu de ce que pouvait être la nourriture quotidienne au début du XX^{ème} siècle et aussi quelle évolution culturelle se préparait par le biais de ces écoles ménagères notamment et qui allaient faire découvrir aux papilles bretonnes la gastronomie française.

C. EXIL ET EXODE RURAL

L'exode rural est un des thèmes les plus souvent repris par ces auteurs.

Si cet exode, qui a commencé avec la Monarchie de Juillet, a d'abord été un exode intérieur des campagnes vers les villes ou vers la côte, de Basse-Bretagne vers Nantes, il s'est fait extérieur quand des Bretons se sont dirigés vers Paris, Le Havre ou les mines d'ardoise de Trélazé en Anjou alors que d'autres émigraient vers le Canada, l'Argentine ou les Etats-Unis. Si les chiffres sont difficiles à connaître avec précision, certains historiens dont Christian Bougeard²⁶² énoncent le chiffre de 400 000 départs entre 1851 et 1911 et de 600 000 entre 1911 et 1962, soit un million de Bretons en un siècle dont 10% seraient partis vers l'étranger, principalement vers l'Amérique selon Corentin Canévet²⁶³, taux qui correspond au 115 000 Bretons émigrés en Argentine, au Canada et aux Etats-Unis cité par Marcel Le Moal²⁶⁴.

²⁶¹ « Je suis dégoûté de la bouillie, j'en ai trop mangé », Efflam Koed-Skaù, Friko kig lé, Dihunamb, mars 1932, numéro 249, p. 40.

²⁶² BOUGEARD C., s. dir. PELLETIER Y., *Histoire générale de la Bretagne et des Bretons*, Nouvelle Librairie de France., Paris, 1990, vol. 1/2, p. 418.

²⁶³ CANEVET C., « Exode rural », J.-C. CASSARD et P. ANDRÉ (dir.), *Dictionnaire d'histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2008.

²⁶⁴ LE MOAL M., *L'Émigration bretonne*, Spézet, Coop Breizh, coll. « Histoire », 2013, p. 213.

1. Les raisons de l'exil

« *Perak, Breihiz, monet e k r / Laret d' in m  ? Ha hui e gred   ber amz r / Kavet da n  ?*²⁶⁵ » Pourquoi partent-ils vers un ailleurs qui ne peut que leur apporter tristesse et malheur ? En tous les cas, c'est comme cela que les auteurs de ces chansons voient le d part de leurs ouailles vers les villes.

Aucun n'envisage ou ne veut envisager, que ce d part puisse apporter prosp rit  et bonheur   celui qui s'en va. Sur les dix-huit chansons de ce corpus d di es   ce th me, aucune n'exprime la r ussite d'un exil . Mais il faut dire aussi que la plupart des auteurs qui  crivent ces chants n'ont que rarement quitt  la Bretagne, certains seulement pendant la p riode de guerre comme Job Le Bayon. Seul Jean-Fran ois-Marie Jacob sait ce que sont les douleurs de l'exil en temps de paix. Il revient souvent en Bretagne, souvent chez son ami Loeiz Herri , mais il ne s'y r installera jamais apr s l'avoir quitt e   la fin de la Grande Guerre m me s'il l'envisage souvent. Chacun d'entre eux a  crit un chant sur ce th me mais c'est Etienne Le Strat qui en a  crit le plus puisque trois des chants sur les dix-huit sont de sa plume alors qu'il fait partie de ceux qui ne savent rien de l'exil.

La chanson « *Lausket hou lan* » exprime assez bien les raisons qui peuvent pousser les Bretons et parmi eux, les jeunes filles   partir : « *Amen hou labour zo kalet / Ha gobreu bras ne gaver ket / Amen n'en des meit peurant  / E ker i v  cherret da n . / Breman   kreiz hou pra it  / Deit de glah argant, karant *²⁶⁶ » dit le tentateur   la jeune fille. Aux femmes, on fait miroiter l'aisance mat rielle et l'amour, aux gar ons, la richesse et les plaisirs : « *Bamd    hu l r pautred   kuitat er m zeu / Eit monet da zastumein madeu*

²⁶⁵ « Pourquoi, Bretons, aller en ville / Dites le moi ? / Et vous croyez en peu de temps / Trouver richesse ? », Chomet e Breih, Dihunamb, juillet 1908, num ro 37, p. 100.

²⁶⁶ « Ici votre travail est dur / Et l'on ne trouve pas de hauts salaires / Ici il n'y a que la pauvret  / En ville on trouve de la richesse / Maintenant au meilleur de votre beaut  / Venez chercher argent et amour », Lausket hou lan, Do r ieu, 29 f vrier 1923, n 64.

*bras d'er hérieu.*²⁶⁷». « *Gounideu e glasket, plijadur, leuiné*²⁶⁸ » résume ainsi Méliaf dans la chanson « Fantik, chomet en hou pro ».

Le cas des religieux et soldats est un peu différent puisque ceux-ci partent pour accomplir une mission : porter la parole divine à des peuples non convertis ou répondre aux mutations qu'impliquent les métiers de l'armée quand ils ne partent pas faire la guerre.

2. Les destinations de l'exil

Ce sont les grandes villes qui sont le rêve des exilés et le cauchemar des hommes d'Église mais il apparaît que dans les chants, le nom de la destination n'est pas le fait primordial. Paris est néanmoins mentionnée dans six textes. C'est la capitale française qui représente le péché, la misère matérielle et morale. En 1911, 109 091 Bretons ont été recensés dans la ville dont 21 867 Morbihannais, et cela sans compter ceux installés dans les départements voisins. En 1926, le nombre d'exilés augmente puisqu'on y recense 117 141 Bretons dont 24 750 Morbihannais²⁶⁹. Seul un chant mentionne Nantes, un autre Roanne. Les autres villes ou même les pays qui voient arriver les Bretons en quête d'une vie meilleure sont totalement ignorés des auteurs. Aucune mention de New York, du Canada où pourtant émigrent de très nombreux bretons. La commune de Gourin aux confins du Pays vannetais et de la Cornouaille, à elle seule, aurait fourni entre 8 000 et 10 000 « Américains » entre 1880 et 1970. Un seul évoque l'Espagne et l'Italie, c'est Jean-François-Marie Jacob et là encore, c'est uniquement pour comparer la beauté de la Bretagne à ces beautés exotiques. Il s'agit là de destinations de voyage, pas de destinations d'émigration. Au mieux, on y mentionne les « broieu pel²⁷⁰ » Et pourtant, elles sont nombreuses les destinations de l'exil comme en témoigne ce texte extrait du bulletin paroissial de Locminé : « *Aujourd'hui ce sont les départs pour Nantes, Angers,*

²⁶⁷ « Tous les jours, on voit des garçons qui quittent la campagne / pour aller ramasser de grands biens dans les villes », Breih-Izel mem bro, J.K., Dihunamb, mars 1906, numéro 9, p. 151.

²⁶⁸ « Vous cherchez des gains, le plaisir et la joie », Fantik, Chomet en hou pro, MELIAF, La Croix du Morbihan, 26 octobre 1902, p. 3.

²⁶⁹ LE MOAL M., *op. cit.*

²⁷⁰ pays lointains

Lorient, Saint-Nazaire où des quartiers de misère attendent les émigrants. On court après le bonheur et le bien-être et les deux s'enfuient au moment où on croit les saisir. » Il est intéressant de noter dans ce texte que ce n'est pas l'éloignement géographique qui fait peur mais les villes, qu'elles soient en Bretagne ou ailleurs. Ce sont les villes qui perdent et pervertissent les ruraux.

Là encore, on doit isoler les textes mentionnant la vie des soldats ou des missionnaires. Les destinations de l'exil sont très différentes pour raisons professionnelles : Bordeaux, Coutances et Lyon mais qui sont probablement les villes de garnison²⁷¹ ; Haïti pour les missionnaires²⁷².

3. Un dur exil

Les motifs qui sont exprimés dans ces chants sont de deux natures. Dans la première catégorie, on trouve des chants qui décrivent les difficultés quotidiennes de l'exilé. Dans la seconde, ils tendent à idéaliser la Bretagne pour inciter les candidats à l'exil à rester au pays.

Regrets d'être venu se perdre dans les grandes villes, désillusions du déraciné qui croyait trouver richesse et liberté, pauvreté, misère parfois et souvent solitude de l'exilé. Voici les grandes lignes de ces textes. Parfois, c'est celui qui est parti qui parle : « *N'em ès kavet meit trebilleu / E ridek ar er pavéieu.* ²⁷³ ». Parfois l'auteur prévient les candidats ou les candidates au départ de ce qui les attend. Une fois loin du pays, l'exilé perdra ses amis et les plaisirs de sa vie d'antan : « *N'helleet mui monet d'er sul de glah keneu / Get hou kansortézed, arlerh er gospereu, / Nag euruset e oeh é valé ér hoedeu / Divizeu kaer* »

²⁷¹ Uisant Er Rouzig, « Guerzen ur sudard a Vubri é tonet ag en armé », Dihunamb, février 1909, numéro 44, pp. 217-219.

²⁷² Jos Pessel, Kimiad misionnerion Haïti, Dihunamb, janvier 1912, numéro 79, pp. 11-13.

²⁷³ « Je n'ai trouvé que des soucis / à courir le pavé », Ur breihad chuéh é Pariz, Dihunamb, mai 1909, numéro 47, p. 259.

genoh, hoarhereh, guerzenneu. »²⁷⁴ Puis il laissera sa santé dans des travaux trop durs et des conditions de vie trop difficiles : « *Meit un nebed bléieu arlerh, / Get el labour, er goal dauleu, / Me gollas me iehed, me nerh*²⁷⁵ ». Plus grave peut-être pour les hommes de Dieu qui écrivent ces chants, il perdra aussi petit à petit le réconfort de la foi « *Hui ankoéha hou Toué / E lausk er relijion* »²⁷⁶ ; et, sans le secours de la religion et de la morale, c'est l'honneur et l'honnêteté qui sont menacés : « *Hui e gol hed ha hed / Inour hag onestiz.*²⁷⁷ »

Et qu'aura-t-il gagné en échange ? Pour répondre à cette question, les auteurs rivalisent de clichés misérabilistes : pauvreté, misère, douleur, souffrance voire esclavage sont le lot de l'émigré. « *Meit é léh plijadur / Hag é léh liberté, / E tegoeh d'oh andur / Mizér, poén ha tristé.*²⁷⁸ » prévient ainsi Pierrig dans « Chomet en hou pro ». A ces maux vont s'ajouter la tristesse, l'angoisse et le regret « *Mes allas ne gavant é leh en eurusted / Meit ankin ha glahar pé l doh ou bro karet*²⁷⁹ » chante Loeiz Herrieu dans « Sonnen en distro ». Sans compter l'accueil qu'il recevra une fois dans la grande ville où les gens se montrent froids et moqueurs : « *Duhont ne huéleet nameit ur bopl tud ien / E hrei goap a hou konz pé bourd get hou kreden*²⁸⁰ »

On fait donc dans ces textes un fort triste tableau pour prévenir l'émigration vers les villes. Si ces textes paraissent un tant soit peu exagérés, il n'en est pas moins vrai que la situation des exilés bretons à Paris est fort préoccupante, notamment en ce qui concerne les jeunes femmes, qui au mieux se retrouvent bonnes – Bécassine est là pour l'attester – au pire se retrouvent la proie de souteneurs et vont alimenter le contingent de

²⁷⁴ « Vous ne pourrez plus aller le dimanche cueillir des noisettes / avec vos consœurs après les vêpres / Comme vous étiez heureuse à vous promener dans les bois / de belles conversations, des rires et des chants », Fantig, chomet en hou pro, Dihunamb, octobre 1908, numéro 37, p. 149.

²⁷⁵ « Mais quelques années plus tard, avec le travail et les mauvais coups, je perdis ma santé, ma force », Guillaume ER BORG, En divroet, Dihunamb, août 1910, numéro 62, p. 118.

²⁷⁶ « Vous oubliez votre Dieu, laissez la religion », PIERRIG, Chomet en hou pro, Dihunamb, numéro 94, p. 249.

²⁷⁷ « Vous perdez petit à petit / Votre honneur et votre honnêteté », PIERRIG, Chomet en hou pro, *ibid.*

²⁷⁸ « Mais au lieu du plaisir et de la liberté, vous aurez à endurer la misère, la douleur et la tristesse », PIERRIG, Chomet en hou pro, *ibid.*

²⁷⁹ « Mais hélas, ils ne trouvent au lieu du bonheur / que l'angoisse et la tristesse loin de leur pays aimé », Loeiz HERRIEU, Sonnen en distro, La Croix du Morbihan, 31 décembre 1905, p. 3.

²⁸⁰ « Là-bas vous ne verrez qu'une foule de gens froids /qui se moqueront de votre langue et de vos croyances », Fantik, chomet en hou pro, *op. cit.* p. 138.

prostituées sur les trottoirs parisiens. Même si les chiffres sont là aussi difficiles à avancer, on sait que l'œuvre des Gares, fondée par L'Abbé Cadic, est venue en aide à près de 18 000 femmes²⁸¹. L'abbé Cadic s'est en effet donné pour mission de recueillir les Bretons perdus dans la ville en fondant entre autres la Paroisse Bretonne en 1897 et il ne cesse de supplier ceux restés au pays ne pas venir grandir le flot des malheureux.

4. Ah ! Qu'elle est belle, ma Bretagne !²⁸²

Le titre de ce paragraphe est emprunté à une chanson d'Étienne Bardou, compositeur contemporain des auteurs que nous mentionnons dans ce travail. Elle est belle la Bretagne des auteurs de ce corpus, si belle qu'elle relève plus du rêve que de la réalité. Car c'est bien ainsi que l'on représente la Bretagne, avec pour objectif de faire hésiter les jeunes gens prêts pour l'exil. C'est une vision idyllique du pays qui est montrée dans ces chants. Elle est presque toujours décrite au printemps, alors que les ajoncs et les aubépines sont en fleurs. Les oiseaux y chantent en haut des arbres, le soleil brille. « *Andaraskl, en estig e gan hag e ziskan / A voketeu milén er pradeu e zou lan*²⁸³ ». On peut se poser la question de l'efficacité de telles images pour celui ou celle qui s'apprête à partir. Il ou elle sait la boue, l'hiver, dans les chemins ; l'humidité et le froid dans les maisons chauffées par la seule cheminée et la chaleur animale du bétail dans l'étable. Mais alors l'abbé Le Strat répliquerait par « *Ha d'er gouian ér filajeu / Endro d'en tan / Breihiz e lar hoah soñnenneu / Avel d'en han*.²⁸⁴ ». Certains auteurs s'essayaient à la controverse. Un couplet dénigre la Bretagne, les vers suivants trouvent une réponse la valorisant : « - *Bretoned, kalet é biùein / Get bara segal de zebreïn / Mitin ha noz én hou predeu. / – Er*

²⁸¹ Le chiffre de 17 994 femmes est avancé par Henri LE MOAL *L'Émigration bretonne*, Spézet, Coop Breizh, coll. « Histoire », 2013.

²⁸² Paroles : Étienne Bardou, Musique : Ernest Dassier, 1934

²⁸³ « La grive, le rossignol chantent et rechangent / Les champs sont couverts de fleurs jaunes », Fantig, chomet en hou pro, *ibid.*

²⁸⁴ « Et l'hiver dans les veillées / Autour du feu / Les Bretons disent des chansons / comme en été », Chomet é Breih, Dihunamb, juillet 1908, numéro 37, p. 102.

*bara segal e zou mat / Eit rein d'emb nerh de labourat / Ar er mézeu.*²⁸⁵». Il faut croire que cela ne fut pas suffisant pour empêcher les Bretons de partir.

5. Le retour d'exil

Rentrer d'une longue période d'exil ne semble pas facile non plus si l'on en croit le chant « Mem bro » écrit par François Falquéro. Un vieil homme rentrant d'exil après une très longue période d'absence découvre les changements qui se sont produits. Il évoque la disparition des landes, la place de la langue française, les costumes nouveaux et se sent étranger en son pays : « *Allas ! Hag é hon divroet, / Divroet é mem bro.* »²⁸⁶ Il eut fallu que les bretons restés au pays n'évoluent en aucune manière. On peut raisonnablement se poser la question du pourquoi du départ dans ce cas ?

L'objectif des auteurs de ces chansons est avant tout de faire rester le Breton dans ses champs. Ils s'adressent clairement aux paysans et aux jeunes filles. Ces jeunes filles qui découvrent un vent de liberté dans ce début de siècle, en changeant de costume et de mœurs quand elles restent au pays, en se libérant des poids de la famille et de la religion quand elles montent à Paris : « *L'ouverture sur la ville est une ouverture sur le monde et les aventurières semblent plus nombreuses que les aventuriers. Le projet de ville, plus affirmé - cela est bien connu - chez les femmes que chez les hommes, est plus un projet d'apprentissage de la liberté et par là, de l'être pour soi [...] qu'une volonté plus masculine, d'acquisition d'un avoir et d'un pouvoir moins... existentiels* »²⁸⁷. Je n'ai pas trouvé de chant incitant le marin ou l'artisan à rester. Ces populations sont probablement moins tentées par le départ à cette époque même si cela n'a pas toujours été le cas. Quant à l'ouvrier, étant déjà un urbain, il n'intéresse pas ces auteurs, prêtres dans des paroisses rurales ou

²⁸⁵ Bretons, il est dur de vivre / avec du pain de seigle à manger / matin et soir à tous les repas / Le pain de seigle est bon / pour nous donner la force de travailler / à la campagne », Job ER GLEAN, Ar er mézeu, Dihunamb, janvier 1909, numéro 43, p. 196.

²⁸⁶ « Hélas, je suis exilé / exilé en mon pays », Fanch Bobelan, Mem Bro, Dihunamb, avril 1908, numéro 34, p. 53.

²⁸⁷ MADEC, A., Le cas des Bretons de Paris: Presse, sciences sociales et politique : la construction d'une catégorie. *Ethnologie française*, vol. 41(2), p. 333-341. doi : 10.3917/ethn.112.0333, 2011.

proches d'eux. Il est à remarquer aussi que pratiquement toutes ces chansons sont signées contrairement aux chansons politiques.

D. L'AMOUR

« *Le triomphe des Vannetais, c'est la sône, c'est-à-dire l'élégie, l'idylle, ce que Luzel appelle fort justement « la poésie des femmes, des amoureux et des rêveurs »* dit Maurice Duhamel en introduction aux « Chansons populaires du Pays de Vannes ».²⁸⁸

Force est de constater que l'amour est effectivement décliné de multiples façons par les auteurs de ce corpus et il n'est pas sans surprendre le lecteur quand on sait que la plupart de ces auteurs sont des prêtres. Sur les cinquante-quatre chansons de ce corpus dédiées au sentiment amoureux, dix-neuf sont signées de manière certaine par des hommes de Dieu. Est-ce à dire que tout prêtre que l'on soit, on n'en est pas moins homme ? Ou que la fréquentation des confessionnaux permet au prêtre de connaître les méandres des sentiments humains, les chagrins d'amour comme les morsures du désir ?

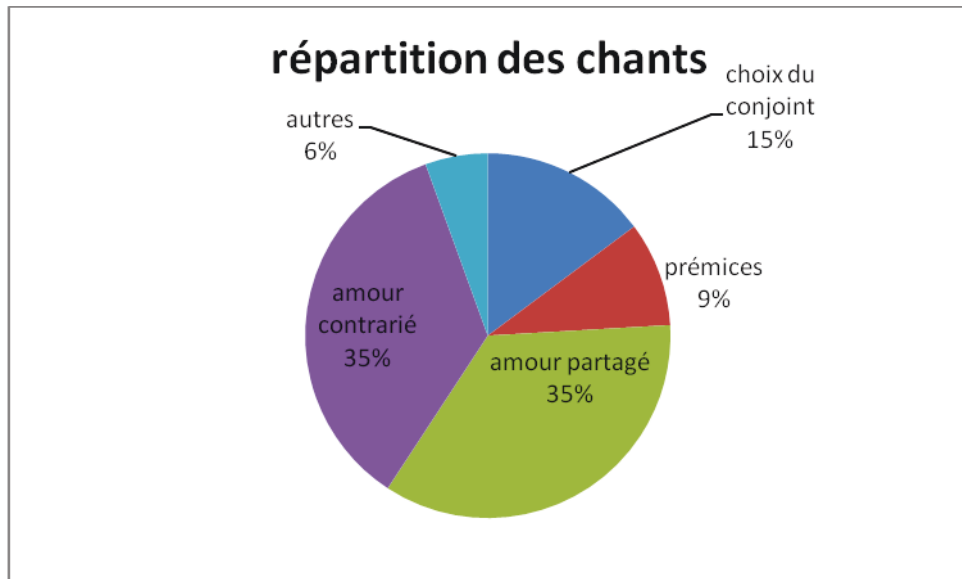
Il sera intéressant de voir si la manière d'aborder les chansons d'amour est la même quand on est religieux ou quand on est laïc.

Le plus grand pourvoyeur de chansons d'amour est sans conteste Loeiz Herrieu puisque onze chansons de ce corpus sont signées de ses différents pseudonymes. Mais ceci paraît normal de la part d'un homme qui écrit « *nitra ne dalv meit karanté* »²⁸⁹. On aurait pu penser que ces chansons d'amour avaient été écrites alors qu'il fréquentait Loeiza Le Meliner qui allait devenir son épouse. Mais, il s'agit en fait de chansons d'amour écrites pour le mariage de ses proches ou des chansons d'amour écrites dans les années 1934-1939 qu'il signe du nom de plume « ar Vouialh Argant ». Rien n'atteste que ces chansons n'aient pas été imaginées plus tôt et publiées seulement à cette époque ou alors le Barde

²⁸⁸ HERRIEU (Loeiz), DUHAMEL (Maurice), Chansons populaires du pays de Vannes, Editions EROMI, Lorient, 1997.

²⁸⁹ « Rien n'a de valeur que l'amour », Loeiz HERRIEU, *Nitra ne dalv meit karanté*, Dihunamb, janvier 1939, numéro 331, pp. 204-205.

Laboureur aurait-il été amoureux d'une autre femme dans ces années-là, qui lui ferait parler du « secret de son cœur²⁹⁰ » ?



Les thèmes abordés dans ces chants sont plutôt bien répartis puisque presque un peu moins d'un tiers d'entre eux évoquent les débuts amoureux allant du choix du conjoint aux prémices de l'histoire, un tiers les amours partagées et le dernier tiers les amours contrariées. Les quelques chansons qui n'entrent pas dans ces catégories évoquent un amour secret ou la solitude amoureuse.

1. Le choix du conjoint

Une partie des chansons d'amour est consacrée au choix du conjoint et comme Loeiz Herrieu ne manque pas de le rappeler : « *Groamb hor chonjeu, kent er marhad, / Rak arlerh é vè devéhat !²⁹¹* ».

L'abbé Le Strat, en bon pasteur, donne le mode d'emploi à ses ouailles en leur expliquant comment choisir une bonne épouse dans « *Penaus gober aveit choéj ur vestrez²⁹²* ». Les

²⁹⁰ Ar Vouialh Argant, « Sekred me halon », Dihunamb, septembre 1934, numéro 279, pp. 136-137.

²⁹¹ « Faites votre choix avant le marché / parce qu'après ce sera trop tard », Loeiz HERRIEU, Mechal ma dan, Dihunamb, décembre 1934, numéro 282, p. 185.

critères sont assez intéressants à étudier : la future n'a pas à être belle ni même à être riche. Le panel de jeunes filles convenables paraît donc relativement large. Mais un certain nombre de critères restrictifs apparaissent : elle doit avoir entre vingt et trente ans, ce qui nous donne aussi une indication de l'âge moyen des jeunes mariées ; être dévote et vertueuse, « savoir baisser les yeux », elle doit savoir aussi nourrir le bétail, conduire le ménage et faire les crêpes (très important, les crêpes !) et surtout elle ne doit pas être une demoiselle « *E saù hé fen skan èn àùèl*²⁹³ ». On se rend compte à la lecture de ces critères que le message révèle d'un côté une vision très patriarcale de la place des femmes dans la société, le fait qu'elle doive baisser les yeux par exemple et de l'autre la place qu'occupe la femme dans la société rurale : c'est elle qui « *kondi er menaj* », qui mène la maisonnée.

Job Le Bayon, dans « *soñnen er vugulez* » vient compléter ces critères. Elle ne doit pas être trop savante « *Rak mem boketeu nen dint ket / Eit ur verh ken disket !*²⁹⁴ ». Est-ce à dire qu'il est préférable de maintenir les filles sans éducation ? C'est en tout cas, ce qu'on pourrait comprendre de prime abord mais il est plus probable que l'auteur est surtout voulu insister sur le fait que la bien-aimée doit être bretonnante.

On note dans certaines chansons du regret. Les femmes contemporaines de ces chansons semblent avoir pris de l'indépendance par rapport aux mœurs passées. Elles semblent appliquer leur volonté propre sans tenir compte de leurs parents. On leur reproche, entre autres choses, de se comporter comme des « demoiselles », d'être des « *penneu skan* », des « têtes légères ». Et ces reproches s'additionnent ou confirment les reproches déjà faits à propos du costume.

Dans « *Sonnen Kolaz* » composée par l'abbé Coheleach, on trouvera les critères qu'appliquent les jeunes femmes, critères qui s'opposent à ceux de leurs mères. « *Un dén*

²⁹² « Comment faire pour choisir une épouse », Stevan KERHORED, *Penaus gobér aveit choéj ur vestrez*, Dihunamb, mai 1905, numéro 3, p. 43.

²⁹³ « qui lève la tête au vent », Stevan KERHORED, *Penaus gobér aveit choej ur vestrez*, *ibid.*

²⁹⁴ « Parce que mes fleurs ne sont pas / pour une fille si érudite », Job ER GLEAN, *Soñnen er vugulez*, Dihunamb, août 1908, numéro 38, p. 117.

mat é ha kriù ha braù²⁹⁵ » dit la demoiselle à sa mère qui répond qu'un héritier est préférable à un beau garçon.

Les jeunes gens quant à eux sont amoureux des jeunes filles qui ont bien des qualités : « *Madeu, spered ha braùité, / Nitra ne vank d'er plahig-sé!²⁹⁶* ».

Mais parfois, l'époux est choisi par les parents au détriment de la jeune fille. On a là probablement un procédé poétique parce qu'à l'époque de ces chansons, le mariage forcé n'est plus autorisé. L'article 146 du Code Civil (loi du 17 mars 1803) précise qu'« il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a point de consentement. » Par ailleurs, la loi du 1^{er} Germinal an XII a fixé la majorité matrimoniale à 21 ans pour les filles et 25 ans pour les garçons, majorité qui sera ramenée à 21 ans pour les deux par la loi du 21 juin 1907. Ce qui ne veut pas dire que devant des parents récalcitrants, certains jeunes ne se soumettent pas à la volonté parentale.

En étudiant ces chansons, on peut donc lister les critères d'une bonne épouse et d'un bon mari selon les adultes (prêtre, parents) et la réponse des jeunes gens et apprécier au passage les critères de beauté de l'époque :

Le conjoint idéal	Mari	Femme
Vu par les adultes	- Riche	- Entre vingt et trente ans - Humble, dévote et vertueuse - Qui sait tenir un ménage, s'occuper du bétail et faire les crêpes
Vu par les jeunes gens	- Un homme bon - Fort - Beau (cheveux blonds, moustache) - Riche - Eduqué	- Belle (dents blanches, joues roses, yeux clairs et brillants) - Intelligente - Riche - Douce - Travailleuse

²⁹⁵ « Un homme bon et fort et beau », KELEN-GLAS, Soñnen Kolaz, Dihunamb, mars 1905, numéro 4, p. 64.

²⁹⁶ « Biens, esprit et beauté, rien ne manque à cette jeune fille », Stevan KERHORED, Ur plah iouank a Sant-Brieg, Dihunamb, juin 1906, numéro 12, p. 198.

Le conjoint à éviter	Mari	Femme
Vu par les adultes	- Pauvre	- « Demoiselle »
Vu par les jeunes gens	- Laid (roux, long nez) - Petit - Ivrogne	- « Demoiselle » - Moqueuse - Laideron (narines comme celles d'un veau)

Force est de constater que ces critères n'ont rien de nouveau et que l'on retrouve les mêmes modèles dans les chansons plus anciennes.

Si par malheur, on ne trouve pas l'amour d'un conjoint, il est toutefois précisé dans certains textes comme dans « Difariet » de Jean-François-Marie Jacob que ce qui compte, c'est l'amour et non le mariage. Un amour filial heureux peut aussi transformer une maison en paradis.

Cependant la quasi-obligation sociale du mariage n'empêche nullement que certaines jeunes filles, comme celle de « Choej er plah ieuank » de regretter que la mode ne soit pas encore au changement de galant à volonté²⁹⁷.

2. Faire la cour ou les prémices de l'amour

« Job ER GLEAN a présenté une sône qui nous a paru un pur chef-d'œuvre à tout point de vue : pour le style, qui a cette qualité rare d'être « simple avec art » ; pour l'inspiration qui est tout à fait dans le mode campagnard, avec une pointe de malice qui ne messied pas sur les lèvres de la jeune fille ; pour la mélodie qui est très bretonne, très jolie, et inédite.²⁹⁸ » C'est ainsi que le jury du concours de sônes de L'Union Régionaliste Bretonne argumente le premier prix qu'il accorde en 1903 à Job Le Bayon pour



3. Tant va la cruche à l'eau... Ed. Gaby, coll. pers.

²⁹⁷ G. Er Borgn, Choej er plah ieuank, Dihunamb, décembre 1924, numéro 162, p. 184.

²⁹⁸ Bleuniou Breiz-Izel, in Annales de Bretagne, 1903, Tome 19, numéro 1, pp. 29-49, www.persée.fr

sa chanson « Amzer en heneu ». - Viens ma douce avec moi chercher des noisettes ; - Non, je n'irai pas car M. Le Recteur l'a défendu » : voici l'argument de cette chanson bien connue. Le jeune homme insiste, la belle trouve un argument pour refuser, argument toujours lié à l'Église – la grand'messe, les vêpres... On y sent effectivement de la malice et la belle sait se faire désirer. Une chose m'intrigue cependant. Job Le Bayon, vicaire de son état, était-il vraiment ou faussement naïf quand on sait le sens que prend dans les chansons traditionnelles le fait d'aller chercher des noisettes ? La noisette est en effet un symbole de la fertilité. Jacques Cambry, dans son « Voyage dans le Finistère » mentionne d'ailleurs la tradition de donner des noisettes à la mariée tout au long de sa nuit de noces.²⁹⁹

Mais le galant n'est pas toujours si hardi et il peut brûler d'amour sans oser l'avouer à l'élue de son cœur. Le thème de l'amoureux transi inspire donc aussi certains auteurs, peut-être parce qu'il s'agit pour eux d'une situation autobiographique comme le chant « *Me mestréz* » de Iannig er Fur le laisserait à penser.³⁰⁰

3. Amours partagées

Dans cette catégorie, on trouve trois catégories de chants : des chansonnettes contant les émois amoureux, des chants racontant la rencontre des deux amoureux et bien sûr des chants pour la noce, issue normale d'une belle histoire d'amour.

Les métaphores utilisées sont celles qu'on trouve dans bien des chansons traditionnelles : le printemps, les arbres en fleurs, les oiseaux : « *Er vouialh e gañné, / e gañné hemb arsaù / Soñnen er garanté.*³⁰¹ » en tous les cas pour les amours champêtres. Loeiz Herrieu y va même d'une fable « *En eruen hag er rozen* » pour raconter la rencontre et l'union de deux jeunes mariés. Cet auteur est un habitué des chants composés spécialement pour une noce.

²⁹⁹ CAMBRY (Jacques), *Voyage dans le Finistère, ou Etat de ce département en 1794 et 1795*, imprimerie du Cercle Social, Paris, 1797-1798, p. 160, gallica.bnf.fr

³⁰⁰ Iannig Fur, *Me mestréz*, Dihunamb, février 1906, numéro 8, p. 136.

³⁰¹ « Le merle chantait, chantait sans arrêt, la chanson de l'amour », PIERRIG, *Franséz ha Mari-Ann*, Dihunamb, mars 1911, numéro 69, p. 217.

Rien ne fait obstacle aux amoureux et surtout pas les différences sociales à l'inverse justement des chants qui sont mentionnés dans le paragraphe suivant.

Par contre, sur les dix-neuf chants portant sur le thème des amours partagées, quatre sont des histoires de marins amoureux, ce qui est plutôt nouveau. Les chants traditionnels présentent plutôt le marin comme un suborneur³⁰². Sinon, on insiste plutôt sur le fait que son métier est dangereux, qu'il soit marin pêcheur ou marin de guerre, ce qui doit dissuader les jeunes filles de l'épouser.

Un de ces chants présente la particularité de reprendre un thème traditionnel en en changeant la fin. Dans la version connue notamment sous le nom de « War bont an Naoned »³⁰³, le jeune homme plonge pour récupérer la bourse de la jeune fille, comme dans l'histoire de J. Neindraou³⁰⁴, mais meurt au troisième plongeon. Dans la version remaniée que l'on trouve ici, le jeune homme remonte au troisième plongeon et la jeune fille lui demande de cesser de chercher de peur de qu'il ne se noie. Ils se marièrent et vécurent heureux... L'aspect tragique de la version traditionnelle est remplacé par un « happy end » et perd du même coup en intensité dramatique.

4. Amours contrariées

Hélas, il arrive que parfois les choses ne se déroulent pas comme prévues. L'amoureux peut se voir refuser pour divers motifs qui, dans ces chants, n'ont rien d'originaux. Sur les dix-neuf chants portant sur ce thème, un cinquième présente le motif du refus de la demande en mariage parce que le prétendant n'est pas assez riche. Plus anecdotique, la jeune fille refuse la demande en mariage pour ne pas quitter ses parents (Sonnen Minour Koed-Skaù). Ou elle en épouse un autre sans qu'en soit connue la raison. L'a-t-elle choisie volontairement ou lui a-t-il été imposé ?

Mais c'est parfois à cause de la religion que se termine l'histoire d'amour. L'aimée est devenue religieuse de son propre choix (« Meliner ha Tiég ») ou de celui de son père

³⁰² Catalogue MALRIEU 2420-01171 Ar yaouankiz kollet en abeg ur martolod / La jeunesse perdue avec un marin.

³⁰³ Catalogue MALRIEU 2140-00906 War bont an Naoned / Sur le pont de Nantes.

³⁰⁴ J. NEINDRAOU, Ivon hag Anna, Dihunamb, septembre 1912, numéro 87, p. 136-137.

(« Jobig ha Janet ») ou le galant s'en va comme missionnaire vers les pays lointains. C'est en tout cas, ce qui arrive au bien-aimé dans la très belle chanson « En hani e garan », écrite par l'abbé Oliero. Ce long texte décrit le chagrin d'amour de la jeune fille en termes émouvants et l'on peut s'étonner là encore de la faculté d'un prêtre à se glisser dans la peau d'une amoureuse explorée : « *En hani e garan guéharal me haré, / Kan a hré pe gañnen, pa houilen é houile ; / E galon ha m'hani ne hrent nameit unan*³⁰⁵ ». Je reviendrai ultérieurement sur cette chanson qui a connu et qui connaît encore un très grand succès. La séparation des amoureux à cause de l'engagement religieux est un motif très fréquent des chansons traditionnelles.³⁰⁶

Loeiz Herriou, quant à lui, maudit la nature qui le sépare de sa bien-aimée : montagne qui lui cache la vue de la maison de sa belle, arbres qui l'empêchent même d'en apercevoir la cheminée, oiseaux qui masquent par leurs chants la voix de l'aimée³⁰⁷.

Les mœurs de la promesse sont aussi un cas de séparation lorsqu'elle s'est mise en tête de quitter la campagne pour la ville, qu'elle a quitté ses habits traditionnels et qu'elle méprise désormais sa langue natale (« Diléalded »).

Parfois, enfin, c'est la mort qui sépare les deux amants (« Jobig hag Anna » ; « Un durhunel, pe gol hé far ») et l'amant esseulé pleure sa solitude : « *Nitra mui ar en doar / Ne hra plijadur d'ain / P'en dé kollet me far*³⁰⁸ ».

E. LA BRETAGNE

Sauvage ou domestiquée, la Bretagne fait partie des thèmes de chansons appréciés des auteurs de ce corpus. Alors qu'elle fait rarement l'objet exclusif de chansons plus anciennes, elle est ici source d'inspiration de vers parfois lyriques décrivant la beauté

³⁰⁵ « Celui que j'aime autrefois m'aimait / Il chantait quand je chantais / quand je pleurais il pleurait / son cœur et le mien ne faisait qu'un », GOLVANNIG, En hani e garan, Dihunamb, mars 1908, numéro 33, p. 37.

³⁰⁶ Catalogue MALRIEU, catégorie 2333

³⁰⁷ Ar Vouialh Argant, Mañneig Rundual, Dihunamb, mai 1935, numéro 287, p. 264-265.

³⁰⁸ « Plus rien sur la terre / ne me fait plaisir / Depuis que j'ai perdu ma moitié », PIERRIG, Un durhunel, pe gol hé far, e chom de séhein ar er bar !, Dihunamb, septembre 1911, numéro 75, p. 311.

d'une saison, d'un paysage. La plus connue de ces chansons est sans conteste « Kousk Breih-Izél ³⁰⁹ », « Dors Basse-Bretagne » de Jacques Le Maréchal. Cette chanson fut un tube en son temps et fait encore partie des chants régulièrement interprétés par les chorales. J'y reviendrai dans un chapitre ultérieur pour en étudier les différentes interprétations. Elle montre une image paisible de la Bretagne lorsque vient la nuit qui offre au travailleur le repos mérité, qui lui fait aussi cadeau du chant du rossignol et des parfums floraux. Outre ces descriptions généralistes on trouve aussi des formes allégoriques comme celle présentée notamment par Jean-François Cadoux. Elle était « *plah iouank guiù, koant, kriù ha skan* ³¹⁰ », héritière très enviée, cette Bretagne qui s'est endormie le soir de ses noces et qui brutalement se réveille d'un méchant cauchemar où elle a vu son peuple écrasé sous les impôts et à qui on dénie le droit de garder ses traditions et de parler sa langue. C'est en tout cas, sous les traits d'une jeune femme trahie pendant son sommeil, que Cadoux présente la Bretagne. Mais elle trouve à son réveil, un groupe de fiers soldats prêts à tout pour la défendre. On trouve là l'image qu'ont sans doute d'eux-mêmes ces militants d'un réveil culturel de la Bretagne : de forts soldats (*soudarded nerhus*), des têtes dures (*penneu tud kalet*).

Nous avons vu précédemment que la description idéalisée de la Bretagne faisait partie des moyens littéraires utilisés pour essayer de garder les jeunes gens au pays, et que la description ou personnification des éléments de la flore et de la faune permettait de parler d'amour. Dans les textes que je vais mentionner ici, point d'autre volonté que celle de glorifier la nature environnante et souvent son créateur.

1. La nature

a. *Le printemps*

C'est la seule saison qui semble inciter à prendre la plume. Point d'ode à l'été, l'automne ou l'hiver. Jolie saison donc qui inspire les poètes et leur donne matière à décrire la

³⁰⁹ Blei Lann-Vauz, Kousk Breih-Izél, Dihunamb, mars 1905, numéro 5, p. 81-82.

³¹⁰ « Jeune fille enjouée, jolie, forte et légère », J. Brangili, Breih-Izel dihunet, Dihunamb, septembre 1912, numéro 87, p. 138.

faune et la flore du pays. Jean-Baptiste Oliero dans « En neùè han³¹¹ » décrit en trente couplets le chant des oiseaux au petit matin : le roitelet, le merle, la pie, le moineau et le rouge-gorge, la fauvette et l'alouette tout à tour enchantent le jardin et échappent aux griffes du matou. Le chant du même titre mais signé cette fois de Jean-François Cadoux fait, quant à lui, la part belle aux plantes du pays : ajonc, aubépine, genêt, blé noir, pommiers et poiriers habillent la campagne de blanc et d'or comme « *ur ioh merhed / Get dantérieu glas pé milén / Guen-kann ol a viùen*³¹² » et bien sûr chantent les louanges de Dieu, de Jésus et des anges au Paradis. Un homme de Dieu ne saurait décrire tant de jolies choses sans en référer au créateur à un moment donné. C'est une constante de ces chants. Ils permettent par ailleurs d'avoir un aperçu de la faune et de la flore locale et en cela ne manquent pas d'intérêt même si toutes ces espèces animales et végétales peuvent aussi parfois relever de la licence poétique plus que de l'observation naturaliste.

b. La faune et la flore

Si certains chants, en décrivant une saison, listent la faune et la flore se manifestant à ce moment de l'année, d'autres se spécialisent dans la description d'une espèce. C'est le cas par exemple de Guillaume Er Borgn qui fait une très jolie description des qualités du coucou, oiseau printanier s'il en est, mais parfois mal vu dans sa propension à nicher dans le nid des autres oiseaux. Le coucou de cet auteur admet ne pas être beau et ne pas bien chanter mais il insiste sur le fait qu'il revient fidèlement chaque année.³¹³ Jean-François-Marie Jacob, quant à lui, écrit un poème chanté sur le cygne (« An Alarh ar en deur »), dans une forme peu commune et qu'il avoue lui-même inspiré du Cygne de Saint-Saëns. Dans « Boéh er brug », c'est à la bruyère que va l'admiration d'un dénommé

³¹¹ Golvannig, En neué-han, Dihunamb, avril 1924, numéro 153, p. 38-39.

³¹² « De nombreuses jeunes filles / vêtues de tabliers bleu et jaune / bordés de blanc », Brangili, En neué-han, Dihunamb, avril 1910, numéro 58, p. 57.

³¹³ « Nen don ket braù a ziùaskel / Na me soñnen nen dé ket guel, koukou / Mes d'hou kuélet me za fidél, tokeu plouz ! » (Mes ailes ne sont pas belles, ma chanson n'est pas mieux, coucou / mais je viens fidèlement vous voir, chapeaux de paille ! », Guillaume Er Borgn, Er goukou, Dihunamb, juillet 1909, numéro 49, p. 292.

K, bruyère qui sert d'après la chanson à faire grandir l'amour : « *Eit kreskat karanté / Er brug e zou avot* »³¹⁴

À ces animaux et plantes sauvages s'ajoutent enfin les animaux domestiques. Les chansons évoquant ces thèmes le font sous forme d'historiettes ou sous forme de fable : la petite poule blanche croquée par le renard et celle qui ne veut pas couvrir, l'agneau qui s'est enfui et le chien noir qui dévore le chat de la voisine, le coq et le renard. Elles ne semblent pas avoir d'autres prétentions que cette fonction anecdotique, contrairement à « *Er havrig huen* » qui fait partie de ces chants à messages métaphoriques, à deux degrés. La chèvre, le loup et le chien de l'histoire doivent représenter des personnages locaux. Il s'agit d'une « private joke » en quelque sorte comme le laisse supposer la mise en garde de la chanson : « *Kergardeu e zou ur gér a Garnak hag um gav é kreiz koed er Mañnéieu. Meit deustou men dé é Karnak é vou komprennet guellan er soñnen-men, marsé en dud a léh aral hé lénou get plijadur.* »³¹⁵

c. Les rivières

L'eau sous toutes ses formes inspire les poètes mais ce sont surtout les rivières qui sont l'objet de descriptions chantées dans le présent corpus : Etienne Le Strat et Julian Dupuis décrivent la rivière du Scorff en utilisant des procédés différents. Dupuis nous fait suivre le cours du Scorff commune par commune jusqu'à l'océan alors que Le Strat nous invite à la méditation assis sur les rives de la rivière. Jean-François Cadoux, quant à lui, décrit par le menu la rigole d'Hilvern en Saint-Gonnery, construite en 1828 et 1838 et qui permettait, en prélevant de l'eau dans l'Oust, de maintenir un niveau d'eau constant dans le canal de Nantes à Brest. Elle a été asséchée en 1991 et transformée en voie verte.

³¹⁴ « Pour faire grandir l'amour, la bruyère convient », K., Boéh er brug, Dihunamb, novembre 1909, numéro 53, p. 358.

³¹⁵ « Kergardeu est un village de Carnac qui se trouve au milieu du bois des monts. Mais bien que ce sera à Carnac que l'on comprendra le mieux cette chanson, peut-être les autres personnes auront-elles du plaisir à la lire », Keginerez er Person, Er havrig huen, Dihunamb, janvier 1913, numéro 91, p. 200.

2. La langue bretonne

« *O girieu mem bro, mél eit hou pugalé / Hui loden a hun goed, loden a hun buhé*³¹⁶ » s'enchantent Jean-François Cadoux dans « Iéh Mem Bro ». J'ai montré dans le chapitre consacré aux combats politiques menés par les auteurs de cette période l'importance qu'ils accordent à la langue bretonne. Dans ce chapitre, c'est surtout sous un angle plus lyrique et littéraire qu'est décrite la langue. On sent un réel attachement à cette langue qui dépasse largement la vision du militant. C'est le goût des mots dans la bouche. Bien sûr, le paysan dans son champ chante en breton, la mère berce son enfant en breton, l'amoureux susurre des mots tendres en breton mais tout le paysage lui-même parle breton : la rivière coule en breton, les abeilles bourdonnent en breton, le vent souffle en breton, même des tombes s'échappent des mots bretons.

On y trouve parfois la peur de voir disparaître cette langue qu'ils chérissent et ils se rassurent sans cesse en répétant leur certitude que le breton survivra à toutes les difficultés. J'y vois un appel un peu pathétique à leurs concitoyens qui se tournent, petit à petit, certes, mais résolument vers une autre société. « *Bet en achimant ag er bed / Er brehoneg e vou konzet*³¹⁷ » écrit Etienne le Strat, si ce n'est pas jusqu'à la fin du monde, c'est assurément jusqu'à la fin d'un monde, celui de ce monde rural du XIX^{ème} siècle qui s'éteint petit à petit. A cette peur de voir disparaître la langue bretonne est associée la peur de voir disparaître l'identité bretonne. La plupart de ces auteurs conçoivent le fait d'être breton comme indissociable de la langue. L'avenir leur donnera tort même si en perdant la langue, nombre de bretons perdent aussi en partie une certaine conception du monde.

3. La vie quotidienne

C'est un thème très représenté puisque cinquante-cinq chants de ce corpus en font état, qu'il s'agisse des métiers, de la nourriture, des fêtes, des enfants, de l'école ou de la mort.

³¹⁶ « Oh, mots de mon pays, miel pour vos enfants, / Vous, part de notre sang, part de notre vie », BRANGILLI, Iéh mem Bro, Dihunamb, décembre 1910, numéro 66, p. 180.

³¹⁷ « Jusqu'à la fin du monde / le breton sera parlé », Stevan K., Soñnen er brehoneg, Dihunamb, septembre 1905, numéro 5, p. 83.

Je ne m'étendrai pas sur tous ces thèmes, soit parce qu'ils ont été évoqués précédemment (comme la nourriture par exemple), soit parce que seuls un ou deux chants les abordent. Je vais donc aborder deux des thèmes les plus représentés, les métiers d'un part, qui représentent la moitié du corpus relevant du thème de la vie quotidienne et les fêtes rythmant l'année.

a. Les métiers

Trois métiers reviennent régulièrement sans surprise dans ce corpus de vingt-six textes : le laboureur, le marin et le prêtre. Les deux premiers représentent la part la plus importante de la population active à cette période selon que l'on se trouve en zone rurale ou en zone maritime puisque le secteur primaire représente à lui seul 58% des actifs en Bretagne contre 42% en France en 1911³¹⁸. On les trouve même mis en concurrence dans la chanson « De bautred Plarnel »³¹⁹ où chacun d'entre eux vante les mérites de sa vie. Pour le prêtre, sachant que la plupart de ces auteurs ont ce statut, il est normal que l'on retrouve ce thème comme une de leur préoccupation majeure. Par contre, on ne trouve que très peu de chants relatifs à des métiers qui sont le cœur des chansons plus anciennes comme le tailleur et le meunier. Le premier de ces métiers ne représente qu'un chant du corpus et le second deux, ce qui est très peu. Celui du tailleur exploite la veine traditionnelle faisant du tailleur un menteur et un adepte du commérage. Les chants concernant le meunier sont de deux natures : l'un le décrit comme un vantard qui s'enorgueillit de sa richesse mais que la mort finit de priver de la jouissance de celle-ci. Le second utilise un thème non exploité jusqu'alors : celui du meunier se plaignant de l'arrivée des pommes de terre, ce qui réduit considérablement son travail, les pommes de terre n'ayant pas à être moulues.

En ce qui concerne le monde paysan, on retrouve dans les descriptions de la vie quotidienne de ce monde rural une vision idyllique : « *Ha dalhmat ar é zrem er joé e zou merchet.*³²⁰ » On y trouve décrite la vie heureuse du paysan qu'il soit propriétaire ou

³¹⁸ ELEGOËT L., *Istor Breizh*, Roazhon/Rennes, TES (Ti-Embann ar Skolioù brezhonek), 1999, p. 80.

³¹⁹ F.M., De bautred Plarnel, Dihunamb, mai 1912, numéro 83, pp. 73-75.

³²⁰ « Et toujours sur son visage, la joie était marquée », Job en Drous-vor, Dihunamb, Er peizant, septembre-octobre 1905, numéro 5, p. 85.

valet. Or, il y a fort à parier que le paysan du début du XX^{ème} siècle ne baignait pas dans le bonheur absolu que les chansons veulent bien représenter. Et il est curieux de voir des hommes qui sont issues de familles paysannes et qui les côtoient régulièrement ignorer ainsi la vie difficile, la précarité des récoltes, le manque de confort, le travail physique qui impose une santé de fer à défaut de quoi il devient impossible de pouvoir subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. Ceci est d'autant plus étrange que nombre de ces prêtres se sont investis dans la création de syndicats et de coopératives agricoles afin d'aider le travail de ces agriculteurs. Ils sont donc au fait de la situation. Veulent-ils encourager leurs ouailles au quotidien ou la muse les aveugle-t-elle ? Seul Loeiz Herrieu, lui-même paysan, mentionne les différentes difficultés du métier sous un aspect parfois très économique, comme dans « En Eutru Doué e lar d'er peur » où il explique aux citadins que s'ils veulent trouver la nourriture moins onéreuse, ils n'ont qu'à manger moins au lieu de demander aux paysans de travailler à perte : « *N'hur heméret ket léh tud fol / Monet de labourat ar gol.*³²¹ »

La vision du monde maritime est beaucoup plus objective. Les textes insistent sur l'aspect nourricier de l'océan mais aussi sur les innombrables dangers qu'il cache, sur les deuils qu'il crée dans les familles. On sent dans ces chansons certes une grande attirance pour l'élément marin : « *Adal me oedig tinéran / Er mor e garen er guellan*³²² » ; mais ceci ne cache pas cependant une certaine répulsion et souvent une grande rancune : « *Mor bras, treisein e hret / Er ré e fi énnoh*³²³ ». Et si l'on trouve des chants vantant la vie du marin-pêcheur, on y croise aussi le mousse, inquiet pendant la tempête, qui pense à son père mort en mer et à sa mère qui l'attend, le marin amoureux qui pense à sa belle. Le plus poignant de ces textes est sans doute celui de Jean-Pierre Calloch « Er vorerion » qui commence ainsi : « *Buhé er vorerion e zou trist ér bed-mañ / Berpet pel doh ou zud, édan*

³²¹ « Ne nous prenez pour des fous / qui travailleraient à perte », Loeiz Herrieu, En Eutru Doué e lar d'er peur, Dihunamb, décembre 1927, numéro 198, p. 378.

³²² « Depuis l'âge le plus tendre, je préférerais l'océan », F. En Taleg, Er Moraer Iouank, Dihunamb, novembre 1906, numéro 17, p. 280.

³²³ « Océan, vous trahissez, ceux qui vous font confiance », Kelen Glas, er Mousig hag er Mor bras, Dihunamb, août 1913, numéro 98, p. 313.

glàù ha harnan / Aweit gounid bara, bara d'ou bugale / Ret é dehé kuitat ou bro a garanté.³²⁴ ».

Mais c'est le prêtre ou le séminariste qui font l'objet de la majorité de ces textes puisque douze sont recensés ici. On y raconte sa vie de la naissance de sa vocation jusqu'à son jubilé, en passant par sa première messe. Ces textes permettent de comprendre la façon de percevoir le rôle de pasteur : il répand la grâce de Dieu sur l'enfant qui vient de naître, il donne la paix au pécheur. On y lit aussi la façon de tenir ce rôle : « *Dré en nerh ag é bredegeu / Ha dré vadeleh é galon, / En doé mélestret a-fèson / É dudigeu agent kalet / Hag ou lakeit reih èl oéned.³²⁵ »*. Il faut donc au recteur de la force de persuasion et la bonté avec pour objectif de briser les résistances. On y trouve aussi les regrets que procure le recul de la religion dans la vie quotidienne : « *Allas ! Chetu neijet pel en amzér ; / Ma oes cheleuet hag inouret³²⁶ »* chante ainsi Jacques Le Maréchal dans « Guerz er beleg ». Finis les honneurs et le respect, voici venir la misère affective et matérielle.

D'une manière générale, ces chants mettent en valeur le prêtre qu'il soit vicaire ou recteur. Mais, la *République du Morbihan* publie en 1902 une satire sur « ar botred du », les « hommes noirs ». Ecrite par Jean Boteu Ru, elle insinue qu'un prêtre de Guisriff fréquente un peu trop assidûment une couturière. C'est la seule satire anticléricale de ce corpus mais elle se termine par une violente diatribe : « *béléan hag frered / Er falhun tra é zo er bed.³²⁷ »*. A la fin du XIX^{ème} siècle, l'abbé François Falquéro s'était fait une spécialité de la chanson d'humour cléricale mais on ne retrouve plus cet humour dans la première partie du XX^{ème}. Le prêtre, bousculé dans ses convictions par une politique

³²⁴ « La vie des marins est triste en ce monde, / toujours loin des leurs, sous la pluie et l'orage / pour gagner du pain, le pain de leurs enfants / il leur faut quitter le pays qu'ils aiment », Bleimor, Er vorerion, Dihunamb, décembre 1908, numéro 42, p. 190.

³²⁵ « Par la force de ses sermons / Et la bonté de son cœur, / Il a administré comme il faut / ses paroissiens auparavant durs / Et il en a fait des agneaux », F. M., Hanter-hant blé belegeh pe Ered-eur en eutru Videleu, Dihunamb, janvier 1913, numéro 91, p. 199.

³²⁶ « Hélas ! voici envolé loin le temps / où tu étais écouté et honoré », Blei Lan-Vauz, Guerz er beleg, Dihunamb, mars 1912, numéro 81, p. 36.

³²⁷ « prêtres et frères, la pire chose qui soit au monde », Jean Boteu-Ru, er botred du, La République du Morbihan, 5 octobre 1902, p. 1.

gouvernementale a sans doute besoin d'une assise plus sérieuse. Ces chants de l'abbé Falquéro seront publiés dans Dihunamb dans les années 1936-1938.

On remarquera qu'il manque à ce tableau les métiers urbains. Pas de tableau des ouvriers d'usine, des fritures de Quiberon ou des Forges d'Hennebont. Les seules mentions des ces ouvriers se trouvent dans les chants d'élections où sont évoquées au hasard d'un couplet les conditions de travail ou de salaire. Pourtant en 1906, les ouvriers des forges d'Hennebont entreprirent une grève de 115 jours. Il y avait sujet à chants. Peut-être y en-t-il eu d'ailleurs, mais je ne les ai pas trouvés.

b. Les fêtes

Commençons par ordre chronologique. Voici Kalanna et l'heure des souhaits de bonne année. L'abbé Cadoux nous offre ainsi un petit aperçu de cette journée de fête : les jeunes rient sans raison, les enfants souhaitent à tous une bonne année, les oiseaux chantent.

Puis vient Malarde, le Mardi gras, la saison des noces. Il ne semble pas – ou plus - y avoir de tradition particulière en pays vannetais de Carnaval déguisé, en tous les cas, rien ne le mentionne. Mais ce jour étant celui traditionnel des noces, il fait l'objet de quelques débordements en prévision sans doute des longs jours de Carême à venir. On compose donc des chants pour reprocher aux jeunes gens de passer plus de temps dans les tavernes qu'à l'église³²⁸.

Le Carême donne l'occasion à Job er Bayon de redonner, à travers un chant, les instructions de l'Église pour cette période : ne pas manger de viande, privilégier la bouillie et les pommes de terre et ne pas oublier de purifier son âme.

Entre le 31 octobre et le 1^{er} novembre, c'est la « fête des âmes », « Gouel en Ineannoù » où tout un chacun peut entendre dans l'obscurité les plaintes des morts en attente de pardon et de paradis.

³²⁸ Malarde, Doéréieu, 12 février 1928, numéro 311

C'est Nedeleg, Noël qui finit l'année avec ses cantiques traditionnels bien sûr mais aussi des chants composés récemment pour l'occasion : une berceuse pour nuit de Noël, l'histoire de la Nativité...

A ces fêtes calendaires, et toutes liées à la religion, à l'exception de Kalanna, s'ajoutent les fêtes ponctuelles : les noces bien entendu (elles n'ont pas toutes lieu le Mardi-gras) et les pardons locaux principalement. A cela s'ajoutent les courses cyclistes, les kermesses des écoles, les soirées théâtrales ou musicales et, de manière plus anecdotique mais toujours flamboyante, les fêtes organisées par la Gorsedd des Druides, comme celles de Locmariaquer pour laquelle Jean-François-Marie Jacob écrit « Klodeu hur bro ».

4. Les âges de la vie

a. L'enfance

Neuf berceuses dans ce corpus dont pas moins de trois composées par Job Le Bayon et deux émouvantes berceuses pour un enfant mort.

C'est en général la maman qui berce son enfant mais une des berceuses fait parler une autre personne. La grand-mère peut-être ? Et ses femmes ne bercent que des garçons. Aucune de ces berceuses n'est faite pour une petite fille. Il est difficile de dire si cela est anecdotique ou si l'on ne berce pas les fillettes ou si celles-ci ne valent pas la peine d'une chanson.

Et ces fils que l'on berce, on les protège du loup (deux chants), de la tempête (deux chants), des ténèbres (un chant) pour qu'ils puissent soit devenir un guerrier qui chassera les méchants animaux et les ramènera en France (un chant), soit vieillir pour consoler leur mère dans ses vieux jours et prier pour elle après sa mort (un chant). Plus curieux, dans une de ces berceuses, une mère se demande s'il ne serait pas mieux pour son enfant qu'il meure car le monde est cruel. Je n'ose imaginer l'effet de telles paroles sur un enfant.

Deux berceuses de ce corpus sont des berceuses pour un enfant mort. Face à la mort de l'enfant on trouve deux types d'attitude face à ce qui est perçu comme un choix divin : la

résignation : « *Lausket ean, lamet ean genein / El ma hreet, mat é kavein.*³²⁹ » et la révolte contre la cruauté de Dieu qui enlève les enfants à leurs mères pour en faire, certes des anges mais à quel prix ! « *Met braùité en Néan, get e Eled divlam / E zou kir mat elkent aveit kalon ur vam !* »³³⁰ au point de lui demander de laisser son paradis sans anges : « *Lausket hou Paraouiz hemb éled / Meit pas er mammeu hemb ou ré.*³³¹ ». On remarquera au passage le « votre Paradis » (Ho Paraouiz) qui dénote un recul du sentiment religieux. La mère ne se sent pas concernée par ce Paradis.

Viennent ensuite l'enfance et la jeunesse. Ce thème est surtout traité par Etienne Le Strat à travers trois chants qui ne sont que des variantes l'un de l'autre. Pas d'originalité dans le traitement de ce thème qui décrit les jeunes années comme un paradis perdu : la maison de mon père, la prière à l'église, les œufs à dénicher, les journées de moisson... Voici réuni tout le panel des clichés d'une vie rurale, heureuse, tranquille et paisible. On retrouve ici les motifs utilisés dans les chants dont l'objectif est d'éviter l'exode rural, vu précédemment. J. Brangili, par contre, écrit la douleur de l'orphelin pleurant sur la tombe de ses parents, de son père mort en mer, de sa mère partie cinq ans plus tard.

b. La vieillesse

Sept chants de ce corpus évoquent la vieillesse. Aucun d'entre eux ne présente de caractéristiques particulières sur la façon de percevoir la vieillesse. Deux d'entre eux sont signés de l'abbé Le Strat et reprennent les mêmes motifs, l'un au féminin, l'autre au masculin. Pas de différence notable entre les deux : autrefois, j'étais souple et droit(e), aujourd'hui me voici courbé(e), autrefois je chantais bien, aujourd'hui ma voix est éraillée... Le changement de sexe n'entraîne pas ici de changement dans la manière d'approcher la vieillesse. D'une manière générale on y trouve la nostalgie de la jeunesse et la difficulté de vieillir avec une nette dévalorisation de cette période de la vie :

³²⁹ « Laissez-le (moi), enlevez-le-moi / Quoique vous fassiez, je le trouverai bien. », El luchenneréz, Dihunamb, juin 1923, numéro 144, p. 281.

³³⁰ « Mais la beauté du Ciel, avec ses anges purs / coûte vraiment cher pour le cœur d'une mère ! », Iehann J., Ur vam d'hé hroèdur marù, Dihunamb, avril 1930, numéro 226, p. 57.

³³¹ « Laissez votre Paradis sans anges / mais pas les mamans sans les leurs », E.R., Klemmeu ur vam, Dihunamb, octobre 1913, numéro 100, p. 345.

« *Achiùet é bremen hun ardeu ; / N'omb ket mui meit treu didalvé.*³³² » va même jusqu'à dire Jean-François-Marie Jacob. Dans le texte « *Me Ievankiz* », qui contrairement au titre (Ma Jeunesse) parle plutôt de la vieillesse, il semble que ce que regrette la vieille femme du texte soit surtout l'amour : « *Più e zavéou d'ein éndro amzér el leuiné ! / Più e zegasou d'ein éndro amzér er garanté !*³³³ », réclame-t-elle à l'oiseau qui chante au printemps.

Font donc exception les deux chants écrits par Job Le Bayon « *Me Mémé* » et « *Kant vlé Tantin Agat* » qui insistent surtout sur l'amour que portent les proches à la grand-mère.

c. La mort

Outre les berceuses pour un enfant mort et la peur de la mort évoquée à travers la déchéance de la vieillesse, on trouve aussi dans ce corpus un chant évoquant la mort subite d'un homme de trente ans³³⁴. Le chant met en scène la rencontre de cet homme avec l'Ankou, personnage mythologique, valet de la Mort, chargé de venir chercher ceux dont le temps sur terre est terminé. Ce chant exprime la peur de celui qui doit partir face à une échéance qu'il ne peut retarder, peur de laisser femme et enfants dans le chagrin, peur aussi de partir sans s'être confessé.

F. MYTHES ET HÉROS

Dans un pays en perte de repères, qui perd sa jeunesse à grandes saignées d'exode rural, qui voit s'en aller ses traditions, qui voit combattre sa langue et sa religion qui étaient deux des plus importants piliers de la communauté, il faut des mythes et des héros. La fonction du mythe est de souder les individus autour d'un symbole commun, dans lequel ils se reconnaissent et qui leur donne une bonne image d'eux-mêmes. Tout d'abord, il convient de ne plus se sentir isolés et pour cela, on va créer Keltia, la Celtie. Un ensemble mythique de pays celtes qui partageraient une histoire commune, une culture commune et avec qui l'on veut voir un avenir commun. Ensuite il faut des héros à qui s'identifier.

³³² « Finies nos grimaces / Nous ne sommes plus que des choses sans valeur. », Eflam Koed Skaù, Hed ha hed d'hun déieu, Dihunamb, juillet 1935, numéro 289, p. 296.

³³³ « Qui m'enverra à nouveau le temps de la joie / Qui m'enverra à nouveau le temps de l'amour », Golvannig, Me Ievankiz, Dihunamb, juillet 1923, numéro 145, p. 298.

³³⁴ Er B..., En Ankeu didruhé, feuille volante, non datée, Imprimerie de Saint-Michel près Langonnet.

On retrouve là les composantes que mentionne J.P. Albert dans « Du Martyr à la star »³³⁵ : le culte des héros nationaux « *n'est jamais aussi vivant que dans les situations de crise, d'antagonisme* » mais « *ils n'existent qu'en fonction d'une lecture identitaire de l'histoire* ». C'est Loeiz Herrieu, surtout, qui va s'atteler à cette tâche, en faisant renaître de leurs cendres des personnages historiques, quitte à parfois refaire un peu l'histoire dans un sens plus favorable. Puis enfin, il faut des champions vivants pour porter haut les couleurs de Bretagne.

1. Keltia

Keltia, la Celtie, grande utopie du XIX^{ème} siècle et qui perdure en ce début de XX^{ème} siècle est alimentée notamment par la Gorsedd qui entretient des relations régulières avec le pays de Galles et les Cornouailles. C'est en 1899 que se tient le premier congrès panceltique en Irlande dont l'objet est de réunir les différentes composantes celtiques autour de la défense des langues celtiques, des arts et de la littérature. Les Cornouailles, considérées comme assimilées par l'Angleterre et l'île de Man sont exclues de ce premier congrès. L'Union Régionaliste Bretonne, créée l'année précédente y envoie des représentants. Le panceltisme n'a pas de visées politiques mais fonctionne plutôt sur une idée d'entraide et de fraternité. En 1906, c'est à Saint-Brieuc qu'est organisé le congrès par la Gorsedd. D'autres congrès seront organisés de manière irrégulière, les événements politiques de certains des protagonistes, comme l'insurrection irlandaise, perturbant parfois les relations entre les différentes associations participantes. Cette idée de panceltisme est un des moteurs de certains des auteurs de ce corpus et inspire la plume de Jacques Le Maréchal qui écrit « Ar skudel-deur »³³⁶. L'écuelle d'eau, nom imagé du nénuphar, est un poème mis en musique par Dom Louis Hervé. La fleur, image de la Celtie, ne peut vivre sans les autres pays qui lui donnent leur soutien et à qui elle offre la beauté en échange. Dans « Rozen Arhur »³³⁷, c'est la rose qui représente la Celtie mais cette fois effeuillée tout à tour par les Anglais et les Français qui apparaissent comme les

³³⁵ ALBERT (J.P.), Du martyr à la star, les métamorphoses des héros nationaux, in La Fabrique des héros, Mission du Patrimoine ethnologique, Cahier 12, Editions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, p.15.

³³⁶ Blei Lann-Vauz, er Skudel-deur, Dihunamb, avril 1907, numéro 22, p. 372.

³³⁷ Blei Lann-Vauz, Rozen Arhur, Dihunamb, février 1907, numéro 20, pp. 339-340.

ennemis et les destructeurs de Keltia. Et pourtant ils auraient bénéficié à tirer de cette alliance pacifique à en croire Yann Morvan Goblet qui explique dans une série de conférences organisées par les Bretons de Paris en 1908³³⁸ que « *La renaissance celtique a une grande valeur, non seulement raciale, mais aussi politique et plus encore humaine. On doit donc souhaiter vivement son plein succès et autant pour la France et l'Angleterre que pour les celtes eux-mêmes* ».

2. Les héros nationaux

Nominoé, Le Roi Arthur, Arthur III... il est temps de ressortir de leur gangue d'ombre les héros d'un glorieux passé qui ont combattu pour le pays, vaincu le Franc ou l'Anglais, les deux ennemis traditionnels. « *Più e gan hoah Janig-er-Flam, / Er Mank, er Chouanned ? / Er Roué Arhur ha Sant Efflam, / Er Beleg forbañnet ?* »³³⁹ s'interroge le vieil homme dans le chant « Mem Bro » signé Fanch Bobelan (François Falquéro). Voici donc les héros et héroïnes du passé. Voyons ce que les auteurs de ce début du XX^e siècle ont à proposer. Sont-ce les mêmes ou au contraire proposent-ils aux hommes et femmes de ce monde en mouvement de nouvelles figures héroïques ?

Le héros « *peut aussi fournir à des minorités ethniques ou des nations opprimées une occasion de résister au pouvoir en place* » explique D. Bryan³⁴⁰. La question n'est pas ici de savoir s'il y a réellement ou pas oppression, mais de constater que la situation est vécue comme telle par un certain nombre des auteurs de ce corpus : oppression contre l'Eglise, oppression contre la langue. Ils souhaitent donc réveiller les consciences de leurs concitoyens et font appel pour cela aux héros historiques et /ou légendaires. Peu d'héroïnes figurent dans ce corpus mais cela n'est pas spécifique à la Bretagne. Comme l'a très bien décrit Anne Eriksen dans « *Etre ou agir ou le dilemme de l'héroïne* »³⁴¹, le rôle traditionnel défini aux femmes dans la société européenne les empêche d'être des héroïnes : elles ne sont pas dans l'action (elles ne sont pas guerrières, soldats, chefs

³³⁸ Pays breton et le réveil breton (Le), 15 mars 1908, p. 2.

³³⁹ « Qui chante encore Jeanne La Flamme, Le Mank, les Chouans ? / Le roi Arthur et Saint Efflam / Le Prêtre exilé », Fanch Bobelan, Mem Bro, Dihunamb, avril 1908, numéro 34, p. 54.

³⁴⁰ BRYAN (D.), En souvenir de Guillaume, in *La fabrique des héros*, op. cit., p. 45.

³⁴¹ ERIKSEN (Anne), *Etre ou agir ou le dilemme de l'héroïne*, in *La fabrique des héros*, op. cit. p.149 ;

d'état...) mais plutôt chargées de conserver la stabilité du pays, la transmission aux enfants. Leur rôle, aussi important soit-il laisse peu de place à l'héroïsme.

La définition de J.P. Albert permet de classer les héros nationaux en tant qu'ils sont « *des martyrs, des triomphateurs, des fondateurs de dynasties ou d'états, ou simplement les auteurs audacieux d'actions ponctuelles en faveur de la 'Patrie en danger'*³⁴² ».

Regardons donc si les héros proposés en ce début de XXème siècle correspondent à cette définition. Loeiz Herrieu en donne une liste assez exhaustive dans le chant « Breih-Izel³⁴³ », liste que l'on peut compléter par le chant « Klodeu Mem Bro »³⁴⁴ de Jean-François-Marie Jacob et par des chants plus spécifiquement consacrés à un personnage en particulier.

- Il y a d'abord les martyrs ou gardiens de la foi : Padern (Patern), Gueltas (Gildas), Kadeu (Cado), Guenaël, Ifflam (Efflam), Ninnok et ses filles, vierges pures. À ceux-ci, on peut ajouter la liste des vaincus par trahison : les vaincus de César, ces Vénètes qui luttèrent vaillamment et furent trahis par le vent ; Pontcallec, qui complota contre le Régent Philippe d'Orléans et finit sur l'échafaud suite à la trahison de son ami, le Sénéchal du Faouët ; Kadudal (Cadoudal), leader des Chouans et guillotiné en 1804 après une tentative d'assassinat sur Napoléon 1^{er} déjouée sur dénonciation.

- Puis viennent les triomphateurs, les fondateurs de dynastie ou d'États : Les rois Ereik (Waroch), Alan-Bras (Alain Le Grand), Hoel, Konan Meriadek, Névénéoé (Nominoé) et bien sûr, le mythique roi Arthur ; les ducs de Bretagne Arthur de Richemont et Jean de Montfort, ce dernier assisté de ses guerriers comme Braùmaner (Beaumanoir) qui s'illustra dans la guerre de succession de Bretagne entre les Monfort et les Blois et qui se déroula de 1341 à 1364, les uns soutenus par les Français, les autres par les Anglais. Montfort deviendra duc de Bretagne sous le nom de Jean IV.

³⁴² ALBERT (J.P.), *op.cit.*, p.12

³⁴³ HERRIEU (Loeiz), Breih-Izel, Feuille volante, non datée.

³⁴⁴ Efflam Koed-Skaù, Klodeu Mem Bro, Dihunamb, octobre 1928 numéro 208, pp. 152-153.

- A la liste d'Albert, il convient cependant de rajouter une autre catégorie, celle des poètes : Brizeuk (Brizeux) et Guillom (Guillaume). Auguste Brizeux est un poète romantique né à Lorient en 1803 et mort à Montpellier en 1858. Il est notamment l'auteur du roman « Marie » écrit en 1832 et du poème « Les Bretons » en 1845. Joachim Guillom est un prêtre né à Malguénac en 1797 et mort à Kergrist en 1857. Il est l'auteur entre autres de « Livr el labourer » publié en 1849.

Puis dans quelques chants, Herrieu s'attache à décrire la personnalité de certains d'entre eux plus particulièrement.

- Nominoé, « *Tad ha Salvour er vro*³⁴⁵ », fut roi de Bretagne en l'an 845 après avoir vaincu Charles le Chauve lors de la bataille de Ballon (Bains-sur-Oust). Il étendit alors le royaume de Bretagne jusqu'à ce qu'on appelle encore aujourd'hui « les marches de Bretagne ». Son fils Erispoé lui succéda à sa mort en 851. Avec un tel curriculum, Nominoé ne pouvait pas ne pas plaire à des hommes qui souhaitaient réveiller le sentiment breton de leurs compatriotes. Un roi (donc un royaume indépendant), un guerrier, un vainqueur. Et un tel héros ne peut que donner l'exemple, exemple que ne manque pas de souligner Herrieu : « *N'ankoéhet ket, kanbroiz, n'ankoéhet ket m'hou ped / Karanté bro Nevénoé, é labour ker brudet / Avelton beet berpet guir Vreihiz pen-der-ben / Elton dihuennet hou pro doh ardeu en estren.*³⁴⁶ ». *Dihunamb* lui consacre un grand article signé J. H. en février 1908 et un second en mai de la même année signé cette fois de Loeiz Herrieu. En 1929, L'Union Régionaliste Bretonne choisit comme thème de concours de poésie « *Le retour triomphal de Nominoé à Roton (Redon) après la victoire remportée par lui à Ballon sur les Francs en 845* ». Aujourd'hui encore, Nominoé vient à nouveau d'être instrumentalisé, en témoigne le mémorial qui vient de lui être érigé sur le site de la bataille à Bains-Sur-Oust.

- Arthur III, duc de Bretagne, sauveur de la France, blessé à la bataille d'Azincourt, prisonnier des Anglais pendant sept longues années, puis combattant aux cotés de

³⁴⁵ Père et Sauveur du pays

³⁴⁶ « N'oubliez pas, compatriotes, n'oubliez pas je vous en prie / le patriotisme de Nominoé, son travail si célèbre / Comme lui soyez toujours de vrais Bretons, / Comme lui défendez votre pays des simagrées de l'étranger », Loeiz Herrieu, Nevénoé, *Dihunamb*, novembre 1911, numéro 77, p. 340.

Jeanne d'Arc, pour défendre la France des attaques anglaises : voici le portrait que nous trace Loeiz Herrieu d'Arthur de Richemont, qui fut connétable de France en 1425 et duc de Bretagne juste avant sa mort de 1457 à 1458. Voici donc un autre noble guerrier qui a connu les souffrances de l'emprisonnement, s'est relevé des épreuves et est revenu en vainqueur. A ces qualités de guerrier, il ajoutait aussi le fait d'être bon et sage si l'on en croit la chanson : « *Biskoah Breih nen doé bet ur mestr ker mat, ker fur, / Nag un den ker kalonek avèl en duk Arzur.* ³⁴⁷ »

Ce sont donc des guerriers que l'on propose comme héros, courageux, hardis au combat mais aussi bons pour les pauvres gens. « *Car par delà ses actes et ses distinctions, dans l'histoire réelle ou imaginaire, un héros est investi de valeurs qui reflètent l'état d'un groupe ou d'une société à un moment donné* » explique Anne Muxel³⁴⁸. Dans les textes étudiés, il convient de noter que le courage est la qualité primordiale de ces héros, que suivent l'amour de la patrie et la bonté. Est-ce à dire que c'est comme cela que Loeiz Herrieu perçoit les Bretons ou est-ce plutôt ce qui leur manque d'après lui ?

- Les exploits des chouans font l'objet de chants traditionnels chantés à la veillée mais ceci n'empêche pas des créations nouvelles sur ce thème. On peut en lire une dans ce corpus qui choisit un angle un peu différent des histoires héroïques habituelles. Encore fraîches dans les mémoires familiales du pays vannetais qui vit de nombreux combats, ces aventures permettent aux hommes de s'identifier dans un combat qu'ils jugent toujours actuel. Si l'on ne se bat plus pour défendre le roi, on se doit de donner sa vie pour défendre Dieu. Ces mêmes héros resserviront pendant la période troublée de la seconde guerre mondiale mais ce sont les qualités féminines qui seront cette fois mises en valeur, et surtout celle de l'obstination d'une mère à protéger son enfant, fut-il un grand soldat, à travers « *Gwerz Mamm Rohu* », de Roperh Er Mason, précédée de cette

³⁴⁷ « Jamais la Bretagne n'avait eu un maître si bon et si sage / ni un homme si courageux que le duc Arthur », HERRIEU (Loeiz), Arzur III, Feuille volante, non datée.

³⁴⁸ MUXEL (Anne), Les héros des jeunes français : vers un humanisme politique réconciliateur, in La Fabrique des héros, op.cit. p.79.

citation de Tangi Malmanche : « *Ur vamm zo evel pa larfes / un tamm eus Doue e korf ur vaouez* ³⁴⁹ ».

3. Les lutteurs et autres champions

On ne peut se contenter de héros morts pour glorifier le pays. Il convient de se trouver de nouveaux héros, des champions portant haut les couleurs de Bretagne. Le gouren (lutte bretonne) offre ainsi l'inspiration à certains auteurs qui y décrivent les hauts faits de jeunes gens aux musculatures puissantes, « *légers comme le lièvre et agiles comme le renard* »³⁵⁰. Gagnent-ils que c'est toute la Bretagne qui gagne, gagnent-ils une fois, qu'ils gagneront toujours.

Il est intéressant de remarquer que dans les chants proposés de ce corpus ne figure qu'un chant relatif au gouren mais que les collectages rassemblés par Dastum relèvent de nombreux exemples de chants faisant l'éloge de ces lutteurs : Kalvez, Matao ar Park, Kadig, Jean Breton... Pichon, mentionné dans le chant du corpus, fait par ailleurs l'objet d'un chant (Pichon a Lovedan) qui ne le glorifie pas comme vainqueur alors qu'il le fut une dizaine d'années de suite, mais qui au contraire chante la défaite qui lui fit perdre sa couronne. Est-ce à dire qu'on préfère parfois les perdants ? Ou que devient héros celui qui fait tomber le héros ?

Force est de constater toutefois que le registre du héros mort ou vivant a peu inspiré comparé à l'amour. Pourtant la revue Dihunamb ne manquait pas une occasion de glorifier les ancêtres à travers la rubrique « Hur Tud brudet » qui retraçait tout les mois la vie d'un héros.

³⁴⁹ « Une mère est comme tu le dis / un peu de Dieu dans un corps de femme », Tangi Malmanche, cité en épigraphe, ER MASON (Roperh), Gwerz Mamm Rohu, Dihunamb, janvier 1944, numéro 389, p. 9.

³⁵⁰ « ker skan èl ur had, liant èl ul luharn », Goureneu Henbont, Dihunamb, octobre 1911, numéro 76, p. 330.

4. Les personnages légendaires

J'ai déjà évoqué le Roi Arthur dans le chapitre dédié aux héros nationaux, la difficulté concernant ce personnage étant de savoir dans quelle mesure il a réellement existé. En outre, s'il est mentionné dans quelques chants, il ne fait pas l'objet dans ce corpus de pièce particulière. Peut-être les chants lui étant consacrés dans le Barzaz Breiz ont-ils paru suffisants alors.

J'ai aussi signalé la présence d'un chant mettant l'Ankou en scène. Mais voici d'autres personnages légendaires bien connus des bretons : les korrigans, lutins facétieux, méchants parfois que l'on voit ici mentionnés dans le chant « Mem Bro »³⁵¹ : « *Koedeu tioél, lanneu digor, / Na hou korigañned ; / Mar krollant hoah ar zoar Arvor, / Émen é mant kuhet ?* »³⁵².

Outre donc ces korrigans, d'autres personnages légendaires se retrouvent dans ce corpus.

Jean-Baptiste Oliero met en scène un combat marin³⁵³ par un soir de tempête entre d'une part Morhoh³⁵⁴, démon des Poissons, Mordoseg³⁵⁵, le squalo et le Bugul-Noz, être fantastique hantant les bords de mer et attirant les marins pour les noyer. C'est un korrigan naufrageur qui d'après le texte nourrit un poisson d'or avec le sang des noyés. Il situe l'histoire à Penboch, qui se trouve sur la commune d'Arradon, près de Vannes. Je n'ai pas pu trouver de renseignements sur cette légende. A-t-elle été inventée par Oliero ou se base-t-elle sur une légende locale préexistante ? Je ne saurais dire.

Jean-François-Marie Jacob, quant à lui, choisit de raconter l'histoire d'une coupe merveilleuse³⁵⁶, possession du roi de Thulé en qui se cacherait l'amour. La perte de cette coupe expliquerait l'état actuel du monde. Plusieurs poètes ont été inspirés par ce thème

³⁵¹ *op. cit.*

³⁵² « Bois sombres, landes ouvertes / et leurs Korrigans. / S'ils dansent encore sur la terre d'Arvor / Où sont-ils cachés ? », Mem Bro, *op.cit.*

³⁵³ Golvannig, Er Bugul Noz, Dihunamb, novembre 1924, numéro 161, pp. 171-172.

³⁵⁴ Morhoh (Morhoc'h) est un des noms des marsouins en breton (littéralement cochons de mer)

³⁵⁵ Mordoseg (Mordouseg) est un des noms de la lotte en breton (littéralement crapaud de mer)

³⁵⁶ Efflam Koed-Skaù, Hanaf er Roue a Dulé, Dihunamb, janvier 1925, numéro 163. p. 200-202.

de Goethe traduit par Gérard de Nerval en passant par Louise Ackermann. L'île de Thulé aurait été mentionnée par le navigateur grec Pythéas au IV^{ème} siècle comme une île septentrionale et la limite du monde connu. Elle a parfois été assimilée à l'Islande ou aux îles Féroé.

Il est surprenant de constater le choix qui est fait par ces deux auteurs de se laisser inspirer par des légendes qui ne sont pas ou peu connues du public, l'une d'entre elles ne se situant même pas en Bretagne. Fort malheureusement, je n'ai pas trouvé de document me permettant d'expliquer ces choix.

Si l'on fait le compte des chants consacrés aux mythes et héros, tous les chants composés sur la Celtie et sur les héros sont composés avant la première guerre mondiale, à l'exception de « Gwerz Mam Rohu » qui est composée en 1943 et qui suggère plutôt une héroïne tutélaire et maternelle qu'un héros au sens plus classique du terme. Par contre, ceux qui évoquent les contes et légendes datent d'après la guerre. Est-ce à dire qu'après le carnage de 1914-1918, ce n'est plus de héros dont on a besoin mais d'amour et de magie ?

BIBLIOGRAPHIE

AB INEAN, « Bleuniou Breiz-lzel », *Annales de Bretagne*, 1903, vol. 19, n° 1, p. 29-49.

BALCOU J., G. PROVOST, et Y. TRANVOUEZ, *Les Bretons et la Séparation, 1795-2005*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006.

BECKER H.S., *Les mondes de l'art*, [Paris], Flammarion, 2010.

BELZ J., *Morbihan*, Paris, Bonneton, 2000.

BOUGEARD C., *Histoire générale de la Bretagne et des Bretons*, Nouvelle Librairie de France., Paris, 1990, vol. 2/1.

BROUDIG F., *Al liberterien hag ar brezoneg: « Brug », 1913-1914: eur studi hag eun dibab a bennadoù*, Brest, Brud nevez, 1983.

CANEVET C., « Exode rural », J.-C. CASSARD et P. ANDRÉ (dir.), *Dictionnaire d'histoire de Bretagne*, Morlaix, Skol Vreizh, 2008, p.

CENTLIVRES P., D. FABRE, et F. ZONABEND, *La fabrique des héros*, Paris, Edition de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Collection Ethnologie de la France. Cahier », n° 12, 1998.

COIRAULT P., *Formation de nos chansons folkloriques*, Paris, Ed. du Scarabée, 1953.

COLLECTIF, *Ar Brezel bras*, Sant-Brieg [i.e. Saint-Brieuc], TES, 2015.

COMBES É. (1835-1921), *Une campagne laïque : 1902-1903 / Emile Combes,...* ; préf. par Anatole France, 1904.

DE VINCELLES, « L'alcoolisme et les moyens de le combattre », *Association Bretonne*, 1900, Compte-rendu et procès verbaux... / Association bretonne, Classe d'agriculture, coll. « Compte-rendu et procès verbaux... / Association bretonne, Classe d'agriculture », p. 67-85.

ELEGOËT L., *Istor Breizh*, Roazhon/Rennes, TES (Ti-Embann ar Skolioù brezhonek), 1999.

FILLAUT T., *Les Bretons et l'alcool (XIXe-XXe siècle)*, Rennes [France], Ed. Ecole nationale de la santé publique, 1991.

FISCHER H., « La sociologie de l'art », J. CAZENEUVE (dir.), *La sociologie et les sciences de la société*, Paris, CEPL, 1975, p.

GUILLEVIC M., « Ur ganenn e kreiz ar Brezel Bras », *Hor Yezh*, juin 2015, n° 282.

GUILLOREL E., « Sources orales et mémoire historique dans la Bretagne d'Ancien Régime : la représentation des héros », *Port-Acadie*, printemps-automne, printemps 2009 2008, n° 13-14-15, p. 407-419.

HALBWACHS M., *La mémoire collective*, Nouv. éd. rev. et augm., Paris, A. Michel, coll. « Bibliothèque de L'évolution de l'humanité », 1997.

HERRIEU L. et M. DUHAMEL, *Chansons populaires du pays de Vannes*, Réed 1997., Lorient, Eromi, 1997.

LE CLECH M., *Se marier en Bretagne*, Plourin-lès-Morlaix (10 les Trois chênes, 29600), Éd. Bretagne d'hier, 2012.

LE GOFFIC C., « Le Mouvement panceltique », *Revue des Deux Mondes*, 1900, n° 159, p. 141-174.

LE MOAL M., *L'Émigration bretonne*, Spézet, Coop Breizh, coll. « Histoire », 2013.

LE MOIGNE F., « Le mémorial régional de la Grande Guerre à Sainte-Anne-d'Auray », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest. Anjou. Maine. Poitou-Charente. Touraine*, 30 décembre 2006, n° 113-4, p. 49-76.

LE MOIGNE-MUSSAT M.-C., D. LELOUP, et M.-N. MASSON, *Musique en Bretagne: images et pratiques : hommage à Marie-Claire Mussat*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004.

MADEC A., « Le cas des Bretons de Paris », *Ethnologie française*, 2011, vol. 41, n° 2, p. 333-341.

MALRIEU P., *La chanson populaire de tradition orale en langue bretonne : contribution à l'établissement d'un catalogue*, Rennes 2, 1998.

PAUBERT L., « Électorat « du centre » et modération politique en Bretagne sous la IIIe République : l'exemple du Finistère et du Morbihan, » *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2004, n° 111-1.

RAYNOUARD, « Le Romancero français », *Le Journal des Savants*, 1834 p.

RUDENT C., « L'analyse du cliché dans les chansons à succès », *Musique et sociologie: enjeux méthodologiques et approches empiriques*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2000, p.

I. LES CARACTERISTIQUES LITTERAIRES DES CHANTS

Ce chapitre consacré à la forme des chants est divisé en trois parties : la première vise à étudier la forme générale des chants de ce corpus. En second lieu, je me pencherai sur la forme des vers et leurs systèmes de versification. Je terminerai par une présentation plus précise des caractéristiques littéraires de ces pièces.

AVANT-PROPOS : MÉTHODOLOGIE

Pour faire ce travail de recensement des caractéristiques littéraires des pièces du corpus, j'ai utilisé un tableur dans lequel j'ai mentionné pour chaque pièce, le nombre de couplets, la présence ou non d'un refrain, le nombre de vers et le nombre de pieds dans chaque vers. Ce long travail de comptage m'a ensuite permis d'établir les statistiques qui vont suivre dans ce chapitre et qui rendent visible la fréquence d'utilisation de telle ou telle forme littéraire.

En ce qui concerne le chapitre relatif aux images, j'ai surtout utilisé le moteur de recherche de Windows dans mes documents afin de vérifier si mes présupposés étaient exacts quant à la fréquence d'utilisation des ces images.

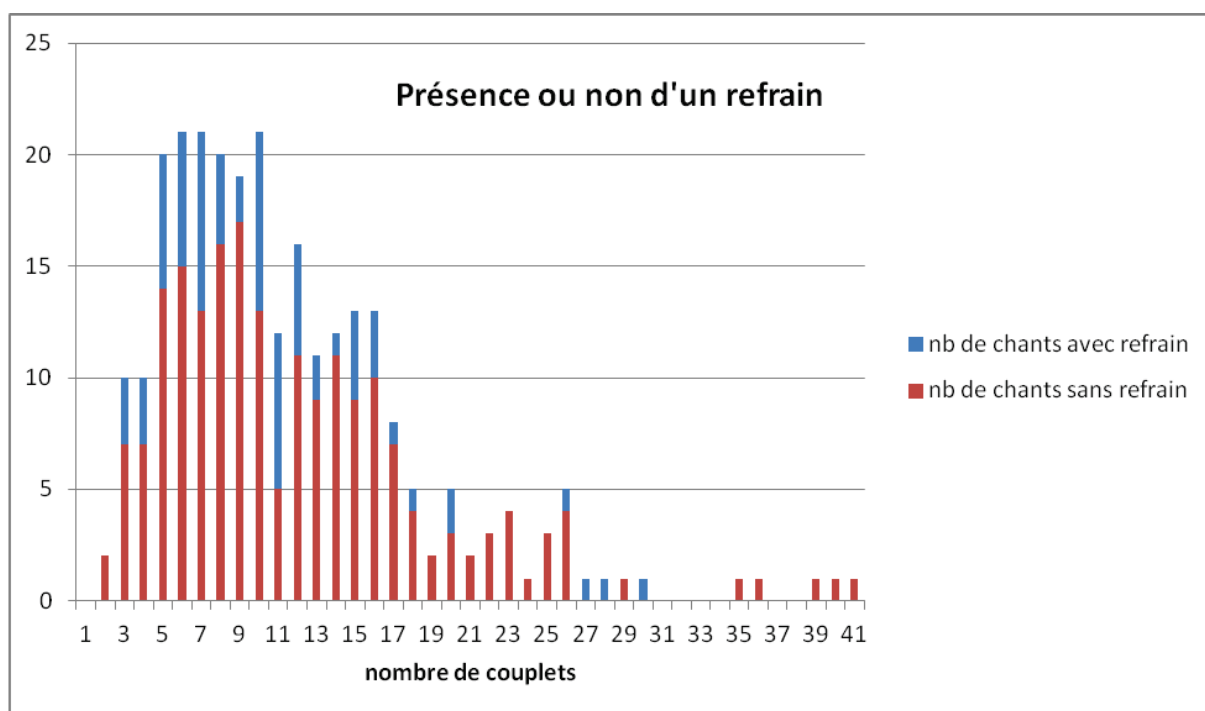
A. LA FORME GÉNÉRALE DES CHANTS

1. Présence ou non d'un refrain

Dans ce corpus de deux-cent soixante-dix chants, soixante-et-onze d'entre eux, soit 26% du corpus, comprennent un refrain, ce qui est une nouveauté. En effet, si la présence de ritournelles du type « lalalaleno », « lan la lan dibeda » est très fréquente dans les chants traditionnels bretons, la présence d'un refrain est beaucoup plus rare. La fonction d'un refrain étant en général de faire participer l'assistance dans le chant, elle n'est pas nécessaire en pays vannetais puisque l'assistance a pour fonction de répondre au soliste,

comme je l'ai précédemment expliqué. Cette apparition des refrains pour un quart du corpus semble montrer une nouvelle tendance.

Sur cette soixante-dizaine de chants, trente et un ont été composés avant 1915 et quarante ensuite, ce qui laisse à penser que l'évolution vers la forme avec refrain précède les dates de ce corpus puisque l'on n'y sent pas vraiment d'évolution vers un nombre grandissant mais plutôt la confirmation de quelque chose de déjà installé. On peut supposer que cette évolution date du siècle précédent.



En ce qui concerne le nombre de couplets de chaque chant, la très grande majorité des chants (81% du corpus), ont entre trois et seize couplets ce qui est relativement peu par rapports aux chants traditionnels. On retrouve peu de ces très longs chants qu'on peut lire dans le Barzaz Breiz ou les collectes de Luzel puisque seulement trente-trois chants (soit 12% du corpus) ont entre vingt et quarante et un couplets, quarante et un étant le plus long chant répertorié ici. Plus le chant est long, plus rare est la présence de refrain : seuls six chants en présentent. On peut interpréter cette raréfaction du refrain par une application de formes plus traditionnelles lors de ces longs chants. Il n'est pas du tout anodin de remarquer que la majorité des chants ayant vingt couplets ou plus sont construits en distiques. Ceci vient encore confirmer le schéma plus traditionnel de ces longs chants.

Il ne semble pas y avoir d'auteur ayant un penchant particulier pour ces longues chansons puisqu'on retrouve parmi les auteurs quelques anonymes et les auteurs mentionnés dans le premier chapitre de ce travail : Job er Bayon, Loeiz Herriou, Etienne Le Strat... Or tous ces auteurs ont plutôt écrit des chants plus courts.

2. La forme des couplets

S'il est une chose primordiale qu'il nous faut garder en tête, c'est qu'un chant, une chanson sont faits pour être chantés et par conséquent, pour être écoutés. Ils ne sont pas faits pour être lus. Même si ça semble évident de prime abord, cela a une influence sur la forme de ces textes, sur le rythme et sur la versification. Un bon chant, un chant qui fonctionne, c'est un chant qui est conçu pour l'écoute et non pour la lecture. Il est de très beaux textes qui sont des chants médiocres. La poésie chantée n'a pas les mêmes exigences que la poésie lue, encore moins quand celle-ci est faite pour être lue intérieurement. Emile Ernault a cette formule qui résume cette idée : « *Toute rime est faite pour l'oreille, non pour les yeux.* »³⁵⁷

La forme privilégiée des chants anciens est la forme de couplets en distiques ou en tercets. Donation Laurent explique ainsi : « *Dans les gwerziou de Luzel... les pièces apparemment les plus anciennes... sont toutes en distiques ou en tercets d'octosyllabes alors que les quatrains caractérisent invariablement des compositions d'allure plus récente* »³⁵⁸. Patrick Malrieu évoque quant à lui les « tercets de vers courts (octosyllabes) des gwerziou anciennes alors que la préférence des XIXème et XXème va aller à des vers plus longs ».³⁵⁹

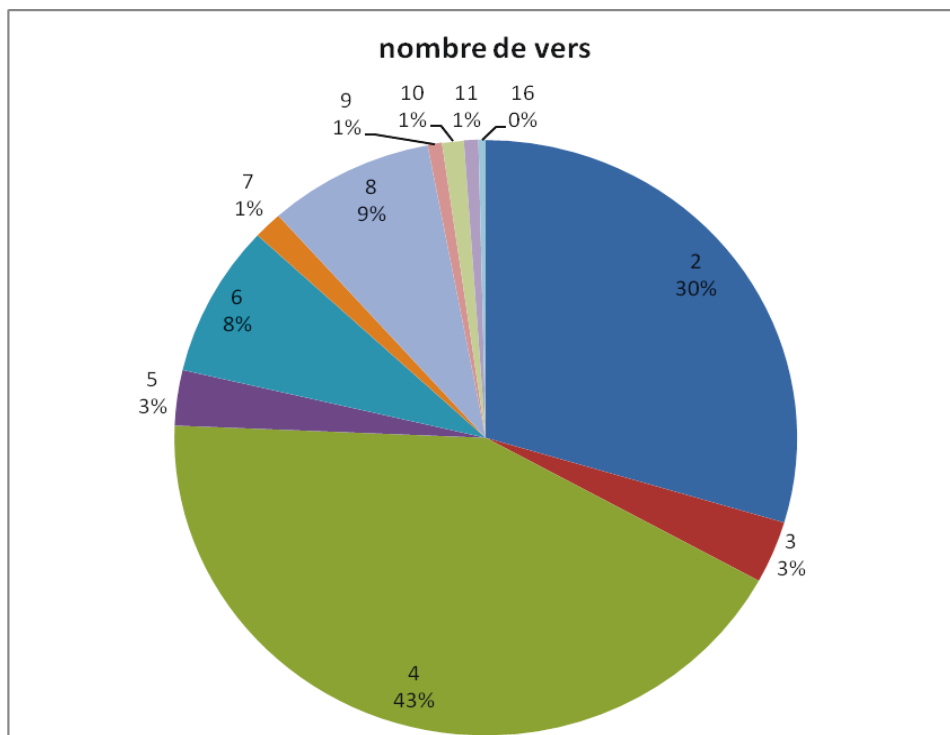
Dans le présent corpus, il apparaît, après avoir répertorié les différentes formes des couplets, que 30%, soit presque un tiers, du corpus est composé de chants structurés en distiques, seuls 3% des chants le sont en tercets (neuf occurrences). « *Un doare strollañ dibaot-tre eo hennezh evelato ha ne ziskouez ket bezañ bet adkemeret en amzer-vremañ* »

³⁵⁷ ERNAULT E., *L'ancien vers breton : exposé sommaire avec exemples*, H. Champion, Paris, 1912, <http://gallica.bnf.fr>

³⁵⁸ LAURENT D., « La gwerz Skolan et la légende de Merlin », *Ethnologie française*, 1971, vol. 1, n° 3-4, p. 19-54.

³⁵⁹ MALRIEU (Patrick), thèse, *op.cit.*, p. 102

confirme ainsi Fransez Kervella dans son étude sur la versification bretonne.³⁶⁰ Il semble donc que la forme en tercets ne soit plus au goût du jour en ce début de XXème siècle mais que celle en distiques continue à faire recette. Ceci peut s'expliquer par les supports musicaux de ces airs. S'ils sont issus du répertoire traditionnel ou inspirés de celui-ci, il apparait normal que la forme des couplets soit adaptée à ces airs. On note ainsi trois chants à danser, ce qui explique l'utilisation traditionnelle, la forme du chant étant imposée par l'air à danser. Je reviendrai dans le chapitre consacré aux timbres sur une étude plus approfondie des différentes danses proposées. On se doit donc de noter que les distiques, s'ils sont une des formes les plus anciennes, ne peuvent pas être exclusivement considérés comme une marque du passé puisque leur présence reste extrêmement fréquente en ce début de XXème siècle.



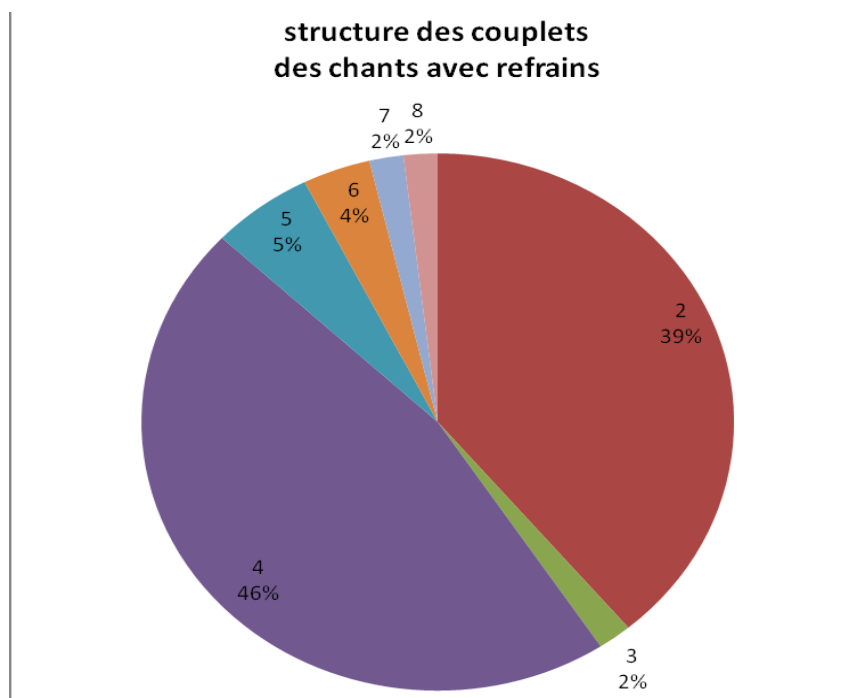
Mais l'on remarque aussi que la forme en quatrains est nettement privilégiée puisque 43% des chants proposés dans ce corpus sont des chants construits sous cette forme. La construction en quatrains n'est pas anecdotique dans les chants plus anciens et certains

³⁶⁰ « C'est toutefois une façon de regrouper très rare et qui ne semble pas avoir été reprise aujourd'hui », KERVELLA (Fransez), Diazezoù ar sevel gwerzioù, in Al Liamm, Meurzh-Ebrel 1965, niverenn 111, p. 268.

exemples sont fort connus tels « Gwerz Kêr Is », d'Olivier Souvestre, mais qui ne date que de 1850 ou « Marv eo ma mestrez », chant d'amour figurant au répertoire de nombreux chanteurs du Centre-Bretagne. Elle n'atteint pas, par contre, la proportion présente dans ce corpus, ce qui permet de supposer deux tendances : l'existence d'un apport d'airs musicaux nouveaux obligeant à une modification de la structure poétique traditionnelle d'une part et la création d'airs nouveaux pour supporter cet engouement pour la forme en quatrains.

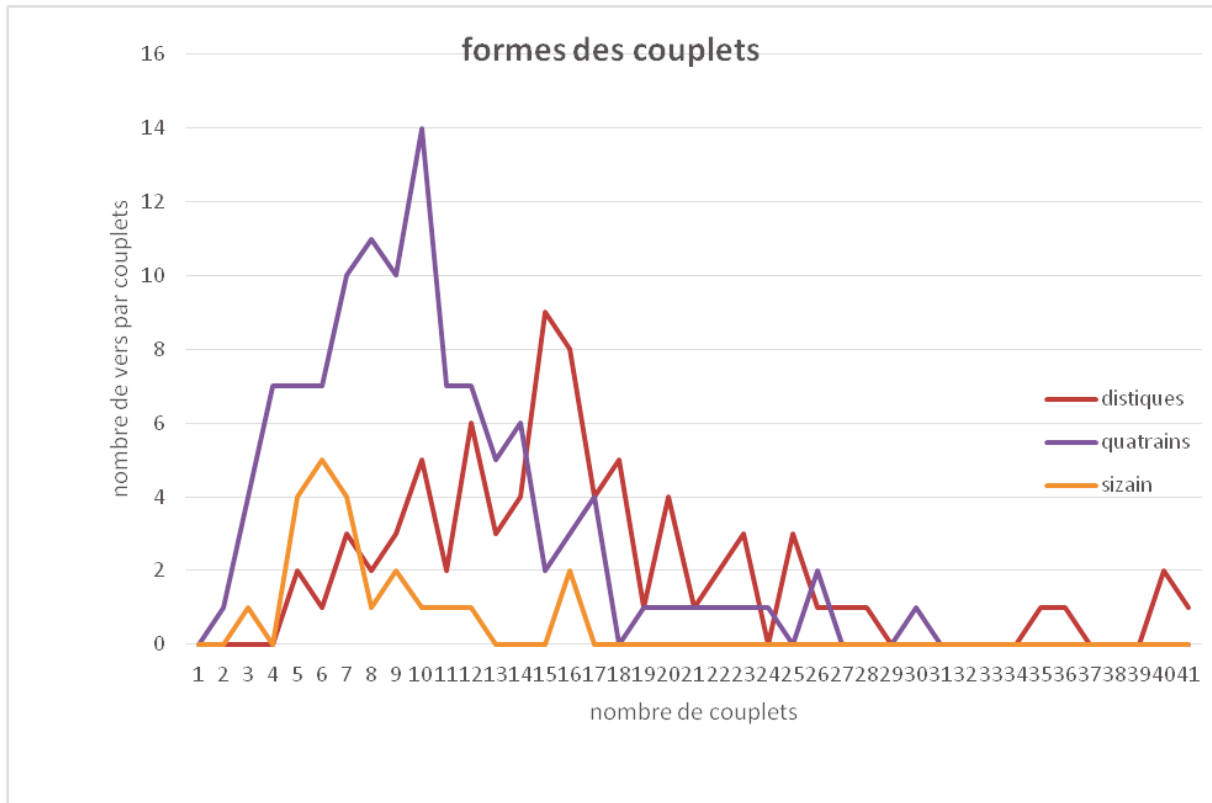
Certains auteurs semblent avoir une préférence pour les constructions en quatrains comme Jean-François Cadoux qui, sur les neuf chants de ce corpus, en a écrit huit en quatrains.

Par ailleurs, on retrouve avec les chants à refrain, la même proportion de formes en distiques que dans le reste du corpus (28%) et par contre un peu plus de chants avec refrains en quatrains que la proportion des quatrains dans le corpus général. (47% au lieu de 43%), ce qui confirmerait la relative nouveauté des quatrains, nouveauté confirmée par la fréquente présence du refrain.



Les formes en sizains (22 occurrences) et huitains (23 occurrences) sont relativement présentes même si elles sont loin de représenter une forme courue.

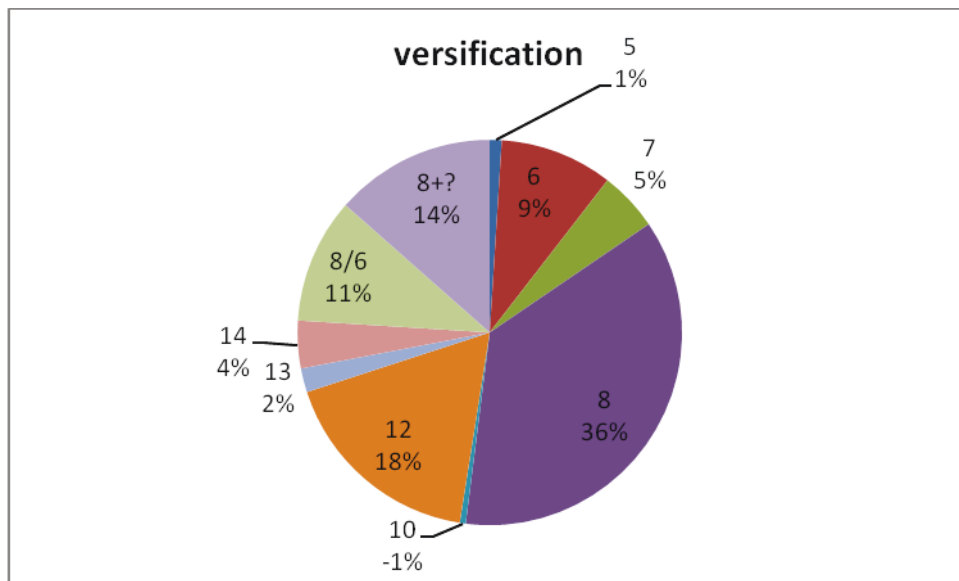
Les chants découpés en quintils et septains sont beaucoup moins fréquents (respectivement 8 et 4 occurrences) et les autres découpages en couplets plus longs sont anecdotiques.



B. LES FORMES POÉTIQUES

1. La longueur des vers

Les citations de Donatien Laurent et de Patrick Malrieu précédemment mentionnées signalent toutes deux la préférence des chants traditionnels pour les octosyllabes. Regardons s'il en est de même dans les pièces ici étudiées. « *D'une manière générale, la métrique de ces pièces est basée sur un nombre de pieds plus important que pour les gwerzioù anciennes* » confirme Patrick Malrieu en parlant des gwerzioù nouvelles.



Après étude du corpus, il apparaît en fait que la très large majorité des chants représentés (36%) sont construits en octosyllabes comme les chants plus anciens. Que le texte soit en quatrains ou en distiques, l'octosyllabe reste la forme la plus fréquente. A ces 37%, il convient d'ajouter 14% de chants dont les couplets sont en octosyllabes, le refrain pouvant quant à lui être de forme variable (notés « 8 + ? » sur le graphique ci-dessus.)

Fransez Kervella affirmait qu'un emploi très large avait été fait au XIX^{ème} siècle des alexandrins, probablement sous l'influence de la poésie française et qu'ils restaient fréquent chez les nouveaux bardes³⁶¹. Cependant seul 18% du présent corpus est construit en alexandrins, ce qui laisse à penser que l'assertion de Fransez Kervella ne concerne pas vraiment les chants vannetais où les gwerzioù sont plus rares. Le présent corpus comprend plus de chansons que de complaintes.

Les autres formes existent mais sont plus anecdotiques : 9% du corpus est constitué d'hexasyllabes et l'on note par ailleurs des heptasyllabes et des vers de 11, 13 ou 14 pieds. Elles peuvent aussi cacher d'autres formes : un vers de 14 syllabes peut cacher une alternance 8/6. Il est parfois difficile de déterminer exactement le nombre de

³⁶¹ KERVELLA F., *ibid.*, p. 262

syllabes quand il est fait mention d'un « gé ! » ou « o ! » venant marquer la fin de la phrase. Doit-on le compter comme un pied supplémentaire ? Musicalement assurément.

En plus de ces formes simples, on compte un certain nombre de textes présentant des formes plus complexes. Jean-François-Marie Jacob est un auteur qui affectionne particulièrement ce type d'alternances : vers de quatre pieds et dix pieds (Difariet !), vers de six, neuf et huit pieds (Hed ha hed d'hun déieu), ou encore de cinq, six et neuf pieds (Me hi du).

Il est intrigant par ailleurs de remarquer qu'un même air peut servir de support à des phrases syllabiques de longueur différentes. C'est ainsi que Loeiz Herrieu compose « Névénéoé » sur l'air de « Keluén » avec des vers de 13 syllabes, alors que le chant auquel cet air sert habituellement de support a des vers de 14 pieds.

H. Guillem, cité par Patrick Malrieu, explique « *Prenons la petite grammaire bretonne d'Ernault. Au chapitre de la versification, nous trouvons des vers de 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, syllabes. – A partir de 10 syllabes jusqu'à 17, un élément nouveau entre en ligne de compte, c'est la césure*³⁶². »

Dans les chants en alexandrins, la césure est en général nette au milieu du vers, sauf dans les compositions de style moins littéraire. C'est le cas par exemple du chant d'élection « Er huirioné ar Er Hlec'h ». La césure dans ce cas est extrêmement variable se trouvant en 8/4, en 6/6 ou en 4/8 selon les vers. Par ailleurs, 11% de ce corpus utilise une alternance d'octosyllabes et d'hexasyllabes. Cette alternance est fréquente dans les chants à danser, notamment dans les chants à danser le laridé ou l'hanter-dro.

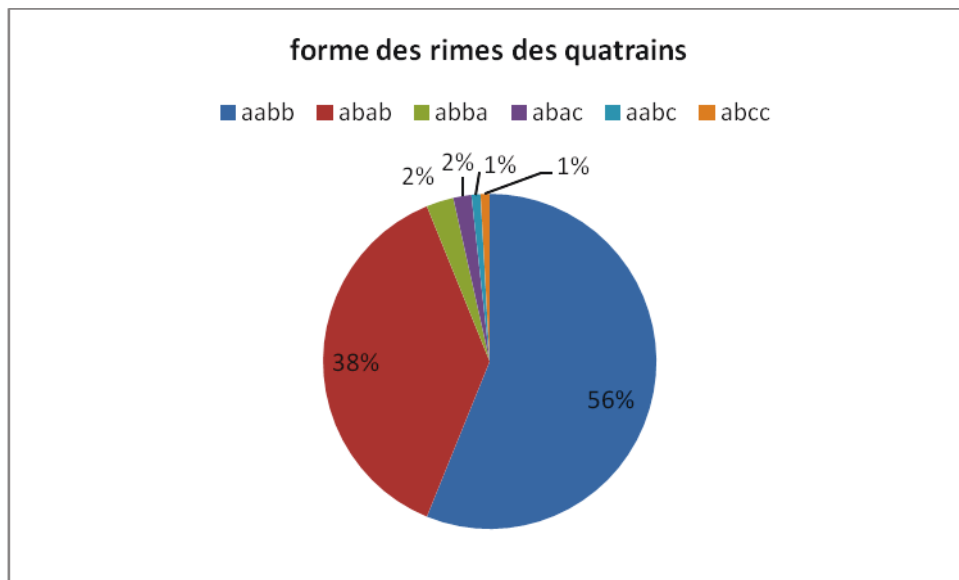
2. La versification

« *Les rimes ne se croisent point comme dans la poésie écrite ; au moins ne connaissons-nous aucun chant vraiment populaire où cela ait lieu.* » explique Théodore Hersart de la

³⁶² MALRIEU P., *ibid.* p. 107

Villemarqué dans la préface du Barzaz Breiz³⁶³. Voyons donc ce qu'il en ait pour ces chants du XXème siècle.

En ce qui concerne les quatrains, les rimes suivies (AABB) sont majoritaires puisque 57% des quatrains sont construits de cette façon tandis que 37% sont des quatrains à rimes croisées (ABAB). Les quelques chants restant sont de manière très anecdotique soit des rimes embrassées (ABBA), soit des rimes incomplètes (AABC par exemple ; C pouvant être la rime du dernier vers de chaque couplet). On note donc une relative abondance de ces rimes croisées, contrairement aux siècles précédents. Influence de la poésie française ? On peut presque sans aucun doute l'assurer.

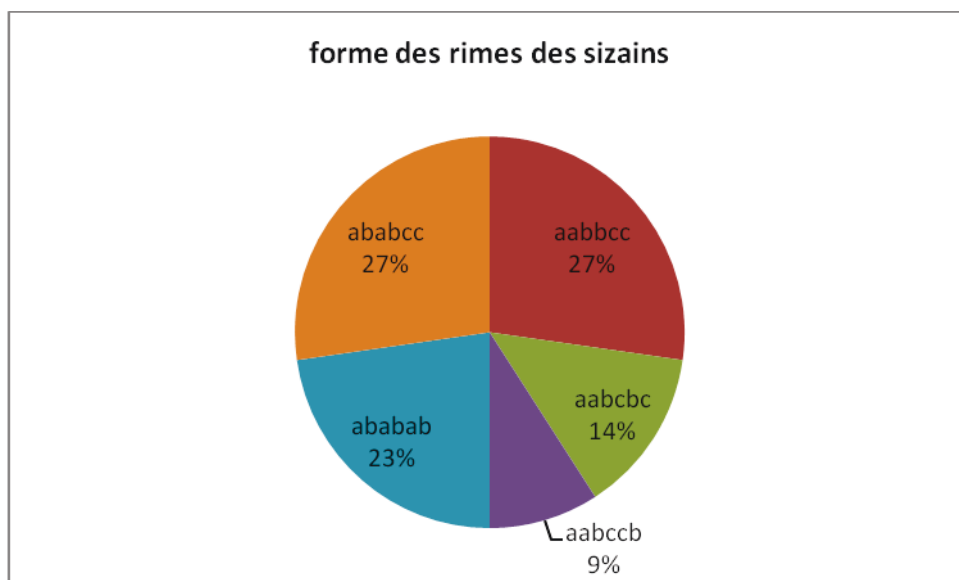


Dans les sizains la préférence va aux constructions AABBC. Emile Ernault dans son article sur « L'ancien vers breton » mentionnait que « *dans les sizains, la dernière rime devient ordinairement la première de la strophe suivante* ». Aucun sizain de ce corpus ne présente cette particularité. Les couplets se suivent sans que la rime ne les unisse.

³⁶³ LA VILLEMARQUE T.H. de, *Le Barzaz Breiz : chants populaires de la Bretagne ; recueillis, traduits et annotés*, Paris, Maspero, coll. « Wolfgang Laade Music of Man Archive », 1981.

Les sizains en ABABAB sont soit des quatrains dont les deux premiers vers sont repris sur les vers 3 et 4 (*Son Korol Kestenig*, Pen-Ouignon) ou 5 et 6 (*En amzer a groédur, Lieset e chonjan*, Stevan Kerhoret) soit des sizains mais dont certains vers sont repris dans tous les couplets (*El luchennerez*, Iehann Boèh-Izél ; *loud ha leah ha friko-kaol*, Efflam Koed-Skaù).

Les chants très anciens ont un système de cersification intégrant versification complexe – qui fait par exemple reprendre les rimes d’un couplet au couplet suivant selon divers schémas - et système de rimes internes, voire un mélange des deux - la rime interne d’un couplet devenant rime finale du couplet suivant. Or aucun chant de ce corpus ne fait état de ces caractéristiques. Il semble bien que cet art se soit perdu.



La versification est en général simple, peu élaborée et les rimes plutôt pauvres, voire parfois – mais relativement rarement – uniquement basée sur une assonance. Les pièces sont cependant quasiment toutes rimées même lorsqu’il n’y a pas de prétention littéraire. Il arrive cependant que la rime soit organisée par l’adjonction d’une syllabe finale de type « O ! ». Pour peu que la deuxième phrase soit reprise dans chaque couplet, on se trouve là avec une versification suivie mais d’une extrême pauvreté. C’est le cas par exemple de « Chanson des élections » signée d’un certain Alan-Bik³⁶⁴. Ceci étant dit,

³⁶⁴ Alan-Bik, Chanson des élections, Courrier Breton, *op. cit.* p. 119

dans la très grande majorité des cas, la versification est pauvre certes mais présente et constante.

Fransez Kervella, dans ses articles sur la création poétique parus dans *Al Liamm* en 1965, explique quelques règles de versification relatives au breton : « *Klotennoù a zo evel ar re a gaver en evañ ha kanañ, brasoc'h ha pelloc'h, eostiñ ha goriñ, laboused ha loened..., ha n'o deus ket kalz a dalvoudegezh, dre m'eo re aes kavout seurt klotennoù. Falloc'h c'hoazh, ma c'heller lavarout, e vo lakaat da glotañ anvioù-gwan-verb evel torret ha kaset.* »³⁶⁵ Pourtant ces sortes de rimes sont fort fréquentes dans ce corpus et ce quels que soient les auteurs. En voici quelques exemples :

Ha Job er Luern e hoapas nezen é gansorted :

- Tapet en des hou ronsed er viruidig, pautred

Loeiz Herriou (Sonnen er lér neué)

Ketan tavarn en des kavet

Ur bolad chistr en des lonket

Job er Gléan (Eit er lagouterion !)

Hag ér fal er hérieu vras e laka de houiùein

Er plantennigeu iouank oeit d'inou de greskein

J. K. (Breih-Izel, mem Bro !)

³⁶⁵ « Les rimes qui sont comme celles que l'on trouve dans *evañ* et *kanañ*, *brasoc'h* et *pelloc'h*, *eostiñ* et *goriñ*, *laboused* et *loened...*, n'ont pas beaucoup de valeur car il est trop facile de trouver de telles rimes. Faire rimer des participes passés comme *torret* et *kaset*, sera pire encore, si l'on peut dire », KERVELLA (F.), *Diazezoù ar sevel gwerzioù*, in *Al Liamm*, Meurzh-Ebrel 1965, niverenn 109, p.101-118.

A contrario, certains poètes comme Hael (pseudonyme qui cache l'identité du fils de Loeiz Herrieu, Gwenaël) font preuve de plus de rigueur dans la versification de leurs vers comme en témoigne ce couplet de « *Bleuen me haranté* » :

Kentéh èl ma splann goleu-dé,
Éh an get me loñned ;
Hag édan mantel glas en né,
Dalmat é ven kleuet
É son, é soñnein, hep arsaù
Soñnenneu flour ha braù.

Des rimes finales sur voyelles uniquement ici mais pas de pluriel rimant avec un autre pluriel, de participe passé avec un participe passé. La recherche de rimes est globalement plus sophistiquée que la plupart des autres pièces de ce corpus.

Pour autant, cela ne signifie pas que tous les vers même pauvrement rimés soient sans valeur. L'émotion que suscitent certains vers, par le choix des mots, par leur rythme aussi va au-delà de la métrique. Fransez Kervella dans l'étude précitée insiste aussi sur l'importance de l'accent tonique dans la poésie bretonne.

Je prendrai deux exemples que j'ai trouvés particulièrement émouvants même si la rime, techniquement parlant n'est pas des plus riches, même si la longueur des vers est inégale si l'on se contente de compter les syllabes. Mais une fois chantés, ou même lus à haute voix, leur force apparaît.

Le premier est issu d'une berceuse pour un enfant mort (Klemmeu ur vamm). Si l'on décompose ce couplet, nous nous trouvons avec quatre vers dont trois de huit pieds et l'un de neuf. Les rimes sont alternées et pauvres, et l'auteur fait rimer deux infinitifs (lakat et flourikat). La césure n'est pas centrale mais placée après la 3^{ème} syllabe. Chaque syllabe précédant cette césure est accentuée. Il faut se souvenir que l'une des particularités du dialecte vannetais est la place de l'accent tonique sur la dernière syllabe, contrairement aux autres dialectes bretons qui le placent plutôt sur la pénultième. Et c'est ce rythme irrégulier, cassé par le troisième vers qui crée l'émotion, un peu comme une fêlure.

Pèl duhont, / é kreiz er véred (8) (3+5)
Léh mé han / bremen d'ha lakat, (8) (3+5)
 Ne santo mui / te gorvig skornet (9) (4+5)
Men dehorn, / doh er flourikat. (8) (3+5)

E.R. (*Klemmeu ur vamm*)³⁶⁶

Dans le second exemple extrait de « Kroez er soudard » de Jacques le Maréchal, on trouve deux rimes par participes passés (taùet et drailhet), les rimes sont pauvres (« et / et » et « eur / eur »). Le couplet alterne alexandrins et octosyllabes, les rimes sont alternées ABAB. La césure est centrale. Mais la présence de rimes internes et d'allitérations avec la sonore « p » vient enrichir ce texte en le rythmant.

Trouz el lahereh gouïù / breman e zo taùet (12)

Peh ha **re**poz / d'er sudard **p**eur ! (8)

Kri é bet é zeùeh, / hag é vampeu drailhet (12)

N'hou des kavet / na b_e, na le_{ur} ! (8)³⁶⁷

Jacques Le Maréchal (Kroez er soudard)

Il conviendrait bien sûr de faire une étude plus approfondie des techniques de versifications utilisées dans ce corpus. Toutefois, je retiendrai ici la présence quasi-constante des rimes finales, l'importance de l'accent tonique dans la versification et la présence d'allitérations. Je verrai ultérieurement ce qui est resté de ces vers lors de leur transmission. Les rimes auront-elles été enrichies ou appauvries ? Les allitérations gardées ou supprimées ? Le rythme recadré ou gardé irrégulier ? Toutes ces questions seront étudiées plus précisément dans la seconde partie de ce travail.

³⁶⁶ « Loin là-bas, au milieu du cimetière / Ou je vais maintenant te mettre / Ton petit corps gelé ne sentira plus / ma main le caresser »

³⁶⁷ « Le bruit de la tuerie sauvage, maintenant s'est tu / paix et repos au pauvre soldat ! / Sa journée a été cruelle, et ses membres déchirés / n'ont trouvés ni tombe, ni sol ! »

3. Figures de styles

Les chants traditionnels se distinguent par leurs thèmes concrets, leur caractère narratif, et leur composition impersonnelle agrémentée de formules stéréotypées.

Dans ce chapitre, j'étudierai les différents clichés que peuvent porter ces textes afin de voir si leurs auteurs se rapprochent plutôt des modes de compositions se rattachant à l'oralité ou plutôt à la littérature. Nous l'avons vu, nombre de ces auteurs sont des lettrés, prêtres ou instituteurs. Pour autant, ils sont pratiquement tous issus des classes populaires, fils de paysans pour la plupart ou d'artisans. Bien qu'instruits, ils ont été baignés dans leur enfance dans une société paysanne qui fonctionne quasi exclusivement, en ce qui concerne les classes les moins aisées, sur le mode de l'oralité : on marque les dettes chez le boulanger par un système de coches, on chante ce que l'on a entendu... Ils ont dû donc intégrer un certain nombre de ces fonctionnements ou au contraire les auront rejetés avec vigueur. Walter J. Ong explique dans « Oralité et écriture » que « *les éléments de la pensée et de l'expression reposant sur l'oralité ne sont pas de simples morphèmes mais des groupes de morphèmes. [...] Les populations orales préfèrent le vaillant soldat au soldat tout court, la belle princesse à la princesse, le chêne robuste au chêne.*³⁶⁸ ». Je vais donc voir quelques-unes de ces formules parmi les plus couramment utilisées et les comparer aux formules de chants plus anciens.

a. L'introduction au chant

Les chants traditionnels bretons sont très nombreux à commencer par des formules d'introduction invitant l'assistance à approcher et à écouter une chanson nouvellement composée : « Selaouit tud yaouank hag ar re gozh ivez, me ya da gontiñ deoc'h ur sonenn a-nevez » ou encore « Tostait oll kozh ha yaouank da glevet ur sonenn », « Selaouit, alon, selaouit, ur ganenn nevez kompozet »³⁶⁹ ... Qu'en est-il du corpus ici étudié ?

³⁶⁸ ONG (Walter), Oralité et écriture, Les belles Lettres, p. 58, 2014, Paris

³⁶⁹ « Ecoutez, jeunes gens et les vieux aussi, je vais vous raconter une chanson nouvelle », « approchez tous, jeunes et vieux, pour entendre une chanson nouvelle », « écoutez, allons, écoutez, une chanson nouvellement composée ».

C'est une pratique qui reste usitée puisque quinze pièces de ce corpus commencent par des formules de ce type : « *Tud a Vreih-Izel, cheleuet / Ur soñnen a neué saùet, / Saùet é bet é bro guéned / Eit inourein er Bleu-Brug* » (Le Bleu-Brug) ; « *Cheleuet ta lon cheleuet / Ur sonnen a neué saùet* » (chanson dédiée au Docteur Langlais) ; « *Bretonnet mé n'ho ped, / Hou supliém er ran, / Ba chéleùe un histoer / Ag er sériussan* » (Canen er labourigen) ; « *Me larou d'oh ur soñnen drol gé ! / Mali lanlirou malon lanla / Mar faut d'oh gobér un dro krol, gé ! / Mali lanlir op gé ! Mali lanlir op gé ! Mali lanlirou malon lanlira* » (Job er long courrier) ; « *Cheleuet hag é kleueet / Ur soñnen a neué saùet / Lonla landerinet / Ur soñnen a neué saùet / Lonla Landerina* » (Konzamb brehoneg) ; « *Cheleuet ol ur soñnen vraù / Diàr ur méouour divalaù* » (Loeiz Korn er Loer) / « *Cheleuet ol na cheleuet / Ur soñnen aneùé saùet ; / Saùet diar er jandarmed / E borh Kamorh sul en Drinded* » (Sonnen er prosez verbal) ; « *Chéleuet tud yaouang, hui gléuel ur hantiq / Hui gléuel ur hantiq / Zo saùet er blè-men, zivout er politiq* » (Guerzen brehoneg) ; « *Cheleuet tud iouank, tu koh ha bugalé, / Peizanted, tuchentil, labourerion eùe* » (Damb arnehé) ; « *Bretoned a Vro-Guéned, a Vreih-Izél abéh, / Deit ma plij genoh hiniù, de cheleu doh mem boéh* » (Arzur III, Duk Breih).

D'autres formules invitent l'assistance à accompagner le chanteur : « Chantez avec moi... » : « *Soñnet genein, hui soñnerion, / Soñnen trist er vanbocherion* » (Er vanbocherion) ...

b. Images et métaphores

- Les jeunes filles

L'un des domaines qui concentre le plus grand nombre de formules est la description des jeunes filles. Dans les chansons traditionnelles, les jeunes filles sont bergères, blondes aux yeux bleus. Si en français, elles sont blondes comme les blés, en breton elles sont blondes comme l'or. Leurs yeux brillent comme les étoiles au ciel et leurs joues sont rouges comme le vin dans un verre. Les chansons du début du XX^{ème} siècle poursuivent-elles ces clichés même si les modes de vie et les critères de beauté ont pu changer entre temps ou font-elles référence à des ouvrières brunes aux yeux bruns ?

Rapidement, force est de constater que les jeunes filles sont des bergères (Eurusted, Bleuen me haranté, Margeitik ha Loeizik, Dilézet, Soñnen er vugulez) ou des meunières

(Soñnen me iouankiz), belles comme une reine (Me Mestréz) ou comme une Vierge (Eurusted), ou un ange (Sidoni), comme le jour (Ken pél vein diméet) ou le sourire du matin (ar er raden). Elles ont toujours les cheveux blonds et doux qui forment une couronne sur leur tête : « *Men dousig en des blèu melén / Skanù ha flourik, èl bleu kestén / Tolpet furik ar lein hé fen, / E hra dehi ur gurunen*³⁷⁰. » ou « *Hé blèu flour melén-eur e luh ar lein hé fen / El ar ben ur rouañnéz, é luh hé houronen*³⁷¹ » et ce jusque dans les années 30, ce qui implique un maintien têtu des clichés. Pour autant, voici que les brunettes commencent à apparaître dans ces mêmes années : « *Ar hé zal, hé blèu du / A vouchad, e vransel* » (Tarh-kalon) mais leurs cheveux, comme ceux des blondes se balancent sur leur front, image que l'on retrouve très souvent dans les chants traditionnels.

Les stéréotypes des beautés aux yeux clairs gardent la main haute : le bleu de leurs yeux rappelle la pureté de celui des cieux « *Me gar ur plah deulagad glan / Ker splann ha ker glas èl en néan* » (Peh e laren 'laran ataù) ou des anges (Eurusted) ou la brillance des étoiles (Me Mestréz).

On remarque au passage le nombre d'images d'inspiration religieuse : les cieux, les anges, la Vierge...

On le voit, les années passent mais les clichés restent une source d'inspiration primordiale des chansons d'amour. On ne note pas de réelle intégration des changements de la société même dans l'entre-deux guerres qui voit pourtant de profondes mutations sociétales. Je verrai dans la deuxième partie de ce travail si les chansons qui ont entamé un processus de traditionalisation sont justement de celles qui comportent ces clichés ou si, au contraire, ce sont celles qui apportent une certaine nouveauté.

³⁷⁰ « Ma douce a les cheveux blonds / doux comme des chatons de châtaigniers / réunis sagement sur sa tête / ils lui font une couronne, Hael, Peh e laren laran ataù, Dihunamb, août 1937, numéro 314, p. 312.

³⁷¹ « Ses cheveux doux et blonds comme l'or brillent sur sa tête / comme une couronne brille sur la tête d'une reine », Gouliannig Arvor, décembre 1936, numéro 306, p. 187.

- Rossignol d'amour

S'il est un personnage incontournable des chansons traditionnelles, c'est le rossignol. Il est tour à tour messenger d'amour ou chanteur mélancolique. Dans les chansons traditionnelles françaises, le rossignol est souvent « rossignolet et rossignolet sauvage ou rossignolet du bois, rossignol du bois joli³⁷² ». En breton, c'est l'« eostig », parfois, « an evnig rouz », l'oiseau roux. Il a les mêmes rôles que dans la chanson française. Les chansons de ce début du XX^{ème} siècle continuent à lui faire la part belle puisque seize chants de ce corpus en font mention.

Reste à voir si cet « eostig » a les mêmes fonctions que dans la chanson traditionnelle.

- Chanteur de l'amour

Curieusement, on ne le trouve dans ce rôle traditionnel que dans deux textes de ce corpus : « Me Mestréz » et « En Eruen hag er rozen ».

- Mesure de beauté du chant

Par contre, on le trouve abondamment dans les comparaisons. Un bon chanteur, une bonne chanteuse chantent presque aussi bien que le rossignol, la voix étant un des critères de séduction les plus importants. Si seul cet oiseau peut chanter aussi bien, on est assuré de la qualité artistique de l'interprète. « *Eit kañnein spisoh nen des chet / Meit en estig ér bed* » (Pour mieux chanter, il n'y a au monde que le rossignol) dit ainsi le soupirant dans « Soñnen er vugulez », décrivant la voix de l'élue de son cœur. Même chose dans « Er plah e garan-mé », « Me mestréz », « En deu voked », « En hani e garan ». Il peut même décourager le chanteur tant il est talentueux (Soñnen er bugul).

- Élément de beauté

Dans quelques autres chants comme « Kousk Breih-Izél », il est un des éléments ajoutant à la beauté du monde : illuminant la nuit de son chant (Kousk Breih-Izél, Soñnen Yvonek), annonçant le printemps (Mechal mar dan) ...

³⁷² VEILLET Guillaume, conférence « La chanson traditionnelle française », <http://www.lehall.com>, consulté le 3 août 2016.

On le voit, le rossignol, « *spécialiste des choses de l'amour* » comme le dit Guillaume Veillet³⁷³ semble avoir perdu de ses fonctions dans ce corpus de nouvelles chansons. S'il est toujours très présent, il ne l'est qu'à titre de point de comparaison mais n'a plus réellement ce rôle de messenger qu'il a dans les chansons les plus anciennes.

Par contre, on remarque qu'il est utilisé comme pseudonyme par certains auteurs puisque nous avons dans ce corpus un « Estig Kuh » (Rossignol caché) et un « Boèh en estig » (Voix du Rossignol).

D'autres oiseaux semblent prendre le pas sur le rossignol tels que le merle et la tourterelle. Si la tourterelle est très commune dans les chants traditionnels, on la trouve ici aussi, comme symbole de la douleur de l'amour perdu ou de l'amour conjugal. Le merle, quant à lui, semble faire son apparition dans le bestiaire amoureux des chants bretons. Il y prend la place du rossignol comme chanteur de l'amour (Franséz ha Mari-Ann). C'est un chanteur enjoué, symbole de légèreté (Son korol kestenig, En neùé han). Il est aussi l'allégorie du monde rural face au monde urbain (Diviz étré ur Golvan a Bariz hag un tad Mouialh deit énou a neùé)

- Nouveautés

Cet aperçu permet de voir que les auteurs de ce début de siècle continuent consciemment ou non à utiliser de ces anciennes formules issues de l'oralité bien qu'ils privilégient l'écriture pour la composition de leur chanson. Ceci étant dit, nous savons que certains de ces chants ont été composés sans passer par l'écriture avant l'étape de publication. C'est le cas par exemple de la chanson « Me iarig uen » de Loeiz Herrieu, composé en semant du blé noir³⁷⁴. L'existence d'un écrit ne présume en rien de la manière dont l'auteur compose. Assis à une table, cherchant les rimes ou en se promenant, chantonnant le texte à mesure de sa création. Dans ce cas, il est probable que les formules ancestrales viennent naturellement aux lèvres du créateur. Par contre,

³⁷³ VEILLET (Guillaume), *ibid*

³⁷⁴ « saùet en ur hadein gunehtu », HERRIEU L., *Me iarig uen, Dihunamb*, mai 1932, numéro 25, p.73

les changements rapides que connaît la société rurale entraînent aussi un certain nombre de modifications et laissent apparaître de nouveaux vocables. Je verrai ultérieurement si ces nouveautés sont entrées dans le corpus traditionnel ou si au contraire, trop marquées par leur époque, elles y sont restées attachées.

- Le barde

Ce vocable apparaît sous l'influence du mouvement druidique qui renaît à cette époque comme nous l'avons vu précédemment. Dans la Gorsedd existent trois catégories de membres : les druides, les ovates et les bardes. Loeiz Herriou se fait appeler « er barh labourer », le barde laboureur. Le mot « barzh » (« barh » en dialecte vannetais) signifie aussi poète. Dans les chansons traditionnelles, c'est un mot qui n'apparaît jamais. L'auteur des chants n'est pas un barde, ni un poète. Il est paysan, maçon ou artisan et il « lève » des chansons. Le statut de barde confère aux auteurs du XX^{ème} siècle une aura que n'ont pas leurs prédécesseurs.

Six chants de ce corpus utilisent ce terme.

Même s'il se coiffe de modestie en signant « ur barh distér » (un barde sans valeur), comme le fait Loeiz Herriou dans le dernier couplet de son chant « En eruen hag er rozen », le fait même d'utiliser le mot barde le distingue du commun des mortels. Loeiz Herriou et Jean-François-Marie Jacob utilisent régulièrement ce vocable dans leurs chants pour parler d'eux ou des grands auteurs qui les ont précédés : Brizeux, Guillom. Ce faisant, ils se placent au même rang qu'eux.

- La harpe

Le barde ne saurait se déplacer sans sa harpe. Bien que cet instrument ne figurât plus depuis longtemps (sa disparition complète se faisant probablement à la fin du XVIII^{ème} siècle) dans la pratique musicale traditionnelle, il est remis au goût du jour sous l'influence du mouvement bardique. La harpe est utilisée métaphoriquement par Loeiz Herriou évidemment, puisqu'il est, on l'a vu, membre du collège des bardes. Mais d'autres auteurs en font mention. C'est la harpe de l'enchanteur Merlin qui chante le

vieux pays³⁷⁵, la harpe d'Arvor qui unifie les Bretons. Sans que sa pratique réelle ne réapparaisse à cette époque, la mention de la harpe se fait plus présente dans les chants. On voit donc par ce biais que la volonté de revenir à un glorieux passé impose des images non conformes à la réalité des pratiques culturelles. La harpe celtique ne redeviendra commune dans la pratique musicale bretonne qu'après les années 1970.

- La personnalisation

Coirault, lorsqu'il parle de la chanson folklorique évoque son « *impersonnalité à peu près inévitable* ». « *La poésie populaire bretonne est beaucoup plus narrative que lyrique. Le chant raconte une histoire et non des états d'âme* »³⁷⁶ explique encore Patrick Malrieu. Or, il apparaît assez rapidement que dans le corpus étudié, les états d'âmes ont une grande place. Dans les chansons politiques, où il s'agit de critiquer les adversaires, d'encourager au combat, dans les chansons d'amour... On remarque, alors que les chants traditionnels sont de type impersonnel, la très fréquente utilisation ici de deux notions rendant le chant très personnel : l'utilisation du « Je » d'une part et l'utilisation de l'impératif, d'autre part.

« *Forbañnet a mem bro / ne gavan meit ankin* »³⁷⁷ pleure le personnage de Tarh-Kalon. Quasiment toutes les chansons d'amour de ce corpus sont écrites à la première personne du singulier. Et le narrateur apparaît comme le personnage principal du texte et non comme témoin ou conteur de l'histoire. « *Petra gleùan laret ?* »³⁷⁸ demande-t-il alors.

Par contre, il est certaines catégories de chants pour lesquels les auteurs maintiennent ce caractère narratif et impersonnel : les mythes et héros, les chants évoquant les mœurs nouvelles ou décrivant la vie quotidienne et surtout les chants dramatiques. On le voit, si la personnalisation prend de plus en plus de place, elle ne supprime pas les caractéristiques anciennes.

³⁷⁵ BRANGILI J., Breih-Izel dihunet, Dihunamb, septembre 1912, numéro 87, pp. 138-141.

³⁷⁶ MALRIEU P., *ibid*, p. 103

³⁷⁷ « Exilé de mon pays, je ne trouve que l'angoisse », Tarh-kalon, E., Dihunamb, mars 1934, numéro 273, p. 40.

³⁷⁸ « Qu'entends-je dire ? »

L'autre caractéristique de cette personnalisation, est l'usage très fréquent de l'impératif à la seconde personne du pluriel. L'auteur s'inclut dans la chanson et exhorte les auditeurs à le suivre : *huchamb!*, *kañnamb!*, *karamb!*, *damb!*, *héliamb!*³⁷⁹ ... (Erauk pautred, Klodeu hur bro, Chomet e Breih...). Il est très souvent utilisé dans les chants politiques, ce qui se comprend aisément puisqu'il s'agit de convaincre l'auditoire et parfois dans les chants satiriques pour mettre les rieurs de son côté.

Nous verrons si cette personnalisation perdure dans la transmission des chants ou si au contraire elle s'installe durablement dans le paysage musical breton.

³⁷⁹ « crions, chantons, aimons, allons, suivons »

BIBLIOGRAPHIE

ERNAULT E., *L'ancien vers breton : exposé sommaire avec exemples*, H. Champion., Paris, 1912, <http://www.gallica.bnf.fr> (consulté le 18 décembre 2016)

KERVELLA F., « Diazezoù ar sevel gwerzioù. », *Al Liamm*, 1965, n° 108-112, p. 40-53, 101-118, 183-193, 261-274, 322-331.

LA VILLEMARQUE T.H. de, *Le Barzaz Breiz : chants populaires de la Bretagne ; recueillis, traduits et annotés*, Paris, Maspero, coll. « Wolfgang Laade Music of Man Archive », 1981.

LAURENT D., « La gwerz Skolan et la légende de Merlin », *Ethnologie française*, 1971, vol. 1, n° 3-4, p. 19-54.

MALRIEU P., *La chanson populaire de tradition orale en langue bretonne : contribution à l'établissement d'un catalogue*, Thèse, Rennes 2, 1998.

VEILLET G., « Conférence / La chanson traditionnelle française | De l'aubade à la sérénade. », Le Hall de la Chanson, 2016, <http://www.lehall.com>, (consulté le 03 août 2016)

LAURENT D., « La gwerz Skolan et la légende de Merlin », *Ethnologie française*, 1971, vol. 1, n° 3-4, p. 19-54.

MALRIEU P., *La chanson populaire de tradition orale en langue bretonne : contribution à l'établissement d'un catalogue*, Rennes 2, 1998.

VEILLET G., « Conférence / La chanson traditionnelle française | De l'aubade à la sérénade. »

II. LES CARACTERISTIQUES MUSICALES DES CHANTS

AVANT-PROPOS : MÉTHODOLOGIE

Mon premier travail a été un recensement des différentes données relatives aux supports musicaux des pièces de ce corpus. Pour ce faire, j'ai utilisé un tableur dans lequel j'ai créé une base de données incluant le titre de l'œuvre, son parolier, son compositeur, la mention de l'air ou son absence, la présence ou non d'une partition.

Dans un second temps, une fois recensées les mentions de timbres, j'ai vérifié leur présence dans le catalogue des timbres établi par Bernard Lasbleiz lors de son travail de thèse³⁸⁰.

Puis, j'ai recopié toutes les partitions de ces pièces à l'aide du logiciel Musescore, ce qui m'a permis d'entendre l'air. Ce travail fait, j'ai appliqué la méthode utilisée par Bernard Lasbleiz qui consiste à transposer toutes les pièces en DO majeur, de manière à pouvoir les comparer. J'ai ensuite noté en notation anglaise les neuf premières notes de chaque partition dans la base de données. Ceci m'a permis de chercher leur correspondance dans le catalogue, de compléter cette colonne de la base de données et de voir s'il existait plusieurs occurrences d'un même air. Il est entendu que ce travail n'est pas infaillible puisque les partitions peuvent avoir quelques différences - la présence ou non d'une anacrouse par exemple - qui rendent la comparaison inopérante. Il a fallu donc compter en plus sur ma mémoire, qui elle non plus n'est pas infaillible !

Les pièces ne figurant pas au catalogue et que j'ai associées à d'autres timbres l'ont été aussi par mémoire. De longues années de pratique du chant et de fréquentation de chanteurs m'ont permis d'emmagasiner un certain nombre de timbres et m'ont aidée dans ce travail.

³⁸⁰ LASBLEIZ B., War don... Les timbres des chansons et cantiques populaires en langue bretonne (17e-20e siècle) sous la direction de Daniel Giraudon, UBO-CRBC, Brest, 2012.

Lorsque l'on recense ces chansons, il apparaît rapidement que les auteurs ont adopté des attitudes différentes face aux airs sur lesquels ont été posées les paroles des chants.

J'ai relevé quatre cas de figure :

- l'auteur ne mentionne aucun air, laissant le choix au chanteur ;
- il propose un air antérieur aux paroles, ce que Patrice Coirault appelle un « timbre », soit « *tout air vocal ou instrumental préexistant aux paroles qui s'y joignent pour faire morceau de chant ou pour former une chanson* »³⁸¹ ;
- il a composé un air pour les paroles qu'il a écrites ;
- il a fait appel à un compositeur.

A. PAS DE MENTION DE L'AIR

J'ai expliqué au début de ce travail que l'absence de la mention d'un air peut induire des difficultés à différencier un chant d'un poème et j'ai donc précédemment détaillé les différents autres critères m'ayant permis de choisir les pièces devant figurer dans ce corpus.

Mais si l'auteur ne mentionne aucun air précis pour soutenir musicalement son texte, cela ne veut pas dire qu'il ne donne pas des précisions sur cet air. On trouve donc une série d'annotations relatives à celui-ci :

- Celles laissant absolument libre cours à l'imagination du chanteur : « ar en ton e blijou d'oh », « ar en ton e iei er guellan dohti »³⁸², « ton connu »³⁸³ ;
- Celles précisant quel sentiment doit être exprimé par l'air comme par exemple « un ton divertissant » ;
- Celles mettant en avant la fonction du chant : certains sont ainsi clairement indiqués comme des danses « ton de gorol³⁸⁴ ». La danse est parfois précisée et nous trouvons

³⁸¹ COIRAULT (Patrice), *Notre chanson folklorique*, Paris, Picard, 1942, p. 207

³⁸² « Sur un air qui vous plaira », « sur l'air qui lui ira le mieux »

³⁸³ L'utilisation du mot « ton » ici est un bretonnisme, « ton » signifiant « air » en breton.

³⁸⁴ « Air à danser »

donc dans ce corpus de quoi danser l'andro ou un bal sans plus de précision sur l'air à choisir ;

- Celles qui précisent une origine géographique comme « àr un ton anaùet é kosté Baod »³⁸⁵. Dans ce cas, nous savons que l'air est connu dans la région de Baud, mais nous ne pouvons déterminer de quel air il s'agit.

B. PROPOSITION D'UN TIMBRE

Dans le cas de la proposition d'un timbre par l'auteur, nous nous trouvons face à trois cas de figure :

- soit l'air est mentionné par son nom, titre ou incipit,
- soit l'air est signalé comme ayant été collecté,
- soit sa partition est jointe aux paroles. Dans ce troisième cas, il conviendra alors de vérifier si ce timbre préexiste à l'œuvre écrite.

Il est entendu que plusieurs de ces annotations peuvent être conjointes : une partition plus la mention du collectage, un titre plus une partition... D'une manière générale, il faut remarquer que la publication de partitions est rare dans la presse d'information et très courante dans Dihunamb.

Bernard Lasbleiz, dans sa thèse intitulée « War don... Les timbres des chansons et cantiques populaires en langue bretonne (17e-20e siècle) » a entrepris de répertorier et classer puis d'identifier et d'analyser les timbres ayant servi de supports aux chansons et cantiques de cette période. J'ai donc abondamment puisé à ce phénoménal travail de catalogage pour le corpus faisant l'objet de la présente étude afin de préciser au plus près les timbres mentionnés par les auteurs des chants. Je mentionnerai les références venant de ce catalogue sous la forme LAS (pour Lasbleiz) suivi du numéro du catalogue.

³⁸⁵ « sur un air connu du côté de Baud »

1. Les timbres cités par leur titre ou incipit.

Lorsque l'on compte la fréquence des occurrences mentionnant un timbre précis, les deux timbres les plus représentés sont :

- Graes mat Pier : 7 occurrences

- Viens Poupoule : 3 occurrences

« Graes mat Pier » (LAS402) est donc le grand gagnant de ce corpus puisqu'on y retrouve sept occurrences de ce timbre mais il est spécialisé dans la chanson politique. On ne le trouve donc utilisé que dans la toute première partie du siècle, trois chansons s'y réfèrent en 1906. Des auteurs connus (Job Le Bayon et Jean-François-Marie Jacob) ou inconnus s'appuient sur ce timbre pour leurs textes. Ce timbre est celui d'une chanson encore régulièrement chantée aujourd'hui dans le pays vannetais. Elle fait partie du répertoire des chansons de table. La partition est publiée une fois avec le texte « Boèh Guénédis » de Job Le Bayon.

En deuxième lieu apparaît « Viens Poupoule » avec trois occurrences. « Viens Poupoule » est un air d'Adolf Spahn, popularisé par Félix Mayol en 1902, sur des paroles d'Alexandre Trébitsch et d'Henri Christiné. Il sert de support à des chansons satiriques écrites par Jean-Pierre Calloch ou Loeiz Herrieu. Pas de partition, l'air doit être suffisamment connu pour que la référence permette de le chanter. Et le fait qu'il s'agisse d'un air du music-hall français explique sans doute le choix des paroles posées dessus. On y voit une nette ironie.

Plusieurs timbres apparaissent avec deux occurrences. La plupart sont des traditionnels vannetais comme « Merh en Dug a Nañned » (LAS618) recueilli par Loeiz Herrieu, « Guéharal Mam Karet m'em es bet plijadur » (LAS405), « Klan é Mari-Louiz » (LAS499) ou « er voualh » (LAS351) ; d'autres viennent des autres régions de Bretagne. C'est le cas d'« Er Pilhaouer » (LAS 160) et d'« an hani gouz » (LAS056) mais leur popularité s'est répandue jusqu'au pays vannetais.

En dehors de ces airs, trente-quatre autres timbres sont mentionnés une fois. Certains sont des airs religieux (« Jézus kroédur tal hou kavel », « Sant Meltreu », « Amen pel doh en trouz »), la plupart des airs profanes. La grande majorité est répertoriée dans le

catalogue de Bernard Lasbleiz. Seuls cinq d'entre eux ne le sont pas et un doute subsiste pour le timbre « Dam t'er guér, Pier » qui pourrait être en fait le même que « Graes mat Pier ».

Six airs du Barzaz Breiz de Théodore Hersart de la Villemarqué sont aussi mentionnés comme support : « Bosen Eliant » (LAS204), « An Anaon » (LAS331), « Greg ar c'hroazour » (LAS401) et « Marzin en e gavel » (LAS579) mentionné sous le nom de « air de Merlin » sur la publication. L'air mentionné plus haut sous le titre de « Jézuz kroédur tal hou kavel », qui est l'incipit d'un cantique écrit par Jean-Pierre Calloch est en fait un air du Barzaz Breiz : « Ar C'hakous » (LAS099). Par ailleurs, un des timbres est mentionné comme issu du Barzaz Breiz mais sans que soit donné le titre de la pièce à laquelle il est fait référence. Il s'agit en fait du chant intitulé « Ar re unanet » (LAS167).

Voici la liste des timbres tels qu'ils sont mentionnés par les auteurs et leur correspondance avec les timbres figurant au catalogue de Bernard Lasbleiz :

Mention du timbre	Référence dut imbre
A pe oen mé plah iouank	LAS350
Amen pel doh en trouz	LAS020
An Anaon	LAS331 En inéanneu
Bosen Eliant	LAS204
C'est moi qui labour' la vigne dans mon jardin	Pas de correspondance
Cheleuet ur person	LAS232
ar un ton un tammig haval doh hani en "Dalh chonj"	LAS264
Damb arnehé	LAS265
Dam t'er guér, Pier	LAS402 ?
E tan mé ag er hoed, men dous	LAS310
En àuel e dro	LAS321
En hani gouz	LAS056 An hini goz
En tèr seienn	LAS335
Er christ neùé	LAS566 Margaritik
Er hleher	Pas de correspondance

Er pillaouer Air du Pillawer	LAS160 Ar pilhaouer
Er vouialh	LAS 351 Er Voualh
Fantig	LAS327 En hani e garan
Glahar a garanté	LAS327 En hani e garan
Graesemat Pier Grèce mat Jobic Gressemat Pier Groesemat Pier galant... « Dam t'er guér, Pier »	LAS402
Greg er Hroazour	LAS401
Guéharal a pe oen iouank	LAS404
Guéharall, mam karet m'en es bet plijadur Guéharal, mam karet, n'em es bet plijadur	LAS405
Guerzen ar valh	LAS351
Hi azé étaldonn	LAS425
Huélet me mam beur e ouelo	Pas de correspondance
Jézus kroédur tal hou kavel	LAS099 Ar C'hakous
Kelùen	LAS489
Klan e Mari-Louiz Klan é Mari-Louise	LAS499
Ma er meliner ar er pont	LAS545
Merh Dug en Nañned Merh en Dug a Nañned	LAS618
Merhed er plenneu	LAS265 Damb arnehé !
Merlin	LAS579 Marzin en e gavel
O Henri pemp, kroédur tiner	Pas de correspondance
Recteur de Bignan	LAS232
Rozen Kaudan	LAS754
Sant Meltreu	LAS775
Sonenn Jacob	Pas de correspondance

Sonet, sonnet, brejolenig	LAS818
Torioleg er forestour	LAS835 Torioleg ar jiboésour
Un dé me saùas mitin mat ha me ias de jiboés er had	LAS851
Viens Poupoule	Pas de correspondance

2. Airs signalés comme ayant été collectés ou comme étant anciens.

Certains auteurs ajoutent à leur travail de création un travail de collectage. C'est le cas de Loeiz Herrieu qui a collecté de nombreux chants qui ont été publiés dans un recueil intitulé « Chansons populaires du Pays de Vannes »³⁸⁶. Il n'est pas seul dans ce cas puisque nous trouvons ici les résultats du collectage d'un dénommé Klaskour, que je n'ai pas été à même d'identifier, qui fournit les timbres servant aux deux textes de M. Le Fur. Je n'ai pas trouvé de renseignements sur ce Klaskour mais il devait de toute évidence être rattaché à Groix puisqu'un des timbres utilisés a été recueilli là-bas (Jobig ha Janet). Jean-François-Marie Jacob mentionne lui aussi un air collecté à Pluvigner qu'il utilise comme support à sa chanson « Job el Long-Courrier ». La mention du collectage peut même est très précise telle « *En ton reit d'er sonnen-men e zou bet kleuet get Mari-Jann er Hor a vorh Melrand* »³⁸⁷ pour la chanson « Chomet en hou pro ! » de Pierrig.

Il est parfois difficile de déterminer si un air a été collecté ou composé quand il est mentionné comme « kavet », ce qui veut dire « trouvé ». « Kavet » pourrait aussi bien signifier qu'il a été trouvé au cours d'un collectage ou qu'il a été trouvé dans l'imagination du compositeur. Il faut donc parfois utiliser d'autres sources pour trouver la bonne réponse. C'est ainsi que le chant de Jacques le Maréchal « Alhué en eurusted » est déclaré comme étant sur un air « kavet get J.P. Danteg ». Vefa de Bellaing écrit dans son *dictionnaire des compositeurs de Musique en Bretagne*, à la rubrique Le Dantec Jean-Pierre « *On retiendra, sûrement de sa propre inspiration, les œuvres suivantes : Alhue an Eurusted, paroles de l'abbé J. Le Maréchal.* ». Par contre, l'air « kavet e St Evé get M.B. »

³⁸⁶ HERRIEU L. et M. DUHAMEL, *Chansons populaires du pays de Vannes*, Rouart Le Rolle et Cie, 1911, Paris.

³⁸⁷ « L'air donné à cette chanson a été entendu auprès de Marie-Jeanne Le Corre du bourg de Melrand »

peut sans doute être considéré comme collecté, la mention de lieu tendant à appuyer cette interprétation.

Parfois, il est précisé d'emblée que l'on se trouve face à un « ton koh », un air ancien ou un air connu. Dans ce cas, la chose est simple et il n'y a pas d'hésitation.

Ce tableau regroupe les différentes mentions apparaissant dans ce corpus et les timbres auxquels ils sont rattachés dans le catalogue Lasbleiz quand je les ai trouvés :

Nom du chant	Mention relative au timbre
Béleg de virùikin !	Ton tennet ag er Barzaz Breiz (LAS167)
Chomet en hou pro !	En ton reit d'er sonnen-men e zou bet kleuet get Mari-Jann er Hor a vorh Melrand
Groeit elemen	Ton kavet é St Evé get M.B.
Job el Long-courrier	Ton eit korol en dro. An ton anehi e zou bet dastumet é Pleuigner. (LAS469)
Jobig ha Janet	Air recueilli à Groix par Klaskour (LAS393)
Ken pèl vein diméet	Ton dastumet get Klaskour
Margeitik ha Loeizik	Mélodies populaires bretonnes recueillies par Loeiz Herrieu (LAS567)
Me iarig uen	Àr un ton da gorol en dro anaùet mat
Ne chomamb ket de chonjal	Àr un ton anaùet é kosté Baod
O Bro kaer me zadeu	Ton connu
Péh e laren 'laran ataù	Ton koh merket get R. Nus

3. Présence d'une partition

La présence d'une partition, sans mention de compositeur ou de collectage, ne permet pas, à elle seule, de déterminer s'il s'agit d'un timbre ou d'un air nouveau. Il convient donc de recouper différentes sources pour déterminer l'ancienneté ou non de l'air. Le travail de Bernard Lasbleiz est encore ici une source dont je n'aurais pu me passer puisqu'il recense plus de huit cents timbres en les associant à des textes. Beaucoup des chants de ce corpus ont d'ailleurs été répertoriés dans ce travail.

Quatre-vingt dix-neuf pièces comportent une partition sans autre mention. J'ai donc commencé par vérifier la présence des pièces du corpus dans le catalogue Lasbleiz. Pour les timbres non mentionnés dans ce catalogue, certains d'entre eux me sont connus pour les avoir chantés ou entendus chanter avec d'autres paroles.

Voici donc la liste des chants de ce corpus apparaissant sous forme de partition et que j'ai pu rattacher à des timbres préexistants. Trente-deux d'entre eux figurent dans le catalogue Lasbleiz et je peux rattacher deux autres à des chansons traditionnelles préexistantes.

nom du chant	référence du timbre
1. Amzér an Heneu	LAS021
2. Bout béleg	LAS698
3. Chervad Jozon	LAS379
4. Chomet é Breih	LAS353??
5. De bautred Plarnel	LAS639
6. El luchenneréz	LAS405
7. En deu lonkér ag en Alre	LAS322
8. En divroet	LAS811
9. En Erùen hag er Rozen	LAS327
10. En Eutru Doué e lar d'er peur	LAS089
11. En hani e garan	LAS327
12. En hou kavel	LAS016
13. Er chistr neùe	LAS566
14. Er moraer iaouank	« Pa da ar verc'h Marion da Vaod » ou « Job en deus choajet e vestrez »
15. Er voéz goh a vorh Elven	LAS350
16. Er vorerion	LAS450
17. Er Vran hag er luhern	LAS177
18. Er Vro Pourlet	LAS545

19. Fantig, chomet en hou pro	LAS327
20. Gouil hanterkant vléad	LAS353??
21. Hanter-hant vlé Bélegeh pe Ered-eur en Eutru Videleu	LAS108
22. Héaul er Frankiz	LAS057
23. Hou Mam	LAS841
24. Ièh mem bro	LAS028
25. Kousk Breih izél	LAS518 Dors, dors Fille de Cherbourg (incipit : En revenant de Chandernagor)
26. Larganté ha peuranté	Tri avalig ruz a ouarnan [LE DIBERDER] Chansons traditionnelles du Pays vannetais (1910-1915)
27. Lausket hou lan	LAS552
28. Méchal mar dan	LAS889
29. Me oenig peur	LAS054
30. Mem Boteu-koed	LAS506
31. Mem bro (En tad koh hag er pautr iouank)	LAS310
32. Penaus gobér aveit choéj ur vestrez	LAS768
33. sonnen en distro	LAS327
34. Soñnen er bugul	LAS340

Il reste donc soixante-cinq chants que je n'ai pu rattacher à un timbre.

C. AUTEUR-COMPOSITEUR : UNE DENRÉE RARE ?

Ils semblent peu nombreux les auteurs de textes qui cumulent des compétences de paroliers avec celles de compositeurs. C'est le cas de Jean-François-Marie Jacob, dont j'ai parlé dans le chapitre consacré aux auteurs. Cet auteur très prolifique semble s'être parfois essayé à la composition puisque six airs sont clairement identifiés comme étant de sa main. On voit d'ailleurs que sa muse est variée en témoigne le chant « *en alarh ar en deur* » qu'il déclare inspiré du Cygne de Saint-Saens.

Cet état de fait peut sembler curieux au moins en ce qui concerne les auteurs prêtres compte tenu de l'enseignement musical qui leur a été inculqué lors de leurs études au séminaire. Malgré cet enseignement, ils choisissent de préférence des airs traditionnels. Ceci peut s'expliquer par le fait que l'air étant déjà connu, la chanson a plus de chances d'être rapidement assimilée et véhiculée par les chanteurs alentours. Je me suis également aperçue que lorsqu'ils ne choisissent pas d'utiliser un timbre, traditionnel ou non, ils font de préférence appel à un compositeur, compositeur qui fait en général partie de leur entourage.

Certains des compositeurs avec lesquels ils créent sont assez connus pour des œuvres autres que celles figurant dans ce corpus, d'autres restent inconnus à ce jour.

Deux ressortent de ce travail, Théodore Decker surtout pour l'enseignement qu'il diffusa, Jean-Pierre Le Dantec pour son travail collaboratif.

1. Théodore Decker

J'ai évoqué dans le chapitre consacré à l'enseignement musical des prêtres le travail de Téidor Decker, dit Théodore, né le 3 novembre 1851 à Fiels (La Rochette en français) au Grand-Duché du Luxembourg. Fils d'un boulanger-boucher, ses parents lui permettent d'apprendre très tôt la musique, domaine dans lequel il montre de belles aptitudes. Après des études générales et une courte période comme instituteur, il arrive en Bretagne comme enseignant dans un collège jésuite à Saint-Malo. Il y rencontre et épouse une jeune écossaise Rosa Caroline Presgrave avec qui il aura une nombreuse famille dont plusieurs membres seront influents à Vannes, citons notamment son fils Francis qui sera maire de Vannes pendant 20 ans, et son petit-fils Gilbert Renault, plus connu sous le nom de Colonel Rémy, l'un des résistants les plus connus de la seconde guerre mondiale, qui mit en place la Confrérie Notre-Dame, un grand réseau de renseignements.

La vie de Théodore Decker est liée à la musique et à la religion et voici ce que résume de lui la Semaine Religieuse lors de son décès le 9 octobre 1930 : « *Chrétien irréprochable,*

père méritant d'une famille nombreuse, professeur modèle au collège Saint-François-Xavier, directeur dévoué de l'Harmonie des Ouvriers et Apprentis, musicien religieux de talent, professeur d'harmonium au séminaire d'une fidélité inlassable pendant 40 ans »³⁸⁸.

Deux airs de ce corpus sont signés de lui. Malheureusement, un seul de ces airs est connu, celui composé pour l'inauguration du monument aux morts de Bignan ne figurant pas sur la feuille volante. Les deux airs sont les supports de paroles de Job Le Bayon, un de ses anciens élèves au séminaire avec qui il resta en lien toute sa vie. Il a, entre autres œuvres, composé la musique de scène de plusieurs des pièces de théâtre de Le Bayon.

2. Jean-Pierre Le Dantec

Originaire de Guénin (Morbihan), Jean-Pierre Le Dantec est né le 2 septembre 1884. Il est ordonné prêtre à l'âge de vingt-cinq ans et est nommé vicaire-instituteur l'année suivante, en 1910, à Pluvigner puis directeur de l'école libre de Saint-Jean-Brévelay. Il fait la guerre en tant que brancardier dans un premier temps, puis dans l'infanterie et la termina dans l'aviation. Démobilisé, il retourne à Pluvigner et y restera jusqu'en 1923. Après être nommé vicaire à l'église Saint-Louis à Lorient de 1923 à 1935, il devient recteur de Carnac en 1935. Il y est décédé en 1955. C'est surtout lors de son séjour à Saint-Jean-Brévelay qu'il s'est fait musicalement remarquer en faisant de la chorale de la paroisse l'« *une des plus originales de Bretagne* ³⁸⁹ ». Deux disques sous sa direction furent enregistrés chez Gramophone et de nombreux concerts furent donnés dans le Morbihan mais aussi ailleurs en Bretagne. La chorale eut ainsi l'occasion de se déplacer à maintes reprises : Vannes, Lorient, Rennes, Nantes, Quimper, Morlaix...

Jean-Pierre Le Dantec, outre la direction de la chorale, a aussi harmonisé nombres de chants traditionnels pour cette même chorale. Il a, comme Théodore Decker, composé la musique de certaines des pièces de théâtre de Job Le Bayon et celle de la *Noce Bretonne* de Jacques Le Maréchal. Voici ce que, selon Doéréieu, en dit Le Nouvelliste « *M. l'abbé Le Dantec, notre vicaire de l'église Saint-Louis, compositeur remarquable [...] a su dégager*

³⁸⁸ La Semaine Religieuse, 18 octobre 1930, numéro 42, p.673

³⁸⁹ GOYAT (Gilles), La collection des disques 78 tours Mouez Breiz (1950-1955), in Bretagne du cœur aux lèvres, mélanges offerts à Donatien Laurent, dirigé par Fanch Postic, PUR, 2009

*tout le charme mélancolique et doux du rythme musical breton, s'adaptant à merveille au poème si sincère et si vécu de M. l'abbé Le Maréchal de Vannes. »*³⁹⁰

Il est le compositeur de sept airs (huit chants puisque « Rozen Arhur » et « Salud, Breihiz » sont sur le même air) de ce corpus dont trois sont issus de la *Noce Bretonne* de l'abbé Le Maréchal. Trois autres des airs composés par lui le sont pour d'autres textes de Jacques Le Maréchal et un pour des paroles de Job Le Bayon. Malheureusement, la partition composée pour le chant par l'abbé Le Maréchal à l'occasion de l'inauguration du monument aux morts de Saint-Jean-Brévelay ne figure pas dans Doéréieu, où ont été publiées les paroles.

3. Dom Louis Hervé

Jacques Le Maréchal fait souvent appel à des compositeurs. Nous avons vu que certains de ses airs ont été composés par Jean-Pierre Le Dantec. Il a aussi fait appel à un certain E. Hervé pour son chant « Er skudel-dour ». E. Hervé doit très certainement faire référence à Eutru (Monsieur) Hervé, Dom Louis Hervé, moine bénédictin. Originaire du Faouët, il fut d'abord élève à la Schola Cantarum à Paris pendant deux ans avant de devenir maître de chapelle à la Basilique de Sainte-Anne-d'Auray et professeur de chant grégorien toujours à Sainte-Anne-d'Auray jusqu'en 1907. Il se fit moine bénédictin et devint sous-prieur de l'abbaye de Kergonan où il mourût le 1^{er} février 1930. Il est le compositeur de plusieurs cantiques comme « Pasion hur Salver » ou « Kanenn en inour de Sant Uisant Ferrié ». Il a aussi composé la musique de la pièce de théâtre « Kado, Roué er mor » de Job Le Bayon en 1924 et il est l'auteur de « Causerie sur les mélodies bretonnes » publiée en 1926.

4. Jacques Pohier

Le cas de Jacques Pohier est un peu différent. Né à Ancenis en 1871 et mort dans la même ville en 1956, il est docteur, avocat, poète dessinateur et compositeur. Il est surtout connu pour son œuvre « Armor » créée en 1906. C'est une épopée en dix

³⁹⁰ Doéréieu, 13 juillet 1924, numéro 130

tableaux. Il en composa la musique, en écrivit les textes et en fit la mise en scène. Taldir en fit une traduction en breton. Plusieurs représentations eurent lieu à partir de 1909 sur différentes scènes bretonnes.

Il est le compositeur d'un morceau dans ce corpus « Noz en Nendeleg » écrit par un dénommé Bugul-noz, pseudonyme utilisé parfois par le missionnaire Joseph Pessel. Il est difficile ici de savoir si Pessel connaît personnellement Jacques Pohier et lui a demandé un air ou si cet air a été pris d'une des créations de Pohier, sans qu'il soit intervenu dans ce choix.

5. Des compositeurs moins connus

Loeiz (Louis en français) Lorcy est le compositeur de trois airs répertoriés ici. Il compose pour différentes personnes puisque deux de ses airs ont pour auteur un dénommé N.T., qui reste inconnu et le dernier est un air pour un chant signé par Pierrig, auteur dont j'ai déjà parlé et dont le pseudonyme n'est pas encore élucidé. Pierrig est aussi le compositeur d'un des chants qu'il signe dans Dihunamb.

Louis Lorcy est né à Melrand. Aveugle, il a fait des études musicales, sous la direction de M. Collinet, professeur de musique à la Persagotière et organiste de la basilique Saint-Nicolas, de Nantes. Il gagne un concours d'organiste en 1909 où il a montré « *les qualités d'exécution les plus brillantes et une véritable science de l'harmonie et de l'improvisation* ». ³⁹¹ Il devient ensuite organiste de Sainte-Anne d'Arvor à Lorient. Dans un article du *Nouvelliste du Morbihan* ³⁹², il fait appel aux poètes souhaitant mettre en musique leurs œuvres. C'est peut-être dans ce cadre qu'il compose pour N.T. et Pierrig.

Loeiz Herrieu utilise quant à lui un air d'un certain A. Boucher pour son fameux « an heol zo é seùel ». Alors qu'on pourrait penser qu'il est signé d'un compositeur, il est sans doute simplement noté par lui. En effet, le même chant paru plusieurs années plus tôt sous le nom de « Margeitik et Loeizik » mentionne clairement que l'air est un air recueilli. Tous les chants signés du barde-laboureur semblent d'ailleurs être des airs

³⁹¹ L'art pour les aveugles, La Croix, 23 juillet 1909, p. 6

³⁹² Le *Nouvelliste du Morbihan*, 23 octobre 1910, p. 2.

traditionnels à l'exception de « En danseu mod ker » chanté sur l'air de « Viens Poupoule ».

Une difficulté supplémentaire pour attribuer certains airs est due à la signature par pseudonyme. Nous l'avons vu pour Pierrig. Voici la liste de ces compositeurs se cachant derrière un pseudonyme non élucidé et les auteurs pour qui ils composent :

- Jehan Manéglas (pour Job Le Bayon). Manéglas étant un lieu-dit de Plumergat, on peut imaginer qu'il est originaire ou qu'il réside sur cette commune.
- J.M.B (pour N.T.)
- Klaskour (pour Bugul-noz)
- Pierrig (pour lui-même)
- Turiau Dudius (pour Job Le Bayon)

Voici en résumé un tableau reprenant les différentes pièces du corpus sur un air composé pour l'occasion. Certains de ces airs figurent comme timbre dans le catalogue Lasbleiz puisqu'ils ont servi ultérieurement à d'autres pièces chantées.

Titre du chant	Nom du compositeur	Catalogue Lasbleiz
(Ar) Saù	Le Dantec	
Alhué en eurusted	Le Dantec	
Ambrug d'er pautr iouank	Le Dantec	LAS490
En inour d'er penner	Le Dantec	LAS349
Konzeu fur	Le Dantec	
Kroez er sudard	Le Dantec	
Rozen Arhur	Le Dantec	LAS755
Salud, Breihiz	Le Dantec	LAS755

Ar er mèzeu - diviz etre un dianvézour hag ur Breihad - Karamb er vro	Théodore Decker	LAS115
Guerzen én inour d'er ré maru eit ar vro	Théodore Decker	
Er fal végeu	Loeiz Lorsi ou Lorcy	
Er Pisketour	Loeiz Lorsi ou Lorcy	
Pèl doh ér gér	Loeiz Lorsi ou Lorcy	
Un durhunel pe gol hé far	Pierrig	
Difariet!	Jean-Marie-François Jacob	
Hanaf er roue a Dulé	Jean-Marie-François Jacob	
Ioud ha leah ha friko-kaol	Jean-Marie-François Jacob	
Kan-éred	Jean-Marie-François Jacob	
Klodeu mem bro	Jean-Marie-François Jacob	
Monét é "chapeau"	Jean-Marie-François Jacob	
Er skudel-deur	Dom Louis Hervé	
Fest-Kerhuiton	Turiau Dudius	
Eurusted	Klaskour	
Noz en Nendeleg	Pohier	
Son Kavel	Jehan Manéglas	
Jobig hag Anna (Liher Jobig)	J.M.B.	
Jobig hag Anna (reskond Anna)	J.M.B.	

CONCLUSION

Plusieurs réflexions viennent donc à l'esprit.

En premier lieu, on s'aperçoit que ces chants écrits et composés en cette première moitié du XX^{ème} siècle sont peu influencés par la variété française. Et pourtant, si l'on en croit ce qu'explique Loeiz Herrieu lors d'une conférence à Guidel en octobre 1904, ces chansons françaises sont fréquentes dans les campagnes : « *Diskoein a hremb d'oh eùé hiniù penaus er sonnenneu brehonek e zou kals braùoh eit ar sonnenneu gallek dibailh e gleùer bremen ken stank ar er mezeu get en dud iouank hag e hrehé méh d'er chas a p'hanaùehent méh* »³⁹³. Il est vrai aussi, qu'avec un tel jugement, il était peu enclin à favoriser cette nouvelle expression musicale tant en tant que chanteur qu'en tant que directeur de presse. Il n'est pas anodin de voir que l'utilisation du seul timbre de variété français de ce corpus « Viens Poupoule » le soit dans le cadre de chansons satiriques. L'autre timbre français semble plutôt relever d'une chanson traditionnelle : « C'est moi qui labour' la vigne dans mon jardin ».

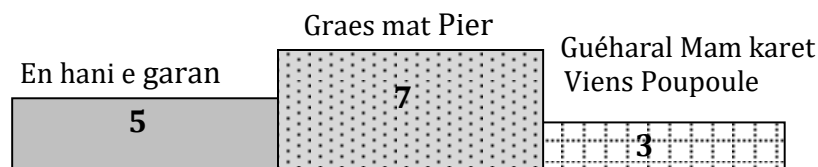
Par contre, il faut noter l'envie d'un panceltisme musical qu'on retrouve avec l'utilisation d'airs :

- irlandais : « Pel doh Breih Izel » sur l'air de « The leaving of Liverpool », « Guerz er béleg » sur « Let Erin remember » qui est un poème de Thomas Moore ;
- écossais : « Klemgan ré varù Breih ér brezél 1914 » et « Heaul er Frankiz », tous deux sur l'air de « The banks and braes o bony Doon » de Robert Burns ;
- gallois : « Me oenig peur » sur l'air de « Bugeilio'r Gwenith Gwyn »

³⁹³ « Nous vous montrons aussi aujourd'hui combien les chansons bretonnes sont beaucoup plus belles que les chansons françaises ineptes que l'on entend maintenant si fréquemment dans les campagnes dans la bouche des jeunes gens et qui feraient honte aux chiens s'ils connaissaient la honte », Loeiz Herrieu, feuille volante Chomamb Breihis », Kanennoù war follennoù-distag, mémoire de maîtrise, Myriam Guillevic.

Cette attirance vers les autres pays celtiques se manifeste surtout chez les membres de la Gorsedd des druides et leurs proches et c'est surtout Taldir Jaffrennou qui introduira ces airs qui seront ensuite repris...ou pas.

Et enfin, voici le podium des timbres les plus utilisés en ce début du XXème siècle pour les auteurs de chansons nouvelles en pays vannetais si l'on additionne toutes ces catégories mentionnées plus haut :



J'ai précédemment parlé de ces airs à l'exception d'«En hani e garan », répertorié sous le numéro 327 dans le catalogue de Bernard Lasbleiz. Cet air préexiste au chant qui lui donne son nom - chant composé par Jean-Baptiste Oliero (Golvañnig) en 1908 - et c'est Le Diberder qui lui donnera ensuite ce nom en 1912. Il apparaît comme le support de cinq chants dans ce corpus dont trois sont antérieurs à 1908 mais font figurer une partition sans mention d'un nom de timbre. Bernard Lasbleiz précise dans son étude que cet air s'apparente en mode mineur au « Cheleuet er person » (LAS232) apparaissant quant à lui deux fois dans ce corpus.

Je terminerai ce chapitre en faisant remarquer combien est riche la variété des airs proposés dans ce corpus sachant qu'il comprend deux-cent soixante-dix pièces et que seules quinze d'entre elles sont représentées sur ce podium.

BIBLIOGRAPHIE

BELLAING (de) V., Dictionnaire des compositeurs de musique en Bretagne, Nantes, Quest, 1992.

CARDALIAGUET R., « In memoriam : Monseigneur Pirio », Chant sacré en Bretagne, juin 1952, n° 4.

COIRAULT P., Notre chanson folklorique, A. Picard., Paris, 1942.

GOYAT G., « La collection des disques 78 tours Mouez Breiz (1950-1955) », Bretagnes du cœur aux lèvres, Mélanges offerts à Donatien Laurent, Presses universitaires de Rennes., Rennes, 2009, p. 55-65.

HERRIEU L. et M. DUHAMEL, Chansons populaires du pays de Vannes, Réed 1997., Lorient, Eromi, 1997.

LASBLEIZ B., War don... Les timbres des chansons et cantiques populaires en langue bretonne (17e-20e siècle sous la direction de Daniel Giraudon, UBO-CRBC, Brest, 2012.

LASBLEIZ B., Ma'm bije bet kreion, chroniques musicologiques du Trégor et autres pays de Bretagne, Lannion, Éd. Dastum Bro-Dreger, 2007.

POSTIC F. (dir.), Bretagnes du cœur aux lèvres: mélanges offerts à Donatien Laurent, Rennes, Presses Univ. de Rennes, coll. « Collection Essais Série Bretagne », 2009.

LA MEDIATION

LA MEDIATION

Tous les chants de ce corpus sont issus de sources écrites. Ils sont la preuve en eux-mêmes d'un profond changement de société. Alors que la société bretonne rurale fonctionnait essentiellement de manière orale, ce début de XXème siècle voit un basculement très net vers une société de culture écrite. L'écrit n'était certes pas absent de la vie quotidienne, en témoignent les nombreuses feuilles volantes publiées depuis le XVIIIème siècle et les Vies de Saints que l'on trouve dans presque chaque maison. Mais l'utilisation de ces écrits est paradoxalement orale : lecture à voix haute est faite de la vie du saint du jour pour la maisonnée, la feuille volante quant à elle est apprise pour être rangée dans un tiroir ou affichée si elle est jolie comme celles à la mode d'Epinal. Il est courant par exemple de trouver dans les étables les feuilles volantes des cantiques à Saint-Roch pour protéger le bétail.

A l'époque qui nous intéresse ici, nous sommes à la charnière de deux époques. L'une de transmission orale et l'autre de médiation écrite. L'une n'empêchant pas l'autre, nous le verrons plus loin.

J'entendrai par ce terme de médiation « *le fait de servir d'intermédiaire entre deux ou plusieurs choses* », comme le définit le C.N.R.T.L. Les « choses » à lier ici sont de trois natures : d'une part, des auteurs, de l'autre part, des interprètes et troisième pôle, un public. Voici comment l'on pourrait schématiser la situation.

Auteur → interprète → public

Aucun des auteurs que j'ai précédemment évoqués n'est parolier de métier et les interprètes de leurs textes ne seront pas non plus des chanteurs professionnels.

Et voici que l'on se rend compte que la situation est beaucoup plus complexe que supposée sur le schéma.

Plusieurs cas de figure existent :

- soit l'auteur sera aussi le chanteur, il s'occupe donc lui-même de la diffusion de sa chanson par les biais habituels des cultures orales que sont les différentes occasions sociales que sont les assemblées, les pardons, les filajoù³⁹⁴, les nocés... Cette pratique peut rapidement porter ses fruits. C'est le cas des chansons chantées par Loeiz Herriou ou Efflam Koed-Skaù par exemple.

On se trouve alors devant un schéma :

Auteur-interprète —————> public

La flèche représente donc ici toutes ces occasions sociales usuelles plus de nouvelles occasions sur lesquelles je reviendrai plus loin.

- Soit l'auteur n'interprète pas ses textes. C'est le cas par exemple des prêtres qui ne sont pas autorisés par leur hiérarchie à chanter des chants profanes en public. Il leur faut donc trouver un chanteur. On revient alors sur le premier schéma de diffusion du chant. Loeiz Herriou va chanter les textes des Abbés Le Bayon ou Le Maréchal par exemple.

Mais l'on s'aperçoit assez vite que ce schéma ne concerne pas la majorité des chansons car la plupart du temps, il n'existe dans les faits pas de réelle différence entre les chanteurs et le public. Les chants composés sont faits pour être chantés par tous, les paysans, les marins, les commerçants, les notables, les enfants de la paroisse ou de la commune. Les chanteurs seront tour à tour chanteurs ou public. La pratique en pays vannetais du chant à répondre (kan ha respont) rajoute à la nébulosité de cet ensemble interprète-public puisque tout le monde peut être chanteur soit en solo au kan, soit en groupe à la réponse (respont). Il s'agit plus en fait d'un public interprète que d'une interface interprète-public.

Le schéma de médiation correspondrait plutôt à ceci :

Auteur —————> public interprète

³⁹⁴ Filaj : veillée en pays vannetais

Or cette nébuleuse public-interprète est inconnue de l'auteur, contrairement au parolier qui écrit pour un chanteur. Ici, pour que sa chanson circule, il lui faut donc la faire connaître à grande échelle. Lorsqu'en plus le chant est daté (chant d'élection par exemple), il doit se répandre le plus vite possible s'il veut que ses idées soient véhiculées avec efficacité.

Plusieurs solutions s'offrent alors aux auteurs, solutions que l'on peut grouper en trois grands types :

- les solutions relevant d'un fonctionnement oral :

a) Il s'agit notamment de faire circuler les chants lors des occasions sociales habituelles (noces, veillées, pardons...)

b) Et de créer de nouvelles formes de sociabilité qui vont permettre cette diffusion.

- les solutions relevant d'un fonctionnement écrit :

a) l'auteur fait publier ses textes dans la presse. Les revues en langue bretonne sont nombreuses en ce début de XXe siècle. Elles sont assez spécifiques dans leurs contenus qui mélangent la littérature à des préoccupations beaucoup plus prosaïques de paysans ou de marins selon le public. C'est le cas de *Dihunamb* ou de *Kroaz ar Vretoned* pour les auteurs d'orientation catholique ou de la revue *Brug* pour les autres. J'étudierai plus en détails certaines de ces revues dans le présent chapitre, revues qui ont eu un rôle important dans la diffusion des chansons ainsi que l'écrit Augustin Guillevic dans la préface de l'ouvrage d'Etienne Le Strat « *Guerzenneu Breih izel* » : « *Guélet hur boé strèuet duhont ha dumen é Dihunamb, é Kloh-di Ploué, é Kevèrereh er Vugale...* »³⁹⁵ A côté de ces revues existent les organes de presse habituels, quotidiens ou hebdomadaires d'informations. C'est plutôt dans ce registre que sont publiés les chants socialistes. La République du Morbihan ou La Classe Ouvrière de Lorient font alors office de lien entre

³⁹⁵ « Nous les avons vu répandues de-ci de-là dans *Dihunamb*, dans *Kloh-di Ploué*, dans *Kevèrereh er Vugale...* », GUILLEVIC A. in LE STRAT E., *Guerzenneu Breih Izal*, Méhat 1931.

les auteurs et les chanteurs. A ces organes de presse s'ajoutent aussi parfois de petites revues locales destinées aux paysans telles que *Boéh Mendon*³⁹⁶.

b) L'auteur peut aussi les faire paraître dans le bulletin paroissial. C'est le cas par exemple du journal paroissial de Saint-Jean-Brévelay, dirigé par l'abbé Mathurin Buléon qui publie un numéro hebdomadaire entre 1921 et 1946 et fait régulièrement place dans ses colonnes aux créations de Job Le Bayon ou de Jacques Le Maréchal. Bien évidemment, ceci ne concerne que les prêtres ou leurs amis ; les colonnes des journaux paroissiaux ne sont pas ouvertes aux auteurs jugés anticléricaux.

c) On peut aussi les faire diffuser sur feuilles volantes pour qu'ils atteignent le maximum de gens à l'extérieur de la paroisse. Il faut rappeler ici que la pratique des chants sur feuilles volantes est courante en Bretagne. Elles se vendent aux pardons, à la foire ou au marché par des colporteurs.³⁹⁷ *Dihunamb*, outre la publication de la revue, édite régulièrement des feuillets de chansons. Sinon, les auteurs les diffusent à compte d'auteur. C'est le cas de Julian Dupuis par exemple.

- les solutions relevant d'un fonctionnement mixte.

a) L'école est un biais qui utilise les deux moyens de diffusion puisque le texte est donné par écrit aux élèves, élèves que l'on fait ensuite chanter. Cette médiation est notamment utilisée par Julian Dupuis qui est instituteur et enseigne à ses élèves les textes dont il est l'auteur.

b) Le rôle des patronages est important aussi. « *Ces chants, vous pourrez les enseigner aux jeunes gens et jeunes filles de vos Patronnages (sic) qui y trouveront d'utiles leçons de formation chrétienne, d'éducation bretonne, sauvegarde de notre foi, de notre race, de*

³⁹⁶ Boéh Mendon est mentionnée par Loeiz Herriou dans *Dihunamb*, septembre 1906, p.259. Je n'ai pas pu retrouver un exemplaire de ce bulletin aux Archives Départementales.

³⁹⁷ Voir sur cette question : GIRAUDON D., *Chansons populaires de Basse-Bretagne sur feuilles volantes*, Skol Vreiz, Morlaix, 1985, collection Bleue n° 2-3, 131 p. ; GUILLEVIC M., « kanennoù àr follennoù-distag », mémoire de maîtrise sous la direction de Y.B. PIRIOU, 1998, Université de Rennes 2 ainsi que le site internet Follenn, <http://follenn.chez.com>

notre religion »³⁹⁸. Ces patronages ont un rôle très important et ont permis la mise en place de plusieurs organisations culturelles telles que les troupes de théâtre comme à Bignan ou à Pluvigner, les chorales comme à Saint-Jean-Brévelay ou Plaudren.

Si ces différents moyens permettent de diffuser aisément les paroles des chants, la partie musicale quant à elle est beaucoup plus complexe à faire passer. Certaines diffusions écrites mentionnent un air connu du public ; il ne s'agit donc pas ici de composition mais d'emprunt, d'autres mentionnent simplement « à un ton anaùet », « ar en ton e blijou d'oh »³⁹⁹, beaucoup d'entre elles néanmoins proposent la partition musicale. Si cet exercice permet aux prêtres de réinterpréter le chant – n'oublions pas que l'enseignement musical fait partie du cursus scolaire au grand séminaire –, on peut s'interroger sur l'efficacité d'un tel moyen de médiation pour le public de paysans ou de marins qui n'a pas ou a peu été scolarisé. Loeiz Herrieu, conscient de ce problème explique donc dès la première année de *Dihunamb* comment faire connaître les airs : « *Pédein e hramb er ré e hanaù er muzik de ziskein en toñnieu ag er sonnenneu e lakamb é Dihunamb de zeu pé tri dén iouank ag ou hornad eit ma hun stèuou fonusoh er sonnenneu sé ar er mézeu ha ma hreint émbér d'er sonnenneu gallek lous skarhein er méz ag hur Bro*⁴⁰⁰ ».

Par ailleurs la notation harmonique ne permet pas de savoir si les compositeurs transcrivent très exactement l'air qu'ils ont composé avec les gammes harmoniques du solfège classique ou s'ils sont confrontés à l'impossibilité qu'a ce mode de notation de transcrire les quarts de ton fréquents dans la musique traditionnelle bretonne. Or ces modes musicaux modaux font le quotidien musical depuis l'enfance de tout breton à cette époque. Auquel cas, la transcription par partition ne fait qu'approcher l'air qu'ils

³⁹⁸ GUILLEVIC Augustin in DU SCORFF Jean (pseudonyme d'Etienne LE STRAT), *Chants de Bretagne*, Méhat, 1933.

³⁹⁹ « sur un air connu », « sur l'air qui vous plaira »

⁴⁰⁰ « Nous invitons ceux qui connaissent la musique à apprendre les airs des chansons que nous mettons dans *Dihunamb* à deux ou trois jeunes gens de leur coin pour que se répandent plus rapidement ces chansons-là dans les campagnes afin qu'elles chassent bientôt les chansons françaises sales hors de notre Pays », *Dihunamb*, septembre-octobre 1905, numéro 5, p. 95.

ont construit sans y atteindre. On peut donc raisonnablement penser que la trace écrite qui nous reste ne correspond pas réellement à la trace qu'ils ont voulu laisser mais que faute de moyens techniques pour parvenir à noter ces quarts de ton, ils se sont contentés de la notation musicale classique, notation musicale qu'ils maîtrisent, au moins pour les prêtres.

Nous reviendrons sur cette question de la trace dans le chapitre concernant l'interprétation et la réinterprétation des ces chants au fil des années.

I. LES SOLUTIONS DE TYPE ORAL

A. LES OCCASIONS SOCIALES

Moult occasions s'offrent pour transmettre les chansons par voie orale. Il y a d'abord toutes ces occasions sociales festives qui s'étalent au long de l'année pour différents événements du plus proche et intime au plus loin et impersonnel. Il y a d'abord le filaj, la veillée. Nous sommes au début du XXème siècle. Il n'y a pas encore la télévision et les soirées d'hiver se passent en famille ou entre voisins. C'est l'occasion de bavarder, de diffuser les dernières nouvelles, de se raconter des histoires et de chanter. On y chante les chansons qu'on a entendu avec ses parents et ses grands-parents et la nouvelle chanson qu'on a apprise avec le colporteur du coin, le journalier de la commune d'à côté...

A ces filajoù familiaux ou de voisinage proche s'ajoutent ensuite les fêtes de quartier après les grands travaux des champs. L'été est plus propice à ce genre de rencontres : les moissons, le tirage des pommes de terre...

Puis c'est la noce du cousin. Beaucoup de ces noces ont lieu en février, souvent le mardi gras. Traditionnellement dans les milieux paysans, on se marie à la fin de l'hiver. Les hommes de la terre ne sont pas trop occupés dans les champs à cette période. En outre, on ne célèbre pas de mariage pendant le mois de mai, le mois de Marie. Ensuite viendront les grands travaux qui mobiliseront les uns et les autres jusqu'à l'automne. Et

la noce, c'est le cadre idéal pour faire circuler une chanson. Il y a là un large public pouvant aller jusqu'à plusieurs centaines de personnes pour les noces les plus riches et ce sur deux ou trois jours. Les occasions d'échanger des chansons sont donc particulièrement intéressantes. Loeiz Herrieu et André Mellac confirment dans un éditorial de janvier 1906 ce moyen de diffusion des chants : « *Soñnenneu Dihunamb e zou bremen strèuet ér pear horn ag er vro ha ne vé mui fest erbet hemb ne vé kañnet éni unan benak ag er soñnenneu vraù hun es mollet épad er blé treménet* »⁴⁰¹.

Et enfin, il y a le pardon, la fête votive. Occasion religieuse s'il en est dans la première moitié de la journée ; la fête se fait facilement profane ensuite avec repas et chansons. On retrouve les membres de la famille qu'on ne voit pas souvent, des pèlerins venus de loin parfois... Tout dépend de la renommée du pardon. Cela va du petit pardon local regroupant les voisins autour d'une frairie au gigantesque pardon de Sainte-Anne d'Auray ou de Notre-Dame du Roncier à Josselin qui voient réunis des milliers de gens autour de leur sanctuaire.

Ce moyen de diffusion des chansons est confirmé dans une lettre à Job Le Bayon, lettre publiée dans le journal *La Croix du Morbihan*⁴⁰², dans laquelle l'abbé Jérôme Buléon écrit ceci : « *Vous avez obtenu l'année dernière, le premier prix de concours de poésie bretonne ; et vos sônes, déjà populaires dans les noces et les Pardons, nous aideront puissamment à réagir contre la banalité et la grossièreté qui déshonorent aujourd'hui la chanson de Bretagne* ».

A ces fêtes en usage depuis des siècles vont s'ajouter à l'époque qui nous intéresse ici des occasions sociales particulières qu'on ne voyait pas ou peu autrefois. Il s'agit des « soirées bretonnes », des fêtes de *Dihunamb* ou du *Bleun Brug*, et d'une série de manifestations plus curieuses organisées par la Gorsedd de Bretagne.

⁴⁰¹ «Les chansons de Dihunamb sont répandues maintenant aux quatre coins du pays et il n'y a plus aucune fête sans que ne soit chantées une ou l'autre des belles chansons que nous avons imprimées au cours de l'année passée », HERRIEU (Loeiz), MELLAG (Andrèu), *Dihunamb*, janvier 1906, numéro 7, p. 118.

⁴⁰² *La Croix du Morbihan*, 21 septembre 1902, p.2.

1. Les « soirées bretonnes »

De prime abord, il paraît curieux de trouver l'adjectif de « bretonnes » derrière le mot « soirée » en Bretagne, chaque soirée en Bretagne étant bretonne de fait. Que cache donc le mot « bretonne » ici ? Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, les « soirées », musicales ou théâtrales, proposées dans le Morbihan étaient essentiellement des représentations de pièces parisiennes et de musique classique. Or, en ce début de siècle, on assiste à un mouvement de revendication culturelle qui réclame une parité d'estime entre la culture française et la culture bretonne. Les auteurs dont nous avons précédemment fait connaissance et leurs homologues moins prolixes refusent que soit méprisé le patrimoine local et veulent faire de la littérature en langue bretonne et de la musique bretonne une littérature et une musique pouvant rivaliser avec la littérature française. De cette volonté résulte un foisonnement de pièces littéraires, pièces dramatiques, chants, poèmes et une envie de les faire partager. On organise alors de ces soirées « bretonnes », pour les différencier des soirées de culture française pour les présenter au public, « *pour faire connaître l'art breton dans sa triple dimension, poétique, musicale et dramatique.* »⁴⁰³ Nous pouvons mesurer le décalage qui existe entre la volonté des organisateurs de ces soirées de redorer le blason de la Bretagne auprès des bretons eux-mêmes et la manière dont les gens susceptibles d'être intéressés par ces soirées sont appelés par la presse locale : « les celtisants ». « *Voici une nouvelle qui réjouira les celtisants* » dit ainsi un entrefilet dans l'Ouest Républicain en 1923 pour annoncer la « fête de la chanson bretonne » organisée en 1923 à Saint-Jean-Brévelay.⁴⁰⁴ Le « celtisant » est « *celui qui s'occupe de la langue, de la littérature et des antiquités celtiques* » d'après la définition de l'Académie Française en 1932. On s'adresse donc là à des spécialistes, à des érudits, à des connaisseurs. Cet élitisme est un des problèmes rencontrés par ces auteurs qui sont pour la plupart issu d'un milieu populaire, qui l'ont quitté pour certains en entrant dans les ordres, ce qui les place plus haut dans la hiérarchie sociale, certains d'entre eux ayant même des titres honorifiques les élevant encore plus tels le titre de Chanoine, mais qui souhaitent s'adresser aux bretons sans

⁴⁰³ L'Arvor, 12 décembre 1902, p. 1, article signé Thuriau.

⁴⁰⁴ Ouest républicain (L') du 20/05/1923, p.2

distinction allant du journalier au notaire, de la lavandière à la comtesse. Sociologiquement, il serait intéressant d'étudier si cet élitisme, non forcément voulu par les organisateurs mais existant dans les faits, n'a pas été un obstacle à l'extension de leurs idées.

« Une grande représentation dramatique », c'est ainsi que sont souvent mentionnées dans la presse les représentations théâtrales et plus particulièrement des pièces de Job Le Bayon. Les pièces de ce dernier réunissent de très nombreux spectateurs, pouvant aller jusqu'à plusieurs centaines de personnes, et semblent être des moments très attendus au vu des différents articles paraissant dans les journaux. D'autres auteurs bien sûr proposent des pièces de théâtre mais il est vrai que Job Le Bayon est le plus apprécié d'entre eux.

Ces soirées dramatiques sont organisées dans différents cadres : congrès de l'Union Régionaliste Bretonne (j'en reparlerai plus loin dans ce chapitre), soirées de bienfaisance au profit d'une œuvre comme la Société de Saint-Vincent de Paul par exemple, soirées de patronages, fêtes de Sainte-Anne d'Auray...

En quoi, ces soirées théâtrales peuvent-elles nous intéresser alors que c'est sur le chant que porte notre attention ? Eh bien, elles sont intéressantes à deux points de vue. D'abord parce que lors de ces pièces, des chants sont présentés au public pendant les entractes : « *Ne gonzan ket ag er sonnenneu e zou bet laret étré er lodenneu ag en Etru Keriolet, ré hir e vehé kement sé, me larou neoah ou des groeit kalz a blijadur de rah er sellerion.* » écrit Loeiz Herrieu sous le pseudonyme de Gunthiern dans la Croix du Morbihan en 1903 après une représentation à Pluvigner de « En Etru Keriolet », pièce écrite par Joseph Le Bayon.⁴⁰⁵ Ensuite parce que ces pièces intègrent aussi des chants. C'est le cas par exemple de la pièce de théâtre de Loeiz Herrieu « Kerhet de Bariz » qui intègre la chanson « Eit er lagouterion » de Job Le Bayon. Cette pièce musicale,

⁴⁰⁵ « *Je ne vous parle pas des chansons qui ont été dites entre les parties d' « en Etru Keiolet », cela serait trop long, je dirai cependant qu'elles ont fait grand plaisir aux spectateurs.* », LXXXvet liher er Bugul koh Gunthiern d'e Genvrois, La Croix du Morbihan, 06 septembre 1903, p. 1.

régulièrement chantée encore aujourd'hui a depuis quitté son aire théâtrale pour entrer en tant que chanson dans le patrimoine local.

On peut sans doute expliquer cette juxtaposition chants-théâtre par le fait que leurs auteurs sont les mêmes, se connaissent bien, multiplient les occasions de se rencontrer et de collaborer. Ils écrivent aussi bien des chants que des pièces, parfois aussi des nouvelles ou des contes et ne cloisonnent donc pas leurs productions.

Par ailleurs, ces soirées bretonnes intègrent des conférences, des concerts dont Loeiz Herriou et Efflam Koed-Skaù sont les invités réguliers. On peut facilement imaginer qu'à notre époque, ils seraient très certainement devenus intermittents du spectacle mais la professionnalisation des musiciens de musique traditionnelle n'était pas à l'époque à l'ordre du jour. On commence aussi à y entendre des chorales, le chant en chœur est une véritable nouveauté, dont certaines vont se faire une véritable renommée, c'est le cas notamment de la Chorale de Saint-Jean-Brévelay qui enregistra deux disques sous la direction de Jean-Pierre Le Dantec, chez Gramophone.

Ces soirées sont aussi l'occasion de composer de nouvelles chansons comme l'atteste ce compte-rendu de la fête de la chanson bretonne à Saint-Jean-Brévelay : « *Ajoutons qu'un bon nombre de chansons avaient été composées en vue de la fête* »⁴⁰⁶.

2. La Gorsedd d'Armorique (Brediah er Varhed)

Dès la fin du XVIII^{ème} siècle, le Pays de Galles voit apparaître dans le sillage des romantiques, un retour vers l'histoire ancienne du pays. On redécouvre la poésie et la littérature, on organise des eisteddfodau, sorte de festivals de musique et de littérature. « *During the nineteenth century some five hundred important ceremonial eisteddfodau were held in Wales, and there must have been thousands of lesser ones in chapels or workmen's halls which have never been counted. The intrusion of the Gorsedd in 1819*

⁴⁰⁶ Courrier de Pontivy et de son arrondissement du 15/07/1923, p.3.

tended to increase the eisteddfod's concern for myth and legend, sometimes to the virtual exclusion of literature concerning modern life. »⁴⁰⁷

Les intellectuels bretons vont se greffer à ce mouvement et en 1838, un groupe de bretons dont fait partie Théodore Hersart De La Villemarqué, l'auteur du Barzaz Breiz, est accueilli par les Gallois à Abergavenny. En rentrant en Bretagne, De La Villemarqué crée la Breuriez Barzed Breiz (Fraternité des Bardes de Bretagne) mais cette expérience reste sans suite.

Il faut attendre 1899 pour voir accueillie, à Cardiff cette fois, une nouvelle délégation de Bretons parmi lesquels Jean Le Fustec, Yves Berthou, Charles Le Goffic, François Vallée, François Jaffrennou, Régis de L'Estourbeillon de La Garnache... L'archidruide Huta-Môn (le pasteur William Thomas) les sacre alors bardes. Chacun d'entre eux prend alors un nom de barde : Hoel de Bro-Ereg pour de L'Estourbeillon, Taldir pour Jaffrennou...

A leur retour, ils vont créer la Gorsedd de Bretagne qui voit le jour à Guingamp en 1900. Le terme gallois Gorsedd signifie assemblée, l'équivalent en breton est le terme Goursez.

Cette Gorsedd eut un impact non négligeable sur la vie culturelle bretonne en ce qu'elle a créé diverses occasions de mettre en avant la langue bretonne.

3. Le Bleun Brug

Ce mouvement est né le 12 septembre 1905, lors de la Fête du souvenir panceltique organisée par la Gorsedd. Lors de cette soirée, il fut procédé, après avoir chanté le « Bro Gozh ma zadoù », qui allait devenir l'hymne breton, à une distribution de fleurs de bruyères (bleun brug). Jean-Marie Perrot, vicaire à Saint-Vougay, décida ce jour-là de créer une association qui serait catholique et bretonne et à qui il donna le nom de Bleun-

⁴⁰⁷ « Pendant le dix-neuvième siècle, quelques cinq cents importantes cérémonies d'eisteddfodau se sont tenues au Pays de Galles, et il y a du en avoir des milliers de plus petites dans des chapelles et salles communes qui n'ont jamais été comptées. L'arrivée de la Gorsedd en 1819 tendit à accroître l'intérêt de l'eisteddfod pour les mythes et légendes, ceci amenant parfois à exclure la préoccupation littéraire pour la vie moderne. », Hobsbawm E.J. et T.O. Ranger (dir.), *The Invention of tradition*, Cambridge [Cambridgeshire] ; New York, Cambridge University Press, coll.« Past and present publications », 1983, p. 61

Brug. Inféodée à l'épiscopat, cette association a pour objectif la défense de la langue bretonne et de la foi catholique.

Elle organise un congrès annuel qui se déroulera au château de Kerjean à Saint-Vougay (en 1905, 1906 et 1911), au château de Kergounadec'h en Cléder (en 1907), à Plougastel-Daoulas (en 1908), à Kergrist en Saint-Vougay (en 1909 et 1910) et à Saint-Pol-de Léon (de 1912 à 1922). Les congrès sont interrompus pendant la Grande Guerre. A partir de 1923, le Bleun-Brug étendra ensuite ses congrès sur l'ensemble de la Basse-Bretagne.

Au cours de l'hiver 1925-26, un certain nombre de personnalités du pays de Vannes décidèrent de fonder un Bleun-Brug diocésain, le Bleu-Brug (Bleu étant la forme vannetaise de Bleun). Voici ce que disaient ses fondateurs : « *Voulez-vous nous donner la main, pour défendre notre Petite Patrie, avec sa foi, sa langue, ses coutumes, ses traditions, en un mot, avec tout ce qui dans le passé a fait sa gloire et sa parure ? Eh bien, Venez avec nous ! Adhérez au Bleu-Brug !* »⁴⁰⁸

Pendant la période qui concerne cette étude, le Bleu-Brug a accueilli les congrès du Bleun-Brug général en 1926 (à Vannes) et 1931 (à Hennebont). En plus de cela, il organise chaque année des congrès locaux sur une journée avec concours scolaires et concours de chants.

B. LES ENREGISTREMENTS

En ce début de XXème siècle paraît un nouveau support qui va permettre la diffusion par voie orale des nouvelles créations musicales : c'est le 78 Tours. La maison Pathé Frères va dès le début du siècle se lancer dans l'enregistrement de musique régionale.

Au catalogue 1911 de Pathé⁴⁰⁹ figurent :

- Taldir Jafrennou chantant notamment le « Sao, Breiz-Izel » de Joseph Le Bayon (référence du catalogue 2445)

⁴⁰⁸ Ar C'horn-boud, numéro 5, mai 1926.

⁴⁰⁹ PATHE FRÈRES, Répertoire des disques Pathé : 28 cm, double face, Pathé., Paris, 1911.

- Loeiz Herriou chantant « Er chistr neùé » (réf. 2476), « Men dous » (réf. 2512), « Pardon Keluen » (réf. 2464), les trois morceaux étant de lui et « Kousk Breiz-Izel » de Jacques le Maréchal (réf. 2558).

Les autres morceaux relèvent du répertoire traditionnel.

Ceci n'est que le début d'une longue liste d'enregistrements dont les supports vont petit à petit changer de forme.

Continuons cet inventaire avec les différentes solutions ayant plutôt utilisé l'écrit comme média.

II. LES SOLUTIONS DE TYPE ECRIT

A. LA PRESSE

La fin du XIX^{ème} siècle et le début du XX^{ème} siècle voient fleurir un certain nombre de revues monolingues ou bilingues dédiées à la Bretagne. Je ne me pencherai ici que sur celles ayant publiées des chants récemment composés en breton vannetais, objets de cette étude et laisserai donc de côté un certain nombre de publications qui pour intéressantes qu'elles soient ne rentrent pas dans le champ de la présente étude. Ainsi en est-il de *Feiz ha Breiz*, qui vit le jour en janvier 1900, reprenant le nom d'une précédente revue éponyme parue de 1865 à 1884. L'objectif de *Feiz ha Breiz*, revue bilingue bimestrielle puis mensuelle est de « *labourad evit gloar Doue ha mad ar bobl* »⁴¹⁰ Revue bimestrielle, bilingue, elle se présente comme une revue savante, présentant des études historique, linguistiques (grammaire, vocabulaire), des chants en dialectes de Cornouailles et Léon, des articles sur la religion, avec un net penchant pour le panceltisme. Si je mentionne cependant brièvement cette publication, c'est parce qu'elle a influencée la création de la revue *Dihunamb* qui fut primordiale dans la

⁴¹⁰ *Feiz ha Breiz*, janvier 1900, numéro 1, p. 2

circulation des chants nouvellement créés. D'autres publications ont vu le jour à cette période comme *Brittia*, créée par Yves Le Diberder et qui fut publiée entre 1912 et 1914 mais l'absence de publication de chants de facture récente les exclut du champ de cette étude.

1. Les revues de langue bretonne

a. *DIHUNAMB*

En 1904, chez Mme Goulien de Caudan, sont réunies sept personnes : l'hôtesse, Loeiz Herrieu, Job Guillerm, André Mellac et les abbés Jacques Le Maréchal, Vincent Coheleach, Le Padellec. Cette première réunion a pour objectif de créer une revue en langue bretonne. André Mellac prend en charge la partie financière et administrative : la trésorerie, les abonnements, les publications, charge qu'il va garder quasiment jusqu'à sa mort en 1936.

Le premier numéro de *Dihunamb* est un bimestriel qui sort en janvier 1905. Dans le texte d'introduction de ce premier numéro, les créateurs précisent leurs buts. Le premier est simple : « *Ni faut d'emb gobér vad d'oh, ha chère gober vad d'oh ni hun es eùe er greden e hreemb plijadur d'oh ar un dro* »⁴¹¹. Le second est plus ambitieux : « *Ama ni za ni de laret d'oh dihun ; ha n'um goutanteemb ket d'el laret d'oh, ni faut d'emb rein en dorn d'oh hag hou sikour de zihun, de seùel ha de gemer endro, èl er Vreihis aral, èl leh e za d'oh ar en doar, el leh ihuellan hag el leh inouraplan.* »⁴¹²

Ils définissent aussi leur public « *er bobl a Vreih, er beizanted hag er labourizion, hag e gonz perpet brehoneg* »⁴¹³. C'est un des points principaux de cette revue que d'être destinée au « peuple ». Loeiz Herrieu l'écrit d'ailleurs dans un courrier de 1904 à son ami l'abbé Maréchal en lui annonçant la prochaine naissance de cette revue : « *Groeit e*

⁴¹¹ « Nous voulons vous faire du bien et en vous faisant du bien nous espérons vous faire plaisir », *Dihunamb*, numéro 1, janvier-février 1905, p. 5.

⁴¹² « Nous allons donc vous dire de vous réveiller ; et nous ne nous contenterons pas de vous le dire, nous voulons vous soutenir et vous aider à vous réveiller, à vous lever et à reprendre, comme les autres Bretons, la place qui est vôtre sur la terre, la place la plus élevée et la plus honorable. »

⁴¹³ « Le peuple de Bretagne, les paysans et les ouvriers », *ibid.*

*vou aveit er Bobl hag aveit er Bobl hembkin*⁴¹⁴ » écrit-il : « nous ferons pour le peuple et seulement pour le peuple ». Ce public, et plus particulièrement les paysans, sera particulièrement visé – il ne faut pas oublier que Loeiz Herrieu est l'un d'entre eux et la revue présentera régulièrement des articles concernant les pratiques agricoles dans une rubrique qui leur est réservée au départ puis plus tard dans une rubrique intitulée « treù mat de houiet »⁴¹⁵. Voici quelques exemples parmi d'autres : en mai 1910 « Penaus diforh ur vuoh leah »⁴¹⁶, en août 1921 « En avaleù-doar er blé-men »⁴¹⁷.

En définissant ce public, ils précisent avoir besoin cependant des élites pour mener à bien ce projet et lancent donc un appel aux « *béléan, mistr skol, duchentil a gér ha duchentil diar er mézeu* », aux « *tud disket ha tud pinùik hag e gar é guirioné er bobl hag e faut dehé gobér un dra benak aveit hou* »⁴¹⁸. On retrouve dans cet appel le système hiérarchique de cette société bretonne rurale du début du XXe siècle, système contre lequel lutteront les hommes comme le socialiste libertaire Emile Masson, fondateur de la revue Brug, dont je parlerai dans les pages suivantes.

Pour « réveiller » ce peuple, les hommes de *Dihunamb* ont l'intention de lui faire connaître son histoire, de lui montrer la grandeur de la Bretagne et du peuple breton. L'histoire est parfois embellie, les sentiments exacerbés, les hommes idéalisés. *Dihunamb* fait naître ou renaître des héros historiques ou mythologiques (les deux sont parfois mélangés) dans sa rubrique « Tud brudet hur bro-ni »⁴¹⁹. On y trouve donc racontées les vies de Nominoé, d'Alain le Grand, du père Maunoir...

Mais outre l'histoire, ils veulent doter le Breton d'une littérature et la revue publie donc un grand nombre de pièces de théâtre (« Simon er méùour » de Kelen Glas ; « Ki ha kah » de Job en Drouz-Vor, pseudonyme de L'abbé Larboulette...), de nouvelles tout en faisant

⁴¹⁴ CRBC, HER21C764

⁴¹⁵ « Choses bonnes à savoir »

⁴¹⁶ « Comment reconnaître une vache laitière », *Dihunamb*, mai 1910, numéro 59, p.69.

⁴¹⁷ « Les pommes de terre cette année », *Dihunamb*, août 1921, numéro 122, p. 298.

⁴¹⁸ « Prêtres, maîtres d'écoles, nobles de la ville et nobles de la campagne », « gens instruits et riches qui aiment vraiment le peuple et qui veulent vraiment faire quelque chose pour lui », *Dihunamb*, janvier-février 1905, numéro 1, p. 4-5.

⁴¹⁹ « Les gens célèbres de notre pays »

la part belle à la littérature populaire en diffusant des contes, des fables, des proverbes et autres chansons. Parmi ces chansons, puisque ce sont elles qui nous intéressent ici tout particulièrement, on peut noter deux catégories : les chansons traditionnelles collectées par les uns ou les autres (Loeiz Herrieu est un grand collecteur par exemple) (« Me zi », « En andouillen »...) et les chansons nouvelles. Nombreux sont les collaborateurs de *Dihunamb* qui envoient des textes à la publication. Certains sont des fournisseurs réguliers de chants, c'est le cas des auteurs que j'ai présentés précédemment, d'autres en adressent un ou deux et de manière irrégulière. C'est le cas de l'abbé François Marie Falquéro (1854-1917) qui est un auteur de chants profanes comme « E Groé » et de cantiques comme "Kannen Intron Varia er Sklérdèr" par exemple et a régulièrement publié sur feuilles volantes mais qui ne publie que trois textes dans *Dihunamb*⁴²⁰, dont l'un déjà publié antérieurement sur feuille volante⁴²¹. Un autre de ses textes, composé en 1899, est publié en 1936.

Par contre, on ne trouve pas de positions politiques clairement affirmées du moins dans la première période de la revue. Les opinions sont distillées au travers des écrits proposés mais ne font pas l'objet de chroniques spéciales. La revue ne prend pas position sur les conflits entre l'Etat et l'Eglise, ni sur le conflit entre l'Irlande et la Couronne Britannique alors même que sont valorisés les liens entre tous les pays celtiques. La deuxième période est un peu différente. En voici quelques exemples : en 1932, Loeiz Herrieu justifie l'attentat contre le « Monument de la Honte » à Rennes qui fait exploser la statue de la Duchesse Anne agenouillée devant le Roi de France au motif qu'il est nécessaire d'effrayer le gouvernement français et de lui montrer que les Bretons ont des revendications⁴²² ; en janvier 1939, il prend clairement parti contre le gouvernement français en lui reprochant son attitude vis-à-vis des bretons et de la langue bretonne⁴²³.

⁴²⁰ « En intron Varia a Vetleem hag en deu vrezélour », *Dihunamb*, septembre-octobre 1905, numéro 5, p. pp. 92-93 et « Mem Bro (En tad koh hag er pautr iouank) », *Dihunamb*, avril 1908, numéro 34, p. 53.

⁴²¹ « Mem Bro », feuille volante, 1899.

⁴²² *Dihunamb*, janvier 1933, numéro 259, pp. 194-197

⁴²³ *Dihunamb*, janvier 1939, numéro 331, pp. 13-14

Dès les premiers numéros, c'est le succès. La revue compte 1 000 abonnés en 1905 et 800 exemplaires sont vendus au numéro. En 1906, ce sont près de 3 000 personnes qui s'abonnent, et l'on peut dès lors estimer le nombre de lecteurs à 10 000. Le nombre d'abonnements plafonnera en suite à 2 500 jusqu'en 1914. Les abonnés seront moins nombreux dans la deuxième partie d'existence de la revue.

La publication de la revue s'interrompra de novembre 1914 à janvier 1921, ce qui correspond aux années de guerre pendant lesquelles Loeiz Herrieu a été sur le front. Les trois derniers numéros de 1914 ont été dirigés par Loeiza Le Meliner, son épouse et Mellac qui étant infirme est réformé. L'interruption est brutale puisque le dernier numéro s'achève avec une histoire « de genderhel ⁴²⁴».

Janvier 1921 voit donc la renaissance de *Dihunamb* mais comme le dira plus tard Loeiz Herrieu « *ne oè ket mui en treu èl araok : koheit hor boè ; skuih e oemb ; kollet demb kalz ag hol lénnerion, marù pé lahet. [...] Startoh e oè adseùel eget ma oè bet seùel er uéh ketan.* »⁴²⁵

Le ton se fera de plus en plus conservateur au fur et à mesure des années, les paysans petit à petit laisseront de plus en plus la place aux petits notables, aux prêtres.

La publication est brièvement interdite par le préfet Bousquet en 1940 puis s'interrompt en 1945.

Cependant *Dihunamb*, est plus qu'une revue, c'est un mouvement. Conférences, rendez-vous, les dirigeants de *Dihunamb* et leurs proches collaborateurs sont sur tous les fronts pour « réveiller » les bretons.

Il est difficile de savoir quelle influence elle a eu sur ses lecteurs et leur entourage mais elle a, de manière certaine, contribué, en ce qui nous concerne ici, à diffuser des chants qui sont rentrés dans le patrimoine collectif du pays vannetais. (120 chants sont publiés

⁴²⁴ « à suivre »

⁴²⁵ « Les choses n'étaient plus comme avant : nous avons vieilli, nous étions fatigués, nous avons perdu beaucoup de nos lecteurs, morts ou tués. [...] Il fut plus difficile de reconstruire qu'il n'avait été de construire la première fois », *Dihunamb*, octobre 1936, numéro 304, p. 148.

entre 1905 et 1914, et 249 entre 1923 et 1945). Un an après le premier numéro de la revue, Loeiz Herrieu et André Mellac écrivent dans un éditio : « *Soñenneu Dihunamb e zou bremen stréuet ér pear horn ag er vro ha ne vé mui fest erbet hemb ne vé kañnet éni unan benak ag er soñenneu vraù hun es mollet épada er blé treménet.* »⁴²⁶. Daniel Carré dans son étude sur les premières années de la revue s'est interrogé sur la forte présence des chants tout au long de l'histoire de cette publication : « *Perak kement a sonennoù ? Dre ma oa douget an dud, dreist-holl re ar maezioù, da gan kalz muioc'h eit hiniv an deiz. Spurmantiñ a c'heller kement-se e-pad an tolpoù graet get L. Herrieu amañ hag ahont. Al lennerien ivez a c'houlenn seurt traoù.* »⁴²⁷

b. BRUG

Brug (« Bruyère » en breton) est une publication atypique puisque tout en s'adressant au monde paysan, elle est d'orientation socialiste-libertaire. C'est une revue bilingue breton-français. Les articles ne sont pas traduits dans l'une ou l'autre langue mais paraissent conjointement.

C'est en janvier 1913 que paraît le premier numéro de cette revue créée par Emile Masson, professeur d'anglais, bretonnant et libertaire. Il a comme conviction profonde que la langue bretonne doit être préservée, elle est « la peau de l'âme » du breton, dit-il. Ce faisant, il s'oppose au plus grand nombre des libertaires de son époque qui prônent la disparition du breton, parce qu'il serait la langue du clergé et de la noblesse, une langue qui maintient le peuple en situation de soumission vis-à-vis de ces entités. « *La disparition du breton sera un bien pour la Bretagne et pour la France* » écrit Yves Le Febvre dans la *Pensée Bretonne*⁴²⁸. Masson, au contraire, est convaincu que le breton peut véhiculer n'importe quelle idée et surtout les idées de pacifisme qui sont les

⁴²⁶ « Les chansons de Dihunamb sont maintenant répandues aux quatre coins du pays et il n'y a plus de fête où l'on ne chante pas une de ces belles chansons que nous avons imprimées pendant l'année passée ». Loeiz Herrieu et Andreù Mellag, *Dihunamb*, janvier 1906, numéro 7, p. 118.

⁴²⁷ « Pourquoi tant de chansons ? Parce que les gens étaient portés à chanter, surtout ceux des campagnes, beaucoup plus qu'aujourd'hui. On s'en aperçoit pendant les réunions organisées par Loeiz Herrieu ici et là. Les lecteurs aussi demandaient de telles choses. », CARRE D., *Dihunamb, ur studiaden war an niverennoù embannet etre 1905 ha 1914*, Lesneven, France, Hor Yezh, 1987, vol. 2/1, p. 218.

⁴²⁸ *La Pensée Bretonne*, 1^{er} septembre 1913, numéro 4.

siennes. Il s'entoure de bretonnants pour rédiger sa revue qui est destinée, comme *Dihunamb*, aux paysans, et notamment de deux piliers : Joz Le Braz pour le dialecte léonard et Julian Dupuis pour le dialecte vannetais. Ses propres chroniques sont signées du pseudonyme Yves Brenn, celles de Dupuis du nom de plume En Neué. Ce bulletin mensuel qui publiera jusqu'à juillet 1914 (soit 19 numéros) propose des réflexions sur la situation du monde paysan de l'époque. Le ton est pacifique et plutôt consensuel, qu'on en juge par ces mots de Masson : « *Paysannes et paysans de Bretagne sont par tradition et de race, religieux et révolutionnaires tout à la fois. En Bretagne religion est révolution et révolution est religion. De là doit s'inspirer le Syndicalisme, _ ou avorter. Car à ceux qui n'entendent pas ceci, toute l'histoire des Bretons, et leur caractère de païens-chrétiens, de chouans-anarchistes, et d'individualistes-syndicalistes, est inintelligible.* »⁴²⁹

De nombreux articles sont publiés pour lutter contre l'exode rural et l'abandon de la langue bretonne par les familles, thèmes qu'on retrouve aussi dans *Dihunamb*. Ces deux problèmes sociaux préoccupent des gens de bords politiques différents mais le traitement de ces sujets ne se fait pas de la même manière évidemment.

En ce qui concerne la publication des chants, on trouve dans *Brug* des chants du Barzaz Breiz, des collectages, des chansons de Prosper Proux (1811-1873) ou des collaborateurs de la revue comme Julian Dupuis. Par contre, il est à noter que les chants publiés ne sont pas des chants de lutte ou des chants à connotation politique. On y retrouve surtout gwerzioù et amours de bergères.

c. Les autres revues

- LE CLOCHER BRETON

Créée par Ronan Saib (André Degoul) et sa femme Madeleine Desroseaux (Florentine Monier) en 1895, cette revue qui se veut littéraire commence à donner une place au breton en 1897 et prend petit à petit un ton plus régionaliste. Les collaborateurs bretonnants de la revue se font plus nombreux et on y retrouve des articles de Loeiz Herrieu qui y présente des chants collectés. A partir de 1899, le *Clocher Breton* publie des leçons de grammaire pour que les Bretons puissent mieux connaître leur langue.

⁴²⁹ BRENN Y. *in Brug*, janvier 1914, p.5.

Cinq chants du présent corpus viennent de cette revue qui en a publié de nombreux autres dont beaucoup de chants collectés.

Le Clocher Breton disparaît en août 1915.

- D'autres revues publient de manière plus anecdotique des chants vannetais. C'est le cas d'*An Oaled* ou de *Feiz ha Breiz*.

2. La presse d'information catholique

La presse catholique est la plus nombreuse et la plus encline à utiliser la chanson en breton comme vecteur d'idées politiques. On peut expliquer ce fait par la prise de position des catholiques dans la défense de la langue bretonne.

a) LA CROIX DU MORBIHAN

Le premier numéro de cet hebdomadaire est publié le 11 janvier 1891. « *Nous prenons à notre charge la défense de la doctrine et des intérêts catholiques, et nous plaçons au pied de la Croix, qui sera notre protectrice, la devise liturgique que nous adoptons : Spes unica* » dit l'éditorial de ce premier numéro de la *Croix du Morbihan*⁴³⁰. Le rédacteur en chef en est Xavier Hostin (Quiberon, le 3 janvier 1856 - Lorient, 1923). Il est présenté par ces mots dans l'éditorial précité : « *Ses études et son passé le préparent à défendre la doctrine catholique sur tous les terrains où il peut plaire à la franc-maçonnerie de porter ses attaques. Il a l'avantage d'aimer la Bretagne et ses traditions d'une passion jalouse, de connaître le Morbihan et d'y compter de nombreux amis qui se feront un devoir de le renseigner et de l'éclairer.* »⁴³¹ Un an après, le tirage est d'environ 3000 exemplaires. A partir du 11 juin 1892 *La Croix du Morbihan* paraît alternativement avec *La Liberté Morbihannaise*. Les abonnés de *La Liberté Morbihannaise* recevaient jusqu'alors leur journal les dimanches, mercredis et vendredis. Suite à la fusion de ces deux journaux dont Xavier Hostin est le directeur et propriétaire-gérant, les abonnés reçoivent *La*

⁴³⁰ La Croix du Morbihan, 11 janvier 1891, p. 1.

⁴³¹ *Ibid.*

Liberté Morbihannaise les mardis et jeudis et *la Croix du Morbihan* le samedi. A partir de cette date, *la Croix du Morbihan* paraît sous le titre "*La Croix du Morbihan et la Liberté Morbihannaise*" et ce jusqu'au 10 janvier 1897. Entre temps, en mars 1894, *La Liberté Morbihannaise* disparaît, absorbée complètement par *La Croix du Morbihan*. A partir du 17 janvier 1897, elle reprend le nom de *La Croix du Morbihan*. Jusqu'au 5 janvier 1902, le journal est entièrement rédigé en français. A partir de cette date, il accueillera une chronique en breton écrite par Loeiz Herrieu, sous le pseudonyme « Er Bugul Gunthiern (ou Guntiern) ». La chronique paraît de manière un peu irrégulière, au moins une fois par mois, parfois plus. 45 chroniques paraissent en 1902, 31 en 1903, 33 en 1904. Le nombre de chroniques diminue après la création de *Dihunamb* – on peut supposer que le temps manque à Loeiz Herrieu pour œuvrer sur les deux fronts – pour passer à 13 chroniques en 1905, 14 en 1906, 15 en 1907. La dernière chronique est datée de décembre 1907. En décembre 1906, Xavier Hostin décide d'arrêter la publication de son hebdomadaire et le revend à Loeiz Herrieu et André Mellac. En janvier 1907, paraît alors *Le Réveil breton et la Croix du Morbihan*. Le journal fait plus de place au breton sans être toutefois à parité. La publication reprend son nom le 5 janvier 1908 et est désormais portée par G. Le Bayon. Elle porte alors le même texte et la même numérotation que *L'Écho du Morbihan*. Elle est très majoritairement écrite en français, avec quelques articles en breton et la publication de pièces de théâtre en breton sous forme de feuilleton. La publication s'arrête définitivement le 2 août 1914.

Elle m'intéresse ici jusqu'à 1908 parce qu'elle publie régulièrement des chansons en breton vannetais (18 entre 1900 et 1907), et notamment plusieurs chansons d'élection qui ne trouvent pas leur place dans les colonnes apolitiques de *Dihunamb*. Elle publie en outre des chansons en français, qui sont aussi souvent des chansons d'élection et une chanson en dialecte cornouaillais, la commune de Lanvénegen étant dans le département du Morbihan mais de dialecte cornouaillais. Vingt-quatre chants auront été publiés en breton avant le changement de direction en 1908. Cinq ne figurent pas dans le corpus : deux sont des cantiques, deux ne sont pas écrits en dialecte vannetais et le dernier est un chant traditionnel. Après 1908, on ne trouve plus aucune chanson en breton dans les colonnes de ce journal.

b) L'UNION LIBÉRALE DU MORBIHAN

L'Union Libérale du Morbihan est un hebdomadaire républicain libéral et catholique publié entre 1903 et 1911 dont les objectifs principaux sont, si l'on en croit le premier éditorial le 1^{er} novembre 1903 « *la défense de la liberté et l'amélioration des classes laborieuses* ». Le rédacteur en chef en est P. Broise jusqu'au 25 septembre 1904 puis J. Paul prend la suite jusqu'au 16 octobre 1910. Un certain P. Caradec devient alors rédacteur en chef jusqu'au dernier numéro le 31 décembre 1911. Il publie cinq chants en breton vannetais pendant cette période, dont quatre figurent dans ce corpus, le cinquième étant un chant ancien.

3. La presse de gauche

a) LA REPUBLIQUE DU MORBIHAN

Créée en 1897, *la République du Morbihan* est un hebdomadaire de gauche « *qui sera le défenseur-né des travailleurs : travailleurs de la ville, travailleurs des champs et travailleurs de la mer*⁴³² » ainsi que l'explique Ernest Metral, le rédacteur en chef dans le premier numéro du journal qui paraîtra tous les dimanches jusqu'au 6 juillet 1902.

A partir de janvier 1898 et jusqu'à fin 1902 y paraît une rubrique en breton quasi-hebdomadaire signée par Jean Boderu aussi orthographié Jean Boteu Ru (Jean aux chaussures rouges). Cette rubrique a surtout pour vocation de présenter les différents partis politiques et les candidats aux différentes élections, présentation qui se fait bien sûr conformément à la ligne du journal. Jean Boteu Ru ne cesse de se battre contre « *en noblanç, er Monahed ru, er judaset*⁴³³ » qui méprisent les travailleurs. Son propos s'adresse essentiellement aux paysans. L'orthographe semble peu maîtrisée, les mêmes mots pouvant être orthographiés de manière différente dans le même article ; le vocabulaire est peu riche avec une surutilisation de mots français et la syntaxe souvent copiée sur la syntaxe française, ce qui donne des phrases du type « *E Paris, é zo bet, er*

⁴³² METRAL E. *in* La République du Morbihan, 17 octobre 1897, p. 1.

⁴³³ « la noblesse, les moines rouges, les judas », BOTEU RU, La République du Morbihan, 06 mai 1900, p. 2.

*suhun basset, ur c'hongret, é pehani é hoé représantet a peu près tout parti er labourigen ag er Franc*⁴³⁴ ». Les adversaires du journal lui reprochent d'ailleurs d'écorcher la langue bretonne⁴³⁵. Xavier Hostin titre un article « Jean Boderu, insulteur de la langue bretonne » en 1900⁴³⁶. Ce Jean Boderu ou Boteu Ru dont l'identité inconnue fait beaucoup jaser ses adversaires serait un certain Joseph Perron, rédacteur en chef du Travailleur Breton à partir de 1903⁴³⁷. Il est l'auteur d'une chanson anticléricale intitulée « sonnen er botred du ».

A partir du 13 juillet 1902, le journal s'appelle *Le Petit-Breton*. Il devient l'organe du parti républicain dans le Morbihan. « *Le Petit-Breton ne succède pas seulement à son aînée La République du Morbihan : il la continuera. Il prend sa place dans la mêlée et livrera les mêmes combats pour le Progrès, pour la Justice, pour la République.* »⁴³⁸

La République du Morbihan est un organe de diffusion de chansons politiques pour les idées républicaines mais ce sont dans les années 1898-1899 qu'en est publié le plus grand nombre. Sept chants sont ainsi publiés entre 1898 et 1902 dont trois seulement entre 1901 et 1902, tous des chants politiques.

En étudiant la répartition des chants publiés dans la presse d'informations, on s'aperçoit d'un pic systématique de publications lors des campagnes pour les élections législatives (1902, 1906, 1910). Par contre les élections municipales ne donnent lieu qu'à une seule publication sur la commune de Landévant en 1904⁴³⁹. A partir de 1910, le nombre de publications de chansons diminue jusqu'à se faire exceptionnel après la grande guerre. Il semble que la presse d'informations cesse alors d'être un vecteur de médiation entre l'auteur et son public en ce qui concerne la chanson en langue bretonne du moins dans le

⁴³⁴ « Il y a eu à Paris un congrès où était représenté à peu près tous les partis des travailleurs de France », BODERU Jean *in* *La République du Morbihan*, 17 décembre 1899. p. 1.

⁴³⁵ *La Croix du Morbihan*, 20 novembre 1898, p. 3

⁴³⁶ *La Croix du Morbihan*, 11 février 1900, p. 1.

⁴³⁷ *Le Morbihannais*, 16 octobre 1903, p. 1.

⁴³⁸ METRAL E. *in* *Le Petit-Breton*, 13 juillet 1902.

⁴³⁹ *Union libérale du Morbihan*, 12/06/1904

pays vannetais. L'essentiel des chants publiés en ce début de XXème siècle concernait des chansons politiques.

B. LES BULLETINS PAROISSIAUX

Avant la Séparation de l'Église et de l'État en 1905, il n'existe de bulletins paroissiaux qu'à Vannes, Lorient et Hennebont, tous trois rédigés en français, *Doéréieu er barrès* en 1900-1901 et *La Clochette de Bignan/Kloh en overen* en 1904, bulletin bilingue rédigé par l'abbé Buléon qui y est vicaire. Les événements de 1905 eurent entre autres conséquences, la création de bulletins paroissiaux monolingues bretons ou bilingues. L'un des premiers est le *Kloh Bras Gregam*, mensuel écrit entièrement en breton par l'abbé Gouron pour la paroisse de Grand-Champ dès 1907 et jusqu'à son décès en 1924. Tous ces bulletins ne présentent pas le même intérêt et je vais m'attacher ici à décrire les plus importants dans le domaine qui me concerne, c'est-à-dire, ceux qui ont le plus fait pour transmettre ces nouvelles chansons.

L'un des plus fructueux dans ce domaine est sans conteste *Doéréieu*, le bulletin de la paroisse de Saint-Jean-Brévelay.

1. DOÉRÉIEU – Paroisse de Saint-Jean-Brévelay

Dirigé par l'abbé Mathurin Buléon, recteur de la paroisse, *Doéréieu* est un hebdomadaire qui commence à paraître en 1921.

Avant ce bulletin paroissial, Mathurin Buléon avait été chargé de la rédaction du bulletin paroissial *le Clocher de Saint-Patern* alors qu'il était vicaire de cette paroisse de Vannes. Il publie ensuite *l'Atelier de Saint-Joseph* alors qu'il est recteur de Lanester entre 1912 et 1921 mais ce dernier bulletin est en français excepté la publication de poèmes et cantiques souvent signés de Védig En Evel (Loeiza Le Meliner). Dès qu'il est nommé recteur de Saint-Jean-Brévelay, il s'attelle à la rédaction de *Doéréieu*.

Écrit à la main et ronéotypé, ce bulletin paroissial comprend deux ou quatre pages selon les semaines. 1284 numéros vont paraître entre 1921 et 1946, année de la mort de l'abbé qui s'éteint le 5 septembre 1946. On y trouve des réflexions en fonction de

l'actualité politique ou religieuse et des informations très concrètes comme le temps qu'il a fait pendant la semaine, les faits divers (accidents, incendies...), les annonces et comptes-rendus des fêtes et pardons avec les commentaires que peut faire un prêtre sur le comportement décent ou indécent des jeunes gens de sa paroisse. Des coups de colère aussi contre le gouvernement ou contre ses paroissiens. On y retrouve les grandes préoccupations du clergé de l'époque : exode rural, changement des mœurs...

Si la place du breton est très importante dans cet hebdomadaire pendant les premières années, il devient portion congrue à partir de 1924 où il ne trouve presque plus place que dans les poésies, chansons et chants publiés. De manière anecdotique, il est utilisé lorsque l'abbé est mécontent de ses ouailles mais ne veut pas que les non bretonnants le sachent. Il faut savoir que la commune de Saint-Jean-Brévelay se trouve sur la frontière linguistique entre le breton et le gallo.

Il m'intéresse plus particulièrement dans le cadre de cette étude parce que Mathurin Buléon y fait régulièrement de la place pour les chants de ses amis Job Le Bayon, vicaire de la paroisse voisine de Bignan et Jacques Le Maréchal, originaire de Moustoir-Ac, une commune du même secteur géographique. Par exemple, il publie en 1924 cinq textes de Le Maréchal, en 1926 onze textes de Le Bayon et va, de ce fait, contribuer à faire circuler ces chants dans la population.

2. Les autres bulletins paroissiaux

Kloh Bras Gregam (paroisse de Grand-Champ) publie quelques chants dans les années 1918-1919 mais ce sont principalement des chants religieux destinés à une occasion particulière : un jubilé, une communion...

Le bulletin de la paroisse de Mendon, *Boeh Mendon*, semble avoir publié des choses en breton mais je n'en ai pas trouvé trace aux archives. Cette publication reste donc à étudier.

D'autres bulletins publient de manière irrégulière quelques chants en breton. Sont mentionnés dans ce corpus les bulletins paroissiaux de Plaudren et de Languidic par exemple.

C. LES FEUILLESVOLANTES

L'usage des feuilles volantes a perduré en Basse-Bretagne jusqu'à la seconde moitié du XX^{ème} siècle et a permis la transmission de toutes sortes de chants allant du cantique à la gwerz, des chansons d'élection aux bluettes romantiques.

On en imprime pour les pardons ou à l'occasion d'évènements exceptionnels (crimes odieux, accidents spectaculaires...) mais aussi pour des occasions plus communes (mariage, inauguration d'une statue ou d'un bâtiment...).

Même si leur utilisation décroît petit à petit jusqu'à disparaître dans les années 1960, leur usage est encore très commun dans la période qui nous intéresse ici et plusieurs auteurs vont utiliser ce support pour faire circuler leurs textes. Trente textes de ce corpus ont été publiés sur feuilles volantes.

Ces feuilles se présentent sous différentes formes : feuilles de grand format ou petit carnet, elles sont très souvent imprimées chez Galles ou Lafolye, deux imprimeurs de Vannes. Certaines revues en publient sous forme de supplément. C'est le cas de *Dihunamb* ou du *Clocher de Saint-Patern* par exemple.

Les feuilles volantes de cette période sont plutôt utilisées – outre pour les pardons, car cela concerne essentiellement les cantiques - pour des occasions festives ou commémoratives. Loeiz Herrieu publie ainsi « En Erùen hag er Rozen » pour le mariage de son cousin et « Arzur III, Duk Breih » pour l'inauguration de la statue du connétable de Richemont à Vannes en 1905 ; « Guerzen én inour d'er ré maru eit ar vro » de Job le Bayon est publiée pour l'inauguration du monument aux morts de Bignan en 1923.

On ne trouve pas à cette époque de feuilles volantes contenant de grandes plaintes tragiques comme cela se faisait antérieurement telle la célèbre « Kanen Morised lahet é Melran d'er 25 a viz mai, ér blé 1727 » racontant le calvaire de la jeune Moricette Jaffredo tuée pour avoir refusé les avances d'un certain Pierre Guéganig. La gwerz perd du terrain au profit de la sône. L'objectif de la feuille volante tend sans doute à changer. Là où elle avait autrefois la vocation de faire circuler une chanson, elle semble désormais avoir pour objectif de regrouper les gens autour d'un texte pour une occasion particulière. On y trouve aussi la marque de plus en plus prégnante d'une culture écrite

voire imprimée. Dans son étude sur les différences entre oralité et écriture, Walter J. Ong explique que « *Not only in the use to which knowledge is put, but also in the celebration of physical behavior, oral cultures reveal themselves as agonistically programmed. Enthusiastic description of physical violence often marks oral narrative.* »⁴⁴⁰ On trouvera effectivement de moins en moins de ces descriptions violentes dans les textes du XX^{ème} siècle.

⁴⁴⁰ « Non seulement dans l'utilisation que l'on fait du savoir, mais aussi dans la célébration du comportement physique, les cultures orales se révèlent comme programmées de manière agonistique. La description enthousiaste de la violence physique marque souvent la narration orale. » Ong Walter J., *Orality and literacy*, Les Belles Lettres, 2014, p.44

BIBLIOGRAPHIE

CARRE D., Dihunamb, ur studiaden war an niverennoù embannet etre 1905 ha 1914, Lesneven, France, Hor Yezh, 1987, vol. 2/1.

COLLECTIF, Qu'est-ce que le Bleun-Brug ?, n° 43-44, 1951.

DU SCORFF J., Chants de Bretagne, Méhat., 1933.

GIRAUDON D., Chansons Populaires de Basse-Bretagne sur feuilles volantes, Skol-Vreizh., Morlaix, coll.« Collection Bleue », 1985.

GUILLEVIC M., Kanennou war follennou-distag e bro-Gwened, Mémoire de maîtrise, Rennes 2, 1998.

HOBSBAWM E.J. et T.O. RANGER (dir.), The Invention of tradition, Cambridge [Cambridgeshire]; New York, Cambridge University Press, coll.« Past and present publications », 1983.

LE STRAT E., Guerzenneu Breih-Izel, Méhat., 1931.

ONG W.J., H. HIESSLER, et J. HARTLEY, Oralité et écriture: la technologie de la parole, Paris, Les Belles Lettres, coll.« Graphê », n° 2, 2014.

PATHE FRÈRES, Répertoire des disques Pathé : 28 cm, double face, Pathé., Paris, 1911.

- sites internet :

« Kan.bzh ».

« follenn.chez.com ».

LE DEVENIR DES CHANSONS

LE DEVENIR DES CHANSONS

La deuxième partie de ce travail consistera à étudier le devenir de ce corpus en répertoriant d'abord les chants ayant survécu à leur création et ceux qui sont mort-nés ; d'étudier les raisons de ce succès ou non-succès et d'essayer d'en tirer des conclusions sur les processus se mettant en place pour qu'il y ait traditionalisation d'un chant.

AVANT-PROPOS : MÉTHODOLOGIE

Dans un premier temps, il convient de répertorier le devenir des chants. Comment faire ?

Plusieurs solutions existent :

- Noter leur mention dans la presse relatant des événements politiques ou festifs ; c'est particulièrement le cas pour les chants d'élections ou les chants composés par les « bardes » ;
- Vérifier leur présence dans des cahiers de chants ;
- Lister leur reprise sur des enregistrements édités (disques vinyles, CD...) ;
- Noter la mention de ces chants dans des témoignages ;
- Et enfin, comptabiliser le nombre d'occurrences dans les collectes répertoriées par l'association Dastum et dans mes propres collections, ce qui a représenté la plus grosse partie du travail ;

Il est entendu que ceci ne peut pas être une science exacte mais la présence ou non de ces mentions, éditions et collectages est cependant un bon indicateur de l'utilisation d'un chant.

J'ai donc employé là encore un tableur pour inscrire ces résultats, ce qui permet de rendre visible immédiatement la popularité ou non d'un chant. Je vais revenir sur chacune de ces solutions.

A. LES MENTIONS DANS LA PRESSE

On l'a vu précédemment, la presse a servi de médiateur entre l'auteur et son public pour faire connaître le chant. Elle a aussi comme fonction, dans le cadre de ce travail, de rendre compte de l'utilisation de ce chant lors d'évènements festifs ou politiques. Il s'agit parfois de programmes de festivités comme l'annonce faite de « la première séance récréative de la troupe d'acteurs bretons [qui] s'est formée au bourg de Plouhinec sous le nom de Pautred Sant Gégég »⁴⁴¹ et dont le programme donne le titre des chants qui seront interprétés à l'occasion. Parfois c'est dans le compte-rendu d'une fête paroissiale que l'on trouve mention de ces chants comme celle de la paroisse de Saint-Pierre à Vannes en 1907 où l'auteur de l'article fait la liste des chants interprétés par Loeiz Herriou au cours de cette journée.⁴⁴² On sait ainsi, par exemple, par le journal L'Arvor que le chant « Kousk, Breih-Izel » a été chanté à Sarzeau lors du comice agricole du 30 août 1908.⁴⁴³

Par contre, il faut noter que la plupart de ces mentions sont quasiment contemporaines des chants. Elles indiquent donc le fait que le chant soit passé de l'écrit à l'oral (et parfois peut-être de l'oral à l'écrit car il arrive que la mention soit antérieure à la publication) mais ne permettent pas de savoir s'il y a transmission dans le temps.

Pour trouver ces mentions, j'ai procédé par mot-clé dans la base de données des archives départementales du Morbihan, de la même manière que pour trouver les chants publiés. Il est évident que je n'ai pas lu tous les journaux et que seuls un petit

⁴⁴¹ Le Courrier des Campagnes, 13 août 1905, p. 2.

⁴⁴² La Croix du Morbihan, 19 mai 1907, p. 3.

⁴⁴³ L'Arvor, 06 septembre 1908. p. 2.

nombre de ces mentions figurent ici, la recherche par mot-clé étant parfois aléatoire tant au niveau des mots à chercher que du système informatique permettant la recherche. Il est des mots si fréquemment utilisés que les occurrences à lire sont trop nombreuses pour que j'ai pu les consulter toutes dans le temps imparti pour ce travail.

B. LES CAHIERS DE CHANTS.

Il y a deux sortes de cahiers de chants : ceux que l'on a à l'école et sur lesquels figurent les chants que l'on nous enseigne dans le cadre scolaire et ceux que l'on se crée soi-même et dans lesquels figurent des chants qui nous ont plu ou qu'on nous a donnés. Si je regarde mes propres cahiers, je m'aperçois que n'y figurent pas les chants que je chante le plus souvent. Je n'ai pas besoin de les écrire, je les connais par cœur. Ce qui soulève donc d'emblée une réserve sur la réelle pratique des chants de ces cahiers. A tout le moins, on peut supposer qu'ils ont été chantés par quelqu'un d'autre et qu'ils ont soulevé suffisamment d'intérêt pour être copiés dans le cahier d'un tiers.

J'avais à ma disposition :

- le cahier d'école de Jean-Baptiste Daniel, né à Tréfléan (56) en 1947 – le cahier date donc des années 1954-1957 ;
- les cahiers de Casimir Le Tarnec, né à Colpo (56) en 1925, au nombre de huit (plus de nombreuses feuilles volantes) et d'Henriette Bernard née Le Brazidec au nombre de cinq. Tous deux, domiciliés à Colpo, ont rempli ces cahiers essentiellement dans la période de leur appartenance au club du 3^{ème} âge dans les années 1980. Ce club, particulièrement dynamique à cette époque, est à l'origine de plusieurs manifestations culturelles et notamment des après-midis chantés dans le Bro-Boïo (Pays de Locminé) appelés à l'époque « Sonnenneu Lanvoz ». L'association Kanerion Bro-Boïo héritera de cette manifestation qui perdure aujourd'hui sous le nom de « Kan ha Diskan e Bro-Boïo ».
- un cahier d'Eugène le Paih, date et lieu de naissance inconnus,

- un cahier d'Eugène Nicolas, né e 1907 à Locoal-Mendon (56),
- un cahier de Léonie Oliviero, née à Plumergat (56) – (date de naissance inconnue).

Ces trois derniers cahiers, tous trois numérisés par Loeiz Le Bras et mis ainsi à ma disposition,

J'ai donc lu tous ces cahiers de chants et ai noté scrupuleusement l'apparition dans ces pages des chants figurant au corpus puis ai recopié ces chants en respectant la graphie du cahier.

C. LES ENREGISTREMENTS

Certains des chants de ce corpus ont été ou sont encore l'objet d'enregistrements édités, qu'il s'agisse de vinyles 78 tours, 45 tours, 33 tours ou de CD selon l'époque de leur édition. J'ai donc essayé de répertorier un maximum de ces enregistrements avec la date d'édition, de manière à voir l'évolution de la présence de ces chants dans le répertoire des artistes d'hier et d'aujourd'hui. La nature de ces enregistrements peut être différente selon qu'ils diffusent l'auteur lui-même à l'époque de la création du chant ou qu'il s'agisse d'une édition de collectage du type des éditions Dastum ou enfin qu'il s'agisse d'une reprise plus tardive par un ou différents artistes. Dans le premier cas, c'est l'auteur qui chante ou un de ses contemporains (tous les auteurs ne sont pas chanteurs) ; dans le second cas, il s'agit d'individus lambda plus ou moins inconnus mais vecteurs de transmission ; dans le dernier cas, nous avons affaire à des artistes professionnels ou semi-professionnels.

Nous avons vu dans le chapitre relatif à la médiation les premiers pas de l'industrie phonographique dans la musique régionale et nous en continuerons donc l'inventaire dans ce chapitre qui va permettre d'étudier la réinterprétation de chants dans des enregistrements qui ne sont plus contemporains de leur création.

En 1925, la maison Pathé Frères, sur l'initiative de M. Le Mercier d'Erm, décide de reprendre la production de disques de musique régionale, interrompue pendant la guerre et en 1926 paraît une nouvelle version du « Sao Breiz Izel » de Joseph Le Bayon.

En 1932, la chorale de Saint-Jean-Brévelay interprète sur 78 tours le chant « Kenavo » de Jacques Le Maréchal.

En 1933, paraît une collection de vingt-sept disques publiés sous le titre « Le pardon de Notre-Dame du Folgoët » qui comporte entre autres morceaux, un enregistrement de la Chorale de Saint-Jean Brévelay et un orchestre symphonique dirigé par E. Bervily qui interprète « Kousk Breiz-Izel ».

Puis viendra la collection des 78 tours de Mouez Breiz, maison fondée en 1952 par le quimpérois Hermann Wolf et dont la vedette Zaig Montjarret (Louise Le Foll), interprétera de nombreux titres dont un certain nombre de chants vannetais traditionnels ou datant du début du XXème.

A partir des années 1970, les éditions se font plus nombreuses et aujourd'hui de nombreux artistes de musique traditionnelle publient au moins un CD au cours de leur carrière, même si depuis quelques années, la numérisation de la musique et sa mise en ligne a diminué la vente des CD en tant qu'objets.

Dans ce cadre, j'ai donc référencé les enregistrements où figurent ces chants.

D. LES TÉMOIGNAGES

Un certain nombre de témoignages mentionnent la présence de ces chants lors de réunions festives collectives ou familiales. C'est le cas par exemple de l'article écrit par Daniel Doujet et figurant dans les actes du colloque de Carhaix sur le chant et la poésie s'étant déroulé les 17 et 18 septembre 2005⁴⁴⁴ et qui relate les filajoù à Plouay dans les années 2000 : « *Get ar gentañ, ar vrezhonegerion a-vihan, e klever sonennoù [...] a vez kavet e-barzh "Gwerzennoù Breizh-Izel" levr Etienne Le Strat (Stevan Kerhoret) èl "ar vaouez gozh a Bloue", "Ur plac'h yaouank a Sant-Brieg".* »

⁴⁴⁴Daniel Le Doujet, 'Kaieroù Ar CRBC-R2, Kan Ha Barzhoniezh Aktoù Kollok Karaez | Kuzul Ar Brezhoneg', 2005, pp. 5-11.

Au fil de mes lectures, de mes conversations et de mes écoutes d'enregistrements, j'ai donc relevé des témoignages attestant la présence de certains chants de ce corpus.

E. LES COLLECTAGES

Les collectages sont la base la plus importante pour mettre en exergue la transmission d'un chant et sa réelle pratique. Un chant étant par essence même fait pour être chanté et non pour être lu, c'est donc l'oralisation qui permet de mesurer la survivance d'un chant à travers les années. J'ai fait appel à deux sources de collectages : ceux répertoriés par l'association Dastum et mis en ligne sur son site internet www.dastum.bzh et les collectages de l'association Kanerion Bro-Boio dont j'ai été membre pendant plus de vingt ans. Certains collectages de Kanerion Bro-Boio figurent dans la base de Dastum, pour éviter les doublons, j'ai systématiquement conservé les collectages de Dastum.

Avant de développer plus avant, je vais préciser ce que sont Dastum et Kanerion Bro-Boio.

1. Dastum

Dastum est une association à but non lucratif créée en 1972 et dont l'objectif est de recueillir, sauvegarder et diffuser le patrimoine oral de Bretagne (chants, contes, proverbes, témoignages...). A ce fonds sonore s'ajoutent des documents écrits ou iconographiques en lien avec ce patrimoine oral (feuilles volantes, cartes postales, photographies, films...). Au jour d'aujourd'hui, Dastum a rassemblé plus de 120 000 documents sonores, 50 000 photographies auxquelles s'ajoutent une bibliothèque, une collection de disques, des cahiers de chants...

Née sous l'impulsion de quelques collecteurs qui avaient peur de voir s'évanouir un patrimoine riche mais fragile du fait de son oralité, Dastum s'est d'abord donné comme objectif de veiller à la sauvegarde de ce patrimoine. Les moyens techniques ont évolué avec le temps : les enregistrements sur bandes sont devenus des cassettes puis des CD pour enfin être aujourd'hui numérisés.

A ce pan de sauvegarde, Dastum s'est adjoint celui de favoriser le collectage en incitant les musiciens, chanteurs et autres passionnés à recueillir ce patrimoine. Des formations

ont été organisées, l'association s'est structurée sur le territoire en différentes antennes, ce qui a permis un développement des collectes. Chaque antenne est libre de ses actions.

Puis, sauvegarder ce qui avait été collecté, continuer à collecter ne sont pas parus suffisants. Pour qu'un patrimoine reste vivant, il faut qu'il soit utilisé par les nouvelles générations. L'association a donc beaucoup investi dans la diffusion et la mise à disposition de ce patrimoine. Aujourd'hui, la base de données Dastumédia met à la disposition de chacun ce patrimoine. Certaines des pièces de ces collections sont directement accessibles en ligne, d'autres le sont à travers des bornes de consultation installées dans différents lieux de Bretagne. Par ailleurs, il est possible d'avoir accès à tout ce patrimoine directement en ligne moyennant une participation financière annuelle.

Dans le cadre de ce travail, j'ai donc utilisé la base de données de Dastum, mise en ligne sur son site internet et qui, avec le statut de chercheur et une somme de 15€ par an permet d'avoir accès non seulement aux notices mais aussi aux enregistrements.

Cet outil permet de retrouver un chant à partir de son titre, de son incipit, de son terroir, de son interprète... Un grand nombre de critères permet ainsi de trouver son bonheur ou presque... car le chercheur n'est pas sans rencontrer quelques écueils lors de cette recherche.

a) Les difficultés liées aux chants

Les titres des morceaux figurant dans la base de données sont de diverses natures. Lorsqu'on cherche un chant par son titre, on peut le trouver soit :

- Sous son titre original. Ainsi le chant de Jacques Le Maréchal « Alhué en eurusted » se trouve pour la très grande majorité des cas répertorié sous ce titre, en général dans sa graphie standardisée « Alc'hwez an eurüsted » ;
- soit portant comme titre l'incipit comme dans « Peizanted ar gwez zo karget » pour le chant « Er chistr nevez » (l'incipit peut être celui du couplet ou du refrain) ;
- soit sous les premiers mots de l'incipit : « Fachet eo man dous » pour le chant « Frank-a-doull » en est un exemple ;

- soit par le nom de la ritournelle comme dans « Toutouig » pour le « Ho Mamm » de Joseph Le Bayon ;
- soit encore un titre qu'on pourrait appeler « résumé », c'est le cas de « Ar bambocher », qu'on trouve aussi pour « Frank-a-doull ».

Pour certains chants, la chose se corse lorsque le premier couplet commence par « Selaouit tud yaouank » ou une formule du genre, les chants commençant par ces formules sont innombrables et la recherche de fait impossible. Un certain nombre d'occurrences sont donc sans doute manquantes dans ce travail pour cette raison.

Pour d'autres, la transmission du chant en a parfois modifié le premier couplet, ou le prénom des personnages si bien que la recherche est rendue difficile lorsque vous devez chercher les occurrences du chant « Chervad Louizon » de Stevan Kerhoret et que vous finissez par découvrir que Louizon s'appelle depuis longtemps Anne-Marie ou Mari-Louiz.

b) Les difficultés liées à la base de données

La base de données comporte un certain nombre d'erreurs ou d'omissions. Loin de moi l'idée de tirer à boulet rouge sur un travail aussi complet et complexe mené depuis longtemps par des bénévoles et des permanents qui ont à cœur de faire un travail le plus précis possible. Mais les enregistrements sont extrêmement nombreux et ont été apportés au fil du temps par différents collecteurs ayant chacun leur manière de classer, d'annoter leurs enregistrements. Certains sont minutieux et précis, d'autres le sont beaucoup moins. Le présent travail aura au moins, dans la toute petite part qui le concerne, contribué à apporter des compléments d'informations sur certains chants qui devraient désormais faciliter leur recherche. Ainsi à côté des titres sous lesquels j'ai trouvé ces chants, figurera désormais le titre du morceau original, de sorte qu'ils soient tous reliés.

Autre écueil : l'orthographe des titres. Si les différents dialectes induisent des formes orthographiques différentes, la recherche sur un terroir ne devrait pas rencontrer ce problème. Mais, certains collecteurs ont utilisé des orthographes qu'on pourrait qualifier de fantaisistes, ce qui masque certaines occurrences dans les résultats de recherche

faute d'avoir imaginé qu'on puisse écrire le titre de cette façon. Je prends pour exemple « Alhué en eurusted » :

- On le trouve sous les titres suivants « Alhué en eurusted », « Alc'whez an eurusted » - ces deux occurrences étant simples à trouver, la première en orthographe vannetaise, la deuxième en orthographe unifiée - mais c'est par hasard que j'ai trouvé « Alvé en erustet ». Ni le premier mot ni le second ne pouvaient apparaître dans les résultats de recherche du fait de l'orthographe inhabituelle utilisée.

Dernier écueil et non des moindres : certains morceaux sont sans titre. Pas d'autre solution que l'écoute des morceaux pour savoir s'ils concernent les chants de ce corpus. Compte tenu du très grand nombre de morceaux sans titre (la majorité étant des morceaux instrumentaux), je n'ai pas pu tout écouter, cela est évident. Mais j'ai écouté de manière systématique les morceaux enregistrés dans certaines communes de manière à balayer le plus grand nombre d'occurrences cachées sur l'ensemble du pays vannetais. J'ai ainsi écouté tous les morceaux répertoriés dans les communes d'Auray, Baud, Bubry, Camors, Colpo, Hennebont, Kervignac, Languidic, Melrand, Pluneret, Pontivy, Séné.

2. Kanerion Bro-Boio

En 1980, « Le Club des Ajoncs », club du troisième âge de Colpo (56) initie un après-midi chant intitulée « Kan ha diskan Lanvoz ». Son objectif est de conserver les chants traditionnels et de les faire vivre.

Cet après-midi se déroule sous la forme d'un concours. En 1981, ce concours est renouvelé sous le nom « sonennoù Lanvoz » et accueille des chanteurs de Bieuzy-Lanvaux, Bignan, Colpo, Saint-Jean-Brévelay, Locminé, Moréac, la Chapelle-Neuve, Brandivy et Grand-Champ. En 1985, changement de formule pour mettre en place un concours entre les chanteurs de Colpo et ceux de Saint-Nolff. A la même époque, le groupe des Jeunes de Bignan a l'habitude d'organiser régulièrement des veillées à Memerlan en Bignan pour chanter.

En 1987, ces deux groupes décident de mutualiser leurs forces et c'est ainsi que naît l'association « Kanerion Bro-Boio » avec comme objectif de collecter les chansons traditionnelles, de permettre aux gens de les entendre et de les chanter à travers l'organisation de veillées, festoù-noz, repas et randonnées chantées... Tous les ans est organisée une journée « Kan ha Diskan e Bro-Boio » où les chanteurs de tous âges et des communes du secteur vont présenter le chant de leur choix en solo ou en groupe.

Aussi, en ce qui concerne ces collectages, pour avoir, lorsque je faisais partie de l'association, transcrit une grande partie des chants, ou les avoir mis en forme quand je ne les avais pas retranscrits moi-même, et



Figure 4. Repas chanté organisé par Kanerion Bro-Boio

pour utiliser toujours la même forme orthographique, il était plus simple pour moi, en utilisant le moteur de recherche de mon ordinateur de retrouver les chants que je cherchais. Pour ceux que je n'avais pas encore transcrits ou les plus récemment enregistrés par l'association, j'ai fait appel à Jean-Yves Guillard, président de Kanerion Bro-Boio qui les a mis à ma disposition.

Tout l'intérêt de ces collectages, nous l'avons vu, est de montrer la persistance de la pratique des chants. Il est important, toutefois, de mentionner ici un certain nombre de réserves sur l'objectivité de ces sources.

Ces réserves concernent différents points :

Tout d'abord, force est de constater qu'il n'y a pas eu de collectage partout et en tout temps. Il se peut donc que la pratique d'un chant ait pu passer à travers les mailles du filet des collecteurs. On ne trouve parfois qu'une seule occurrence d'un chant. Il est évident que s'il a été enregistré une fois, il a forcément été chanté plusieurs fois. Peut-être toujours par la même personne, peut-être par plusieurs. Cette seule occurrence ne permet pas de le démontrer. Certains collecteurs ont entretenu de vraies relations avec leurs « sources » sur de nombreuses années et ont pu collecter des répertoires variés et riches. D'autres collectages ont été faits parce que l'opportunité se présentait et relèvent plus du *one shot*.

Par ailleurs, les collecteurs ont parfois, consciemment ou inconsciemment, censuré les chanteurs. Erik Marchand qui a beaucoup collecté quand il était jeune chanteur, me racontait que le coût des cassettes n'étant pas anodin pour la bourse d'un jeune homme, il coupait systématiquement l'enregistrement lorsque le chanteur ou la chanteuse entamait le « Kousk Breizh-Izel » de Jacques Le Maréchal. Quarante-deux occurrences de ce chant figurent dans la base de Dastum, on peut donc imaginer que le nombre en eut été bien plus grand sans cette censure qu'il n'a sans doute pas été le seul à faire.

Les chanteurs ont, eux aussi, pu s'autocensurer. Il est plus difficile de chanter une paillarde devant un café et un magnétophone que dans une fin de noce. Les chanteurs ont donc pu réserver aux collecteurs ce qu'ils pensaient qu'on attendait d'eux. Certains n'ont donc pas dû chanter de chansons lestes, d'autres pas de cantiques, d'autres encore ont dû éviter les chansons politiques faute de connaître l'opinion de leur interlocuteur. Certaines chansons aussi sont plutôt réservées à des occasions précises. Il vient sans doute moins à l'esprit de chanter un Noël en plein mois de juillet et certains chants ont pu passer à la trappe faute d'avoir interrogé le chanteur au moment opportun.

Il convient donc d'avoir à l'esprit que ces collectages sont une petite partie de ce qui était et est chanté du répertoire et que l'image qui est donnée de ce répertoire, même si elle peut approcher la réalité de la pratique, ne peut être fiable à cent pour cent.

I. LES RÉSULTATS

Sur les deux-cent soixante-dix chants du corpus, soixante-sept (soit 25%) ont une occurrence au moins soit dans la presse, soit dans des enregistrements publiés, soit dans des témoignages, soit dans les collectages et sur ces soixante-dix pièces, soixante-cinq (soit 24% du total) font partie des collectages de Dastum. Un quart donc de ces chants ont survécu à leur création, ce qui est plus que ce que je postulais avant de commencer ce travail. Vingt-cinq de ces chants (soit un tiers des collectages) n'ont qu'une occurrence, en tenant compte, bien entendu, des difficultés rencontrées lors de l'établissement de ce comptage. Certaines occurrences restent peut-être à trouver sous des titres erronés ou sans mention de titre.

Le plus grand nombre d'occurrences pour un chant est de quarante pour le « Kousk Breizh-Izel » de Jacques Le Maréchal, suit ensuite « An hani a garan » de Jean-Baptiste Oliero dit Golvanig avec trente occurrences.

Je reviendrai plus longuement et en détail sur les dix pièces ayant fait l'objet du plus grand nombre de collectages un peu plus loin dans ce travail.

Mais pour commencer, je voudrais me pencher sur les chants ne figurant nulle part. Ils sont nombreux puisque j'en ai comptabilisé cent quatre-vingt dix-sept. Voici donc presque deux cents chansons n'ayant pas trouvé leur public ou ne l'ayant pas conservé. Je vais donc essayer de comprendre le manque d'intérêt qu'elles ont suscité.

A. LES CHANTS SANS SUCCÈS DURABLE

Donatien Laurent dans « La Nuit Celtique » explique ce qui pour lui sont les deux pendants nécessaires à la survie d'un chant : « *En résumé, on peut dire que, dans une tradition orale, fond et forme se confortent mutuellement pour produire un message, un objet linguistique et poétique, un composé de son et de sens qui se grave dans les mémoires ; dont chacun se souvient individuellement et dont tous se souviennent ensemble.*

*On ne voudrait pas s'en souvenir si le message déplaisait ; et on ne pourrait pas s'en souvenir si le poème est mal tourné. »*⁴⁴⁵

Je vais donc essayer de voir si cela s'applique ici en me penchant d'abord sur le fond de ces chants puis sur leur forme.

En faisant le comptage des chants sans occurrence aucune, il est apparu immédiatement que certains thèmes ne semblaient pas propices à la transmission ces chants : les chants de nature politique, événementielle ou religieuse et la glorification des héros.

1. Le fond

a. Les chants politiques

Sur les quarante-trois chants relevant du champ politique, seuls trois ont une ou plusieurs mentions attestant de leur pratique. Les autres chants sont non attestés. Ceci ne veut pas pour autant dire qu'ils n'ont pas été abondamment chantés lors des périodes et événements politiques pour lesquels ils ont été conçus. Les chants d'élections, on l'a vu, peuvent servir sur deux mandatures ou plus, lorsque les intéressés sont les mêmes. Quand on sait la longévité de certains hommes politiques, certains chants peuvent resservir plusieurs fois. Pour autant, je n'ai pas trouvé de preuve d'une continuité de la pratique de ces chants lorsque le contexte électoral disparaît. « *Eit dihuen hur Bro hag hul liberté / En Eutru Lamy vou hun député* ⁴⁴⁶ » ne semble pas, par exemple, avoir été chanté lors des veillées ou des repas de fêtes. En tous les cas, je n'ai trouvé aucun collectage le mentionnant.

Théodore Botrel, chansonnier politique, explique notamment qu'en tant qu'« *arme vocale, la chanson politique ou patriotique tend, sauf exception, à disparaître avec la circonstance qui l'a motivée et qui s'en plaint ?* »⁴⁴⁷.

⁴⁴⁵ LAURENT, D. et TREGUER M.. *La nuit celtique*. 2 éd. Essais. Rennes : Presses Universitaires de Rennes-Terre de Brume, 1997.

⁴⁴⁶ Pour défendre notre pays et notre liberté / Monsieur Lamy sera notre député

⁴⁴⁷ BOTREL J.-F., Théodore Botrel, chansonnier politique, in *Musique en Bretagne, Images et pratiques*, textes réunis par LELOUP D. et MASSON M,N., PUR, Rennes, 2003.

En exception, on peut notamment citer « Son ar vot » qu'Erik Marchand a largement contribué à populariser en reprenant ce chant d'élections, écrit par Erwan Ar Beg de Poullaouen en 1929, sur un album⁴⁴⁸ et lors de nombreux concerts. On peut d'ailleurs remarquer que les jeunes chanteurs formés par lui, notamment dans le cadre de Kreiz Breizh Akademi reprennent régulièrement à leur compte ce chant politique. Mais ceci est un phénomène rare et complètement absent du paysage musical vannetais. Cela peut s'expliquer par le côté très conservateur de la plupart des chants vannetais qui ne correspondent plus aux problématiques politiques d'aujourd'hui, en tous les cas pour des jeunes chanteurs. Si Julian Dupuis avait composé des chants en relation avec ses idées politiques, on peut supposer que certains auraient rencontré un écho dans les années 70 mais il semble s'être contenté de romances ou de chants poétiques.

b. Les mythes et héros

Les auteurs de ce début de XXème siècle avaient pour ambition de redonner à la Bretagne et aux Bretons l'orgueil de leur histoire. En créant une mythologie nouvelle à grands coups de héros du passé : Nominoë, Arthur III, le roi Arthur... Un siècle après, en tous les cas dans le domaine musical du pays vannetais, cette tentative apparaît comme un échec total. Pas un chant composé par eux n'a survécu. Ont-ils même été chantés un jour ? C'est à se demander pour certain d'entre eux.

Ils semblent que le réveil des héros d'un mythique et glorieux passé n'ait pas rencontré l'adhésion des chanteurs locaux. Sont-ils déjà acculturés au point de ne pas se reconnaître dans ces héros ? Vercingétorix et Jeanne d'Arc auraient-ils rencontré plus de succès que Nominoë et Arthur ? Eva Guillorel dans un article publié en 2008 souligne « *l'inadéquation entre les héros de la « grande histoire » française et même bretonne et les protagonistes mis en scène dans les chansons*⁴⁴⁹ ». Il semble qu'effectivement cette remarque s'applique non seulement à des chants anciens mais aux textes de ce corpus.

⁴⁴⁸ MARCHAND E., ROBIN T., Heñchoù Treuz, Ocora Radio France, 2001.

⁴⁴⁹ GUILLOREL E., Sources orales et mémoire historique dans la Bretagne d'Ancien Régime : la représentation des héros. *Port Acadie*, (13-14-15), 407-419. doi:10.7202/038445ar, 2008.

Une autre hypothèse m'est venue à l'esprit après avoir lu « Le murmure des Fantômes » de Boris Cyrulnik⁴⁵⁰. Dans un chapitre intitulé « Malheur aux peuples qui ont besoin de héros », le savant explique le rôle réparateur du héros face à une image dégradée de soi-même. Si cette posture peut être un soutien, elle peut aussi présenter un certain danger. « *Malheur aux peuples qui ont besoin de héros, ils se débattent pour s'offrir une réparation imaginaire* » écrit-il. Et c'est peut-être ce qui s'est passé ici. Certains militants de la cause bretonne ont eu besoin de héros pour réparer une image qu'ils jugeaient dégradée de la Bretagne. Mais, la plupart de ceux qui les entouraient n'éprouvaient peut-être pas ce malaise et n'avaient donc pas besoin de héros. La Bretagne que les jeunes femmes quittaient pour les grandes villes ne les faisait pas rêver. Elles rêvaient d'un ailleurs plus lumineux et ne voulaient pas de héros les maintenant dans un milieu dont elles ne voulaient plus.

La seule volonté d'un petit groupe de personnes de mettre en valeur les exploits d'un personnage historique ne suffit pas à rendre le chant digne d'intérêt aux yeux des chanteurs si ces chanteurs ne partagent pas le même état d'esprit.

On peut remarquer à côté de ce travail que les cantiques à la gloire des saints locaux ont quant à eux largement perduré. Les pardons ont sans doute contribué à ce maintien dans la mémoire locale en donnant aux paroissiens l'occasion de chanter en l'honneur de leur saint. Peut-être a-t-il aussi manqué à Nominoë et aux autres héros des occasions de chant, des fêtes en leur honneur.

En ce qui concerne le chant relatif aux lutteurs « Gouréneu HenBont », un air a été enregistré portant ce titre mais sans les paroles, il est difficile donc d'avoir la certitude qu'il s'agit bien du chant écrit par Charles Cotonnec.

Cela ne veut pas dire qu'on ne chante pas les héros mais on les chante soit à partir de pièces beaucoup plus anciennes, soit à partir de pièces probablement de la période concernée par ce corpus puisqu'elles évoquent des héros contemporains mais sans attestation de publication. Il s'agit probablement de morceaux ayant circulé uniquement

⁴⁵⁰ CYRULNIK B., *Le murmure des fantômes*, Paris, O. Jacob, 2007.

par voie orale et j'en reviens là à la difficulté que je mentionnais au tout début de ce travail dans ce que j'ai appelé le paradoxe du corpus. C'est ainsi qu'un dénommé Pichon, lutteur de Lanvaudan, mentionné par Cotonnec dans son « Gouréneu Henbont » a fait l'objet d'un chant plusieurs fois collecté, en général sous le titre de « Pichon a Lovedan » et qui fait état, non pas de ses victoires, qui furent nombreuses mais de la défaite qui lui fit perdre sa couronne de champion. Préfère-t-on les héros quand ils faiblissent ? Ou le Pichon en question était-il peu apprécié du public pour qu'on chante ainsi sa défaite ? Ou a-t-on affaire là aussi à ce qu'Eva Guillorel appelle la « *conception doloriste du héros* » et qui selon elle, correspond « *aux exigences du genre de la gwerz, qui relate d'ailleurs bien plus souvent des défaites et des morts que des victoires.*⁴⁵¹ »

Toujours est-il que ces chants de héros existent mais qu'aucun de ceux écrits par les auteurs de ce corpus n'a trouvé grâce aux yeux du peuple.

c. Les thèmes religieux

La plupart de nos auteurs sont prêtres et ils aiment à évoquer leur vie ou la vie de leurs collègues. On publie ces chants dans Dihunamb ou dans les bulletins paroissiaux. Mais nous sommes obligés de constater que ce thème semble indifférer complètement les paroissiens. Pas un chant évoquant ce thème n'a été retrouvé. On retrouve ici peut-être la même problématique que les chants politiques. La plupart d'entre eux ont été composés pour une occasion particulière, un jubilé, une première messe... Ils ont probablement été chantés à cette occasion et puis aussitôt remisés dans un tiroir pour n'en plus sortir. Quelle raison aurait-on aujourd'hui de chanter le jubilé de l'abbé Videlo ? A qui cela parlerait-il ? Par contre, si l'occasion vient à se représenter, elle peut donner une nouvelle vie à un chant. C'est ainsi que le chant « *Kannen er hléher neue* », créé pour l'inauguration des cloches de l'église de la paroisse de Plouay en 1926 a ainsi été rechanté par Louise Le Fort en 2007 à l'occasion de l'enterrement de Anne Le Goff, marraine d'une des cloches.⁴⁵²

⁴⁵¹ GUILLOREL, É. (2008). Sources orales et mémoire historique dans la Bretagne d'Ancien Régime : la représentation des héros. *Port Acadie*, (13-14-15), 407-419. doi:10.7202/038445ar

⁴⁵² Dastum, enregistrement a41008

Cependant, sans cette occasion, les chants centrés sur un personnage peu connu, si ce n'est dans sa paroisse, et dont le ton est religieux et élogieux n'ont rencontré aucun succès. Cela ne veut pas dire que l'on ne chante pas les prêtres mais on aime à les chanter surtout sur le mode satirique. « Andouilhenn ar person »⁴⁵³ est un incontournable de la tradition vannetaise.

D'une manière générale, les chants dont le thème est religieux mais qui ne sont pas des cantiques ou des vies de saints ont difficilement passé les années.

Les chansons évoquant d'autres métiers ont globalement soulevé plus d'enthousiasme puisque plusieurs occurrences les concernant ont été signalées. Ce qui laisse à penser que chacun prêche pour sa paroisse si l'on peut dire, le paysan chante la vie du paysan, le marin, celle du marin et les prêtres n'ont donc pas dû assez chanter les leurs pour qu'elles se répandent.

Dans tous les autres thèmes de chants, on retrouve des pièces dont la pratique est attestée. Il apparaît donc que seuls certains thèmes n'emportent pas l'adhésion ou en tous les cas ne se pérennisent pas.

Les héros artificiellement créés, les chansons événementielles qui disparaissent avec l'événement, les textes évoquant des aspects trop éloignés de la vie quotidienne des gens : voici ce qui ressort des textes n'ayant aucune marque de durée dans le temps.

Voyons maintenant, dans les thèmes susceptibles d'interpeller les chanteurs, comment expliquer que certains textes n'aient pas rencontré leur public.

2. La forme

a. *La longueur du chant*

¹¹ Il ne semble pas que la longueur du chant ait un impact sur sa transmission ou en tous les cas, un long chant pourra, semble-t-il, être plus transmis qu'un chant court. Cela peut

⁴⁵³ « L'andouille du recteur »

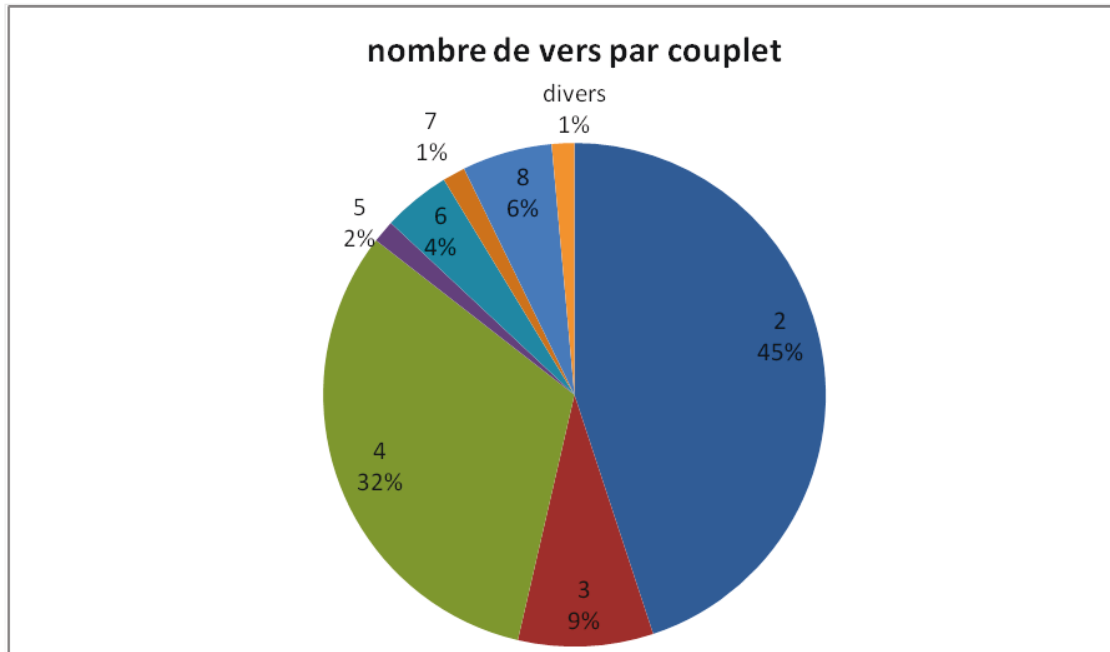
paraître curieux puisqu'un petit nombre de couplets sont à priori plus simples à mémoriser. Or aucun chant collecté n'avait à l'origine moins de cinq couplets. Cela ne veut pas dire qu'ils ont gardé cette longueur, nous le verrons plus tard mais il semble qu'un chant trop court, ceux de deux à quatre couplets, ne plaisent pas.

Parmi les chants qui semblent avoir disparu ou n'ayant jamais vraiment existé, on trouve donc des chants de toutes les longueurs, seule donc la brièveté du chant semble être un obstacle à sa transmission. Cela peut s'expliquer si l'on applique un air à danser sur les paroles, le temps de la danse demande un certain développement. Pour les chants de type mélodie, on peut s'interroger sur le pourquoi de cette constatation. Pas assez de développements dans l'histoire ? Pas le temps de le mettre en bouche qu'il est déjà fini ? Trop proche du poème et pas assez du chant ? On peut légitimement se demander si cela serait toujours le cas aujourd'hui. Habités que nous sommes désormais à des formats musicaux courts, ces morceaux auraient pu avoir leur chance. Mauvais timing, tout simplement peut-être.

b. Le nombre de vers par couplet

Nous avons vu dans la première partie de ce travail que les formes traditionnelles avaient jusqu'au début du XX^{ème} siècle une nette préférence pour les distiques, tercets et quatrains. Voyons ce qu'il reste de cette préférence. Seuls 23% du corpus avaient une structure différente.

27% des chants sans occurrence ont des couplets de cinq vers et plus. A contrario, seuls dix chants (14%) parmi ceux collectés ont des couplets de cinq vers et plus. La très grande majorité des chants sont en distiques et quatrains comme on peut le voir sur le graphique ci-dessous :

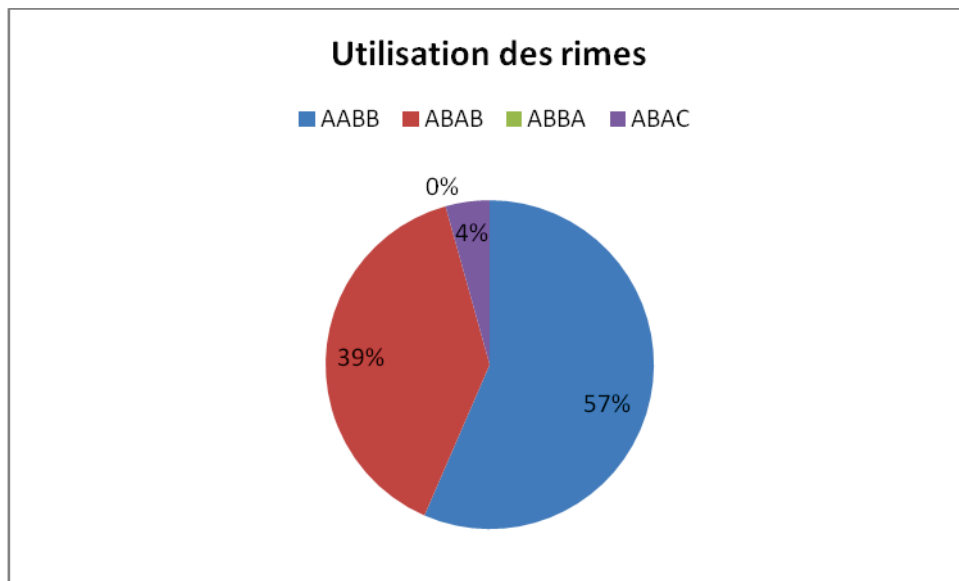


Il semble bien que l'on continue à privilégier les formes traditionnelles. Il est probable que la mémorisation y joue un rôle. Il est plus facile de mémoriser des couplets de deux, trois ou quatre vers que des couplets de huit ou dix vers.

Il semble par ailleurs qu'il y ait eu une certaine appétence des auteurs pour les couplets de huit vers puisque presque 10% des chants non collectés ont cette forme mais que celle-ci n'ait pas suscité d'enthousiasme de la part des chanteurs. En tous les cas, seuls quatre chants ayant cette structure ont été collectés.

c. Les rimes

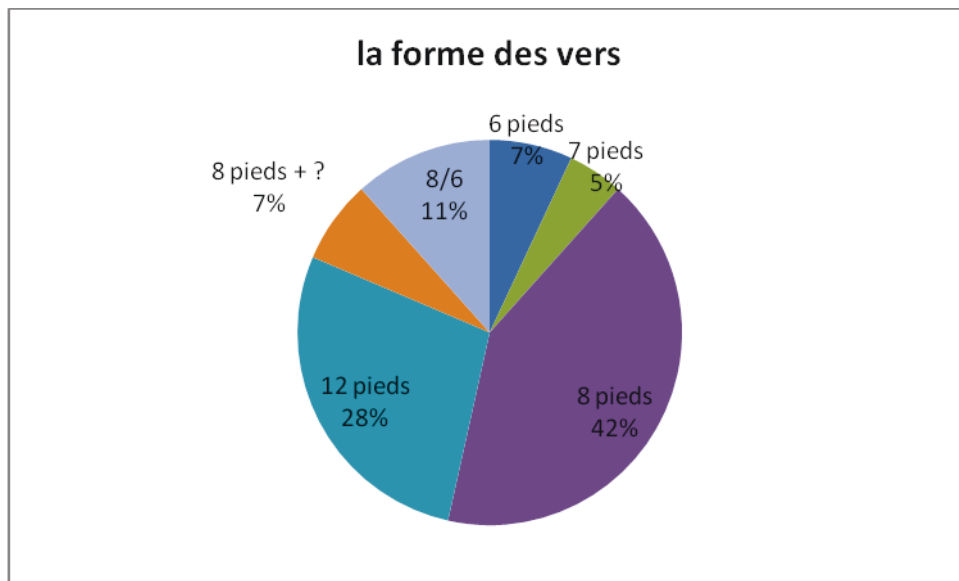
Le positionnement des rimes ne semble avoir aucune incidence sur la transmission des chants. Si comme l'affirmait Hersart de la Villemarqué, il n'y a pas de rimes croisées dans les chants traditionnels, cet élément ne semble avoir aucune incidence dans le maintien des chants nouveaux aujourd'hui comme le montre le graphique qui suit. Dans les ratés comme parmi les succès, on trouve rimes suivies et croisées, voire rimes incomplètes. Il faut qu'il y ait rime pour favoriser la mémorisation, mais le positionnement de ces rimes ne paraît pas avoir d'importance particulière. Cela n'est, en tous les cas, pas un critère de sélection. À des chanteurs qui ont tous été scolarisés, la forme littéraire française est familière et les rimes croisées ne surprennent ni ne déroutent probablement plus personne.



d. Le nombre de pieds

Cet élément de la structure du chant semble par contre avoir son importance. En effet, 42% des chants collectés sont en octosyllabes. Dans la première partie de ce travail, nous avons vu que les chants traditionnels montrent une nette préférence pour l'octosyllabe et c'est encore le cas dans le corpus qui s'est transmis.

Par contre, nous avons vu que seuls trente-six chants du corpus avaient été composés en alexandrins, ce qui infirmait les explications de Fransez Kervella qui expliquait qu'un très grand nombre de chants en alexandrins avaient été composés à partir du XIXème siècle. Par contre plus d'un tiers de ces chants sont passés à la postérité, preuve s'il en est que le vers de douze pieds s'est tranquillement fait une place dans le patrimoine musical vannetais. S'il ne représente que 18% du corpus, il représente plus d'un quart des chants transmis.



e. La présence d'un refrain

Nous avons vu précédemment que 26% du corpus contenait un refrain, ce qui était jusqu'alors inhabituel. Il faut croire que cette innovation n'a pas particulièrement séduit puisque seuls neuf chants présentant cette forme ont été collectés (soit 12% du corpus collecté). Trop répétitif sur des chants très longs ? Préférence pour la ritournelle plutôt que pour le refrain ?

En ce qui concerne la structure des chants, nous devons donc constater que la trop grande brièveté d'un chant, le couplet trop long et les vers de longueurs différentes des octosyllabes et alexandrins sont un écueil à la transmission du chant. Il semble que la combinaison « peu de couplets mais de longs couplets » est rédhibitoire.

Par contre, un chant entre six et dix couplets, sans refrain, construit en distiques ou en quatrains, avec des rimes suivies ou croisées dans des octosyllabes ou des alexandrins a de bonne chance de passer l'épreuve du temps pour peu qu'il ne parle pas de politique ou de religion.

3. Les procédés stylistiques

Si l'on revient sur certains procédés stylistiques et notamment sur les images employées par nos auteurs et ce qui a traversé le temps, on s'aperçoit que, quelle que soit l'époque, la bergère a de beaux jours devant elle. Elle ne correspond plus depuis longtemps à la réalité mais elle doit avoir sa place comme image de l'inconscient collectif. Au même titre que la princesse dans les contes de fées. Les bergères donc traversent les années, toujours jeunes et blondes.

Par contre, le barde, lui est resté coincé dans ce début du renouveau de la Gorsedd et n'a absolument pas trouvé d'écho dans la chanson populaire. Six chants du corpus le mentionnaient, aucun ne semble avoir survécu. A moins qu'au sein même de la Gorsedd ne soient encore chantés ces chants. Il reste une enquête à mener dans ce sens.

Même chose pour la harpe. Pourtant entre temps, elle a connu une renaissance spectaculaire grâce à la famille Couchevelou. Le père d'abord qui reconstruisit l'une d'entre elle et le fils, plus connu sous le nom d'Alan Stivell, qui la popularisa dans le monde entier. Chaque école de musique de Bretagne a désormais son cours de harpe celtique et nombreux sont les musiciens s'y adonnant, ou devrais-je dire les musiciennes plutôt tant il semble que la harpe soit devenue un instrument féminin. Par contre, les chants y faisant référence n'ont pas survécu assez longtemps pour trouver un nouvel élan. Peut-être aussi parce qu'ils associent la harpe au barde.

Sur les auteurs les plus prolifiques du corpus ici rassemblé, certains d'entre eux ont semble-t-il touché le cœur du public, d'autres ont rencontré beaucoup moins de succès.

Dans le tableau suivant, on trouvera le nom des cinq auteurs ayant composé le plus d'airs, le nombre d'airs figurant dans ce corpus et le nombre d'airs ayant été collectés.

Auteur	Nombre de textes	Nombres de textes collectés
Job Le Bayon	29	13 (soit 45%)
Loeiz Herrieu	28	9 (soit 32%)
Jean-François Marie Jacob	27	3 (soit 11%)
Etienne Le Strat	22	10 (soit 45%)
Jacques Le Maréchal	20	7 (soit 35%)

On remarque tout de suite que Jean-Marie-François Jacob, tout prolifique que soit son œuvre, et tout actif qu'il ait été pendant sa vie, n'a pas réussi à composer un œuvre qui ait parlé aux chanteurs. Essayons de comprendre pour quelles raisons. Cela permettra peut-être d'expliquer pourquoi certains chants ne survivent pas à leurs auteurs.

C'est un auteur qui aborde des thèmes très variés :

Ages de la vie : trois chants

Amour : trois chants

Bretagne : trois chants

Exil : un chant

Métiers : deux chants

Mœurs : six chants

Mythes et héros : deux chants

Politique : deux chants

Vie quotidienne : quatre chants

Seuls trois de ses chants semblent avoir survécu : « Sonnen er binieu » et « Klehiér mem bro » ont chacun été collecté trois fois ; « Monet é chapeau » se retrouve deux fois sur les cahiers de chants d'Henriette Bernard. Pas d'enregistrement par contre.

Comment expliquer ce désamour ? On l'a vu, les thèmes politiques n'ont pas tenu dans le temps même s'ils ont pu être chantés pendant les périodes électorales concernées.

Ceux concernant les héros ont été écrits pour certaines cérémonies du Gorsedd. Or, si cette assemblée a réuni et enthousiasmé certains des auteurs de ce corpus dont Jacob, elle a par contre peu convaincu le commun des gens. Ces bardes et druides ont plus souvent été perçus comme des originaux dont les pratiques vestimentaires et festives paraissaient fort éloignées des préoccupations des gens. « *Quoiqu'il en soit, cette cérémonie du "Gorsedd" est vraiment étrange et paraît nous ramener à des milliers d'années en arrière* » conclut ainsi un certain Albert Rodel dans l'Echo de Quiberon en 1923 après un long article décrivant la cérémonie.⁴⁵⁴ Il n'est donc pas étonnant que les chants concernant ce domaine soient restés sans suite. Dans le même ordre d'idée, Jacob fait souvent référence au barde (qu'il était sous le nom d'Efflam Koed-Skaù) ou à la harpe. On l'a vu, ces références n'ont pas semblé parler aux chanteurs.

Par ailleurs, Loeiz Herrieu méjugeait le breton de Koed-Skaù en témoigne par exemple ce brouillon d'un courrier à l'attention d'Yves Berthou⁴⁵⁵ : « *Éan e skriù forh fal er brehoneg*⁴⁵⁶ ». Est-ce ce « brehoneg forh fal » qui a nui à la popularité des chants de cet auteur ? On peut le supposer.

Peut-être aussi s'est-il fourvoyé en tentant d'écrire pour ceux qu'il appelait « l'élite » et peut-être aussi en pensant en faire partie. En 1924, il écrivait à André Mellac : « *Toutes les grandes œuvres ont commencé par être rêvées par l'élite... Quand l'élite est mûre, elle crée des œuvres* »⁴⁵⁷. Son écriture se veut parfois trop littéraire, même si le breton y est imparfait. Voyons par exemple ce couplet de « Hanaf er roue a Dulé » :

⁴⁵⁴ L'Echo de Quiberon, 23 septembre 1923

⁴⁵⁵ CRBC – Fonds Herrieu, HER21C772

⁴⁵⁶ « Il écrit très mal le breton »

⁴⁵⁷ CRBC – Fonds Herrieu, HER24C1161

Hañni ahanoh, Bugalé : Aucun d'entre vous, Enfants :
'N un tu bennak ne gavehé Ne trouverait quelque part
Hanafig glan el Léalded ? La petite coupe de la Loyauté ?
Hag en Dended Et l'Humanité
E ivo geton er Haerded. Y boira la Beauté.

Le style est ampoulé, le vocabulaire loin du vocabulaire quotidien, trop philosophique, pas assez prosaïque peut-être pour trouver une résonance dans des chants ayant vocation à être chantés lors de rassemblements familiaux ou conviviaux.

Efflamm Koed-Skaù rajoutait un peu plus loin dans son courrier à André Mellac, de manière assez lucide, « *nous disons ci, nous disons ça... et le peuple s'en fout...* ». Il semble effectivement qu'en ce qui concerne ses créations, le peuple s'en « foutait ».

Des thèmes politiques ou héroïques, des images éloignées de l'inconscient collectif, un vocabulaire trop soutenu, un mauvais breton, voici donc ce qui semble être la recette pour qu'un chant ne connaisse pas la postérité.

4. Les timbres des chants

L'air sur lequel sont proposées les paroles a-t-il une quelconque influence sur le devenir du chant ?

Sur les soixante-dix chants collectés, seuls cinq n'affichaient aucune mention relative à l'air dès leur publication alors que trente-neuf étaient accompagnés d'une partition, et les autres d'une mention précise (titre ou incipit) d'un timbre.

A l'opposé, seuls trente-huit chants (19%) non collectés n'avaient pas de mention de timbre. Ce qui implique que la présence d'une mention relative à l'air facilite la transmission mais n'est en rien un gage absolu de transmission ultérieure.

Cinq chants collectés n'avaient même aucune précision musicale à l'époque de leur publication, ce qui ne les a pas empêchés de survivre à leur publication.

Par ailleurs, les compositions nouvelles peuvent tout aussi bien trouver leur public que la reprise de timbres. Si l'on prend par exemple, les huit compositions de Le Dantec figurant au corpus, trois d'entre elles ont été collectées.

En revanche, les compositions de Jean-Marie-François Jacob, encore lui, au nombre de six dans ce corpus n'ont pas rencontré de succès. Il faut croire que les muses de cet auteur ne trouvaient pas d'écho chez les Bretons. Seule la mention de « Monet é chapeau » dans deux cahiers de chant laisse à penser que cette chanson a perduré. Mais sans enregistrement, impossible de savoir si elle l'a fait sur l'air composé par Koed-Skaù.

Il faudrait être musicologue, ce que je ne suis pas, pour déterminer si les compositions créées pour ces airs ont des points communs en termes musicaux qui auraient pu rebuter les chanteurs. C'est un travail qui reste à faire.

En dehors des compositions, les auteurs, on l'a vu, proposent souvent des timbres pour accompagner leurs chants. Il s'avère que l'utilisation d'un timbre connu n'assure pas du tout la pérennité de l'œuvre et nombre des chants proposés sur des airs déjà connus n'ont eu aucun avenir. Les collectages prouvent que le chant d'origine n'a pas été remplacé par la nouvelle proposition, voire même qu'ils ne coexistent en général pas. Les différents collectages de « Gres mat Pier » figurant dans la base de Dastum ne montrent qu'une version du chant qui devait être la version originale. Aucun collectage d'un des sept chants de ce corpus ayant pour support ce timbre n'a été retrouvé.

En conclusion, en procédant a contrario, on pourrait établir la recette d'un « tube » à l'équation suivante :

Un chant d'amour + une dizaine de couplets + en distiques ou quatrains + des octosyllabes + une blonde bergère + un bon breton + un vocabulaire simple + sur air simple à mémoriser mais pas forcément connu.

B. LES CHANTS AYANT RENCONTRÉ LE SUCCÈS

En revanche, certains de ces chants composés il y a cent ans sont aujourd'hui bien vivants, transmis et retransmis, chantés et enregistrés de manière régulière tout au long du XXème siècle jusqu'à aujourd'hui. Le présent travail consiste à étudier plus précisément les dix chants les plus collectés pour voir s'ils ont entamé un processus de traditionalisation. Car « *la chanson, nominativement composée, s'émancipe de cette empreinte par un long travail, conscient ou non, accompli par la chaîne de ses transmetteurs. C'est ce que Coirault entend par folklorisation* »⁴⁵⁸.

Soixante-dix chants ont donc traversé le siècle pour arriver jusqu'à nous. Je ne me suis pas penchée pas sur tous ces chants mais ai fait une étude de cas sur les dix chants les plus collectés soit :

« Kousk Breih-Izel » de Bleiz Lanvauz (Jacques Le Maréchal)

« En hani e garan » de Golvanig (Jean-Baptiste Oliero)

« Margeitik ha Loeizik » de Loeiz Herrieu

« Alhué en eurusted » de Bleiz Lanvauz (Jacques Le Maréchal)

« Er plah yaouank a Sant-Brieg » de Stevan Kerhoret (Etienne Le Strat)

« Er Skorf » de Julian Dupuis

« Glahar Marion » de Stevan Kerhoret (Etienne Le Strat)

« Ho Mamm ! » de Job er Gléan (Joseph Le Bayon)

« Sonnen er bugul » de Job er Gléan (Joseph Le Bayon)

Pour chaque chant figure donc :

⁴⁵⁸ BELLY Marlène, Patrice Coirault, d'une « tête chercheuse » d'hier aux promoteurs d'aujourd'hui in CHARLES-DOMINIQUE Luc et DEFRANCE Yves, Ethnomusicologie de la France, Ethnomusicologie et anthropologie musicale de l'espace français, 2009, p. 42

- le texte originel tel que publié la première fois ;
- les mentions dans la presse, la littérature et les cahiers de chants quand il y en a ;
- les publications et éditions diverses : feuilles volantes, livres, disques...
- les collectages : avec chaque enregistrement figure le texte ;
- la géolocalisation de ces collectages. J'ai utilisé le logiciel abc.map⁴⁵⁹ pour cartographier ces données. Sur les cartes figurent en bleu les collectages localisés et en vert, les communes d'origine des chanteurs. Quand celle-ci est mentionnée, je l'ai préférée au lieu de collectage qui peut être un rassemblement du type éliminatoire du Kan ar Bobl et qui a pu amener les chanteurs à se déplacer assez loin de leur commune. A ces données s'ajoutent les cahiers de chants qui figurent en rouge sur les cartes, ou du moins la commune du propriétaire du chaier quand elle est connue.

Dans les dix chants les plus collectés devraient figurer « Pardon Kelwenn » de Loeiz Herriou (avec vingt-trois collectages) mais celui-ci ayant précisé qu'il avait réécrit ce chant⁴⁶⁰, je n'ai pas pu déterminer si son texte était une réécriture ou une histoire complètement nouvelle. Faute de renseignements, je l'ai arbitrairement laissé de côté.

Une fois étudiés ces dix chants dont le nombre de collectages montrent la popularité auprès du public dans le siècle suivant leur création et leur pérennité, je me suis attachée à voir quelle image ont ces chants auprès de chanteurs contemporains, professionnels ou amateurs, ce qu'ils en savent, s'ils ont ces chants à leur répertoire et pourquoi.

1. Le choix des chanteurs

J'ai rencontré sept chanteurs et chanteuses, d'âge et de statut différent pour essayer d'avoir le regard le plus divers possible de manière à en tirer convergences ou divergences de propos. Je les ai rencontrés soit individuellement, soit en groupe. Les entretiens individuels se sont déroulés avec Loeiz Le Braz et Erik Marchand. Les

⁴⁵⁹ abcmap.fr

⁴⁶⁰ Le Clocher Breton, septembre 1901

entretiens collectifs avec Marie-Lyne Mandart et Nolwenn Tatard d'une part, avec Marie Loric-Jicquello et Annaig Rizio-Joannic - toutes deux représentant la jeune génération de chanteurs - d'autre part.

Voici une brève présentation de chacun d'entre eux.

- Loeiz Le Bras, 73 ans, est natif de Baud mais réside à Grand-Champ. Il est membre de l'association Dastum. Il a effectué de très nombreux collectages en pays vannetais, a une pratique musicale reconnue comme sonneur de bombarde et comme chanteur de mélodies mais a toujours souhaité rester dans un statut d'amateur. Il ne pratique pas le chant à danser. Il anime aussi un groupe de chants dans une association à Grand-Champ.

- Erik Marchand, 62 ans, est un chanteur professionnel bien connu de la scène internationale de ce que l'on appelle aujourd'hui les musiques du monde. Il a commencé sa pratique par le Kan ha diskann avec Manu Kerjean, qu'il considère comme son maître, et Yann-Fañch Kemener qui est un compère régulier dans sa pratique en festoù-noz. Par ailleurs, il a chanté dans plusieurs formations musicales dont Gwerz, et avec le Taraf de Caransebes. Il a un goût prononcé pour les musiques balkaniques. Issu d'une famille du pays gallo par son père et de Lorraine par sa mère, il s'est installé à l'âge de 19 ans dans le Centre-Bretagne et réside aujourd'hui à Poullaouen.

- Marie-Lyne Mandart, 60 ans, est originaire de Bignan et vit à Moustoir-Ac. Elle est aide-maternelle dans une école. Elle pratique le chant en amateur depuis une quarantaine d'années et a aussi une expérience de conteuse. Elle a réalisé de nombreux collectages dans son entourage et connaît très bien le répertoire local. Elle a commencé à chanter avec l'association des jeunes de Bignan puis a poursuivi dans l'association Kanerion Bro-Boio jusqu'à ce jour.

- Nolwenn Tatard, née Kerdal, 55 ans, est, elle aussi, originaire de Bignan et vit à Pluvigner. Elle est professeure des écoles en classe bilingue. Sa pratique du chant est amateur est née avec l'association des jeunes de Bignan avant de se poursuivre avec l'association Kanerion Bro-Boio dont elle est membre. Elle chante par ailleurs en festoù-noz avec les groupes Lies, BMB et Les Barbouillouses.

- Marie Loric-Jicquello est une jeune fille de 18 ans scolarisée au lycée Diwan à Carhaix et native de Bignan. Elle vient d'une famille de chanteurs, son arrière-grand-père, Drik Colleter, était un très bon chanteur de Bignan⁴⁶¹ et sa tante Patricia Jicquello, fut ma commère en chant pendant une vingtaine d'années. Elle a commencé à chanter alors qu'elle était une petite fille dans le cadre des rencontres du Kan ha diskan e Bro-Boio. Elle pratique le chant en kan-ha-diskan avec une commère, d'une part, et chante aussi avec le Cercle Celtique de Moréac.

- Annaïg Rizio-Joannic, 31 ans, originaire de Moréac, vit à Plumelin. Elle est quant à elle issue d'une famille de danseurs. Son père, Jean-Yves Joannic, enseigne la danse bretonne. Elle est membre du Cercle Celtique de Moréac et chante dans ce cadre avec Marie. Elle a chanté très tôt puisqu'elle a commencé alors qu'elle était à l'école Diwan de Baud. Elle chante en festoù-noz avec le groupe Mammenn.

2. Le choix de l'échantillon de chants

Plusieurs options s'offraient à moi :

- Première option : je propose aux chanteurs uniquement le texte du chant, sur papier, à lire puis je les laisse discuter de ce texte.

Cette option a pour avantage de centrer le propos sur le texte et de ne pas influencer celui qui écoute par une interprétation forcément subjective. Mais elle soulève néanmoins quelques difficultés notamment celle de la lecture. Si tous mes interlocuteurs sont de bons bretonnants, tous n'ont pas autant d'aisance dans la lecture. Du coup, dois-je leur présenter le texte dans son écriture originale, au risque de rendre laborieux la lecture pour les non-vannetais et les plus jeunes, soit je présente le texte dans une orthographe contemporaine au risque de dérouter les plus anciens, soit je présente le texte dans les deux versions. Le second obstacle à cette option est le fait que le texte sans musique n'est pas un chant. Or pour certains interprètes, la reconnaissance de la pièce

⁴⁶¹ Drik Colleter, que l'on peut notamment entendre sur le CD « Chants de la mémoire morbihannaise », édité par Les chemins de rencontre.

musicale se fait par l'oreille avant de se faire par le texte. Dans un article publié dans *Musique Bretonne*, Marc Clériveret, ethno-sociologue et enseignant aux conservatoires de Brest et Rennes, explique combien le chant passe par l'auralité avant de se faire par l'oralité⁴⁶². Cette importance de l'écoute pour la reconnaissance d'un chant et son éventuelle appropriation, m'a conduite à choisir une autre option.

- Seconde option : je fais lire les textes et écouter aux chanteurs les dix airs sur une musique jouée par ordinateur : pas d'interprète humain, pas de choix esthétique, une neutralité dans l'interprétation. L'avantage notable est le fait que le timbre joué sera celui noté sur les partitions d'origine quand il y en a. Par contre, un inconvénient majeur existe pour ceux qui n'ont pas de partition et donc le timbre n'est connu que par un nom. Ce qui crée une distorsion entre les airs à écouter. Par ailleurs, cela oblige l'auditeur à faire le travail de « réoralisation⁴⁶³ » de manière instantanée, ce qui est loin d'être évident pour tous. Par ailleurs, le côté neutre de l'interprétation peut empêcher la reconnaissance de l'air. Le « style » est prégnant dans la reconnaissance d'un timbre pour les chanteurs qui ne passent pas l'écrit musical.

- Troisième option : je fais écouter des enregistrements de collectages des dix chants choisis. Cette solution présente quelques inconvénients. Le premier d'entre eux est que le texte n'est pas nécessairement d'origine, il peut y avoir quelques modifications par rapport au texte original (paroles différentes, couplets manquants, modifications de l'ordre des couplets...). Le second est qu'il est nécessaire de choisir un enregistrement et par là même faire un choix de timbre pour les morceaux présentant une diversité des variantes dans ce domaine. Il présente aussi des avantages et notamment celui de faire écouter un chant « vivant » et non un texte ou une interprétation neutre. Il active ainsi une mémoire qu'on pourrait appeler « affective » ou « sensorielle », contrairement à d'autres options.

⁴⁶² CLERIVET, Marc, "Réoralisation" Des Sources Écrites, Réflexion Autour d'un Processus. *Musique Bretonne*, 2018, 24–31.

⁴⁶³ *ibid.*

Consciente des avantages et inconvénients des trois options qui se présentent à moi, j'ai choisi la troisième d'entre elles. Une fois fait ce choix, j'ai procédé au choix des enregistrements sur deux critères.

- Le premier de ces critères est la qualité de l'enregistrement. L'exercice consistant à faire écouter les chants, il convient que cette écoute soit la plus confortable possible. Or certains des enregistrements de collectage sont de mauvaise qualité, ou par trop parasité par des bruits de fond (bavardages, enfant qui pleure, chien qui aboie...), ce qui rend la compréhension des paroles difficile. J'ai donc éliminé du choix ces enregistrements.

- Ce premier tri étant fait, j'ai ensuite cherché l'interprétation la plus proche possible du chant original en évitant les enregistrements dont trop de couplets sont manquants ou ayant modifié la structure du morceau.

Une fois ce choix fait, j'ai donc rencontré les chanteurs et chanteuses et ai passé quelques heures en leur compagnie. J'ai filmé les entretiens et les ai ensuite retranscrits par écrit. Ces retranscriptions figurent en annexes.

Voici la liste des collectages qui ont servi de support aux entretiens :

- Kousk Breizh-Izel : collectage 09802, chanteuse, date et lieu de collectage inconnus ;
- En hani a garan : collectage 19120, Mme Le Formal enregistrée à Ploemel en 1969 ;
- Margeitig ha Loeizig : collectage a13480, Casi Le Tarnec enregistré à Colpo le 18 avril 1982 ;
- Alc'hwez an eurusted : collectage 524Y00097, Mme Guégan enregistrée à Languidic le 15 août 1983 ;
- Ar plac'h yaouank a Sant-Brieg : collectage 20332, Emile Berthou enregistré à Guénin en 1964 ;
- Ar Skorv : collectage 50174, nom de la chanteuse non mentionné mais il pourrait s'agir de Janine Quémener à Saint-Yves Bubry enregistrée le 30 janvier 2000 ;
- Glac'har Marion : collectage 63991, René Le Sergent enregistré en 1986 à Baud ;

- O Bro kaer ma zadoù : collectage 05897, chanteuse inconnue enregistrée le 16 janvier 1986 à Ploemeur ;
- Ho mamm : collectage 23677, Michel Audran de Caudan et Xavier Le Paih de Guénin enregistrés le 19 septembre 1965 ;
- Sonenn ar bugul : collectage 05898, chanteur inconnu enregistré le 16 janvier 1986 à Ploemeur.

II. ETUDES DE CAS

Vont donc dans cette partie être détaillés les dix chants sélectionnés et ce en plusieurs points : le chant d'origine ainsi que sa traduction, les diverses publications auxquelles il a donné lieu, les collectages, l'étude des différentes versions collectées ainsi que le point de vue des chanteurs interrogés.

Tout au long de ces études de cas, j'utiliserai l'orthographe unifiée, ce qui ne m'empêchera pas de marquer certaines différences dialectales.

En ce qui concerne la partie musicale, j'ai bénéficié des renseignements et explications et aide technique de Bernard Lasbleiz, Gwendal Mevel et tout particulièrement d'André Le Meut qui a bien voulu me consacrer plusieurs heures de travail pour mettre sur partition de nombreux collectages et m'en expliquer les subtilités. S'il y a des erreurs sur ces points, elles sont de mon fait.

ETUDE DE CAS N°1 : KOUSK, BREIZH-IZEL

Kousk Breih-Izél

Blei Lann-Vaus

LAS518



-1-

En éaul e zou kuhet, chetu achiù en dé ;
Me gleu er hloh é tinsein en Avé.

DISKAN

Kouske, kouske.

Breih-Izél, bro hemb par ;

Chetu en noz é tichen ar en doar.

O, kouske,

Breih-Izel, bro ker mat :

Boéh er mor braz e saù d'hou hichennat⁴⁶⁴.

-2-

Fronn huek er bléad glas hag er benal é bleu
Get er gloéh noz hum stréu ar er parkeu⁴⁶⁵

-3-

Er vugulion e son é tastum ou lôned :
Guerzenneu Breih nen dint ket hoah kollet

-4-

Er flagenneu didrouz, me gleu boéh en estig ;
Bâmour en noz, kañnet flour ha dousig.

⁴⁶⁴ Il s'agit probablement d'une coquille, il conviendrait de lire « luchennat »

⁴⁶⁵ « mezeu » dans la version de Dihunamb

-5-

En néan stéredennus, drest ol Breih, é splannein,
E lar e hés un Doué doh hun harein⁴⁶⁶.

-6-

En nemb e huiz bamdé e houni é repoz ;
Eit en dud vad Doué en des groeit en noz.

-7-

Arvor, o doar santél, a greiz kalon m'hou kar ;
Nen des bro erbet ker kaer ar en doar.

Blei Lann-Vaus

TRADUCTION

-1-

Le soleil est couché, voici le jour fini ;
J'entends la cloche sonner l'Ave.

Refrain

Dors, Dors.

Basse-Bretagne, pays sans pareil ;

Voici la nuit qui descend sur la terre.

Oh, dors,

Basse-Bretagne, pays si bon :

La voix de l'océan se lève pour te bercer.

-2-

La bonne odeur de la moisson et du genêt en fleur
Se répand sur les champs par la rosée de nuit

-3-

⁴⁶⁶ « hou kareiñ » dans Dihunamb

Les bergers, en chantant, regroupent leurs animaux :
Les complaints de Bretagne ne sont pas encore perdues

-4-

Dans les vallées silencieuses, j'entends la voix du rossignol.
Enchanteur de la nuit, chantez doucement.

-5-

Les cieux étoilés, qui brillent au dessus de la Bretagne,
Disent qu'il y a un Dieu qui nous aime.

-6-

Celui qui transpire chaque jour gagne son repos ;
Pour les bonnes gens, Dieu a fait la nuit.

-7-

Arvor, oh terre sainte, je vous aime de tout cœur ;
Il n'y a pas de plus beau pays sur la terre.

1. Composition du chant

Kousk Breih-Izel est un chant composé par Blei Lanvauz, pseudonyme de l'abbé Jacques Le Maréchal. Composé la première année de sa prêtrise en 1902, cet air le suivra toute sa vie. « *Le Kousk Breih-Izel! du regretté vicaire de Sarzeau, M. l'abbé Maréchal, actuellement chapelain de Sainte-Anne* »⁴⁶⁷ est une des formules que l'on peut trouver régulièrement dans la presse dès qu'il s'agit de mentionner le chant ou l'auteur.

Le timbre choisi par Jacques Le Maréchal comme support aux paroles qu'il a écrites serait un chant de la marine à voile intitulé « En revenant de Chandernagor ». Charles Chassé le mentionne dans l'ouvrage « Visages de la Bretagne »⁴⁶⁸ comme un chant très populaire lors de la campagne du Tonkin en 1885. Théophile Guyomarc'h indique, quant

⁴⁶⁷ L'Arvor, 6 septembre 1908, p. 2.

⁴⁶⁸ CHASSÉ C., La Bretagne et l'art, in Visages de la Bretagne, Horizons de France, 1941.

à lui, que l'air est celui d'une chanson enfantine « Dors, bel Ange d'amour »⁴⁶⁹. Cette attestation peut être vérifiée grâce à un collectage fait en Vendée à Saint-Sulpice-le-Verdon en 1996⁴⁷⁰ sous le nom de « Dors, dors, fille de Cherbourg ». Il ne semble pas qu'il s'agisse d'une chanson pour enfant mais plutôt d'une chanson d'amour. « Dors, dors, bel ange d'amour » semble être l'incipit du refrain de cette chanson.

Au vu de la partition, la structure de l'air est la suivante :

- le couplet est composé de deux phrases : une phrase *a* bipartite (aa) et une phrase *b* ;
- le refrain comprend deux phrases *c1* et *c2*.

L'échelle est majeure plagale et l'ambitus est d'une octave et demie.

Le rythme est majoritairement ternaire avec quelques passages binaires.

2. Publications et transmission

Ce chant a connu de multiples publications et a été enseigné dans les écoles.

La première publication a lieu en 1902 dans le numéro de septembre du Clocher Breton mais sans mention d'air. Puis paraissent en 1905 une version, très légèrement différente, en vannetais dans le numéro de septembre-octobre de Dihunamb et une version en breton du Léon - comme précisé sur le document - dans Bokejou ar Gan, publication faite dans le cadre du Congrès de Saint-Pol-de-Léon de l'Union Régionaliste de Bretagne. On doit semble-t-il à Paotr Treoure (Augustin Conq) cette version léonarde⁴⁷¹.

La même année, Robert Bryan, compositeur gallois, publie à Paris, des arrangements de Kousk Breizh-Izel⁴⁷², peut-être dans le cadre de son édition de musique celtique⁴⁷³.

Elle paraît aussi dans le numéro de janvier 1910 de Feiz ha Breiz, toujours dans sa version léonarde.

⁴⁶⁹ GUYOMARC'H T., La Chanson Populaire Bretonne, le Consortium Breton, février et mars 1927.

⁴⁷⁰ Raddo.ethnodoc.com/raddo/document/110923, consulté le 23/10/2017.

⁴⁷¹ Potr Treoure, Mojennou ha soniou, Imprimerie Centrale de Bretagne, Rennes, non daté.

⁴⁷² Bryan (Robert), Kousk Breiz-Izel, éditions R. Le Dault, Paris, 1905

⁴⁷³ Bryan (Robert), Alawon y Celt - Celtic tunes, deux volumes, 1905

La chanson va ensuite être publiée ponctuellement sur feuilles volantes, qui ne sont pas toutes datées et dans divers recueils de chants, dans l'un ou l'autre des dialectes.

Elle fait, par ailleurs, régulièrement partie des chants proposés dans les écoles comme le montrent les publications de 1939⁴⁷⁴ et de 1941.⁴⁷⁵ Cet enseignement scolaire est attesté en outre par un des collectages où les chanteuses expliquent qu'elles ont appris cette chanson à l'école⁴⁷⁶.

En 1958, la chanteuse Mona Kerys l'interprète sur un 45 tours et un an plus tard, c'est Eliane Pronost qui l'enregistre sur un disque de la collection Mouez Breiz⁴⁷⁷. On ne compte plus ensuite le nombre d'enregistrements essentiellement par des chorales.

Le dernier en date est un enregistrement figurant sur le CD « Moussig » du groupe Arz Nevez, CD consacré à la chanson enfantine, sorti en 2016.

3. Collectages

Quarante collectages (auxquels il conviendrait d'ajouter les instrumentaux et les versions de la traduction française) ont été recensés pour ce chant.

Sur ces quarante collectages, seuls quatre d'entre eux l'ont été en pays vannetais. Trois de ces quatre enregistrements sont localisables, le dernier est à mettre dans ce terroir compte tenu des formes dialectales utilisées. La très grande majorité des collectages ont lieu en Léon et Trégor sur une ligne allant de Brest à Plougrescant. Quelques occurrences apparaissent aussi en pays bigouden. Il est intrigant de voir qu'un air qui a connu une très grande popularité au début du XX^e siècle en pays vannetais, pays d'origine de Jacques Le Maréchal, et de ce fait écrit en vannetais, dialecte d'origine du chant, n'ait été collecté que quatre fois dans ce terroir. Cette absence est confirmée par le fait que ce chant n'apparaît dans aucun des cahiers de chant en ma possession, d'autant plus que deux des possesseurs de ces cahiers sont originaires du Bro-Boio, d'où

⁴⁷⁴ Nos belles chansons commentées N°10, Maison d'Édition des Primaires, Juillet 1939

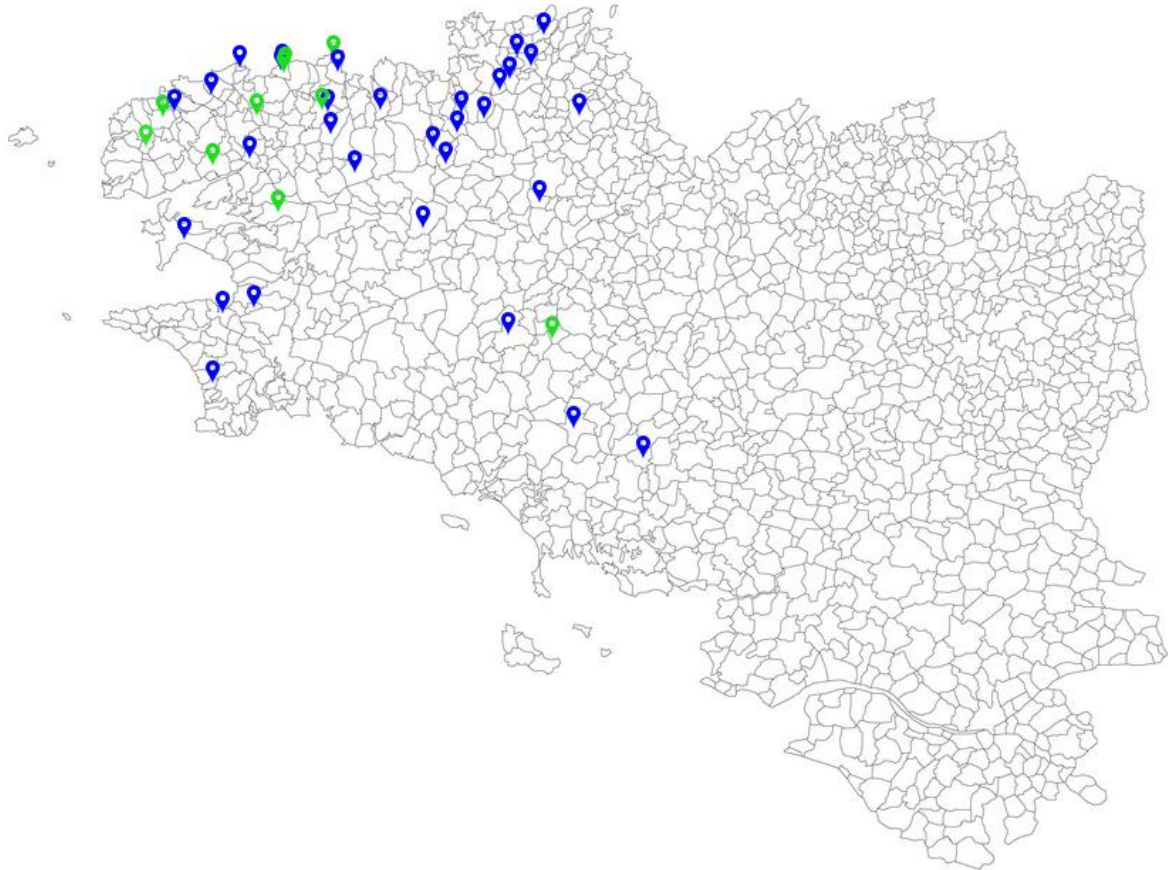
⁴⁷⁵ Rivenc (Jean-Pierre) ; Vendramini (Cécile), L'épreuve de chant au certificat d'études en Bretagne sous l'Occupation, Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, p. 137-156, n°121-4, 2014.

⁴⁷⁶ « *barzh skol* », enregistrement 16213, Dastum.

⁴⁷⁷ Pronost (Eliane), Kousk Breiz-Izel, Mouez Breiz, n°4556, 1959.

est natif Jacques Le Maréchal. Une version en français a été collectée à Colpo et en ce qui me concerne, je me souviens très bien de ma mère chantant cette version française à la maison, version que l'on doit à Théodore Botrel⁴⁷⁸.

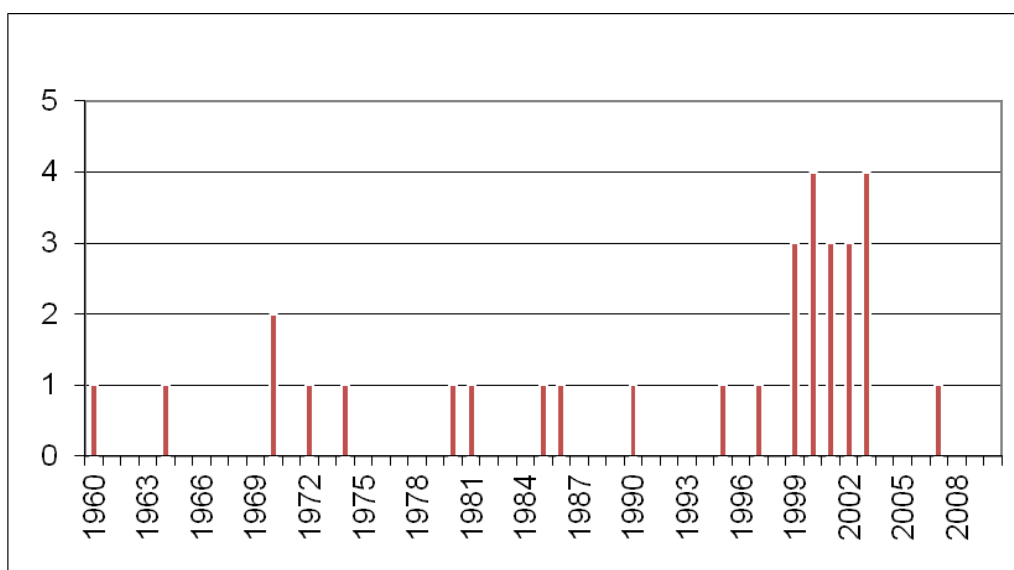
Figure 5 - Localisation des collectages



On remarque par ailleurs que les collectages sont réguliers entre 1960 et 2007 avec un plus grand nombre de collectages dans les années 2000 (17 collectages entre 1999 et 2003).

⁴⁷⁸ Feiz ha Breiz, août 1910, p. 250-251

Figure 6 - Répartition des collectages par année



Plusieurs hypothèses s'offrent donc à nous, hypothèses qui ne sont pas antinomiques.

- Hypothèse numéro 1 : la version de Paotr Treoure pourrait avoir suscité un plus grand engouement que la version originale, ce qui expliquerait la répartition des collectages.

- Hypothèse numéro 2 : il n'y a pas (ou moins) eu de censure de la part des collecteurs dans ce terroir, ce qui explique le plus grand nombre d'occurrences. Philippe Durand, dans son ouvrage « Breizh hiziv » mentionne l'anecdote suivante assez représentative de l'accueil fait à « Kousk, Breizh-Izel » dans les années 1970-1980 : « *Au Kan ar Bobl qui eut lieu le 21 mars 1976 à Lorient, comme chaque année depuis quatre ans, nous avons vu un jury de personnalités, dont on ne peut suspecter l'appartenance au mouvement breton, renvoyer dos à dos les Trouzerion mod-kouh et un autre groupe vannetais, les Kannerion er Bleù, qui se proposait (sic) pour clore la soirée de chanter le célèbre Kousk, Breizh-Izel* ». ⁴⁷⁹ Cette attitude explique peut-être que l'on ne trouve que quatre collectages entre 1970 et 1980 (sous réserve que ceux dont la date n'a pas été renseignée aient été faits à cette époque). La plus grande fréquence entre 1999 et 2003 peut s'expliquer en outre par un surcroît de travail des collecteurs de Dastum Bro-Dreger, la plupart des enregistrements étant référencés sous ce nom de collecteur.

⁴⁷⁹ DURAND P., *Breizh hiziv*, Anthologie de la chanson en Bretagne, P.J. Oswald, 1976, p.52.

- Hypothèse numéro 3 : certains secteurs géographiques n'ont pas fait l'objet de collectage ou pas dans le domaine de ce chant.

4. *Etude des versions*

Une des premières choses que l'on remarque à l'écoute de ces versions, c'est la très grande popularité du chant. Dans plusieurs enregistrements chantés en public, la foule reprend au moins le refrain, voire aide le chanteur ayant un trou de mémoire en continuant le chant pour lui. Dans l'enregistrement 36952, qui est un enregistrement instrumental à l'harmonica, la foule reprend aussi spontanément le refrain.

On entend parmi ces enregistrements trois exemples de polyphonie, toutes trois du Léon, seul terroir de Bretagne où ce mode de chant a trouvé à s'installer, la forme habituelle étant ailleurs représentée par un chant monodique. Cette polyphonie montre l'influence des chorales dans certaines communes, ou paroisses car elles ont souvent été créées par des prêtres au début du XXe siècle.

Le timbre utilisé est quasiment constant, très peu de variantes musicales. Si l'on prend comme exemple l'enregistrement 09802 (nom de la chanteuse inconnu) ayant servi aux entretiens, on s'aperçoit que l'air est quasiment identique à la partition. On note cependant quelques modifications au niveau mélodique notamment sur la cinquième mesure avec un choix qui se rapproche des modèles traditionnels et un monnayage rythmique général qui diffère de la partition en ce qu'il ne met pas les passages binaires et ternaires aux mêmes endroits de façon à adapter l'air au texte de manière plus fluide :



Dans d'autres enregistrements, on entend parfois quelques ornements donnant des indications sur l'esthétique musicale du sujet. On note ainsi des phrasés musicaux ou des

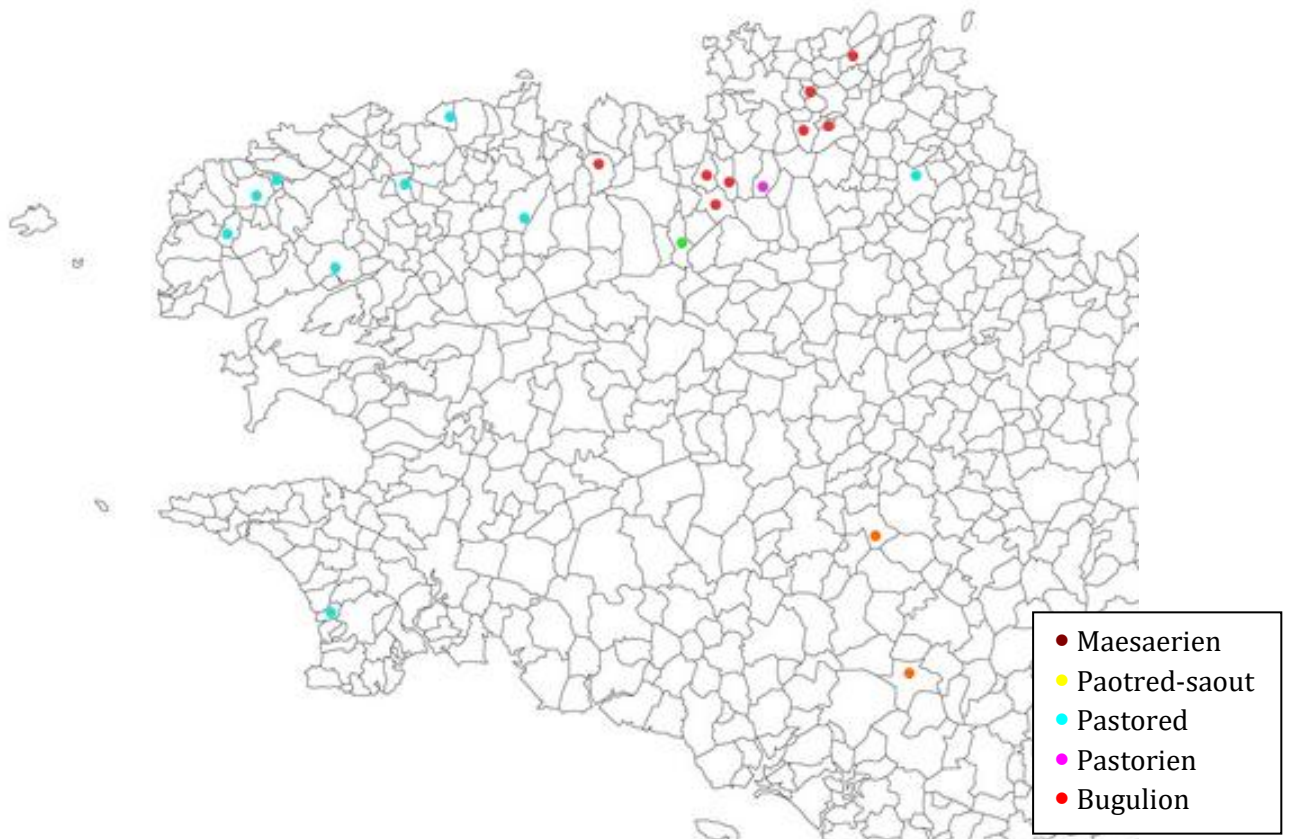
placements de voix très influencés par des chanteurs comme Tino Rossi ou Luis Mariano, ceci dépendant de l'époque du collectage et de la mode ambiante.

En ce qui concerne les paroles, il apparaît que le chant est régulièrement tronqué, le couplet de l'eostig (rossignol) étant la plupart du temps absent. Les couplets apparaissent en général dans le désordre sauf le premier et le dernier. Il est vrai que ce chant ne racontant pas d'histoire, l'ordre des couplets n'apporte rien à la compréhension du texte et ce désordre ne nuit pas à l'entendement.

Le deuxième couplet du texte original est très souvent manquant, seuls deux collectages le reprennent avec le terme « frond », et quatre avec le terme « c'hwezh » et l'on peut remarquer que dans ce couplet, c'est le terme « maezoù » qui est privilégié aux dépens de « parkoù » qui était celui apparaissant dans la publication de 1902, « maezoù » étant le terme publié dans Dihunamb trois ans plus tard.

Par ailleurs, les marques de dialectalisation sont nettes surtout en ce qui concerne le vocable désignant les bergers lorsque ce couplet est chanté. On y trouve donc les termes suivants en fonction des lieux de collectages : bugulion (deux versions vannetaises mentionnées sur la carte et une manquante faute de localisation précise du collectage), maesaerien (en Trégor), paotred-saout (à Botsorhel), pastorien (au Vieux-Marché) et pastored essentiellement dans le Léon.

Figure 7 - Répartition des marques de dialectalisation



5. Commentaires des chanteurs

Ce chant est immédiatement reconnu de tous les chanteurs excepté de Marie, la plus jeune d'entre eux. Marie-Lyne Mandart en parle même comme d'un hymne.

Ce chant était régulièrement chanté lors des réunions de famille ou d'amis jusque dans les années 70-80, ce que confirment les entretiens que j'ai pu avoir : « *Ya, mem er chervadoù 'veze klevet mar a unan e lâret*⁴⁸⁰ » explique ainsi Loeiz Le Braz, et Marie-Lyne, quant à elle, l'évoque effectivement comme chanté dans les repas de famille mais par des gens extérieurs au pays vannetais : « *Me,... e-pad... festoù familh, predoù, predoù bras 'm eus remerket pa oa unan a vro-Finister an daou sonennoù [sic] sonet oa « Kousk, kousk »*

⁴⁸⁰ « On entendait souvent plusieurs le chanter même pendant les repas de fête ».

ha « *Me zo ganet e-kreiz ar mor*⁴⁸¹ ». Contrairement à Loeiz, Marie-Lyne le perçoit comme un chant venant de l'extérieur, ce que confirment les collectages très nombreux faits hors du pays vannetais comparativement aux rares collectages vannetais. Par contre Annaig raconte l'avoir entendu chanté par sa grand-mère à Moréac.

D'une manière générale, mes interlocuteurs sont gênés par les paroles. Le fait de faire de la Bretagne un pays au dessus des autres « *Nend eus bro erbet ker kaer àr an douar*⁴⁸² » les met mal à l'aise : « *me, euh... lâret « ni zo an hani bravañ, ar vro vravañ », bon, pfff. N'eo ket evidin*⁴⁸³ », explique ainsi Nolwenn Tatard appuyée par Marie-Lyne qui trouve que l'on n'en a pas besoin⁴⁸⁴. Erik Marchand a la même réaction : « *Breizh zo dispar 'vel lec'hioù all*⁴⁸⁵ ». Pour Loeiz, ce discours est dépassé ; il convenait à l'époque de la création du chant qui contenait « *Seurt traoù hag a blije d'an amzer-se d'an dud a gêr*⁴⁸⁶ », ce que confirme l'impression d'Erik qui le perçoit comme « *un tamm livet gant an Emsav kozh*⁴⁸⁷ ». Annaig perçoit les paroles comme délivrant un message politique demandant aux bretonnants de dormir et de se taire au lieu de se lever et de se battre.

En ce qui concerne l'auteur de ce chant, seul Loeiz connaît son nom. On peut trouver curieux qu'il ne soit pas connu par Marie-Lyne qui vit dans la commune de naissance de l'auteur Jacques Le Maréchal. Alors qu'au début du XXème siècle, tous les articles de journaux mentionnant ce chant font référence à l'auteur et que tous les articles mentionnant l'auteur le lient à ce chant, son nom est tombé dans l'oubli en très peu de temps. Une dizaine d'années sépare Loeiz d'Erik et de Marie-Lyne et le nom de l'auteur est inconnu des deux.

⁴⁸¹ « Moi, pendant... les fêtes de famille, les repas, les grands repas, quand il y avait quelqu'un du Finistère, les deux chansons chantées étaient « Kousk, Kousk » et « *Me zo ganet e kreiz ar mor* ».

⁴⁸² Il n'y a pas de plus beau pays sur la terre.

⁴⁸³ « Moi, euh, dire « on est le plus beau, le pays le plus beau... bon, pfff ! ça n'est pas pour moi »

⁴⁸⁴ « *d'eus ket dober* ».

⁴⁸⁵ « La Bretagne est exceptionnelle comme d'autres lieux. »

⁴⁸⁶ « Ce genre de choses plaisaient aux gens des villes à cette époque ».

⁴⁸⁷ « Un peu à la couleur du vieil Emsav ».

Le timbre utilisé divise. Seul Loeiz connaît l'origine du chant. Mais il est perçu comme étranger à la tradition : « *ag ar vodell nevez*⁴⁸⁸ » selon lui, « *dont a ra deus ur sevenadur all*⁴⁸⁹ » selon Erik. En ce qui concerne l'appréciation esthétique, Nolwenn le trouve beau mais Erik exprime clairement son désintérêt pour ce timbre : « *Hag an ton ne blija ket din peogwir [...] n'eo ket savet gant an doare, gant an hent a blija din. [...] N'eo ket mozel.*⁴⁹⁰ ». Ce désintérêt est partagé par Annaïg qui le trouve daté et qui prise peu les airs avec un large ambitus : « *marse ema un tammig re bleadoù 30, da vonet e notennoù uhel-uhel ha notennoù izel-izel*⁴⁹¹ ». Certaines personnes portaient déjà ce jugement négatif dans les années d'entre-deux guerres si l'on en croit l'article du journal *L'Union Agricole et Maritime* de 1926⁴⁹², article signé de Léon Le Berre à propos de Jean-Pierre Calloch. Léon Le Berre raconte que Calloch chantait souvent sur le front « Kousk, Breizh-Izel » « *dont tant de snobs ont condamné l'usage au prétexte que l'air en est asiatique.* » D'asiatique, l'air n'avait que le nom de Chandernagor mais il était déjà perçu comme extérieur à la Bretagne.

Le mode de transmission de ce chant semble être prioritairement les écoles privées et les chorales. Loeiz y fait référence au fait qu'il tient ce chant de l'école comme beaucoup d'autres gens. C'est même la première remarque qu'il fait en l'entendant : « *Ar sonenn-se 'm boa klevet lies, 'm boa he desket er skol*⁴⁹³ ». Ce fait est largement confirmé par la présence régulière de « Kousk Breizh-Izel » dans les publications destinées aux écoles. Nolwenn Tatard, plus jeune que Loeiz, raconte l'avoir appris, vers l'âge de 14 ans, à l'occasion d'une chorale mise en place pour une messe en breton à Bignan : « *mes e oan marse 14 pe 15 vlez hag e oa bet ur... en iliz e oa un overenn e breton, just e breton hag e oa bet desket an dra-se eraok an overenn e oa ul laz-kaññ evit deskiñ kanennoù hag emaint bet kanet e-barzh an iliz ha me 'm eus soñj bout desket an dra-se get al laz-*

⁴⁸⁸ « Sur un nouveau modèle »

⁴⁸⁹ « Il vient d'une autre culture »

⁴⁹⁰ « Et l'air ne me plaît pas parce qu'il n'est pas [...] construit de la manière, selon le chemin qui me plaît. [...]. Il n'est pas modal. »

⁴⁹¹ « Il est peu être un peu trop années 30, à aller dans des notes très hautes et dans des notes très basses. »

⁴⁹² *L'Union Agricole et Maritime*, 27 février 1926.

⁴⁹³ « J'ai entendu souvent cette chanson, Je l'ai apprise à l'école ».

kanañ.⁴⁹⁴ ». Mais il semble qu'un autre biais soit aussi désormais utilisé pour faire circuler ce chant puisque Annaig mentionne qu'elle a entendu ce chant lors d'un stage consacré aux chansons pour enfants.

En conclusion, on peut noter un processus de dialectalisation certain mais un désamour des chanteurs traditionnels, désamour dû aux paroles d'une part, au timbre pour certains d'entre eux. Son côté solennel, « *N'eo ket ur sonenn evit gober bourrapl en tavarnoù, sur !* »⁴⁹⁵, son côté « hymne » et son large ambitus l'éloigne du chant populaire tout en le rendant apprécié dans le milieu du chant choral.

Car, s'il a pu faire partie du répertoire chanté festif, il est clairement rentré, depuis une quarantaine d'années, dans deux types de registre :

- le registre du chant choral. Cet aspect choral du chant est intervenu très tôt, par le biais notamment de la Chorale de Saint-Jean-Brévelay et a perduré par la suite. Aujourd'hui, ce chant apparaît dans le répertoire standard des chorales de Bretagne ⁴⁹⁶ et par là même semble d'une part très attaché à l'écrit, d'autre part très codifié dans son interprétation ;

- le domaine des chansons de l'enfance où il apparaît désormais comme berceuse ainsi que le montre l'enregistrement d'Yves Ribis en 2016 et le stage suivi par Annaig, ce qui ne semblait pas du tout être sa fonction première.

⁴⁹⁴ « Mais j'avais peut-être 14 ou 15 ans, et il y a avait eu... à l'église, une messe en breton, seulement en breton et on avait appris ça, avant la messe. Il y avait une chorale pour apprendre les chansons et elles ont été chantées à l'église et je me souviens avoir appris ça avec la chorale. »

⁴⁹⁵ « Ca n'est pas une chanson pour s'amuser dans les bars, sûr ! »

⁴⁹⁶ Il n'y a qu'à surfer sur le site de vidéos Youtube pour se rendre compte de la popularité de ce chant auprès des chorales : Kanerien Lanvéneg, chorale Bernard Kalonn, Mouez Bro Landi...

ETUDE DE CAS N°2 : AN HANI A GARAN

En hani e garan

LAS327

Golvañnig



-1-

N'en des ket guerso bras, e tonet a bel bro,
E-tal ur fetan kloar, én ur hoedig distro,
Me gleuas ur voéh vraù, ur voéh melkonius
E kañnein ur gañnen, ur gañnen truhéus

-2-

Me gleuas ur plahig é kañnein hirvoudus
Kañnennig hé halon, ur han karantéus;
Hag ar ur bod freskon, é nig en Eutru Doué,
D'er plahig glaharet d'é dro e ziskañné.

-3-

En hani e garan e hra dein huañnadein
Huañnadein noz ha dé, dé ha noz hirvoudein ;
Raksé chonjet em es eit disammein m'inéan
Seùel ur soñnennig d'en hani e garan

-4-

En hani e garan n'en dès dén àr en doar
N'en dès na tad na mam, n'en dès na kar na par;
Kollet en des é dud ag en oed tinéran
Ur heh énevad é en hani e garan.

-5-

En hani e garan zou drest en ol ar bautred
N'en des hañni haval meit martezen éled
Meit martezen éled En Eutru Doué én néañ
N'en des hañni haval d'en hani e garan.

-6-

En hani e garan en des deu zornig guen
Blèu milén 'el en eur distennet pen-der-ben
Braù é boéh an estig, er hoedig glas pe gan,
Mes guel é genin boéh en hani e garan.

-7-

En hani e garan en des deulagad luem,
Pe daul arnonn ur sél, me halonig e duem ;
Flour é hoarh goleu-dé pe saù d'en neùé-han,
Mes flouroh é minhoarh en hani e garan.

-8-

En hani e garan guéharal me haré,
Kan e hré pe gañnen, pa houilen é houile ;
E galon ha m'hani ne hrent nameit unan,
Pe oé bihan ér gér en hani e garan.

-9-

En hani e garan bremen des me lausket
Oeit é d'er broieu pel, d'ur vro n'hanaùan ket ;
Oeit é d'er broieu pel de houni tud d'en Néan :
Kollet, kollet é dein en hani e garan.

-10-

D'en hani e garan ne hran meit hirvoudein
Penaus ker pel dohton é hellein mé biùein ?
Mes petra laran mé... Turlubañnein e hran
Dré hir chonjal ataù én hani e garan.

-11-

D'en hani e garan mar kollan mé me fen
Enedigeu, ér hoed, kañnet hui hou kañnen ;
Ened kañnet ér hoed, kañnet keti-ketan :
Karanté, karanté d'en hani e garan.

-12-

D'en hani e garan é kañnan kenevo
Kenevo aveit mat beta ma iein d'hur bro.
Beta ma iein d'hur bro de ranteleh en Néan
Ino vou é kavein en hani e garan.

-13-

D'en hani e garan ne hran meit huañnadein
Huañnadein noz ha dé, dé ha noz hirvoudein ;

Raksen em es saùet ha raksen e kañnan
Kañnennig me halon d'en hani e garan...

Golvañnig

TRADUCTION

-1-

Il n'y a pas très longtemps, m'en revenant de loin,
Près d'une fraîche fontaine, dans un bois ombragé,
J'entendis une belle voix, une voix mélancolique,
Qui chantait une chanson, une chanson triste.

-2-

J'entendis une jeune fille qui chantait en se lamentant
La petite chanson de son cœur, un chant d'amour ;
Et sur un bosquet de fragon, l'oiseau du Bon Dieu,
Répondait à son tour à la jeune fille chagrinée.

-3-

Celui que j'aime me fait soupirer
Soupirer jour et nuit, jour et nuit me lamenter ;
C'est pourquoi j'ai pensé, pour soulager mon âme
Composer une chansonnette à celui que j'aime.

-4-

Celui que j'aime n'a personne sur la terre,
Il n'a ni père, ni mère, il n'a ni ami, ni parentèle,
Il a perdu ses parents à l'âge le plus tendre,
Celui que j'aime est un pauvre orphelin.

-5-

Celui que j'aime est au-dessus des autres garçons
Il n'y a personne qui le vaille sauf peut-être les anges
Sauf peut-être les anges du Bon Dieu dans les cieux
Il n'y a personne qui vaille celui que j'aime.

-6-

Celui que j'aime a deux petites mains blanches,
Des cheveux blonds complètement détachés,
La voix du rossignol est belle quand il chante dans le petit bois vert,
Mais je préfère la voix de celui que j'aime.

-7-

Celui que j'aime a les yeux vifs,
Quand il me regarde, mon cœur se réchauffe ;
Le lever du jour est doux au printemps,
Mais plus doux est le sourire de celui que j'aime.

-8-

Celui que j'aime m'aimait autrefois,
Il chantait quand je chantais, quand je pleurais il pleurait ;
Son cœur et le mien ne faisaient qu'un,
Quand celui que j'aime, petit, vivait chez moi.

-9-

Celui que j'aime maintenant m'a délaissée,
Il est parti dans les lointains pays, dans un pays que je ne connais pas ;
Il est allé dans les lointains pays pour gagner des gens aux cieux :
J'ai perdu, perdu celui que j'aime.

-10-

Je ne fais que soupirer après celui que j'aime
Comment, si loin de lui, pourrai-je vivre ?
Mais que dis-je... je perds la tête
À force de penser à celui que j'aime.

-11-

Si je deviens folle pour celui que j'aime
Petits oiseaux des bois, chantez votre chanson ;
Oiseaux chantez au bois, chantez à l'envi :
L'amour, l'amour pour celui que j'aime.

-12-

A celui que j'aime, je chante au revoir
Au revoir pour de bon jusqu'à ce que j'aie dans notre pays.
Jusqu'à ce que j'aie dans notre pays au royaume des Cieux
Là-bas je trouverai celui que j'aime.

-13-

Je ne fais que soupirer après celui que j'aime
Soupirer nuit et jour, jour et nuit me lamenter
C'est pourquoi j'ai composé et c'est pourquoi je chante
La chansonnette de mon cœur à celui que j'aime...

1. *Composition du chant*

Composé par l'abbé Jean-Baptiste Oliéro sous le pseudonyme de Golvanig, ce très long chant de treize couplets conte la plainte d'une jeune femme qui vient de perdre son bien-aimé. Elle décrit ses cheveux blonds et longs, ses mains blanches et ses yeux vifs ; elle parle de leur enfance commune et leurs amours enfantines. Elle soupire et explique combien il lui manque et ce n'est qu'au neuvième couplet que l'on découvre que ce bien-aimé s'est fait missionnaire pour gagner des âmes au ciel⁴⁹⁷. Elle termine en exprimant l'espoir de le revoir au paradis puisqu'il est perdu pour elle sur cette terre.

Le chant est construit en treize quatrains composés d'alexandrins avec une césure au milieu. Les rimes sont suivies.

Une version non-vannetaise circule aussi mais je n'ai pas réussi à trouver qui l'avait ainsi adaptée.

L'abbé Oliéro n'a pas composé l'air de ce chant mais a repris un timbre existant. Ce timbre est aujourd'hui éponyme, c'est le Diberder qui le premier lui donna ce nom en référence à la publication d' « An hani a garan » dans Dihunamb en 1908. Dans la première publication qui en a été faite en 1903⁴⁹⁸, l'abbé Oliéro l'avait mis sur l'air dit *du Recteur exilé*, issu du Barzaz Breiz. Il semble qu'il ait changé d'avis entre ces deux publications. Le timbre choisi en 1908 a servi de support à de nombreux autres textes dont Bernard Lasbleiz fait la liste dans son travail⁴⁹⁹. Il y indique en outre que ce timbre est proche de *Cheleuet ur person*.

Le timbre publié en 1908, est construit sur deux phrases musicales :

- une phrase *a* qui se termine en suspension et qui est répétée deux fois ;
- une phrase *b* qui se termine en suspension ;
- une phrase *b'* à une fin conclusive.

L'ambitus est d'une septième.

⁴⁹⁷ « e'it gounid tud d'an neañv »

⁴⁹⁸ AB INEAN, « Bleuniou Breiz-lzel », *Annales de Bretagne*, 1903, vol. 19, n° 1, p. 29-49.

⁴⁹⁹ LASBLEIZ B., *War don... Les timbres des chansons et cantiques populaires en langue bretonne (17e-20e siècle sous la direction de Daniel Giraudon, UBO-CRBC, Brest, 2012, pp.669-670*

La tonalité est en sol mineur plagal avec une sensible (*fa* dièse). Pour simplifier, nous parlerons de mode mineur parce qu'il y a une tierce mineure mais pour être précis, il n'y a pas de 6^{ème} degré. On ne peut donc dire s'il s'agit d'un mode de *la* ou d'un mode de *ré*.

Le rythme est ternaire.

2. Publications et éditions

Nous l'avons vu, ce chant a d'abord été publié dans Bleuniou Breiz-Izel en 1903 après un concours de poésie organisé par l'Union Régionaliste Bretonne avant de faire l'objet d'une publication dans Dihunamb en mars 1908. On ne note pas de différence entre ces deux éditions excepté l'orthographe utilisée qui tend à se standardiser petit à petit sous l'influence de Dihunamb et « meit ma véhé » qui devient « meit marteze » au couplet 5.

On le retrouve plus tard (sans que le recueil ne soit daté) dans « Kanom », un petit fascicule regroupant différents chants compilés par Roger Abjean. Il y paraît sans mention d'auteur, contrairement aux autres chants qui ont un auteur connu, et dans une version à trois couplets seulement.

A la fin 1983, il est publié dans la revue vannetaise An Doéré dans sa version complète et dans le supplément du Bleun-Brug consacré au Père Maunoir.

Il a, par ailleurs, fait l'objet de nombreuses éditions sur disques et CD : Zaig Montjarret le chante en 1952, Alan Stivell en 1960 chez Mouez Breiz et en 1973 sur l'album Chemins de Terre. Plus près de nous, Denez Prigent l'interprète en 2003 dans son album *Sarac'h* puis Cécile Corbel en 2005 entre autres exemples.

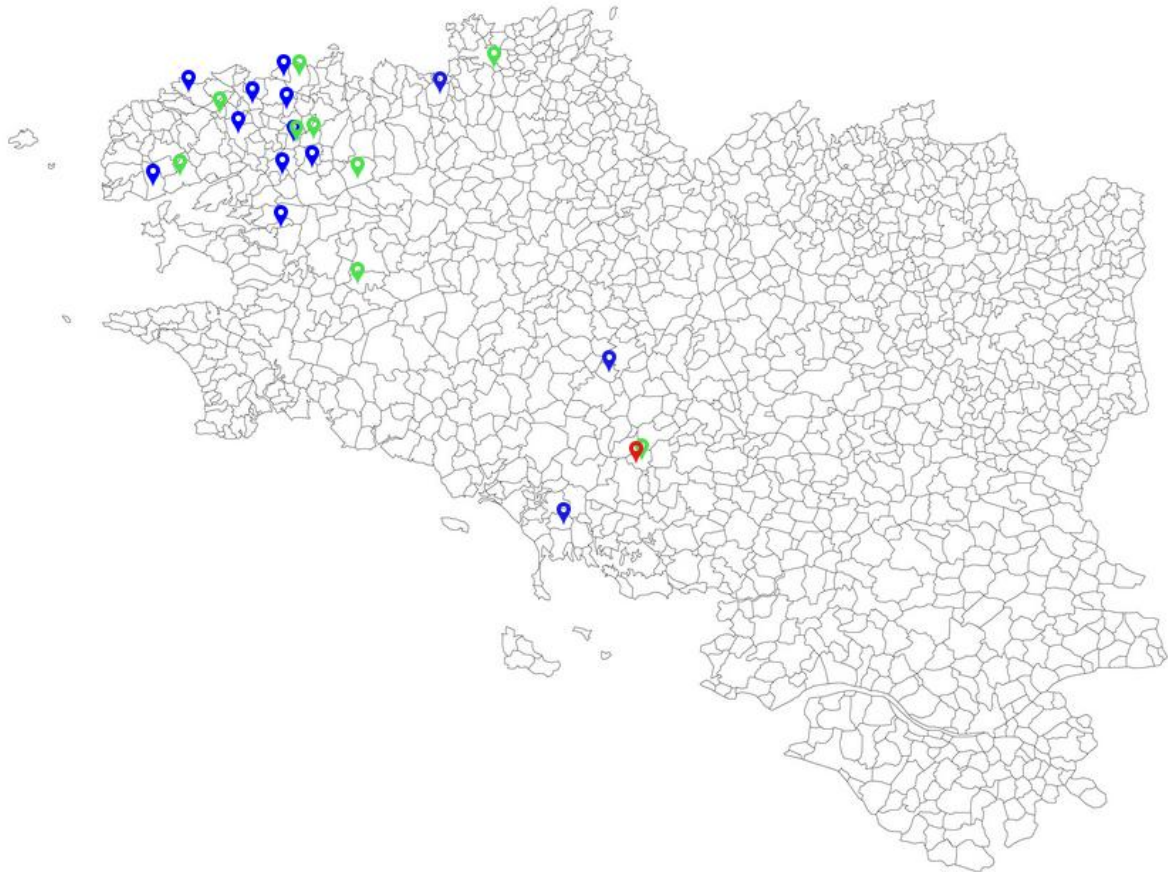
Ce chant, on le voit, a fait l'objet de publications écrites et audio régulières depuis sa création.

3. Collectages

J'ai repéré trente collectages (29 à Dastum plus un de Kanerion Broi-Boio) de ce chant, la majorité d'entre eux située dans le pays Léon et cinq collectages en pays vannetais (dont un non localisé mais le collecteur étant de Baud, on peut imaginer que le collectage s'est fait dans ce secteur et deux du même chanteur à neuf ans d'intervalle). Les collectages en Trégor sont rares et en Cornouaille absents. On remarque par contre que les

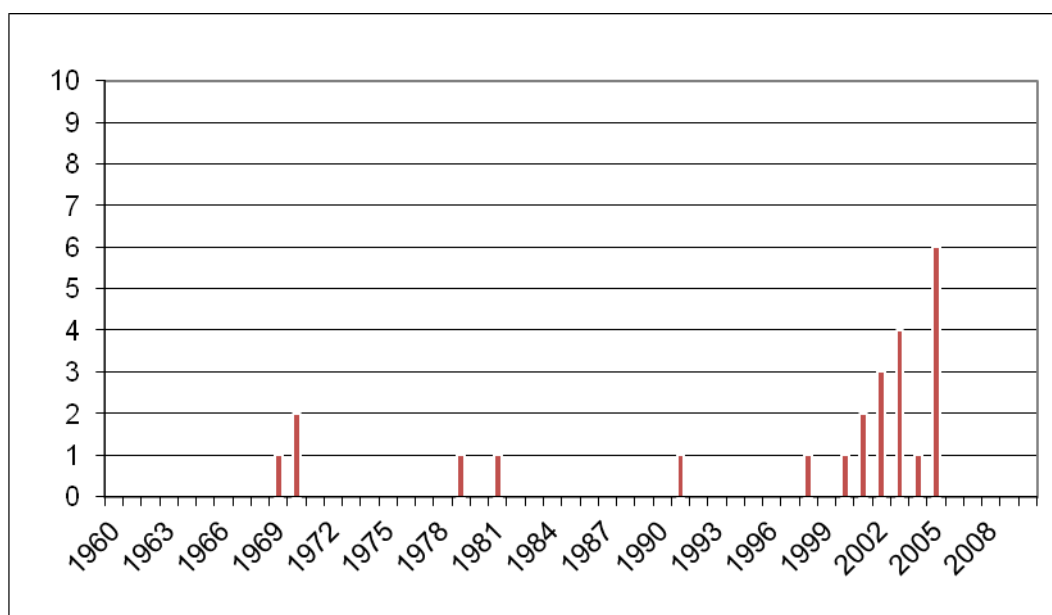
collectages vannetais s'étendent sur tout le vannetais bretonnant allant de Colpo, dans les terres à la frontière du pays gallo, au sud près de la côte (Ploemel) et dans le nord aux abords du pays Pourlet (Quistinic). Cette répartition éparpillée laisse à penser que le chant s'est bien répandu en pays vannetais même si l'absence de collectage ne permet pas de valider cette hypothèse.

Figure 8 - Localisation des collectages



Le collectage le plus ancien date de 1969 et l'on remarque que la majorité des collectages, comme pour Kousk, a été faite entre 2000 et 2005. Il convient cependant de rappeler que l'enregistrement de Zaig Montjarret date de 1952.

Figure 9 - Répartition des collectages par année



On se retrouve ici avec la même situation que Kousk, d'un chant né en vannetais, exporté sous une version léonarde et qui trouve son public dans cette nouvelle version plus que dans sa version originale. Par contre, on ne note pas de censure des collecteurs concernant ce chant.

Plusieurs hypothèses s'offrent donc à nous, hypothèses qui ne sont pas antinomiques :

- Hypothèse numéro 1 : Soit la version léonarde a connu un plus grand succès que la version originale, ce qui explique la répartition des collectages ;
- Hypothèse numéro 2 : Soit le collectage en pays vannetais n'est pas assez important pour que d'autres occurrences apparaissent bien que la répartition des trois chants montre l'étendue de sa zone d'utilisation.

4. Etude des versions

En étudiant les versions collectées, il apparaît plusieurs phénomènes. Le premier d'entre eux est la présence d'une version léonarde du chant bien attestée (seize collectages) en trois couplets qui sont en fait les couplets 8, 9 et 11 du texte de Golvanig. C'est cette version que l'on trouve publiée par Roger Abjean dans le recueil Kanom. On est loin des treize couplets d'origine. Dans cette version, on ne s'attarde plus à la description de

l'aimé. Le premier couplet rappelle l'amour passé, le second les raisons du départ et le troisième le fait qu'il ne reviendra pas. Ces versions sont stables, peu de variantes si ce n'est le positionnement de l'amour : parfois il m'aimait (eñ me c'hare), parfois je l'aimais (me er c'hare) au premier couplet. Seule la version chantée par Anne Cotonec (67725) utilise en couplet final le couplet 10 et non le couplet 11. Ceci laisserait à penser que le texte original a du circuler néanmoins car comment expliquer autrement ce changement de couplet ?

Les versions vannetaises sont plus complètes : celles de Casi Le Tarnec est exhaustive, ce qui ne m'étonne pas, l'ayant retrouvée dans ses cahiers de chant et connaissant sa fabuleuse mémoire ; celle collectée à Ploemel a huit couplets (il y manque le fait que l'aimé est orphelin et quelques couplets de soupirs).

On note ensuite une deuxième distorsion par rapport au chant initial dans les différentes versions collectées. Dans la majorité des cas de la version léonarde, le jeune homme est parti pour gagner son pain⁵⁰⁰ et dans quatre cas, il est parti pour gagner beaucoup d'argent⁵⁰¹. Seules trois versions vannetaises sur les quatre collectées mentionnent la raison initiale qui est de gagner des âmes aux cieux⁵⁰² et encore, il apparaît que l'une d'entre elles fait ce qui pourrait être pris pour un contresens puisque le jeune homme va envoyer des âmes aux cieux⁵⁰³, ce qui reviendrait à dire qu'il part pour tuer des gens. Il semble que le côté spirituel qui devait tenir à cœur à l'abbé Oliéro se soit perdu au profit de raisons plus prosaïques. Dans ces périodes d'exode rural, on part pour gagner sa vie et c'est ainsi que se trouve transformé le chant.

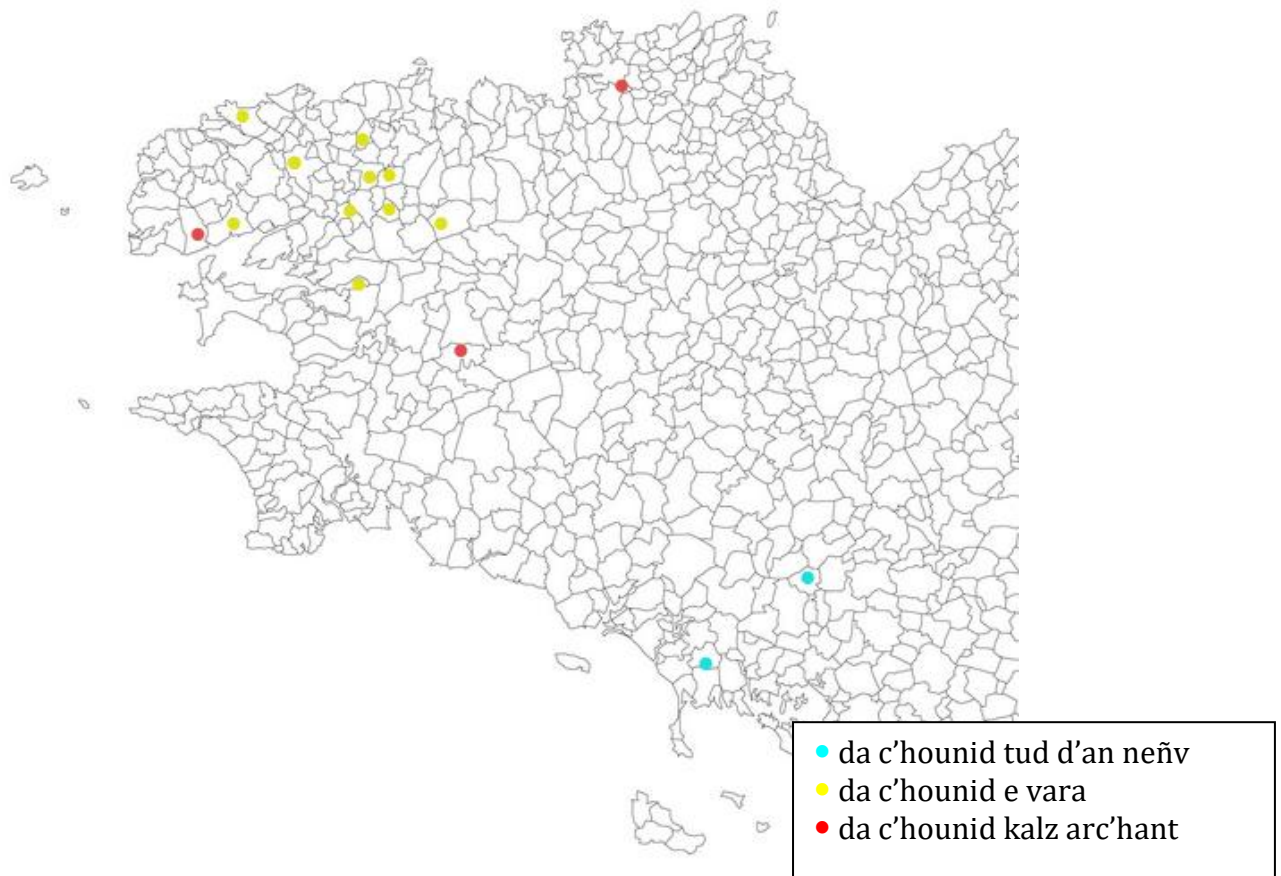
⁵⁰⁰ da c'hounid e vara

⁵⁰¹ da c'hounid kalz arc'hant

⁵⁰² da c'hounid tud d'en neñv

⁵⁰³ da gasiñ tud d'en neñv

Figure 10 - Localisation des variantes



Par ailleurs la version courte supprime aussi la référence au Paradis où les deux jeunes gens se retrouveront après la mort, retrouvailles qui sont le seul espoir de la jeune femme.

Enfin, elle fait aussi disparaître un point intéressant du chant qui est la dépersonnalisation. Dans la version longue, un jeune homme se promène, entend une voix mélodieuse qui chante cette histoire d'abandon, chant repris par le rossignol. Il est témoin de la scène et la rapporte. Dans la version courte, on entend la plainte de la femme sans le filtre du témoignage, filtre qui rapproche la version originale des gwerzioù anciennes.

Ce filtre qui fait du jeune homme le témoin, en disparaissant le rend directement acteur dans quatre versions qui sont chantées au masculin alors que l'original est la plainte d'une femme. Les versions 36877, 50225 et a73773 ne marquent le féminin que par le pronom possessif « he » au lieu du masculin « e ». Par contre, la version vannetaise recueillie à Quistinic (20416) s'attarde à décrire le physique de la bien-aimée, ses

cheveux blonds et ses mains blanches et insiste surtout sur son état d'orpheline. Le chant étant tronqué, il apparaît non comme un chant d'amour triste mais comme le chant d'un amoureux décrivant sa belle.

En ce qui concerne le timbre, on ne note qu'une version sur un air différent de l'air habituellement donné pour ce titre. Il s'agit de la version vannetaise 20416 (la chanteuse est inconnue) dont je viens de parler. On peut néanmoins y reconnaître le thème d'origine passé en majeur avec une fin de phrase musicale en tierce mineure. L'échelle est plagale et le rythme est aksak⁵⁰⁴.



Dans les autres cas, l'air est celui mentionné dans Dihunamb en 1908 avec des variantes. Prenons pour exemple les enregistrements 19120 interprété par Mme Le Formal (c'est celui qui a été utilisé comme support aux entretiens) :



et 81135 chanté par Casi Le Tarnec :

⁵⁰⁴ Un rythme aksak est une combinaison d'un ou de plusieurs groupes binaires et d'un groupe ternaire.



Dans les deux cas, la sensible disparaît. Cette sensible étant très rare lorsqu'il y a tierce mineure, elle est remplacée ici par une sous-tonique. Par ailleurs, pour faire coïncider le texte avec l'air, la longueur des notes est modifiée : la noire de « ur » sur le premier couplet devient une croche, par contre la croche de « ko » (dans « melkonius ») devient une noire. Ceci correspond mieux à la logique de la langue qui n'accentue pas les articles. De ternaire, le rythme devient aksak dans l'interprétation de Mme Le Formal. En En qui concerne la ligne mélodique, Casi Le Tarnec commence la phrase par une anacrouse et reprend la phrase suivante sur la même note que la finale de la phrase précédente. En ce qui la concerne, Mme Le Formal commence par un *la* et continue sur une tierce en *si* bémol. Elle ne fait pas d'anacrouse sur la seconde phrase mais rallonge la note.

Par ailleurs, on peut sentir des influences extérieures chez certains chanteurs comme la jeune chanteuse Eléonore (nom inconnu) se produisant au Kan ar Bobl de Paris en 2005. On sent dans cet enregistrement l'influence de chanteuses pop (style Carla Bruni par exemple) dans le placement de la voix tout comme on entendait dans Kousk l'influence de Tino Rossi.

5. Commentaires des chanteurs

Ce chant est reconnu par tous les chanteurs, à l'exception des deux plus jeunes, dès qu'apparaissent dans les paroles les mots « an hani a garan », mots qui sont aussi le nom du chant. Annaig et Marie disent donc ne pas connaître ce chant mais n'écartent pas malgré tout la possibilité de l'avoir déjà entendu mais sans arriver à situer où et quand. Par contre l'introduction du chant semble moins connue, ce qui est conforme à la majorité des collectages de Dastum qui font l'impasse sur cette introduction dont le rôle est pourtant important puisqu'elle permet de dépersonnaliser le chant. C'est peut-être cet aspect de dépersonnalisation qui gêne les chanteurs aujourd'hui alors que comme le mentionne Erik, il était courant dans les gwerziou anciennes.

Chacun mentionne l'avoir souvent entendu et de citer le nom de chanteurs professionnels l'ayant interprété ou l'interprétant aujourd'hui : Alan Stivell, Denez Prigent. Ce chant semble réellement lié dans l'imaginaire des chanteurs amateurs au monde professionnel, à tel point que Nolwenn considère qu'il serait pour le moins curieux qu'un professionnel ne connaisse pas ce chant. Cela serait un manquement. Il doit faire partie du répertoire minimum de chaque chanteur de métier. Elle considère même qu'elle ne pourrait pas chanter ça parce qu'il faut être « en e aes⁵⁰⁵ », sûr de soi pour le faire. Le fait que beaucoup de chanteurs professionnels l'aient interprété paraît ici inhibant.

Par ailleurs, si Erik le mentionne comme étant chanté dans les noces, Loeiz, quant à lui précise qu'il ne l'avait jamais entendu avant qu'Alan Stivell ne l'interprète. Quand je lui ai demandé pourquoi, d'après lui, n'était-il pas plus chanté, il a envisagé deux raisons possibles : le fait qu'il soit long et difficile à répondre et devait donc être chanté pour être écouté plutôt - ce qui rejoint la réponse de Nolwenn sur l'assurance que devrait avoir l'interprète d'un tel chant - et le fait que le départ du jeune homme soit dû à la religion, ce qui expliquerait la plus grande fréquence des collectages dans les zones où le motif de départ a été modifié. Pour Nolwenn et Marie-Lyne, il est lié à Casi Le Tarnec, qui l'a interprété régulièrement lors du Kan Ha Diskan e Bro-Boio et qui avait ce charisme nécessaire à l'interprétation d'un tel chant et aussi une inclination certaine pour les longs chants. Mais elles ne se rappellent pas l'avoir entendu chez d'autres chanteurs avant Casi. Et pourtant Erik y fait référence comme un chant fréquemment interprété dans les concours.

Le texte fait l'unanimité : « *n'eo ket fall* » dit Erik, « *ar c'homzoù zo graet mat* », « *ur barzhoneg* » selon Loeiz, « *ur sonenn fromus* » d'après Nolwenn. Quant à Annaig, elle le juge « *brav-meurbet* »⁵⁰⁶.

En ce qui concerne le timbre, Loeiz précise qu'il a servi de support à de nombreux chants et il donne pour exemple « Kanenn an Alysse » collecté par l'Abbé Guillevic⁵⁰⁷ et si ce

⁵⁰⁵ « à l'aise »

⁵⁰⁶ « Ca n'est pas mauvais », « les paroles sont bien faites », « un poème », « une chanson émouvante », « très beau ».

timbre n'est pas particulièrement du goût d'Erik qui y entend un cantique, les chanteuses, quant à elles, le trouvent très beau.

Conclusion

En conclusion, on peut noter que ce chant a une vie dans plusieurs sphères : la sphère des anciens (les collectages en témoignent), la sphère des jeunes gens (notamment dans le cadre des concours, comme le collectage à Paris a16716) et la sphère des chanteurs professionnels. La version courte semble devenir la norme même si on peut regretter la partie description de l'aimé qui à mon sens est la plus émouvante. En tout cas, il semble que ce chant, contrairement à Kousk Breizh-Izel, continue à trouver son public puisque même les chanteuses ne le connaissant pas déclarent qu'elles se verraient bien l'interpréter. Le timbre y est aussi sans doute pour quelque chose. Moins marqué par l'esthétique d'une époque, il ne se démode pas.

Ce chant est même considéré par certains comme un chant traditionnel⁵⁰⁸, ce qui est un bon indicateur de son imprégnation dans le répertoire des chants anciens et Loeiz est persuadé que ce chant survivra encore longtemps parce que, tant par ses paroles que par son timbre, il est de grande qualité.

Par ailleurs, le raccourcissement du texte, l'adaptation à des préoccupations plus prosaïques que spirituelles et l'effacement du fait religieux donnent à ce chant un caractère intemporel. Une femme amoureuse d'un homme qui s'en est allé. Voici une situation qui s'est trouvée hier, se trouve aujourd'hui et se trouvera demain.

⁵⁰⁷ GUILLEVIC A. et J.-M. CADIC, *Chants et airs traditionnels du pays vannetais*, Vannes, Dastum Bro Ereg : Archives départementales du Morbihan, 2008.

⁵⁰⁸ « deus Breizh 'vit gwir » (vraiment breton), Entretien Erik Marchand.

ETUDE DE CAS N°3 : MARGEITIG HA LOEIZIG

Margeitik ha Loeizik

Loeiz Herrieu

trad



-1-

En héol e zou é sewel, kan e hra an ined ;
Me huél, barh er hoed pin, men dousig é tonet.

-2-

M'hi guél é frochenat en ur gan ur sonnen
E pad 'ma hi loned barh en hend e tremen

-3-

Pe zegoéh tostik t' ein, me halon e hra joé,
Me lesk un taul huitel, hi me reskond ehùé.

-4-

- Dewèh mat, Margeitik, dewèh mat a galon
Get un amzér ken kaer, petra laret mignon ?

-5-

- Ne houian mé, Loeizik, ne houian nitra vad,
Ne houian meit kannal, kannal ha brochenat

-6-

- Neoah, ô bugules, get ur hroes ken tiner
Kalon ur verh ieuank e dal blèuein imber ?

-7-

- Me halon, dén ieuank, e vé perpet urus
Pe huélan me mignon, é vé imber joeius.

-8-

Laret t' ein, Margeitik, piw e zou hou mignon ?
Nep zou karet get n'oh zou euruz é galon !

-9-

Marsé, ô Margeitik, hues choéjed un eutru
Ha hou kronei a eur, a zantel a bep tu ?

-10-

- Ne pas, ne pas, Loezik, un eutru n'em bou ket
E Breih hes paizanted e hella bout karet

-11-

Petra e hrehen mé é ti un eutru bras,
Pel doh me heh loned ha doh me fradeu glas.

-12-

'N hani e garan mé ne ket pèl azoh ein :
Ni gara Doué hun deu, Ean zesk t'emb hum garein

-13-

Pe gañnan ur soñnen, m'er hleu é huitellat
Zaillein 'hra me halon a p'er guélan tostat !...

-14-

Hur boéhigeu, liès mad, barh er lan didrouzus
Um geuja hag e verch pèl hum haranté padus.

-15-

El t'hé, ô me mignon, é karehen guélet
Hui ha mé, er blé-men, de viken unanet ?

-16-

Trugaré, Margeitik, a hou kuir karanté
Mar me haret, mignon, me hou kara éhué.

-17-

Mar dé hou chonj get n'eine, me chonj zou get n'oh
Plij get Doué taul ar n'emb é huellekan penoh ?...

Loeis HERRIEU

TRADUCTION

-1-

Le soleil se lève, les oiseaux chantent ;
Je vois, dans le bois de pins, ma douce qui vient.

-2-

Je la vois qui tricote en chantant une chanson
Pendant que ses animaux passent dans le chemin.

-3-

Quand elle arrive près de moi, mon cœur se réjouit,
Je lance un sifflement, elle me répond aussi.

-4-

- Bonjour, petite Marguerite, bonjour de tout coeur
Par un si beau temps, que dites-vous, mignonne ?

-5-

- Je ne sais pas, Louis, je ne sais rien du tout
Je ne sais que chanter, chanter et tricoter

-6-

- Cependant, oh bergère, avec un temps si doux
Le cœur d'une jeune fille doit fleurir bientôt ?

-7-

- Mon cœur, jeune homme, est toujours heureux
Quand je vois mon ami, il est aussitôt joyeux.

-8-

Dites-moi, Marguerite, qui est votre ami ?
Celui qui est aimé de vous a le cœur heureux !

-9-

Peut-être, oh Marguerite, avez-vous choisi un monsieur,
Qui vous couvrira entièrement d'or et de dentelle ?

-10-

- Non, non, Louis, je ne choisirai pas un monsieur,
En Bretagne, il y a des paysans qui peuvent être aimés.

-11-

Que ferai-je dans la maison d'un grand monsieur,
Loin de mes chers animaux et de mes champs verts.

-12-

Celui que j'aime n'est pas loin de moi,
Nous aimons Dieu tous deux, Il nous apprend à nous aimer.

-13-

Quand je chante une chanson, je l'entends qui siffle
Mon cœur saute quand je le vois approcher !...

-14-

Nos voix, bien souvent, dans la lande silencieuse
Se mêlent et expriment loin notre amour durable.

-15-

Comme elles, oh mon ami, j'aimerais nous voir
Vous et moi, cette année, unis pour toujours ?

-16-

Merci, Marguerite, pour votre vrai amour
Si vous m'aimez, mignonne, je vous aime aussi.

-17-

Si vous pensez à moi, je pense à vous
Qu'il plaise à Dieu de jeter sur nous sa meilleure bénédiction ?...

Version publiée dans Dihunamb

En héaol zo é seùel

Loeiz Herriou (Er B. L.)

A. Boucher

♩ = 54



-1-

En héaol zo é seùel, kan e hra an éned ;
Me huél, é kreiz er lann, men dousig é tonet.

-2-

M'é guél é vrechennat 'n ur gañal ur soñnen
Tré men dé ér lanneg, hé loñned é tremen

-3-

A p'arriù tostoh d' ein, me halon lan a joé,
Me laosk ur pozig kan, hi me reskond eùé.

-4-

- Dématoh, Margeitig, démat ha leuiné
Get un amzér ken kaer, petra zo a neué ?

-5-

- Ne houian mé, Loeizig, ne ouian nitra vad,
Ne houian meit kañnal, kañnal ha brochennat

-6-

Neoah o buguléz, pen dé er bleu ér gué
Kalon ur verh ieuank zeli bleuein eùé ?

-7-

Me halon, dén ieuank, e vé berpet joéius
Pe huélan me mignon, dohtu é vè eurus.

-8-

Laret d' ein, Margeitig, più e zo hou mignon ?
En hani e garet zo joé én é galon !

-9-

Marsé, o plah ieuank, hues choéjet un eutru
Hag hou kroñno get eur ha dantel a bep tu ?

-10-

Petra e hrehen-mé é ti un eutru-bras,
Pèl doh me heh loñned ha doh me fradeu glas.

-11-

Naren, naren, Loeizig, un eutru n'em bo ket
Ar er méz é chomein get me guellan karet.

-12-

En hani e garan n'é ket pèl azohein,
Nen dé ket un eutru, meit ean houi me harein.

-13-

Pe gañnan ur soñnen, m'er hleu é huitellat
Saill e hra me halon p'er guélan é tostat...

-14-

Hur boéhieu, liès mat, ér lanneg didrouzus
Um geij hag e vrud pèl hur haranté padus...

Er B.L.

TRADUCTION

-1-

Le soleil se lève, les oiseaux chantent ;
Je vois, au milieu de la lande, ma douce qui vient.

-2-

Je la vois qui tricote en chantant une chanson
Pendant que ses animaux passent dans le chemin.

-3-

Quand elle arrive plus près de moi, mon cœur plein de joie,
Je lance un couplet, elle me répond aussi.

-4-

- Bonjour, petite Marguerite, bonjour et joie
Par un si beau temps, qu'il a-t-il de nouveau ?

-5-

- Je ne sais pas, Louis, je ne sais rien du tout
Je ne sais que chanter, chanter et tricoter

-6-

- Cependant, oh bergère, quand les fleurs sont aux arbres
Le cœur d'une jeune fille doit fleurir aussi ?

-7-

- Mon cœur, jeune homme, est toujours heureux
Quand je vois mon ami, il est aussitôt joyeux.

-8-

Dites-moi, Marguerite, qui est votre ami ?
Celui que vous aimez a le cœur heureux !

-9-

Peut-être, oh Marguerite, avez-vous choisi un monsieur,
Qui vous couvrira entièrement d'or et de dentelle ?

-10-

Que ferai-je dans la maison d'un grand monsieur,
Loin de mes chers animaux et de mes champs verts.

-11-

- Non, non, Louis, je ne choisirai pas un monsieur,
Je resterai à la campagne avec mon bien-aimé.

-12-

Celui que j'aime n'est pas loin de moi,
Ça n'est pas un monsieur, mais il sait m'aimer.

-13-

Quand je chante une chanson, je l'entends qui siffle
Mon cœur saute quand je le vois approcher !...

-14-

Nos voix, bien souvent, dans la lande silencieuse
Se mêlent et expriment loin notre amour durable.

1. Composition du chant

« Margeitik ha Loeizik » est un chant écrit par Loeiz Herrieu et publié en juillet 1902 dans le Clocher Breton. Loeiz Herrieu propose là un chant d'amour qu'il signe Loeis Herrieu. Il met en note la mention suivante : « *Le texte original de cette chanson n'ayant aucune valeur, nous avons cru devoir la remplacer par une sône nouvelle.*

Dans le chant, le 2^e vers (1^{ère} fois seulement) se termine par le son ô lié à la dernière syllabe du vers, mais très peu prononcé. Cette particularité se rencontre d'ailleurs dans un grand nombre de mélodies bretonnes. »

Un jeune homme, Loeizig, voit son amie Marguerite, une jeune bergère, traverser un bois de pins avec son troupeau. Il décrit ce qu'il ressent à cette vue et entame ensuite une discussion avec la jeune fille pour connaître les sentiments qu'elle éprouve à son égard. Il prêche le faux pour savoir le vrai. N'a-t-elle pas choisi un Monsieur qui la couvrira d'or et de dentelles ? Bien entendu, la bergère nie en lui répondant que sa place n'est pas dans un château mais dans ses champs, avec son troupeau et aux côtés de son amoureux. Puis elle lui explique qu'elle aimerait les voir unis pour toujours cette année. Le jeune homme la remercie pour son véritable amour et l'assure du sien puis espère la bénédiction de Dieu. On notera au passage le déterminisme social qui veut que les bergères n'épousent pas les princes. On retrouve, tout au long du corpus, cette idée que chacun doit rester à la place qui lui a été donnée à la naissance. On peut sans doute y voir l'influence de l'Eglise.

Ce chant est composé de dix-sept couplets en distiques formés d'alexandrins avec rimes finales.

Le timbre est constitué de deux phrases : *a* et *b*.

Le rythme est ternaire.

L'échelle est majeure plagale et l'ambitus va de la quinte inférieure à la quinte supérieure sans 6^{ème} ni 7^{ème} degré (soit 512345).

2. Publications et éditions

Après sa parution en 1902, il faut attendre une vingtaine d'années pour le voir republié dans le numéro 117 de Dihunamb en mars 1921 sous le nom « An héaol zo é seùel » (incipit de la chanson) mais avec quatorze couplets seulement au lieu des dix-sept parus en 1902. 1921, c'est la reprise de Dihunamb après l'interruption due à la Grande Guerre. Les trois couplets disparus sont les trois derniers couplets. Il y a aussi plusieurs petites modifications tout au long du texte. La bergère est sur la lande et non dans un bois de pins, Loeizig chante au lieu de siffler. Le douzième couplet est modifié de façon substantielle puisque la jeune fille explique que son amoureux est près d'elle, que ce n'est pas un Monsieur mais qu'il sait l'aimer alors que dans la version antérieure, elle expliquait certes que son amoureux était près d'elle mais que tous deux aimaient Dieu et que celui-ci leur apprenait à s'aimer. Les deux mentions à Dieu du texte de 1902 disparaissent dans la version 1921. Le rapport de Loeiz Herrieu à Dieu aurait-il changé entre ces deux époques ?

Ce chant a, par ailleurs, fait l'objet d'une édition sur 33T chanté par les Kanerion er Bleù du label Arfolk en 1979.

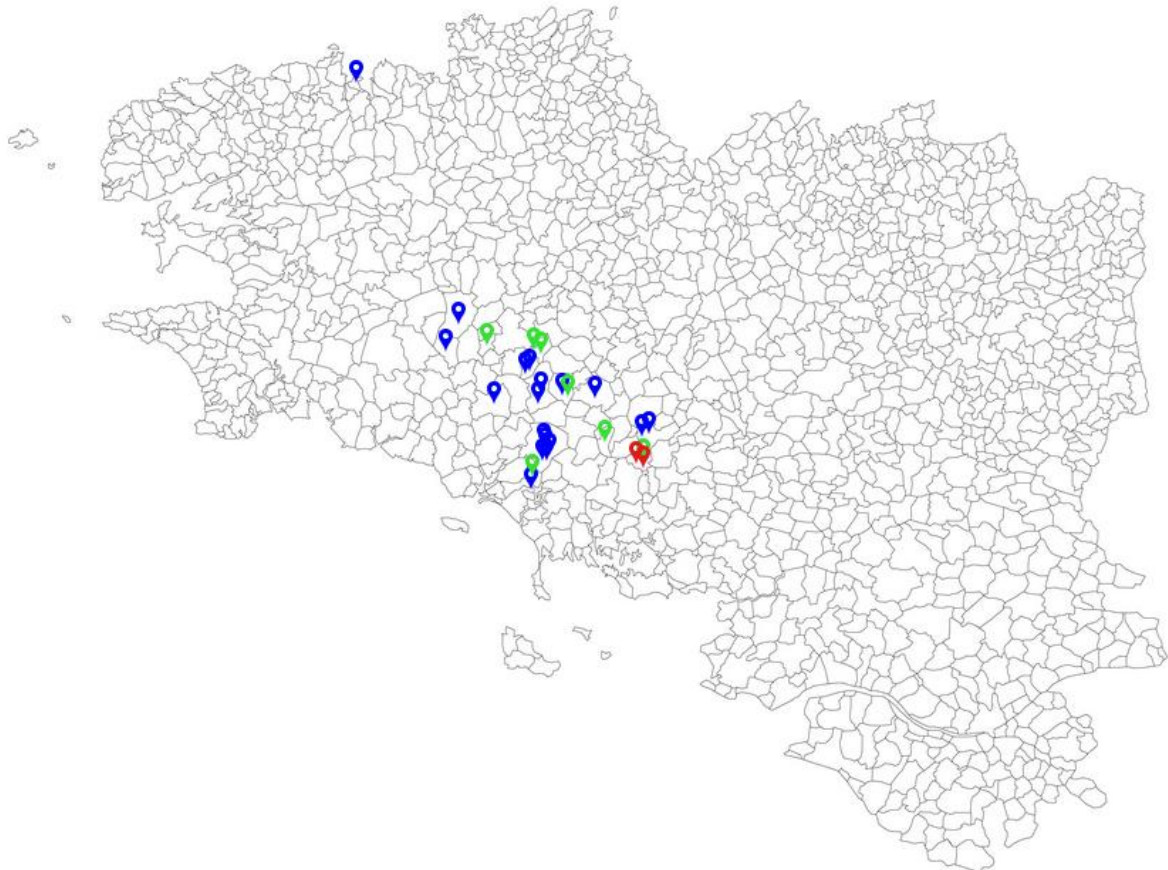
3. Collectages

Ce chant est essentiellement attesté en pays vannetais. Vingt-huit collectages (trente et un dont trois doublons) figurent dans les collections de Dastum auxquels s'ajoutent quatre enregistrements de Kanerion Bro-Boio et un des Filajoù Ploue plus deux mentions dans des cahiers de chant, un de Casi Le Tarnec, l'autre d'Henriette Bernard. Parmi ces collectages, un seul n'a pas été réalisé en pays vannetais mais il semble que le chanteur soit néanmoins vannetais compte tenu de son accent. La majorité d'entre eux viennent de la région lorientaise (six de ces collectages viennent de Languidic) et du pays Pourlet. Quand on sait que Loeiz Herrieu est né à Caudan et a ensuite vécu à Languidic, on peut supposer que la transmission de ce chant a été plus aisée dans ce

secteur géographique. N'oublions pas que, contrairement aux auteurs prêtres, Loeiz Herriou chante ses propres chants, ce qui facilite leur diffusion.

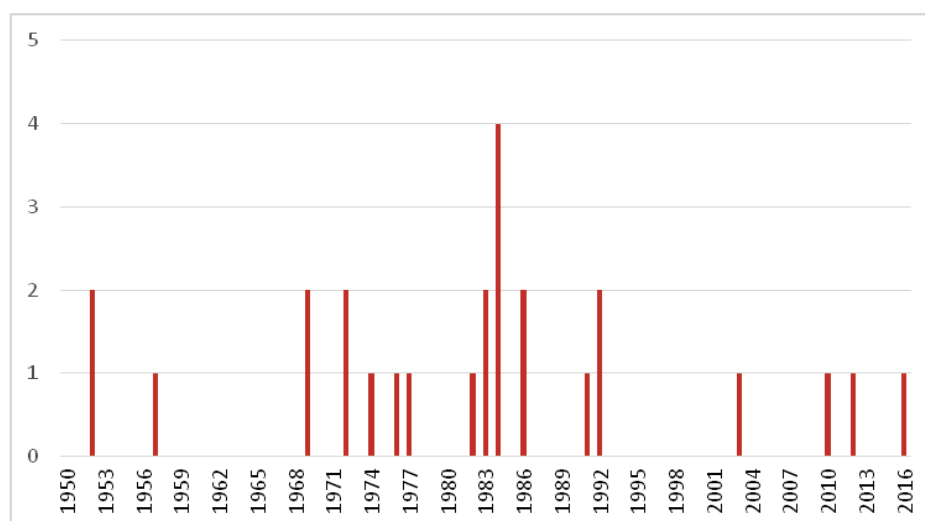
On remarque donc que ce chant, très populaire en pays vannetais, ne semble pas s'être répandu hors de cette limite linguistique. Faute d'une adaptation dialectale comme pour « Kousk » ou « An hani a garan », peut-être.

Figure 11 - Localisation des collectages



Les collectages les plus anciens datent de 1952 et l'on voit à partir des années 1970 que ce chant revient régulièrement. Après le début des années 1990, les collectages se raréfient pendant une décennie mais cinq collectages sont recensés à nouveau à partir de 2003 jusqu'à 2016, ce qui démontre le bon ancrage de ce chant.

Figure 12 - Répartition des collectages par année



4. Etude des versions

Dans les différents collectages de ce chant, il apparaît que la structure de l'histoire est bien conservée. On y retrouve les trois grandes parties du texte : l'arrivée de la bergère, les questions du jeune homme à la jeune fille, la confirmation par la jeune fille de son amour pour le jeune homme.

La majorité des versions a entre huit et dix couplets sur les dix-sept d'origine, ce qui montre une stabilité et une bonne conservation du texte d'origine. Aucune version ne fait abstraction des couplets 1, 4 et 5 et seuls trois collectages sur vingt-sept ne présentent pas le couplet 6. On remarque donc une très grande stabilité de la structure du début (jusqu'au couplet 6) qui s'est très bien transmise, la fin faisant montre de plus de fluctuation, d'autant plus qu'on trouve les deux versions publiées dans ces collectages. Les plus longs collectages au nombre de deux ont quinze couplets.

Les modifications du texte d'origine sont les suivantes :

- présence ou non des prénoms des protagonistes Loeizig et Margeitig. Malgré des modifications dues aux prononciations de la bergère : Margaredig, Margaretig, Margeidig, Margeitig, Margerit, Margeidit, Margodig, on note que la jeune fille ne change pas de prénom. Même chose pour le garçon, à ceci près que les prononciations sont

identiques mais qu'il existe une version avec un dénommé Yannig⁵⁰⁹. Par contre, plusieurs versions oublient ces prénoms et les remplacent avec « plac'h yaouank », « merc'h yaouank », « bugulez »⁵¹⁰ pour la fille et « den yaouank⁵¹¹ » pour le garçon.

- le couplet 2 semble avoir posé quelques problèmes de compréhension à certains chanteurs. Cinq d'entre eux le supprime, d'autres chantent une phrase dont le sens est obscur (52240718, 09622, 22392, 25244, 30313). Le « tre » qui signifie « tandis » ne semble pas avoir été compris par tous et est confondu avec « dre » qui veut dire « à travers, par » entraînant des non-sens. La première version publiée en 1902 utilisait une formulation différente avec « e-pad » au lieu de « tre », formulation que l'on ne trouve dans aucun collectage.

- le couplet 4 de salutation est parfois celui de la version de 1902 : « *Demat deoc'h, Margeidig, demat deoc'h a galon / Get un amzer ken kaer, petra 'lârit, mignon ?* », parfois celui de la version de 1921 : « *Dématoh, Margeitig, demat ha leuiné / Get un amzér ken kaer, petra zo a neùé ?* »⁵¹². Sept collectages reprennent la première formule. Tous sont situés en pays Pourlet (cf carte ci-dessous) - à l'exception du collectage KBB2012-21 dont le chanteur, Henri de Parscau, est de Brandivy - ce qui laisse à penser que le chant avait eu le temps de s'y installer avant la publication de Dihunamb.

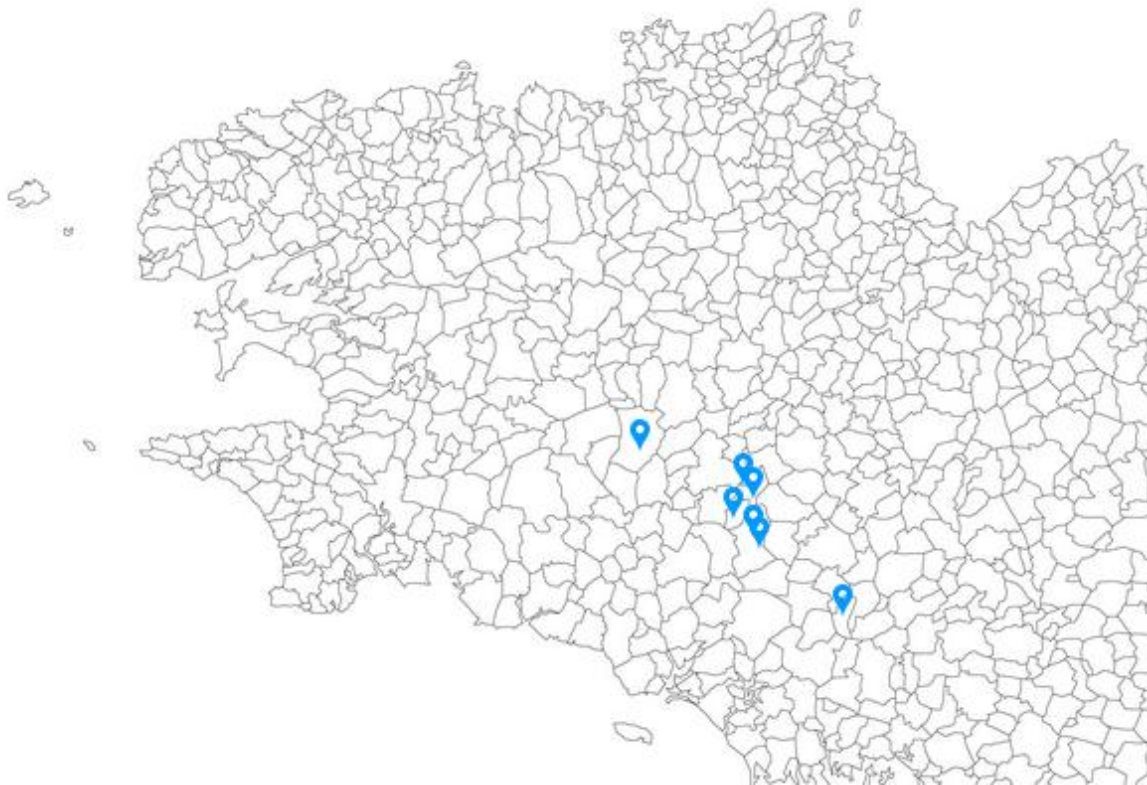
⁵⁰⁹ Version 20247

⁵¹⁰ « Plac'h yaouank » et « merc'h yaouank » signifient « jeune fille », « bugulez » signifie « bergère ».

⁵¹¹ « Den yaouank » signifie « jeune homme »

⁵¹² « Bonjour à vous Petite Marguerite, bonjour et joie / avec un si beau temps, qu'y a-t-il de nouveau ? » devient « Bonjour à vous Petite Marguerite, bonjour de tout cœur / Avec un si beau temps, que dites-vous, amie ? »

Figure 13 - Localisation de la version de 1902



- Un autre couplet prouve cette installation précoce du chant car trois collectages en témoignent par le couplet qui termine le chant sur la confirmation par Loeizig de son amour pour Marguerite « *si je suis aimé de vous, vous l'êtes de moi aussi*⁵¹³ » : 52240718 chanté par Noël Le Gallic de Carantec ainsi que a13480 et 64092 qui sont tous deux chantés par Casi Le Tarnec. Or ces paroles qui ne figurent pas dans la version de 1921.

- On peut noter quelques autres modifications sur les autres couplets mais moins systématiques.

- Il convient aussi de mentionner, que, si des couplets ont été supprimés, d'autres ont été rajoutés. C'est ainsi que l'on apprend que le Monsieur que Marguerite est supposée avoir choisi et qui la couvrira d'or et de dentelle, a aussi un château et une conduite intérieure ! (20359) ou des manoirs (25025, a77557). Cette dernière version – il s'agit de la même chanteuse collectée à quelques années d'intervalle - semble en fait

⁵¹³ Mard on karet genoc'h, c'hwi zo genin ivez.

confondre deux chants, le couplet faisant référence au manoir semble en effet s'adresser à un riche prétendant, ce que n'est pas Loeizig. Une autre version s'achève sur un serment de fidélité (37349) qui n'a jamais été écrit par Loeiz Herrieu.

En ce qui concerne l'air qui sert de support à ce texte et contrairement aux deux cas précédents, nous nous trouvons ici devant plusieurs airs et l'on s'éloigne du timbre proposé par Loeiz Herrieu dans Dihunamb surtout en ce qui concerne la première phrase. La musique de tous ces collectages, excepté le numéro 37349, est assez proche de la partition publiée. La seconde phrase musicale est toujours quasiment semblable à celle choisie par Herrieu. La première, par contre, varie et il est possible de faire trois catégories :

<p><u>catégorie 1</u></p> <p>Commence par un mouvement ascendant sur les degrés III, III, II, III, IV, V comme la publication.</p>	<p>a15079 (Languidic) 20359 (Baud) 25244 (Persquen) 22755 (Le Faouët) 30313 (le Croisty) 64081(Pluméliau) 52240110 (Carantec) 5224718 (Carantec) 81491/a15009 (Persquen)</p>
<p><u>catégorie 2</u></p> <p>Commence par un mouvement descendant sur les degrés (I), III, III, II, II, I.</p>	<p>a13480 (Colpo) a14991 (Languidic) a60162 (Langonnet) 05281 / 22343 (Languidic) 05612 (Languidic) 05662 (Languidic) 09723 (Locmalo) 64092 (Colpo) 62512 KBB2010-27 (Bignan)</p>

Si l'on étudie l'enregistrement de Casi Le Tarnec (enregistrement n°a13480) qui a servi aux entretiens :



on s'aperçoit que, comme dans la partition, l'échelle est majeure plagale et le rythme est ternaire. Par contre la phrase *a* est ici répétée contrairement à la partition. On remarque aussi que cette phrase *a* qui va jusqu'au 5^{ème} degré sur la partition, ne va que jusqu'au 4^{ème} degré dans l'interprétation du chanteur et qu'*a contrario*, la phrase *b* de la partition monte jusqu'au 4^{ème} degré alors que l'interprétation de Casi Le Tarnec va jusqu'au 5^{ème} degré.

<p><u>catégorie 3</u></p> <p>Comme l'habitude en pays vannetais, la première phrase est répétée trois fois (sur les degrés III, III, II, V, II, II). Cette troisième catégorie peut être comparée au manuscrit de Pierre Barisy (1710, p. 207), qui a utilisé le timbre français « Je jure par tes yeux » pour son cantique sur l'aumône (LAS714)</p>	<p>a13144 a15174 (Languidic) a77557 (Bubry) 05732 (Nostang) (commence sur un autre timbre mais change à partir du second couplet) 09622 (Guémené-sur Scorff) 25025 (Bubry) 22392 (Plouhinec) 20247 / 81876 (Melrand) 81727 (Melrand)</p>
<p><u>catégorie n°4</u></p> <p>timbre d'une chanson traditionnelle connue sous le nom de « Nag eh an c'hoazh ur wezh » (cf. Dastum 090083)</p>	<p>37349 (Noyal-Pontivy)</p>

En observant attentivement la carte ci-dessous, il apparaît que plusieurs airs coexistent dans la même aire géographique (airs 2 et 3 à Melrand par exemple) et qu'*a contrario* le même air peut être représenté dans des aires géographiques éloignées. C'est le cas de l'air numéro 2 que l'on retrouve à Languidic, Colpo et Langonnet. (Le collectage fait à

Carantec, dans le Finistère, n'est pas forcément pertinent tant il est évident à l'écoute des enregistrements que M. Le Gallic n'est pas originaire de cette commune).

Figure 14 - Répartition géographique des airs



5. Commentaires des chanteurs

Ce chant est reconnu immédiatement des vannetais qui le chantonnent avec l'enregistrement. Annaig l'a appris à l'école primaire. Marie, Marie-Lyne et Nolwenn reconnaissent aussi tout de suite le chanteur Casi Le Tarnec. Erik, quant à lui, reconnaît l'air mais pas les paroles. Il pense même l'avoir chanté mais avec d'autres paroles sans pouvoir se souvenir lesquelles. Loeiz confirme ce que montrent les collectages, c'est un chant répandu en pays vannetais, souvent chanté et souvent sonné. Annaig témoigne même du fait qu'on lui a conseillé de chercher à interpréter un autre chant plutôt que celui-ci, au motif qu'il était trop connu⁵¹⁴. L'air utilisé peut être différent, Loeiz en donne un exemple pendant l'entretien en modifiant la seconde phrase du couplet. Il explique même que ce chant fait partie de son répertoire mais qu'il le chante avec des paroles légèrement différentes du texte d'origine, paroles qu'il trouve « *flouroc'h, aesoc'h da lâret*

⁵¹⁴ « Hopopop ! An dra-se zo re anavet. Ne dalv ket ar boan deskiñ anezhi. » « C'est trop connu. Ça ne vaut pas la peine de l'apprendre. »

*ha bravoc'h*⁵¹⁵». Le mot « flour » utilisé souvent par Loeiz, veut dire « doux, velouté, caressant, fluide ». Quand on parle couramment une langue on la parle « flour » mais le temps, quand il est doux, est aussi « flour ». Quand il est utilisé pour un texte, il introduit l'idée de quelque chose de fluide, qui coule naturellement, sans obstacles, de manière lisse. On l'a vu dans les différents collectages, ce chant a différentes versions qui, si elles respectent toutes l'histoire, ont modelé le texte, en le rendant plus « flour » justement. Loeiz considère que le texte d'origine ne va pas tout à fait sur l'air, comme s'il avait été écrit d'un côté et posé sur le timbre ensuite. Les chanteurs en le véhiculant ont gommé ces aspérités.

Le thème de l'amour champêtre entre une jeune bergère et un jeune homme semble plaire. Le fait que l'histoire soit une histoire heureuse d'un amour comblé est un critère qui le rend séduisant. « *Me 'gav brav ar pozioù. Emañ un istor karantez lâret brav*⁵¹⁶ » précise Annaïg.

Erik semble penser que les prénoms des protagonistes, Loeizig et Margaretig, datent le chant comme s'ils étaient des archétypes de la fin XIXème-début XXème, prénoms qui seraient vus par l'élite comme étant portés par le peuple.

Tous les chanteurs font état de la longueur du chant « *un tamm hir evit ar pezh a lâr*⁵¹⁷ » commente Erik. Nolwenn et Marie-Lyne se demandent quand chanter un chant d'une telle longueur (il dure 6'15) aujourd'hui même si Marie-Lyne apprécie la sérénité qui s'en dégage et qu'elle regrette que l'on ne prenne plus le temps aujourd'hui d'écouter d'aussi longues pièces. Nolwenn et Loeiz soulèvent tous deux le fait qu'il est nécessaire pour interpréter un tel chant d'avoir un public qui comprenne le breton, faute de quoi, les gens le trouveront beau au début mais se lasseront de l'écouter assez vite s'ils ne peuvent pas en suivre l'histoire alors que, comme dit Loeiz : « *diaes eo lâret ur sonenn hep monet betek ar penn ker an dra-se zo frustrus !*⁵¹⁸ ».

⁵¹⁵ « plus agréables, faciles à dire et plus belles ».

⁵¹⁶ « Je trouve belles les paroles. C'est une chanson d'amour joliment dite ».

⁵¹⁷ « un peu long pour ce qu'il dit »

⁵¹⁸ Il est difficile de ne pas aller jusqu'au bout d'une chanson, c'est frustrant ! »

Conclusion

Pour conclure l'étude ce chant, on remarque donc une grande stabilité de la structure textuelle du chant doublée d'une popularité certaine au vu du nombre de collectages. On s'aperçoit aussi que ce chant s'affranchit nettement du texte d'origine par un nombre fluctuant de couplets mais qui ne modifient pas le cours du chant, par de nouvelles rimes sur certains couplets, par l'adjonction de couplets repris dans quelques collectages. Comme l'explique Loeiz Le Braz, il semble que ce chant soit entré dans ce que l'on pourrait appeler le répertoire traditionnel et il est difficile à un chanteur d'aujourd'hui de se douter de sa date de création. Le critère des prénoms invoqué par Erik semble peu pertinent compte tenu du nombre de chants faisant mention de ces prénoms qui semblaient portés fréquemment avant le XIX^{ème}⁵¹⁹ et ensuite puisque l'auteur de la chanson s'appelle lui-même Loeiz. Il faut rappeler que le prénom figurant à l'état-civil était le nom français mais le prénom vernaculaire était breton.

On peut relever aussi que le thème de la bergère ne se démode pas. Il semble être inscrit comme une image indéracinable. Qu'importe qu'il n'y ait plus de bergères en Bretagne, on continue à les chanter sans avoir l'impression d'être anachronique.

Il est intéressant de noter que les collectages montrent un mélange entre les deux versions publiées avec vingt ans d'écart. Certains éléments ont systématiquement disparu comme la mention du bois de sapin au lieu de la lande par exemple et les mentions de Dieu qui existaient dans la première version. Mais on ne peut pas dire que la seconde version prime sur la première puisqu'on retrouve des éléments des deux.

Le timbre proposé comme support par Loeiz Herrieu se trouve souvent remplacé par un autre thème et les modifications du texte le rendent plus « flou », de telle sorte qu'il semble s'être patiné.

⁵¹⁹ Cf Les différentes versions de « Loeizig ar Ravalleg » ou « ma breur Loeizig » (Dastum 65104) et les innombrables chants utilisant le prénom Margaridik, Margedig, Margodik, Margaritig (base de données Dastum)

ETUDE DE CAS N°4 : ALC'HWEZ AN EÜRUSTED

Alhué en eurusted

Blei Lanvaus

J.P. En Danteg



Air numéro 2 (pour le 2ème couplet)



*Keniget de gannerézed mem bro
Ton kavet get J.P. Dantec⁵²⁰*

⁵²⁰ Mention sur Doéréieu du 8 avril 1923

-1-

A pe oen é me zrihueh vlé,
Plahig hemb avisted
E oé bet reit d' ein un alhué,
Alhué en eurusted
E oé bet reit d' ein un alhué,
Alhué en eurusted

-2-

Ha chetu mé oeit tré er vro
E men dorn en alhué
Eit klaskein é bed tro ha tro
Dor kaer el leuiné

-3-

Ar en hent hir e hélien
Pel d'oh bro en Arvor
Ag en eurustéd e glasken
Ne gaven ket en nor.

-4-

Splannein e hras mem braùité
Er palézieu kaèran
Mès ol en eur strèuet enné
Ne dorré ket men nañ.

-5-

« Laret d' ein mé tuchentil vat
D' émen e vous rekis
Ridet eit ma hellein tañoat
Huné me iouankis »

-6-

« Plahig iouank, pér havéet
Kuhet get er gué bras
Mamen en dar e vou hesket
Én hou teulagad glas. »

-7-

Chetu mé, un dé, digoéhet
Get sam er gohonni
Étal un ti hanter koéhet
Dilausket ha goui.

-8-

Get en alhué me zigoras
Dor en tiig hemb toen
Hag ar en uéled me huélas
Leh me havelig guen.

-9-

Me hanaüas me zi aben
Ennou em ès kresked
Ennou me mam ar é barlen
En des me luchennet.

-10-

Koéhet é me zi tam ha tam
Me eurusted eué
En eurusted ha dor me mam
En dès er memb alhué.

Blei-Lanvaus

Célèbre allégorie de M. Le Maréchal, chantée par la chorale de St-Jean, sur 10 mélodies différentes. Le 1 air étant connu, voici l'air du 2^e couplet

Il faut chanter cette mélodie à une allure modérée, avec un peu d'entrain pas au point toutefois de supprimer toute crainte de désillusion (la suite au prochain n^o)⁵²¹

⁵²¹ Mention sur Doéréieu du 10 octobre 1926

TRADUCTION

-1-

Quand j'avais dix-huit ans
Jeune fille sans sagesse,
On m'a donné une clef, la clef du
bonheur
On m'a donné une clef, la clef du
bonheur

-2-

Et me voici partie à travers le pays
Dans ma main une clef
Pour trouver dans le monde alentour
La belle porte de la joie.

-3-

Sur le long chemin que je suivais
Loin du pays d'Armor
Je cherchais le bonheur
Je n'en trouvais pas la porte.

-4-

Ma beauté étincela
Dans les plus beaux palais
Mais tout l'or qui y était répandu
Ne coupait pas ma faim.

-5-

Dites-moi, bons gentilshommes
Où faudra-t-il que j'aïlle
Courir pour pouvoir goûter
Le rêve de ma jeunesse.

-6-

« Jeune fille, quand vous le trouverez,
Caché sous les grands arbres
La source de vos larmes sera tarie
Dans vos yeux bleus. »

-7-

Me voici, un jour, arrivée
Sous le poids de la vieillesse
Près d'une maison à moitié tombée,
Abandonnée et vide.

-8-

Avec la clef j'ouvris
La porte de la maisonnette sans toit
Et je vis sur le foyer
La place de mon petit berceau blanc.

-9-

Je reconnus aussitôt ma maison,
Là où j'avais grandi,
Là où ma mère dans son giron
M'avait bercée.

-10-

Ma maison est tombée petit à petit,
Mon bonheur aussi.
Le bonheur et la porte de ma mère
Avaient la même clef.

1. *Composition du chant*

« Alc’hwez an eurusted » (la clef du bonheur) est une composition de Jacques Le Maréchal sur un air « trouvé » par Jean-Pierre Le Dantec d’après la publication dans Le journal paroissial de Saint-Jean-Brévelay « Doéréieu ». Difficile de dire si ce « kavet » (trouvé) signifie qu’il a été composé ou collecté par Le Dantec. Un indice cependant laisserait à penser qu’il s’agit d’un collectage, c’est la mention « 10 mélodies populaires recueillies par M. B. » figurant sur une publication ronéotypée émanant de la Chorale de Saint-Jean-Brévelay datée de 1926 et faisant référence au chant « Alc’hwez an eurusted ». Ce chant est en effet interprété par cette chorale lors des fêtes du Bleu-Brug de septembre 1926 sur dix mélodies différentes. Qui est M.B. ? Pourquoi la mention de Jean-Pierre Le Dantec ne figure-t-elle pas sur cette publication ? Par ailleurs, la mention « le premier air est connu », figurant dans le bulletin Doéréieu publiant le deuxième air du chant confirmerait aussi le collectage du premier. A ceci s’ajoute enfin la mention par Loeiz Le Bras, lors de l’entretien que j’ai eu avec lui, du chant « Pardon an Eskopti » qui se chante sur le même timbre, chant qui paraît plus ancien qu’ « Alc’hwez an Eurusted ».

Ce chant fait parler une jeune fille à qui l’on avait donné la clef du bonheur. Elle a fait le tour du monde pour chercher la porte qui s’ouvrirait avec cette clef. Elle a trouvé la richesse et la beauté mais n’a pas trouvé la joie. Quand, un jour, vieillissante, elle arrive près d’une maison en ruine, elle reconnaît alors la maison de son enfance. La clef ouvre cette maison. Et c’est alors qu’elle découvre que le bonheur et la maison de sa mère avait la même clef.

Le texte est composé de dix quatrains octosyllabiques avec rimes croisées.

La structure de l’air se décompose comme suit :

- une phrase *a* tripartite : *a a' a''* ;
- une phrase *b* doublée.

L’échelle est majeure authentique ou du moins avec tierce majeure. On parlera de mode de do par défaut car il n’y a pas de sensible.

L’air a un ambitus d’une sixte.

Le rythme est binaire.

2. Publications et éditions

Ce chant est d'abord publié dans le numéro 70 de Doéréieu en date du 8 avril 1923. Puis dans Dihunamb le mois suivant. Il sera ensuite republié en 1926 au moment du Bleu-Brug à Sainte-Anne d'Auray dans le numéro 9 de Feiz ha Breiz en septembre 1926 et le mois suivant à nouveau dans Doéréieu.

On le retrouve dans *Kañnamb Bugale* de mab er Hloher en 1949.

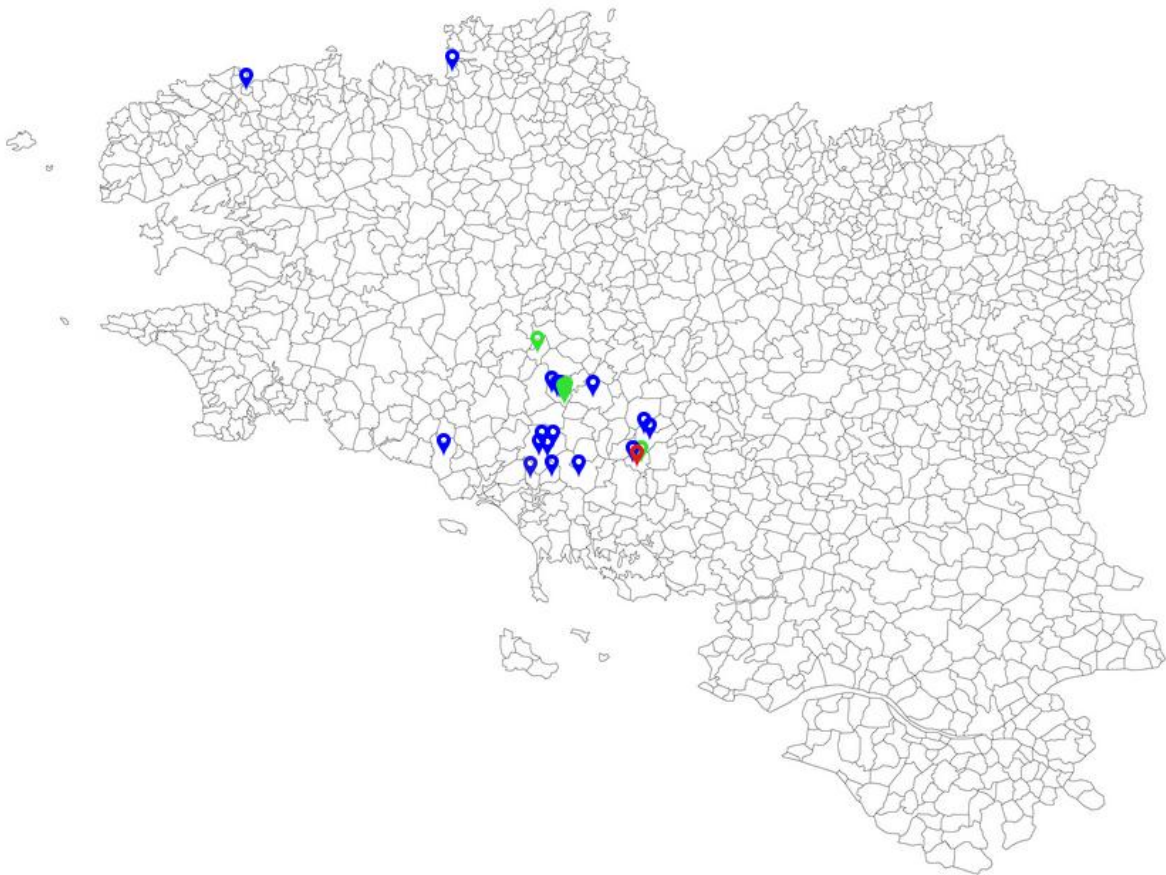
En ce qui concerne les publications musicales, il figure dès 1959 sur un 45 tours chanté par Eliane Pronost et édité dans la collection Mouez Breiz. Cet enregistrement d'Eliane Pronost figure sur des compilations parues en 2012 et juin 2017. Ensuite, on le retrouve sur un vinyle de 1976 dédié à Job Le Bayon, ce qui est curieux puisque ce dernier ne semble pas avoir de lien avec ce chant et sur un autre vinyle de 1979 chanté à nouveau par Eliane Pronost et le Quatuor du Léon. Les interprétations D'Eliane Pronost font l'objet de rééditions régulières (2012, 2017 notamment).

Il apparaît à nouveau dans deux CD très récents : un de 2016 des Ruzerion Traouré publié par Dastum et un de 2017 d'Eugénie Parcheminer, une chanteuse du Trégor que l'on retrouve dans les collectages de Dastum.

3. Collectages

En étudiant la carte de répartition des collectages, on s'aperçoit que ce chant a connu une belle prospérité dans le pays vannetais puisque vingt-cinq collectages sur vingt-sept ont été faits dans ce secteur géographique. Lorsque l'abbé Le Maréchal écrit ce chant, il est vicaire à la cathédrale de Vannes mais sera nommé à Pluvigner deux ans après. Cette nomination explique sans doute que la plupart des collectages se retrouvent dans les communes autour de Pluvigner. Vingt-quatre des collectages viennent des collections de Dastum et trois des collections de Kanerion Bro-Boio. Ce chant figure aussi dans un des cahiers de chant de Casi Le Tarnec.

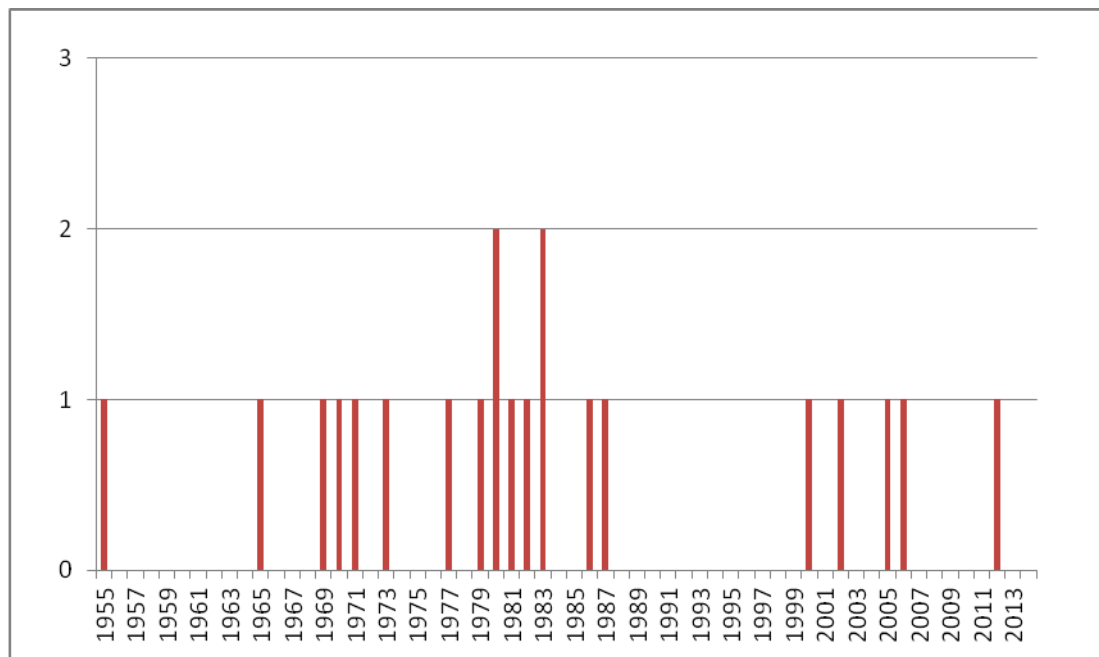
Figure 15 - Localisation des collectages



Les deux collectages non vannetais montrent que le chant s'est étendu hors des limites vannetaises même si deux exemples ne sont pas suffisants pour en déduire que le chant ait été populaire. Cependant ces deux collectages sont sur deux terroirs dialectaux différents, un en Léon, l'autre en Trégor. On peut imaginer qu'Éliane Pronost ayant chanté avec le Quatuor du Léon, le chant a pu être connu par ce biais. En ce qui concerne la version d'Eugénie Parcheminer, pas de biais connu par contre.

Les premiers collectages datent de 1955 et s'étalent ensuite jusqu'en 2012. L'apparition de ce chant dans les collections de Dastum est régulière jusqu'à la fin des années 1980 sans qu'il y ait pour autant un très grand nombre d'enregistrements répertoriés par année. Le nombre d'enregistrements tronqués laissent cependant à penser qu'on se trouve ici dans le même cas de figure qu'avec « Kousk Breizh-Izel », c'est-à-dire un chant faisant l'objet d'une certaine censure des collecteurs. Il n'y a aucune occurrence pendant un peu plus d'une dizaine d'années mais les récentes années ont montré une nouvelle vague de collectages surtout dans la région de Bignan.

Figure 16 - Répartition des collectages par année



4. Etude des versions

On remarque tout de suite que le chant s'est remarquablement bien conservé. Les dix couplets d'origine apparaissent dans plus d'un tiers des collectages et dans l'ordre. Si l'on met de côté les enregistrements tronqués soit parce que la personne enregistrant a raté le début du chant, soit a coupé le morceau avant la fin (retrouve-t-on là une forme de censure ?), les versions présentes ici ont toutes entre sept et dix couplets. Les modifications du texte sont minimales :

- un passage au présent au lieu du passé sur les couplets 3 et 4 ;

- les deux collectages non-vannetais préfèrent la phrase « plac'hig hep penn ebet⁵²² » au lieu de « plac'hig hep avisted » sur le premier couplet et modifient pour des raisons de rime le couplet 7 : la maison abandonnée et vide (dilaosket ha goulli) devient recouverte de mousse (goloet a ginvi). En effet, le mot « vide » se dit « goulli » en vannetais mais « goullo » ailleurs, ce qui briserait la rime avec gozhoni (vieillesse).

⁵²² « jeune fille sans tête » au lieu de « jeune fille sans prudence »

- un des collectages met le début du chant au masculin (65362) mais revient sur le féminin au quatrième couplet ;

- le couplet 5 où la jeune fille demande où elle pourra goûter le rêve de sa jeunesse a sans doute été mal compris par certains chanteurs et modifié en conséquence : 'eit ma c'hellin teñvaat « hune ma yaouankiz⁵²³ » devient « un deiz ma yaouankiz⁵²⁴ » ou « levez ma yaouankiz⁵²⁵ » ;

- le collectage 81889 quant à lui, s'il s'étend sur huit couplets en supprimant les couplets 5, 6 et 10, en rajoute un par rapport au chant originel.

En ce qui concerne le timbre, toutes les versions sont sur le même timbre avec quelques variantes sur les finales de phrases, certains interprètes rajoutant des fioritures et ornements. On est loin des dix airs sur lesquels la Chorale de Saint-Jean-Brévelay a enregistré ce chant.

Mme Guégan, dont l'enregistrement a été utilisé pendant les entretiens (collectage 524Y00097B-03) modifie le rythme en installant un rythme aksak à tendance binaire et un phrasé plus doux en chantant des croches là où la partition mentionne des doubles croches :



5. Commentaires des chanteurs

Là encore, ce chant est tout de suite reconnu par tous les chanteurs à l'exception de la plus jeune et son titre est spontanément mentionné par eux.

⁵²³ Pour que je puisse goûter « le rêve de ma jeunesse »

⁵²⁴ « un jour ma jeunesse »

⁵²⁵ « la joie de ma jeunesse »

A propos de la fréquence d'interprétation de ce chant, Loeiz, précise l'avoir souvent entendu dans les repas, les noces mais que lorsqu'il l'a entendu chanté, c'était toujours par des personnes nées après la Grande Guerre. Celles nées avant chantaient plutôt un autre chant, « Pardon an Eskopti », sur ce timbre. Par contre, beaucoup de gens ont très vite été capables de répondre ce chant : « *Alc'hwezh an eurusted oa daet da vout anavet get razh an dud pas evit soniñ mes evit reskont* ⁵²⁶ ». De leur côté, Marie-Lyne et Nolwenn observent que si elles l'ont entendu dans des filajoù, elles ne l'ont jamais entendu interprété par des jeunes. Erik, quant à lui, se souvient l'avoir entendu quand il était jeune à Paris, interprété par les Telennoù Breizh (Les Harpes de Bretagne), une association ayant participé à la renaissance de la harpe celtique dans les années 1960-1970. Annaig, qui est plus jeune, fait référence à un enregistrement de la chanteuse Eléonore Le Provost.

Les chanteurs évoquent aussi la poésie qu'on trouve dans ce texte avec ces images. Loeiz précise que beaucoup de chants au début du XXème avaient pour rôle d'inciter les Bretons à rester au pays, ce qui date le chant dans le temps, ce que confirme Erik qui trouve qu'il a la couleur de l'époque à laquelle il a été créé.

Conclusion

Pour conclure l'étude de ce chant, on remarque donc une grande stabilité de la structure textuelle du chant et du timbre sur lequel il est chanté doublée d'une certaine popularité au vu du nombre de collectages.

La pièce mentionnée par Loeiz, « Pardon an Eskopti », validerait le fait qu'il s'agit bien d'un air collecté et non d'une composition de Le Dantec. Peut-être celui-ci l'a-t-il arrangé pour la Chorale de Saint-Jean-Brévelay, d'où la mention de son nom par l'abbé Buléon.

Par contre, si l'on note des enregistrements récents de ce morceau, il est du fait de chanteurs déjà âgés, Eugénie Parcheminer a 81 ans et les Ruzerion Traoure comptent parmi leurs chanteurs des hommes qui sont dans leur troisième âge. Je n'ai pas trouvé

⁵²⁶ « Tout le monde avait fini par connaître *Alc'hwezh an eurusted pas* pour chanter mais pour répondre ».

d'exemple de reprise de ce chant par des chanteurs de la jeune génération, ce qui confirme la remarque qu'ont faite Marie-Lyne et Nolwenn.

Même si les chanteurs semblent apprécier la poésie de certains couplets et l'image générale du texte, quoique les plus jeunes y soient peu sensibles, ils paraissent aussi considérer comme Erik qu'il a du mal à passer l'épreuve du temps : « *kozhaat a ra ha ne gozha ket mat*⁵²⁷ ».

⁵²⁷ « Il vieillit mais ne vieillit pas bien ».

ETUDE DE CAS N°5 : AR PLAC'H YAOUANK A SANT-BRIEG

Er plah iouank a Sant-Brieg

Stevan Kerhoret



1-

E Sant Brieg é hes ur plah iouank, gé (x2)
Madeu, spered ha braùité,
Nitra ne vank d'er plahig-sé!

-2-

M'em boé chonjet a houdé pèl amzèr
Kemér en trein é gar Pondi
Aveit monet de gonz dohti

-3-

Mé oeit un dé get me sé guen kaeran,
Ar me fen un tok plouz neùé,
Ur chalen eur doh me hosté.

-4-

Pa oen arriù ér gér a Sant Brieg
Me ias eañn tré betag en ti
Ha me daulas me zok dehi.

-5-

-- « O plah iouank, e larant mé joéius
Deùeh mat d'oh ha d'hou kerent !
Me chonj e oé donet pèl kent.

-6-

Mar plij genoh, cheleuet mé, plahig:
Deit on d'hou klask aveit pried,
Eurur genein hum gaveet.

-7-

Etal Pondi m'em es ur gomenand;
Tost d'er Blañoeh é ma sauet,
Kaeroh eiti ne huélér ket.

-8-

Ar er mézeu é ma bourus biùein,
Pèl doh safar er hérieu vras :
Deit genein mé d'er pradeu glas.

-9-

Hui e dañoei leah dous hag amonen,
Ha chistr milen kaer èl en eur,
Chistr huek ha mat hemb tapen deur.

-10-

Hui e gleuou soñnein é brehoneg,
Guél é kañnamb én hur parkeu
Eit ma kañnet én hou kérieu. »

-11-

-- « Me iei genoh, e lar er plah iouank,
Mes gorteit hoah ur miz pe deu
Eit ma vou pléneit mat en treu.

-12-

Guir e laret, en dud ar er mézeu,
En ou farkeu e viù get joé ;
Mar dant é kër, ou devou ké.

Er Plah Iouank a Sant-Brieg

Couplet 4 publié dans Guerzenneu Breih-Izél :

-4-

Pen don arriù ér gér a Sant Brieg
Me ia kenteh betag hé zi
Ha chetu mé bean dirak-ti.

TRADUCTION

-1-

A Saint-Brieuc, il y a une jeune fille
Biens, esprit et beauté,
Rien ne manque à cette jeune fille !

-2-

Je pensais depuis longtemps
Prendre le train à la gare de Pontivy
Pour aller lui parler.

-3-

J'y suis allé un jour avec ma plus belle
veste,
Sur ma tête, un chapeau de paille neuf,
Une chaîne en or à mon côté.

-4-

Je suis arrivé en gare de Saint-Brieuc
J'allai directement chez elle
Et je lui tirai mon chapeau.

-5-

-- « O jeune fille, dis-je joyeusement
Bonne journée à vous et à vos parents
Je pensais venir depuis longtemps.

-6-

S'il vous plaît, écoutez-moi jeune fille,
Je vous venu vous cherchez comme
épouse,
Vous serez heureuse avec moi.

-7-

J'ai une ferme à côté de Pontivy,
Elle est construite à côté du Blavet,
On ne peut voir plus jolie qu'elle.

-8-

Il est plaisant de vivre à la campagne,
Loin du vacarme des grandes villes :
Venez avec moi dans mes verts champs.

-9-

Vous goûterez du lait doux et du beurre,
Et du cidre doré beau comme l'or,
Du cidre doux et bon sans une goutte
d'eau

-10-

Vous entendrez chanter en breton.
On chante mieux dans nos champs
Que vous chantez dans vos villes. »

-11-

- « Je viendrai avec vous, dit la jeune fille,
Mais attendez encore un mois ou deux
Que les choses soient organisées.

-12-

Vous dites vrai, les gens à la campagne,
Vivent joyeux dans leur champs ;
Quand ils viennent en ville, ils le
regrettent.

1. *Composition du chant*

« Ar plac'h yaouank a Sant-Brieg » a été écrit par Stevan Kerhoret (Abbé Etienne Le Strat). Il s'agit d'une chanson d'amour. Un jeune homme prend le train à Pontivy pour aller voir la jeune fille qu'il aime à Saint-Brieuc. Il lui fait sa demande et l'invite à venir vivre avec lui dans sa ferme proche du Blavet, loin du vacarme de la ville. Il lui fait miroiter le beurre et le cidre jaune et les belles chansons des campagnes. Elle accepte et lui demande un ou deux mois de délai pour s'organiser.

Il s'agit donc là d'une blquette, petite chanson sans prétention, contant les amours sans obstacles de deux jeunes gens. On y note toutefois le motif qui oppose ville/campagne au profit de la campagne.

On peut s'interroger à propos du choix de Saint-Brieuc sachant que Pontivy se trouve à une soixantaine de kilomètres de cette ville, mais aussi de Vannes et de Lorient. Si Vannes n'avait pas les caractéristiques d'une grande ville du fait de son urbanisme médiéval, même si elle était et est toujours le chef-lieu du département du Morbihan, Lorient présentait par contre les caractères requis : grand port de pêche, usines... Si Saint-Brieuc a été choisi, c'est probablement parce que cette ville se trouve en pays gallo et Etienne Le Strat oppose ainsi non seulement la citadine au campagnard mais aussi la gallaise au bretonnant. Mais l'amour semble supprimer ces obstacles, puisqu'il n'y a aucune opposition de la part de la fiancée qui adhère au projet marital sans discussion.

Le chant contient douze tercets de dix pieds. Les rimes sont incomplètes : ABB. Le premier vers ne rime avec aucune autre phrase et la syllabe « gé » lui est rajoutée.

L'air est composé :

- d'une phrase *a* doublée ;
- d'une phrase *b* à fin suspensive ;
- d'une phrase *b'* à fin conclusive.

La tonalité est en sol majeur plagal. Le mode est un mode de do. L'ambitus est une septième. Le rythme est binaire et est celui d'un air à la marche.

La partition d'origine semble comporter des erreurs au niveau des liaisons, prévoyant des liaisons incongrues par rapport au texte et à l'accent tonique :



La partition ci-dessous montre une transcription plus vraisemblable de l'air :



2. Publications et éditions

Ce chant est publié une première fois dans le numéro 10 de Dihunamb en avril 1906 puis republié en juin 1922. Il figure par ailleurs dans l'ouvrage intitulé « Guerzenneu Breih Izel » en 1931 qui regroupe les différents chants, cantiques et poèmes écrits par Stevan Kerhoret en breton. Dans ce recueil, le quatrième couplet est modifié : au lieu de lui tirer son chapeau en arrivant chez elle, il est simplement dit que le jeune homme se trouve devant elle.

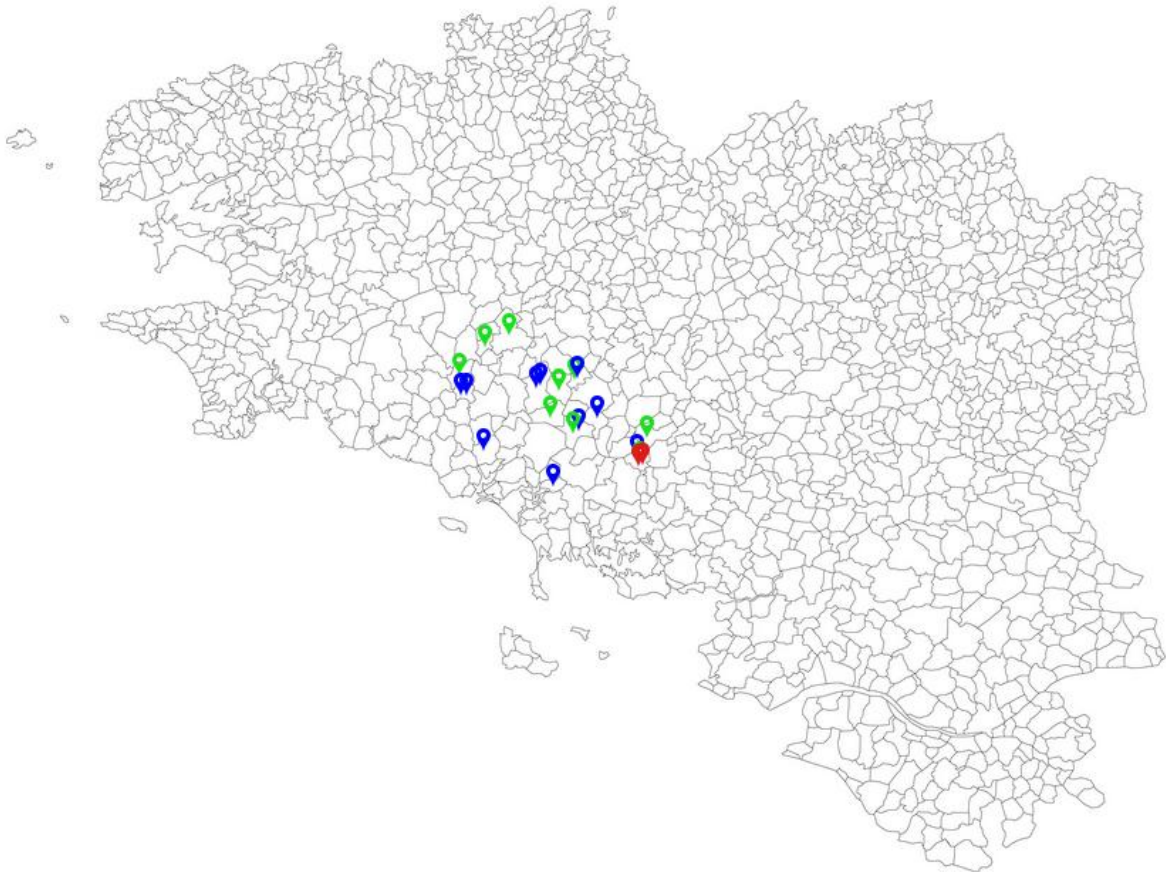
Il ne semble pas avoir été beaucoup interprété sur des supports audio. Je n'en ai trouvé que deux versions, récentes par ailleurs : celle figurant dans le triple album « A veg de veg – paysage sonore en Pays vannetais » produit par A-Bouez-Penn (association qui œuvre à collecter des chants traditionnels en pays Pourlet) en 2004 mais il s'agit d'un instrumental et celle figurant sur le CD « Tri pichon noz » produit par BNC Productions en 2010.

3. Collectages

Peu de publications écrites ou audio et pourtant une belle prospérité dans le pays vannetais puisque pas moins de dix-huit collectages (vingt-et-un dont trois doublons) ont été recensés sur le site de Dastum auxquels s'ajoute un collectage de Kanerion Bro-Boio et il apparaît sur les cahiers de chants de Casi Le Tarnec, d'Henriette Bernard - que l'on entend aussi chanter sur le collectage a13475 – et d'Eugène Le Paih. Répartis sur la

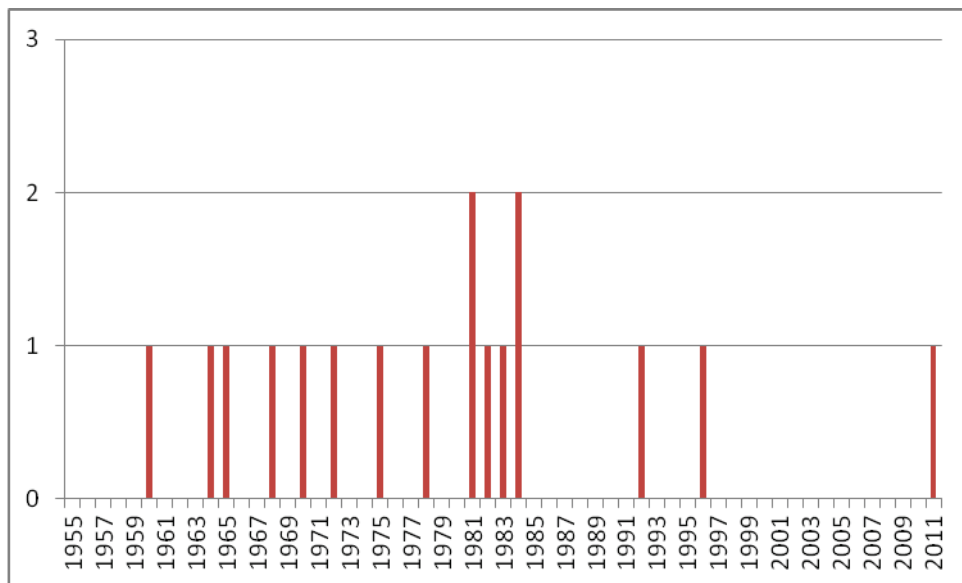
totalité du pays vannetais, du haut-vannetais comme Colpo au pays Pourlet (Ploerdut par exemple), on trouve aussi ce chant dans le pays lorientais. Aucun collectage par contre en dehors du pays vannetais, sachant que la commune de Guilligomarc'h se trouve dans le département du Finistère mais dans le pays vannetais en ce qui concerne le dialecte utilisé.

Figure 17 - Localisation des collectages



Les collectages se font réguliers entre 1960 et 1984 puis on remarque que seuls deux collectages sont réalisés dans les années 90. Plus aucun ensuite avant celui de 2011 fait par Kanerion bro-Boio. Entre temps paraissent les deux seules publications audio mentionnées plus haut.

Figure 18 - Répartition des collectages par année



4. Etude des versions

- Le texte original comporte douze couplets. Seules trois versions reproduisent ces douze couplets, la majorité des autres comporte huit ou neufs couplets. Les versions à douze couplets sont des versions complètes quasiment identiques à l'original à quelques micro-variations près : « ker kaer e'iti » au lieu de « kaeroc'h e'iti »⁵²⁸ par exemple. La modification apportée par Etienne Le Strat lui-même entre ses publications dans Dihunamb et celle de 1931 dans Guerzenneu Breih-Izel sur le couplet 4 ne semble pas avoir été retenue et c'est la version originale que l'on entend dans la majorité des collectages quand le couplet est présent.

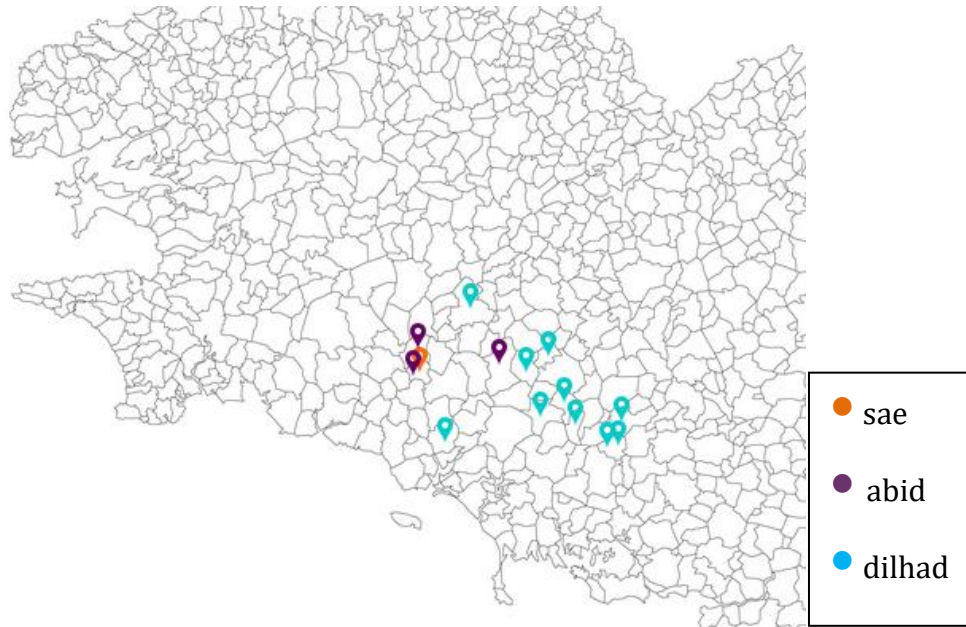
- Dans les versions plus courtes, le couplet 8 n'est présent que deux fois, le 12 est systématiquement absent. Les couplets 5 et 6 de salutations sont souvent mélangés pour n'en faire qu'un.

- En ce qui concerne les modifications du texte, le vocabulaire des vêtements qu'endosse le jeune homme pour aller faire sa demande montre quelques variations : la « sae gwenn » du texte original n'apparaît qu'une fois dans les collectages, les chanteurs lui préférant « dilhad » (vêtements), dix fois, « abid » (habit), trois fois, « blouzenn »

⁵²⁸ « aussi belle qu'elle » au lieu de « plus belle qu'elle »

(blouse), une fois. La carte ci-dessous montre la répartition géographique de ces versions qui peuvent cohabiter dans un même secteur. Le terme « blouzenn » n’y apparaît pas, le collectage n’étant pas localisé.

Figure 19 - Localisation des formes dialectales



Cette mention du vêtement est parfois absente du texte. Cette « sae gwenn » (veste blanche) pourrait être la marque du costume des hommes du pays de Pontivy, les « moutons blancs », ainsi nommés parce que leur vêtement se composait d’un gilet et d’une veste blanche rehaussés de rubans noirs. Seuls les hommes de ce terroir portaient la veste blanche, le noir étant privilégié ailleurs. Il paraît logique de ce fait que cette mention ait été modifiée pour que le chant s’adapte aux différents terroirs vannetais. Par contre, la demeure du jeune homme reste localisée à Pontivy, quelque soit l’origine du chanteur. Elle est majoritairement « ur gomenant », c’est-à-dire une ferme mais dans trois versions, (deux de Colpo, une de Bignan), c’est un moulin. Ce vieux moulin se trouve aussi dans les cahiers de chants de Casi Le Tarnec, que l’on entend chanter en réponse dans les trois enregistrements et d’Henriette Bernard (a13475). Il est possible que le mot « komenant » n’ait pas été compris et donc remplacé par des mots aux sonorités proches : « ur gomenant » devient ainsi « ur gozh velin ». Cette variante semble s’être installée dans ce secteur géographique.

Certaines images restent par contre absolument constantes dans les différentes versions : le chapeau de paille neuf sur la tête, la chaîne en or au côté, qui devient une fois chaîne de montre, le cidre doré comme l'or, le train en gare de Pontivy. Sachant que la ligne de chemin de fer entre Pontivy et Saint-Brieuc a ouvert en 1872 et a fermé en 1987, les collectages de la chanson s'arrêtent à peu près en même temps que la ligne de train. Je n'y verrais pas de coïncidence, mais l'anecdote est amusante.

En ce qui concerne les timbres, on note trois timbres différents :

- le premier, très majoritaire puis qu'il représente seize collectages sur dix-huit reprend la première phrase en en modifiant les notes de fin de l'air proposé par Stevan Kerhoret mais la seconde phrase est très différente. C'est le cas de l'enregistrement 20332 d'Emile Berthou ayant servi aux enregistrements :



Il ne semble pas que la phrase *b* de l'air proposé ait été reprise par les chanteurs. Elle a été remplacée par une phrase se rapprochant du timbre connu sous le nom de « Petra 'rin-me bremañ a pand on dimezet » mais qui ne figure pas dans le catalogue Lasbleiz. Cette phrase *b* est raccourcie par suppression des mélismes. Le rythme reste binaire et l'échelle est majeure plagale ;

- le second (enregistrement 25480) : la phrase *a* est presque identique à l'air proposé par l'auteur mais on y note un changement de longueur des notes sur la mesure 3 (croches au lieu de noires) avec descente jusqu'au mi au lieu du ré et une fin de phrase qui se termine sur la sixième en *mi* mineur au lieu d'un *ré* majeur. La phrase *b* est identique aux autres airs collectés. Le rythme reste binaire, ce qui est logique pour un chant à la marche et l'échelle est majeure plagale :



- le troisième (enregistrement 19191) est chanté sur le timbre d'un autre chant de ce corpus, « Frank-a-doull ».

5. Commentaires des chanteurs

Les Vannetais reconnaissent aussitôt le chant. Marie-Lyne et Nolwenn l'appellent « Er gër a Sant-Brieg » et l'ont entendu dans le cadre du Kan Ha Diskan e Bro-Boio en 1996 et en 2011. Tous l'ont par ailleurs entendu à l'occasion de repas ou sonné en couple biniou-bombarde. C'est un chant assez prisé de ce genre de manifestations parce qu'il est énergique. Nolwenn précise qu'à chaque fois qu'elle l'a entendu, c'était sur un rythme plus rapide que celui de l'enregistrement. Loeiz à son tour confirme le fait qu'il est interprété régulièrement mais qu'il existe un autre chant sur cet air, « *Petra 'rin-me bremañ ha pa don dimeet* » qu'il a eu l'occasion d'entendre plus souvent mais qui est plus ancien et qu'il trouve plus beau. « Ar plac'h a Sant-Brieg » se chante sur une version du timbre que Loeiz a qualifié de simplifiée en suggérant que c'était peut-être pour mettre ce timbre à la mode de l'époque où le chant a été écrit, peut-être aussi pour que les gens l'apprennent plus vite⁵²⁹. On notera aussi que ce timbre utilisé diffère de la partition proposée lors de la publication. Erik, en ce qui le concerne, reconnaît lui aussi l'air immédiatement en précisant qu'il l'a entendu souvent mais par contre ne connaît pas du tout les paroles.

⁵²⁹ « Marse evit he lakaat ivez mod an amzer ma oa bet savet, bleziou 30, kwa. Ne ouian ket... evit ma vo desket founnabloc'h get an dud. » (pour la mettre à la mode de l'époque où elle a été écrite, les années 30, quoi. Je ne sais pas... pour qu'elle soit apprise plus rapidement par les gens.)

Ces paroles, qu'Erik trouve un peu marquées par leur époque, ne rebutent pas. Chacun de mes interlocuteurs s'est imaginé chantant cette pièce. Nolwenn se verrait bien la chanter sous forme de marche et envisagerait facilement de l'interpréter lors d'une prochaine marche chantée comme il y en a d'organisées régulièrement. Annaïg et Marie, quant à elles, précisent justement que ce qu'elles aiment dans ce chant, c'est son rythme énergétique de chant à la marche.

Conclusion

On remarque donc pour ce chant une très grande stabilité du texte malgré un raccourcissement dans la majorité des versions pour arriver à une version standard de huit à neuf couplets. Les motifs principaux du chant restent inchangés par rapport à l'intention initiale. Les collectages qui s'étalent sur trente ans montrent une implantation régulière du chant malgré un nombre réduit de publications. Le fait que l'abbé Le Strat ait officié à Guénin, Elven, Saint-Gérand et Plouay explique peut-être la large répartition de ce chant.

Les modifications montrent une évolution du timbre avec modification de la seconde phrase et un choix dialectal du vocabulaire. La rareté des collectages récents et la non reprise de ce chant par les chanteurs de la jeune génération laissent planer des doutes sur la perdurance de ce chant. Loeiz confirme ce que j'avais cru remarquer en expliquant : « *Ne gredan ket e chomo, gredan ket. Dija ne vez ket mui klevet get ar re yaouank.*⁵³⁰ » Et cependant, à écouter les commentaires des chanteurs, rien ne semble s'opposer à ce qu'il se maintienne puisque tous les chanteurs se disent prêts à l'interpréter et qu'en dehors de Loeiz, tous imaginent qu'il va perdurer. Le rythme surtout plaît et les paroles ne sont pas un obstacle. Le seul inconvénient qu'il rencontre est peut-être ce que résume Erik en disant « *Dispar n'eo ket*⁵³¹ ».

⁵³⁰ « Je ne crois pas qu'il restera, je ne crois pas. Il n'est déjà plus chanté par les jeunes »

⁵³¹ « Il n'est pas exceptionnel »

ETUDE DE CAS N°6 : AR SKORV

AR SKORV

-1-

Me zou mé ur stereg vihan
Ag er vro vraù er morbihan
Er Skorv en dud des me hanauet
Tred ur manné eh on gannet
A pe ridan bah er stanken
Men deur zou skler el deur mamen

-2-

Me dréména e Laouelan
Emesk er brug emesk er lann
Me ribléu e zou aleuret
Disheaullet e on get haleg
A pe ridan bah er stanken
Men den zou sker⁵³² el deur mamen

-3-

Bremen eh on er Gémené
Ur géreg lan a leuiné
Met er houvi koh e zou koet
Danseu neué vé korollet
Pe arruian emesk er mein
Hoant bras emes mé de ouélein

-4-

Etré Nignol ag en Ignel
Ur jonj hir za d' ein a bel
Ne⁵³³ uel gourenneu melladeu
Ha tud youank a vandenueu
Ha pe vezent doh me sreuzein
Me ré glou glou hemb dihannein

-5-

E koedeu bras er Pontkellek
Me lamp ha zaill ar er héreh
Ul leheg choul mar zou unan
Diséhaul éaut glas ur guir fetan
D'en dud e tiskuih étal d' ein
Me e ganna emesk er mein

-6-

Ar er mézeu parrez Ploué
En dud zou joéus nos ha dé
Inou vé hoah son er binieu
Kannenue gouh en euredeu
Hag a pe gleuan brezonek
Chetu me beannoh e ridek

-7-

Pe zigouéan en Arhenne
Emen e ma er pont kerleu
Nag ur vroeg vrau béniget
Er barz Brizeuh nes hi meulet
Pe gamennan bah er stanken
Men deur zou skler el deur mamen.

-8-

Étal er vorh vras a Pont-Scorn
Kalon ur breton mat e skorn
Ne gonzer ket mui brehonneg
Modeu ker e vé keméret
A pe ridan bah er stanken
Men deur zou skler el deur mammen

-9-

Eh on er ger ag en Oriant
Emen em es kollet me hanu
Er mor vras en des me lonket
Bah en deur zal on bet beuet
A pe zougan er vatiman
Men deur e lueha el argant

⁵³² Il s'agit probablement d'une coquille, il faut lire « skler »

⁵³³ Même chose ici, lire « Me »

-10-

Bremen eh ein d'er vroeu pel
Ne ueleint ket mui Breiz-Izel
Meit n'ankoeheint ket hé hoedeu
Hé fradeu glas hé flagenneu
Pe gavein he marteloded
Truheus vein dohte berpet.

J. DUPUIS

TRADUCTION

-1-

Je suis une petite rivière
Du beau pays du Morbihan
Les gens m'ont appelé « Le Scorff »,
Je suis né au pied d'une montagne ;
Et quand je coule dans la vallée,
Mon eau est claire comme de l'eau de source.

-2-

Je passe à Langoelan
Parmi la bruyère, parmi l'ajonc
Mes rives sont dorées,
Je suis ombragé par les saules
Et quand je coule dans la vallée
Mon eau est claire comme de l'eau de source.

-3-

Maintenant je suis à Guémené
Une petite ville pleine de joie,
Mais les vieilles halles sont tombées,
On danse de nouvelles danses
Quand j'arrive parmi les pierres,
J'ai grande envie de pleurer.

-4-

Entre Lignol et Inguiniel
Une longue pensée me vient de loin
Je vois des parties de soule,
Et des jeunes gens en bande

Et quand ils me traversent
Je fais glou-glou sans arrêt.

-5-

Dans les grands bois de Pontcallec
Je bondis et saute avec hâte
Un lieu tranquille s'il en est,
L'ombre de l'herbe verte d'une vraie fontaine
Aux gens qui se reposent à mes côtés
Je chante au milieu des pierres.

-6-

Dans la campagne de la paroisse de Plouay
Les gens sont joyeux nuit et jour
Là il y a encore le son du biniou
Les vieilles chansons dans les noces
Et quand j'entends la langue breton
Me voici qui coule plus vite

-7-

Quand j'arrive à Arzano
Où se trouve le Pont Kerlo
Quel joli petit pays béni
Le poète Brizeux l'a loué
Quand je serpente dans la vallée
Mon eau est claire comme de l'eau de source.

-8-

À côté du bourg de Pont-Scorff
Le cœur d'un breton se glace,
On ne parle plus breton
On prend les modes de la ville
Et quand je coule dans la vallée
Mon eau est claire comme de l'eau de source

-9-

Je suis dans la ville de Lorient
Là où j'ai perdu mon nom
L'océan m'a avalé

Dans l'eau salée j'ai été noyé
Et quand je porte un bâtiment
Mon eau étincelle comme de l'argent

-10-

Maintenant j'irai dans les pays lointains
Je ne verrai plus la Basse-Bretagne
Mais je n'oublierai pas ses bois
Ses verts champs, ses vallées
Quand je trouverai ses marins
Je serai toujours compatissant envers eux

1. Composition du chant

« Ar Skorv » est une composition de Julian Dupuis parue sur feuille volante, non datée, de l'imprimerie Guillome à Guémené. Par contre, un élément de la chanson permet de la dater approximativement puisqu'elle mentionne que les halles de Guémené sont tombées. Or ces halles ont été démolies en 1923 mais Julian Dupuis fait chanter cette chanson à ces élèves en 1925. Un rapport de l'inspection mentionne qu'il fait effectivement chanter ce texte à ses élèves « sur un vieil air breton »⁵³⁴. Ce qui situe la composition entre 1923 et 1925.

Ce chant présente dix couplets de six vers octosyllabiques. Les rimes sont suivies sous la forme AABBC.

Il raconte la naissance de la rivière « Le Scorff » et suit son cours à travers les communes de Langoelan, Guéméné-sur-Scorff, Lignol, Inguiniel, Berné (au lieu-dit Pontcallec), Plouay, Arzano, Pont-Scorff, Lorient où elle se jette dans l'océan pour rejoindre de lointaines contrées.

Chaque commune fait l'objet d'un couplet avec ses spécificités : les ripisylves de Langoelan, la bonne humeur et les danses de Guémené, les fêtes de Lignol et Inguiniel, le calme de Pontcallec, la musique et les noces de Plouay, la beauté d'Arzano, les nouvelles modes de Pont-Scorff et enfin la noyade dans l'océan à Lorient.

⁵³⁴ Archives Départementales du Morbihan – cote 889W2069

Aucun air ne figure sur la feuille volante ni aucune mention s’y rapportant.

2. Publications et éditions

Ce chant ne semble pas avoir été beaucoup publié puisqu’il ne paraît que sur la feuille volante mentionnée plus haut.

En revanche, Julian Dupuis étant instituteur, il a pu transmettre ce chant par le biais de l’école comme l’atteste le rapport d’inspection mentionné plus haut.

En 1981, Dastum édite un CD intitulé « Musique et chants des pays de Pontivy, Baud et pays Pourlet » où figure l’enregistrement de collectage d’Adrien Cardiet interprétant ce chant.

Par ailleurs, deux articles, un de 2005 et un de 2014, attestent que ce chant est interprété et enseigné :

- En 2005, les élèves bilingues du collège Marcel Pagnol de Plouay sont allés chanter au foyer des personnes âgées et ont interprété ce chant⁵³⁵.

- En 2014, la chorale franco-britannique de Lignol l’a à son tour chanté à la maison de retraite de la commune⁵³⁶.

3. Collectages

Pour un chant si peu publié, il a connu une très belle prospérité dans le pays vannetais puisque pas moins de seize collectages chantés (dix-neuf collectages dont un doublon et deux instrumentaux) ont été recensés sur le site de Dastum.

Je n’ai pas trouvé ce texte dans les cahiers de chants à ma disposition mais il est tout à fait probable qu’il figure dans les cahiers de chants des chanteurs du bassin versant du Scorff compte-tenu de la localisation des collectages figurant sur la carte ci-après.

⁵³⁵ Bulletin municipal de Plouay, octobre 2005, p.8.

⁵³⁶ Ouest-France, 19 décembre 2014, « La chorale franco-britannique a eu un franc succès ».

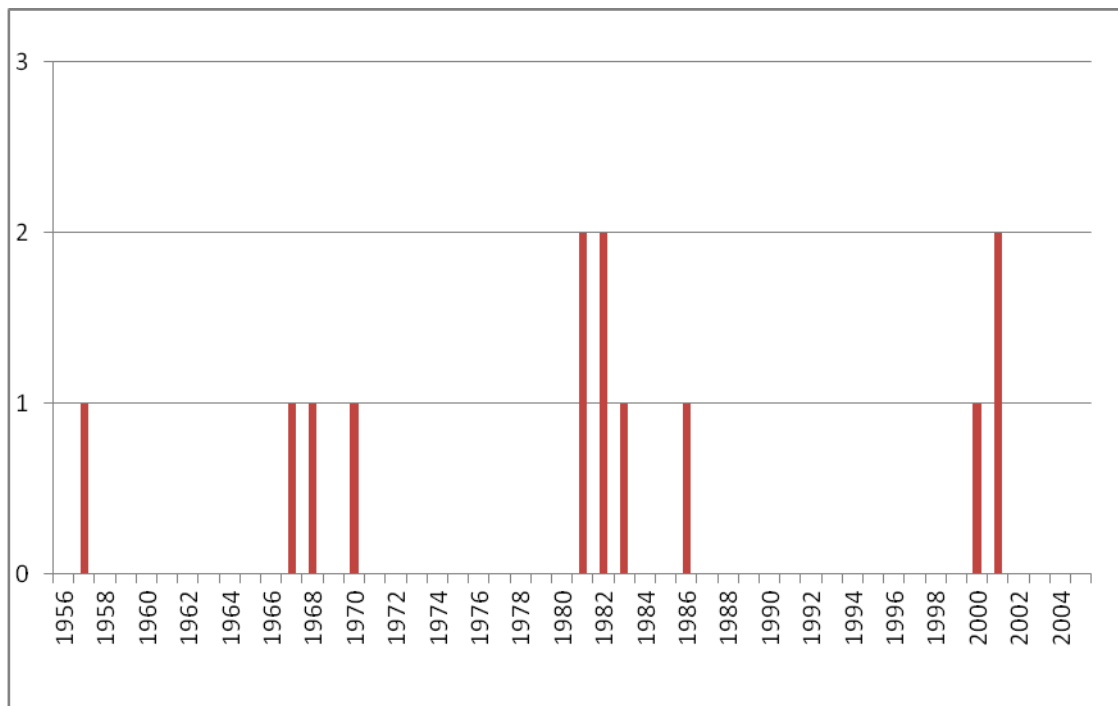
Figure 20 - Localisation des collectages



Si l'on calque le cours du Scorff sur les lieux de collectage, on s'aperçoit vite que le lieu de diffusion de ce chant correspond au bassin versant du Scorff. Les versions collectées hors de ce périmètre l'ont été lors de rassemblements comme le collectage fait à Sainte-Anne d'Auray.

Les collectages s'étalent de 1957 à 2001 de manière assez fractionnée : aucun collectage entre 1970 et 1980 et entre 1987 et 2000. Il faut noter que les deux collectages de 2001 sont des instrumentaux.

Figure 21 - Répartition des collectages par année



Toutes ces versions ont été chantées par des personnes déjà âgées au moment du collectage. Il n'existe pas de collectage plus récent ou de chanteurs d'une génération plus jeune mais l'article paru dans le bulletin municipal de Plouay cité plus haut atteste qu'il est toujours transmis par l'école.

4. Etude des versions

La très grande majorité des versions comporte entre neuf et dix couplets, rappelons que l'original a dix couplets. Les versions comportant seulement trois ou quatre couplets sont en fait des versions tronquées par l'enregistrement qui n'a pas pris le début de la chanson ou en a escamoté la fin.

Dans les versions complètes, il manque régulièrement le couplet consacré à Pont-Scorff (il est manquant à neuf reprises) où l'auteur se désole de voir que l'on n'y parle plus breton et que les façons de la ville y ont fait souche. Est-ce parce qu'il s'agit d'un couplet entièrement négatif ? On retrouve ce même type de reproche dans le couplet concernant Guéméné mais en plus équilibré puisqu'on y explique aussi que c'est une ville joyeuse.

Il peut manquer aussi parfois le couplet sur Plouay, Pontcallec ou Arzhano mais sans que cela ne soit récurrent. Il peut donc alors simplement s'agir d'un oubli par le chanteur le jour de l'enregistrement.

Dans la version 23682, Mme Palaric rajoute un couplet sur la commune de Kernascléden, commune également traversée par le Scorff et dans la version 30307 Armand Tanguy chante un couplet sur la commune de Cléguer, longée par la rivière. Ce couplet est en fait un mélange de ceux dédiés à Inguiniel et Guémené dans les autres versions.

Quelques modifications apparaissent deci delà :

- « tor ar mane » (le flanc de la montagne) au lieu de « troad ar mane » (le pied de la montagne) au couplet 1 ;
- « ar ribloù alaouret » (les rives dorées) sont majoritairement devenues « lugernus » (brillantes) ou « lugernet » (illuminées) et parfois transformées en « redoù » (les courants) ;
- les halles de Guémené qui sont tombées (kouezhet) dans l'original sont aussi « fondet » ou « diskaret » (démolies), « kollet » (perdues) voire *a contrario* « savet » (construites) !
- les « melladoù » du couplet 4 qui sont en fait des parties de soule, un jeu de ballon assez proche du rugby, ont été transformées par la grande majorité des chanteurs par les pardons, fêtes votives. Le jeu de soule avait été interdit au dix-neuvième siècle, les parties acharnées pouvant aller jusqu'à la mort des joueurs, il est probable, que bien que ce jeu ait subsisté de manière clandestine, il ait perdu de sa popularité alors que les pardons connaissent et connaissent encore pour certains d'entre eux une forte fréquentation populaire ;
- le couplet concernant Pontcallec a quant à lui subi quelques transformations, puisque ce lieu abrité est devenu parfois « ur c'hast a doull » (une saloperie de trou) ! Etonnant comme transformation du texte sans qu'il y ait particulièrement d'assonance entre les deux formulations ;

- enfin, le vers mentionnant le barde Brizeux semble ne pas avoir été compris par tous les chanteurs et donc remplacé par deux autres petites formules : « nag a bep priz » (à tout prix), na peseurt priz (à quel prix). Auguste Brizeux est un poète romantique né à Lorient en 1803 et mort à Montpellier en 1858. Il est notamment l'auteur du roman « Marie » publié en 1831. La référence littéraire a donc pû échapper aux chanteurs.

Le timbre utilisé, « un vieil air breton⁵³⁷ », est utilisé de manière constante.

Il est en général chanté en majeur authentique avec un ambitus de sixte. Le rythme est majoritairement ternaire avec un passage aksak. Quelques variations apparaissent selon les chanteurs mais qui ne modifient pas la ligne mélodique principale. Voici la transcription de l'enregistrement 05363 chanté par Marie Harnay :



L'enregistrement 50174 ayant servi aux entretiens ne présente que quelques variantes minimales par rapport à ce modèle.

5. Commentaires des chanteurs

Loeiz et Erik reconnaissent la chanson comme étant « Ar Skorv ». Par contre, aucune des chanteuses ne la connaissent. Elles ne se rappellent pas l'avoir déjà entendue. Loeiz, quant à lui, précise qu'il n'a jamais eu l'occasion de l'entendre du côté de Baud quand il était jeune. Il ne l'a entendue que lorsqu'il a rencontré des gens du pays Pourlet. Il la qualifie d'ailleurs d'hymne national du Pays Pourlet, c'est dire la popularité qu'il lui

⁵³⁷ Archives Départementales du Morbihan – cote 889W2069

attribue. Popularité qui semble confirmée par les dires d'Erik qui précise aussitôt l'écoute terminée que c'est une chanson qui plaît aux gens. Il complète son propos en soulignant qu'il l'a souvent entendue et se demande si la chanteuse Annie Ebrel ne l'a pas déjà interprétée sans en être sûr. Il évoque la possibilité qu'elle ait figuré au répertoire de Marie Cann, l'épouse de Manuel Kerjean auprès de qui il a appris chants et technique de chant.

Loeiz indique que l'air, qu'il trouve beau, ne lui rappelle rien d'autre. Il ne sait pas s'il est ancien ou s'il a été composé pour ce chant.

Il apprécie aussi les paroles qu'il qualifie de belles, de « flour » : « elles coulent comme le Skorff » dit-il⁵³⁸ en spécifiant même que c'est un poème qu'on a autant de plaisir à lire qu'à chanter, alors qu'Erik les trouvent trop « écrites » même s'il connaît plusieurs autres chants qui utilisent cette technique littéraire qui fait se déplacer le protagoniste (ici une rivière mais parfois des personnages) de commune en commune. D'une manière générale, si la façon de chanter de l'interprète n'a pas rencontré l'unanimité, le thème du chant en lui-même est plutôt apprécié. « *Me a blij din an tem*⁵³⁹ » confirme ainsi Annaïg qui découvre le chant lors de l'écoute.

D'après les entretiens, il ressort qu'il faut être du secteur géographique pour chanter cette pièce. Elle semble très marquée territorialement.

Conclusion

Ce chant a traversé le siècle avec une très grande stabilité. Sur ses dix couplets originels, neuf sont chantés en général. Les modifications sont dues soit à une mécompréhension des références littéraires, soit à l'utilisation de synonymes : « fondet » ou « diskaret » pour « kouezhet » par exemple.

⁵³⁸ « Komzoù hag a red just-awalc'h 'el ar Skorv. »

⁵³⁹ « J'aime le thème »

L'air, bien que ne figurant pas sur la feuille volante, ne présente pas de variantes notables. Le timbre est toujours sonné par de jeunes sonneurs mais le texte ne semble plus très fréquemment chanté par la jeune génération même si des articles prouvent qu'il continue à être transmis par l'école et par les chorales. Peut-être son côté très localisé ne permet pas aux interprètes extérieurs à ce secteur géographique de se sentir à l'aise dans son interprétation mais il ne manque pas de bons chanteurs dans le Pays Pourlet. Là encore, peut-être que la longueur du texte est devenue un obstacle aujourd'hui alors que cela était un avantage autrefois.

ETUDE DE CAS N°7 : GLAC'HAR MARION

E tan mé ag er hoed, men dous / Glahar Marion

Stevan Kerhored

LAS310



-1-

Un dé, èl ma oen ar valé tostik tra de Huéned,
Me gavas er geh Marion ér park get hé loñned.

-2-

Er plah iouank, hé fen soublet, hemb arsaù e houilé
Allas ! É kours er iouankiz dareu e rid eùé.

-3-

Mé oeit ha goulennet geti : « Perak é houiles-té ? »
- « Kanderù Julian, e laras hi : Na maleurus on-mé ! »

-4-

- Penaus é hous-té maleurus é kreiz te iouankiz ?
Te dad, te vam e zou hoah biù, bara ne vank ket d'is. »

-5-

- « Cheleu, kanderù, me larou d'is er péh e hra poén d'ain,
« Nitra ne glask me halon beur nameit hum ziskargein.

-6-

Er mitin-men, pe oen saùet, me zad e laré d'ain :
« Mal e vous d'is, me merh karet, mal e vous diméain.

-7-

Ur pautr iouank ag er hornad en des te houlennet.
Dimé dehon ; pinùik bras é, mes ivour un nebed.

-8-

- Me zad, em es mé reskondet, n'em bou ket un ivour
Rak ne gavein bandé geton meit gloéz ha dizinour.

-9-

Guel é genein ur pautrig peur en des komportemant
Aveit ur pautr iouank ivour en des ur ioh argant.

-10-

Un dén ivraign ne houi karein na moéz na bugalé
Un dra hemb kin e houi gobér : krignat ol é zañné

-11-

Kaer em es bet laret dehon, me zad ne gleué ket,
Ha d'un ivour, peh ur glahar ! diméein e vou ret. »

-12-

Marion beur a huannadé, e houilé muioh mui,
Ha mé beunek ne houien ket petra laret dehi.

-13-⁵⁴⁰

Neoah ur chonj e oé deit d'ein é sellet doh en Né
He me laras d'er geh plahig pedein en Eutru Doué.

Stevan K.

TRADUCTION

-1-

Un jour que je promenais près de Vannes
Je trouvai la pauvre Marion au champ avec ses bêtes.

-2-

La jeune fille, la tête penchée, pleurait sans s'arrêter
Hélas ! Pendant la jeunesse les larmes coulent aussi.

-3-

⁵⁴⁰ Rajouté dans la version « Glahar Jeann Louiz »

J'allai et lui demandai : « Pourquoi pleures-tu ? »

- Cousin Julien, dit-elle, comme je suis malheureuse !

-4-

Comment peux-tu être malheureuse au cœur de ta jeunesse ?

Ton père, ta mère sont encore vivants, tu ne manques pas de pain.

-5-

Ecoute, cousin, je te dirai ce qui me fait de la peine

Mon cœur de cherche rien d'autre que de se décharger.

-6-

Ce matin, quand j'étais levée, mon père m'a dit

Il est temps pour toi, ma fille aimée, il est temps de te marier

-7-

Un jeune homme du coin t'a demandée

Epouse-le ; il est très riche, mais un peu buveur.

-8-

Mon père, ai-je répondu, je n'aurai pas un buveur

Car je ne trouverai avec lui, chaque jour, que douleur et déshonneur

-9-

Je préfère un jeune homme pauvre qui sait se tenir

Qu'un jeune homme buveur qui a beaucoup d'argent

-10-

Un ivrogne ne sait aimer ni femme ni enfants

Il ne sait faire qu'une chose : ronger tout son bien

-11-

J'avais beau lui dire, mon père n'écoutait pas

Et à un buveur, quel chagrin ! Il faudra que je me marie.

-12-

La pauvre Marion soupirait, et pleurait de plus en plus

Et moi, idiot, je ne savais pas quoi lui dire.

-13-

Cependant une idée m'est venue en regardant le ciel

Et je dis à la pauvre fille de prier Dieu.

1. *Composition du chant*

Etienne Le Strat (Stevan Kerhoret) est l'auteur de « Glac'har Marion » parue en mars 1907 dans Dihunamb. Il la publie à nouveau dans son ouvrage Guerzenneu Breih-Izel paru en 1931 mais sous le titre de « Glahar Jeann-Louiz ».

Etienne Le Strat raconte dans ce chant le chagrin d'une jeune fille qu'on force à épouser un ivrogne. Son cousin, Julian, est témoin de sa peine mais ne sait que faire pour la consoler. La version tardive du chant, qui rajoute un couplet, lui suggère de conseiller à la jeune fille de prier Dieu. Est-ce pour trouver de l'aide ou une consolation ?

La structure de l'histoire est de type traditionnel : un personnage témoin (ici, c'est le cousin Julian) qui se promène et qui trouve une jeune fille pleurant. Le même procédé est utilisé par l'abbé Oliéro dans « An hani a garan ». S'engage ensuite un dialogue entre les deux personnages, Julian faisant dire à la jeune fille la raison de son chagrin et les désagréments qu'elle connaîtra en épousant un buveur sans pouvoir y apporter ensuite de solution sinon de prier.

Ce chant présente douze couplets dans sa version première et un treizième couplet (le dernier) est rajouté dans la version ultérieure. Les couplets sont composés de deux vers de quatorze pieds avec une césure à la huitième syllabe. Les rimes sont finales, il n'y a ni métaphore ni comparaison, ni procédé poétique spécifique. Le vocabulaire est simple.

L'air est composé de deux phrases musicales :

- une phrase *a* tripartite : *a, a', a'* ;
- une phrase *b* doublée.

Nous dirons par défaut que le thème est en majeur car la sensible et la tierce sont majeures. L'ambitus est une sixte qui va de *ré* à *si* bémol. Le rythme est binaire et écrit en noires pour être chanté lentement.

2. *Publications et éditions*

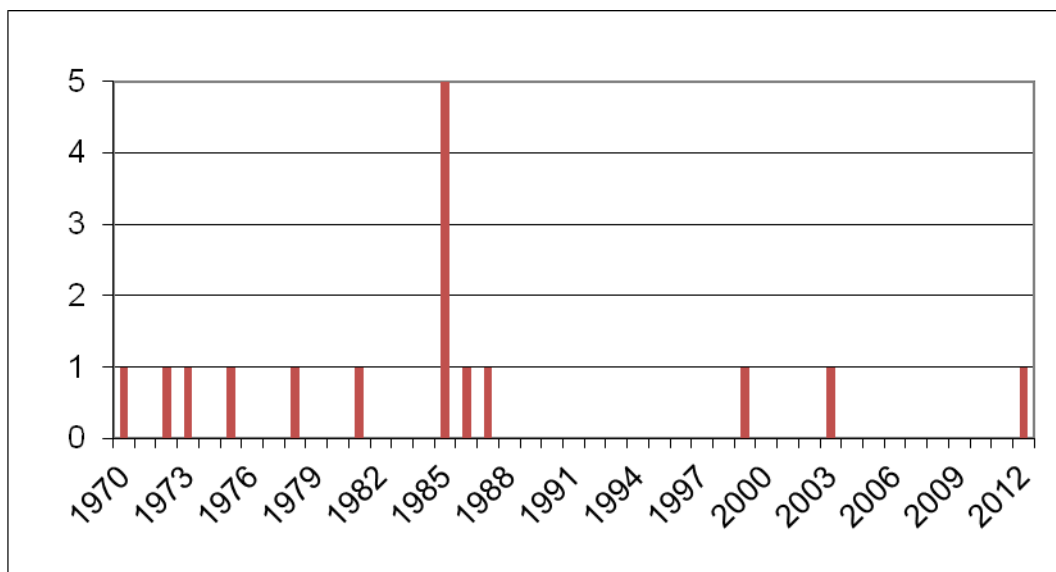
En dehors de la première publication en 1907, ce chant, comme précisé un peu plus haut, a été publié dans le recueil de chants de Stevan Kerhoret « Guerzenneu Breih-Izel » sous un autre nom (procédé fréquent chez cet auteur). Je n'ai pas trouvé d'autres publications.

Il est enregistré sur un double vinyle intitulé « C'est toute la Bretagne » par Théo Le Maguet par le label Festival (la date de publication précise est inconnue mais se situe dans les années 60). Théo Le Maguet, originaire du Morbihan et «monté à Paris» à l'âge de 19 ans, a connu une renommée certaine à partir de la fin des années cinquante en interprétant des airs traditionnels à la bombarde, en chantant des pièces du répertoire traditionnel et des chansons de création plus récente.

3. Collectages

J'ai listé dix-huit collectages dans les collections de Dastum auxquels s'ajoute deux collectages de Kanerion Bro-Boio et une parution sur un cahier de chants de Casi Le Tarnec. Ces collectages commencent en 1970, paraissent ensuite régulièrement jusqu'à la fin des années 90 (deux ne sont pas datés). Les collectages sont plus anecdotiques dans les années qui suivent mais le dernier est récent puisqu'il date de 2012.

Figure 22 - Répartition des collectages par année



Par contre, il faut mentionner ici la difficulté à recenser les collectages de ce chant compte tenu des différents noms sous lequel il a été enregistré qui étaient encore plus nombreux qu'à l'accoutumé : je l'ai trouvé par le mot « Glac'har », par les prénoms de l'héroïne « Man dous Marion, Marian, Jann-Louiz... », l'incipit qui présente trois formes différentes « Tostig-tra da Wened, tro-ha-tro da Wened, disul vintin... », par le mot-clé « evour ». Il est fort probable qu'il existe d'autres versions que je n'ai pas retrouvées. Cependant j'ai quelques doutes concernant le collectage 20465. Ce collectage commence

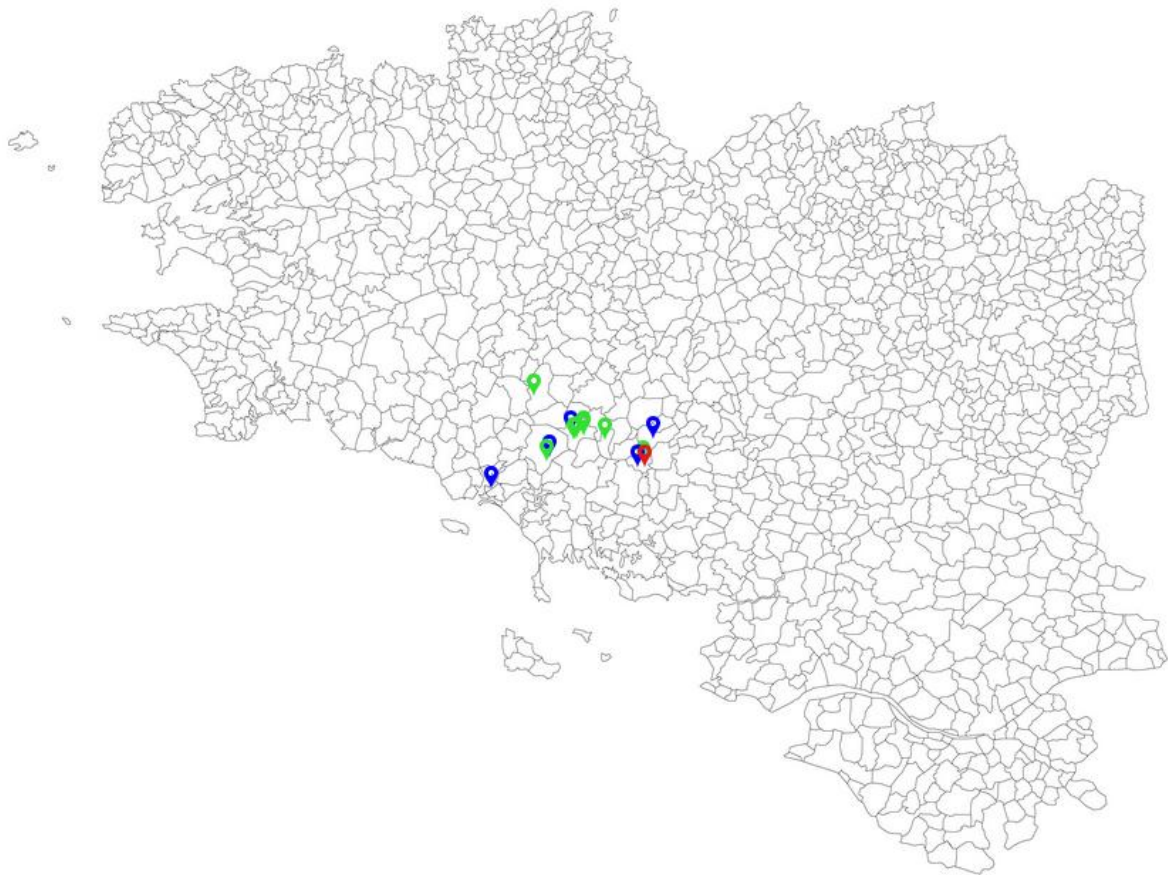
par le couplet 6 du texte original au moment où le père annonce à sa fille qu'elle va devoir se marier. Les couplets suivants se déroulent comme dans le texte de Glac'har Marion (couplets 7, 8 et 10) puis passent sur quelque chose de complètement différent où est racontée la vie de l'ivrogne et de son épouse entre la taverne et la maison. Cette fin de texte se retrouve aussi dans l'enregistrement 65441 et dans une moindre mesure, car il ne s'agit que du couplet final, dans la version 64871.

Je m'interroge sur le réel lien de cet enregistrement avec le texte de Stevan Kerhoret et aurait assez tendance à penser que Kerhoret s'est inspiré de la version chantée ici dans les collectages 20465 et 65441 pour créer « Glac'har Marion ». On retrouverait donc des couplets identiques mais une fin totalement différente. L'enregistrement 65441 est plus problématique dans la mesure où il reprend tout le début de « Glac'har Marion » sur sept couplets puis bifurque vers la version du 20465. L'air est aussi totalement différent. Qu'en déduire ? Au moins deux hypothèses s'offrent à nous :

- soit Stevan Kerhoret a plagié un chant traditionnel en changeant la fin et la version 65441 nous offre le chant d'origine ;
- soit Stevan Kerhoret s'est inspiré d'un chant existant en en reprenant quelques couplets (qu'on retrouverait grâce à l'enregistrement 20465) et la chanteuse mélange les deux chants.

Les collectages ont tous été réalisés en pays vannetais et suivent un arc allant de Locmiquélic dans le sud à Colpo à l'est en passant par Languidic, Baud, La Chapelle Neuve. Un seul collectage semble un peu plus éloigné puisqu'il a été fait à Bubry en Pays Pourlet. Certains de ces collectages ont été faits lors de rassemblements du Kan ar Bobl, notamment ceux de Baud ou Languidic. Il est probable que les chanteurs ne soient pas tous originaires de ces deux localités mais il est probable aussi qu'ils n'en sont pas géographiquement très éloignés.

Figure 23 - Localisation des collectages



4. Etude des versions

La majorité des versions comporte entre sept et onze couplets comparés aux treize couplets d'origine que l'on ne trouve que dans deux versions (63991 et 81098). Deux enregistrements ne comportent que deux couplets sans que l'on sache s'ils ont été volontairement interrompus ou si la mémoire du chanteur n'allait pas au-delà de ces deux couplets. J'ai laissé de côté les deux versions 20465 et 65441 dont j'ai parlé précédemment compte tenu de la difficulté à les relier de manière certaine à « Glac'har Marion ». Je ne prends donc en compte que seize collectages sur les dix-huit recensés.

Quelques variantes apparaissent par ailleurs au fil des versions :

- le prénom de la jeune fille qui est passé de Marion à Jeann-Louiz dans les deux versions publiées par Kerhoret et qu'on retrouve dans les collectages (sept Marion et trois Jann-Louiz) a aussi été remplacé par Mariann et Mari, qui apparaissent trois fois chacun. Une seule version (Numéro 35441) ne lui donne aucun prénom.

- Le prénom du cousin nommé Julian est resté Julian pour toutes les versions mentionnant son prénom, soit six versions. Dans les autres versions, il est seulement appelé « Kenderv » (cousin).
- Dans le couplet numéro 2, le mot « kourz » (période) a systématiquement été remplacé par « kreiz », ce qui donne « au milieu de sa jeunesse » au lieu de « à la période de la jeunesse », modification faite dans toutes les versions excepté par un chanteur qui utilise « koll » (à la perte de sa jeunesse). On ne retrouve le mot « kourz » dans aucune des versions collectées, bien que ce vocable fasse partie des mots usités couramment.
- Le mot « ivrogn » a été utilisé comme synonyme à « evour » (buveur), vocable du texte d'origine, dans sept versions et « mezvour » (soûlard) remplace systématiquement « evour » dans la version 65441.
- Par ailleurs, le jeune homme qui est très riche « pinvik-bras », devient un jeune homme qui a du bien « madoù en deus » ou « danvez en deus » ou qui a les moyens « moaiant en deus ».
- Dans les versions raccourcies, les couplets qui disparaissent sont en général le couplet 9 et les deux couplets de fin. Les salutations peuvent aussi être condensées en un seul couplet. Certains couplets sont par contre remarquablement bien conservés notamment le couplet sur la jeune fille pleurant au cœur de sa jeunesse et celui sur l'ivrogne qui ne sait faire qu'une chose, c'est de manger son bien.

La majorité des versions utilise le même timbre qui n'est pas celui de la publication. L'enregistrement 63991 de René Le Sergent, qui a été utilisé pour les entretiens, est en mineur avec une forme en *a, a', b b'*. Le rythme est ternaire (on peut supposer qu'il s'agit là de l'influence du bagad de Baud qui l'a formé dans les années cinquante), ce qui oblige le chanteur à introduire des mélismes.



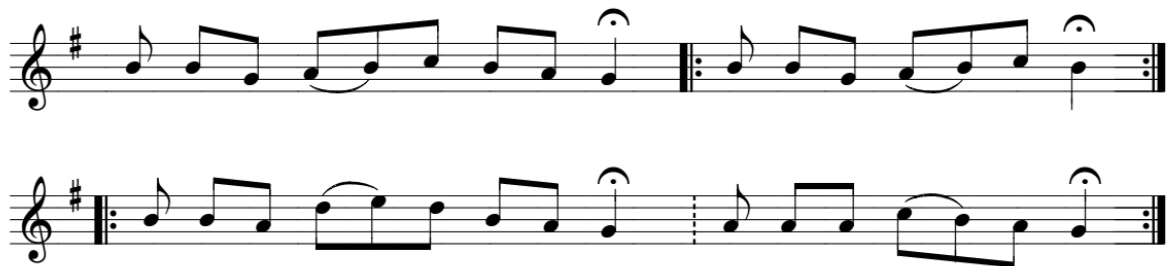
Marie-Josèphe Mallardé (enregistrement 65441) utilise le même timbre mais sur un rythme différent :



La forme est semblable à l'air proposé (phrase *a* : *a*, *a'* suspensive et *a''* conclusive et phrase *b* doublée). Le rythme est aksak, le plus souvent binaire. La tonalité est à tendance mineure avec une quarte un peu haute (tempérament inégal), la tierce est mineure. La forme est authentique. C'est cette même version qui prend une tournure singulière dans les paroles après la moitié du chant.

Deux autres airs sont utilisés comme support à ces paroles par les chanteurs :

Fernand Le Goff (collectages 05823 et 63935) utilise l'air connu sous le nom du chant « Ar chistr nevez » (LAS566), chant qui figure dans ce corpus :



Julienne Le Hellec (collectage 20465) interprète ces paroles sur air qui, bien qu'il présente la même structure que le précédent - deux phrases dont une phrase *a* tripartite, échelle authentique comprenant une tierce majeure - est complètement différent quant à sa ligne mélodique :



5. Commentaires des chanteurs

Marie-Lyne, Nolwenn et Loeiz reconnaissent cette chanson, Marie-Lyne et Nolwenn pour l'avoir entendu avec Casi Le Tarnec, Loeiz pour l'avoir d'abord écouté dans les juke-boxes des cafés de la région de Pontivy, puisqu'elle figurait sur un disque de Théo Le Maguet dans les années 60 puis régulièrement ensuite à Baud ou ailleurs. Il semblerait que l'interprétation de Théo Le Maguet ait beaucoup aidé à répandre ce chant. Erik par contre ne reconnaît pas le chant et ne se rappelle pas l'avoir jamais entendu. Même chose pour Annaïg et Marie.

Tous sont unanimes pour considérer ce chant comme faisant partie du répertoire traditionnel : « *N'em behe ket lâret 'oa bet savet n'eus ket pell zo,*⁵⁴¹ » explique Erik ; « *'Benn ar fin ema ur sonenn ag ar vodell gozh, ur sonenn hengounel el ma vez lâret bremañ*⁵⁴² » commente Loeiz qui suppose que l'air est ancien mais qui ne connaît pas d'autre chant sur ce timbre. C'est en tous les cas un air qui semble local ainsi que le décrit Marie-Lyne : « *an ton-se zo un ton te 'oui te zo amañ er c'hornad*⁵⁴³ ».

Si seul Loeiz l'a déjà chanté, les autres ne verraient aucun inconvénient à le faire. L'interprétation du chanteur aide semble-t-il à donner cette impression d'ancienneté,

⁵⁴¹ « Je n'aurais pas dit qu'il avait écrit il n'y a pas longtemps ».

⁵⁴² « Finalement, c'est une chanson sur le modèle ancien, une chanson traditionnelle comme on dit maintenant ».

⁵⁴³ « Cet air-là c'est un air où tu sais que tu es du coin »

notamment par l'ajout qu'il fait de syllabes de temps en temps, ce qui casse le rythme trop « écrit » que peuvent avoir les chants écoutés précédemment. C'est en tout cas, la remarque que fait Erik qu'il explique par le fait que le chant ayant peut-être déjà été beaucoup chanté, les chanteurs ont petit à petit modifié le côté trop régulier des vers écrits. Il suppose que la transmission de ce chant a pu se faire plutôt par l'oral que par l'écrit. Loeiz, quant à lui, l'enseigne aux personnes qui viennent à ses cours de chant car il trouve que c'est une chanson qui permet aux gens de se sentir bien ensemble⁵⁴⁴. Annaig, quant à elle, mentionne le style du chanteur en précisant qu'elle aurait des difficultés à chanter comme ça. Quand je lui demande de préciser, elle parle de notes liées ⁵⁴⁵ et de la difficulté qu'elle aurait à reproduire cette façon de chanter.

Conclusion

Là encore, on peut noter une très bonne stabilité du chant où les couplets principaux sont chantés dans presque toutes les versions même si la variation au niveau des prénoms est fréquente, ce qui rend ce chant parfois difficile à trouver dans les collectages. Il y a peut-être d'autres références dans les collections de Dastum avec un titre féminin différent.

Aucun des enregistrements ne reprend l'air de la partition d'origine mais on se retrouve avec trois propositions différentes de timbres même si l'un d'entre eux est majoritaire.

Les collectages s'arrêtant avant 2000, il est difficile de savoir si ce chant fait toujours partie du répertoire des chanteurs de l'arc géographique concerné par les collectages mais il est en tous les cas perçu comme faisant déjà partie du répertoire traditionnel. La remarque d'Erik sur la transmission orale est sans doute assez pertinente puisqu'il y a peu de publications écrites de ce chant et qu'il ne semble pas avoir été véhiculé par

⁵⁴⁴ « ur sonenn evit en em gavouit aes get an dud a zo endro deoc'h, a ra manier tommder etrezoc'h. » (une chanson pour se sentir à l'aise avec les gens qui sont autour de vous, qui crée comme une sorte de chaleur entre vous)

⁵⁴⁵ « Liammet e vez ur bochad a notennoù. An notennoù n'int ket unan àrlerc'h an arall, liammet int. » (Il y a beaucoup de notes liées. Les notes ne sont pas les unes après les autres, elles sont liées.)

l'école mais plutôt par le disque de Théo Le Maguet. Sa création date de 1907 mais sa popularisation semble avoir lieu plus de cinquante ans plus tard avec une intégration très rapide dans le répertoire des gens. Les collectages réguliers dans les années 1970 valideraient cette hypothèse. Il aurait intéressant de savoir d'où Théo Le Maguet le tenait-il.

ETUDE DE CAS N°8 : O BRO KAER MA ZADOÙ

O Bro kaer ma zadoù

Job Le Bayon

Trad.



version 1923

-1-

Pautred iouank a Vreih Izel
M'ar karet me cheleù
Me soñnou d'oh a voeh ihuel
Bro karet hou tadeu.

-2-

Saùet chetu achiu en noz
Duhont en éaul e splann
Labour e zo d'oh hou kortoz
Er parkeu hag ér lann

-3-

Én doar digor, én doar santel
Streùet a zornadeu
Er gran e huès ér graniel
Goarnet eit en erùeu.

-4-

Er gran haded e saù, pautred !
Chetu glas er parkeu
Er chistr neué ne vankou ket
Chetu er gué é bleù.

-5-

Fronnd huek er foen hag er benal
Hum streù ar er mézeu
Ar en doar bro erbet n'hou tal
O bro kaer me zadeu.

TRADUCTION

-1-

Jeunes hommes de Basse-Bretagne
Si vous voulez m'écouter
Je vous chanterai à voix haute
Le pays aimé de vos pères.

-2-

Levez-vous, voici finie la nuit
Là-bas le soleil brille
Du travail vous attend
Dans les champs et la lande.

-3-

Dans la terre ouverte, la terre sainte
Répandez à poignées
Le grain que vous avez dans le grenier
Conservé pour les sillons.

-4-

Le grain semé lève, garçons !
Voici les champs verts
Le cidre nouveau ne manquera pas
Voici les arbres en fleurs

-5-

La douce odeur du foin et du genêt
Se répand dans la campagne
Sur la terre aucun pays ne vous vaut
O beau pays de mes pères.

Version 1926

-1-

Pautred iouank a Vreih Izel
M'ar karet me cheleù
Me soñnou d'oh a voeh ihuel
Bro karet hou tadeu.

-2-

Saùet chetu achiu en noz
Duhont en éaul e splann
Labour e zo d'oh hou kortoz
Er parkeu hag ér lann

-3-

Én doar digor, én doar santel
Streùet a zornadeu
Er gran e huès ér graniel
Goarnet eit en erùeu.

-4-

Pautred, en doar troeit a neué
Taulèt 'get plijadur,
Taulèt, er gran e zeï un dé
De vout hou magadur.

-5-

Pautred iouank a Vreih Izel
M'ar karet me cheleù
Me soñnou d'oh a voeh ihuel
Karet bro hou tadeu.

-6-

Karet hou bro a groeit el dé
Chomet ar er mezeu
Hui viùou get sekour Doué
Guel aveit ér hérieu.

TRADUCTION

-1-

Jeunes hommes de Basse-Bretagne
Si vous voulez m'écouter
Je vous chanterai à voix haute
Le pays aimé de vos pères.

-2-

Levez-vous, voici finie la nuit
Là-bas le soleil brille
Du travail vous attend
Dans les champs et la lande.

-3-

Dans la terre ouverte, la terre sainte
Répandez à poignées
Le grain que vous avez dans le grenier
Conservé pour les sillons

-4-

Garçons, dans la terre récemment tournée
Jetez avec plaisir,
Jetez le grain qui deviendra un jour
Votre nourriture

-5-

Jeunes hommes de Basse-Bretagne
Si vous voulez m'écouter
Je vous chanterai à voix haute :
Aimez le pays de vos pères

-6-

Aimez leur pays et faites comme eux
Restez à la campagne
Vous vivrez avec le secours de Dieu
Mieux que dans les villes

1. Composition du chant

Job Le Bayon est l'auteur de ce chant dont la publication la plus ancienne que j'ai pu trouver date du 13 mai 1923 dans Doéréieu, le journal paroissial de Saint-Jean-Brévelay sous le titre « O Bro kaer ma zadoù ». Le texte publié présente cinq couplets de quatre vers chacun. Les premiers et troisièmes vers sont octosyllabiques, les seconds et quatrièmes ont six pieds. Les rimes sont croisées (ABAB).

Ce chant glorifie le travail des paysans de Basse-Bretagne. Il indique ce qu'il faut faire pour que pousse le grain : tourner la terre puis semer à la volée. Voici que les champs deviennent verts et que les pommiers se chargent de fleurs ; l'odeur du foin et du genêt embaume l'air. Il conclut qu'il n'y a pas de plus beau pays au monde que celui de nos pères.

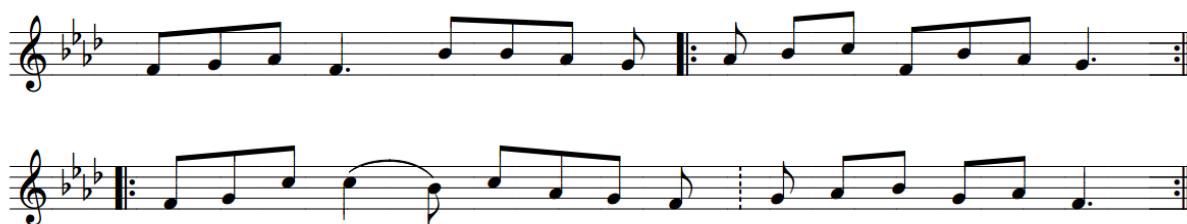
L'air n'est pas publié sur le document de 1923 qui ne mentionne qu'un « ton connu » mais sur une publication ultérieure datant de 1926. La mention première laisse donc à penser qu'il s'agit d'un chant composé sur timbre.

La première phrase est tripartite : a, a', a', la seconde est doublée.

L'air présente une tierce mineure.

L'ambitus est une quinte.

Le rythme est aksak. Il faut là encore noter la difficulté des compositeurs ou transpositeurs pour écrire les mesures asymétriques. La partition comporte donc des incohérences. Voici une proposition de transcription plus adéquate :



2. Publications et éditions

Outre la publication de 1923, ce chant a été publié en août 1926 dans le numéro 8 d'*Ar C'horn-Boud* sous le titre « Bro hun zadeu ⁵⁴⁶». Dans cette nouvelle publication apparaissent trois couplets supplémentaires : l'un en quatrième position qui demande au paysan de semer le grain qui deviendra un jour sa nourriture et deux derniers couplets qui demandent aux jeunes gens d'aimer le pays de leurs pères et les incitent à rester au pays où ils vivront mieux qu'en ville. Par contre le cinquième couplet de la publication de 1923 sur l'odeur du foin et du genêt n'apparaît pas.

3. Collectages

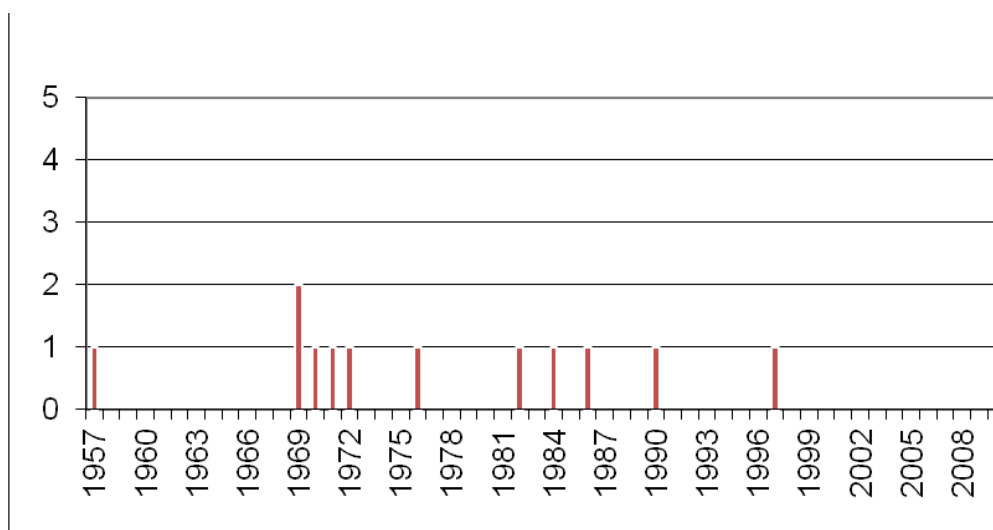
Ce chant a pour moi une saveur particulière puisque c'est le premier chant que m'a appris Casi Le Tarnec, qui me fit office de grand-père, lorsqu'à quatorze ans, j'ai commencé à manifester un intérêt profond pour la langue bretonne et le chant en particulier. Je nous revois encore le chantant ensemble lors d'un repas de famille.

J'ai compté dix-sept collectages (dix-huit référencés mais un doublon) : seize viennent de Dastum et un de Kanerion Bro-Boio. Le premier collectage recensé dans la base de données de Dastum est assez précoce puisqu'il date de 1957. Ce chant a ensuite été régulièrement enregistré entre 1969 et 1990 ce qui laisse à penser qu'il connaissait une certaine vogue à l'époque. Je l'ai, en ce qui me concerne, appris en 1979. Si personnellement je le tiens de mon grand-père, on notera dans l'enregistrement 20190 que la jeune femme qui chante (elle a vingt-deux ans lorsqu'elle est enregistrée) a, quant à elle, appris ce chant à l'école.

Plus rien ensuite jusqu'à un unique enregistrement en 1997 puis plus rien à nouveau.

⁵⁴⁶ L'erreur de mutation est curieuse, le titre aurait du être Bro hun tadeu.

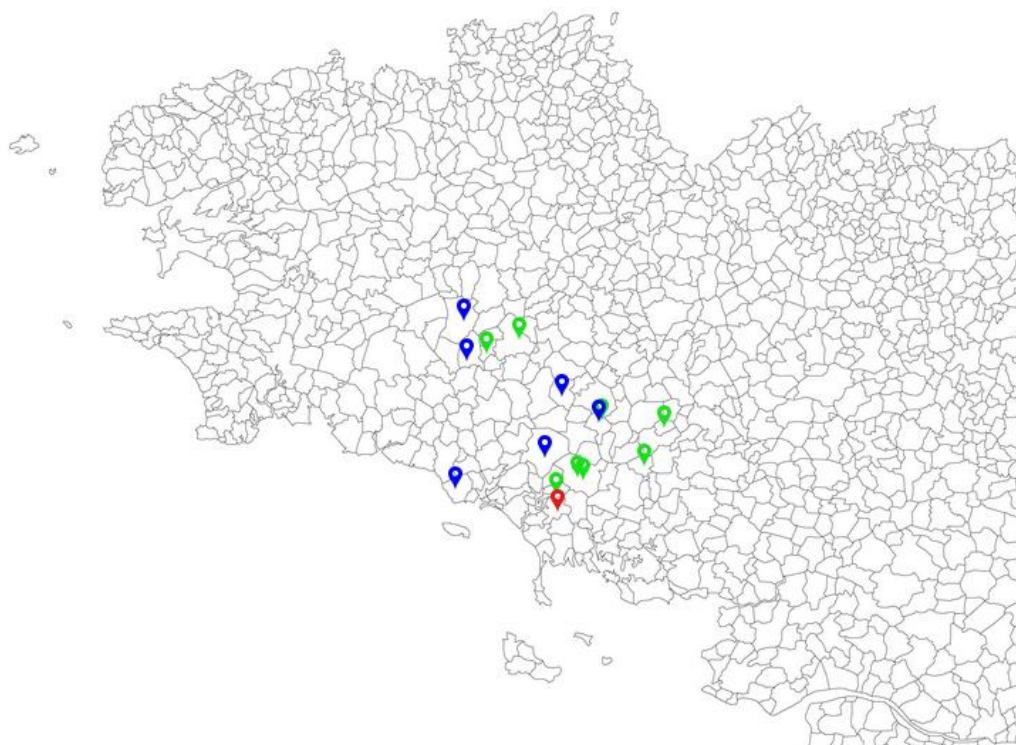
Figure 24 - Répartition des collectages par année



Ce chant est souvent intitulé par les chanteurs « Bro hun tadoù » (le pays de nos pères).

En ce qui concerne leur localisation, tous les collectages ont été faits en pays vannetais mais sur une très grande répartition puisqu'on les trouve aussi bien à l'est dans les communes de Colpo ou de Saint-Allouestre, au sud comme à Landaul ou Ploemeur et en pays Pourlet avec Ploerdut ou Le Croisty, preuve s'il en est que ce chant s'est bien répandu.

Figure 25 - Localisation des collectages



4. Etude des versions

La situation de ce chant est assez curieuse. En effet, il montre une forme très stable de sept couplets qui correspond au texte publié en 1926 (le texte publié en 1923 n'en montre que cinq). Le dernier couplet paru en 1923 et relatif à l'odeur du foin et du genêt est complètement passé à la trappe à l'exception d'un collectage (25074) fait en pays Pourlet (pas de précisions sur le lieu)

Huit collectages présentent cette forme à sept couplets soit la moitié des collectages. Trois enregistrements ont six couplets et c'est le couplet numéro 3 qui est soit manquant soit mélangé avec le couplet 4 pour n'en faire qu'un. Trois enregistrements sont tronqués, difficile donc de savoir quelle version a été chantée.

Par ailleurs, un enregistrement montre une version à neuf couplets (25074) ! Cette version est très intéressante à plus d'un titre. Sur ces deux couplets supplémentaires, l'un, placé en troisième position parle de la voix de la mer (version que l'on retrouve aussi dans le cahier de chants d'Eugène Nicolas, originaire de Locoal-Mendon) et des oiseaux mais le second reprend les deux dernières phrases du cinquième couplet du texte publié en 1923. Par ailleurs, cette version, si elle commence en interpellant les garçons de Basse-Bretagne comme tous les autres collectages, s'adresse ensuite aux filles. Ce sont elles qui sont invitées à jeter le grain dans la terre retournée et à elles aussi que l'on demande de rester au pays.

Les variantes figurant dans les différents collectages sont par ailleurs minimales :

- le mot « suler » à la place de « graniel » (grenier) que l'on trouve dans six enregistrements et cette modification entraîne une autre pour garder la rime : « douar santel » (sainte terre) devient « parkeier » (champs) ;
- un autre exemple de ce phénomène apparaît dans les versions aux confins du pays vannetais et de la Cornouaille où le pluriel peut se prononcer [u] et non [əw] : on trouve alors pour rimer avec « parkoù », la phrase « setu er gwez bleunioù » (voici des fleurs dans les arbres) au lieu de « setu ar gwez e bleuñv » (voici les arbres en fleurs). L'idée est exactement la même et le couplet garde ses rimes croisées.
- le verbe « soniñ » (sonner, chanter) remplacé par son synonyme « kaniñ » dans les terroirs où « soniñ » a un sens plus restrictif et ne signifie que « sonner ».

Tous les enregistrements sont chantés sur le même air mais présentent néanmoins quelques variations dont voici quelques exemples :

- La chanteuse dont l'enregistrement a servi aux entretiens (collectage 05897) met une sous-tonique en phrase *b* ce qui donne la structure suivante :

- phrase *a* tripartite : *a, a', a''*

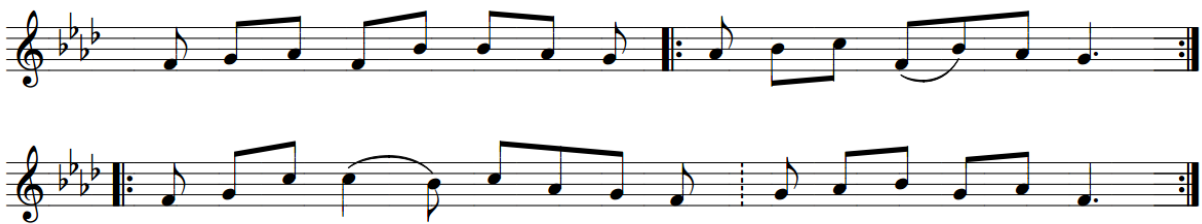
- phrase *b* doublée



- L'enregistrement 19392 (Jean-Marie Guéhenneq) propose par exemple une variante sur la phrase *a*. L'ensemble est chanté avec un rythme aksak :

- phrase *a* : anachrouse 1-2 1-2 1-2 1

- phrase *b* : 2 1-2 1-2-3 1-2



- Xavier Darcel, (collectage 81556) chante, quant à lui, une première phrase différente et une variante sobre de la phrase *b*. Il interprète le chant en ternaire du début jusqu'à la fin.



- Casi Le Tarnec met un repos suspensif en fin de phrase *b* ce qui amène la structure suivante : *a, a', a' / b, b'* au lieu d'une phrase *b* doublée.

5. Commentaires des chanteurs

On sent rapidement que ce chant n'entraîne pas l'adhésion des chanteurs. La remarque de Loeiz concerne son côté daté : « *Ur sonenn ag an amzer-se. Ur sonenn ag an Emsav.*⁵⁴⁷ ». Ce sont les paroles qui ne suscitent pas l'enthousiasme. Loeiz les remet dans le contexte de l'époque où la vie dans les campagnes était difficile et la tentation de l'exode rural très forte. Il considère que cette chanson a été écrite comme message à véhiculer pour que les paysans restent sur les terres et ne s'en aillent pas vers les villes. Marie-Lyne utilise un qualificatif assez intéressant pour décrire cette chanson puisqu'elle utilise le mot « gentille ⁵⁴⁸ ». C'est une chanson qui raconte des « traoù gentil ». Loeiz suggère par ailleurs que ces paroles aient pu être enseignées à l'école, peut-être dans le cadre des concours organisés par le Bleun-Brug. Marie, la plus jeunes des chanteuses, marque un net désintéret pour les paroles : « *an istor ne zedenna ket kalz ac'hanon.* ⁵⁴⁹ » Seule Annaig semble apprécier les paroles.

L'air est reconnu rapidement sauf par les deux plus jeunes. C'est un air « populaire⁵⁵⁰ » selon Erik. Loeiz mentionne deux autres chansons sur ce timbre, notamment Margaretig qui est beaucoup plus ancienne et qu'il préfère de loin à « Bro kaer ma zadoù. » Marie, elle, n'apprécie pas ce chant. Elle est gênée par les notes les plus hautes ce qui confirme son attitude de rejet depuis le début de l'entretien des chants avec des notes hautes.

Conclusion

Là encore, on peut noter une très bonne stabilité du chant mais qui étonne compte tenu du texte collecté. La version de 1926 comprenant les sept couplets chantés a, semble-t-il, été plus véhiculée que celle à cinq couplets de 1923. En revanche, on peut s'étonner que le cinquième couplet du texte de 1923 (celui du foin et du genêt) n'apparaisse que dans le collectage 25074, (nom de la chanteuse inconnue), collectage à neuf couplet avec un

⁵⁴⁷ « Une chanson de cette époque-là. Une chanson de l'Emsav. »

⁵⁴⁸ « des choses gentilles »

⁵⁴⁹ L'histoire ne m'intéresse pas beaucoup.

⁵⁵⁰ « Poblek » au sens de qui émane du peuple.

couplet marin en sus. A t-il été rajouté tardivement alors que la version à sept couplets s'était déjà répandue bien que la publication soit plus tardive ? Peut-être y a t-il eu une publication antérieure que je n'ai pas trouvée. A t-il été enlevé par l'auteur entre 1923 et 1926 ? Toutes les hypothèses sont permises jusqu'à trouver un texte antérieur à celui de 1923 qui viendrait valider ou invalider l'une ou l'autre d'entre elles.

Le timbre est effectivement un timbre utilisé pour plusieurs autres chants, ceux cités par Loeiz et aussi « Man dous Mariann » qu'on trouve notamment sur le 33T enregistré par Théo Le Maguet. On ne note pas ici d'airs multiples pour ce texte mais plutôt d'un air aux multiples variantes.

On sent une certaine réticence chez les chanteurs pour ce type de texte, au contenu trop daté.

La pérennité de chant dédié au monde paysan pourrait se trouver en péril compte tenu du changement sociétal et du changement technique dans le monde agricole. Le vocabulaire spécifique à l'agriculture n'est pas forcément compris par tous les bretonnants aujourd'hui et le thème ne parle certainement plus autant qu'il le faisait encore dans les années 1970.

ETUDE DE CAS N°9 : HO MAMM

Hou Mam

LAS841

Job er Gléan



-1-

A pe hoeh bihan, pautred, ho !
A pe hoeh bihan
Ne huès chet guélet, pautred, ho !
Ne hues chet guélet,
Hou mam d'en noz é sonein d'oh ?
A pe hoeh bihan, pautred, ho !
A pe hoeh bihan.

-2-

Ar hé chapelet, pautred, ho !
Ar hé chapelet
Ne huès chet guélet, pautred, ho !
Ne hues chet guélet,
Hou mam é pedein aveid oh ?
Ar hé chapeled, pautred, ho !
Ar hé chapeled

-3-

Ital hou kavel, pautred, ho !
Ital hou kavel,
Ne huès chet guélet, pautred, ho !
Ne hues chet guélet,
Hou mam é néein étal oh ?
Ital hou kavel, pautred, ho !
Ital hou kavel,

-4-

É korn en oéled, pautred ho !
E korn en oéled,
Ne huès chet guélet, pautred, ho !
Ne hues chet guélet,
Hou mam é sellet aben d'oh ?
É korn en oéled, pautred ho !
E korn en oéled,

-5-

A zareu hou Mam, pautred, ho !
A zareu hou Mam,
Dalhet chonj bepred, pautred, ho !
Dalhet chonj bepred ;
N'en des nétra kriouh ér bed
Eit dareu ur Vam, pautred, ho !
Eit dareu ur Vam.

-6-

En amzér e bas, pautred, ho !
En amzér e bas,
Hag er iaouankis, pautred, ho !
Hag er iouankis.
Met be zou treu e bad berpet
Èl er baraouis, pautred, ho !
Èl er baraouis.

Job Er Gléan

TRADUCTION

-1-

Quand vous étiez petits, les gars
Quand vous étiez petits,
N'avez-vous pas vu, les gars
Votre mère chanter pour vous la nuit ;
Quand vous étiez petits, les gars
Quand vous étiez petits.

-2-

Sur son chapelet, les gars,
Sur son chapelet,
N'avez-vous pas vu, les gars
N'avez-vous pas vu,
Votre mère prier pour vous
Sur son chapelet, les gars,
Sur son chapelet.

-3-

Près de votre berceau, les gars,
Près de votre berceau,
N'avez-vous pas vu, les gars
N'avez-vous pas vu
Votre mère filer à côté de vous,
Près de votre berceau, les gars,
Près de votre berceau,

- 4-

Au coin du foyer, les gars
Au coin du foyer
N'avez-vous pas vu, les gars
N'avez-vous pas vu,
Votre mère vous regarder,
Au coin du foyer, les gars
Au coin du foyer

-5-

Des larmes de votre mère, les gars
Des larmes de votre mère
Souvenez-vous toujours, les gars
Souvenez-vous toujours
Il n'y a rien de plus fort au monde,
Que les larmes d'une mère, les gars
Que les larmes d'une mère.

-6-

Le temps passe, les gars
Le temps passe
Et la jeunesse, les gars,
Et la jeunesse
Mais il y a des choses qui dure toujours
Comme le Paradis, les gars
Comme le Paradis.

1. Composition du chant

Il s'agit là encore d'une création de Job Le Bayon qui date de 1902. L'abbé Buléon rappelle la genèse de ce chant dans le bulletin paroissial de Saint-Jean-Brévelay du 22 janvier 1928 et voici ce qu'il écrit :

A propos de « Hou Mam ! »

Chanson bretonne

Une note parue le 6 janvier dans l'Union agricole de Quimperlé semble indiquer que cette chanson aurait été levée – « saùet » - composée, cette année, à Scaer, par un auteur dont on tait le nom, probablement pour ne pas froisser sa modestie.⁵⁵¹

Voici sa véritable origine :

Cette chanson a été « levée », composée en 1902 sur une mélodie de Mr Decker de Vannes par M. Le Bayon – Job er Gléan – à la demande d'un vicaire de Saint-Patern qui la publia dans un petit recueil de chansons imprimé chez Lafolye la même année.

Elle a donc 25 ans d'existence, et un des dimanches prochains, nous en ferons les noces d'argent dans une de nos réunions de projections.⁵⁵²

Ce chant est une berceuse et chaque couplet est construit de manière identique :

Quand vous étiez petits, vous n'avez pas entendu votre mère chanter pour vous, quand vous étiez petits ; près de votre berceau, vous n'avez pas vu votre mère filer pour vous, près du berceau...

⁵⁵¹ Effectivement, la chanson paraît dans l'Union agricole du Finistère, secteur de Quimperlé, le 6 janvier 1928 dans la rubrique destinée à la commune de Scaer dans un article évoquant la représentation qui a eu lieu le jour de Noël par le Patronage Saint-Alain. « *Le jour de Noël, à l'occasion de la représentation au Patronage, la très belle poésie qui suit, sans nom d'auteur (nous croyons le deviner), a été comme on dit en breton « levée = savet ».* Au vu de l'article, on peut donc comprendre que le chant aurait été composé ce jour-là. En fait, il a probablement été interprété lors de la représentation.

⁵⁵² Doereieù, 22 janvier 1928, numéro 310.

L'avant-dernier couplet est une invocation aux hommes à ne pas oublier les larmes de leur mère car il n'y a rien de plus fort au monde que les larmes d'une mère. Et le chant se termine par un rappel du temps et de la jeunesse qui passent mais le paradis, lui, est éternel.

Ce chant est formé de six couplets de sept vers différents mais dont les vers 1, 3 et 6 sont repris dans les vers 2, 4 et 7 sans le mot « paotred » (garçons) comme dans cet exemple, ce qui donne des phrases musicales de douze pieds (7 + 5).

vers 1 : Ha pa oac'h bihan, paotred / vers 2 : Ha pa oac'h bihan

La présentation écrite par contre privilégie les vers de sept pieds puis de cinq.

*Ha pa oac'h bihan paotred,
Ha pa oac'h bihan.*

Le cinquième vers, indépendant des autres, est lui de huit pieds.

Les sixième et septième vers sont des reprises du premier et du second vers.

Les couplets sont construits sur une même forme poétique (vous n'avez pas vu / pas entendu votre mère qui ...) sauf les deux couplets de fin. Il n'y a pas à proprement parler de rimes puisque les vers 1, 2 et 4 finissent tous par le mot « paotred ».

L'air serait, selon l'abbé Buléon, une composition de M. Decker. Composition ou adaptation ? J'ai quelques doutes concernant la part de M. Decker dans la composition de cet air puisqu'en septembre 1887 paraît dans la *Revue des Traditions Populaires*⁵⁵³ une berceuse qui commence par « Toutouic la la » accompagnée d'une partition, partition qui est quasi identique à celle d'« Ho Mamm ».

L'ambitus est d'une octave et l'échelle est en mineur plagal.

La structure est de trois phrases musicales :

- a bipartite x 2
- b, b'
- a

⁵⁵³ Revue des Traditions populaire, septembre 1887, p.397, <https://gallica.bnf.fr>

2. Publications et éditions

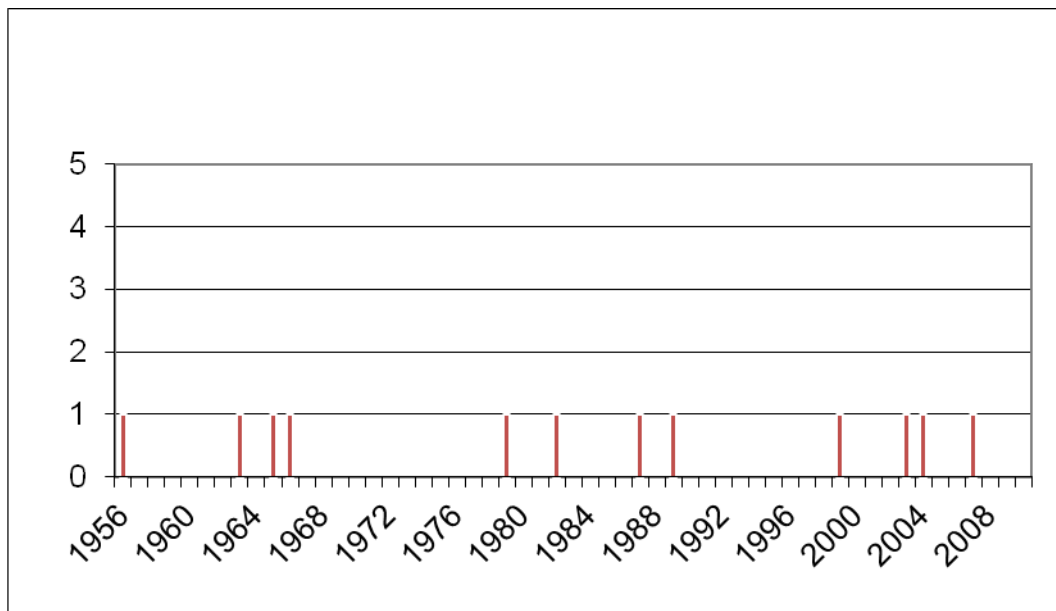
Ce chant a été publié deux fois en 1902 : après la feuille volante d'origine, il paraît en septembre dans *Le Clocher Breton*. Les publications qui ont suivi sont assez tardives puisque la première date de 1926 dans le supplément de Feiz Ha Breiz consacré au Bleun-Brug de Vannes. Vient ensuite l'article polémique déjà évoqué du *Courrier Agricole du Finistère* de 1928 – on remarquera au passage que le dernier couplet est différent de celui de Job Le Bayon⁵⁵⁴. On trouve ensuite une publication de septembre 1943 dans le numéro 385 de *Dihunamb*. Puis en 1949 dans *Kannamp bugalé !* de Mab Er Hlohér.

Elle est par ailleurs interprétée par Casi Le Tarnec sur le CD « Chants de la mémoire morbihannaise » produit par l'association « Par les chemins de rencontre », version qui a aussi été mise en ligne sur Youtube par un certain Jop Le Coz⁵⁵⁵.

3. Collectages

Seize collectages de ce chant sont étudiés ici (quatorze dans les collections de Dastum et deux de Kanerion Bro-Boio). Il figure par ailleurs dans trois cahiers de chants, deux de Casi Le Tarnec et un d'Eugène Nicolas.

Figure 26 - Répartition des collectages par année



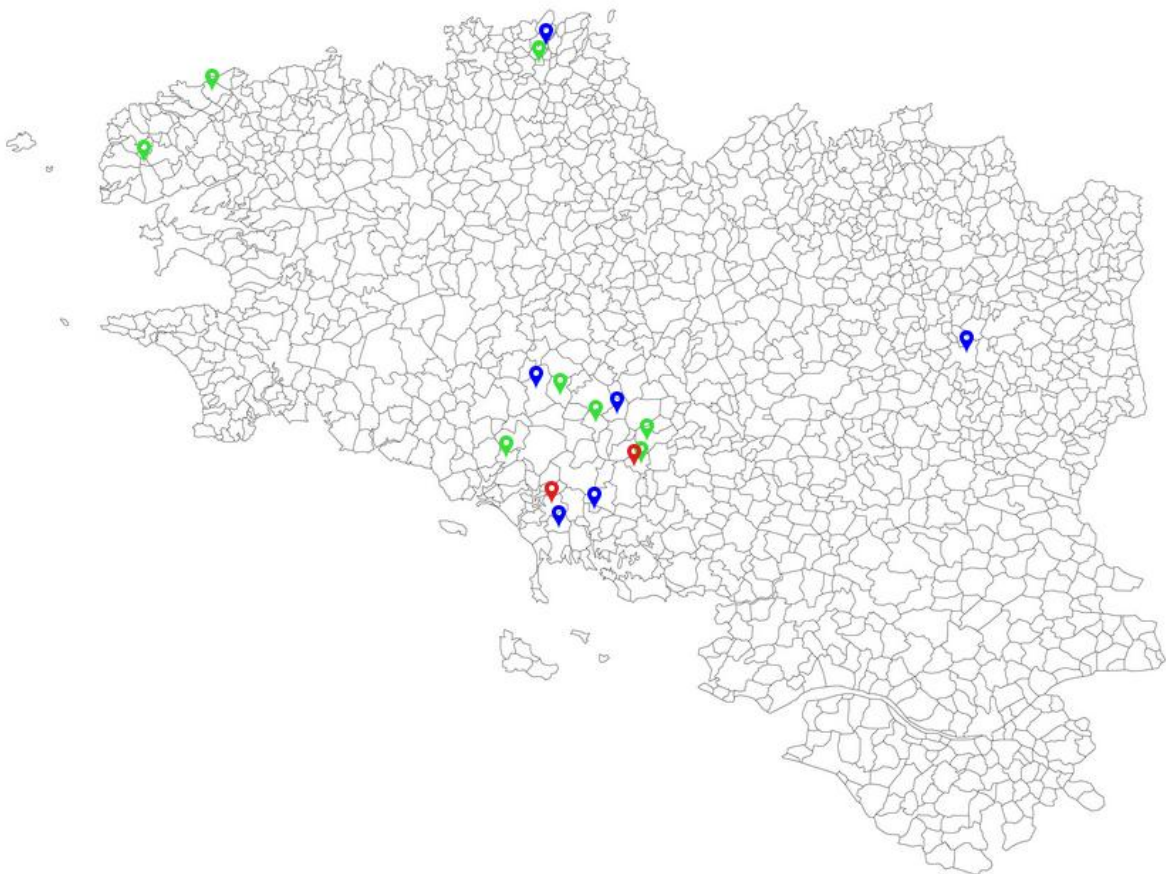
⁵⁵⁴ Tremen a ra pep tra, paotred / an dud hag ar roz (Tout passe, garçons, les gens et les roses)

⁵⁵⁵ www.youtube.com/watch?v=05yJR35Gp04, consulté le 11 mai 2018.

Le plus ancien collectage recensé dans la base de données de Dastum date de 1956 lors du Bleun-Brug de Sainte-Anne d'Auray. Il semble que plusieurs chants de Job Le Bayon aient été interprétés ce jour-là. De manière anecdotique, on remarque que ce chant semble être collecté tous les dix ans avec des espaces de non-collectages entre ces périodes. Les derniers collectages sont récents puisqu'ils datent de 2003, 2004 et 2007. Trois des enregistrements ne sont pas datés.

En ce qui concerne leur localisation, la plupart des collectages vient du pays vannetais mais avec une étendue géographique large (pays Boïo, d'Auray, de Lorient et pays Pourlet). Mais l'on peut remarquer que ce chant a fait une carrière interdialectale, si je peux m'exprimer ainsi, puisque quatre collectages ont été faits dans le nord de Bretagne : deux dans le Léon et deux autres dans le Trégor. Le collectage fait à Rennes n'est pas représentatif, Jakeza Le Lay, l'interprète étant trégorroise.

Figure 27 - Localisation des collectages



4. Etude des versions

Le texte de Job Le Bayon se déroule sur six couplets et c'est cette forme qui est très largement utilisée par les chanteurs puisque neuf collectages sur quinze ont six couplets. Un des enregistrements a été interrompu après un couplet, un autre n'a que deux couplets à cause d'un trou de mémoire du chanteur. On trouve aussi une version à quatre et une autre à cinq couplets ainsi qu'une à sept couplets. Dans cette version (BB2003), le quatrième couplet, où dans le giron de la mère, les enfants ont appris des devinettes, a été rajouté. Cela pourrait être une création du chanteur, Casi Le Tarnec, par ailleurs assez coutumier du fait. Dans la publication sur CD « Chants de la Mémoire Morbihannaise », il ne chante pas ce couplet rajouté. Par contre, on retrouve ce couplet chanté par les jeunes Maelenn et Solenn Guillard, en 2007 (collectage KBB2007-6-I), qui tiennent justement cette chanson de Casi Le Tarnec.

Les versions trégorroises reprennent le texte publié dans l'Union Agricole du Finistère en 1928, soit : « tout passe / les gens et les roses⁵⁵⁶ » à la place de « le temps passe / et la jeunesse⁵⁵⁷ ». Le collectage 03874 modifie cette phrase par « tout passe / le jour et la nuit⁵⁵⁸ ».

Comme je l'avais expliqué dans le chapitre sur les thèmes des chansons, les berceuses sont toutes écrites pour des garçons. C'est le cas de celle-ci mais la chanteuse de l'enregistrement 03073 la chante pour les filles et remplace donc « paotred » par « merc'hed ». Il serait intéressant de savoir si cette femme a chanté cette berceuse à ces enfants et n'a-t-elle eu que des filles ou si sa mère la leur chantait à elle et à ses sœurs. C'est en tous les cas, une explication plausible à cette modification qui ne change rien au chant et peut coller à la réalité.

On retrouve enfin, comme pour les autres chants, la modification kaniñ / soniñ pour le verbe chanter selon le secteur géographique des chanteurs.

Un des chanteurs (enregistrement 18364) la décrit comme une plainte et précise qu'il tient cette berceuse de sa mère qui la lui chantait quand il était enfant.

En ce qui concerne l'air, les différentes versions sont chantées sont très proches de la version publiée comme celui interprété par Xavier Le Paih et Michel Audran dont l'enregistrement était proposé pendant les entretiens :

⁵⁵⁶ Tremen a ra pep tra / an dud hag ar roz

⁵⁵⁷ An amzer a bas / hag ar yaouankiz

⁵⁵⁸ Tremen a ra pep tra / an deiz hag an noz



La structure est en *aaba* avec une échelle mineure plagale (par défaut car il n'y a pas de sixième ni de septième degré, la tierce est mineure), le rythme est ternaire.

Comme d'habitude, quelques variantes apparaissent comme par exemple l'interprétation de Casi Le Tarnec (enregistrement KBB2003-4-I) qui supprime la sensible :



L'enregistrement 19108 (Mme David) est chanté, quant à lui, en majeur sur les phrases *a* et en mineur sur la phrase *b*.

5. Commentaires des chanteurs

L'air est reconnu des vannetais. Marie-Lyne et Nolwenn reconnaissent la chanson pour l'avoir entendu chantée par Casi Le Tarnec mais font très rapidement référence à l'album « Kalon ur vamm »⁵⁵⁹ de Sophie le Hunsec, où figure une autre berceuse, « Toutouig lala », sur le même air. Même chose pour Marie qui raconte que sa mère lui faisait écouter le CD quand elle était petite. Dans le collectage a73194, le chanteur, Yves Abjean, de Guissény, commence d'ailleurs le chant par la ritournelle « Toutouig la la ». Loeiz, lui, ne connaît pas d'autres paroles vannetaises sur ce chant. Il a appris « Ho Mamm » à l'école, au cours préparatoire. Il l'a aussi entendu dans les filajoù mais précise que ce n'est pas une chanson entendue dans les repas. Les jeunes femmes qui parlaient breton à leurs enfants chantaient cette chanson. La chanson est d'ailleurs tout de suite identifiée comme une berceuse et du coup comme une chanson assez récente. Erik émet des doutes sur le fait qu'il y ait eu autrefois des chansons spécifiques pour bercer les enfants. Il pense qu'il s'agit plutôt d'une invention du XIX^{ème} siècle.

Les paroles évoquent, comme le dit Marie-Lyne, des tableaux qui renseignent sur la vie quotidienne à la maison autrefois. Elle suggère en riant qu'elle soit réécrite avec des tableaux d'aujourd'hui. Cette remarque humoristique n'en ait pas moins très intéressante puisqu'elle signifie que la chanson est datée. Le décalage entre les scènes représentées et la société contemporaine gêne en quelque sorte la chanteuse qui trouve plus d'intérêt historique que musical à cette pièce. Loeiz trouve que les paroles sont belles pour rendre honneur aux mères mais que, même si c'est une chanson facile à chanter, il n'est pas aisé de trouver le moment opportun pour la chanter en société. Annaïg par contre est rebutée par les paroles, surtout l'avant-dernier couplet - c'est celui faisant référence aux larmes des mamans - qu'elle trouve « cruel ».

L'air est perçu par Erik comme un cantique ou venant d'un cantique mais qui semble ancien. Il justifie cette remarque par le fait qu'il contienne peu de notes. Il hésite cependant en précisant qu'il pourrait être plus récent tout en donnant l'impression d'être ancien.

⁵⁵⁹ Le Hunsec (Sofi), Ribis (Yves), Kalon ur vamm berceuses de Bretagne, Coop Breizh, 2010

Aucun des chanteurs n'a chanté cette pièce et aucun n'envisage de le faire car trop difficile à placer dans un rassemblement festif. En tant que berceuse, « Toutouig » sur le même air lui serait préférée.

Conclusion

Le chant collecté est très conforme au chant initial, tant au niveau de l'air que des paroles, allant même jusqu'à garder, dans la grande majorité des cas, le même ordre de couplets alors que cela n'a aucune incidence sur le déroulé du chant puisqu'il ne s'agit pas d'une histoire mais bien de tableaux. L'aspect religieux a été conservé avec le couplet sur la mère priant sur son chapelet pour ses enfants et le couplet final mentionnant l'éternité du paradis. Cet aspect religieux pourrait toutefois être un obstacle à la transmission actuelle de ce chant, comme le côté perçu comme passéiste des scènes de vie et l'aspect triste des larmes maternelles. Il semble que la chanson « Toutouig », qui est antérieure à « Ho Mamm » mais est exempte de ces références religieuses ait, aujourd'hui, plus la faveur des chanteuses interrogées même si l'on continue à collecter « Ho Mamm » par ailleurs.

ETUDE DE CAS N°10 : SONENN AR BUGUL

Soñnen er bugul

LAS340

Job Er Gléan

♩ = 80



Ar er goar

-1-

Pep mitin, han ha gouian, (diù huèh)
D'el lann get me loñned é han, o
Hag épad en dé me gan } d.h.

-2-

Rak me son ha me gan mat
Ha me far aveit huitellat, o,
N'er havér ket ér hornad.

-3-

Allas ! ur hañnour neùé
Arriùet él lann vras un dé, o,
E huitel guel eidonn-mé.

-4-

Liés em es ean kleuet
Ha bet en dé ma vou reuet, o,
Soñnein mui ne gredein ket.

-5-

En estig-noz en hanùér
Rak d'anderù hemb kin é kleùér, o,
É sol er hoed é voéh-skler.

-6-

En éned ag er hartér
E cher ou beg a p'er hleuér, o,
É kañnein étal er gér.

-7-

Hag er chonj e zou deit dein
Da vonnet d'er foér de brenein, o
Ur flaouit eit er bamein

-8-

Liés, kenteh èl en dé,
Saùet em es a men gulé, o,
Eit mont d'er foér de valé.

-9-

Eit monet de varhatat
D'er foérieu vras ag er hornad, o,
Ur flaouit eit flaouitat.

-10-

Allas ! n'em es chet kavet
Beta Bremen é foér erbet, o,
Er flaouit em es klasket

-11-

Ha chetu perak, pautred,
Tré ma vou un estig ér bed, o,
Huitellat ne gredein ket.

Job er Gléan

TRADUCTION

-1-

Chaque matin, été comme hiver
Je vais sur la lande avec mes bêtes
Et pendant la journée, je chante.

-2-

Car je sonne et je chante bien
Et mon pareil pour siffler
On ne le trouve pas dans le coin.

-3-

Hélas ! Un nouveau chanteur
Arrivé sur la lande un jour,
Siffle mieux que moi.

-4-

Je l'ai souvent entendu
Et jusqu'à ce qu'il soit enroué
Je n'oserai plus chanter.

-5-

On l'appelle le rossignol de nuit
Car on n'entend qu'en fin de journée
Sa voix claire en haut des arbres

-6-

Les oiseaux du quartier
Ferment leur bec quand on l'entend
Chanter à côté du village⁵⁶⁰

-7-

Et il m'est venu l'idée
D'aller acheter à la foire
Une flûte pour l'éblouir.

-8-

Souvent, aussitôt le jour
Je me suis levé de mon lit
Pour me promener à la foire

-9-

Pour aller marchander
Dans les grandes foires du coin
Une flûte pour jouer

-10-

Hélas ! Je n'ai trouvé
Jusqu'à maintenant dans aucune foire
La flûte que je cherchais

-11-

Et voici pourquoi, les gars,
Tant qu'il y aura un rossignol dans le
monde
Je n'oserai pas siffler.

⁵⁶⁰ ou de la maison

1. Composition du chant

Job Le Bayon est là encore l'auteur de ce chant. Nous avons vu précédemment que presque la moitié des créations de Job er Gléan ont été collectées et ont connu un succès certain. Ce chant a été publié une première fois en 1902 sur feuille volante imprimée chez Lafolye à Vannes puis dans le numéro 9 de Dihunamb en avril 1907.

Il est constitué de onze tercets dont les vers sont de longueur différente : 7-8-7 pieds. Chaque couplet a une rime finale unique.

Dans cette chanson, un berger se vante d'être le meilleur chanteur et siffleur du quartier. Mais un jour arrive dans la lande un siffleur meilleur que lui. Il s'agit du rossignol. Et celui-ci chante si bien que même les autres oiseaux se taisent. Le berger décide alors d'acheter une flûte pour ébahir le rossignol. Mais il a eu beau chercher, il n'a trouvé aucune flûte sifflant aussi joliment que l'oiseau. Et c'est pour cette raison, que tant que ce rossignol restera, le berger ne chantera plus.

Comme la plupart des compositions de Job er Glean, cette chanson est sans prétention, d'inspiration champêtre.

Le chant est écrit sur un timbre préexistant, référencé sous le numéro 340 dans le catalogue Lasbleiz.

Deux phrases musicales composent l'air :

- phrase *a* doublée,
- phrase *b* doublée.

L'ambitus est une septième.

Le rythme est binaire et l'air est rythmé comme un air à la marche.

L'échelle est en majeur.

2. Publications et éditions

Ce chant a été republié plusieurs fois après la feuille volante de 1902 et le numéro d'avril 1907 de Dihunamb. On le retrouve en 1926 dans la publication de Feiz Ha Breiz pour le

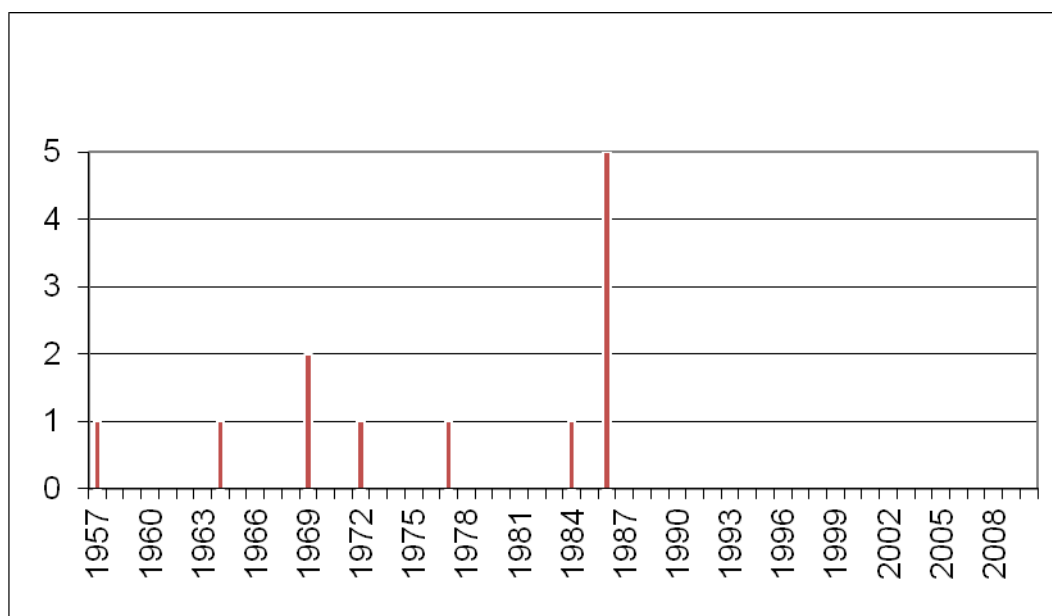
concours Koulmig Arvor, la même année dans Ar C'horn-boud, l'organe du Bleun-Brug. En 1949, il paraît dans Kanamp Bugalé ! de Mab er Hlohér et en 1954, est à nouveau publié par le Bleun-Brug, sur feuille volante cette fois dans le cadre du concours mis en place par cette organisation.

3. Collectages

J'ai recensé dix-sept collectages de ce chant mais n'en prends que quatorze, dont un instrumental en compte. Les trois autres⁵⁶¹, même s'ils sont chantés sur le même air et commencent par le même couplet, prennent ensuite une direction tout à fait différente. Il pourrait par contre s'agir là du chant qui a inspiré Job Le Bayon. En gardant et l'air et le premier couplet, il était sûr que les gens pourraient s'approprier plus facilement sa création.

Là encore, le premier collectage recensé dans la base de données de Dastum est assez précoce puisqu'il date de 1957. Les collectages sont ensuite réguliers jusqu'à 1986 où l'on note un pic de cinq collectages cette année-là. Deux des collectages ne sont pas datés. Il ne semble pas y avoir d'enregistrements postérieurs à 1986.

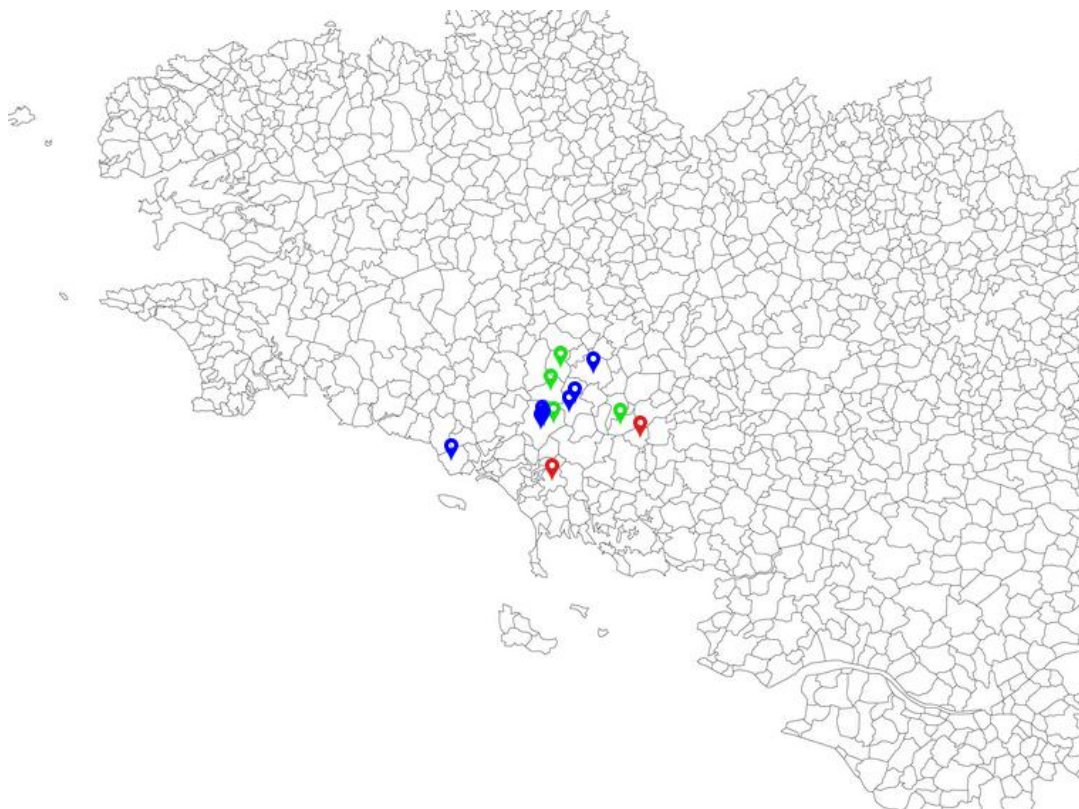
Figure 28 - Répartition des collectages par année



⁵⁶¹ collectages 05740 (doublon a15077), 64865 et 43050233

En ce qui concerne leur localisation, tous ces collectages ont été faits dans le pays de Lorient et de Baud. Deux ne sont pas localisés. Par contre, ce chant apparaît dans un des cahiers de chants de Casi Le Tarnec de Colpo et sur le cahier d'Eugène Nicolas, ce qui paraît plus logique, Job Le Bayon étant originaire de Pluvigner et ayant été vicaire à Bignan (commune limitrophe à Colpo) et s'étant ensuite retiré à Colpo. Il est même curieux que seuls deux collectages (du même chanteur, M. Lorgeoux, de Plumelin) aient été faits dans ce terroir du Bro-Boio. Ceci dit, la plupart de ces collectages ont été faits lors de rassemblements, difficile donc de savoir parfois d'où viennent les chanteurs. On présume qu'ils ne viennent pas de très loin lorsqu'il s'agit d'une éliminatoire du Kan ar Bobl⁵⁶² mais s'il s'agit de la demie-finale ou de la finale, leurs déplacements sont plus importants. J'ai pu néanmoins retrouver le lieu d'origine de certains d'entre eux en cherchant dans les fiches descriptives d'autres chants qu'ils avaient interprétés.

Figure 29 - Localisation des collectages



⁵⁶² Grand concours de chant annuel

4. *Etude des versions*

Alors que le texte d'origine présente onze couplets, aucun des collectages ne donne une version complète du chant. Le plus proche comporte dix couplets (05898) ; deux enregistrements présentent sept couplets et six collectages montrent une forme stable à six couplets. Deux ne donnent que le premier couplet et l'on peut supposer que la chanteuse (puisqu'il s'agit de la même chanteuse enregistrée à plusieurs années d'intervalle) ne connaissait que ce couplet. Enfin, un des collectages a quatre couplets mais le début du chant est manquant, l'enregistrement n'ayant pas du démarrer assez tôt. Au vu des quatre couplets chantés, il semble qu'il s'agisse là de la version à six couplets majoritaire.

Cette version à six couplets fait systématiquement l'impasse sur les couplets 4, 5, 6, 8 et 9 du texte original. D'une manière générale, le couplet 5 qui présente le nouveau chanteur en expliquant qu'il s'agit du rossignol est manquant dans toutes les versions exceptée la 22344. Cette version rajoute à celle des six couplets le couplet numéro 5.

Une version est plus intrigante, il s'agit du collectage 65230 chanté par Marie-Julienne Evanno. Elle présente les trois premiers couplets originaux ainsi que le couplet numéro 7. Les trois couplets suivants par contre sont des quatrains et font intervenir une bergère. Il est probable que la chanteuse ait mélangé deux chants différents.

Au niveau des variantes, il convient de noter un changement de vocable puisque le mot « flaouit » (flûte), présent dans le texte original, sur le cahier de chant de Casi Le Tarnec et dans six enregistrements est remplacé par « c'hwitell » (sifflet) dans cinq collectages. Les collectages faits dans une même commune montrent les deux possibilités. Il ne semble pas que l'on assiste là à une modification dialectale mais plutôt à un usage. La flûte n'était pas un instrument de musique particulièrement usité en Bretagne. Le sifflet que l'on peut peut-être entendre soit sous le sens de pipeau soit sous le sens d'appeau était peut-être un jeu fréquent. Dans ce cas, les chanteurs ont pu choisir un mot qui leur semblait plus naturel.

Tous les enregistrements sont chantés sur l'air de la publication nonobstant les habituelles variations de tempo et ornements individuelles dont voici quelques exemples :

- Le collectage 05898 ayant servi aux entretiens est chanté en majeur sur un rythme binaire, lent, avec des notes allongées sur les fins de segments littéraires (exemple : bep mintin, hañv ha goañv) et une forme plus sobre car comportant moins de fioritures que la partition d'origine :



Cet allongement des notes se retrouvent dans d'autres enregistrements comme celui de Louis Kervadec (collectage 05675) par exemple.

5. Commentaires des chanteurs

Là encore, les Vannetais, à l'exception des deux plus jeunes, reconnaissent le chant et confirment l'avoir entendu régulièrement et même l'avoir chanté lui-même en ce qui concerne Loeiz. Même si Marie-Lyne et Nolwenn ne retrouvent plus quel chanteur l'interprète, elles sont convaincues de l'avoir entendu plusieurs fois, peut-être chanté sur un tempo plus rapide. Loeiz insiste sur le fait que cette chanson était régulièrement chantée dans les filajoù et très connue parce qu'elle aussi était enseignée à l'école. Il s'agit de ces chants qui se sont répandus dans tout le pays vannetais, ce qu'il a qualifié avec humour de « chanson intercantonale ». Beaucoup de gens étaient persuadés qu'il s'agissait d'une pièce ancienne. Lorsque j'ai demandé à Erik et Loeiz quelle chanson avait une chance de survivre aux années à venir, ils ont tous deux retenu cette chanson.

L'air qui rappelle à Marie-Lyne un air de chasse à courre est connu des chanteurs mais sans qu'ils y placent d'autres paroles. C'est une chanson à répondre et Erik regrette que je n'aie pas fait écouter de version avec la réponse mais seulement une interprétation individuelle. Les deux plus jeunes trouvent le tempo un peu lent mais ne verraient aucun inconvénient à la chanter sur un tempo un peu plus rapide.

Cette chanson que Loeiz qualifie de « nerzhus⁵⁶³ » rencontre un accueil favorable des chanteurs. Annaïg, qui ne la connaissait pas, semble séduite. Elle trouve que c'est une belle histoire joliment racontée⁵⁶⁴.

Conclusion

Le chant majoritairement collecté est très raccourci par rapport au chant original. Il a perdu près de la moitié de son contenu pour ne garder que la concurrence berger/oiseau (et encore n'est-il pas toujours précisé que le rival est un oiseau) et la recherche de la flûte ou du sifflet qui permettra au berger de gagner. Le chant se termine toujours sur l'échec du berger qui se voit contraint de ne plus chanter ou siffler.

Toute la partie plus poétique du rossignol faisant taire les autres oiseaux par son chant si beau a disparu ainsi que la recherche détaillée de la flûte. Ne reste en général que les mentions indiquant l'intention d'aller à la foire et le fait d'y être allé sans succès.

L'air utilisé est le timbre qui sert de support aux autres collectages commençant par ce même couplet mais qui ont ensuite des paroles tout à fait différentes. Job Le Bayon a donc probablement fait appel à un air connu pour sa création. Le collectage instrumental montre qu'il a été diffusé en bagad mais la fiche descriptive du collectage n'indique ni l'année, ni le lieu, ni le nom du bagad en question. Par contre, il est enregistré sous le nom « Ton ar bugul » et semble donc bien faire référence au texte de Job Le Bayon. Par ailleurs, le chant qui semblait à l'origine être voulu comme une marche au vu de la partition est souvent interprété plus lentement pour en faire une mélodie.

L'extension géographique du chant est curieuse compte tenu des lieux de vie de l'abbé Le Bayon, on aurait pu s'attendre à des collectages en haut-vannetais, ce qui ne semble pas être le cas à moins qu'ils ne soient enregistrés dans la base de données de Dastum sous un autre nom que je n'ai pas trouvé. Ceci dit, les entretiens que j'ai eus m'ont

⁵⁶³ « tonique »

⁵⁶⁴ An istor zo brav, lâret brav, get skeudennaou brav (l'histoire est belle, joliment racontée, avec de belles images)

confirmé que si Loeiz ne se souvient pas l'avoir entendu à Grand-Champ, il a pourtant été chanté autour de Bignan.

Il a été très populaire et est perçu comme un chant ancien. Le thème, certes champêtre, ne s'appesantit pas sur la vie à la campagne mais sur la rivalité autour du chant, ce qui le rend probablement plus transposable aujourd'hui.

Me voici arrivée au terme de ce travail et l'étude de ces dix cas va me permettre de tirer des conclusions sur le processus qui se met en place pour mener à une traditionalisation du chant. Mais avant ceci, je voudrais faire remarquer la difficulté à laquelle ont été confrontés les transpositeurs de timbres dans ces publications du début du XXème siècle, pour écrire les mesures asymétriques, cet aspect aksak du rythme. On se retrouve donc parfois avec des partitions qui ne coïncident pas avec l'interprétation des chanteurs mais on est en droit de se demander si, lorsqu'il s'agit d'une composition sur timbre, l'écriture de la partition n'est pas erronée compte-tenu de ces difficultés. Il convient donc de ne pas donner plus d'importance qu'elle n'en a à la partition.

Par ailleurs, il est évident que je n'ai pas développé l'aspect musical autant que l'aspect littéraire. Il serait souhaitable qu'un musicologue poursuive ce travail et transcrive musicalement tous les collectages pour en étudier les nuances comme je l'ai fait pour les textes. Je n'ai, pour ma part, que montré quelques exemples. Je n'aurais d'ailleurs pas pu faire ce travail sans l'aide des personnes que j'ai citées au début de ce chapitre.

BIBLIOGRAPHIE

BELLY M., « Patrice Coirault, d'une « tête chercheuse » d'hier aux promoteurs d'aujourd'hui in », *Ethnomusicologie de la France*, Ethnomusicologie et anthropologie musicale de l'espace français, 2009,

CLERIVET M., « "Réoralisation" des sources écrites, réflexion autour d'un processus. », *Musique Bretonne*, juin 2018, n° 255, p. 24-31.

CYRULNIK B., *Le murmure des fantômes*, Paris, O. Jacob, 2007.

DURAND P. (dir.), *Breizh hiziv: anthologie de la chanson en Bretagne. T. 1*, Paris, Oswald, coll.« Série verte », 1976.

GOYAT G., « La collection des disques 78 tours Mouez Breiz (1950-1955) », *Bretagnes du coeur aux lèvres, Mélanges offerts à Donatien Laurent*, Presses universitaires de Rennes., Rennes, 2009, p. 55-65.

GUILLEVIC A. et CADIC J.-M., *Chants et airs traditionnels du pays vannetais*, Vannes, Dastum Bro Ereg : Archives départementales du Morbihan, 2008.

GUILLOREL E., « Sources orales et mémoire historique dans la Bretagne d'Ancien Régime : la représentation des héros », *Port-Acadie*, printemps 2008, n° 13-14-15, p. 407-419.

GUYOMARC'H T., « La Chanson Populaire Bretonne », *Le Consortium Breton*, mars 1927.

LASBLEIZ B., War don... Les timbres des chansons et cantiques populaires en langue bretonne (17e-20e siècle) *sous la direction de Daniel Giraudon*, UBO-CRBC, Brest, 2012.

LAURENT D. et TREGUER M., *La nuit celtique*, 2 éd., Rennes, Presses Universitaires de Rennes, coll.« Essais », 1997.

LE DOUJET D., « Filajoù Ploue », *Kaieroù ar CRBC-R2, kan ha barzhoniezh aktoù kollok Karaez, Kuzul ar Brezhoneg* », 2005.

LE LOUP et al., *Musique en Bretagne: images et pratiques: hommage à Marie-Claire Mussat*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003.

MORVAN C., « Biniou et bombarde en 78-tours - un essai de discographie », *Musique Bretonne*, juin 2007, n° 202, p. 34-37.

RIVENC J.-P. et C. VENDRAMINI, « L'épreuve de chant au certificat d'études en Bretagne sous l'Occupation », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, 2014, n° 121-4, p. 137-156.

VALLAUX C., H. WAQUET, A. DUPOUY, et C. CHASSE, *Visages de la Bretagne*, Horizons de France., Paris, coll. « Provinciales », 1941.

CONCLUSION

CONCLUSION

I. LES ETAPES DU PROCESSUS DE TRADITIONALISATION

J'arrive au terme de cette étude et je vais donc retracer les différentes étapes nécessaires au processus de traditionalisation. Pour qu'il y ait traditionalisation d'un chant, nous l'avons vu, il doit nécessairement avoir une transmission. Mais de quelle transmission parle-t-on ici ?

A. LA TRANSMISSION

1. Les vecteurs de transmission

La transmission était autrefois familiale ou de voisinage essentiellement, complétée parfois par les commerçants ambulants (chiffonniers, rémouleurs, vendeurs de feuilles volantes...) et mendiants. Depuis un siècle, la transmission se fait différemment :

- a. Le cercle familial et amical reste un vecteur de celle-ci. Les personnes collectées font référence parfois à un de leur parent comme René Alençon qui après avoir chanté « Ho Mamm » précise « *ma mamm 'gane-se* », « *ma mère chantait ça* ». (enregistrement 18364) ou Annaig qui évoque sa grand-mère, Marie-Lyne les repas de famille...
- b. La disparition des métiers forains a entraîné de fait la disparition de la transmission par ce biais. Plus personne aujourd'hui apprend un chant d'un marchand ambulant de passage.
- c. Le tissu associatif prend désormais un rôle très important, vital même, dans la transmission des chants. Chacun de mes interlocuteurs a fait référence à un moment donné de l'entretien à une association qui aurait eu un rôle dans la transmission, qu'il s'agisse de Kanerion Bro-Boio à Bignan qui organise le Kan ha diskan e Bro-Boïo tous les ans ; des filajoù (veillées) qui sont organisés une fois

par mois au Bobay en Brandivy par l'association Grouiad eid arhoah⁵⁶⁵, du groupe de chanteurs de Grand-Champ, des Telennoù Breizh, du Cercle celtique de Moréac... Ces associations ont pris le relais des veillées de voisinage du XIXe siècle et d'une manière ou d'une autre contribuent à la transmission des chansons.

d. La scolarisation massive des enfants a introduit une transmission par le biais scolaire. Plusieurs des collectages et des documents consultés au cours de ce travail en témoignent :

- Juluan Dupuis, instituteur, enseigne à ses élèves « Ar Skorv »⁵⁶⁶ ;
- L'enregistrement 16213 fait entendre deux femmes, Maria Carval et Marie Le Brun, précisant qu'elles tiennent le chant qu'elles interprètent de l'école (« *barzh skol* ») ;
- La jeune chanteuse d'« O Bro kaer ma zadoù », Marie-Thérèse Le Bris, enregistrée en 1970 (collectage 20190) énonce dans la présentation qu'elle fait du chant qu'elle va interpréter qu'elle l'a appris à l'école ;
- Casi Le Tarnec avait appris le chant « Ho Mamm » à l'école ;
- Le cahier de chants de Jean-Baptiste Daniel est un cahier d'école ;
- Annaig Jouannic dans l'entretien qu'elle m'a accordé mentionne connaître le chant « Margeitig ha Loeizig » parce qu'elle l'a appris à l'école ;
- Le collectage 03641 permet d'entendre les enfants de l'école primaire de Locmiquélic interprétant « Glac'har Marion » en 1987.

Il convient cependant de noter un changement de ce biais de transmission. Au début du XXème siècle, la population basse-bretonne parle majoritairement breton. De ce fait,

⁵⁶⁵ Coudre pour demain

⁵⁶⁶ Archives Départementales du Morbihan – cote 889W2069

l'enseignement d'un chant en breton ne pose pas de problème aux élèves. Aujourd'hui, l'enseignement de chants en breton est limité aux élèves des écoles bilingues qu'elles soient publiques ou privées, à ceux des écoles du réseau Diwan ainsi qu'à ceux bénéficiant d'un enseignement optionnel breton. Les élèves exclusivement francophones n'ont pas accès à ce type de patrimoine, ce qui contribue à grandement réduire la transmission par ce biais.

La transmission se fait aussi, dès le début du XXème siècle par les enregistrements :

- vinyles de Pathé-Marconi par exemple ;
- le juke-box au café du bourg mentionné par Loeiz Le Braz dans son entretien ;
- le C.D. aujourd'hui comme en témoignent Marie-Lyne Mandart et Marie Loric-Jicquello lors de nos conversations ;
- internet, très probablement de nos jours, bien qu'il n'ait pas été mentionné par mes informateurs.

Cette façon de transmettre implique que l'on transmette à des inconnus. On transmet donc sans savoir que l'on transmet. Dans ce cas, il n'y a pas forcément de réelle conscience de la transmission. Pour autant ce biais contribue à reprendre la chanson. Malgré tout, cet aspect anonyme peut contenir le chant dans une sphère passive. On reconnaît le chant sans pour autant le faire sien. Mais ceci se trouve aussi dans tout ce qui peut être la transmission à grande échelle (repas chantés, concerts...). Loeiz Le Braz par exemple fait la remarque suivante en parlant d'« Alc'hwez an Eurusted » : « *Alc'hwezh an eurusted oa daet da vout anavet get razh an dud pas evit soniñ mes evit reskont* »^{567.i} La particularité du chant vannetais est qu'il peut installer une sorte de semi-passivité qui est l'installation dans le rôle du répondant. Celui-ci n'a pas à connaître le chant par cœur, il suffit qu'il le maîtrise assez pour pouvoir répéter ce que dit le « kaner ». Cette posture est facile à adopter qui fait de celui qui répond, non un

⁵⁶⁷ « Alc'hwez an Eurusted avait fini par être connue de tout le monde, pas pour la chanter mais pour répondre. »

consommateur du chant, mais un acteur secondaire. Du coup, le rôle de la musique enregistrée peut faciliter cette prise de position.

- e. Un nouveau phénomène apparaît qui facilite la transmission, c'est l'organisation de stages. Annaig Jouannic a ainsi appris « Kousk Breizh-Izel » dans le cadre d'un stage sur les chansons pour enfants. Ces stages vont remplacer les occasions sociales comme les veillées d'autrefois en donnant aux participants l'occasion de partager des chants. La différence par contre est qu'il y a des stagiaires, identifiés dès le départ comme des apprenants et le meneur du stage qui est lui identifié comme le sachant. Ce qui rapproche ce système des modes de transmission orientaux où un maître enseigne à des élèves, phénomène qu'on a pu trouver en Bretagne dans la formation des sonneurs. Ceci n'empêche nullement par contre qu'au cours des moments de loisirs que laisse le stage, il y ait des échanges plus équilibrés de chants et il est fréquent que la soirée se déroule sous forme de veillées.

Des vecteurs de transmission nouveaux ont donc été utilisés durant ce XXème siècle et sont toujours valables en ce début de XXIème siècle. Toutefois, à eux seuls, ils ne suffisent pas à assurer l'entrée d'un chant dans le patrimoine traditionnel. D'autres conditions sont nécessaires à cela et notamment la façon dont celui ou celle à qui est transmis le chant le reçoit et ce qu'il ou elle en fait.

B. ORALISATION ET AURALISATION

1. Rôle de l'oralisation

On l'a vu dans ce travail, un chant qui reste écrit, qui se transmet par l'écrit n'entre pas dans le fonds traditionnel chanté. Le chant étant par nature une pratique orale, cette oralisation du chant est une condition *sine qua non* sinon il reste dans une forme figée, sanctuarisée qui l'empêche d'évoluer vers de nouvelles formes, nouvelles formes qui prouvent non seulement son acceptation par les chanteurs mais son intégration, ce

qu'Erik Marchand a évoqué sous le terme de « digestion ». Marc Clériveret⁵⁶⁸ a démontré que lorsqu'il a proposé à des étudiants en musicologie de s'approprier un chant par le seul biais du papier, l'attitude de ceux-ci a été le désintérêt. Il a fallu que lui, enseignant, oralise ces chants pour susciter l'intérêt des jeunes musiciens.

Un phénomène intéressant s'est passé pendant les entretiens que j'ai eus. Mes interlocuteurs, une ou plusieurs fois pendant l'entretien, ont éprouvé le besoin de rechanter ce qu'ils ou elles avaient entendu : dix fois pour Loeiz, six fois pour Nolwenn, quatre fois pour Erik et Annaig, trois fois pour Marie-Lyne. On voit à travers ce phénomène combien l'oralisation est importante pour le chanteur. Seule Marie ne l'a pas fait. Elle est encore très jeune et plutôt réservée, c'est peut-être ce qui l'a retenue à moins qu'on ne soit déjà dans un changement d'attitude dans cette nouvelle génération.

Au début du XXème siècle, les auteurs ont essayé de nouvelles techniques pour diffuser les chants à des inconnus qui allaient au-delà des feuilles volantes chantées par un chanteur ambulant. C'est pourquoi on a vu l'émergence de l'utilisation progressive des moyens techniques audio dans ce rôle d'oralisation. Ils permettent à celui qui écoute de s'approprier le chant en entier et non tronqué de sa partie musicale. La partition écrite ne suffit pas à faire d'un écrit un chant. Patrick Malrieu insiste sur ce point en précisant « *l'incapacité de quiconque est étranger à une expression populaire à retranscrire cette culture par le seul biais de la lecture d'une partition* ⁵⁶⁹ ». La voix est un facteur nécessaire et primordial. On le remarque notamment dans les réflexions des chanteurs que j'ai interrogés. La jeune Marie Loric-Jicquello a une attitude de rejet face à certains chants quand elle n'aime pas la voix de l'interprète. Elle ne différencie pas le chant de son interprétation.

⁵⁶⁸ CLERIVET M., Réoralisation de sources écrites, réflexion autour d'un processus, Musique Bretonne, numéro 255, avril, mai, juin 2018, pp. 24-31

⁵⁶⁹ MALRIEU P., in ABJEAN R., DUMONTIER L., et INSTITUT CULTUREL DE BRETAGNE (dir.), *Bretagne est musique: le point sur 50 ans de renouveau : actes du colloque annuel de l'Institut culturel d[e] Bretagne*, Châteaubriant, 25 septembre 2004, Vannes, Institut culturel de Bretagne = Skol-Uhel ar Vro, 2006. p.33

2. Rôle de l'auralisation

Qui de l'œuf ou de la poule ? Oralisation ou auralisation ? Lorsqu'il s'agit de transmission orale, l'auralisation entre en jeu immédiatement. Chacun des chanteurs interrogés a mentionné à un moment l'importance de l'auralisation dans le processus de transmission : « *Pa vez kanet ur sonenn 'el-se, pand eh oc'h é kanal, te zo é selaou un dra en ur soniñ* » a expliqué Nolwenn qui rajoute aussi combien il est important pour elle de rattacher une chanson à un chanteur pour se l'approprier⁵⁷⁰. Ce que confirme Loeiz quand il dit « *Ma lârit ur sonenn, berpet 'vo soñjet er skouer 'poa klevet eraok*.⁵⁷¹ ». L'expression française parle de transmission de bouche à oreille, l'expression bretonne parle de bouche à bouche (a veg da veg), on devrait aussi parler d'oreille à bouche. Avant de chanter, il faut entendre. Je chante un chant que j'ai entendu qui a lui-même été chanté parce qu'entendu précédemment. J'ai remarqué que tous les chanteurs interrogés ont cité à un moment dans l'entretien un ou des chanteurs référents pour les chants et c'est une liste de noms et prénoms qui apparaît alors : Casi pour « an Hani a garan », Maï ar C'hann pour « Ar Skorv », Chim pour « Ar plac'h a Sant-Brieg », Jo Mouriec pour « Margeitig ha Loeizig »... Ceci montre combien l'exemple est important dans l'appropriation. A l'opposé, cet exemple peut se montrer sclérosant quand il est vécu comme inaccessible. C'est Annaïg qui à un moment de l'entretien après avoir écouté un des interprètes explique qu'elle ne pourrait pas chanter comme ça, qu'elle ne sait pas faire, qu'il faudrait beaucoup travailler. C'est Loeiz qui explique que lorsqu'Alan Stivell a repris dans l'album son Pop'Plin, les sonneurs ont cessé de sonner cet air pour ne pas être comparés. Mais comme disaient un jour deux messieurs attablés lors d'un repas chanté à Bignan décidant de la chanson qu'ils allaient interpréter et qui était habituellement chantée par un de leurs voisins : « *on peut la chanter maintenant, il est mort !* ». Tout exemple sclérosant est donc amené à disparaître un jour.

⁵⁷⁰ « Ma n'eo ket staget d'unan bennak anavet ha bout klevet getoñ emañ diaesoc'h 'fin, kemer evidomp. » (si ça n'est pas rattaché à quelqu'un de connu avec qui on l'a entendu, c'est plus difficile de se l'approprier)

⁵⁷¹ « Si vous chantez une chanson, chaque fois, vous penserez à l'exemple que vous avez entendu avant. »

Cette auralisation est donc nécessaire autant que l'oralisation pour faire entrer le chant dans la chaîne de transmission. Le chant passe par la voix et entre par l'oreille de l'autre, ce qui implique nécessairement une altérité. L'oralisation seule ne peut faire entrer un chant dans la tradition. A chaque chanteur son auditeur. Sans auditeur, point de tradition car point de transmission. Cependant cette auralisation ne saurait être suffisante. L'auditeur doit se faire à son tour chanteur.

Lorsqu'elle étudie le rebetiko, Panagiota Anagnostou écrit « *c'est l'acte d'écouter qui achève l'œuvre* ». Or il apparaît ici que, ce faisant, on signerait la mort du chant. L'oralisation sans auralisation équivaut à la non-transmission. L'auralisation sans oralisation équivaut à la non-transmission. L'une est donc indispensable à l'autre pour qu'il y ait transmission et donc traditionalisation.

C. LE CONSENSUS ESTHÉTIQUE

Une autre des conditions indispensables à la traditionalisation est le consensus esthétique.

J'ai essayé de résumer dans le tableau figurant sur la page suivante ce que m'ont dit mes interlocuteurs de leurs goûts. En rouge, j'ai noté les jugements négatifs : *ne blij ket din* (je n'aime pas), *n'eo ket brav* (ce n'est pas beau)... ; en vert, les jugements positifs : *se zo brav* (ça c'est beau), *me 'ganehe an dra-se* (je chanterais ça)... ; en bleu, les jugements plus mitigés : *brav eo mes* (c'est beau mais...), *brav eo mes n'eo ket evidin* (c'est beau mais pas pour moi...)... Il est arrivé parfois que le chanteur ou la chanteuse ne s'exprime pas sur une pièce écoutée. Voici donc les résultats :

	Nolwenn	Marie-Lyne	Loeiz	Erik	Annaig	Marie
Kousk						
An hani a garan						
Margeidig ha Loeizig						
Alc'hwez an Eurusted						
Ar plac'h a Sant-Brieg						
Ar Skorv						
Glac'har Marion						
O bro kaer ma zadoù						
Ma mamm						
Ar bugul						

On s'aperçoit que trois chants récoltent un accueil positif unanime :

- An hani a garan,
- Glac'har Marion,
- Ar bugul.

Aucun des chants ne reçoit en revanche d'accueil totalement négatif même s'il apparaît que « O Bro kaer ma zadoù » ne reçoit aucun accueil positif.

« Margeidig ha Loeizig » remporte un net consensus de la part des vannetais sans être rejeté par ailleurs par Erik.

Certains chants, « Kousk », « Alc'hwez an eurusted », « O Bro kaer ma zadoù » et « Ho Mamm », sont majoritairement accueillis de manière négative.

En décryptant les entretiens, il apparaît que cette appréciation esthétique se joue sur deux points : la partie musicale d'une part, la partie littéraire d'autre part.

Je passerai rapidement sur la partie musicale, n'ayant pas comme je l'ai déjà dit, les compétences nécessaires pour étudier cet aspect des choses, mais il est entendu que ces deux aspects ne sont pas complètement indissociables.

1. Au niveau musical

Je m'inscris dans ce qu'explique Marlène Belly lorsqu'elle écrit : « *C'est néanmoins la réussite de la fusion entre les paroles nouvelles et l'air, plus ancien, qui assure, ou non, à la pièce son succès. C'est encore l'impact de cet air dans les mémoires, son ancrage et sa force dans les phénomènes de réactivation qui lui permettent de porter avec efficacité de nouvelles paroles.* »⁵⁷² J'ai pu remarquer dans ce corpus que les chants composés sur des timbres existants emportent beaucoup plus facilement l'adhésion des chanteurs que ceux créés sur des airs contemporains des auteurs.

J'ai pu noter aussi qu'un certain nombre de caractéristiques des chants peuvent être rédhibitoires pour les chanteurs d'aujourd'hui. Or, il convient de rappeler qu'un

⁵⁷² BELLY Marlène, Patrice Coirault, d'une « tête chercheuse » d'hier aux promoteurs d'aujourd'hui, in CHARLES-DOMINIQUE Luc & DEFRANCE Yves, L'ethnomusicologie de la France, Ethnomusicologie et anthropologie musicale de l'espace français, 2009, p. 38

chanteur qui ne chante pas un chant en interrompt la transmission et donc le processus de traditionalisation. D'autres au contraire entraînent l'adhésion des interprètes.

Dans un article sur la voix dans le chant traditionnel⁵⁷³, Charles Quimbert, chanteur de Haute-Bretagne, qui fut président puis directeur de Dastum et qui est aujourd'hui directeur de la plateforme Bretania animé par Bretagne Culture Diversité⁵⁷⁴, évoquait un certain nombre de critères relatifs à l'esthétique musicale des chants traditionnels. Nous allons nous apercevoir que spontanément, les chanteurs vont reprendre ces critères pour décrire leur perception des chants qu'ils ont écoutés.

Voici donc les critères qui se détachaient des entretiens et semblaient faire consensus, que ce soit en positif ou en négatif. Ils portent sur deux aspects : d'une part l'air, d'autre part l'interprétation.

a. En ce qui concerne l'air :

✓ Les critères négatifs sont :

- les ambitus larges et les notes très hautes. Ces critères sont mentionnés à plusieurs reprises surtout par les plus jeunes chanteuses. C'est le cas de « Kousk, Breizh-Izel » dont l'ambitus s'étend sur une dixième. Or Charles Quimbert écrit dans son article : « *l'ambitus des chansons est relativement petit ; il se développe rarement sur plus d'une octave.* ».

- L'absence de modalité qui est mentionnée par Erik Marchand.

✓ Les critères positifs sont :

- le rythme. C'est le critère qui revient le plus souvent. Les chanteurs apprécient les chansons bien rythmées même si elles sont lentes ;

- les mesures irrégulières sont mentionnées par Erik Marchand, ce que confirme Charles Quimbert en expliquant « *Quant à la mesure, elle est souvent absente, variable, sans*

⁵⁷³ QUIMBERT Charles, la voix dans le chant traditionnel, Musique bretonne, juillet-août 2007, numéro 203, pp. 26-29

⁵⁷⁴ www.bretania.bzh

pulsation claire ». Ce critère pourrait être placé dans l'interprétation car la partition originale ne prévoit pas toujours l'irrégularité des mesures qui peut donc avoir été mise en place par l'interprète ;

- la facilité à mémoriser l'air est un critère pris en compte par Nolwenn Tatar et la facilité à répondre au chanteur est mentionnée plusieurs fois par Loeiz Le Braz ;

- la modalité qui est évoquée par Erik Marchand. Ce critère, qui fait appel à une certaine connaissance musicale théorique, ce que n'ont pas nécessairement les autres chanteurs interrogés est un des critères fondamentaux de la musique bretonne. « *Cette modalité de la musique traditionnelle est un des caractères forts qui contribue à son originalité* » écrit ainsi René Abjean⁵⁷⁵. Ce critère, s'il n'est pas théorisé, est évoqué en creux par Loeiz Le Braz quand il parle de chanson sur un modèle ancien⁵⁷⁶ et par Marie-Lyne Mandart quand elle parle d'un air en estimant « qu'il est du coin »⁵⁷⁷.

b. En ce qui concerne l'interprétation,

✓ Les critères négatifs :

- les voix de tête, qui sont mentionnées par toutes les chanteuses. « *Il semble que l'utilisation de la voix de tête soit à rapprocher de l'esthétique véhiculée par les chorales et les chants religieux* » explique encore Charles Quimbert ;

- le vibrato, qui semble gêner la plus jeune des chanteuses, est lui aussi évoqué par Charles Quimbert qui a noté « *l'absence quasi constante de vibrato dans le chant des anciens* ».

✓ Le critère positif est :

- la capacité à placer des syllabes supplémentaires, qui est mentionné par Erik Marchand et plus particulièrement le rythme aksak que l'on retrouve dans la majorité des collectages. Ce caractère aksak est une des constantes de la musique bretonne. Alors

⁵⁷⁵ ABJEAN R., La musique bretonne existe-elle ? Musique bretonne, janvier-février 2005, numéro 188, p. 30.

⁵⁷⁶ « ag ar vodel gozh »

⁵⁷⁷ « emañ ag ar c'hornad »

que cet aspect est surtout connu dans la musique des Balkans et d'Inde parce qu'il est utilisé sur des rythmes très rapides, il a pour particularité en Bretagne d'être utilisé pour ce que l'on nomme le « kan a-boz », le chant lent, la mélodie.

2. Au niveau littéraire

Tout comme la partie musicale, le texte fait réagir les interprètes qui introduisent ainsi un certain nombre de critères positifs ou négatifs.

Voyons donc ces critères :

a. *Relatifs aux thèmes*

✓ Les critères négatifs

- les textes patriotiques : Entendons-nous d'abord sur le sens de patriotique. Est patriotique ce qui « témoigne d'un vif attachement à la patrie »⁵⁷⁸. Ce n'est donc pas nécessairement un chant de guerre ou un chant revendicatif. J'ai donc pu remarquer que les textes patriotiques (c'est le cas de Kousk Breizh-Izel) gênent les chanteurs par leur glorification du pays. Ils sont mal à l'aise face à ces paroles dès qu'elles mettent la Bretagne au-dessus des autres pays. C'est l'aspect supériorité qui semble les embarrasser. Je n'aurai peut-être pas eu les mêmes commentaires si j'avais interrogé un groupe de gens connus pour leurs sympathies nationalistes ;

- les textes passéistes : notons ici que ce n'est pas le passé qui pose problème en soi puisque aucun des chanteurs ne voit d'inconvénient à chanter les princes et les bergères. Mais la bergère semble être entrée dans une imagerie que je qualifierai de symbolique ou légendaire contrairement à certaines autres images passéistes. Un certain nombre de chants de ce corpus portent cette image et bien qu'ils aient été chantés à l'époque de leur création, ils ont été peu collectés sans doute pour avoir vieilli très vite. Ceux que j'ai fait écouter ont tous été largement transmis jusqu'à aujourd'hui mais il semble que certains ne fassent plus consensus. C'est par exemple le cas de « Ho Mamm » que Marie-Lyne Mandart

⁵⁷⁸ Définition du dictionnaire du CNRTL

décrit comme une suite de tableaux tout en rajoutant aussitôt qu'il serait amusant de réécrire la chanson avec des tableaux d'aujourd'hui, manière de dire que ce qui est chanté a peut-être une odeur de passé. « *Cela ne m'intéresse pas beaucoup* »⁵⁷⁹ dit Marie, la plus jeune chanteuse en écoutant « O Bro kaer ma zadoù » et qui résume ainsi laconiquement son peu d'intérêt pour cette sorte de textes.

✓ Les critères positifs :

- les chants d'amour :

A contrario les chants d'amour sont très bien perçus qu'ils soient tristes ou pas, pour peu qu'ils aient quelque chose à raconter. « *Bez zo un dra bennak da lâr', da gontañ* » explique ainsi Annaig Jouannic. Il faut que l'histoire soit belle et bien racontée, « lâret brav » avec des « komzoù flour », des paroles fluides. Ce critère revient très souvent quel que soit l'âge des chanteurs.

b. Relatifs à la construction littéraire

✓ Les critères négatifs

- Le côté trop littéraire de certains textes semble gêner les chanteurs.

- La construction de phrases qui ne sont pas en adéquation avec l'air.

✓ Les critères positifs :

- Certains chanteurs ont mentionné les images véhiculées par les textes qu'ils apprécient. Annaig surtout relève ces « skeudennoù brav », ces belles images.

- Loeiz le Braz a, quant à lui, mentionné la facilité à répondre au chanteur comme un critère important. Il utilise ce critère plusieurs fois. Pour qu'un chant soit facile à répondre, il faut que le rythme soit assez lent et que les paroles ne soient pas trop difficiles à mémoriser.

⁵⁷⁹ « Ne zedenna ket kalz ac'hanon ».

Les critères esthétiques qui permettent à un chant d'entrer dans le champ de la tradition portent une sorte d'immuabilité. Ils sont reliés les uns aux autres et sont reconnaissables. Je me suis vite aperçue que Marie, bien que toute jeune encore, est intuitivement à même de distinguer un air composé au début du XXème et un timbre plus ancien. Or cette distinction d'un chant comme étant différent semble fermer la porte de la tradition à celui-ci sans néanmoins lui fermer celle de la popularité.

D. UNE CERTAINE POPULARITÉ DU CHANT

La traditionalisation du chant est favorisée par sa popularité. Plus il est chanté, plus il a de probabilités d'entrer dans un processus de traditionalisation. Plus il va rencontrer d'interprètes, plus ceux-ci y ajouteront leur touche personnelle. Lorsque j'ai demandé à mes interlocuteurs de faire un pari sur l'avenir et de me dire selon eux quels chants survivront, Annaig Jouannic m'a répondu que « Kousk » perdurerait parce que c'était le plus connu.⁵⁸⁰

La popularité d'un chant peut en revanche, de manière paradoxale, être un frein à sa transmission en témoigne l'anecdote racontée par Annaig. Elle avait envisagé de chanter pour une occasion quelconque le chant « Margeitig ha Loeizig » et il lui avait été déconseillé de le faire sous prétexte que ce chant était trop connu et que par conséquent cela ne valait pas la peine de l'apprendre.⁵⁸¹

Une popularité très large n'est cependant pas la condition *sine qua non* d'une traditionalisation. Un chant peut voyager dans une sphère réduite (familiale, professionnelle, amicale...) sur de très nombreuses années et atteindre ainsi le statut de chant traditionnel. A contrario, certains chants très populaires à une époque peuvent se trouver trop liés à cette époque dans les thèmes qu'ils évoquent ou dans leur façon de

⁵⁸⁰ « Evidin an hani anavetañ a zo « Kousk, kousk Breizh-Izel » ha dre m'emañ an hani anavetañ e vo an hani a chomo. » (Selon moi, le plus connu est « Kousk, Kousk Breizh-Izel » et parce qu'il est le plus connu, c'est celui qui restera.)

⁵⁸¹ « Ha gouiet a ran ema anavet mat peogwir 'm boa klasket kanal endro ne ouian ket penaos, pegoulz ha lâret oa bet din : « Hopopop ! An dra-se zo re anavet. Ne dalv ket ar boan deskiñ anezhi. ». (Et je sais qu'il est connu parce j'avais essayé de le chanter à nouveau je ne sais plus comment, quand et on m'avait dit : « Hopopop ! ça c'est trop connu. Ça ne vaut pas la peine de l'apprendre. ») »

les évoquer pour entrer dans la catégorie des chants traditionnels. C'est probablement le cas d' « Alc'hwez an Eurusted », qui, s'il a été collecté de très nombreuses fois ne semble absolument pas repris aujourd'hui, ce qui risque de bloquer sa transmission. Il paraît trop connoté pour survivre alors même que son timbre est traditionnel et que tout le monde semble d'accord sur la poésie qui s'en dégage. Pour autant, sa grande popularité à une époque donnée n'en fait pas un chant traditionnel. Patrick Malrieu insiste sur le fait qu'un consensus est nécessaire pour que le chant passe de populaire à traditionnel. Nous avons vu que certains des chants étudiés ne provoquent plus ce consensus.

Ainsi donc un chant populaire (quelle que soit l'acception du terme par ailleurs) n'est pas nécessairement traditionnel alors qu'un chant traditionnel est toujours populaire mais pas nécessairement dans tous les sens du terme cette fois.

E. LA DURÉE

Pour qu'il y ait traditionalisation se pose aussi la question de la durée. Est-il nécessaire que le chant vive sur une longue période ? Un chant très populaire sur un court laps de temps (un chant d'élection par exemple) n'atteint que très rarement le statut de chant traditionnel, son élan se brisant dès que l'évènement portant le chant disparaît. On l'a vu dans cette étude, un siècle ne permet pas réellement de parler de traditionalisation mais plutôt d'entame d'un processus. Sur un siècle, on s'aperçoit que le chant est généralement véhiculé dans des formes plutôt stables. On remarque que les marques de dialectalisation apparaissent néanmoins dans ce laps de temps, que la longueur du chant varie d'un interprète à l'autre soit dans le sens d'un raccourcissement, soit dans le sens d'un rallongement et on commence à voir l'utilisation de timbres différents comme supports au texte.

On peut néanmoins noter que certains chants atteignent ce statut de chant traditionnel de manière assez rapide au vu de critères qui peuvent aller du statut du chanteur, si ce chanteur est connu comme un chanteur dit traditionnel (Denez Prigent chantant « an Hani a garan »⁵⁸², Jo Sargent chantant Brezel an Aljeri⁵⁸³) ou aux qualités esthétiques du

⁵⁸² PRIGENT D., Sarac'h, Universal Music Division Barclay, 2003

chant qui font consensus. L'ancienneté du chant n'est donc pas une qualité *sine qua non* du chant traditionnel même si elle favorise le processus.

II. LES RÉSULTATS DE CE PROCESSUS

Reprenons les critères listés par Conrad Laforte pour déterminer si une chanson est traditionnelle⁵⁸⁴ ou non et qui ont été mentionnés au tout début de cette étude :

- un auteur anonyme,
- une dimension spatio-temporelle indéterminée,
- une composition orale,
- une poétique inconnue,
- un texte multiple.

A ces critères, j'avais rajouté la multiplicité de l'air ou du timbre.

Nous avons vu qu'aucun des chants de ce corpus ne correspondait à ces critères. Qu'en est-il un siècle plus tard ?

⁵⁸³ Emission « Gwerzioù », France 3 Breizh

⁵⁸⁴ Conrad LAFORTE préfère le terme folklorique ou de tradition orale

A. L'ANONYMAT DE L'AUTEUR

Voici sur ce tableau les résultats des entretiens portant sur l'identité de l'auteur des chants :

Nom de l'auteur	Nolwenn	Marie-Lyne	Loeiz	Erik	Annaig	Marie
<i>Kousk</i>	Un prêtre	inconnu	Le Maréchal	inconnu	inconnu	inconnu
<i>An hani a garan</i>	inconnu	inconnu	Falquéro (attribution erronée)	inconnu	inconnu	inconnu
<i>Margeidig ha Loeizig</i>	inconnu	inconnu		inconnu	inconnu	inconnu
<i>Alc'hwez an Eurusted</i>	inconnu	inconnu	Un prêtre	inconnu	inconnu	inconnu
<i>Ar plac'h a Sant-Brieg</i>	inconnu	inconnu	Le Strat	inconnu	inconnu	inconnu
<i>Ar Skorv</i>	inconnu	inconnu	Dupuis	inconnu	inconnu	inconnu
<i>Glac'har Marion</i>	inconnu	inconnu		inconnu	inconnu	inconnu
<i>O bro kaer ma zadoù</i>	inconnu	inconnu		inconnu	inconnu	inconnu
<i>Ma mamm</i>	inconnu	inconnu	inconnu	inconnu	inconnu	inconnu
<i>Ar bugul</i>	inconnu	inconnu		inconnu	inconnu	inconnu

Lorsque la case n'est pas remplie c'est que la chanson est connue mais qu'il n'a pas été fait mention de l'auteur lors de l'entretien.

Sur les dix cas d'études, seul Loeiz Le Braz est à même d'attribuer certains des chants à un auteur :

- « Kousk, Breih-Izel » à L'abbé Le Maréchal ;
- « Ar plac'h a Sant-Brieg » à l'abbé Le Strat ;
- « Ar Skorv » à Juluan Dupuis.

Par ailleurs, il attribue le chant « An hani a garan » à l'abbé Falquero au lieu d'Oliero. Je l'ai entendu aussi attribué à Calloch lors d'un entretien informel avec la chanteuse Annie Ebrel. Ce qui sous-entend que ces deux personnes situent le chant dans sa période mais se trompent sur le nom de l'auteur qui semble du coup être passé dans l'anonymat.

Il faut toutefois noter qu'en 1970, lors d'un rassemblement à Bieuzy-Les-Eaux qui s'est déroulé le 5 février et qui fait l'objet du collectage 20185, le présentateur fait mention d'Etienne Le Strat comme étant l'auteur du chant « Ar plac'h yaouank a Sant-Brieg ». Ce qui nous donne un indice supplémentaire attestant de la connaissance de l'auteur de ce chant, il y a une cinquantaine d'années.

On voit donc à travers ces exemples qu'un siècle, voire moins, suffit largement à faire tomber un auteur dans l'anonymat quand bien même son œuvre subsiste. Pour tous les autres chanteurs, ces chants n'ont pas d'auteurs connus.

Ceci nous donne comme résultat sept chants sur dix relevant désormais de l'anonymat de l'auteur.

B. LA DÉTERMINATION DE LA DIMENSION SPATIO-TEMPORELLE.

Entendons-nous sur ce critère. Il ne s'agit pas ici de la dimension spatio-temporelle de l'histoire contée à travers le chant. Car si l'indétermination de la dimension de l'espace-temps raconté existe pour les chansons traditionnelles françaises, elle n'existe pas pour beaucoup de chansons bretonnes. Comme l'explique Donation Laurent : « *Dans un cas, les acteurs sont des héros anonymes d'une situation universelle, dans l'autre, ils sont nommément désignés et engagés dans une action riche en détails concrets* »⁵⁸⁵. Ce critère

⁵⁸⁵ LAURENT D., La guerz de Louis Le Ravallec, Arts et traditions populaires, 1967

ne peut donc être pris en compte pour des chants en breton, car il n'est pas pertinent et ne préjuge en rien du caractère traditionnel ou non du chant.

Il s'agira donc ici de mesurer la capacité des chanteurs à déterminer dans quelle sphère spatio-temporelle a été créé le chant.

1. La dimension temporelle

Voici les résultats des entretiens sur ce point :

Dimension temporelle	Nolwenn	Marie-Lyne	Loeiz	Erik	Annaig	Marie
<i>Kousk</i>			Un nouveau modèle	Couleur du vieil Emsav	Années 30	
<i>An hani a garan</i>			Paroles nouvelles, air ancien			
<i>Margeidig ha Loeizig</i>				Fin XIXe, début XXe		
<i>Alc'hwez an Eurusted</i>				Coloré par l'époque de sa création		
<i>Ar plac'h a Sant-Brieg</i>			Années 30			
<i>Ar Skorv</i>					Années 30	
<i>Glac'har Marion</i>			Une chanson sur le vieux modèle, une chanson traditionnelle	Je n'aurais pas dit qu'elle avait été écrite il n'y a pas longtemps		
<i>O bro kaer ma zadoù</i>			Une chanson de l'Emsav			
<i>Ma mamm</i>			A la mode en ce temps-là	Un air ancien		
<i>Ar bugul</i>						

Au vu des résultats, il apparaît que la plupart des chants de ce corpus semblent datés par mes interlocuteurs. Pas nécessairement de la bonne période quand par exemple « Kousk, Breizh-Izel » est située des années 30 alors qu'elle date d'une bonne trentaine d'années avant.

Des références sont faites à L' « Emsav⁵⁸⁶ kozh », (le vieux mouvement breton). On fait en général la distinction entre trois mouvements bretons distincts : le premier Emsav de la fin du XIXe siècle à la première guerre mondiale, le second Emsav de la fin de la première guerre à la fin de la seconde et enfin le troisième Emsav démarrant après la fin de la seconde guerre mondiale. Quand mes interlocuteurs font référence à l'Emsav, il n'est pas évident de savoir s'ils font référence au premier ou au second Emsav, sachant que certains des auteurs de ce corpus ont fait partie des deux. En tout état de cause, ils situent le chant dans la première moitié du XXème siècle.

Mes interlocuteurs utilisent deux paramètres pour dater le chant :

- L'air d'une part, grâce à son ambitus, qui, dans les chansons anciennes est, nous l'avons vu précédemment, en général de moins d'une octave. Or certains des chants présentés ont un ambitus beaucoup plus large. On retrouve ce critère dans les remarques d'Annaig Jouannic sur la présence des notes hautes. La jeune Marie Loric-Jicquello ne date pas les chants mais éprouve le même rejet pour ces ambitus larges. Erik Marchand quant à lui utilise le même critère quand il estime que l'air de « Ho Mamm » est un air ancien : « *un vieil (air) parce qu'il n'y a pas beaucoup de notes* ».

Un autre élément permet de dater les chants, en tous les cas permet de déterminer leur non-ancienneté, c'est la présence d'un refrain, ce qui est mentionné dans l'entretien par Erik Marchand pour le chant « Kousk ».

On peut remarquer que les trois chants qui ne sont datés par aucun des interlocuteurs ou qui sont considérés comme anciens sont tous des chants composés sur timbre.

- Les paroles d'autre part. Le thème patriotique de « Kousk » est un thème marqué. D'après Loeiz Le Braz, le fait qu'on y parle du pays et non de la vie quotidienne ni de ce que pensent les gens date le chant et Erik le qualifie de « romantique », ce qui ne se trouve pas dans les chants plus anciens. On retrouve les mêmes observations concernant le chant « O Bro kaer ma zadoù ».

⁵⁸⁶ Mot composé de « sevel » : lever, soulever, ériger et de « em », pronom personnel réfléchi : se

Loeiz Le Braz décrit « Ho Mamm » comme étant quelque chose qui fut à la mode, pas spécifiquement en Bretagne, mais aussi en France.

On le voit, certains thèmes ou la manière de les aborder permettent aux chanteurs de déterminer si le chant est ancien ou non. A contrario, certains chants ne le sont pas : les chants d'amour par exemple n'ont pas semblé être marqués par leur époque, excepté Margeitig ha Loeizig qui semble être de la fin XIXe-début XXe selon Erik Marchand à cause des prénoms utilisés.

Seuls donc trois des chants ne sont pas datés par les chanteurs :

- An hani a garan,
- Glac'har Marion,
- Ar bugul.

Voyons maintenant ce qu'il en est de la dimension spatiale.

2. Dimension spatiale

Il convient de préciser que dans le tableau qui suit, j'ai fait figurer les mentions relatives à l'origine du chant et non à la localisation des collectages.

Dimension spatiale	Nolwenn	Marie-Lyne	Loeiz	Erik	Annaig	Marie
<i>Kousk</i>			Sur l'air d' « en revenant de Chandernagor »	Vient d'une autre culture		
<i>An hani a garan</i>						
<i>Margeidig ha Loeizig</i>						
<i>Alc'hwez an Eurusted</i>						
<i>Ar plac'h a Sant-Brieg</i>						
<i>Ar Skorv</i>			Pays Pourlet			
<i>Glac'har Marion</i>		Un air d'ici				
<i>O bro kaer ma zadoù</i>						
<i>Ma mamm</i>						
<i>Ar bugul</i>						

En ce qui concerne la dimension spatiale des chants, on ne trouve que quatre mentions s'y rapportant dans les entretiens que j'ai eus. Trois d'entre elles font référence à l'air, dont deux concernent « Kousk ». L'une, faite par Erik Marchand précise que c'est un air qui vient d'une autre culture et Loeiz Le Braz mentionne le nom sous lequel cet air est le plus souvent référencé : « En revenant de Chandernagor ». A l'inverse, Marie-Lyne Mandart, en entendant « Glac'har Marion » considère que c'est « un air de ce pays »⁵⁸⁷.

L'autre référence est faite par Loeiz Le Braz en entendant le chant « ar Skorv » qu'il qualifie en riant « d'hymne du pays Pourlet ».

Le troisième critère de détermination d'un chant traditionnel est l'oralité de sa composition.

⁵⁸⁷ « Evidin emañ un ton ag ar vro-mañ. » (Pour moi c'est un air de ce pays.)

C. UNE COMPOSITION ORALE

Ces chants ont tous été écrits. Et pourtant, sont-ils tous perçus comme cela ? J'ai essayé de recenser ici les diverses remarques de mes interlocuteurs sur l'aspect littéraire ou non des chants entendus.

Composi- tion orale	Nolwenn	Marie-Lyne	Loeiz	Erik	Annaig	Marie
<i>Kousk</i>						
<i>An hani a garan</i>			Apprise à l'école comme un poème		Un poème	
<i>Margeidig ha Loeizig</i>			Comme si celui qui avait écrit cette chanson ne l'avait pas mise sur l'air et quand il l'a mise, ça ne collait pas.			
<i>Alc'hwez an Eurusted</i>		poésie		C'est très écrit		
<i>Ar plac'h yaouank a Sant-Brieg</i>						
<i>Ar Skorv</i>			Un poème	Un peu écrit		
<i>Glac'har Marion</i>						
<i>O bro kaer ma zadoù</i>						
<i>Ma mamm</i>			Un poème			
<i>Ar bugul</i>						

Au vu des résultats des entretiens, on s'aperçoit qu'un certain nombre de chants sont considérés comme « trop écrits » ou mes interlocuteurs y voient un poème, ce qui

implique soit une connaissance du fait que le chant ait été écrit, soit qu'ils « sentent » le côté littéraire du texte. Erik Marchand donne notamment un exemple en ce qui concerne le chant « An hani a garan » avec l'utilisation d'adjectifs en « us » comme truezus, qu'il qualifie de « riches », de « beaux »⁵⁸⁸.

Cinq des chants n'ont par contre fait l'objet d'aucune remarque de ce genre, ce qui laisse à penser que cet aspect « écrit » n'apparaît pas dans le chant :

- Kousk, Breizh-Izel
- Ar plac'h yaouank a Sant-Brieg
- Glac'har Marion
- O Bro kaer ma zadoù
- Ar bugul

Continuons avec le critère de la poétique inconnue.

D. UNE POÉTIQUE INCONNUE,

Conrad Laforte précise ce qu'il entend par là : « *le texte d'un lettré est unique, rien n'est laissé au hasard, l'auteur en a choisi tous les paradigmes qui ne doivent plus être changés. Nous avons donc la pensée intégrale de l'auteur.* »⁵⁸⁹. On s'aperçoit assez vite que cela n'est pas aussi carré que cela le semble de prime abord. En effet, plusieurs auteurs ont eux-mêmes modifié leur propre texte. Alors certes, là encore, c'est l'auteur qui en choisit les paradigmes mais l'affirmation comme quoi ces paradigmes ne peuvent être changés est infirmée par les faits. Prenons quelques exemples dans ce corpus. Jacques Le Maréchal change quelques mots de son texte « Kousk » entre la première publication en 1902 et celle de Dihunamb en 1905. Il ne parle plus de « parkoù » (champs) mais de « maezoù » (campagnes) par exemple. Mais est-on sûrs que la modification vient de lui ?

⁵⁸⁸ « Son' a ra pinvidik, son' a ra brav » (Ca sonne riche, ça sonne beau).

⁵⁸⁹ LAFORTE C., *Poétiques de la chanson traditionnelle française: classification de la chanson folklorique française*, 2. éd., Sainte-Foy, Québec, Canada, Presses de l'Université Laval, coll.« Les Archives de folklore », n° 26, 1993.

Le fait que la publication soit écrite n'implique pas nécessairement que le changement soit réellement signé de l'auteur. Etienne Le Strat est coutumier du fait. Il change ainsi le chant « ur vaouez gozh ag Elven » (une vieille femme d'Elven) en « ur vaouez gozh a Bloue » (une vieille femme de Plouay). Changeant de nom de commune, il change aussi nécessairement la rime ce qui donne :

A pe oen mé plah iouank	A pe oen mé plah iouank
Me oé mé ur goanten, gé !	Nag ur vraù e oen mé, gé !
Plahézed ne oé ket stank	Merhed braù ne oent ket stank
Elonn é borh Elven.	El-on é bro Ploué, gé !

Dans le corpus d'étude, il a aussi modifié le quatrième couplet de la chanson « Ar plac'h a Sant-Brieg » qui passe ainsi de :

Pa oen arriù ér gér a Sant Brieg (Quand j'étais arrivé à Saint-Brieuc)
Me ias eaññ tré betag en ti (J'allai directement à la maison)
Ha me daulas me zok dehi. (Et je lui tirai mon chapeau)

à

Pen don arriù ér gér a Sant Brieg (Quand je suis arrivé à Saint-Brieuc)
Me ia kenteh betag hé zi (Je vais aussitôt chez elle)
Ha chetu mé bean dirak-ti. (et me voici rapidement devant elle.)

Loeiz Herrieu, quant à lui, va modifier notablement son chant « Margeitig ha Loeizig » entre sa première publication en 1902 et la deuxième en 1921 allant jusqu'à faire disparaître trois couplets.

On le voit, les changements peuvent être substantiels et ce ne sont que quelques exemples parmi d'autres.

Poétique connue n'implique donc pas poétique figée.

Par ailleurs, très vite, les textes s'émancipent du modèle original. Prenons à nouveau « Kousk », qui voit une partie de son vocabulaire modifié en fonction du terroir où cette chanson est interprétée. Les « bugulion » se font « paotred-saout » ou « maeserien ». Outre ce vocabulaire qui change, des couplets changent d'ordre, des petites syllabes

s'insèrent dans les phrases, des phrases changent de structure. « Margeitig ha Loeizig » commence dans le texte de Loeiz Herrieu par « An heol zo é sevel » mais deux tiers des collectages commencent par une autre structure grammaticale : « 'ma an heol é sevel », « savet eo an heol », « sevel a ra an heol ». C'est ce que Loeiz appelle « sculpter⁵⁹⁰ » le texte. Il fait plusieurs fois référence à ces chants devenus plus « flour », plus fluides : « *An istoer oa ar mem istoer, ma karit-c'hwi, mes me 'gave o doa, re en doa roet Jo Mourieg din, a oa flouroc'h, ma karit-c'hwi, aesoc'h da lâret ha bravoc'h.* »⁵⁹¹»

Le fait qu'il y ait eu une poésie connue au départ n'a pas empêché les interprètes qui se sont succédé de modifier petit à petit de tous petits éléments du texte qui donnent au fur et à mesure cette impression de fluidité et de naturel qu'ont les compositions anciennes. Il s'agit parfois de faire en sorte que la syllabe accentuée ne tombe pas sur un article ou une préposition. Ce point qui paraît anodin montre néanmoins la mauvaise adéquation du texte au timbre. Si je devais oser une comparaison, je dirais que cela revient, dans un musée, à éclairer le clou au lieu d'éclairer le tableau. Une tournure de phrase, un mot plutôt qu'un autre, une rime modifiée suffisent pour rendre le chant plus « flour » de telle sorte que l'on ait le sentiment que le texte est parfaitement ajusté à l'air.

E. UN TEXTE MULTIPLE

J'ai choisi dix chants. Aucun des collectages de ces dix chants ne montre rigoureusement le même texte. Il y a pour chacun d'entre eux quasiment autant de textes que de collectages. En 1913, Loeiz Herrieu dans un article présentant deux variantes de chants dédiés à Isidore, connu sous le nom de « mab ar c'hloc'hour » (fils du sacristain) à Melrand, explique ainsi le processus suivi par les chants : « *En dud, doh ou hañnal en des bet ou hireit pé ou bèreit hag ou hampennet ; hag elsé é kavér bremen kement a huerzeneu*

⁵⁹⁰ « kizellet »

⁵⁹¹ « L'histoire était la même histoire, si vous voulez, mais je trouvais qu'elles (les paroles) avaient, celles que Jo Mourieg m'avait données étaient plus fluides, si vous voulez, plus faciles à dire et plus belles ».

*Klohour Melrand èl ma hes a barrézieu e bro Guéned.*⁵⁹² ». Voyons voir si les multiples textes qui sont nés au cours du siècle passé à partir des dix chants d'origine ont suivi les mêmes processus.

1. Raccourcissement du chant

D'une manière générale, le chant raccourcit avec la transmission. La plupart des chants ont perdu au moins un ou deux couplets. Parfois ces couplets ont complètement disparu, parfois, ils se condensent en un. Le plus spectaculaire dans ce corpus est « An hani a garan » qui est passé de treize couplets à trois.

Cet abrègement peut n'avoir aucune conséquence sur l'histoire racontée lorsque le couplet manquant est par exemple un couplet d'introduction comme dans « Margeitig ha Loeizig » : dans le premier couplet, le jeune homme décrit sa belle arrivant sur la lande, le second couplet précise qu'elle tricote en chantant pendant que sur la lande passent ses animaux : « *M'é guél é vrochennat 'n ur gañal ur soñnen / Tré men dé ér lanneg, hé loñned é tremen* ». Ce couplet a disparu dans plusieurs des collectages, peut-être parce qu'il n'ajoute rien de particulier à l'histoire.

Cela peut par contre modifier considérablement le chant comme dans « An hani a garan » qui est très souvent tronqué de toute la partie descriptive de l'amant.

Cela peut aussi entraîner des ambigüités comme dans « Sonenn ar bugul » où le couplet précisant que le chanteur rival est un rossignol a souvent disparu, ce qui peut laisser à penser que le concurrent est un autre homme et non un oiseau.

Ce raccourcissement peut s'expliquer par une défaillance de la mémoire à un moment dans la chaîne de transmission ou par suppression d'un passage non compris par l'interprète.

⁵⁹² « Les gens, en les chantant, les ont rallongés ou raccourcis et les ont arrangés ; et comme cela on trouve autant de plaintes « Klohour Melrand » qu'il y a de paroisses dans le pays vannetais. », Loeiz Herrieu, Dihunamb, juin 1913, numéro 96, p. 280

2. Rallongement du chant

A contrario, certains chants se voient adjoindre des couplets qui n'existaient pas à l'origine. On trouve ce cas de figure dans certains des chants étudiés :

- un collectage d'« Ho Mamm » avec un couplet où dans le giron de leur mère, les enfants apprennent des devinettes (collectage BB2003),
- deux couplets supplémentaires dans la version 25074 d'« O Bro kaer ma zadoù » ;
- un couplet rajouté sur la commune de Kernascléden au chant « Ar Skorv » (collectage 23682) ;
- un couplet rajouté sur les richesses du prétendu prétendant de Marguerite dans « Margeidig ha Loeizik » (collectages 20359, 25025, a77557)

Si le phénomène est plus rare que le raccourcissement, il reste cependant suffisamment fréquent pour être mentionné.

On peut apporter plusieurs explications à ce phénomène :

- dans les chants à danser, il peut s'agir de rallonger le temps de la danse. Même chose pour les chants à la marche ;
- dans les chants comme « Ho Mamm », la structure des couplets étant identique, il est facile d'en rajouter un construit de la même manière ;
- dans les longs chants, il arrive que le chanteur mélange deux chants en reprenant des couplets d'un chant différent et en le rajoutant au chant d'origine. C'est fréquent pour les couplets d'introduction ou ceux de description d'un personnage par exemple.

3. Changement de genre

On voit aussi dans les collectages apparaître parfois un changement de genre. Le personnage masculin devient féminin ou inversement. Dans les collectages étudiés, ce phénomène apparaît sur quatre des chants :

- deux versions d'« An hani a garan » font de l'amoureuse éconduite un amoureux (collectages 20416 et a73773) ;

- une version d' « Ho mamm » qui au lieu de s'adresser aux garçons « *Ha pa oac'h bihan, paotred* » s'adresse aux filles « *a pa oac'h bihan, merc'hed* » (collectage 03073) ;
- une version d'« *Alc'hwez an eürusted* » qui commence au masculin au lieu du féminin puis se termine au féminin (collectage 65352) ;
- une version d' « O bro kaer ma zadoù » qui commence par s'adresser aux hommes comme dans le texte d'origine puis qui bascule pour s'adresser aux femmes (collectage 25074).

On le voit, ce changement, est suffisamment courant pour être mentionné. Il pourrait s'expliquer par une adaptation du texte au contexte. Je suis une femme, je mets le chant au féminin ou je m'adresse à des hommes, je mets le chant au masculin.

4. Modification par dialectalisation

En s'appropriant le chant, le chanteur va, sans s'en rendre compte, le faire entrer dans son monde linguistique. S'il a appris le chant d'origine à l'école par exemple où sera utilisé le terme vannetais, il substituera ce terme au profit d'un mot plus local. C'est le cas par exemple du chant « Kousk Breizh-Izel » : le terme « bugulion » (bergers) du texte de Le Maréchal a été remplacé soit par « pastored », soit par « maesaerien », soit par « paotred-saout » selon que l'interlocuteur est du Léon ou du Trégor.

Ce phénomène est très courant et se retrouve à plusieurs reprises dans ce corpus notamment avec les verbes « soniñ » et « kanal ». Il dénote une « digestion » du chant par le chanteur et une réelle appropriation. D'extérieur au départ, il devient intérieur à la communauté locale.

5. Modification par incompréhension

Un certain nombre de modifications interviennent aussi semble-t-il par incompréhension ou mécompréhension du texte d'origine. C'est le cas si le terme est trop littéraire comme la référence au poète Brizeux dans « Ar Skorv » qui a donné lieu à quelques modifications.

Ce peut-être aussi le cas si le mot utilisé est un mot rare qui peut être inconnu des chanteurs ou lors d'une tournure de phrase inhabituelle. Dans ce cas, le chanteur

procède au remplacement du texte par quelque chose qu'il comprend ou qu'il a pu comprendre. C'est le cas par exemple du couplet 5 d'« Alc'hwez an eürusted » qui donne lieu à diverses versions : « *e'it ma c'hellin teñvaat hune ma yaouankiz* » (Pour que je puisse goûter le rêve de ma jeunesse) ne semblant pas avoir toujours été compris, il est remplacé par « un deiz ma yaouankiz » (un jour ma jeunesse), ou « levez ma yaouankiz » (la joie de ma jeunesse).

Curieusement, cela peut donner lieu à des phrases qui n'ont plus de sens sans que cela perturbe l'interprète plus que cela. Comme une sorte d'ésotérisme. Cela se trouve particulièrement chez les chanteurs de la dernière génération de bretonnants de naissance qui n'ont pas eu l'environnement culturel nécessaire pour que soit corrigée l'erreur ou chez les néo-bretonnants qui ne sont pas nécessairement conscients de l'erreur ou qui utilisent des termes dont ils comprennent le sens général sans en maîtriser la structure complète. Mais ce phénomène existait déjà dans une moindre mesure dans les générations précédentes. On trouve ce phénomène par exemple dans le chant « Margeitig ha Loeizig » : « *Emañ é vrochennat, é soniñ ur sonenn / Dre ma dre er laneg g'he loened é tremen* »⁵⁹³ signifie : « elle est entrain de tricoter, de chanter une chanson / parce que par dans la lande avec ses animaux à passer ». On le voit, tout ceci n'a pas grand sens quoiqu'on puisse néanmoins comprendre de quoi il s'agit. Cet enregistrement n'est pas anecdotique, il y a plusieurs autres exemples de ce type.

De nombreux phénomènes différents se passent donc dans la transmission d'un texte, phénomènes qui peuvent, de plus, être concomitants, et qui donnent donc naissance à ce texte multiple dont parle Conrad Laforte. On remarque à chaque fois que la structure du texte est restée identique et l'histoire générale ne change pas ou peu mais petit à petit, entre raccourcissement et rallongement, changement de prénoms et de genre et autres modifications, un nouveau texte surgit dans la bouche de chaque chanteur. J'ai pu aussi constater que le fait que le chanteur ou la chanteuse eût copié le texte dans son cahier de chants n'implique pas qu'il ou elle l'ait chanté tel qu'il avait été copié. La fonction de

⁵⁹³ Deuxième couplet de l'enregistrement 22392

l'écrit a une fonction de mémorisation mais n'entraîne pas de « glaciation » du texte et n'empêche nullement la naissance de versions différentes.

Aux critères de Conrad Laforte, j'avais rajouté celui d'un air multiple ou d'une multiplicité d'airs.

F. UN AIR MULTIPLE OU DE MULTIPLES AIRS ?

Sur les dix chants étudiés, tous, sans exception, présentent des modifications au niveau de l'air, certains plus que d'autres. Même les chants comme « Kousk » qui présente un panel stable de l'air rencontre des variantes visant notamment à le modaliser ou à rendre le rythme aksak. Les chanteurs faisant cela utilisent inconsciemment des modes musicaux traditionnels différents alors que le chant d'origine n'est pas un chant modal. Dans certains cas, une phrase musicale du chant est différente d'un collectage à l'autre. Parfois, on se trouve face à l'utilisation de deux timbres comme avec « An hani a garan » : un timbre très majoritaire et un collectage isolé sur un timbre absolument différent. Dans le cas de « Margeitig ha Loeizig » ou « Glac'har Marion », on se trouve face à plusieurs timbres différents pour une même chanson et dans le cas de « Glac'har Marion », aucun d'entre eux n'est celui proposé sur la partition.

On le voit, une centaine d'années suffisent largement à assurer cette multiplicité de l'air, voire des airs multiples au point de pas reconnaître l'air que l'auteur avait prévu pour son chant.

Si je résume ce qui vient d'être développé, il apparaît donc que deux des dix airs qui ont servi de cas d'étude remplissent désormais les conditions pour être classés comme des chants traditionnels :

- Glac'har Marion : auteur inconnu, pas de datation ou plutôt une datation positive comme un air ancien, une localisation dans le terroir, un texte multiple, un air multiple et une multiplicité d'air puisque trois au moins sont collectés ;
- Ar bugul : auteur inconnu, pas de datation, texte multiple, air multiple s'inscrivant notamment dans des changements rythmiques.

Certains de ces chants ont donc réussi ce processus de traditionalisation, d'autres l'ont entamé et il est probable que, sauf obstacle, ils parviennent à ce statut. C'est le cas d'« An hani a garan » dont le nom de l'auteur est perdu mais dont on sait encore qu'il a été composé au début du XXème alors que rien dans le chant ne l'indique. D'aucuns le considèrent d'ailleurs déjà comme traditionnel. C'est aussi le cas d'« Ar plac'h yaouank a Sant-Brieg » dont Loeiz connaît encore le nom de l'auteur. Ces deux chants font par ailleurs consensus.

Je disais donc que, sauf obstacle, ces chants devraient devenir des chants traditionnels. Je terminerai donc ce travail par aborder les obstacles au processus de traditionalisation que pourraient rencontrer ces chants nouvellement créés.

III. LES OBSTACLES AU PROCESSUS DE TRADITIONALISATION

Je compte trois obstacles majeurs : le premier concerne la « starisation » des chanteurs, le second est relatif aux occasions sociales de chanter et le troisième relève de l'avenir de la langue bretonne.

A. LA STARISATION DES CHANTEURS

« Si elle n'est pas encore revendiquée, ni pleinement effective, il existe une tendance de plus en plus grande à la starisation des interprètes »⁵⁹⁴. Cette tendance qui concerne la société en général, allant de la télé-réalité au monde politique épargne encore le monde de la musique traditionnelle en Bretagne. Pour combien de temps encore ? Si ce phénomène venait à toucher les interprètes de ces musiques, le risque est grand de voir le

⁵⁹⁴ DA LAGE-PY E., « Les collections de disques de musiques du monde entre patrimonialisation et marchandisation. », *Culture & Musées*, 2003, n° 1.

patrimoine gelé par cette starisation. Nous avons vu précédemment combien l'exemple pouvait parfois être sclérosant. Ce phénomène n'est pas nouveau ainsi que me l'expliquait Loeiz : « *hani ne grede hi lâret pandeogwir an dud a chome bamet é klevet, é selaouet doc'h ar vodell-se ma karit c'hwi, hag àrlerc'h an dud ne gredent ket mui son, normal eo. Hiriv an deiz eo mem tra.* »⁵⁹⁵. Ce phénomène en revanche pourrait s'accroître si le chanteur est mis sur un piédestal. Loeiz a évoqué l'exemple d'Alan Stivell qui a, sans le vouloir, contribué à ce que l'air de son Pop Plin ne soit plus interprété en concours par les sonneurs. Nolwenn Tatard a quant à elle, alors que nous parlions d'« An hani a garan » fait la remarque que ce chant était un chant pour les chanteurs professionnels.⁵⁹⁶ C'est un aspect assez nouveau que de considérer que certains chants seraient destinés à être chantés par ceux qui ont fait de la musique traditionnelle leur métier. Cela sous-entendrait qu'il existe un répertoire pour professionnels et un répertoire pour les chanteurs lambda. Cette évolution sociétale sera donc à surveiller. Il est probable qu'heureusement pour nous, la Bretagne soit un territoire trop petit pour que cette starisation se mette en place. Dans le film d'Alain Gallet « Trois voix pour un chant »⁵⁹⁷, Erik Marchand explique que celui qui chante a un statut particulier le temps du chant mais que ce moment passé, il redevient un individu comme les autres. Peut-être faut-il souhaiter que cela continue ainsi.

B. LES OCCASIONS SOCIALES DE CHANTER

Dans un article écrit en 2004⁵⁹⁸, Robert Bouthillier évoquait la quasi-disparition du chant dans la vie quotidienne et les risques que cela engendraient pour la chanson traditionnelle. Si les occasions de chanter ensemble disparaissent ou plutôt si nous, individus lambda, laissons disparaître ces occasions, nous signons la mort de ces chants

⁵⁹⁵ « Personne n'osait la dire parce que les gens restaient émerveillés quand ils écoutaient, quand ils entendaient ce modèle, si vous voulez, et ensuite les gens n'osaient plus chanter, c'est normal. Aujourd'hui c'est la même chose. »

⁵⁹⁶ « Ar re a gan, ar re zo a-vicher a gan an dra-se. » (ceux qui chantent, les professionnels chantent ça)

⁵⁹⁷ GALLET A., Trois voix pour un chant, Lazennec Bretagne et France 3 Ouest, 1994.

⁵⁹⁸ BOUTHILLIER R., Quels espaces d'expression pour la musique traditionnelle ?, Musique Bretonne, juillet-août 2004, numéro 185

traditionnels qu'ils viennent de temps immémoriaux ou d'à peine cent ans. « *Plus d'occasion, plus d'auditeurs, plus de partage, avec pour conséquence, plus de transmission des savoirs et des répertoires et la disparition ou plutôt le non-avènement de nouvelle génération de chanteurs* » résume ainsi Robert Bouthillier.

Et c'est là la cruciale importance de toutes ces associations, groupes de personnes, bénévoles, de bonne volonté qui, jour après jour, organisent des occasions de chanter ensemble : randonnées chantées, filajoù, concours de chants... Que chacun se fasse acteur et ne délègue pas cette mission à quelques experts qu'on considèrerait seuls à même de chanter. Que personne ne se contente de la position de consommateur mais prenne sa place dans la chaîne de transmission à un niveau ou un autre. « *Tout le monde chantait mais tout le monde n'était pas chanteur* » entend-ton régulièrement dire pour distinguer le bon chanteur de celui qui connaît des chansons. Alors, certes, tout le monde n'est pas chanteur mais tout le monde peut, néanmoins, être un maillon de la chaîne.

C. LE DÉCLIN DE L'USAGE DE LA LANGUE BRETONNE

Certaines des personnes que j'ai interrogées ont évoqué cette question cruciale de l'usage de la langue bretonne dans une société qui n'utilise plus que le français voire l'anglais⁵⁹⁹. Et elle se pose à deux niveaux, celui des auditeurs et celui des chanteurs.

Comment chanter des mélodies de douze ou quinze couplets pour des gens qui ne comprennent pas le breton ? Comment des auditeurs perçoivent-ils ces longs chants, posés et calmes, chantés dans une langue qui leur est incompréhensible ? « *Ma sonit ur sonenn seurt-se dirak tud ha ne ouiont ket tamm ger brezhoneg erbet e vo hir ar sonenn evite* »⁶⁰⁰ explique ainsi Loeiz Le Braz. Et il rajoute combien il est frustrant pour un chanteur de tronquer un texte pour que les gens ne s'ennuient pas à l'écouter. Le chant à

⁵⁹⁹ Marie-Lyne Mandart : « Mes kaniñ un dra el-se dirak tud, dija ne gomprenont ket brezhoneg ha n'int ket akourset da selaou sonennoù dous el-se... » (Mais chanter une chose comme ça devant des gens, déjà ils ne comprennent pas le breton et ils ne sont pas habitués à écouter des chansons douces comme ça...)

⁶⁰⁰ Si vous chantez une chanson de cette sorte devant des gens qui ne connaissent pas un mot de breton, la chanson leur paraîtra longue.

danser est un peu moins en danger de ce côté là puisqu'il a une utilité qui est celle de la danse. Que l'on comprenne ou pas le texte n'a aucune importance pour l'intérêt de la danse. Par contre, passer cinq ou six minutes à écouter une mélodie sur six notes quand on ne comprend rien à l'histoire qui est narrée est problématique pour l'avenir du chant. Le manque de bretonnants risque d'être LE problème de la chanson traditionnelle en langue bretonne dans les années à venir s'il n'y a pas de renversement de la tendance rapidement. Et ceci d'autant plus que nous vivons dans une société où la tendance est au zapping. Ces longs chants qui ont rencontré l'adhésion du public pourraient bien voir leur avenir freiné brutalement. En tant qu'enseignante en collège et lycée, j'ai pu observer à loisir le comportement de mes élèves. Lorsqu'ils écoutent un morceau musical, il est extrêmement rare qu'ils aillent jusqu'au bout du morceau. En général, passée une trentaine de secondes, ils changent de morceau. Alors imaginer qu'ils vont écouter un morceau dix fois plus long uniquement pour le plaisir est quasiment inimaginable. Et mes élèves sont bretonnants ! Qu'en est-il de ceux qui ne le sont pas ?

L'autre versant du problème est la formation de nouveaux chanteurs. Le nombre de jeunes bretonnants n'étant pas suffisant malgré tous les efforts des différentes filières d'enseignement, on risque de se trouver face à une pénurie de chanteurs. Si l'on prend en compte le nombre de jeunes gens parlant breton, combien de ces jeunes s'intéresseront à ce style de musique ? Combien ensuite décideront de se faire acteurs de cette musique et non seulement consommateurs ? L'avenir nous le dira.

Bernard Lortat-Jacob⁶⁰¹ a écrit « *le chant ne consiste pas seulement à faire des notes et des mélodies, si belles soient-elles, mais d'abord et surtout à entrer en relation avec l'autre.* » Dans l'entretien que j'ai eu avec Loeiz le Braz, il a eu cette très belle phrase en parlant de la chanson « Glac'har Marion » et qui rejoint ce que dit Lortat-Jacob : « *c'est une chanson pour se sentir à l'aise avec les gens qui sont autour de vous, qui crée comme une chaleur entre vous*⁶⁰² ». Et c'est peut-être ce qu'il y a à retenir de ce travail. Tant qu'il y aura des chansons qui créeront de la chaleur entre les êtres humains, il y aura traditionalisation.

⁶⁰¹ LORTAT-JACOB Cité par NATTIEZ J.J. in Musique, esthétique et société, lhomme.revues.org

⁶⁰² Ur sonenn evit en em gavouit aes get an dud a zo endro deoc'h, a ra manier tommder etrezoc'h

BIBLIOGRAPHIE

ABJEAN R., « La musique bretonne existe-elle ? », *Musique Bretonne*, février 2005, n° 188, p. 28-31.

ABJEAN R., DUMONTIER L., Institut culturel de Bretagne (dir.), Bretagne est musique: le point sur 50 ans de renouveau : actes du colloque annuel de l'Institut culturel de Bretagne, Châteaubriant, 25 septembre 2004, Vannes, Institut culturel de Bretagne/ Skol-Uhel ar Vro, 2006.

BELLY M., « Patrice Coirault, d'une « tête chercheuse » d'hier aux promoteurs d'aujourd'hui in », *Ethnomusicologie de la France*, Ethnomusicologie et anthropologie musicale de l'espace français, 2009

BOUTHILLIER R., « Quels espaces d'expression pour la musique traditionnelle ? », *Musique Bretonne*, août 2004, n° 185.

CLERIVET M., « "Réoralisation" des sources écrites, réflexion autour d'un processus. », *Musique Bretonne*, juin 2018, n° 255, p. 24-31.

DA LAGE-PY E., « Les collections de disques de musiques du monde entre patrimonialisation et marchandisation. », *Culture & Musées*, 2003, n° 1.

DUMERCHAT-SCHOUTEN A.-M., « Jef Le Penven et le chant populaire breton, Des sources à la composition », *Musique Bretonne*, septembre 2012, n° 232, p. 34-40.

GALLET A., *Trois voix pour un chant*, 1994.

LAFORTE C., *Poétiques de la chanson traditionnelle française: classification de la chanson folklorique française*, 2. éd., Sainte-Foy, Québec, Canada, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Archives de folklore », n° 26, 1993.

LASBLEIZ B., *Ar Spilhenn, une ébauche de folklorisation*, *Musique Bretonne*, n°166, mai-juin. 2001.

LAURENT D., « La guerz de Louis Le Ravallec », *Arts et traditions populaires*, 1967.

NATTIEZ J.J., « Musique, esthétique et société », *L'Homme*, janvier 2002.

QUIMBERT C., « La voix dans le chant traditionnel », *Musique Bretonne*, août 2007, n° 203, p. 26-29.

Annexes

Annexes

Les annexes figurent sur le CD joint.

1. Le corpus
2. Transcription des collectages des dix cas d'étude
3. Transcription des entretiens avec les chanteurs

Titre : Pièces chantées écrites en breton vannetais au début du XX^{ème} siècle : processus de traditionalisation.

Mots clés : chants, traditionalisation, Bretagne, patrimoine. production, réception

Résumé : L'étude du processus de traditionalisation des chansons, c'est à dire les différentes étapes qui font de la création d'un auteur un élément de patrimoine musical commun à une population, se base sur un corpus de deux-cent-soixante-dix chants composés dans la première moitié du 20^{ème} siècle en Bretagne. A cette époque, un fort élan de création traverse le pays et de nombreux auteurs s'attachent à renouveler le patrimoine musical, notamment dans le pays vannetais, secteur géographique de cette étude.

La première partie de cette thèse étudie donc ce corpus en cherchant à mieux connaître les principaux auteurs de ces chants, en détaillant les thèmes qu'ils abordent et le contexte historique dans lesquels ils évoluent ainsi qu'en examinant les caractéristiques littéraires et musicales de leurs œuvres. Vient ensuite la question de la médiation de l'œuvre par le biais de différents moyens tant oraux qu'écrits et notamment la presse afin qu'elle atteigne le public à laquelle elle est destinée.

La seconde partie consiste à observer le devenir de ces chants un siècle plus tard. Ce travail se base sur le recensement et l'écoute de très nombreux collectages et la lecture de cahiers de chants pour déterminer quelles pièces ont survécu à leur création ou au contraire ont disparu ou n'ont même jamais existé. Il vise à essayer de comprendre quels critères permettent d'expliquer ce phénomène. À ce recensement s'ajoute l'analyse de dix cas d'étude avec l'observation détaillée de tous les collectages trouvés de ces exemples, complétée par des entretiens avec plusieurs chanteuses et chanteurs afin de percevoir leur ressenti à l'écoute de ces dix chants.

Lors de ce travail, plusieurs constantes ont été relevées qui permettent de mieux appréhender les différentes transformations que subit un chant pour devenir traditionnel. La création d'un homme devient alors collective.

Title Sung pieces written in Breton of Vannes in the early twentieth century: traditionalization process

Keywords : songs, traditionalization, Brittany, heritage, production, reception

Abstract : The study of the process of traditionalization of songs, that is to say the various steps that make the creation of an author a piece of musical heritage common to a population, is based on a corpus of two hundred and seventy songs composed in the first half of the 20th century in Brittany. At this time, a strong impetus of creation crosses the country and many authors strive to renew the musical heritage, especially in the country of Vannes, geographical area of this study. The first part of this thesis studies this corpus by seeking to better understand the main authors of these songs, detailing the themes they cover and the historical context in which they evolve, as well as examining the literary and musical characteristics of their songs. Then comes the question of the mediation of the songs through various means, both oral and written, and in particular the press, so that it reaches the public for whom it is intended.

The second part is to observe the fate of these songs a century later. This work is based on counting and listening to numerous collections and the reading of songbooks to determine which pieces survived their creation or on the contrary have disappeared or never even existed. It aims to try to understand what criteria can explain this phenomenon. To this census is added the analysis of ten cases of study with the detailed observation of all collected collections of these examples, completed by interviews with several singers in order to perceive their feelings by listening to these ten songs. During this work, several constants were noted that allow to better understand the different transformations that a song undergoes to become traditional. The creation of a man then becomes collective.

Titre : Pièces chantées écrites en breton vannetais au début du XX^{ème} siècle : processus de traditionalisation.

Mots clés : chants, traditionalisation, Bretagne, patrimoine. production, réception

Résumé : L'étude du processus de traditionalisation des chansons, c'est à dire les différentes étapes qui font de la création d'un auteur un élément de patrimoine musical commun à une population, se base sur un corpus de deux-cent-soixante-dix chants composés dans la première moitié du 20^{ème} siècle en Bretagne. A cette époque, un fort élan de création traverse le pays et de nombreux auteurs s'attachent à renouveler le patrimoine musical, notamment dans le pays vannetais, secteur géographique de cette étude.

La première partie de cette thèse étudie donc ce corpus en cherchant à mieux connaître les principaux auteurs de ces chants, en détaillant les thèmes qu'ils abordent et le contexte historique dans lesquels ils évoluent ainsi qu'en examinant les caractéristiques littéraires et musicales de leurs œuvres. Vient ensuite la question de la médiation de l'œuvre par le biais de différents moyens tant oraux qu'écrits et notamment la presse afin qu'elle atteigne le public à laquelle elle est destinée.

La seconde partie consiste à observer le devenir de ces chants un siècle plus tard. Ce travail se base sur le recensement et l'écoute de très nombreux collectages et la lecture de cahiers de chants pour déterminer quelles pièces ont survécu à leur création ou au contraire ont disparu ou n'ont même jamais existé. Il vise à essayer de comprendre quels critères permettent d'expliquer ce phénomène. À ce recensement s'ajoute l'analyse de dix cas d'étude avec l'observation détaillée de tous les collectages trouvés de ces exemples, complétée par des entretiens avec plusieurs chanteuses et chanteurs afin de percevoir leur ressenti à l'écoute de ces dix chants.

Lors de ce travail, plusieurs constantes ont été relevées qui permettent de mieux appréhender les différentes transformations que subit un chant pour devenir traditionnel. La création d'un homme devient alors collective.

Title Sung pieces written in Breton of Vannes in the early twentieth century: traditionalization process

Keywords : songs, traditionalization, Brittany, heritage, production, reception

Abstract : The study of the process of traditionalization of songs, that is to say the various steps that make the creation of an author a piece of musical heritage common to a population, is based on a corpus of two hundred and seventy songs composed in the first half of the 20th century in Brittany. At this time, a strong impetus of creation crosses the country and many authors strive to renew the musical heritage, especially in the country of Vannes, geographical area of this study. The first part of this thesis studies this corpus by seeking to better understand the main authors of these songs, detailing the themes they cover and the historical context in which they evolve, as well as examining the literary and musical characteristics of their songs. Then comes the question of the mediation of the songs through various means, both oral and written, and in particular the press, so that it reaches the public for whom it is intended.

The second part is to observe the fate of these songs a century later. This work is based on counting and listening to numerous collections and the reading of songbooks to determine which pieces survived their creation or on the contrary have disappeared or never even existed. It aims to try to understand what criteria can explain this phenomenon. To this census is added the analysis of ten cases of study with the detailed observation of all collected collections of these examples, completed by interviews with several singers in order to perceive their feelings by listening to these ten songs. During this work, several constants were noted that allow to better understand the different transformations that a song undergoes to become traditional. The creation of a man then becomes collective.

LISTE DES CHANTS DU CORPUS

1. Ar Saù
2. Achiù er skol
3. Alhué en eurusted
4. Ambrug d'er pautr iouank
5. Amzér en Heneu
6. Ar er mèzeu - diviz etre un dianvézour hag ur Breihad
7. Ar er raden
8. Ar ribl er Skorff
9. Ar saù Guénédis
10. Araok pautrèd!
11. Arzur III Duk Breih
12. Balé
13. Béleg de virvùikin!
14. Beleg Neué
15. Benoh Doué
16. Bléad mat
17. Bleijamb
18. Bleuen me haranté
19. Boèh er Brug
20. Boèh Guénédis
21. Boéh mem bro
22. Bout béleg
23. Brehoneg ataù!
24. Breih ataù!
25. Breih-izel
26. Breih-Izél dihunet
27. Breih-Izél hag hé bugalé divroet
28. Breih-Izél, mem Bro
29. Bretoned... Berpet
30. Canen er labourigen
31. Chanson dédiée au docteur Langlais
32. Chanson des élections
33. Chervad Jozon
34. Chervad Louizon
35. Choej er plah ieuank
36. Chomet é Breih
37. Chomet en hou pro!
38. Complainte de Nicolazic
39. Dalhamb ataù - A pe oen me en arméieu

40. Damb arnehé!
41. Damb arnehé, pautred!
42. De bautred Plarnel
43. D'emb-ni hun Doué
44. Difariet!
45. Diléalded
46. Dilézet
47. Diviz etre ur Golvan a Bariz hag un tad Mouialc'h deit énou a neùé
48. E Groé
49. Eit er lagouterion
50. El Liperézed
51. El Lot'ri nasional
52. El luchenneréz
53. El luchenneréz
54. En alarh ar en deur
55. En amzér a groédur
56. En amzér a groédur é Breih
57. En amzér goh
58. En Ankeu didruhé
59. En astrailad
60. En àùel...
61. En danseu mod ker
62. En deu gloéreg
63. En deu lonkér ag en Alre
64. En deu voked
65. En distro
66. En divroet
67. En Erùen hag er Rozen
68. En Estig
69. En Eutru Doué e lar d'er peur
70. En hani e garan
71. En hou kavel
72. En inour de hantér-hant vlé bélègiah En Eutru Er Braz
73. En inour d'er penner
74. En Intron Varia a Vetleem hag en deu vrezélour
75. En neùé han
76. En neùé-han
77. Er Boulom Iehann
78. Er bugul flaoutour
79. Er bugul noz
80. Er chistr neùe
81. Er fal végeu
82. Er foenùour

83. Er Forbanès
84. Er Goukou
85. Er Guémené idan goask er Boched
86. Er havrig huen
87. Er hloéreg-soudard
88. Er Hog hag el luhern
89. Er hoh jiboésour (soñnen)
90. Er huirioné ar Er Hlèc'h
91. Er iarig guen
92. Er meùel bras
93. Er Moraer iouank
94. Er mousig ag er mor bras
95. Er peizant
96. Er Pisketour
97. Er plah e garan
98. Er plah iouank a Sant-Brieg
99. Er sahad kerh (Robidig)
100. Er Skorv
101. Er skudel deur
102. Er vanbocherion
103. Er voéz goh a vorh Elven
104. Er vorerion
105. Er votaj e Gregam
106. Er Vran hag el Luhern
107. Er Vro Pourlet
108. Erauk pautred
109. Etal er fetan
110. Etal iliz Kèlann
111. Eurusted
112. Eutru Komb hag er vretone!
113. Fantig, chomet en hou pro
114. Fest Kerhuiton
115. Festeu Pleuigner
116. Frank-a-doul
117. Frankiz (sonnen)
118. Franséz ha Mari-Ann
119. Friko kig lé
120. Geuiér
121. Glahar Marion
122. Goude en distro
123. Gouel en Ineanweu
124. Gouil hanterkant vléad
125. Gouréneu Henbont

126. Groeit elemen
127. Guerz er beleg
128. Guerzen brezonnec/Sônenn en eutru Jacob
129. Guerzen én inour d'er ré maru eit ar vro
130. Guerzen un énevad ar bé é dud
131. Guerzen ur sudard a Vubri
132. Gwerz Mam Rohu
133. Hanaf er roue a Dulé
134. Hanter-hant vlé Bélegeh pe Ered-eur en Eutru Videleu
135. Héaul er Frankiz
136. Hed ha hed d'hun déieu
137. Hou Mam! (Sonen)
138. Hun inéan hag hun telen
139. Hunvréieu kollet
140. Ièh mem bro
141. Ioud ha leah ha friko-kaol
142. Ivon hag Anna
143. Ivonig
144. Job el long-Courrier
145. Jobig ha Janet
146. Jobig hag Anna (Liher Jobig)
147. Jobig hag Anna (reskond Anna)
148. Kalonad er melinér
149. Kan er skolieu
150. Kan-balé Pautred Sant Géneg a Blehéneg
151. Kanen er Brizonerion
152. Kan-éred
153. Kannen er Brused
154. Kannen er hléher neue
155. Kañnen er Hlehiér
156. Kant vlé Tantin Agat a Velz
157. Kanveu én inour de soudarded Mouriek marù er brezel
158. Kanveu er brezél
159. Karamb hur bro
160. Kemener Krah
161. Ken pél vein diméet
162. Kenavo da dour koh Ploue
163. Kenevo soudard Breih
164. Kenevou soudard Breih-izel
165. Kerhet, hui eùé...
166. Ketan overen (guerz)
167. Kimiad Misionnerion Haïti
168. Kleher Padern

169. Klehiér mem bro
170. Klem er re varù
171. Klemgan ré varù Breih ér brezél 1914
172. Klemmeu ur vam
173. Klodeu hur bro
174. Klodeu mem bro
175. Kloéreg Arvor
176. Klohad dilost er Brezel bras
177. Koareiz
178. Konzeu fur
179. Konzeu ur soudard breihad
180. Kousk Breih izél
181. Kroez er sudard
182. Larganté ha peuranté
183. Lausket hou lan
184. Le Bleu-Brug
185. Lehenour bras Breh Izel
186. Len-Vras Hilvern
187. Les gars rouges / Lamy betag er marù
188. Liéset é chonjan
189. Lipa ha Lipet
190. Loeiz-Korn-Er-Loér
191. Logoneh hag er Gemené
192. Luchennerèz
193. Mab-é-vro
194. Malarde
195. Mannéig Rundual
196. Margeitik ha Loeizik
197. Me hi du
198. Me iarig uen
199. Me ievankiz
200. Me Mémé
201. Me mestréz
202. Me oenig peur
203. Me sonner
204. Mechal mar dan ?
205. Melinér ha tieg
206. Melrand ha Bihui
207. Mem Boteu-koed
208. Mem Bro
209. Mem bro (En tad koh hag er pautr iouank)
210. Men dous
211. Merhed Groé

212. Merhed Neullieg
213. Monét é "chapeau"
214. Na toul, na tarh
215. Ne chomamb ket de chonjal
216. Néhans er verh iouank
217. Nevenoe
218. Ni er vistr
219. Nitra ne dalv 'meit karanté
220. Noelen
221. Noz en Nendeleg
222. Bro kaer me zadeu
223. Oeit é er merhed ar er butum
224. Pardon Kelwen
225. Péh e laren 'laran ataù
226. Pel doh Breizh-izél
227. Pèl doh ér gér
228. Pemp pé hueh moez a Hroé
229. Penaus gobér aveit choéj ur vestrez
230. Pérag é kannan-mé
231. Peurkeh Loeizon
232. Rozen Arzhur
233. Salud, Breihiz
234. Segred me halon
235. Sidoni
236. Skol kristén Lokuénin
237. Son kavel
238. Son Korol Kestenig
239. Sonnen a zivout er voterèh
240. Sonnen en dal
241. Sonnen en distro
242. Sonnen en Emprunt
243. Sonnen en Eutru Lamy
244. Soñnen er binieu
245. Sonnen er botred du
246. Soñnen er brehoneg
247. Soñnen er bugul
248. Sonnen er grol
249. Soñnen er Hléhiér
250. Sonnen er lér neùé
251. Soñnen er mousig bihan
252. Soñnen er peur
253. Soñnen er proséz-verbal
254. Soñnen er vugulez

255. Sonnen Faraud
256. Soñnen Guilloteaux
257. Sonnen Kolaz
258. Soñnen me iouankiz
259. Sonnen Minour Koed-Skaù
260. Sonnen Neué
261. Sonnen Yvonek
262. Soñnet, soñnet...
263. Strinkellour Keranna
264. Tarh-kalon!
265. Taul a zornad
266. Tud vaillant a Barrèz Mendon
267. Un durhunel pe gol hé far
268. Ur Breihad chuèh é Pariz
269. Ur pen-soñnen
270. Ur vam d'hé hroèdur marù

Achiù er skol

Diviz étré er Vam hag é merh

1-

Er Vam :

Me merh hui e houï keginen,
Bet oh bet ér skol é tiskein (bis)

Er Verh :

Me houï penaus gober suben,
Suben get kig pe amonen
Ha mem, me mam pe garehen
Me hrehé ur julien ! Ha benn

-2-

Er Vam :

Aroah vitin, a pe saùemb
Petra, me merh, e rehet t'emb ?

Er Verh :

Me rei kafé pé chikola
Amonen fresk ar hou para
Ha me larou : « goutez-moi ça !
Na huéket er leign ma ! »

-3-

Er Vam :

Ha, de greisté, eit er véren,
Petra vou, arlerh er suben ?

Er Verh :

Un tam kig get ur saüs-tomat
Ken huék ma vennehet lipat
Hou pizied bet en diskoé
En ur laret « mat é ! »

-4-

Er Vam :

Hag hinnèh, eit er goén, me merh
Petra vou débret ag hou perh ?

Er Verh :

Mem brér en des, é pisketat
Tapet dilohed a zornad
M'ou frintou d'oh ar er bâlon
Hui larou : « Comme c'est bon. »

-5-

Er Vam :

Pe vou genemb tud é predein
Petra e rehèt de zébrein ?

Er Verh :

Ur bouillon get tapioka
Arlerh me hel chervij kant tra
Puré get saüsis, kaul farset
Hag ur « poulet » rosted.

-6-

Er Vam :

Disket e huès gobér eué
Treuigeu dous ha huek marsé ?

Er Verh :

Me houï kampen pep sort « krèmeu »
Get bled ha sukr ha get uieu,
« à la vanille, au chocolat »
Memb gobér ur ...moka !

-7-

Er Vam :

Me merh, n'en dont ket ken abil
E'loh hui meit get me hegil

Er Verh :

Me heah mam, ne houïamb ket ni
Get hou kegilieu néein mui.
Mes disten, krochetal, broudein
N'hum es chet de ziskein.

-8-

Er Vam :

Me merh, ne hues chet enta ké
D'en amzer paset ér skol sé

Er Verh :

Nahn, me mam, rak disket on bet
Aveit pep tra de vou môdet
Ur galand hembkin e vank d'èin
Mar vennan diméèin.

Jh Le Bayon

Bignan le 21 janvier 1926

Doériefeu, 24 janvier 1926, numéro 208

Alhué en eurusted

Blei Lanvaus

J.P. En Danteg



Air numéro 2 (pour le 2ème couplet)



*Keniget de gannerézed mem bro
Ton kavet get J.P. Dantec¹*

-1-

A pe oen é me zrihueh vlé,
Plahig hemb avisted
E oé bet reit d' ein un alhué,
Alhué en eurusted
E oé bet reit d' ein un alhué,
Alhué en eurusted

-2-

Ha chetu mé oeit tré er vro
E men dorn en alhué
Eit klaskein é bed tro ha tro
Dor kaer el leuiné

-3-

Ar en hent hir e hélien
Pel d'oh bro en Arvor
Ag en eurusted e glasken
Ne gaven ket en nor.

-4-

Splannein e hras mem braùité
Er palézieu kaèran
Mès ol en eur strèuet enné
Ne dorré ket men nañ.

-5-

« Laret d' ein mé tuchentil vat
D'émen e vous rekis
Ridet eit ma hellein tañoat
Huné me iouankis »

¹ Mention sur Doéréieu du 8 avril 1923

-6-

« Plahig iouank, pér havéet
Kuhet get er gué bras
Mamen en dar e vou hesket
Én hou teulagad glas. »

-7-

Chetu mé, un dé, digoéhet
Get sam er gohonni
Étal un ti hanter koéhet
Dilausket ha gouli.

-8-

Get en alhué me zigoras
Dor en tiig hemb toen
Hag ar en uéled me huélas
Leh me havelig guen.

-9-

Me hanaüas me zi aben
Ennou em ès kresked
Ennou me mam ar é barlen
En des me luchennet.

-10-

Koéhet é me zi tam ha tam
Me eurusted eué
En eurusted ha dor me mam
En dès er memb alhué.

Blei-Lanvaus

Doéréieu, 8 avril 1923, numéro 70.
Dihunamb, mai 1923, numéro 143, p. 264.
Feiz ha Breiz, septembre 1926, numéro 9, pp. 332-333.
Doéréieu, 10 octobre 1926, numéro 245.

*Célèbre allégorie de M. Le Maréchal,
chantée par la chorale de St-Jean, sur 10
mélodies différentes. Le 1 air étant connu,
voici l'air du 2^e couplet*

*Il faut chanter cette mélodie à une allure
modérée, avec un peu d'entrain pas au
point toutefois de supprimer toute crainte
de désillusion (la suite au prochain n°)²*

² Mention sur Doéréieu du 10 octobre 1926

Ambrug d'er pautr iouank

Chanson pour le matin de la noce

DISKAN

*Keméramb an hent tréz rag ean é er beran
Keméramb an hent tréz rag ean é er beran
Keméramb an hent tréz rag ean é er beran
Damb de glah me mestrez, en hani er
garan.*

-1-

Dré er lanneu, é kouivratad,
Pé ker lies em ès ridet,
Peh ker liès em es ridet,
Me gredé jiboessat er gat,
Me halon e zou bet haudet ;
Me gredé jiboéssat er gad,
Me halon e zou bet haudet.

-2-

Hag a houdé, en devalen
Cheminal men dous e huélan
Én dro dehou ur vogeden
Ém halon mé é ma en tan

-3-

Hag a houdé, kent goleu dé
Me gred kleuet ur sonnen gaèr
Sonnen dous er garanté
Ém halon é ma er soñner.

-4-

Hag a houdé é me huné
Me huél é kreskein ur rozen
Ar nehi bleù kaer el en dé :
Ém halon é ma hé grouien

-5-

En druhunel épad en noz
Ar er bâr en dès huannadet ;
N'en dès na kousket, na repos
A pe garér hemb bout karet.

-6-

Chetu perak, dré en hent tréz
Er mitin man damb a vanden
Ha kent en noz er gad laèrèz
E vou louiet ém houivraten.

M. Le Maréchal

Cette gracieuse chanson est la première de l' « Ereden chervad ». Comme elle remplacerait bien – le matin du mariage- les fadaises que l'on chante toujours en allant rejoindre la fiancée. Je garantis que le jeune homme qui la chanterait d'une belle voix aurait un fier succès.¹

Doérierieu, 17 août 1924, numéro 133

¹ Note de l'abbé Buléon.

Amzér en heneu

LAS021

Job er Gléan



-1-

Franséz :

Kleùein e hrér ér hoed en ined é kanein,
Ha ind e lar d'emb um garein
El dé d'en neùé-han,
Rag p'en da er gouian
Iein é kavér er galon tineran

-5-

Fransez :

M'hou héliou, men dous, d'en overen vitin,
Hag ital doh, ar men deulin,
Me larou me féden
Epad en overen
Boud ma padé pedèr hèr hag open.

-2-

Mari :

En ined ér hoédeù e gân eit mélein Doué,
Hag eit ou néhiadeù eué ;
Ind e lar ou sônen,
El ur vamm pe luchen
Hé hroédurig kousket ér havel guen

-6-

Marie :

D'en overen-vitin, kerhet, Fransez, kerhet;
Mes aveit on mé, nen dein ket,
Rag d'er sul é ma ret
Mont d'en overen-bret
Aveit cheleu er prédeg beniget.

-3-

Fransez

Oh, deit enta, men dous, disul de geneuat,
Ha me iei mé de jiboesat ;
Ha ni iei hun deu
Idan er bod keneu
Aveit laret dousig hun duéréieu.

-7-

Fransez :

Ha! m'hou kortei, men dous ; hag arlerh me
méren
Me gemerou me fusulien,
Ha ni e iei hun deu
De valé ér parkeu,
Eid rideg er gad ha cherrein keneu.

-4-

Marie :

O, nepas, nen dein ket, disul de geneuat,
D'er sul é hér de batérat,
Ha pe sonou er hloh
Fransez, me iei kentoh
D'en iliz de bédein Doué aveit-oh

-8-

Marie :

Ne pas, kanderv Fransez, nen dein ket d'er
parkeu
Mes, pe sonou er gospéreu,
D'en iliz me iei hoah ;

Ha nen det ket d'em hlah
Pé en dud e gredou é hoh menah.

-9-

Fransez :

Deit ahoel aben d' ein, arlerh er gospéreu
Ha ni e gavou hoah keneu,
Eid lânein ho tantér,
Men dous, é bér amzer ;
Ha, kent en noz, e vemb hun deu ér gér.

-10-

Marie :

Kollein e hret, Franséz, hou poén hag hou
komzeu,
Nen dein biskoah de glah keneu,
Get den iouank erbet,
Mar ne vemb dimédet :
Rag er person en des éan dihuennet !

Job er Gléan

Supplément au Clocher de Saint-Patern, 1901
Annales de Bretagne, 1903, p. 40

Ar er Mézeu¹ / Karamb er vro²

Deviz étre un dianvézour hag ur Breihad³ / Diviz itré un Dianvézour heg ur Guénédour⁴

Ton : tempo d'ur mazurka Th. DECKER

-1-

- Bretoned, en doar ér vro-mañ
Ne zoug meit raden ha belan
En eur ne goéh ket él lanneu.
- Hemb eur lan er ialh é soñnein
Eurus mat e hellér biùein,
Ar er mézeu.

-2-

- Bretoned, diés é biùein
D'er gouian én ur vro ker iein
P'en dé touzet ol er parkeu
- D'er gouian, èl é peb amzer,
En doar e vag el labourér,
Ar er mézeu.

-3-

- Bretoned, kalet é biùein
Get bara segal de zebreïn
Mitin ha noz én hou pradeu.
- Er bara segal e zou mat
Eit rein d'emb nerh de labourat
Ar er mézeu.

-4-

- Bretoned, hui e zou tud kriù
El ma klaskér kement hiniù
Eit diskein, é kër, michérieu.
- Guel é genemb chomel ér gër
De huizein doh lost en arer
Ar er mézeu.

-5-

- Bretoned, ni e garehé
Diskein galleg d'hou pugalé
Eit ou has un dé d'er hèrieu.
- Ni e hoarnou hun bugalé
Epad ma vou bara eité
Ar er mézeu.

-6-

- Bretoned, mar karet diskein
Soñnenneu gallek eit soñnein
Bourusoh e vou ér festeu.
- Tuchentil, get soñnenneu goh,
Ni gorollou hoah guel eidoh
Ar er mézeu.

-7-

- Bretoned, hui e hues berpet,
El guéharal penneu kalet
Ker kalet èl ré hou tadeu !
- Ia, ur Breihad mat e hoarnou
É ben kalet tré ma viùou
Ar er mézeu.

Job Er Gléan

Dihunamb, janvier 1909, numéro 43, pp. 195-196

Feuille volante Extrait du clocher de saint Patern, non datée.

¹ Titre Dihunamb

² Titre Feuille volante

³ Mention figurant sur la publication Dihunamb

⁴ Mention figurant sur la feuille volante

Ar er raden

R. er M.



Diskan

Ar er raden

Meni-menon

Ar er raden

Get me Fanchon.

-1-

Hé guélet em es es arlañné
Pe ziméè mem brér Hervé.

-2-

Koant é èl minhoarh er mitin
Hé fas e vè ker lederin !

-3-

Korollet hon es hed en dé
Dorn en eil é dorn é gilé

-4-

Hag é krogas é me halon
Ur garanté tinér ha don

-5-

Er blé-man de bep fest e zo
É rédan-mé betag éno

-6-

Get ur sellad ag er fulen
Éh a kuit me néhans aben !

R.er M.

Dihunamb, novembre 1935, numéro 293, p. 260.

Ar ribl er Skorff

-1-

Arlerh em bout bet é Ploué
Un herrad baléet,
Etal er Skorff é oen un dé
Me unan azéet.
E kreiz er géaut, er boketeu,
E ridé deur er Stér.
Ne oé trouz erbet ér parkeu,
Trouz erbet en amzér.

-2-

Kaéret ur vro e huélen mé
Dirak men deulegad !
Amen doareu goleit a hué
Duhont parkeu bléad ;
Pelloh pradeu glas boketek
En tu ral ag en deur,
Ha pelloh hoah ur venaleg
Lan a voketeu eur.

-3-

Ha me laré dré me spered
E sellet doh en Nean :
En Eutru Doué en des kroéet
En treu kaèr e huélan !
Dirak er Mestr gelloudek-sé
En dès kroéet pep tra :
Petra omb ni, é guirioné,
Nameit tud a nitra ?

-4-

Ha neoah lan a garanté
Aveit tud ken distér
Doué e ven hur galùein un dé
D'é ranteleh a hloér.

Klaskamb enta er guir madeu
Hag e badou perpet,
Ne stagamb ket hur haloneu
Doh en treu ag er bed.

-5-

Mar vennamb sellet doh er Stér
E rid amen bamdé,
Ni e houiou penaus gobér
Eit monet devad Doué.
Sellamb ean é ridek ataù,
E kreiz er pradeu glas :
Monet e hra bean hemb arsaù
De gavouit er mor bras.

-6-

Er boketeu dehou e lar :
« Etal-omb arrestet. »
En éned e gan ar erbar
E lar eùé : « chomet ! »
Mes er boketeu nag er hañ
En derhel n'hellant ket,
Ha monet e hra hemb dihañ
Monet e hra perpet.

-7-

Ama, groamb ni èldou eué,
Perhinderion en Nean ;
Ar en hent e gondui de Zoué
Deomb ataù, hemb dihañ
Dihoallamb doh laseu er bed
E zou stang tro-ha-tro ;
Hadamb arauk, arauk perpet
De gavouit hur guir bro.

Stevan Kerhorhed

Guerzenneu Breih-Izél, 1931, p. 193

Ar saù Guénédez

Blei Lann-Vauz

♩ = 100



DISKAN

*Arauk Pautred, ha diskoamb reih d'en ol
E hes hoah Bretoned édan en héaul.*

-1-

Ré bèl amzer, Breihiz hun es taùet
Koordiz ne jauj meit doh pobleu feahet
Deit é hun tro hiniù, ar saù pautred.
Mal é ma vou gouiet é omb ér bed.

-2-

Ia, ia groamb trouz ha huchamb a bouiz
pen
Inour Arvor e zou ret d'emb dihuen ;
Kentoh merùel aveit treisein hur bro :
Tré ma vemb biù eiti ni vrezélo.

-3-

Ni e soñnou ataù hé soñnenneu
Hag e hoarnou er hoh guskemanteu ;
El hun tadeu ni e bedou hun Doué
Hag ér brezél ni vrezélou elté.

-4-

O Bro santél, petra e tes té groeit
Eit bout a bep tu kousiet ha skoeit ?
Kousket e tes ha ré vat é hous bet
Dihunet ous bremen mem bro karet.

-5-

Dihunet ous hag er Vretoned vat
En des guélet dareu te zeulagad ;
Arsaù, o Breih, arsaù te huañnadeu,
Nen dé ket hoah forjet te ranjenneu.

-6-

O Rouañnez ker, Arvor, o bro hemb par !
Gloér hag inour e tes bet ar en doar !
Eit kouskein ur vro ker èlous té
E ma ret kéjein kaz get fallanté.

-7-

Meit taù, o Breih, rak en amoed distér
Ne hel biskoah kousi meit é vredér
Te dal divlam hag a splandér groñnet
E splann ataù hag e splannou berpet.

-8-

Sel, Breih-Izél, pé ker braù kurunen,
Groeit a zerù bras, a voketeu milén
E zou reit d'is bep blé pe saù en han :
Doué hag éled hé hanpen d'is én néan.

-9-

Sel hoah duhont, er mor bras éndro d'is,
É tislégin glas ha digor hé hrouiz,
D'is é honneh ha te varteloded
N'ou des chet hoah kavet ou far ér bed.

-10-

Sel ér parkeu er bléad é kreskein
Bara ne vankou ket hoah de zèbrein ;
Ha nerh ne vankou ket hoah d'en divréh :
Goah ha malloh d'er chetal rè hardéh!

-11-

Ia, goaharzé eit en divroiz fal
E garehé lakat Breih de vout Gal :
D'emb é hur bro, ha dehé ou hani
Chomeint duhont, tré-men é chomemb ni

Blei Lann-Vauz

Dihunamb, novembre 1912, numéro 89, pp. 168-169.

Ar C'horn-Boud, août 1926, numéro 8 (titre Koartiz ne jauj), p. 123 (air différent et version plus courte en distiques).

Dihunamb, février 1940, numéro 344 (titre à saù Breihiz), pp. 90-91.

Ar Saù

Job Er Bayon

J.P. En Danteg



Réplique à Kousk¹

-1-

Chetu achiù en noz, splannein e hra en dé,
Er hloh e dins hoah ur hueh e Ave

Diskan

Saù ! Breih izel, bro hemp par !
En éaul e streù é splannder ar en doar
Saù ! rak me gleù en-dro d'ain
Eit ha tihousk en éned é kannein

-2-

Er voualh er bod spern e huitel a vitin
Bugalé Breih e goeh ar ou deuhlin

-3-

Er gloèh en des goleit en doar a berleneu
En eaul tuchant ou cherrou er parkeu

-4-

Er segal, er parkeu kent pel e vou melèn
Ne vankou ket hoah bara de vab den

-5-

Arvor, o doar karet, goarnet hou pugalé
Eit en dehueh Doué e hrei nerh dehé

Remarquez la ressemblance voulue des paroles et de la musique. Kousk de M. Maréchal aura désormais un compagnon en Saù dont les paroles ont été écrites par M. Le Bayon et la musique par M. Le Dantec.¹

Doéréieu, 13 mai 1923, numéro 74
Dihunamb, décembre 1939, numéro 342, pp. 380-381.
Feuille volante, non datée, imprimerie Anger, Pontivy

¹ Mention figurant dans Doéréieu

Version publiée sur feuille volante

Hymne national breton / Kan poblus er Vretoned²

-1-

Chetu achiù en noz, splannein e hra en dé,
Er hloh e dins hoah ur hueh e Ave

Diskan

*Saù ! Breih izel, bro hemp par !
En héaul e streù é splannder ar en doar
Saù ! rak me gleù en-dro d'ein
Eit ha tihousk² en éned é kannein*

-2-

Guéharal, digabestr, é amzer é rouanné,
Mem Bro dirag bro erbet ne blégé.

-3-

Re bèl amzér kousket, én donded ag er bé,
Doh ha tihun, ô mem Bro, kleù boèh Doué!

-4-

Re bèl é hous chomet, ô Mam, ar te
zeuhlin.
Saù, ar un dro get splanndér er mitin!

-5-

Kleù er horn é sonnein, ar er manné ihuel
Ha saù ag er bé didrouz ha ha (sic) tioél

-6-

Eit ol er pobleu goh be zou léh ar en doar,
Più e glaskou hoah biskoah ou diskar ?

-7-

Eit ma huélou er bed penaus é hous hoah
biù
Hag é ma dihousket te Vreiziz kriù

-8-

ARVOR, mem Bro karet, goarn mat te
vugalé.
Eit en deùeh, Doué e rei nerh dehé!

**Saùet get Jojob er BAYON
Ha tonnié get en eutru J. P. en DANTEC**

¹ Mention figurant dans Doéréieu

² Mention figurant sur la feuille volante

Araok pautrèd!

Landevant

Aer : Deit me year ou Viens Poupoule

-1-

En Eutru Violle a guër Guéned
E zo deit d'hur guélèd ;
De lareit d'emb i ziskourieu
A goulenn ur boèhieu
En noblanç ag er vélion
E vé partout guet on
A ind e lar der fermizion,
A der labourizion :
« Aveit un dihuenn mad
Mar é bout eun avocad ! »
Deit Pautrèd, deit pautrèd !
Deit !
De gleuet eun discours
Em boé groeit en nihour
Ah !
Araok pautrèd, araok pautrèd !
Araok
Er blé men el puar blé
Rouzic vou député.

-2-

En escob en doa me graihnet
A deinh en des laret :
« Fouetteit é bet en Eutru Jean »
Querh ti bermen Fernand
Aveit dihuenn er religion
Gouit Conan-Simon
A ti e yei a gaër de gaër
Guel er marhadour caër
D'arl me fantro a foeson
Ti es men bénédiction »
Deit Pautrèd, deit pautrèd !
Deit !
Me reih d'oh ur leçon
El en eutru person
Ah !
Araok pautrèd, araok pautrèd !
Araok !
Er blé men el puar blé
Rouzic vou député.

-3-

En duchentil ag en noblanç
E hommanç bout doujanç
Mar n'hellan mui un tamig zo
Commandeign rah er vro
Mes jamès mar dan mi der Gambr
Ind helli bout coutant.
Dehei e mes mi permettet
Dastum er bobl mouet
Dunet rolh bout hardèh
Mar quet laqueit en i léh
Deit Pautrèd, deit pautrèd !
Deit !
De gleuet me ferdeg
E ran el ur beleg
Ah !
Araok pautrèd, araok pautrèd !
Araok !
Er blé men el puar blé
Rouzic vou député.

-4-

Me zo ru get er baysantèd
Guen guen duchantilèd
Mes a pe faut bout d'en neu du
Ne don na guen na ru
Ne don liès na ru na guen
Afourèh ar er lézen
Mem bo tout ou boèhieu
M'hi guerhalh mad, me yei plén
El éé i hueign ou tén.
Deit Pautrèd, deit pautrèd !
Deit !
De gleuet ur hantiq
Er handidat catholiq
Ah !
Araok pautrèd, araok pautrèd !
Araok !
Er blé men el puar blé
Rouzic vou député.

-5-

Nes quemeret ou bugalé
In armée eit trei blé
Mar dès chet mui labourizion
Cresquet er gontribution
Eit dihuenn en duchentilèd
Coasquein er baysantèd
Ne faut quet t'eign mi nann milru
Impôt er revénu
Fauteign e ra berpet
Touzeign ber er bobl menet
Deit Pautrèd, deit pautrèd !
Deit !
De gleuet un discours
A pen do caër a flour
Ah !
Araok pautrèd, araok pautrèd !
Araok !
Er blé men el puar blé
Rouzic vou député.

-6-

Er mis men de huèh-ar-uiguent
Ni e ziscoeih en hent
Ag e daillo ur vraù a sé
Ag e bareih puar blé
Ni e reih d'en Eutru Fernand
Eld'oh en Eutru Jean
Daublur mad vo in ei ataù
Eit parat doh er glaù
Er Rouzic vo berpet
Deputé er bobl menet
Dalhamb ! pautrèd, dalhamb pautred
Dalhamb !
Criamb : Vive er Rouzic !
A vive er Républiq !
Ah !
Araok ! pautrèd, araok pautrèd
Araok !
Er blé men el puar blé
Rouzic vou député

Job ER SLAOUÏTOUR

Araok, 19 avril 1914, p.2

Arzur III, Duk Breih

Loeiz Herrieu

ton merchet get R. Saib



Chant de marche d'Arthur de Richemont, Duc de Bretagne et Connétable de France

-1-

Bretoned a Vro-Guéned, a Vreih-Izél abéh,
Deit ma plij genoh hiniù, de cheleu doh mem boéh ;
Ha hui e gleuou mélein, en Duk brudet Arzur
E zou bet hed é vuhé, mat, kalonek ha fur.

-2-

Arzur e oé genedik a gosté doar Guénéed :
Ér blé pearzek kant meit seih inou e oé gañnet
Tostik de vorh Sant-Gueltaz oé saùet er Hastél,
Léh ma tiskas bout perpet de Zoué, de Vreih fidél.

-3-

A vihan, ean e ziskas bout mat doh en ol dud,
Sekour er heh peurerion, harpein er bobl menut
Mes ean e ziskas eùé, avèl pep guir Breihad,
Karein Breih ha karein Frans hag eité brezélat.

-4-

Er Sauzon, én amzér-sé, en doé zouret ar Frans :
Ol en dud e oé er spont hag ér vrasan néhans ;
Arzur e ias, iouank flam, é galon lan a hred
D'hobér brezél, hemb arsaù, d'er Sauzon miliget.

-5-

Én emgann, é Azinkourt, diskaret d'en tauleu,
Ean chomas ar en dachen, goleit a houileu ;
Groeit e oé bet prizonér d'er Sauzon en dé-zé.
Aveit bout dijab dohton ind en dalhas seih vlé.

-6-

Mes kentéh men dé lausket, Arzur, goah eit biskoah,
E rid endro d'er Sauzon, ou dismant hag ou lah.
Ember, ean e gav Jann d'Ark, santéz deit a berh Doué
Eit savein er Vro a Frans, ha diboéniein er Roué.

-7-

Dorn-oh-dorn e hant nezé, ag un emgann d'en al :
Lakat e hrant beb-eil-pen, ember, er Sauzon fal.
Hag elsé, deustou d'er Roué, n'hellé ket er sellet,
Arzur en doé sauvet Frans hag eit ti labouret.

-8-

Ean e zas, kent pèl goude, de vout duk hur bro-ni :
Nezen é e kemeras en hanù a Arzur tri ;
Mes kement a labourieu en doé ean diskaret,
Ne chomas meit pemzek miz de hoarn é Vro karet.

-9-

De bemp plé ha tri uigent, Arzur e dreménas :
Pen-d'er-ben, é Breih, dehon ol en dud e ouilas ;
Rak biskoah Breih nen doé bet ur mestr ker mat, ker fur,
Nag un den ker kalonek avèl en duk Arzur.

-10-

Ag en Duk mat Arzur tri, dalhamb chonj, o Breihiz;
Karamb èlton Breih, hur Bro, ha Bro-Frans, mem broiz ;
Ha pe fallou hun goaskein, gouiamb ataù laret:
Guèl é d'emb merùel mil guéh, aveit bout ranjennet!...

Loeiz Herrieu

Feuille volante, 20 octobre 1905, imprimerie Le Bayon, Lorient

Balé

d'en E. ha d'en I. Loeiz Herrieu

Ton neùé revé er mod dorik

O hapus hwnnw a all eilio 'r gân¹

ISLWYN

-1-

Des genein me iné

A hed er ribl,

Étré goareg en né

Ha vol er jibl,

De zilézel añné

En treu fasipl,

De glah eit hon huné

Ur gouéléh sibl.

-2-

Klem e hra er morson

Hag en àuel

Dont e hra ou dasson

Ag en dremùel ;

Met aveidomb é son

Ur han ihuél :

Galù en Doué kuh, héson

Ér goubañùel.

R. Er Mason

Dihunamb, octobre 1937, numéro 316, p. 344.

¹ O eurus henneh e hel eilgirein er han

Béleg de virvùikin!

Ton tennet ag er Barzaz Breiz

DISKAN

*Kañamb ol mélodi de Zoué ;
Mélamb é garanté !
Kañnet é vadeleh hemb fin,
Béleg de virvùikin!*

-1-

O! Na douset e oé hou joé,
Braset hou leuiné
En dé ma tichennas ketan
Jézuz én hou inéan.

-2-

Meit hiniù, leuiné hemb par!
Hui zalhous ar en doar
Léh hou Salvér ha léh hou Toué :
O! Na kaeret un dé!

-3-

Hou poéh e zasoñnou én Né
Ha, doh hou konz, un Doué
E zichennou ar en Autér:
O! Souéhuset mistér !

-4-

Ér hroédur é tonet ér bed
Grès Doué é stréueet ;
Hag é kalon er péhour keh
É lakeet er peah.

-5-

Aveit feahein er Goal-Spered
Er hristen ankinet
Ag hou return a reseuou
Un Doué hag er goarnou.

-6-

Béleg iouank, én hou inéan
Ur merch ken kaer e splann
Ma stoui diragoh get respet
Er Sent hag en Eled !

Job Pessel

Dihunamb, juillet 1912, numéro 85, pp. 104-105.

Béleg neué

-1-

Peh leùiné eit kristenion
Eit un tad hag ur vam breton
Rein unan ag ou bugalé
De chervij Doué !
Peh inour eit ur barrèz
Rein ur béleg pé ul léañnez
De labourat eit Roue en nean
Hag en nésan!

Refrain

*Béleg iouank galuet get Doué
Eit hun inour hag ur labour hemp par
Samet hou kroez ar hou tiskoé
Ur goronen
Spern d'oh hou pen
Hag en Tabor bet er Halvar
Béleg iouank galuet get Doué
Héliet hou mestr hag hou Roué.*

-2-

Ur béleg en é labourieu
Eit gounid deZoué inéañneu
E gav liès en é zoareu
Drein er poénieu
Mès, pen dé é groez re bonér
Ean e chonj penaus er Salver
E zougas unan ponéroh
Ha sametoh.

-3-

Er labourizion, hemb arsaù,
Idan en heaul, idan er glaù
E labour tré ma pad en dé
A vlé de vlé
Er béleg e hra, ena eué
E labourieu santel bamdé,
E'raug monet de glah get Doué
Gobr é vuhé.

Ces deux guerz¹ ont été dédiées par M. Bayon de Bignan aux jeunes prêtres de 1923

Doériefeu, 04 mars 1923, numéro 65

¹« Béleg neué » a été publié dans le numéro 65 de Doériefeu avec « Ketan Overen ».

Benoh Doué

de di neué léañnézed Kervignag

(en uigent a Uengolo 1936)

DISKAN

*A galon trugaré, Eutru Eskob karet,
Bout deit de venigein ti hul léañnézed.*

-1-

De vab dén ar en doar più e rei diùaskel
De seùel a spered, a galon de seùel,
Eit biuein ér bed-men ken glan adreist er bed
Ma viùér ur loden a vuhé en Eled.

-2-

Benoh Doué d'en ti-men e hrei doh d'er hleuet,
El goulén Sant Elei de Roué Frans displéget
« Reit dein, doar Solignac ha me rei deoh, em 'éan,
Ur skel guen de grapein ag en doar bet en néan. »

-3-

Ur blé benak arlerh er roué d'er Sant e lar :
« Vennein e hran guélet hou labour kaer hep par. »
Ha chetu oeit er Roué d'er vro-sé get er Sant :
« Me skel, e lar er Sant, chetu hé... ur houvand. »

-4-

Él en ti-men, saùet en devoé er Sant-sé
Ur houvand guen, ihuél, hag éno hed en dé,
Tud santél e viùé gredus, divlam ha glan,
Eit em zoug d'em salvein ind-memb hag en nésan.

-5-

Aman eùé dalhmat ti er léañnézed
E lakei de chonjal é paléz en Drinded,
Pep unan de viùein avel un élig guen,
De dolp talvedigeh en néan ha memb open.

-6-

Aman é vo guélet er skuir vat é splannein,
Madeleh, diskemant, eit en ol de rannein,
Aveit er vugalé fetan en abilted
Hag aveit er ré klanù, er fetan a iehed.

-7-

Hag é huélet buhé santél er léañnéz
Lod ag er ré uellan a verhed er barréz,
E geméro en tu d'hé héli pen-der-ben
Ha de zonet eùe de vout léañnéz guen.

J. CADOUX, Person

Dihunamb, novembre 1936, numéro 305, pp. 174-175.

Bléad mat

K. Brangili



DISKAN

*Ur bléad mat d'oh, ur blé eurus, gé !
Hag er baraouiz d'oh aben fin hou puhé.*

-1-

E Breih-Izél nen des meit joé
De zé ketan er blé,
Hag a galon vat peb unan
E gan hag e ziskan

-4-

Guéharal é mem bro karet,
O dé kaer, na braùet !
Joéiusted oé, kan, nitra fal,
Guéharal... guéharal !

-2-

Bugalégeu ag er mitin
E lar flour ha sklintin,
D'ou zad, d'ou mam, d'ou brér, d'ou hoér
Ha d'en ol dud a gér :

-5-

Leuiné ker bras zou ér bed
Ma ne gan en éned
A bep kalon é neij el bleu,
En éned e cheleu...

-3-

En dud ieuank get selleu hir
E hoarh hemb laret gir,
Ind e cheleu boéh en dason
A galon de galon...

K. BRANGILI

Dihunamb, janvier 1913, numéro 91, pp. 193-194.

Bleijamb!

D'em mignon koh Blei Lann Vaus

Diskan

*Ia, ia, mignon bleijamb hardéh ;
Red è ma vou kleuet hun boéh
Adreist boèhieu rah en dud fal.
Red é ma vaemb kleuet' vleijal !*

-1-

Un nebedig tud penfollet
En des lakeit, un dé 'n ou spret
Mougein ér Fé é pep inéan,
Flastrein meneh ha bèlian,
Kristenion ha léanezed.
Hag en dud vat, doh ou guélet.
Lan a hardéh e karg dehé
E déh haval doh keh tud goué !

-2-

Chetu perak' huélamb bamdé
Hun énebourion lan a joé.
Hardehoh pa hardeh e tant
Ha stankoh skank arnomb e skoant.
Meneh, bèlian ha léanezed
Eit ou goalhein ne spéra ket ;
Fautein e hra dehé dopen,
Flastrein hun Bro get hun Lézen.

-3-

Mes bugalé Breih, dré eurvat,
Eu des hoah goèd en ou goahiad.
El ou zadeu a huéharal
Ne déhint ket dirak chetal.
E ré fal' hel atahinein
Fé er Vreihis : pa hi mougein !
Ind 'hel lahein bélian, meneh ;
Réral kentèh 'zawou 'n ou leh.

-4-

El hun Sent koh ni bes éhué,
En hun halon, diw garanté :
Karanté Doué, karanté Bro ;
De virwirkin ni ou goarno !...
E mant éhué en ou kalon,
Nen dé ket guir, me heh mignon ?
Ha hiziw hoah, kaeret un dé !
E mant sonneit, trugaré Doué.

-5-

Kerhet bremen, Blei er guir Doué
De breg Lezen er Garanté :
Er memez dorn, sawet hardéh,
Kroez hun Salver, Erminig Breih ;
Mes el Jésus, én tampl sakret,
Goueit terein a pe vou ret ;
Rak gueh aral, él a houdé,
En doujans'ma er garanté !...

*Ia, ia, mignon, bleijait get nerh,
Aveit gloér Doué, aveit gloér Breih.
Red é ma hou'ou pel andel
'Her hoah Bleidi é Brei-Izel !*

ER BARH LABOURÉR

D'en 20 a viz kerzu 1902.

La Croix du Morbihan, 28 décembre 1902, p. 2.

Bleuen me haranté

(Ar don : soñnet, soñet, Brejolennig...)

-1-

Kentéh èl ma splann goleu-dé,
Éh an get me loñned ;
Hag édan mantel glas en né,
Dalmat é ven kleuet
É son, é soñnein, hep arsaù
Soñnenneu flour ha braù.

-2-

Redek e hra, me soñnenneu,
Dré er vro tro ha tro,
Ha dason kriù er mañnéieu
E respont dein d'é dro ;
Bourboutal e hra me soñnen,
Beta don er flagen.

-3-

Ér lann, soñnet em es liés,
Soñnenneu lan a joé ;
Hag ur mintin, ur vuguléz
E ziskan dein eùé.
Krénet en des ol er mañné,
Get son hor haranté.

-4-

« Soñnet, soñnet dein, buguléz,
Braù é kavan hou son
Guél eit ur Roué én é baléz
É me lann eurus on,
Ken liés guéh èl m'hou kleuan
É soñnein hou tiskan

-5-

Bamdé é tremen hon amzér,
É laret kaer hon deu ;
En déieu breman e zo ber
Ha hir hon doéréieu
Nitra é brasted er mañné
Etal hor haranté !

-6-

Émesk men deved guen ha rous,
Choéjet em es unan,
E vo keniget de men dous ;
Rak men dé er braùan.
Éan e zo er muian karet
Emesk ol men deved.

-7-

Allas ! un dé, mem buguléz,
Dein-mé ne respont ket.
A dra sur é kavan diés
N'hé guélan é tonet.
Ha me son dehi ankinet,
Me halon glaharet.

-8-

D'anderù-noz, klehiér er barréz,
Difonn en des tinsset
Marù é, marù é, mem buguléz :
D'en Néan é ma krapet ;
Lesket ar hé lerh héh oénig,
Karanté hé dousig.

-9-

Breman pe soñnan él lanneu
Hañni ne respont dein
Nameit dason er mañnéieu
E larr én ur ouilein :
« Gouiùet é bleuen er mañné
Bleuen me haranté... »

Hael

Dihunamb, février 1936, numéro 296, pp. 24-25.

Boéh er Brug

K.

♩ = 80
Ar er goar



11



-1-

Nag ur braù a vokat, o !
Hum ziskoa èl lann vras ; (*diù huéh*)
E ben e zou douget
O gé, O gé !
Ar ur blantennig glas.

-2-

Dirieu de gent-ahoé,
Duhont pe valéen
Me geméras get joé
Ar er brug ur vleuen.

-3-

Mes get téren en héaul
'Foété én hé hreizig,
Me huélas, én un taul,
Ur pautr hag é zousig.

-4-

D'é zous er pautr e ré,
Get ur mushoarth joéius,
Ur boketig elsé ;
O tra karantéus !

-5-

Hag un én e laré
Etalonn ar er bod
Eit kreskat karanté
Er brug e zou avot.

-6-

É mem balé goudé
Hag épad en deùeh
Em es d'er vleuen-sé
Boket open kant kuèh

-7-

Ar er lann, boket roz,
Saùet hou pen tarhet ;
Rak d'en dé ha d'en noz,
Hui vou genein karet.

K.

Dihunamb, novembre 1909, numéro 53, pp. 358-359.

Boèh Guénedis¹

Groamb trouz ar en doar²

La voix des Vannetais³

(Ar don : Graesemat Pier.)⁴

-1-

Pautred, ér fest hag ér pardon
Lakamb de drouzal en dason

Diskan

*Groamb trouz ar en doar ha soñnamb,
pautred
Eit ma vou kleuet boèh er Vretoned*

-2-

Ia, ia, soñnamb, hemb méh erbet ;
Gouiet e vou é omb ér bed.

-3-

Eit ma vou kleuet ér hèrieu
Boèh ha lavar kaer hun tadeu.

-4-

Eit ma vou gouiet é peb lèh
En des hoah Breih-izel ur voèh,

-5-

Eit ma vou kleuet hoah hiniù
É boèh tro ha tro dous ha kriù.

-6-

Soñnamb, pautred, er soñnenneu
En des disket d'emb hur mammeu

-7-

Eit ma vou kleuet e bep ti
Er soñnenneu ag hur bro-ni

-8-

Biken er soñnenneu galleg
Ne hellind mui kousi hun bég.

-9-

Treitour hanèh ne vennou ket
Laret elomb : Breton, perpet !

-10-

Mar a huèh é larér, pautred,
É ma ré goard er Vretoned

-11-⁵

Diskoamb enta d'er réal eué
E hellamb bout hardèh el dé.

-12-

Hardèh aveit dihuen en treu
En des dihuennet hun tadeu.

-13-

Hardèh aveit dihuen perpet
Hun Doué hag hun lavar karet.

-14-

En hur bro ni brezél e zou
Tré ma veemb biù ni vrezélou.

-15-

Hag ar hun lerh hun bugalé
E vrezélou elomb eué.

-16-

Kaer e vou gobér brezél d'emb
Bretoned gredus é chomeemb.

-17-

El agent laret e vou ret
Er Vretoned ne blégant ket.

-18-

O Bretoned, kent hé lahein
Hou Mam e gleskér ranjennein

-20-

Araug, pautred, eit hé dihuen
Kent ma koéhou ar en dachen.

-19-

Araug, pautred, aveit hou Mam
Eit Breih izel, perpet divlam !

Job er Gléan

- Feuille volante n°35, non datée, avec traduction de l'auteur
- Feuille volante n° 38, non datée, imprimerie Le Bayon, Lorient sous le nom de « Groamb trouz ar en doar » (apparaissent seuls le premier couplet et le refrain avec partition)
- Feuille volante n°107, non datée, imprimerie Galles, Vannes, « Soñnenneu ha guerzenneu eit kevredigeheu er bautred iouank » sous le titre « Arauk, pautred iouank ! »
- Dihunamb, octobre 1935, numéro 292, pp. 244-245.

¹ « Guenediz » dans Dihunamb ! n°292 Octobre 1935

² titre figurant sur la feuille volante n°38

³ mention figurant sur la feuille volante mais non dans Dihunamb !

⁴ mention figurant dans Dihunamb ! mais non sur la feuille volante

⁵ Ce couplet ne figure pas sur la feuille volante n°107 « Soñnenneu ha guerzenneu eit kevredigeheu er bautred iouank »

Boéh mem bro

Brangili



DISKAN

*Mem bro konzet ha kañnet
Eit hou pugalé karet*

-1-

Mem bro, Breih-Izél
Hou poéh, én àuel
E zou er flouran
Soñnen e gleuan.

-2-

Er péh, tro ha tro
E neij ar er vro
En des un dason
Sklintin ém halon.

-3-

Ened é kañnal
Er mor é kornal
Klohad er hlehiér
Soñnerion tinér

-4-

Fronn guim er flagen
Ar é andonnen,
Bléad, avaleu,
Guéren ar er bleu ;

-5-

Mañé diskabel,
Gué derù e vransel
Er stér é ridek
E gonz brehoneg.

-6-

Hanù tud a bep kér
Hanù en doareuiér
Ré er hoédeu bras
Hag er pradeu glas

-7-

Bugul, buguléz,
Get ou seud ér méz,
A bouiz kaer d'ou fen
E huch guertz, soñnen.

-8-

Pautred kriù, liant,
Merhed iouank koant,
E vrud leuiné
En ou han, bamdé.

-9-

Pep gouil ha pep kiz
Get er iouankiz
E vleu kaloneu
Tud nés d'en Ankeu

-10-

Breihiz, cheleuet,
Memb ag er véred,
A zoned er bé
Boéh er Huirioné :

-11-

Beet èl ma oen,
Breihiz pen-der-ben,
E lar d'oh hou tad :
Kroédur, disket mat !

-12-

Beet èl ma oen
Breihadéz kristen,
E lar d'oh hou mam,
Merh iouankik flam

-13-

Nag ol buhéieu
Hun guir gourdadeu
E lar d'emb bout hoah
Breihiz de viskoah !

BRANGILI

Dihunamb, mai 1911, numéro 71, pp. 248-249.

Bout béleg

LAS698

Loeiz Herrieu



*Bout er bèleg gredus ar saù doh en Autér
É kenig en Aberh, O doustér ! o doustér !
J .-P. KALLOH*

-1-

Bout er bèleg gredus, ar saù doh en Autér,
Mab un Doué deit de vout é servitour distér.
Aveit obér drézon, er souéhusan burhud :
Gouzanù er marù bamdé eit rein buhé d'en dud.

-2-

Bout er bèleg gredus, ha bout ur Hrist neùé,
E dén en inéanù marù adioélded er bé ;
Ha bout el lodennour, e genig korv un Tad
Aveit ou magadur, de vugalé divat.

-3-

Bout er bèleg ampert, er bugul aketus,
E ambroug er hroédur trema kalon Jézuz ;
Bout en hani e bed, hep arsaù eit en ol :
E zistro kounar Doué diar ur bed dirol.

-4-

Bout er bèleg nerhus, met lan a garanté
Truhéus doh en dud, doh er geu didruhé.
Bout dihuennour er Guir, énep de vistr er bed
Bout énep d'er goaskour, a du g'er ré goasket.

-5-

Bout er bèleg hardih de breg en Aviél,
De vrudein, hep doujans, é lézenneu santél;
De zegas chonj d'en dud, hoantus a eurusted
E ma doh troed er Groéz é veint hepkén goalhet.

-6-

Bout bèleg kalonek ha bout un dén a beah ;
Obér ag en nerh dal, meùel er vadeleh ;
Bout haval doh er Mestr, uvél avèl Jézus
Dizrouk avèl un oén, mât ha karantéus.

-7-

Bout apostol é Zoué, hag, ohpen, ar un dro
Avel Sant Kadeu meur, bout apostol é vro.
Dizolein ér Héned, ur bann splanndér hep par
Deit a vraùité Doué de leuinat en doar.

—

-8-

Chetu bèleg iouank, er pèh e hues hoantet,
Get gred houh iouankiz, ampertiz hou spered.
Chetu perak hiziù, galvet get hor Salvér,
Hues eilet é aberh ; Kevrin lan a zoustér.

-9-

Ur voéh aral e hues kleuet doh hou kerùel :
Boèh Breih-Izél, hou pro, ha ne ven ket merùel ;
Dirak hé diañnéz, digasted meur a ré
Vennet e hues, eiti, lodennein hou puhé.

-10-

Én doareu en des reit Doué demb de labourat,
E hues, ag hou kalon, hadet er guellan had;
Un donézon ken kaer, de boéz n'hé leskel ket:
Madeu Doué n'int ket groeit aveit chomel kuhet.

-11-

Hou héliet e mes a oudé meur a est,
Ha plijadur hrè deoh me sellet èl hou mestr;
Met brasoh plijadur e gaven-mé bamdé
É huélet é kreskat eit Breih hou karanté.

-12-

Met brema, keneil mat, hou mestr ne vein ket mui :
Deit oh devout me « Zad » revé hol Lézen-ni ;
Rak tuchant, én hou torn, é huélen hor Salvér :
Bèleg oh eit biken !

Nen don meit labourér...

Loeiz Herrieu

D'em henlabourér ampert, en abad Jojob er Pouliched, a Laoulann, én arben ag é overen-
bred ketan, kenig karantéus.

Dihunamb, juillet 1936, numéro 301, pp. 104-105.
--

Brehoneg ataù !

-1-

D'anderù-noz èl de vitin,
Pe stouien ar men deuhlin,
Get me zud, de batérat ;
Brehoneg e vezé mat !

Diskan

*Ur lavar, unan hembkin,
E garein de virùikin ;
Brehoneg, konzeu me mam,
M'hou kav flour ha huék, ur bam !*

-2-

Sul pé gouil, sel taul mah en,
D'er chapél, d'en overen ;
Er predeg, get er béleg,
E vezé hoah Brehoneg !

-3-

Met ur huéh kaset d'er skol,
Nag ur soéh d'ain... èl d'en ol !
Get me Mestr é oé Galleg ;
Ha, biskoazh tam Brehoneg !!...

-4-

Me glask mé, hemb tro na méh
Brehoneg é kement léh ;
Én ti-skol èl én iliz,
É voéh d'ain e zou ker spis !

E.

Dihunamb, décembre 1930, numéro 234, p. 179.

Breih ataù!

Efflam Koed-Skaù

♩ = 104

Sonnen de gerhet



-1-

Pautred dihaut ha merhed guiù
Mâl é d'emb um dolpein hiniù ;
Selet én néan ur hoareg-glaù :
Breih Ataù !
E laramb get leuiné, ol ar un dro,
Eit diskoein pegement é karamb hur bro.

-2-

Barh ér gornog hag ér retér,
Breihiz dispont hoah e gavér
Hag e huch émesk en dud flaù
Breih Ataù !

-3-

Barh én Arvor hag én Argoad
Hoah é ma ru-poeh liù ur goed.
Peb unan e lar hemb arsaù
Breih Ataù !

-4-

Bout e zou tud hag e benfol ;
E gred éh omb rah tud dirol :
Guèl é bout dirol eget baù,
Breih Ataù !

-5-

E kevér hun éneberion
N'en des ket kâs én hur halon ;
Met hañni n'hul lakei de daù :
Breih Ataù !

-6-

Ne hroamb ket hembkin er seblant,
Met d'en ol é tiskoamb hur hoant ;
Derhel hur Bro plom én hé saù :
Breih Ataù !

Eflam Koed Skau

Dihunamb, mai 1931, numéro 239, pp. 264-265.

Breih-izel

DISKAN

*O Breih-Izel Mam-vro karet,
M'hou kar ha m'hou karou perpet ;
Hou lavar zou eit on sakret,
Kentoh merùel ! Kentoh merùel !
Aveit biskoah hou tilezel.*

-1-

O me zélen trouzus, biskoah ne hues kannet
Mem broig Breih-Izel ha hé zud ker brudet,
Aveit hé uzeu kaer e huès sonnet hembkin,
Mès allas ! n'oh ket bet perpet erhoalh sklinton.

-2-

Eué lauskamb hiriù hemb ké er soñnenneu
En des groeit ker lies krénein hou kordenneu
Ha kañnamb get kalon, kañnamb dré ol er bed
Er ré en des lakeit hun Bro keh ker brudet.

-3-

Saludamb a getan goarnerion sonn-hun fé
Hun sent ha santézed, soudarded er guir Doué
Padern, Gueltas, Kadeu, Guenaël hag Ifflam
Ninok ha hé merhed rah Guerhiézed divlam.

-4-

Mar des ol er ré zé eit hun Bro labouret
Ha mar dé délé d'emb ou inourein perpet
N'ankoéhamb ket éhué de vrudein e pep lèh.
Er ré 'n des reit ou goed aveit dihuennein Breih.

-5-

Amzér er Roméned, dré Sézar konduiet,
E kleuér konz déjà a bautred Bro Guéned.
Aveit monet ar vor ne gavent ket ou far :
Ind e vouré inou guel aveit ar en doar.

-6-

Ne huélet ket azé sklerder Rouañné Guéned ;
Erek hag Allan-Bras, guir spond en Normanded,
Hoël, tad er Vreihis, ha Konan Mériadek...
Ol é mant bet, eit Breih goarnerion gelloudek.

-7-

Tostoh d'emb ni e huèl, groñnet eué a hloér,
Monfort ha Pontkellek, er souéhus Braùmaner
Kadudal hag é dud, ol Breihis a galon,
Hag e chom ur skuir gaer aveit pep guir Breton.

-8-

El ur hourglé mein-hir e hroñnant Breih-Izel
Hag ou eskedeu hoah 'rid 'n hun hoèdeu tioèl
Vennein e hrant Breihis, memb en tural d'er marù
Doh hé éneboured goarnein ou bro ataù.

-9-

Hun barhed 'n des kañnet er guellan hun Bro-kaer
A Vrizeuk, a Huillom é hellamb bout fier.
Ind 'cher er gurunen zou adreist Breih-Izel
Hag e splann èl stired édan en oèbr ihuél.

-10-

Arlerh er rumad sé, ni hel kerhet hardéh,
En ur gañnein dalhmat brasted hun Broig keh,
Ni hel seùel hun pen, fier memb a hun lavar ;
Breizh-Izel 'n des chet hoah nep tu kavet hé far!...

Loeiz Herrieu

Feuille volante, non datée, imprimerie Lafolye, Vannes

Breih-Izél Dihunet

J. Brangili



-1-

Me gleu, me gleu, men goed é donded me halon
Er goed a men goéhiad e son ur zason
Trebilleu garù mem bro én amzér treménet,
Meit eiti leuiné én amzér de zonet.

-2-

Boéh men goed, boéh mem bro, cheleuet hi é kan
« Guéharal plah iouank guiù, koant, kriù ha skan,
Ne chomé de rouanné meidonn eit douarenéz,
A gant léu tro ha tro pinùikan penhéréz. »

-3-

Doareuiér dishéaulet, klé de glé, get er hoed
Ha parkeu, hed er blé, dru hadet édan ed,
Flourenneu, pradeu glas d'en han ha d'er gouian,
Koedeu hag e zason noz ha dé get er han.

-4-

Er brud a men dañné kaset a gér de gér,
Ér stéri, ér mor bras avel ér miloér,
Ur gloah-lagad taulet a glei hag a zeheu
E zé de zegas tu de hoantat me madeu.

-5-

Hoanteit, goulennet on eit pried, diméet...
O dé me éreden nag un dé kaer meurbet !
Donded er haloneu bar get er leuiné,
Deu bried guiù, lerhin èl ketan goleu dé.

-6-

Arnonn-mé sel en ol, o mé nag ur goanten !
Perlennet stergannus, stired adrest me fen,
Guskemant perlennek avel en dro d'er mor
Houlenneu guen strimpet d'oh rehiér en Arvor

-7-

O na kaeret amzér ! bombard ha binieu
E vrud me leuiné betak ér haloneu !
Korol én ur hoarhet ha hoarhet é korol ;
Ha biùans hag ivaj, plijadur eit en ol.

-8-

Ha luchennet get kan en dud a me chervad,
Luchennet get dason er mor é vransellat,
Luchennet é cheleu en àùel, en éned,
É divreh me fried é koéhan morgousket.

-9-

Kousket turlubannus ! Me huél é hunvréal
Ar me héh Bretoned 'chuill en droug hag er goal,
Goasket get en tauseu, skoeit get er gerteri,
Hag étal koéh édan kraboñneu-diaul, dré gri.

-10-

Me dihun treboullet, saùet plom ar me zreid,
Men deu zorn paloantus e glah ur gléan nuaheit,
Kentéh adrest me fen um saù ur brasoh gléan,
Ha huchet e zou d'ein : « d'er marù ! » ma ne gouskan.

-11-

Kousked turlubannus ! Me huél, é me hune,
En Dispeah é lemel get me zud ou buhé,
Tan ha goed, laeronsi, multrereh, lahereh,
Ha mistr a men danne tud-diauled, é folleh.

-12-

Troeit en des tré men goèd, arfleuet é saùan ;
Get men glean ru gloaet ar er chetal é skoan ;
Meit d'ou zu er bleidi em fila a dauleu
Ken ne rid a boulad, goèd a men goulieu.

-13-

Ha neoah d'er chetal, ker sonn, e talhan pen,
Berpet kriù a galon, dalhmat prest d'um zihuen ;
En dianvézerion men dilauskas brèùet,
Doh men guélet hardéh étal er Groéz harpet.

-14-

Hantér diskonfortet, dilezet get en ol,
Tapenneu a men goed é tivér taul ha taul,
Etal soublein é oen édan béh er hleñued,
Ankinus, goan de varù, ankinus, ankinet.

-15-

Eit ésat ha kriùat é kleuan laret dein
« Hou fé, hou kizieu, hou ieh vou ret nahein »
Hag un dorn e zarbar tost ha tost d'em divéz
Ur huerennad pusun ha me lahou forh es.

-16-

Meit un tolpad broiz, kalonek ha hardéh.
Doh men goarn el ur hlan,ou sel arnonn dalbéh,
E skrapas, e zraillas er huéren miliget.
Hag e hras d'ain en tu de gavet er iehed.

-17-

En dro d'ain é kleuan, dousik ha flour, kannein :
Saùet, o Breih-lzel, hou pen ihucl d'er lein,
Kenavo d'en néhans, en ankin, er glahar,
Léh e hues de vragal, dan en héaul ar en doar.

-18-

Saùet o Breih-lzel. ! mal e vou doh dihun,
Ha seùel a glenued, ne hues chet a vout eun,
Rak soudarded nerhus en um dolp éndro d'oh,
Ne gavér ar en doar penneu tud kaletoh.

-19-

Ha me gleu, ha me gleu, dason boéhieu sklinton,
E skuill é me halon son télen koh Marhin ;
Me gleu goudé diskan ohpen kant ha kant boéh :
« O bro goh me zadeu saùet !. » me saù kente.

-20-

Ha hardéheit geté, me saù bremen men boéh,
Eit temal hirvoudus eit temal lorbereh ;
Perak chunein men goèd, me spered, me madeu,
Ha gobér brezél d'ain, é leh goarant me zreu

-21-

Ne vennan ket neoah klaskein jabl get hannin ;
De beb unan é dra, hemb tro, na treisoni,
E dra de beb unan, d'ain me, me ieh, me fé,
Men guskemanteu kaer, èl men guellan danne.

-22-

Ha beta pen er bed avelse goarniset,
Breih-lzel me vou me sonn ha gredus berpet
De harpein mem Breihiz adrest ol er réral,
Eit mar um vréhateint ér bed-men hag én al.

J. BRANGILI.

Dihunamb, septembre 1912, numéro 87, pp. 138-141.

Breih-Izél hag hé bugalé divroet

Er huerzen men e heller kan ar don : Guerzen er valh (Pe gemer er valh hé huitel...)

Diskan

O keh Bretoned divroet

'Pèl doh Arvor ne chomet ket

Er guignéli 'zou deit éndro

'Distroeit èl-dé trema hou pro.

-1-

Breih-Izél hou mam, mar dé peur,
En des eid-oh ur galon eur,
Ha Breih-Izél e vour guélet
En dro dehi ol hé mabed.

-2-

Breih-Izél get bras karanté
Pe oeh bihan, hou luchenné
E kannein d'oh hé guerzenneu,
Guerzenneu goh, ré hun tadeu.

-3-

Breih-Izél en des hou maget
Get bara du, ne laran ket
Bara segal, huèk d'er galon
A p'en dèbrér ér vro breton.

-4-

Get pegement a vadeleh
E voké d'oh a pe ouileh,
D'hou kaloneu lan a dristé
Na douset konzeu e laré.

-5-

Breih-Izél eid-oh e dolpé
Plijadurieu ha leùiné ;
El é Breih-Izél ne gavér
Nag éreden na pardon kaer.

-6-

Pe gol lod a hé Bretoned
Breih-Izél e zou glaharet
Deit bean, bugalé divroet
De rein konfort d'hou mam karet.

-7-

Hous iliz goh, deit d'hé guélet
Eni é oh bet badéet,
Iliz hou ketan komunion,
Ti a beden, ti a bardon.

-8-

Ar béieu karet hou kerent
Deit de zeuhlinein èl agent
Amen en inéan treménet
Get er ré viù 'zou sikouret.

-9-

Eit ankoéhat ol hou poénieu
Dit de valé dré hun mézeu,
Brug ha benal sammet a vleu
E zigorou hou kaloneu.

-10-

Aveit kousket huek ha didrouz
Deit hoah de chom d'hun tiér plouz
En-hé n'en dès dergi erbet
Un trezeu mén, ne laran ket.

-11-

Deit de verùel d'hou pro karet,
Etal-domb de vout interret,
Er marù, amen, e zou dousoh
Doar er véred e zou skañnoh.

-12-

De Vreih-Izél deit, kanvroiz,
Eit monet tré d'er baraouiz ;
A Vreiz-Izél betag en néan,
En hent, mar dé stréh e zou ian.

*O keh Bretoned divroet
Pel doh Arvor ne chomet ket ;
Er guignéli 'zou deit éndro,
Distroeit èl-dé trema hou pro.*

Fanch Bobelan

Dihunamb, juillet-août 1905, numéro 4, p. 69.

Breih-Izél, mem Bro!

LAS321

J.K.

♩ = 80



-Diskan- 2 huéh

*Breih-Izel, mem bro,
Dalhmat mé hou karou,
Hag én hou parkeu distro,
Get joé, mé e viùou*

-1-

Kleuein e hrér en tad-koh é laret ken gredus:
Ar dro en doar mar chomet, hou puhé vou béhus.

-2-

Mes er labour e rei d'oh en huékan eurusted,
Pén dé guir èl hou tadeu en doar hou pou karet.

-3-

Bamdé é huélér pautred é kuitat er mézeu
Eit monet da zastumein madeu bras d'er hériou.

-4-

E sigur biùein hemb poén, é kiz guir eutrued,
E néjant a ou farreé skan avec guignèled...

-5-

Ou fians get en àuel e zou chubet embér
Pe cherrant, é léh dañmé, peuranté ha mizèr

-6-

Nezé, aveit ou reseu, n'en des chet a hulé,
Meit hag ur goh holhédén, ul lanjér e vehé...

-7-

Peh stad diskonfort ha trist étal hun hani ni!
Hemb arsaù é poéniein ar ou michér en ti !

-8-

Guelloh é kant kuéh, kant kuéh, bout édan en amzér
Eit chom elsé kabestret étre peder mangoér.

-9-

Rak ér fresk er pradeu glas e stréù el leùiné
E kalon er labourér de bep kours ag en dé.

-10-

Hag ér fal er hérieu vraz e laka de houiùein
Er plantennigeu iouank oeit d'inou de greskein

-11-

Chomamb'ta ar er mézeu de dremen hur buhé
Ha gouiamb karein perpet hur bro a garanté.

J.K.

Dihunamb, mars 1906, numéro 9, pp. 151-152.

Bretoned...Berpet

Air du Pillawer

-1-

Bretonèd ag er mézeu,
Goarned mad hou kalon,
Eit hou kër, eit hou laneu
Karanté son ur Breton.
Ia karet hou kornad doar
Ken dous d'en hani er har.

Diskan

*Ia, berpet é bro Guéned
Ni chomou gwir Vretoned.*

-2-

Hui, merhied, eit bout koantoh,
Dusket er brageriseu
Ker prizet én amzér goh
Aveit monét d'er festeu,
Er gegin, en dantér skañ
E lakér d'en neùé-hañ.

-3-

Hui, pautred, emb méh erbet,
E kër el ar er mézeu
D'er sul ha bamdé douget
El guéharal hou tadeu
Séieu du, pé séieu gwen
Bordet get ur velouzen.

-4-

Soñet oah er soñeneu
Ken dous el kañ en ined
En dès sonet hou mameu
Pe oèh bihan, Bretonèd,
Laret er sorbieneu
E larént ér filajeu.

-5-

Karet Iliz hou parèz
Hou Sént ag hou Sañtezed
Hag a pe huélet er Groéz
Tauflet hou tokeu, pautred,
Emb krénein, eltud a fé
E gar hou bro hag hou Doué.

-6-

El hou tadeu guéharal
Bretonéd, koñzet breton
Lausket gallek er Vro-Gal
D'er ré ne oui ket meit-on
Més d'hou pugalé komzet
En hou ti, breton berpet.

-7-

Mar klasket en eurustéd
Ne ridet ket d'er hérieu
Més chomet, o Bretoned,
De labourat hou parkeu
Chomet staget d'oh er vro
E vag hou tud a huerso.

Job er Gléan

Feuille volante, non datée, imprimerie Lafolye Frères

Canen er labourigen

-1-

Bretonnet mé n'ho ped,
Hou supliém er ran,
Ba chéleùe un histoer
Ag er sériussan.

-2-

De chéleùe un histoer
Ah er re serius ;
Zo sahuet er blai man
Diar er bed malheurus.

-3-

Ol en doar e greinas,
Ol er bed é vranjkel,
Prest caër houn de gouéhel
Mar ne vein dein dihoél,

-4-

Prest caër houn de gouéhel
Oh ya, bara en trahison
Mar ne vein dein dihoél,
Dré en èlection.

-5-

Radical, modéré,
Pe pautreman unan güén,
Pe arihuan er Gamb
Formant queit meit ur mém !

-6-

Hai formai loezennaou
Unan contrel d'en nel ;
Meit huit er peurkeah paour
Ne vo quet hani guel.

-7-

Més tostad er ra en dé
En ho électionneou,
Camaradet en dé-cé
E hemb à vandennen.

-8-

E dé-cé é hemb ni
Guet hon billeteneu,
El er geah soudardet
Guet ho fusilleneu !

-9-

Nen den quet à nehai
Evit divvin er vrô ;
Més ni ziscouei dehai
Er foeçon d'y dirigeô.

-10-

Rac-cé camaradet
Pel doh er pouvouér ;
Scarham en outrouiet,
Teuchentiled er Manér.

-11-

Scarham en Eutru Guieysse
Hag y gomitéet ;
Mouéham de Romani
Ha ne veim quet trompet.

-12-

Haneh é ouér comzal
Quer clouz el pelu nan ;
E an hié de ramplaçal
Guieysse er Palez Bourbon.

-13-

E kamb en deputéet,
Hion vo hon avocat,
Hag hion vo chéleuet
Abred pè dévéhat.

-14-

Labourigen er porh
E zo tout constrictet,
Quet ho déhuéh izel
Dès mizér cavouit bouet !

-15-

Huélet er hontremestret
Ne seah pé heah livr'bam dé ;
Ne hounian quet ur scouét
E nell de gas er guilé.

-16-

Huélet er hontremoestret
En dès pansionneu vras
Seitec pé trihueh cant
Revé ma hué ho lass.

-17-

Ur peurkeah labourer
Bars pemb blai arnuiguen
Hué reit dehou huéh cant,
Pas blanc erbet ouspén.

-18-

Mès hai dein quet jalous
Ar béh zo réit d'er ré-zé,
Pe vehai reit dehai
E proportion é hué.

-19-

Més groeit é zo dehai
Avel d'ur mab-ingrat,
Péhani z dishiritet
Guet y vann hat y dat.

-20-

Més hai en laro de Guieysse
Dé en électionneu
De vont de glasq ho mouéh
Guet er hontremaistreu.

-21-

Labourigen er poh,
Mécherourian à guerr,
Mouéham tout ar en drô
Evit ur labourér !

-22-

Dé an électionnen
Ne voquet tud eit domni,
Criam tout ar en drô
Vive Romain Romani !

-23-

Mar mouéhet evit Guieysse
Hion vo hoah député ;
Nezen helemb prénein
Be ha ceinture nehué !

-24-

Chet vigein er rei doh
E réglein ho predeu,
Hen po quet de zaibrein
Hui ster dai ho poleu.

-25-

Mar po laign hag mairen
Coin er bet ne po quet ;
Hui er ster dai é hrane
Roc monnet de gousquet.

-26-

Hag hui larai d'ho mouéz
Ha d'ho pugalégiou,
E vo souvenir doh Guieysse
Dé en électionneu !

JOB ER HAI

labourér er poh

La Classe ouvrière de Lorient, 27 avril 1902, p. 3.

Chanson dédiée au docteur Langlais

-1-

Cheleùet ta lon cheleùet (ter)
Ur sonnen a neué saùet.

-2-

Saùet a védesinour Pondi
Guellat er ré klan ne ven mui !

-3-

Klaskein e hra bout député
gounid deuigent livr hamdé

-4-

Langlais e zou mat de rein drogueu
Ha nepas d'hobér diskourieu.

-5-

Langlais laro get en dason
Ne faut ket mui a Relijion.

-6-

E léh er has d'er Parlemañt
Ni e rei dehoñ ur lavenant.

-7-

Ramb ur bizad ioud de Langlais
Ha huchamb : Vive Lanjuinais !

FARSOUR

Le Morbihannais, 13 avril 1910, p. 2.

Le Courrier des Campagnes, 17 avril 1910, p. 2.

Chanson des élections

LAS499



Ar en ton : Klan é Mari-Louis...

-1-

Klan é er porkeh Brard, ho
Klan é a houdé pelzo (bis)
D'er gambr e karehé monet,
De lipat en « Assiett ».

DISKAN

*Marhadour guin, Brard a Pondi
Chomet trankil n'hou ti !*

-2-

Chueh é ar dro er guin, ho !
Cheueh é a houdé pelzo (bis)
Ne gav ket mat er « l'eau-de-vie »
A pe chom e Pondi

-3-

Deit é d'ar Guémené, ho !
Deit é a houdé pelzo (bis)
Monet e ra betag Gourin
De huerhein kirsch a guin

-4-

Alfred Brard é lar d'emb, ho !
Laret e ra pelzo (bis)
« Pemb mil skouid, peb blé vou d'ein
Mar karet me hanuein »

-5-

Enep d'er Religion, ho !
Get er Frammassoned,
Labouret en dès Alfred Brard
Ya n'en dechet é bar.

-6-

Chiket Brarig bihan, ho !
Chiket, ne ouiled ket (bis)
Chomé Pondi vo n'hanter guél
Laret vou d'oh kent pel.

-7-

Ni voéhei b'hi berpet, ho !
Eit en Autrou Boissieu (bis)
D'en tri hanton, hinèh ra vad :
Député vou dalhmat !

Alan-Bik

Le Courrier Breton, 24 avril 1910, p. 3.

Chervad Jozon

S. Kerhoret

LAS379



Diskan

*Ha gé gé gé !
Na bourapl e oé
Chervad Jozon
Minour Kerhuiton !*

-1-
Dimerh, é Kerhuiton,
Na kaeret ur chervad, gé (diù hueh)
Er minour bras Jozon,
Er vro anaùet mat, o !
En doé laret d'en ol
Donet de grol.

-2-
Pear ejon, trégont lé
D'er lun oé bet lahet
Hag, ohpen kement-sé
Un dousen pendeved.
Be oé d'ivet chistr mat
Uigent toñnad.

-3-

Er bombard, er binieu
E gleuér é soñnein
En dud a vandenueu
E gerh en ur gañnein.
E ta en deu bried
Ag en éred.

-4-

Pen dint ar en dachen
En dud ag er chervad,
De hortoz er véren
Ind e grol un herrad.
Braùoh pé braù e soñ
Er soñnerion.

-5-

Neoah er soñnerion
E arsaù en un taul,
Rak er geginerion
E lar monet doh taul,
Ha oeit en dud aben
De glask souben

-6-

Er souben a zou dru
Ol en treu e zo huek
Doh en daul, a bep tu,
Lod kaer e lip ou beg,
Hag e lar étrézé
Na bourrapl é !

-7-

P'en dé achiù er pred
E hér de grol endro
Mes ne vé groeit berpet
Meit krolleu mod er vro :
Hañni ne ven gobér
Krolleu mod kër.

-8-

Eit dichueh er binieu
E kañner mar a huèh
Na kaeret soñnenneu
E oé laret dalbéh !
En dud ne chuéhent ket
D'oh ou hleuet.

-9-

E kreiz ur joé ker bras
Bean é pas en amzer.
En noz e arriùas
Ha pep unan d'er gér
E ias en ur laret
Get joéiusted :

*« Ha gé gé gé !
Na bourapl e oé
Chervad Jozon
Minour Kerhuiton ! »*

Stevan Kerhored

Dihunamb, août 1909, numéro 50, pp. 308-310.

Guerzeneu Breih-Izél, 1931, p. 82 sous le titre « Fest Jozon ». Premier et dernier couplets différents de la version Dihunamb.

Fest Jozon

-1-

Dimerh e Kerhuiton
Na kaeret fest é oé, gé !
En inour de Jozon
Ha d'e bried Zoé ! o !
Deit oé tud a vostad
A bep kornad.

-9-

Duhont ardran er gué
En hiaul a zo koéhet, gé !
Chetu achiù en dé :
Monet kuit e zou ret, o !
Mès ar en hent d'er gér
Hoah é kañnér

(Couplets 2 à 8 identiques à la version
Dihunamb.)

Chervad Louizon

Ar don « er Pillaouer »

-1-

Louizon, me hoér karet
En dé-men zou diméet :
D'hé chervad é oh pedet,
Hui, kérent hag amied.

Roulanla, landigedi

Roulan,landigeda.

-2-

En inour de Louizon
Me gleu er binieu é son,
Chetu hi plom é tonet
Ar un dro get hé fried.

-3-

Ur guenhoarh ar hé géneu
Hi gerh arlerh er binieu,
Hag en dud e lar dehi :
« Louizon, eurus oh hui ! »

-4-

Un dro krol ar er heauten
E vé groeit é rauk méren.
Louizon, get hé fried
Liant mat e saù en troed

-5-

Tud iouank mat é dichuéh
Doh en daul, keméret léh,
Tosteit bean, tud a chervad,
Be zou treu mat de lipat :

-6-

Souben huek ha bara chuèn
Chistr milén kaer ér huéren,
Kig beuin ha kig deved
Kateùaj ha kaud sunkret.

-7-

Arlerh pred, er soñnerion
E gleuér atau é son,
Ha ne vou ket kavet ré
E soñnou ker braù eldé.

-8-

Er bonbard ag er binieu
E ra joé d'er haloneu,
Hag en ol, bras ha bihan,
E ven krol keti-ketan,

-9-

Get kement a leuiné
Bean é ma paset en dé
Ha chetu, deit en noz du
Pep unan e ia d'é du

-10-

Mes érauk d'en deu bried
Kenavou ma ret laret
Kenevou, bredér karet,
Revou Doué genoh perpet !

Stevan Kerhored

Dihunamb, septembre 1908, numéro 39, pp. 131-132.

Guerzenneu Breih-Izél, 1931, p. 13. Sous le titre « Fest Louizon » avec quelques modifications

Version de Guerzenneu Breih-Izel

-1-

Louizon, me hoér karet
En dé-men zou diméet :
D'hé chervad é oh pedet,
Hui, kérent hag amied.
Soñnamb ol, soñnamb get joé
En dé-men a leuiné..

-2-

En inour de Louizon
Me gleu er binieu é son,
Chetu hi plom é tonet
Kazaliet get hé fried.

-3-

Ur guenhoarh ar hé géneu
Hi gerh arlerh er binieu,
Hag en dud e lar dehi :
« Louizon, eurus oh hui ! »

-4-

Un dro krol ar er hlazen
E vé groeit é rauk méren.
Louizon, get hé fried
Liant mat e saù en troed

-5-

Tud iouank mat é dichuéh
Doh en daul, keméret léh,
Deit de glask hou lod chervad,
Bout zou treu mat de lipat :

-6-

Chistr milén kaer ér huéren,
Souben dru ha bara chuèn
get kig berù ha kig rostet
Kafé huék ha kaud sunkret.

-7-

Arlerh pred, er soñnerion
E gleuér atau é son,
Ha ne vou ket kavet ré
E soñnou ker braù eldé.

-8-

Er bombard ag er binieu
E ra joé d'er haloneu,
Ol en dud, bras ha bihan,
E ven krol keti-ketan,

-9-

Get kement a leuiné
Bean é ma paset en dé
Ha chetu, deit en noz du
Pep unan e ia d'é du

-10-

Mes érauk d'en neu bried
Kenavo zou ret laret
Kenavo, bredér karet,
Revou Doué genoh perpet !

E. Le Strat

Choéj er Plah ieuank

Ton Bal

Diskan

Chanjamb galant – Bremen, tuchant

Aben mar d'oh koutant

Guèl é d'ein mé – Unan neùé

Diméein goaharzé.

-1-

É pardon Sant-Ujan me choéjas ur galant
Ha plijout e hrè d'ein mé oè ur pautr koant.

-2-

Kleuet em es laret é ma oeit d'en armé,
Ret e vou d'ein choéj un al pé gortoz hoah deu vlé.

-3-

É hortoz nen don ket sur erbet a hañni ;
É timéein ahoel é vein sur, emé-hi.

-4-

Diméein zou diés d'en hani zou melzin,
Liés ar er poént-sé, tihet vè er ré fin.

-5-

Faut d'ein ur braù a bautr, e vou ul labous koant,
Open e vou disket, en devou hoah argant.

-6-

En treu-zé ar un dro, zou diéz de gavet
Kement-sé e zou kauz é choman de sellet.

-7-

Meit, p'arriùou en ér, diméein sur e hrein,
Nezé ag er vanden, er fallan e chéjein.

-8-

Me gred rah er merhed e hra ag er mod-sé,
Ha hemb bout tam finoh er bautred hra eùé

-9-

De me chonj tud ieuank pe choéjet ur mignon
Ne faut ket ar un dro de gant rein hou kalon

-10-

Rak ne gredan ket hoah é ma deit mat er giz
De chanj galant sél guéh mé chanjér a hiviz !

Diskan Devéhan

Hemb chanjemant, goarnamb koutant

Berpet er memb galant

Get ré neùé, - é chanj bamdé

Ne vou ket a zimé.

G. Er Borgn

Dihunamb, décembre 1924, numéro 162, p. 184.

Chomet é Breih

Stevan Kerhored



-1-

D'en neùé-han pe vé guélet
Er bleù ér gué,
O Breih-Izél, mem bro karet
Na braù ous té !
En héaul e splann ligernus kaer
Drest¹ er mézeu
A glei, a zeheu ne huélér
Meit boketeu.

-2-

Duhont, dumen, er pichoñned
Er bodeu kloar,
E gan bamdé d'er Vretoned
Hag ind e lar :
« Bugalé Breih, eurus oh hui !
Eurus meurbet ;
Ur vroker kaer èl hous hani
Ne gavér ket. »

-3-

Laramb eùé get en éned
A voéh ihuél :
« Naren, nen des chet bro erbet
El Breih-izél
Rak-sé, Breihiz, ne chonjamb ket

Monet é kér,
Mes chomamb de viùein berpet
En hur bro kaer.

-4-

Perak, Breihiz, monet é kér,
Laret d'èin mé ?
Ha hui e gred é ber amzér
Kavet dañné ?
Argand é kér ne gaveet
Kentoh, allas !
E leh dañné hag eurusted
Diannéz bras.

-5-

Pegement a dud fariet
Pel doh er vro,
Erauk er blé en² des chonjet
Donet endro,
Endro d'el lanneu boketek
D'er pradeu glas
Emen é viùér kalonek
Bihan ha bras ?

-6-

E Breih-Izél ar er mézeu
Kaer é biùein
Sellet, Breihiz, én ou farkeu
Ol é huizein,
Tuemdér en héaul de greiz en han
E sko dalhmat
Breihiz ataù joéius e gan
E labourat.

-7-

Ha d'er gouian ér filajeu
Endro d'en tan
Breihiz e lar hoah soñnenneu
Avel d'en han.
Bras ha bihan, koh ha iouank
E mant tolpet,
Lod ér gadoér, lod ar er bank,
Ol azéet.

-8-

Mam-goh én hé hoégnel chouket
Get hé hégel
E lar : « Mem bugalé, chomet
E Breih-Izél,
Chomet én hou pro de viùein
El hou tadeu,
Eldé ne zoujet ket huizein
En hou parkeu. »

-9-

A hou konzeu, tugèré d'oh,
Mam-goh karet !
Labourat doar él hun tud koh
Ne zoujamb ket.
E Breih-Izél é chomeemb
Hed³ hur buhé
Ken ne zeï Doué de laret d'emb
Monet d'er Lué !

Stevan Kerhored

Dihunamb, juillet 1908, numéro 37, pp. 100-102.
Bulletin mensuel de l'URB, septembre 1913.
Guerzenneu Breih-Izél, 1931, p. 96.

¹ Guerzenneu Breih-Izél : « ar »

² GBI : « ou »

³ GBI : « pad »

Chomet én hou pro!

Pierrig

En ton reit d'er sonnen-men e zo bet kleuet get Mari-Jann er Hor a vorh Melrand



-1-

Tud ieuank a mem bro
Me garehé guélet
E tonet hoah éndro
Er modeu dilézet

-2-

Modeu ag en amzér
Ma viùé hou tadeu,
E léh er modeu kér
E gousi er mézeu.

-3-

A ! ne gonzet ket d'ain
Naren, ne gonzet ket,
Ag en touleu kér brein
Get en diaul invariantet

-4-

Invariantet get en diaul
Eit kousi er ieuankiz,
Lemel azan en héaul
Ou fé, ou vaillantiz.

-5-

A vanden é ridet
Allas ! d'en touleu-sé,
En ur chonjal kavet
Plijadur, liberté.

-6-

Meit é léh plijadur
Hag é léh liberté,
E tegoeh d'oh andur
Mizér, poén ha tristé.

-7-

Ret é bet d'oh kuitat
Hou kuskemanteu braù
Aveit kemér dillad
Men Doué ! ken divalaù.

-8-

Jamés kin én Iliz
Ne laket troed erbet ;
A p'en doh é Pariz
Hui viù èl paiñned.

-9-

Hui ankoéha hou Toué,
E lausk er relijion,
Eit heli tud difé,
Kaillaj ha lorberion.

-10-

Dré forh kas bourapted
Ha roulal hou ieuankiz,
Hui e gol hed ha hed
Inour hag onestiz.

-11-

Mar gouniet argand
Koustein e hra kir d'oh :
En tri hart diar kant
Ne vent ket eurusoh.

-12-

Er labourieu kalet,
E zo ret d'oh gobér,
Hou tegas goalauzet
Ha hantér klan d'er gér.

-13-

Hou nerh zo dismantet,
Ar un dro get hou fé !
Keh pautred ha merhed
Chetu er huirioné...

-14-

E leh gouni hui gol
E kuitat er mézeu ;
Tud ieuank faut bout fol
Eit ridek d'er hérieu.

-15-

Ker bourus é biùein
E léh man doh gañnet,
E sekour, é karein
'Ré 'des hou tesaùet.

-16-

Ker bourus é bep sul
Monet d'en overen
Mestr, meù ha bugul,
El man dé er lézen.

-17-

Ker bourus ér parkeu
E hadein, éestein ;
E sellet doh er bleu
Doh er gué é sapein.

-18-

Ha ker bourus d'en han
Monet d'er pardonieu
Ar droed, bras ha bihan,
Joéius, a vandenueu.

-19-

O chomet én hou pro
Tud ieuank m'amied
Aveit goarn ar un dro
Fé, inour ha iehed.

Pierrig

Dihunamb, avril 1913, numéro 94, p. 248-249.

Le dreyfusard Le Clec'h jugé par M. Fortune

-1-

Er Cléchic fal e m'es guelet
E redek dré er vro,
Er botred cail e n'es géret
D'in pourmen tro ha tro

-2-

En dro dehon huelamp fâlé
Oun nebet tud digonfort,
Our mab de sacricht Quimperlé
N'es quemeret da gonsort

-3-

Bou d'es hoaz oun Allemann
Oun toc-toc, our percepteur
Lakamp hoaz our horrigann
Hanouet Théo-la-terreur.

-4-

Cléchié fal m'ar pe hrédet
Hui huéfé bet oun dén fine,
M'ar péfè bet n'im brézantet
De député indo-Chine.

-5-

Er bayzanted, pès treized
N'en dé huit dén oun dra eus
Douz pèn é hoh ped fourched
De réhue en aoutrou Dreyfus

-6-

Er gamp pe vezé quistienj
Deuz er labourer douar.
Huezé guel Albert bihan
Pourn én var er boulevard.

-7-

Er gamp pe vezé quichen
Souten er franc-maçonn,
Huezé cuhuet Albert bihan
Gand tud er Révolutionn

-8-

Embarquet ta Cléchic fal

D'hou pro de Douarninèze,
Hui po amzer, de hivrial
De Viviani Zévaès.

La Croix du Morbihan, 11mai 1902, p. 3.

*Ces vers très édifiants, sont tirés de la « Bombarde er baysanted » rédigée par M. Fortune...
et cela s'accorde admirablement avec ce petit mot de sa profession de foi du 27 avril :
« Serrons nos rangs et marchons ensemble contre l'internationalisme, le collectivisme, le
dreyfusisme et la franc-maçonnerie que représente le député sectaire Le Clec'h.*

Complainte de Nicolazic

Jh Le Bayon

LAS618

♩ = 88



Trois couplets de cette complainte, composée par J. Le Bayon, seront chantés avant chaque acte et repris en chœur par toute la salle, sur l'air de : Merh en Dug a Nañned (première version), emprunté au recueil de Loeiz Herrieu et Maurice Duhamel :

I.

1.

Tud vat a Vreih-izél, deit hag é kleùeèt
Penaus en des bleùet amen ur perhinded

2.

D'ur peurkeh labourér liés santéz Anna
Um ziskoas, dé ha noz, ér hornadig bro-ma

3.

Ne oé ket ar en doar un dén ankinetoh
Aveit Nikolazig, éan-memb er larou d'oh.

II.

1.

En Eutru du Garo, a berh eskob Guéned
Zou deit de Geranna, eit aters ha guélet.

2.

Gouiet en des penaus guéharal é ès bet
Amen ur chapél gouh a huerso distrujet.

3.

Santéz Anna e hoarn en doar hag hé chapél :
Maleur dén nemb e ven arat er léh santel.

III

1.

Nikolazig en des én doareu beniget,
Kavet, un noz, limaj é batroméz karet.

2.

Ha chetu ean, kenteh men dé sauet en dé
É vont de Bluneret eit laret en doéré.

3.

Eit laret en doéré de berson er barréz
Hannen, dirak en ol, er gourdrouz hag en noéz.

IV

1.

Santéz Anna anfin, dré virakleu soéhus
En des diskoeit d'en ol he dorn karantéus.

2.

Mark Ardeven guelleit hag er persop eué
E lar : »Inour dehi !Inour ha trugèré ! »

3.

Hag en dud (illisible)
É tont de Geranna, e gav sekour ino

V

1.

Nikolazig en des eit achiù é labour
Saùet de « Vestréz vat » un iliz hag un tour

2.

Un iliz hag e vou un dé reneuét
Eit bout, de virhuikin, iliz er Vretoned

3.

Gellein e hra merùel geter peah e ra Doué
En douiein en des laret er huirioné.

J. Le Bayon

Feuille volante, non datée, imprimerie Maheo et Hurbal, Vannes

D'emb-ni hun Doué !

-1-

Ar tour Planhour ha forh ihuel
E vé guellet ur fusillen
Hag e lavar ar bouis hé fen :
« Ret e derhel ! Ret e derhel ! »

-2-

Get er fusillen zou ur forh
A zenteu luem, a zenteu hir
Hag e lar d'en ol er ur guir :
« Mal bras e kass en teil d'er iorh ! »

-3-

Tal er forh ur gasserolen
Du el en huil, toul a beb tu,
Hag e lar d'en ol bautred ru :
« Tosteit ha guellet hou louzen ! »

-4-

Dreist er gasserolen, er forh,
Dreist er fusillen ur baniel,
Baniel Frans displeg en ahuel
E strakal hag e krial forh :

-5-

« Liberté ! revou liberté !
« En dud vad e houlen ou léh ;
« Mant en ou saù kriw hag hardéh :
« Doh hui hou tiaul ! d'emb-ni hun Doué ! »

DALHOUR

La Croix du Morbihan, 1^{er} avril 1906, p. 2.

A pe oen mé en armeieu Dalhamb atau

-1-

A pe oen mé en armeieu
Pautred Paris d'oh me cheleu
E laré d'ein get fal seleu :
« Ma tahlet de gonz brehoneg
Ni ia de hrouiat d'oh hou peg ! »

-2-

Bar en hent hoarn mem'ès guelet
Tuchentil ne hanaùen ket
E arfleuein hag e laret
« Ma talhet de gonz brehoneg
Ni ia de hrouiat d'oh hou peg. »

-3-

Bamdé, pen don é labourat
Er goed é verù é men goéhiad
Pe lar er Gal eit men goépat
« Ma tahlet de gonz brehoneg
Ni ia de hrouiat d'oh hou peg ! »

-4-

Tauet, tud a vez-vro, taued
Più e zou kriù aroal ér bed
Eit cherrein beg er vretoned ?
Tankerru ! tré ma tigorou
Brehonek mat e zivizou.

-5-

Hiniù, arhoah, èl guéharal,
Brehoneg mat fal d'emb konzal.
Bro-Guéned ne vou biskoah Gal.
Tré ma hudou er mor endro, tihou !
Lavar Arvor ni er goarno.

-6-

En diaul n'en des biskoah disket
Konzein er breton a Huéned
E bén bras e zou ré galet.
Lavar ker spiz, pautred Paern
N'en dé ket konzet én ihuern.

-7-

Eutru, deit genemb, mar karet
Hiniù é es fest é Guéned,
Ar er Linseu é vou krollet ;
Chetu ! mant é saùein en dro,
Damb ol én hi, bourrus e vo.

-8-

Sel, pautr, mar dé chuèh hun diùar,
Unan ha deu, ha tri ha pear,
Troamb ha distroamb, skoamb ar en doar ;
Mar feut er vot, ni hi chanjo,
Hag aben kaer, ni zei éndro.

-9-

Eutru, pen det hui d'er chervad,
Ne houian ket, mès me gred mat,
Diauled, 'n hou mesk, vé a garrad ;
Mar tigouk en diaul barh én dro,
Ni e graùo é fri deho.!

-10-

Dalhamb, pautred, ha dalhamb start,
Tré ma tassonno er bombard
Hun hrolleu-ni n'dint ket bastard ;
Mar hoarh er Gal, ni en taùo,
Mar grog én omb, ni er chupo.

11.

Ha chistr nerhus, karg er huéren,
 Rak, a pen dé glub en anchen,
 Spisoh é tistag er sonnen.
 Mar n'en doh bouar, hui e gleùo,
 Guerzenneu hemb par tro-ha-tro.

12.

Chetu, Eutru, penaus é hramb,
 Er chervadeu, a pe grollamb,
 Hemb digaré na troieu kam.
 Kuh é en éaul, damb ol indro,
 Konzamb brehoneg, : kenavo!

Le Clocher breton, septembre 1902, p. 426.

Son ar brezounek, Feiz ha Breiz, octobre 1910, numéro 10, p. 346 (troet e yez leon gant Paotr Treoure)

Kloh Bras Gregam, août 1919, p. 6.

Doérierieu, 12 octobre 1924, numéro 141 (version incomplète)

Feiz ha Breiz, Sonneneu Kenstrivadeg Koulmig Arvor, 1926

Ar C'horn-Boud, août 1926, numéro 8, p. 125.

Kañanmb bugalé !, 1949 avec partition, p. 10.

Note de L'abbé Buléon, recteur de Saint-Jean-Brévelay, sous le texte de l'abbé Maréchal dans Doérierieu :

Er mod-sé, e hudé gueh'ral Blei Lanvaus, pe oé el oh, pautred, en arméieu. Hudet el don, ha gouiet hoah « En diaul n'en dès chet biskoah gellet konzein er Breton a Huénèd, e ben bras e zo re galet. »

Pautred diaolet a hober biskoah meh der ré zou d'oh hou cheleuet !

Remarque : la note ci-dessus concerne uniquement mes lecteurs qui ont le très grand bonheur d'entendre la langue bretonne, je juge inutile de la traduire pour ne pas trahir la délicatesse énergique qui se dégage de la poésie écrite au temps où Combes supprimait le traitement des curés coupables de prêcher en breton. C'est de cette persécution trop bête que date le réveil du sentiment breton qui depuis la guerre s'en va grandissement tellement qu'il sera bientôt s'il ne l'est pas encore comparable au mouvement qui a animé l'Irlande.

Les membres de la chorale – dans les différentes fêtes auxquelles ils ont assisté, ont pu eux-mêmes constater – à Lorient – Vannes, Quimper, Pontivy, combien l'idée bretonne remue et enthousiasme les foules instruites et cela ne fait que commencer.

Je vous le dis et vous le prédis : un jour assez proche, les enfants bretons à qui l'on cache le parler de leurs ancêtres, blâmeront (j'avais un mot plus juste et plus fort dans la plume) blâmeront leurs premiers éducateurs : on ne leur aura pas transmis en entier l'héritage national.

Version parue dans Kañnamb bugalé ! e 1949 avec partition

Dalhamb ataù d'er goh vod!

Blei-Lanvaus



1.
A pe oen mé en armeieu
Pautred Paris d'oh me cheleu
E laré d'ein get fal selleu :
« Mar dahlet de gonz brehoneg
Ni ia de hrouiat d'oh hou pég, tihou ! »
2.
Barh en hent hoarn em es guélet
Tudchentil ne hanaùen ket
E arfleùein hag é laret :
« Mar dalhet de gonz brehoneg
Ni ia de hrouiat d'oh hou pég, tihou ! »
3.
Bamdé, pen don é labourat
Er goèd é verù é men goahiad
Pe lar er Gal eit men goapat :
« mar dahlet de gonz brehoneg
Ni ia de hrouiat d'oh hou pég, tihou ! »
4.
Taùet, tud a véz-bro, taùet
Più e zou kriù aroal ér bed
Eit cherrein bég er Vretoned ?
« Tankerrù ! tré ma tigorou, tihou !
Brehonek mat e zivizou, tihou !
5.
Hiniù, arhoah, èl guéharal,
Brehoneg mat fald'emb konzal.
Bro-Guéned ne vou biskoah Gal.
Tré ma hudou er mor endro, tihou !
Lavar Arvor hi e gonzou, tihou !
6.
En diaul n'en des biskoah disket
Konzein er breton a Huéned
E bén bras e zou ré galet.
Lavar ker spiz, pautred Padern, tihou !
Ne vé ket konzet én ihuern, tihou !
7.
Eutru, deit genemb, mar karet
Hiniù é es fest é Guéned,
Ar er liseu é vou krollet ;
Chetu ! mant é saùein en dro, tihou !
Damb ol én hi, bourus e vou, tihou !
8.
Sel, pautr, mar dé chuèh hun diùhar,
Unan ha deu, ha tri ha pear,
Troamb ha distroamb, skoamb ar en doar ;
Mar feut er vot, ni hé chanjou, tihou !
Hag aben kaer, ni zeí éndro, tihou !

9.

Eutru, pen det hui d'er chervad,
Ne houian ket, mès me gred mat,
Diauled, n'hou mesk, vé a garrad ;
Mar tibouk en diaul barh hun dro, tihou !
Ni e graùou é fri dehou, tihou !

10.

Dalhamb, pautred, ha dalhamb start,
Tré ma tassionnou er bombard
Hur hrolleu-ni n'dint ket bastard ;
Mar hoarh er Gal, ni en taùou, tihou !
Mar grog énnomb, ni er chupou, tihou !

11.

Ha chistr nerhus, lan er huéren,
Rak, a p'en dé glub en anchen,
Spisoh é tistag er sonnen.
Mar nen doh bouar, hui e gleùo, tihou !
Sonnenneu hemb par tro-ha-tro, tihou !

12.

Chetu, Eutru, penaus é hramb,
Er chervadeu, a pe grollamb,
Hemb digaré na torieu kam.
Kuh é en hiaul, damb ol éndro, tihou !
Konzamb brehoneg, kénavo, tihou !

Damb arnehé, pautred!

Kelen-Glas



DISKAN

*Deit é en Almañned
De rastellat hur bro !
Damb arnehé, Pautred,
Eit ou boutein éndro.*

-1-

Ne lauskamb ket hur bro
Edan goask er ré gouiù !
Saùamb ol ar un dro
Hemb doujein a skoein kriù.

-2-

El ur vanden bleidi
E mant deit d'hur pillal
Ret é monet dré gri
Geté èl get chetal.

-3-

Lakat e hrant en tan
Ar en dud én tiér :
E lah bras ha bihan
Pe hellant er gobér.

-4-

Fondet ou des eùé
En treu ag er haeran
Ha losket hemb truhé
En ilizieu vraùan.

-5-

Kasein e hrant geté
Ol er pèh e gavant :

Ha dillad ha dañné,
Glustreu, eur hag argant.

-6-

Nen des édan en hiaul
Laeron divergontoh !
Hañni a di en diaul
N'hellehé bout falloh.

-7-

Kaer hou pou kounarein,
Almañned a valloh !
Groeit e vou d'oh kulein
Fonnabl én drespèd d'oh.

-8-

Groiet e vou d'oh péein
Er goéd en dés ridet :
Groeit e vou d'oh séhein
Ol en dareu chuillet.

-9-

Mar e hues kañnoneu
Bout hun es ni eùé !
Hag hur fuzillenue
E zou guel eit hou ré.

-10-

A pe veemb én tan
Guélet vou, Almañned
Più e blégou ketan
Hui pé er Vretoned !

Kelen glas

Dihunamb, décembre 1914, numéro 114, pp. 166-167.

Damb arnehé!

Loeiz Herriou

LAS265



Eit kerhet

-1-

Cheleuet tud iouank, tu koh ha bugalé,
Peizanted, duchentil, labourizion eùe.

-2-

Ha hui gleüou ur son, a neüeso saüet,
Aveit dihuen hur Bro ha hur léz beniget.

-3-

Arriü é en amzér, aveit omp Bretoned,
De seül hun peneu hemb doujein den erbet.

-4-

Pel erhoalh é omb bet goapeit ha disprizet,
Komans e hramb chuijein dré forh bout goalgaset.

-5-

Aveit pèein er goèd hun es chuillet eit te,
Er Galleued hiniu hun flastrein 'garehe.

-6-

Lavar kaer hun tadeu e glaskant de zismant
Er galleg brein 'n e leh d'hun bugalé ziskant.

-7-

Brezel e hrant d'hun Fé, d'hun akustumanseu
Goude ou des sklapet dan ou zreid hun droedeu.

-8-

Ou guél e hramb bamde kousi hur Bro karet,
E hober ou foénaj ar hun houst, Bretoned !

-9-

Mes mal e vou dehé achiù get ou ardeu,
Pe, kent pel, en hur Bro, ruou er flangenneu.

-10-

Er brehoneg berpet e zalhemb de gonzal
Tre ma padou hun tead, hun tead hag hun hanal.

-11-

Er galleg en hur Bro, bukin ne zourou ket
Ar er brehoneg kaer zo ken koh èl er bed.

-12-

Èl hun tud ar hur rauk ni e ziskou eüé,
Despet d'er Galleued, breton d'hun bugale.

-13-

Er Fé zou grouiennet e dan hur haloneu ;
Ni virou hun droedeu, hun akustumanseu.

-14-

Mal vou d'er Galleued arsaù get ou brezèl,
Rak n'é ket hoah haudet rah bleidi Breih-Izèl...

-15-

Damant er Galleu bukin n'anduremb ket.
Breihis, ne blegamb ket d'ur hoh pobl bastarded

-16-

Mar zalhant ar hun tro, damb arnehé a ben :
Ardran, banden chetal, pe ni dorou hou pen !

E Goh-Ker, Kaudan

Er Barh Labourer

D'em mignon ker Alc'houeder Treger¹

¹ Mention figurant dans Ar Vro

Ar Vro, novembre 1904, numéro 9, p. 110.
Dihunamb, février 1907, numéro 20, pp. 328-329.
Le Réveil Breton et La Croix du Morbihan, 24 février 1907, p. 4.

Version de Dihunamb :

-1-

Cheleuet tud iouank, tu koh ha bugalé,
Peizanted, tuchentil, labourerion eùe.

-2-

Ha hui gleou ur son, a neùeso saùet,
Aveit dihuen hur Bro ha hur léz beniget.

-3-

Arriù é en amzér, aveidomp Bretoned,
De seùel hur peneu hemb doujein dén erbet.

-4-

Pel erhoalh é omb bet goapeit ha disprizet,
Komans e hramb chuéhein dré forh bout goalgaset.

-5-

Langaj kaer hun tadeu e glaskant de zismant
Galleg hemb kin ér skol d'er vugalé ziskant.

-6-

Brezél e hrant d'hur Fé, d'hun akustumanseu
Goudé ou des sklapet dan ou zreid hun droedeu.

-7-

Ou guélein hramb bamdé kousi hur Bro karet,
Eh obér ou foéuaj ar ur houst, Bretoned.

-8-

Mes mal e vou dehé achiù get ou ardeu,
Pé kent pel, én hur Bro,é ruou flagenneu.

-9-

Er brehoneg berpet e zalhemb de gonzal
Tré ma padou hun tead, hun tead hag hun hanal.

-10-

Nann, bikin én hur Bro, bikin ne vou mouget
Er brehoneg, iéz kaer ha ker koh èl er bed.

-11-

Èl hun tud en hur rauk ni e ziskou eùé,
Drespèd d'er Fransizion, breton d'hur bugalé.

-12-

Er Fé zou grouiennet é dan hur haloneu ;
Ni virou hun droedeu, hun akustumansèu.

-13-

Bili er Franzision bikin n'anduremb ket.
Breihiz e blégamb ket d'hur hoh pobl bastarded !

-14-

Mal e vous d'er ré fal arsaù get ou brezèl,
Rak n'é ket hoah haudet rah bleidi Breih-Izèl...

-15-

Mar dalhant ar hun tro,damb arnehé aben :
Ardran, banden chetal, pé ni dorou hou pen !

Loeiz Herrieu

De Bautred Plarnel

DISKAN

*Plouarnel, mem bro : ar en doar, o
É nep léh ne gavér hou par.*

ER MARTELOD

-1-

Doh er holern hag er hreisté,
Er mor e luchen noz ha dé.

-2-

Er mor, é chummein dalhmat,
E zichuéh flour en deulagad.

-3-

É houlenneu, get en dason,
E spont pé e verù er galon.

-4-

Marteloded kriù ha nerhus
Ér vag, ér lestr e zou eurus.

-5-

Ar er mor bras, hemb perderi,
É labourant ol a zevri.

-6-

É peb amzér ou bro ha Doué
E zihuennant get leuiné.

ER PEIZANT

-7-

Ne huéler ket, én hur bro-ni,
Koedeu ihuél na fréhegi

-8-

É léh belann ha fal lanneu
Guel é bléad lan en doareu

-9-

Berpet est bras, bléad bihan
Doh pep tachen zou er haeran.

-10-

Tud a zianvéz, é valé,
E sèl hur bro get karanté :

-11-

Ol er mézeu, kaer kempennet,
Dré er bed geté zou brudet.

-12-

D'er beizanted rah en inour
E hra e doar get ou labour.

EN TAD KOH

-13-

Mein hir saùet ha taulvénieu
E gonz d'emb stank a hun tadeu

-14-

Kerent tostoh hun es guélet :
Er chouañned e oent hanùet.

-15-

Ol é karent ou bro ker kloar,
Ou guskemant hag ou lavar.

-16-

Mem bugalé, dehé tennet
Ha divroein ne glasket ket

-17-

Koed er gavel ha koed er bé
Rezeint eidoh ag er memb gué.

-18-

Avel hou mam chomet gusket ;
Mechér hou tad ne zisprizet.

-19-

Goarnet ataù er parland koh,
Eldon, ér bed, nen des braùoh.

-20-

Bourus vou hoah é lein en Néan
Konz brehoneg doh peb unan.

F.M.

Dihunamb, mai 1912, numéro 83, pp.
73-75

Difariet!

Efflam Koed-Skaù

Efflam Koed-Skaù



13



*Keniget d'hur mignon d'en Eutru J. Gouzer, Avokad é Sant-Inzer
Girieu ha ton saùet get Efflam Koed-Skaù*

-1-

Un durhunel
En devoé groeit hé néh ér hoed bras
Ar ur bar ihuel
Hi e laras :
« Ahed en dé
Me viùé-mé eurus hemb débrein
Ha hemb karanté
Merùel e hren, n'hellen ket biùein.

-2-

Hag ur plahig
En devoé cheleuet hé soñnen
En hé unañnig
Hi ias aben
De ridek bro
Aveit ansé kaouit karanté !...
Buan é tas endro
Ha geti chif, kâs, kounar ha ké

-3-

Rak ar hé hent
Kavet hi doé kailled disolit
Hag e bré er Sent
Eit hé gounid !

Hañi an'hé

Ne blijas ket dehi a féson
Ha hi e chonjé :
« Ra er bautred zo digalon ! »

-4-

Monet e hras
De glah konfort get en durhunel
Hoñnen e laras
Dehi...izel...
Difariet :
« Er bed-men ne hellet ket biùein
Ma nen doh karet,
Na meur a hueh eùé hemb karein !

-5-

Più vo nezé
« E garein mé... ; en ol men dispriz
Ha me haranté
E dalv hé friz !...
- Kerhet, merhig,
« Karet hou mam, hou tad hemb
doujein ;
Ur baradouizig
E vo ho ti mar gouiet karein ! »

Efflam Koed-Skaù

Dihunamb, février 1930, numéro 224, pp. 14-15.

Diléalded

-1-

Plijadur, plah ieuank, em es doh hou kuélet
Goudé ken hir amzér én hur bro degoéhet.
Em halon, eidoh, ataù em es goarnet
Me haranté èl guéharal
Eit hou pro, aveidon, ha gellout e hret laret
Kementral ?

-2-

Aveit er hérieu vras kuiteit e hues hou pro
Met peh ur chanjemant en ur arriù endro !
En dillad argant hag eur e zougeh hui
Ér pardonieu aveit bragal,
E daulet édan hout reid eit héli sotoni
Giz Bro-Gal !

-3-

Agent, él lanneuiér, pe hoarhemb hul loénned
Hui e vourè kañnal é iéh er Vretoned
O Doustér hou poéh é seùel kaer ha flour,
Ma chomé mut ol en éned !
Met houh ieh, hiniù en dé, zoé n hou peg treitour
Disprizet.

-4-

Guéharal é lareh : « Hui zo me haranté,
Dén meidoh ne garein hed-a-hed d'em buhé. »
A zivizeu intañnet hur haloneu
Chonj erbet mui, o treitouréz !
Pe huélan ar hou torn bremen é splannein bizeu
Hou promés.

-5-

Kerhet, plah diaviz, 'léh ma fal d'oh, kerhet,
Deusto d'em foén divent d'oh-hui ne ouilein ket.
É Breih-Izél, mem bro kaer, hoah e kavér
Meur a blah fur meur a blah koant :
Én hou léh, plah diléal, unan 'hellein kemér
De me hoant !

F. Er Bréh

Dihunamb, décembre 1930, numéro 234, pp. 185-186.

Dilézet

K. Brangili

♩ = 80



13



-1-

Ag er memb oed, ag er mem kër,
Plah, dén iouank èl brér ha hoér,
En hum garé hemb gobér léz
Avel bugul ha buguléz.

-2-

Kanderù er plah a p'hé guélas
Ker biù a sèl, ker guiù a fas
Sklintin a voéh, ru a zivéz
Hé goulennas eit é vestréz.

-3-

Hiniù e ma er chervad bras
Saùet zou taul él liorh glas,
Kig rost e vou lan potarneu
Ha souben a beligadeu.

-4-

Er plah iouank én overen
Koant ag en treid betag er pen
Ne hélas ket dar en hani
Oé guéharal karet geti.

-5-

Henneh ér vorh ne grollas ket,
Pe grollas ol tud en éred ;
Ne hré na kañnal nag ivet,
Huañnadein, o ! n'el laran ket.

-6-

A p'arriùas tro fest kreisté
Get er voéz iouank é krollé
Ha mar a unan de laret :
Braùet koublad e vehent bet !...

-7-

O honzeu huerù, siouah dehon !
Ne hrent meit goaskein é galon,
Peguir eit mat en doé kollet
Er plah en doé muian karet.

-8-

-Na più e gan é lost en daul
Lar er voéz iouank én un taul ?
Hag eit guélet, hi zou saùet,
Mes ru el tan ma azéet.

-9-

Ankinus er voéh e gañné :
« Avedoh hui hag e zimé
Leuiné kaer, peah ar en doar
Ha joéiusted hemb tam glahar.

-10-

Ur joé dous aveit me halon
Vehé bout get er beurerion
E chervijou amen arhoarh
En hani e garen èl plah !

K.BRANGILI

Dihunamb, décembre 1908, numéro 42, pp. 179-180.

Diviz étre ur Golvan a Bariz hag un tad Mouialh deit énou a neùe

Kelen-Glas

The image shows two staves of musical notation. The first staff is titled 'Er golvan' and is marked 'Allegretto'. It features a treble clef, a key signature of one sharp (F#), and a common time signature (C). The melody consists of eighth and sixteenth notes. The second staff is titled 'Er vouialh' and is marked 'Lento'. It also has a treble clef, a key signature of one sharp, and a common time signature. The melody is slower, using quarter and eighth notes.

-1-

Er Golvan

Dé mat d'oh, pousin du !
Deit on a hère eit hou kuélet,
Rak biskoah é nep tu
Kañnein èloh n'em es kleùet.

-5-

Er Golvan

Tud e zeï, kredet mé
Eit cheleu doh hou kañneneu ;
El genemb-ni eùé
Tauflet e vou genoh tammeu.

-2-

Er Vouialh

N'hellan ket huitellat
Neoah me hañnenneu choéjet,
A pe huélan reih mat
E on hère lon fariet.

-6-

Er Vouialh

Nag a pe zeï en noz,
Laret d'eïn penaus é hrein mé
Aveit kemér repoz !
Nen des chet deliau-rid ér gué !

-3-

Er Golvan

Ne hues chet de ouilein
Eit bout deit d'er gér a Bariz ;
Hui e hrei hou karein
Pe veet kleùet é tiviz.

-7-

Er Golvan

E jardrinieu Paris
Gué kuh e ra gulé demb-ni
Ind e rei lojeris
D'ur beg melén avélohui.

-4-

Er Vouialh

Deit on amen a bèl
Hemb bout kaset genein nitra,
Kin nameit me huitel !
Hemb arvar n'em bou ket bara.

-8-

Er Vouialh

Na pe sort pousined
E zou hoah é chom én hou kér ?
Kaer é klah ha sellet,
Hañni é neijal ne hulér !

-9-

Er Golvan

Bout e zou guignéli,
Més dén birùikin n'ou harou,
Rak ma hrant ou loustri
Hemb sellet ar biù é koéhou.

-10-

Er Vouialh

Hag ér chemenaliéu
E néhiant, eit kousi perpet
Er bouid get ol en treu,
E gampennér ar en uéled.

-11-

Er Golvan

Hoant em es de houiet
A beban oh, kéh pousin du.
Ha hui e zou laret,
Mab d'ur peizant pé d'un eutrù ?

-12-

Er Vouialh

Me zou a Vreih-Izél
Etal manér Duperrienn
En un ti groeit get dél,
E oen gañnet ur blé bremen.

-13-

Er Golvan

Ur chonj mat e hues bet
De zont amen de labourat
Kaeroh é viùeet
Eit ér hoéden é huitellat.

-14-

Er Vouialh

Ne vouran ket é kéré !
Er laret e hran hemb distro
Kent ma vou pé l'amzér
Monet e hrein éndro d'em bro.

Kelen-Glas

Dihunamb, novembre 1914, numéro 113, pp. 151-153.

É Groé

-1-

Na kerréd ur mitin !... En hiaul e splann én néan
Er poussined e lar ou sonenneu vraùan ;
Bod-lann, bruk ha benal e zou samet a vleu,
Hag idan er bléad é ma glas en doareu.

-2-

Ihuél a drest er mor, ar en aod azéet,
Idan splandér en hiaul, souéhet-on é huélet,
En doar, er morn en néan get ol ou braùité !
O Groé, bro Sant-Tudy, na kerréd e oès-té !

-3-

Én dro d' ein reher du, ou fenn saüet ihuél,
Doh kounar en mor bras é tihuenn Bréh-Izél
get end eur, en aüel kignet int ha daibret :
E mar-à léh er mor en dès int diskaret.

-4-

« Dalhet mad, réher kouh, dalhet, reher mem bro
Kleuet en houlenneu é hudal tro-ha tro !
Dalhet eit goarantein hun tiér, hun parkeu
Hag en Hosti santél kuhet en lliseu.

-5-

Ar er mor, a vitin, aüel kloar e huehé,
Boutet ha burtellet en deur e vransellé ;
En houlennoù duhont e saù ihuél ou fénn
Hag èl un armé vras é kerhant a vandenn.

-6-

Sellet int é tonnet, é ridek, é punein
Ha doh er roh ihuél get kounar é krapein
Ou fenn é chuménein betag el lein e saù
Hag hum flastr é trouzal. Er roh e zalh ataù,

-7-

É kleuet touz er mor hanval doh hunnadeu,
Chonjal e hrèn kleuet boèh skontus en ankeu
Ha klemmeu truhéus er gèh martelodet
E creis ur bar arnan burtellet ha collet.

-8-

« O mor bras, lareit d' ein perag ne hoés truhé
Doh er peur moraér é hounid é vuhé

A groédur e hoès eon ha douget ha mâget
Mam dinatur, bermen perag en er lahet ?

-9-

« Truhé, mor cri, truhé doh er héh martelod,
Distanet hou counar, rag duhont, ar en aod,
Ur vam ha bugalé get hirrèh e horta
Un tad, ur breur caret e rei dehé bara.

-10-

« Intron Santès Anna, ken câretget Groéïs,
El hou Merh, er Huirhiès, goarnet en Arvoris ;
Dalhet hui er varren é creis er goal amzér :
Er mor e zo ken bras, ou bigeu ken distér ! »

-11-

Neoah, idan me zreid, tri croedurig, tri breur,
En ur vagig vihan é zou oeit ar en deur ;
Chetu int é ruannat ; er vag e zou ker scan
Ma saù ar en houlenn hanval doh ur goulan.

-12-

« Dihoallet bugalé, dihoallet a fari !
D'en oéd-cé, get er mor n'en dé quet mat hoari
Er vâg ne sénta quet doh divréh ur hroèdur,
Red-é dehorn calet aveit derhel er stur.

-13-

« Er mor e zou traitour hag idan en deur glas
Tostig-tra d'er bâgeu kuhet é rehér bras.
Deit én dro, bugalé, rag duhont a vandenn
Sellet en houlenneu hanval doh devet gùenn.

-14-

« Troeit er stru ha chonjet én hou mam glaharet
E huannad é hortoz hi bugalé caret.
Kéh vam ! get en ankin abred é varuehé,
E hoari get en deur, mar collet hou puhé ».

-15-

Aben d'er porh Tudy chetu int é tistroein,
Ou halon loen a joé cleuet int é canein :
« O Rouannès en Arvor, ô Mam loen a druhé,
Ar en doar, ar mor, gornet hou pugalé ».

F. Falquero

Feuille volante, non datée, imprimerie Veuve J. Noël.

Eit er lagouterion!

Job er Gléan

The musical score is written in treble clef, 3/8 time, and B-flat major. It begins with the tempo marking 'Allegro'. The melody consists of 24 measures, with the final measure ending in a double bar line. The score includes several triplet markings (indicated by a '3' above the notes) and a fermata over the 14th measure.

-1-

Kentéh ma splann er goleu-dé
E saill Guignér ag é hulé

-2-

Lahamb er prèu e lar Guigner
En ur zigor en armenér

-3-

Ha chetu ean, kent bout gusket
E lipat é lommig karet

-4-

Lonkein e hra er lom ketan
En eil zou eit é vab kohan

-5-

« Ivet, me mab, a galon vat ;
Haneh hou lakei de griùat ! »

-6-

Hag er hroédur, hanter-kousket
E skarh en darn hemb grimb erbet

-7-

En héaul e splann én ti gouli,
Ken diskonfort èl ul loj-ki

-8-

Bara énon ne gaver ket ;
Lagout biskoah nen des manket.

-9-

Lagout hiniù, lagout arhoah !
Tré ma krol en argant ér sah !

-10-

P'en des lakeit Guignér é sé,
Chetu ean ér voh é valé !

-11-

Ketan tavarn en des kavet,
Ur bolad chistr en des lonket

-12-

« Eit lakat er chistr de zichen,
Taufet lagout é men guéren. »

-13-

Lagout dalhmat ! Lagout ataù !
Tré ma hellou chom én é saù.

-14-

Chetu ean méu ! Chetu ean fol !
Klaskein e hra trouz get en ol !

-15-

E voéz e grén é korn en tan,
E luchennat hé mab bihan :

-16-

Ur hroèdur goann ha maheignet,
Fréhen truhek ur huéen losket;

-17-

En ti, beta bremen didrouz,
Tuchant é vous safar ha trouz ;

-18-

Eit er gèh voéz betag arhoah,
Trouz ha safar ha tauleu bah.

-19-

Ne hellou ket neoah Guignér
Donet hiniù betag er gér.

-20-

Get er horvad en des lonket,
En ur fozel en des krevet ! ...

Job er Gléan

Dihunamb, juin 1905, numéro 4, pp. 61-62.

Feuille volante (Archives Départementales du Morbihan 43J92)

La Croix du Morbihan, 26 novembre 1905

Ar C'horn-Boud, septembre 1926, numéro 9 (titre Er lagouter), pp. 134-135

Chanson faisant partie de la pièce de théâtre "Kerhet de Bariz" écrite par Loeiz Herrieu

El liperézed

Loeiz Herriou



-1-

Petra, merhed mem bro, petra gleùan laret ?
Hues lakeit én hou chonj zourein ar er bautred?...
Kleùet e hran dré-zé (ne houian mar dé geu ?)
E veh guélet liés é vont d'en tavarneu...

-2-

Lod ahanoh, hemb méh e laka korvadeu,
Hag èl guizi goudé e hourv ér skoselleu !
Get er ré-zé bikin, nann, ne gousiein ket
Me fapér, me géneu na skoarn dén erbet.

-3-

Mes me hanù ré ral. E mesk tud a bep stad,
Ha hemb bout jamés lan, e gar bras ou zakad :
Merhed fur mesk en dud, liperézed tré zé !
Me gonzou d'oh hiniù, mar karet, anehé ?

-4-

Merhed er beizanted, revé m'em es kleuet,
A pe iant d'en Oriant, en dé perpet séhed ;
Pep sadorn, é tonet d'er gér ag en dachen,
N'hellant pas un davarn hemb glubein ou anchen !

-5-

Guélet 'm'es ind liés 'tremen a vandenueu,
Ha tabut bras geté ar goust ou friedeu ;
Mes dré forh tabutal er gougeu e zizèh :
Ar en davarnouréz tuchant e saùou béh !...

-6-

- Arsa, komerézed, mal e vou d'emb merhat,
Mont endro tuchantik de glask bep a dakad ?
Donet e hret genein, mem bé en droiad-men :
Rak perak diovér, kir oé en amonen !

-7-

- Petra geméret hui, maléh koed! Merhed peur?
- El perpet, komer geh, beb a vlankadig deur...
Hag else, hed en hent, gozik é pep chapel,
E ha er bégeu fur de lipat "picherel."

-8-

Mes dilézamb azé merhed er beizanted,
Rak ne hrant meit dénein, ne houiant hoah ivet!
Kavoet hrér, ém hornad, merhed kalz apartoh
El ou goazed é hrant, ind labour doh er hloh ?

-9-

Pep kuèh 'm es ind guélet é vont én henteuiér,
Ur chopinig kuhet édan korn ou dantér ;
Eit ou goazed, 'mé-ind, é hant de glah tafia,
Mes mar dé éan er pé, ne ket éan er lipa !

-10-

- Pegours enta, komer, e téet hui eùé,
El m'e hues grateit d'ein, de dañoat me hafé ?
- Hoar erhoalh 'm es hiniù, komer, de vont genoh...
- Deit enta komér geh, me rei hani fresk d'oh !

-11-

Ar en hent é kavant komerézed aral
En devé ind eùé, perpet amzér erhoalh ;
Ha doh ma kerh en treu tuchant é vou guélet
E grek hag er chopin é ber amzér hesket.

-12-

A di er gomer-sé, èl ma hellet krédein,
E hant de di un al eit achiù hum lañnein ;
Ne ket ur souéh, merhed, ma vé laret dré-zé
E ru pen hou frieu èl er roz de viz mé !...

-13-

Kerhet d'ou guél d'anderù e vent 'n hou guléieu,
Dillad ha rah liés tiaz ou zouladeu ;
Rak fautein hra dehé bout fur er holleu-méh
P'arriùou ou goazed ér ger ag ou deùéh.

-14-

Mes er hafé kriù-sé e hoari fal droieù :
Er hoazed e zigoéh ou hav ér guléieu!
- Petra e hoal doh oh, keh moez, d'ein mé laret,
Pen dé guir é oh oeit ken abret de gousket ?

-15-

Hé hein troeit doh en tré, er choren (a pe hel !)
E reskont ma et fal, mes penaus é ha guel :
- Un derhien jau, dén peur, em es bet pad en dé ;
Biskoah n'em es souffret kement é mem buhé...

-16-

Ha chetu me leih peur, e kanpennein é bred
E luchennat liés en devéhan gañnet ;
E chanj el liéneu ! é rein bouid d'er pen-moh :
Epad en amzer-sé Alfonsin e ziroh !!...

-17-

Mes kerklous d'ein merhed lezel lod vat a dreu,
Rak get petra arlerh é hrein me soñnenneu ?
Ha dré fort hou tikri (me zouj bras hement-sé !)
Marsé ne gavein ket mestréz erbet goudé !...

Loeiz Herrieu

Dihunamb, novembre 1905, numéro 6, pp. 102-105
--

El « Lot'ri nasional »

Sonnen goapus

-1-

Keh tud ! fal éh a en treu, ér pear horn ag er vro ;
Kalz a argant n'en des ket, ha dispign bras e zo.
Eit asé guellat hor stad, foéuein hor hapital
Oeit er ministr ha seùel el Lot'ri Nasional !

-2-

Elsé é hellemb talein forh és doh er mizeu ;
Argant vo a dorimel, ne vanko ket madeu
Ha ne vo ket mui laeron, ne vo ket mui tud fal ;
Ol é veemb pitaoded g'er Lot'ri nasional !

-3-

Deit er chonj dein-mé eùé de lipat eurusted
Dré forh amerh mem blankeu, kant lur em es tolpet.
Kent prénein ur villeten, é vehé guel chonjal
Peh numéro 'zei er méz él Lot'ri nasional !

-4-

Pe ouihen-mé peh sant e z osant en argant,
Pehani e zo karget a rod er goarnemant.
É lakehen dek pilet de loskein én nor dal
Aveit en devout boneur él lot'ri nasional.

-5-

Aterset em es er sent, ol sent er barradouiz :
Hañni n'en des respontet. Ha mé mont de Bariz
De gavet ur sorseréz, fin ér mad hag ér fal
Hag e uél splann mat, larér, él Lot'ri nasional.

-6-

Goudé bout krénet hé fen ha heijet hé diskoé
Hi e gemér hé harteu hag e labour dohté :
« Mille six cent quatre vingt-treize nen dé ket ur merch fal »
Ha geton éh ei er meud él lot'ri nasional.

-7-

Na lous é kaven me zi, men doar, me fradeu glas,
Goudé bout guélet Pariz, hé ziér kaer ha bras !
Guerhet em es me zachen, mañneieu ha deval,
Sur èl mah oen de hounid él lot'ri nasional.

-8-

É amzér me iouankiz, kavet 'm boé un dousig
Ur plahig koant, hep ardeu, met ambah un tammig :
Met petra hrein-mé geti, pe veiné r hapital,
A p'em bo-mé gounidet, él Lot'ri nasional ?

-9-

Ret 'vo dein kaout unan en devo hardihted,
E ouio liùein hé begn héh ivineu bizied ;
E lakei liù doh hé blèu, ha koeuen ar hé zal :
E ouio implé argant el Lot'ri nasional.

-10-

Chetu deit dé en tennaj, o déig beniget !
Guisket dein me zok moel hir ha mem bah keméret.
Redek e hran, bet er vorh, de brénein ur journal
Eit guélet numéριοieu el lot'ri nasional.

-11-

Met allas ! kaer me es klah, émesk er chifreu du
Ne uélan ket me hani, n'er guélan é nep tu.
O sorseréz miliget ! O tam sorseréz fal !
Hui e ouined hui sel taol él lot'ri nasional.

-12-

En dous em boè dilézet, ne sel ket mui dohein ;
Kavet hé desun aral finikoh aveidein !
Ur billet hé des prénet, mes pas en hani fal,
Hag en des just gounidet él Lot'ri nasional !

-13

Breman a pe dremenan, ér vrasan peuranté,
É kleuan tud é laret ur gaer a uirioné :
Guel é hoah, ar daol er peur un tam bara segal
Eit milioneu de zonet el lot'ri nasional !

Hael

D'Eflam Koed-Skaù eit derhel chonj ag er villeten hont !...

Dihunamb, décembre 1935, numéro 294, pp. 377-378.

El luchenneréz

♩ = 80



-1-

Me mab arsaùet a hoari
Chomet étal hou mam én ti (diù huéh)
Ér méz nen des meit tioélded
Chetu en termen de gousket.

-2-

Ar men barlen, étal en tan
Groeit dodo me hroédur bihan
Cherret, cherret hou teulagad
Ar mem barlen kousket erhat.

-3-

Ieuankik flam en em gavet
Petra e veet mar biùet ?
Guèl e vehé d'oh, marteze
Mont a vremen devat Doué.

-4-

Skosellek é hent er vuhé
Mabdén e skuill dareu bamdé
Hag é kreiz er plijadurieu
É es hoah lèh de skuill dareu.

-5-

Neoah me hroédurig bihan
Pennig milén, élig en néan
Cherret, cherret hou teulagad

...

-6-

Alkent bet me ér devéhan,
O men Doué, genein lausket ean,
Pe vein kouh, eit me honfortein,
Ha pédein eidonn pe varùein.

-7-

Péh ankin eit kalon ur vam
Kol hé hroédur ieuankik flam
Ur vam n'hell bout brasoh glahat
Eit kas, hé mab karet d'en doar.

-8-

Neoah me mab, ar me halon
Kousket, groeit dodo me mignon
Cherret, cherret hou teulagad
Ar me halon kousket erhat.

-9-

Meit kousket é ! Revou men Doué
Groeit ém hevér hou volanté,
Lausket ean, lamet ean genein
El ma hreet, mat é kavein.

Dihunamb, juin 1923, numéro 144, pp. 280-281.

El luchenneréz

Iehann Boèh-Izél



-1-

Guéharal, mam karet
M'em es bet plijadur :
Pe vezen luchennet,
Hui gañné d'hou kroèdur,
Guéharal, mam karet,
M'em es bet plijadur.

-2-

De vitin, pe saùen,
M'em es bet plijadur :
Pe laren me feden,
Hui bedé d'hou kroèdur.
De vitin, pe saùen,
M'em es bet plijadur

-3-

É héli men deved,
M'em es bet plijadur :
Pe gonzen d'em loñned
Hui gonzé d'hou kroèdur.
É héli men deved,
M'em es bet plijadur :

-4-

Él lann hag ér parkeu
M'em es bet plijadur :
Pe hanùen boketeu,
Hui hanùé d'hou kroèdur.
Él lann hag ér parkeu
M'em es bet plijadur :

-5-

É cheleu en éned
M'em es bet plijadur :
Braù eldé é soñnet
Pe soñnet d'hou kroèdur.
É cheleu en éned
M'em es bet plijadur :

-6-

Ér pardon, ér festeu,
M'em es bet plijadur :
Pe gleuen guerzenneu,
Hui soñné d'hou kroèdur,
Ér pardon, ér festeu,
M'em es bet plijadur :

-7-

É chapél sent er vro
M'em es bet plijadur :
Pe vé predeg ino,
Hui bredeg d'ou kroèdur.
É chapél sent er vro
M'em es bet plijadur :

-8-

Me gleu boéhieu aral
Ne hrant ket plijadur :
Hañni, hañni n'hou tal !
Kañnet hoah d'hou kroèdur.
Me gleu boéhieu aral
Ne hrant ket plijadur.

-9-

Kañnet hoah, mam karet
Eit m'em bou plijadur :
Hou paréz ne hues ket :
Kañnet hoah d'hou kroèdur.
Kañnet hoah, mam karet
Eit m'em bou plijadur.

-10-

De noz ha de vitin,
Eit m'em bou plijadur
Kañnet kriù ha sklinton,
Kañnet hoah d'hou kroèdur.
De noz ha de vitin,
Eit m'em bou plijadur.

-11-

Épad ol mem buhé,
Eit m'em bou plijadur :
Hui gonzou d'ein bamdé ;
Kañnet hoah d'hou kroèdur.
Épad ol mem buhé,
Eit m'em bou plijadur.

-12-

Pe dostei en Ankeu,
Eit m'em bou plijadur :
Hui gañnou pédenneu
De inéan hou kroèdur.
Pe dostei en Ankeu,
Eit m'em bou plijadur.

Iehann Boèh-Izél

Dihunamb, septembre 1909, numéro 51, pp. 323-324.

En alarh ar en deur

Efflam Koed-Skaù

ton àennet ag er Cygne a Saint-Saëns ha modet get EKS



D'hur heneil ieuank Kristen er Part

Ton àennet ag er Cygne a Saint-Saëns ha modet get E.K.S.

Guerz arhoarek

-1-

Dumed dilui ha digousi
Hanval doh ur vréhad lili,
Ar ul léren
Hag e skeden
Chetu limaj en Alarh guen.
Ar deur el len
En ur stuben
E skriù ar dran non diù boulen
Ha get boneur
E bigos eur
Liès e soub é dan en deur !

-2-

O na braùet
É er guélet
E valé get é houg krommet !
Souplet e dor
El aveit gor
E ziùaskel hantér-dégor !
E dreid milén
El diù ruan moén
Ou bouljein e hra hemb chumen
Hemb strimp na fru
Ha seh é blu
Didrousik é ruan a bep tu.

-3-

Selled é sked
Beb-eil-pennet
E griz é dan é gorv perpet
El lugustreg
Hag er horzeg
E guh é valé arhoarek.
Ha dalhmat mut
(Kentel d'en dud !)
En alarh e zou ur burhud !
Bout un alarh
Kaer ha dihoarh
E vehé flour d'ain-mé... keh barh

Efflam Koed Skaù

Dihunamb, mars 1928, numéro 203, p. 72.

En amzér a groédur e Breih

Stevan Kerhoret



-1-

Liéset é chonjan
En amzér hont treménet,
A pe oen mé bihan
Er léhig ma on gañnet !
Amzér bourus, amzér vat !
Me chonj énon bamdé.
Pe oén ér gér get me zad,
Nag eurus e oen mé !

-2-

Me laré me feden
Dirak limaj er Huerhiéz ;
Me ié d'en overen
D'en iliz a me farréz.
Eurur omb-ni Bretoned !
Ag en oed tinéran
Lakeit omb de sellet
Trema bro kaer en Néan.

-3-

Kaset oen bet d'er skol
Aveit diskein galleg
En drespet d'er « symbol' »
Konzein e hren brehoneg.
O iéz santel a mem bro,
Me ven hou koarn berpet
Ha hou stréueien tro-ha-tro
Er pear horn ag er bed.

-4-

Pe oé iein er gouian,
Chouket é korn en uéled,
Me duemmé doh en tan
Men dehorn ha men deu droed.
Bleuéin e hré me halon
Sel gueh èl ma tañoen
Kestén rostet ér balon
Ha chistr dous ér huéren.

-5-

Get en amzér neùé
Pe oé glaseit er mézeu.
Liés é lein er gué
Me ié de glask néhiadeu.
El un estig ar er bar
Hemb arsaù, é kañnen
Hag en dason ér hoed kloar
E laré me soñnen.

-6-

En amzér ag en han
Pe ien d'er prad de foénnat
Avel er ré vrasan
Me saùé foen a forhad.
D'en est é kreiz en tuemdér
Plijet bras e hré d'ain
Monet divanch kaer
Eit sekour endrammein.

-7-

A garadeu d'er ger
Pe oé tolpet er bléad
E tornein ar er lér
Me gavé hoah bourus mat.
En tauleu freill guéh-ter-huéh
Ar er plouz e goéhé
Hag én devalen abéh
Seltaul e reskondé !

-8-

Pe oé heijet eùé
En avaleu hag er pér,
Monet e hren get joé
D'ou cherrein én un banér
Goudé ma oent estet mat,
Er velin ou malé
Hag a bep tu d'er masad
Er chistr dous e ridé.

-9-

Bretoned, mem bredér,
Chomet féal d'hou kizieu ;
Goarnet mat er iéz kaer
En des konzet hou tadeu
Biùet èl guir Vretoned
Ataù gredus ér fé
Hag eurus ol e veet
E Breiz-izel en Né.

Stevan Kerhored

Annales de Bretagne, 1903, Tome 19, numéro 1, p. 38.
Dihunamb, octobre 1907, numéro 28, pp. 440-441.
Guerzenneu Breih-Izél, 1931, p. 98

En amzér a groèdur

S.K.



-1-

Pe oen é ti me zad,
Nag eurus e oen mé !
Amzer bourus ha mat,
Me chonj énnoh bamdé.
Pe oen é ti me zad,
Nag eurus e oen mé !

-2-

Pe ien d'en overen
D'iliz vras me farréz,
Me laré me feden
Doh aotér er Uerhéz ;
Pe ien d'en overen
D'iliz vras me farréz,

-3-

Pa oen kaset d'er skol
Eit diskein er galleg
En despet d'er « simbol »
Me gonzé brehoneg.
Pa oen...

-4-

Ankoéhat n'hellan ket
Lavar kaer hon tadeu
Ennon em es disket
Me hetan pedenneu

-5-

E kornig en uéled,
Pe oé ien er gouian,
Me duemmé men deu droed
Azéet doh en tan.

-6-

Ker liés ma tañoen
Kistén poah ér balon
Ha chistr dous ér huéren
A vleué me halon ;

-7-

Get en amzér neùé
Pe oé glas er mézeu.
Liés, é blein er gué
Me ié de glask néhieu.

-8-

Pe oen é lein er bar
E kañnen ur uerzen ;
Ha dasson er hoed kloar
E larè me soñnen ;

-9-

D'en hañù, arlerh kreisté,
A pe ien de foénat,
Bourus é kaven mé
Seùel foen a forhad !

-10-

Pa vezen divanch-kaer,
E sekour endrammein,
Memp é kreiz en tuemdér
Ne hren nameit soñein.

-11-

A garadeu d'er ger
Pe oé deit er bléad
E tornein ar er lér
Me vouré hoah dalhmat.

-12-

Ar er plouz pe goéhè
Er freilleu guéh-ter-huéh
Sel taol e zassonnè !
En devalen abéh ;

-13-

Pe oé heijet er pér,
Er pér, en avaleu,
Me iè, get ur banér,
D'ou chèrein a ioheu ;

-14-

Pa oé malet er fréh
Hag er masad stardet,
Redek e hrè kentéh
Er chistr dous aleuret.

-15-

Pegen eurus oh hui
O tud ag er mézeu !
E-blijet muioh mui
Peldoh trouz er hérieu ;

-16-

Ken ne veet galùet
D'er Baradouiz un dé
O Bretoned, chomet
E Breih pad hou puhé
Ken ne veet galùet
D'er Baradouiz un dé.

S. K.

Dihunamb, juillet 1938, numéro 325, pp. 104-105.

En amzér goh

J.K.



-1-

En amzér goh eit bout karet,
Bout pinùik bras ne oé ket red ;
Hiniù, ma nen dé ket kriù hou ialh,
Huitellet spis èl ur vouialh :
Hou kalon ne vou ket laeret.

-2-

Hiniù, eit plijout d'er merhed
Velouz ledan zou red kavet,
Red é kavet velouz ledan,
Edan er fri un nebed pan,
Open, bout digras a gerhed.

-3-

Guéharal be oé merhed flour
Skan aveit krol, sonn él labour ;
Hiniù en dé ne vé guélet
Meit penneu skan, damezéled,
E droh arnoh selleu goapour.

-4-

En amzer goh er garanté
Ne ieiné ket hed er vuhé ;
En amzer-men er priedeu
N'hum garant meit a « loéradeu » :
Liés d'en han é skorn geté !...

-5-

Iann-gam, merhed, e vou eidoh,
Tré ma vou kam, start èl ur roh ;
Ar gement-men'ta predéret :
Kam e vou ken ne vou karet
El guéharal, én amzér goh.

Iann-Gam KERLEN

Dihunamb, août 1907, numéro 26, pp. 426-427.

En Ankeu didruhé

-1-

Iann en Du d'e liorh zou oét de labourat
Rak a pen dès saùet éan hum gave iah mat ;
Pe houihé er péh e zou dehon delé
Get anken d'en iliz hemb arvar é iehé, (bis)

-2-

D'en iliz é iehé de gavouet er person
Aveit digor dehon en doñ ag e galon ;
Rak deusto ma oé Iann a viskoah un dén fur,
Mérhad é inéan peur ne oé ket akerh pur.

-3-

Épad ma pala doar ér liorh dichonj kaer
En Ankeu tost dehon e arriù él ur laer ;
É zivreh, é zihuar, é ben hag é gestad
E zou ol nuéh a gig, mes ean en des lagad.

-4-

Ean en deus deulagad avait kavouet é hent ;
Kréuoh é eit ur pautr hag e zou én é vent
Aveit trohein d'en dud en néden a vuhé
Ur falh luem én un dorn éan e zoug noz ha dé

-5-

Doh er guélet elsen Iann e zou bet bamet ;
Bremen én é houéhiad er goéd e zou sklaset ;
Més él mé ma iouank éan e gemér kalon
Ha get hon éan e gomz get doujans é breton.

-6-

Più glasket-hui dré men, Ankeu madeléhus ?
E Kernal ni zou iah hag e viù rah eurus.
-D'hou klah hui ou hunan, deusto ma oh iouank
É on deit, ne veet ket pel meit doar ha fank.

-7-

D'emb hlah mé memb.. petra ! N'em és meit tregont vlé
Ha red vou d'eiñ déjà dilezel er vuhé ?
- Erauk kreisté hiniù ol hou korv e vou iein ;
Eit mont d'er bed aral arriué en termén.

-8-

Més sellet, o Ankeu, me moèz zou iouank flam
Mem bugalé bihan ; ind e zou rah divlam ;
Dehé me marù bremen hrehé geu ha chagrein ;
Hou pet truhé doh emb ; lausket-mé de viùein.

-9-

Deusto mé mant iouank ha ma ou haret mat
Erauk kreisté hiniù red vou doh ou huitat ;
N'em añnéet ket mui get konzeu dibropoz ;
Arriù é en termen, ne hellan mui gortoz.

-10-

Ahoél reit d' ein amzér eit monet d'en iliz
Aveit hum govesat ; en dra-zé zou rekiz ;
Goudé hui e huélou petra hou pou d'obér ;
Ne houlennan azé nameit un dra distér.

-11-

N'hellan ket dakor d'oh er péh e houlennet
Pen dé arriù en ér de verùel, n'en dés chet
Amzér aveit un dén de valé ér bed-men
Red é bout berpet prest, honéh é er Lézen.

-12-

Arlerh er honzeu-zen en Ankeu get é falh
E labour ardro Iann, ne houlen ket é ialh ;
Trohet en dés dehon en néden a vuhé
El er héaut én ur prad ; penaus biùein goudé ?

-13-

A ol é béhédeu Iann e houlen pardon,
Ean e hra get glahar un akt a gontrision ;
Get poén en des gellet dont betag é hulé ;
Ean hum asten abarh ; é kuh éan e houilé.

-14-

É kuh éan e houilé goasket get en anken,
Marùet en dés elsé hemb bout guélet get den ;
D'é voéz, d'é vugalé ha d'é dad ar un dro
É inéan e laré kenevo, kenevo.

Er B...

Kannen groeit diarben Iann en Du skrapet d'er marù én un taul d'er 5 imbril ag er blé 1905

Feuille volante, non datée, imprimerie de Saint-Michel près Langonnet

En astrailad

Blei Lann-Vauz



-1-

A pe oen mé bihan ne oen ket bras
Vantur maliret a gé lanla
Ha me ié de hoari d'er pradeu glas
Vantur maliret o la

DISKAN

B'arhoah, b'arhoah, b'arhoah
(*en dason e reskond*)
B'arhoah, b'arhoah, b'arhoah !
Ha ! me iei mé ataù de hoari ar er flouren, gé !
Ha ! me iei mé ataù de zansal d'er pradeu glas !

-2-

Groeit em es el luhern kalz a zéieu,
Eit jiboésat er gad ha klah keneu.

-3-

Me flijadur brasan e oé nezé
Soñnein ha huitellat épad en dé.

-4-

Allas, ne oen ket mé ur bugul mat,
Mes ne oé ket me far eit flaouitat.

-5-

A pe oé un vanuéz ar er paùé
O malaskoed! alkent, mé e saillé!...

-6-

Me ié de Loguneh seih kuéh bep plé
A pe oé foétereh, o mé e skoé

-7-

Er boladeu chistr mat, koh pé neué
Fé dam ! ne oen ket melzin arnehé

-8-

Allas er chistr e hoanna en diùar ;
A p'en dé ré garget é vann er har...

-9-

La ! ré em es ivet, hag em es eah
A gavet en diaul ar en hent, hineah,

-10-

Mar ne vennet ket hui rostein un dé,
Bretoned keh, ne hret ket élonn-mé.

Blei Lann-Vauz

Dihunamb, mai 1907, numéro 23, pp. 374-375

En àùel...

Diskan

*Me zou en àùel :
É fichal en dél,
É kavan ur voéh
De gañnein kant kuéh !*

-1-

Denésat e hran,
Fonnablik ha skan,
De gement amzér,
De netat en ér.

-2-

Denésat e hran,
Herrus ar en tan
De seùel moked
Adrest en uéled.

-3-

Denésat e hran,
Kloar, d'en neùé-han,
De streù, ar en treu,
Fronde er boketeu.

-4-

Denésat e hran,
Kent ma vè en han,
De strimpein, ér bleù
Krog en avaleu

-5-

Denésat e hran,
D'en tuemdér goahan,
De gas freskadur,
De neb e andur.

-6-

Denésat e hran,
Kriù, d'en dilost-han,
De zisam er gué
Ag ou fréh anvé.

-7-

Denésat e hran
D'er léh kuhetan
De chubat diviz
Mar a iouankiz.

-8-

Denésat e hran
Kanvus, d'er gouian,
D'e laret, d'er voéz
É ma intanvez !

-9-

Denésat e hran,
Gredus, hemb dihan,
De huchal d'en ol :
Beh fur, pen donn fol !...

V.

Dihunamb, octobre 1932, numéro 256, p. 151.

En danseu mod ker

Lihér er Bugul Gunthiarn d'é Genvrois Me Henvrois kerh,

*El em boé ean grateit d'oh, er suhun tremenet me ia de zispleg d'oh hiniù ur sonnen
dejannus saùet ziar en danseu mod kër.*

*Lare tem boé d'oh, em devéhan lihér, petra e chonjan ag er horolleu a vez-vro sé, nen dont
ket me unan é chonjal elsé ha me gred penaus er guellan tra d'hobér, eit turel disprizans
arnehé e zou gober goéb anehé hag ag en dud ou gros.*

*Er sonnen men e zou tennet ag un tam labour, groeit eit er bobl, dré er Barh Labourér, hag
e vou embannet ken ma vou pèl. Deu vlank e goustou.*

*Hui huélou, èl on, penaus er sonnen men e zou tamig diblén, mes deustou de gement sé, me
gred hou pou plijadur doh hi lén.*

Hi hannein e hrér ar en ton gallek : Viens Poupoule !

-1-

Gorté e oen, merhed mem bro
D'hou lézel a gosté,
Ha skoein ar er bautred d'hou zro
Em sonnenneu neùé ;
Mes me huel erhoalh e faut d'oh,
Kaer em es ou tikri !
E konzein dalhmat ahanoh,
O merhed disoursi,
Deit enta de gleùet
Hou toéréieu merhed

KETAN DISKAN

*Deit pautred, deit merhed,
Deit !
Deit de huélet d'em bro,
Merhed, tansal faro,
Ah !
Deit pautred, deit merhed,
Deit !
Eit en danseu mod kër
Nechet èl me hartér !...*

-2-

A houdé un nebed amzér
Ne gonzer mui èl len,
Nameit a verhed me hartér
En des lakeit 'n ou fen
Diskein dansal er Mazurka,
Er Vals hag er Polka
Rak ne chauj ket danseu er vro
Doh merhed ken faro !
Bouraploh é dansal
En danseu a Vro-Gal

-3-

Ha poniéus de zansal
Er merhed men ne vour ket saill,
Rak bèr é ou hanal!
Get ou heigné n'hellant plégein,
Na distroein na loégein!
Ha son er bombard, er binieu,
E gign ou skoarnigeu!
Kalz ésoh é dansal
En danseu a Vro-Gal...

-4-

Peb sul kenteh arlerh miren,
Ha lies ar er pamdé,
Huélér er merhed a vanden
E vonet de valé,
Mont e hrant bremen de ziskein
Revé mes éan kleuet,
Penaus gobér aveit valsein,
Guèl eit er vadamed
Nezé skuerm, maluron
Tud ag accordéon.

-5-

Beg doh beg tord oh tor bremen
A gloubaden sterdet
Ind zalh de droein, de droein elsen
Haval doh rahed koed
(Na farsus bras e hou kuelet,
O merhed dirollet...)
Mes dré forh troein elsé perpet
Hui e véhou, merhed
Nezé gar de goeh ar 'n doar
Pe hui graillou hou kar.

-6-

Ne faut ket d' ein monet peloh
Aveit hiniù, merhed ;
Mes ma zigoeh goaleur genoh
Deit fonabl d'em havet,
Ha me skriùou béan ul lihér
De Gamill Pelletan,
Aveit ma hous hanùou imbér
Kaporal pé sergant !
Hag en ol larou genein
Ha doh hou saludein :

EIL DISKAN

*Damb pautred, damb merhed,
Damb !
Deit ta genein d'em bro
De huel merhed faro
Ah !
Damb pautred, damb merhed
Damb !
Damb de hoarhet get té
Ha d'obér meh dehé.*

La Croix du Morbihan, 24 juillet 1904, p. 2.

En deu gloéreg

Pen Ouignon



Guéharal ne oé é Guéned kloérdi erbet. Er gloéreged e hréou studié porh er barréz hagé téd'erprantadeu merchet de glask en urheu de Huéned. Er huerzen-men e gonza zu zen iouank a Vaud, oeit de glah en urh a ziakr, termen en Nendeleg. É tonet d'er gér, unan anehé e vaùas é lannvauz, én erheg.

-1-

Pen da er véléan d'en urheu,
E rid en erh a vanigeu (diù huèh)

-2-

Pen da er véléan d'er gér,
E oé un erh bras é hobér

-3-

Hag ou deu èl ma tent g'ou hent
Ur boufam koh-koh e gavent.

-4-

- Mem bugalé, lojet bité (aujourd'hui)
Ur goal nozeh hou pou get Doué

-5-

- Ni e lojou é Lopereg
Ni iei d'er gér noz Nendeleg.

-6-

E Lopereg é arriùant
Ha lojeris e houlennant.

-7-

Ne pas sur veet ket lojet,
N'hun es ket gulieu siliet.

-8-

N'hun es ket gulieu siliet,
Eit lojein béléan sakret.

-9-

N'omb ket-ni béléan sakret
E klah en urheu é omb bet.

-10-

Lojet ni é kornig er hreu
Pé hoah é kéli er léieu.

-11-

Pé hembkin é kéli er moh
Eit tremen ur goal a nozeah.

-12-

Loperegiz, kri a galon
Ne lojant ket er véléan.

-13-

Guel vé geté lojein laeron
Aveit lojein er véléan.

-14-

Aveit lojein er véléan
E zou én erh bet er galon.

-15-

- Dalh mat! dalh mat! me hamerad
M'em es ha kuélet ur pautr mat.

-16-

M'em es ha kuélet ur pautr mat
E tiskar seih get ur vahad.

-17-

- Nemb e garou, dalheët mat
Aveidonn-mé n'hellan-mui pad.

-18-

Me zreid ém boteu zou skornet
Me zead ém beg e zou frimet.

-19-

- Des genein édan en derùen
Ha me rei d'id en absolven.

-20-

He me rei d'id en absolven
Kalz pé bihan a benijen.

-21-

- Dalh azé, kemér me mouchet
Ha kas ean d'em hoér Hanried.

-22-

M'hé dou chonj a hé brér béleg
Zou marù é Lannvauz én erheg.

-23-

Me mammig keh a pe gleuou
Hé halon e zeuhantérou

-24-

É kleu 'konz a hé mab béleg
Zou marù é Lannvauz én erheg.

-25-

Lar d'hi pe vehen oeit d'er gér
M' behé kañnet en Aviél.

-26-

En Aviél, 'tal er béleg
Barh é borh Baud, noz Nendeleg.

Pen Ouignon

Dihunamb, février 1912, numéro 80, pp. 24-25.

En deu lonkér ag en Alré

Efflma Koed-Skaù

LAS322



-1-

Kazalamb ha soñnamb merhed ha bugalé (x2)

Ha laramb eit kerhet,

Maliret lanlir o!

Ur soñnennig neùé,

Maliret o gé!

-2-

Ivamb banigeu chistr én tavarneu eùé;

Mes ne hret ket élon : n'ivet ket jamés ré.

-3-

Chonjein e hran bremen, a p'em boé uigent vlé,

A pe oen meùél bras é ti Job Kerpelé ;

-4-

Ia chonjein e hran hoah, un dé marhad e oé,

M'em boé guerhet ur vuoh ha prenet ur hohlé ;

-5-

Ha mé oé mé koutant épad en anderù-sé.

Me gavas én Aud-ru Robig er Gerneùé.

-6-

--Hag e hous, keh Robig, hag é hous é valé ?

--Fé ia, emé Malau, hag é hous té eùé?

-7-

Ha hun deu ni e ias é ti Job Kerzale,

Ni hum lakas d'ivet lagout ha chistr neùé.

-8-

Heg er chistr e oé mat, ér boelleu ean verùé ;
El lagout e oé kriù, ér penneu ean e skoé.

-9-

Ha chetu ni méuet get er boh lagout-sé !
Ha ni zas de vout fol m'ami Robig ha mé.

-10-

Ha ni hum zisputas ha hum foettas goudé ;
Job, fachel, hun boutas hun deu ar er paùé.

-11-

Mes ne huélen mui grén, déjà noz dal e oé.
Me goéhas èl ur bern é fozellig ur hlé !

-12-

Hag ino me gouskas ken ne splannas en dé.
Mes pe oen dihousket nag un droug pen em boé !

-13-

Goleit oen rah e fang hag a gauh seud eùé !
Kollet d'ein guerh mem buoh ha kollet me hohlé...

-14-

Pe oen arriù ér ger, e ti Job Kerpelé,
Me mestr e laras d'ein : "Méuour, ké de valé!"

-15-

Me skarhas ag en ti hag e ouilas get ké :
Rak n'em boé groeit nitra meit meùein tro er blé.

-16-

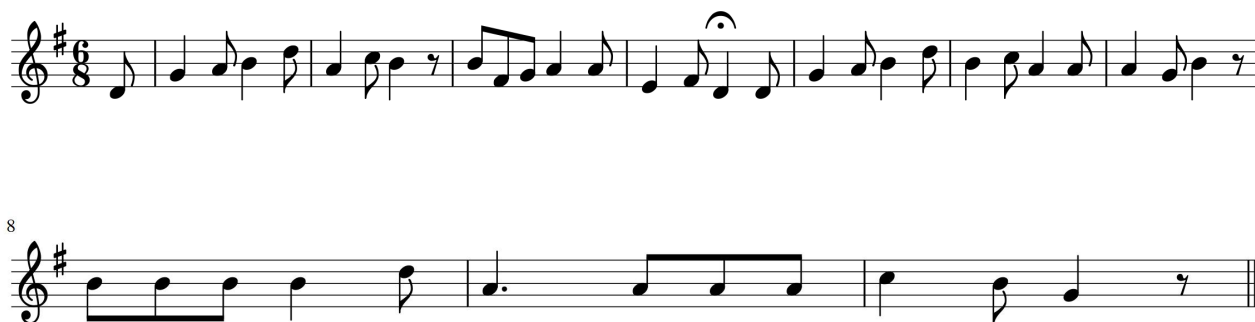
Hag nezé, kleuet mat, me douias dirak Doue
N'em behé kin meùet épad ol mem buhé.

Efflam Koed-Skaù

Dihunamb, janvier 1906, numéro 7, pp. 120-121.

En deu voked

Iehann J.



(Kenavo un dén d'é voéz érauk merùel)

-1-

Na chonj e hués, Anna karet ?
En deieu arlerh hun éred,
Én ur prad, dorn ha dorn, é kerhemb ag hur goar
Hed ha hed get troieu er hoarhig ag er Sar.

-2-

D'en hanv e oè, er boketeu
E vleuè édán hur pazeu :
Neoah n'ou guélén ket, rak men dorn e zalhé
Ur boket hag e oè éleih braùoh eité.

-3-

En éned e gañné, sur mat
Er gué e oè endro d'er prad
N'ou hleuen ket neoah, rak aveidonn, Annig
Hou poéh e oé flouroh eit hani un estig.

-4-

Meit hui e cherras deu voked
Unan doh, en al d'hou pried
Ni e santas er frond ag er boketeu eur
Ha goudé, ar un dro, ni ou zaulas én deur.

-5-

Nezé en diù vleuén distér
E gerhas difonn get er stér
Hemb konz, get er memb chonj deit én hur speredeu
En ur sellet dohté, ni e gerhas hun deu.

-6-

Ni e guitas er pradeu glas
Aveit monet én ur lann vras ;
Inou ni e huélé, én don ag ur flangen
En deur é chumennein, é stokein doh er mén.

-7-

Hag en diù vleuen burtellet
Hemb um guitat e ié berpet ;
A pe oè arrestet unan ger ur mén-roh
En aral e chomé d'er gortoz pellikoh.

-8-

Anna ker, én ur voushoarhein
Hui e hues laret nezé d'ain :
« Elsen a stér de stér, elsé a vro de vro
« Marsen e heint d'er mor de verùel ar un dro ! »

-9-

Allas ! er geh perhinderion
E ias de goéh én un toul don
Hag unan, deit d'er lein, get en deur e ias hoah
Meit en al, eit berpet, e oè chomet ér hoah.

-10-

Get ké, ni e guitas er stér
Ha dorn ha dorn e ias d'er gér
Meit épad en distro, stertoh oé en dornad
Ha dareu e oè deit, moéz, én hou teulegad.

-11-

Mem boketig-mé, e huélan
En doé um gollet er hetan :
Elton, me heh Anna, mal é d'ain hou lézel
Hous unan ar en hent e hues de ganderhel.

-12-

Keijamb hoah ur huéh hun dareu
El hun es groeit liés hun deu :
Eidonn mé, me iehé é peah devat men Doué
Meit me halon eidoh en um garg a druhé.

-13-

Edan sam er vuhé, me moéz
Hou tiskoé e blégou liés
De biù e iehet-hui de laret hou joéieu,
Ha più hou sekourou de séhein hou tareu ?

-14-

Meit get me henevou, Anna,
Me lausk genoh er honzeu-ma :
Er marù ne zistag ket, tré en doar hag en Né
Er haloneu staget get liam er Garanté

Iehann J.

Dihunamb, octobre 1924, numéro 160, pp. 152-153.
--

En distro

K.



Ar er goarigeu

-1-

Er martelod :

Démat, men dous, deit on endro
D'hou kuélet hoah ur huèh d'er vro
Hui e gredé é veheñ bet,
Merhat chomet ar vor berpet ?
Pas, Mari, deit on hoah ur huèh
D'er gér, eit cheleuet hou poèh.

-2-

Er verh :

Joé vras em es doh hou kuélet
Get ur galon dispos meurbet ;
Min vraù e hues ; hou liù elkent
Nen dé ker ker fresk èl agent !
En àùel-vor e zou loskus ;
Mes ean e hoarn en dud nerhus.

-3-

Er martelod :

Hiniù me halon zou fréuig
En arben ahanoh, plahig.
Bourein e hran doh hou sellet ;
Divlam ma oh èl ur boket.
Hou fasig-hui e zou tinér :
Ar zoar é ma dous en amzér.

-4-

Er verh :

Pas ; adal ma oh partiet
Er vuhé eidonn, oé kalet !
Ar dro cher-noz é hen bamdé.
Ar hlann er mor bras de valé,
Nag a huañned em es lausket !
Nag a vok d'oh em es kaset !

-5-

Er martelod :

Pe oé hou kalon én ankin,
Me hani e oé é begin.
Na liéset em es chonjet
Ennoh-hui, men dousig karet !
A pe hirvouden ar hou lerh,
Treboulet e vezen akerh !

-6-

Er verh :

Me huèl reih penaus er glahar
En anaù er mor él en doar.
En disparti e lak diès
Er mignonig hag é vestréz !...
Pe n'heller ket mui hum garein
Kerklouz é merùel èl biùein...

K.

Dihunamb, février 1910, numéro 56, pp. 24-25.

En divroet

LAS811

Guillam er Borgn

♩ = 80



-1-

Kuiteit em es pel zo amzér
Ha dilézet el labour doar,
Eit monet de ridek é kér
Michérieu aral én arvar.

-2-

Gounid argand e oé me chonj,
Biùein ésoh mar oé moiand :
Più nen drokehé ket é lonj
Hag é vizér doh ézemant ?

-3-

Chetu mé un dé é Pariz
Prest de hobér pep sord michér,
Ha lausket, èl ma oé rekis,
Me moéz ha me bugale ér gér !

-4-

Meit un nebed bléieu arlerh,
Get el labour, er goal dauleu,
Me gollas me iehed, me nerh :
Ne chomas genein meit poénieu.

-5-

Glaharet bras, me zas d'er gér
Devat me zud en ur stad fal :
En ur gas d'er vro me mizér
Ha reit me nerh él lerh aral.

-6-

Ag argand ne gonzet ket d'ein
– Beañnoh é débrein eit gounid –
Ha doh me zud, é tilézein,
Me haranté e zou oeit kuit.

-7-

Bout ma laran er huirioné,
Dohonn ne fachou ket hañni ;
Peb unan e hrei hoah revé
Ma vou d'e chonj ha fantazi.

-8-

Meit hui ha zou chomet ér gér
De labourat én hou parkeu
Hui ha zou iah hag e kav kaer
Hag e houi ne laran ket geu,

-9-

Na mar kavet, un dé, un tu
De huélet, get hou teulagad,
Ré maheignet, kam ha bostu
Hag e vou bet tud divroat,

-10-

Laret dehé splann ha hemb tro :
« Me oed get hou hani e gouch ;
Pe vehed bet chomet ér vro
Elonn eùé vehed ken chouch. »

-11-

Kement-sé e zisko kerklous
D'en ol avel de bep hani
Eit biùein eurus get é zous
E ma guel chom ér vro geti.

Guillam Er Borgn

Dihunamb, août 1910, numéro 62, pp. 118-119.

En Eruen Hag er Rozen

-1-

E Koed bras er Vuhé, un dé ma oen kollet,
Ma oé get en Aùen gouniet me spered,
M'em es guélet un dra, m'em es kleuet konzeu
E fal d'eiñ laret d'oh, mar karet me cheleu.

-2-

En Erùennig iouank, plom ha sonnè n hé saù,
E mesk er gué aral e zé braùoc'h pé braù ;
Hé bareu, a bep tu, e zisplegé ou dél
Aveit rein goaskeden de dud vat Breih-Izel.

-3-

Kreskein e hré didrouz, én ur léhig choéjet,
Biskoah ne oé bet skoeit get goal àùél erbet;
Ha neoah, mar a huéh ager hoed é saùé
Hùannadeu hirvoudus, klemmeu lan a dristé:

-4-

- Perak é huélan mé, é laré en Erùen,
Rah é gué én dro d'eiñ bleuet ker kaer ou fen ?
Er hestén, en haleg, en oulm ha memb er skaù,
A sei d'en neùé han e vé groñnet ataù.

-5-

Nen des nameit on mé e chom divleu perpet,
Haval é é vehen tro er blé beginet
Perak, Krouéour er bed, pe za en neùé-han,
Em lausket hui perpet divoket me unan!

-6-

A betra é on guel bout roué are r hoedeu,
Seùel ihuél me fen ha displeg mem bareu,
A pe n'hellan kaouit, aveit kaerat me fen,
Memb ur peurkeh boket, un distér kurunen ?...

-7-

Tostik tra d'en erùen, kollet é mesk er gué,
Ur rozennig distér e huañnadé eùé ;
Goleit get er bareu, dalhmat én disheaulen,
Biskoah n'hé doé gelet digorein ur vleuen.

-8-

- De betra chervij d'ain, emé er rozen geh,
Bout hanùet get er bleu rouañnéz ou ranteleh !
En ur prizon tioél hum zismant mem buhé ;
N'hellein bikin digor boket er garanté.

-9-

O ! pe vehen ker kriù èl er huéen derù-sé,
Na kaeret boketeue zisplegehen mé !
Mes allas! Mouget on get er gué hag en drein,
E kreiz me anpertiz merrùel e vou ret d'ain...

-10-

En erùen e gleuas huañnadeu er rozen,
Ha kentéh ur chonj kaer e goéhas én hé fen :
-Er péh e vank d'en eil, égilé en des ean ;
Hum gleuamb, hag é vou koutanter peb unan.

-11-

O rozennig hemb par, m'hou ped, me cheleuet,
Me hel hou tiboéniein, hou sovein, mar karet :
Heaul hag ér e vank d'oh aveit digor hou pleu ;
M'ou rei d'oh, mar karet pignal doh mem bareu.

-12-

Ne houlennan genoh aveit er chervij-sé
Meit lakat ar men del un tammig braùité
Hui me harou, rozen, genein hui vou karet,
Ha get hum deu hlahar ni hrei un eurusted.

-13-

- Trugèré, o derùen, aeit hou karanté,
Lakeit e hues éndro ém halon er vuhé ;
D'oh e vou me spered, me halon, a dra sur,
Hou konfortein, derùen, e vou me flijadur.

-14-

Aben-kaer me huélas ur bar ag en erùen
E tichen, é plégein trema er geh rozen;
Honen, get leùiné, é vréhatas er bar
Ha m'hé guélas dohton, é krapein ar hé goar.

-15-

Chetu ind unañnet, n'ou des meit hum garein.
Neoah er rozennig e zalh da huañnadein:
-Mar digoéh, emé-hi, arnomb en àùél fol,
Ean hun dispartiou get é daleu dirol.

-16-

- Ne zoujet ket rozen, ha lausket a kosté
Chinjeu ha ne dint mat meit de gousi hur joé
Pe huélein é tremén er forestour ér hoed
Mé e larou dehon hou klommein doh me zroed.

-17-

Un dé , er forestour ér hoed e zigoéhas ;
Doh er erùen, get joé, er rozen ean stagas.
Ha nezen er rozen e hellas, hemb doujein,
Digor hé boketeu ha d'en ol hum ziskoein.

-18-

Ha hiniù ér hoed bras ne vehé ket kavet
Un erùen ken eurus, ur rozen ken karet.
Un estig e zou bet bamet dehé un dé
Hag ean en des kañnet soñnen ou haranté.

-19-

Bremen é ma ret d' ein laret er huirioné :
Job, te zou en erùen, mignon a garanté,
Perpet soñn ar te saù, deustou d'en amzér fal ;
Te galon zou chomet mat, tinér ha léal.

-20-

Ha neoah a huerso un dra e vanké d'is
Eit rein d'ha galon vat ha d'ha furnéz ou friz
Mari, hui e zou er rozen e glaské :
Mar dé un harp eidoh, hui zou é leùiné.

-21-

Er forestour e zou béleg en Eutru Doué
En des hous ariet hou teu eit hou puhé.
Hag en é nig e gan aveidoh é bozieu
E zou ur barh distér, hou prérig

Loeiz Herrieu

Dihunamb, février 1906, numéro 8, pp. 141-145.

Feuille volante, 1906, Lorient, (Archives Départementales du Morbihan, KB 6889)

En Estig

-1-

En Estig e gan er spernek
Chujeu flour e galon joéius,
Hag e vam g'é son mélodius
En nozeu tuem ha stirének.

-2-

P'en ahuil, nij e blun saius,
En ur grenaden terhenek,
En Estig e gan er spernek
Chujeu flour e galon joéius.

-3-

Perak son éan ken kalonek ?
Emen nij e chuj disoursius
P'édan ur boket ligernus
En ur grenaden térhének,
E gan en Estig er spernek !

Efflam Koet Skaù

Alré 22-8-(19)04

Ar Vro, décembre 1904, numéro 10, p. 131.

En Etru Doué e lar d'er peur

Loeiz Herriou

LAS89



Saùet eit tolp er beizanted a Henbont ha keniget d'em mignon mat en Etru Andreù ag er Vod.

-1-

En Etru Doué e lar d'er peur,
Tran ladirèno
Ma ne hues chet chistr, ivet deur,
Tran la dira lonla
Tran ladirèno.

-2-

Um glem e hra tud er hériou
Rak m'é ha kiroh kir en treu

-3-

Hag, èl berpet, és é lakant ;
Rah er garé ar er peizant.

-4-

Um zidemal, ne glaskamb ket,
Ataù ne vehemb ket kredet.

-5-

Guèl é asé, get ur poz kan,
Lakat ou « souben de zistan ».

-6-

Chetu enta, tudeu a gér,
Petra e helleheh gobér :

-7-

Mar kavet en uieu rè gir
Dèbret bihañnoh a gig iér.

-8-

Rak er iér ol e zèbreet,
Ne zovint ket mui, me hredet !

-9-

Er guellan fèson de lakat
Ier er vro de varhadmatat.

-10-

Zo goannat de zèbrein uieu,
E kement mod, doh hou predeu.

-11-

Er beizanted, ar er mézeu
Ne zèbrant ket bamdé uieu.

-12-

Ne zèbrant ket bamdé uieu,
Neoah ma ru ou bougenneu.

-13-

Er hig, e laret, zo rè gir ;
Lakeit bihañnoh doh er bir.

-14-

Er leah, en amonen, laret,
Ou frénein mui ne hellet ket.

-15-

Penaus é vehent marhadmat ;
Kig lé ha kig buoh lan hou plad !

-16-

Hemb buoh nen des leah na koèuen
Ha bihañnoh hoah amonen.

-17-

Er chistr un des chet priz erbet,
Ivet anhon n'hellet ket.

-18-

Ha nen des tra erbet ken trist
El prédein hemb un dapen chistr.

-19-

Get en avaleu e zèbret
Bannigeu chistr vehé saùet.

-20-

Ha marhadour guin er Hreisté
E garehé biùein eùé.

-21-

Hag ohpen Doué e lar d'er peur :
Ma ne hues chet chistr, ivet deur...

-22-

Er bara zo rè gir alkent :
Chetu deu skouid er varéen...

-23-

Ken kir penaus ne vehé ket,
Get er bern katèu e lipet !

-24-

En avaleu-doar, kredet mé,
Nen dehent ket biskoah d'el lué.

-25¹-

Pe gareheh, léh ou frintein,
Ou foahein én deur de zèbrein.

-26-

Én amonen, p'en dint frintet,
Bikin getè ne vér goalhet.

-27-

Er hoed zo kir, eit um duémmet,
Ar en hent pras, ridet, ridet...

-28-

Meit erhoalh 'm es laret elsé
Eit diskoein d'oh er huirioné.

-29-

Eit lakat en treu de zistaol
Ne chomet ket ken pel doh taol.

-30-

Prenet nebetoh a vrageu,
A loreu sein a ranjenneu.

-31-

A likeuraj hag a gafé
A huin bouteill a tro er blé.

-32-

Bihañneit a zèbrein friko,
De labourat doar deit endro.

-33-

A hendaral, ne huélan ket
Perak kasat er beizanted.

-34-

N'hur heméret ket léh tud fol
Monet de labourat ar gol.

-35-

Mar labouramb é ma erhat
Ma veemb èloh péet mat.

-36-

Chetu perak, é léh chuermal,
É léh touiet, é léh termal,

-37-

E vehè braùoh hou kuélet
É houiet grad d'er beizanted.

-38-

Rak hembomb, hui hel mt kredein,
É tostehè hou tor d'hou kein...

-39-

E vehè tret mat hou souben ;
É séhehè hou piroñnen...

Loeiz Herrieu

Dihunamb, décembre 1927, numéro 198, pp. 377-378.

¹ Erreur de numérotation dans Dihunamb. Couplet 25 numéroté 26

En hani e garan

LAS327

Golvañnig



-1-

N'en des ket guerso bras, e tonet a bel bro,
E-tal ur fetan kloar, én ur hoedig distro,
Me gleuas ur voéh vraù, ur voéh melkonius
E kañnein ur gañnen, ur gañnen truhéus

-2-

Me gleuas ur plahig é kañnein hirvoudus
Kañnennig hé halon, ur han karantéus;
Hag ar ur bod freskon, é nig en Eutru Doué,
D'er plahig glaharet d'é dro e ziskañné.

-3-

En hani e garan e hra dein huañnadein
Huañnadein noz ha dé, dé ha noz hirvoudein ;
Raksé chonjet em es eit disammein m'inéan
Seùel ur soñnennig d'en hani e garan

-4-

En hani e garan n'en dès dén àr en doar
N'en dès na tad na mam, n'en dès na kar na par;
Kollet en des é dud ag en oed tinéran
Ur heh énevad é en hani e garan.

-5-

En hani e garan zou drest en ol ar bautred
N'en des hañni haval meit martezen éled
Meit martezen éled En Eutru Doué én néañ
N'en des hañni haval d'en hani e garan.

-6

En hani e garan en des deu zornig guen
Blèu milén 'el en eur distennet pen-der-ben
Braù é boéh an estig, er hoedig glas pe gan,
Mes guel é genin boéh en hani e garan.

-7-

En hani e garan en des deulagad luem,
Pe daul arnonn ur sél, me halonig e duem ;
Flour é hoarh goleu-dé pe saù d'en neùé-han,
Mes flouroh é minhoarh en hani e garan.

-8-

En hani e garan guéharal me haré,
Kan e hré pe gañnen, pa houilen é houile ;
E galon ha m'hani ne hrent nameit unan,
Pe oé bihan ér gér en hani e garan.

-9-

En hani e garan bremen des me lausket
Oeit é d'er broieu pel, d'ur vro n'hanaùan ket ;
Oeit é d'er broieu pel de houni tud d'en Néan :
Kollet, kollet é dein en hani e garan.

-10-

D'en hani e garan ne hran meit hirvoudein
Penaus ker pel dohton é hellein mé biùein ?
Mes petra laran mé... Turlubañnein e hran
Dré hir chonjal ataù én hani e garan.

-11-

D'en hani e garan mar kollan mé me fen
Enedigeu, ér hoed, kañnet hui hou kañnen ;
Ened kañnet ér hoed, kañnet keti-ketan :
Karanté, karanté d'en hani e garan.

-12-

D'en hani e garan é kañnan kenevo
Kenevo aveit mat beta ma iein d'hur bro.
Beta ma iein d'hur bro de ranteleh en Néan
Ino vou é kavein en hani e garan.

-13-

D'en hani e garan ne hran meit huañnadein
Huañnadein noz ha dé, dé ha noz hirvoudein ;
Raksen em es saùet ha raksen e kañnan
Kañnennig me halon d'en hani e garan...

Golvañnig

<p>Bleunioù Breiz-Izel, Annales de Bretagne, Tome 19, numéro 1, 1903. pp. 29-49 Dihunamb, mars 1908, numéro 33, pp. 36-38.</p>
--

En hou kavel

Job er Gléan

De luchennerézed mem bro



-1-

En hou kavel é korn en tan
Kousket me hroédurig bihan
Tra litra-li tra li tra li tra li tra li la

-2-

En noz, er mez, e zo tioèl
Kornal e hra kriù en auèl

-3-

Cherret, sentus, hou teulagad
Tré ma vein d'oh hou luchennat.

-4-

Mar ne gousket ket tro en noz
Hou mam e chomou hemp repoz

-5-

Me hroedurig, me haranté
Kousket ken e vou deit en dé.

-6-

Pe vou saùet er mitin sklèr
Er hog e gañnou ér rakér.

-7-

Ean e gañnou « kokoriko »
Hag er splannder e zihousko.

-8-

Splander en héaul ar er mézeu
Bennoh Doué ar er havéliu.

J. Le Bayon

Doéréieu, 22 avril 1923, numéro 72
Dihunamb, janvier 1924, numéro 151, p. 8.

En inour d'er pennher

J. Le Maréchal

Le Dantec



(aubade au village)

-1-

Salud ker didrous, a hué bras groñnet
É kreiz en flangen !
Hou koedeu ken kloar, en des goarantet
Er vraùan bleùen.

-2-

Salud d'oh meitour, labourer kalet
Inour hur bro-ni
Er bléad guellan e huès hui hadet
E gresk én hou ti.

M. Le Maréchal

Doériefeu, 24 août 1924, numéro 134

En inour de hantér-hant vlé bélègiah En Eutru Er Braz

A.C.

The musical score is written in treble clef with a key signature of one sharp (F#) and a 2/4 time signature. It consists of two staves. The first staff begins with the tempo marking 'Allegretto' and contains eight measures of music. The second staff begins with a measure rest (marked '9') and contains seven measures of music. The tempo marking 'ritard...' is placed above the first measure of the second staff, and 'Al tempo' is placed above the second measure of the second staff. The piece concludes with a double bar line.

-1-

Tré ma oèh, Eutru Person,
É laret hous overen,
Ha ma oé hous amizion
Ol éndro d'oh é peden,
Me zou oeit, più gredehé
D'er baradoéz de valé,
Eit gouiet get hur sent kooh
Petra chonjant anehoh.

-2-

Pe zan de skoein ar en nor
Ag er paléz beniget,
Sant Pier, e za de zigor,
E houlen : « Petra vennet ? »
- Me garehé, mar plij d'oh,
Konz un herrad d'hur sent koh,
-Troeit, emé ean, a zorn mat ;
Dré-zé vant é vretonat. »

-3-

Kent pèl dré-hont é kavan
Un tachad kloar ha distro
« Amen sur mat, é chonjan,
É chom er sent a mem bro. »
Met allas ! ur lèh gouli.
Kaer em es klaskein : hañni !
Kollet vehè, Doué santél,
Er sent koh a Vreih-Izél !

-4-

Met chetu ur sant é lén
É nul livr bras digoret.
Me dosta ha me houlen :
« Mén é a er Vretoned ? »
Ean em sel, hag ar é hoar,
« Dichennet in tar en doar,
Eit éred-eur ur béleg
E iliz parréz Mourieg. »

-5-

El livr bras èl ma cherré,
Me huél ar 'r golo skriet :
« De Exidio Britannioe »
É lettrad kaer aleuret.
- Met hui é, m'en anù mat,
Hui é sant Geltaz abad,
Perak ne hués héliet
Er sent aral a Huéned ?

-6-

- « Pen des ur gouil ar en doar
En urheu pé un éred,
G'hun amizion, g'hun rè kar,
G'er ré 'n des hun inouret,
Mar ven Doué, ni e zichen,
Eit pédein én overen
Ér gouil ni gemér hul lod :
El-sé gemb ma er mod.

-7-

Sur erhoalh, get er Vreihiz
É hon liés kouviet ;
Paudmat ér houvand a Ruiz
E gred é hon interret.
Mar don inou a galon,
Me horv e ou pèl duhont,
Rak-sé hiniù é jauj d' ein
Chomel ér gér de bedein. »

-8-

El ma achiùé Geltaz
A gonz a gizieu er sent,
Me huél digor en nor vras
Hag Eled é hobér hent :
« Bremen, e lare an, selet,
Chetu er rè e glasket,
Chetu é tonet éndro
Er sent zou bet én hou pro. »

-9-

Intron Varia en Arvor,
Anna ? Radegond, Berhed,
Filberh, Kadeu, roué er mor,
Albin, Bili eskobed,
Méliaù, Félix er monah,
Stén, Bihui... me houi mèt rah ?
Pegement ? N'larein ket d'oh,
Oent ahont ol hur sent koh.

-10-

Men deulegad digor bras,
Nitra keroh, 'des guélet,
Ar en deuhlin m'um daulas,
Avel ur hèn dén bamet.
En Eled e anbrugé
bet hé zron Roannéz en Né,
Pad ma tent anfin d'ou léh
Er sent koh karet é Breih.

-11-

Ha chetu int a stedad
Éndro de Geltaz tolpet.
Revé Felis en Abad,
Er gouil zou bet kaer merbet.
« D'en Eutru Braz, emé ean,
Er han, er lideu kaeran ;
Eitou n'heller bihannoh :
ean e gar rè er sent koh.

-12-

« Ia, pegement anehomb
Hemb zou vehé ankoéheit
Pegement zou deit de blom
Dré man des hun dizoleit,
É furchal er chapélieu,
Pè é lèn koh papélieu ?
Ean e lak, é klask ataù,
Er sent koéhet én ou saù.

-13-

« Aveit ma hellou achiù
É labourieu talvoudus,
Get Doué ni houlen hiniù
Ma chomou frèu ha nerhus,
Ha ma vou reneùéet
É iouankiz treménet,
Avel ma hra ean eùé,
Ag er sent koh, sent neùé.

-14-

« Ha bremen, emé er sant,
Dalhamb de bedein eitou
Pe vou èred-diamant,
Ni iei hoah duhont éndro.
Pen dou douget ol é fréh,
dehou amen hni hrei léh :
Ni e ven ma vou plaset
G'er sent koh en des karet. »

-15-

Eurus a gonzeu ker kaer,
Er sent em es saludet,
Ha chetu mé deit a hère
De zifér péh 'm es kleuet.
Ni eùé, Eutru Person,
É laramb ol a galon :
« Peah, leùiné, inour d'oh !
Biùet hir él hur sent koh ! ».

A.C.

Dihunamb, février 1925, numéro 164, pp. 216-219.
--

En intron Varia a Vetleem hag en deu vrezelour

F. Falquero

LAS401

$\text{♩} = 100$



Guerzenⁱ

-1-

Kent er blé unek kant, én ol borieu kristén,
Peb unan e huañnad hag e ouil get er boén ;
Pep Kristen e huañnad, p'en des kleuet laret
E ma bé hur Salvér ' dan treid er baiañned.

-2-

En ol broieu kristén é saù ur griaden :
« Damb de Jérusalem ! Doué e ven ! Doué e ven ! »
Ar dourieu pep manér é splann er baniél
Eit galùein er brautred de vonet d'er brezél.

-3-

E maner bras er Harù, un intron e ouilé,
Un intron iouank flam a galon e bedé ;
Hé fried étaldi, ou deu grateit ou des
E saùeint ur chapelé n inour d'er Huerhiéz.

-4-

En é zorn ur gléan luem, ur goréz ru ar é skoé,
Mestr er Harù, ar é varh, d'er brezél e ridé ;
D'er brezél e ridé, é veuél étaldon,
Guir gristen èl é vestr, èl é vestr guir Vreton.

-5-

Duhont, eit hun broiz, éndro d'er bé santél,
Doh en Hugenauded é ma kri er brezél ;
Edan en tauleu gléan é rid kement er goéd
Ma saù, é mar a léh, betag bruch er ronsed.

-6-

Er mestr hag é veùel goleit a houlieu
Ar ur mañné ré varù e zou koéhet ou deu.
Ou deu é mant koéhet, ou gléan édan ou fen ;
Ou bréh e zou dinerh, n'hellant ket mui dihuen,

-7-

Get er Sarazined ou deu é mant paket
En ur vouist tachet mat, de hortoz bour lahet
Ha bout taulet én doar hemb kroéz nag overen,
Na hañni ar ou béde laret ur béden.

-8-

-« Arhoad, kent goleu dé, hemb arvar é vein marù,
« E laré en eutru ; kenevou porh er Harù !
« Lakeit, men dous intron, guskemanteu begin ;
« Ni hum gavou én néan, én néan eit birùikin! »

-9-

Epad en noz tioél ha betag er mitin,
Er mestr hag é veùel, ou deu ar ou deuhlin.
Ar ou deuhlin ér vouist d'er Huerhiéz e laré :
-O Mam va, dihuennet hun inéan, hun buhé. »

-10-

-« Mestr, e lar er meùel, me mestr, kleuet e hran
Kog er Harù é kannein, ker reih en hanaùan ! »
E kleuet é veùel er mestr e huañnadé
Hag é chinjal ér Harù é zareu e ridé.

-11-

Dré er feut ag er vouist er meùel e sellé
Ha d'é vestr ankinet ker joéius e laré :
-« eutru, guélet e hran doareu glas Breih-Izél
« Ha du-hont hou manér get é dourieu ihuél !

-12-

« Kleuet, mestr ha sellet ; é ma merhed Plérén
« E monet de Huéned, podeu leahar ou fen ! »
-« Taùet meùel, taùet ! Nag a boén e hret d'ein !
« Me gleu mé bouréuion é tonet d'hur lahein... »

-13-

Eit ou lakat d'er marù ne rid ket bouréuion,
Breihiz ne laran ket , ha geté un intron,
Un intron iouank-flam, e laré trugéré
D'er Huerhiéz galloudek e hoarn hé bugalé.

-14-

En Intron Varia, truhéus a galon,
Ag en néan e gleu péden en deu Vreton ;
Bouist ha prizonerion, én noz, hé des douget
Adal Jérusalem betag ou bro karet.

-15-

Avèl m'ou doé provet, kent pèl saùet ou des
Ur chapèl, unan gaer, én inour d'er Huerhiéz,
D'er Huerhiéz e hoarné en intron ér hastel
Hag hé fried karet a pe oé ér brezél.

-16-

Chetu Bremen guerso ne chom age r manér,
A vanér bras er Harù na tourel na mangoér;
Chapèl goh Betleem e zou hoah en hé saù,
En hi er perhindour e gar sekour ataù.

F.F.

Dihunamb, septembre-octobre 1905, numéro 5, pp. 92-94

ⁱ Chapel en I.V. a Vetleem (Béléan e galleg) e oé bet saùet dré en Eutru er Harh (du Garo) tost d'é vanér, e parréz Plèrén, én tachad ma oé bet tennet ag é vouist. Pardon en I.V. a Vetleem e vé groeit d'en eil sul a huenholon.

En neùé han

Diskan

*Oeit é kuit-kuit er gouian
Chetu deit en neùé han.*

-1-

Kent er splann, pe zihunan,
Me gleu en éned é kan,
É kañnal a vostadeu
Ém liorzha ar er bodeu.

-2-

El leùenan, get fichal,
E lar d'en éned aral :
Kañnamb ol keti-ketan,
Kañnamb ol bras ha bihan.

-3-

Er vouialh guiù e huitel :
Tauflet fonnapl hou mantel,
Keméret hou tillad skan,
Hou prageriseu kaeran.

-4-

Er bik sé bréh e hragel
Èl ur goh hroah, par ma hel ;
Sel hi é saillain erhat,
Cheleu hi é hragellat.

-5-

En tad golvan jotig du
E lar d'er vam jotig ru :
Me hoérig, kañnamb hiniù,
Kañnamb ur gañnen pé diù.

-6-

Ar ur bod drein er vedig
D'er vam gèg ar hé néhig
E jagouilla : saù,saù, saù,
Ma kañnamb ur gañnen vraù

-7-

Saù, gèg, gèg, gèg, saù, saù, saù
Ma kañnamb ur gañnen vraù,
Ma kañnamb braù èl éled
Guerzen vraùan en éned.

-8-

Hag ind e gan, hag e ziskan
Hag e ziskan hag e gan
Unan dousik, un al kriù;
Rah é kañnant guiùoh guiù.

-9-

Rah é mant kotibunan
É kañnal d'en neùé-han
Kriùoh kriù, kriù, kriùoh kriù,
Gùioh, guiù, guiù, guiùoh guiù

-10-

Jojobig, én é hulé,
Kousket huèk, guir élig Doué,
Kentéh mé ma dihunet,
E vinhoarh doh ou hleuet.

-11-

Romined, en targah du,
Én é ben deulegad ru,
E ia dousik, dousikeu,
Dousik ar é graboneu.

-12-

Dousik é ha, dousikeu,
Dousik àr e graboneu;
Un herrad é sel d'er hlué
Ha plom é saill arnehé.

-13-

Ha ché ind rah é neijal
Ré d'un tu, ré d'un tural ;
Chom e hrant ol un tammig
Hemb soñnein grik erbet, grik

-14-

Meit kent pèl en um lakant,
Èl arauk é jagouillant;
Jagouillat e hrant arré
Èl arauk... é blein er gué.

-15-

Jagouillat e hrant arré
Èl arauk... é blein er gué ;
Me Romined du tapet
E saù é fri de sellet.

-16-

Tarh en dé e strimp én nean
É stuhenneu eur spisan ;
É ha tuchant de zigor
De zigor d'en hiaul é zor.

-17-

Goleu dé e ouil dareu
E ligern ar er bodeu ;
Éned, torret hou séhed,
Kent ma veint d'en hiaul évet.

-18-

Saù-hiaul, adrest er mañné,
E daul splan é blein er gué ;
Er pichoned noz skontet
E fard d'ou zoul de gousket.

-19-

Boketeu kogig-en-han
Um zigor d'en neùé-han;
Kalon énedigeu Doué
Um zigor d'er garanté.

-20-

ÉR mor, édan en hiaul eur,
É huélér éned ar zeur
E holh ou flu damouchet,
Get hanal en noz stropet.

-21-

Duhontik é kreiz el lann,
ÉN hé dorn ur bar belann,
Klomig e hoarn é deved
É konz kaer get en éned.

-22-

- Éned braù, kañnamb guiù-guiù
- De biù, biù, biù, biù ?
- D'em oénig bihan neùé.
- Ne gañnamb ni meit de Zoué.

-23-

- Pe neijes aben d'en nean
Ar ha ziùachellig skan,
Lar de biù, é kañnes té,
Huidérig keh, lar d'ein mé.

-24-

- Pe ligern er verleuen,
Me lar de Zoué me feden,
Me gan de Roañnez en Né
Ur gañnen a garanté.

-25-

- Meit perak seùel d'en Né
Ker liés a huèh bamdé ?
Kaer é biùein ar en doar
D'un é nig en des é bar.

-26-

- Mar dé kaer bout ar en doar
D'un é nig en dès é bar,
Kaeroh é ér baraouiz
Gobér d'en éled el liz.

-27-

- Mar dé kaer ér baraouiz
Gobér d'en éled el liz,
Huidérig mat, kas me béan
Ar ha ziùachel d'en nean.

-28-

Ma kañnein d'en Eutru Doué
Kañnen er huir garanté
Él léh ne vou mui gouian
Meit ataù en neùé-han.

-29-

Él léh ne vou mui gouian
Meit ataù en neùé-han,
En neùé han perbadus
É karanté me Jézuz.

-30-

Kent er splann, d'en neùé han,
Me gleu en éned é kan,
É kañnal a vostadeu
Ém liorz ar er bodeu.

Golvañnig

Dihunamb, mars 1924, numéro 153, pp. 38-39.

En neué han

J.C. Brangili



-1-

Chetu bremen en neué-han
Ol en éned e gan
Er péh en des ou zad kañnet
A pen dint deit ér bed

Diskan

*Ne huélan meit bleu
Bleu ar er mézeu
Piren hag avalen
En des ur vantel huen*

-2-

Koedeu marù-kousket d'er gouian
E zihun doh héaul han ;
Ou sap e verù, e bign d'er lué
Hag e vrons dél neué.

-3-

Er stér kamdroek ér pradeu
E gan flour a pe gleu
Géaut ha boketeu é kreskat
Ha seud é vusellat.

-4-

Tro-ha-tro d'ain, àr ur mañné
Er vro hum hroa neué ;
Lann ha benal, milén èl eur,
Gunèh, segal glas-teur.

-5-

O doareuiér glas ha milén,
Biùennet a spern guen,
Ha rankennadeu gué én bleu,
Na kaeret er mézeu !

-6-

Krédein e hrér, dé un éred,
Guélet ur ioh merhed
Get dantérieu glas pé milén,
Guen-kann ol a viùen.

-7-

Er ré iouank, get ou hoèh skan,
E gan hag e ziskan
El en éned ar er bareu
Etal en néhiadeu.

-8-

Gué, berjéieu, stergann e hrant
Èl minourézed koant
Goarniset kaer a zillad guen
Ag en treid bet er pen.

-9-

Etal un avalen bleuet,
Ul labourér oedet
E daul é dok get leuiné
Eit trugérékat Doué.

-10-

Ha me gleu frond er venaleg,
Me gleu frond el lanneg
Me gleu énon er frond huékan :
Fronnd mem bro e garan.

J. C. BRANGILI

Dihunamb, avril 1910, numéro 58, pp.
56-57.

Er Boulom Iehann

Ton : A pe oen mé plah iouank (« Dihunamb » Nn 10)

-1-

Er boulom Iehann on mé,
E Ploué gañnet on, gé !
A pe oen iouank eùé
Me oé ur paotrig sonn.
Allas ! er gohoni
En des arnonn pouizet, o !
Ha breman nen don mui
'Meit ur boulom kroset...

-2-

En dé ma oen é Ploué,
De vout soudard choéjet, gé !
Hañni kriùoh eidonn-mé
Ne oé bet keméret.
Breman éh on oèdet
Ha deit on de vout goann ; o !
Er vro nen don hanùet
'Meit er boulom Iehann.

-3-

Pe oen soudard é Pariz,
M'em boé diùhar liant, gé !
Ha me hré en ekselsiz
Kerkloùs èler serjant.
Ha breman éh on vén
Edan sam er bléieu ; o !
M'em es éleih a boén
E seùel mem boteu !

-4-

Ur jiboésour mat e oen,
Sord ne oé ket ér vro, gé !
Ar me skoé me fuzillen
Me rédé pel ardro.
Breman, èl ma huélet,
Nen don mui kalonek, o !
Get men diùhar hernet,
Ne chonjan mui redek.

-5-

En amzer a valardé,
Pe soñné er binieu, gé !
Na jourdoul em bezé mé
E vonet d'er festeu !
Breman, a pen don koh
Ha goalaozet d'en oed, o !
Me léh e zo kentoh
E kornig en uéled.

-6-

Na liés em es krollet,
Pe vezen ér festeu, gé !
Met danseu er vro bepred,
Revé mod hon tadeu.
De grol liant ha skanù
Ne gaven ket me far, o !
Breman, béh ma hellan
Chomel ar men diùhar.

-7-

Nag un tad-kañnour eùé
E oen-mé guéharal, gé !
Mem boéh sklintin e saùé
Adreist ol er réral.
Ha breman, de gañnal
Allas ! ne dalvan ket, o !
M'em es er ber-hanal,
Mem boèh e zo reuet.

-8-

Tud iouank, cheleuet-mé ;
Rak ne laran ket geu, gé !
Béan é tremen er vuhé
Get hé flijadurieu.
En hou pléieu kaeran
Biùet ataù dibèh, o !
Groeit en implé guellan
Ag hou puhé abéh.

S.K.

Dihunamb, avril 1938, numéro 322, pp. 56-57.

Er bugul flaoutour

Efflam Koed-Skaù



-1-

Toulet em es un tam-skaù
Groeit geton un pen-flaouit
Hag é huitellan hemb taù
Toñnieu fur pé dizolit.

-4-

E katechim éh on goann
E lar en Eutru Kuré
Neoah me flaouit, él lann,
E son gourhemenneu Doué.

DISKAN

*A pe ven é me unan
Get me seud é palud bras en deùen
O na penaos é vouran
Flaouitat ur pen soñnen*

-5-

Met ne hellér ket laret
Ne ouian ket patérat
Rak me flaouit beniget
E gan er *Magnificat*.

-2-

A pe huanad me spered
Men divéz ar me anchen
Bourboutal hran ur segred
Hag é tistag ur soñnen.

-6-

Hag a pe vein bras, un dé
Me breno ur poch-biniou
Kriù vo me anal nezé
Aveit soñnein ér festeu.

-3-

Troieu-kam e hran bamdé
D'en ol bugulion aral
Ha me son me leùiné
En ur soñnennig fiskal.

-7-

Met ur souéh é dein, hiziù
Rè liés taù me soñnen
Rak pe huitellan rè griù
E saù me seud de vresken.

Efflam KOED-SKAU

Dihunamb, avril 1934, numéro 274, pp. 56-57.

Er Bugul Noz

Diskan

*Dalh er stur, Morhoh,
Dalh stert enta, Malloh !*

-1-

En noz zou tihoél-dal, en amzér kounaret ;
Splandér erbet ar zoar, én nean stiren erbet ;
Ne gleuér meit gurun, ne huélér meit brogon ,
Er mañneieu e gren, er grehér e zason.

-2-

Er gué goh ér hoédeu, get en àùél heijet,
E huitel hag e ouil. Er breini du lorbet
E goak, e goak ; é toul keu un derùen,
Er gohann lagad-kah e hud a bouiz hé fen.

-3-

Pèl doh trouz en doar bras, ar er mor divalaù,
É kreiz er goal amzér, en àùél hag er glaù
El lestri e gorol goah eit Polpegañned
Pe soñnant ou soñnen, de noz, é sol er hoed.

-4-

Én tioléded, duhont é stér er Mor-Bihan,
Ur vagig, èl un én get é ziùachel skan,
E neij, e neij arzur, digor hé diù houil ru
Hemb doujein nakarreg, nag àùel, na noz du.

-5-

Eit miret er vagig a dreuel pep eil pen,
Più é get é zorn hoarn e zou ar er varren ?
Hardéh, a ziarauk, più um zalh én é saù,
Hag e sel èl ur skoul, e sel, e sel ataù ?

-6-

Morhoh, diaul er pesked, ha Mordoseg, blei mor
En des, gouil er ré Varù, saùet prim en ivor,
Ar en taul a greisnoz, eit kavet er Pesk eur
E zou d'ur Horrigan maget é sol en deur.

-7-

Hag ind, goah eit diauled, e sinsakr, e valloh,
« Er Pesk eur ! Er Pesk eur ! Men é ma, malloh !
Korrigan meliget, taul genemb er Pesk eur
E vages a viskoah get goed, édan en deur. »

-8-

Nag éhuset un dra ! Ur Sked, é goal imur,
E fard arlost er vag, e lar é krog er stur :
« Mordoseg ha Morhoh, deit hui genein hou teu
De rostein er Pesk eur doh forn ru en Ankeu. »

-9-

« Fal goéhet ous hineah, Bugul noz a valloh ;
N'ous ket eitbout iskern Mordoseg ha Morhoh.
Taul genemb erPesk eur, mar vennes hoah biùein. »
Er Sked deulegad du e skrignas é hoarhein.

-10-

« Te hoarh, Sked meliget ! Taul genemb er Pesk eur
Te skrign ! » Get é zorn hoarn Morhoh er flastr ar zeur.
« Ké de holhein ha voj ér mor get has ardeu,
Ha séh ean, mar kares, doh tan ru en Ankeu. »

-11-

A houdevéh, pep blé, gouil er ré Dreménet,
Ar en taul a greisnoz, tér boéh e vé kleuet
É vleijal ar er mor, étal karreg Penboh :
Ind e ouil, ind e harh, e doui ru, e valloh.

« *Dalh er stur, Morhoh* »

« *-Ké get ha ziaul, Malloh !* »

Golvannig

Dihunamb, novembre 1924, numéro 161, pp. 171-172.

Er Chistr Neùé

-1-

Peizanted, er gué zou karget
A avaleu milen :
Golhet hou fustigeu, pautred,
Er bléad er goulén.

-2-

Lakeit hou fusteu, hou tonneu
De dranpein en deur sklér,
Ha tolpet hou pern avaleu
Er hornig a hou lér.

-3-

Ha pe zeï er gouïan kalet,
Karget ou melinieu
Ha troeit get plijadur, pautred,
Malet hous avaleu.

-4-

Hag én hou preseu stoubet mat
Paket hou markajen ;
Lakeit plouz kerh ar bep trohad
Hou chistr e vou milen.

-5-

Ha bremen, get hou nerh brasan
Sterdet ar hou preseu :
Er chistr e rid : er frond huékan
E saù dré hou kranjeu.

-6-

D'en dud ag en ti ha d'er vistr
A pe vér get er pred,
Nitra ne dalv ur banig chistr
Eit torrein er séhed.

-7-

Hag a pe vér draïlet d'er boén,
E hersal doh en doar,
Aveit degas kalon d'en dén
Er chistr e zou hemb par.

-8-

Er chistr e zou ivaj en ol,
Er pinùik hag er peur ;
Mes méuein geton zou kol
Ha dismant ivaj eur.

-9-

Ean zou goed er guir Vretoned ;
Hemb zou n'hellant biùein.
Chomamb féal d'hun chistr, pautred ;
Mes gouïamb en ivein !...

Loeiz HERRIEU

Dihunamb, octobre 1906, numéro 16, p. 266.

Doériefeu, 13 mai 1923, numéro 74 (seulement les couplets, 1, 2, 3, 4 et 9)

Er fal vegeu

Pierrig

Loeiz Lorsi



12



-1-

Tosteit ol, tud kurius,
E gar en neùétedeu
Chetu amen treu bourrus
A zir er fal végeu.

-2-

Più nen des ket remerket
En ur dremén ér borheu
Diù pe ter merh azéet
Doh pep dor ar en trezeu ?

-3-

Ha nen des ket de gredein
É ma aveit pedein Doué,
Na muioh eit er mélein
É mant dastumet elsé.

-4-

Tré mé mant é krochetat,
É kanpen ou dantellaj,
Pé marsé évrochennat,
O ! na péh ur haketaj !

-5-

N'hellet ket konpren, pautred,
Pé ker fal é ou bégeu,
Ar hou tro é mant berpet
Get ou faus jujemanteu.

-6-

Er péh e hues groeit, liés
E zou bet ag er guellan ;
Ha neaoh, sellet,jamés,
Vad anehoh ne gleuan.

-7-

D'en dra-zé nitra d'hobér,
Pep hani er gouï ér bed
Kakeral zou néseser
Ha goalgomz eùè berpet.

-8-

Elsé é ma bet dalhmat,
Ha dalhmat é vou elsé ;
Bet ou devéhan huañnad
É hoalgonzou en dud-sé.

-9-

Pasamb enta, damb pelloh,
Ne cheleuamb ket dohté ;
En treu-sé devéhatoh
E vou pléneit dirak Doué

Pierrig

Dihunamb, juillet 1910, numéro 61, p. 99.

Er foenùour

Diskan

*Me melin, ar lein er mañné
E drouz, é toein, épad en dé.*

-1-

Er beizanted, ag er hornad,
E zegas dein gran a sahad.

-2-

Hei ha segal, kerh ha guénéh,
E arriù, genein, a bep léh.

-3-

Malein e hran, mitin, ahoé,
Aveit kreskat me zam-danùé.

-4-

A pe sellan doh me ialhad,
Me gav, é vo és me ziad.

-5-

Me flahézed e ziméein
De dud en des treu é hôrein.

-6-

Me faotred, eùé, en devo
Er merhed guellikan e zo.

-7-

Seùel e hreit, eidonn, un ti ;
Peah em bou é me hohoni.

-8-

Dré forh gouiet, hoah, em-vagein,
Un tammig tor e zeï dohein ! »

-9-

Rè a foeñùaj e hré elsé ;
Kaset é bet, eraok, d'er bé !

Diskan devéhan

*Hag é velin, ar er mañné
E chom, hep troein, épad en dé !*

E.

Dihunamb, mai 1939, numéro 335, p. 269.

Er Forbanès

Huanadeneu ur vretonès e nès kuitet er mézeu eit mont da chom de ger.

Sur une variante de l'air : En hani gouz

Diskan

*Allas ! Allaz ! mem bro karet
Pegours e hein mé d'hou kueleit*

1.

Chetu deu vlé e mès kuitet
Er gerik 'men é hon ganet,
Kuiteit é mès mem boteu koéd
Eit kemer boteu lèrennet. (Disk.)

2.

En dé m'em boé kuiteit mem bro
O ! me hierent ha m'amiet
Oa deit de laret kenavo
D'hou hameradès glaharet.

3.

« Me merh, a laras d'eign me mam,
« Nor skuillein éleih a zareu,
« Perhuéd mad pedet sant Ifflam
« Ha goarnet lavar hou tadeu.

4.

« N'ancoéhet ket en déeu kaer
« E pès paset ar er mézeu
« Ha pe vèh forbanet e ker
« Er chonj-sé zousei d'hou poénieu.»

5.

Ha me zou oueit get plijadur
D'er ger vras, er ger miliget,
'Men é hon bet, peurkerh kroiadur,
Liés mad goèpeit ha dispriset.

6.

Allas ! nezé zou deit chonj t'eign
Doh kojeu me mamik karet,
Mès hum lakeit de huanadein,
De huanadein, ha mès ouiliet.

7.

Man Doué ! pegours e huélein m'eign
Mem bro ken kaer, me fradeu glas,
Er mein hir hag en daulen mein
Zou stréawet ba me lanneu vras.

8.

Ne gleuan mui er zonerian ;
Zon er bombard, zon er binieu,
N'hellan ket mui mont pep gouian
De néin glan d'er filajeu.

9.

Ha Jojebik m'ami karet
En doé prénet t'eign ur bézeu,
Pegours e hellein hoah monnet.
Assembl get hon, d'er pardonnieu.

10.

Ne huélan éman méit er fal,
Ne gleuan meit touéadenneu,
Bamdé e huélan er skandal
E fàlé ba ol et ruieu

11.

Gronnet on ag eur tro a tro,
Dougein e hran broheu boulouz
Guel d'eign nehoah retorn d'em bro
Da zougein me breheu glan rouz.

Loeiz Herrieu.

En Oriant, 30 a viz da 1900.

Ouest-Eclair, 10 décembre 1900, numéro 489, p. 2.

Er goukou

Guillam er Borgn



Aveit kerhet

-1-

Me zou un én e anaùet, o,
Me za, bep blé, d'hou kuélet, *koukou*
Me lar er memb soñnen, berpet, *tokeu plouz !*

-2-

Nen don ket braù a ziùaskel
Ne me soñnen nen dé ket guel, *koukou*
Mes d'hou kuélet me za fidel, *tokeu plouz !*

-3-

Ia, bep plé, é tan mé d'er vro
Get en amzér vraù ar un dro, *koukou*,
Mes pe vou ré duem, me guito, *tokeu plouz !*

-4-

Arriù e hran, ben fin miz merh,
Gouil sant Joheb, liès arlerh, *koukou*,
Mar bé de zoujein skorn hag erh, *tokeu plouz !*

-5-

Mes ne choman ket hir amzér
Etré gouil Jehann ha gouil Per, *koukou*
E vé mal d'ein mont d'er gér, *tokeu plouz !*

-6-

Hañni ne houi a mén é tan
Emén pasan m'amzér vrasan, *koukou*
Na d'émen e han pe guitan, *tokeu plouz !*

-7-

N'em es na bro, na kar, na par,
Me zou desaùet én arvar, *koukou*,
Get un érig, er hroahig doar, *tokeu plouz !*

-8-

Laret e vé hemb nahein tam
Em boé hi débret, me léz-vam : *koukou*
A gement-sé me zou divlam, *tokeu plouz !*

-9-

Rak pe vehé guir en istoér
Dalhet em behé de hobér, *koukou*
Haval er skoul hag er spalouér, *tokeu plouz !*

-10-

Pe vé amzér miz mé
Mem boéh reuet ne lar ket gé : *koukou*
Hoalh em bé kañnet eit ur blé, *tokeu plouz !*

-11-

Mes ben er blé mar da endro
Me gañnou hoah, arriù er Vro : *koukou*
Hag e larou eit kenavo : *tokeu plouz !*

-12-

Deustou nen dé ket braù me son
Me gan ataù a greiz kalon : *koukou*
Rak, hed a hed, é ma breton, *tokeu plouz !*

-13-

Haval dohein, kañnet hoah guel :
« Inour berpet de Vreizh-Izél, *hur bro*
Ha dehi ol chomamb fidél, *ar un dro.*

Guillam Er Borgn

Dihunamb, juillet 1909, numéro 49, pp. 292-293.

Er Guénemé idan goask er Boched

-1-

Chilaouet tud a vro Pourlet ha james n'ankoéhet ket
En dud iouank ag hou toareu zou bet goaldrétet merzerezed.

-2-

Hitler un den kalet ha kri géménas dé zoudardet
A pe vahereeh doar er Frans, hui n'ho po ket mui truhé er bet.

-3-

Er hentel sé ou des heulietn épad pemp plé a vrézel
E lahein, intannein, laerein, e pep korn ag hun bro Breiz-Izel.

-4-

Léannez ed er Gémené oè bet skarhet ag ou si
Ul léheg choul, mar zou unan, get en dud goué ag er Jermani

-5-

Hag ou hampreu, hag ou skolay get pautred er Gestapeu
E oè deit de vout un ihuern, klemmeu hirisus kreiz en tauleu.

-6-

De zé pardon Chapel er hoed, tal iliz vraù Karnasen
Pemp kant den iouank dastumet, stlejet d'er Gémené a vanden.

-7-

En de arlerh e oent arriu, dohtu vez ent bahateit
Ha get boteu ponér, hoarnet, vezé mahet ha flastret ou sreid.

-8-

Ou daouarn kroézet ar ou hein, ou srèm, troeit doh er vangoér,
Get auleu bah ha fasadeu, ne n'ankoéhent ket oent ket er ger.

-9-

Mar grient ré griu get en droug er multrérion arfleuet
Get her em daule arnehé hag ou horv peur e vezé brèuet.

-10-

Deit er mez ag en toul fal-sé, na gégen oent goalauzet
Poen e seuel, poen é kerhat, ha n'ou doè ket mui tam nerh erbet.

-11-

Ur vam e oè bet klask hé mab é gorv karget a vlonseu
Eh oè er goaid, er linen brein é ridek héd ha héd d'é vampreu.

-12-

Un den peur koet ar é zuhlin, oè diléhet é zivreh
Pe n'océ n'em lédet ar er gambr, oè stoket é ben diù pe ter gueh.

-13-

Er goaid e ridé n é veg, ag é fri, hag a é dal
En deu vouréu lan a gounar e skoé arnehm avel chetal.

-14-

Deu zen iouank e gazalé ou hamarad ivéret
Met er guard e zaill arnehon u hui n'hou po ket hui zikour erbet.

-15-

Hag er peur keh ar é zeuhlin n'em stléjas d'é ézemant
En ur ouilein, en ur grial, é kreiz en droug ha brasan tourmant.

-16-

Ur hréneg baur a huezek vlé, en dastum oè bet cherret
Deit étal d'ain, pléget hou kein, deuzek taul bah en doè reseuet.

-17-

Un den youank kreiz en tauleu ne krè met galuein é vam
Hag er bourèu e skoè kriuh, stoké ha skoé el un Allemant.

-18-

Un intavez, unek kroaidr, e klask hé mab pemzek vlé
E oé bet chenehet barh en toul, ha goarnet getè épod pemp dé.

-19-

Ul lien oè laket en hé beg, hag hé divreh vezè troeit
Ha barh ér gamb vras etaldi, hè mab e krial pe vezè skoeit.

-20-

Hé mab pemzek vlé oè chomet, ha kaset pél doh er gér
N'hi des bet doéré anehon, truhé erbet doh é oaid tiner.

-21-

Un aral e oè dihusket, nen doè hoah meit seitek vlé
Ha tauleu bah ar é ziuar, taulu léren tiu ar é ziskoé.

-22-

A pe n'em lakas de ouilein, er multrer zaill arnehon
E zorn ar é vég, ar é fri, lordet ha goaldréte el ul lon.

-23-

Un al krouget é hed é dreid, vezé skopet ar é zré
chéchet ar é vleu, ar é varù, fasadeu ha tauleu ar é ben.

-24-

Un aral ér galéieu sé, e oé koet en dizanspoér
Get er boen gollas é spered, ean en em grougas doh er vangoér.

-25-

Er Boch des ur galon tinér, ne faot stagein treid ul lé
Met trohein divreh ur kroaidur, el en ur barrez tal en Alré.

-26-

Pél e vo konzet a Hitler, hag e strollad zoudardet
Multrérien, torfetourion, ha lies kousierion merhed.

-27-

Er labourér é kreiz é bark, lies e vezé cherret
Skoelit arnehon, losket e di, ha laeret e vezè e loñned.

-28-

Victoér brasan er Jermaned e zou maru er Padellek
Brèuet e gorg, é izili, ha taulet en tan eit bout losket.

-29-

Er heih den sé e Laouelan, e vuiè hemb trouz erbet
Get e hroér hag é vugalé, ken é oè arriuet er Bochet.

-30-

Ker er Jerman e houniè ar gein er peurkeh paizant
Pe gollè get er patriot brogarour ean laké en tan er gomenand.

-31-

O pesort amzer divourus, tristedigeh en hun bro
Pautred, merhed, kouh ha youank, peb unan uelè arriu é dro.

-32-

Hun bro e zo bet diooblet ag hé bugalé guellan
Ha kalz e zou hoah mahagnet, n'ankoeheint bean en Allemant.

-33-

Pautred er Prus, hui e béo en torféteu e hues groeit
Hun tro e arruiei eué d'hou lordein, de gerhat ar hou treid.

-34-

D'er ré ne grédant ket d'en diaul, d'en droug ha d'er fal spered
E dondet kalon er Prusian nen d'int a viskoah met morgousket.

-35-

O men Doué penaus vé kavet tud fal ha ken digalon
De vahatat, de gousiein ou breur ou hoér taulet er prizon.

Julian DUPUIS

Note. – Cette guerz est distribuée gratuitement.

*Je l'ai composée dans le but de perpétuer le souvenir des atrocités commises par les
tortionnaires allemands dans notre pauvre pays. Ceux qui lisent difficilement le breton,
doivent d'abord la lire posément, puis la relire plusieurs fois, afin de bien la comprendre,
avant de la chanter.*

*Je l'ai adaptée à l'air d'une vieille chanson de 1870 que j'ai beaucoup entendu chanter
étant enfant, par de vieilles gens en pleurs : « Huélet me mam beur é ouélo... ». C'est pour
cela que les deux vers de chaque couplet sont de longueur inégale.*

*J'en autorise la reproduction à la condition qu'elle ne soit pas vendue, car il y a déjà trop de
marchands de chansons à exploiter la douleur des familles des malheureuses victimes des
Boches.*

Guémené s/ Scorff, ce 1^{er} Octobre 1944.

J. D.

Feuille volante, octobre 1944

Er havrig huen

Kegineréz er person



Kergardeu e zou ur gér a Garnak hag um gav é kreiz koed er Mañnéieu. Meit deustou men dé é Karnak é vou komprennet guellan er soñnen-men, marsé en dud a léh aral hé lénou get plijadur.

-1-

Ur havrig huen em boé, o gé,
Ha m'hé goéré ter gueh bamdé.

-2-

Mé oeit hag hé boutet d'er lann ;
Meit diaul dehi ! ne vouité tam.

-3-

Arriù er blei, en un hoari
Ha lamet hé buhé geti.

-4-

A pe oen arriùet ér gér
'Oé er vugalé ér repér.

-5-

Er hi oé kousket ér blouzeg ;
Chetu ean oeit ag arfleuet.

-6-

Ean e zou oeit ar en dergei
Aveit bombardal doh er blei

-7-

Ean e zou saillet ar er forn
É vombard geton én e zorn.

-8-

Person er vro e houlenné
« Piv en des maget er hi-sé ? »

-9-

- Ur pitaud bras ag er barréz
Des en desaùet diar ur giéz !

Kegineréz er person

Dihunamb, janvier 1913, numéro 91, p. 200.

Er Hloéreg-soudard

Ar don : Guéharal, mam karet, m'em es bet plijadur

-1-

Soudard on-mé breman,
Na peh ur fal vechér ;
Aveit dihuen bro Frans 'h on lammet ag
er gér,
Soudard on-mé breman
Na peh ur fal vechér !

-2-

E pad me iouankiz,
Eh on bet skolaér,
M'em boé dornigeu flour, meliù e oè
tenér ;
Chanjein zo bet rekis :
Na peh ur fal-vechér !

-3-

Biskoah n'em boè douget
'Meit ur bluen distér,
Sabren ha fuzilien e gavan rè bonér ;
Obér gloéuad zo ret!
Na peh ur fal vechér...

-4-

Plijadur vras emboè
E lanneu er Voustoér ;
Eh ober gard breman, é kavan hir amzér
Pegours é kuitein-mé ?
Na peh ur fal vechér !

-5-

Nezé é karen bras
Binieu, bombardér,
Me halon e vleué pe gleuen er soñner ;
En trompeteu me sklas :
Na peh ur fal vechér !...

-6-

Hed ha hed d'er flagen
Tostik d'ur vammen sklèr,
Na bourus é kaven balé, pe oen ér gér !
Kenevo deur-mammen !
Na peh ur fal vechér !...

-7-

Er vro koed a vodad,
Koh a gant vlé hantér,
En des men dihuennet d'en hañù doh en
tuemder.
Ret é bet hou kuitat :
Na peh ur fal vechér !

-8-

É iliz goh mem bro
Me larè me fatér,
Breman, a hed en dé, é kleuan get donjér
Touiereh tro-ha-tro :
Na peh ur fal vechér !

-9-

Kent pèl m'en bo konjé
Aveit monet d'er gér :
Édan deu pé tri dé 'vo sinet me fapér.
Kenevo d'en armé !
Na peh ur fal vechér !...

Dihunamb, février 1940, numéro 344, pp. 24-25.

Er Hog hag el Luhern

-1-

Un dé, ur hogig e gañné
E galon lan a leuiné :

Diskan

*Kokelin, kokelok
Kohelinig er Hog*

-2-

Komper luhern, a p'er hleuas
Dousan ma hellé e dostas

-3-

Er brehatas get karanté,
Ha get ur min-joarh e laré :

-4-

« Démat, démat, fillor karet,
Guerso é karzen te huélet ;

-5-

Guerso é klasken, me mignon
Te stardein ar boul me halon

-6-

Damb d'er hoed bras ; té e gañnou
Hag el luherned e grollou

-7-

Er hog e lar én é galon :
« Allas ! Mar krian, taget on

-8-

É léh krial ean e ziskoas
Enep d'é galon, ur joé vras ;

-9-

O ! démat, pèren ! Me mam-goh
E gonz liès d'ein ahanoh ;

-10-

Mes hi hum dromp, rak, sankranpoèh
Nen des énoh meit madeleh.

-11-

Mes el luhern, hemb er cheleu
Er skrap... d'er hoed é hant ou deu.

-12-

Kolaz e zoug én ur ridek,
Oliérig a drèz én é veg.

-13-

Doh ul lér é tant de basein
En dornerion oé é tornein ;

-14-

Ol dré el lér ne gleuér mui
Taul freil erbet, mes un taul kri :

-15-

« É ha ar hog get el luhern !
Arest ! Arest ! Diaoul laer ihuern !

-16-

Lod get ur freill, lod get ur forh
E ridant én ur grial forh.

-17-

Er hog e seblant é kounar
Dohté ha d'el luhern e lar :

-18-

Reskond penaus en afér-sé
Ne sel ket hañni anehé !

-19-

Pe zistard el luhern é zent
Er hog d'ur huéen gav en hent

-20-

Kolaz, chomet é veg digor,
E sel bamet doh er fillor.

-21-

Ean lar get un ér fal goutant
« Farsal e hren mé, inosant ! »

-22-

Ia, ia emé er hog dehou
Mes, konper, fars ha fars e vou ! »

-23-

Er heh luhern e déh, kouion,
'En ur laret én é galon :

-24-

Sur, mar en dalhan hoah ur hueh
Hemb truhé m'en tagou kentéh.

-25-

Kentel
Én un danjer mar hum gavet
A gol hou skend vat dihoallet

-26-

Un tammig spered, én danjer
E zou guel eit nerh, e larér.

-27-

Ag en okazion profitet ;
Rak diù huéh kalz ne vé kavet.

L.

Dihunamb, mars 1907, numéro 21, pp. 346-347.

Er hoh jiboésour

-1-

N'anaùet ket Mataù er lués
E vour kement mont de jiboés ?

-2-

Guélet e vè én doareuiér,
E redek arlerh er jibér

-3-

'N é hrouiz lién éh es tenneu ;
Ohpen ur hant, hep laret geu.

-4-

Doh é skoé ur pikol sah-lér
Aveit lakat, e lar, jibér.

-5-

Jibér prénet dehon merhat
Ar er dachen, dé er marhad !

-6-

En é zehorn ur fuzilien :
Lahet ur had n'en des biken.

-7-

Pe luch én ér ag en amzér
E koéh en draj é deur er stér.

-8-

Un dé é jiboés klujeri
En des toulet kog er hlohdi

-9-

Mar dégoéhet get er haeh dén
Kuhet mat ardran ur uéen.

-10-

Ean dennehé ar kounifled
Ha hui-é e vehé lahet !

Bleu-Benal

Dihunamb, octobre 1939, numéro 340, p. 348.

Er huirioné ar Er Hlec'h

-1-

Disket, Pautred, ha gouiet petra é er Hlec'h
Ha biquen ne voéhet eid un dén el hinéh ;
Er Hlec'h n'en dé meit ur hoh sot hag un andel
E geh ini dré é fri Jo'yz har Chardevel.
Ar don en tra la la la...

-2-

Hui el huel, Paizantet é clasquer hou trompein,
Pe larer doh aveit en truec-sé boéhiein,
N'en dès meit en dud fal hag er franc-maconnet
E hel rein ou boèhieu d'un den quen disquentet.

-3-

Er gamb, petra en dès ion groeit ha memb laret ?
Un dé : géret en or, bout e més aneouet !
Neoha mad é de votein million ar villion.
Ha de grescat bep plé sam en electourion.

-4-

Er blé men, ion e voéhé tri-uguent miollion,
Sel, nagahauss nehué ar er gontribution !
Er puar blé dévéhan, dès er gambr trémenet
Tri hant million tausseau nehué en dés votet !
Ar don en tra la la la (bis)
Ar don en tra deri dera, ha tralala

Quistinic

La Croix du Morbihan, 27 avril 1902, p. 2.
--

Er Iarig guen

Stevan Kerhored



-1-

Me mam en doé ur iarig guen (diù hueh)
Hag e zové én hé ruchen :
Tré matura ririre tré lan lire
Trélanla, trématura rira !

-2-

Ur iarig e zové bamdé
Deu ui guen-kann elti eùé.

-3-

Er vro iar erbet ne zové
Uieu ker braù avel hé ré

-4-

Ha hé uieu e oé ken huek
Ma hrent d'en ol lipat ou beg !

-5-

Geté pe oé lardet kranpoeh
Na braset joé oé en tiegeh !

-6-

Nezé, ré vras ha ré vihan,
De glah ou lod e dosté bean.

-7-

Allas ! Un dé a hé ruchen
Oé bet kollet er iarig guen :

-8-

Ul lon pañnek, luhern hanùet
Er iarig gwen en doé lèret.

-9-

Hag a houdé, el luherned
Ne hra ket vat d'ein ou guélet.

Stevan Kerhored

Dihunamb, mars 1909, numéro 45, p. 228.

Guerzenneu Breih-Izél, 1931, p. 89

Er meùel bras

Jacques Le Maréchal

LAS545



Eit kerhet

Ar don : Ma er melinér ar er pont

-1-

Sellet duhont e kreiz er prad

O gé ! O gé !

Sellet duhont é kreiz er prad

Sellet duhont é kreiz er prad

Ti nina nina tra la la la la !

Sellet duhont é kreiz er prad

Er meùel bras é labourat.

-2-

Deit é er hours de drohein foen

Er falh e rid tré er flouren.

-3-

Tuem é en hiaul hag hemb arsaù

Er falh e rid, e rid ataù.

-4-

Bet é zeuhlin ér huimen glas

Huizein e hra er meùel bras.

-5-

É falh dir e zou luemmet mat

A sted é koéh er geaut ér prad.

-6-

Er boketeu milen ha glas

E hoarnis treid er meùel bras ;

-7-

Er boketeu milen ha ru

E hoarnis é hent a bep tu

-8-

Drest é ben en hiaul splann ha braù ;

Ridet falh dir, ridet ataù.

-9-

Lan é er pred a foen trohet :

Argant d'er mestr, boud d'er lonned

-10-

Boud d'er lonned, d'er mestr danné

D'er meùel bras inour ha joé

-11-

D'er meùel bras inour ha joé

Ti ha tachen un dé marsé

-12-

Er meùel bras e gavou ti
Hag ur vestrez eit er hondui

-13-

Rak er merhed e sel doh ton
A pe basant tré en hent don

-14-

Tré en hent koh a pe basant
É lugern sel er merhed koant

-15-

Mari-Jojeb en des chomet
Doh en toul-klud eit er sellet

-16-

Doh en toul-klud un hantér-ér
Hi e plas er labourér.

-17-

Hag en noz-sé, éraok kousket
Hi e laras ur chapelet

-18-

Ur chapelet hi e laras
Eit bout pried d'er meùel bras.

-19-

Ridet ataù, ridet falh dir ;
Hou mestr hui e vou guerhet kir!

-20-

Hou mestr hui ar zoar tér parréz
E hellou choéjein é vestréz ;

-21-

Rak ol en dud tré men e lar :
-“Job e vou ur meitour hemb par

-22-

- « Me meùel, e lar er pen ti,
E zou guellan pautr hur Bro-ni.

-23-

Reih a galon, kriù a zivreh
Me meùel e zou inour Breih. »

Er meùel bihan

Dihunamb, janvier 1905, numéro 1, pp. 6-8
Feiz Ha Breiz, avril 1908, numéro 5, pp. 114-116 (yez Leon).
Dihunamb, mars 1922, numéro 129, p. 34.

Version de 1922 :

Er Meùel Bras

Eit kerhet

-1-

Sellet duhont e kreiz er prad
O gé ! O gé !

Sellet duhont é kreiz er prad
Sellet duhont é kreiz er prad
Ti nina nina tra la la la la !
Sellet duhont é kreiz er prad
Er meùel bras é labourat.

-2-

Deit é er hours de drohein foen
Er falh e rid tré er flouren.

-3-

Tuem é en hiaul hag hemb arsaù
Er falh e rid, e rid ataù.

-4-

Bet é zeuhlin ér huimen glas
Huizein e hra er meùel bras.

-5-

É falh dir e zou luemmet mat
A sted é koéh er geaut ér prad.

-6-

Er boketeu milen ha glas
E hoarnis treid er meùel bras ;

-7-

Er boketeu milen ha ru
E hoarnis é hent a bep tu

-8-

Drest é ben en hiaul splann ha braù ;
Ridet falh dir, ridet ataù.

-9-

Lan é er pred a foen trohet :
Argant d'er mestr, boud d'er lonned

-10-

Boud d'er lonned, d'er mestr danné
D'er meùel bras inour ha joé

-11-

D'er meùel bras inour ha joé
Ti ha tachen un dé marsé

-12-

Er meùel bras e gavou ti
Hag ur vestrez eit er hondui

-13-

Rak er merhed e sel doh ton
A pe basant tré en hent don

-14-

Tré en hent koh a pe basant
É lugern sel er merhed koant

-15-

Mari-Jojeb en des chomet
doh en toul-klud eit er sellet

-16-

Doh en toul-klud un hantér-ér
Hi e plas er labourér.

-17-

Hag en noz-sé, éraok kousket
Hi e laras ur chapelet

-18-

Ur chapelet hi e laras
Eitbout pried d'er meùelbras.

-19-

Ridet ataù, ridet falh dir ;
Hou mestr hui e vou guerhet kir!

-20-

Hou mestr hui ar zoar tér parréz
E hellou choéjein é vestréz ;

-21-

Rak ol en dud tré men e lar :
-“Job e vou ur meitour hemb par

-22-

- « Me meùel, e lar er pen ti,
E zou guellan pautr hur Bro-ni.

-23-

Reih a galon, kriù a zivreh
Me meùel e zou inour Breih. »

Er meùel bihan

(Er soñnen men e zou ar don : 'Ma er
meliner ar er pont)

Er moraér iouank

P. En Taleg

Ketan Prim Soñinenneu é Kevéréreh Dihunamb



-1-

Adal me oedig tinéran
Er mor e garen er guellan,
Ha liès, kentéh èl en dé
Arnehon é hen de valé.

-2-

Nag a érieu em es paset
E ruañnat ar gorv roched,
E klah kondui ul lestr bihan
El er vartoloded furan.

-3-

Er skol e zisplijé bras d' ein :
Geton ne hellen hum rollein.
En dé m' em boé bet trizek vlé,
De me herent mé e laré :

-4-

- Me zad, me mam, mar me haret
De vout pautr-bag em haseet ;
Er stad-sen em bou plijadur :
Bout moraér ia d' em imur.

-5-

- Iouañ, me fautr, ne houiles chet ;
Hemb dalé é vei koutantet :
Get ha dadpéren Izidor
É kemerei, arhoah, er mor.

6-

En ur gleuet er reskond-sé
Open saill e hren get joé :
Arhoah é hein de bisketat ;
Arhoah é hellein labourat !

-7-

Mes a houdéveh, mar a han
Zou bet ieineit get er gouian ;
Ha mé eùé ar er mor bras,
Me zou deit gozik de vout goaz.

-8-

Bankigeu em es armerhet :
Geté me vagou ur pried.
En àuel-vor, en é vokeu
E zou ré gri, hemb laret geu!

-9-

Red é 'ta asé ou dousat
Get karanté ur plahig vat ;
Elsé me halon vou staget
Doh er mor hag en doar kevret.

-10-

Pe vein mé ar en houlenneu,
É pisketat get me roedeu,
Me moéz e luchennei marsé
Aveidonn ur pautr-bag eùé...

F. En Taleg

Dihunamb, novembre 1906, numéro 17, p. 280.

Er Mousig hag er mor bras

Kelen Glas

Er Mous
Trist



Er Mor
Ar er goar



-1- ER MOUSIG

Kentéh ma hou kuélan
Dirak men deulegad,
Mor bras, ouilein e hran
Get ré a galonad.

-2- ER MOR

Chomel e hran souéhet !
N'em es chet chonj neoah,
Mousig, nann chonj erbet,
Bout groeit poén d'oh biskoah.

-3- ER MOUSIG

Hui e hues chonj, reih mat !
Larein e hret ur geu,
Mor bras, eit men goapat
A pe chuillan dareu

-4- ER MOR

Reit emes d'oh bara
Èl de éleih aral,
Mousig ; nag eit petra
É vennet me zemal.

-5- ER MOUSIG

Doh en trouz ag hou poéh
Me zo bet luchennet
Mor bras ! Tré hou tivréh
Guir é maget on bet

-6- ER MOR

Mar em es hou maget,
Diskoeit d'ein hou kradvat
Mousig, kablus veet
Mar da d'oh m'ankoéhat.

-7- ER MOUSIG

Pe oen ar hou parlen
M'hou karè èl me mam,
Mor bras, iein on bremen
N'hou karan ket mui tam.

-8- ER MOR

Nag eit perak enta ?
Neoah avél en doar
Mousig, me ra bara
De ol er ré em har.

-9- ER MOUSIG

Er bara e ret hui
E zo huèrù de zèbrein
Mor bras, eit er gouni
É ma ret poéniein.

-10- ER MOR

Me ra, gouiein e hret,
Henteu flour ha ledan,
Mousig, aveit monet
Bet er broieiu pellan

-11- ER MOUSIG

N'hou kredan ket forh kèr !
Ne hret meit troieiu kam,
Mor bras, avèl un èr
Hui e spi doh hou tam.

-12- ER MOR

Laket en hou kreden
É ran eur hag argand
Mousig, d'er ré e ven
Kement èl e garant.

-13- ER MOUSIG

Kaer é d'oh er laret :
N'hou kredan ket muioh
Mor bras, treisein e hret
Er ré e fi énoh.

-14- ER MOR

Ker plén él ur miloér
É on mé liésan
Mousig ! Na pé danjér
E zo é vont arnan ?

-15- ER MOUSIG

P'en dé kaer en amzér,
Hui e vé morgousket,
Mor bras, kredein e hrér
É oh marù ; nen doh ket.

-16- ER MOR

Ker fur avél un él
É on han ha gouian,
Mousig. Pe saù àùél
Aben é vransellan.

-17- ER MOUSIG

Ha hui gemér hanal,
E foèù, e foet en doar,
Mor bras, én ur hudal,
Èl ur lon é kounar.

-18- ER MOR

N'em es tam fallanté :
Me zo mat a natur,
Mousig ; en àùél é
E hra men goal imur.

-19- ER MOUSIG

Ne vern ! Hui e hoari
Pe chonjér nebetan
Mor bras, get er lestri,
Èl get bageu bihan.

-20- ER MOR

Guir é ! Meit n'er groan ket
Eit gobér d'oh ouilein
Mousig, nag eit miret
Dohoh a me harein.

-21- ER MOUSIG

Geou ; me zud a diad
E hues lakeit ér bé
Mor bras, ha me huannad
Me unan noz ha dé.

-22- ER MOR

Pe santehen truhé,
Mousig, séh èl ur roh
É ma me halon-mé
Me ouilehé genoh.

-23- ER MOUSIG

Dakoret d'ein hiniù
Me zad ha me hérent,
Mor bras ! tré ma vein biù
M'hou karou èl agent.

-24- ER MOR

Kent dé er jujemant
Ou dakor n'hellan ket
Mousig ! Én atretant
Oulet hou koalh, ouilet.

Kelen glas

Dihunamb, août 1913, numéro 98, pp. 312-314.

Er peizant

LAS425

Job en Drous-vor



-1-

Ar er méz é saùer kentéh él goleu dé,
Aben pe lar er hog dilézel er gulé.

-2-

Er peizant, èl ma saù, hum daul ar é zeuhlin,
Eit goulén amzér gaer dré é béden vitin.

-3-

Goude hemb kin é ra un tam bouid d'é loñned,
Epad ma vé é voéz é aléjein er pred.

-4-

A p'en des er peizant leinet d'er fonnaplán,
Er guéler é monet d'é bark, han ha gouian.

-5-

Azé, é gorv e véh hag é vanbreu hum den ;
Lies a huèh en huiz e hlub é zivougen.

-6-

Men en àuel kentéh e iein é fas kalet,
Ha dalhmat ar é zrem er joé e zou merchet.

-7-

Ahuél fresk ha labour é hra vad d'er peizant,
Ind e zou é vara, é iehed, é argant.

-8-

Eit kement-sé eùé ean ou har, ou har mat,
Ken nen dé guèl geton merùel eit ou huitat

Job en drous-vor

Dihunamb, septembre-octobre 1905, numéro 5, pp. 84-85

Er Pisketour

N.T.

L. Lorcy



N.T. en dès saùet er soñnen, ha L. Lorcy en dès reit un ton dehi.

-1-

A pe gan en huidér,
E saùer pisketour,
Hag é lar é batér
N'ur grog én é labour.

-2-

Chetu en héaul ihuél,
Hag en àuel a du
Mem bag displeg ha houél,
Ha d'er mor bras dohtu !.

-3-

Hed en dé, hemb dihan,
Me daul me roed, m'en ten,
Eit me fautred bihan
Pautred mor ar varlen.

-4-

Aveiti bout kalet,
Me vour a me michér,
Michér en Disipléd
E choéjas Hur Salvér.

-5-

Na péh ur blijadur,
Pe vorgousk en houlén,
Un dorn d'ein ar er stur
Flourein ar hé hriben!

-6-

Pe goéh en héaul ér mor,
D'hé chonjigeu karet
Me halon um zigor
El en néan d'er stired.

-7-

Hag é mem bagig skan
En houlén em bransel
El ur vam e vouskan
D'hé hroédur ér havel.

-8-

Meit pe foèuo en deur,
En dé merchet get Doué
Bagig, te vo me leur,
Ha té mor bras, mem bé.

-9-

A pe zeï d'eïn merùel,
O Guerhiéz, Dor en néan,
Cheleuet hou meùel :
Digoret d'em inéan!

N. T.

Dihunamb, juillet 1914, numéro 109, p. 104.

Er plah e garan-mé

Ton : Er tèr seien

-1-

En ur penhér didrous, saùet doh un dosten
É chom ur plah divlam e hanùer er « Goanten »

-2-

Hé blèu flour melén-eur e luh ar lein hé fen
El ar ben ur rouañnéz, é luh hé houronen

-3-

Hé deulagad en des liù deur glas er fetan
Ha blein hé divougen hani skodigeu-tan.

-4-

Ag hé divéz ru-goéd é tivér girieu kun
Haval mat doh ned sei é kuitat er vurzun.

-5-

Ur vinhoarh peurbadus ar hé fas displéget
E zizol hé halon lan a zoustér bepred.

-6-

Guiù avel un estig, kañnal e hra get joé
Soñnenneu kaer hor bro e gonz a garanté.

-7-

Én dro d'hé zi éh es ul liorhig distér
Lan a vokedeu kaer a géot glas ha tinér ;

-8-

Met él liorh koant-sé, er vleuen frondusan
E zo, hep laret geu, er plahig e garan.

-9-

D'en dias ag en dachen é red ur oah deur sklér,
Edan goaskaden kloar en azill melén-koér ;

-10-

Én hé kalon biù-kel, men dous en des eùe
Ur vammen fresk ha iah, lan-bar a leuiné

-11-

Ér gué e hron hé zi, kuhet mesk en deliaù,
En éned tro en dé e huitel hep arsaù ;

-12-

Met deusto d'où boéhieu bout sklér ha flour meurbet
Ou soñnen nen dalv ket hani men dous karet.

-13-

Er hlommedigeu biù, étal trezeu en ti,
E hrougous é vouitat hag e neij d'er hlomdi ;

-14-

Eltè me hansortéz, tost d'hé néh dishaval
A vitin bet en noz ne hra meit darnejal.

-15-

Ur blanten roz liant e grap adreist hé dor
Hag e lesk de zisken hé bokedeu digor.

-16-

Étal fenestr hé hambr é kresk ur bodad spern,
Get é stired guen-kann èl en néan é lugern ;

-17-

Elsé eùé é splann, é kreiz hé braùité,
Kaeroh eit pep boked er plah e garan-mé.

-18-

Ha brema kansorted, klasket ol ar en doar :
Er plah e garan-mé, sur n'hé des ket hé far.

Gouliannig-Arvor

Dihunamb, décembre 1936, numéro 306, pp. 187-188

Er plah iouank a Sant-Brieg

Stevan Kerhoret



-1-

E Sant Brieg é hes ur plah iouank, gé (x2)
Madeu, spered ha braùité,
Nitra ne vank d'er plahig-sé!

-2-

M'em boé chonjet a houdé pèl amzèr
Kemér en trein é gar Pondi
Aveit monet de gonz dohti

-3-

Mé oeit un dé get me sé guen kaeran,
Ar me fen un tok plouz neùé,
Ur chalen eur doh me hosté.

-4-

Pa oen arriù ér gér a Sant Brieg
Me ias eañn tré betag en ti
Ha me daulas me zok dehi.

-5-

-- « O plah iouank, e larant mé joéius
Deùeh mat d'oh ha d'hou kerent !
Me chonj e oé donet pèl kent.

-6-

Mar plij genoh, cheleuet mé, plahig:
Deit on d'hou klask aveit pried,
Eurus genein hum gaveet.

-7-

Etal Pondi m'em es ur gomenand;
Tost d'er Blañoeh é ma sauet,
Kaeroh eiti ne huélér ket.

-8-

Ar er mézeu é ma bourus biùein,
Pèl doh safar er hérieu vras :
Deit genein mé d'er pradeu glas.

-9-

Hui e dañoei leah dous hag amonen,
Ha chistr milen kaer èl en eur,
Chistr huek ha mat hemb tapen deur.

-10-

Hui e gleuou soñnein é brehoneg,
Guél é kañnamb én hur parkeu
Eit ma kañnet én hou kérieu. »

-11-

-- « Me iei genoh, e lar er plah iouank,
Mes gorteit hoah ur miz pe deu
Eit ma vou pléneit mat en treu.

-12-

Guir e laret, en dud ar er mézeu,
En ou farkeu e viù get joé ;
Mar dant é kër, ou devou ké.

Dihunamb, juin 1906, numéro 12, pp. 198-199.

Dihunamb, avril 1922, numéro 130, p. 49.

Guerzenneu Breih-Izél, 1931, p. 87, modifications sur le couplet 4

Er Plah Iouank a Sant-Brieg

couplet 4 publié dans Guerzenneu Breih-Izél

-4-

Pen don arriù ér gér a Sant Brieg

Me ia kenteh betag hé zi

Ha chetu mé bean dirak-ti.

Er sahad kerh

Job er Gléan



-1-

Ma en tad koh é korn en tan,
Ma en tad koh é korn en tan,
En é veg ur bimpig vihan
En é veg ur bimpig vihan.

-2-

Ha, taul ha taul, ean e houlen
Petra vou hinù d'er véren.

-3-

Petra vou d'er véren hiniu
Un tam kig moh zo é tariù

-4-

Un tam kig moh hag havleù doar
Petra zo huekoh ar en doar ?

-5-

Ma en tad koh é korn en tan
E tennein ar é bimpig vihan

-6-

Ha, taul ha taul é kemer poen
De houlen petra vou d'er goen.

-7-

Ur billigad ioud guneh-tu
Ha krañnen vat ag en neu du

-8-

Guel e vehé krampoeh uieu
Pa sausis ha goedigenneu

-9-

Arlerh koareis ta malardé
Ioud kerh hiniù, friko goude.

-10-

Hag en tad-kouh e chonj : « Hanneh
E hounid aoel é zeuèh

-11-

Ioud-kerh e vou hoah pel amzer
Débret e ti er hemener

J. Le B.

Doériefeu, 22 avril 1923, numéro 72.

Dihunamb, octobre 1923, numéro 148, p. 345.

Ar C'horn-boud, septembre 1926, numéro 9 (titre Robidig) version abrégée 8 couplets,
p. 140.

Dihunamb, septembre 1943, numéro 387, p. 320 (version abrégée avec ritournelle.)

Robidig !

-1-

'Ma er boulom é korn en tan
E lonla robida ! E lonla robidig !
'Ma er boulom é korn en tan,
Én é veg ur hornig bihan.

-2-

Ha taol ha taol ean e oulen
Petra vo hiziù de véren ?

-3-

Petra vo de véren hiziù ?
Un tam kig mùoh zo é tariù !

-4-

Un tam kig moh, avaleu-douar,
Petra zo huékoh ar en douar ?

-5-

'Ma er bouloù é korn en tan,
Lonla toufela lariden
Arou deri dera larida !
'Ma er boulom é korn en tan,
É tennein ar é bimp vihan.

-6-

Ha taol ha taol é kemér paon,
De oulen petra vo de goén.

-7-

Ur biligad ioud guenihtu,
Ha kranen vat doh en neu du,

-8-

Guél e vehé krampoéh-uieu
Pe silzig ha goédigenneu.

J. Er Bayon

Er Skorv

1.

Me zou mé ur stereg vihan
Ag er vro vraù er morbihan
Er skorv en dud des me hanauet
Tred ur manné eh on gannet
A pe ridan bah er stanken
Men deur zou skler el deur mamen

2.

Me drémena e laouelan
Emesk er brug emesk er lann
Me ribléu e zou aleuret
Disheullet e on get haleg
A pe ridan bah er stanken
Men den zou sker el deur mamen

3.

Bremen eh on er Gémené
Ur géreg lan a leuiné
Met er houvi koh e zou koet
Danseu neué vé korollet
Pe arruian emesk er mein
Hoant bras emes mé de ouélein

4.

Etré Nignol ag en Ignel
Ur jonj hir za d' ein a bel
Ne uel gourenneu melladeu
Ha tud youank a vandenueu
Ha pe vezent doh me sreuzein
Me ré glou glou hemb dihannein

5.

E koedeu bras er Pontkellek
Me lamp ha zaill ar er héreh
Ul leheg choul mar zou unan
Diséhaul éaut glas ur guir fetan
D'en dud e tiskuih étal d' ein
Me e ganna emesk er mein

6.

Ar er mézeu parrez Ploué
En dud zou joéus nos ha dé
Inou vé hoah son er binieu
Kannenueu gouh en euredeu
Hag a pe gleuan brezonek
Chetu me beannoh e ridek

7.

Pe zigouéan en Arhenueu
Emen e ma er pont kerieu
Nag ur vroeg vrau béniget
Er barz Brizeuh nes hi meulet
Pe gamennan bah er stanken
Men deur zou skler el deur mamen.

8.

Etal er vorh vras a Pont-Scorn
Kalon ur breton mat e skorn
Ne gonzer ket mui brehonneg
Modeu ker e vé keméret
A pe ridan bah er stanken
Men deur zou skler el deur mammen

9.

Eh on er ger ag en Oriant
Emen em es kollet me hanu
Er mor vras en des me lonket
Bah en deur zalon bet beuet
A pe zougan er vatiman
Men deur e lueha el argant

10.

Bremen eh ein d'er vroeu pel
Ne ueleint ket mui Breiz-Izel
Meit n'ankoehint ket hé hoedeu
Hé fradeu glas hé flagenneu
Pe gavein he marteloded
Truheus vein dohte berpet.

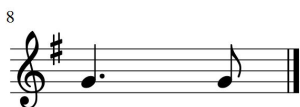
J. DUPUIS

Feuille volante, non datée, imprimerie Guillome, Guémené

Er skudel-deur

Blei Lann-Vaus

E. Hervé



Guerzen olgeltiek

*Petra a zigoéhou enta get er Helted ?
Er blantent haùet skudel-deur e ra hé
braùité d'er hoah, mes aveit biùein e ma
ret dehi kaouit er hoah deur. Er hoah
hemb skudel-deur e zou hemb braùité ; er
skudel-dour hemb er hoah n'hel ket
chomel ar hé saù. Keltia e vou er skudel-
deur hag er broieù aral er hoah.*

Toniet get en E. Hervé

-1-

Guéharal, kuhet ér flagenn
Ur boket skudel-deur
É ben pléget é zel milen
E houiùé tret ha peur.

-2-

A pe ridé ag en dremvé
En àùel tefourek
Ean e goéhé get en àùel
Ar er bratel fangek.

-3-

Biùein e hré a ruz d'en doar
Er boketig tinér,
Hemb jol na bleu, hemb dèl na bar,
Hah é hrouiad distèr.

-4-

Un dé é tas, ag er mañné,
Er hoah sklér ha ledan
Hag en deur-rid e ras buhé
D'er skudelig vihan.

-5-

Nezé hé dél ledan ha glas
Hum zigor ar en deur
Hag é bleuen, drest er stèr bras,
E saù hé halon eur.

-6-

Braù é er stèr é chumennein
Ar hé ribléu trouzus
Mes ni hé hav klemmus ha iein
Hemb boket ligernus !

-7-

Skudelig-deur milén ha guen
En deur-rid luchennet,
Ar er stèr saùet hou pleuen
Hou pleuen aleuret.

-8-

Er riolen e rei buhé
D'hou krouiad kent tinér
Ha hui e rei ou braùité
De houlenneu er stér.

-9-

Pe saùou en àùel-golern
Kuhet hou pen ér hoah,
Hag en àùel é troein er huern
N'hou taulou ket biskoah.

-10-

Skudelig-deur, mesket ér stér,
Ér bed me hanaù mé,
Pemp hoérig divlam ha distér
Ha kaer èloh eùé...

Blei Lann-Vauz

Dihunamb, avril 1907, numéro 22, p. 372.
--

Ar vanbocherion

-1-

Soñnet genein, hui soñnerion,
Soñnen trist er vanbocherion.

-2-

Ha soñnamb ol a huir galon
Eit gobér méh d'en iverion,

-3-

Pas d'er ré e iv banigeu ;
Met d'er ré e lak korvadeu.

-4-

Rak guélet vè hiniù en dé,
Tud é kargein béh ou avé !

-5-

Hag é kër èl ar er mézeu,
Chomel e hrant get ou hargeu.

-6-

Ne hrér ket mui èl hun tadeu :
Hoari, deviz, ér filajeu ;

-7-

Ivet hrér bremen él toñneu,
Tré ma hel derhel er herleu !

-8-

Ha liés, kement e ivér,
Ma krén diùhar er banbochér.

-9-

Nezé kouskér ar en doar iein,
El liésan en treid d'er lein.

-10-

Ne gontér mui a dasadeu ;
Nen des mui meit bouteilladeu.

-11-

A viskoah ha berpet é vo
Iverion santél én hur bro.

-12-

Rak biskoah nen des bet guélet
Arvoriz é chom hemb ivet.

-13-

Bremen péiet ur vouteillad
Ha laret d'ein mé grèsema !

-14-

Ha hui huélo nezé mar don
Un ivour mat, ur guit Breton.

-15-

Un ivour fur ne laran ket,
Met banbochour ne gredan ket.

T.J.

Er soñnen-men e zo labour ur peizant ieuank hag en des um lakeit de skriù é brehoneg ag é ben é unan, hemb bout bet hentet get dén erbet, goudé en devout lénet bléadeu koh Dihunamb. Hé lakat e hramb ama get plijadur, aveit diskoein é hes, én dén ieuank-sé, dañné ur barh, mar kar ataù derhel de labourat. Guir é é ma a ligné unan a flouran skriùagnerion Bro-Guéned, marù bout zo un nebed amzer.

D.

Dihunamb, mars 1926, numéro 177, p. 42.

Er voéz goh a vorh Elven

Stevan Kerhoret

LAS350



-1-

A pe oen mé plah iouank
Me oé mé ur goanten, gé !
Plahézed ne oé ket stank
Elonn é borh Elven.
Allas ! er gohoni
En des men goal-auzet, o !
Bremen den don ket mui
Er plah kaer ma on bet !

-2-

A pe oen arriù én oed
En oed de ziméin, gé !
Bout oé lod kaer ag er bautred
E sellé bouill doh ein.
Allas ! er gohoni
En des men goal-auzet, o !
Bremen ne vé groeit mui
Ahanon stad erbet !...

-3-

A pe ien d'er pardonieu
Na fonnabl e kerhen, gé !
Goleit a vrageriseu
Me saùé plom me fen.
Allas ! er gohoni
En des men goal-auzet, o !
Ha bremen nen don mui
Meit ur geh voéz krozet !...

-4-

De soñnein ér filajeu
Nag ur vat e oén mé, gé !
Pe laren me soñnenneu
En ol me cheleué.
Allas ! er gohoni
En des men goal-auzet, o !
Bremen ne soñnan mui,
Mem boéh a zo torret !

-5-

Én amzér a valardé,
Pe soñné er binieu, gé !
Na bourrus é kaven mé
Monet d'er chervadeu.
Allas ! er gohoni
En des men goal-auzet, o !
Bremen ne glaskan mui
Meit chom er gér perpet !...

-6-

Me oé me ur verh bouljant
Eit gobér un dro krol, gé !
Ha me grollé ker liant
Ma oé souéhet en ol.
Allas ! er gohoni
En des men goal-auzet, o !
Krol bremen n'hellan mui
Béh em es é kerhet.

Stevan K.

Dihunamb, avril 1906, numéro 10, p. 168.

Guerzenneu Breih-Izél, 1931, p. 66 sous le titre « Er voéz goh a Bloué »

Er voraerion

LAS450

Bleimor



D'em iondr H. Adam

-1-

Buhé er vorerion e zou trist ér bed-mañ
Berpet pel doh ou zud, édan glaù ha harnan
Aveit gounid bara, bara d'ou bugale
Ret é dehé kuitat ou bro a garanté.

-2-

Kenevo e larant ha chetu ind ér vag :
N'é ket en ér eité d'ou dout ur galon goak.
Lakat e hrant de houél, lavagnon pé kalmchok ;
Arauk bremen, mem bag, ar gosté er gornog !

-3-

Er voéz peur ar en aud, hemb skuéhein, én hé saù,
Get er vag é pellat e sel, e sel ataù...
Hé halon zou mouget én ur mor a hlahar,
Hag ar er hé bougenneu ridek e hra un dar...

-4-

En aùel e huitel é fardaj er guerni,
Er mestr a lar : « pautred, harnan e zou geti :
Hineah e saòoù béh, hum lakamb prest enta »...
Hag ol er vorerion e bed Santéz-Anna.

-5-

Bremen ar er mor bras é mant én ou unan,
Ne huéler a bep tu meit er mor hag en néan :
Kriùoh kriù ér gouelieu en àuelieu e huéh :
En houlenneu e foèu hag en noz du e goéh...

-6-

Ha pe ia de gemér er hart de hantér-noz
Eit ma hé er réral un tammig de repoz,
Er morour, é chonjal én é vro ken bourus.
E gan én noz tioél ur huerzen hirvoudus.

-7-

« O me iniz kollet duzé é kreiz er mor,
Pegours é arriùein én ha perhér digor ?
Perhér e hanaùein, tan ha tourieu mem bro,
Ker splann é du en noz : pegours é tein endro ? »

-8-

Ha hunéal e hra er peurkeh martelod
D'é voéz en des lézet é houilein ar en aud,
D'é vugalé bihan, leuiné é galon,
D'é di liùet é guen e gousk kreiz er stang don.

-9-

Er vag, hi, e ia taù, edan deulagad Doué,
Tro d'er gouélieu tolpet en Eled hé hondui,
Santéz Anna, guir vam, e zousa en àuel,
Ha mont e hrant elsé, hemb eun én noz tioél...

-10-

Labourerion er Mor, michérerion kalet,
Pé kalon e zou d'oh, ha penaus é hellet
Chomel elsé bamdé én ankin, ér marù memb ?
-« Ni gred é Doué hun tad, ha Ean e ra nerh d'emb ! »

Groé, er bearzek a viz Eost

Bleimor

Dihunamb, décembre 1908, numéro 42, pp. 190-192.
Feuille volante, non datée, non signée.

Er votaj e Grégam

1914

-1-

Tostat e hra en èleksion (bis)
Tosteit, Eutru l'Estourbeillon
Kleùet ta !

Diskan

*Eit ma vou dihuennet mat er liberté,
En Eutru l'Estourbeillon vou député :
Getou é ma drapeau er grechénion ; }
Damb ol enta ha votamb aveit-on } bis*

-2-

Marchais duhont en des kavet
Sekour get er framasoned
Kleùet ta !

-3-

Més er ré zou guir Vretoned
Ne garant ket framasoned
Kleùet ta !

-4-

Ne garamb ket er framason
E za de grignat er hanton
Kleùet ta !

-5-

D'en dé votaj argant e roul
Hag ou minour e fech é doul.
Kleùet ta !

-6-

Ean fech é doul én ur gredein
É omb tud e helleér prenein
Kleùet ta !

-7-

Er Vretoned e zou fiér,
Ne huerhant ket jamés ou brèr
Kleùet ta !

-8-

Ha mark avant Judaz erbet,
Édan en treid é ma laket.
Kleùet ta !

-9-

Ne garamb ket tud ar vransel
É troein ataù get en aùél.
Kleùet ta !

-10-

Get en aùel, get en argant
E zou deit a ialh er peizand.
Kleùet ta !

-11-

Get hous argant, ni e ivou
Hag énep d'oh ni e voéhiou.
Kleùet ta !

-12-

Boéhein e hreemb èl krechénion
Eit en Eutru l'Estourbeillon.
Kleùet ta !

-13-

De galz a dud e hanaùamb
Groeit en dèsvad, ol er gouiamb.
Kleùet ta !

-14-

Aveit dihuen er beizanted
Hañni èl d'ou ne vou kavet.
Kleùet ta !

-15-

Ne vou ket kavet guèl eit on
Aveit sekour mechérizion
Kleùet ta !

-16-

Peizand, soudard ha mechérou,
Damb de houlen getou sekour
Kleùet ta !

-17-

Sekour eùé eit en ol dreu
E zihuennamb él hun tadeu.
Kleùet ta !

-18-

Ne vennamb ket ma vou cherret
Iliz, chapél na skol erbet.
Kleùet ta !

-19-

Ne vennamb ket ma vou ou zreu
Laeret doh e ré ou bieu.
Kleùet ta !

-20-

Ni zou aveit er relijion
Èl un tud kouh ér vro breton
Kleùet ta !

-21-

Én hun skolieu, vennein e hramb
Ma chomou er vistr e choéjamb.
Kleùet ta !

-22-

Chetu perak ne voèheemb ket
Aveit un dén, ineañ guèrhet
Kleùet ta !

-23-

Ha ne reemb ket hun boéhiu
D'en dén e greskou en tauseu
Kleùet ta !

-24-

Ré hoasket é er hèh peizand
Get penneu bras er goarnemant.
Kleùet ta !

-25-

Mal é ma vihañnou enta
En tauseu rè bonèr déjà
Kleùet ta !

-26-

Chetu perak én ur voéhein
Kleùet e veemb é soñnein :
Kleùet ta !

*Eit ma vou dihuennet mat er liberté,
En Eutru l'Estourbeillon vou député :
Getou é ma drapeau er grechénion ;
Damb ol en ta ha votamb aveiton.*

**(Maurice GOURON - d'après site
internet Kan.bzh)**

Feuille volante, non datée, non signée, imprimerie Galles, Vannes.

Er Vran hag el Luhern

-1-

Un dé, madam er Vran, ar ur bar azéet
E zalhé én hé beg un tam krampoeh lardet
Kent pel mestr el luhern deit ino doh er vlaz
E glaské er moiand d'en diskarein d'en dias.

Diskan

Ar don en tralala

-2-

Ean daul enta é dok èl ul luhern disket
E soubl é ben d'en doar eit diskoein é respet ;
E skarh tér guéh é houg ha get er voéh dousan
E hra ér féson-men, é gomplimant kaeran :

-3-

Démat, madam ar Vran, penaus ma hou iehed ?
Hou kuélet ker mitin, ne peh un neùéted !
Ne hues hui eah, Madam, a cherrein un arum
Hag a strakein hou sé get er gloéh pé er brum ?

-4-

O péh un abit braù hues hui gusket hiniù !
Er velouz er finan na dosta ket d'hou liù
Laret d'ein, mé hou ped, men ma er hemenér
En des trohet eidoh ur guskemant ker kaer ?

-5-

Mar dé ker braù hou poéh èl mé ma hou mantel,
Mar dé ker kaer hou kan avel hou tiùaskel,
Hui zou é vro abéh a dra sur er Rouañnez
A ol er pichoned em es guélet jamés !

-6-

Nezé, madam er Vran, aveit diskoein hé boéh,
E zigor bras hé beg... e lausk hé zam de goéh !
Kentéh, er fin treisour e saill, e bred get joé,
Hemb laret na « Merci » na « Benedicite » !

-7-

Goudé ean lar d'er Vran én ur lipat é veg :
E guirioné, komér, hou tam kranpoéh zou huek !
Nezé er Vran méhus, meit devéhat e doui
Penaus luhern erbet n'hé atrapou ket mui !

-8-

En ur darhein hé dent : En diaul ag en ihuern
Ha lakei de skosein, o miliget Luhern !...
Chetu poufit er son : Édan konz ur mélour,
Ar hou koust, liés mat, hui gavou un treisour.

L.

(Joachim Lamour)

Dihunamb, avril 1922, numéro 130, p. 64.
--

Er Vro Pourlet

Boéh en Estig



-1-

Ni zo ni ag er vro Pourlet lan la,
Ni zo ni ag er vro Pourlet
Ni o ni ag er vro Pourlet
Tud a galon, guir Vretoned lan la
Tud a galon, guir Vretoned.

-2-

Ne vouramb-ni nameit krollein
Hoarhet dalhmat, biskoah ouilein.

-3-

Ne gredet ket dré gement-sé
Eh omb dirol ha tud difé.

-4-

Bep sul é ridamb d'ur pardon
'N tammig a guh doh er Person.

-5-

Rak pe son er bonbard karet
Get en diùhar ne harzér ket !

-6-

Konzet vé ahanamb... é geu
Ne gredet ket ol er bourdeu ;

-7-

Ni e zalh doh mod hun tadeu :
Ataù eh omb « mil boutoñneu ».

-8-

Neoah ar diskoé hur bredér
E ma displéget modeu-kêr.

-9-

Ne zougamb mui kapuchoñneu
Avel guéharal hur mammeu.

-10-

Met ar hun penneu ur « garkel »
E zo pignet èl diùaskel.

-11-

Un dé e zeï er blèu vo kir
Ni e hoarno-ni hur ré hir.

-12-

Hur blèu hir zo èl ul liam
Hag hur sterd doh hur bro divlam.

-13-

Ha ni chomo guir Vretoned
Tud a galon, penneu kalet.

Boéh en Estig

(abad Jojob Audo, person Karnassen)

Dihunamb, avril 1929, numéro 214, p. 248.

Kañnamb Bugalé, 1949, imprimerie Anger, Pontivy, p. 36.

Erauk pautred

Efflam Koed-Skau

traditionnel

♩ = 108



DISKAN

Erauk, Pautred, Breihis iouank, arsau !

Unannet Brézélamb ataù

Aveit er Frans, hé Fé goh hag hun Doué,

Edan sel Jezus-Krist hur Roué,

Huchamb ihuel rah get hardéhted :

« Bét de virùikin hur Breih diiaùet ! »

-1-

Bretoned Karamb hun Tadeu

Brudet éleih é ou hanùeu

Ha ruhet ou des get ou Goed

Er Frans, én Arvor, en Argoed,

Ni, bugalé gorsed ken tér,

Ni e vehé goan ha distér ?

-2-

Ar hun naudeu, én hul lanneu,

Hag é Kroéz-hent hun ivarheu

Breih goh, én ur gannein : Me gred

'des plantet kroézieu mein Kalet ;

Ma vent drè en diaul goal-draillet,

Dré homb én dro e veint saùet !

-3-

Hur haloneu 'dès éan touiet

Dalhmat ni e chomou staget

Doh'r Frans, doh'r Roué glan en ol dreu

Hag eùé doh sent hun Tadeu,

Tré ma hun inéan emb ankin

E gannou : Breih de Virùikin !

-4-

Ol karamb, én hur iouankis,

Lén Livreu Santél en Ilis,

Hag emb randon klaskamb en'hé

Er Furnèz hag er Huirioné ;

Hag henva doh tud hag e Gred

Huchamb : Er Guir eneb er Bed

-5-

Deskein er Mad emb er Gobér
'zou eit un dén kol e amzer
Pautred iouank, ketan ma amb
Dirag homb, eit hun Doué, hadamb
Beemb Goazed Jezus Noz ha dé,
Ha digoramb en hent d'er Fé !

-6-

Skrignal 'hré bleidi Breih-Izèl
E kleùet embann er brézél !
Hiniù, Breihis, skignet én dro
Dirak eneberion hou Pro,
Taufet d'ou fri, el ur jotad :
Perpet Katolik ha Breihad !

Efflam Koed-Skau

Feuille volante, imprimerie Fr. Simon, Rennes, non datée
Doéréieu, 24 avril 1927 et 01 mai 1927, numéros 271 (erreur de numéro sur le numéro
de mai, les deux revues étant numérotées 271)

Version de Doéréieu

Arauk Pautred

Diskan

Arauk, Pautred, Breihis iouank, ar saù !
Ol a-unan, kerhamb ataù
Aveit hon Bro, hon Fé hag aveit Doué,
Edan sel Jezus hon guir Roué,
En ur iouhal ha ol ihuel hon fen :
Doué revou é Breih roué de virhuikin! »

-1-

Bretoned Karamb hun Tadeu
Brudet éleih é ou hanùeu
Ruet ou des bet get ou goèd
Bro-Gal, en Arvor, en Argoed,
Ni, bugalé goased ken tér,
Ha ni e vou lausk ha distér ?

-2-

Ar hon aodeu, ar hon lanneu,
E pep hent hag olé r parkeu
Breih-izel ker gredus perpet
E saùas kroézieu mein Kalet ;
Mar bent get en diaul diskaret,
Genemb é veint hoah adsàuet.

-3-

Perpet é veemb, ni en toué
Fidél ataù d'en Eutru Doué
Staget sterd doh hon hoh gizieù
Ha doh sent karet hon Tadeu,
Laramb a galon, hemb ankin,
Ia, laramb : Breih de virhuikin !

-4-

Karamb ol én hon iouankiz,
Lén skrideu santel en Iliz,
A greiz kalon, klaskamb en-né
Er furnèz hag er huisioné ;
Hanval elsé doh tud e gred
Huchamb : Er Guir énep d'er Bed !

-5-

Diskein er mad hemb er Gobér
zou eit un dén kol é amzer
Tud iouank,leh ma tremenamb,
Hadamb ed Doué par ma hellamb
Beemb goazed Jésus noz-dé,
Ha digoramb en hent d'er Fé.

-6-

Skignnal 'hra bleidi Breih-Izèl
E kleùet embann er brezel !
Breihis iouank, skignamb d'hon zro
Dirak éneberion hon Bro !
Taulamb d'ou fri, el ur skoarniad :
Perpet Katolik ha Breihad.

Pas de mention d'auteur

Étal er fetan

Efflam Koed-Skaù



-1-

Nen dein ket mui d'er fetan,
De glah deur de gendahoé :
Met me saùo er hetan
Ag en tiad, bamdé,
Aveit bout é me unan,
A p'um gavein azé.

-2-

Rak n'en des tachand erbet,
Ér parréziou tro ha tro
Ul léh ma vè goalgonzet
Kement dré ol er vro,
El ér fetan miliget,
Ag en dud diar dro.

-3-

N'en des ér bed urf al vrud
Ne vè ino dizolet ;
Diméet vè rah en dud,
Liés n'er gouiant ket !
O na pebeh un tabut,
Get er homèrézed !

-4-

Konzet doh ur paotr iouank
Kavet deoh én un ivarh
Geton chouket ar ur bank

É goaskaden ur harh ;
Diar hou koust é vo stank
Konzeu flemmus ha hoarh !

-5-

Nen dint meit dambrézerion
Neoah um gavant ol sent.
Chakein e hrant, ur ieinion !
Rah en dud ag en hent
Hui, mé, just èl er person,
E darh édan ou dent.

-6-

Ino é vé hoah konzet
A bep ti hag a bep tra :
Gout e hrér petra zèbret :
Ioud mel pé chikola !
Petra hoah e hounidet...
Petra, perpet petra !

-7-

Adal ma luéh goleu-dé
Beta brumen er huh-héaol
Chaket vo get falanté
Hou puhé, hemb distaol :
Sur, étal er fetan-sé
É ma skol-veur en diaol !

Efflam Koed Skaù

Dihunamb, janvier 1932, numéro 247, pp. 8-9.

Etal iliz Kèlann

*Gellout a hrér kañnal er soñnen-men ar don : Merh dug en Nañned, Glahar a garanté,
Fantig (é lakat deu boz d'obér unan)*

-1-

Sotet un dén iouank e lak é faltazi
E lak é faltazi
De lésat ur vestréz, hemb bout sur anehi ! (diù ueh)

-2-

Rak m'em es mé karet, get m'âd hag onestiz,
Ha reit a vâd, siouah ! boked me iouankiz.

-3-

« Ne hues ket chonj, plahig, a bardon Lovedan
Hor boè, er memb skudel, évet ag er fetan ?

-4-

Ha hui larè ken braù, goudé deoh bout évet :
« Me halon a ran deoh get en deur béniget. »

-5-

Hou kalon, plah iouank, n'hou poù ket hi reit dein ;
Me hani-mé, allas ! hou poè laeret dohein.

-6-

Na pet kuèh goudézé hues groeit dein hirvoudal,
É laret « ia » ha « nann » ag un dé d'en aral ?

-7-

Hoari e hreh genein, èl ma hra ur hroèdur,
É rein hag é kemér revé hou plijadur.

-8-

É rein hou karanté, doh hé lemel genein
Doh me fellat hiziù, arhoah mem berboñnein.

-9-

Diù uèh hues me haset d'hou koulen get hou tud ;
Ha pe vezent koutant é teh hui de vout mut.

-10-

Stléjet hues me halon, plahig, en despét dein,
A vesk er bokedeu, liès, de vesk en drein.

-11-

Betag en dé, plahig, hou poè men disodet,
Etal iliz Kèlann, dé pardon en Drinded.

-12-

En dé-sé, hemb truhé, dein hou poè dizolet
Ne oè ket ahanonn é hrezeh hou pried....

-13-

Hag é tonet d'er gêr, get un al kazaliet,
Hou poè taolet genein ur sél n'ankoéhein ket...

-14-

Èl ur uéen é bleu, get ur réuen losket,
Éh oè bet, en dé-sé, me haranté goastet.

-15-

A pe dostè d'en est, em boè mé kampennet,
Eit hé médein plahig, ne hues ket m'istimet.

-16-

Reit hues hi d'un aral, ha mé me chom hemb ket ;
Gouli me halon beur, lan a gé me spered...

Er Vouialh Argant

Dihunamb, novembre 1933, numéro 269

Eurusted

Loeiz Hervo

Klaskour



D'en hani em bou ha n'anaùan ket hoah

Ton saùet get Klaskour

-1-

Soñnet en des eidonn hiniù me nandek vlé
Arrù on pauvr ieuank e zou é chonj dimé,
Tinér é me halon,
Ha ne hra meit kaénnein èl un én de viz mé
Pe chonjan é Loeizon.

-2-

En han-men treménet é hen d'er pardonieu,
Get deu vignon bras d'ain, Nikolaz ha Maheu,
Etal chapél Sant Pér,
É tas d'ain hé guélet, émesk er baniéleu,
É pédein get doustér.

-3-

Doh hé guélet ker koant ha fur èl ur huérhiéz,
M'hé haras én un taul èl ne hrein mui jaméz
Mé houlen hanù er plahig :
- Ur verh fur, hemb hé far sur mat én hé farréz
Ha hanùet Louizig.

-4-

Kent mont d'er gér, arriù e hras hé deulegad
Ar me ré ne huélé meiti hag hi dalhmat
Émesk ol er merhed,
Mé nezé étaldi : « Koantig d'oh nozeh vat »
Dohein é sel souéhet.

-5-

Sul arlerh er pardon, eit cherrein boketeu,
E trézan parkeuier kement avel koédeu.
Me gav ur vuguléz
É luchennat difoñ hé hun, get kañnenneu,
Diar istoér er Groéz.

-6-

Plah ieuank d' ein laret, é pèh léh ag er vro
É hes bokedeu kaer : « Ér pradeu tro ha tro ;
É kaveet, eutru,
Duhont doh er saù-héaul, é huélér ér gamdro
Ioheu ré glas ha ru.

-7-

Men Doué più gonz dohein ? Er goanten e garan !
É léh kuh me halon ag er sul devéhan :
« Buguléz, hui Louizig ? »
- Ia, eutru, eit derhel léh er vam e ouilan,
Etal mem brér Iannig.

-8-

Feutet é me halon pé hou kuélan hed en dé
É hoarn er seud èlmen kreiz er vrasan tristé
Deustou d'hur stad dispar
É han d'um zisam d'oh a bouiz me haranté
- M'hou kar, Louizig, m'hou kar.

-9-

- Gouiet em boé eùé hous hanù karantéus
A pe zistroén d'er gér, me halon ken eurus,
Hag énoh hui hembkin
'M es hunvréer goudé Gueltaz madelèhus
Meit allas ! get ankin.

-10-

Me anaù mat hou chonj : m'hou ped ne ouilet ket
Mar doh peur, mé minour, mé hou karou mé perpet.
Arlerh m'amzér armé,
Ni ziméou hun deu, kleuet Louizig karet,
Hag é veèt d' ein mé.

-11-

Me mam e larou « ia » p'hi dou guélet hou sél
E blant ker don énon haval doh sél un él.
Furnéz ha braùité
E blij d'em deulegad, e dalv priz me hastel
Saùet ar er mañné.

Loeiz HERVO

Dihunamb, novembre 1925, numéro 173, pp. 360-361.

Eutru Komb hag er vretoned !

Sur l'air de la chanson de Jacob – Ar don sonnen Jacob

-1-

En Eutru Komb en des laret : (bis)
« Er houvandeu vou diskaret »

*Lanla, landera, lanlire
Gué, gué ! Vive la Liberté !*

-2-

« E Breih-izel ne vennan mui
Ma vou Fréred na leannezi ! »

-3-

En Eutru Komb en des laret :
« E breton ne vou mui konzet ! »

-4-

En Eutru Komb en des hudet :
« Me hra fout ag er Vretoned ! »

-5-

Taùet, taùet, tonton grignous !
Perèg gobér kement a drouz ?

-6-

Peurkèh huizour ! Klaskein a hrai
Skontein merrad er Vretoned !

-7-

Deit 'ta d'hun guélet en hur bro :
Ni sonnou d'oh rah ar un dro :

-8-

Ni sonnou d'oh ha hui grollou
Hag er pen-bah e hoariou !

-9-

Deit 'ta, trouzér, ni larrou d'oh
Ur sonnen verh, ur sonnen goh.

-10-

Ur sonnen e zou bet karet
E Franz hag é Breih a verpert.

-11-

Eit hé laret er Vro abèh
N'en devou ket nameit ur voèh.

-12-

Sonnen er Liberté, Eutru,
E vous sonnet t'oh, malloh-ru!

-13-

Hemb bombard hag hemb violon,
Ni hellou diskein d'oh en ten !

-14-

Deit, Eutru Komb, rag be zou hoah
E ti peb Breton ur pen-bah.

-15-

Er pen-bah en des chervijet
De vahatad er Saozoned !

JOB ER GLÉAN

La Croix du Morbihan, 1^{er} février 1903, p. 2.

Fantig¹, chomet én hou pro

Meliaf

LAS327



-1-

En daraskl, en estig e gan hag e ziskan,
A voketeu milén er pradeu e zou lan
Chetu en neùé-han deit get er guignelé
Hui Fantig, hui ia kuit revé m'em es kleuet.

-2-

Bamet m'e d'oh guerso get chonj er hérieu bras
Ne blij mui d'oh hou loj toet get benal glas.
Saùet hues en hou pen dilézel hou proiz
Eit monet de Nañned, marsé memb de Bariz

-3-

Breih e zou, laret hui, ur vro a beuranté
Biùans hi des alkent de rein d'hé bugalé,
Guel é kranpoeh, ioud kerh é ti hou mam, hou tad,
Eit nen dé bara guen doh taul en divroad.

-4-

Baléet mar karet, de ben aral er bed,
Bro par de Vreih-Izél neptu ne gaveet.
Kaer é get hé hoedeu, kaer get hé grouiz mor,
Na kaeret é drest ol get er Fé, hé zrezor.

-5-

Gounideu e glasket, plijadur, leuiné
Ne zei én arben d'oh meit ankin ha tristé
Dañné hag eurusted e luèh dirak hou sel
Mar dint tost d'hou lagad doh hou torné mant pel

¹ Orthographié « Fantik » dans les versions de 1902 et 1930

-6-

Pe veet hous unan é Nañned pé Pariz
O ! na añnéuset e vou hou iouankiz,
Allas ! pel doh er vro é léh é omb karet
Kenevo leunié ! kenevo joéusted !

-7-

Ne zarampredeet mui er pardonieu kaer
E hramb ni pad en han de Sent koh pep kartér
Nen deet mui, plahig, de drenoz er gouilieu
De grol ar en dachen doh son spis er binieu.

-8-

Ne zougeet ket mui delùen eur er Huerhiéz,
Hou tal bourus ha glan èl hani ur santéz.
Nen deet mui de glah bleu burlu ha spern-guen
Eit gobér kouronneu de lakat ar hé fen.

-9-

N'helleet mui monet d'er sul de glah keneu
Get hou kansortézed, arlerh er gospereu,
Nag euruset e oeh é valé ér hoedeu
Divizeu kaer genoh, hoarhereh, guerzenneu.

-10-

Duhont ne huéleet nameit ur bopl tud ien
E hrei goap a hou konz pé bourd get hou kreden,
Duhont hou proh bordet ha hou tantér milein
El hou kouif dantellet e hrei d'en ol hoarhein.

-11-

A vremen, peurkeh merh, ké hag ankin bamdé
E rannou hou kalon, é verrei hou puhé ;
Dareu huerù a vremen e loskou hou lagad
Ha dén de rein d'oh nerh, hañni d'ou leuinat.

-12-

A ! krédet mé, plahig, guel é hou loj benal
E léh e hues biùet dé ha noz ken dijál,
Guel é el lanneuiér hag en devalenneu
Léh ma kanneh ken gé get hou tevedigeu.

-13-

Rozen diliorhet e houiù, e varù dalhmat,
Pep àuel, pep tachen aveiti ne ket mat ;
Nag aveidoh, koantig, ne ket mat, ne ket fur
Ridek pel doh hou pro arlerh er blijadur.

-14-

Er vro é omb gañnet, inou ma kaer biùein,
E ridek ér hérieu nitra n'hellamb cherrein,
Nameit gloéz eit er horv, sklavaj eit en iné :
Ped e gol ou iehed hag ou lod ag en né ?

-15-

P'en des Doué aveidomb krouéet doar Breih-Izél,
Ino vé mat biùein, ino vé mat merùel
Rak chonjet mat, Fantig : Pe varùamb é vé guel
Hur bé tost, ér véred, de léh oé hur havel.

-16-

Kerent ha kanbroiz, nameit get er ré-zé
N'hur bou ur beden vat eit hur peurkeh iné,
Hur relegu eùé n'hellehent kousket és
Ma nen dint én dishéaul a iliz hur parréz.

-17-

Chomet, Fantig, chomet, én hou pro Breih-Izél,
Troeit kein d'er hérieu bras, troeit kein d'er broieù pel
Emen e kaveet eurusted, karanté,
Nameit ér vroig-sé groeit aveidoh get Doué.

Méliaf

La Croix du Morbihan, 26 octobre 1902, p. 3. Dihunamb, octobre 1908, numéro 40, pp. 148-150 Dihunamb, juillet 1930, numéro 229, pp. 102-103

Fest Kerhuiton

Job er Gléan



Mab er vinourez a Gerhuiton, deit en dro
ag er hoed bras en des kresket, é ha de
zimézein.¹

-1-

Ne houiet, ket pautred,
Doéré bras er barréz ?
Ne houiet ket, pautred, *maluron*
Doéré bras er hanton

-2-

Kleùet em es laret
E tavarn er Marh guen,
Kleùet em es laret, *maluron*
'Vou fest é Kerhuiton

-3-

Ur fest el nen des bet
Biskoah én hur bro-ni,
Ur fest el nen des bet, *maluron*
A Gemper de Redon

-4-

En hi krollet e vou
Ol er hrolleu neùe
En hi krollet e vou, *maluron*
Doh en *arkodéon*

-5-

Get ur verh hemb danné
Et timé er minour
Get ur verh hemb danné, *maluron*
Ha ken truhek èl don

-6-

Hé zokig bokétet
Hag hé brohig mod kér
Hé zokig bokétet, *maluron*
En des troeit é galon

-7-

Donet e hrei a gér
Tuchentil pastellek,
Donet e hrei a gér, *maluron*
Er choej ag er hanton

-8-

Er bal hag er polka
E vou krollet inou
Er bal hag er polka, *maluron*
Arlerh er rigodon

-9-

Inou, kleùet e vou
E léh er binieu,
Inou, kleuet e vou, *maluron*
Boéh sklér er *violon*

-10-

Inou, ne vou kleùet
Meit sonnenneu gallek
Inou, ne vou kleùet, *maluron*
Meit galleg *et du bon*

-11-

Aveit diskein galleg
Monet e hrein d'inou
Aveit diskein galleg, *maluron*
Get minour Kerhuiton

-12-

Gouiet e hré hemb kin
Touiet pe oé soudard
Gouiet e hré touiet, *maluron*
Ha reskont *oui* ha *non*

-13-

De huélet er minour
Deit ol genein, pautred,
De huélet er minour, *maluron*
Eit gobér méh dehon.

Job er Gléan

Saùet get Job er Glean ha Turiau Dudius²

Dihunamb, juin 1905, numéro 3, pp. 25-26
Feuille volante, non datée
Dihunamb, mars 1922, numéro 129, p. 36.
Doéréieu, 17 décembre 1922, numéro 54.
Ar C'horn-Boud, août 1926, numéro 8, p. 127.

¹ Mention figurant avant le texte dans la publication de Doéréieu.

² Mention figurant avec la publication dans Doéréieu

Festeu Pleuigner

LAS835

Jh Le Bayon



13



Ton Torioleg er forestour, le refrain en « majeur »

-1-

Nag a festeu em es guelet, lara, 3 fs
E Pleuigner dimerh paset !

Refrain

*Na braùet er festeu vé geté
E Pleuigner de Valardé !*

-2-

Uigent e oent ol ar un dro
Tolpet é krol en hanter tro

-3-

Rah er barrez, épad en dé
E oé béet er leuiné

-4-

Er person, koutant el ur Roué
E éredas é sujeté

-5-

Er piléteu en des splannet
Hemb bout, dré en àuel, lahet

-6-

Ol er ré diméet hiniù
E chomou 'ta, pel amzer, biù.

-7-

Predég ur Person avizet
De ol en dud en des plijet

-8-

Edan bah en Eutru Person
Kañnet en dès er gañnerion.

-9-

Kañnet ou des flouroh pé flour
D'oh ou cheleu en ol e vour.

-10-

Sonnet, bombard ha binieu
Ha dasonet ér haloneu

-11-

Endro d'en daul frank ha ledan
Hañni n'um glemmou ag en nan

-12-

Dougerion ivaj ha bara
Hum streué duhont ha duma

-13-

Dèbret, ivet, hemb meh erbet,
Er pred men doh bet kouviet

-14-

Krollet ar lerh ar er bratel
Koh ha iouank... en nemb e hel

-15-

En deùeh-men e vou frèhus
Deusto d'en amzer divourrus.

-16-

Ur skuir vat e hra d'ou broiz
Da valardé, Pleuigneriz.

Jh Le Bayon

Doéreeu, 19 février 1928, numéro 313.

Frank-a-doul

-1-

Fachet é men dous dohein balamort ma vutuman
'Balamort han d'en davarn, banigeu chistr e ivan

-2-

E oen é tonet d'er gér, hantér-veù, ardro cher noz
Me huélas ar doul hé dor mem mestréz doh men gortoz.

-3-

- Arriù oh lè frank-a-doul, chomet oh hoah de vèueñ ;
Chomet oh de ivet chistr hemp blank erbet d'er péein

-4-

Rah hou tañné hues dèbret, komanset hues get me ré
Rah é tavarnieu er vro e hues keméret delé.

-5-

Hou kuélet em es ér vorh, ar hou lerh tavarnizion,
E huchal hag é tennein ar gorneu hou kramailon¹

-6-

Guélet oh é Kerabus ha goude é Kerchopin,
Hag e tavarn Malachap é ivet lagout ha guin.

-7-

De greisté oeh lan hou korf, é Skarh-er-Poch é ivet
E pen tavarn Trons-er-Vroh, d'anderù é oeh gourvéet

-8-

E Toull-Bahadeu oh bet é klah tabut doh en ol
Torret hues deuzek chopin, torret un troed ag en daul

-9-

Bet oh bet, diù ér dohtu,én Devéhan blank arré,
Aveit kreskat méh hou tud, aveit kreskat hou télé

-10-

A pe oé lan mat hou korv, é léh donet eaññ d'er gér,
Oh oeit d'achiù um varein de davarn er Purgatoér

¹ Note d'origine : Kramailon e zou hanù er sé velouzennet, é kosté en Oriant.

-11-

Meit ne gaveh ket, kol méh, é oej mèu erhoalh elsé,
E tavarn er Baraouiz e hues lonket epar kafé.

-12-

En Ihuern é oh chomet, beta bremen de gousket...
Ino vou hou léh ataù pe vou achiù d'oh ivet !

-13-

Na penaus é hellet harz pad en dé é chopinat,
Pad en dé é tabutal, é touiet, é vutumat.

-14-

Frank-a-doul é oh hanùet, Frank-a-doul e chomeet
Frank-a-doul betag er marù, en ur skosel astennet !

Pañneg

Dihunamb, janvier 1912, numéro 79, pp. 8-9.

Frankiz !

Diskan

*Guir soudarded de Zoué d'hur bro,
Get er gounid é tamb endro ;
Koh ha ieuank, ar en dachen,
Dalhet hun es plom er Lézen.*

-1-

Ar un dro é teli kerhet
En droed hag er justis perpet.
Genemb é ma er huirioné ;
Hemb tal doujans, groamb hent d'hur fé.

-2-

Harpet get Doué, ér brezél bras,
Foètet hun es er « Blei » d'en dias
Hiniù de Vreih ha d'en Iliz,
Inour, gradvat, digol, frankiz !

-3-

Trebill, begin ha goulieu
En des torret hur liammeu ;
Guèl eit biskoah é kement léh,
Plom hur penneu, saùamb hur boéh.

-4-

Just èl bredér doh ur memb taol,
É klaskamb léh édan en hiaol ;
Pear blé, én tan, é oemb hanval :
De unan, enta, èl d'en al !

-5-

Pep sam, tauet ar hun diskoé,
E vou kampouizet hemb dalé.
Get en ol é péamb tauseu :
D'emb-ni hur lod ér pourfiteu !

-6-

El kristenion ha Bretoned
É tougamb dorn de Frans ér bed ;
Sonn ér labour, kriù én tauleu,
Klaskein e hramb ol hun roèdeu.

Job en Drouz-Vor

Dihunamb, février 1921, numéro 116, p. 201.

Franséz ha Mari-Ann

Pierrig



-1-

E blein en erùen vras, ar er bar ihuellan,
Er vouialh e gañné,
E gañné hemb arsaù, ar en toñnieu kaeran,
Soñnen er garanté !

-2-

Tro ha tro d'er parkeu er gué er vronsené ;
Boutoñnigeu bihan
E sapé ar pep bar ; rah en treu e laré
Oé deit en neùé han.

-3-

Ur sul d'anderù e oé. Arlerh er gospereu,
Franséz ha Mari-Ann,
En ur hrien ledan, e oé duhont ou deu
Tré er park hag el lann.

-4-

Franséz, ur meùel bras, Mari-Ann, ur vateh ;
Deu zén ieuank nerhus
El ne gavér ket mui, allas ! kalz é nep léh ;
Deu zén a fé gredus.

-5-

Er vouialh e gañné, e gañné hemb arsaù
Soñnen er garanté,
En héaul e ié d'é hent, hi e gañné ataù ;
Na bouruset un dé !

-6-

Diméet int bremen hag eurus bras ou deu,
Franséz ha Mari-Ann !
Um gomprenet ou doé, arlerh er gospereu
Tré er park hag el lann.

Pierrig

Dihunamb, mars 1911, numéro 69, pp. 216-217.

Friko Kig-lé

Efflam Koed-Skaù



10



De Vellag, eit ankoéhat Koareiz !

-1-

Dihoustet onn tré doh er ioud,
Anehon em es dèbret ré :
Bremen é karehen em bout
Friko kig lé !

-2-

Mât bras e vè ragout-bernig,
Goèdigenneu, andouill eùé :
Nitra ne dal d'em halonig
Friko kig lé !

-3-

Ret é kaout eit er gobér
Avaleu-doar, ouignon lar-té...
Nage urus vér a pe zèbrér
Friko kig lé !

-4-

Eurus é en dud pinvidik !
Dèbrein e hrant d'où volanté,
Ou des a bep mod friko kig,
Friko kig-lé !

-5-

Mé, aveit kargein mem boelleu,
Eit labourat sonnoh goudé
Ne glaskan ket kement a dreu...
Friko kig lé !

-6-

Peh plijadur e vè ér bed
Ma ne viùér get larganté,
Ar en daul mùa ne gavér ket
Friko kig lé !

-7-

Eit lakat peah én hou tiad
Ne glasket ket hant digaré :
Chervijet dehè garbellad
Friko kig lé !

-8-

Er brasan dén en des biùet,
Ar en doar édan bolz en né,
'Zo er hetan 'n des aléjet
Friko kig lé !

-9-

Kavet e vè ar daul er peur,
Just èl ar hani er rouañné,
Hag en ol e chak get boneur
Friko kig lé !

-10-

Ha karabasen ur person,
Mât de nitra grons ne vehè,
Ma ne houi ket kampen dehon
Friko kig lé !

-11-

De vont d'hou ti mar me fédet
De obér fest en hoh un dé,
groeit aveidonn, n'ankoéhet ket
Friko kig lé !

Efflam Koed Skaù

Dihunamb, mars 1932, numéro 249, pp. 40-41.

Geuiér

-1-

Déh é valé ér Gankiz-Vras
Em boé guélet burhudeu bras :

-2-

Get avaleu vezè groeit guin,
Ha chistr vezè groeit get rezin.

-3-

Get chistr é vezè groeit souben,
Ha get Leah ribot amonen.

-4-

Get bled kerh vezè groiet bara,
Henneh, me zud vat, oè un dra...

-5-

Er bled segal e chervijè
D'hobér ioud silet tro er blé.

-6-

Avaleu doar vezè heijet
Avaleu koed vezè tennet.

-7-

Miz e huélen ér gesténe
Ha pokeu-kestén én erùen.

-8-

Er seud e oè é skrimpellat,
Hag er ronsed é vunsellat.

-9-

Er hah e gleuen é harhal,
Hag er hi oè é viañnal.

-10-

Tapet er hah d'er logoden,
Ha oeit geti kig ha krohen.

-11-

N'em boè ket kollet men deméh
E monet d'er Gankiz-Vras déh.

-12-

Ne huélein kementral merhat
Bout viùehen ur hantvléad !

Bleu-Benal

Dihunamb, mai 1929, numéro 215, p. 266.

Glahar Marion

E tan mé ag er hoed, men dous / Glahar Marion

Stevan Kerhored

LAS310



-1-

Un dé, èl ma oen ar valé tostik tra de Huéned,
Me gavas er geh Marion ér park get hé loñned.

-2-

Er plah iouank, hé fen soublet, hemb arsaù e houilé
Allas ! é kours er iouankiz dareu e rid eùé.

-3-

Mé oeit ha goulennet geti : « Perak é houiles-té ? »
- « Kanderù Julian, e laras hi : Na maleurus on-mé ! »

-4-

- Penaus é hous-té maleurus é kreiz te iouankiz ?
Te dad, te vam e zou hoah biù, bara ne vank ket d'is. »

-5-

- « Cheleu, kanderù, me larou d'is er péh e hra poén d'ein,
« Nitra ne glask me halon beur nameit hum ziskargein.

-6-

Er mitin-men, pe oen saùet, me zad e laré d'ein :
« Mal e vous d'is, me merh karet, mal e vous diméein.

-7-

Ur pautr iouank ag er hornad en des te houlennet.
Dimé dehon ; pinùik bras é, mes ivour un nebed.

-8-

- Me zad, em es mé reskondet, n'em bou ket un ivour
Rak ne gavein bandé geton meit gloéz ha dizinour.

-9-

Guel é genein ur pautrig peur en des komportemant
Aveit ur pautr iouank ivour en des ur ioh argant.

-10-

Un dén ivraign ne houi karein na moéz na bugalé
Un dra hemb kin e houi gobér : krignat ol é zañné

-11-

Kaer em es bet laret dehon, me zad ne gleué ket,
Ha d'un ivour, peh ur glahar ! diméein e vou ret. »

-12-

Marion beur a huannadé, e houilé muioh mui,
Ha mé beunek ne houien ket petra laret dehi.

-13-¹

Neoah ur chonj e oé deit d'ein é sellet doh en Né
He me laras d'er geh plahig pedein en Eutru Doué.

Stevan K.

Dihunamb, mars 1907, numéro 21, pp. 343-344.

Guerzenneu Breih-Izél, 1931, p. 79 sous le titre « Glahar Jeann-Louiz »

¹ Rajouté dans la version de 1931 « Glahar Jeann Louiz »

Goude an distro

Guéharal a pe oen iouank / Goude en distro

Loeiz Herrieu - Er Boulom Uisant

LAS404



-1-

Un dé me guitas Breih-Izél,
Ar ur vag skan èl en àùel,
Aveit monet de bisketat
D'en Doar-Neùé, pad tri miziad.

-2-

Erauk dizoar a me farréz
Me ias de gavet me mestréz;
Ha geti-hi em boé gouiet
E vehé bet d'ein diméet.

-3-

Tri miz goudé, dé aveit dé,
Men dousig e zas ar er hé ;
Ha kaer hé doé klah ha sellet :
Mem bag, èl larg, ne huélé ket !

-4-

D'er gèr é has forh ankinet
En ur chonjal é oen béet ;
Ha taulein e hras a kosté
Hé guskemant a leùiné.

-5-

Huéh dé arlerh na chetu mé
Er porh é arru, lan a joé ;
Em ialh é tinsé en argant
Mes ne huélen ket men dous koant.

-6-

Me houlennas béan hé doéré
Hag en ol, d'ein e reskondé
Hi e gredé é oes kollet
Ha bremen ne hra meit houilet

-7-

- Ama mar dé ér mod-sen é
Devati é han hemb dalé
Aveit hé lemel a ankin
Aveit hé lemel a vegin.

-8-

Ha bet on bet doh hé guélet
Hiniù ne hra nameit hoarhet ;
Rak én iliz, dimerh, tudeu,
E omb bet éredet hun deu.

Er Boulom Uisant

Dihunamb, mai 1908, numéro 35, p. 67.

Gouel an Inéanweu

Guerzen ar don er hlehér

-1-

- Bin !... Ban !...
Sonnet klehér, sonnet klemmus
Hou sonnen goan ha truhéus
Arhoah 'm gouéla en Inéanweu
E zou allas ! kreis er poenieu.
Ariw en nôz du ha tihoél,
Sonnet klehér ha sonnet pell
Bin !... Ban !...

-2-

Ban !... Bin !...
Kleuein e hrer en Inéanweu
E hirvoudal barh en henteu ;
Krechenion hou zikouret
Hai hou supli, hou chèleuet,
Get er hlehér laret éhué
Ur bedennik eit hai de Zoué
Ban !... Bin !...

-3-

Bin !... Ban !...
Marsé e pès er purgatoér
Un tad, ur vam, ur brer, un hoér
E zo hortos hou pedenneu
Aveit torrein ou ranjenneu.
Mar pès hoah kalon, diboeniet
Er ré pès er bed men karet
Bin !... Ban !...

-4-

Ban !... Bin !...
Kentoh enta, ô tud kristen,
Eit lesker inon hou kerent,
Chomel pad en noz ar valé,
N'arsawed ked a bedein Doué
Eit en Inéanweu tremenet
Get er hlehér pedet... pedet !...
Ban !... Bin !...

-5-

Bin !... Ban !...
Zihoah hun tro éhué zigoai
Eid omb éhué 'hlehér zonnei
Rak mar domb ni bremen iahus
Ha hemb chonj ag er marw spontus
Marsé araug ma tei er blai
Féemb en arh kousket éhué
Bin !... Ban !...

-6-

Ban !... Bin !...
A pe zigoai gouél er re Varw
D'hun tro ni griei hemb arsaw,
Ar hun herent hun mignoned
Pas ankoéhat en Tremenet ?...
Eit er ré varw pedamb get fé,
Ha hui klehér sonnet arré !...
Ban !... Bin !...

Loeiz Herrieu

La Croix du Morbihan, 3 novembre 1901, p. 2.

Gouil hantérhant vléad belégèh en Eutru Konan, person Neulieg

S.K.



13



-1-

Petra e zou hiniù en dé
E Neulieg ?
En hou parréz bout zou marsé
ur gouil benak ?
- Ur gouil e hramb, bras ha bihan,
Guir é laret
En inour d'en Eutru Konan,
Hur tad karet.

-

-2-

En Eutru Konan, hur person,
E zou gañnet
En hur barréz ér vro breton,
Arhon hanùet.
Chetu bremen hantér-hant vlé
Men dé beleg,
Ataù éma lan a vuhé,
Den kalonek.

-3-

En Eutru Konan beléguet,
Kentéh goude
De barrez Noal é ma kaset
De vout kuré.
Aveit salvein an ineañneu,
Gredus dalhmat
E Noal é chom kalz a vléieu
De labourat.

-4-

Douset er joé en des bleùet
En é galon,
E Sant Teliau pen dé hanùet
De vout person !
Mès hir amzér ne dremèn ket
Er barréz-se,
De Neulieg é ma galùet,
Pear vlé goudé.

-5-

Ahoudé tri blé ar uigent,
Neuliégiz,
E ma é tiskoein d'emb en hent
D'er Baraouiz
Diskoamb dehou hur haranté
Hag hur grad vat,
Pedamb en Eutru Doué bamdé
Aveit hum tad.

-6-

Trugéré d'oh, ô bugul mat
O guir beleg,
Rak ma hues groeit kement a vad
E Neulieg,
Doué hag en Intron a Garméz
E huès karet
Ha groeit karein én hou parréz
Muioh perpet.

-7-

Rak-sé kaeret er gouroñnen
Etru Konan,
E splannou un dé ar hou pen
E lein en Nean ?
Plijeet get Doué ma huéleet
Tolpet nezé
Genoh é kreiz en eurusted
Hou pugalé !

-8-

Mès de hortoz ma tei Jézus
D'hou tégemér,
En Neulieg biùet eurus
Hoah pèl amzér !
Biuet eurus betag en dé
Dé beniget,
Ma veet eurusoh get Doué
Aveit perpet.

Stevan Kerhoret

Guerzenneu Breih-Izél, 1931, p. 8

Gouréneu Henbont

Loeiz Herriou / Charles er Hotoneg

LAS265



D'en 20 a viz Est 1911

Er sonnen-men e hellér kannal ar don : Damb arnehé, (Dihunamb, huavrér 1907)

-1-

Deit e oé d'en Henbont mistr bras er Gouréneu
Deufas ha ré Lukaz, er Pichon ha Fléjeu

-2-

Deit oé er Pichon bras, pautr kalet er meudeu
Pautred Lukaz, deu vrér, pautred nerhus ou deu.

-3-

D'ou guélet é oé deit tud ag er Morbihan,
Ur bochad anehé, ré vras ha ré vihan.

-4-

A gosté Lanngedig hag a gosté Kaudan
A gosté Kervignag, a gosté Lovedan

-5-

Ha pautred ha merhed er parrézieu ardro
Rah é tent de huélet mestr gourénour ou bro ;

-6-

Mest gourénour hur bro doh pautr bras er hreisté ;
Hiniù e veint guélet en eil doh égilé.

-7-

Dek vlé ma oeit er meud, geton dek vlé abéh
É pegadeu er vro, é gouréneu kaer Breih.

-8-

É Konkerné ma bet, bet é bet é Kempér ;
Dek vlé des galipet a Vro Guéned de Skaer.

-9-

Biskoah, ar er hlazen, nen dé bet hoah é gein,
E galon e zou kriù, é ziùvréh sonn èl mein.

-10-

A pe stag én un dén, rah en dud zou bamet
Aben nezé d'en dias, kentéh é ma taulet.

-11-

Mar bé chuéh er Pichon, é tigoéhou Fléjeu
De hourén én é léh, de houni er primeu.

-12-

Ag er Hreisté oé deit un dén hanùet Gayon
E venné gourénein doh er guellan Breton

-13-

Ihuél ha divalaù, tiù, ledan èl ul lon
Ur spont e oé guélet en « harkul » bras Gayon

-14-

Ken tiù èl ur vorhed, èl morhed un dén sonn
Oé diù vréh en « harkul », en « harkul » bras Gayon.

-15-

Erauk er gouréneu, érauk oent komanset
Hanval oé doh ur chouch, é kreiz er park plantet.

-16-

Etal ur meùel bras, lakeit unan bihan
Tal ur hohlé breton, lakeit unan norman.

-17-

Etal ur marhig lann, lakeit ur percheron
Elsé é oé Fléjeul, tal en « harkul » Gayon

-18-

Meit ker skan èl ur had, liant èl ul luharn,
Ha start en é ziùvréh, start avel un tam hoarn.

-19-

Krénein e hré Fléjeu ha hireh vras dehon
Monet d'hobér ur hrog doh en « harkul » Gayon

-20-

“Plégein, mé ne hrein ket, na n'em es groeit biskoah,
Ne vou ket er huéh-men surhoalh é plégin hoah.”

-21-

Hardéh 'ta, pautr Fléjeu, dalhet mat pautr Berné,
Énnoh é ma fiens bro Guéned ha Kerné

-22-

Pautred Breih, a viskoah, zou deit er meud geté
Doh hui de hoarn ou brud doh « harkul » er Hreisté.

-23-

Krénein e hré en dud, skoein e hré ou halon
A pe vokas Fléjeu d'en « harkul » bras Gayon.

-24-

Plantet oé mat Fléjeu eit en diskar d'en dias,
El ur hohlé bihan doh ur mél kohlé bras.

-25-

Kroget én « harkul » bras get é ziù vréhig moén
Fléjeu ziskoé laret : er galon hra en dén!

-26-

Ha Fléjeu e taulé de laret é batér :
Ar é zeulhin, soublet, dirak el labourér.

-27-

Dirak el labourér, dirak ur heh peizant
É koéhé en « harkul », é koéhé ur jigant.

-28-

Tennet vezé d'un tu, d'un tu ha d'un tu-ral
Ha dihostal e hré èl ur hi é charpal.

-29-

É anal e vanké, e vaké d'é galon,
Anaù te nerh bremen, anaù te nerh Gayon!

-30-

Ben er fin é ziskoé ar er prad oé pladet,
Ar en « harkul » Flejeu, ul lam 'des distaget.

-31-

Ul lam en des tapet, ul lam a lein é gein,
Koéhet é ar en doar, ponnér, 'n ur hobér : *oein*

-32-

Get Fléjeu ar er prad, Gayon e oé ledet,
D'er hlué, get amied, Fléjeu e zou saùet.

-33-

Rah en dud e huché, e stoké ou dehorn
E laré oé Fléjeu kalet èl un askorn.

-34-

Rah en dud e saillé, Gayon e oé én dan,
Get gourénour Berné, get Fléjeuig bihan.

-35-

Ha mestr gourénour Breih de bautr bras er Hreisté
En des reit en doar iein eit gobér é hulé!

-36-

De ziskein de hourén kleuet pautr er Hreisté,
E Berné é hellér hou tiskein hoah bamdé.

-37-

Breih Izél hourennou doh broieu er Hreisté,
Bugalé mat e vag, hi houniou bamdé.

-38-

Fléjeu e zou un dén kalonek ha fiskal
Nen des dén ar en doar hag e hel en temal ;

-39-

Koutant oé é galon, é galon oé joéius:
Get ur mab èl henneh Breih-Izél zou eurus.

-40-

Er soñnen e zou groeit get ur medisinour
E vour bras é huélet 'hourén ur gourénour.

-41-

Er soñnen zou kaset d'er Rouzig, député,
Eit bout kañnet ér Ganpr de bautred er Hreisté!

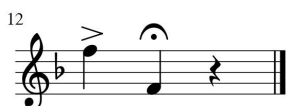
(Charles Er Hotoneg - d'après Dihunamb, avril 1935, numéro 286)

Dihunamb, octobre 1911, numéro 76, pp. 329-331.

Groeit elemen

J. Le Bayon

ton kavet e St-Evé get M.B.



-1-

Pe vennehèt gobér suben, lakeit én hou kautér *èlemen*,
Lakeit én hou kauter
Deur de verùein ha kig abarh, meit ne vé er gunér
Greden ket, houian ket, marsé ia, laran ket
Deur de verùein ha kig abarh meit ma vé er gunér, Hun, hun...

-2-

Get un tam kig, én hou pod-hoarn, lakeit kaul hag ougnon
Karot ha pour ha hui larou : sellet comm 'ça sent bon !

-3-

Groeit suben kig pé suben iar, d'er sul pé déieu gouil
Ha suben leah pé légumaj eit en déieu vijil

-4-

Pe vennehèt gober ragout eit dichen er suben
Aveleu doar e zou ret t'oh diglor, degetan pen.

-5-

Disket arlerh gobér ur rouz get bled hag amonen ;
Tauflet énonn tammigeu kig, get pébr hag get alén.

-6-

Lausket er hig de vélenein hag a pe vou melén
Keijet geton aveleu doar trohet a dammeu moén.

-7-

Kant mod e zou aveit dariù er pisked, en uieu
Èl men des eué kant féson degampen er predeu

-8-

Pe hra vad é vouid de vabdén hileh eurussoh é
Èn dro d'un daul goarnisetmat é vleù er leuiné.

-9-

Pe vennehet auzein dillad, keméret un nadoé
Ha lakeit hi de vrechennein, a graù de graù enné.

-10-

Eit gober loreu ha kant tra keméret pemp brochon
Ha d'oh hou pizied liant lausket ind d'um zihuen

-11-

Disket eué penaus disten en treu pen dint golhet
Ha drest peb tra hou kouifeu kaer, allas, ken dilezet !

-12-

Er skol tigèhek é tisker kement tra e zou ret
D'ur verh iouank gouiet gobér kent ma vou diméet.

J. Le Bayon

Doé réieu, 17 janvier 1926, numéro 207
--

Guerz er beleg

(ar un ton un tammig dishaval doh hani en « Dalh chonj »)

-1-

Dalh chonj, Beleg gredus a Vreih-Izél
A vitin didrous te eureu,
Ma skuilles get ur joé dous ha santél,
Ar kroéz hun salvér te zareu,
Ma kleues boéh klehiér en iliz
É konz a Sent Arvor te vredér.
En héaul e strèué splanndér éndro d'is
Ha Doué é te galon é zoustér.

-2-

É kreiz leuiné hemb par te inéan,
Te laré de Zoué trugéré,
Ar te dal, èl er gouroñen kaeran,
Guerhted ha Furnéh e splanné.
Pe selles nezé eer bed ttro-ha-tro
E kares muioh hoah Breih-Izél
Ha te gañné, « O kaeret é mem bro !
Get hé fé hé hizieu santél. »

-3-

Te galon e houié rein nerh ha joé
D'er peurkeh mantret d'er glahar
Te gonzeu e laré madelèh Doué
D'en inéan staget d'oh en doar,
Hag a pe saùé korv en ovéren
Te zareu e laré d'en osti
« O me Jézuz cheleuet me feden,
« Goarnet fé bugalé hur bro-ni ».

-4-

Te gonzeu ker mat e oé cheleuet
Get krechénion te barréz ;
Én ou dobérieu é kavent perpet
Genis karanté ha furnéz ;
Ind e sellé ou beleg èl un tad
Diforhet get Jézuz aveité
Eit diskoein de bep hani en hent mat
Ha stréuein splandér are er vuhé.

-5-

Bep sul pe huéles autér te iliz
Goarniset get bleu er parkeu.
Te chonjé kas eùé d'er baraouiz
Inéañneu ker guen èl er bleu.
Allas ! chetu neijet pel en amzér ;
Ma oes cheleuet hag inouret
Tañoat e res disprizans ha mizér
É mesk er ré e tes té karet.

-6-

Marsé é vou ret goulén alézon
Ha marsé krénein get en nan,
Marsé é vou ret kuh ér hoedeu don
Dirak fallanté tud Satan.
Ne vern, o chom hemb doujans na koartiz
Én erù é ma léh er labourér
En héaul ataù e splannou ardro d'is
Ha Doué e rei d'is nerh ha doustér.

Blei Lan-Vauz

Dihunamb, mars 1912, numéro 81, pp. 35-36.
--

Guerzen brezonnek

-1-

Chéleuet tud yaouang, hui gléuei ur hantiq
Hui gléuei ur hantiq
Zo saùet er blè-men, zivout er politiq (bis)

-2-

Zo saùet er blè-men, zivout er politiq
Zivout er politiq
Rac oll er bobl menud, oulenn er Républiq (bis)

-3-

Caérou des bet laret, hag gobér ; en noblance
Hag gobér ; en noblance
Abandonnet hint bet, partout er vrô à France

-4-

Abandonnet hint bet, partout er vrô à France
Partout er vrô à France
Dré-men ni bes choèget, un député paysant

-5-

Dré-men ni bes choèget, un député paysant
Un député paysant
Noblance ha béléan, nen dint quet forh coutant

-6-

Noblance ha béléan, nen dint quet forh coutant
N'en dint quet forh coutant
Eutru Kerlehuieuù dés daibrot é argant

-7-

Perdrionis sèlet p'er gùéled é valé
P'er gùéled é valé
Hui uélo ar é gaign, ur peh mantel nehué

-8-

Hui uélo ar é gaign, ur peh mantel nehué
Ur peh mantel nehué
Hiémener dès hi groeit, ra quet sort ze bamdé

-9-

Hiémener dès hi groeit, zô ur hiémener mad
Zô ur hiémener mad
Noblance hag béléan, ia guet hon ou dilliad

-10-

Avoit homp ni, séled na brassed un inour
Na brassed un inour
Cavout un député, e zoug habit er vrou

-11-

Querhet Eutrô Jacob, hardéh mad de Baris
Hardéh mad de Baris
Hemp dougeign'en noblance, nag en dud à ilis

-12-

Oùeit en Eutru Jacob, tré d'er Palaes-Bourbon
Tré d'er Palaes-Bourbon
Oll en duchentiled e chileùie d'oh t'hon

-13-

Oll en duchentiled e chileùie d'oh t'hon
E chileùhie d'ho t'hon
N'en démeit ur paysant, maes oan en dès raeson

-14-

Oll en députéet e ra chèr a nehon
E ra chèr à nehon
Seled peh un inour eit omp labourizeon

-15-

Breillet o varmoté, ét moned guet é hennt
E unoned guet è hennt
E Camorh'hoé daibret, bueoh en Eutru Goulaine

-16-

Camoris, farceréan, hui ou poé prometted
Hui ou poé prometted
Voteign d'en duchentill, poé groeit d'er baysanted

-17-

Trompeign en duchentill, voteign eit ur paysant
Voteign eit ur paysant
Breillot ne gavé caer, Goulaine oué quet coutant

-18-

Noblance ha béléan, vô quet mu chouaned
Vô quet mu chouaned
Un trô ni zô bermen, ou kani zô passet

-19-

Toqueu plat vo berpet, pe vô élection
Pe vô élection
Er peun doh en noblance, partout é beb canton

-20-

N'hum gonsoled dré z'oh béléan ha noblance
Béléan ha noblance
Er bobl menud bermen, é gommando é France

-21-

Leinguedeguis e zô tud orgueillus ha fier
Tud orgueillus ha fier
Duchentill dès tabet ur peh tol troed n'ou rhèr

-22-

N'hum chagreined, laret adieu d'er chouanage
Adieu d'er chouanage
Merched é ar ou tâl, mercheü en esclavage

-23-

Merched é ar ou tâl, mercheü en esclavage
Mercheü en esclavage
Leïssen ou télivrei oh ? queméred courage

-24-

Lausquamp er seigneured bar en ou manérieü
Bar en ou manérieü
Ni e bassei hemp z'hé, ni rei un affoerieü

-25-

Dré z'omp labourézeon eit termein er hantiq
Eit termein er hantic
Joétamp oll ur boéhieu : vive er Républiq (bis)

G. G.

(G. Gicquello, cultivateur à Plouhinec)

La République du Morbihan, 02 avril 1899, p. 1 La République du Morbihan, 17 novembre 1901, p. 1.
--

VERSION PUBLIÉE EN 1901 :

Sônenn en Eutru Jacob

Sauët a zivout en élection er blai 1898, en 8 a vis mai.

-1-

Chëleüt ud yewang, hui gleüei ur hantig,
Hui gleüei ur hantig
Zo saüet er blai men, zé ar er politiq. (bis)

-2-

Zo saüet er blai men, zé ar er politiq
Zé ar er politiq
Roc oll er bobl menud houlen er Républiq

-3-

Ker ou des bet lared, hag gober en noblanç
Hag gober en noblanç
Abandonnet hinut bet, partout er vrô à France

-4-

Abandonnet hinut bet, partout er vrô à France
Partout é vrô à France
Béléan hag noblanç n'en d'hinut quet forh' coutant.

-5-

Béléan hag noblanç n'en d'int quet forh coutant
N'en d'int quet forh coutant,
Eotrô Kerléüieu, des daibet é argant.

-6-

Perdréonis sellet, p'er guéled é valé
P'er guéled é valé
Hui uélei ar er gaign' ur pèh mantel nehué.

-7-

Hui uélei ar er gaign' ur pèh mantel nehué
Ur pèh mantel nehué
Hiemenér d'es hi groeid, ra quet sort-ze bamdé.

-8-

Hiemener d'es hi groeid, zou r hiémenér mad,
Zo ur hiémenér mad,
Noblanc hag béléan, ra guet hon ou delhiad.

-9-

Querhet aotrô Jacob, hardeh' mad de Baris
Hardeh' mad de Baris,
Hemp dougeign' en Noblanç, n'ag en dud a Illis.

-10-

Oueit e'n aôtrô Jacob, tré d'er Palaes-Bourbon
Tré d'er Palaes-Bourbon
Oll en Duchentiled e chéleuiet d'hoh t'hon

-11-

Oll en Duchentiled e chéleuiet d'oh t'hon
E chéleuei doh t'hon
N'en de meid ur paysant, moes éan en d'ès roeson.

-12-

N'en de meid ur paysant, moes éan en d'es roeson
Moes ean en d'es roeson,
Oll en Députéed e ra choer à nehon

-13-

Breillot e varmoté, e moned guet é hennt,
E moned guet é hennt,
Camoris d'océ daibred buoh'en Eutru Goulenne.

-14-

Camoris farcéréan hui ô poé promotted
Hui ô poé promotted
Voteing' d'en Duchentiled, p'océ groeit d'er baysantet.

-15-

Trompeign' en Duchentiled, voteing' eit ur paysant
Voteign eit ur paysant,
Breillot gavé quet coer, Goulenn oué quét coutant.

-16-

Laüscamp er seigneured é bar ou manoerieu
E bar ou manoerieu,
Ni e basseï hemp-z'hé, ni rei un affoerieu.

-17-

Tokeu plat vo bremen, é peb élection
E peb élection,
E penn d'oh en noblanç, partout, é peb canton.

-18-

N'hum goroled dré z'oh Beléan ha noblance
Béléan ha noblance
Er bobl menud bremen, e gommando é France.

-19-

N'hum gonsolled tré z'oh, é tré z'oh chouaned,
E tré z'oh chouaned,
Un tro ni zo bremen, ou kani zo passed.

-20-

Hag hui Leiguedeguis, tud orgeillus ha fier,
Tud orgeillus ha fier,
Hou tuchentil en des taped ur peh' tol troed n'ou rhér.

-21-

Merched é ar ou tal, mercheu en esclavage,
Mercheu en esclavage,
Leissen ou télivro, Oh ! quemered courage.

-22-

Dré z'homp, labourizéan, eit trémein er hantiq
Eit trémein er hantiq
Joentamp oll ur boéhieu : Vive la Républiq.

Vive Jacob ! Vive la République !

Guerzen én inour d'er ré maru eit er vro Maru eit er vro !

-1-

Er ré e zou marù eit er Vro,
Èl er ré e zou marù eit Doué
Eit er Groéz pé eit en Drapo
Re vou kañnet inour dehé.
Rak er vuhé ou des kollet
Eit dihuen ou Bro pé ou Fé
E zou bamdé renewéet
Dré nerh padus hur haranté.

DISKAN

*Revou, eit birhuikin, inouret ha mélet
Er ré en des marùet
Aveit dihuen ou Bro karet
Gloér hag inour dehé !
Kavet ou des get Doué,
Get ur vuhé neué,
Er peah – er leuiné.
Gloér hag inour dehé !*

-2-

Én tioélded don ag er bé,
Hemb doujein nag àuel na glaù
Dour ha mein ponér ar nehé,
Er ré varù e gousk hemb arsaù.
Mes biskoah en hur halon-ni
– Mar domb tud léal ha fidél,
Er chonj a nehé ne zeli
Na kousket jamès na merùel.

-3-

En doar en des ivet ou goad
Ha débret ou fourkeh korveu
E zou sakret èl ur vened
Ha santél èl en ilizieu.
Mes én doareu beniget-sé
En est e zou groeit a huerso
Dré en éled deit a berh Doué
De glah er ré marù eit er Vro.

-4-

O Mammeu, séhet hou tareu !
Er ré e hues lakeit ér bed
E gleu, ag en néan, hou kanveu
Poén ou des men doh glaharet.
Moézi, hoérezed, bugalé
Saùet d'er hlué hou teulegad
É Baradoéz en Eutru Doué,
Sent neué e za a vostad.

Paroles de Joseph LE BAYON

Musique de M. Théodore DECKER

*Chanté pour la première fois à
l'Inauguration du Monument des Morts, à
Bignan, le 4 novembre 1923.*

Feuille volante, non datée, imprimerie du Commerce, Vannes.

Guerzen un énevad ar bé é dud

J. Brangili



-1-

Marù é me mam, maru é me zad
Nen don nameit un énevad (bis)
Hag ar ou bé en ur ouilar
E tan de zistan men glahar.

-2-

Più en des bet er galonad
Eit turel ou hroézig a blad
Più en des bet deu hantéret
Me halon hag ou hroéz karet.

-3-

Me ia d'hé seùel en hé saù
Etaldi é pedein ataù
Hag é teuhlinein aré
Etaldi épad mem buhé.

-4-

Amen em es bet disket
Gobér sin er Groéz goal abret ;
Amen em es ar men deuhlin
Pédet de noz ha de vitin.

-5-

Kaset oen aman a vihan
Aveit ouilar ér liesan ;
Aveit ouilar é paterat.
Ardro get me mam, eit me zad.

-6-

Aveit me zad lonket er mor
Me mam karet, ar zoar Arvor,
E saùas ur groéz ér vèred
Eit pedein guel eit hé haret.

-7-

Hag ar ribl en aud ér véred
Hantér troeit dohti, deulhinet,
Pèl ar er mor men deulegad
E hélié hé sel dalhmat.

-8-

E helié hé selleu hir
Pèl duhont : « Pe vehé guir
Nen dé ket maru, e chonjé hi,
O men Doué ! er mestr ag en ti. »

-9-

Ha kaer hé devoé bet, allas !
Epad pemp plé gortoz hé goas
Me mam ne huélas ket me zad
Kent kuitat er bed-men eit mat.

-10-

Cherret em es hé deulegad
Chetu mé, keh énevad,
Ar bé me zad é huannadein,
Me sel ar er mor, é pedein.

-11-

Ia deit on hoah hiniu aman
Avel gueharal get me mam
De bedein aveiti get gred
Hag eit ol me zud treménet.

-12-

Marù é me mam, marù é me zad
Nen don nameit un énevad
Hag ar ou bé étal ou hroéz
E tan de zistannein men gloéz.

J. BRANGILI.

Dihunamb, décembre 1913, numéro 102, pp. 375-377.

Guerzen ur Sudard a Vubri é tonet ag en armé

Uisant er Rouzig



-1-

Uigent vlé é on bet e chervijein Bro-Frans
Bet on bet é Pariz, Lion, Bourdel, Koutans,

-2-

Pe oé groeit me amzér, oé reit d' ein me
honjé
Kaset e oen d'er gér d'er hetan dé avé.

-3-

D'en eil dé ag er miz, oen é gar Sebreùed :
Me halon e saillé doh mem bro beniget.

-4-

Arriù é bros Kergo, tal melin Bodkonan
Er stanken e soñné get en éned é kan.

-5-

O na braset ur joé, e oé é me halon
'Kleuet éned mem bro tro ha tro d' ein é son !

-6-

Tost de bleiner mañné é hes ur vraù a len
Hag én tu-ral dehi, manér Kernivinen.

-7-

Er manér zou saùet, ar ur bléne ker gé
Distroeit é d'er saùheaul kerklous él d'er
hreisté

-8-

Dirakton ur flagen e zou ker don, ker braù
Goleit é a goed derù, koed kestén ha koed
faù.

-9-

De seih ér de vitin, é Sant-louañ é oen,
E oé me hanbroiz é tont ag en ovren.

-10-

A gement em hanaù, ol e tant d'em havet
De gleuet doéréieu buhé er sudarded.

-11-

É kevér Kerborign, gozik é oen bamet
Dirak en tour neùé é borh Bubri saùet.

-12-

Ur bobl tud e oé oeit, arlerh en overen,
De gleuet er bannour, tro ha tro d'er blomen.

-13-

Kerent hag amied, ol é tent d'em havet,
Eit goulén men doéré ha gouiet neùéted.

-14-

Ha me laré dehé : na pebeh treu neùé,
Arriù e borh Bubri a houdé uigent vlé !

-15-

Ne huelen a bep tu, meit manérieu neùé
Saùet a neùé-zou, tré ma oen én armé.

-16-

Santéz-Elen, Bel-Vu ha memb en Henteu-
Glas
E zou èl bokéteu ar vordig en hent pras

-17-

Er pir e oé ker guen, ker guen el linséleiu
Ha me laré drézonn : chistr e vou ér fusteu !

-18-

Nezen é ha me sel ar me hér Ker Iehann,
E luhé get en héaul avel ur péh argant.

-19-

Pe oen arriù énni m'hé havé forh chanjet,
Rak en ol tiér koh e oé reneùéiet.

-20-

Me oé avel un dén e zou é hunéal :
Me zreu ne oent ket mui èl ma oent
guéharal...

-21-

En dé arlerh vitin, hentéh èl goleu-dé
Un hireh vras em boé de vonet de valé.

-22-

De stanken er Bohén e oé ret d'ain monet
Aveit guélet er gué em boé ino hadet.

-23-

A vihan é oent deit de vout ihuel ha tiù
En éned arnehé e gañné d'ain ker guiù

-24-

Nag euruset on mé bout é parréz Bubri :
Bro erbet ar en doarn ne gavan par dehi.

-25-

Bikin kin n'hé huitéin, rak me ven bout béiet
E kreiz er boketeu hadet dré hé béréd.

Uisant er Rouzig

A Vubri

Dihunamb, février 1909, numéro 44, pp. 217-219.

Gwerz Mam Rohu

(War don : An Anaon (Barzaz Breiz))

*Ur vamm zo evel pa larfes
Un tamm eus Doue e korfur vaouez.
T. Malmanche*

-1-

Selaouet ol ha selaouet
Ur ùerzen a zevri savet
A zivout Mari, mam Rohu
Istoér braùoh ne gleueet-hu !

-2-

Petra zo kouéhet a neùé
Ar vro Karnag, trugaré Doué
Ma huélan duzé kalz a dud
É treuzein el lann, trist ha mut ?

-3-

Setu tud iouank ha tud koh
Grouagé ha bugalé a ioh
Ur bobl abéh a zo tolpet
Get kiri, saoud, moh ha ronsed.

-4-

Siouah ! N'es hiziù foér erbet,
Er brezél kri ne laran ket.
Deit é er Chouaned geté
Ag en Intel bet en Alré.

-5-

Nag ur blijadur de getan
Goudé torfedeu dizéhan
Kleuet arré en overen
Get béleion en armé uen !

-6-

Ag er hreisnoz breman, allas,
E ta fonnapl en arme hlas
Mal é téhel raok er brezél
Ha difen mar henteu Plarnél.

-7-

Er Chouaned e zo duhont
É vrezélein garù ha dispont,
Én ou mesk é ma Kadudal,
Rohu a Garnag ha re al.

-8-

Kuhet ar rodu er Bégeu
Ne veint ket tréhet en tazeu,
Divéret é goed meur a zén,
Met er ré hlas ne gerhant kén !

-9-

Più é saillein e uélet-hu
Ér barrad plom ? Éma Rohu
É vont de gonfortein en ol,
Boledeu e huite, bep taol.

-10-

Neoah chomel e hra hep aon,
Goarnet marsé get en Enan
A vihanik en des pédet
Bamdé eit er ré dreménet.

-11-

Met skuih brein é, hag er chouan
Aveit kemér un tam déhan
E chouk ardran ur pikol maen
Più hoah ar é lerh e dremén ?

-12-

Ur voez goh é, krizet ha rah
E red neoah avel ur plah,
Daoust d'en hent strih, daoust d'en Ankeu,
Hé boteu koed 'n hé dorn dehou.

-13-

Héh anavet en des Rohu
– « O mam ama petra hret-hu,
É redek é kreiz en emgann
Ha più e glasket ar er lann ?

-14-

- Hani me faotr, hani medout !
Ker fol out liès hep er gout,
Ma vennen obér ar te dro
Az heuli e hran a uerso !

-15-

Met diaol a baotr ! Poul zo arnout
Ha buan éh es ! Eit az tapout
Ha chom ahoel ar te roudeu
Ret é dein turel mem boteu !

-16-

Pédamb breman en Eutru Doué
Hag é vam er Uerhèz eùé
Péguir éh oé honneh hep mar
Arlerh he mab, dé er Halvar !

-17-

Selaouet ol ha selaouet
Ur ùerzen a neùé savet
A zivout Mari, mam Rohu
Istoér braùoh ne gleueet-hu !

Trelo, Gourhelen 1943

Get Roperh Er Mason

Dihunamb, janvier 1944, numéro 389, pp. 9-11.

Hanaf er roue a Zulé

Efflam Koed-Skaù

Efflam Koed-Skaù

♩ = 120



-1-

Guéharal bout e oé ur roué
En inizenig a Dulé :
Un hanafig-eur kizellet
En doé kavet
E argouvreu é voéz karet !

-2-

Ha sél guéh ma ivé geton
E krogé tan én é galon :
Hag ag é zeulegad nezé
E tiviré
Tapenneu-dar er garanté.

-3-

Krénein e ré ol é oenseu,
Draillet é gorv a glenùdeu,
Ha néhanseu er gohoni
N'hellent ket mui
Lakat énon meit melkoni.

-4-

Hemb kérent, hemb mab, hag hemb
moéz
Ponér ar é gein oé er groéz :
E inean louiet én ankin
Hag é begin
Karein hañni ne venné kin.

-5-

Hag aveit tenein a drebill
E geh inean, oeit a rebill,
Ne chomé geton ar en doar
En é safar
Meit guél é hanafig hemb par.

-6-

Hag, un dé, dastumein e hras
E geneiled d'ur chervad bras
Aveit lodennein étrézé
Ol é zañné
Ol en treu kaer e vieùè.

-7-

A pe zas tro en hanaf guen
Er harg e hras lan a chouchen
Ha get ur minhoarh hurennek
Hag arhoarek,
Er saù e hras betag é veg.

-8-

Ha ean e chomas un herrad
D'er sellet érauk en tañoat ;
Meit, én un ten ean er skarhas
Hag e halùas
Etaldon é vinistred bras.

-9-

« Tudchentil, me hanafig eur
E bellei dohoh er goaleur ;
Geton, bremen ivet chouchen
Hag en hou pen
E saùo karanté aben.

-10-

Eit ma hellein merùel é peh
Er rein e hran d'em ranteleh
Revo de briedeu Dulé,
Dé ou dimé
Ivet geton ou leuiné ! »

-11-

Hag a houdé marù er roué koh
N'en doé ket goased félanoh
Aveit Inizennig Tulé
Hag e ivé
Geton dram spis er garanté.

-12-

Get ur menah, én un iliz,
Goarnet e oè èl ur halis :
Marhegerion é perhinded
Get ou merhed
D'ivet geton e oé kaset.

-13-

Kollet é bet er hanaf hont.
Hag ér bed, nen des mui meit spont ;
Rak, ne gav ket er garanté
Ul leh-goaré
Émesk tudeu ken divadé.

-14-

Hañni ahanoh, Bugalé :
'N un tu bennak ne gavehé
Hanafig glan el Léalded ?
Hag en Dended
E ivo geton er Haerded.

Efflam Koed Skaù

Dihunamb, janvier 1925, numéro 163, pp. 200-202.

Hanter-hant vlé bélegeh pe Ered-ur en eutru Videleu

F.M.

LAS108



-1-

Un hantér-kant vlé bélegeh
Hun dastum hiniù a bep léh,
Béléan, kérent, amied
Hur halon lan a joéuisted,
Get hur guellan gourhemne
Eit Dom Pier-Iehann Videleu.

-2-

De Neulieg é barréz karet
Ataù dré hé fé ker brudet
D'é gérent ha d'é ganbredér
Ean en des groeit inour ha gloér,
É terhel dalhmat é Vaniel
Plom énep de bep droug àùel.

-3-

Lokmaleu, Langonned goudé
Ha Teis 'des ean bet de guré :
Nezé, é kreiz é ieuankiz
Get furnéh ha get vaillantiz
E sekouras é bersoned
De rénein erhat ou deved.

-4-

Doh en anaouit ken gredus
D'hober labour santél Jézuz,
Eskob Guéned, hemb gortoz pel,
'Des ean hanùet person Plémel :
Rak mat e oé un den apert
Eit ur barréz...ur grañgig stert !

-5-

Inou en Eutru Videleu,
Dré en nerh ag é bredegeu
Ha dré vadeleh é galon,
En doé mélestret a-fèson
É dudigeu agent kalet
Hag ou lakeit reih èl oéned.

-6-

Talant sians é pep amzér
Zeli bout diskoeit é splandér :
Er garg inourus a zoïan
E oé reit de Zom Pier-Iehann,
É barréz vras a Langedig,
Kenevé... stok ér Républik !

-7-

Mourieg, d'er hours, oé énevad,
Kollet dehi hé bugul mat :
Ur béleg a choéj e fallé
Rein dehi de berson neùé ;
Più guel aveit Dom Videleu
E hellé séhein hé dareu ?...

-8-

Deu di skol en des beañ saùet,
Eit kelen pautred ha merhed,
Ha brediaheu, ha retredeu
E hra bleuein er vertuieu :
Chetu ma oé er barréz keh
Perlen kaeran bro Logunéh.

-9-

Bremen, Eutru, e tichuéhet
En ur reiz sur méritet ;
Neoah pe vé kevéréreh
Lezel e hret er hoaregeh
Aveit gouni priz ha kouron
E teviz ar hur Sent breton.

-10-

Get hou proiz, hous amied
E zoug d'oh er brasan respet
Biùet eurus ! Bout hues deu ni
De gonfortein hou kohoni :
Ind e gerh kalonek ou deu
Én hent merchet get hou skuirieu.

-11-

Geté, ni béléan er vro
Hou kar, hou istim a huerso,
Ni e suhet doh leuiné,
Ihed padus ha hir vuhé,
Grèseu de gaerat hou inean,
Engorto ag un tron én Néan !

F. M.

Dihunamb, janvier 1913, numéro 91, pp. 198-199.

Héaul er Frankiz

-1-

Pegours en ta Breih, Arvorig
E saùou en dé beniget,
Héaul er Frankiz ar mem broig
Eit torrein liammeu kalet
En dé merchet get Doué er mestr,
En é garanté peurbadus
Eit lakat mem Breih digabestr,
Breih men guir Vro, é peah eurus.

-2-

Guélet hun es pobleu en doar,
Rok, é seùel ihuél ou fen
É sellet dohemb get konnar
Hag é stardein hoah hur chalen ;
Ha Breih, èl un oen dihoédet
E zou lakeit édan en treid !
Embér hi e vou adsàuet :
Doué nen des chet hun ankoéheit.

-3-

Fians e zou én hur halon
Rak un Doué just e zou én Néan ;
Santéz Anna ha Sant Ivon
Ou devou er gir devéhan.
Hur Bro e saùou ag er bé,
Taùet enta, pobleu en doar
Rak hur Breih, én hé braùité
E strèou ur splandér hemb par !

-4-

Leuiné zou get er Vreihiz
Ruein e hra déjà en néan
Embér splanno héaul er Frankiz
Henneh e vou en dé kaeran
Doué larou ur gonz a druhé
Rak Doué e hel, ha Doué hur har
Breih e saùou lan a vuhé
Hi e vou Rouañnéz ar en doar !

Lez-Breiz

Dihunamb, mars 1929, numéro 213, pp. 232-233.

Hed ha hed d'hun déieu

Efflam Koed-Skaù



Mouvement de valse... mais librement

-1-

Hed ha hed d'hun déieu
Pe huenna er blèu ar lein hun tâl,
Hed ha hed hun déieu,
Pe uélamb hur buhé é tevâl,
Hed ha hed hun déieu,
Breskennein e hra hur spered
Ar er bratel é tesk eskedeu,
Deit ag hun amzér dreménet.

-2-

Hed ha hed d'un déieu
A pe skorn ér goahiad hur goed ru,
Hed ha hed d'hun déieu,
A pe darh hun oenseu a bep tu,
Hed ha hed d'hun déieu
É tousa trouz hul leuiné :
Achiùet é bremen hun ardeu ;
N'omb ket mui meit treu didalvé.

-3-

Hed ha hed d'hun déieu
Pe gazaliamb get ar gohoni
Hed ha hed d'hun déieu
A pe goéh arnomb er velkoni,
Hed ha hed d'hun déieu,
E tigor hun deulegad dal
Ha ne uélamb ket mui rah en treu
Én tioélded èl guéharal.

-4-

Hed ha hed d'hun déieu
A pe valéemb ar er hrien
Hed ha hed d'hun déieu,
É striha genomb er vinoten :
Hed ha hed d'hun déieu,
Béet omb ér chif, ér safar ;
Kroset omb tré get er hlénùédeu,
Draillet mik get rah hur glahar.

-5-

Hed ha hed d'hun déieu
Pe nivéramb néhanseu er Bed,
Hed ha hed d'hun déieu,
Pe dostamb dedor-dâl er Vered,
Hed ha hed d'hun déieu,
Ni um hloestr muioh mui de Zoué :
Kalonekoh vè hur pédenneu,
Ihuéloh é saù hun iné !

Efflam Koed Skaù

Dihunamb, juillet 1935, numéro 289, pp. 296-297.

Hou Mam

Job er Gléan

LAS841



-1-

A pe hoeh bihan, pautred, ho !
A pe hoeh bihan
Ne huès chet guélet, pautred, ho !
Ne hues chet guélet,
Hou mam d'en noz é sonein d'oh ?
A pe hoeh bihan, pautred, ho !
A pe hoeh bihan.

-4-

É korn en oéled, pautred ho !
E korn en oéled,
Ne huès chet guélet, pautred, ho !
Ne hues chet guélet,
Hou mam é sellet aben d'oh ?
É korn en oéled, pautred ho !
E korn en oéled,

-2-

Ar hé chapelet, pautred, ho !
Ar hé chapelet
Ne huès chet guélet, pautred, ho !
Ne hues chet guélet,
Hou mam é pedein aveid oh ?
Ar hé chapeled, pautred, ho !
Ar hé chapeled

-5-

A zareu hou Mam, pautred, ho !
A zareu hou Mam,
Dalhet chonj bepred, pautred, ho !
Dalhet chonj bepred ;
N'en des nétra kriuh ér bed
Eit dareu ur Vam, pautred, ho !
Eit dareu ur Vam.

-3-

Ital hou kavel, pautred, ho !
Ital hou kavel,
Ne huès chet guélet, pautred, ho !
Ne hues chet guélet,
Hou mam é néein étal oh ?
Ital hou kavel, pautred, ho !
Ital hou kavel,

-6-

En amzér e bas, pautred, ho !
En amzér e bas,
Hag er iaouankis, pautred, ho !
Hag er iouankis.
Met be zou treu e bad berpet
Èl er baraouis, pautred, ho !
Èl er baraouis.

Job Er Gléan

Le Clocher Breton, septembre 1902, p. 427.
Feuille volante, 1902
Feiz ha Breiz, juin 1926 (supplément Bleun-Brug), p. 157.
Dihunamb, septembre 1943, numéro 385, pp. 288-289.

Hun inéan hag hun télen

Ab Hervé



-1-

Bréh dir kalet
Er Vretoned
Blégas guéhal
Er Normanded,
Er Halleued,
Er Saozon fal.

-2-

En divroed
'Daulé é droed
Ar hun mézieu
'Rué g'é hoed
El lann, er hoed,
Er mañneieu.

-3-

O Breih-Izél !
O doar santél !
O kaeret bro !
Eit te seùel
'Fal din merùel
Eùé d'em zro

-4-

Braùet gizieu !
Koantet soñieu !
Sklintin ou son ;
Guiskemanteu,
Ieh me zadeu,
Ieh er galon.

-5-

Mé hou mirou
M'hou tihuennou
Doh en estren ;
Hui e saùou,
Hui e viuou
De virùiken !

Ab Hervé

Dihunamb, novembre 1911, numéro 77, pp. 345-346.

Hunvréieu kollet

(ar en ton e iei er guellan dohti)

-1-

En dud, èl en éned, d'er hours-man ag er blé
E hoanta seùel ti aveit ou haranté.

-2-

Pel doh selleu en dud, kampen un néhig braù
Eit en énedigeu e vo ret de zesaù.

-3-

O na soñnenneu dous, na hunvréieu tenér
E saù én dro d'un néh, get en neùé-amzér !

-4-

Avel en durhunel, hoanteit em boé, un dé,
Seùel un néhig kloar eidomb hon deu eùé.

-5-

Ar oal er fal vegeu, un taol arnan zo deit :
Diskaret me hoanteu, siouah ! édan en treid.

-6-

Ha breman, dilézet, pleget me fen genein
D'em hunvréieu kollet, ne hran 'meit hirvoudein.

-7-

Ar me hent ou havant, strèuet, trapikkellet,
El man flour un néh peur distoket d'un amoed.

Mari P.

Dihunamb, juin 1938, numéro 324, p. 88.

Iéh mem bro

LAS28

Brangili

♩ = 70



-1-

O ketan girieu hag en des dasonet
E donded men diskoarn o pe oen luchennet
Bleuet én ur galon en devoé plijadur
E rein d'ein ur min-hoarh é rein d'ein magadur !

-2-

O ketan girieu, hadet é me spered,
Hanù me Zad ag en néan ha hanù me zud karet
Poén ha joé hé des bet aveit ou diskein d'ein
Me mam én ur gonzal, liésan é kañnein

-3-

O ketan girieu estet ar men diùez
Flour-iouank avel ed en ur zivoud ér méz :
« Me mam, me zad... Jézus, Mari, Jojob, Anna »,
Ha devéhatoh : « Reit d'ein un tam bara ».

-4-

O ketan girieu em es disket kañnein
E laren eit hoari, e laren eit pedein,
E laren eit goulén hag eit trugèrékat
O girieu énein na don é hou krouiad !

-5-

D'er peur a zor de zor é kalh en alézon
Er hroadur é tarbar eit é dud get kalon
Ha d'er sul er béleg en ur gadoér bredeg
E gonz èl a viskoah én hur ieh brehonek...

-6-

Girieu brehonek, àr diùez bugulion,
Aveité ou unan e gan hag e zason
E zason hag e gan érauk mé mant kañnet
Ha kañnet e laka de grol er Vretoned.

-7-

Girieu brehonek, étré en dud iouank
E vleu èl boketeu ér pradeu, stank ha stank,
Ha diar ou diùez flour ha dous hum streùant
Lan ag ou haranté tinér ha berùidant.

-8-

Girieu brehonek, ér pear horn ag er bed ;
Ar en doar ar er mor kañnet ha diskañnet,
Get soudard, martelod ha get misioñnerion,
Oeit de houni d'er vro ha d'en Néan amizion.

-9-

O girieu mem bro, mél eit hou pugalé
Hui loden a hun goed, loden a hun buhé
Hui e vou, bet en marù, hun nerh énep d'er fal
Ha ni hum gavou hoah un dé ér bed aral.

BRANGILI

Dihunamb, décembre 1910, numéro 66, pp. 179-180.

Ioud ha leah ha friko-kaol

Efflam Koed-Skaù

Efflam Koed-Skaù



-1-

Chonjal e hran em amzér goh
A pe oemb rah é ti me zad,
Vezé ket bamdé fest en hoh,
Ha ne oah ni e hré chervad,
Pep kueh ma choukemp doh en daol,
Get ioud ha leah ha friko kaol !

-2-

Chetu azé treu magadus
E laré mam én ur hoarhein
Treu marhad-mat ha treu iahus
E hellér fonapl aléjein
Dén erbet ne ia d'er genoal
Get ioud ha leah ha friko-kaol !

-3-

Ha ni ié de di me moéreb
Ur voézig distér, perpet kaln,
Ha ne ouié laret d'en neb
Meit en avizeu er furan ;
Hi e geméré tizén-vaol :
Ni, ioud ha leah ha friko-kaol !

-4-

A pe iemb de di me mam-goh,
De Sul-Vask ha de Nandeg,
É vezé reit d'emb de zisoh
Chudelladeu pintourellek,
Ha ni ou skarhé en un taol,
Get ioud ha leah ha friko-kaol !

-5-

Rè liés elkent ér predeu
E soubemb tret bras hur bara :
Rak, aveit kargein hur hoveu
Hanval vehé ne oè nitra
Ér bed abéh, édan en héaol,
Meit ioud ha leah ha friko-kaol !

-6-

Elsé é temb de vout kriù bras
Sonn a galon, ter a spered,
Ha biskoazh klinùedeu ne zas
De ansé goannat hur iéhed,
Kriù 'vér de zerhel doh en diaol
Get ioud ha leah ha friko-kaol !

Efflam Koed Skaù

Dihunamb, octobre 1927, numéro 196, pp. 343-344.

Ivon hag Anna

-1-

- Na bouraplet amzér eit monet de valé !
Guélé d'oh dont ém ag aveit chomet azé
Anna, mar em haret, deit de valé genein,
Eit berratt em amzér, ni e hellou soñnein.

-2-

A boén m'en des pelleit er vag azoh en doar
Er geh verh, en un taul, um laka de chuill dar
– Anna, péh neùeted ? perak ouilal elsé ?
Mar doh ken ankinet, laret d'ain perak é.

-3-

- Allas ! penaus, men dous, hellehen bout koutant ?
E tan a gol ér mor me ialh lan a argant.
– Petra réet-hui d'ain, ha me blunjou én deur,
Ha me hrei men gelloud evit plij d'hou kalon beur.

-4-

- En hantér ag er ialh e vou d'oh, mar karet
– Ne gavan ket erhoalh en dra-zé eit monet
Un trézol e hues hoah, ha hennen kalz kaeroh,
Mar karet er rein d'ain, me glaskou hou ialh d'oh.

-5-

A huersou, mé hou kar, ret é d'ain el laret,
Ha d'oh é timéain, pé ne ziméain ket.
Eit me lakat koutant, o ! reit d'ain men goulenn
Hag eidoh ér mor bras, me zichennou aben.

-6-

- Mé hou kar mé eùé, ha get er vrasan joé
E ran d'oh hou koulenn... plunjet... gouniet mé.
Ean e blunjas diù huèh, meit allas, poén gollet ;
Neoah, hemb kol kalon, ean er groa un dervet.

-7-

Tré ma plunje Ivon, er geh verh e chonje
E oé paud guel geti en dénig e garé
Eit hé ialhad argant, é don ar mor kouéhet
E oé hé dous é klah, get riskl a vout béet.

-8-

Pe zas endro ér méz, hemb en devout kavet
E nep léh ag er mor er ialh inou kollet,
Hi e laras dehon : « Trahoalh, nen deit ket kin,
Pe chomeheh ér mor, eidon, péh un ankin.

-9-

Chetu azé perak, un nebedig goudé
Ivon er moraér d'Anna e zimée.
En ou ziig bremen, ou deu é mant eurus
Ou buhé e zou dous, revou eùé padus.

J. NEINDRAOU

Dihunamb, septembre 1912, numéro 87, pp. 136-137.

Ivonig

J. Ab Geneg



-1-

Un dé é kreiz er mor, ar vorden me lestrig
E skoas ur chonj ém fen doarein én ur porhig.

-2-

E kerig en Intel é oé ur verhig koant,
A houdé pèl amzér ahanein oé koutant.

-3-

Ia, ino me gorté én ur braù a diig,
En hani me haré, Ivonig, men dousig.

-4-

Bamdé ar en drehen hi e zé de sellet
Ma huéléhé tonet é guellikan karet.

-5-

Azéet ar ur mén, hi basé hé amzér
E sellet doh er mor, é tarhein ér rehiér.

-6-

Ur huéh hi e huélas mem bag arriù ér porh
Hag en ur huañnadein, hi glaské men diforh.

-7-

Be zou tostik huéh miz, é Breih n'em es doaret
E pisketat é oen é mor er Spagnoled.

-8-

Neoah é me dousig, mé e chonjé bamnoz
E oé duhontigeu, ér gér, doh me gortoz.

-9-

En noz ketan eùé, pe oé en héaul kuhet
Me ias de zal hé dor, é sigur hé guélet.

-10-

Mé e gasas genein ur blantennig spern-guen
Hag hé lakas én doar eit ma rei de vout guen

-11-

Er plahig ieùank sé kentéh èl me hleuas
D'èin avel d'ur pried, hé dor e zigoras.

-12-

Hag hi laras aben a ziar en trezeu :
« Me hou ped, dén iouank, de cheleu me honzeu.

-13-

D'oh a galon me hoant, é laran trugéré
En devout kaset d'èin, ur barig a viz Mé

-14-

Me garehé hiziù, er guélet é vleuein
Eit ma hellein d'oh hui, d'er béañnan diméin

-15-

Me garehé guélet énon ur boket ru
Get deu voket aral doh er gron a bep tu.

-16-

En hani kreiz, vehé skedennig me halon
En al, hou teulagad, é sellet guiù dohon. »

-17-

Er moraér ieùank, eit plijein d'hé zousig,
Drampas get é zareu troed goann er blantennig.

-18-

« E mesk er boketeu e gresk en hun doareu
N'en des hañni ne zoug arnehé guelloh bleu.

-19-

Nann, a dra sur, men dous, nen des boket erbet
Ker kaer, ker braù èloh, o Ivonig karet.

-20-

Ur ber amzér goude me guitas me hérig
Eit mont de bisketat, endro ar me lestrig.

-21-

Nezé me Ivonig é rein un bokig d'ain
E laras : « O, Iannig, té hemb kin e garein ».

I. Ab Geneg

Dihunamb, février 1913, numéro 92, pp. 216-217.

Job el Long-Courrier

-1-

Me larou d'oh ur soñnen drol gé !
Mali lanlirou malon lanla
Mar faut d'oh gobér un dro krol, gé !
Mali lanlir op gé ! mali lanlir op gé !
Mali lanlirou malon lanlira.

-2-

Ur soñnen saùet a neùé
Aziar Job el Long-Courrier

-3-

En ol é barréz en hanaù
Get é fri ru ken divalaù !

-4-

Sél guéh ma reseu é bansion
Nen des chet mui a harz dohton

-5-

Nen des chet mui a harz dohton :
Bamdé mèu, berpet dirézon

-6-

Pen dé mén é ma chikañour
Pen dé dichonj *poche*-vantour

-7-

Cheleuet ol é avantur
Poénius mes faitus a dra sur :

-8-

Ean oé oeit dirieu devéhan
De bisketat de Véaban¹

-9-

Mèu dal oé déjà kent monet
Ha ean sturié èl un amoed.

-10-

Pe arriùas én inizen
Ne haré ket get en droug pen :

-11-

Hag inou ean ias de gousket,
Ag é vag n'hum soursias ket

-12-

Mes eùé, a pe zihunas,
Bag erbet inou ne gavas.

-13-

Bag erbet inou ne gavas
Hag é fri ru e astennas !

-14-

Ha chetu ean, en é unan,
E kreiz inizen Méaban...

-15-

E kreiz inizen Méaban
Hemb lagout, bara na koban

-16-

Ean chomas inou prizonér
Tri dé édan er fal amzér

-17-

Ar er bageu ean e huché ;
Mes allas ! Hañni ne gleué.

-18-

Krénein e hré get aneouid ;
E galon é darhé hemb bouid.

-19-

Ben er fin unan er guélas
Ha de Bord-Noaleu² er hasas.

-20-

E fas e oé trist ha milen,
Koahet en doé é bironnen.

-21-

Hag é tebrein koh kranged kri,
Diruet mat en doé é fri

-22-

Mes ur hueh én aud, get er joé
Ean hras ur *bordé* a eih dé.

-23-

Hag é ol tavarneu er vro
E fri zas de vout ru endro...

Eflam Koed-Skaù

Dihunamb, janvier 1907, numéro 19, pp. 312-313.

¹ Méaban e zou inizen vihan dilézet é kevér Lokmariakér.

² Port-Navalo é galleg

Jobig ha Janet

LAS393

M. Er Fur

Air collecté par Klaskour



Air collecté par Dudius



-1-

Glàù e zou, hag àùel
En noz zou é tostat (2)
Hireh mès de seuel
Moten melin kerhat (2)

-2-

Rag men dousig Janet
Janet e zou duhont
En gorto men guelet :
Bleuein e hra me halon.

-3-

Chetu hi é tonet
Alas ! Glaharet é
- Laret t'èin, ô Janet
Laret béan hou toéré.

-4-

Men doéré, ami keh
Predi mès d'hi laret
Rak ma lakei mem boeh
Ankin bras én hou spred.

-5-

Me zad, o kleuet mé
Zihuen d'èin a gemer
Deustou d'em haranté
Jobig ur labourer.

-6-

Me blégou d'oh me zad
Me Jobig, rekis é
Mes ean e gavou mat
Ma hum brohein de Zoué.

-7-

Kenavo d'oh nezé
Plahézig aveit mat
Rag ne vou nameit Doué
E gar a galon vat.

-8-

E galon oé tinér
Mès lan a zoujans Doué
Ean ias d'er séminér
Eit bout bélég un dé.

-9-

Mis est, gouil er Huirietà
E chapel gèr Keluen
E zastum a zianvez
Perhinded a vanden.

-10-

Dek vlé benak goudé
Oent ou deu er chapel :
Er verh a gomunié
Get er béleg santel.

-11-

Kri vehé a galon
Nemb ne dehé ouilet
Etal hé zud duhont
Er chapel beniget.

-12-

Skuill e hrent forh dareu
Ha huañnadein blavèh
Rak ma ou doé ou deu
Dibennet ou zigeñ.

M. Er Fur

Doéréieu, 29 juillet 1923, numéro 84 Dihunamb, mai 1924, numéro 155, pp. 70-71.
--

Jobig hag Anna-Lizher Jobig

Er Bugul-Noz

J.M.B.



(Ur moraér e skriù ag en Island ul lihér d'hé vestréz, hag é vestréz e reskond)

-1-

Chetu en noz, Anna, lausket kent en tioél,
Hou Jobig de skriù d'oh ur lihér èl ma hel.
E brehoneg e vou èl ma konzemb guéhal
Pe hoarnemb hun deved hun deu ér park benal.

-2-

A pe huèh en àuel azoh Breizh d'en Island
Me gred kleuet hou poéh é kan guiù ha koutant
Liés én dé, Anna, hou spian én doareu
Ha d'en noz m'hou héli de filajal d'er hreu.

-3-

Eit lakat fonaploh en amzér de dremen
Kañnet ataù, Anna, ha m'hou kleuou marsen.
Krollet mat a huèhig, ma kaveet berroh
En amzér, kent en dé ma krollein mé genoh.

-4-

Laret d'ein, dous Anna, mar des dél ér hoedeu
Mar dé en avaleu hag er hignéz é bleu
Laret d'ein mar kleuet « Vedegi en Evel »
Ha ma nen desket hoah kañnet en durhunel.

-5-

Mal é d'ein hou lézel hag achiù me lihér :
Baùet é men dehorn, troeit é me liù de glér.
Krog e hra er gouian : rah er vro zou skornet
Meit kalon hou Jobig, dous Anna, ne skorn ket

Dihunamb, juin 1910, numéro 60, pp. 83-84.

Jobig hag Anna - reskond Anna

Er Bugul-noz

J.M.B.



(Ur moraér e skriù ag en Island ul lihér d'hé vestréz, hag é vestréz e reskond)

-1-

Reseuet' mes, Jobig, hou lihérig get joé.
Nen des ket hoah, me huél, ieinet hou karanté,
Eidonn mé, mignon keh, rah er bed e ieina
Ha kenevet oh memb ne garehen nitra.

-2-

Hui e lar d'eiñ kañnal èl ér lanneu guéhal,
Marsen é kleueheh mem boèh é vourboutil.
Mem boéh e zou reuet ha ne vou mui sklinton ;
Allas ! mignon Jobig, n'hé hleuet mui kin.

-3-

Hui e lar d'eiñ, Jobig, krol eit kas me amzér,
O, men Doué, me Jobig, tremén e hra a her !
Rè hoann é men diùhar, rè sammet me halon,
Mar guélein me Jobig, ne grollein mui geton.

-4-

Er filajeu, Jobig, ne hra mui meit poén dein
Er hreuiér, mignon keh, e zou deit devout iein.
A houdé un herrad ne gañner én ti-ni
Trist é vé er filaj : hañni ne za dehi.

-5-

Hui e houlén, Jobig, ha nen des dél ér gué.
Geou, bout e zou, goleit, ha bleu e zou énné
Er bleu e huélein hoah é koéhel é miz mé
Meit, pe goéhou en dél, é koéhein mé eùé.

-6-

E hen de ankoéhat laret d'oh, o Jobig,
E kan en durhunel hag é kan er Vedig,
Ol é kañnant d'un dro, ol en hevelep tra :
« Deit omb a berh en Néan, deit omb d'hou klah Anna. »

-7-

Allas ! o me Jobig, ben ma veét endro
E vein mé ér véred hag ankoéheit ino.
Meit m'hou ped, mignon keh, abalamor de Zoué,
De zonet betagonn de bédein ar mem bé.

ER BUGUL-NOZ

Dihunamb, juin 1910, numéro 60, pp. 84-85.
--

Kalonad er Melinér



-1-

P'en da er mestr ar véz
De hadein patatéz,
E ha er melinér
De gavet er sorsér.

-2-

Laret-hui d'ein komper
Petra ma ret gobér
Eit skarhein ag er vro
Kement patat e zo ?

-3-

Kaer ou des ind ou deu
Studial er harteu,
Patatéz e gavér
Betag ar er gerhiér.

-4-

Patatéz e gavér
Betag ar er gerhiér
Hag er fenestreu
E kiz er boketeu.

-5-

- Petra gobér bremen
Eit biùein ér vro-men ?
Torrein me rod melin
E hrein get en ankin.

-6-

- En dra-sé ne hret ket,
Komper, mar me sentet
Forset ar er meutur,
Chetu ur moiand sur.

-7-

Chetu perak marsé
E larér a houdé
É kréz ur melinér,
Bamnoz, é kousk ur laer.

-8-

Laret é eit hoari ;
Rak, sur mat, é pep ti
Patatéz ar er plad,
D'er galon e hra vad.

-9-

Benoh enta revo,
Er pear horn ag hon bro,
Ha dré er bed antiér
D'en Eutru Parmentier.

Dihunamb, juin 1914, numéro 108, p. 86.

Kan er skolieu

S.K.



-1-

Bremen en dud a fallanté
En hur bro maleurus
En ve lemél er vugalé
Get ur Salvér Jézus
Ni, Bretoned, pobl katolik,
Laramb a voéh ihuél :
« N'ou devou ket er hroédurig
A Vreih, en doar santél. »

-2-

Naren, tré ma splannou en hiaul
Adrest er vro breton,
N'en devou ket sklaved en diaul
Bili ar hur halon,
N'ou devou ket én ou skolieu,
Hanùet skolieu hemb Doué,
Inean kaér hur bugalégeu
Krouéet aveit en Né.

-3-

Nen des nitra kaèroh ér bed
Eit inean er hroédur
Raksé Jézus dohti perpet
E sel get plijadur.
O skolieu fal, tennet ardrañ,
Miliget oh get Doué ;
En-oh er vugalé vihan
E goll ou braùité.

-4-

En oh d'er hroédur badéet
A zoué ne gonzér mui
Doh hou mangoér ne huélér ket
Limaj er grusif.
Ni e gompren hou chonj éhus
O skolieu dinatur :
Hui e ven forbañnein Jézus
A galon er hroédur.

-5-

Groeit er goahan ma helleet,
Ataù hur bugalé
E viùou èl guir Vretoned
Fidél de lézen Doué.
Guél e vehé ma varùehent
Ag en oéd tinéran.
Kentoh eit ma héliehent
Lézen méhus Satan !

-6-

Skolieu santél hun es saùet
E kreiz hur parrézieu
Eit goarn d'hur bugalé karet
Fé gredus ou zadeu ;
Enné dirak er grusif,
Ind e ziskou joéieus
Karein Jézus, karein Mari
Aveit biuein eurus.

Stevan Kerhored

Guerzenneu Breih-Izél, 1931, p. 121

Kan-Balé « Pautred sant Géneg » a Bléhéneg

Diskan

*Laramb ol ar un dro : la Pautred Sant Géneg
E hrei perpet inour de barréz Pléhéneg.*

-1-

Ni e garou atañ Doué, hur Mestr hag hur Roué
Ha ni er chervijou get joé ha leüiné.

-2-

Ni e garou atañ hur bro kaer Breih-Izél,
Dalbéh, dalbéh dehi, ni e chomou fidél.

-3-

Ni e gonzou atañ hé lavar beniget,
Er lavar, a dra sur, er haeran zou ér bed.

-4-

Ni e soñnou atañ soñnenneu brehonek
Ind e zou kalz huèkoh aveit er ré gallek,

-5-

Ni e hoarnou atañ guskemanteu er vro
Ne vern mar bé groeit goap ahanamb tro-ha-tro.

-6-

Inour a drest pep tra de Iehann en Taleg,
Ken douget a huerso aveit er brehoneg.

-7-

En deu vosér nerhus : Iehann ha Loeiz Barrau
E lar a greiz kalon Pléhénegiz atañ.

-8-

Aimé Barrau eùé bremen e zou bosér,
Nen dé ket hoah ken duah èl e dad hag é vrér.

-9-

En deu labourér doar : Er Borgn, en Arboulet
E gar mat ou mechér deustou men dé kalet.

-10-

Téofil Lestréhan, open bout labourér,
E ia hoah liés mat de gas chistr huek de gér.

-11-

Mar faut d'oh tañoat chistr, kalz guelloh eit likeur,
Kerhet de Lezevri : inou nen des chet deur.

-12-

Meit Pautred Sant Gégég get nan ne varùeint ket,
Piér Trouillard én ti-forn e vé guléet perpet.

-13-

Hag open, Piér Er Fur, pe lahou ur penmoh
De Bautred sant Gégég, rei a dra sur un troh.

-14-

Marsel er Vénédi, Téofil er Bihan
E skriùou aveidomb hemb dichuéh na dihan.

-15-

Nezé, Mauris Trouillard, aben e vou kavet
De gas er lihérieu de léh ma vou merchet.

-16-

Aveit en achimant 'm es goarnet Bleu-Benal,
Nen dé ket, gredan ket, baltekoh eit un al.

Bleu-Benal

A « Bautred Sant Gégég »

Dihunamb, mai 1927, numéro 191, pp. 264-265.
--

Kanen er Brizonerion

Ton : Jézus Kroédur tal hou kavél

DISKAN

*Reit, o men Doué, d'hor soudarded
Prizonnerion pèl doh ou bro
Konfort en ou foénieu kalet ;
Reit dehé buan joa en distro.*

-1-

Pel doh ou zud, ou amied,
A houdé pear blé forbanet,
O na lies er Vretoned
E sonj én ou bro dilézet !

-2-

Allas ! hor heih prizonerion
Lan a dristé ou haloneu
Guerso ne gleuant mui é son
Kléher santél ou farrézieu.

-3-

Ne wélant mui, na pèh glahar !
Ou zad, ou mam, ou bugalé ;
Ne wélant mui en tachad doar
Léh ma viùent eurus geté.

-4-

« Men Doué, e larant ind liès
A pe sellant trema ou bro,
Pegoulz éh achiuo, hor gloéz ?
Pegoulz é vo joé en distro ?

-5-

Pegoulz en hon iliz-parréz,
E kleueemb en overen ?
Pegoulz éh ieemb, o Guerhiéz,
D'hou pédein duhont de Gelùen ?

-6-

Pegoulz éh ieemb d'hou kuélet
O santez Anna en Alré ?
O mam santél er Vretoned
Deit buan de glask hou pugalé.

-7-

Pél dohoh, bro kaer Breih-Izél,
Ama ne gavamb, met tristé
Perak n'hellamb, èl er guignel
Neijal d'hor bro a garanté ?

-8-

Elsé muioh mui ankénet,
E temant hor prizonnerion...
Larambdehé : "bredér karet,
Eh omb genoh ol a galon.

-9-

Eh omb genoh én hou tristé ;
Nen doh ket ankouéheit ér gér :
Aveidoh é pedamb bamd
En ilizieu, én hon tiér.

-10-

Goulen a hramb get hor Salvér
Lakat achimant d'er brezél
Hag hou tegas endro d'er gér,
Endro de barkeu Breih-Izél.

-11-

Doué de rein demb é ber amzer,
Er péh e hortamb get hiraeh
Guélet achimant hou mizér
Hag é splannein arré er Peah.

-12-

Nezé kléher sklinton hor bro
E sonno é lein en tourieù,
Aveit stéuein joé pè ardro,
Betag en don ag er maezeu.

Stevan KERHORED

Dihunamb, janvier 1944, numéro 392, p. 55.

Kan-éred

Efflam Koed-Skaù

Efflam Koed-Skaù

♩ = 80



Ar er goar meit pas rè difonn

-1-

Dirak hur Mam santél en Iliz
É kevér en ol Sent en Né,
É tet de stagein hou ieuankiz
Get liammeu kristén en dimé !

Diskan

*Ol hiniù, ni e bedo Doué
Aveit ma vo santéleit hou éred
Ma veet, épad hou puhé
Goarnet édan diùaskel en Éled !*

-2-

Goas ha mouéz, ia kerhet d'hou tiig ;
Um garet èl priedeu fidél ;
Ha biùet pèl, eurus ha dousig
Revé guir lézen en Aviél.

-3-

ÉR bed-men ma hou pè trebilleu,
Deuhlinet dirak kroéz er Salvér ;
Doué e zeï de séhein hou tareu,
Bamdé ma laret hou Patér.

-4-

Ha n'ankoéhet ket er vugalé
E zo èl boketeu en un ti
Marestet ag er boketeu-se,
Keniget int d'er Huerhéz-Vari.

-5-

Ret mat é d'en dén kuitat d'er marù
En treu en des tolpet ar en doar :
Hou harein rè e zo un dra garù,
Doué hembkin e zo er mad hemb par !

Efflam Koed-Skaù

Dihunamb, février 1922, numéro 128, pp. 24-25.

Kañnen Braged Plaurén

Diskan

*Rah ar un dro, a voéh ihuel,
E hratab bout de Zoué fidél,
Perpet gredus, hemb méel erbet
Ni e erhou el guir Braged*

-1-

En hun parréz é hes lanneu,
Motenneu vras ha flangenneu ;
Koédeu ihuel ha parkeu glas,
Ag e hra d'emb diskemant bras.

-2-

Dré er lanneu a pe gerhamb
A vou flemmet é tihoallamb
Er lann, er spern e zou limaj
Er fal hantiz, en dirolaj.

-3-

Dohté perpet, ni e bellei,
Enen deved azoh er blei,
guel é genemb andur ér bed,
Ha bout én néan digemèret.

-4-

En deur e rid ér flangenneu
E zo limaj en ineañneu
E dremén pur dré er bed-men
El en deur sklér dré er vouillen.

-5-

A pe sellamb er gué ihuel
E vransellat get en àùel
E ta chonj t'emb a chom izél
El Térèsig ag er Harmel.

-6-

Moten Lanvaus, a p'hi zrizam
Ken ihuel é el tour Gregam
Hun chonj e saù trema en Doué
Estrèu madeu ha brauité.

-7-

Hadet en des ar er voten
Bokèteu ru, bokèteu guen
Bokèteu brug, hun hoérézed
E lèh ihuel é tigeoret.

-8-

Eloh ni venn tostet de Zoué
Seùel ataù terma en né
Streù en des d'emb avel stired
Splandér er Fé hag er Burted

Kroez Sant-Bili Plaurén, janvier 1932, numéro 28

Kañnen er hléher neué

Diskan

*Sonnet, o kléher beniget
Sonnet é lein hou tour neué
Ha de Barréz Ploué laret
Pedein gredus en Eutru Doué.*

-1-

Sonnet, Anna-Paul guel d'er huèl ;
Kañnet kevret : Alleluia !
Rosa-Jojeb, ha Jeann-Marsel
Get hou hoér Konstans-Maria.

-2-

Sonnet : a pe gleuamb hou poéh
E tasonein a drest er vro,
Hanval é d'emb kleuèt dalbéh
Boéh en Eutru Doué ar un dro.

-3-

Sonnet : groeit d'emb kleuet bamdé
Boéh karantéus hur Hroéour
E houlén get é vugalé
rrantein dehou gloér hag inour.

-4-

Sonnet : oh ! pegement a joé
Hun ès doh hou kleuet é son !
A pe ouiamb sonnet eué
Eit dousat ankin hur halon.

-5-

Sonnet a pe vou badéet
ur hroédur bihan é Ploué
Eit ma vou tro ha tro gouiet
E hé sur hristenig neué.

-6-

Sonnet joéius d'er vugalé,
Dé kaer ou hetan kommunion ;
Sonnet d'en dud iouank eué
E za d'um joéntein a galon.

-7-

Sonnet d'en ol ter guéh en dé,
Eit m'ou devou er chonj salvus
De saludein Mari, Mam Doué
En ur laret en « Angelus ».

-8-

Sonnet d'er sul ha der gouilieu
Eit galuein en dud d'er béden ;
Eit ou galuein d'en ofiseu,
A drest pep tra d'en overen.

-9-

Sonnet pe véemb tremenet ;
Hag é kleuet hou poéh kanvus,
Hun amied chomet ér bed
E bedou aveit omb Jezus.

E.S.

Feuille volante, imprimatur 18 février 1926.

Kañnen er Hlehiér

Diskan

*Soñnet, soñnet, kloh beniget :
Péhou kleuan é soñnein,
Hanval e vé genein kleuet
Boéh Doué é konz dohein.*

Diskan aral

*Soñnet, soñnet, klehiér mem bro,
Laret a lein en tour
D'en ol pobleu a ziardro
Mélein Doué hun Hroéour.*

-1-

Ur hloh en des ur garg santél :
Galùein er gristénion
Eit mélein Doué a voéh ihuél,
Ol kevret a galon.

-2-

Emen kavet inour brasoh ?
A pe saùet hou poéh,
Ol en dud e cheleu dohoh
En ur ridek kentéh.

-3-

De vitin, de noz, de greisté,
Soñnet en Anjelus ;
Laret d'en ol mélein get joé
Gañnedigezh Jézuz.

-4-

Laret d'en dud, teir guéh én dé,
Inourein er Huerhiez,
Ha labourat hed ou buhé
Eit mont d'er baradoéz.

-5-

Bamdé soñnet en Overen :
Eit rein d'emb é hrèseu,
mab Doué ag en nean e zichen :
Kerhet ol d'ouè reseu.

-6-

D'er sul, laret de bep kristén
Arsaù a labourat :
Ret é monet d'en overen,
Chervij Doué devot mat.

-7-

Eit santélat mat er gouillieu,
Laet d'er gristénion
Monet fidél d'er gospéreu
Ha d'er venédiksion.

-8-

Pe vou ur hroédur badéet,
Ar en ton joiusan,
kaénnet braùik èl en Eled :
Bout zou joé bras én nean.

-9-

« Kroédur Doué ha brérig Jézuz,
Te zeï genemb d'en néan
Mar bes fidél ha soursius
De hoarn pur te inean. »

-10-

Pe vou predeg pé katéchen,
Laret é ma rekis
Karein Doué, diskein é lézen
Ha lézen en Iliz.

-11-

Pe zeï priedeu dirak Doué,
Joius eit diméein
Laret dehé, hed ou buhé,
Bout fidél d'um garein.

-12-

Pe vou kaset en Etru Doué
D'en dud-klan én danjér,
Laret de Jézus rein dehé
Grès én devéhan èr.

-13-

A pe soñnet d'un intermant,
Mé hou kleu é laret :
« Hui iei eùé d'er jujemant
Marsé kent ma chonjet. »

-14-

Soñnet hoah pe vo chervijeu ;
Digaset chonj perpet
De bedein eit en ineañneu
Ér purgatoér dalhet.

-15-

Dré ur goal daul, mar krog en tan,
Stert, stert ret é soñnein,
Eit laret d'en ol ridek bean
De sekour er lahein.

-16-

Soñnet ataù, klehiér karet ;
Brudet dré ol er vro
Pep sord doéré ha neùéted,
Joius, trist, èl ma vo.

-17-

Klehiér, mem bro, a pe soñnet,
Chonjal e hran liés
Péh ker bourrus e vo kleuet
Klehiér er Baradoéz.

L.

Dihunamb, avril 1924, numéro 154, pp. 57-59.

Kant vlé Tantin Agat A Velz

Ton : Amen pèl doh en trouz...

-1-

Deit omb, Tantin Agat
Get en eutru Person
De laret de Zoué hun grad-vat
Hag eué trugéré dehon.

-2-

Trugéré rak men des
Hou lakeit de viùein
Émesk er grechénion a Velz
Ha dré hou skuir vat, d'ou soéhein.

-3-

Péh inour eit hou pro
Hag eit hou pugalé
Gouélet hiniù é Sant-Kado
Ur vam-gouh hag en des kant vlé.

-4-

Er vam-gouh-sé gañnet
Chetu kant vlé hiniù
Beta bremenen des biùet
Hé spered iah, hé halon kriù.

-5-

Allas, ne hel ket mui
Guélet sklerdér en dé
Meit hi e sant éndro dehi
Tuemdér ken dous hur haranté.

-6-

Krechenéz berùidant,
Tré ma hé des gellet
Ér vorh hag é chapel er Sant
En overen hé des klasket.

-7-

Pe oé fal en amzér
Eit mont d'en overen
Ne vehé ket chomet ér gér :
« Er lézen e zou er lézen »

-8-

« Me iei, e laré hi
Dré en aud, d'en iliz
Ne vern en àùel peger kri
É hueh ean ? Nen domb ket Belzis ? »

-9-

En aud hé anaùé
Rag ma oé, a vihan,
É valé arnehon bamdé
É pisketat, han ha gouian.

-10-

Er mor e zou karet
Èl ur vam, get er ré
E gav geti meskl ha pisked
Eit ou magein épad er blé.

-11-

Pegement a chivred
En des, en hé buhé,
Tantin Agat reit pé guerhet
Eit rein biùans d'hé bugalé.

-12-

Deit er vugalé-sé
De vout hiniù nombrus
Pear uigent e zou anehé
Eit mélein ou mam-gouh eurus,

-13-

Marahuéh hi e gan
Dehé guerzenneu gouh.
Sur erhoalh, er sent ag en néan
Ne gavant ket nitra kaeroh

-14-

Goulennamb ol get Doué
Rein hoah dehi bléieu
Eit asten hir hoah hé buhé
Sonn èl en derù ar er hléieu.

-15-

Peurkèh Tantin Agat,
A houde uinek vlé,
Ne huél ket mui hou teulegad
Kouronen gaer hou pugalé.

-16-

Meit hou spered e huél
Er joeieu e hues bet
Ha gembl hou kalon a vél
Doué eit kant vlé a eurusted.

J. ER BAYON
(Job er Gléan)

Dihunamb, avril 1923, numéro 142, pp. 255-256.

Kanveù én inour de soudarded Mouriek marù er brezel

Ar en ton : cheleuet ur person

DISKAN

*Arsaùet a ouilein
Ha feahet en dristé,
En nean eit birùikin
Ni hum gavou un dé.*

-1-Ou Zud :-

O me zad, o mem brér,
Me hroedur, me fried
Me halon ken tiner
E chonj én oh perpet.

-2-

Eit dihuen hur buhé
Hou koèd e huès chuillet,
Hou marù, plijet get Doué
E vou rekompanset.

-3-Er Barréz :-

Amen, eit inourein
Hou nerh ha vaillantiz
Skriùet vou ar er mein
Hanùeu Mouriegiz.

-4-

Ar er mein er sonnan
Peb hanù e vous skriùet
E kalon peb unan
E mant deja merchet.

-5-Er Frans :-

Trugéré, Bretonned
Duhuennerion er Frans
Hé guellan soudarded
Ha pautred hemb doujans.

-6-

Amen mem baniél
Aveit oh displéget
E lar d'en ol ihuel
Eit on e hues marùet.

-7-En Iliz :-

Hou mam get karanté
Ar nah en dès ouilet
Brehonnet gen dristé
A phé des hou kollet

-8-

Me zou hou mam eùé
Rak pep soudard breton
E zou kroédur de Zoué
Ha krechen a galon

-9-En Ol :-

Ar namb en des ridet.
Tud barbar ha kruel,
Er Frans zou kastiet
Hemb rézon ér brezél.

-10-

Mès er Frans e zoublou :
Justis de beb unan !
Ha hui hum rèjoèsou
Genemb a lein en nean.

-11-

Open kant hantér-hant
Duhont é oh koéhet,
E men, é pé momant ?
Allas ! ne houïamb ket.

-12-

Mès én dé devéhan
Hou korv résusitet
E vou get hous inéan
Eit jaméz unanet.

Mès un dé n'hum gavou
Eurus ér baraouiz ;
Bet nezé kenavou
Kenavou, hur broïz !

P. L. D.

-13-

Er groéz hun es saùet
A drest er béieu men,
Hag é omb ankinet
Rak nen doh ket amen.

-14-

Feuille volante, 1917

Kanveù ar brezel

Jacques Le Maréchal

♩ = 132



L'auteur de cette belle complainte est un soldat du front, qui sait écrire comme il sait se battre. Il connaît très bien sa paroisse de Caudan, comme les Caudanais le connaissent. Sa complainte sera d'autant mieux appréciée qu'elle est faite pour être chantée sur l'air populaire de Caudan.

Sur l'air de « Rozen Kaudan ».

-1-

Bro me havel, parrez Kaudan,
En oh dé ha noz é chonjan.

-2-

Klemmeu er marù, trouz er hañnon
Ne vougant ket boéh me halon,

-3-

P'en dé ret d'ain kuh mem buhé
Edan en doar, él én ur bé ;

-4-

E tioélded er bé, me huel
Me hornad bro a Vreih-izél.

-5-

P'en don é me fozel-brezel
E spial pad en noz tioél,

-6-

Duhont, pèl bras, me gred guélet
Me fark, me zi, me zud karet.

-7-

Me huel me zad, me mam re chuéh
Ar en erù é terhel me léh.

-8-

Pad en deùeh é poéniant
Ha liés dareu e skuillant.

-9-

Rak ou labour ne hel disoh
Nerh e vank d'ou divreh re goh.

-10-

Ha me farkeu aveit doug freh
En des dobér a men divreh.

-11-

Aveit me zud, alas ! me zi
E zou bremen iein ha gouli.

-12-

Iein el un neh hemb diùaskel
Ar er bar héjet d'en àuel.

-13-

Elsen aùel er brezel kri
En des chupet douster me zi.

-14-

Me gred kleuet é me huné
Boeh dous ha skan mem bugalé.

-15-

Hag é donded me haranté
Kloh me iliz e son eùé.

-16-

Kloh me iliz ha kloh Treskouët
Ha kloh er Huerhiez beniget.

-17-

Kloh spis Intron ér Huirioné
E son tauleu er marù bamdé.

-18-

Ne vrudant mui tré er flangen
Na badiant na erèden.

-19-

Er marù ataù, er marù perpet,
Lahein ataù pé bout lahet.

-20-

Men é oh hui, pautred Kaudan
Ré Moustoir-hoed, ré Lann-Sulan

-21-

Ha hui tud iouank er Gohlez
Ré er Voustoér, Park en inez.

-22-

Kansorted, karet el breder,
Josin Kerguen, Iann Kervoter ?

-23-

Josin Kerguen, Iann Kervoter,
Pier Mari a Gergoler ?

-24-

Men é oh hui, men Doué, émen ?
Get dareu, bamdé, m'er goulén.

-25-

Oueit oh ém rauk, me zro eùé
E zeï erhoah, iniù marsé.

-26-

Merùel ! tra spontus, tra rekis,
Me halon e saù get hiris.

-27-

Merùel é kreiz nerh er vuhé
Ha monet de jujemand Doué.

-28-

Ha ! guéharal ne chonjemb ket
Bout ker iouank dispartiet.

-29-

Douget e oemb d'en tavarneu
Ha re zigaz én ilizieu.

-30-

Hag én davarn é ankoéhemb
Er huirioné predéget d'emb.

-31-

Bremen me huél guel men devér
M'er groei én drespet d'en danjér.

-32-

Me houi più on, ha petra hran,
Me houi petra e zihuennan.

-33-

Me houi é on bremen goarnour,
Goarnour mem bro hag é inour

-34-

Me houi é es reit d'eïn armaj
Eit goarantein Frans doh sklavaj.

-35-

Eit dihuen me zi, men dañé
Hag eurusted mem bugalé.

-36-

Doh en armaj, men dorn ken dueh
Ne grénou ket ér vosereh.

-37-

Dirag dén ne gréan james,
Mes dirag Doué me grén liés.

-38-

Tud vad Kaudan eit on pédet
Ma vein doh peb droug goarantet.

-39-

Ha ma kleuet, un dé, laret
E on ar en dachen koéhet,

-40-

Plijet genoh goulén get Doué
Me reseù én é garanté.

J. L. M.

Le Clocher, bulletin paroissial de Caudan, 1918, numéro 2, pp. 11-13
Kroaz ar Vretoned, 14 avril 1918, en KLT, signée Blei Lann-Vaus

Karamb hur bro

DISKAN

*Karamb hur bro hag hé lavar
– Hé soñnenneu e zou hemb par
Hé lanneuiér hag hé hoedeu
Karamb-té get ou spontailieu.*

-1-

Kleuet e vé pé l é trouzal
È l boéh ur vamm é hirvoudal :
« Breihiz cheleuet me féden,
Dihunet bean ! Saüet hou pen.

-2-

Ne lausket ket én hous amzér
Monet de gol, é tré bredér,
Er modeu koh, er guskemant,
Goarnet ind mat get hou parland.

-3-

Ne veet ket doh hou pro digas
Na nen det ket d'er hériéu bras
Chomet ar er mézeu dalhmat
Én hou parkeu de labourat.

-4-

É tivroein ne gavér ket
Biskoah konfort nag eurusted.
Chomet ér gér get hou tud koh,
Stag doh hou pro avel ur roh.

-5-

Stag doh ho pro ; doh hé modeu
Goarnet héritaj hou tadeu.
Merùel él léh mé oeh bihan,
Er gulé kloz étal en tan ».

-6-

- D'er vam-sé ol hag e garamb,
A voéh ihuél é reskondamb :
« Ni zou bugalé Breih-Izél
Ni e vou d'oh berpet fidél.

-7-

Tré ma splannou adrest er bed
En héaul, er loér hag er stired,
Ni hoarnou mat lavar hur bro
Hé modeu kaer ol ar un dro.

Devé

Dihunamb, octobre 1911, numéro 76, pp. 327-328.

Extrait de la pièce de théâtre. « Er spontailieu » de Guillam er Borgn

Kemenér Krah

Efflam Koed-Skaù



-1-

É parrez Krah, é larér
É hes un diaul a gemenér ;
Ean ia d'en tiér
De hrouiat,
De bistokat,
Ean ia d'en tiér
Hemb laereh biskoah mihér.

-2-

Plijout hra bras d'er merhed
Ean labour revé ou spered :
Aveit taillein ur vroh,
Un dantér,
Pé ur baujér
Aveit taillein ur vroh
N'en des kemenér duahoh.

-3-

Ha nen des chet ur segred
Aveit un dén ken dibabet
Ean e houer più e zo
Hou kalant,
Hou santimant,
Ean e houer più e zo,
Mari-Barbig, hou koko !

-4-

Rak er suhun treménet
Én ivarh ean des hou kuélet,
Hag é oeh é teviz
Get Guilleu
A Gerbirieu
Hag é oeh é teviz
Dousik just èl én iliz.

-5-

Er péh hou poè laret
A dra sur n'er gouian ket,
Meit, Job er Hemenér,
Flatéour,
Dén hemb inour
Meit Job er Hemenér
Er brudo dré er hartér.

-6-

Er péh e laro d'hou mam
Sur aveiti e vo ur bam
Ret é doh, keh Barbig,
Mont raktal
Ha hemb farsal
Ret é doh, keh Barbig,
Laret dehon pas san grik.

-7-

Ha konzet braù pé braùoh
Petremant é vo soéh genoh
Eit diskri er merhed
Kemenér
Goah ne gavér
Eit dikri er merhed
Goah ne vehè ket kavet.

-8-

Ha mar fal d'oh diméin
Goulennet ean d'hou tarbodein,
Rak n'en des ket guelloh
Darbodour
Na geuiatour
Rak nen des ket guelloh
Eit laret e hues ur ioh.

-9-

Eit laret e hues dañné
Nag é veeh ér beuranté
Ha ma ra hou tad d'oh
Un dachen
Un davaden
Ha ma ra hou tad d'oh
Kant skouid... ean laro muioh.

-10-

Meit, eit bout deit mat geton
Ret é d'oh aboeis d'en tonton
Ha dikri, ha temal
Hemb doujein
Ha hemb hoarhein
Ha dikri, ha temal
Er hemenérion aral.

-11-

Ha n'ankoéhet ket bikin
Mar er hemenér dén milzin
Ha sél guéh ma tèbr ioud
Ne harz ket
G'é gov foèuet
Ha sél guéh ma tèbr ioud
Reit dehon ul lom lagout.

-12-

Amonen dru ér balon
Frintet tammeu kig dous dehon
Frintet kranpoeh uieu
Groeit friko
D'en tad berlo
Frintet kranpoeh uieu
Eit ma ései d'é voelleu.

Efflam Koed-Skaù

Dihunamb, février 1926, numéro 176, pp. 25-26.

Ken pél vein diméet

M. Er Fur

ton dastumet get Klaskour



-1-

Kent pel vein diméet,
Mar dé volanté Doué, (bis)
Get ur verhig karet
Dous ha kaer él en dé
O gé ! Lanla gé maluret aieu me merh
ô gé ! Lan la gé maluret aieu en ta.

-2-

He zad des um gleuet
Get me zad, trugéré !
Ha ni hrei en éred
Kentéh ma tei tri miz mé
O gé...

-3-

Ér memb ti, eurus mat,
Ni e viùou bamdé (bis)
Ha ni huélou kreskat
Ur vanden bugalé
O gé !...

-3-

Roz ha guen èl er bleu
Ha tinéroh meurbet
Ind e skarh poénieu
Ag er galon blonset
O gé ! ...

-4-

Hanval doh hur Salvér
Kreskat e hreint bamdé (bis)
Ér furnéh, én doustér,
Én nerh ha braùité
O gé ! ...

-5-

Ha ni e iei hun deu
Reih mat get er vuhé (bis)
Ed e vou ér parkeu
Ér galon karanté
O gé !...

M. Er Fur

Dihunamb, mars 1924, numéro 153, p. 40.

Kenavo de dour koh Ploue

Stevan Kerhoret



*E Ploué guéharal e oé un tour mein glas, get é ben krommet prest de goéh.
Er huerzen-men e zou bet saùet eit laret dehou kenavo.*

-1-

Tour Ploué, kenavo !
Ne veet mui guélet
E seùel drest er vro
Hou pen moén ha krommet.

-2-

A blad é oh taulet,
Otour koh me farréz ;
Mès ennoh me spered
E chonjou hoah liés.

-3-

Er bed-men ol en treu
E goéh ag e dremén,
Er gué bras ér hoédeu
Ha memb en tourieu mén.

-4-

Pèl zou, tour koh Ploué,
Hou pen e oé pléget,
Hou mangoérieu eué
E mar a léh feutet.

-5-

Mes neoah en hou saù ,
A houdé huéh kant vlé,
Hui e ziskoé ataù
En Nean de dud Ploué.

-6-

Ha bremen koéhet oh,
Mès, o burhud ! Kentéh,
Chetu un tour kaeroh
E seùel én hou léh.

-7-

En tour-men kent ur blé
Kent pardon Sant-Audén,
E splannou drest Ploué,
Saùet ihuel é ben.

-8-

Ha pear hloh bras goudé,
Get joé én hur halon,
E lein en tour neùé
E gleueemb é son !

Kenevo soudard Breih

-1-

Er blé nandek kant péarzekvet
Hes saùet ur brezél kalet.

DISKAN

*Breih-Izél, kenevo,
Kenevo en distro !*

-2-

Saùet ur brezél glaharus
Etré tud Frans ha ré er Prus

-3-

Deit armé Prus bet hor bro-ni
De hadein tan ha marù enni.

-4-

Ilizieu Doué e zismantrant
En dud diziùen e lahant.

-5-

En dud oedet ou des lahet
Er vugalé hag er merhed.

-6-

Meit n'ou des chet mui pèl de vont
Rak paotred Frans e zo duhont.

-7-

Kilein e hreint a zé de zé
Rak paotred Breih zo oeit duzé.

-8-

De ziùen Frans paotred Arvor
E rid dré zoar, e rid dré vor.

-9-

Paotr Breih en des ur galon garù :
Ne zouj na hoarn, na tan, na marù.

-10-

Nitra ne zouj, er paotr breton
Fé é dadeu én é galon.

-11-

Mar bé ret goed, goed e skuillo
Meit en Almañned er péo !

-12-

Get sekour Doué, ha pe garo
En Almañned e zeï ou zro.

-13-

Ne ouilet ket, merhed a Frans
Tostat e hra eur en drouk-rans¹.

-14-

Dont e hra eur en drouk-rans ru
Ar er Prusiz hag ou eutru.

-15-

Hag é péeint oll ar un dro
En droug ou des groeit é pep bro.

-16-

Moraer, mem brér, roué er brezél,
Inour e hres de Vreih-Izél.

-17-

Dirak ha daol-kaer é Dismud
Er Bed abéh zo chomet mut.

-18-

Na té, soudard a Vreih, me far,
E hous eùé kreiz er safar.

-19-

Berpet 'vès guélet er hetan
'Dan er glaù-plom, él linen-tan.

-20-

Araok, paotred, araok ataù,
Araok, araok,sonn én hou saù !

-21-

Araok, paotred, a greiz kalon
Kent pél hor bo krohen el lon !

-22-

Flastrein e hreemb ou arméieu
Pé é kolleemb hor buhéieu.

-23-

En neb e gouéh aveit er vro
Sent koh hor Breih 'hra ar é dro.

-24-

Merùel soudard ar er bratel
E zo ur marù mat ha santel.

-25-

Araok, paotred, er hann e grog :
Damb arnehé, damb araok !

-26-

Nag ou dehé nerh en diaol-memb
Get sekour Doué en tréh vo d'emb.

-27-

Ha meulet vo dré ol er bed
Kalon dispont er Vretoned.

Bleimor

Dihunamb, juin 1922, numéro 131, p. 72.

¹ Note de Dihunamb : Vengeance é galleg.

Kenevou soudard Breih-Izél

Er meùel bihan



-1-

ANNA-

M'ami Franséz, doh hou kuitat,
Hou tousig en des kalonad

FRANSEZ-

Ne houilet ket, men dous karet ;
Kuitat nen dé ket merùel
Un dé me zeï hoah d'hou kuélet
Kerklous ha marsé guel.

-2-

ANNA-

M'ami Fransez, péï doh er gèr,
Hir e gavéet hous amzer.

FRANSEZ-

Eit chervij Frans, deit é me zro,
Get joé é han d'an armé,
Rak pep Breihad e gar diù vro,
Arvor ha Frans eùé

-3-

ANNA-

Dén iouank, Breih, Frans e garet
Mes pautred Frans n'hou karant ket !

FRANSEZ-

Allas ! Anna, guir e laret
Er Gal nen des chet grad vat
Pe ne vehé Breihis ér bed
Frans a vehé a blad

-4-

ANNA-

Lausket, Fransez, hun goaperion
De zihuen bro er Fransizion:

FRANSEZ-

Ne pas, Anna, ni hrei brezel
Aveit kreskein Frans bamdé
Mes mar krog Frans é Breih-Izel,
Goah aveit hi nezé

-5-

ANNA-

Krénein e hran a pe gonzet,
Er brezel pe vehé lahet!...

FRANSEZ-

Mar koéhan é park en emgann,
Men dous, o ! ne houilet ket
Oeit e vou en hour auk d'en néan
En hani e garet

-6-

ANNA-

Me huél, allas, kanderù Fransez
E ankohéhet hui hou mestréz.

FRANSEZ-

Ne pas, men dous, d'en Eutru Doué
E ma inéan pep Breton
D'é vro é nerh hag é vuhé
D'é vestrez é galon

-7-

ANNA-

Lakeit hou torn ar men dornig

Ha chomet fidél d'hou tousig

FRANSEZ-

Ia, m'hou karou èl gueharal

Hag, un dé, én hun parkeu

E huéleemb é kreskein segal,

Hun bou hadet hun deu.

Er mevel bihan

Dihunamb, mai 1905, numéro 3, pp. 41-42.

Kerhet, hui eùé

Mab er Hloher



« *Ite et vos* »

De véléan neùé Eskopti Guéned

(En eih a viz gourhelen 1933)

-1-

Ne larein ket mui deoh : « hui zo me meùelion... »

Met : « Hui zo m'amied ; émesk er gristenion

Dibabet étré mil eit bout mem béléan,

Mem bugalé guirion hag er ré karetan. »

-2-

Kerhet èl guéharal m'apostoled gredus

Dré er bed, hag elté, de me lézen sentus,

Strèuet, ar er pobleu, er madeu éternél,

Ha hadet én ou mesk gran mât en Aviél.

-3-

Hui lakei de ridek ar ou zâl kousiet

É jardin en Eden, deur er fetan sakret

Em es digoret deoh eit guennat en inéan,

Rein dehi er vuhé, digor dehi en néan.

-4-

Laosket de zonet deoh er vugalé vihan :

Digoret ou spered de hloéhen dous en néan,

Lakeit ind de vleuein de héol en Eutru Doué ;

Er bara speredel, torret ean aveité.

-5-

Beniget diméen er priedeu neùé,
Eit ma vleùo berpet eit Doué ou haranté,
Ma vo guir ou fromès, ma huéleint é kreskat
Ou bugalé betag er bedervet rumad.

-6-

Dirak er bé digor aveit reseu er leur,
Hui gañno espérans er pinùik hag er peur ;
D'er ré varù, hou péden zigoro dor en néan,
Rak eit er baraouiz 'ma bet groeit en inéan.

-7-

El moged en ansans, betag tron en Drinded,
Hou peden e saùo ag hou kalon gloestret,
Hui e reneùéo doh en aotér bamdé
Hou iouankiz divlam, mammen hou leùiné.

-8-

Eit er ré fariet ar hent rust er vuhé
Lakeit de ligernein sklerdér er Uirioné
Predéget er Pardon d'er halonneu chifet ;
Disket en Espérans d'er ré diskonfortet.

-9-

D'er ré zo én ankin, skuillet un tammig joé ;
D'er ré zo én arvar, diskoeit splanndér er Fé
Lammet er gasoni, hadet er garanté
Eit ma viùo en dud é Peah en Eutru Doué.

-10-

Ar men doareu fréhus é huenna er bléad
Get hanal en àùel, penneu eur en tuéza
E blég édan en gran... ; kerhet mem bugalé
Aveit gobér en est é park en Eutru Doué.

-11-

Sam un deùeh labour, édan en héol ponnér,
E blég betag en doar diskoé el labourér
Kaletoh hoah e vo er labour e rein deoc'h ;
Kerhet neoah get gred : me nerh e vo genoh.

-12-

Er labourer diskuéh, pe za en dilost-han,
E sel get plijadur doh é sulériad gran...
Kaeroh e vo eidoh dé en est éternel,
É huélet én dro deoh ol hou teved fidél.

Mab er Hlohér

Dihunamb, juillet 1933, numéro 265, pp. 280-282.

Ketan Overen

-1-

Tud ag er vorh – ag er mézeu
Unañnet ol hou poèhieu
Eit mélein er beleg neué
E zou deit t'emb a berh Doué
Doué en inour
Hag er sekour
Ma vou fréhus é labour

-2-

Ne sonnou ket jamès er hloh
Eit gouil erbet bouraploh
Sonnet enta klehier santel
Ar divachel en auél
Ihuel en tour
Kañnet en tour
Der hetan overennour

-3-

Eit labourat en é zoareu,
Gounid dehon ineañneu
Doué e houlén tud a galon
Kriù d'oh en drous ha guirion
Beleg neué
Get karanté
Predeget t'emb lezen Doué

-4-

En un doareu bras el er bed
Tud stang erhoalh nen des chet
Eit hadein ha estein goudé
En èrui eur,bléad Doué
Béleg gredus,
Dous ha nerhus
Groeit hou labour talvoudus

-5-

Get hous hent, o béleg neué
Kerhet hemb eun hag hemb ké
Doué, agen néan – e daul ar n'oh
Get larganté é vennoh
Peh ha douster
Nerh ha splendor
Chetu hui d'oh en auter.

Ces 2 guerz ont été dédiées par M.Bayon de Bignan aux jeunes prêtres de 1923.¹

Doéreeu, 04 mars 1923, numéro 65

¹ Mention écrite par l'abbé Buléon. La deuxième guerz dont il est fait mention est « Béleg neué ».

Kimiad misionnerion Haïti

Jos. Pessel



D'em abad Mahot, a Brijak, misionnér eit Haiti, testoni a garanté

DISKAN

*Guerhiez Vari, goarnet hou misionnér ;
Beh aveiton berpet ur vam tinér.
En é vuhé a boén ér broieù pèl,
Beet é nerh, ni hou ped, mam fidél.*

-1-

Kleuet e hues, béleg iouank, un dé,
Ur voéh é konz d'hou kalon, ag en Né
« Kerhet, me mab, kerhet, kuiteit hou pro,
Kuiteit hou tud : aveit en Nean é vo !
Kerhet ; duhont, én ur vro renavi
E hues bredér difé de zifari.
Ind hou koulén digor-kaer ou divréh !
E mant é hortoz get hireh »

-2-

« Béleg iouank, e lar hoah d'oh er voéh,
Kerhet, me mab, kuiteit hou pro
hardéh ! »
Surhoalh é vou kalet en disparti.
Meit Doué e harp mab-dén én ériou kri.
Ean hou harpou pe zeï d'oh trebilleu
Eit hou sekour de zoug hou kroézieu.
Jézus, hou Mestr, e vou genoh berpet :
Kerhet enta, ne zoujet ket.

-3-

Béleg iouank, o ! ne cheleuet ket
Dareu hou tud, dareu hous amied.
Diskoeit d'en ol penaus é vér eurus
Pe cheleuér, pe héliér Jézus,
A p'er hollér nen des nameit ankin.
Ar en doar-men nen des chet nitra kin...
Ridet d'er béh, hardéh, èl hou predér !
Ni hous heuliou-ni embér.

-4-

Gouiet e hret peh ken kri é er vro :
Liés er marù e dremén hag e sko.
Liés en des diskaret er ré kriù ;
Er ré kriùan e hel koéh é arriù.
Na pegement e hues guélet marsé
É kuitat frèu... émant hiniù ér bé.
Eldé laret : « hou volanté, men Doué,
Ar en doar-men avel én Né !»

-5-

Santéz-Anna, sellet é kuitat hoah
Ur hroédur d'oh hag e garet neoah.
Ni hou supli, ar hun deuhlin, o Mam !
Dihuennet ean ha goarnet ean divlam.
Disket dehon hént en inéañneu
Eit kas de Zoué er ré kollet d'er geu.
Én trebilleu, reit kalon d'hou kroédur !
Disket dehon poéniein, andur.

-6-

Ne ouilet ket o ! hui, mammeu kristen ;
Gloestret de Zoué hou tareu hag hou pén.
Pe laramb d'oh é kuiteemb, un dé,
Ne houilet ket : trugérékeit en Né.
Sekour en Né e vou genomb dalbéh
Hag er Huerhiés vou hur mam én hou léh.
Nag euruset e veemb ér vro-sé !
Un dé ni um gavou get Doué.

-7-

Béleg iouank, arauk ! deit é en dé ;
Bet é kuitat aveit berpet marsé.
Meit dalhet chonj, dalhet chonj ér vro-sé !
Eidoh, é Breih, ni e bédou bamdé.
Sellet, én Nean, é dehorn er Huerhiéz,
Er gouron kaer e rei d'oh hou Rouañéz.
Un dé e zej, én Né ni um gavo !
Ken-e-vo nezé ! Kenevo !

Jos Pessel (Er B.-N)

Dihunamb, janvier 1912, numéro 79, pp. 11-13.

Kleher Padern

J. Le Bayon

air recueilli par M. Buléon



couplet 1

10



couplet 2

21



couplet 3

31



39



couplet 4

45



couplet 5

55



couplet 6



couplet 7

12



couplet 8

13



25



air numéro 3



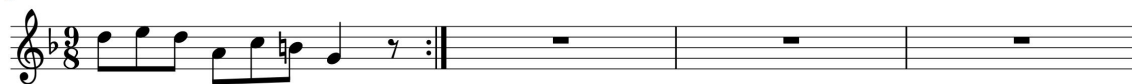
10



air numéro 4



5



2

-1-

Kleher Padern a p'ou kleuan
Hou peder é soñnein
Me gred é ma kleher en néan
E gleuan é kannein.

-2-

Kannet, kannet, kleher neué, ban, ban,
Kannet, kannet, kleher neué
El ma kan en ened
Bin ban bin bin ban
Rag hui e streù el leuiné
É gér vras a Huenèd.

-3-

Hanni n'en dès hoant de ouilein
d'er sul a p'hou kleuér
Hou peder én tour é kannein }
Peder kloh, peder oer } (bis)

-4-

Kleher Padern ne houyet ket
Na gallek na breton
Ha neoah hui e gonz berpet
Reh ha spis d'er galon.

-5-

Sonnet enta kleher sklinton
Laret hou praùan poz
Aveit melein Doué de vitin }
Eit mélein Doué d'en noz } (bis)

-6-

O sonnet eit er hrechen neué
El un él glan ha guen (bis)
Kleher hui e soñnou eué
A pe vou e termen.

-7-

Hui e zou boeh er bugul mat
Boeh er bugul karek
Sonnet 'ta sonnet a glahar }
Eit galhuein e zaved } (bis)

-8-

Soñnet soñnet aveit tolpein
É vugalé kollet (bis)
Eit laret d'en ol um garein
Bin ban bin ban binbin ban bin
Eit laret d'en il hum garein
Kleher Pader Soñnet (bis)

M. Le Bayon

Doé réieu, 29 août, 5 septembre, 17 et 24 octobre 1926, numéros 239, 240, 246, 247

Klehiér mem bro

Efflam Koed-Skau



DISKAN

*Braù é soñnet klehiér mem bro
A pe zasonet ar un dro ;
Ihuél saùet é lein en tour.
Haval doh éned é kañnein,
Er barréz ol en dud e vour
Hou kleuet é soñnein.*

-1-

Soñnet, klehiér, soñnet én néan,
Ha diskañnet hou son kaeran,
Pe uéleet er vugalé
Kavet demb get joé ar hon hent,
E tonet d'en iliz, un dé,
De glah ou badéent.

-2-

Soñnet, kléhier, soñnet én néan,
A glohad hou soñnen flouran ;
En déieu fest, get er binieu,
Pe soñno toñnieu leùiné
De galoneu er priedeu,
Grougouset karanté.

-3-

Soñnet, kléhier, hudet én néan
El en àuel bras, d'er gouian
Aveit tolpein, ar en dachen,
Ol er Vretoned a féson
Eit ma helleint hoah derhel pen
D'ol ou éneberion.

-4-

Soñnet, kléhier, ouilet én néan,
Ha dinset hou kobeu tristan,
Eit hon harpein de zoug begin
D'er ré-sé ol hon es karet,
Ha pédet genemb, get ankin,
Eit hon tud treménet.

-5-

Pe varùein-mé, klehiér, mem Bro,
Ne ouilet ket ar men distro !...
Met diskañnet ur ton neùé,
Laret kañnen er sulieu bras
En tural d'er marù, étal Doué,
N'em bo poén na tregas.

Efflam Koed Skau

Dihunamb, mai 1936, numéro 299, pp. 72-73.
Feuille volante sous le titre « Soñnen er hlehiér »

Klem er ré varù

Steruen



13



26



-1-

« Na hués chet hui kleuet en tour
Er hloh é sonnein en nihour ?
Hag ur voeh trist ha glaharet
E klem é kreiz en tihoeldet.
Boeh er ré varu en dèsaùet
Ur voeh ken trist, deit ag ur bé.
Hag é tremen m'es ind kleuet
Men goed sklaset ha me gréné !...

-2-

Er voéh ketan emes kleuet
Duhont éé krial ér véned
Boéh ur geah vam ag e laré :
« Perak enta, men bugalé,
« Me lezel amen én tan-flam
« Prison tihoel a soufranseu ?
« Ne hués chet mui chonj ag hou mam...
« Sellet ahoel doh men dareu !

-3-

« Me merh, a balamort de Zoué,
« Hiniù, doh ein hou pet truhé ;
« Hui ahoel mar e hués, kalon
« D'hou mam taulet un alézon !...
« Hiniù ahoel d'eit d'er véned
« Digaset d'ein hou pédenneu ;
« Deit béan, me merh, deit ha pédet
Aveit berrat me soufranseu !

-4-

« Guéharal hui e zigasé
« Boketeu ker fresk ar men bé...
« Er boketeu en dèsaùet
« Hag hou mam e zou dilézet !...
« Me merh, n'em es chet mé biskoah
« Hemb poén, hou kuélet é ouilein ;
« Doh me hleuet é klem hineah
« Ah ! keméréé truhé doh ein !

-5-

« Reit em es bet d'oh er vuhé
« Lausket mès genoh men danné ;
« Liéz me chomé devéhat
« De noz, eit oh, de labourat...
« Ne huès chet chonj pé ken eurus
« Oh bet genein, én hon iouankis ?
« Hineah, get hou péden gredus
« Digoret t'ein er Barradouis ! »

-6-

Boéh er geah vamen doé taùet :
Hé merh n'en doé ket reskondet !...
Mès kentéh én noz tihoél-dal
Kleuet em ès ur voéh aral
Hag e laré : « Tud a mem bro
« Me oé pinhuik, cheté mé peur !
« Er Purgatoér é hon guerzo :
« El on ne garet ket en eur !

-7-

« Me zud e zé keti ketan
« De mem guélet a pe oen klan.
« Er marù en dèès me skoeit, allas !
« Ol é mant deit devont iein-sklas !...
« Skrapet ou dèès olmen danné
« Ol é mant deit, deit a vanden !
« Biskoah n'ou dèès chonjet goudé
« Aveit on laret ur béden !...

-8-

« Chetu neoah tuchant dek vlé
« Men don mé bet lakeit ér bé ;
« Me hanù ar ur mein oé skrivet,
« Er glaù en dèès ean diverchet ;
« Groeit zou bet d'ein er bé kaéran
« Lakeit ar n'han ur gourounen ;
« Ankoèheit é bet me inean,
« uél vehé genein ur béden ! »

-9-

« Me gredé mé en ur cheleu
Er heah dén sé hag hé gonzeu ;
Ne greden bouljal a ma léh !
Taùet en doé – chetu kentéh
Duhont er sôl ag er véned
E saùurvoéh lan a zoustér
Hag e laré : « Me zad, pédet,
« Hou péet truhé d'oh me mizér ! »

-10-

« Guéharal hou poé plijadur
« Etal kavel hou kroéèdur ;
« N'em es kavet meit karanté
« Guéharal étal d'oh bamdé ;
« Eit on berpet hui zou bet mad,
« Perak men dilézel bremen !...
« Hineah, ahoél, hineah, me zad
« Aveit hou merhik ur béden ! »

-11-

Ur voéh aral e laré hoah :
« Me zud vat, patéret hineah !
« Hani n'en dèès chonj an han-mé !
« Guéharal neoah m'hou karé.
« Aveit gobér vad d'ous inean
« Mem boé kuiteit mem bro kâret
« Allas ! chonjet ket mui én-han !
« Krechenion, pédet, pédet ! »

-12-

Pél em boé chomet de cheleu :
Er hloh e sonné hoah tauleu.
Marsé tost e oé de greis noz.
Kènt monet d'er gér de repoz,
Me gleué hoa eh ineaneu :
A vandèn, é kreis er glahar,
E klem, é kestal pédenneu :
« Sekouret-ni, tud ag en doar ! »

-13-

Guélet vé, é Santéz Anna
Keah tud é klah ou zam bara,
Ne gleuér nameit peurizion
E houlen genoh alézon !
Kèr stank é kleuen ineaneu
E hortoz ou lod Baradouis,
Hag é kerret dré en hénteu
Me batéré : De profundis.

Steruen

Paroles : La Croix du Morbihan, 6 novembre 1904, p. 3.

Air : La Croix du Morbihan, 13 novembre 1904, p. 2.

Klemgan ré varù Breih er brezél 1914

Taldir Jaffrennou

LAS57-LAS36

Air n°1

7

14

Air n°2

17

28

38

Cette cantate, avec musique, est vendue au bénéfice exclusif du Monument aux Morts Bretons en cours d'érection à Sainte-Anne-d'Auray, avec l'autorisation de Monseigneur l'Evêque de Vannes.

-1-

Er ré viù

Deit omb ol de Santéz-Anna
A zoh pear horn er Vro breton
Eit deuhlinein ha patéra
Get doujans ha fé guirion.
Dirak er bé groeit d'un goazed
E kreiz er brezél bet lahet,
Kannamb ar un dro : Gloér, Inor
Da soudarded vras en Arvor !

-2-

Er re varù

Ag er fozieù doar priellek
Er Champagn, Verdun hag er Somm
A zon er mor glas marellek
Hag a ribl suillet er vro tomm,
Bredér, ni e huél hou tareu,
Bredér, ni e gleu hou konzeu :
Trugérékat ha milbenoh
D'un bugalé ha d'hun tud koh !

-3-

Er ré viù

Goudé hur bout brezéleit épad pear blé
ken hir,
Doué en des hun goarantet diogh en tan
hag en dri ;
Keit ma viùemb, ni virou hou chonj hag
hou kreden,
Ni e vou perpet kavet pe vou ret hou
tihuen.

-4-

Er re varù

Ne ouilet ket d'hou ré varù, Bredér
chomet ar saù,
Ni zou diboéniet bremen hag hun stad e
zou braù ;
Ni zou mésk er Vartired ha Sent kouh
Breih-Izél,
En ur baradouiz peahus, léh n'es kin a
Vrezél.

-5-

Er re viù

Hui e zou bet diskaret é don er fozelleu
Hag er bolédeu traitour des drillet hou
korveu ;
Ar guléieu hospital hous unan é oh marù
Er mor bras hou ruill ataù én é
houlenneu huerù.

-6-

Er re varù

Hon horveu hun es rentet doh hon mam-
gouh en doar,
Mes hun ineañneu e luéh é kreiz
splandér er gloar,
Kavet hun es hun tadeu hag hun
mamigeu-kun :
Mar dé betkri hun housked, eurus véen
dihun.

-7-

Er merhed

Um gonsolet, hou pugalé
Ni ou lakei ol de valé
Ar hent er ré zou marù !

Gloér d'hon faotred koéhet dispont
Ar en dachen, aveit respont
D'un énebour ker garù !

Gloér d'hun bredér, d'hun amied
Bet skoeit avèl guir Vretoned
En ur zihuen er Vro !

O santéz Anna beniget,
Oubuhé ou des keniget :
Hui ou dégeméro !

Taldir

Feuille volante, 1926, Vannes.

Klemmeu ur vam

E.R.

♩ = 70



-1-

Ar mem barlen, me hroédur karet
N'hellein ket mui te luskennat
Ne hùelein mui, keh vam glaharet
Hoarhigeu spis te zeulagad !
Pèl duhont, é kreiz er véred
Léh mé han bremen d'ha lakat,
Ne santo mui te gorvig skornet
Men dehorn, doh er flourikat.

-2-

Bremen ul leur e vo te gavel
En un toul fangek ha didrous
Aveit dillad t'ha po ul linsel
Eit tresplueg un dornad plouz
N'hellein mui, allas ! ha terhel
De gousket ar me halon dous :
É leh kaout mem bokeu fidél
Lipet vei get er prenùed lous.

-3-

D'er Gristenion é vé predéget
Penaus enta er vugalé
A pe varùant kent en dout péhet
E ia de greskein pobl en Né.
O men Doué ! perak é vennet
Lemel genemb hor haranté ?
Lausket hou Paraouiz hemb éled
Meit pas er mammeu hemb ou ré.

E. R.

Dihunamb, octobre 1913, numéro 100, p. 344-345.

Klodeu hur bro

Kan ambrougaden d'en daulven

-1-

Breder, étal er mén-log,
Dirak deulagad hun Doué
Etrézomb ramb én ur bog
Er peh en eil d'egilé !

-2-

Predéramb doh hun tadeu,
Ken tér a lan a gounar :
Ken brudet én ol broieù
Ar er mor hag ar en doar !

-3-

Ar ou lerh hun es cherret
Spered, nerh ha brud dohtu ;
Ha ne vehé ket kavet
Ar hul lerh kin meit ludud ?

-4-

En hiaul hag e splann hiniù
En des splannet guéharal,
Hag hur gouen e zo hoah biù
En despet d'en estren fal !

-5-

Guir bugalé Breih-Izel
Damb ataù tré get hun hent,
En hur beg ur ieh santel
En des disket d'emb er sent !

-6-

Ol héliamb get atiz
Arhur ha Nevénoé
Karamb perpet er frankiz
E zihuennas hur rouañné.

-7-

Dis genemb Sant Hervé
De émandein er seuleg
Aveit adseùel iné
Hur hanbroiz dichoujek.

Diskan

*A bep kornad ag er Vro
Barhed ol ama tolpet
Souéhamb en dud tro a tro
Get er Guir enep d'er Bed !*

Efflam Koed Skaù, Barh Dariorig

Feuille volante, non datée, imprimerie Le Bayon-Roger, Lorient

Klodeu mem bro

Efflam Koed-Skaù

Efflam Koed-Skaù



*Kan-dégemér Efflam Koed-Skaù, é Goursé Gouriniz Breih-Vihan
d'en 10 a viz guenholon 1928*

-1-

Bretoned, karamb Breih-Izél
A greiz kalon ;
Ha iouamb hé hanù én dason.
Gouiamb biùein, gouiamb merùel,
Aveiti, avel tud guirion :
Bretoned, karamb Breih-Izél
Hur bro santél !

-2-

Nen des chet ur vro brudetoh,
E ol er bed ;
Hag hé hanù e zo pel klodet.
Nen des chet tu kalonekoh
Aveit tud a houen er Gelted ;
N'en des chet ur vro brudetoh,
Na karetoh !

-3-

En amzér goh hur hendadeu
E oè doujet ;
En amzer-men 'vé hoah krénet
Dirak ivoul hur haloneu,
Dirak kounar hur soudarded ;
En amzér goh hur hendadeu
En doé arfleu !

-4-

Sellet penaus, dirak Kézar
E hrent brezél
Pe n'hellé hañni kanderhel ;
Ar er mor avel ar en doar
Ou obérieu zo divarùel ;
Sellet penaus dirak Kézar
E hrent safar !

-5-

Brudet hoah é Névénoé
Er brasan tiern
A rantelheu er holern ;
Frankiz er vro tennet en doè
A graboñneu diaul en ihuern ;
Brudet hoah é Névénoé
Hur brasan Roué.

-6-

Goarnamb goanag er roué Arhur
Marheg disi
Hag e drehas er faloni ;
Ne solamb ket én tonkadur,
Marùamb kentoh eit um gousi
Goarnamb goanag er roué Arhur,
Dén mat ha fur !

-7-

O mem bro, doar en Eutru Doué
Spis é en hent
En des dégoret d'is er Sent ;
Dalh de viùein é klod en dé
Te obéreu fur ha divent ;
Ha zeulagad saùet d'el lué
Trema en Né !

-8-

Diskoein e hres d'en ol, hiniù,
Lokmariaker :
Eh es tud kalonek ha ter ;
En ol barhed e hello skriù
E vei gredus é peb amzér :
Diskoein e hres, membro, hiniù
Eh ous hoah biù !

**Ton ha konzeu saùet get Efflam Koed
Skaù**

Dihunamb, octobre 1928, numéro 208, pp. 152-153.

Kloéreg Arvor

L.H. a Vreih-Veur

♩ = 100



DISKAN

*Kloereg mem bro
Kloereg Arvor
Kalon digor
Bras èl er mor ;
Er bed tro dro
Hui er havo,
Kloereg Arvor
Kloereg mem bro.*

-1-

Deuhlinet étal é gavel ,
Ur vam gristen,
'Houlenné get Doué er gerùel :
Kaéret peden !
« Tost d'en iliz mesk é gérent
E vo kloéreg
Get er Huerhéz ha get er zent
Re vo beleg.

-2-

A pe zigor é zeulagad
Hag é inéan ;
Aveit kemér ha goarn en had
Had ag en néan,
Peh doar guel eit doar en Arvor
Doar er veneh
Goleit a goed, groñnet a vor
Peah é pep léh.

-3-

Get er Vreizhiz hed é vuhé
Biùein e gar
Digor é galon a druhé
De beb glahar ;
Meit galùet d'er broieù direih
Direih ha garù
Eit stèuein er fé, kloereg Breih
Ne zouj er marù.

-4-

Pe dro en héaul a zoar de zoar
Get é splanndér
Pep léh é kav tost d'ur halvar
Hag hur breder ;
A pe skuéheint édan er sam
Ou chonj, ou sèl
E glasko nerh étal ou mam
E Breih-Izél.

-5-

Kleuet, o Breih, er mor trouzus
Ar hou rehér
Ha de cher-noz en Anjélus
En hou hlehiér
Kleuet é kan hag é tiskan
Boéh ou Parhed
Meit cheleuet boéh flour ha glan
Hou kloéreged.

L. H. a Vreih-Veur

Dihunamb, octobre 1913, numéro 100, pp. 347-348.

Klohad dilost er Brezel bras

Ton : O Henri pemp kroédur tinér

Diskan

Kalon sakret

Hun bro karet

E saù eit hou trugèrékat }

Hag hum hloestrein d'oh aveit mat }bis

1.

Mem bugalé, m'em boé laret
Penaus distroein er brezel men
E oé é tont kriù ha kalet
É dorn hou tad e zou én nean.

2.

Pe vehé bet santet doh ein,
Ha Doué, me zad, guèl chervijet,
Boéh er gurun nezé é troein
N'en dehé bet groeit droug erbet.

3.

Més er ré vras genoh é pen
E reskondas : Er bolédeu
E zou kalz guèl eit hun dihuen
Aveit grimeu ha pédenneu.

4.

Hag er brezel en dès tarhet,
Er hañnonneu en dès trouzet
Er bolédeu en dès kerhet,
Goéd a boulad en dès ridet.

5.

Ruet e bet en doar get goéd,
Tiér losket, rizek kérieu ;
Hag ur ioh tud retiranset
Pel doh ou bro e skuil dareu.

6.

Genoh eùé, nak a dristé !
Hou tud, é oent rah ar un dro
Bredér, pried ha bugalé,
Pèl doh oh é tihuen er vro.

7.

Salvér Jézus, laret ou doé
En ur guitat : séhet hou tar ;
Hun ineañneu e iéi get Doué
Mar da d'er horv koéh ar en doar.

8.

Buhé duhont aveit buhé,
Red-e lahein pé bout lahet ;
De Zoué é ma bet ret eùé
Marùein aveit gounid er bed.

9.

Ha ni, é kreiz en diovér,
Ni hou pédé get kant mil boéh
De hoarn soudard ha prisonér...
O trugéré... Deit e er peah !

10.

Tadeu, mammeu, deit, difréet,
Krapet ihuel doh er mañné,
Ha pèl duhont sellet, sellet,
É tant d'er gér ! Na péh ur joé !

11.

Me gleu ou haloneu gredus
E laret trugéré de Zoué
Ha de galon Sakret Jézus
Benoh, inour ha karanté.

12.

Neoah tud lañ a vailhantiz
Ne huélamb ket ar hent er gér ;
Ni ou guélou ér baraouiz :
Marù ind èl d'oh ar un autér.

Kloh Bras Grégam, décembre 1918, pp. 7-8.

Koareiz

-1-

Groeit breman penijen bamdé
Aveit sentein doh lézen Doué
Get iunieu hag alézoneu
Salver e hrér en ineanneu.

-2-

Er sent en des groeit ind eùé
Penijen épad ou buhé
Epad hembkin deu uigent dé
Groamb a vlanté vat eldé.

-3-

Epad er suhun, mar a zé
Ni lauskou er hig a kosté
Epad er hoareiz, ioud ha leah
Hag aveleu-doar pé kranpoah

-4-

Elsen é hré hun gourdadeu
Ha biùein e hrent kant vléieu
Kanpennamb hun inéan eué
Eit bout, de Bask, lojeris Doué

J. Le Bayon

Doériéieu, 11 mars 1928, numéro 316

Konzeu fur

M. le Maréchal

Le Dantec



*Keniget get en duchentil Maréchal ha Dantec
d'er mestrezed iouank, penneu tiegeh ag ou bro.*

Recette pour avoir la paix

-1-

Rouannez gouiet kondui hou tud get karanté
Hui a dolpou elsé eurusted get dañné,
Hag en ol ar hou toar, e glaskou get hirreh
Plijein d'er vestrez vat
Chetu segred er peah

Refrain

Karet en doar, mam er bara :
Karet er vro rak hi e ra hé brauité d'hou ranteleh
Karet en néan rak ean e vou govr hou puhé,
A pe soñnou en ér de guitat hou tiegeh.

-2-

Mestrez iouank me huel ar hou torn ur bizeu
Bizeu eur ligernus, liam er priedeu
Deu idan er memb iaù, é krouizein er memb erù
Chetu segred en nerh pe rid en dareu huèrù.

-3-

Mestrez étré hou ti hag en iliz parrez
E hes un hent didrous, heliét ean lies
Kerhet de glah get Doué, konfort, furnez ha peah
Hag e vou kavet d'oh segred er santeleh

M. Le Maréchal

Doéreeu, 26 octobre 1924, numéro 141

Konzeu ur Soudard Breihad é rauk monet d'er Brezél (1914)

S.K.



-1-

Un neuéted skontus
Emes hiniù kleuet
Etré Frans hag er Prus
Brezél e zou saùet.

-2-

Hag en neuéted-sé
Aben é ma streùet
Ne huélér mui bamdé
Meit faseu ankinet.

-3-

Aveit-omb ni, pautred,
Ne skuillamb ket dareu,
Adal d'er Prusienned
Kerhamb a vandenueu.

-4-

Laramb ol kenavo
D'hur kérent, amied,
Damb de zihuenn er vro
Doh hé anemized.

-5-

Diskoamb d'er Fransision
E omb ni, Bretoned,
E omb tud a galon
Ha tud nerhus perpet.

-6-

De Frans hur bro karet
E ma nerh hun divréh,
Aveti, mar bé ret,
Ni rei hur goed abeh.

-7-

Edan volanté Doué
Chetu ni é vonet,
Chonjet é nomb bamdé
Kérent hag amied.

-8-

Mar nen damb ket éndro,
Um bou groeit hur devér,
Merùél aveit er Vro
E zou merùel get gloér !

Stevan Kerhoret

Guerzenneu Breih-Izél, 1931, p. 35

Kousk Breih-Izél

Blei Lann-Vaus

LAS518



-1-

En éaul e zou kuhet, chetu achiù en dé ;
Me gleu er hloh é tinsein en Avé.

DISKAN

Kouske, kouske.

Breih-Izél, bro hemb par ;

Chetu en noz é tichen ar en doar.

O, kouske,

Breih-Izel, bro ker mat :

Boéh er mor braz e saù d'hou hichennat¹.

-2-

Fronnd huek er bléad glas hag er benal é bleu
Get er gloéh noz hum stréu ar er parkeu²

-3-

Er vugulion e son é tastum ou lôned :
Guerzenneu Breih nen dint ket hoah kollet

-4-

Er flagenneu didrouz, me gleu boéh en estig ;
Bâmour en noz, kañnet flour ha dousig.

-5-

En néan stéredennus, drest ol Breih, é splannein,
E lar e hés un Doué doh hun harein³.

-6-

En nemb e huiz bamdé e houni é repos ;
Eit en dud vad Doué en des groeit en noz.

¹ Il s'agit probablement d'une coquille, il conviendrait de lire « luchennat »

² « mezeu » dans la version de Dihunamb

³ « hou kareiñ » dans Dihunamb

-7-

Arvor, o doar santél, a greiz kalon m'hou kar ;
Nen des bro erbet ker kaer ar en doar.

Blei Lann-Vaus

Le Clocher Breton, septembre 1902, p. 426.

Dihunamb, septembre-octobre 1905, numéro 5, pp. 81-82.

Bokejou ar Gan, 1905, Kendalc'h Kastell-Paol-a-Leon (en breton du Léon)⁴

Feiz ha Breiz, janvier 1910, p. 18

Feuille Volante, Nos belles chansons commentées, numéro 10, Delfolie

Feuille volante, Brest, non datée (version léonarde)

Ouest Républicain, 24 juin 1923, p. 3.

⁴ Catalogue Ollivier, p.322

Kroez er sudard

Dédié aux morts de S. Jean. B.

A

-1-

Koéhet é er sudard ar er bratel brezél
Falhet dré er marù didruhé
E boén e zo achiu, en noz get hé mantel
En dès gronnet é beuranté :
Allas !
Allas !

-2-

Trouz el lahereh gouïù breman e zo taùet
Peh ha repoz d'er sudard peur !
Kri é bet é zeùeh, hag é vampreu drailhet
N'hou des kavet na bé, na leur !
Allas !
Allas !

B

-1-

Na bé ! na leur ! Mès Breih-izel
En dès chonj ag é bugalé
Hi e saùou kroezioù ihuel
Limaj é sudard étal d'é
Er hrechén marù aveit é vro
En drespèt d'er marù e viuo

-2-

Er rummadeu tud é passein
Ar hun lerh en hun parrézieu
D'oh er groez e zeï de streùein
Get karanté ou fédenneu
Get karanté ha get grat vat
Rak er sudard el hun salver
En des reit goéd é hoahiad
Eit salvein ol é vreder.

C

-1-

Breiz-izel, mem bro, séhet hou tareu
Ha sauet hou pen dirag er popleu
Rag hou sudarded, é park en emgan
E misk er ré vat e oé er huellan.
Inour, inour, mil gueh inour
D'er brezélour,
En dès péet get é vuhé
Hun liberté.

-2-

Breiz-izel, mem bro, karet el labour
Karet er rèhted, er mad, en inour
Ha gouiet dihuen d'oh peb fallanté
Er peh gouniet dré hou pugalé
Inour, inour, mil gueh inour
D'er brezélour,
En dès péet get é vuhé
Hun liberté.

-3-

Breih izel, mem bro, goarnet de zoué
Ha gred hou kalon, ha nerh hou puhé
Hag é misk en dud e viù ar en doar
Er vrehis jamès ne gaveint ou far !
Inour, inour, mil gueh inour
D'er brezélour,
En dès péet get é vuhé
Hun liberté.

Poème de M. Le Maréchal

Ce poème a été mis en musique par M. Le Dantec

Doériefeu, 02 décembre 1923, numéro 99

Larganté ha Peuranté

Efflam Koed-Skaù



-1-

M'anaù ur plah é Kemperlé *lira*
M'anaù ur plah é Kemperlé
Hag un aral é Kersalé
Guel é en devout de zijun de vitin
Ur chudellad ioud eit ur ueh guin.

-2-

Hoñnen en des ur ioh dañné
Honneh nen des meit peuranté.

-3-

Dañné ne ra ket braùité
D'ur vinourez a pe zimé.

-4-

Ur vinouréz, a pe zimé,
E brén get argant karanté.

-5-

Bourapl é bout èl larganté ;
Stert é bimein ér beuranté.

-6-

Meit più ar en doar hellehé
Chom get ur voéz hemb braùité.

-7-

Deulagad taulet a kosté
E lar : kaud ! en eil d'égilé !

-8-

En des touleu fri èl ul lé
Ur beg dégor-kaer édandé.

-9-

Biskoah ur plah bemb braùité,
Ne saùo énein karanté.

-10-

Ha nen din ket de Gersalé
De glah ur voéz eit hé dañné

-11-

Meit mont e hrein de Gemperlé
Hoñneh é bro er garanté.

Efflam Koed Skaù

Dihunamb, juin 1928, numéro 204, p. 89.

Lausket hou lan

Ur bugul fur

♩ = 80



-1-

Lausket hou lan, hou pradeu glas, ho !
Ha deit genein plah d'er ger vras.

DISKAN

*Me gavou re hir me amzer
Pe vein pel doh me mam,
Me gavou re hir me amzer
Pel doh Gegram !*

-2-

Amen hou labour zo kalet
Ha gobreu bras ne gaver ket

-3-

Amen n'en des meit peuranté
E ker i vé cherret dañé.

-4-

Breman é kreiz hou praùté
Deit de glah argant, karanté.

-5-

Lausket ta lonned ha parkeu
Ha deit genein me d'er herieu.

DISKAN DEVEHAN

*Kol poen e hret é predeg t'ei
Monet pèl d'oh me mam
Me chomou mé tré ma viùein
E bro Grégam.*

*E Grégam hun nès kleuet disul, er huerzennik kaer man. Koéhet e des idan men dorn eùé,
ha get plijadur en n'hi diskoan d'oh : saùet é get ur bugul fur : huèk é d'er galon ha d'en
diskoarn.*

Commentaire de L'abbé BULEON

Doériefeu, 20 février 1923, numéro 64

Le Bleu-Brug



Chanson vannetaise dédiée aux congressistes de Morlaix par Doéréieu

(dudius)

-1-

Tud a Vreih-izel, cheleuet
Ur soñnen a neué saùet,
Saùet é bet é bro guéned
Eit inourein er Bleu-Brug

-2-

Genemb ni é bro Sant-Yehann
Er brug e zou stank é peb lann
Sellet duhont, sellet du man
Ne hueleet meit Bleu-brug.

-3-

Er bugul hag er vugulez
É tastum ou lonnet ér mez
Nen des plijadur aveit é
Meit é sellet er Bleu-brug

-4-

Genemb ni pautred ha merhed
Geet er brug e hra hou foked
Ha merch er garanté vrassan
Zou reit berpet get Bleu-brug

-5-

Reseùet ta get Guénédis
Er Brug e rant d'òù Broiz
Eit laret dehé a galon :
Karamb berpet er Bleu-brug

pas de mention d'auteur

Doéréieu, 11 septembre 1927, numéro 288

Lehenour bras Breh Izel

Ar don sonnen Graesmat Pier galant...
(Chanson bretonne)

-1-

Tud kouh tud yaouank chileuet (div hueh)
Ur sonnen a nehué sawet.

Diskan

Dihuiek hou tokeu paizanted en dro :
Chetu 'n eutru Nail leh' nour braz er vro !...

-2-

Ur sonnenik skan ha joéius
Sonnenik ur pautr forh bourus.

-3-

'Hanawat ket Nail en Oriant
'Lonkehé adreuz ur houvant !...

-4-

'Lonkehé adreuz ur houvant
Hem gellout hoah torein é hoant !

-5-

Léanezed, bélion ha meneh
Ol ou daibrehé n'un dehueh.

-6-

Neoah, amzer é iouankis
Ion e iè ehué d'en ilis.

-7-

En amzer e oé é Roèwen
Ion 'hré éhué el pep kristen.

-8-

Meur a bréhésion'n dès heliet
Ha meur a bilet 'ndés douget.

-9-

Ha bremen, el ur hi dizant
Er lézen 'garehé dismant.

-10-

Ar te hoar, Loeizik, (ô spont giés !... d.h.)
Rak lonkein er Fè 'zou diaes.

-11-

Er Fé eid id 'zou un dreizen
E harpehé 'n hou kargouillen.

-12-

Nezé penaus hellehei té (d.h.)
Gober d'er Gambr kreinein goudé ?...

ER GOUÉPOUR

La Cloche d'alarme, 06 avril 1902, p. 2.
--

Len-Vras Hilvern

J. Brangili



-1-

Ur burhud kaer mard des endro de Noal-Pondi
E zou len-vras Hilvern étal Sant Gonneri.

-2-

Ul len ar er mañné huèh kart leù a hirded
Ha tostik de dregont troéted a ledanded.

-3-

O na sellet en deur é ridek ag er len,
Ridek e hra soéhus en deur ag en deu ben !

-4-

É ridek d'er gevred, devar Rohan é ha ;
É ridek d'er holern, de Bondi é rida.

-5-

A len de len drézi a Vrest betak Nañned,
É tremén er bageu a dreu poñér karget.

-6-

Groñnet é er len-vras, èl ur fetan, a goed,
Hag, étre diù dosten en ur pen ma sterdet.

-7-

Tostenneu gorniset a faù, derù, till, kistén,
Bareu dehé, dehorn do hum glah e asten ;

-8-

E asten tal-ha-tal, tréz de dréz, ar er len,
Ha koèdaj get ou dél e za de vout un doén.

-9-

Hed un dé, huchellet én ur vagig vihan,
Flour ha huek é taénnoen en treu kaer e gañnan.

-10-

Dirak men deulagad ér len é sterganné
Braùité er mézeu ar en doar hag ér gué.

-11-

Hag é men diskoarn é kleuen dason spis
Kan bugul, kan éned, konz ha kan ieuankiz.

-12-

Hag én un taul kleuet e hran ur voéh ihuel
É huchal er huerz-men kriùoh eit en àèl :

-13-

« El len-men nen dé ket èl er lenneu aral ;
Mañné ha tostenneu aman oè guéharal.

-14-

Un dén abil, apert, get é labourizion,
En des hé zrohet eun, en des hé zoulet don.

-15-

Hag en des hé maget, pe ne oé a vamen,
Get apertiz hemb par, a zeur ur riolen.

-16-

Ur Riolen e gas, a bel, a ziabel,
De gargein len Hilvern, deur skler a vro Uzel.

-17-

O Riolen soéhus, riolen kaer meurbet !
Labour spered mab-dén e dalv de vout brudet !

-18-

A vamen goeh en Out, genedik pel duhont
E Merléag d'er lué, ridek e hra difonn

-19-

Hir ha moén kamdroek èl un aer é ruzal
A dosten de dosten ar hé goar hi zeval.

-20-

Hag hé rinkennad faù a bep tu hed-ha-hed
E laka braùoh-braù broieu getè trézet.

-21-

Bro Merléag, Killieu, Uzel, Sant-Karadeg,
Ha kent Sant Gonneri, Hémoustoér, Kroézanveg.

-22-

En ol goéhieu aral é sol er flagenneu
Ne drézant meit bouillen, pradel, flouren, pradeu

-23-

Met er riolen-men, é hantér tor mañné,
E dréz doar dishaval de bep cours ag er blé ;

-24

E dréz doh koédeu kloar, parkeu ha berjéieu,
A vleu ou gué goleit, tuchant ag avaleu.

-25-

Doareiuier lan a ed glas, milén-aleuret,
Pé glas-teur d'er bouitaj, lezeuaj d'el loñned.

-26-

Parkadeu melchon ru, melchon glas, melchon guen,
Madeu èl brageris ar ribl er riolen.

-27-

Hé douster e zastum ér mizieu tro miz mé
En ened de gaénnein pad en noz, pad en dé.

-28-

Cheleuet, cheleuet, bremen p'ou anaùet,
Talvedigeh en treu em es mé doh kañnet.

-29-

Hani len Vras Hilvern, hani er Riolen
E zeli hé hargein eit ridek én deu ben.

-30-

Sellet petra e hras un dén abil karget
De obér ul labour en lak en ol bamet.

-31-

Get Doué é houlennas en dén-sén é venoh
Hag ur prov e hratas dehon aveit disoh.

-32-

« Mar dan de ben, me rei de Iliz Sant Iehann
Un héaul argant ha eur, un héaul er Sakremant. »

-33-

Lakeit é de ridek en deur ér riolen ;
Ar hé goar é rida... kargein e hra er len.

-34-

Hag er len, bar, e rid ag en deu ben kentéh,
Hag e garg er lenneu bet en Out ha Blañoeh.

-35-

Nezén é ma guléet er bageu karget lan
Ar en deur é vonet a Bondi de Rohan.

-36-

El labour e zou mat. « O men Doué, trugéré,
Chetu me frov... siel... hou sekour ha me fé. »

J. Brangili

Dihunamb, février 1923, numéro 140, pp. 216-218.
--

Les gars rouges/Lamy betag er marù

LAS232



Sur l'air du Recteur de Bignan

-1-

E dan tri ugent vlé men deskoé zou kremmet
Ha pautred ru ker sod biskoah n'em es guélet
Er éakr, hag er maloh el fang en hur vouilhen
E hol hou honzeu, en don ag hou gargousen.

Diskan

*Lamy belat er marù, lamy (ter) berpet
E vou hun député, ha gloér er Vretoned.*

-2-

Guélet e huès el on hur hab é toul en nor
E hoarl é hrondal, é vég hantér digor
E hober paden braù d'ur logoden dalhet
D'oh hé zurel d'er lein, d'oh he skrapein berpet

-3-

Er logoden e rid, e guh hag e rid hoah.
A pen dé hum sovet, é ma lonket d'er hah.
Elsé m'a bautred ru ag en ol kérieu
E hoari é trompein en dud ar er mézeu

-4-

Eudon – ag er reu Frances, e hes ur lon – staget
A vitin betag en noz trouzal hra berpet
Elsé ma bautred ru hag en ol kérieu
Ind za devout trouzus pendé moen hou boéleu.

-5-

Kenteh mé ma skornet en doar en hun parken
Er bleidi vou kleuet é hudal er hoédeu
Elsé ma bautred ru pen de ret boéhiein
E ker el ar mézeu el bleidi é séhein

-6-

Guèrhamb d'er bautred ru, morh, ronsed, leieu ;
N'hou lauskamb ket ataù dober élektionneu
Ind za ar er mézeu, pen dé ret boéhiein
Aveit prenein lonned, hag ansé hou trompein.

-7-

Unan benag marsé, el Judas en traitour,
Zou choéjet en ur mesk eit gober el labour
Més hardeh mat d'oh-t-on taulamb hur sel adrez
N'er lauskamb ket pelloh de gouzi ur parrez.

La Croix du Morbihan, 10 juin 1906, p. 3.

Liéset é chonjan

-1-

Liéset é chonjan
En amzér treménet !
A pe oen hoah bihan,
Er léh ma hon gañnet ;
Liéset é chonjan
En amzér treménet !

-2-

Pe oen é ti me zad,
Duhont, tost d'er Blanoèh,
Biùein e hren dalmat
E kreiz en dousan peah ;
Pe oen é ti me zad,
Duhont, tost d'er Blanoèh.

-3-

Pe dén d'en overén
D'iliz gaer me farréz,
Me laré me fédén
Doh aotér er Huerhiéz ;
Pe dén d'en overén
D'iliz gaer me farréz,

-4-

Pa oén arriù ér skol,
Eit diskein er galleg
En despét d'er « simbol »
Me gonzé brehoneg.
Pa oen...

-5-

O brehoneg karet,
Hui ataù e gonzan,
Ennoh emes laret
Me fédenneu ketan ;
O brehoneg...

-6-

E kornig en uéled,
Pe oé iein er gouian,
Me duemmé men deu droed
Azéet doh en tan ;
E kornig...

-7-

Sél guèh èlma tañouen
Kestén poeh ér balon
Ha chistr dous ér huéren
E vleué me halon ;
Sél guèh...

-8-

Get en amzér neùé
Pe oé glas er mézeu.
Liés, é blein er gué
Me ié de glask néhieu ;
Get en amzer...

-9-

Pe oen é lein er bar
E sonnein, lan a joé,
En dason er hoed kloar
Ar un dro e soñné ;
Pe oen...

-10-

D'en han, pe oé trohet
Er foén é pradeu glas,
Na bourus é kaven
Foénat get er ré vras !
D'en han...

-11-

D'en est, pe oé médet
Er bléad ér parkeu ;
Un al ne zoujen ket
De seùel féchenne ;
D'en est...

-12-

Pe oé tolpet d'er gér,,
Er bléad endrammet,
E tornein ar er lér
Jourdoul e oén perpét ;
Pe oé ...

-13-

Pe oé heijet er pér,
Heijet en avaleu,
Me iè, get ur banér,
D'ou chèrein a ioheu ;
Pe oé...

-14-

Goudé ma oé malet
Er pér, en avaleu,
Er chistr dous aleuret
E gargé en tonneu ;
Goudé...
Redek e hrè kentéh

-15-

Bouruset é biùein
E Breih, ar er mézeu !
O ! ne gonzet ket d'ein ;
A vonet d'er hérieu
Bouruset ...

-16-

Ken ne blijou get Doué
Me has d'é Varaoéz,
Me ven biùein bamdé
Tost d'iliz me farréz ;
Ken ne blijou...

Stevan K.

Dihunamb, janvier 1922, numéro 127, pp. 8-9.

Lipa ha Lipet

-1-

Ur minour bras guèharal
Diù glomig lart en doé.
Un dé ean lar è vo mal
Gobér friko geté.
Er goh Lipa, é vatéh
En des ind skrapet kentéh.
Hemb tam tam tam tam
Hemb tam tru tru tru
Hemb tam tam hemb tam tru
Hemb tam truhé erbet,
Hi e dag er geh loñned.

DISKAN

*Ha ! Ha ! Ha ! meit na drolet
Ha drolet treu e laret
Laret ret, ret, ret,
Laret rah, rah, rah
Laret ret laret rah
Laret rah hou soñnen
Marsé hou kredemb alKent.*

-2-

Lipa 'des ket hé faréz
Eit gobér friko mat ;
Lipet hé amezegéz,
E vour bras en taénvat.
Pen da er minour ar véz
De valé pé d'er jiboéz,
Er lip lip lip lip
Er lipett pet pet
Er lip lip er Lipet
Er lipeten e ia
De huélet komer Lipa

-3-

« Me heh Lipa, iehed mat !
- Ha d'oh eùé, komer.
- Nag urf rond huék ! Me huél mat
É hes rost doh er bér
- Guélamb... tañoamb ba damig...
- Forh huek é. – Hoah ur patig... »
Ha lonk lonk lonk lonk
Ha lonkein kein kein
Ha lonk lonk ha lonkein
Ha lonkein en niù gloù
Hemb lezel tal g'er boulom.

-4-

Ou hov pen dé karget ront
Hag ou beg lipet flour,
« Keh Lipet, petra reskond
A pe zeï me minour ? »
Epad ma chonj en diù hroah
Chetu ur hlaskour g'é vah,
Ur hoh hoh hoh hoh
Ur hoh sah sah sah
Ur hoh hoh ur hoh sah
Ur hoh sah hir geton
Eit cherrein en alézon.

-5-

« Ha ! Lipet, ché-ni sovet
deit én ti, men dén mat
En alézon mar vennet
Hur mestr e zou forh vat.
Én ti bremen nen dé ket ;
Kent pel é tei... Azéet
Mar bè bè bè bè
Mar bè én én én
Mar bè bèè, mar bè én
Mar bè én é imur
Hou pou miren a dra sur.

-6-

« Ret é neoah ma larein,
Un tamig é ma drol :
Mar a zé ean ven trohein
Ou diskouarn d'en ol
Mar er guélet, en un taul,
É luémein é goutel taul,
Ridet det det det
Ridet bean bean bean
Ridet det, ridet bean
Ridet bean ar hou nerh
Hemb sellet tam ar hou lerh.

-7-

Er minour e zas kent pel
Pe zibouk, er gomer
E rid 'n ur gas ur goutel
Edan korn hé dantér :
« Mar plij genoh, me Eutru,
Luemet hi ag en deu du ;
Er goh goh goh goh
Er goh tra tra tra
Er goh goh, er goh tra
Er goh tra ne droh lom
Aveit taillein en diù glom. »

-8-

Met nezé, dré er fenestr,
D'er heh klaskour skontet
G'hé biz é tisko hé mestr
E lar dehon : « Téhet ! »
Er peur keh e skrap é vah
Hemb ankoéhat é goh sah
E rid rid rid rid
E rid bean bean bean
E rid rid e rid bean
E rid bean ar é nerh
Én ur sellet ar é lerh.

-9-

Kentéh é lar d'er boulom :
« Dalhet er laer, ! dalhet !
Eutru, oeit é en diù glom
G'er hlaskour miliget ! »
Er minour get é goutel
E rid rid par ma hel
E gri grig ri gri
E gri : Ho ho ho
E gri gri e gri : HO
E gri : Hola fripon !
Oeit é me miren geton !

-10-

N'arsaùé ket a grial :
« Unan ahoel una ! »
-« N'hou pou unan nag en al ! »
E reskond men dén skan.
(Én é skouarn é chonjé)
En diù gomér lan a joé
E hoarh hoarh hoarh hoarh
E hoarhé hé hé
E hoarh haorh e hoarhé
E hoarhé a bouiz pen,
De goéh klan ar en dachen.

-11-

Er minour e halv e gi
« La, Turk, ar er fripon ! »
Turk e saill, e zant, e gri
E gas en tam geton
Meit en taul bah ar é ben
Er lah mik ar en dachen
Er brut brut brut brut
Er brutal tal tal
Er brut brut er brutal
Er brutal e lar hoah : »
Deit minour, iah é mem bah ! »

-12-

Ke minour brasoh glahar
E gavi hoah ér gér !
Rak und roug boelleu hemb par
E sterd en diù gomer.
Ind um daul, um glem, e gri :
« Eutru keh, sekouret ni ! »
keit bean bean bean bean
Keit bean hoah hoah hoah
Keit bean hoah, minour
De houlen ur remedour.

-13-

Tarhein e hra é voteu,
N'arsaù ket a ridek
Er remedour e ras treu
De zigarg dré er beg
Nezé é hélér forh ès
Get er péh e za ér méz
Ou des des des des
Ou des rè rè rè
Ou des des ou des rè
Ou des ré vean lonket
Hemb chakein, er pechoned.

-14-

Er minour pen des guélet
Perak é mant ker klan,
« kavet em es er remed,
Men diù blah, e lare an.
N'em bou ket miren hiniù,
Meit gorteit hou pou hui diù !
Ha vlin vlin vlin vlin
Ha vlin vlin vlin vlin
Ha vlin vlin ha vlin vlin
Ha vin vlin tauleu bah
E huella grons d'en diù hroah.

-15-

Pé leson zou de dennein
Ag ur soñnen ken drol ?
Nen dé ket miret hoarhein
En ur ziskein en ol.
Troieu kam ne brofit ket
Kent pel é vent anaùet
Ne chom chom chom chom
Ne chom li li li
Ne chom chom ne chom li
Ne chom liés a huéh
Get un trompér meit er méh.

DISKAN ARAL (d'achiù)

*Ha ! ha ! ha ! Meit na braùet
Na braùet treu e laret !
Laret ret ret ret
Laret hoah hoah hoah
Laret ret, laret hoah
Laret hoah hou soñnen
Bremen m'hou kredou alkent.*

L.

Dihunamb, juin 1924, numéro 156, pp. 89-92.

Loeiz Korn-er-Loér

Tangi Judael

Eit kerhet



8

Dousig ha skan



-1-

Cheleuet ol ur soñnen vraù
Diàr ur méuour divalaù

Diskan

Tiridoulanla

Ur méuour e laer é vara

Ur méuour ne talv ket nitra

-2-

Loeiz-Korn-el-loér ne hra bamdé
Nameit dismantein é zañné.

-3-

Monet e hras dilun d'er foer
Aveit prénein un añoer.

-4-

Oeit oé geton eur a zornad :
Deit zou geton chistr a gorvad.

-5-

Boteu ha rah en des mèuet,
En ur fozel en des kousket.

-6-

D'en treno-z-vitin é oé frèu ;
Mes un tammig en doé droug blèu.

-7-

Ketan tavarn en des kavet,
Ur « blankad deur » en des ivet

-8-

Er hetan ne hra meit tañnoat,
En eil e hra muioh a vad.

-9-

P'en dé ariù me Loeiz ér gér,
Ean oeit de gousket d'é sulèr.

-10-

Ben un herrad moned e hrér
De houiet pen de Gorn-er-loér.

-11-

Er vatèh
Ha tennet d'ein ul linsel guen
Mé hamb d'er liénein aben.

-12-

- Ha lakamb gobér ur charké :
Ouilet dehon neb en des ké.

-13-

Tro hantér-noz, get er séhed,
Oeit Korn-er-loér ha dihunet

-14-

Korn-er-loér
Men é oh hui oeit, me matèh,
Deit d'em diliénein kentéh.

-15-

- Ne vé genoh meit troieu kam ;
Reit d'ein ur vah ha mé krollamb !

-16-

Aveit distan é galonad,
Loeiz zou oeit d'ivet chopinad.

-17-

Er garikell ma deit d'er gér,
D'en nemb er guél é hra donjér.

-18-

En un deileg ma bet laket.
Béh vou geton ma ne skos ket !

Tangi JUDAEL

Dihunamb, mars 1910, numéro 57, pp. 40-41.

Logoneh hag er Gémené

(Ar don : Bosen Eliant er Barzaz Breiz)

-1-

Tré deu gloéreg a Vreih-Izél
Éh es saùet un taol brezél ;
Un taol brezél e zo saùet
Hag abalamort d'er plahed.

-2-

Abalamort d'er plahed koant,
Ar ou boteu bloukeu argant ;
Betoñneu eur ar ou brohieu,
Hou fen goleit a seienneu.

-3-

Mar des plahed ér Gémené,
É Logoneh éh es eùé ;
Ér Gémené mar dint braùik
É Logoneh é mant flourik.

-4-

Eit achiù er brezél kalet,
Diù blah iouank e zo chéjet,
Diù blah ag er ré iouankan,
Émesk en ol er ré vraùan.

-5-

En diù blahig e zo galùet
D'en tribunal de vout barnet :
Er varnerion e zo santél :
Tud a Iliz, a rank ihuél.

-6-

Er plahed en des er memp liù ;
Bréhier du-kel ou des ou diù,
Bréhier du-kel, failh argant guen
Adal en treid betag er pen.

-7-

Ou liù duart, el liù karet,
E zo ken kaer de vout guélet,
Ma karehé en erh e splann
Geté trokein é liù guen-kann !

-8-

Ou diù get ur soursi tinér,
Zobet goarnet doh en amzér ;
Ou diù, édan tuemdér en tan
Ou des treménet er gouian.

-9-

Ou diù é mant ken braù, ken flour,
Doh ou guélet en ol e vour ;
Drak plahed en deu ganton
Petra laret hui barnerion ?

-10-

Respont erbet ne laramb deoh ;
Ou diù é mant braùpé braùoh ;
Eit gout mar din eùé ken mat,
É ma ret aben ou zanoat !

-11-

Hag en diù blah e zo taolet
Én ur biligad deur berùe ;
Ar en daol é mant degaset,
Hag a dammeu émant trohet.

-12-

Ol er varnerion didruhé
Un tam a bep plah e skrapé
A végadeu én ou lonkant
Goal vat ou diù én ou havant.

-13

Neoah mar dint mat pé matoh
Unan e zo kavet huékoh :
De Logoneh inour ha gloér
Genoh e chomo er viktoér !

-14-

Tud vat en des me cheleuet,
Get me soñnen ne ouilet ket ;
Rak en diùblah ag er soñnen
E oè, e oè... div andouillen !

F.F.

NOTEN– Er soñnen-man e zo bet saùet ér blé 1899, é Henbont, get hor henlabourér guéharal, en Eutru F. Falkerheu, person Plérén, ha génidik a Gervignag, én arben ag ur goustelé groeit étré deu vèleg, en E. Charié, genedik a Logoneh hag en aral en E. Baucher, a Sant-Karadeg-Trégomel. Oeit e oent é koustelé eit gout peh andouill e zo er matan, ré er Gémené pé ré Logoneh.

Er varnerion e oè un douséniad blélan aral hag e dañoas en diù andouillen, hepgout a beban é tent, ha gozik ol é kavezant hani Loguheh er guellan.

Ret é laret eùé é té hani en E.Baucher a Bloué ha nann ag er Gémené !

Hag en E.Falkerheu, hag en doè ur spered kel luem hagur bluen ker skanù, de seùel, ar en tach, ur soñnen én inour d'er goustelé.

Hoah éh es béléan biù hag e oè ér predigèse ha merhatme ferson koh ha mignon mat en Eutru Charié, brema é Kermaria, nen dé ket er iouankan anehé. Skrid er soñnen-man, a zorn en E. Falkerheu, éan mep, get en notenneu e chervij dein de skriù en dra-man e zo étré dehorn en E.Chaloni Perennès, a Gempér, hag e zo bet karadeg eroalh aveit rein dein en otré d'hé lakat é Dihunamb.

Dehon kant trugèré.

L.H.

Dihunamb, août 1936, numéro 302, pp. 120-122.

Luchenneréz

Eflam Koed-Skaù

♩ = 50
Vals difon

15

-1-

Kousket, kroèdur en hou kavel
Éh oh édan men diùachél
Me barei azohoh er blei
E hra Hou Hou !
Ha m'el lako mik a pe zeï !

-2-

Saùet é hou tad mitin mat
Ha oeit é de dorimellat
Ar gourlañneu eahus er mor,
E hra Hou Hou !
A drest en islonkeu dégor.

-3-

Huitellat e hra gué er huern
Kriùeit é en àùel-golern
Eit turelér méz é gounar
É hra Hou Hou !
Ha krénein e hra ol en doar.

-4-

Kousket dizouj étalon-mé,
Ha groeit un minhoarh d'en élé :
Nen dei ket ar hou tro en diaul
E hra Hou Hou !
Eun en des a sklerdér en héaul.

-5-

Kousket eit donet de vout bras
Ur brezélour kran ha digras
Eit jiboésat el loñned fal
E hra Hou Hou !
Eit ou has éndro d'ou Bro-Gal !

Eflam Koed Skaù

Dihunamb, juillet 1927, numéro 193, p. 296.

Mab-é-vro

Deoh-hui, Loeiz keh

Diskan

*Èl ur vam vât hep tro na si,
Breih-Izél e garan ;
Hag, é herssal start aveiti,
Get er joé éh on lan !*

-1-

Tolpein paotred de labourat,
Ne oé ken chonj genein ;
Get Breih é faoté dein lakat
Pep kalon de duemmein !

-2-

Duhont, duman, p'em es huchet,
Chetu deit ur vanden ;
Hag ér labour ou des kroget,
Bout men dé bras ha ten !

-3-

Doh ou guélet ker kalonek,
Get fians me laré ;
Ar en doar du, skanù pé meinek,
Bléad e ou arré !

-4-

Dorn-oh-dorn, é mant é kerhet ;
Get ou hent, é hadant ;
Dason ou boéh e vè kleuet :
Vad, de Vreihiz, e hrant !

-5-

Hon lavar-ni e zo konzet
Hag inouret geté ;
ne vo ket hoah aben, krouizet,
D'er brehoneg, ur bé !...

J. en A.

Dihunamb, septembre 1935, numéro 291, pp. 228.

Malarde



-1-

Chetu arriù er malarde e tam, tam, tam, i
rabadibedamb
Chetu arriù er malarde
Ihed d'en ol ha leuiné, ihed d'en ol ha
leuiné

-2-

Bleuein e hra er haloneu
Rak m en dé amzer er festeu

-3-

En darboderion a huerso
En des um streùet dré er vro

-4-

Ridet ou des a gér de gér
Ha gounidet mar a viktoer

-5-

Dré liherieu galleg mollet
En doéré e zou bet bannet

-6-

Ur vandenn priedeu neué
E vou éredet dirag Doué

-7-

Ha d'er Person ne vou ket ret
Lakat e gok de vout lahet

-8-

Mes, allas ! na vilét ur mod
E ve guélet get pautred sot

-9-

Pédet int bet aveit héli
Er re iouank adal ou zi

-10-

Ou héli epad en deuèh
Mes pas eit gober dehé méh

-11-

Allas ! epad en overen
Ar ou lerh hui e hel goulen !

-12-

E mant er vorh én tavarnieu
Safar geté ha soñenneu

-13-

En dro d'en daul aveit er pred
Hag eit er hrol ne vankant ket

-14-

Braù e vehé d'er iouankiz
Monet eué rah d'en iliz

-15-

Héli en dud e rei dehé
Ivaj ha biuans pad en dé.

Doéréieu, 12 février 1928, numéro 311

Mañneig Rundual

Loeiz Herriou

♩ = 104



-1-

Mañneig Rundual, gozik 'm es kas dohoh
Gozik 'm es kas dohoh :
Perak nen doh ket hui un tammig izéloh ?

DISKAN

*Perak enta n'é ket me zi
Doh er memp tu get hé hani ?*

-2-

Mañneig Rundual, em lédet ér flagen,
Ma uélan ti men dous, kuhet get hou kriben !

-3-

Ha hui gué sapin kroéz, a greskas déhañnet,
Ma spurmantein ahoel mogeden héh uéled.

-4-

Ha hui énedigeu, p'hé hleuet é sonein,
Arsaüet get hou kan, plijadur hreet dein ;

-5-

Eit ma kleuein dason hé boéh flour é kañnal,
É tont ar en àuel get frond er bleu aval.

-6-

Pe vehen mestr d'er gué, mestr ar er mañnéieu...
Ne chomehent ket pel étrézomp-ni hon deu !

-7-

Mañneig Rundual, me hrehé deoh disken ;
Ha hui gué sapin koréz souéh vehè get hou pen !

-8-

Me hrehé d'en éned kañnal d'en noz hepkin
Eit luskellat men dous a chernoz de vitin.

-9-

Mañnéig Rundual, penaos hou karein-mé ?
Hui hag e guh dohein men guellan karanté !

Er Voualh-Argant

Dihunamb, mai 1935, numéro 287, pp. 264-265.

Margeitik ha Loeizik

Loeiz Herrieu

trad



-1-

En héol e zou é sewel, kan e hra an ined ;
Me huél, barh er hoed pin, men dousig é tonet.

-2-

M'hi guél é frochenat en ur gan ur sonnen
E pad 'ma hi loned barh en hend e tremen

-3-

Pe zegoéh tostik t' ein, me halon e hra joé,
Me lesk un taul huitel, hi me reskond ehùé.

-4-

- Déwèh mat, Margeitik, dewèh mat a galon
Get un amzér ken kaer, petra laret mignon ?

-5-

- Ne houian mé, Loeizik, ne houian nitra vad,
Ne houian meit kannal, kannal ha brochenat

-6-

- Neoah, ô bugules, get ur hroes ken tiner
Kalon ur verh ieuank e dal blëuein imber ?

-7-

- Me halon, dén ieuank, e vé perpet urus
Pe huélan me mignon, é vé imber joeius.

-8-

Laret t' ein, Margeitik, piw e zou hou mignon ?
Nep zou karet get n'oh zou euruz é galon !

-9-

Marsé, ô Margeitik, hues choéjed un eutru
Ha hou kronei a eur, a zantel a bep tu ?

-10-

- Ne pas, ne pas, Loezik, un eutru n'em bou ket
E Breih hes paizanted e hella bout karet

-11-

Petra e hrehen mé é ti un eutru bras,
Pel doh me heh loned ha doh me fradeu glas.

-12-

'N hani e garan mé ne ket pèl azoh ein :
Ni gara Doué hun deu, Ean zesk t'emb hum garein

-13-

Pe gañnan ur soñnen, m'er hleu é huitellat
Zaillein 'hra me halon a p'er guélan tostat !...

-14-

Hur boéhigeu, liès mad, barh er lan didrouzus
Um geuja hag e verch pèl hum haranté padus.

-15-

El t'hé, ô me mignon, é karehen guélet
Hui ha mé, er blé-men, de viken unanet ?

-16-

Trugaré, Margeitik, a hou cuir karanté
Mar me haret, mignon, me hou kara éhué.

-17-

Mar dé hou chonj get n'eine, me chonj zou get n'oh
Plij get Doué taul ar n'emb é huellekan penoh ?...

Loeis HERRIEU

Le texte original de cette chanson n'ayant aucune valeur, nous avons cru devoir la remplacer par une sône nouvelle.

Dans le chant, le 2^e vers (1^{ère} fois seulement) se termine par le son ô lié à la dernière syllabe du vers, mais très peu prononcé. Cette particularité se rencontre d'ailleurs dans un grand nombre de mélodies bretonnes.

Le Clocher Breton, juillet 1902, p. 401.
Dihunamb, mars 1921, numéro 117, pp. 216-218.

Version publiée dans Dihunamb

En héaol zo é seùel

Loeiz Herrieu (Er B. L.)

A. Boucher

♩ = 54



-1-

En héaol zo é seùel, kan e hra an éned ;
Me huél, é kreiz er lann, men dousig é tonet.

-2-

M'é guél é vrochennat 'n ur gañal ur soñnen
Tré men dé ér lanneg, hé loñned é tremen

-3-

A p'arriù tostoh d'ein, me halon lan a joé,
Me laosk ur pozig kan, hi me reskond eùé.

-4-

- Dématoh, Margeitig, démat ha leuiné
Get un amzér ken kaer, petra zo a neué ?

-5-

- Ne houian mé, Loeizig, ne ouian nitra vad,
Ne houian meit kañnal, kañnal ha brochennat

-6-

Neoah o buguléz, pen dé er bleu ér gué
Kalon ur verh ieuank zeli bleuein eùé ?

-7-

Me halon, dén ieuank, e vé berpet joéius
Pe huélan me mignon, dohtu é vè eurus.

-8-

Laret d'ein, Margeitig, più e zo hou mignon ?
En hani e garet zo joé én é galon !

-9-

Marsé, o plah ieuank, hues choéjet un eutru
Hag hou kroñno get eur ha dantel a bep tu ?

-10-

Petra e hrehen-mé é ti un eutru-bras,
Pèl doh me heh loñnedha doh me fradeu glas.

-11-

Naren, naren, Loeizig, un eutru n'em bo ket
Ar er méz é chomein get me guellan karet.

-12-

En hani e garan n'é ket pèl azohein,
Nen dé ket un eutru, meit ean houi me harein.

-13-

Pe gañnan ur soñnen, m'er hleu é huitellat
Saill e hra me halon p'er guélan é tostat...

-14-

Hur boéhieu, liès mat, ér lanneg didrouzus
Um geij hag e vrud pèl hur haranté padus...

Er B.L.

Me hi du

-1-

Pe oen bihañnoh
M'em boé ur péh ki du
Hag ur hi kaeroh
N'en des bet é neptu
Ean me heliè
Ne vern é pè tachad é vezen,
Hag e haorié
Genein ér pradeu ha én deuen.
Dalhmat é klaské me dihuen.

-2-

Anaùet mat oè
Get en ol ér hartèr,
Hag ind en doujè
P'er guélent ér repér ;
Me hi, mar a huèh,
En devoè kampennet ou dillad ;
Hag é vezè béh
A gaust dehon liés ér hornad
Ha choket me mam ha me zad.

-3-

Met en hou puhé
Ne hues ket hoah hoarhet
Kement èl un dé
Ma en devoé taget
Kahig Telinig.
Eh oé geti en hé ziig plouz
Èl ur hroèdurig,
Arloupet, divergont ha lipous,
Lipour koéuen ha fréger lous...

-4-

Hi e zas d'hun ti
Get korvig marù hé hah :
- Lahet 'ta hou ki,
Petremant, get ur vah,
Me feuto é ben,

Er hetan guéh ma vein étalton ;
Sellet 'ta amen
Petra en des groeit d'em heh miton
Get er gloéz é tarh me halon !

-5-

Ha houilein a hré
'N ur vonet ér méz ;
Glahar hé devoé
Avel un intanvéz.
Ha chetu me hi
Doh hé sellet get é lagad fal.
- Surhoalh, emé hi
té, m'ha laho, un dé pé un al,
Get ur men pé get ur vohal.

-6-

Ia, met en trenoiz,
Me ias raktal d'hé zi,
Dirak en nor klos
Me lakas aveiti
Ur hochoñnig-kah
Em boé kavet é sol er sulér,
Boutet én ur sah
Ha spillennet dohton ur papér :
« Maget mat er babig distér ! »

-7-

Ha chetu Telin
Deit de vout reih éndro :
« Achiù hé begin, »
E laré ol er vro.
-Eurus on bremen :
Met più en des 'ta kavet en tu
De zegas amen,
Ur hahig ker braù get é fri ru ?
- Mé-é ! e harhas me hi du !

Efflam Koed Skaù

Dihunamb, juin 1931, numéro 240, pp. 280-281.

Me Iarig uen

Àr un ton de gorol en dro anaùet mat

-1-

M'em es ur iarig uen é hor : (diù uéh)
Ne lézet ket en or digor

DISKAN

*Ne veïn ket mui, o nann ! tapet aben
É lakat de hor me iar uen (diù uéh)*

-2-

Uieu goei 'm es lakeit geti,
Ha ne ven ket chomel én ti

-3-

'Ma arnehè tèr suhun déh
Ne ven ket mui chom ar en néh.

-4-

Ha kaer em es deviz dehi
É ma é hor uieu goeidi !

-5-

« Huéh déig hoah, me iarig uen,
Hag é vo fin d'hou pinijen. »

-6-

Hi me reskond, en ur glokal :
- Ne ôran ket eit er réral.

-7-

« Men goalh em es get tèr suhun
Ha skuéhein hran mé dré forh iun ! »

-8-

- Kleuet enta, er vam kragel !
Na me uieu, ifrontadel ?

-9-

- Kaset ind de ôr, mar karet,
D'en hani en des ind dovet.

-10-

« Me gav genein é ma erhat,
De beb unan gor é néhiad ! »

-11-

- Met petra hrein get me uieu ?...
Hoant em es d'ou has de Uilleu !

-12-

É voéz e gleuen é laret :
« Chetu tré dé ne zivor ket »

-13-

- Pe vè mèu ne hra meit kousket :
Chetu me zrès, ne gredet ket ?

-14-

A pe blijehè get er prei
Achiù gorein me uieu goei.

-15-

Me iar uen e rehen dehon
O ia, a greizig me halon...

*Saùet én ur hadein gunéhtu 1931 get
Loeiz Herrieu*

Loeiz Herrieu

Dihunamb, mai 1932, numéro 251, pp. 72-73.

Me ievankiz

Golvannig

♩ = 80



-1-

Ur huéh dré zé, d'en neué han, ma tarhé, goleu dé,
Ché deit chonj d'ein d'hobér un dro, d'hobér un dro balé.

-2-

Ché, deit chom d'ein d'hobér un dro, ur balé d'er hoed kloar,
Hag inou mé oeit ha guélet un éñig ar ur bar ;

-3-

Mé oeit ha guélet ar ur bar un éñig e gañné,
E gañné guiùik é galon ha mé me huañnadé.

-4-

- Laret hui d'ein, me feurkeh hoér, perak é huañnadet,
Perak, pe hoarh en neùé han, é oh hui ankinet ?

-5-

Perak doh hoarh en neùé han é ouilet hui elsé ?
Ha tad pe mam, brèr pé hoér d'oh hou es kaset d'er bé ?

-6-

- Na tad na mam, na brèr na hoér mé n'em es chet kollet,
Meit leùiné me halon beur, azé ne laran ket.

-7-

- É gré ma oen ievankik-flam, é ti me zad ér gér,
Doh men guléet koantik ha braù en ol e hré d'ein chér.

-8-

Èl ur boket deureit d'er gloéh, me halon e vleué,
Hag, é hoarn men deved él lann, guiù èlous me gañné.

-9-

Devéhatoh, ievank ém bleu, me oé mé ur goanten,
Luem a spered, bouill a galon¹, ru gaer a zivougen.

-10-

Én drébad hont, é nig er hoed, me oé mé karet mad ;
Gounid e hren kalon en ol get ur glohig lagad.

-11-

Na kaeret oé en amzér hont : amzér el leùiné !
Na kaeret oé en amzér hont : amzér er garanté !

-12-

Na bouraplet oé bout ér bed, karein ha bout karet !
Eurusoh oen aveit er ré hag eit roannéz erbet.

-13-

Eurusoh eit roannéz erbet me halon e gredé
É splann ataù aveit ur plah en eur é blein er gué.

-14-

Meit troeit é en eur de vout pri ha ne chom mui genein,
Nameit ankin, ké, tarh-kalon hag amzér de ouilein.

-15-

Men dent nezé guen èl argant e zou deit de vout du
Men deulegad ker bouill é m fen e zou deit de vout ru.

-16-

Men divougen nezé ru gaer e zou rah milénet ;
Me halon guiù, me spered luem zou èl trevariet.

-17-

Chetu mé bremen deugrommet, deit é er gohoni
N'en don mui klasklet, na kare, na sellet get hañni.

-18-

Kalet é hiniù bout ér bed, ne houiér biùein ;
Deit é en dud de vout digâs, ne houiant mui karein.

-19-

Men é ma oeit er prantad hont èl àuel treménet,
Er prantad ma karen kement ha ma oen ker karet !

¹ Sur le manuscrit adressé pour publication à Loeiz Herrieu : « bouilh a lagad »

-20-

Più e zavéou d'eiñ éndro amzér el leùiné !
Più e zegasou d'eiñ éndro amzér er garanté !

-21-

Ouilein e hra me halon geh d'em ievankiz kollet,
D'em ievankiz en des troeit kein, en des men dilézet.

-22-

Énig er hoed e gan ker braù, kloh me ievankiz d'eiñ,
Ma vein karet èl guéharal hoah ur huèh kent marùein.

-23-

- Taùet, taùet, me feurkeh hoér, ne ouilet na ne hret ;
Karet Jézus er Garanté ; Henneh ne ziléz ket.

-24-

Ha skañnik ar é ziùachel en éñ e saù d'en Né,
É kañnein guiùoh guiù atañ ha mé me huañnadé.

-25-

Me huañnadé ém halon beur, d'em amzér dreménet,
D'amzér bourus me ievankiz en des men dilézet.

Golvannig

Dihunamb, juillet 1923, numéro 145, pp. 296-298.

Manuscrit CRBC - HER9327 (jusqu'au couplet 14)

Me mémé

-1-

Pe oen mé plahig iouank
Seitek pé trihueh vlé
M'em boé ur lilien koant
E livorc'h me mémé.

-2-

Me mémé e oa goal-gouh
Iouank flam mem boket.
Me mémé e oé guennoh
Eit lilien erbet.

-3-

Mem boket gouïuet, allas !
Edan tauleu er glaù
En un noz, béan, e varùas :
Me mémé zou biù ataù.

Jh Le Bayon

Doéerieu, 08 septembre 1929, numéro 394

Je propose cette délicate bluette sortie récemment de la plume de M. Le Bayon et tombée dans un de mes cartons ; je la propose, dis-je, aux rêveries des artistes qui liront ce numéro et je leur demande de noter tout de suite la mélodie et les harmonies que cette petite poésie aura fait jaillir dans leur cœur et de me l'envoyer contre... remboursement... du timbre.

Je crois en effet que même dans notre génération- surtout rampante, hélas ! il ne manque pas de tempéraments qui vibrent devant une belle image ! C'est cette vibration de l'âme que je demande de noter.

*Les uns y trouveront une large mélodie dans laquelle la voix de la jeune fille de 17-18 ans se développera sur une longue échelle pour pleurer son lys fané et se réjouir de la longévité de sa mémé. Il y a peu de ses mélodies dans le vannetais. D'autres peut-être mettront sur les lèvres de la jeune fille les sentiments câlins du petit enfant près de sa grand-mère.
En lice : Keti-ketan¹*

¹ Mention figurant sous le texte de la chanson et écrite par l'abbé Buléon

Me mestréz

Iannig Fur



-1-

M'hanaù ur gér, tré deu vanné
Tu-ral d'er marhallé,
Inou, tostik d'er stér,
Én un tiig distér,
Inou, koant avel ur rouañéz,
E vagér me mestréz.

-2-

Dent ker guen én hé beg
Bougenneu ru ha huek
Ha deulagad glas én hé fen
Guiù avel diù stiren.

-3-

A pe ia d'er fetan
Me halon verù énan
M'hé héli a bel ha kuhet
Get eun a vout guélet.

-4-

Hé héli e hrehen ,
Dohti e konzehen,
P'em behé selleu un oénig
Ha boéh flour un estig.

-5-

Hé fod e zou karget
D'er gér ma distroet
Ha me glask mé hoah ér fetan
Guélet hé sked én dan.

-6-

Édan ur bod spern-guen
Me gleué ur soñnen :
- « Hui e gar, emé un estig,
«Nag eurus oh, Iannig !... »

-7-

- « Taùet, eutru en in
Hui hra goab nitra kin ;
Me halon e zou ankinet :
Me gar hemb bout karet ! »

-8-

D'é dro er pokér-koed
E lar en ur hoarhet :
- « Haneh n'é ket eit gobér léz
E spont 'rauk é vestréz ! »

Iannig Fur

Dihunamb, février 1906, numéro 8

Me oenig peur

J. Le Maréchal

LAS54

sur un air gallois (LAS)



-1-

Me zou ur begulig peur,ⁱ
A houdé deh é ouilan
Kollet em ès guel aveit eur
Kollet em ès un oen bihan.

DISKAN :

*O pegourz retornei-té
Devaton mé me oenig guen
Dès hoah en dro devaton me
Pe meruel e hrein get er boen.*

-2-

Ma chomès pell doh er ger,
Er bleidi sur ha tebou,
Ha doh er blei, oenig dister,
Bugul erbet na tihuenno.

-3-

Mar karis donet in dro,
Me saùou ur lojig bihan,
Ur lojig kaer groeit get plouz tro.
Eit ma vou tuem d'is er gouian.

J. LE MARÉCHAL

Feiz ha Breiz (supplément Ar C'horn boud), octobre 1926 numéro 10, p. 160.
Le Courrier du Finistère, 10 novembre 1928.
Dihunamb, avril 1943, numéro 380, p. 208.

ⁱ Paroles quasi-identiques au début à « Me zo ur bugelig paour o hirvoudiñ en enkrez » (Enregistrement Dastum : 524Y00158A-04) qui correspond au chant de Taldir Jaffrennou « Ma mestrez kollet »
Enregistrée par Pathé Frères n°5223 entre 08/1923-08/1925
Compositeur nommé : HIRLEMANN
Source : <http://www.hervedavid.fr>

Me sonner

-1-

Aze un tamig koed
Em es hreit ur sonner :
E gorf e zou kalet
E hanehen son tiner

Diskan

*Aveit mem bro
Me sonner e sonnou
Hag en ol er hleuou
A seh leu tro ha tro*

-2-

D'anderù de vintin
E flautan get hou
E voeh sklaier ha sklinton
E blij de me halon

-3-

Ur bonbard em es hreit
E korf berig amzer
A liu mes hi goleit :
Luhein e hra el guer.

-4-

Ar me sonner karet
Me zisk breman kanein
Er peh e zou er bed
E hrein plijadur d'ain.

-5-

Me gan er boketeu,
Er brag hag er raden
Ag er gué avelen
A freh karget ou fen.

-6-

Me gan er pradeuier
Er festeu, er brezel,
Burhudeu er Salvér,
En ur ger Breih-Izel.

-7-

A zal e prantad men,
Guelloc'h aveit james
Manne ha tevalen,
Gleuou me huderez.

-8-

En hi, a bouiz kalon,
E huehein hemb dichueh ;
Er Gal, el er Breton,
E chileuou he boeh.

-9-

Me faut d'ain ma kannou
Melodius me sonner ;
Eùe ma hirvoudou
El er gabeleg ker.

-10-

Ean e hellei else
Bleuien er haloneu
Ha streuein guehave
Er soueh er speredu

-11-

Ne vern petra e ze
Son ataù mem bombard
Rak te hembkin larei
Ma on trist pe gaillart.

Job en Drouz-Vor

Ar Vro, juillet 1905, numéro 17, p. 216.

Mechal mar dan ?

Er Voualh-Argant

LAS889

$\text{♩} = 80$
Goustad ha digor

De B. en I.

The musical notation is written on a single staff in treble clef. It begins with a 3/4 time signature, followed by a 2/4 time signature, then a 3/4 time signature, and finally a 2/4 time signature. The melody consists of eighth and quarter notes, with some rests. The piece ends with a double bar line.

-1-

Tuchant éh arriùo en hañù
Hag é kañno er bobelan ;

-2-

Er bobelan hag en estig,
Er voualh-argant, en hoperig

-3-

É tigo er bokedeu
Hag é vo groeit diméenueu...

-4-

Mechal mar dan-mé er blé-man,
Pé mar choman hoah me unan ?

-5-

Lod lar dein é ma guel monet :
Lod aral em bo ké abret.

-6-

Unan e lar dein chonjal mat
Un aral mont get ur oahad !

-7-

Mar choman rè bèl de chonjal
Éh ei me lod get un aral.

-8-

Mar dé get ur oahad éh an
Honneh e vo en devéhan !...

-9-

En dra-man n'é ket un hoari :
A pe zehé dein ha fari ?

-10-

Groamb hor chonjeu, kent er marhad,
Rak arlerh é vè devéhat !

-11-

É léh m'é ma staget erhat
É vè ret de « Lé du » pérat !

-12-

Émesk er ré zo diméet,
Lod vè koutant, lod ne vent ket.

-13-

Hag un dra 'labour me spered :
Ou diforh kaer ne hellan ket...

-14-

Mechal mar dan de Valardé,
Pé ma hortan de ven blé ?

-15-

Mar choman d'hortoz ur bléad,
Éh amerhein me halonad !

-16-

Ha, mar delian fal gouchein,
Dareu eùé e amerhein !...

Er Voualh-Argant

Dihunamb, décembre 1934, numéro 282, pp. 184-185.

Melinér ha Tieg

Job er Gléan



-1- Er melinér :

D'oh hui tud ag en ti, ho !
Nozeh vat e laran, ho !
Nen des mui léh é korn en tan ?

-2- En tieg :

Deit de gemér ul léh, ho !
Deit hemb doujans erbet, ho !
Kent pèl er goén vou chervijet.

-3- Er melinér :

D'oh hui, Mestr ag en ti, ho !
E laran, trugèré, ho !
D'oh hui, ha d'er vestréz eùé.

-4- En tieg :

E koégnel en uéled, ho !
Mar plij genoh azé, ho !
Hui dañoei er chistr ag en ti.

-5- Er melinér :

Aveit diglom en tead, ho !
Er beg pen dé staget, ho !
Nen des chet èl er chistr ér bed.

-6- En tieg :

Mar plij genoh laret, ho !
Er peh e houlennet, ho !
Reit e vou d'oh mar bé gelllet.

-7- Er melinér :

En hou ti, me zud vat, ho !
E hes ur boket guen, ho !
E frond huek en des troeit me fen.

-8- En tieg :

Get hous hent, melinér, ho !
Hui e hues fariet, ho !
Nen des amen boket erbet.

-9- Er melinér :

Ur boket guen ha fresk, ho !
Em es amen guélet, ho !
E portéal en han paset.

-10- En tieg :

Er gouian a houdé, ho !
E tremen ér hérieu, ho !
En des gouiùet er boketeu.

-11- Er melinér :

Eit gouiùein er boket, ho !
En des amen kresket, ho !
Tregont gouian e vehé ret.

-12- En tieg :

Mar plij d'oh, melinér, ho !
Konz un tammig splannoh, ho !
Er péh e glasket é vou reit d'oh.

-13- *Er melinér :*

En hou ti, me zud vat, ho !

Er boket e glaskan, ho !

E zou Mari hou merh kohan!

-14- *En tieg :*

Allas ! ré zevéhat, ho !

E hues groeit hou koulen, ho !

Mari hiniù zou leañnez guen.

Job er Gléan

Dihunamb, juillet 1906, numéro 13, pp. 215-216

Melrand ha Bihui

Pierrig

LAS775



Ar don : St-Meltreu

-1-

Laret er péh e gareét, (ter guéh)
El Melrand ne vou ket kavet

-2-

Ia, Melrand e zou ur vro vat
El ma nen des chet ér hornad

-3-

Mar en des tud Bihui kalon
Er Melrandiz zou foèuerion !

-4-

Dam ! Chetu er péh vé laret,
Aveidonn-mé ne houian ket.

-5-

Meit er péh e houian reih mat,
Er Melrandiz e zou tud vat.

-6-

En drespét d'er ré a Vihui
E bas amzér doh ou dikri !

-7-

Ma des ur fal afér é troein,
Kentéh ma lakeit ar ou hein.

-8-

Melrandiz, saùet hou penneu,
Hag eit konz skarhet hou kougeu !

-9-

É Bihui é hes tud santél,
Più e hel laret er hontrél ?

-10-

Neoah en neb e sél erhat
E huél treuigeu izél mat.

-11-

Ia, treuigeu ha nen dint ket
Ag er ré santélan berpet.

-12-

Meit dihuennet é a gonz fal
Ha drest pep tra ag er réral.

-13-

Cherramb enta ol hur bégeu
Ha kant kuéh guel é hei en treu

Pierrig

Dihunamb, mai 1910, numéro 59, pp. 70-71.

Mem boteu koed

J. Le Bayon

savet e Begnen



Soñnen neue sauet é Bignan

-1-

Hiniù é é aséan mem boteu koed,
M'ou doug eit er hueh ketan mem boteu koet
Hag ind e son ker braù, Klik, klak, sol do do la
Hag ind e son ker braù, ma ou skoan hemb arsau.

-2-

Bremen, m'ou lakei bamdé, mem boteu koet
Eit monet d'er skol geté
Hag ind e hrei dalbeh, Klik, klak, sol do do la
Hag ind e hrei dalbeh klik klak a beb eil hueh.

-3-

Er parkeu hag ér lanneu, mem boteu koed
Me iei de glah néhiadeu
En éned a gleùou : Klik klak, sol do do la
Me gargou mem boteu a blu hag a uieu.

-4-

Pe vou ur fest ér penher, mem boteu koed
Ne chomein ket mé ér gér
Me iei en ur ober Klik klak, sol do do la
De grol ar en dachen, de heijein me hrohen.

-5-

Pe vou dré-zé ur pardon, mem boteu koed
En ur hober "orézon"
Me iei eué d'ino, dousig, sol do do la
Hemb gober trouz erbet er chapel beniget.

-6-

Pe vou achiù mem buhé, mem boteu koed
Mar arriù genem un dé
Neijal d'er baraouiz, Klik klak, sol do do la
Ha skoein doh en trezeu, get penneu mem boteu

-7-

Mar lar Sant Pièr d'ei : Taulet hou poteu koed
Ama nen des chet leh t'oh get boteu koed
Me larou kenavo, Klik klak, sol do do la
En néan ne chomein ket hemb mem boteu koet.

<p>Doériefeu, 14 février 1926, numéro 211. Ar C'horn-boud, septembre 1926, numéro 9, p. 138. Dihunamb, septembre 1942, numéro 375, pp. 128-129</p>
--

Mem Bro

-1-

Dudius e guélet braùité Breih mem bro,
Pe skéd édan en héaul eur hé farkeu benal ;
Pe vè en àùel-mor ér hoédeu tro-ha-tro,
El eit hé luchennat goustadik é kañnal.

Diskan

*O Bro karet er Vretoned
Arvor inour hor gourdadeu !
Berpet ieuank én hou kéned
Biùet eùé 'n hur haloneu !*

-2-

Peh ur houén kalonek é hani Breih-Izél ;
De Vreihiz, ar ne douar, ne gavér ket ou far !
Gelloudek ha dispont hanval int, ér brézél,
Doh houlenneu divent er mor en é gounar.

-3-

Sellet merhed mem bro, pegement a goantiz
Pe vragant kel leuin é kreiz er pardonieu !
Pe darh ar ou dremmeu minhoarh ou ieuankiz,
Ol er bautred ieuank e saill ou haloneu !

-4-

Dreisthol aveit tañoat braùité Breih-Izél
'N hé ilizieu didrous kerhet noz ha mintin,
Ha hui huélou nezé peh sklerijen douéel
E splann ar zrem mem bro stouet ar hé deuhlin.

F. Er Bréh

Dihunamb, janvier 1931, numéro 235, pp. 200-201.
--

Mem bro

En tad-koh hag er paotr iouank

En tad-Koh

-1-

Iouank e oen en amzér-sé,
Mem bléu e oè milén ;
Deiton de vout koh a houdé,
Ha men diùhar e grén.

-2-

Iouank e oen ha guir Breton,
Ha me garé mem bro ;
Ia, bleuein e hré me halon,
Pe sellen tro ha tro,

-3-

Doh mem bro karet pe sellen,
Me halon e vleué ;
Pe gleuen kañnein ur huerzen,
Men goéhiad e verùé.

-4-

Doar en Arvor em boé kuiteit
É kreiz me iouankiz ;
Érauk mervel chetu mé deit
De huélet mem broiz.

-5-

Arlerh hir amzér treménet,
Chetu mé deit endro ;
Allas ! hag é hon divroet,
Divroet é mem bro.

-6-

Émen é mant, er hoedeu bras,
Derùenneu bras énné ;
Derùenneu hir, digor ha glas,
A houdé pemp kant vlé.

-7-

Ne gavan mui nag el lanneu,
Er brug, nag er benal,

Get ou frond huek ha get ou bleu
E garen gueharal.

-8-

Koedeu tioél, lanneu digor,
Na hou korigañned ;
Mar krollant hoah ar zoar Arvor,
Émen é mant kuhet ?

-9-

Én dro d'er menhir n'en dint ket,
Nag édan en daulvén ;
Ou deu é mant bet diskaret :
Na de biù é hrent poén !

-10-

Treu ker santél èl relegeu
Kenevo, kenevo ;
Kollet e heus hous andenneu
O braùité mem bro...

Er paotr iouank

-11-

Tad koh, é léh brug ha lanneu,
E blij d'hou teulagad ;
Ken bourus é guelet parkeu,
Parkeu lan a vléad.

-12-

Mar karet en treu koh a Vreih,
Mein hir ha taulenneu ;
É Karnag èl ér vro abéh
É mant hoah a stedeu.

En Tad-koh

-13-

Doh tud en amzér treménet
N'en dint ket mui haval ;
Mem broiz, agent Bretoned
Gusket èl ér Vro-Gal !

-14-

Ou guskemant ou des taulet,
Kollet ou brehoneg ;
Ou bléu ar ou diskoé trohet
Ha konz e hrant galleg !

-15-

Galleg e gonzér é pep ti ;
Meit en tad-koh neoah,
Henneh n'hel mui konz de hañni,
Rak Gal ne vo biskoah.

-16-

En hol enta hous ankoéhei,
Lavar kaer hun tadeu,
En des konzet Santéz Anna,
Lavar hur pedenneu.

Er pautr iouank

-17-

Lavar er Frans hun es disket
Rak ma omb Fransizion
Mes er breton e vou berpet
Lavar ur guir Breton.

-18-

Kalz e zou hoah n'ou des chet méh,
Inour ne laran ket,
É konz el lavar kaer a Vreih :
Biken ne vou kollet.

En tad-koh

-19-

Guéharal, arlerh el labour
De noz, ar er mézeu ;
Me vouré kleuet er hañnour
É kañnein guerzenneu.

-20-

Na d'er gouian, ér filajeu,
Pegement e vouren ;

É cheleuet sorbienneu,
Kent laret er beden.

-21-

Deit bean éndro, bombard, binieu ;
Deit eùé, kañnerion ;
Rak penaus e vou groeit festeu,
Festeu hemb soñnerion ?

-22-

Più e gan hoah Janig-er-Flam,
Er Mank, er Chouanned ?
Er Roué Arhur ha Sant Efflam,
Er Beleg forbañnet ?

-23-

Kenevo, guerzenneu karet
E hrè vat d'en inéan ;
É Breih ma ne veoh mui kleuet,
Me hou kleuou én Néan.

Er pautr iouank

-24-

Ahoel kañnenneu goh er Sent
N'en dint ket dilézet ;
Ér pardoñnieu hag ar en hent
Ataù é vent kleuet.

-25-

Épad ma kañou Breih-Izél
Gloér d'er Sent ha de Zoué
Er Vretoned evou fidél
D'ou lavar ha d'ou fé.

-26-

É Kerné, Tregér ha Guénéd
Telen Arvor, kañnet :
Ataù é omb guir Vretoned,
Bretoned tud kalet ! »

Fanch Bobelan

Dihunamb, avril 1908, numéro 34, pp. 53-54.

Men dous

-1-

Né ket 'n hou ti, tavarnouréz,
Em es mé choéjet me mestréz.

-2-

M'em es hi choéjet tostoh d'ein :
Ur plac'h koant é, plijout hra d'ein.

-3-

M'hé har, ha hi sur ne houi ket :
Un dra-zé, hra poén d'em spered.

-4-

Mechal penaus vehe d'ein mé
Diskoein dehi me haranté?

-5-

M'hé guél erhoalh ér pardonieu
Ha d"en noz barh er filajeu ;

-6-

A pe za d'ein gout hé guélein,
Me doui penaus hum zizolein.

-7-

Allas! p'hè guélan é tostat,
Me bleg me fen ha me huanad! . . .

-8-

Ardro kuh hiaul , ha bamdé,
Get hé seud de fetan Vaudé;

-9-

En dé-ral me lak ém spered
Monet d'ino eit hé guélet.

-10-

M'azé ar vordig er fetan,
Get perdi bras, ém heh inéan.

-11-

En dé zé oen chonjet erhat
Disklériein ket me halonad!

-12-

Mes a p'hé spian é tonet
Forh fonnus é han de guhet!

-13-

De guhet é han forh fonnus
Haval doh ur hadig eunus!

-14-

Ha tuchant, skanùik hé guélan
E ivet deur ag er fetan

-15-

Ha hé loñned p'hé des deureit
Ar hé goar d'er gér ma oeit.

-16-

Nezen, èl ur heh eulanig,
Me hra en dro d'er fetanig.

-17-

Aveit asé én hi guélet
Ahoel esked men dous karet..

Loeiz Herrieu

Le Clocher Breton, septembre 1902, p. 428.

Merhed Groé

Ar en ton gallek « Viens Poupoule »

DISKAN

*O Groéiz, o mem broiz, o deit,
De cheleu er hlemmeu
Saùet ar hou técheu,
A !
O Groéiz, o mem broiz, o deit,
Hui larou mar dé guir, hui larou mar dé
geu !*

-1-

Bet on de valé én doar bras
N'en des chet hoah guerso,
Ha laret e zou d'ein, allas !
Treu braù azoh mem bro !
Laret zou d'ein penaus e Groé
N'en domb ket mui Breton,
Ha penaus é koéhamb bamdé
Er vouillen, doñnoh-don !
N'em es chet reskondet,
Met d'oh é tan de laret :

-2-

Laret zou d'ein : « En hou pro Groé
E ma koant er merhed ;
Met perak ta e faut dehé
Bout èl er « vadamed » ?
Kouifeu lakant hemb amareu,
Hag ou blèu èl ur boui
E saill ér mèz ag er houifeu,
Nag ur poul-kil, men Doui !
Puhuzi, Pumitur¹,
Hou merhed e gol er stur !

-3-

Ur si aral e gavér d'oh
E zou, - cheleuet mat ! –
Hou tisprizans eit er iéh koh,
Iéh hou mam hag hou tad !
Er vorh, ha memb ar er mézeù,
Er merhed e gleué,
E klah lakat moén ou bégeu :
« Bonjourr, ma chér', ma chér' » !
Hoant hou pes de vramet
Ker liès guéh m'ou hleuet !

-4-

En hur bro kristén ha breton
Ne vé kañnet neoah
Meit soñnenneu galabep ton
Vil bamsé goahoh-hoah !
Treu mat de vout kaset d'er poul
A gaust d'ou loustoni
El « Karikoko », « Viens, Poupoule ! »
« Les rideaux de mon lit ».
Arrestet, malein-rous :
D'en dud lous er honzeu lous !

-5-

Hoah em es ur poz da gañnein :
Kleuet em ès eùé,
Penaus en tabak de brizein
En doé hou karanté !
Penaus hou pes bouisteu bihan
Lan a deil eit hou fri ;
Ha pe hellet, a ziardran,
E hret hou koalh arnhi !
Ha nezé, hou tifren
E zivér barh er souben !

¹ Note de Bleimor : Puhuzi, Pumitur, e zo hanùeu en diù hantéren a Hroé, a bep tu d'er vorh.

-6-

Ha n'é chet achiù er risen :
Hui huès hoah técheu-fal ;
Meit rè hir vehé me soñnen
Mar laran er réral !
Chetu 'ta men gir devéhan :
Merhed Groé, mar faut d'oh
Bout fur ha mat, adal breman
Ne larein ket muioh ;
Met me hrei ur soñnen
Eit kañnein gloér d'oh, amen !

Bleimor

Dihunamb, septembre 1924, numéro 159, p. 136.

Merhed Neullieg

LAS499



Ar en ton : Klan e Mari Louis

-1-

Klan e er Republik, ho
Klan bras goudé guerço (bis)
Rac lakat e ra, hemb réson
Er merhed er prison.

-2-

Mameu ha bugale ! ho
E zou oeit ér prison ; (bis)
Malle ha raj er sou-prêfet
En dès hou hondamnet.

-3-

Sell ! na pe sort amzér, ho
Amzér eit er léron (bis)
Er ré v ad n'hou dès de hortoz
Nameid er bassefos

-4-

Tud fal, get hjou lezen, ho
E zu deit a Bondi (bis)
De ravajein ti-schôl er Frèr,
Deustomb d'en Eutru Mér.

-5-

Er Breh, er Jug a berh,, ho
Ha Truk e mesk ket hal (bis)
A pe zischennant ag er har
E gleù trous ha safar

-6-

Ol en dud e grie ! ho
Hou ! Hou ! ar er vanden (bis)
Laret e rér penaus er Breh
Ne oé ket mui hardéh.

-7-

Neoah, me lont-korden, ho
E skoué ar er merhed (bis)
Mès er merhed en hum zihuen
Kalet et hou hampen

-8-

Tudchentil tokeu hir, ho
Kerhet berman er skol (bis)
Kerhet t'obér en eventuèr
Ar en dro get Beltzer

-9-

Er Breh, pé fauté skriù, ho
Ne ré kin meit kreinin (bis)
Marsset touchand e fou lamet
Get hou korn é rochet

-10-

Touchet e de Glérec, ho
Hag e bochad get hon ; (bis)
Taùlet zou bet é creis é gain
Mottat ha uieu brein

-11-

Pén de arriù er gér, ho
Grônnet d'er vlas ponner ; (bis)
« Me moès karet, hou pet truhé
« Doh er peurkéh greffiér.

-12-

« Sellet pe sort gilet, ho
« Glaub teur e meu dillet, (bis)
« Ha houh ne hoé ket meit merhed,
« Mès goaih aveit diaulèd.

-13-

« Pe ven trô er bautred, ho
« Nezen e fein colet (bis)
« Passet hon berman er hanton
« Avel ur polisson ! »

-14-

Cheleuet, Kenderù Bréh, ho
En avis e ran d'oh, (bis)
De Neullièg ne dostet ket,
Pètrement dihoalet !

-15-

Tud a barés Neullièg, ho
Pautrèd, n'ankoéhet ket (bis)
Dihuennet mad hou pugalé,
Goarnet hou Liberté !

X. H.

La Croix du Morbihan, 29 novembre 1903, p. 2.

Monet é "chapeau"

Efflam Koed-Skaù

Efflam Koed-Skaù



*Ton ha girieu saùet get Efflam Koed Skaù
Aveit korol d'en dro*

-1-

Ne gavan ket fiskal na braù
Er jobelin mod en Alré
Na n'er goarnein ket me ataù
Get en diaul er hasein, un dé.

Ha me zougo

Ur karako

Hag ur « chapo »

Eit bout faro !

Eit en ol dud, na péh ur bam
Me guélet gusket é madam !

-2-

Me valéo get ur vroh ver,
Ha men divréh dizolet rah,
Souéhet bras e veet, komer,
E huélet me hig hanter-nuah.

Ha me lakei

Me loreu sei

Ha lost er blei

Ha hui e zeï

Er méz ag hou ti, bugalé
Hag e laro : « na braùet é ! »

-3-

Aveit guennat mem bougenneu
Kemér e hrein « Poudre de riz » !
Arnein é vo frond huek er bleu
Rak m'um hohlo get deur « Coty »

Men divés dru

Liùet é ru,

Me lagad du

« Groeit » a bep tu,

Dishanval tré e vein nezen

Doh er heh tra éh onn bremen !

-4-

Tuchantig é voutein én tan
Mem boteu koed sélieu izél ;
Hag é lakein me zreïd bihan
E boteu ler sélieu ihuél.

Ha hemb tregas,

Ihuel me fas,

Ha plom a gas

Kerhed digras,

Ar en hent pras é hrein, divlam

Pazeu munut, èl ur vadam !

-5-

Hiniù, ar me fen, èl kaneù
Me fennad blèu e zo ponnér :
Met arhoarh é trohein mem bléu
Rak bremen blèu berr e zouger.
 Rak ret é bout,
 Bras ha bihout
 Pikol ha pout
 N'es chet a... fout !
El er réral ret é bout braù
Hiniù, blèu hir zo divalaù.

-6-

Hag ar mem bizied é vo
Bizeu eur ha mein ligernus ;
Ha doh pep skoarn hoah em bo
« Pandulieu » spis ha présius ;
 Ha mañnegeu,
 Ha penpilleu
 Hag istanseu
 Ha pep sord treu.
O na braùet vein é »chapo »
Hireih em es, c'é rigolo...

Efflam Koed Skaù

Dihunamb, novembre 1929, numéro 221, pp. 360-361.

Na toul na tarh

Kelen-Glas

The musical score is written in 2/4 time with a key signature of one flat (B-flat). It consists of two staves. The first staff contains measures 1 through 8. The dynamics are marked as *mf* (measures 1-4), *f* (measures 5-6), and *p* (measures 7-8). The word 'Diskan' is written above the notes in measures 5 and 6. The second staff contains measures 9 through 14. The dynamic 'rall...' is written above the notes in measures 11 and 12. The piece ends with a double bar line at the end of measure 14.

-1-

M'em es un tok ar lein me fen
Hag arnehon ur velouzen.

Diskan

*Ha ! nen des abarh
Na feut erbet, na toul, na tarh,
Na toul, na tarh ;
Ha ! nen des abarh
Na feut erbet na toul, na tarh !*

-2-

Prenet em es ur montr argand
Geton me zou gé ha koutant

-3-

Me mam en des ur hapot guen,
Aveit monet d'en overen.

-4-

Eit mont d'er foér pé d'er marhad
Hi des unan du de lakat.

-5-

Me hoér en des un dantér sei
Brodet a zeheu hag a glei.

-6-

Eit mont d'er pardonieu d'en han,
Bout hé des hoah ur hoéfig skan.

-7-

Aveit lakat krol ér festeu,
Mem brér en des ur binieü.

-8-

Aveit monet de valé bro
Prenet zou dehon ur vélo !

-9-

Eit monet d'en overen bred,
Me zad e hoarn é sé éred.

-10-

Eit lahein jibér ar er lén,
Prenet en des ur fuzillen.

-11-

Déh oé koéhet ar er gléren
Ni gredé oé torret é ben !

Kelen-Glas

Dihunamb, juin 1908, numéro 36, pp. 83-84.

Ne chomamb ket de chonjal

D'em zad ha d'em mam hag en des disket dein chonjal

-1-

Mar dan-mé kén ar en doar-man ha martrezé é tein, gé
Mar dan-mé kén ar en doar-man ha martrezé é tein,
Ne chomein ket de chonjal, de chonjal, de chonjal,
Ne chomein ket de chonjal, èl en ol én dro dein.

-2-

A pe gleuein er bombardér, él lér é vombardal,
Ne chomein ket de chonjal...
Ne chomein ket de chonjal, saill e hrein de zansal.

-3-

'Mesk er merhed vo é sellet, fonapl mé e choéjo ;
Ne chomein ket...
Ne chomein ket de chonjal : er vraùan plah em bo

-4-

Mar tarh bleuen er garanté é kreiz hor haloneu ;
Ne chomein ket...
Ne chomein ket de chonajl : ni ziméo hon deu.

-5-

- Mar dé hou chonj, me zad-pérèn, kavet saù d'hou merh koant ;
Ne chomet ket...
Ne chomet ket de chonajl : me lar deoh ma d'em hoant...

-6-

Pe veiné n iliz béniget, dé bras me éreden,
Ne chomein ket...
Ne chomein ket de chonjal : me laro « ia » aben

-7-

Ni e laro d'hor hroédurig, ur paotr deulagad glâs ;
Ne chomet ket...
Ne chomet ket de chonjal : deit fonapl de vout brâs »

-8-

A pe goého poénieu arnomb, ha koéhel e hrei sur ;
Ne chomemb ket...
Ne chomemb ket de chonjal, pe guir 'ma ret andur.

-9-

A pe zegoého en Ankeu, get é falh goulahet ;
Ne chomein ket...
Ne chomein ket de chonjal : 'taù é vo ret monet.

-10-

D'en Eutru sant Pir me laro, pe vér doh mem barnein ;
« Ne chomet ket...
Ne chomet ket de chonjal, reit el léh guellan dein ».

Hael

Dihunamb, août 1935, numéro 290, pp. 312-313.

Nehans ur verh iouank

J. Le Bayon



Soñnen saùet é borh Sant Yehann en inour d'er skol « ménagère »

Ur verh iouank e gan :

-1-

Kent pèl em bou uigent vlé,
Ah ! lonla digueda ah ! lonla
Ah ! lonla digueda ah ! lonla !

Kent pèl em bou uigent vlé
Ha petra e houian mé peurkèh ! Ha petra e houian
mé ?

-2-

En oèd de vout diméet
Ne houian hoah gobér ket

-3-

Ne houian gobér nitra
Pas memb gounid mem bara

-4-

Pe vein diméet un dé
Pesort kegin e hrein mé ?

-5-

Me houi lén ha skriù neoah
Mes penaus gobér kranpoah ?

-6-

Penaus kampen er suben
Pé gobér ur gateùen ?

-7-

Rostein kig, frintein uieu
Eit lardein er ballogeu ?

-8-

Méh em ès a pe chonjan
En devou me famil nañ

-9-

Ne houian muioh grouiat
Na disten, na krochetat.

-10-

Gouiet auzein en dillat
Ou dabonein, ou nettat

-11-

Treu e zou ret t'ein diskein
Noah, kent ma timéin

-12-

Pen des tud klan tro ha tro
Gouiet gobér ar ou zro

-13-

Hag a pen des tud bleset
Penaus e vant ind panset

-14-

Allas!ne houian gobér
Nitra meit kol me amzér

-15-

Mes be zou, trugéré Doué,
Er barréz ur skol neué

-16-

Er skol-sé diskein e hrér
Er peh e zeli gobér

-17-

Ur voez hag e ven lakat
Hé zigh de gerhet mat.

-18-

Me iei enta d'er skol sé
Rak goudé mem behé ké!!!

Jh Le Bayon

*Benoh Doué ar ou zud aberh er
ré getan zou bet digaset d'er
« skol ménagère »*

Doéreeu, 10 janvier 1926, numéro 206

Nevénoé

Loréet get K.B.B. er blé-men

(Gellout e hrér, kañnal er huerzen-men ar don Kelùen)

-1-

Breihiz a bep korn a Vreih, mar karet hoah hou pro,
Tosteit de gleuet ur huerz saùet n'é chet guerso
Aveit brudein un dén meur, Nevénoé 'ma hanùet,
E rekehé bout hiniù, é Breih abéh karet.

-2-

En dén-sen en doé, ketan, saùet de ranteleh,
Er vro é omb chom énni hag e zou hanùet Breih,
En dén-sen en doé, ketan, groeit d'er Vreihiz kerhet
Dorn-oh-dorn, avelbredér, énep d'er hoh Franked.

-3-

Disket hui enta é hanù, Breihiz a bep kornad,
Disket eué é hanes ha disket hé erhat
Aveit ma hellou goudé, hou pugalé, d'ou zro,
Diskein genoh karout mat Tad ha Salvour er vro.

-4-

Charl Moel en oè nezé Roué ar boblad er Franked,
Tud kri ha tud digalon mar zou bet barh er bed,
Klaskein e hrent a huerso dismantein hur bro-ni
Ha lakat ol er Vreihiz édan ou damani.

-5-

Gobér e hrent d'er Vreizhiz péein tauseu ponér,
Bamdé, é oent é laereh, bamdé é hoalobér.
Pelzo é oé skuéh hun tud hag é hortent en dé
De zijablein ou bro beur, de vout diliam arré.

-6-

Eit gouni kalon tud Breih, er Franked e lakas,
De vout gouarnour ar er vro, ur Breihad karet bras
Nevénoé e oé henneh, brogarour speredet
E labouras eit é vro ha nann eit er Franked.

-7-

Dobér en doé Breih nezé a dud hag a argand ;
Pad pemzek vlé Nevénoé e ganpennas é hoant,
E barras doh er Vreihiz a vrezélat dalbèh
Hag e zastumas argand get éleih a furnéh.

-8-

Harpet get meneh santél e oé é kér Redon,
Nevénoé e zas de ben a rein d'en ol kalon,
Hag ur blé é nahas grons a béein d'er Franked,
En tauseu en doé eité, avel bep plé, saùet

-9-

Chetu terret Charl er Moel ha ean, get sudarded,
De gastiein er Vreihiz hag ou mestr aheurtet
Fonaploh é oé distroeit eit ne oé deit d'hur bro.
Pilet braù get er Vreihiz méhekeit ar un dro.

-10-

Nevénoé ne lezas ket amzér get er Franked
De dolpein tud a neùé eit dont d'er Vretoned ;
Ar ou arben é has béann, get sudarded gredus ;
Beta kér Poitiers é hant èl un harnan spontus.

-11-

Lakat 'hrent dan ou bili rah en dud e gavent
Er broieù, er hovandeu e vezé ar ou hent,
Biskoah, é amzer erbet nen dé bet Breih karet
Ker bras, ker brudet,ker kriù, nag eùé ken doujet

-12-

Neoah en truhek Charl Moel e vennas, hoah ur huèh,
Asé furat d'er Vreihiz, donet de vout roué Breih ;
Meit ér blé eih kant ha pemp ohpen eit deu uigent
É fardas arnehon hoah bugalé Bro er Sent.

-13-

Ur fait e oé, e larér, guélet rah er Franked,
É ridek avel gadon érauk er Vretoned ;
Ur spont e oé, e larér, ou guélet é koéhet
Edan tauleu er Vreihiz, a ioh, ar er bratel.

-14-

A bep tachad e saùé dalhmat garmeu eahus,
Er beurkeh tud é verùel én un emgann spontus,
Rudellat e hré er goed édan er horveu marù
Biskoah nen des, én hur bro, guélet un taul ker garù.

-15-

Iudal e hré er bleidi é donded er hoedeu,
É kleuet huèh er goed fresk é ridek ér goéhieu
Kri e vehé bet kalon en hani en dehé
Gellet guélet hemb ouilein ul lahereh sord-sé!

-16-

Deu zé dohtu, hag abéh, é padas en emgann ;
D'en drivet dé, de vitin, er Franked e oé goann
Ha hemb gouiet d'er vrehiz, chetu Charl Moel é téh
El ul luhern dilostet érauk sudarded Breih.

-17-

É sudarded, ar é lerh, e ias keti ketan ;
Hemb dichuèh ou doé ridet tré beta kér er Mans
Guélet e hues hui marsé, tud é herzel bleidi ;
Elsé e oé er Franked harzet ag hur bro-ni.

-18-

Deùeh kaer ha beniget, reit d'er Vrehiz get Doué
Deùeh a inour, a hloér a joé eit Nevénoé!
Adalek en dé kaer-sen é oé bet saùet Breih,
Kerkloùs èl pep bro aral, devout ur ranteleh.

-19-

Amzér kaer (ha ké dehi!) ma hellé er Vrehiz
Kas treu ou bro ou unan, revé ou chonj ou giz;
Ma oé é pep eskopti hag é pep kornad doar
Eskobed ha goarnerion, brehiz sonn ha hemb par.

-20-

N'ankoéhet ket, kanbroiz, n'ankoéhet ket m'hou ped
Karanté bro Nevénoé, é labour ker brudet
Avelton beet berpet guir Vrehiz pen-der-ben
Elton dihuennet hou pro doh ardeu en estren.

Loeiz Herrieu

Dihunamb, novembre 1911, numéro 77, pp. 338-340.

Ni er vistr

Diskan

Dalhamb, pautred, tud a Gregam

Votamb ol ar un dro

Dalhamb mad berpet a diskoamb

É om mistr en ur bro.

-1-

En Eutru Martein a Huénéd,
Karet dré er Framasonnet,
N'hell mui kousket na noz na dé
Anouid en dèr en é hulé.

-2-

N'hell mui kousket na noz na dé
Anouid en dèr en é hulé
« Petra, petra, Eutru Martein ?
Puarzek-sé e huès ar hou kin ! »

-3-

« Petra, petra, Eutru Martein ?
Puarzek-sé e huès ar hou kin !
Penaus e huès hui anouid
A petra e fal d'oh kavouit ? »

-4-

Penaus e huès hui anouid
A petra e fal d'oh kavouit ?
- « Goulen e hran ur bemzecved
Ag e hoiei korn me rochet ! »

-5-

Elsé é konz er heh truhék
Red-é dehon bout pastellek !

-6-

Aveit goarn mad é relijion
A kardellad er puar kanton

-7-

Bout e vou foèn, bout e vou foèn !
Pe huélamb Martein é vrechèn !

-8-

Guénéd, Gregam, Saraù, Elven
Laramb dehon a bouiz hun pen :
« Martein, Martein, hun gonsolet :
Hui pou disul hou pembzecved ! »

-9-

E ma adui er hemenér
E kemér néd eit hé gobér

-10-

Er ré a Gregam é zaillou
Ré ag en Elven é gouriou

-11-

Ar n'hi é vou boutonneu braù
Staget dré en dud a Saraù

-12-

Ar er ré a Huénéd d'ou zu
Hé laket ar gain en Eutru.

ER HÉMENER

L'Arvor, 18 avril 1902, p. 3.

Nitra ne dalv 'meit karanté

Er voualh argant

♩ = 168



Sonnen neue eit Malardé

-1- ER PAOTR

Hou kleuet em es é houilein,
Plahig, é tonet én hent don ;
Hag éh on deit d'hou konfortein,
De ouiet ankin hou kalon.
Laret hui dein, kuit a droieuh,
Er péh e hra lam d'hou tareu ?

-2- ER PLAH

Get géot glas é hoalh en deved ;
Er pousined get fréh ha gran ;
E lipat mél argant boket
E ma goalhet er bobelan.
N'en des nameit me halon-mé
Ne vè goalhet na noz, na dé.

-3- ER PAOTR

D'en deved é ma traoalh géot,
D'éned er néan gran ha preñued ;
D'er bobelan boket er bod
Aveit tañoat en eurusted ;
Met deoh hui plah, é guirioné,
Nitra ne dalv, meit karanté...

Er Voualh-Argant

Dihunamb, janvier 1939, numéro 331, pp. 204-205.

Noelen

Stevan Kerhoret

kan er vugulion kent monet de greu Betléem

♩ = 80



-1-Simon-

- Damb ar un dro de Vetléem (diù huèh)
Rak duhont é hes gañnet d'emb
En nihour devéhan,
Mabig en Eutru Doué ean-memb
Dichennet ag en Néan.

-5-

Gwir e laret, é omb tud keh ;
Mes Mab Doué lan a vadelezh
Ha lan a garanté,
En des lausket é ranteleh
Eit choéj ar beuranté.

-2-Julian-

- Damb aben kaer, mem brér Simon
Joé vras e zou deit ém halon
E kleuet kement sé
Mes più omb-ni, bugulion
Eit guélet mab un Doué !

-6-

Er ré dister, er re peuran
E zou karet geton guellan
Er pèh e gredan-mé ;
Rak ean en des hum hroeit bihan
Eit bout hanval dohté.

-3-

Allas ! Tud peur omb-ni meurbet.
Peur a vadeu, peur a spered,
Eit konz get guirioné
Er hroédurig, mestr ol er bed,
N'hun sellou ket marse.

-7-Ol er vugulion aral-

Te lar er huissoné, Stevan.
Damb ar un dro keti-ketan
D'er gér a Vetléem ;
Damb de huléet er mab bihan
E zou digaset d'emb.

-4-Stevan-

- Ne gonzes ket elsé, Julian,
Poén en des er hroédur bihan
E kleuet te gonzeu :
Mab Doué get en hireh vrasan
E glask hur haloneu.

-8-Léon-

Un dra benak e larein mé,
Mar me lausket de gonz eùé ;
Cheleuet, mem bredér,
Ur predeg kaer d'er Hroedur-Doué
E garehen gobér.

-9-Mataù-

Te houér predeg enta, Léon ?
 Rein e hran d'id mélasion
 Mes guélamb un tammig,
 Guélamb mar konzes a féson
 Dirak er hroédurig.

-10-Léon-

- Dirak Jézus a p'arriùein
 De getan, érauk ma konzein
 Me daulou mem bonet,
 Hag ar men deulin é koéhein
 Eit bokein d'é zeu droed.

-11-

Ar lerh me saùou liant mat
 En ur dorchein men deulagad
 Rak me houilou get joé
 Ha me larou ben un herrad :
 « Deuèh mat d'id,men Doué ! »

-12-

Me gred é hous, é guirioné
 Er Mestr hemb par, en Eutru Doué,
 Mab en Tad éternel,
 Ha neoah dén èlonn eùè
 O koredurig santèl.

-13-

Er bed, a houdé pear mil vlé,
 Get un hireh vras e horté
 Salvér en dud kablus
 Laramb bremen trugéré
 Chetu gañnet Jézus.

-14-

Perak, o Jézus beniget,
 En ul lèh peur é hous gañneet,
 En ur hoh marchausi ?
 El lojeris lousan ér bed
 E zou reit d'er Mési !

-15-

Eit glein te vanpreu tinér
 Nen des nameit tammeu mihér,
 Na braset peuranté !
 Hag un ofen, o me Salvèr
 E zou hoah te hulé.

-16-

Bremen e ma iein er gouian,
 Ha kaer é bout étal en tan
 E tuemet azéet,
 Aveidous-té, mem brèr bihan
 Nen des uéled erbet.

-17-

Er roué Herod e zou kousket
 En é baléz a eur harget ;
 Mes amen, o men Doué
 Me huél, ar er plouz astennet
 Mabig er brasan Roué.

-18-

Perak enta, Roué er rouanné
 E tes choéjet er beuranté
 Choéjet er mizérieu ;
(il manque sans doute un vers ici)
 Te zou mammen en ol joéieu.

-19-

O kroédurig, dous èl un oén
 Bremen é konprenan hemb poén
 Perak e hous ér hreu
 Perak e hous deit de vout dén
 E kreiz er soufranseau.

-20-

Deit ous er bed-men a dristé
 Eit diskein d'emb te garanté,
 O Jézus, guir Mési ;
 Eit mavehemb hanval d'id té
 E hous hanval d'emb-ni.

-21-

Kenaveidous é oemb kolet,
En ihuern é vehemb koéhet ;
Mes, o Jézus bihan,
Ar en doar é hous dichennet
Eit hur seùel d'en Néan.

-22-

Penaus e larein trugèré ?
OmeSalvér, me garehé
Rein d'id un donézon
N'emes chet argant na dañné
Me ra d'id me halon.

-23-

Rekiz é bout kalet èl mein
A pe chomér hemb te garein
O Doué karantéus.
Aveidon-mé, tré ma viùein
Me garou me Jézus.

-24-

Più ar en doar ne vennehé
Karein en izèlded eùe
Ha disprizein er bed,
A pe huélér Jézus, Mab Doué
Ken izél dichennet ?

-25-

Bremen erauk monet d'er gér,
Kenevo d'id, o me Salvér,
E laran get ankin,
Etalous bourus é kavér
Chomél eit birùikin.

-26-Ol er vugulion aral-

Te houér predeg èl ur person,
Konz aveidomb enta, Léon
Dirak er Hroédur-Doué
Nen deschet bugul ér hanton
Ken abil èlous-té.

Stevan Kerhoret

Dihunamb, janvier 1907, numéro 19, pp. 316-317.

Noz en Nendeleg

Er Bugul-Noz

J Pohier

De Vedig en Evel



Da Vedig en Evel
Ton en E.J. Pohier

-1-

Tioélat e hra en Né
Ne hud ket mui en àuél ;
En éned um cher ér gué :
Kousket int émesk en dél.
É kreiz er stired ihuél
Me gleu é kañnal en Él
Kousk ! Kousk !
Gañnet é én ur hreu keh
Jézuz hineah.

-2-

O ! mammeu, é kas, d'en noz
Hou kroédurig d'é gavel,
Eit er lakat de repos,
Kañnet dehon èl un El ;
Kañnet dehon dousigeu
É kousk Jézuz én ur hreu
Kousk ! Kousk !
Avel Jézuz, me hroédur,
Vou ret bout fur.

-3-

O ! mammeu, én é gavel,
Kroézet dehorn hou kroédur
Un dé, ha marsé kent pèl,
Ne blégeint ket mui ken sur,
Ag é greu Jézuz hou kuél :
Mam, hou kroédur vou fidél
Kousk ! Kousk !
Eit kousket én Néan, kroédur
Ma ret bout fur.

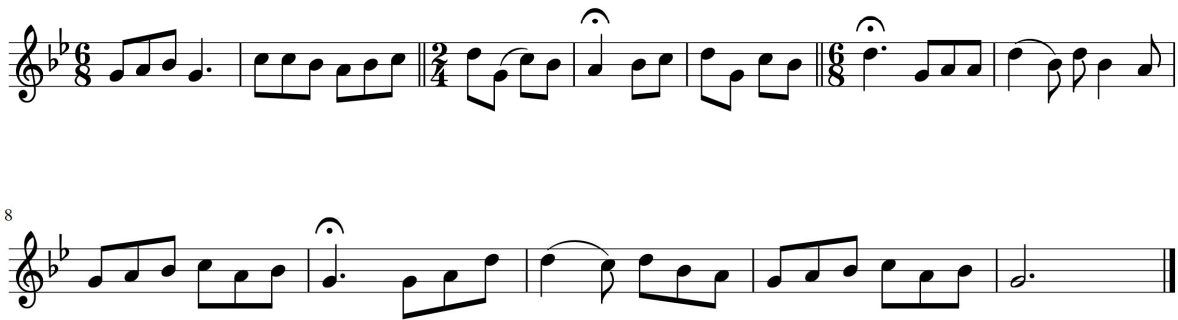
Er Bugul-Noz

Dihunamb, décembre 1912, numéro 90, pp. 184-185.

O Bro kaer ma zadoù

Job Le Bayon

Trad.



Ton connu

-1-

Pautred iouank a Vreih Izel
M'ar karet me cheleù
Me soñnou d'oh a voeh ihuel
Bro karet hou tadeu.

-2-

Saùet chetu achiu en noz
Duhont en éaul e splann
Labour e zo d'oh hou kortoz
Er parkeu hag ér lann

-3-

Én doar digor, én doar santel
Streùet a zornadeu
Er gran e huès ér graniel
Goarnet eit en erùeu.

-4-

Er gran haded e saù, pautred !
Chetu glas er parkeu
Er chistr neué ne vankou ket
Chetu er gué é bleù.

-5-

Fronn huek er foen hag er benal
Hum streù ar er mézeu
Ar en doar bro erbet n'hou tal
O bro kaer me zadeu.

J.L.B.

Doéreeu, 13 mai 1923, numéro 74.

Ar C'horn-Boud, août 1926, numéro 8, p. 126 (titre : Bro hun zadeu) avec partition.

Les trois couplets suivants paraissent dans ar C'horn-Boud, mais le couplet 5 de 1923 n'apparaît pas :

-4-

Pautred, en doar troeit a neué
Taulèt 'get plijadur,
Taulèt, er gran e zeï un dé
De vout hou magadur.

-6-

Pautred iouank a Vreih Izel
M'ar karet me cheleù
Me soñnou d'oh a voeh ihuel
Karet bro hou tadeu.

-7-

Karet hou bro a groeit el dé
Chomet ar er mezeu
Hui viùou get sekour Doué
Guel aveit ér hérieu.

Oeit é er merhed ar er butum !

(War eun ton divertisant, èl ma lar...)

-1-

Goahat e hra en treu,
A pe laket hou stum,
Hui eùé, merhedeu,
De garout er butum.

-2-

Na braù e vo guélet,
Edan hou kouifig skañù
E roltein ar moged
D'en hañù ha d'er gouiañù.

-3-

Droug kalon e zeï sur,
D'er merhed vraù a gér,
A p'hou kuéleint, plah fur,
Troeit de vout butumér !

-4-

Met dioallet, merhed,
Er butum zo treisus ;
Mar trelonket moged,
Hou stad vo truhéus !

-5-

Ar hou kalon, marsé
tennein e hreet béh ;
É klask em-ziforh rè
'Ben er fin hou po méh.

-6-

De gosté er fozel
É vo ret deoh monet,
Ha kousi er bratel
Dirak en dud souéhet...

-7-

Perak eùé klaskein
Bout paotr a pend oh plah ?
Lézet ahoel genein
Er butum hag er ialh !

L. Er Prizour

Dihunamb, février 1939, numéro 332, pp. 220-221.

Pardon Kelwen

*Mélodies populaires bretonnes
Recueillies par Loeiz Herrieu
Notées par René SAIB
Avec traductions françaises rythmées*

-1-

A pe oen mein dénik iouank, seitek pe trihuèh vlai
A pe huélen mein me mestrès me halon e hré joé

-2-

A pe gané ur huerzennik petremant ur poz kan
Saillen e hré me halonnik el mamen er fetan

-3-

Hi deulegad glas en hi fen e zou ken luernus
En dén iouank heh ou sellet heneh e zou eurus

-4-

Er hetan guéh 'm oé hi guélet, oé e pardon Kelwen
Gronet a vragerisseu zeï ar hi goug ur hoalen

-5-

Hi hoeffik dantel ar hi fen, doh un in oé haval
haval doh un estik bihan ar er bôd e kanal

-6-

Pe oé achiw er gospereu ha greit er hetan bâl
Me zihuskas me zok ne m' dorn hi goulen de zansal

-7-

- O gieu ! o gieu ! dénik iouank get kalz a blijadur
Rahuis un dén ken élégant, n'hellan ket a dra sur.

-8-

Me grog enta en hi dorn guen ha d'en dans hi hondui :
Ol deulegad en dud iouank goéh ar n'omb a bep tu.

-9-

Men dous e zansas ken liger ha hi e hounidas
Un tanterik zeï du moiret hag ur rubanen glas.

-10-

Chetu tremenet en anderw hag achiw en danseu
Araug m'e arriwet en noz, damb ni d'er ger hun deu...

-11-

Na pegement a blijadur en dé sen me mes bet
E tremen barh henteu Klewen get men dousik karet

-12-

Er raned glazid er lenneu sonnè ur melodi
Ur mélodi ken kaër, men dous, èl ne gavér hani.

-13-

Hag en ahuel pas barh gué derw e gané ken bourus
Biskoah! Biskoah! men dousik koant, n'on ket bet ken eurus!

Loeiz Herrieu

Cette sône est une des plus anciennement connues en Basse-Bretagne. Le texte original étant sans valeur et à peu près incompréhensible, j'ai jugé à propos de le remplacer par une poésie moderne, ne conservant de l'ancien texte que les deux premiers vers.

L. H.

Cette expressive mélodie n'a rien de particulier comme intonation mais on remarquera l'ampleur de cette phrase à cinq temps, rythme rare dans la musique moderne.

Chanter largement, en prenant avec douceur la seconde partie : A pe huélen...

R.S.

<p>Le Clocher breton, septembre 1901, p. 236. Dihunamb, août 1921, numéro 122, pp. 296-297.</p>

Péh e laren 'laran ataù

Hael

ton koh merket get R. Nus



Ton koh merket get R. Nus

-1-

Péh e laren 'laran ataù
Mar diméan m'em bo ur vraù
Péh e laren 'laran bepred
M'em bo ur vraù pé n'em bo ket.
Tiketak e hra me halon :
Rak ur vraùig em es choéjet :
Tiketak e hra me halon
Geti me gred éh on karet.

-2-

Men dousig en des blèu melén
Skanù ha flourik, èl bleu kestén
Tolpet furik ar lein hé fen,
E hra dehi ur gurunen.
Tiketak e hra me halon
'N'hé blèu melén a pe chonjan
Tiketak e hra me halon
Ur plah blèu melén e garan.

-3-

Me gar ur plah deulagad glan
Ker splann ha ker glas èl en néan ;
Diù vammen lan a leuiné
Léh ne gavan 'meit karanté.
Tiketak e hra me halon
'N'hé deulagad glas pe chonjan
Tiketak e hra me halon
Hé deulagad glas e garan.

-4-

Ur beg bihan en des men dous,
El liù get roz, flour èl velouz ;
Ha ne laro, hed hor buhé,
Nameit konzeu a garanté.
Tiketak e hra me halon
É beg men dous a pe chonjan
Tiketak e hra me halon
Ur bok anehon e hoantan.

-5-

Hag embér, de blah me hoanteu
Me laro hep tro nag ardeu :
« Marsé, plahig, 'n hou karanté
Éh es léh eit me hani mé ? »
Tiketak e hra me halon
Doh é drouz, men dous cheleuet ;
Tiketak e hra me hakon :
laret dehon en er haret...

-6-

Brema n'en des mui braùoh son
Aveit tik-tak hon diù galon ;
Dizol e hrant, hep konz erbet
Er péh ne oui hor beg laret.
Tiketak e hra me halon
Pen dé ar hou kalon stardet ;
Tiketak e hra me halon
Genoh, men dous, pen dé karet.

Hael

Dihunamb, août 1937, numéro 314, pp. 312-313.

Pel doh Breih-Izél

Eflam Koed Skaù



-1-

Pel doh Breih-Izél, Mem Bro karet
Pel doh hé néan
Me halon beur e zou glaharet
Ha trist eùé m'inéan
Kaer em es balé ha ridek bro
Dré ol er bed,
N'hellan kavet leùiné endro
Pel doh Breih-Izél karet.

DISKAN

*Ne vern émen é treménan
Me zou divroet
O men Doué ! na penaus é viùan,
Pel doh Breih-Izél karet !*

-2-

Bet on bet e Pariz hag é Roan
Ha pelloh hoah,
Guélet em es er broieù kaeran
E zou bet biskoah
Er Frans, ér Spagn hag én Itali,
'M es baléet ;
Mes ataù er memb chonj me heli,
Pel doh Breizh-Izél karet

-3-

E Breih-Izél em es mam ha brér,
Doh men gortoz ;
E Breih-Izél 'm men Dous distér,
E houilet d'ein dé ha noz
E Breih é ma én doar santél,
Me zad kousket...
Mé eué ne venna ket merùel
Pel doh Breih-Izél karet.

DISKAN DEVÉHAN

Ne vern émen é treménein,

Me vou divroet

O men Doué, penaus é viùein

Pel doh Breih-Izél karet !

Eflam Koed-Skaù

Dihunamb, février 1908, numéro 32, pp. 19-20.

Pèl doh ér gér

N.T.

L. Lorcy



10



De mem brér, soudard én Afrik.

N. T. en des saùet er pozieu-men, ha L. Lorcy en dès reit un ton dehé.

-1-

É Brèih-Izél, doh tor ur vorh
É vé guélet, splann én heaulen,
E vé guélet un tiig guen,
Guel guenein eit er haeran porh.

-2-

Én tiig sé, kroédur distér
Luchennet ar varlen me mam
Em es groeit hunéeu divlam
Ha disket laret me fatér.

-3-

Adrest ol en tiér aral
É huélér en iliz-parréz,
Adresté, èl ur vuguléz,
É pellat azohté pep goal.

-4-

D'en iliz-sé, kentéh gañnet
'Oen bet kaset de vadéein,
Hag étaldi, a pe varùein
É karehen bout béiet...

-5-

A pe darh en neué-amzér
Er guigneli e ia d'ou néh

Na mé, éni g a lanneu Breih
Pegours é hein eùé d'er gér?

-6-

Me élig mat, mar em haret,
A denn-achel neijet d'em bro,
Neijet, ha deit fonabl éndro,
Rak me halon zo glaharet.

-7-

Laret d'ain, ha guélet e hues,
Duhont é Breih ur michérou,
Ean é véhein ar é labour
Hag ur poz-kan ar é zivéz ?

-8-

Laret d'ain : pe hoanné en dé,
En iliz didrous ha tioél
Ne hues chet kleuet, o me él,
Ur gèh voéz hag e huañnadé ?

-9-

O laret d'ain ou flijadur
Arlerh ou labourieu kalet
De noz a bep tu d'en uéled
A pe gonzant ag ou hroédur !

Dihunamb, août 1914, numéro 110, pp. 120-121.

Pemp pé hueh moez a Hroé

En l'honneur des prisonnières

-1-

Pemp pé hueh moez a Hroé,
Em mès kleuet laret,
Pemp pé hueh moez a Hroé, maluron
E zou bet er prison.

-2-

Ha petra ou doé groeit !
Petra ou doé laret ?
Ha petra ou doé groeit, maluron,
Eit monnet d'en toul-hont ?

-3-

D'inizen Groé oé deit,
Miz Even devéhan,
D'inizen Groé oé deit, maluron,
Juj a beah er hanton.

-4-

Ean a lar d'en ti-skol,
E kuh dré en henteu,
Ean e ias d'en ti-skol, maluron
E hré *potin* dehon.

-5-

Kent pèl e mant galuet
Dirak er tribunal,
kent pèl e mant galùet, maluron
El en torféterion.

-6-

Temalet oé dehé
D'en dout laret d'er juj
Temalet oé dehé, maluron,
D'en dout laret *cochon*.

-7-

« E Groé *houh* a laramb,
E reskondant aben
E Groé *houh* a laramb, maluron
Houh ha non pas *cochon*.

-8-

E Groé, a pe douiamb,
Ne douiamb ket liès,
E Groé, a pe douiamb, maluron
Ni a dou e breton. »

-9-

Unan e doé hemb kin,
E krogein ur jendarm,
Unan en doé hemb kin, maluron,
Tennet e *ceinturon*.

-10-

Ha neoah e mant bet,
E Lorient, é Roéuon
Ha neoah é mant bet,mauron,
Kondannet d'er prizon.

-11-

A balamort d'er skol
Ha d'où bugaligeu,
A balamort d'er skol, maluron,
Ou dès bet gloez inon.

-12-

Eit hé oé bet saùet
Ha pe oent deit éndro,
Eit hé oé bet saùet, maluron,
Eit hé saùet ur son

A, a, les voilà !

Viv' les prisonnières !

A, a, les voilà !

Viv' les prisonnières de Groix

-13-

Ind e oé deit d'er ger
En ur har bokettet,
Ind e oé deit d'er ger, maluron,
Er joé én ou halon.

-14-

Eit ankoéhat ou foen,
Ou doé groeit étre z'hé,
Eit ankoéhat ou foen, maluron,
Un tamig rigodon

-15-

Perpet e veoh meulet,
Goazet ha merhed Groé,
Perpet e veoh meulet, maluron,
Mélet ér vro breton.

Croix du Morbihan, 27 septembre 1903, p. 2.

Penaus gobér aveit choéj ur vestréz

Stevan K.

LAS768



-1-

Pe vou me chonj mé diméein,
M'em bou ur verh e blijou d'ein

-2-

Ne sellein ket doh en danné,
Na memb rè doh ar vraùité

-3-

Danné ne ra ket eurusted,
Braùité 'bas avèl moged

-4-

Ur plah iaouank é choéjein mé
Etre uigent ha tregont vlé

-5-

Eit ma houiou kondui tigher
Deurat er seud, gobèr kranpoèh

-6-

Ha n'em bou ket un damezél
E saù hé fen skan èn àuèl

-7-

Mes ur verh fur ha pozet mat
E houi deval hé deulagad

-8-

N'em bou ket hoah ur plah diés
Hag e huéler mohet lies

-9-

Get ur vestrèz a fal imur
Penaus em bou mé plijadur?

-10-

Ur verhig dous ha kloar perpet
Honeh vou me fried karet.

-11-

Pe dein mé de choèj ur pried
D'émen e vou red d'ein monet ?

-12-

Ha me iei mé d'en tavarneu
D'er foérieu ha d'er pardonieu ?

-13-

Nepas, er merhed avizet
El lèhieu sé, n'ou havér ket

-14-

Merhed e glask ridek perpet
Me làr mé n'ou des chet spéred

-15-

Nen dint meit penneu àuélet !
Anehé mé ne vennan ket

-16-

Guel é genein ur plah divlamm
E chom ér gér étal hé mam.

-17-

Ur plah e vou guélet, dalhmat
Ag er mitin é labourat

-18-

E vou guélet d'er sul ér gèr
Devot é laret er rozér.

-19-

P'em bou kavet er plahig sé,
Me larou trugéré de Zoué

-20-

Ha get hi me viùou hemb gloéz
En ur hortoz er Baraouéz

Dihunamb, mai 1905, numéro 3, p. 43.

Guerzenneu Breih-Izel, 1931, p. 77 avec modifications sous le titre « penaus choej ur pried

Version de Guerzenneu Breih-Izel

-1-

Pe vou me chonj mé diméein,
M'em bou ur plah e blijou d'ein

-2-

Ne sellein ket doh en danned,
Na memb rè doh ar vraùité

-3-

Danned ne ra ket eurusted,
Braùité 'bas avèl moged

-4-

Ur plah iaouank é choéjein mé
Etre uigent ha tregont vlé

-5-

Eit ma houiou kondui tigh
Deurat er seud, gobèr kranpoèh

-6-

Ha n'em bou ket un damezél
E saù hé fen skan èn àuèl

-7-

N'em bou ket hoah ur plah diés
Hag e huéler mohet lies

-8-

Get ur pried a fal imur
Penaus em bou mé plijadur?

-9-

Pe vennein mé choèj ur pried
D'émen e vou ret d'ein monet ?

-10-

Ha me iei mé d'en tavarneu
Lèh ma hès pep sort dirolleu ?

-11-

Léh ma vé krollet doh muzik
Er piano otomatik ?

-12-

Er merhed fur hag avizet
En tavarneu n'ou havér ket.

-13-

E tansal ne gavér énné
Meit er merhed a fal vuhé

-14-

Pelleit, o merhied dirollet!
A hanoh hui ne vennan ket

-15-

Guel é genein ur plah divlam
E chom ér gér étal hé mam.

-16-

Ur plah e vé guélet, dalhmat
Ag er mitin é labourat

-17-

E vé guélet d'er sul ér gèr
Devot é laret er rozér.

-18-

P'em bou kavet ur plah sort-sé,
Me larou trugéré de Zoué

-19-

Ha ni viùou eurus hun deu
En ur hortoz er guir joéieu.

Pérag é kannan-mé

Air de Merlin : Barzaz-Breiz

-1- (*couplet absent de la version de Dihunamb*)

Deit é en neùé han indro
Get é vrageriseu d'er vro ;
Mes n'en dé ket é vraùité
E lak ém halon leùéné.

-2-

Digor é miz er boketeu,
É ma er bod spern guen é bleu ;
Meit nen dé ket é vleu guen é.
E lak em halon leùiné.

-3-ⁱ

Ker sklintin é son er hleher ;
Ma tason, én aud er reher ;
Mes n'en dé ket ou boéh vraù é
E lak ém halon leùéné.

-4-

Er hoed braz en einet e gan
Kannenneu gèr keti ketan ;
Mes n'en dé ket ou han kèr é
E lak ém halon leùéné.

-5-

Neoah me halon zou bleuet,
Bleùètoh eit bleu er boket ;
Me halonig neoah e gan
Guiùoh eit en estik d'en han

-6-

— Me halonig beur, lar d'ain mé,
Lar d'ain pérag e kannès té,
Pérag é kannès té hiniù,
Ker braù, ker flourig ha ker guiù.

-7-

— Te houlen pérag é kannan
Guiùoh eit en estik d'en han.
Perag e kannan mé hiniù
Ker braù, ker flourig ha ker guiù.

-8-

En neb zou karet hag e gar
Zou en ur baraouis ar zoar ;
Me zou karet, karein e hran
Ha chetu pérag é kannan.

-9- (*couplet rajouté dans la version publiée dans Dihunamb*)

Me gar Jézus ha karet on
Get me Jézus, roé me halon ;
Jézus hag em har e garan
Ha chetu perak e kañnan.

Golvañnig

*Kaset da Loeiz Herriev evit bout embannet edan an anv « miz er boketeu »- CRBC
HER9M319*

Bleuniou Breiz-Izel, Annales de Bretagne, 1903, tome 19, numéro 1, pp. 29-49
Dihunamb, avril 1923, numéro 142, p. 248.

ⁱ Les couplets 3 et 4 sont inversés dans le publication de Dihunamb.

Peurkeh Loeizon!

I.J.

Soñnen de gerhet

9

(soñnen de gerhet)

-1-

Epad me chervij é Roahon, }
Ha vive lan lér } diù huéh
M'arriùas un dé get Loeizon
Vive la loréa lan la,
M'arriùas un dé get Loeizon
Vie la loréa

-2-

Loeizon e oè berpet, meit dam !
Gusket bremen èl ur « vadam »

-3-

Ar un dro get damezéled
Moénoh eiti, hemb geu erbet.

-4-

Eit saludein plah hur bro-ni
Men dorn digor me ias dehi.

-5-

Ha me laras get ur voéh dous,
Epad ma ruè hé fas rous.

-6-

« Ne zistroet ket elsé hou pén
O matèhig a Gerbouillen !

-7-

« Ur miz bremen éh oemb hun deu
É skarhein en teil ag er hreu

-8-

Es e vou d'oh, get hou proh vèr
Dré er vouillen, monet d'er gér...

-9-

Met chetu er plah é kolér
E laret d'ein : « Veux-tu te taire ! »

-10-

Me reskondas, peurkeh begeg
Kentoh aveit cherrein mem beg

-11-

É pemzek dé enta, Loeizon
Ankoéheit e hues hou préton ?

-12-

Kentéh mé e dennas ardran,
Rak Loeizon e zè d'em ru-tan !

-13-

Eit en dud neùé deit é kér
Er paùéieu e riskl èl klér

-14-

Chetu perak hi e goéhas,
Astennet è kreiz er ru vras.

-15-

Me huélas, get poén ém halon,
E oè diauzet treid Loeizon

-16-

Merhed, ér vro chomet ataù
Hui e vou sonnoh ar hou saù !

I.J.

Dihunamb, mars 1930, numéro 225, pp. 40-41.

Rozen Arhur

Blei Lann-Vaus

LAS755

J.P. Le Dantec

♩ = 80



Soñnen Rozen Arhur, Gouen er gelted e zou èl un haden misterius hag en des néjet adrest er mor doh mañneieu Kanbri beta Bro-Gal. En had-sé e gelid hag e za de vout Rozenneu, e strèu ou braùité ar brieu er Huh-Héaul. Ol er Rouañné e garehé ou bieuéin. Keltia e chom er péh ma oé.¹

Poésie lyrique en l'honneur de la Bretagne²

-1-

En had streùet get en àèl
A pe oé krian er brezél,
O had hemb par !

-2-

En des taulet grouiad en doar
Ha deit int devout gué hemb par.

-3-

Sellet é pear horn er huh héaul
Rozen Arhur é hobér taul ;

-4-

Ar hé bareu bleu huek ker guen
Ma hoantér ou distag aben.

-5-

Rouañné brudet ha rouañnézed
Er Sauzon hag er Galleued

-6-

E zistag bleu ag er rozen
Eit goarnisein ou hurunen

-7-

É kreiz er boketeu kaeran
Rozen Arhur é er vraùan ;

-8-

Hag a pe huél, ér palezieu,
É mesk en eur strèuet hé bleu,

-9-

En intron kaer e hoarh lirhin,
Ne briz mui sellet nitra kin.

-10-

Rozen kaer, deit a vro Kanbri
Più ér bed hou pieuou hui ?

¹ Mention dans Dihunamb, février 1907, n°20

² Mention dans Doéréieu, 16 septembre 1923, numéro 90

-11-

Rouañné er bed hou sel, rozen
Mes prest é Breih eit hou tihuen

-12-

Nerh e zou hoah deit d'er Gelted
Goulen e hrant ou lod ér bed.

-13-

Pe splannou en héaul drest en doar,
Saùet e laré Kadvalar

-14-

Garù ha tén é bet hou puhé,
Breihiz, saùet, deit é en dé ;

-15-

Dizoleit é hoah hou stiren
Sellet hi splann drest en èbren.

-16-

Achiù é el lahereh garù,
Breih en des tréhet ar er marù.

-17-

Ar saù ! arsaù ! e lar Morvan
Diar mañneieu Breih-vihan

-18-

Ha Breih-veur e reskond : « Ar saù !
Breih, goarnet hou Rozen ataù ».

Blei Lann-Vauz

Dihunamb, février 1907, numéro 20, pp. 339-340.

Doéreeiu, 16 septembre 1923, numéro 90

Version publiée dans Doéreeiu :

Rozen Arzur

Poésie lyrique en l'honneur de la Bretagne

-1-

En had strèuet dré en aùel
A pe oé krian er brezél,
En des taulet grouiad en doar
Ha deit ind devout gué hemb par.
N'en dès é mesk er bleù kaeroh bleùen
Eit bleùen me rozen
Taufet hé dès grouiad én doar
Hadeit ind de vout gué hemb par

-2-

Sellet é puar horn er huéh éaul
Rozen Arzur é hober taul
Ar hé barreu bleù huek ker guen
Ma hoanter ou distag aben.

N'en dès é mesk er bleù kaeroh bleùen
Eit bleùen me rozen
Ar hé barreu bleù huek ker guen
Ma hoanter ou distag aben.

-3-

Rouañné brudet ha rouañnézed
Er Sauzon hag er Galleùet
E zistag bleù ag er rozen
Eit goarnissein ou houronen
N'en dès é mesk er bleù kaeroh bleùen
Eit bleùen me rozen
Cherret er bleù ar me rozen
Eit goarnisein hou kouronen.

-4-

Hag a pe huél ér palezieu,
É mesk en eur strèuet é bleu,
En intronez e sel get joé
Ha get ivi ou braùité :
N'en dès é mesk er bleù kaeroh bleùen
Eit bleùen me rozen
En intronez e sel get joé
Ha get ivi hé braùité

-5-

Rozen kaer, deit a vro Keumri
Più ér bed hou pieùou hui ?
Rouañné er bed hou sel, Rozen
Mès prest Breih eit hou tihuen
N'en dès é mesk er bleù kaeroh bleùen
Eit bleùen me rozen
Rouañné erbed hou sel, Rozen,
Mès prest é Breih eit hou tihuen.

-6-

Rag dustou d'el laherèh garù,
Breih en dès tréhet ar er marù.
Hag hiniù é lar d'emb « ar saù !
Goarnet d'ein me rozen ataù ».
N'en dès é mesk er bleù kaeroh bleùen
Eit bleùen me rozen
Deit é en dé, Breihis, ar saù
Goarnet d'ein me rozen ataù.

De M. l'abbé Maréchal

Salud, Breihiz

Voici la gracieuse chanson que M. Le Maréchal nous a composée pour présenter son œuvre « En Ereden » au public lorientais.

-1-

Salud Breihiz, get karanté,
D'en ol ièhed ha leuiné
Salud Breihiz
D'en ol ièhed ha leuiné.

-2-

Dirag oh é hamb de zigor
Liorh hemb par kaerder arvor

-3-

Deit ar hun lerh dré er flangen
Iniù é ès un éreden.

-4-

Er gerneué, Job er Breihad
E zigor klud e brad chervad.

-5-

Edan en hiaul ar er flouren
Hui e huélou Breih er goanten

M. Le Maréchal

Doéréieu, 12 juillet 1924, numéro 130

Segred me halon

Er Voualh-Argant

♩ = 108



-1-

Na disul de hantér-noz, o gé ! o gé !
Na disul de hantér noz
Na disul de hantér noz, o !
Pe oé en ol é repoz.

-2-

Pe oé en ol é kousket,
Ha ne gleuen grik erbet.

-3-

'M es saùet a men guélé,
Eit mont d'obér ur balé

-4-

Eit monet a bazeu skan
Trema ti 'n hani garan.

-5-

Guélet em boé 'tal hé dor
Ur boked kaer é tigor

-6-

Ha hoant zo deit dein kaout,
Diarnehon, un advout.

-7-

Ur bar bihan de blantein
Doh me zi, é me jardrin.

-8-

Mar er guélan é kreskat
Me ouio éh on d'hé grad.

-9-

Mar er guélan é vleuein,
Nag ur paotr eurus e vein !

-10-

Pe dreméno 'tal me zi,
M'em boked gonzo dohti ;

-11-

Ean laro, hemb konz erbet,
Er péh ne gredan laret ;

-12-

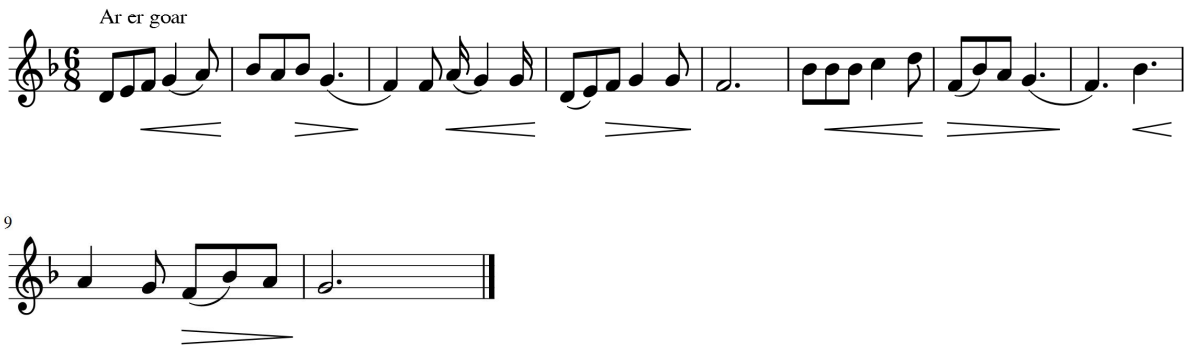
Er péh 'm es mil boén geton :
Kaeran segred me halon!

Er Voualh-Argant

Dihunamb, septembre 1934, numéro 279, pp. 136-137.

Sidoni

Pierrig



-1-

Me anaù ur verhig vihan
o ! na pegement hé haran !
En hanùig dous a Sidoni
E zou bet reit dehi !

-2-

Arriù é just er bemvet blé
Ma dé dichennet ag er hlué,
Ne gredan ket vé bet kavet
Braùoh mesk en éled !

-3-

D'hé oed kalz a gorv n'hé des chet
Meit eùé na pé ur spered !
D'oh hé hleuet hui larehé
Ur verhig a zek vlé !

-4-

Penaus nezé bout souéhet tam
Huélet joé he zad hag hé mam ;
N'ou des chet hantér anehi,
Er beurkeh Sidoni !

-5-

Emesk en dud estroh eit
Eit Sidoni, des karanté,
Hag er garanté tinéran,
Er garanté dousan !

-6-

Eidon méataù, sur aset,
Ar e doar-men, ne gredan ket,
'Hellein james karein hañni
Kement èl Sidoni !

-7-

O ! Biskoah james n'ankoéhein
Un hunvré e zou bet deit d'ein :
M'em boé hi guélet tal ul lén
Geti ur séig guén !

-8-

A-ben p'hé doé me remerket,
Hé divreh dehi astennet,
E tas de me havet kentéh
Ha get pé sord hire !

-9-

Meit, Men Doué, chetu hi koéhet
En toul don-hont ken trevoulet
Hi ker braù, braùoh eit un él,
Ag en Néan éternel !

-10-

Mé saillet én deur hemb dalé
Eit kas sekour d'em haranté,
Hi grogas ker start é mem bréh
- Ma tihouskan kentéh !

Pierrig

Dihunamb, octobre 1912, numéro 88, pp. 153-154.

Skol kristén Lokuénin

Kan a zoné mat d'en Eutru Tréhiou, Eskob Guéned, deit de venigein er skol-kristén.

(8 a viz du 1936)

Diskan

*Eutru Eskob, eit hou mélein,
Tud Lokuénin e zo tolpet
A pend oh deit de venigein
Er skol-kristén ou dès saüet.*

-1-

Liés hon es kleuet laret
É kareh bras er vugalé ;
Hiziù é ret demb de uélet
Ur merk splann ag hou karanté.

-2-

Avel hor Salvér gueharal
Lakat e hret ol hou soursi
De oarantein énep d'er fal
Bugalégeu houh eskopti.

-3-

Ar zoar bro-Guéned, hep diskuéh
hadein e hret skolieu kristén
Eit ma vo karet é pep léh
En Eutru Doué hag é lézen

-4-

Sant Uénin, eskob koh Guéned
Get en dud vat ag é gartér
En doè guerso hoant d'hou kuélet
Ha hireih vras d'hou tégemér

-5-

Ér hornad-ma pel dilézet,
Reit e hues demb diù overen ;
Genoh ur barréz hon es bet,
Ha brema hoah ur skol-kristén.

-6-

Ama hol léañnezi gredus
En devo ur vechér hep par :
Desaù revé lezen Jézuz
Bugalégeu hor hornad doar.

-7-

É lidein hou tonedigeh
Ni e lar deoh kant mélasion
Chonj hor bo ag hou madeleh :
Trugèré deoh a greiz kalon.

-8-

Eutru Eskob, ni hrata deoh
Obér inour d'hor skol neùé
Ha pedein liés aveidoh :
Chetu merkeu hor haranté.

-9-

O Tad karet, kent hou kuitat,
Deulinein e hramb diragoh
Eit goulén genoh hardih mat,
Rein d'hou pugalé hou penoh.

Diskan devéhan

*Kenevo deoh, o Tad karet
Bleuein e hra el leunié
É pep kalon doh hou kuélet
Mélasion deoh ha trugèré*

10-Loden en Eutru Person

Eutru person, ur bugul mat
E gar ol deved é vanden ;
Met elton é hret mui a stad
A oéned hou ti-skol kristen

Diskan

Eutru Person, get karanté

Bleuein e hra hor haloneu

Mélasion deoh ha trugèré

Chetu kan hou pugalégeu.

Gouliannig-Arvor

Dihunamb, février 1937, numéro 308, p. 221.

Son Kavel

Jh Le Bayon

♩ = 80
Kaer



-1-

Kousket fonabl, me hroedurig
Ha mé me sonou d'oh
Ken ne zeï d'er gér hou mammig
De rein hou lommig t'oh
Toutouik lonla, toutouik lonla

-3-

Eit hou koarn é on me chomet
Hou koarn d'oh er blei noz
En hou kavellig kampennet
El ur liorig-kloz
Toutouik lonla, toutouik lonla

-2-

Hou mam e zou oeit d'er pardon
De bardon Sant Kado
Me gañnou d'oh ur brau a son
Ken e vou deit indro.
Toutouik lonla, toutouik lonla

-4-

Cherret fonabl hou teulagat
Hag un èl guen e zeï
E pad en noz d'hou luchennat
Ha d'hou koarn d'oh er blei.
Toutouik lonla, toutouik lonla

**Saùet a neué get Job er Glean, Jehan
Mañeglas**

Doériefeu, 04 février 1923, numéro 61.
Ar C'horn-boud, septembre 1926, numéro 9, p. 144 (sous le titre Kousket fonabl).

Son Korol Kestenig

Pen Ouignon

♩ = 90



-1-

Guiù é me halon, gé!
Perak ne vehé, ne vehé
Guiù é me halon
Perak ne vehé
Guiùoh ne vou an'hon
Nameit hiniù en dé.

-4-

Guiù é me halon, gé!
El hani ur glom, ur glom
Guiù é me halon
El hani ur glom
Hi e hrougous duhont :
Um garamb étrézomb.

-2-

Guiùé me halon, gé!
El hani un in, un in
Guiù é me halon
El hani un in
Kañnein e hra duhont
A drest goéh er velin.

-5-

Guiù é me halon, gé
El ur huignelen, Elen
Guiù é me halon
El ur huignélen
M'hé guél pignet duhont
Braùik ar en doen.

-3-

Guiù é me halon, gé!
El hani ur vouialh, vouialh
Guiù é me halon
El hani ur vouialh,
Hag e huitel duhont
Adrest el liorh koarh

-6-

Guiù é me halon, gé!
Ne vou ket berpet, perpet
Guiù é me halon
Ne vou ket berpet
El deur Blañoèh, ér Pont
É pas en eurusted.

Pen Ouignon

Dihunamb, août 1912, numéro 86, pp. 120-121.

Soñnen er bugul

LAS340

Job Er Gléan

♩ = 80



Ar er goar

-1-

Pep mitin, han ha gouian, (diù huèh)
D'el lann get me loñned é han, o
Hag épad en dé me gan } d.h.

-2-

Rak me son ha me gan mat
Ha me far aveit huitellat, o,
N'er havér ket ér hornad.

-3-

Allas ! ur hañnour neùé
Arriùet él lann vras un dé, o,
E huitel guel eidonn-mé.

-4-

Liés em es ean kleuet
Ha bet en dé ma vou reuet, o,
Soñnein mui ne gredein ket.

-5-

En estig-noz en hanùér
Rak d'anderù hemb kin é kleùér, o,
É sol er hoed é voéh-sklèr.

-6-

En éned ag er hartér
E cher ou beg a p'er hleuér, o,
É kañnein étal er gér.

-7-

Hag er chonj e zou deit dein
Da vonnet d'er foér de brenein, o
Ur flaouit eit er bamein

-8-

Liés, kenteh èl en dé,
Saùet em es a men gulé, o,
Eit mont d'er foér de valé.

-9-

Eit monet de varhatat
D'er foérieu vras ag er hornad, o,
Ur flaouit eit flaouitat.

-10-

Allas ! n'em es chet kavet
Beta Bremen é foér erbet, o,
Er flaouit em es klasket

-11-

Ha chetu perak, pautred,
Tré ma vou un estig ér bed, o,
Huitellat ne gredein ket.

Job er Gléan

Feuille volante, 1902

Dihunamb, avril 1907, numéro 22, pp. 360-361.

Ar C'horn-boud, septembre 1926, numéro 9, pp. 141-142

Feiz ha Breiz, 1926, p 140-141

Sonnen a zivout er voterèh ag er blai naüe hant pouar, dé quetan a vis mé.

Grèce mad, Jobic !

-1-

E Landivant, el er lèh ral, (bis)
Zou élection municipal.

Refrain :

Grèce Mad, Jobic !gali galant
Grèce Mad,Jobic !ma houèh coutant.

-2-

Ret zou pautrèd e garéhé, (bis)
Doua en inour a conseillé ;

-3-

Mès, ne houyant petra a gobér, (bis)
Aveit guellet roulein er mér.

-4-

Hou dès laret, en ur Journal
E huè guel laquat un aral.

-5-

Aveit discar mér a Conseil
Hind e dén burhudell diheil.

-6-

Eit gobèr poén d'ou élection
Laret ou dès é mant lairon.

-7-

Er mèt surtout zou dispennet,
D'er galéeü é vau quasset...

-8-

Quent pèl é t'ei er gendarmed
D'er hondu de brison Guiné...

-9-

Nesé er mèt, dén a inour,
Dès rantet dehé er bonjour.

-10-

Eit defi er goal gonzerion,
A prouein é mant traiterion,

-11-

Yan e gani ur goustelé
Eit dizolein er virionné.

-12-

Pemb cant livr, eit er beurizion,
Mar cavèr gaucheni gueton.

-13-

Allons, pautrèd, pihue e guemèr
Er goustelé gani er mèt ?

-14-

Hum ziscoueit ta : ne zoujet quet ;
Pé en avanç é oh juget.

-15-

Hanni ne ven discouein éfri,
Hanni ne guemèr en defi.

-16-

Gueüir e zou ès de dennein,
Mès diiès oh é ou frouvein.

-17-

Landivandis dès comprenet,
Disul en afér vou juget.

-18-

Chetu passet en élection,
Braüeit dès Job e collection,

-19-

Reit e zou dehon un abit,
Er vraüequan eller cavouit.

-20-

Inour d'er m'ér a d'é gonseil.
Méh a disprisañç d'en dud cail.

-21-

Er leçon men, a ben goudé,
Ou discei de scopein derlué ;

-22-

A surtout de sehuei ou fen,
Aveit reçeu er belorzen.

Union libérale du Morbihan, 12 juin 1904, p. 2.

Sonnen en dal

J.J.



-1-

Arriù é er heh dal hoah ur huéh d'hou kuélet
Get é flaouit distér ha get é voéh reuet ;
Asten e hra é zorn eit goulén alézon,
Rak a houdé guerso é ma goann é galon.

-2-

Pe oèh deit ar en doar, tud vad, hou ketan sel
E huélas é voushoarh hou mam tost d'hou kavel :
A dal ma on gañnet mem buhé zou ur sam,
Ha biskoah, bugalé, n'em es guélet mem mam.

-3-

Me rid dré Vreih-Izél d'en han ha d'er gouian ;
Meit trugéré de Zoué nen dont ket me unan :
Me hi ar un dro rein d'en dal é zeulegad
E ra é garanté d'er peurkeh énevad.

-4-

D'en han a pe drézan er parkeuièr estet,
Pe santan er frond huék ag er pradeu trohet,
Kleuet e hran réral hemb gellout ou honpren
É vélein er foén glas, er bléadeu milén.

-5-

Ha me houlen eùé perak è vé laret,
Pe huéh en àuel iein ar er mézeu skornet,
É ma bourrapl en erh, a pe goéh ar é hoar
Eit gobér, tam ha tam, un vantél huén d'en doar.

-6-

Arlerh, d'en neùé-han, a betra é konzér
Pe santan térenneu en hiaul mingl ha tinér ?
Doué en des, e gleuan, hadet a lein en Né
Boketeu a pep liù ar en doar èl ér gué.

-7-

Er liùeu-sé get Doué strèuet ar er mézeu
E ra, e laret hui, ou braùité d'en treu
Men deulegad ne huél meit ur liù a bep tu,
Ha, revé ma kleuan, er liù sen e zou du.

-8-

Ha neoah, get fiars é tougan pouiz me sam,
Rak me zalh perpet chonj a gonzeu me heh mam
Ar en doar-men pep paz e dost me zreid d'er bé,
E dost men deulegad d'er sklerdér ag en Né.

J.J.

Dihunamb, septembre 1925, numéro 171, pp. 328-329.

Sonnen en distro

Loeiz Herrieu

LAS327

Andante

11

The image shows two staves of musical notation in 2/4 time. The first staff is marked 'Andante' and contains 10 measures of music. The second staff starts at measure 11 and contains 7 measures, ending with a double bar line. The notation includes various note values, rests, and phrasing slurs.

-1-

Kollet hou poé mem Bro lod a hou pugalé
De Bariz e oent oeit de glask er leùiné
Mes allas ne gavant é leh en eurusted
Meit ankin ha glahar pél doh ou bro karet

-2-

Unan zou deit endro, é galon é tristé
D'houlén genoh, o Breih, kemér é garanté ;
Er leùiné en doé er haset ag er vro
Hag en ankin, allas ! en digas d'oh éndro.

-3-

O Doué, ha Sent mem Bro, pardonet d'hou kroédur,
Hou karein, hou mélein, e vou me flijadur,
Arvor, ô doar santél, a greiz kalon m'hou kar ;
Hui zou didrouz ha kaer, mem bro hui zou hemb par.

-4-

O langaj hun tadeu, ken koh avel er bed,
Ni hou konzou dalhmat, ni hou karou perpet ;
Ia, red e vou trohein hun teadeu én hun beg
Aveit miret dohomb a gonzal brehoneg !

(Loeiz HERRIEU)

extrait de la pièce de théâtre "Kerhet de Bariz"

La Croix du Morbihan, 31 décembre 1905, p. 3.

Sonnen en Emprunt

Ar don : Dam t'er guér, Pierre
(da lein stal er gallec)

-1-

Me mouéz Janton, de mène i het ? (bis)
Don quet pisset, ne ridet quet

Refrain (pé disquan)

Dam t'er guér, Pierre, galant, galant,
Dam t'er guér, Pierre, de glah argant

-2-

Aveit petra clah hon argant ? (bis)
Eit prestein d'er gouvernement

-3-

Ag hon argant Franç des dobér
Eit profitein ag er victoér

-4-

Ha ni hon bo eit hon argant
Un interest a bemp dré gant

-5-

Er principal, pe vo rantet
Ag en hanter i vo cresquet

-6-

Ha dré dennage (dirage) i vem marsé
Péet – guet chance – abène er blé

-7-

Na de bep courç, mar bé dobér
Forh és vo guerhein hon papér

-8-

Guir e, Janton, aveit Bro-Franç
Hes houah blanqueu én hon credance

-9-

Pad er brizel er Vretonet
Des chuillet a boulad ou guet.

-10-

Breman ir péh faut d'ein, peisant
Prestein d'er vor ol me argant.

-11-

Er guellan mesque er Fransizion
Hinéh vo berpet er Breton.

-12-

Ni rah, peisanted, eid er Vro,
Ag en Emprunt ni gueméro.

Pondi, miz Merh 1920

Journal de Pontivy et de son arrondissement, 14 mars 1920, p. 1.

Sonnen en Eutru LAMY

*Sur l'air de la chanson Graesmat Pier – Ar don Graesmat Pier
(Chanson bretonne)*

-1-

Guir Vreton ha dén a galon ;
Ne gaveemb hanní éltón.

Diskan

*Eit dihuén hur Bro ha hul Liberté,
En Eutru Lamy 'vou hun député.*

-2-

Epad pear blé, ha hemb arsaù.
Eit tud é vro ma bet ar saù :

-3-

Hur langaj en des dihuennet
Doh ardeu fal er Galleued.

-4-

Dalhet mat chonj, hui peskerion,
En des hou harpet get kalon ;

-5-

Guélet e hues, pad er geltri,
Madeleh en Eutru Lamy.

-6-

Hanni ne gar kement éltón,
Pobl menut ha labourizion ;

-7-

Dalhmat ean e houlen eité,
Guelloh stad ha dousoh buhé.

-8-

N'ankoéha ket er beizanted :
Eité e laboura get gred :

-9-

Get a lézen, eit ou dihuén,
Zou deit de blom dré é arben.

-10-

Dihuén e hra, get karanté,
Breih, hur bro, ha Frans eué ;

-11-

Enep d'er flaterion divéh.
Liés en des saùet é voéh.

-12-

Hur Fé ha hun ilizieu kaer
En des dihuennet doh el Laer ;

-13-

Doh er Franmasoned divat
Ean en des brezéliet dalhmat,

-14-

Ne gaveemb, é guirioné,
Guelloh dén na guel député.

-15-

Groeit en des vad hag inour d'emb ;
Nann bikin, nen dilauskeemb.

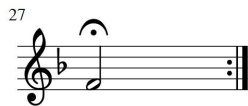
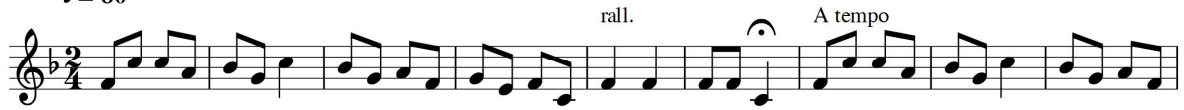
ESTIG KUH

Union libérale du Morbihan, 29 avril 1906, p. 3.

Sonnen er binieu

Job Bras Kerpenhir

♩ = 80



DISKAN

*Pautred ieuank karantéus
Ha plahézed guir¹ ha joéius
Eit hou lakat
De grol ar er prad
Groeit em es er soñnen ma
Fe ia !*

-1-

N'em es chet nitra er Bed
Nameit ur pochig binieu
Geton me hounid mem boued
E soñnein ér pardonieu
Ha ean e huitel ker spiz
El orglézeu en Iliz, o gé !

-2-

Sul ha gouel hag obérat
El lanneg melkonius
Me hleu² é flaouitat
Get mem binieu dasoñnus
Hag en éned ér bodeu
E soéh ol d'em soñnenneu.

-3-

Er merhed a me hartér
Nen dant ket d'er gospereu
Der sul d'anderù, ér rakér
Pe huéhan é mem binieu
Liès 'm bé, a gaust dehon
Tabut g'en eutru Person !

¹ « guiù » dans la version de 1931, ce qui paraît être la correction d'une coquille.

² « Em hleuér » dans la version de 1931

-4-

Neoah é onn devot bras
D'en ol sent ha d'er huerhiéz :
Krechen onn, krechen digras
Ha pedein e hran liès ;
Rak me sklint en Anjelus
Ar mem binieu aketus !

-5-

Hag a pe vein treménet,
N'ankoéhet ket, bugalé
Me heh binieu seiennet
Lakeit ean edan me skoé.
Rak sur em bo diovér
Anehon ér Purgatoér !

Job Bras Kerpenhir³.

Dihunamb, janvier 1914, numéro 103, pp. 8-9. An Oaled, 3 ^{ème} trimestre 1931, pp. 188-189. Dihunamb, septembre 1931, numéro 243, pp. 328-329.

³ signé Efflam Koet Skaù en 1931

Sonnen er botred du

-1-

E Guiscriw canton er Faouët,
Zo ur potr' du, gar er merhiet,
Pehani vé guel a liés mad,
Mont de Priziac de verhétad.

-2-

Er potr' du cé par n'em rédet,
E gar er guimenézet ;
E changeal n'y guéménères
E col é spéret à liés.

-3-

Potred Guiscriw, zo lapousset,
Ya de Priziac de huél merhied,
Digar gobér un drôl balé,
Hrant er gahinetou ganté.

-4-

Mès me més comprenet hiniw,
Aviseu mad, potr' bras, Guiscriw ;
Pe moh devot, faut bout honnest,
Losqueit ni hon c'himinéres.

-5-

Hon c'himinéres nès desket
Scrivv hag lén hemb scoulage erbet,
Mès bisiteu tud à Illis,
Dès profited d'y honestis.

-6-

Guél é, bé het en dé aral
Bars er vrô é tricomardal ;
Potr' du Guiscriw mar mé brédet,
Dihoal doh er c'himinéret !

-7-

Gomzon quet doh hon potr' du ni,
Haneh ne ouer quet hueb y fri ;
Er Paulic nés hion brouillet,
Ha més zoùo mar choma quet.

-8-

Hor c'himinér ni ne ouér quet
Staguen ur bouton ar y rochèt ;
Mes hor c'himinér ni ouér guél,
Mont bars cabinet, er Guigniel !

-9-

Hor c'himinér forh à liés,
Ya de huel y guéménères,
Mar coueh ar nean potr' du Guiscriw
E ma sur hoalh de dor y fri.

-10-

Més é més choeget de vreur caèr,
On dennec bien, or c'himéner ;
En dennec-cé, zo forh habil,
Forh digne de gavout er famil !

*Kéléan béléan hag fréred
Er falhun tra é zo er bed.*

JEAN BOTEU-RU

La République du Morbihan, 05 octobre 1902, p. 1.

Soñnen er brehoneg

Stevan K.



-1-

Cheleuet hag é kleueet (bis)

Ur soñnen a neué saùet

Lonla landerinet

Ur soñnen a neué saùet

Lonla Landerina

-2-

Saùet a Vreih, mem bro karet

Er vro kaëran e zou ér bed.

-3-

Bennoh de Zoué ma on gañnet

E Breih, ur vro kristén meurbet

-4-

Pe oé me géneu digoret,

E brehoneg em es konzet.

-5-

E brezhoneg em es konzet,

E brehoneg em es pedet.

-6-

Pe oen ér lann get me loñned

Na liéset em es soñnet !

-7-

Soñnenneu gal ne larén ket,

Brehoneg e soñnen perpet.

-8-

Ha de noz, é korn e uéled,

Mam-goh é tibunein hé ned.

-9-

E laré d'emb : « Ho ! dihoallet

A zonet de vout Galleued. »

-10-

O mam-goh peur, ne zoujet ket,

Dalhmat é veemb Bretoned.

-11-

Bet en achimant ag er bed,

Er brehoneg e vou konzet.

-12-

Ha me ne laran geu erbet,

Dousoh lavat n'hellér kavet.

-13-

D'ar Baradouiz pe vein galùet,

Er brehoneg n'ankoéhein ket.

-14-

Rak me larou get en Eled

Kañnenneu gaer er Vretoned.

Stevan Kerhored

Dihunamb, septembre 1905, numéro 5, p. 83.

Guerzenneu Breih-Izél, 1931, p. 75

Sous le titre « Konzamb brehoneg »

Version parue dans Guerzenneu Breih-Izél :

Konzamb Brezhoneg

-1-

Cheleuet hag é kleueet (bis)
Ur soñnen a neué saùet
Lonla landerinet
Ur soñnen a neué saùet
Lonla Landerina

-2-

Saùet a Vreih, mem bro karet
Er vro kaëran e zou ér bed.

-3-

Bennoh de Zoué ma on gañnet
E bro santél er Vretoned

-4-

Pe oé me géneu digoret,
E brehoneg em es konzet.

-5-

E brezhoneg em es konzet,
E brehoneg em es pedet.

-6-

Pe oen ér lann get me loñned
Na liéset em es soñnet !

-7-

Soñnenneu gal ne larén ket,
Brehoneg e soñnen perpet.

-8-

Ha de noz, é korn e uéled,
Mam-goh é tibunein hé ned.

-9-

E laré d'emb : « ataù konzet
Lavar hun tadeu Bretoned !

-10-

Er brehoneg mar dilézet,
Ne véet mui meit Galeùed ! »

-11-

O mam-goh peur, ne zoujet ket,
Dalhmat é veemb Bretoned.

-12-

Eit-on mé, tré ma vein ér bed,
Brehoneg e gonzein perpet.

-13-

Ha memb d'en Nean pe vein galùet,
Er brehoneg n'ankoéhein ket.

-14-

Rak me gañnou get en Eled
Kañenneu kaer er Vretoned.

Stevan Kerhored

Soñnen er Grol

Efflam Koed Skaù

Aveit krol d'en dro

Allegro vivo ♩ = 104



-1-

A pe gleuamb bombard ha binieu, gé
E soñnein, é tiskan soñnenneu,
E krog en tan én hur haloneu,

Diskan

*Ha ni grol ar er Prad,
Pe zo fest ér c'hornad
Bourusoh é krol aveit labourat !*

-2-

Er beizanted, er vechérezion, gé
En dudchentil, en davarnizion,
Er hakoused, er gémenérion
*Ia de grol ar er Prad
Pe zo fest ér c'hornad
Bourusoh é krol aveit labourat !*

-3-

Er merhed koant g'hou deulegad guiù,
gé !
E zisko ou dent n'vern ket de biù,
Aveit en devout ur gaer a liù,
*Ind e grol ar er Prad
Pe zo fest ér c'hornad
Bourusoh é krol aveit labourat !*

-4-

Ha mar a huèh memb guélet e vé, gé !
En tadeu kouh hag ou bugalé
E rein en dorn en eil d'egilé
*Aveit krol ar er Prad
Pe zo fest ér c'hornad
Bourusoh é krol aveit labourat !*

-5-

Er ré bihan, kousket ér gulé, gé
E kleuet en trouz e zihuné
Meit ou mammeu e rè bron dehé
*Erauk krol ar er Prad
Pe zo fest ér c'hornad
Bourusoh é krol aveit labourat !*

-6-

Iein en amzer pé rostus en han, gé !
Henneh e zo er hrollour guéllan
E chom de fringal en deùéhan
*Hag e grol ar er Prad
Pe zo fest ér c'hornad
Bourusoh é krol aveit labourat !*

-7-

Hur hrol e zo grol a fèson, gé !
Ne hra ket poén d'en Eutru Person,
Ha memb merhed er Gongrégasion...
E vour krol ar er Prad
Pe zo fest ér c'hornad
Bourusoh é krol aveit labourat !

-8-

Dalhet, bredér, de grol ér mod koh, gé !
Mar datud d'hober goap anehoh
Dehé, hemb doujein, reskondet...
Ha krollet ar er Prad
Pe zo fest ér c'hornad
Bourusoh é krol aveit labourat !

Efflam Koed Skaù

Dihunamb, janvier 1921, numéro 115, pp. 184-185. Dihunamb, août 1939, numéro 338, pp. 316-317.

Soñnen er Hlehiér

J. Jouan

De M. er P. a Bluniaù

Ar er goar ♩ = 80



En Angelus

-1-

Un noz é valéen a dréz get er parkeu,
E kreiz er bléad-est, é kreiz er boketeu ;
Un estig ar er bar é gañnas é sonnén
A pe oén é tichén ér sol ag ur flagén.

-2-

Meit ur han bouraploh, e gonzas d'em halon,
A pe zas d'ein kleuet en Angelus é son :
Rak er han-sée oè, get é zoustér hemb par,
Hanval doh ur bédén e seùel ag en doar.

-3-

Me féden izélek e ias de n'um joéntein
Doh pédén, er hlehiér e gleùén é soñnein
Ha me chonjé guélet, én Néan, rah en Eled
É arsaù a gañnein aveit er cheleuet.

-4-

« Kousket, e lar er hloh, kousket, kousket, mem bro :
En tioélded e za d'hou kroñnein tro ha tro ;
En én, chuéh é kañnein e cher é zeulegad,
Me vén mé kañnal d'oh aveit hou luchennat !

-5-

« Kousket, labourizion, rak épad peah en Noz,
En doar hag hou mambreu é fal dehè repoz,
Meit, a pe son er hloh, pleget, pleget hou pen,
Laret a greiz kalon un devéhan pédén !

-6-

« Kousket, kroédur bihan, kousket én hou kavel ;
Hunvréet hemb doujans : hou mam nen dé ket pel ;
Kours erhoalh, de vitin, é ma ret d' ein soñnein,
Eit pellat hou hunvré ha gobér d'oh gouilein. »

Er vadéent

-7-

Kleuet em es er hloh é son d'ur vadéent
Ha guélet é hoarhein d'er hroédur é gérent ;
Ar un dro get er hloh, é kreiz er leuiné,
Er hroédur e houilé é komans é vuhé !

-8-

Me chomas un herrad de cheleu er soñnéin
Ha me ias kuit arlerh én ur heijal me fén ;
« Hui e son, o kléhier, bremen get plijadur
Meit ne gañneet ket berpet eit er hroédur.

-9-

Ne soñnet ket elsé, klehiér, ne gañnet ket
Pe hramb hur hetan paz barh er vuhé kalet
Er vuhé zou kalet, rak é léh boketeu
N'en des meit drein ha mein é kargein hé henteu.

-10-

Kaset get en àuel, kañnet get en dason
Hou « Te Deum » leuin e ra joé d'er galon :
Arhoah hui e lakei de chuillein en dareu
A p'arriùou er marù doh toul en orieu. »

-11-

- Meit er hloh bransellet en des reskontet d' ein :
« Ret é d' ein bout leuin, ne hellan ket taùein,
Rak étal tron ou Doué, en Eled ag en Néan
E gan eit er hroédur, e voushoarh d' é inéan.

-12-

Er vuhé zou hanval doh un hunvré ponér
Meit, un dé, en dihun e vou é kreiz er gloér :
Chetu perak me vén kañnein a pe gomans
Soñnéin er leuiné, soñnen en Espérans ! »

En éreden

-13-

Er voéz ieuank e za leuin ag en Iliz,
Rak ur bizeu neùé en des sterdet hé hiz,
Rak arriù é en dé bourapl ag en éred,
Hag er hloh e zason a pe dréz er véred !

-14-

- « Tuchant, o tud ieuank, ar zoar er lérieu,
Hui e grollou doh son sklintin er binieu ;
Ardran, er chonjeu trist, ha krollet hemb arrest,
Ankoéheit hou tareu é kreiz en droieu fest !

-15-

Tud ieuank, hui e huél Eurusted a bep tu,
Me huél mé er Goal chans get é diùachel du,
O ! n'hé hleuëet ket, ré griù son er sonnér !
Adrest hou pen é ma, èn ér ag en amzér !

-16-

Merhed, splannein e hra hou kouifeu dantellet
Hag er boketeu guén ar hou tantér brodet,
En hiaul ligernus kaer e hra joé d'hou kalon,
Hou hoarh sklintin e lak de gañnein en dason !

-17-

Kent pel, hénoah marsé, é tei ur barrad glaù ;
Hag e gousiou d'oh hou prageriseu braù ;
Hag ol hou choneju giù e vou néhet aben,
Pe vou ret doh distroein dré un hentad bouillén !

-18-

Ha hui, tud diméer e joent er Garanté ;
Hou kaloneu é peah e gan er Leuiné ;
Dihoalet rak er Marù, get hé falh miliget
E rei d'hou kan taùein kent ma vou achiùet. »

En Interamant

-19-

El ma tichén er leur d'en dias ag er votén,
Me gleu kleiér en tour é houilein ur soñné ;
« Perak é huélan-mé, o kléhier laret d'ain,
En dareu é ridek, en dud é huañnadein ?

-20-

- Tri uigent vlé bremen é soñnen hemb glahar
Eit ur hroédur bihan e oè deit ar en doar,
Ha me soñnen bourrus e oè kleuet a bel
E strèuein leùiné tro ha tro d'é gavel.

-21-

Deu uigent vlé bremen, de gours é éreden
Kevret get er binieu, hembarsaù é soñnén ;
Ha me soñnén bourrus e gouviè en ol
D'ankoéhat en Ankeu ha de vonet de grol ;

-22-

En dén-se e viùé émesk é vugalé,
Hag émesk er madeu cherret én é vuhé ;
Chetu ean é tonet abarh ur leur distér :
Un toul don e zou groeit aveit en degemér !

-23-

Chetu perak me houil bremen é kreiz me han,
É soñnein aveiton me soñnen devéhan...

.....
Me lak dareu de chuill, me strèu er leùiné,
Rak me zou boéh er Marù, me zou boéh er Vuhé. »

J. Jouan

Dihunamb, août 1922, numéro 133, pp. 104-106.

Sonnen er lér neùé

Loeiz Herrieu



-1-

Tud iouank a Vreih Izel ha hui tud koh eùé (3 gwech)
Mar plij genoh me cheleu hui gleouou un doéré

-2-

Na hui gleou mar karet, sonnen er lèr neùé
Mar plijou d'oh me sonnen kannet hi hoah goudé

-3-

E Kernozegan Kéùen inou'océ béh dihun
Inou e océ ronsed vras ha tud iouank dihun

-4-

Mab Beltram a Douler-leu e océ inou eùé
E dok doh kosté é ben hag é foet ar é skoé

-5-

E dok doh o kosté é ben hag é foet ar é skoé
Aveit krog e laré ean, 'océ ket èl é avé

-6-

Job en Arhul a Gergad e laré ne océ ket
Parrez erbet èl Kaudant aveit desaù ronsed

-7-

Loeiz er Foéouour a Huidel en ur darhein é foet :
Lakeit étal men deu jau hou ré zou 'tameu koed !

-8-

Mar dé ken kriù hou ronsed emé Iann er Minour.
Hui e huélou tuchantig petra talv kerh Planour !

-9-

Ne gonzer ket ré ihuél, emé Jil er Hakouz
Hui gred morfat é fagèr ronsed Kéùen get plouz !

-10-

Tuchant e tistannou d'oh e huché Jak er Baill,
Ronsed Pont-Skorù, èl ou zud e zou lapoused kaill !

-11-

Job er Luern, ag er Bod Skaù, ne laré gir erbet :
Ronsed lann e oé get hou, nitra oent de huélet

-12-

Mar damb a chom ér vouillent, emé Foéuour Guidel
Job er Luern hun tennou tré get é zeu goh ebél

-13-

Dihoapeit "Iahoh" foéuour, e reskont Job aban
Tuchantig e vou guélet più e blégou é ben

-14-

A pe ias Job er Foéuour d'en doulen de glah doar
Nag ean e gasas get hou tregont dén en é gar

-15-

Mes a pe oé tont endro get é gar gourlannet
A pe ias eit mont ér Iér é vourdas é ronsed !

-16-

Kaer en doé skoein get é foet ha huchal ha touiet
Er ronsed vras a Huidél n'araugé tam erbet

-17-

Na kezeg kriù Mab Beltram ha marhet vat Kéùen
Ré pont Skorù ha ré Planour rah choment ér vouillen

-18-

Job er Luern oé tont eué get ur pikol karrad
E zeu zorn ardran é gein hag ean é huitellat

-19-

A p'arriùas 'tal er lér ean grogas ér gideu
Hei Bichett ! Diha Péchard ! d'omb ni 'ma er gajeu

-20-

En neu loenig bihan sé labouré ar ou goar ;
Hamb gouiet niotra dehé oent ér lér get ou har

-21-

Ha Job er Luern e hoapas nezen é gansorted
-Tapet en des hou ronsed er viruidig pautred

-22-

Distaget, Loeiz hou teu jau ha kaset ind d'er hreu
Staget en ou léh diù hor marsé iei guel hou treu,

-23-

Iouannet e oé inou get er merhed aral
Bleuein e hré halon é kleuet Job 'farsal;

-24-

Bleuein e hré hé halon é huélet er mend louet
E monet get Job er Luern hé guéllikan karet.

Loeiz Herrieu

Dihunamb, janvier 1905, numéro 1, pp 9-11.
--

Soñnen er mousig bihan

Efflam Koed-Skaù



12



23



-1-

Pe bedan en Intron Varia
De noz ha de vitin ;
A pe bedan Santéz Anna,
Ar benneu men deulin ;
Me chonj é me mam-goh karet
É pedein ér chapél,
Ar granneu guen hé chapelet,
Duhont, é Breih Izél.

-2-

Mem bag, a pe skriù hé stuhén,
É kreiz en morieu bras ;
A pe zisplég hé gouéliou guen
Ar en néan splann ha glas ;
Me chonj ér vag vihan, ker kaer,
É pign doh trest ihuél
Chapél Itron vat er Plaskaer,
Duhont, é Breih-Izél.

-3-

Pe saù er mor èl mañnieu,
Pe strimp en deur ihuél ;
Pe hud er marù én houlenneu,
Ér glaù hag én aùel ;
Me chonj, en dar ém deulagad,
Ér véredig santél
É léh m'é ma kousket me zad,
Duhont, é Breih-Izél.

-4-

Hag a pe vé amzér didrous,
Pe gan er vorerion ;
A pe soñnant ou zoñnieu dous,
Get en akordéon ;
Me chonj é mam, g'hé soñnenneu,
P'em luskellé ém havel ;
Me chonj é toñnieu braù er binieu
Duhont, é Breih-Izél.

Eflam Koed Skau

Dihunamb, avril 1940, numéro 346, pp. 56-57.

Soñnen er peur

-1-

Truhékan buhé, hemb arvar
Zo buhé ur peur ar en doar,
Hun ! Hun !

-2-

Ar en henteu, a gér de gér,
Mitin mat, bamdé er havér

-3-

Bamdé er guélér, mitin mat,
Ardro kreisté ha devéhat

-4-

Ur vah 'n é zorn hag ar é gein
Bara segal 'n ur sah lién.

-5-

Aveiton n'en des ket ér bed
Taol, na gulé, na ti erbet.

-6-

É daol e zo étal pep dor
Pe vennér dehon hé digor

-7-

D'en dé en héol 'duem é vampreu
Ha d'en noz en teil ag er hreu

-8-

Arriù e hra, hemb abertis,
É pep ti de glah lojeris

-9-

É hulé e zo é pep ti
Étré en éhen hag er hi.

-10-

Ne gavér ket é sah er peur
Meit blankigeu ha biskoah eur.

-11-

Ar gein er peur ne uélér ket
Meit dillad tou pé daboñnet

-12-

Eit skoein guel ar er haloneu
É tisko nuah é oulieu.

-13-

D'en ol é huch é drebillou
É beuranté, é boénieu

-14-

« Hou peet truhé, hui, mem breder
Doh er heh peur, doh é vizér

-15-

É hanù Jézuz, kej kristenion
D'hou prér hui rei en alézon. »

M.U.

Dihunamb, décembre 1933, numéro 270, pp. 363-364.

Soñnen er proséz-verbal

Eit hoarhein

D'er Guenneg, tavarnour e huèrh chistr mat é borh Kamorh.

-1-

Cheleuet ol na cheleuet
Ur soñnen aneùé saùet ;
Saùet diar er jandarmed
E borh Kamorh sul en Drinded.

-2-

« Chik ! me zou mé er « iondr korden » !
« Pèh ur safar e zou amen !
« Ma unek ér, ne houiet ket,
« Hui vir doh en dud a gousket ! »

-3-

Un archér bras ha rond a rer,
Astennet ar en daulig ber,
E houlen reih get peb unan
E hanu bihan hag é leshanù,

-4-

Jojob e lar, en ur hoarhein,
« Me iondr, me zou mé un ivrein,
« Me zad e oé lonkour èldonn
« Hag eué me mam-goh Janton.

-5-

« Ha mil malloh ar me halson !
« Me fal dein avel bèp Breton
« Ma vou mém bugalé èlonn
« Tennerion mat ar « biberon »

-6-

– Hui, kanderù er Roperh, azé,
Pé hanù e hrèr ahanousté ?
– Me zou Uisant avel me zad
Hag avelton ur chistrour mat...

-7-

Ha me zou mé e lar Iouañ
Mab en oed de Berin Chaouañ ;

Hanù me zad n'en hanaùan ket :
Marù e oé ket ma on gañnet !

-8-

Me iondr-korden en ur vrammein,
E skriù lettrad, hemb dihañnein,
Ha Chim a Bont-Koed, lan a joé
E skob e son get leùiné.

-9-

Mari Er Luhern fard ér méz !
En ur laret n'en dé ket és
Ha me « iondr » amiabl berpet
Get er Luhernen zou tapet !

-10-

Ha Julé bras é veg digor
E zou avel ur iar é hor ;
Ean sel a gorn, kaer e vouc'hoarh
Sérius neoah èl ur monah.

-11-

Na pé un trouz pé ur safar !
Get ou zreid ind e sko en doar ;
Er chistr e vir dan en tauleu
Ha me « iondred » dro ou chaueheu.

-12-

Achiù é er prosez-verbal
Skлом-ioud e lar Jechim er Gal,
Hana n'en dé ket er hetan
Ne vou ket hoah en devéhan.

-13-

Me « iondr-korden » kaer pou gober,
Ataù e vou stert hou michér
Ne helleet èl ma houiet
Stankein ou « zoul » d'er Vretoned.

-14-

N'en des proséz na lézenneu
Aveit stankein d'emb hur bégeu
A pe vemb bar ni iveg hoah :
Viv er Bleidi ! me « iondr » kekah !

Ur voiajour, kamerad d'er Bleidi

Saùet e Kamorh épad en afer.

Réveil breton et Croix du Morbihan, le 9 juin 1907, p. 3.

Soñnen er vuguléz

Job Er Gléan



-1-

Disul vitin, èl ma saùen, o !
Disul vitin, èl ma saùen
Ur voèh dous e gleuen, élonla !
Ur voèh dous e gleuen, o !

-2-

Ur voèh e gleuen é kañnein
É sol er hoed sapin.

-3-

Ur voèh braùoh ne hellér ket
Kleuet é bro erbet.

-4-

Eit kañnein spisoh nen des chet
Meit en estig ér bed.

-5-

Dichennet em es er hoed
Eit cheleu er soñnen

-6-

Ur soñnen goh, kredein e hren
É beg er vugulez

-7-

Ha dré el lann èl ma pasen,
Boketeu e cherren.

-8-

Boketeu ru, boketeu glas,
En eur ag el lann vras !

-9-

Ou cherrein e hren eit ou rein
D'en hani e gleuen

-10-

D'er hoed a vezul ma tosten
Hé hleuet guel e hren ;

-11-

Mes allas! Hé hleuet e hren
Hemb kompren hé soñnen !

-12-

Ur soñnen deit ag er Vro-Gal
Get un trohour segal.

-13-

Kentéh boketeu ru ha glas
A men dorn e goéhas ;

-14-

Rak mem boketeu nen dint ket
Eit ur verh ken disket !

-15-

Eit neijal ar ur voèh hemb par
Nen des meit ul lavar.

-16-

Lavar hun tadeu, Bretoned,
Er skañnan ag er bed !

Job er Gléan

Dihunamb, août 1908, numéro 38, pp. 116-117.

Ar C'horn-boud, septembre 1926, numéro 9, p. 143.

Sonnen Faraud

*Ar don : Graesmat Pier
(Chanson bretonne)*

-1-

En Ardéuen hes tudigeu
E houï gobér « ivantoérieu ».

-2-

Neket eit ou mélein dehé :
Eit un dro gam nechet eit.

-3-

Ur sul pad en overen bred
Er person e lar de zaved :

-4-

Arriù zou genein ur papér
Abalamor d'en ivantoér ;

-5-

Sinet é get en eutru Mér,
Get er mestr-skol, er segretér...

-6-

Er mér e cheleué kouschet
El ur gad n'he gulé kuhet.

-7-

Kleuet e hré, hui hel krédein,
Mes ne gredé ket en diskoein.

-8-

Ne hré ket er min de gleuet ;
Mes ne gollé ket gir erbet,

-9-

Er sul arierh ean ar er mén
Koard, truhék él ur peurkeh dén.

-10-

En Eutru e gri blaoahus
Ei un dén ha hum gav kablus.

-11-

Ean e huch énep d'er person ;
Nen des meiton dén a féson !

-12-

Person, béléan ol ér memb sah :
En Ardeuen me zalh er vah !

-13-

Ean ou defi d'en dislaret
(Nen dint ket doh er cheleuet)

-14-

Mes chetu en Eutru Person :
Faraud e bleg é ben kouion.

-15-

Ar er mén ean e saillillant
Hag e achap de di Donnant ;

-16-

Méhus ean e iv un tasad
Aveit distan d'é galonad...

-17-

Biùet Person en Ardeuen !
Henneh heliemb pen d'er-ben

-18-

Aveidoh hui, Faraud, kompér,
Ne hret meit goahat hous afér.

-19-

Più en des saùet er sounen ?
Masonér kaill en Ardeuen.

La Croix du Morbihan, 23 décembre 1906, p. 3.

Soñnen Guilloteaux

Ton : Groessemat Pier !

-1-

A Bleùiniér petak Sauzon
Lakamb de drouzal en dasson.

Diskan

*Arsaùamb, Paotred
Ag hur hornad-Bro,
Ha votamb perpet
Eit Jean Guilloteaux.*

-2-

Jobig er Rouzig a Garnak
Hum gavé mat d'un dra benak :

-3-

Ha ean en doé kredet un dé,
E oé groiet eit bout député

-4-

Député zou ur véchér dru
Eit pautr er *Boulom Malohru !*

-5-

Ha ean en des kansorted vad
E pemb parrez, e pemb kornad

-6-

En Intel, éan des el Lamer
E Breih Rousseau er skolaér

-7-

E Karnak Zakari Karrot
Er hondui el ur guir pilot

-8-

E Kiberén ean des Chanard
Hag én Alré Thomas Guillard !

-9-

Souténet dré tud ken kovek
Petra e chuj ean, keh begek ?

-10-

Nan, a pou ket hur boéhieu ni
En drespet d'en Eutru d'Argy

-11-

Kej Job, n'ous chet na rouz na ru
N'ous chet na poésant na eutru.

-12-

N'es chet na lézen na méchér :
Labourèr doar ar er papér.

-13-

Ind e lar e ous "bon garçon"
Laret kentoh ur Franmasson.

-14-

Ker a pou d'hemb péein lagout
Biskoah député n'hellet bout

-15-

O Zakari, dén kaloneg
Grouih mat boutonneu ha lavreg.

-16-

Ha d'Er Rouzig groamb ur friad
Ha lauskamb ean da varmottat

-17-

Ha taillamb d'hon, hemb kamenér
Ur sé ag er guelan méiér.

EFFLAM KOED-SKAÛ

En Alré en 28 a Imbril 1906.

La Croix du Morbihan, 06 mai 1906, p. 3.

Autre version dans l'Union Libérale du Morbihan, 24 avril 1910, signée Fransez

Soñnen Guilloteaux

Ton : Groessemat Pier !

-1-

A Bleùiniér petak Sauzon
Lakamb de drouzal en dasson.

Diskan

*Arsaùamb, Paotred
Ag hur hornad-Bro,
Ha votamb perpet
Eit Jean Guilloteaux.*

-2-

Jobig er Rouzig a Garnak
Hum gavé mat d'un dra benak

-3-

Ha ean en doé kredet un dé
E oe groiet eit bout député

-4-

Député zo ur véchér dru
Eit mab er *Boulom Malohru*

-5-

Gouni pemb mil skouid en ur blé
Debrein friko, ivet kafé !

-6-

Debrein friko, ivet kafé !
Nitra d'hobér épad en dé !

-7-

Epad en dé nitra d'hobér !
Men Doué na éset ur vechér !

-8-

Jobig ti es kansorted vad
E peb parez , é peb kornat

-9-

En Intel, ti es el Lamer
E Brech, Rousseau er skolaér

-10-

E Karnak Zachari Karrot
Ha kondui just el ur pilot

-11-

E Kiberén, ti ès Chanard
Hag én Alré Thomas Guillard !

-12-

Souténet dré tud ken kovek
Petra e chujès, keh begek ?

-13-

Jobig, n'ous chet na rouz na ru
N'ous chet na peizant na eutru

-14-

N'es chet na lézen na mechér :
Labourèr doar ar er paper.

-15-

Ind e lar e ous "bon garçon"
Laret kentoh ur Franmasson.

-16-

Ker a po d'hemb péein lagout
Biskoah député n'hellei bout

-17-

Ni e zo tud a lézèn
Ti ne ous chet meit un azén.

-18-

Er hornad-men ne votét ket
Eit liperion révr er préfet.

-19-

Ol d'Er Rouzig groamb ur friad
Ha lauskamb ho da varmotat!

-20-

Ha taillamb d'hon, hemb kamenér
Ur sé ag er guelan méiér !

-21-

Ur sé ag er meiér guellan
Hag e goleit e zi-ar dran !

FRANSEZ

¹ Le père de Le Rouzic était surnommé à Carnac : « Boulom malohru »

Soñnen Kolaz

Kelen-Glas



-1-

Er vam :

Me garehé gouiet genoh

Mar dé hou chonj monet pelloh :

Larein e hrér é vou Kolaz

E zeï émbér devout hou koaz.

-2-

Er verh :

Perak nahein me santimant ?

Più hellehé bout falgoutant ?

M'er lar d'oh sur ha hemb distro,

Kolaz ha mé hum gar guerso.

Ketan diskán

Ne huélan ket dén èl Kolaz,

Ean pé hañni e vou men goaz ;

Ur pautr digras, tuem a galon

N'hellein bikin karein meiton !...

-3-

Er vam :

Mar dé Kolaz e zou hou hoant,

Ni lakei hou kalon koutant ;

Mes chonjet mat, goah d'oh arzé

Mar hum gavet diès goudé.

-4-

Er verh :

Me gar Kolaz a huir galon

Ne hran nameit chonjal énon ;

M'er guél d'en noz, hag ar en dé,

Kolaz a hra me leuiné.

(Diskan)

-5-

Er vam :

Mab Iann Jelig zou minour mat,

Mab Iann Jelig zou choéj hou tad

Un dé iouank èl nen des chet :

Geton hui gavou eurusted.

-6-

Er verh :

Mab Iann Jelig e zou bihan :

Haval é doh ur horrigan !

E vlèuen ru ne blij ket d'ain,

nag é fri hir nag éveg moén !...

-7-

Er vam :
Hui faut d'oh kavet braùité,
Er péh ne bad nameit un dé,
Me merh, get hou chonj aheurtet,
Hui glask troieu, red é laret.

-8-

Er verh :
Saill e hra me halon get joé
E chonjal é Kolaz bamdé,
E vlèu milén, é lagad glas,
E lak énonn ur joé ker bras !

-9-

Er vam :
Hou pen skan e hrei hou koaleur,
Mes kleuet mat me merhig peur,
Ne hrei mui vad d'hou mam, d'hou tad
Seùel arnoh ou deulagad...

-10-

Er verh :
Ne vern penaus é vou genoh,
Me hrei me chonj, nitra suroh,
Guel é genein kol mem buhé
Aveit troein kein d'em haranté.

Eil diskán

*Ne huélan ket dén èl Kolaz
Ean pé hañni e vou men goaz
Un dén mat é ha kriù ha braù
Me lar : Kolaz em bou ataù !...*

Kelen-Glas

Dihunamb, mars 1905, numéro 4, pp. 63-64.

Soñnen me iouankiz

Matelin Konanneg



9



-1-

Tostik d'em hér én ur flagen, lura
Ur hoéhig e za de vout len.

-2-

Ar vord er len, ha kaer pé glaù, lura,
Ur velin e dro hemb arsaù.

-3-

Azé, pe oen ém iouankiz
Ur plah e viùé, 'n hé hoantiz.

-4-

D'en han, pen dé d'er pardonieu,
Goleit get hé brageriseu

-5-

En ol e laré tro-ha-tro :
« Chetu boket kaeran er vro. »

-6-

Pe den de zeurat me loñned,
Trema el len me ié berpet.

-7-

Trema el len meié berpet
Eit kavet en tu d'hé guélet.

-8-

Liès, me halonig é bleu,
M'hé spié étré er bareu.

-9-

Hé hoefig skan get en aùel
E zigoré él diùaskel.

-10-

Diùaskel ur bobelan guen
Bransigellet ar ur rozen.

-11-

Melinérez iouank, men dous,
D'ein mé laret émen é ous.

-12-

- Nag é vé groñnet get deliaù
Kent pel é séh ur boket flaù.

-13-

Ha té, iouankiz dibredér
Te amzér bours e zou bér,

-14-

El dichueh er bobelan guen
Bransigellet ar ur rozen.

Matelin Konanneg

Dihunamb, décembre 1907, numéro 30, p. 470.

Sonnen Minour Koëd-Skaù

Pierrig



-1-

Poén em es é krédein er péh gleùan laret (diù huéh)
Er minour a Goed-Skaù ne vo ket diméet (diù huèh)

-2-

Meit na perak enta er plah ne houlen ket ?
Dam ! er beurkeh Mari, hi e hrè mat sellet !

-3-

En eutru a Goed-Skaù zo un dén a féson
El ne vo ket kavet nepléh dré er hanton.

-4-

Me houi erhoalh penaus 'des chet en ér fin vras,
Meit kaset vé alkent kal viloh ar er fas

-5-

Berpet kampennet mat ha gusket é mod kér
Dalhmat vé é valé, nen dèr nitra d'hobér.

-6-

Pemp pé huèh jau, en des barh én é varchausi
Nen des ket kalz a dra hag e vank en é di.

-7-

Ean 'des ur vanden chas, ré vras ha ré vihan
Eit monet d'er jiboés a p'arriù er gouian.

-8-

Loéieu ha fourcheteu, ré argant ha ré eur,
Ha guérenneu kristal d'ivet guin ha likeur !

-9-

E hulé en é gambr goleit a sei, a blu ;
Doh é fenestr é hes ur ioh boketeu ru.

-10-

Meit pe volsellet mat, Mari zo ur goanten
Ha deustou men dé peur, hi hel seùel hé fén.

-11-

Peur ha peur nen dé ket : hé zad 'des ur velin
E vè kleuet é troein abret mat de vitin.

-12-

En dé ma hré Mari é hetan komunion,
Ken gusket braù èlти ne oé ket er hanton ;

-13-

Hi zougé un dantér, unan sei violet
Lan a voketeu braù èlти e splanné èl stired.

-14-

Kredans Mari e zo lan a gouifeu brodet,
A zantérieu sei glas, guerh, milèn, aleuret !

-15-

Minour Koed-Skaù enta, des goulennet Mari
Meit kaer endo gobér jamés nen devo hi.

-16-

Rak Mari 'houi reih mat, mar da ha kousantein
D'hé guskemanteu kaer ' vo ret dehi troien kein.

-17-

Ha laret kenevo d'er lén ha d'er velin
E vè kleuet é troein abret mat de vitin.

-18-

Chetu perak Mari e chomo get hé zad ;
Geton é ma eurus, geton é ma erhat !

Pierrig

Dihunamb, février 1914, numéro 104, pp. 23-24.

Sonnen Neué!

*Ar don C'est moi qui labour' la vigne, dans mon jardin
(Chanson bretonne)*

Diskan

*Eit ma vou dihuenet mat
Er liberté,
Etru Jean, hui vou dalhmat
Hun député.*

-1-

« Monsieur » Rouzic e garehé
Bout lakeit de vout député,
Kleuet ta !

-2-

Pe larou : Votez pour Bibi !
Ni reskondou : As-tu fini,
Zacharie ?

-3-

Peurkeh dén, hum abuz e hret,
Eit ur balbeh ne voéhiemb ket,
Kleuet ta !

-4-

De Baris eit bout député
Ne gasemb ket un *employé*.

-5-

Un dén maget get en argand
E hremb ni d'er gouvernemand,

-6-

Ne vennamb ket rein hur boéhiou
D'un dén e viù ar en tauseu.

-7-

Hum goutantet, mar plij genoh,
Ag en neu vil skouid e hramb t'oh.

-8-

Deu vil skouid eit gobér nitra,
Amenen huek ar hou para.

-9-

Ne vennamb ket ma vou cherret
En ilizieu hun es saùet.

-10-

Ne vennamb ket ma vou léret
Er madeu ne vieùér ket.

-11-

Vennein e hramb chom krechénion
Hag, el hun tadeu, konz Breton

-12-

En hur skolieu vennein e hramb
Mar chomou er vistr e choéjamh.

-13-

Chetu pereg ol ar un dro
Ni voéhiou eit Jean Guilloteaux.

-14-

Eit dihuem er labourizion
Più e vou kavet guel eit hon?

-15-

Aveit dihuen er religion
Più en des groeit kement el d'hon?

-16-

Kasamb enta Rouzic éndro
Ha boéhiamb ol eit Guilloteaux!

UN GARS DE PLUVIGNER

La Croix du Morbihan, 13 mai 1906, p. 3.

Ar ton : Er christ (sic) neùé

Sonnen Yvonek

En Neùé

LAS566

♩ = 138



-1-

Pe oen mé oeit de Garnasen de houel Maria Kreis-Est (diù huèh)
Kavet inou merhed yaouank, Yvonek en ou mesk (diù huèh)

-2-

Ha me de vonet dirak-ti : « Bonjour d'oh, Yvonek ;
Ha hui e blijehé genoh dont de glask ur banek ? »

-3-

« O ia, o ia, dének yaouank, monet e hrein genoh
Abalamor d'un dra benak, em ès de gontein d'oh. »

-4-

Oeit é oemb ni de gambr er Bré, tavarnour Karnasen,
Inou ni ivé er hafé get bara amonen.

-5-

« Ha breman, men dous Yvonek hui e hel laret d'ei
Petra e huès ar hou kalon e zo d'oh hou chifein ?

-6-

Petra em és, jervijer peur, e zo me lakat klan :
Me zad, me mam ne faot dehé penaus en hou karan.

-7-

A gauz de berak, Yvonek, ne blijan ket dehé ?
Rak nitra n'emès mé groeit eit displijout dehé !

-8-

Me houi asét penoas ôn peur a vadeu er béd-men ;
Meit er spéréd hag er galon, en dra-zé er guellan !

-9-

Kent e oé arriùet en noz me e chomas gethi,
Dohtu e oé kuhet en hiaul, me monet d'hi hondui.

-10-

En noz e oé freskek ha kaer, hag er loér e splanné ;
Me huelé er steradennen sklerijein en né.

-11-

Men dorn klei é dorn Yvonek, hag en al ar hi skoé,
Me halonek tal e hani hineah zailé eùé.

-12-

Hag ohpen en hent e oé braù, en amzér oé bourus,
Ne oé nameit hun haloneu peré oé hirvoudus.

-13-

Ni e gleué en estik noz é kañnein ar er bar
Hineah e oé pel doh omb-ni : ne oé ket é glahar !

-14-

O me Yvonek pegen kri ! Neoah me hou karo...
Bremen maleurus divroiad me iei kuit a mem bro !

-15-

Pe oemb-ni é toul hent Ploué, hi laras 'n ur houélo :
« Kenavo, me muia karet, kenavo, kenavo !
Kenavo d'oh eit birùikin, Me lar d'oh kenavo ! »

En Neué

Brug, février 1914, pp. 2-3.

Soñnet, soñnet

Loeiz Herrieu



*Chetu er han éred saùet get penskriùagnour Dihunamb aveit fest hur hanlaboureréz
Radennen Blei ha kañnet geton ha get Vedig en Evel, hoér er plah-éred.*

-1-

- Petra zou hiniù a neùé a pe huélan en ol
Gusket ker braù ha ker leuin¹ tro ha tro d'er memb taul ?

-2-

Perak kement a zigoraj, kement a leuiné
Petra e zou barh ér gér-men digoéhet a neùé ?

-3-

- Ne houiet ket, o barh karet, na braùet un doéré !
Bleuet en des, barh ér Goh-Kér, bleuen er garanté...

-4-

- Più int, en deu zén iouank-sé en des bet en eurvad
De hadein gran er garanté ha d'en digas de vad ?

-5-

- Ou deu é mant kar d'oh, o barh, ou anaout e hret ;
Andrèu e zou kar d'oh ha hoed ha Mari a spered.

-6-

En ol

*Soñnet, soñnet ha soñnet guiù, Telen² er barh soñnet,
Hou kaeran ton a garanté aveit en deu bried !*

¹ Joéius (note d'origine)

-7-

- Ketan poz me hañnen, Mari, aveidoh e gañnein
Hui hag en des én hou spered er memb chonjeu genein.

-8-

N'ankoéhein ket hou madeleh, hou karanté guirion,
Na hou kred de sekour genemb berpet a huis galon.

-9-

N'ankoéhein ket er blijadur hur bezé é konzal
A dreu kaer hur broig karet disprizet get réral.

-10-

En ol

*Soñnet, soñnet ha soñnet stank, Telen er barh soñnet,
Hou praùan ton a garanté aveit en deu bried !*

-11-

- En eil poz a me han, Andreù, aveidoh e gañnein
Hui e zou bet deustou d'en ol ur mignon féal³ d'ein

-12-

Get leuiné, get plijadur hou kuélan éredet
D'ur plah e zou é Breih abèh karet hag istimet.

-13-

En ol

*Soñnet, soñnet ha soñnet skan, Telen er barh soñnet,
Hou kuiùan ton a garanté aveit en deu bried !*

-14-

- Regoéhou arnoh hou teuig guellan benohieu⁴ Doué
Eit ma kreskou, eit ma hrei brud Bleuen hou karanté.

-15-

Rechomou biù, rechomou guiù épad ol hou puhé,
Ha respwannou devirùikin é rantelh en Né.

² Telen er barh – Harpe du barde (note d'origine)

³ Fidél (note d'origine)

⁴ Bénédiction (note d'origine)

-16-

Chetu er péh en des saùet ur barh zou, get inour
Kasour, kanderù, bréreg, fillor, kansort ha darbodour.

-17-

En ol

*Soñnet, soñnet ha soñnet hoah, sonerion ha barhed
Inour, leuine, hir vuhé, eurvad⁵ d'en deu bried !*

Loeiz Herrieu

Dihunamb, novembre 1911, numéro 77, pp. 371-373.
--

⁵ Bonheur (note d'origine)

Strinkellour Keranna

Blei Lann-Vauz



-1-

É Breih Izél, Pautred, é hes tud a galon
Hag é Bro Keranna, nen domb ket krénerion
Nann, é Bro Keranna nen domb ket krénerion,
Huchamb a bouiz hur pen : inour d'er bonperion

DISKAN

*La saùet hou penneu, tud vat a Geranna
Rak hou pautred iouank n'ou des eah a nitra.*

-2-

Pautred Santéz-Anna en des laret un dé :
Prenambur strinkel vras ha troamb de vout « Pompier » ;
Rak en tan é vro-men e losk tiér bep plé.

-3-

Prenet ou des enta ur strinkel é Pariz ;
Bep sul é hant brema d'hobér en ekselsis ;
Na bourus é kleuet ou zronpet skan ha spis !

-4-

Mes pe son en trompet, é kreiz en noz tioél,
Ind e sam ou brageu hag e garg er strinkel
Hag ar en tan skontus é koéh deur a vratel !

-5-

Tan én ti, tan ér hoed, nitra é er lahein,
Kleuet em es laret, mes penaus er hredein ?
Ou des ur huèh mouget er brogon é splannein !

-6-

Strinkellet ou des deur get er brogon marsé,
Mes, adra sur ataù, nen des chet ur « Pompier »
Hag e lah ér galon tan flam er Garanté

-7-

Mar da en diaul tré men de glaskein ur « Pompier »
Ol, get er strinkel vras, damb ar é lerh nezé,
Ha tan flam en ihuern, ni el lahou marsé.

-8-

A pe zeï er brezél de zistrujein en treu,
Tan ru ! nezé , pautred, lauskamb er strinkelleu ;
Eit lahein en tan-sé kargamb fuzillenneu !

-9-

Tré ma vou ér vro-men, strinkellour ha strinkel
Mabdén e gouskou flour ar er plu pé er pel
Rak pen dé goarnet mat peb hant e gousk guel.

Blei Lann-Vauz

Dihunamb, novembre 1907, numéro 29, p. 455-456.

Tarh-Kalon !

Diskan

*Forbañnet a mem bro
Ne gavan meit ankin ;
Me spered keh e dro
Èl rod ur goh velin !...*

-1-

Sammet é men diskoé,
Ha me halon goasket ;
Gouil na sul, na pamdé
Ne glaskan mui hoarhet !

-2-

Trema doar Breih-Izél,
Me chonj e ia, dalhmat ;
É toul un nor, me huél
Ur plahig fur ha mat.

-3-

É ma ar en trezeu,
Hé fen, geti, soublet ;
Torchein e hra dareu :
Ne hra nameit ouilet !

-4-

A daoleu, hi e sel
A dreist aod ha gourlan ;
Hé divougen, ru kel,
E lar hé des terhian !

-5-

Ar hé zal, hé blèu du
A vouchad, e vransel ;
Hé houifig, doh pep tu,
E saù èl diùaskel.

-6-

Éraok kuitat er gér,
Geti em es lézet,
Én ur biren distér,
Ur braù a chepelet !

-7-

Bremen, ar hé deuhlin,
Hantér-bléget hé hein,
Bamnoz ha bep mintin,
Eidonn é kar pédein.

-8-

Dehi, em boé huchet ;
« Kenevo,a veit mat !... »
Èlkent, ne hellan ket,
Biskoah, hé ankoéhat !!...

E.

Dihunamb, mars 1934, numéro 273, p. 40.

Taul a zornad !

1.

Splannein e hra en hiaul ar er manné,
Saù labourer chetu en dé,
Taul a zornad én erui don er gran,
Doué rei d'is kant euit unan !
Taul a zournad én erui don er gran,
Doué rei d'is kant euit unan.

2.

Er gran hadet er parkeu d'er gouianv
E vou bléad pe zeï en hanv
Bara d'en oll, nerh a joé d'er meitour
Doué e houï digol er labour.

3.

Labourizion, hui e ra d'en doar peur
Mantel hemp par en tuézat eur
Hadet, hadet barh en eriù digor
Bihuans er bed, splannder Arvor.

Guerzet get **Blei-Lannvauz**

Ar un ton dastumet get Burgault-Ducoudray.

Ar C'horn-Boud, août 1926, numéro 8, p. 124.

Kañnamb Bugalé !, Mab er Hlohér, imprimerie Anger, Pontivy, 1949, p. 39.

Tud vaillant a Barrèz Mendon

-1-

Tud vaillant a Barrèz Mendon
Laramb assambl a greiz halon !

-2-

Splann-é bremen er huirioné
Dihuennamb gronz er Liberté.

-3-

O, brô a Franç guellan ér bed
E peh stad é oès te kouhéhet.

-4-

Dishinouret ha réuinet
Dré ur vanden Franmassonet.

-5-

En traiterion zoubla bamdé
Ol er genail zou ar valé.

-6-

Ur mol geuiér en ou bégeu
Hag en arraj én ou boelleu.

-7-

Ind e gonz braù : « Bonjour Mossieu »
« Vaillant e oès » - « de mieux en mieux »

-8-

« Votet aveit, Job er Rouzic »
« Sauvamb, Sauvamb er Républik »

-9-

« Taùet, Tauet sapré bég lé »
« Kasset hou azen de valé »
« Ha kasset hou ten de valé » (*Variante*)

-10-

Jean Guilloteaux zou hanaùet
Ean vou hun député perpet.

-11-

Komb er juif, skarhour menahed
E hré goab ag er Vretonnèd.

-12-

Guilloteaux e zou oeit dehon
« Ah ! nom de gris ! Hola tonton ! »

-13-

« Fol e oès, tonton barbichon »
« Ni gonzou Gallek ha Breton ».

-14-

Rouvier eit lerrein Illizieu
E ven gobér Intantoérieu.

-15-

Arrestet, e lar Guilloteaux
Et Rouvier est foutu-z à l'eau.

-16-

Dès té bremén, Jobic truhec,
Mès boutonn solid ha lavrec.

-17-

Ha ganderù Zacharie Karrot
E zou bet berchennet d'en trot.

-18-

Merhèd Karnak zou divergout
Né Chomé mui !... meit ur beton.

-19-

E rank donnét é bord Mendon,
E vou ret gobèr ur pardon.

-20-

A zim, boum, boum. E din, dan, dan.
D'er gospéreu en Toul-chikan
Pèr Elisé ha Jean-Uissant.

-21-

Mendonis dalhamb hun drapeau
Ha sonnamb : Vive Guilloteaux !

L'Union libérale du Morbihan, 22 avril 1906, p. 1.

Un durhunel pe gol hé far, E chom de séhein ar er bar!

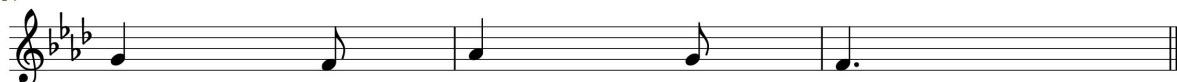
Pierrig

Pierrig

♩ = 68



14



-1-

En àùel e gas trouz
Duhont é sol er hoed,
Hag édan men doen plouz,
N'hellan ket mui kousket !

-2-

Biskoah dén ar en doar
Nen des bet, a dra sur
En ankin, er glahar
Em es mé de andur.

-3-

Ni em garé kement
Me Iouañned ha mé !
Allas ! oeit é d'hé hent,
Skrapet é korv tri dé !

-4-

Me Iouañned karet,
Penaus hous ankoéhat,
Hui ker joéius berpet
'Pé ur galon ker mat !

-5-

Nitra mui ar en doar
Ne hra plijadur d'eiñ
P'en dé kollet me far
Petra faut d'oh mé hrein ?

-6-

Na maleurus on mé
Perak 'hon mé hoah biù ? _
« Deit d'em hlah, ô men Doué,
Mar karet a hiniù !... »

Pierrig

Dihunamb, septembre 1911, numéro 75, p. 311.

Ur Breihad chuéh é Pariz

*Ton : un dé me saùas mitin mat
ha me ias de jiboés er had*

-1-

Pe oén é Breih, mem bro karet
Eurus e oen, eurus berpet.

-2-

Eurus e oen get mem bredér,
Etal me zad, me mam tinér.

-3-

Eurus e oen é pep féson ;
Nitra ne hoanté me halon.

-4-

Get bara huek é oen maget ;
Men goalh a chistr em boé d'ivet.

-5-

A vihañnig, noz ha mitin,
Me bedé Doué ar men deulhlin.

-6-

Gredus e laren me feden
Hag é brehoneg pen-der-ben

-7-

D'en overen me ié berpet
D'er sul ha d'er gouilieu miret.

-8-

Déieu santél ma oen kroédur
Me chonj énnoh get plijadur !

-9-

Déieu bourus, déieu ker mat
N'hellein bikin hous ankoéhat...

-10-

Perak ér gér nen don chomet
A pe oen ken eurus berpet ?

-11-

Mem boé groeit er chonj diavis
De hout penaus é oé Pariz.

-12-

Me zad, me mam ha mem bredér
E laré d'ein : « Chomet ér gér .»

-13-

Ne vennen ket ou cheleuet.
De Bariz oé me chonj monet.

-14-

Ur sé eutru em boé lakeit
Ha de Bariz chetu mé oeit.

-15-

Me gredé mat kavet dañé ;
N'em es kavet meit peuranté.

-16-

N'em es kavet meit trebilleu
E ridek ar er paùéieu.

-17-

Eurusoc'h é bout labourér
E Breih, é dan er goal amzer,

-18-

O kanbroiz a garanté,
Chomet é Breih hed hou puhé !

-19-

Chomet é Breih, ar er mézeu,
De labourat én hou parkeu.

-20-

A Vreih-Izél pe za chonj d' ein
Ne hran bamdé nameit ouilein

-21-

De Vreih enta, me iei endro
N'hellan biùein pel doh mem bro

-22-

Me iei d'el lanneu boketek
Léj ma konzér er brehoneg.

-23-

Me iei hoah de gleuet é son
Kléhér santél er vro breton.

Stevan Kerhored

Dihunamb, mai 1909, numéro 47, pp. 259-260.

Guerzenneu Breih-Izél, 1931, p. 81 sous le titre « Ur Breton chuéh é Pariz » (version plus courte)

Version de Guerzenneu Breih-Izél

Ur Breton chuéh é Pariz

*Ton : un dé me saùas mitin mat
ha me ias de jiboés er had*

-1-

Pe oén é Breih, mem bro karet
Eurus e oen, eurus berpet.

-2-

Eurus e oen get mem bredér,
Etal me zad, me mam tinér.

-3-

Get bara chuen é oen maget ;
Men goalh a chistr em boé d'ibet.

-4-

Me laré bamdé me feden
Me ié pep sul d'en overen.

-5-

Déieu santél ma oen kroédur
Me chonj énnoh get plijadur !

-6-

Déieu bourus, déieu ker mat
N'hellein bikin hous ankoéhat...

-7-

Perak ér gér nen don chomet
A pe oen ken eurus berpet ?

-8-

Mem boé groeit er chonj diavis
De hout penaus é oé Pariz.

-9-

Ur sé eutru em boé lakeit
Ha de Bariz chetu mé oeit.

-10-

Allas ! e léh kavet dañné ;
N'em es kavet meit peuranté.

-11-

E léh kavet plijadurieu
N'em es kavet meit trebilleu.

-12-

De Vreih enta, me iei endro
N'hellan biùein pel doh mem bro

-13-

Me iei d'el lanneu boketek
Léj ma konzér er brehoneg.

-14-

Me iei de gleuet hoah é son
Kléhér santél er vro breton.

-15-

Hag e Breih me viùou bamdé
Ken nen dei m'inean dirak Doué.

Stevan Kerhored

Ur pen soñnen

Pierrig



-1-

Me vour hou kleuet, bugulion,
E kañnal ér flagen :
E kannal, a greiz hou kalon :
Pozieu kaer ur soñnen.

-2-

Er soñnenneu em es gouiet
Guéharal pen-der-ben
Kañnet ind hoah ; me vour kleuet
Kañnal ur pen sonnen !

-3-

O ! N'ankoéhet ket, bugalé,
N'ankoéhet ket kañnein
Donet e hrei kent pel un dé
'Vou ret d'oh poéniein.

-4-

Kondui tiegeh e zou diés,
Kentéh èl goleu dé,
Pep labourér e zou ér méz
E venùeg ar é skoé.

-5-

Edan e héaul, édan er glaù,
D'en han èl d'er gouian,
Dré pep sord amzér divalau,
Eurus en neb e gan.

-6-

Ag é barkeu ul labourér
Hag e houiou kañnein,
E zeï kalz dichéhoh d'er gér,
De noz, de goéniein.

-7-

Dalhet chonj enta, bugulion
A hous ol soñnenneu ;
A pe veet labourerion
Hui gañnou ér parkeu.

-8-

Hou labour, hui hel me hredein,
E vou mil guéh ésoh,
Meit ne zisket ket hirvoudein
Nitra diharasoh.

-9-

Bout dalhmat joéius ha koutant,
Er labour él ér gér,
E zou un dra e dal argand
Muioh eit ne gredér.

Pierrig

Dihunamb, octobre 1910, numéro 64, pp. 147-148.

Ur vam d'hé hroèdur marù

-1-

O me mabig karet, chetu mé me unan
Deuhlinet èl agent doh hou kulé bihan ;
Allas ! hou teulagad e zou bremen cherret,
Met hou kalon marsé e hellou me hleuet

-2-

Sellet ! n'em es chet mui dareu eit ouilein d'oh
Met dré-sé men glahar e zou hoah ponéroh
N'em behé ket krédet é hel en Eutru Doué
Lakat en ur galon kement a garanté !

-3-

N'en des chet hoah tri blé, én hou kavel distér
Hou teulagad en doè degoret d'er sklérdér ;
A boén ma helleh hoah gobér get leuiné
Hou ketan pazigeu ar henteu er vuhé.

-4-

Get hou tad, me vennè poénien get plijadur
De blénat en henteu eit hou treid, me hroèdur ;
Aveit lezel genoh, un dé, kent hou kuitat
Get un nebed madeu, Fé merhus ur Breihad.

-5-

Erauk mah oh deit mat er méz ag hou kavel,
Él er marù en des skoeit arnoh get é askel ;
Kriù-é divréh ur vam sterdet ar hé hroèdur,
Rès hoann int eit dihuen doh er Marù dinatur.

-6-

Krédein e hran, me mab, revé Fé er hristén
Eh oh eurus én Néan, émesk en Eled guén ;
Met braùité en Néan, get e Eled divlam
E zou kir mat elkent aveit kalon ur vam !

-7-

A pe zeï d'oh turel hou selleu ar en doar
Ha guélet hou mam geh édan pouiz hé glahar,
Deit enta didrous kaer de neijal én hou ti
De zousat héh ankin, de rein konfort dehi.

-8-

Allas ! a pe veet é kreiz doar er véred
Ne chomeet ket pel é chonj hou tud karet,
Met hou mam, me mabig, ne gollou ket jamés
Er goannag de vonet d'hou klah d'er Baradouéz.

Iehann J.

Dihunamb, avril 1930, numéro 226, pp. 56-57.
--

Titre (original) : Kousk, Breih-Izél

Titre (normalisé) : Kousk Breizh-Izel

Auteur : Jacques le Maréchal**Incipit** : En eaul e zo kuhet

Incipit (normalisé) : An heol a zo kuzhet

Catalogue MALRIEU : 1571**Premières publications :**

Le Clocher Breton, septembre 1902

Dihunamb ! septembre-octobre 1905, numéro 5

Bokejou ar Gan, 1905, Kendalc'h Kastell-Paol-a-Leon (en breton du Léon)¹**Autres publications :**

Titre	Auteur / Interprète	Référence CD/édition	Date	autres
Kousk Breiz-Izel	Robert Bryan (compositeur, arrangeur)	R. Le Dault, Paris	1905	
Feuille volante			non datée	Brest (version léonarde)
Feiz ha Breiz			Janvier 1910	p.18
Ouest Républicain,			24 juin 1923	
Chants nationaux bretons. Kousk, Breiz-Izel [de]. Bro goz ma zadou	J. le Maréchal	H. Wolf, Quimper	1931	
Nos belles chansons commentées N°10		Maison d'Édition des Primaires	Juillet 1939	
Dors ma Bretagne Kousk Breiz izel	Quignard, Jean- René (1887- 1978)	Editions du Ménestrel breton, Saint- Brieuc	1947	arrangements pour piano

¹ Catalogue Ollivier, p.322

Kañnamb bugalé !	Mab er Hlohér		Mai 1949	
Mona Kerys	Mona Kerys	Typic Editions J Garzon (G191 LD)	1958	45 T
Eliane Pronost	Eliane Pronost Gerard Pondaven (Piano)	Mouez Breiz	1959	45T n°4556
Kanaouennou Breiz	Janedik Cueff et ses filles Marie-Thérèse Hautot (piano)	Voxigrave VX6720	1960	45 T
Chants pour le certificat d'études primaires		Ouvre des Pupilles de l'Enseignement Public du Morbihan Librairie Lafolye- Vannes	non daté	
Kanom	Roger Abjean	Breiz a gan	Non daté	
Eliane Pronost	Eliane Pronost	Mouez Breiz	1971	33T n° 30365
Chants du vieux monde	Eliane Pronost et le quatuor du Léon	C.S.M.	?	33T n°47
Chants du vieux monde	Eliane Pronost et le quatuor du Léon	C.S.M.	1993	CD
Moussig berceuses et comptines de Bretagne /	Yves Ribis, chant, guit. ; Arz nevez, groupe voc. et instr.	Coop Breizh, Spezet	2016	CD

Collectages :

DASTUM :

Numéro	collecteur	interprète	année	lieu
03303	Le Troadec Yves	Le Quéré Yvonne (1920-...)	Mai 1980	Plounérin CA Trégor
09802	Huiban Régis	?	?	?
16213	Pétillon Pierre- Yves Lagadic Marie-	Carval Maria, Le Brun Marie	23-01-2002	(Tréogat) Plonéour-Lanvern F

	Aline			Bigouden
16851	Le Hénaff Hervé	Guéguen Lomig	29-11-1970	Locronan F Cornouaille
18569	Calvez Hervé	?	?	Léon
18763	Abiven Eneour	Cabon Yves, Kemener Fañch	07-03-2000	Ploumoguer (Lanrivouaré) F
20908 (instrumental valse)	Piriou Gilles	Magadur Albert	1970	Crozon F
25914	Lasbleiz Bertrand	Nicolas Joséphine	29-02-2000	Pommerit-Le Vicomte CA
29394	?	?	?	?
29441	Le Goff Gilles, Le Roux Malik	Galléron François-Marie, Le Goff Gilles	12-06-2003	(Hanvec) F
36215	Simon Régis	?	17-10-2001	Guiclan F
36220	Simon Régis	Cochard Yvonne	15-01-1995	Brignogan Plages F (Guipavas)
36256 / 36282	Simon Régis	Bernard Fañch	02-10-2001	(Saint-Méen) F
36336	Simon Régis	Begoc Simone	13-11-2001	Treouergat F (Plouguin)
36944	Falc'hun Bruno	Fily François	19-01-2003	Plouescat F (Plouescat)
36952	Falc'hun Bruno	Michel Jo	19-01-2003	Plouescat F (Plouescat)
50079 (en français)	?	?		Colpo M
524Y00223-09	Jéquel Daniel	Sœurs l'Hour		Landerneau (Plouédern) F
60659	Duplessis Robert	?	18-10-1964	Baud M
66224	Morvan Stéphane	Chalet Thérèse	23-11-1991	Cavan CA
80391	Mazéhas Claudine	Le Cozig Louis	?	Saint-Norgant en Kérien CA
81697	?	Sœurs Guillou	?	? (<i>Séglien</i> M)
85024	Guen Armand	?	1960	
a02424	Madeg Mikael	Bacon Françoise	08-1990	Tréglonou F
a13879	?	Geoffroy Yvonne	1972	Plufur CA
a15037	Moelo Serge	Le Noay (Mme)	13-01-1985	Ploërdut M
a47301	Le Troadec Yves (1953...)	Nicolas Alice	11-1981	Pommerit-Jaudit CA

a48597	Colleu Michel	? Philippe Urvoas Françoise	29-05-1986	Douarnenez F
a52920	Charlou Auguste	Le Meur Lisette Le Meur Marie- Claire	1974	Plounéour-Ménez F
a56336	Dastum Bro- Dreger	Quere Michel	12-12-1997	Botsorhel F
a56907	Dastum Bro- Dreger	Cariou Yves	09-04-1999	Plouguel CA
a56927	Dastum Bro- Dreger	Le Gall Jean	30-04-1999	Le Vieux Marché CA
a57323	Dastum Bro- Dreger	Lancien Francis	10-12-1999	Plougras CA
a57763	Dastum Bro- Dreger	Cariou Yves	21-09-2000	Berhet CA
a57931	Dastum Bro- Dreger	Cariou Yves	15-12-2000	Trézény CA
a58636	Dastum Bro- Dreger	Rivoalan Jean	08-03-2002	Ploujean en Morlaix F
a58667	Dastum Bro- Dreger	Paris Amédée	15-03-2002	Lanvellec CA
a73150	Plougoulm Awen Chapalain Yves	Guivarc'h François	16-11-2004	Saint-Pol-de-Léon F (Roscoff)
a73301	Plougoulm Awen	Abjean Yves ou Le Roy Michel	03-11-2004	Guissény F
SAY2903619	Fer Christiane	?	23-04-2003	Poullaouen F

03303 - Yvonne Le Quéré

1. An heol a zo kuzhet, setu echu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.

*Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar
Setu an noz o tont war an douar.
Kousk, Breizh-Izel bro ker mat
Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.*

1. Le soleil s'est couché, encore un jour de plus
J'entends au clocher sonner l'Angelus

*Dors, dors, oh douce et tendre Arvor
Voici la nuit divine qui revient
Dors, au bruit de l'océan
De son rythme lent viens bercer tes enfants*

2. Ar vaesaerien a gan, o kempenn o loened
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.

09802 - ?

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro hep par

Setu an noz é tiskenn war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ken mat

Mouezh ar mor-bras a zay da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h é kaniñ an Ave.
2. Ar vugulion é son é tastum o loened
Gwerziou hon bro, o, n'int ket c'hoazh kollet.
3. Er flagennoù didrouz, me 'glev mouezh an eostig
Bamour an noz kanit flour ha dousik.
4. An hani 'c'hwez bemdez é c'hounid e repoz
E'it an dud vat Doue 'n doa graet an noz.
5. Arvor, o douar santel, a-greiz-kalon m'ho kar
Nend eus bro erbet ken kaer àr an douar.

16213 – Maria Carval, Marie Le Brun

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ker mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

6. An heol a zo kuzhet, setu achu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.
7. C'hwezh-vat an ed e bleuñv hag al lann alaouret
War ar maezioù gant ar glizh-noz a red.
8. Ar bastored a gan, o tastum o loened
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.
9. 'Us da Vreizh o skediñ, an neñv steredennet
A lâr 'z eus un Doue ouzh hor c'haret.
10. Arvor, o douar sakr, a-greiz-kalon m'ho kar
Bro all ken kaer n'eus ket war an douar.

16851 – Lomig Guéguen

1. An heol a zo kuzhet, setu echu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ker mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

2. C'hwezh-vat an ed e bleuñv hag al lann alaouret
War ar maezioù gant ar glizh-noz a red.
3. Arvor, o douar sakr, a-greiz-kalon m'ho kar
Bro all ken kaer n'eus ket war an douar.

18569 - ?

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ker mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, setu echu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.
2. Ar bastored a gan, o tastum o loened
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.
3. C'hwezh-vat an ed e bleuñv hag al lann alaouret
War ar maezioù gant ar glizh-noz a red.
4. En traoñennioù didrouz me glev an eostig
Telenn an noz sonit flour ha dousik
5. 'Us da Vreizh o skediñ, an neñv steredennet
A lâr 'z eus un Doue ouzh hor c'haret.
6. An neb a c'hwez bemdeiz a c'hounid e repoz
'Vit an dud vat Doue n'eus graet an noz
7. Armor, o douar sakr, a-greiz-kalon m'ho kar
Bro all ken kaer n'eus ket war an douar.

18763 – Yves Cabon et Fañch Kemener

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro ker mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an de
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.
2. C'hwez-vat an ed e bleuñv hag al lann alaouret
War ar maezioù gant ar glizh-noz a red.
3. Ar bastored a gan, o tastum o loened
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.
4. En traoniennoù didrouz, me 'glev kan an eostig
Telennoù-noz, sonit flour ha dousik.
5. Ha ('us) da Vreiz o skedi, en noz steredennet
A lâr 'z eus un Doue 'hor c'haret.
6. An neb a c'hwez bemdez a c'hounid e repoz
D'an dud vat aze 'n deus graet an noz.
7. Arvor, o douar sakr, a-greiz-kalon m'ho kar
Bro all ken kaer n'eus ket war an douar.

25914 – Joséphine Nicolas

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ker mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an de
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.
2. C'hwez-vat an ed e bleuñv hag al lann alaouret
War ar maezioù gant ar glizh-noz a red.
3. Ar bastored a gan, o tastum o loened
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.
4. En traoniennoù didrouz, me 'glev kan an eostig
Telennoù-noz, sonit flour ha dousik.
5. Ha ('us) da Vreiz o skedi, en neñv steredennet
A lâr 'z eus un Doue 'hor c'haret.
6. An neb a c'hwez bemdez a c'hounid e repos
D'an dud vat Doue en deus graet an noz.
7. Arvor, o douar sakr, a-greiz-kalon m'ho kar
Bro all ken kaer n'eus ket war an douar.

29394 - ?

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ken mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.
2. C'hwezh-vat an ed e bleuñv hag al lann alaouret
Dre ar parkoù gant ar glizh-noz a red.
3. Ar bastored a gan, o tastum o loened
Sonioù Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.

29441 – François-Marie Galleron et Gilles Le Goff

*Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar
Setu an noz o tont war an douar.
Kousk, Breizh-Izel bro ker mat
Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.*

36215 - ?

[Manque le début]

Kousk, kousk, Breizh-Izel, bro dispar.

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel, bro ker mat,

Trouz ar mor bras a sav d'az luskellat.

1. Ar bastored a gan, o testum o loened.
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.
2. Arvor o douar sant, a-greiz-kalon m'ho kar.
Bro all ken kaer n'eus ket war an douar.

36220 - Yvonne Cochard

1. An heol a zo kuzhet, setu echu an deiz,
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.

Kousk, kousk, Breizh-Izel, bro dispar.

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel, bro ker mat,

Trouz ar mor bras a sav d'az luskellat.

2. Ar bastored a gan, o tiwall o loened.
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoaz kollet.
3. Armor, o douar sakr, a-greiz kalon m'ho kar.
Bro all ken kaer n'eus ket war an douar.

36256 – 36282 - Fañch Bernard

1. An heol a zo kuzhet, setu echu an de,
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.

Kousk, kousk, Breizh-Izel, bro dispar.

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel, bro ker mat,

Trouz ar mor bras a sav d'az luskellat.

2. Ar bastored a gan, o testum o loened.
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoaz kollet.
3. Arvor, o douar sakr, a-greiz kalon m'ho kar.
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoaz kollet.

36336 – Yvonne Begoc

1. An heol a zo kuzhet, setu echu an deiz,
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.

Kousk, kousk, Breizh-Izel, bro dispar.

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel, bro ker mat,

Trouz ar mor bras a sav d'az luskellat.

2. C'hwezh-vat an ed e bleuñv, hag al lann alaouret
War ar maezioù gant ar gliz noz a red
3. Ar bastored a gan, o testum o loened.
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.
4. An neb a c'houez bemdez a c'hounid e repoz,
D'an dud vat Doue en deus graet an noz.

36944 – François Fily

*Kousk, kousk, Breizh-Izel bro ker mat
Setu an noz o tont war an douar.
Kousk, Breizh-Izel bro dispar
Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.*

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.

36952 - Jo Michel

(Harmonica + public qui chante)

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ker mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

2. Ar bastored a gan, o tastum o loened
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.

524Y00223C-09 – Sœurs L'Hour

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro ker mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an deiz
Me 'ghev ar c'hloc'h o tintal an Ave.
2. Ar bastored a gan, o tastum o loened
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.
3. C'hwezh-vat an ed e bleuñv hag al lann alaouret
War ar maezioù gant ar glizh-noz a red.
4. Arvor, o douar sakr, a-greiz-kalon m'ho kar
Bro all ken kaer n'eus ket war an douar.

60659 - ?

Kousk Breizh-Izel bro hep par

Setu an noz é tiskenn àr an douar

Kousk Breizh-Izel bro ken mat

Bouezh ar mor bras a za d'ho luskellat

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h é tintal an Ave.
2. Frond c'hwek ar blezad glas hag ar benal e bleuñv
Get er glizh-noz 'n em strev àr er maezou
3. Ar vugulion é son o tastum o loened
Gwerzennoù Breizh nend int ket c'hoazh kollet.
4. Ar flagennoù didrouz me glev bouezh an eostig
Bamour an noz sonit flour ha dousig
5. Arvor, O douar santel a-greiz-kalon m'ho kar
Nend eus bro erbet ken kaer àr an douar

66224 – Thérèse Chalet

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ker mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.
2. Ar vaesaerien a gan, o tastum o loened
Gwerziou Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.
3. Arvor, o douar sakr, a-greiz-kalon m'ho kar
Bro all ken kaer n'eus ket war an douar.

80391 – Louis Le Cozig

Kousk Breizh-Izel (dans un pot pourri)

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an deiz
Me 'ghev ar c'hloc'h o tintal an Ave.

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar

81697 – Sœurs Guillou

*Kousk, kousk, Breizh-Izel hep par
Setu an noz é tiskenn war an douar.
Kousk, Breizh-Izel bro ken mat
Bouezh ar mor-bras é son da'z luskellat.*

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h o tintiñ an Ave.
2. Ar vugulion é son é tastum o loened
Gwerzennoù Breizh nend int ket c'hoazh kollet.
3. Frond c'hwek ar blezad glas hag ar benal e bleuñv
Get er glizh-noz 'n em strev àr er maezoù
4. En neb a c'hwez bemdeiz a c'hounia e repoz ;
E'it an dud vat Doue en deus graet an noz.

85024 - ?

*Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar
Setu an noz o tont war an douar.
Kousk, kousk, Breizh-Izel bro ker mat
Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.*

1. Arvor, o douar sakr, a-greiz-kalon m'ho kar
Bro all ken kaer n'eus ket war an douar.

a02424 – Françoise Bacon

Kousk, kousk, Breizh-Izel, bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel, bro ken mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

2. An heol a zo kuzhet, setu achu an de
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.
3. Ar bastored a gan, o tiwall o loened
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.
4. C'hwezh-vat an ed e bleuñv hag al lann alaouret
War ar maezioù gant ar glizh-noz a red.
5. An neb a labour bemdez a c'hounid e repoz
Doue d'e en deus graet an noz.
6. War vor ha war zouar a-greiz-kalon me 'gan
Bro all ken kaer n'eus ket war an douar.

a13879 – Yvonne Geoffroy

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ker mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal, o sonañ an Ave.
2. Ar vaesaerien a gan, o tastum o loened
Gwerziou Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.
3. Arvor, o douar sakr, a-greiz-kalon m'ho kar
Bro all ken kaer n'eus ket war an douar.

a15037 – Mme Le Noay

*Kousk Breizh-Izel bro hep par
Setu an noz é tiskenn àr an douar
Kousk Breizh-Izel bro ken mat
Bouezh ar mor bras a za d'ho luskellat*

1. Achu eo an deiz ha daet eo an noz
Emañ an holl é repoz.
2. An heol a zo kuzhet, achu eo an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h é tintal an Ave
3. Mam bro santel, a-greiz-kalon m'ho kar
Nend eus hani 'bet ken kaer àr an douar

a47301 – Alice Nicolas

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro ker mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.
2. An neb a c'hwez bemdez a c'hounid e repoz
'Vit an dud vat Doue 'n deus graet an noz.
3. Ar vaesaerien a gan, o tastum o loened
Gwerziou Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.
4. C'hwezh-vat an ed o bleuñv hag al lann alaouret
War ar maeziougant ar glizh-noz a red.
5. Arvor, o douar sakr, a-greiz-kalon me ho kar
Bro all ken kaer n'eus ket war an douar.

a48597 – Philippe ? – Françoise Urvoas

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ker mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, setu achuet an deiz
Me 'ghev ar c'hloc'h o tintal an Ave.

a52920 – Lisette et Marie-Claire Le Meur

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ken mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, setu echu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.
2. Al lapoused a gan, o tastum o loened
(problème de l'enregistrement)

a56336 – Michel Quere

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ken mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an de
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.
2. Ar baotred-saout a gan, o tastum o loened
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.
3. En traoniennoù didrouz, me 'glev kan al lapous
Telenn an noz, sonit flour ha dousik.
4. An den a c'hwez bemdez o c'hounid e vara
'Vit an noz Doue en deus graet an noz.
5. Arvor, o douar sakr, a-greiz-kalon me ho kar
Bro all ken kaer n'eus ket war an douar.

a56907 – Yves Cariou

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an de
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ker mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

2. Ar maesaerien a gan, o tastum o loened
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.
3. Breizh, o douar sakr, a-greiz-kalon m'ho kar
O Bro ken kaer n'eus ket war an douar.

a56927 – Jean Le Gall

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ker mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

2. Ar bastorien a gan, o tastum o loened
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.
3. An neb a c'hwez bemdez a c'hounid e repoz
'vit an dud vat Doue 'n deus graet an noz.

a57323 – Francis Lancien

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ker mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an de
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.
2. Ar bastored a gan, o tastum o loened
Gwerziou Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.
3. Arvor, o douar sakr, a-greiz-kalon me 'gan
Bro all ken kaer n'eus ket war an douar.

a57763 – Yves Cariou

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro ken mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.
2. Ar maesaerien a gan, o tastum o loened
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet
3. Breizh o douar sakr, a-greiz-kalon me ho kar
O Bro ken kaer n'eus ket war an douar.

a57931 – Yves Cariou

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro ken mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.
2. Ar maesaerien a gan, o tastum o loened
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet
3. Breizh o douar sakr, a-greiz-kalon me ho kar
O Bro ken kaer n'eus ket war an douar.

a58636 – Jean Rivoalan

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ken mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.
2. Ar vaesaerien a gan, o tastum o loened
Gwerziou Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.

a58667 – Amédée Paris

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ker mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.
2. En traoniennoù didrouz, me 'glev kan an eostig
Telenner-noz, sonit flour ha dousik.
3. Ar vaesaerien a gan, o tastum o loened
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.
4. C'hwezh-vat an ed e bleuñv hag al lann alaouret
War ar maezioù gant ar glizh-noz a red.
5. Arvor, o douar sakr, a-greiz-kalon me ho kar
Bro all ken kaer n'eus ket war an douar.

a73150 – François Guivarc’h

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ker mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, echu an dervezh
Klevet a ran ar c’hleier o tintal an Ave.
2. Arvor, o douar sakr, a-greiz-kalon m'ho kar
Bro all ken kaer n’eus ket war an douar.

a73301 – Yves Abjean ou Michel Le Roy

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ken mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.
2. C'hwezh-vat an ed e bleuñv hag al lann alaouret
War ar maezioù gant ar glizh-noz a red.
3. Ar bastored a gan, o tastum o loened
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet
4. An neb a c'hwez bemdeiz a c'hounid e repoz
'vit an du vat Doue en deus graet an noz
5. Arvor, o douar sakr, a-greiz-kalon m'ho kar
Bro all ken kaer n'eus ket war an douar.

SAY2903619 - ?

Kousk, kousk, Breizh-Izel bro dispar

Setu an noz o tont war an douar.

Kousk, Breizh-Izel bro ker mat

Trouz ar mor-bras a sav da'z luskellat.

1. An heol a zo kuzhet, setu achu an deiz
Me 'glev ar c'hloc'h o tintal an Ave.
2. C'hwez-vat an ed e bleuñv hag al lann alaouret
War ar maezioù gant ar glizh-noz a red.
3. Ar bastored a gan, o tastum o loened
Gwerzioù Breizh-Izel n'int ket c'hoazh kollet.

Titre (original) : En hani e garan

Titre (normalisé) : An hani a garan

Auteur : Jean-Baptiste Oliero (Golvanig)**Incipit** : N'en des chet guerso bras

Incipit (normalisé) : Nend deus ket gwerso bras

Catalogue MALRIEU : 1529**Première publication :**

Bleuniou Breiz-Izel, Annales de Bretagne. Tome 19, numéro 1, 1903. pp. 29-49

Autres publications :

Titre	Auteur / Interprète	Editions	année	autres
En hani e garan		Dihunamb	mars 1908	numéro 33
En hani e garan	Zaig Montjarret	Mouez Breiz	1952	78T
Kanom	Roger Abjean	Breiz a gan	?	Recueil de chansons
Ma Bretagne	Eliane Pronost	Pathé	?	45T EG988
An hini a garan	Eliane Provost René Abjean	Mouez Breiz	1971	33T n°30365
An hani a garan	Alan Stivell	Chemins de terre	1973	33T
An hani a garan	Alan Stivell	Enregistrements originaux vol.1	1982	
An hani a garan		En Doéré	Octobre 1983	revue
An hani a garan		Ar Bleun-Brug	Dernier trimestre 1983	
An hini a garan	Denez Prigent	Sarac'h	2003	CD
An hini a garan	Carlos Nunez - Gilles Servat - Bleunwenn	Un galicien en Bretagne	2003	Cd

Collectages :**DASTUM :**

numéro	collecteur	interprète	année	lieu
19120	Gillouard	Le Formal (Mme)	1969	Ploemel M
62436	Edouard			(Ploemel)
20416	Laurent Odette	?	08-1970	Quistinic M (Quistinic)

21241	Daspugnerien Bro-C'hlazig	Roudaut Lizig	1979	Plouzané F
29710	Le Goff Gilles Pétillon Pierre- Yves	Le Bras Sébastien	23-02-2004	Le Faou F (Le Faou)
36250 36368	Simon Régis	Roudaut Lizig	2001	?
36431	Simon Régis	?	21-12-2001	Plouguernau F
36454	Simon Régis	?	06-01-2006	Bodilis F
36486	Jacob Claude	Abalain Augustine	02-02-2002	Plouider F
36861	Fraval Vonig	Autret Marie- Ange	03-12-2002	Saint-Vougay F (Saint-Vougay)
36877	Jacob Claude	Fichou Jo	15-12-2002	Locmélar F
36933	Falc'hun Bruno	Quentric Jean	04-01-2003	Guissény F (Bodilis)
37285	Fraval Vonig Derrien David	Leroux Louise	08-08-2003	Saint-Thégonnec F (Landivisiau)
50225	Trévidic Albert	Montjarret Zaig	?	?
64020	Le Paboul Jules	Rouille Eugénie	?	?
65725	Le Cabec Bernard	Cotonec Anne	08-04-1970	(Buhulien en Lannion) CA
66936	Coadou Jean	Citarel Marie- Josèphe	197 ?	Châteauneuf du Faou (Châteauneuf du Faou)
81135	Kanerion Bro Boio	Le Tarnec Casimir	2000	Bignan (Colpo)
a16716	?	? Eléonore	2005	Paris
a22494	Le Meur Yann	Citarel Marie- Josèphe	12-1981	Châteauneuf du Faou (Châteauneuf du Faou)
a56706 a58373	Dastum Bro- Dreger	Alain-Sénéchal Annick	13-11-1998	Plestin-les Grèves CA
a72396	Fraval Vonig	Autret Marie- Ange	10-04-2003	Saint-Vougay F (Saint-Vougay)
a72658	Plougoulm Yann	Le Goff Marie- Pierre	09-12-2003	Plouescat F (Cléder ou Plouescat ?)

a73135	Plougoulm Awen	Le Goff Marie-Pierre	10-11-2004	Ploudaniel F (Cléder ou Plouescat ?)
a73321	Audran Yann	Planchon Joëlle Cabon Michel	08-01-2005	Guissény F (Brest)
a73501	Plougoulm Awen	Autret Marie-Ange	20-02-2005	Plougourvest F (Saint-Vougay)
a73562	Plougoulm Awen	Jeanne Abgrall	27-02-2005	Plounéour-Menez F (Plounéour-Ménez)
a73773	Plougoulm Awen	Le Goff Marie-Pierre	28-06-2005	Grouannec F (Cléder)
a74034	Plougoulm Awen	Cabon Michel	17-05-2005	Guissény F (Kernilis)
a74278	Plougoulm Awen	?	12-08-2005	La Martyre F

KANERION BRO-BOIO

KBB91-11-II	Kanerion Bro Boio	Le Tarnec Casimir	1991	Bignan (Colpo)
-------------	-------------------	-------------------	------	----------------

Cahiers de chants :

	Propriétaire du cahier	Référence cahier	Autres renseignements
An hani a garan	Casi Le Tarnec	CLT5, CLT6, CLT9	

CLT5 – An hani a garan

CLT 6 – An hani a garan (identique, seules quelques petites différences orthographiques)

-1-

N'en des chet guerso bras
E tonet a bel bro
Ital ur fetan kloar
En ur hoedég distro
Me gleuas ur voèh vraù
Ur voèh melkonius
E kannein ur gañnen
Ur gannen truéhus

-2-

Me gleuas he plahig
E kannein hirvoudus
Kañnennég hi halon
Ur han karantéus
Hag ir ur bod freigon
Enig en Eutru Doué,
D'er plahèg glaharet
D'i dro e ziskanné.

-3-

En hani e garan
E hra d'ein huannadein
Huannadein noz ha dé
Dé a noz hirvoudein
Raksé chonjet em es
Eit disammein m'inean
Seuel ur sonnennig
D'en hani e garan

-4-

En hani e garan
N'en des den ar en doar
N'en dès na tad na mam
N'en dès na kar na par
Kollet en des é dud
Ag en oéd tineran,
Ur héh énévad é
En hani e garan.

-5-

En hani e garan
Zoh drest en ol bautred
N'en des hani hanval
Meit martezen Eled
Meit martezen Eled
En Eutru Doué en néañ

N'en des hañni hanval
D'en hani e garan.

-6-

En hani e garan
En des deu zornig guen
Bleu milen el en eur
Distennet pen-der-ben
Braù é boèh an estig
Er hoedèg glas pe gan,
Mes guel é é genin
Boéh en hani e garan.

-7-

En hani e garan
En des deulagad luern
Pe daul arnonn ur sel
Me halon e duein
Flour é hoarh goleu dé
Pe sau de neué han
Meit flouroh é minhoarh
En hani e garan.

-8-

En hani e garan
Guéharal me haré
Kan e ré pe gannen
Pa houilen i houilé
I galon ha m'hani
Ne hrent nameit unan
Pe oé bihan ér ger
En hani e garan.

-9-

En hani e garan
Bremen des me lausket
Oeit é d'er broieue pel
D'ur vro n'anaùen ket
Oeit é d'er broieue pel
De houni tud d'en néan
Kollet, kollet é dein
En hani e garan.

-10-

Den hani e garan
Ne hran meit hirvoudein
Penauz ker pel dohton
É hellein mé biuein ?
Mes petra laran mé ?
Turlubannein e hran
Dré hir chonjal a tau
En hani e garan.

-11-

Den hani e garan
Mat kollan mé me fen
Enedigeu, er hoed
Kañnet hui hou kannen
Ened, kañnet ér hoed
Kañnet keti-ketan
Karanté, karanté
D'en hani e garan.

-12-

Den hani e garan
E kañnan kenavo
Kenavo aveit mat
Betag ma iein d'hur bro.
Betag ma iein d'hur bro
De ranteleh en néan
Inou vou e kavein
En hani e garan.

-13-

Den hani e garan
Ne hran meit hunnadein
Hunnadein noz a dé
Dé ha noz hirvoudein
Raksen em es saùet
Ha raksen e kañnan
Kañnennig me halon
D'en hani e garan...

19120-62436 – Mme Le Formal

-1-

Nend eus ket gwerso bras é tonet a bell bro
Etal ur fetan klouar en ur c'hoadig distro
Me glevas ur vouezh vrav, ur vouezh melkonius
E kaniñ ur ganenn, ur ganenn truezus

-2-

Me glevas ur vouezh vrav é kaniñ hirvoudus
Kanennig he c'halon, ur c'han karantezus
Hag àr ur bod freskon, evnig an Aotrou Doue,
D'ar plac'hig glac'haret d'e dro a ziskane.

-3-

An hani a garan a ra din huanadiñ
Huanadiñ noz ha deiz, deiz ha noz hirvoudiñ
Rak-se soñjet am eus evit disamm m'eneñv
Sevel ur sonennig d'an hani a garan

-4-

An hani a garan gwezharall ma c'hare
Kan a rae pa ganen, pa ouelen e ouele
E galon ha m'hani, ne raent nemet unan
Pa oa bihan er gêr an hani a garan.

-5-

An hani a garan en deus daoulagad glas
Pa daol àrnon ur sell ma c'halonig a domm
Brav eo c'hoarzh goloù-deiz pa sav da nevez-hañv
Met bravoc'h eo minc'hoarzh an hani a garan.

-6-

An hani a garan en deus daou zornig gwenn
Blev melen 'el an aour distennet penn d'ar benn
Brav eo bouezh an eostig er c'hoadeg glas pe gan,
Mes gwell eo genin bouezh an hani a garan.

-7-

An hani a garan bremañ 'deus me laosket
Aet eo d'ar broioù pell d'ur vro n'anavan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounid tud d'an neñv
Kollet, kollet eo din an hani a garan.

-8-

D'an hani a garan e kanan kenavo
Kenavo evit mat betek ma din d'hor bro.
Betak ma din d'hor bro da rouantelezh en neñv
Eno vo e kaviñ an hani a garan.

20416 – Odette Laurent

-1-

Nend eus ket gwerso bras
E tonet a bell bro
Nend eus ket gwerso bras
E tonet a bell bro
E pasiñ ur fetan
A zo 'r wazh sklaer 'barzh n'he zro

-2-

E pasiñ ur fetan
'Barzh n'e zro z' ur wazh sklaer
Me 'akontas eno
Ur vouezh melodius

-3-

Ur vouezh melodius
Hag a gane ken gae
'Meit ..??. e kanas c'hoazh
An hani a garan-me

-4-

An hani a garan-me
'Deus ket den àr an douar
Un orfelinig eo
N'he deus na kar na par

-5-

Kollet he deus he zud
Ag an oad tinerañ
Ur orfelinig eo
An hani a garan

-6-

An hani a garan-me
He deus daou zornig gwenn
Ur blevigou melen
Hag a ziskenn penn d'ar benn

-7-

Ur blevigou blev melen
Diskennet àr he zal
Un orfelinig eo
N'he deus na kar na par

21241 - Lizig Roudaut

-1-

An hini a garan, gwechall me e c'hare
Kanañ 'rae pa ganen, pa ouelen e ouele
Hor c'halonoù o-daou ne raent nemet unan
P'edon bihan er gêr, an hini a garan.

-2-

An hini a garan bremañ n'en deus va laosket
Aet eo d'ar broioù pell, d'ur vro n'anavezan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounit kalz arc'hant
Kollet, kollet eo din an hini a garan

-3-

D'an hini a garan, ne ran nemet gouelañ
Penaos pell dioutañ e c'hellin-me bevañ
Met petra 'lâran-me, huñvreal eo a ran
'N ur soñjal adarre en hini a garan

-4-

D'an hini a garan ma kollan-me ma fenn
Evnedigoù an neñv, kanit, me a gano
Evnedigoù an neñv, kanit lalalala
Karantez, karantez d'an hini a garan

29710 – Sébastien Le Bras

-1-

An hini a garan gwechall bihan er gêr
Pa oamp tostig an eil, an eil deus egile
Va c'halon a 'gare, 'gare nemet unan
Gwechall bihan er gêr, an hini a garan.

-2-

An hini a garan un deiz 'deus va laosket
Aet eo d'ar broioù pell d'ur vro n'anvezan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounid e vara
Kollet, kollet un deiz an hini a garan.

-3-

An hini a garan 'm eus kollet da viken,
Emañ digouezhet pell ha ne zistroio ket,
He setu-me kognet, chomet pell deusoutañ
Ha setu-me kollet an hini a garan

36250-36368 – Lizig Roudaut

-1-

An hini a garan gwechall me a c'hare
Kan a rae pa ganen pa ouelen e ouele
Hon c'halonou o daou ne raent nemet unan
P'edomp bihan er gêr, an hini a garan.

-2-

An hini a garan bremañ 'deus va laosket
Aet eo d'ar broioù pell d'ur vro n'a'vezan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounid kalz arc'hant
Kollet, kollet eo din an hini a garan

-3-

D'an hini a garan ne ran nemet ouelañ
Penaos pell dioutañ e c'hellin-me bevañ
Mes petra 'lâran-me, huñvreal eo a ran
'N ur soñjal adarre en hini a garan

-4-

D'an hini a garan ma kollan-me va fenn
Evnedigoù an neñv, kanit, me a gano
Evnidigoù an neñv, kanit holl assemblez
Karantez, karantez, d'an hini a garan.

36431 – Chanteuses inconnues

-1-

An hini a garan gwechall bihan er gêr
Pa oamp tostig an eil, an eil ouzh egile
Va c'halon a 'gare, 'gare nemet unan
Pa oan bihan er gêr, an hini a garan.

-2-

An hini a garan, un deiz 'deus va laosket
Aet eo d'ar broioù pell, d'ur vro n'anvezan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounid e vara
Kuitaet, kuitaet en deus an hini a garan.

-3-

An hini a garan 'm eus kollet da viken
Emañ digouezhet pell ha ne zistroio ket
Ha setu ma kanan, kanan, kuitaet a ran
Ha setu ma kanan, d'an hini a garan

36454 - Chanteur inconnu

-1-

An hini a garan gwechall bihan er gêr
Pa oamp tostig an eil, an eil ouzh egile
Va c'halonig 'gare 'gare nemet unan
Gwechall bihan er gêr an hini a garan.

-2-

An hini a garan un deiz 'deus va laosket
Aet eo d'ar broioù pell, broioù n'avezan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounid e vara
Kollet, kollet un deiz an hini a garan.

-3-

An hini a garan zo kollet da viken
Emañ digouezhet pell ha ne zistroio ken
Emañ degouezhet pell en ti kenta-kentañ
Ha setu ma karan an hini a garan
Ha setu ma kanan an hini a garan

36486 – Augustine Abalain

-1-

An hini a garan pa oamp bihan er gêr
Pa oamp tostig an eil, an eil ouzh egile
Va c'halonig 'gare, 'gare nemet unan
Pa oamp bihan er gêr, an hini a garan.

-2-

An hini a garan un deiz n'eus va laosket
Aet eo d'ar broioù pell, broioù n'avezan ket
Aet eo d'ar broioù pell, ha ne zistroio ket
Ha setu ma kanan d'an hini a garan.

36861 – Marie-Ange Autret

-1-

An hini a garan gwechall bihan er gêr
Pa oamp tostig an eil, an eil ouzh egile
Va c'halon a 'gare, 'gare nemet unan
Pa oan bihan er gêr, an hini a garan.

-2-

An hini a garan 'm eus kollet da viken
Emañ digouezhet pell ha ne zistroio ket
Ha setu ma kanan, kanan keti-ketañ
Ha setu ma kanan d'an hini a garan

-3-

An hini a garan un deiz n'eus va laosket
Aet eo d'ar broioù pell, d'ur vro n'anvezan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounid e vara
Kollet, kollet en deus an hini a garan.

36877 – Jo Fichou

-1-

An hini a garan gwechall bihan er gêr
Pa oamp tostig an eil, an eil ouzh egile
Va galonig 'gare, 'gare nemet unan
Pa oan bihan er gêr, an hini a garan.

-2-

An hini a garan 'm eus kollet d'ar viken
Emañ digouezhet pell ha ne zizroio ket
Ha setu ma ganan, ganan keti-ketañ
Ha setu ma ganan d'an hini a garan

-3-

An hini a garan un deiz 'deus va laosket
Aet eo d'ar broioù pell, d'ur vro n'anvezan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounid he bara
Kollet, kollet un deiz, an hini a garan.

36933 - Jean Quentric

-1-

An hini a garan gwechall bihan er gêr
Pa oamp tostig an eil, an eil ouzh egile
Va c'halon a 'gare, 'gare nemet unan
Gwechall bihan er gêr, an hini a garan.

-2-

An hini a garan un deiz 'deus va laosket
Aet eo d'ar broioù pell, broioù n'anvezan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounid e vara
Kollet, kollet un deiz, an hini a garan.

-3-

An hini a garan zo kollet da viken
Emañ digouezhet pell ha ne zistroio ket
Emañ degouezhet pell en ti enta kentañ
Ha setu ma kanan an hini a garan

37285 – Louise Leroux

-1-

An hini a garan gwechall pa oan er gêr
Pa oamp tostig an eil, an eil ouzh egile
Va c'halon a gare, 'gare nemet unan
Kollet, kollet un deiz an hini a garan.

-2-

An hini a garan 'm eus kollet da viken
Aet eo d'ar broioù pell, d'ur vro n'anvezan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounid e vara
Kollet, kollet un deiz an hini a garan.

-3-

An hini a garan 'm eus kollet da viken
Emañ digouezhet pell ha ne zistroio ket
Ha setu ma kanan, kan 'ta keti-ketañ
Ha setu ma kanan d'an hini a garan

50225 - Zaig Montjarret

-1-

An hani a garan gwezharall ma c'hare
Kan a rae pa ganen, pa ouelen e ouele
He c'halon ha m'hani ne raent nemet unan
Pa oa bihan er gêr an hani a garan.

-2-

An hani a garan bremañ 'deus me laosket
Aet eo d'ar broioù pell, d'ur vro n'anavan ket
Aet eo d'ar broioù pell, da c'hounid tud d'an neñv
Kollet, kollet eo din, an hani a garan.

-3-

D'an hani a garan, mar kollan-me ma fenn
Evnedigoù er c'hoad, kanit-c'hwi ho kanenn
Evned, kanit er c'hoad, kanit keti-ketañ,
Karantez, katantez d'an hani a garan.

64020 – Eugénie Rouille

-1-

Nend eus ket gwerso bras, e oan 'pourmen er vro
'Ba tal ur fetan vras, o, flour an hent distro
Me 'glevas ur vouezh vrav, ur vouezh melkonius
E kaniñ ur ganenn, ur ganenn truezus

-2-

Me glevas ur plac'hig é kaniñ hirvoudus
Kanennig he c'halon, ur c'han karantezus
Ar lein ur bod freskon, evnig an Aotrou Doue,
D'ar plac'hig glac'haret, a respont e ganenn.

-3-

An hani a garan, gwezharall ma c'hare
Pa ganen, eñ 'gane, pa ouelen eñ ouele
E galon ha m'hani, ne raent ket 'met unan
Na pa oa ba' er gêr, an hani a garan.

-4-

An hani a garan en deus daoulagad lemm
Pa daol àrnin ur sell, ma c'halonig 'rae joa
Brav eo kan an eostig er c'hoadig glas pa gan
Met gwell eo din klevout bouezh an hani a garan.

-5-

An hani a garan en deus daou zornig gwenn
Blev melen 'el an aour dispaket penn d'ar benn
Flour e oa an heol pa za d'an nevez-hañv
Mes flouroc'h e oa c'hoazh an hani a garan.

-6-

An hani a garan bremañ 'deus ma kuitaet
Aet eo d'ar broioù pell d'ur vro n'anavan ket
Aet eo d'ar broioù pell da gasiñ tud d'an neñv
Na kollet eo din-me an hani a garan.

-7-

D'an hani a garan e lâran kenavo
Kenavo evit mat 'ken ne yin-me er vro.
'Ken ne yin-me er vro da rouantelezh en neñv
Ba' eno e kavin an hani a garan.

65725 – Anne Cotonec

-1-

An hini a garan gwechall eñ am c'hare
Kan a raen pa gane, pa ouelen e ouele
Hon c'halonou o-daou, ne raent nemet unan
Pa oan bihan er gêr, an hini a garan.

-2-

An hini a garan bremañ n'eus va laosket
Aet eo d'ar broiou pell, d'ur vro n'anvezan ket
Aet eo d'ar broiou pell, da c'hounid kalz arc'hant
Kollet, kollet eo din, an hini a garan.

-3-

D'an hini a garan, ne ran nemet gouelañ
Penaos pell dioutañ e c'hellin-me bevañ
Mes petra 'lâran me, huñvreal (enregistrement défectueux) a ran
E soñjal adarre en hini a garan

66936 – Marie-Josèphe Citarel

-1-

An hini a garan, gwechall me a gare
Pa ganen e kane, pa ouelen e ouele
Hon c'halonoù o-daou, ne raent nemet unan,
Pa oan bihan er gêr, d'an hini a garan.

-2-

An hini a garan n'eus bremañ ma laosket
A ya d'ar broioù pell, d'ur vro n'anvezan ket
A ya d'ar broioù pell da c'hounid kalz arc'hant
Kollet, kollet eo din an hini a garan.

-3-

D'an hini a garan, ne ran nemet gouelañ
Penaos pell deusoutañ e c'hellan-me bevañ
Met petra 'lâran me (enregistrement défectueux) a ran
'N ur soñjal adarre d'an hini a garan

-4-

(enregistrement défectueux)
Evnedigoù an neñv, kanit, c'hwi er c'hane
Evnedigoù an neñv, on intanvez bremañ
Karantez, karantez d'an hini a garan

81135 - Casi Le Tarnec

-1-

N'en deus ket gwerso bras é tonet a bell bro
Etal ur fetan klouar en ur c'hoadig distro
Me 'glevas ur vouezh vrav, ur vouezh melkonius
E kaniñ ur ganenn, ur gannen truezus

-2-

Me 'glevas ur plac'hig, é kaniñ hirvoudus
Kanennig he c'halon, ur c'han karantezus
Hag en ur bod fregond, evnig an Eutru Doué,
D'ar plac'hig glac'haret, d'e dro a ziskane.

-3-

An hani a garan a ra din huanadiñ
Huanadiñ noz ha deiz, deiz ha noz hirvoudiñ
Rakse em eus soñjet 'eit disammiñ m'eneñv
Sevel ur sonennig d'an hani a garan

-4-

An hani a garan n'en deus den àr an douar
N'en deus na tad na mamm, n'en deus na kar na par
Kollet en deus e dud ag an oad tenerañ
Eñ zo un enevad an hani a garan.

-5-

An hani a garan, en deus daou dornig gwenn
Blev melen 'el an aour distennet penn-d'ar-benn
Brav eo bouezh an eostig er c'hoadig glas pa gan,
Mes gwell eo genin bouezh 'n hani a garan.

-6-

An hani a garan 'deus daoulagad luhern
Pa daol àrnon ur sell ma c'halon a zivenn
Flour eo c'hoarzh goloù-deiz pa sav da nevez-hañv
Meit flour eo c'hoazh minc'hoarzh an hani a garan.

-7-

An hani a garan gwezharall ma c'hare
Kan a rae pa ganen pa ouelen e ouele
He c'halon ha ma hani ne raent nemet unan
Pe oa bihan er gêr an hani a garan.

-8-

An hani a garan bremañ 'deus ma laosket
Aet eo d'ar broioù pell d'ur vro n'anavan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounid tud d'an neñv
Kollet, kollet eo din an hani a garan.

-9-

D'an hani a garan ma kollan-me ma fenn,
Evnedigoù, er c'hoad, kanit-c'hwi ho kanenn
Evned, kanit er c'hoad, kanit keti-ketan
Karantez, karantez d'an hani a garan.

-10-

D'an hani a garan e lâran kenavo
Kenavo evit mat betek ma yin d'ur vro.
Betak ma yin d'ur vro da rouantelezh an neñv
Duhont e kavehen an hani a garan.

-11-

D'an hani a garan ne ran 'met huanadiñ
Huanadiñ noz ha deiz, deiz ha noz hirvoudiñ
Rakse em eus soñjet ha rakse e kanan
Kanennig ma c'halon d'an hani a garan...

a16716 - Eléonore (nom de famille inconnu)

-1-

An hini a garan gwechall bihan er gêr
Pa oamp tostig an eil, an eil ouzh egile
Va c'halon ne 'gare, 'gare nemet unan
Pa oan bihan er gêr an hini a garan.

-2-

An hini a garan 'm eus kollet da viken
Emañ diskouret pell ha ne zistroio ket
He setu ma kanan, kanan keti-ketañ
Ha setu ma kanan d'an hini a garan

-3-

An hini a garan un deiz 'deus va laosket
Aet eo d'ar broioù pell d'ur vro n'anvezan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounid e vara
Kollet, kollet un deiz an hini a garan.

a22494 – Marie-Josèphe Citarel

-1-

An hini a garan gwechall me a gare
Kan a raen pa gane, pa ouelen e ouele
Hon c'halonoù o-daou ne raent nemet unan
Pa oan bihan er gêr d'an hini a garan.

-2-

An hini a garan n'eus bremañ va laosket
A ya d'ar broioù pell, d'ur vro n'anvezan ket
A ya d'ar broioù pell da c'hounid kalz arc'hant
Kollet, kollet eo din an hini a garan.

-3-

D'an hini a garan ne ran nemet gouelañ
Penaos pell deusoutañ e c'hellan-me bevañ
Met petra 'lâran me, met *greañ liv* (?) a ran
'N ur soñjal adarre d'an hini a garan

-4-

D'an hani a garan ma galon me 'garfe
Evnedigoù an neñv, kaner, c'hwi a gana
Evnedigoù an neñv, on intanvez bremañ
Karantez karantez, d'an hini a garan

a56706 – a58373 – Annick Alain-Sénéchal

-1-

An hini a garan gwechall e garen
Kan a raen pa gane, pa ouelen e ouele
Hon c'halonoù hon-daou ne raent nemet unan
Pa oan bihan er gêr, an hini a garan.

-2-

D'an hini a garan bremañ deus ma laosket
Aet eo d'ar broioù pell, d'ur vro n'anvezan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounid kalz arc'hant
Kollet, kollet eo din an hini a garan.

-3-

D'an hini a garan ne ran nemet gouelañ
Penaos pell dioutañ e c'hellit¹-me bevañ
Met petra 'lâran me, huñvreal lies a ran
'N ur soñjal adarre d'an hini a garan

-4-

D'an hani a garan pa garan-me ivez
Evnedigoù an holl, kanit, c'hwi a kane²
Evnedigoù an holl, kanit a vouezh *gaerañ* (?)
Karantez, karantez, d'an hini a garan

¹ e c'hellin

² a gane

a72396 - Marie-Ange Autret

-1-

An hini a garan, gwechall bihan er gêr
Pa oamp tostig an eil, an eil ouzh egile
Va c'halon ne gare, 'gare nemet unan
Pa oan bihan er gêr, an hini a garan.

-2-

An hini a garan un deiz n'eus va laosket
Aet eo d'ar broioù pell, d'ur vro n'anvezan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounit e vara
Kollet, kollet un deiz, an hini a garan.

-3-

An hini a garan 'm eus kollet da viken
Emañ digouezhet pell, ha ne zizroio ket
Ha setu ma kanan, kanan keti-ketañ,
Ha setu ma kanan d'an hini a garan.

a72658 - Marie-Pierre Le Goff

-1-

An hini a garan, gwechall bihan er gêr
Pa oamp tostig an eil, an eil ouzh egile
Va c'halon ne gare, 'gare nemet unan
Pa oamp bihan er gêr, an hini a garan.

-2-

An hini a garan un deiz 'n deus va laosket
Aet eo d'ar broioù pell, ha ne zizroio ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounit e vara
Kollet, kollet un deiz, an hini a garan.

-3-

An hini a garan 'm eus kollet da viken
Emañ digouezhet pell, ha ne zizroio ket
Ha setu ma kanan, kanan keti-ketañ,
Ha setu ma kanan d'an hini a garan.

a73135 - Marie-Pierre Le Goff

-1-

An hini a garan, gwechall bihan er gêr
Pa oamp tostig an eil, an eil ouzh egile
Va c'halon ne gare, 'gare nemet unan
Pa oamp bihan er gêr, an hini a garan.

-2-

An hini a garan un deiz n'eus va laosket
Aet eo d'ar broioù pell, d'ur vro n'anvezan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounit e vara
Kollet, kollet un deiz, an hini a garan.

-3-

An hini a garan 'm eus kollet da viken
Emañ digouezhet pell, ha ne zizroio ket
Ha setu ma kanan, kanan keti-ketañ,
Ha setu ma kanan d'an hini a garan.

a73321 - Joëlle PLANCHON

-1-

An hini a garan, gwechall bihan er gêr
Pa oamp tostig an eil, an eil ouzh egile
Va c'halon ne gare, 'gare nemet unan
Pa oamp bihan er gêr, an hini a garan.

-2-

An hini a garan un deiz 'n deus va laosket
Aet eo d'ar broioù pell, d'ur vro n'anvezan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounit e vara
Kollet, kollet un deiz, an hini a garan.

-3-

An hini a garan 'm eus kollet da viken
Emañ digouezhet pell, ha ne zizroio ket
Ha setu ma kanan, kanan keti-ketañ,
Ha setu ma kanan d'an hini a garan.

a73501 - Marie-Ange Autret

-1-

An hini a garan, gwechall bihan er gêr
Pa oamp tostig an eil, an eil ouzh egile
Va c'halon ne gare, gare nemet unan
Pa oamp bihan er gêr, an hini a garan.

-2-

An hini a garan un deiz 'n deus va laosket
Aet eo d'ar broioù pell, d'ur vro n'anvezan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounid e vara
Kollet, kollet un deiz, an hini a garan.

-3-

An hini a garan 'm eus kollet da viken
Emañ digouezhet pell, ha ne zizroio ket
Ha setu ma kanan, kanan keti-ketañ,
Ha setu ma kanan d'an hini a garan.

a73562 - Jeanne Abgrall

-1-

An hini a garan, gwechall bihan er gêr
Pa oamp tostik an eil, an eil tost d'egile.
Ma c'halon ne gare, 'gare nemet unan
Pa oamp bihan er gêr, an hini a garan.

-2-

An hini a garan zo aet d'ar broioù pell
Aet eo, aet eo eta evit gounid e vara
Aet eo d'ar broioù all, d'ur vro n'anvezan ket
Kollet, kollet am beus an hini a garan.

-3-

An hini a garan 'm eus kollet da viken
Emañ erruet pell, ha ne zizroio ket
Ha setu ma kanan, kanan keti-ketañ
Ha setu ma kanan d'an hini a garan.

a73773 - Marie-Pierre Le Goff

-1-

An hini a garan, gwechall bihan er gêr
Pa oamp tostig an eil, an eil ouzh egile
Va c'halon ne gare, 'gare nemet unan
Pa oamp bihan er gêr, an hini a garan.

-2-

An hini a garan un deiz 'n deus va laosket
Aet eo d'ar broioù pell, broioù n'anvezan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounid he bara
Kuitaet, kuitaet an deiz, an hini a garan.

-3-

An hini a garan 'm eus kollet da viken
Emañ digouezhet pell, ha ne zizroio ket
Ha setu ma kanan, kanan kenti-kentañ,
Ha setu ma kanan d'an hini a garan.

a74034 - Michel Cabon

-1-

An hini a garan, gwechall bihan er gêr
Pa oamp tostik an eil, an eil ouzh egile.
Ma c'halon ne gare, kare nemet unan
Pa oamp bihan er gêr, an hini a garan.

-2-

An hini a garan 'm eus laosket da viken
Aet eo d'ar broioù pell, eur vro n'anvezan ket
Ha setu ma kanan, kanan keti-ketañ
Ha setu ma kanan an hini a garan.

a74278 – chanteur inconnu

-1-

An hini a garan, gwezhall bihan er gêr
Pa oamp tostik an eil, an eil ouzh egile
Va c'halon ne gare, 'gare nemet unan
Pa oamp bihan er gêr, an hini a garan

.

-2-

An hini a garan un deiz 'n deus va laosket
Aet eo d'ar broioù pell, da vro n'anvezan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounid e vara
Kollet, kollet un deiz, an hini a garan.

-3-

An hini a garan 'm eus kollet da viken
Emañ degouezhet pell, ha ne zizroio ket
Ha setu ma kanan, kanan kenti-kentañ,
Ha setu ma kanan d'an hini a garan.

KBB1991-1-II – Casi Le Tarnec

-1-

N'en deus ket gwerso bras é tonet a bell bro
Etal ur fetan klouar en ur c'hoadeg distro
Me 'glevas ur vouezh vrav, ur vouezh melkonius
E kaniñ ur ganenn, ur gannen truezus

-2-

Me 'glevas ur plac'hig é kaniñ hirvoudus
Kanennig he c'halon, ur c'han karantezus
Hag en ur bod fregond, evnig an Eutru Doué,
D'ar plac'hig glac'haret, d'e dro a ziskane.

-3-

An hani a garan a ra din huanadiñ
Huanadiñ noz ha deiz, deiz ha noz hirvoudiñ
Rakse em eus soñjet 'eit disammiñ m'eneñv
Sevel ur sonennig d'an hani a garan

-4-

An hani a garan n'en deus den àr an douar
N'en deus na tad na mamm, n'en deus na kar na par
Kollet en deus e dud ag an oad tenerañ
Ur gwir enevad eo an hani a garan.

-5-

An hani a garan zo dreist holl ar baotred
Nend eus hani eltou met marse an aeled
Mes marse an aeled an Aotrou Doue en neénv
nend dus hani hañval

-6-

An hani a garan, en deus daou dornig gwenn
Blev melen 'el an aour distennet penn-d'ar-benn
Brav eo bouezh an eostig er c'hoadig glas pa gan,
Mes gwell eo genin bouezh 'n hani a garan.

-7-

An hani a garan 'deus daoulagad luhern
Pa daol àrnon ur sell ma c'halon a zivenn
Flour eo c'hoarzh goloù-deiz pa sav da nevez-hañv
Meit flour eo c'hoazh minc'hoarzh an hani a garan.

-8-

An hani a garan gwezharall ma c'hare
Kan a rae pa ganen, pa ouelen e ouele
He c'halon ha ma hani ne raent nemet unan
Pe oa bihan er gêr an hani a garan.

-9-

An hani a garan bremañ 'deus ma laosket
Aet eo d'ar broioù pell d'ur vro n'anavan ket
Aet eo d'ar broioù pell da c'hounid tud d'an neñv
Kollet, kollet eo din an hani a garan.

-10-

D'an hani a garan ne ran 'met huanadiñ
Penaos ken pell doc'htou e c'hellin-me beviñ
Petra a lâran-me, turlubaniñ a ran
Dre hir soñjal atav d'an hani a garan.

Titre (original) : Margeitik ha Loeizik

Titre (normalisé) : Margeitig ha Loeizig

Auteur : Loeiz Herrieu**Incipit** : En héol e zo sewel, kan e hra an ined

Incipit (normalisé) : An heol a zo 'sevel, kanal a ra an evned

Catalogue MALRIEU : 0781**Première publication :**

Le Clocher Breton, juillet 1902

Autres publications :

Titre	Auteur / Interprète	Editions	Date	autres
En héaol zo é seùel	Loeiz Herrieu	Dihunamb	mars 1921	numéro 117
Danses et mélodies de Bretagne	Kanerion ar Bleuñv	Arfolk	1979	33T n°SB396

Collectages :**DASTUM :**

Numéro	Collecteur	Interprète	Date	Lieu
05281 22343	Malrieu Patrick	Le Sauce Edouard	17-06-1972	Languidic M
05612	Le Bras Loeiz	?	1969	Languidic M
05662	?	?	28-01-1984	Languidic M
05732	Runigo Jean- Paul Moëlo Serge	Roussel Marie	16-12-1984	Nostang M (Nostang)
05860	?	?	24-02-1985	Languidic
09622	Huiban Régis	Le Gargasson Germaine	?	(Guémené-sur- Scorff) M
09723	Huiban Régis	Le Pestipont Yvonne	?	(Locmalo) M

20247 (mq début) 81876	Loric Ange	Robic Marie	08-12-1957	Pays de Baud (Melrand)
20359	Le Paboul Jules	?	?	Pays de Baud
22392	Duplessis Robert	Ar Borgn Joseph, Thomas Joséphine	09-02-1969	Plouhinec
22755	Mestric Pierre-Yves	Culoto Marie-Josèphe	1974	Le Faouët F
25025	Blanchard (Abbé)	<i>Malardé Marie-Josèphe</i>	?	Pourlet <i>Bubry</i>
25244	Moelo Serge	?	1977	Penity en Persquen
30313	Henaff René	Conan ?	1956	Sainte-Anne d'Auray (Le Croisty)
37349	Le Clerc de La Herverie Jean	Le Crom Jean	?	Pays de Pontivy
52240718	Marcel-Dubois Claudie, Pichonnet-Andral Marie-Marguerite	Le Gallic Noël	16-08-1952	Carantec F
62512	Gilliouard Edouard	?	?	?
64081	Le Paboul Jules	?	1986	Pluméliau
64092	Le Paboul Jules	Le Tarnec Casimir	1986	Pluméliau (Colpo)
81491 a15009	Moelo Serge	?	1983	Penety en Persquen ?
81727	Le Gallic Claude	Le Peutrec Joseph	Février 1991	Melrand
a13144	Korriganed al lann	?	?	Bro-Gwened
a13480	Korriganed al lann	Le Tarnec Casimir	18 avril 1982	Colpo (Colpo)
a14991	Moelo Serge	?	28-01-1984	Languidic
a15079	Moelo Serge	Alexis ar Rouz	2 février 1984	Languidic
a15174	Moëlo Serge	?	22-01-1983	Languidic
a60162	RKB	Le Noay Denise	26-01-1992	Langonnet
a76086	Laurent Donatien	Le Parc Mathurin	1965	Berné

a77557	Monnat Jean Yves	Malardé Marie- Josèphe	2-2-1976	Bubry
--------	---------------------	---------------------------	----------	-------

KANERION BRO-BOIO

KBB1992	Kanerion Bro- Boio	Le Tarnec Casimir – Guillevic Myriam	16-02-1992	Bignan (Colpo)
KBB2003-13	Kanerion Bro- Boio	Le Tarnec Casimir – Guillevic Myriam	2003	Bignan (Colpo)
KBB2010-27	Kanerion Bro- Boio	Thérèse Le Bellego	2010	Bignan
KBB2012-21	Kanerion Bro- Boio	Henri de Parscau	2012	Bignan (Brandivy)

FILAJOUÛ PLOUE

FP1 http://filajouploue.blogs.pot.fr/	Filajoù Ploue	? Denise	30-10-2016	Plouay
--	---------------	----------	------------	--------

Cahiers de chants :

Titre	Propriétaire du cahier	Référence cahier	Autres renseignements
Louézet a Margueiteg	Casimir Le Tarnec	CLT7	
Sans titre	Henriette Bernard	HB5	

CLT7 p. 3 - Louézet a Margueiteg

-I-

Ma en hiaul éh sehuel, kannein e ra en
héned : bis
Me huél, é kreiz er lann, }
Me douset éh tonnet, hô – hô } bis

-II-

Eh ma é brochennat der gannen hur
sonnen : bis
Tré ma dré er lannec, hé lonned hé
tremen

-III-

Na parruie tosta d'en me halon e ra joé :
bis
Me lar ur poset kann hi me reskond
ehué.

-IV-

Deit mat tho Margrétet deit mat ha
leuinné : bis
Get un amzer ker ker petra zou a nehué

-V-

Nitra nitra Loézeg ne houian nitra vat :
bis
Ne houian met kannal, kannal ha
brochennat

-VI-

Ne hoa ho begulés pe dé er bleues er
gués : bis
Kalon hur ver houiank zeli bleuein
hehùé

-VII-

Me halon me Loézeg he ve perpet
joèyus : bis
Pe huélan mem mignon nezé hé vèn
heurus.

-VIII-

Marcé hui begulez hoet chuéjet un
Eutru :bis
Na gou gronnou a heûr a dentelle a bet
tu

-IX-

Petra ren me Loézig i ti un Eutru braz :
bis
Pêl de me het lonnet a de me fradieux
glas.

-X-

Ne pas ne pas Loézieg un Eutru ne bo
theet : bis
Aman hé chomein get me guellan karret.

-XI-

Larret tein Marguereteg Puie ou guellan
karret : bis
Na me guellan karret du thed tam pel er
bet

-XII-

Men guellan karret de thed pel a zo
hein : bis
Nen du thed un Eutru mes yan houi me
harrein.

-XIII-

Hur bohérieu lies mat hir lanneu
didrouzus : bis
Na get dré hur vro pel ur garanté padus.

-XIV-

Joé d'ho hui Margrétég joé d'ho a
leuhiné : bis
Ma d'ou karret genoh, hui zou guenein
heuhé.

FIN

HB5

-I-

Ma he hiaul e sehuel,
Kannein e hra hen Ened : bis
Me huel e kreiz er lann, }
Me dousig hi tonned, Oh oh
Me huel e kreiz er lann, }
Me dousig hi tonned, Oh oh

-II-

Hi ma hi vrochennad
Hi kanein hur sonnen
Hi tréma her lannec,
Guy lonnet hi tremen oh oh
Hi tréma her lannec,
Gui lonnet hi tremen

-III-

Na pariù tostoh d'oh
Me halon e ra joé
Me lausk hur poseg kan oh
Hi me reskond eué.

-IV-

Deh ma oh Margueriteg
Deh ma ha leuiné
Guen hun amzer ker ker
Petra zou à neué oh oh
Guet hun amzer ker kaer
Petra zou à neué

-V-

Nitra nitra Louêzed
Ne houian nitra vat
Ne houian mé kannal,
Grouiat ha brochennad
Ne houian mé kannal,
Grouiat ha brochennad

-VI-

Nehoah ho bet guélet
Pe dé her bleu er gué
Kâlon hur verh youank oh oh
Zeli bleuien eùé

-VII-

Me halon me Loézeg
He ve perpet joéius
Pe huélan me mignon
Nezen hi ven eurus.

-VIII-

Marsé oh bet guélet
Poé choéjet hur Etru
Na guou kronnet guet eur
Guet dentelle a ben tu oh oh

-IX-

Petra rein mé Loézeg
Hi ti hun Etru braz
Pel d'oh me hiah lonned
Ha d'oh me fradeu glas.

05281- 22343 – Edouard Le Sauce

-1-

‘Mañ an heol é sevel, kaniñ ‘ra an evned
Me ‘wel e kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

Emañ é vrochennat ‘n ur ganal ur poz-kan
Emañ dre al lann vras g’he loened é promen

-3-

Dait mat oc’h, plac’h yaouank, dait mat ha levez
Get un amzer ken kaer petra zo a-nevez ?

-4-

Netra, netra, den yaouank, ne ouian netra vat
Ne ouian ‘met kanal, kanal ha brochennat

-5-

Neoazh, o, plac’h yaouank pa d’eo ar bleuñv er gwez
Kalon ur plac’h yaouank ‘zeli bleuñviñ ivez

-6-

Ma c’halon, den yaouank, a vez berped joaius
Pa welan ma mignon, getoñ e ven eürus

-7-

Hor bouezhioù lies mat er lanneg didrouzus
‘N em gej en ur vro pell g’ur garantez padus

05612 - Chanteur inconnu

-1-

'Mañ an heol é sevel, kaniñ 'ra an evned
Me 'wel e kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

Emañ é vrochennat 'n ur ganal ur sonenn
Emañ dre al lann vras g'he loened é promen

-3-

Dait mat oc'h, plac'h yaouank, dait mat ha levez
Get un amzer ken kaer petra zo a-nevez ?

-4-

Netra, netra, den yaouank, ne ouian netra vat
Ne ouian 'met kanal, kanal ha brochennat

-5-

Neoazh, o, plac'h yaouank pa d'eo ar bleuñv er gwez
Kalon ur plac'h yaouank 'zeli bleuñviñ ivez

-6-

Ma c'halon, den yaouank, a vez berped joaius
Pa welan ma mignon, getoñ e ven eürus

-7-

Pa welan ma mignon, getoñ e ven eürus
Nend eo ket un aotrou mes me 'oui er c'hariñ

-8-

Hor bouezhioù lies mat er lann vras didrouzus
'N em gej en ur vro pell g'ur garantez padus

05662 - Chanteur inconnu

-1-

'Mañ an heol é sevel, kaniñ 'ra an evned
Me 'wel e kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

Emañ é vrochennat 'n ur ganiñ ur sonenn
Emañ dre al lanneg g'he loened é promen

-3-

Na p'arru tostoc'h din ma c'halon a ra joa
Me 'lañs ur pozig-kan, hi ma respont ivez

-4-

Mignon oc'h, plac'h yaouank, demat ha levenez
Get un amzer ken kaer, petra zo a-nevez ?

-5-

Netra, netra, Loeizig, ne ouian netra vat
Ne ouian 'met kanal, kanal ha brochennat

-6-

Neoazh, o, bugulez, pa d'eo ar bleuñv er gwez
Kalon ur plac'h yaouank 'zeli bleuñviñ ivez

-7-

Ma c'halon-me, Loeizig, a vez berped joaius.
[enregistrement interrompu]

05732 – Marie Roussel

-1-

‘Mañ an heol é sevel, kan a ra an evned
Me ‘wel e kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

Me ‘wel e kreiz al lann é kanal ur sonenn
Me ‘lâr ur pozig-kan, hi ma respont ivez

-3-

Demat deoc’h, Margedig, demat ha levez
Get un amzer ker kaer, petra zo a-nevez ?

-4-

Netra, netra, Loeizig, netra ne ouian vat
Ne ouian ‘met kanal, kanal ha brochennat

-5-

Neoazh, o, bugulez, pa d’eo ar bleuñv er gwez
Kalon ur verc’h yaouank ‘zeli bleuñviñ ivez

-6-

Ma c’halon-me, Loeizig, a zo gwiv ha koutant
Pa welan ma mignon ha e torran ma c’hoant

-7-

Lârit-c’hwi din bugulez piv a zo ho mignon
Ker an hani ‘garit a zo gwiv e galon

-8-

Lârit-c’hwi din bugulez piv a zo ho mignon
Marse un aotrou bras a ra joa d’ho kalon

-9-

Petra ‘rin-me Loeizig e ti un aotrou bras
Pell doc’h ma c’haezh loened ha doc’h ma fradoù glas

-10-

Pell doc’h ma fradoù glas ha doc’h ma c’haezh loened
Amañ e ma zi ‘chomin get ma gwellañ karet

05860 – Chanteur inconnu

-1-

Savet an heol en ebr, kaniñ 'ra an evned

Me 'wel e kreiz al lann man dousig é ... [enregistrement interrompu]

09622 – Germaine Le Gargasson

-1-

Savet eo an heol, kaniñ 'ra an evned
Me 'wel e beg al lann man dousig é tonet, o

-2-

M'he gwel e vrochennat 'n ur lâret ur sonenn
Dre 'mañ dre ar lanneg he loened é vouetaat¹

-3-

Pa arru tostig din, ma c'halon oa lan a joa
Hi 'laoska ur pozig-kan, me he respont ivez

-4-

Demat deoc'h, Margedig, demat deoc'h a galon
Dre un amzer ker kaer, petra 'lârit, mignon ?

-5-

Ma c'halon-me Loeizig, ne lâr netra avat
Ne ran-me 'met kaniñ, kaniñ ha brochennat

-6-

Neoazh, pand eo ken kaer, pa d'eo ar bleuñv er gwez
Kalon ur verc'h yaouank 'zele bleuñviñ ivez

-7-

Ma c'halon-me, Loeizig, a vez berped joaius
Pa welan ma mignon doc'htu e ven eurus

-8-

Marse 'ta Margedig 'peus choajet un eutru
Hag ho kronnay a seiz ha dantel a bep tu

-9-

Petra 'rin-me Loeizig 'barzh ti un aotrou bras
Pell doc'h ma c'haezh loened ha doc'h ma fradoù glas

-10-

Pas, o pas, Loeizig, un aotrou n'am bo ket
Àr ar maez e chomin get ma muiañ karet

¹ Prononcé : é fouitat

09723 – Yvonne Le Pestipont

-1-

An heol zo é sevel, kaniñ 'ra an evned
Me 'wel e kreiz al lann man dousig é tonet, o ,o

-2-

M'he gwel e vrochennat, hi a gan ur sonenn
Tre mand eo dre ar lann he loened é tremen

-3-

Pa arru tostig din, he c'halon lan a joa
Me 'laosk ur poz-diskan, hi ma respont ivez

-4-

Demat deoc'h, Margetig, demat deoc'h a galon
Get un amzer ken kaer, petra 'lârit, mignon ?

-5-

Netra, netra, Loeizig, ne ouian netra 'bet
Ne ouian 'met kaniñ, kaniñ ha brochennat

-6-

Neoazh o bugulez, mad eo ur plac'h e joa
Kalon ur verc'h 'zeli bleuiñ ivez

-7-

Ma c'halon-me, Loeizig, berped e vez joaius
Pa welan ma mignon, neuze e vin eürus

-8-

Marse c'hoazh bugulez t'eus choajet un aotrou
Na a zo gronnet get aour, get dantel a bep tu

-9-

Petra 'rin-me, Loeizig, a-barzh ti un aotrou
Gwell din 'm fradoù² e-mesk get ma loened

² Prononcé : ma vradoù

20247 - 81876 - Marie Robic

-1-

[enregistrement manquant], kaniñ 'ra an evned
Me 'wel a veg al lann man dousig é tonet

-2-

M'he gwel e vrochennat edan an oskadenn
Tre 'ma get he loened, dre al lann é tonet

-3-

M'he gwel é vrochennat, he c'halon lan a joa
Pa laoskan ur poz-kan, hi ma respont ivez

-4-

Demat deoc'h, Margedig, demat ha levez
Get un amzer ker kaer, petra zo a-nevez ?

-5-

Ne ouian-me, Yannig, ne ouian-me netra
Ne ouian 'met kaniñ, kaniñ ha brochennat

-6-

Lârit din Margedit pe anv eo ho mignon
'n hani a garan-me zo joa en e galon

-7-

Marse 'ta Magedig, 'p'eus choajet un aotrou
Nag ho kronno a aour, ha dantel a bep tu

-8-

'N hani a garan-me zo pellig mat doc'hin
Nend eo ket un aotrou mes eñ 'oar me c'hariñ

20359 – Chanteur inconnu

-1-

An heol a zo é sevel, kaniñ a ra an evned
Me a wel e-kreiz ar lann man dousig é tonet.

-2-

Emañ é vrochenniñ, é lâret ur sonenn
Tre ma dre ar lann g'he loened é tremen.

-3-

M'he gwel é tostaat din, g'he c'halon lan a joe
Pa lâran ur poz-kan hi ma reskond ivez.

-4-

« Boñjour deoc'h Margeitig, boñjour ha levenez
Get un amzer ker kaer petra zo a-nevez ? »

-5-

« Ne ouian-me Loeizig, ne ouian netra vat
Ne ouian nemet soniñ, soniñ ha brochennat. »

-6-

« Marse 'ta Margeitig, c'hwi a gar un aotrou
Hag ho kronno a aour ha dantel a bep tu.

-7-

Hag ho kronno a aour ha dantel a bep tu
Eñ en deus ur chato bras ha gweleoù e pluñv

-8-

Eñ en deus ur chato bras ha un ???? nevez
G'ur c'honduit interieur aveit ho kas da vale. »

-9-

« O, non pas sur, Loeizig, un aotrou n'em bo ket
Me chomo àr ar maez get ma gwellañ karet. »

22392 - Joseph Ar Borgn, Joséphine Thomas

-1-

An heol a zo é sevel, kaniñ a ra an evned
Me a wel e-kreiz ar lann man dousig é tonet

-2-

Emañ é vrochennat, é soniñ ur sonenn
Dre ma dre er lanneg g'he loened é tremen

-3-

Pa arriv tostoc'h din, ma c'halon lan a joa
Me a laosk ur pozig-kan, hi ma reskond ivez

-4-

« Demat deoc'h Margerit, demat ha levenez
Get un amzer ken kàer petra zo a-nevez ? »

-5-

« Ne ouian-me Loeizig, ne ouian netra vat
Ne ouian 'meit kanal, kanal ha brochennat. »

-6-

Neoazh plac'hig yaouank pand eo ar bleuñv er gwez
Kalon ur plac'h yaouank 'zeli bleuñviñ ivez

-7-

Ma c'halon-me, Loeizig, a vez berped joaius
Ha pa welan ma mignon neuze e ven eürus

-8-

Lârit din plac'h yaouank piv eo enta ho mignon
Rak an hani e garit vo joa en e galon

-9-

« Marse, o, plac'h yaouank, 'peus choajet un aotrou
Hag ho kronnay get aour ha dantel a bep tu.

-10-

Petra a rahen-me e ti un aotrou bras
Pell doc'h ma c'haezh loened ha doc'h ma farkoù glas

-11-

An hani a garan n'en deus ket pell a zoc'hiñ
Nend eo³ ket un aotroù, mes eñv 'oui ma c'haret

-12-

Hor bouezhioù lies mat er lanneg didrouzus
'N em gej hag a vrud pell hor c'harantez padus

³ Prononcé « eus »

22755 – Marie-Josèphe Culoto

-1-

Savet eo an heol, kanañ 'ra an evned
Me a gleva ma mestrez e-kreiz ar lann 'tonet

-2-

Ha pa dosta din-me na me a responte
Petra 'ta Margeidig petra zo a-nevez ?

-3-

Petra 'ta , Margeidig, petra zo a-nevez ?
Peogwir e kanit-c'hwi, ho kalon zo en joa

-4-

Pas o pas, Loeizig, ne ouian mat erbet
Kaniñ ha brochenniñ, tremen dre ma loened

-5-

Klevet 'm eus Margeidig, 'peus choajet un aotrou
O nag ho kronnay-c'hwi a zantel, a voulouz

-6-

O pas, o pas, Loeizig, 'rahen-me ????
Get ma muiañ-karet, hennezh zo tostik-din

-7-

Arsa 'ta Margeidig, me 'garehe gouiet
Piv eo an denig-sen an hani a garit

-8-

An hani a garan n'eo ket pell ac'hann
N'eo ket un aotrou bras mes eñv 'oui ma c'hariñ

25025 – Marie-Josèphe Malardé

-1-

Ha savet eo an heol, kaniñ 'ra an evned
Me 'wel a veg al lann man dousig é tonet

-2-

M'he gwel e vrochenniñ é kaniñ ur sonenn
Tro-ha-tro dre al lann g'he loened é tremen

-3-

M'he gwel é tostaat din, he c'halon lan a joa
Me 'laoska ur poz-kan, hi ma respont ivez

-4-

Demat deoc'h, Margedig, demat deoc'h a galon
Dre un amzer ken kaer, petra 'lârit, mignon

-5-

'Ouian ket me netra, 'ouian ket netra vat
'Ouian ket 'met kaniñ, kaniñ ha brochennat

-6-

Neoazh d'an nevez-hañv pa vez ar bleu er gwez
Kalon ur verc'h yaouank 'ranka bleuiñ ivez

-7-

Ma c'halon den yaouank a zo berpet joaius
Pa welan ma mignon, doc'htu e ven eürus

-8-

Lârit din, Margedig, piv a zo ho mignon
'N hani a garan-me zo joa en e galon

-9-

'N hani a garan-me d'eo ket pell azoc'hin
N'eo ket mab un aotrou mes eñ 'oui ma c'hariñ

-10-

Na petra 'rahen-me barzh ti an aotrou bras
Pell a-zoc'h ma loened, doc'h ma fradeier glas

-11-

C'hwi a zo un aotrou en deus manerioù bras
Me zo ar vugulez get he loened er prad

25244 - Chanteur inconnu

-1-

An heol zo é sevel, kaniñ 'ra an evned
Me 'wel e-kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

M'he gwel e vrochenniñ 'n ur ganiñ ur sonenn
Dre man tre al lann g'he loened é tremen

-3-

Pa arrue tostig din, ma c'halon a rae a joa
Me 'laoske ur poz-kan, hi ma respont ivez

-4-

Demat deoc'h, Margedig, demat deoc'h a galon
Get un amzer ken kaer, petra 'lârit, mignon

-5-

Ne ouian-me, Loeizig, ne ouian netra vat
'Ouian ket 'met kaniñ, kaniñ ha brochennat

-6-

Neoazh o bugulez pa vez ar bleu er gwez
Kalon ur verc'h yaouank 'zeli bleuiñ ivez

-7-

Ma dousig Margodig, 'peus choajet un aotrou
Hag ho kronnag ag aour, a dantel a bep tu

-8-

Petra a rahen-men Loeizig, e ti an aotrou bras
Pell doc'h ma c'haezh loened ha doc'h ma fradoù glas

-9-

Kuitaat ma fradoù glas o james ne rin ket
Àr ar maez e chomin get ma muian karet

-10-

'N hani a garan-me n'eo ket pell azoc'hin
Nend eo ket un aotrou mes eñ 'oui ma c'hariñ

30313 - (Prénom inconnu) Conan

-1-

An heol zo é sevel, kanal 'ra an evned
Me 'wel e-kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

M'he gwel e vrochennat 'n ur ganiñ ur sonenn
'N ur dremen he loened, g'he loened é tremen

-3-

Pa arru tostoc'h din, ma c'halon lan a joa
A laosk ur pozig-kan, hi ma respont ivez

-4-

Demat deoc'h, Margeidig, demat ha levez
Get un amzer ken kaer, petra zo a-nevez ?

-5-

Ne ouian-me, Loeizig, ne ouian netra vat
Ne ouian 'met kanal, kanal ha brochennat

-6-

Neoazh, o, bugulez pad eus bleu er gwez
Kalon ur verc'h yaouank 'zeli bleuiñ ivez

-7-

Ma c'halon-me Loeizig a vez berpet joaius
Pa welan ma mignon doc'htu e ven eürus

-8-

Lârit din, merc'h yaouank, piv a vo ho mignon
An hani ho karay vo joa en e galon

-9-

Marse, o, merc'h yaouank, 'peus choajet un aotrou
Hag ho kronnay get aour, ha dantel a bep tu

-10-

Nepas nepas, Loeizig, un aotrou n'em bo ket
Àr ar maez e chomin get ma muiañ-karet

-11-

P'er c'hlevan e soniñ, p'er c'hlevan 'c'hwitellat
Sailh a ra ma c'halon p'er gwelan é tostaat

37349 – Jean Le Crom

-1-

Sevel a ra an heol, kaniñ 'ra an aeled
Me 'wel e-kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

Pa lâran ur sonenn m'he c'hlev é c'hwitellat
Sailh a ra ma c'halon p'he gwelan é tostaat

-3-

Boñjour deoc'h bugulez, bonjour ha levenez
Get un amzer ken kaer, petra zo a-nevez ?

-4-

Ne ouian-me, Loeizig, ne ouian netra vat
Ne ouian 'met kaniñ, kaniñ ha brochennat

-5-

C'hwi zo-c'hwi bugulez, pand 'eus ar bleu er gwez
Kalon ur plac'h yaouank zo é vleuiñ ivez

-6-

Ma c'halon-me, den yaouank, a zo berpet joaius
Pa glevan bouezh ma mignon neuze e ven eürus

-7-

Marse, enta plac'hig 'ma ho soñj get un aotrou
Hag ho kronno a aour ha dantel a bep tu

-8-

Nonpas, nonpas, den yaouank, un aotrou n'em bo ket
Àr ar maezou e chomin-me get ma gwellañ-karet

-9-

Lârit din, den yaouank, petra rain g'un aotrou bras
Pell doc'h ma c'haezh loened ha doc'h ma fradoù glas

-10-

Trugarez, bugulez, trugarez, trugarez
Ya mar oc'h fidel din 'vin fidel deoc'h ivez

52240718 – Noël Le Gallic

-1-

An heol zo é sevel, kaniñ 'ra an evned
Me 'wel e-kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

M'he gwel é vrochennat, é lâret ur sonenn
Tre ma na dre ar lann he loened é tremen

-3-

P'arruan tostig dezhi ma c'halon lan a joa
Me 'lâr ur pozig-kan, hi ma reskont ivez

-4-

Demat deoc'h bugulez, demat ha levez
Get un amzer ker kaer, petra zo a-nevez ?

-5-

Ne ouian-me, Loeizig, ne ouian netra vat
Ne ouian 'met kaniñ, soniñ ha brochennat

-6-

Marse, Margaredig 'c'h eus choajet un aotrou
Nag ho kronno a aour ha dantel a bep tu

-7-

Petra 'rahen-me Loeizig e ti un aotrou bras
Pell doc'h ma c'haezh loened ha doc'h ma fradoù bras

-8-

An hani a garan 'd eo ket pell azoc'hin
Nend eo ket un aotrou mes eñ 'oui ma c'hariñ

-9-

Reizh mat deoc'h, bugulez, reizh mat ha levez
Mard on karet genoc'h, c'hwi zo genin ivez

62512 - Chanteur inconnu

-1-

'Ma an heol é sevel, kaniñ 'ra an evned
Me 'wel e-kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

Emañ é vrochennat 'n ur ganal ur poz-kan
Emañ dre ar lann vras g'he loened é tremen

-3-

Demat deoc'h plac'h yaouank, demat ha levez
Get un amzer ken kaer, petra zo a-nevez ?

-4-

Netra, netra, den yaouank, ne ouian netra vat
Ne ouian 'met kanal, kanal ha brochennat

-5-

Neoazh o plac'h yaouank, pand eo ar bleu er gwez
[enregistrement interrompu]

64081 – Chanteur inconnu

-1-

An heol zo é sevel, kaniñ 'ra an evned
Me 'wel e-kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

Emañ é vrochennat, é lâret ur sonenn
Dre mañ ha dre ar lann g'he loened é tremen

-3-

Me 'lañs ur poz-kan m'he c'hlev c'hwitellat
Sailhal 'ra ma c'halon p'he gwelan é tostaat

-4-

Pa wel Margaredig, pa wel ar bleu er gwez
Kalon ur verc'h yaouank zo é vleuiñ ivez

-5-

Boñjour, Margaredig, boñjour ha levenez
Get un amzer ker kaer, petra zo a-nevez ?

-6-

Ne ouian-me, Loeizig, ne ouian netra vat
Ne ouian 'met kaniñ, soniñ ha brochennat

-7-

Marse, Margaredig 'c'h eus un aotrou bras
Pell doc'h ho kaezh loened ha doc'h ho Pradoù glas

-8-

Nepas Margaredig⁴, un aotrou n'am bo ket
Àr ar maezou me chomo get ma gwellañ karet

⁴ Pour des raisons de cohérence du texte, il conviendrait de lire Loeizig ici

64092 – Casimir Le Tarnec

-1-

‘Mañ an heol é sevel, kaniñ ‘ra an evned
Me ‘wel e kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

Emañ é vrochennat é kaniñ ur sonenn
Tre ma dre er lanneg g’he loened é tremen

-3-

Na p’arru tostig din ma c’halon a ra joa
Me ‘laosk ur pozig-kan, hi ma respont ivez

-4-

Dait mat deoc’h, Margaretig, dait mat ha levenez
Get un amzer ker kaer, petra zo a-nevez ?

-5-

Netra, netra, Loeizig, ne ouian netra vat
Ne ouian ‘met kaniñ, kaniñ ha brochennat

-6-

Neoazh, o, bugulez, pa d’eo ar bleu er gwez
Kalon ur verc’h yaouank ‘zeli bleuiñ ivez

-7-

Ma c’halon-me, Loeizig, a zo berpet joaius
Pa welan ma mignon, neuze e ven eürus

-8-

Marse c’hwi bugulez ‘c’h eus choajet un aotrou
Na hag ho kronno get aour ha dantel a bep tu

-9-

Petra ‘rin-me Loeizig e ti un aotrou bras
Pell doc’h ma c’haezh loened ha doc’h ma fradoù glas

-10-

Nepas, nepas, Loeizig, un aotrou n’am bo ket
Àr ar maezoù ‘chomin get ma gwellan karet

-11-

Lârit-din, Margaredig, piv a zo ho mignon
Na man gwellañ-karet ‘d eo ket pell zoc’hin

-12-

Na man gwellañ-karet 'd eo ket pell azoc'hin
N'en deo ket un aotrou mes eñ 'oui ma c'hariñ.

-13-

Hor bouezhioù lies-mat el lannoù didrouzus
A gan dre ur vro pell ur garantez padus.

-14-

Joa deoc'h-c'hwi Margaretig, joa deoc'h ha levez
Mard on karet genoc'h, c'hwi zo genin ivez.

81491 - a15009 - Chanteur inconnu

-1-

An heol zo é sevel, kaniñ 'ra an evned
Me 'wel e kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

M'he gwel e kreiz al lann
M'he gwel e kreiz al lann g'he loened é tremen

-3-

Pa arru tostig din ma c'halon a ra joa
Me 'laosk ur pozig-kan, hi ma reskont ivez

-4-

Dait mat deoc'h, merc'h yaouank, dait mat ha levenez
Get un amzer ker kaer, petra zo a-nevez ?

-5-

Ne ouian, den yaouank, ne ouian netra vat
Ne ouian 'met kaniñ, kaniñ ha brochennat

-6-

Neoazh, o merc'h yaouank, pa d'eo ar bleu er gwez
Kalon ur verc'h yaouank 'zeli bleuiñ ivez.

81727 – Joseph Le Peutrec

-1-

Ha savet eo an heol, kaniñ 'ra an evned
Me 'wel a veg al lann man dousig é tonet

-2-

M'he gwel é tostaat din, ma c'halon lan a joa
Me 'lâra ur poz-kan, hi ma respont ivez

-3-

Boñjour deoc'h ma (enregistrement endommagé), boñjour deoc'h a lâran
Dre un amzer ken kaer, petra a zo a-nevez

-4-

Ne ouian netra 'bet, netra bet 'da vat
Ne ran namet kaniñ, kaniñ ha c'hwitellat

-5-

Ha joa ha levez pa ya ar bleu er gwez
Kalon ur verc'h yaouank 'zeli bleuiñ ivez

a13144 - Chanteur inconnu

-1-

An heol zo é sevel, kan' a ra an evned
Me 'wel e kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

Pa arru tostig din, ma c'halon lan a joa
Me 'laosk ur pozig-kan, hi ma respont ivez

-3-

Demat deoc'h, Margedig, demat ha levez
Get un amzer ken kaer, petra zo a-nevez ?

-4-

Ne ouian-me Loeizig, ne ouian netra vat
Ne ouian 'met kaniñ, kaniñ ha brochennat

-5-

Neoazh ho peus gwelet pa da ar bleu er gwez
Kalon ur verc'h yaouank 'zeli bleuiñ ivez

-6-

Ma c'halon-me, Loeizig, a zo berpet joiaus
Pa welan ma mignon, doc'htu e ven eürus

-7-

C'hwi a yay-c'hwi e ti un aotrou bras
(trou de mémoire).....

-8-

Petra a rahen-me, Loeizig, e ti an aotrou bras
Pell a-zoc'h ma loened, pell doc'h ma fradoù glas ?

-9-

Narenn, narenn, Loeizig, un aotrou n'em bo ket
Àr ar maezou' chomin get ma gwellañ-karet.

a13480 - Casimir Le Tarnec

-1-

'Mañ an heol é sevel, kaniñ 'ra an evned
Me 'wel e kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

Emañ é vrochennat é kaniñ ur sonenn
Tre ma dre er lanneg g'he loened é tremen

-3-

Na p'arru tostig din ma c'halon a ra joa
Me 'lâr ur pozig-kan, hi ma respont ivez

-4-

Dait mat, Margretig, dait mat ha levenez
Get un amzer ker kaer, petra zo a-nevez ?

-5-

Netra, netra, Loeizig, ne ouian netra vat
Ne ouian 'met kanal, kanal ha brochennat

-6-

Neoazh, o, bugulez, pa d'eo ar bleu er gwez
Kalon ur verc'h yaouank 'zeli bleuiñ ivez

-7-

Ma c'halon-me, Loeizig, a vez berpet joaius
Pa welan ma mignon, neuze e ven eürus

-8-

Marse c'hwi, bugulez, 'c'h eus choajet un aotrou
Na hag ho kronno a aour ha dantel a bep tu

-9-

Petra 'rin-me Loeizig e ti un aotrou bras
Pell doc'h ma c'haezh loened ha doc'h ma fradioù glas

-10-

Nepas, nepas, Loeizig, un aotrou n'am bo ket
Àr ar maez e chomin get ma gwellañ-karet

-11-

Lârit-din, Margaredig, piv ' ho kwellañ-karet
Na man gwellañ-karet 'd eo ket tamm pell erbet

-12-

Na man gwellañ-karet 'd eo ket pell azoc'hin
Nend eo ket un aotrou mes eñ 'oui ma c'hariñ.

-13-

Hor bouezhioù lies-mat el lannoù didrouzus
'Gan dre ur vro pell ur garantez padus.

-14-

Joa deoc'h-c'hwi, Margaretig, joa deoc'h ha levenez
Mard on karet genoc'h, c'hwi zo genin ivez.

a14991 – Chanteur inconnu

-1-

'Mañ an heol é sevel, kaniñ 'ra an evned
Me 'wel e kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

Emañ é vrochennat 'n ur ganiñ ur sonenn
Tre ma dre er lanneg g'he loened é tremen

-3-

Na p'arru tostoc'h din ma c'halon a ra joa
Me 'laosk ur pozig-kan, hi ma respont ivez

-4-

Demat deoc'h, Margetig, demat ha levenez
Get un amzer ker kaer, petra zo a-nevez ?

-5-

Netra, netra, Loeizig, ne ouian netra vat
Ne ouian 'met kanal, kanal ha brochennat

-6-

Neoazh, o, bugulez, pand eo ar bleu er gwez
Kalon ur plac'h yaouank 'zeli bleuiñ ivez

-7-

Ma c'halon-me, Loeizig, a vez berpet joaius
Pa welan ma mignon, neuze e ven eürus

-8-

P'er c'hlevan é soniñ, gwezhave 'c'hwitellat
Sailh a ra ma c'halon p'er gwelan é tostaat

-9-

Marse, o bugulez 'c'h eus choajet un aotrou
Na hag ho kronno get aour ha dantel a bep tu

-10-

Petra 'rin-me Loeizig e ti un aotrou bras
Pell doc'h ma c'haezh loened ha doc'h ma fradoù glas

-11-

Nepas, nepas, Loeizig, àr 'r maeziou e chomin
(trou de mémoire).....

a15079 - Alexis ar Rouz

-1-

‘Mañ an heol é sevel, kaniñ ‘ra an evned
Me ‘wel e kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

M’he gwela tostig din ma c’halon a ra joa
Me ‘lez ur pozig-kan, hi ma reskont ivez

-3-

Emañ é vrochennat é kanal ur sonenn
Emañ nag er lanneg é pourmen he loened

-4-

Dait mat deoc’h, Margaretig, dait mat ha levenez
Get un amzer ker kaer, petra zo a-nevez ?

-5-

Netra, netra, Loeizig, ne ouian netra ‘bet
Ne ouian ‘met kanal, kanal ha brochennat

-6-

Marse-te bugulez ‘t eus choajet un aotrou
Get ??..... get aour, get dantel a bep tu

a15174 – Chanteur inconnu

-1-

‘Mañ an heol é sevel, kaniñ ‘ra an evned
Me ‘wel e kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

Emañ é vrochennat ‘n ur ganal ur sonenn
Emañ dre ar lann vras g’he loened é tremen

-3-

Dait mat deoc’h, plac’h yaouank, dait mat ha levez
Get un amzer ker kaer, petra zo a-nevez ?

-4-

Netra, netra, den yaouank, ne ouian netra vat
Ne ouian ‘met kanal, kanal ha brochennat

-5-

Neoazh, o, plac’h yaouank, pa d’eo ar bleu er gwez
Kalon ur plac’h yaouank ‘zeli bleuiñ ivez

-6-

Ma c’halon, den yaouank, a vez berpet joaius
Pa welan ma mignon, getoñ e ven eürus

-7-

Pa welan ma mignon, getoñ e ven eürus
Nend eo un aotrou mes me ‘oui er c’hariñ

-8-

Hor bouezhioù lies-mat er lann vras didrouzus
‘N em gej en ur vro pell ur garantez padus.

a60162 – Denise Le Noay

-1-

An heol zo é sevel, kaniñ 'ra an evned
Me 'wel e kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

M'he gwel é vrochennat, hi a lâr ur sonenn
Tre ma dre ar lann g'he loened é tremen

-3-

Na p'arru tostig din ma c'halon a ra joa
Me 'laosk ur pozig-kan, hi ma respont ivez

-4-

Dait mat deoc'h, Margetig, dait mat deoc'h a galon
Get un amzer ker kaer, petra 'lârit, mignon ?

-5-

Netra, netra, Loeizig, ne ouian netra 'bet
Ne ouian 'met kaniñ, kaniñ ha brochennat

-6-

Neoazh, o, bugulez, mard eo ur plac'h e joa
Kalon ur verc'h yaouank 'zeli braviñ ivez

a77557 – Marie-Josèphe Malardé

-1-

Ha savet eo an heol, kaniñ 'ra an evned
Me 'wel a veg al lann man dousig é tonet

-2-

M'he gwel e vrochenniñ, é kaniñ ur sonenn
Tro-ha-tro dre al lann g'he loened é tremen

-3-

M'he gwel é tostaat din, he c'halon lan a joa
Me 'laoska ur poz-kan, hi ma respont ivez

-4-

Demat deoc'h, Margedig, demat deoc'h a galon
Dre un amzer ken kaer, petra 'lârit, mignon

-5-

'Ouian ket-me netra, 'ouian ket netra vat
'Ouian ket 'met kaniñ, kaniñ ha brochennat

-6-

Neoazh en nevez-hañv pa vez bleu 'barzh er gwez
Kalon ur verc'h yaouank 'rinka bleuiñ ivez

-7-

Ma c'halon den yaouank a vez berpet joiaus
Pa welan ma mignon, doc'htu e ven eürus

-8-

Lârit din, Margedig, piv a zo ho mignon
'N hani a garan-me zo joa en e galon

-9-

'N hani a garan-me n'eo ket pell azoc'hin
N'eo ket mab d'un aotrou mes eñ 'oui ma c'hariñ

-10-

Na petra 'rahen-me, barzh ti an aotrou bras
Pell a-zoc'h ma loened, doc'h ma fradeier glas

-11-

C'hwi a zo un aotrou en deus manerioù bras
Me zo ar vugulez get he loened er prad

KBB1992- Casimir Le Tarnec, Myriam Guillevic

-1-

'Mañ an heol é sevel, kaniñ 'ra an evned
Me 'wel e kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

Emañ é vrochennat, é kaniñ ur sonenn
Tre ma dre er lanneg g'he loened é tremen

-3-

Na p'arru tostoc'h din ma c'halon a ra joa
Me 'laosk ur pozig-kan, hi ma respont ivez

-4-

Dait mat deoc'h, Margaretig, dait mat ha levenez
Get un amzer ker kaer, petra zo a-nevez ?

-5-

Netra, netra, Loeizig, ne ouian netra vat
Ne ouian 'met kaniñ, kaniñ ha brochennat

-6-

Neoazh, o, bugulez, pa d'eo ar bleu er gwez
Kalon ur verc'h yaouank 'zeli bleuiñ ivez

-7-

Ma c'halon-me, Loeizig, a vez berpet joaius
Pa welan ma mignon, neuze e ven eürus

-8-

Marse c'hwï, bugulez, 'c'h eus choajet un aotrou
Na hag ho kronno get aour ha dantel a bep tu

-9-

Petra 'rin-me, Loeizig, e ti un aotrou bras
Pell da ma c'haezh loened ha da ma fradoù glas

-10-

Nepas, nepas, Loeizig, un aotrou n'am bo ket
Àr ar maezoù e chomin get ma gwellañ karet

-11-

Lârit-din, Margaredig, piv 'ho kwellañ karet
Na man gwellañ-karet 'd eo ket tamm pell erbet

-12-

Na man gwellañ-karet 'd eo ket pell azoc'hin
Nend eo ket un aotrou mes eñ 'oui ma c'hariñ.

-13-

Pa ganan ur sonenn m'er c'hlev é c'hwitellat
Sailh a ra ma c'halon p'er gwelan é tostaat

-14-

Hor bouezhioù lies-mat el lannoù didrouzus
'N em gej hag a vrud pell hor garantez padus.

-15-

Joa deoc'h-c'hwi Margaretig, joa deoc'h ha levez
Mard on karet genoc'h, c'hwi zo genin ivez.

FP1 – Denise (nom de famille inconnu)

-1-

Sevel a ra an heol, kaniñ 'ra an evned
Me 'wel a veg al lann man dousig é tonet

-2-

M'he gwel é vrochennat, é kaniñ ur sonenn
Me 'laoska ur poz-kan, hi ma respont ivez

-3-

Demat deoc'h, Margetig, demat deoc'h a galon
Get un amzer ker kaer, petra 'lârit, mignon ?

-4-

'Ouian ket-me netra, netra ha netra vat
Ne ouian 'met kaniñ, kaniñ ha brochennat

(Enregistrement interrompu)

KBB2003-13 - Casimir Le Tarnec, Myriam Guillevic

-1-

'Mañ an heol é sevel, kaniñ 'ra an evned
Me 'wel e kreiz al lann man dousig é tonet, oho

-2-

Emañ é vrochennat, é kaniñ ur sonenn
Tre ma dre er lanneg g'he loened é tremen

-3-

Na p'arru tostoc'h din ma c'halon a ra joa
Me 'laosk ur pozig-kan, hi ma reskont ivez

-4-

Dait mat, Margaretig, dait mat ha levenez
Get un amzer ker kaer, petra zo a-nevez ?

-5-

Netra, netra, Loeizig, ne ouian netra vat
Ne ouian 'met kanal, kanal ha brochennat

-6-

Neoazh, c'hwi, bugulez, pad eh eus ar bleu er gwez
Kalon ur verc'h yaouank 'zeli bleuiñ ivez

-7-

Ma c'halon-me, Loeizig, a vez berpet joaius
Pa welan ma mignon, neuze e ven eürus

-8-

Marse c'hwi, bugulez, 'c'h eus choajet un aotrou
Nag ho kronno get aour ha dantel a bep tu

-9-

Petra 'rin-me, Loeizig, e ti un aotrou bras
Pell da ma c'her loened ha da ma fradoù glas

-10-

Nepas, nepas, Loeizig, un aotrou n'am bo ket
Àr ar maezoù e chomin get ma gwellañ karet

-11-

Lârit-din, Margaredig, piv 'ho kwellañ karet
Na man gwellañ-karet 'd eo ket tamm pell erbet

-12-

Na man gwellañ-karet 'd eo ket pell azoc'hin
Nend eo ket un aotrou mes eñ 'oui ma c'hariñ.

-13-

Pa ganan ur sonenn m'er c'hlev é c'hwitellat
Sailh a ra ma c'halon p'er gwelan é tostaat

-14-

Hor bouezhioù lies-mat el lannoù didrouzus
Na get dre ur vro pell ur garantez padus.

-15-

Joa deoc'h-c'hwi Margaretig, joa deoc'h ha levez
Mard on karet genoc'h, c'hwi zo genin ivez.

KBB2010-27- Thérèse Le Bellego

-1-

'Mañ an heol é sevel, kaniñ 'ra an evned
Me 'wel e kreiz al lann man dousig é tonet

-2-

Emañ é vrochennat, é kaniñ ur sonenn
Tre ma dre er lanneg g'he loened é tremen

-3-

Na p'arru tostoc'h din ma c'halon a ra joa
Me 'laosk ur pozig-kan, hi ma respont ivez

-4-

Dait mat, Margaretig, dait mat ha levenez
Get un amzer ker kaer, petra zo a-nevez ?

-5-

Netra, netra, Loeizig, ne ouian netra vat
Ne ouian 'met kaniñ, kaniñ ha brochennat

-6-

Neoazh, c'hwi, bugulez, pa d'eus bleu er gwez
Kalon ur verc'h yaouank 'zeli bleuiñ ivez

-7-

Ma c'halon-me, Loeizig, a vez berpet joaius
Pa welan ma mignon, neuze e ven eürus

-8-

Marse c'hwi, bugulez, 'c'h eus choajet un aotrou
Na hag ho kronno get aour ha dantel a bep tu

-9-

Petra 'rin-me, Loeizig, e ti un aotrou bras
Pell da ma c'haezh loened ha da ma fradoù glas

-10-

Nepas, nepas, Loeizig, un aotrou n'am bo ket
Àr ar maez e chomin get ma gwellañ karet

-11-

Lârit-din-me, Margaredig, piv ' ho kwellañ karet
Na man gwellañ-karet 'd eo ket tamm pell erbet

-12-

Na man gwellañ-karet 'd eo ket pell azoc'hin
Nend eo ket un aotrou mes eñ 'oui ma c'hariñ.

-13-

Pa ganan ur sonenn m'er c'hlev é c'hwitellat
Sailh a ra ma c'halon p'er gwelan é tostaat

-14-

Hor bouezhioù⁵ lies-mat el lannoù didrouzus
Ur ker 'ya gwezh bet⁶ pell ur garantez padus.

-15-

Joa deoc'h-c'hwi Margaretig, joa deoc'h ha levez
Mard on karet genoc'h, c'hwi zo genin ivez.

⁵ prononcé « gouezhioù »

⁶ Cette partie ne signifie rien et semble ne pas avoir été comprise par la chanteuse.

Titre (original) : Alhué en eurusted

Titre (normalisé) : Alc'hwez an eurüsted

Auteur : Jacques Le Maréchal**Incipit** : A pe oen é me zrihueh vlé,

Incipit (normalisé) : A pa oan e ma zriwec'h vlez

Premières publications :

Doéréieu, 8 avril 1923, numéro 70

Dihunamb, mai 1923, numéro 143

Autres publications :

Titre	Auteur / interprète	Editions	Date	autres
Bleun-Brug de Keranna		Feiz ha Breiz	septembre 1926	numéro 9
Alhué en eurusted		Doéréieu	10 octobre 1926	numéro 245
SONENNEU Kenstrivadeg Koulmig Arvor		Feiz ha Breiz ¹	1926	
Kañnamb bugalé !	Mab er Hlohér		Mai 1949	recueil de chants. p. 44.
Kanom	Roger Abjean	Breiz a gan	Non daté	recueil de chants
Eliane Pronost	Eliane Pronost	Mouez Breiz (4556)	1959	45T
Gouelieu Job er Gléan		Bleun Brug Bro- Gwened – MF 773012	1976	Vinyl
Musiques et chants du vieux monde	Eliane Pronost et Quatuor du Léon	C.S.M.	1979	33T n°47
Bretagne Traditionnelle volume 3 Eliane Pronost		CDMC	2012	CD

¹ https://br.wikisource.org/wiki/Sonnenneu_Kenstrivadeg_Koulmig_Arvor/a-bezh

Sonnenneu Langidig	Ruzerion Traoure	Dastum 04192	2016	CD - Tradition vivante n°19
Gwerziou ha soniou	Eugénie Parcheminer		2017	CD
Guinguette Accordéon musette vol. 30	Eliane Pronost	Rakel Prod / Rendez-Vous Digital	juin 2017	CD

Collectages :

DASTUM :

numéro	collecteur	interprète	année	lieu
524Y00097B-03 524Y00287-02	Jequel Daniel	Guégan (Mme)	15-08-1983	Languidic
05470	Runigo Jean- Claude	Le Moign Marie	1982	Nostang
09711	Huiban Régis	Le Gal épouse Le Pestipon Yvonne	?	Locmalo (Ploerdut)
19264	Malrieu Patrick	Bellégo Marie	1969	Landaul
19391	Fravallo Anaig	?	1971	Pluvigner
20152	Loric Ange	? Marianne	1965	Melrand (Camors)
20233	Loric Ange	Hellec Julienne	1955-1956	(Melrand)
22499	Le Bras loeiz	?	1970	Kergohanne
22522	Jouanno Maurice	?	1977	Languidic - Port Louis ?
25135	Kadig Bernard	?	?	Melrand
26573	?	?	1981	?
37401	?	?	?	?
64087	Le Paboul Jude	?	1986	Plumeliau
65352	Le Dréan Loic	Jan M.	01-04-1973	?
81393	Esvan Daniel	Le Guillerme Germaine	09-1979	Guidel M
81443	Le Gallo Célestin	Le Gal épouse Le Pestipon Yvonne	2002	Locmalo (Ploerdut)
81768	Le Gallic Claude	Le Strat Henriette	?	Melrand
81889	?	Le Hellec	?	(Melrand)

		Julienne		
81908	Guéganic Paul	Robic Marie	?	(Melrand)
a13336	Korriganed al lann	Le Tarnec Casimir	27-04-1980	Colpo
a13447	Korriganed al lann	?	03-05-1980	Colpo
a14903	Moelo Serge	Dastumerion ar C'hreisteiz	22-01-1983	Languidic
a57428	Dastum Bro-Dreger	Eugénie Parcheminer	21-01-2000	Tredrez-Locqméreau CA
a73945	Plougoulm Awen	L'Habasque Aline	08-04-2005	Goulven F

KANERION BRO-BOIO

KBB1987-19	Kanerion Bro-Boio	Marcelle Allieux	1987	Bignan
KBB2006-09-II	Kanerion Bro-Boio	Eugénie Guillouzic	2006	Bignan
		Eugénie Guillouzic	2009	
KBB2012-19	Kanerion Bro-Boio	Eugénie Guillouzic	2012	Bignan

Cahiers de chants :

Titre	Propriétaire du cahier	Référence cahier	Autres renseignements
Alhwez en Eurusted	Casimir Le Tarnec	CLT7	

CLT7 p.41 – Alhwez en Eurusted

-I-

A pe oen é me zrihweh vlé,
Plahig hemb avisted :bis
E oé bet reit dein un al'hué,
Al-hué en eurusted

-II-

Ha chetu mé oeit dré er vro
E men dorn en al-hué : bis
Eid klaskein ir bed tro a tro
Dor gaer er leuiné

-III-

Ar er hent praz e helien
Pell d'oh bro en Arvor : bis
Ag en eurusted e glasken
Ne gaven ket en nor.

-IV-

Splannein e ras mem braouité
Er palézieu kaeran : bis
Mèz oll en eur strèuet enné
Ne dorré ket me nan.

-V-

Laret dein-mé tuchentil vad
De men e vou rekiz : bis
Rideg eid ma hellein tanhoad
Huné me yaouankiz.

-VI-

Plahig youank, p'her haveèt
Kuhet get er gwé braz
Mammen en dar e vous hesket
En hou teulagad glaz.

-VII-

Chetu mé un dé digoéhet
Get sam er gohoni
E tal eun ti hanter koéhet
Dilausket a goul.

-VIII-

Get en alhué me zigoras
Dor en tiig hemb toenn
Hag ar en uéled me welas
Leh me havélig gwenn.

-IX-

Me anauas me zi a benn
Énnon em ès kresket
Énnon me mamm ar hé barlenn
En des me luskennet.

-X-

Koéhet é me zi tamm ha tamm
Me eurusted eûé
En eurusted ha ti me mamm
En dès er memb alhué.

524Y00097B-03 – Mme Guégan
524Y00287-02

-1-

A pa oan e ma driwec'h vlez
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Ha setu me aet dre ar vro
E ma dorn an alc'hwez
E'it klaskiñ er bed tro-ha-tro
Dor gaer al levez.

-3-

War an hent hir a heulien
Pell doc'h bro an Arvor
Ag an eürusted a glasken
Ne gaven ket an nor.

-4-

Splanniñ a ra ma braventez
Er palezioù kaerañ
Mes holl an aour strewet enne
Nen dorre ket ma naon.

-5-

Lârit-c'hwi din tudjantil vat
D'emen e vo rekiz
Redek e'it ma c'hellin teñvaat
Hune ma yaouankiz

-6-

Plac'hig yaouank, p'her c'haveet
Kuzhet get ar gwez bras
Mammenn an dar a vo hesket
En ho taoulagad glas.

-7-

Setu me un deiz digouezhet
Get samm ar gozhoni

E-tal un ti hanter gouezhet
Dilaosket ha goulli.

-8-

Get an alc'hwez me 'zigoras
Dor an ti hep toenn
Hag àr an oaled me 'welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-9-

Me 'anavas ma zi a-benn
Ennañ em eus kresket
Ennañ ma mamm àr he barlenn
En deus ma luskennet.

-10-

Kouezhet eo ma zi tamm ha tamm
Ma eürusted ivez.
An eürusted ha ti ma mamm
En deus ar mem alc'hwez.

05470 – Marie Le Moign

-1-

Pa oan-me bet ma driwec'h vlez
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Na setu me é treiñ dre ar bed
E ma dorn an alc'hwez
E'it klac'h dre er bed tro-ha-tro
Dor kaer al levenez.

-3-

Na setu-me arru un deiz
Pell doc'h douar an Arvor
Hag an eürusted a glaskan
Ne gavan ket an nor.

-4-

Ma braventez-me a splanne
Er palezioù kaerañ,
Mes holl an aour strewet enne
Nen dorre ket ma naon.

-5-

Tudjentil vat, din-me e lârit
Din-me e vo rekiz

Redek e'it ma c'hellin teñvaat
Hune ma yaouankiz

-6-

Plac'hig yaouank, p'her c'haveet
Kuzhet mesk ar gwez bras
Mammenn an dar a vo hesket
A-barzh ho taoulagad glas.

-7-

Na setu me arru un deiz
'Dan samm ar gozhoni
E-tal un ti hanter kouezhet
Dilaosket ha goulli.

-8-

Get ma alc'hwez me 'zigoras
Dor an ti-se hep toenn.
Àr an oaled me a welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-9-

Kouezhet eo ma zi tamm ha tamm
Ma eürusted ivez
An eürusted ha ti ma mamm
En doa ur mem alc'hwez.

09711 – Le Gal Yvonne épouse Le Pestipon

-1-

Pa oan-me ma zriwec'h vlez
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Ha setu me aet dre ar bed
E ma dorn an alc'hwez
E'it klaskiñ er bed tro-ha-tro
Dor gaer al levenez.

-3-

War an hent hir a heulien
Pell doc'h bro an Arvor
Ag an eürusted a glasken
Ne gaven ket an nor.

-4-

Splanniñ a ra ma braventez
Er palezioù kaerañ
Mes holl an aour strewet enne
Ne dorre ket ma c'hoant.

-5-

Lârit din-me tudjantil vat
Dre men e vo rekiz
Redek e'it ma c'hellin teñvaat
Hune ma yaouankiz

-6-

P'her c'haveet, merc'hig yaouank
Kuzhet get ar gwez bras
Mammenn an dar a vo hesket²
En ho taoulagad glas.

-7-

Setu me un deiz digouezhet
Get samm ar gozhoni
E-tal un ti hanter kouezhet
Dilaosket ha goulli.

-8-

Get an alc'hwez me 'zigoras
Dor an ti hep toenn
Hag àr an oaled me 'welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-9-

Me 'anavas ma zi a-benn
Ennañ em eus kresket
Ennañ ma mamm àr he barlenn
En doa ma luskennet.

-10-

Kouezhet eo ma zi tamm ha tamm
Ma eürusted ivez,
An eürusted ha ti ma mamm
En doa ar mem alc'hwez.

² prononcé : haspet

19264 - Marie Bellégo

-1-

Pa oan e ma driwec'h vlez

Plac'hig hep avisted

E oa bet roet din un alc'hwez

Alc'hwez an eürusted.

19391 – Chanteuse inconnue

-1-

Pa oan-me plac'hig yaouank
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Ha setu me aet dre ar vro
E ma dorn an alc'hwez
E'it klaskiñ er bed tro-ha-tro
Dor gaer al levez.

-3-

Àr an hent hir a heulien
Pell doc'h bro an Arvor
Ag an eürusted a glasken
N'en gaven ket an nor.

-4-

Splanniñ a rae ma braventez
Er palezioù kaerañ
Mes holl an aour strewet enne
Nen dorre ket ma naon.

-5-

Lârit din-me tudjantil vat
D'emen e vo rekiz
Redek e'it ma c'hellin teñvaat
Un deiz ma yaouankiz

-6-

Plac'hig yaouank, p'her c'haveet
Kuzhet get ar gwez bras
Mammenn an dar e vo hesket
En ho taoulagad glas.

-7-

Setu me un deiz digouezhet
Get samm ar gozhoni
E-tal un ti hanter kouezhet
Dilaosket ha goulli.

-8-

Get an alc'hwez me 'zigoras
Dor an tiig hep toenn
Hag àr an oaled me 'welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-9-

Me 'anavas ma zi a-benn
Ennañ em eus kresket
Ennañ ma mamm àr he barlenn
En deus ma luskennet.

-10-

Kouezhet eo ma zi tamm ha tamm
Ma eürusted ivez.
An eürusted ha dor ma mamm
En deus ur mem alc'hwez.

**20152 - Marianne (nom de famille
inconnu)**

-1-

Pa oan e ma driwec'h vlez

Plac'hig hep avisted

E oa bet roet din un alc'hwez

Alc'hwez an eürusted.

20233 – Julienne Hellec

-1-

Pa oan e ma driwec'h vlez
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Na setu me aet dre ar vro
E ma dorn an alc'hwez
E'it klaskiñ er bed tro-ha-tro
Dor kaer ar levenez.

-3-

Àr an hent hir a heulian
Pell doc'h bro an Arvor
[enregistrement interrompu]

22499 - Chanteur inconnu

-1-

[Enregistrement manquant]

Plac'hig hep avisted

E oa bet roet din un alc'hwez

Alc'hwez an eürusted.

[Enregistrement interrompu]

22522 - Chanteuse inconnue

-1-

Pa oan e ma driwec'h vlez
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Ha setu me aet dre ar vro
E man dorn an alc'hwez
E'it klaskiñ er bed tro-ha-tro
Dor kaer ar levenez.

-3-

Get an alc'hwez me 'zigoras
Dor an ti hep toenn
Hag àr an oaled me 'welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-4-

Me 'anavas ma zi a-benn
Ennañ em eus kresket
Ennañ ma mamm àr he barlenn
En deus ma luskennet.

-5-

...??... ma zi tamm ha tamm
Ma eürusted ivez
An eürusted ha ti ma mamm
En deus ur mem alc'hwez.

25135 – Chanteuse inconnue

-1-

Pa oan e ma driwec'h vlez
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Na setu me aet dre ar vro
E ma dorn an alc'hwez
E'it klaskiñ er bed tro-ha-tro
Dor kaer ar levenez.

-3-

Àr an hent hir a heulian
Pell doc'h bro an Arvor
Ag an eürusted a glaskan
Ne gavan ket an nor.

-4-

Lârit din-me tudjantil vat
D'emen e vo rekiz
Redek e'it ma c'hellin teñvaat
Hune ma yaouankiz

-5-

Plac'hig yaouank, p'her c'haveet
Kuzhet get ar gwez bras
Mammenn an dar a vo hesket
En ho taoulagad glas.

-6-

Setu me un deiz digouezhet
Get samm ar gozhoni
E-tal un ti hanter gouezhet
Dilaosket ha goulli.

-7-

Get an alc'hwez me 'zigoras
Dor an tiig, *na*, hep toenn
Hag àr an oaled me 'welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-8-

Me 'anavas ma zi a-benn
Ennañ em eus kresket
Ennañ ma mamm àr he barlenn
En deus ma luskennet.

-9-

Kouezhet eo ma zi tamm ha tamm
Ma eürusted ivez
An eürusted ha ti ma mamm
En doa ur mem alc'hwez.

26573 – Chanteur inconnu

-1-

Pa oan-me driwec'h vlez
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Ha setu me aet dre ar vro
E ma dorn an alc'hwez
E'it klaskiñ er bed tro-ha-tro
Dor kaer ar levenez.

-3-

Splanniñ a ra ma braventez
Er palezioù kaerañ
Mes holl an aour strewet enne
Ne dorre ket ma naon.

-4-

Lârit din-me tudjantil vat
D'emen e vo rekiz
Redek e'it ma c'hellin teñvaat
Hune ma yaouankiz

-5-

Plac'hig yaouank, p'her c'haveet
Kuzhet get ar gwez bras
Mammenn an dar a vo hesket
Barzh ho taoulagad glas.

-6-

Na setu me arru un deiz
Get samm ar gozhoni
E-tal un ti hanter gouezhet
Dilaosket ha goulli.

-7-

Get an alc'hwez me 'zigoras
Dor an tiig hep toenn
Hag àr an oaled me 'welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-8-

Me 'anavas ma zi a-benn
Ennañ em eus kresket
Ennañ ma mamm àr he barlenn
En deus ma bouchennet.

-9-

Kouezhet eo ma zi tamm ha tamm
Ma eürusted ivez
An eürusted ha ti ma mamm
En doa ur mem alc'hwez.

37401 – Chanteuse inconnue

-1-

A pa oan e ma driwec'h blez
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Ha setu me aet dre ar vro
E ma dorn an alc'hwez
E'it klaskiñ er bed tro-ha-tro
Dor kaer ar levenez.

-3-

War an hent hir a heulien
Pell doc'h bro an Arvor
Ag an eürusted a glasken
Ne gaven ket an nor.

-4-

Setu me un deiz digouezhet
Get samm ar gozhoni
E-tal un ti hanter gouezhet
Dilaosket ha goulli.

-5-

Get an alc'hwez me 'zigoras
Dor an tiig hep toenn
Hag àr an oaled me 'welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-6-

Me 'anavas ma zi a-benn
Ennañ em eus kresket
Ennañ ma mamm àr he barlenn
En deus ma luskellet.

-7-

Kouezhet eo ma zi tamm ha tamm
Ma eürusted ivez
An eürusted ha ti ma mamm
En deus ar mem alc'hwez.

64087 – Chanteuse inconnue

-1-

[enregistrement manquant]
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Ha setu me aet dre ar vro
E ma dorn an alc'hwez
E'it klaskiñ er bed tro-ha-tro
Dor kaer ar levenez.

-3-

Àr an hent hir a heulien
Pell doc'h bro an Arvor
Ag an eürusted a glasken
Ne gaven ket an nor.

-4-

Splanniñ a ra ma braventez
Er palezioù kaerañ
Mes holl an aour strewet enne
Nen dorre ket ma naon.

-5-

Lârit din-me tudjantil vat
D'emen e vo rekiz
Redek e'it ma c'hellin teñvaat
Hune ma yaouankiz

-6-

Plac'hig yaouank, p'her c'haveet
Kuzhet get ar gwez bras
Mammenn an dar a vo hesket
En ho taoulagad glas.

-7-

Setu me un deiz digouezhet
Get samm ar gozhoni
E-tal un ti hanter gouezhet
Dilaosket ha goulli.

-8-

Get an alc'hwez me 'zigoras
Dor an ti hep toenn
Hag àr an oaled me 'welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-9-

Me 'anavas ma zi a-benn
Ennou em eus kresket
Ennou ma mamm àr he barlenn
En deus ma luskennet.

-10-

Kouezhet eo ma zi tamm ha tamm
Ma eürusted ivez
An eürusted ha ti ma mamm
En deus ar mem alc'hwez.

65352 – M. Jan

-1-

Na pa oan-me paotrig yaouank
Seitek pe triwec'h vlez
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Àr an hent hir a heulien
Pell doc'h bro an Arvor
Nag an eürusted a glasken
Ne gaven ket an nor.

-3-

Lârit din-me tudjantil vat
Emen e vo rekiz
Redek e'it me n'hellin teñvaat
Levenez ma yaouankiz

-4-

Plac'hig yaouank, pa gaveet
Kuzhet get ar gwez bras
Mammenn an dar a vo sec'het
En ho taoulagad glas.

-5-

Setu me un deiz digouezhet
Get samm ar gozhoni
E-tal un ti hanter gouezhet
Dilaosket ha goulli.

-6-

Me 'anavas ma zi a-benn
Ennoñ em eus kresket
Ennoñ ma mamm àr he barlenn
En deus ma luskennet.

-7-

Get an alc'hwez me 'zigoras
Dor an tiig hep toenn
Hag àr an oaled me 'welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-8-

Kouezhet eo ma zi tamm ha tamm
Ma eürusted ivez
An eürusted ha dor ma mamm
En doa ur mem alc'hwez.

81393 – Germaine Le Guillerme

-1-

A pa oan e ma zriwec'h blez
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Ha setu me aet dre ar vro
E man dorn an alc'hwez
E'it klaskiñ er bed tro-ha -tro
Dor kaer ar levenez

-3-

Àr an hent hir a heulien
Pell doc'h bro an Arvor
Hag an eürusted a glasken
Ne gaven ket an nor.

-4-

Splanniñ a ra ma braventez
Er palezioù kaerañ
Mes holl an aour strewet enne
Ne dorre ket ma naon

-5-

Lârit din-me tudjentil vat
D'e-men e vo rekiz
Redek e'it ma c'hellin teñvaat
Hune ma yaouankiz

-6-

Plac'hig yaouank, pe er c'havit
Kuzhet get ar gwez bras
Mammenn an dar a vo hesket
En ho taoulagad glas.

-7-

Setu me un deiz digouezhet
Get samm ar gozhoni
E-tal un ti hanter gouezhet
Dilaosket ha goulli.

-8-

Get an alc'hwez me 'zigoras
Dor an ti hep toenn
Hag àr an oaled me 'welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-9-

Me 'anavas ma zi a-benn
Ennoñ em eus kresket
Ennoñ ma mamm àr he barlenn
En deus ma luskennet.

-10-

Kouezhet eo ma zi tamm ha tamm
Ma eürusted ivez
An eürusted ha ti ma mamm
En deus ar mem alc'hwez.

81443 – Yvonne Le Gal épouse Le Pestipon

-1-

[enregistrement manquant]
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Ha setu me aet dre ar vro
E ma dorn an alc'hwez
E'it klaskiñ er bed tro-ha-tro
Dor kaer ar levenez.

-3-

Àr an hent hir a heulien
Pell doc'h bro an Arvor
Ag an eürusted a glasken
Ne gaven ket an nor.

-4-

Splanniñ a rae ma braventez
Er palezioù kaerañ
Mes holl an aour strewet enne
Nen dorre ket ma naon.

-5-

Lârit din-me tudjantil vat
Dre men e vo rekiz
Redek e'it ma c'hellin teñvaat
Hune ma yaouankiz

-6-

P'her c'haveet, merc'hig yaouank
Kuzhet get ar gwez bras
Mammenn an dar a vo hesket³
En ho taoulagad glas.

-7-

Setu me un deiz digouezhet
Get samm ar gozhoni
E-tal un ti hanter gouezhet
Dilaosket ha goulli.

-8-

Get an alc'hwez me 'zigoras
Dor an ti hep toenn
Hag àr an oaled me 'welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-9-

Me 'anavas ma zi a-benn
Ennoñ em eus kresket
Ennoñ ma mamm àr he barlenn
En deus ma luskellet.

-10-

Kouezhet eo ma zi tamm ha tamm
Ma eürusted ivez
An eürusted ha ti ma mamm
En doa ar mem alc'hwez

³ prononcé haspet

81768 – Henriette Le Strat

-1-

A pa oan e ma zriwec'h vlez
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Ha setu me aet dre ar vro
E ma dorn an alc'hwez
É klaskiñ er bed tro-ha-tro
Dor kaer ar levenez.

-3-

Àr an hent bras a heulien
Pell doc'h bro an Arvor
Ag an eürusted a glasken
Ne gaven ket an nor.

-4-

Splanniñ a ra ma braventez
Er palezioù kaerañ
Mes holl an aour strewet enne
Nen dorre ket ma naon.

-5-

Lârit-c'hwi din tudjantil vat
D'emen e vo rekiz
Redek e'it ma c'hellin teñvaat
Hune ma yaouankiz

-6-

Plac'hig yaouank, p'her c'haveet
Kuzhet get ar gwez bras
Mammenn an dar a vo hesket
En ho taoulagad glas.

-7-

Setu me un deiz digouezhet
Get samm ar gozhoni
E-tal un ti hanter gouezhet
Dilaosket ha goulli.

-8-

Get an alc'hwez me 'zigoras
Dor ag an ti hep toenn
Hag àr an oaled me 'welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-9-

Me 'anavas ma zi a-benn
Ennoñ em eus kresket
Ennoñ ma mamm àr he barlenn
En deus ma luskellet.

-10-

Kouezhet eo ma zi tamm ha tamm
Ma eürusted ivez
An eürusted a di ma mamm
En doa ur mem alc'hwez

81889 – Julienne Le Hellec

-1-

Na pa oan-me ma zriwec'h vlez
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Ha setu me aet dre ar vro
E ma dorn an alc'hwez
E'it klaskiñ er bed tro-ha-tro
Dor kaer ar levenez.

-3-

Àr an hent hir a heulien
Pell doc'h bro an Arvor
Nag an eürusted a glasken
Ne gaven ket an nor.

-4-

Splanniñ a ra ma braventez
Àr maneiou bras
Met an eürusted a glasken
Ne gaven ket atav.

-5-

Splanniñ a ra ma braventez
Àr maneiou kaerañ
Met holl an aour tolpet eno
Ne dorre ket ma naon.

-6-

Setu me un deiz digouezhet
Get samm ar gozhoni
E-tal un ti hanter gouezhet
Dilaosket ha goulli.

-7-

Get an alc'hwez me 'zigoras
Dor an ti hep toenn
Hag àr an oaled me 'welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-8-

Me 'anavas ma zi a-benn
Ennou em eus kresket
Ennou ma mamm àr he barlenn
En deus ma luskellet.

81908 – Marie Robic

-1-

A pa oan e ma zriwec'h vlez
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Ha setu me aet dre ar vro
E ma dorn an alc'hwez
É klaskiñ er bed tro-ha-tro
Dor kaer ar levenez.

-3-

Àr an hent hir a heulien
Pell doc'h bro an Arvor
Ag an eürusted a glasken
Ne gaven ket an nor.

-4-

Splanniñ a ra ma braventez
Er palezioù kaerañ
Mes holl an aour strewet enne
Ne dorre ket ma naon.

a13336 – Casimir Le Tarnec

-1-

A pa oan-me plac'hig yaouank
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Ha setu me aet dre ar vro
E ma dorn an alc'hwez
E'it klaskiñ er bed tro-ha-tro
Dor kaer al levenez.

-3-

Àr an hent hir a heulian
Pell doc'h bro an Arvor
Mes an eürusted a glaskan
Ne gaven ket an nor.

-4-

Kreskiñ a ra ma braventez
Er palezioù kaerañ
Mes holl an aour strewet enne
Nen dorre ket ma naon.

-5-

Lârit din-me tudjantil vat
D'e-men e vo rekiz
D'e-men redek evit teñvaat
Huñvre ma yaouankiz

-6-

Plac'hig yaouank, p'her c'hellehet
Kuzhet er gwez bras
Mammenn an deur a vo hesket
En ho taoulagad glas.

-7-

Setu me un deiz digouezhet
'dan samm ar gozhoni
E-tal un ti hanter kouezhet
Dilaosket ha goulli.

-8-

Get an alc'hwez me 'zigoras
Dor an ti hep toenn
Ha àr an oaled me 'welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-9-

Me 'anavas ma zi a-benn
Ennañ em eus kresket
Ennañ ma mamm àr he barlenn
En deus ma luskellet.

-10-

Kouezhet eo ma zi tamm ha tamm
Ma eürusted ivez
An eürusted ha ti ma mamm
En deus ur mem alc'hwez.

a13447 – Chanteuses inconnues

-1-

Pa oan e ma driwec'h vlez
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Ha setu me aet dre ar vro
E ma dorn an alc'hwez
E'it klaskiñ er bed tro-ha-tro
Dor gaer al levenez.

-3-

Àr an hent hir a heulian
Pell doc'h bro an Arvor
Ag an eürusted a glaskan
Ne gavan ket an nor.

-4-

Splanniñ a ra ma braventez
Er palezioù kaerañ
Mes holl an aour strewet enne
Nen dorre ket ma naon.

-5-

Lârit din-me tudjantil vat
D'e-men e vo rekiz
Redek e'it ma c'hellin teñvaat
Hune ma yaouankiz

-6-

Plac'hig yaouank, pa gaveet
Kuzhet get ar gwez bras
Mammenn an dar a vo hesket
En ho taoulagad glas.

-7-

Setu me un deiz digouezhet
Get samm ar gozhoni
E-tal un ti hanter gouezhet
Dilaosket ha goulli.

-8-

Get an alc'hwez me 'zigoras
Dor an ti hep toenn
Hag àr an oaled me 'welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-9-

Me 'anavas ma zi a-benn
Ennañ em eus kresket
Ennañ ma mamm àr he barlenn
En deus ma luskennet.

-10-

Kouezhet eo ma zi tamm ha tamm
Ma eürusted ivez
An eürusted ha ti ma mamm
En deus ar mem alc'hwez.

a14903 - Dastumerion ar C'hreizteiz

[... manque le début]

-1-

... an alc'hwez
E'it klaskiñ er bed tro-ha-tro
Dor gaer al levenez.

-2-

Àr an hent hir a heulian
Pell doc'h bro an Arvor
Ag an eürusted a glasken
Ne gaven ket an nor.

-3-

Splanniñ a ra ma braventez
Er paleziou kaerañ
Mes holl an aour strewet enne
Ne dorras ket ma naon.

-4-

Lârit-c'hwi din tudjantil vat
Me vo rekiz monet
Evit ma c'hellin-me teñvaat
Un deiz ma yaouankiz

-5-

Plac'hig yaouank, p'arrueet
Kuzhet get ar gwez bras
Mammenn an dar a vo hesket
En ho taoulagad glas.

-6-

Ha setu me 'deiz digouezhet
Get samm ar gozhoni
E-tal un ti hanter gouezhet
Dilaosket ha goulli.

-7-

Get an alc'hwez me 'zigoras
An tiig hep toenn
Hag àr an oaled me 'welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-8-

Me 'anavas ma zi a-benn
Ennou em eus kresket
Ennou ma mamm àr he barlenn
En deus ma luskellet.

-9-

Kouezhet eo ma zi tamm ha tamm
Ma eürusted ivez
Ma eürusted ha ti ma mamm
En doa ar mem alc'hwez.

a57428 – Eugénie Parcheminer

-1-

Pa oan em triwec'hvet bloavezh
Plac'hig hep penn ebet
E voe roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Ha setu me aet dre ar vro
E ma dorn an alc'hwez
Evit klask er bed tro-ha-tro
Dor gaer al levenez.

-3-

War an hent-bras hir a heulien
Pell diouzh bro an Arvor
Eus an eürusted a glasken
Ne gaven ket an nor.

-4-

Lârit din-me tudjantil vat
Da b'lec'h e vo rekiz
Redek 'vit ma c'hellin tañvaat
Hunvre ma yaouankiz

-5-

Setu me un deiz digouezet
Krommet gant ar gozhni
E-tal un ti hanter gouezhet
Goloet a ginvi.

-6-

Gant an alc'hwez me 'zigoras
Dor an ti hep toenn
Ha war an oaled me 'welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-7-

Me 'anveas ma zi a-benn
Ennañ em eus kresket
Ennañ ma mamm war he barlenn
O⁴ deus ma luskellet.

-8-

Kouezhet eo ma zi tamm ha tamm
Va yaouankiz ivez
An eürusted ha ti ma mamm
N'o deus nemet un alc'hwez.

⁴ He

a73945 – Aline L'Habasque

-1-

Pa oan em triwec'hvet bloavezh
Plac'hig hep penn ebet
E voe roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Setu me 'c'h a dre ar vro
E va dorn an alc'hwez
Evit klask er bed tro-war-dro
Dor gaer al levenez.

-3-

War an hent-bras hir a heulien
Pell diouzh bro an Arvor
Deus an eürusted a glasken
Me ne gaven ket an nor.

-4-

Skeudet em boa va braventez
En tiez alaouret
Mes va naon gant an holl zanvez
Biskoazh n'eo bet torret.

-5-

Setu me un deiz digouezhet
Krommet gant ar gozhni
E-tal un ti hanter gouezhet
Goloet a ginvi.

-6-

Gant va alc'hwez e tigoris
Dor an ti hep toenn
Ha war an oaled e welis
Lec'h va gweleig gwenn.

-7-

Anaout a ran va zi a-benn
Ennañ em beus kresket
Ennañ va mamm war he barlenn
He deus va luskellet.

-8-

Kouezhet eo va zi tamm ha tamm
Va eürusted ivez
An eürusted ha ti va mamm
N'o deus nemet un alc'hwez.
An eürusted ha ti va mamm
O deus ar memes alc'hwez.

KBB1987- Marcelle Allieux

-1-

A pa oan e ma zriwec'h vlez
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Ha setu me aet tre ar vro
E ma dorn an alc'hwez
'Eit klaskiñ er bed tro-ha-tro
Dor kaer al levenez.

-3-

Àr an hent hir a heulien
Pell doc'h bro an Arvor
Ag en eürusted a glasken
Ne gaven ket an nor.

-4-

Splanniñ a ra ma braventez
Er palezioù kaerañ
Mes holl an aour strewet enne
Ne dorre ket ma naon

-5-

Lârit din-me tudjantil vat
D'e-men e vo rekiz
Redek 'eit ma c'hellin teñvaat
Hune ma yaouankiz

-6-

Plac'hig yaouank, p'er c'haveet
Kuzhet get ar gwez bras
Mammenn an dar a vo hesket
En ho taoulagad glas.

-7-

Setu me un deiz digouezhet
Get samm ar gozhoni
E-tal un ti hanter kouezhet
Dilaosket ha goulli.

-8-

Me 'anavas ma zi a-benn
Ennoñ me m' eus kresket
Ennoñ ma mamm àr he barlenn
En deus ma luskennet.

-9-

Kouezhet eo ma zi tamm ha tamm,
Ma eürusted ivez.
An eürusted a di ma mamm
En deus ar mem alc'hwez.

KBB2006-09-II – Eugénie Guillouzic

-1-

A pa oan e ma zriwec'h vlez
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Ha setu me aet tre ar vro
E ma dorn an alc'hwez
'Eit klaskiñ er bed tro-ha-tro
Dor kaer al levenez.

-3-

Àr an hent hir a heulien
Pell doc'h bro an Arvor
Ag en eürusted a glasken
Ne gaven ket an nor.

-4-

Lârit din-me tudjantil vat
D'e-men e vo rekiz
Redek 'eit ma c'hellin teñvaat
Hune ma yaouankiz

-5-

Plac'hig yaouank, p'er c'haveet
Kuzhet get ar gwez bras
Mammenn an dar a vo hesket
En ho taoulagad glas.

-6-

Setu me un deiz digouezhet
Get samm ar gozhoni
E-tal un ti hanter kouezhet
Dilaosket ha goulli.

-7-

Get an alc'hwez me 'zigoras
Dor an tiig hep toenn
Hag àr an oaled me 'welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-8-

Me 'anavas ma zi a-benn
Ennou em eus kresket
Ennou ma mamm àr he barlenn
En deus ma luskennet.

-9-

Kouezhet eo ma zi tamm ha tamm
Ma eürusted ivez
An eürusted ha ti ma mamm
En deus ar mem alc'hwez.

KBB2012-19 – Eugénie Guillouzic

-1-

A pa oan e ma zriwec'h vlez
Plac'hig hep avisted
E oa bet roet din un alc'hwez
Alc'hwez an eürusted.

-2-

Ha setu me aet tre ar vro
E ma dorn an alc'hwez
'Eit klaskiñ er bed tro-ha-tro
Dor kaer al levenez.

-3-

Àr an hent hir a heulien
Pell doc'h bro an Arvor
Ag en eürusted a glasken
Ne gaven ket an nor.

-4-

Lârit din-me tudjantil vat
D'e-men e vo rekiz
Redek 'eit ma c'hellin teñvaat
Hune ma yaouankiz

-5-

Plac'hig yaouank, p'er c'haveet
Kuzhet get ar gwez bras
Mammenn an dar a vo hesket
En ho taoulagad glas.

-6-

Setu me un deiz digouezhet
Get samm ar gozhoni
E-tal un ti hanter kouezhet
Dilaosket ha goulli.

-7-

Get an alc'hwez me 'zigoras
Dor an tiig hep toenn
Hag àr an oaled me 'welas
Lec'h ma c'havellig gwenn.

-8-

Me 'anavas ma zi a-benn
Ennou em eus kresket
Ennou ma mamm àr he barlenn
En deus ma luskennet.

-9-

Kouezhet eo ma zi tamm ha tamm
Ma eürusted ivez
An eürusted ha ti ma mamm
En deus ar mem alc'hwez.

Titre (original) : Er plah iouank a Sant-Brieg

Titre (normalisé) : Ar plac'h yaouank a Sant-Brieg

Auteur : Stevan Kerhoret (Etienne LeStrat)**Incipit** : E Sant Brieg é hes ur plah iouank, gé

Incipit (normalisé) : E Sant-Brieg ez eus ur plac'h yaouank, ge

Catalogue Malrieu : 1456**Première publication :**

Dihunamb, juin 1906, numéro 12

Autres publications :

Titre	auteur / interprète	édition	année	autres
Er plah iouank a Sant-Brieg		Dihunamb	avril 1922	numéro 130
Er plah iouank a Sant-Brieg		Guerzenneu Breih-Izél	1931	p.87 – modifications sur le couplet 4
A veg de veg	Désiré Le Franc / Raymond Lucas	Dastum	2004	CD (instrumental)
Voix de Bretagne	Tri Pichon Noz	BNC Productions	Décembre 2010	CD

Collectages :**DASTUM :**

Titre	collecteur	interprète	année	lieu
524Y00128-01	Jequel Daniel	Godin Hélène	5 décembre 1983	Guilligomarc'h (Finistère) (Vannetais)
05690	?	Le Dortz Henri	23-11-1984	Baud (Baud ou Quistinic ?)

81529				
19191	Malrieu Patrick	Bouler François	12-1972	Landaul
20185 62522	Duplessy Robert Le Paboul Jude	André Jean- Marie	15-02-1970	Bieuzy-Les-Eaux
20332	Le Paboul Jude	<i>Berthou Emile</i>	1964	Guénin
23678	Le Gall Charles	Berthou Emile	19-09-1965	Caudan
25480	Le Clerc de la Herverie Jean	?	?	(Le Croisty)
63916	Le Paboul Jude	?	1960	?
63966	Le Paboul Jude	Le Hoezec Antoine	Décembre 1984	Baud (la Chapelle Neuve)
64906	Monnat Jean- Yves	Jéhanno Marie- Josèphe	03-07-1975	Bubry
65402	Monnat Jean- Yves	Doussal François	25-07-1978	Guilligomarc'h (Finistère) (vannetais)
81049	Kanerion Bro- Boio	Guillard Jean- Yves	1996	Bignan (Bignan)
81590		Robic Joseph	?	(Ploerdut)
81227(instru- mental)	Le Gallic Claude	Bedard Pierre	?	Bubry
81751	Le Gallic Claude	Le Provost Thérèse	02-1992	Melrand (Melrand)
a13440	Korriganed al lann	<i>Le Hoezec Antoine</i>	03-05-1981	Colpo
a13475	Korriganed al lann	Bernard Henriette (née le Brazidec)	18-04-1982	Colpo (Colpo)
a14909 60637	Duplessy Robert Moelo Serge	Cardiet Jean	19-12-1968	(Meslan) Lorient

KANERION BRO-BOIO

KBB2011	Kanerion Bro- Boio	Jo Le Dorze	2011	Bignan
---------	-----------------------	-------------	------	--------

Cahiers de chants :

Titre	Propriétaire du cahier	Référence cahier	Autres renseignements
Guèr – St Brièc	Casi Le Tarnec	CLT7	
St Briec chanson bretonne	Henriette Bernard	HB3	
Sant Briec	Henriette Bernard	HB5	
Merhiet Sambriek	Eugène Le Paih	ELP	

CLT7 p.35 – Guèr – St Brièc

-I-

Hir guèr a Sant-Brièc hi hes ur plah youvank, hô
Hi des madeu a brahuité
Nitra ne vank dèr plah youank-sé

-II-

Me chonj he hoé a oudé pel amzer, hô
Kemer en train hi gare Pondy
Aveit monet de gonz doh-ti

-III-

Hag-un dé me hias guet men deliad kerran, hô
Har me fen un tog plouz nehué
Hur ranjen heur de me hausté.

-IV-

Pe oen arriu hir ger a San Brièc, hô
Ha me hia mé betag en ty
Ha me daulaz me dok dohthi.

-V-

Bonjour d’ohui hé larrant mé joyus, hô
Deit on dou klah devet pried
Heurus genein ou haveheit

-VI-

Hi t’al Pondy me mes hur goh velein, hô
Ha gir velein hi vé kavet
Pi hir rèh er ral ne kaver ket

-VII-

Hui he tahoeit liha dous ag amanen, hô
Ha chist melein qu’er brah-el heur
A ag dra sur heim tapein d’heur

-VIII-

Hui he gleuho kannein er vrettonned
Kannein he rad hi-nou parkeu
El ma kannet hi nou kerrieu

-IX-

Me hiet genoh he lar her plah youank
Mes gorteit hoa hur miz pe deux
Het ma voh splane dueh en treuh

HB3 – p 23 – St Briec – chanson bretonne

-1-

Hi guer a Sant Briec
Y es hur pla youank oh bis
Hi des madeu a brauité
Nitra ne vank d'her pla youank sé

-2-

Me chonj hoé a oûdé pel amzér oh
Quemer en train er gare Pondy
Aveit monet de gonz d'ho ti.

-3-

Hag un dé me hiah guet me deliat keran oh
Har me fen hun tog plouz neué
Nag hur raingenn heur dho me hosté

-4-

Be oen d'arui hir guer a St Briec oh
Me ia oah tré betag en ti
Ha me daulé me zog dehi.

-5-

Bonjour d'ho hui e laran mé joious oh
D'ein on dou kla eit bout pried
Heurus guenein hun gâveet.

-6-

Hital Pondy me mes hur goh velin oh
Ital er velin e vé kavet
Pé e rehal ne gâveR ket.

-7-

Hazé e tahuen lait dous ag amonen oh
Ha chistr melen ker brau el eur
Ha ha dra sur eb tapen deur.

-8-

Hi e gleuiou kannen er Vretoned oh
Kannein e hran hi n hou parkeu
Hel ma kannet hé hou kérieu.

-9-

Me hiai guenoh e lar er plah ouiank oh
Mes gortei hoah hur miz pé deu
Eit ma vou plineu guel en treu.

HB5 - p 23 - Sant Briec

-1-

Hi guêr a St Briec y es hur pla youank
Hi des madeu à brauité, nitra ne vank d'her pla youank sé

-2-

Me chonj hoé a houdé pel amzér oh
Quemer en train hir gare Pondy
Aveit monet de gonz d'ho ti.

-3-

Hag un dé me hiah, guet me deliat kerran oh
Har me fen hun tog plouz neué, hur rangen eur doh me osté

-4-

Pe oen arrui hir guer a St Briec oh
Ha me hia tré betak en ti, ha me daulé me zog dehi.

-5-

Bonjour d'ho hui e laran mé joéus oh
Deit on dou kla eit bout pried, heurus guenein hun gavéet.

-6-

Hital Pondy me mes hur goh velin oh
Etal her velin e vé kavet, pé hi rehal ne gaver ket.

-7-

Hui e tahuet lait dous a amonen oh
Ha chistr melen ker brau el eur ha dra sur em tapen deur.

-8-

Hi e gleuou kannein er Vretonned oh
Kannein e hran hi n hou farkeu el ma kannet hi hou kériou.

-9-

Me hiah guenoh e lar her pla youank oh
Mes gortei hoah hur miz pé deu
Eit ma vou pléniec guel en treu.

ELP - merhiet Sambriek

Y Sambriek e est ur plah huank
A made a spret a brahuité nitra ne vangue derh plahek séh
Meh mônet em deh gue me habite
Kirant ag arh me fenne un toéh plous neuhé
Hur chalennek eurh doh me osté
Pé houenne arrie y Sambriek
Me ihas tréh betag en teh a me daulasse me zog dehi
Erh plah en rah un nerh jouéhus
Yeuet math d oh à douh Kerenne
Me garzehet dunet pelquenne.

524Y00128-01 – Héléne Godin

-1-

E Sant-Brieg eh eus ur plac'h yaouank, o
Madoù, spered ha bravite,
Nitra ne vank d'ar plac'hig-se.

-2-

Me oa 'soñjal a-c'houde pell amzer
Kemer an tren e gar Pondi
Evit mont da barlant doc'hti.

-3-

Me oa un deiz e ma sae gwenn kaerañ
Àr ma fenn un tog plouz nevez,
Ur chanenn aour doc'h ma c'hostez.

-4-

Pa oan arru er gêr a Sant-Brieg
Na me ya tre betek he zi
Ha ma daolas ma zog dezhi.

-5-

O plac'h yaouank a lâran ken joaius
Devezh mat deoc'h ha d'ho kerent
O na daet on d'ho kwelet.

-6-

Mar plij genoc'h, selaouit me, plac'hig
Daet on d'ho klac'h evit pried
Eurus genin en em gavec'h.

-7-

E-tal Pondi me 'm eus ur gomenant
Tost d'ar Blañwezh ema savet
Kaeroc'h 'eiti ne weler ket.

-8-

Àr ar maezioù ema bourrus beviñ
Pell doc'h safar ar c'hêrioù bras
Dait genin d'ar pradouioù¹ glas.

¹ "pradoù" ou "pradeier »

-9-

C'hwi a dañvay laezh dous hag amonenn
Chistr melen ken kaer el an aour
Chistr mat ha c'hwek hep tapenn dour.

-10-

C'hwi a glevay kaniñ ar brezhoneg
Gwell vez kaniñ barzh ar parkoù
'Eit ma kaniñ² barzh ar c'hêrioù.

-11-

Me 'yay genoc'h a lâr ar plac'h yaouank
Mes gortit c'hoazh ur miz pe zaou
'Eit ma vo ranket mat an traoù.

² Aveit kaniñ

05690 – 81529 – Henri Le Dortz

-1-

Er gêr a Sant-Brieg eh eus ur plac'h yaouank,
Er gêr a Sant-Briec eh eus ur plac'h yaouank,
He deus madoù ha bravite,
Nitra ne vank d'ar plac'hig-se.

-2-

Me 'm boa soñjet a-c'houde pell amzer,
Kemer an tren e gar Pondi,
Evit monet da gomz doc'hti.

-3-

Ha me monet du-ze get ma dilhad kaerañ,
Àr ma fenn un tog plouz nevez,
Ur chadenn aour doc'h ma c'hostez.

-4-

Pa oan arriv er gêr a Sant-Brieg,
Me 'yas direkt betek he zi
Me 'daol ma zog da gomz doc'hti

-5-

« Bonjour plac'hig » a lâran ker joaius
Daet on d'ho klac'h da vout pried
Eurus genin um³ gavehit.

-6-

E-tal Pondi me 'm eus ur gomenant
Ha gwell evit er c'herioù bras
Chwi 'zay genin d'am fradoù glas

-7-

Roet vo deoc'h laezh dous hag amonenn
Ha chistr melen ken kaer 'el aour
Ha chistr ker mat hep tapenn dour

³ um = en em

-8-

C'hwi a glevo soniñ ar gwir vreton
Gwell eo soniñ en hur parkoù
Aveidoc'h-c'hwi en ho kêrioù

-9-

Ya, den yaouank, 'dra sur, me yay genoc'h
Mes gortit c'hoazh ur miz pe daou
Ken na vo plaenet mat an traoù.

19191 – François Bouler

-1-

E Sant-Brieg eh eus ur plac'h yaouank,
Madoù, na spered, na bravite,
Nitra ne vank d'ar plac'hig-se.

-2-

Me 'm eus soñjet a-c'houde pell amzer,
Kemer an tren e gar Pondi,
Evit monet da gomz doc'hti.

-3-

Àr ma fenn un tog plouz nevez,
Àr ma fenn un tog plouz nevez,
Ur chadenn aour doc'h ma c'hostez.

-4-

Pa oan arru er gêr a Sant-Brieg,
Me 'yas eeun mat betek an ti
Ha me 'daolas ma zog dezhi

-5-

« Bonjour deoc'h-c'hwi plac'hig yaouank, a lâren-me joaius
Daet oan d'ho koulenn 'eit bout pried
Me 'soñj a oa donet pellkent

-6-

E-tal Pondi em eus ur gomenant
Tost d'ar Blañwezh ema savet
Kaeroc'h 'eiti ne weler ket

-7-

C'hwi a dañvay laezh dous hag amonenn
Ha chistr nevez melen el aour
O chistr mat hep tapenn dour

-8-

C'hwi 'glevay son ar vretoned
Bourraploc'h eo soniñ àr ar maezou
Aveit kaniñ barzh ho kêriou

20185 - 62522 - Jean-Marie André

-1-

E Sant-Brieg eh eus ur plac'h yaouank, gé
Hi 'deus madoù ha bravite,
Nitra ne vank d'ar plac'hig-se.

-2-

Ha me 'choajas un deiz 'veit monet d'he gwelet,
Kemer an tren e gar Pondi,
Aveit monet da gomz doc'hti.

-3-

Ha me lakas neuzen ha ma dilhad kaerañ
Àr ma fenn un tog plouz nevez,
Ur chalenn aour doc'h ma c'hostez.

-4-

E Sant-Brieg a pa oan arruet
« Bonjour deoc'h-c'hwi ha d'ho kerent
Ma soñj a oa donet 'elkent ».

-5-

Boñjour plac'hig 'lâran deoc'h ker joaius
Daet on d'ho klac'h 'veit bout pried
Eurus genin um gavehit.

-6-

Me 'yay genoc'h, a lâr ar plac'h yaouank
Gortit c'hoazh ur mizad pe daou
'Eit ma vo plaenet mat an traoù.

-7-

E-tal Pondi me 'm eus ur gomenant
Tost d'ar Blañwezh ema savet
Bravoc'h 'veiti ne gaver ket.

-8-

C'hwi a gavo laezh dous hag amonenn
Chistr melen graet evel an aour
Chistr a zo graet hep tapenn dour.

20332 – Emile Berthou

-1-

E Sant-Brieg eh eus ur plac'h yaouank,
Madoù, spered na bravite,
Nitra ne vank d'ar plac'hig-se.

-2-

Me 'm boa ar soñj a-c'houde pell amzer,
Kemer an tren e gar Pondi,
Evit monet da gomz doc'hti.

-3-

Me aet un deiz get ma dilhad kaerañ
Àr ma fenn un tog plouz nevez,
Ur chadenn aour doc'h ma c'hostez.

-4-

Pa oan arru er gêr a Sant-Brieg,
Me a yas tre betek an ti
Ha me 'daolas ma zog dezhi.

-5-

Plac'h yaouank a lâran-me joaius
Devezh mat deoc'h ha d'ho kerent
Ma soñj a oa donet pell kent.

-6-

Mar plij genoc'h, selaouit-me plac'hig
Daet on d'ho klac'h da vout pried
Eurus genin um gavehit.

-7-

E-tal Pondi em eus ur gomenant
Tost d'ar Blañwezh ema savet
Ker kaer 'eiti ne gaver ket.

-8-

Àr ar maezoù ema bourrapl beviñ
Pell doc'h safar ar c'hêrioù bras
Dait-c'hwi genin d'ar Pradoù glas.

-9-

C'hwi a dañvay laezh dous hag amonenn
Ha chistr melen kaer el an aour
Chistr c'hwek ha mat hep tapenn dour.

-10-

C'hwi a glevo soniñ ar brezhoneg
Gwell eo kaniñ en hur parkoù
'Eit ma rit-c'hwi en ho kêrioù.

-11-

Me 'yay genoc'h a lâr ar plac'h yaouank
Mes gortit c'hoazh ur miz pe daou
'Eit ma vo plaenet mat an traoù.

-12-

Gwir a lârit, an dud dre ar maezoù
En o farkoù gi 'vev get joa
Pand int e kêr o devez keuz.

23678 – Emile Beerthou

-1-

E Sant-Brieg eh eus ur plac'h yaouank,
Madoù, spered na bravite,
Nitra ne vank d'ar plac'hig-se.

-2-

Me'm boa ar soñj a-c'houde pell amzer,
Kemer an tren e gar Pondi,
Evit monet da gomz doc'hti.

-3-

Me aet un deiz get ma dilhad kaerañ
Àr ma fenn un tog plouz nevez,
Ur chadenn aour doc'h ma c'hostez.

-4-

Pa oan arru er gêr a Sant-Brieg,
Me a yas tre betek an ti
Ha me 'daolas ma zog dezhi

-5-

Plac'h yaouank a lâran-me joaius
Devezh mat deoc'h ha d'ho kerent
Me 'soñj a oa donet pell kent

-6-

Mar plij genoc'h, selaouit-me plac'hig
Daet on d'ho klac'h da vout pried
Eurus genin en em gavehit

-7-

E-tal Pondi em eus ur gomenant
Tost d'ar Blañwezh ema savet
Ker kaer 'eiti ne gaver ket

-8-

Àr ar maezoù ema bourrapl beviñ
Pell doc'h safar ar c'hêrioù bras
Dait-c'hwi genin d'ar Pradoù glas

-9-

C'hwi a dañvay laezh dous hag amonenn
Ha chistr melen kaer el an aour
Chistr c'hwek ha mat hep tapenn dour

-10-

C'hwi a glevo soniñ ar brezhoneg
Gwell eo kaniñ en hur parkoù
'Eit ma rit-c'hwi en ho kêrioù

-11-

Me 'yay genoc'h a lâr ar plac'h yaouank
Mes gortit c'hoazh ur miz pe daou
'Eit ma vo plaenet mat an traoù

-12-

Gwir a lârit, an dud dre ar maezoù
En o farkoù gi 'vev get joa
Pa dant e kêr int 'devez keuz.

25480 – Chanteuse inconnue

-1-

'Barzh Sant-Brieg eh eus ur verc'h yaouank,
Madoù, spered ha bravite,
Nitra ne vank d'ar plac'hig-se.

-2-

Me aet un deiz a-benn kaer d'he gwelet,
Àr ma fenn un tog plouz nevez,
Ur chadenn aour doc'h ma c'hostez.

-3-

Me aet un deiz a-benn kaer d'he gwelet,
Ha me 'lâras boñjour dezhi
Hag a 'daolas ma zog dezhi

-4-

Boñjour merc'h yaouank, aet on d'ho kwelet
Daet on d'ho klac'h aveit pried
Eurus genin um gavehit

-5-

E-tal Pondi m'am eus ur gomenant
Tost d'ar Blañwezh ema plaset
Ker kaer 'eiti ne gaver ket

-6-

Eno c'hwi a dañvay laezh dous hag amonenn
Ha chistr melen kaer el an aour
Chistr c'hwek ha mat hep tapenn dour

-7-

Me 'yay genoc'h a lâr ar verc'h yaouank
O gortit c'hoazh ur miz pe daou
Ken na vo plaenet mat an traoù

63916 - Chanteur inconnu

-1-

E gêr a Sant-Brieg eh eus ur plac'h yaouank,
Hi 'deus madoù ha bravite,
Nitra ne vank d'ar plac'hig-se.

-2-

Ma soñj a oa a-c'houde pell amzer
Kemer an tren e gar Pondi
Evit monet da gomz doc'hti

-3-

Un deiz me 'ya get ma blouzenn gaerañ
Àr ma fenn un tog plouz nevez,
Ur chadenn aour doc'h ma c'hostez.

-4-

Er gêr a Sant-Brieg na pa oan arruet
Boñjour deoc'h-c'hwi ha d'ho kerent
Ma soñj a oa donet pell-kent

-5-

Boñjour plac'hig, a lâran-me joaius
Daet on d'ho klac'h da vout pried
Eurus genin en em gavehit

-6-

En tu 'rall Pondi me 'm eus ur gomenant
A bord ar Blañwezh ema savet
Ker kaer 'eiti ne gaver ket

-7-

Na bourrus eo beviñ àr ar maezoù
Pell doc'h safar ar c'hêrioù vras
Dait-c'hwi genin d'am fradoù glas

-8-

C'hwi a dañvay-c'hwi laezh dous hag amonenn
Ha chistr ker melen 'el an aour
Chistr a zo graet hep tapenn dour

63966 – Antoine Le Hozec

-1-

E gêr a Sant-Brieg eh eus ur plac'h yaouank,
Hi 'deus madoù ha bravite,
Nitra ne vank d'ar plac'hig-se.

-2-

Ma soñj a oa a-c'houde pell amzer
Kemer an tren e gar Pondi
Evit monet da gomz doc'hti.

-3-

Hag un deiz me 'ya get ma dilhad kaerañ
Àr ma fenn un tog plouz nevez,
Ur chalenn aour doc'h ma c'hostez.

-4-

Pa oan arru er gêr a Sant-Brieg
Me ya ha tre betek an ti
Ha me 'daolas ma zog dezhi.

-5-

Boñjour deoc'h-c'hwi, a lâran-me joaius
Daet on d'ho klac'h da vout pried
Eurus genin um gavehit.

-6-

E-tal Pondi me 'm eus ur gomenant
Tal ar Blañwezh ema savet
'El er lec'h 'rall ne gaver ket.

-7-

C'hwi a dañvay laezh dous hag amonenn
Ha chistr melen ker brav el an aour
Hag a dra sur hep tapenn dour.

-8-

C'hwi a glevo kaniñ ar Vretoned
Kaniñ eurus en o farkoù
El ma kanit en ho kêrioù.

-9-

Me 'yay genoc'h, a lâr ar plac'h yaouank
Mes gortit c'hoazh ur miz pe daou
'Eit ma vo plaenet gwell an traoù.

64906 - Marie-Josèphe Jéhanno

-1-

Er gêr a Sant-Brieg eh eus ur verc'h yaouank, o
Er gêr a Sant-Brieg eh eus ur verc'h yaouank, o
Argant, madoù ha bravite,
Nitra ne vank d'ar plac'hig-se.

-2-

M'em boa soñjet bout a reas pell amzer,
Kemer an tren e gar Pondi,
Aveit mont da gaozeal doc'hti.

-3-

Ha me lakaas ma abidig kaerañ,
Àr ma fenn un tog plouz nevez,
Ur chanenn aour doc'h ma c'hostez.

-4-

E Sant-Brieg, a pa oan arruet,
« Bonjour plac'hig ha d'ho kerent,
Da vout pried me ho koulenn ».

-5-

Ha me 'lâre dezhi « Dait genin d'am melin,
Ne roin ket deoc'h kalz a vadoù,
Met karantez kement 'el daou.

-6-

Ha c'hoazh plac'hig, me 'm eus ur gomenant,
Kostez 'r Blañvezh ema savet,
Ken brav 'elti 'vez ket gwelet. »

65402 – François Doussal

-1-

E gêr a Sant-Brieg eh eus ur femelenn
Madoù, spered ha bravite,
Nitra ne vank d'ar plac'hig-se.

-2-

Me oa 'soñjal a-c'houde pell amzer
Kemer an tren e gar Pondi
Evit monet da gomz geti.

-3-

Me a zo daet get ma abid kaerañ
Nag ar ma fenn un tog plouz nevez,
Ur chadenn montr doc'h ma c'hostez.

-4-

E Sant-Brieg na pa oan arruet
Na me a eas betek he zi,
A ziwiskas ma zog dezhi.

-5-

Deboñjour deoc'h, setu me arruet
Daet on d'ho klac'h evit pried
Eurus genin ' em gavehit.

-6-

E-tal Pondi em eus ur gomenant
A vord ar Blañwezh ema savet
Kaeroc'h 'eiti ne gaver ket

-7-

C'hwi a dañvay laezh dous hag amonenn
Ha chistr melen el feunteun aour
Hani graet mat hep tapenn dour

-8-

Me 'yay genoc'h a lâras ar plac'hig-se
Mes gortit c'hoazh ur miz pe daou
Ken na vo plaenet mat an traoù.

81049 - Jean-Yves GUILLARD

-1-

Er gêr a Sant-Brieg eh eus ur plac'h yaouank
Hi 'deus madoù ha bravite
Nitra ne vank d'ar plac'h yaouank-se

-2-

Ma soñj a oa a-c'houde pell amzer
Kemer an tren e gar Pondi
Aveit monet da gomz doc'hti.

-3-

Hag un deiz me 'yeas get man dilhad kaerañ
Àr ma fenn un tog plouz nevez
Ur ranjenn aour doc'h ma c'hostez.

-4-

Pa oan arriv er gêr a Sant Brieg
Ha me ya tre betek en ti
Ha me 'daolas ma zog dezhi.

-5-

Boñjour deoc'h-c'hwi a lâran-me joiaus
Daet on d'ho klac'h da vout pried
Eurus genin ho kavehit.

-6-

E-tal Pondi me 'm eus ur gozh velin
Hag er velin e vez kavet
Pezh er re 'rall ne gaver ket.

-7-

C'hwi a dañvay laezh dous hag amanenn
Ha chistr melen ker brav 'el aour
Ha ya dra sur hemp tapenn dour.

-8-

C'hwi a glevo kaniñ ar vretoned
Kaniñ a rant en o farkoù
Stel ma kanit en o c'hêrioù⁴.

⁴ En ho kêrioù

-9-

Me 'yay genoc'h a lâr ar plac'h yaouank
Mes gortit c'hoazh ur miz pe daou
Ken ma vo splannoc'h gwell⁵ an traoù.

⁵ «Ken ma vo splannoc'h mat an traoù » ou « ken ma vo plaenet gwell an traoù »

81590 – Joseph Robic

-1-

Er gêr a Sant-Brieg a zo ur plac'h yaouank
O na madoù na bravite
Nitra ne vank d'ar plac'h yaouank-se.

-2-

Lakaet 'm boa 'barzh ma soñj a-c'houde pell amzer
Kemer an tren e gar Pondi
Evit mont da gaozeal doc'hti.

-3-

Hag un devezh oan aet get ma dilhad kaerañ
Prenet 'boa un tog plouz nevez
Hag ur boked doc'h ma c'hostez.

-4-

Hag ha pa oan arriv 'barzh 'r gêr a Sant Brieg
(enregistrement tronqué)

81751 – Thérèse Le Provost

-1-

E Sant-Brieg eh eus ur plac'h yaouank
Madoù, spered ha bravite
Nitra ne vank d'ar plac'h yaouank-se

-2-

M'am boa soñjet a-c'houde pell amzer
Kemer an tren e gar Pondi
Evit monet da gomz doc'hti

-3-

Me aet un deiz get man dilhad kaerañ
Àr ma fenn un tog plouz nevez
Ur chadenn aour doc'h ma c'hostez.

-4-

Pa oan arriv er gêr a Sant Brieg
Ha me 'yas tre betek an ti
Ha me 'daolas ma zog dezhi

-5-

O plac'h yaouank, a lâran-me joaius
Devezh mat deoc'h ha d'ho kerent
Ma soñj a oa monet pell-kent

-6-

Mar plij genoc'h, selaouit-me plac'hig
Daet on d'ho klac'h da vout pried
Eurus genin 'n em gaveet.

-7-

E-tal Pondi em eus ur gomenant
Tost d'ar Blañwezh ema savet
Kaeroc'h 'eiti ne gaver ket

-8-

Àr ar maezoù ema bourrapl beviñ
Pell doc'h safar ar c'hêrioù bras
Dait genin-me d'ar Pradoù glas

-9-

C'hwi a dañvay laezh dous hag amanenn
Ha chistr melen ker kaer 'el aour
Chistr melen mat hemp tapenn dour

-10-

C'hwi a glev sonenn ar vretoned
Gwell e kanamb en hur parkoù
'El ma sonant en ho c'hêrioù⁶

-11-

Me 'yay genoc'h a lâr ar plac'h yaouank
Mes gortit c'hoazh ur miz pe daou
Ken ma vo lakaet plaen an traoù.

-12-

Gwir e larit, an dud àr er mézeu,
En o farkoù a vev get joa ;
Mar dant e kêr o devo keuz.

⁶ En ho kêrioù

a13440 – Antoine Le Hozec

-1-

Er gêr a Sant-Brieg eh eus ur plac'h yaouank,
Hi 'deus madoù ha bravite,
Nitra ne vank d'ar plac'hig-se.

-2-

Ma soñj a oa a-c'houde pell amzer
Kemer an tren e gar Pondi,
Evit monet da gomz doc'hti.

-3-

Hag un deiz me 'yeas get man dilhad kaerañ
Àr ma fenn un tog plouz nevez,
Ur chadenn aour doc'h ma c'hostez.

-4-

Pa oan arriv er gêr a Sant-Brieg
Me 'ya tre betek an ti
Ha me 'daole ma zog dezhi.

-5-

« Bonjour deoc'h-c'hwi a lâran-me joaius
Daet on d'ho klac'h 'vit bout pried
Eurus genin en em gavehit.

-6-

E-tal Pondi me 'm eus ur gozh velin
Tal ur velin e vez kavet
'R pezh er lec'h 'rall ne gaver ket.

-7-

C'hwi a dañvay laezh dous hag amonenn
Ha chistr melen ken brav el aour
Hag a dra sur hep tapenn dour.

-8-

C'hwi a glevo soniñ ar Vretoned
Soniñ a rant en o farkoù
'El ma kanit en ho kêrioù.

-9-

Me 'yay genoc'h, a lâr ar plac'h yaouank

Mes gortit c'hoazh ur miz pe daou

'Eit ma vo plaenet mat an traoù.

a 13475 – Henriette Le Brazidec épouse Bernard

-1-

Er gêr a Sant-Brieg eh eus ur plac'h yaouank, o
Hi 'deus madoù ha bravite,
Nitra ne vank d'ar plac'h yaouank-se.

-2-

Ma soñj a oa a-c'houde pell amzer
Kemer an tren e gar Pondi,
Evit monet da gomz doc'hti.

-3-

Hag un deiz me 'ya get ma dilhad kaerañ
Àr ma fenn un tog plouz nevez,
Ur ranjenn aour doc'h ma c'hostez.

-4-

Pa oan arru er gêr a Sant-Brieg
Ha me 'yeas tre betek an ti
Ha me 'daole ma zog dezhi.

-5-

Boñjour deoc'h-c'hwi a lâran-me joiaus
Daet on d'ho klac'h 'eit bout pried
Eurus genin um gavehit.

-6-

E-tal Pondi me 'm eus ur gozh velin
Tal ar velin e vez kavet
'R pezh er re 'rall ne gaver ket.

-7-

C'hwi a dañvay laezh dous hag amonenn
Ha chistr melen ken brav 'el aour
Hag a dra sur hep tapenn dour.

-8-

C'hwi a glevo kaniñ ar Vretoned
Kaniñ a rant en o farkoù
El ma kanit en ho kêrioù.

-9-

Me 'yay genoc'h, a lâr ar plac'h yaouank
Mes gortit c'hoazh ur miz pe daou
'Eit ma vo plaenet gwell an traoù.

a14909 – 60637 – Jean Cardiet

-1-

'Barzh Sant-Brieg eh eus ur verc'h yaouank,
Madoù, spered ha bravite,
Nitra ne vank d'ar plac'hig-se.

-2-

Me a lak e ma soñj un deiz àr ar pemdeiz
Kemer an tren 'barzh gar Pondi
Evit monet d'he d'he zi

-3-

Na me 'lakae ma abidoù bravañ
Àr ma fenn un tog plouz nevez
Ur chadenn aour doc'h ma c'hostez

-4-

Pa oan arru er gêr a Sant-Brieg
Na me 'añtreas 'barzh he zi
Me 'guit ma zog d'he saludi

-5-

Merc'h yaouank, din e lârit joaius,
C'hwi ma gemeray da bried
Eurus genin en em gavehit

-6-

Barzh tal Pondi em eus ur gomenant
Tal ar Blañwezh ema savet
Kaeroc'h 'eiti 'vez ket gwelet

-7-

Barzh ar c'hampagn emañ eurus beviñ
Tal bout 'veit er c'hêrioù bras
Dait-c'hwi genin da ma fradoù glas

-8-

Eno c'hwi a gavay laezh dous hag amonenn
(enregistrement tronqué)
Ken dous, ken c'hwek hep tapenn dour

Titre (original) : Er Skorv

Titre (normalisé) : Ar Skorv

Auteur : Julian Dupuis**Incipit** : Me zo-mé ur stereg vihan

Incipit (normalisé) : Me zo-me ur stêrig vihan

Catalogue MALRIEU : pas de mention**Première publication :**

Feuille volante, non datée, imprimerie Guillome, Guémené

Autres publications :

Titre	Interprète	Référence CD	année	autres
Musique et chants des pays de Pontivy, Baud et pays Pourlet	Cardiet Adrien	Dastum 5	1981	

Autres attestations :

1.	Bulletin municipal de Plouay, octobre 2005, numéro 31, p.8.
2.	Ouest-France, 19 décembre 2014, La chorale franco-britannique a eu un franc succès.

Collectages :**DASTUM :**

titre	collecteur	interprète	année	lieu
524Y00128-03	Jequel Daniel	Losbec Jean-Marie	5-12-1983	Guilligomarc'h
05363 25435	Doujet Daniel Lucas-Doujet Anaig	Harnay Marie	?	Priziac (Priziac)
05574	Le Gallo Célestin	Le Gargasson Germaine	06-06-1982	?
05597	Le Gallo Célestin	Sylvestre Louis	09-1982	?
20202	Duplessy Robert	Nignol Elise	29-11-1970	(Saint-Yves-Bubry)
23682	Le Gall Charles	Palaric (Mme)	07-05-1967	(Ploerdut)

30307	Henaff René	Tanguy Armand	1956 ¹	Sainte-Anne d'Auray
50174	?	?	30-01-2000	(Saint-Yves-Bubry)
60638	Duplessy Robert	Cardiet Adrien	19-12-1968	(Meslan)
63990	Le Paboul Jude	?	1986	Baud (Guern)
64072	Le Paboul Jude	?	1986	Guern
81318 (instrumental)	Le Boulch Monique	Le Mestre Ivonig - Le Page Lionel	2001	Bubry
81326 (instrumental)	Le Boulch Monique	Le Mestre Ivonig - Durassier Didier	2001	Bubry
81464	Le Gallo Célestin	Gargam Eliza	?	?
81584	?	Pasco Jean	?	(Priziac)
a14910	Moelo Serge	<i>Cardiet Adrien</i>	1981	Lorient
a30723	Pensec Guy	Harnay Marie	?	Langonnet (Priziac)
a76156	Laurent Donatien	<i>Palaric (Mme)</i>	?	Ploerdut
DK00275	Le Bras Loeiz	Cardiet Adrien	1981	Bubry (<i>Meslan</i>)

Cahiers de chants :

Aucune mention

¹ Le décès de Dupuis est mentionné dans l'enregistrement comme datant de deux ans

524Y00128-03 – Jean-Marie Losbec

-1-

Me zo-me ur stêrig vihan,
Ganet e bro Ar Mor-Bihan.
Ar Skorv an dud 'deus ma anvet.
Troad ur mane eh on ganet
Ha pa redan 'barzh ar stankenn,
Ma dour zo sklaer 'vel dour mammenn.

-2-

Tremen a ran parrez Lanwelan,
E-mesk ar brug, e-mesk ar lann.
Ma ribloù a zo alaouret,
Disheol am eus get an haleg.
Ha pa redan 'barzh ar stankenn,
Ma dour zo sklaer 'vel dour mammenn.

-3-

Bremañ eh an d'ar Gemene,
Ur gêrig lan a levenez.
Met ar c'hovui kozh a zo kouezhet,
Dañsoù mod-kêr a vez dañset.
Ha pa roulan e-mesk ar vein
C'hoant bras a za din da oueliñ.

-4-

Etre Nignol hag An Ignel,
Soñjoù hir a za din a-bell.
Me 'wel gourennoù, melladoù,
Ha tud yaouank a vandennoù.
Ha pa vezent da ma zreuziñ,
Me rae glou-glou hep dihaniñ.

-5-

E koadoù bras ar Pontkellek
Me 'lamp ha sailh en ur redek
Ul lec'hig dous mar zo unan
Disheol geot glas ur gwir fetan
D'an dud é tiskuzh e-tal din
Me a gana e-mesk ar vein.

-6-

Bremañ eh an da barrez Ploue,
An dud 'vez joaius noz ha deiz.
Eno 'vez c'hoazh sonet binioù,
Sonennoù gozh an euredoù.
Ha pa glevan komz brezhoneg,
Me 'lamp ha sailh en ur redek.

-7-

Bremañ eh an d'an Arzhanou,
E-men ema e Pont Kerlaou.
Nag ur vroig vrav benniget,
Ar barzh Brizeug 'deus he meulet.
Pa gammennan 'barzh ar stankenn,
Ma dour zo sklaer èl dour mammenn.

-8-

Etal er vorc'h vras a Pont-Skorn
Kalon ur breton mat a skorn
Ne vez ket mui komzet brezhoneg
Dañsoù mod-kêr a vez dañset
A pa redan barzh ar stankenn
C'hoant bras a zo din da oueliñ

-9-

Bremañ eh an d'an Orient,
Eno em eus kollet ma anv.
'Barzh an dour sall on bet beuzet
Gant ar mor bras on bet lonket,
Ha pa zougan ur vatimant
Man dour 'lugern evel argant

-10-

Bremañ eh an d'ar broioù pell
Ne welin ket mui Breizh-Izel
Mes n'ankouein ket he fradoù,
He fradoù glas, he flagennoù
Pa gavin-me ar vartoloded
Truez doc'hte am bo berpet

05363- 25435 – Marie Harnay

-1-

Me 'zo ur stêrennig vihan,
E valea er Mor-Bihan.
Mard eo er Skorv on-me anvet.
Troad ur mane on bet ganet
Ha pa redan 'barzh ma stankenn,
Ma dour zo sklaer èl dour mammenn.

-2-

Tremenet 'm eus parrez Lanwelan,
Mesket er brug, mesket er lann.
Na ma redoù zo lugernus,
Disheolet on 'barzh an haleg.
Ha p'en em lakan da rediñ
Me en em gav mesket g'ar lann

-3-

Bremañ eh an d'ar Gemene,
Ur gêrig lan a levenez.
Na ar c'hovui kozh a zo kaoz,
Dañsoù nevez a vez dañset.
Ha pa 'n em lakan da redek,
Na c'hoant bras am eus da ouiliñ.

-4-

Na 'tre Nignol hag An Ignel,
Ar soñj hir a za din a-bell.
Me 'wel 'r gourennoù, ar pardonioù,
Ha tud yaouank a vandennoù.
Ha pa vint daet da ma zreuziñ,
Me ra gloug-gloug hep dihaniñ.

-5-

Koadeier bras er Pontkellek
Me 'lamp hag a sailh 'el meilhed
Nag ul lec'h gaol mar zo unan
Disheolet en ur gaer fetan
Ha pa 'n em lakan da redek
Na m'en em gav mesket d'ar vein.

-6-

Àr ar maezoù, parrez Ploue,
Eno vez joaius noz ha deiz.
Eno vez c'hoazh son ar binioù,
Kanennoù g'ozh an euredoù.
Ha pa glevan ar brezhoneg,
Setu me buannoc'h da redek.

-7-

Bremañ eh an d'an Arzhanoù,
Ha pa arru e Pont Kerlaou.
Nag ur vrav a vro benniget,
Nag a bep priz 'm eus he meulet.
Ha pa gammenan 'barzh ma stankenn,
Ma dour zo sklaer èl dour mammenn.

-8-

Bremañ eh an d'An Oriant,
'Barzh eno 'm eus kollet ma anv.
Kar ar mor bras 'deus ma lonket,
Hag an dour glas 'deus ma debret.
Pa arruas ur vatimant
Me a splannas 'el dour argant

-9-

Bremañ eh an d'ar broioù pell
Ne welin ket mui Breizh-Izel
Met n'ankouein ket he c'hoadoù
He fradoù glas, he flagennoù
Pa welin he martoloded
Truezus 'vin doc'hte berpet.

05574 – Germaine Le Gargasson

-1-

(enregistrement manquant) vihan,
Ganet e bro Ar Mor-Bihan.
Mard eo ar Skorv on-me anvet.
Troad ur mane eh on ganet
Ha pa redan 'barzh ar stankenn,
Ma dour zo sklaer 'el dour mammenn.

-2-

Tremen a ran e Lanwelan,
Mesket g'ar brug, mesket g'ar lann.
Ma ribloù a zo alaouret,
Disheolet on get an haleg.
Ha pa redan dre ar stankenn,
Ma dour zo sklaer 'vel dour mammenn.

-3-

Bremañ eh an d'ar Gemene,
Ur gêrig lan a levenez.
Ar c'hovui kozh zo diskaret,
Dañsoù a-nevez zo dañset.
Ha p'arruan e-mesk ar vein
C'hoant bras am eus-me da oueliñ.

-4-

Etre Nignol hag An Ignel,
Ur soñj hir a za din a-bell.
Me 'wel gourennoù, melladoù,
Ha tud yaouank a vandennoù.
Ha pa vezent da ma zreuziñ,
Me rae glou-glou hep dihaniñ.

-5-

E koadoù bras ar Pontkellek
Me 'lamm ha sailh en ur redek
Ul lec'hig choul mard eus unan
Disheol geot glas hag ur fetan
Ha p'arruan-me er lann vras
C'hoant bras a za din da ... ??...

-6-

Bremañ eh an da barrez Ploue,
(enregistrement tronqué)

05597 – Louis Sylvestre

-1-

Me zo-me ur stêrig vihan,
Zo ganet e bro Ar Mor-Bihan.
Ar Skorv un deiz eh on anvet.
Tor ur mane eh on savet,
Ha pa 'n em lakan da rediñ,
Man dour 'lugerna èl dour mammenn.

-2-

Tremenet am eus Lanwelan,
Mesket d'ar brug, mesket d'ar lann.
Mes ma gwazhioù zo lugernus,
Disheolet int get an haleg
Ha pa 'n em lakan da rediñ,
Man dour 'lugerna èl dour mammenn.

-3-

Bremañ eh an d'ar Gemene,
Ur gêrig lan a levenez.
Ar c'hovui kozh a zo fondet,
Dañsoù a-nevez 'vez danset.
Ha pa 'n em lakan da rediñ,
C'hoant bras a za din da oueliñ.

-4-

Etre Nignol hag An Ignel,
Ur soñj hir a za din a-bell.
Ar gourennoù, ar pardonioù,
An dud yaouank a vandennoù.
Ha pa int daet doc'h ma zreuziñ,
Me ra glou-glou hep dihaniñ.

-5-

'Barzh koadoù bras ar Pontkellek
Me 'ra ur sailh àr an haleg
Disheolet on, ur gaer fetan
En ul lec'h *en heol* (?) mar zo unan
Ha pa redan àr an haleg
Me 'red dihast mesket d'ar vein.

-6-

Àr ar maezoù, parrez Ploue,
Eno eh eus tud joaius ha gae.
Eno vez c'hoazh trouz ar binioù,
Kanennoù kozh an euredoù.
Ha pa glevan ar brezhoneg,
Buannat a ran-me da redek.

-7-

Bremañ eh an d'an Arzhanoù,
Ha'tiskennan e Pont Kerlaou.
Ar vro-se zo ur vro venniget,
Ar barzh Brizeug 'n eus he meulet
Ha lâret .. ??.. get he c'hoadoù,
He fradoù glas a tiskennan

-8-

Bremañ eh an d'An Oriant,
Barzh eno 'm eus kollet ma anv.
Rak ar mor bras 'deus ma lonket,
Hag an dour sall 'deus man debret.
Ha pa zougan ur vatimant
Man dour 'lugerna 'el argant.

-9-

Bremañ eh an d'ar broioù pell
Ne welin ket ken Breizh-Izel
Met n'ankouein ket he c'hoadoù
He fradoù glas, he flagennoù
Ha pa welin he martoloded
Truezus doc'hte 'vin berpet.

20202 – Elise Nignol

-1-

Me 'zo ur stêrennig vihan,
Ganet er vro Ar Mor-Bihan.
Tor ur mane eh on savet,
Ar skorv un deiz e oan anvet.
Ha pa redan 'barzh ar stankenn,
Ma dour 'splanna èl dour mammenn.

-2-

Tremenet am eus e Lanwelan,
E kreiz ar brug, e kreiz ar lann.
Mes ma redoù zo lugernet,
Dizheolet on g'an haleg.
Ha pa redan 'barzh ar stankenn,
Ma dour 'splanna èl ur sterenn.

-3-

Monet a ran d'ar Gemene,
Ur gêrig lan a levenez.
Ar c'hovui bras 'zo diskaret,
Dañsoù nevez a oa dañset.
Ha p'en em lakant d'he zreuziñ,
C'hoant bras a za din da oueliñ.

-4-

Etre Nignol hag An Ignel,
Ar soñj hir a za din a-bell.
Ar gourennoù, ar pardonioù,
An dud yaouank a vandennoù.
Ha p'en em lakant d'em zreuziñ,
Me ra gloum-gloum hep dihaniñ.

-5-

Àr ar maezoù, parrez Ploue,
Eno 'zo tud joaius ha gae.
Eno oa c'hoazh trouz ar binioù,
Kanennoù kozh an euredoù.
Ha pa glevan ar brezhoneg,
A-benn em eus buanet da redek.

-6-

Monet a ran da Pont Kerlaou,
E tiskennan e Pont Kerlaou.
Ar vroig-se, bro benniget,
'Barzh ur *bresus* (?)'m eus he meulet.
Ha pa redan 'barzh ar stankenn,
Ma dour 'splanna èl dour mammenn.

-7-

Monet a ran d'An Oriant,
Eno me 'm eus kollet ma anv.
'Barzh er mor bras 'm eus em striket,
Gant an dour sall eh on lonket.
Ha p'en em lakan da redek
Me 'n em gavas e-mesk ar mein.

23682 – Mme Palaric

-1-

Me zo ur stêrennig vihan,
Savet a vro ar Mor-Bihan.
Doc'h tor ur mane eh on ganet.
Ar Skorv get an dud on anvet,
Ha pa ziskennan d'ar stankenn,
Man dour 'lugern èl ur sterenn.

-2-

Tremenet am eus e Lanwelan,
E-mesket ar brug hag ar lann.
Ma bordoù a zo lugernet,
Disheolet on get an haleg
Ha pa redan 'barzh ar stankenn,
Man dour 'lugern èl dour mammenn.

-3-

Eh an bremañ d'ar Gemene,
Zo ur gêrig a levenez.
Ur c'hovui kozh a zo fondet,
Dañsoù nevez a vez dañset.
Ha pa 'n em lakan da rediñ,
C'hoant bras a za din da oueliñ.

-4-

Etre Nignol ha Karnasen,
Me 'gammenn a el ur silienn
Ha get ar c'han e kammeniñ
'lakan ar vilinioù da dreiñ
Ha pa welan tour Karnasen
Dour a lugern 'l ur c'houlouen

-5-

Etre Nignol hag Ingignel,
Ur soñj hir a za din a-bell.
Er gourennoù, er pardonioù,
Ha tud yaouank a vandennoù.
Pa zigouehant doc'h ma zreuziñ,
Me ra glou-gloup hep dihaniñ.

-6-

Koadeier bras a Bontkellek
Groc'hellou vein 'm eus euredet
Ma zo 'r lec'h gaol ma zo unan
A wazh 'n em gav' ur fetan
Ha pa 'n em lakan da rediñ,
Me 'n me gavas mesket d'ar vein.

-7-

Àr ar maezioù, parrez Ploue,
An dud 'vez joiaus noz ha deiz.
Eno 'vez sonet ar binioù,
Kanennoù gozh en euredoù.
Ha pa glevan ar brezhoneg,
Setu me buannoc'h da redek.

-8-

Eh an bremañ d'an Arzhanoù,
E arruan e Pont Kerlaou.
Ar vravig a lec'h zo benniget,
He mab Brizeug 'n eus he meulet
Ha pa redan 'barzh ar stankenn
Man dour 'lugern 'el dour mammenn,

-9-

Eh an bremañ d'An Oriant,
Barzh eno 'm eus kollet ma anv.
Get ar mor bras 'vin lonket,
Get an dour sall 'vin debret.
Pa zigouezhay d'ar vatimant
Man dour 'lugerna 'el argant.

-10-

Eh an bremañ d'ar broioù pell
N'ankouein ket ma Breizh-Izel
Ne ankouein ket he c'hoadoù
Pradeier glas ha flagennoù
Ha pa welin-me martoloded
Truez am bo doc'hte berpet.

30307 – Armand Tanguy

-1-

Me zo-me ur stêrig vihan,
'Ziàr ar vro vras Ar Mor-Bihan.
Ar Skorv an dud 'deus ma anvet.
Etre daou vanez eh on ganet
Na pa redan 'barzh ar stankenn,
Ma dour zo sklaer èl dour mammenn.

-2-

Àr ar maeziou, parrez Ploue,
An dud 'vez joaius noz ha deiz.
Sonet e vez get ar binioù,
Kanennoù gozh an euredoù.
Na pa glevan me brezhoneg,
C'hoant bras am eus da redek.

-3-

Ha bremañ 'h on barzh douar Kleger.
Mes zo tud yaouank aes d'ober
Desket int deus son g'ar biniou
E'it mont d'ar sul d'ar pardonioù
Na pa glevan o biniou 'son
Me 'reda 'barzh stankenn ken eeun

50174 - Chanteuse inconnue

-1-

Me zo-me ur stêrig vihan,
Ag ar bro bras Ar Mor-Bihan.
Ar skorv an dud 'deus ma anvet.
Troad ur mane on bet ganet
Ha pa redan 'barzh ma stankenn,
Ma dour zo sklaer èl dour mammenn.

-2-

Me 'dremenas e Lanwelan,
E-mesk ar brug, e-mesk ar lann.
Na ma ribloù zo alaouret,
Disheolet on get an haleg.
Ha pa redan 'barzh ar stankenn
Ma dour zo sklaer èl dour mammenn.

-3-

Bremañ eh an d'ar Gemene,
Ur gêrig lan a levenez.
Met ar c'hovui kozh a zo kouezhet,
Dañsoù nevez 'vez korollet.
Ha pa redan e-mesk ar mein,
Na c'hoant bras am eus da oueliñ.

-4-

Etre Nignol hag An Ignel,
Ur soñj hir a za din a-bell.
Me 'wel 'r gourennoù, melladoù,
Ha tud yaouank a vandennoù.
Ha pa vezent da ma zreuziñ,
Me ra glou-glou hep dihaniñ.

-5-

E Koadoù bras ar Pontkellek
Me 'lamp ha sailh en un hiraezh
Ul lec'h a jaoj mar zo unan
Disheolet geot glas er fetan
D'an dud a ziskuizh e-tal din
Me a gana e-mesk ar mein.

-6-

Àr ar maezoù, parrez Ploue,
An dud zo joaius noz ha deiz.
Eno 'vez c'hoazh sonet binioù,
Kanennoù gozh an euredoù.
Ha pa glevan ar brezhoneg,
Setu me buannoc'h é redek.

-7-

Pa zigouezhan d'an Arzhanoù,
E-men ema ar Pont Kerlaou.
Nag ur vrav a vro benniget,
Ar barzh Brizeug 'deus he meulet.
Pa gammenan 'barzh ma stankenn,
Ma dour zo sklaer èl dour mammenn.

-8-

Etal er vorh vras a Pont-Skorn
Kalon ur breton mat a skorn
Ne gomzer ket mui brezhoneg
Modoù kêr a vez kemeret
A pa redan barzh ar stankenn
Man dour zou sklaer 'el dour mammen

-9-

Eh an d'ar gêr ag An Oriant,
E-men am eus kollet ma anv.
Ar mor bras en deus ma lonket,
Barzh an dour sall eh on beuzet.
Ha pa zougan ur vatimant
Man dour a luc'ha 'el argant

-10-

Bremañ eh an d'ar broioù pell
N'ankouein ket-me Breizh-Izel
Met n'ankouein ket he c'hoadoù
He fradoù glas, he flagennoù
Ha pa gavin martoloded
Truezus 'vin doc'hte berpet.

60638 - Adrien Cardiet

-1-

Me zo ur stêrennig vihan,
E-barzh ar vro Ar Mor-Bihan.
Mad eo ar Skorv on-me anvet.
Troad ur maner oan bet ganet
Na pa redan 'barzh ma stankenn,
Ma dour zo sklaer 'el dour mammenn.

-2-

Treuzet am eus na 'barzh Lanwelan,
Na mesk ar brug, na mesk ar lann.
Me, ma ridoù zo lugernet,
Na disheolet on get an haleg.
Na p'en em lakan da rediñ
Ma dour zo sklaer el dour sterenn.

-3-

Bremañ eh an d'ar Gemene,
Ur vroig lan a levenez.
Met ar c'hovui a zo bet kouezhet,
Dañsoù nevez a vez dañset.
Na p'en em lakan da rediñ,
Na c'hoant bras 'm eus-me da oueliñ.

-4-

Na 'tre Nignol na Inguignel,
Na soñjoù brav 'za din a-bell.
Ar gourennoù, ar pardonioù,
Na tud yaouank a vandennoù.
Na p'en em lakan da rediñ,
Me 'ra glou-glou hep dihaniñ.

-5-

'N er c'hoadoù bras ar Pontkellek
Me 'lamp ha sailh 'el me 'c'hello
Ur c'hast a doull ma zo unan
Kavet eno ur gaer fetan
Na pa 'n em lakan da rediñ
Na me 'n em gava 'mesk ar vein.

-6-

Àr ar maezoù, parrez Ploue,
Eno 'n eus man joaius na noz na deiz.
Eno c'hoazh son ar binioù,
Kanennoù gozh an euredoù.
Na pa glevan ar brezhoneg,
Setu me buannoc'h da redek.

-7-

Bremañ eh an d'an Arzhanoù,
Pa arruin 'barzh Pont Kerlaou.
Ur vroig vrav eo benniget,
Na peseurt priz 'm eus he meulet.
Na p'en em lakan da rediñ,
Ma dour 'lugerne èl dour sterenn.

-8-

Bremañ eh an d'An Oriant,
Eno 'm eus-me kollet ma anv.
Nag ar mor bras 'deus ma lonket,
Hag an an dour sall 'deus mam beuzet.
Na p'arruay ur vatimant
Man dour 'lugernay 'el an argant

-9-

Bremañ eh in-me d'ar broioù pell
'Welin ket ken ma bro izel
'Welin ket ken na ma c'hoadoù
Ma fradoù glas, ma stankennoù
Na pa welin ar vartoloded
Truezus 'vin doc'hte berpet.

63990 – Chanteur inconnu

(enregistrement manquant)

-1-

Bremañ eh an parrez Ploue,
An dud 'vez joaius noz ha deiz.
Aze 'vez c'hoazh son ar biniou,
Sonennoù gozh en euredoù.
Ha pa glevan ar vretoned,
Setu me buannoc'h é redek.

-2-

Arruet er gêr ag An Oriant,
E-men am eus kollet ma anv.
An dour bras en deus ma lonket,
Dour bras ar mor en deus ma lonket.
Ha pa savan ur vatimant
Man dour 'lugern 'el an argant

-3-

Bremañ eh an d'ar broioù pell
Ne welin ket ken Breizh-Izel
N'ankouein ket he c'hoadeier
He fradoù glas, he flagennoù
Ha pa welin ar vartoloded
Truez m'am bo doc'hte berpet.

64072 - Chanteuse inconnue

-1-

Me zo-me ur stêrig vihan,
Ganet e bro Ar Mor-Bihan.
Ar Skorv an dud 'deus ma anvet.
Troad ur mane eh on ganet
Ha pa redan 'barzh ma stankenn,
Ma dour zo sklaer 'el dour mammenn.

-2-

Me 'dremena e Lanwelan,
Mesket g'ar brug, mesket g'ar lann.
Ma ribloù-me zo alaouret,
Disheolet on get an haleg.
Ha pa redan e-mesk al lann
C'hoant bras am eus-me da oueliñ.

-3-

Bremañ eh an d'ar Gemene,
Ur gêrig lan a levenez.
Met ar c'hovui kozh 'zo kollet,
Dañsoù modern 'vez korollet.
Ha pa'm bez doc'h he zreuziñ
C'hoant bras am eus-me da oueliñ.

-4-

Etre Nignol hag An Ignel,
Ur soñj hir a za din a-bell.
Ar gourennoù, ar pardonioù,
Ha tud yaouank a vandennoù.
Ha pa vezent da ma zreuziñ,
Me rae glou-glou hep dihaniñ.

-5-

Bremañ eh an da barrez Ploue,
An dud zo joaius noz ha deiz.
Aze 'vez c'hoazh sonet biniou,
Kanennoù gozh en euredoù.
Ha pa glevan ar Vretoned,
Tridal (?)'ra ma c'halon. bepred

-6-

Bremañ eh an d'an Oriant,
E-men em eus kollet ma anv.
Met ar mor bras 'deus ma lonket,
Dour bras ar mor 'deus ma lonket.
Ha pa zougan ur vatimant
Man dour 'lugern 'el an argant

-7-

Bremañ eh an d'ar broioù pell
Ne welin ket mui Breizh-Izel
N'ankouein ket he c'hoadeier
He fradoù glas, he flagennoù
Ha pa welan ar vartoloded
Truez m'am eus doc'hte berpet.

81464 - Eliza Gargam

(l'enregistrement est de très mauvaise qualité)

-1-

Me zo ur stêrennig vihan,
Ganet er vro ar Mor-Bihan.
Ar Skorv an dud 'deus ma anvet,
Troad ur mane eh on ganet.
Ha pa basan 'barzh ma stankenn,
Man dour zo sklaer, el dour mammenn.

-2-

Tremenet am eus Lanwelan,
Mesket ar brug, mesket ar lann.
Ma bordoù a zo ken lugernus,
Disheolet on get an haleg
Ha pa basan 'barzh ma stankenn,
Man dour zo sklaer 'el dour mammenn.

-3-

Bremañ eh an d'ar Gemene,
Ur gêrig lan a levenez.
Ur c'hovui kozh zo bet savet,
Dañsoù nevez a vez dañset.
Ha pa basan 'barzh .. ??..
C'hoant bras a za din da oueliñ.

-4-

Etre Nignol hag An Ignel,
Ur soñj hir a za din a-bell.
Ar gourennoù, ar pardonioù,
An dud yaouank a vandennoù.
Ha pa basant da ma zreuziñ,
Me ra glou-glou hep dihaniñ.

-5-

Barzh koadoù bras a Bontkellek
Ma 'ra ur sailh àr al lanneg
Disheolet on, ur gaer fetan
Ul lec'h en heol mar zo unan.
Ha pa basan 'barzh ma stankenn,
..??.. ur lamm e-mesk al lann

-6-

Bremañ eh an parrez Ploue,
An dud 'vez joaius noz ha deiz.
Ha pa glevan son ar binioù,
Kanennoù gozh an euredoù.
Ha pa glevan ar brezhoneg,
Me... ??...-me da redek

-7-

Bremañ eh an d'an Arzhanoù,
E arruan 'barzh Pont Kerlaou.
Ar vragig a lec'h benniget,
Brizeug ar barzh 'deus he meulet
Ha p'en em lakan da redek
Me .. ??.. mesket d'ar vein

-8-

Bremañ eh an d'An Oriant,
E-men em eus kollet ma anv.
'Barzh ar mor bras em eus-me *kuitaet(?)*
Hag an dour sall 'deus ma lonket.
Ha pa welan d'ar vatimant
Man dour 'lugerna 'el argant.

-9-

Bremañ ne welin mui Breizh-Izel
Eh an bremañ d'ar broioù pell
Met n'ankouein ket he c'hoadoù
He fradoù glas ha flagennoù
Ha pa welin-me martoloded
Truez am bo doc'hte berpet.

81584 - Jean Pasco

(enregistrement manquant)

-1-

Bremañ eh an d'an Arzhanou,
Pa arruin barzh Pont Kerlaou.
Nag ur bravig bro benniget,
Nag a bep priz 'm eus he meulet
Ha p'en em gavan 'barzh ar stankenn
Man dour 'splanna 'el ur sterenn,

-2-

Bremañ eh an d'An Oriant,
Barzh eno 'm eus kollet ma anv.
Nag ar mor bras 'deus lonket,
Hag an dour bras 'deus ma beuzet.
Na pa arruay ur vatimant
Man dour 'lugernay 'el argant.

-3-

Bremañ eh in d'ar broioù pell
Ne welin ket mui Breizh-Izel
N'ankouein ket ken he c'hoadoù
Ha fradoù glas, he flagennoù
Ha pa welin he martoloded
Truez am bo doc'hte berpet.

a14910 – Adrien Cardiet

-1-

Me zo ur stêrennig vihan,
E-barzh ar vro Mor-Bihan.
Mad eo ar Skorv on-me anvet,
Troad ur maner 'oan ganet.
Ha pa redan barzh ar stankenn,
Man dour zo sklaer 'el dour mamenn.

-2-

Treuzet am eus na barzh Lanwelan,
Na mesk ar brug na mesk ar lann.
Me, ma redoù a zo lugernet,
Na disheolet on get an haleg
Na pa 'n em lakan da rediñ,
Man dour zo sklaer èl dour sterenn.

-3-

Bremañ eh an d'ar Gemene,
Ur bravig lan a levez.
Met ar c'hovui a zo bet kouezhet
Dañsoù nevez a vez dañset.
Na pa 'n em lakan da rediñ,
Na c'hoant bras 'm eus-me da oueliñ.

-4-

Na 'tre Nignol na Inguiniel,
Na soñjoù bras 'za din a-bell.
Ar gourennoù, ar pardonioù,
Na tud yaouank a vandennoù.
Na pa 'n em lakan da rediñ,
Me ra glou-glou hep dihaniñ.

-5-

En 'r c'hoadoù bras ar Pontkellek
Me 'lamp ha ur sailh 'el ma c'hello
Ur c'hast a doull mar zo unan
Savet eno ur gaer fetan
Na pa 'n em lakan da rediñ,
Me 'n em gava 'mesk d'ar vein.

-6-

Àr ar maezoù, parrez Ploue,
Eno 'n eus man joaius na noz na deiz.
Eno c'hoazh 'son nag ar biniou,
Kanennoù gozh an euredoù.
Na pa glevan ar brezhoneg,
Setu-me buannoc'h da redek.

-7-

Bremañ eh an d'an Arzhanou,
Pa arruin 'barzh Pont Kerlaou.
Ur vragig vro eo benniget,
Na peseurt priz 'm eus he meulet
Na pa 'n em lakan da rediñ,
Man dour 'lugerne 'el dour sterenn,

-8-

Bremañ eh an d'An Oriant,
Eno 'm eus-me kollet ma anv.
Nag ar mor bras 'n deus ma lonket,
Hag an dour sall 'n deus ma beuzet.
Na pa arruay d'ar vatimant
Man dour 'lugernay 'el argant.

-9-

Bremañ eh in-me d'ar broioù pell
'Welin ket ken ma bro izel
'Welin ket ken ma c'hoadoù
Ma fradoù glas, ma stankennoù
Ha pa welin-me ar vartoloded
Truezus vin doc'hte berpet.

a30723 – Marie Harnay

-1-

Me a zo ur stêrennig vihan,
A valea er Mor-Bihan.
Ma d'eo ar Skorv on-me anvet.
Troad ur mane on bet ganet
Ha pa redan 'barzh ma stankenn,
Ma dour 'splanna èl dour mammenn.

-2-

Tremenet 'm eus parrez Lanwelan,
Mesket er brug, mesket er lann.
Na ma redoù zo lugernus,
Disheolet on àr an haleg.
Ha p'en em lakan da rediñ
Me en em gav mesket get lann

-3-

Bremañ eh an d'ar Gemene,
Ur gêrig lan a levenez.
Nag ar c'hovui kozh a zo kouezhet,
Dañsoù nevez a vez dañset.
Ha pa 'n em lakan da rediñ,
Na c'hoant bras am eus da oueliñ.

-4-

Ha 'tre Nignol hag An Ignel,
Nag ur soñj hir 'za din a-bell.
Me 'wel 'r gourennoù, ar pardonioù,
Ha tud yaouank a vandennoù.
Ha pa vint daet da ma zreuziñ,
Me ra kloug-kloug hep dihaniñ.

-5-

Koadeier bras er Pontkellek
Me 'lamp hag a sailh 'el meilhed
Nag ul lec'h gaol mar zo unan
Diheol geot ur gaer fetan
Ha pa 'n em lakan da redek
Na m'en em gav mesket d'ar vein.

-6-

Àr ar maezoù, parrez Ploue,
Eno 'vez joaius noz ha deiz.
Eno 'vez c'hoazh son ar binioù,
Kanennoù gozh an euredoù.
Ha pa glevan ar brezhoneg,
Setu me buannoc'h da redek.

-7-

Bremañ eh an d'an Arzhanoù,
Ha pa arru e Pont Kerlaou.
Nag ur vrav a vro benniget,
Nag a bep priz 'm eus he meulet.
Ha pa gamman 'barzh ma stankenn,
Ma dour 'splanna èl dour mammenn.

-8-

Bremañ eh an d'An Oriant,
'Barzh eno 'm eus kollet ma anv.
Kar ar mor bras 'deus ma lonket,
Hag an dour glas 'deus ma debret.
Pa arrua ur vatimant
Man dour 'splanna 'el dour argant

-9-

Bremañ eh an d'ar broioù pell
Ne welin ket mui Breizh-Izel
Met n'ankouein ket he c'hoadoù,
He fradoù glas, he flagennoù
Ha pa welin martoloded
Truezus 'vin doc'hte berpet.

a76156 – Mme Palaric

-1-

(enregistrmenet manquant)

Savet a vro ar Mor-Bihan.

Doc'h tor ur mane eh on ganet.

Ar Skorv get an dud on anvet,

Ha pa ziskennan d'ar stankenn,

Ma dour 'lugern èl ur sterenn.

-2-

Tremenet 'm eus e Lanwelan,

E-mesket ar brug hag ar lann.

Ma bordoù a zo lugernet,

Disheolet on get an haleg

Ha pa redan 'barzh ar stankenn,

Ma dour 'lugern èl dour mammenn.

(enregistrement manquant)

-3-

Koadeier bras a Bontkellek

Groc'hellou vein 'm eus euredet

Se zo ul lec'h gaol mar zo unan

Ar wazh 'n gav 'n ur fetan

Ha pa 'n em lakan da rediñ,

Me 'n me gavas mesket d'ar vein.

-4-

Àr ar maezoù, parrez Ploue,

An dud 'vez joaius noz ha deiz.

Eno 'vez sonet ar binioù,

Kanennoù gozh an euredoù.

Ha pa glevan ar brezhoneg,

Setu me buannoc'h da redek.

DK00275 – Adrien Cardiet

-1-

Me zo ur stêrennig vihan,
E-barzh ar vro ar Mor-Bihan.
Mad eo ar Skorv on-me anvet,
Troad ur mane e oan ganet.
Na pa redan barzh ar stankenn,
Man dour zo sklaer 'el dour mamenn.

-2-

Treuzet am eus na barzh Lanwelan,
Na mesk ar brug na mesk ar lann.
Ma redoù a zo lugernet,
Disheolet on get an haleg
Na pa 'n em lakan da rediñ,
Man dour zo sklaer èl dour sterenn.

-3-

Bremañ eh an d'ar Gemene,
Ur bravig a levenez.
Met ar c'hovui a zo bet kaoz
Dañsoù nevez a vez dañset.
Na pa 'n em lakan da rediñ,
Na c'hoant bras 'm eus-me da oueliñ.

-4-

Na 'tre Nignol na Inguiniel,
Na soñjoù bras 'za din a-bell.
Ar gourennoù, ar pardonioù,
Na tud yaouank a vandennoù.
Na pa 'n em lakan da rediñ,
Me ra glou-glou hep dihaniñ.

-5-

En 'r c'hoadoù bras ar Pontkellek
Me 'lamm ha ur sailh 'el ma c'hello
Ur c'hast a doull mar zo unan
Savet amañ ur gaer fetan
Na pa 'n em lakan da rediñ,
Me 'n em gava 'mesk ar vein.

Titre (original) : Glahar Marion

Titre (normalisé) : Glac'har Marion

Auteur : Stevan Kerhoret (Etienne Le Strat)

Incipit : Un dé, èl ma oen ar valé tostik tra de Huéned,

Incipit (normalisé) : Un deiz, 'el ma oan àr vale tostik tra da Wened

Première publication :

Dihunamb, mars 1907, numéro 21

Autres publications :

Titre	Auteur / Interprète	Editions	année	autres
Un ivour ne oar ket kariñ	Abbé Cadic	Paroisse bretonne de Paris	1926	Numéro 9- 10
Glahar Jeann- Louiz	Stevan Kerhoret	Guerzenneu Breih-Izél	1931	p.79
Un ivour ne oar ket karout	Le Diberder Yves	Chansons traditionnelles du Pays vannetais (1910-1915)	2011	Tome 2 p. 509-510

Collectages :

DASTUM :

numéro	collecteur	interprète	année	lieu
03641	Dastum	Ecole primaire de Locmiquélic	05-07-1987	Rennes (Locmiquélic)
05823	Baudet Jean- Yves	Le Goff Fernand	06-01-1985	(Languidic)
20156	Malrieu Patrick	Le Sergent Emmanuel	23-06-1973	La Chapelle- Neuve
20168	Duplessy Robert	Mannour Aline	1970	Baud (Baud)
20465	Le Bras Loeiz	Le Hellec Julienne	?	Pays de Baud
20511	?	?	?	
20567	?	?	?	pays de Baud
20592	Le Paboul Jude	Le Pallec Etienne	07-11-1985	Baud
20601	Le Paboul Jude	Gouallec Hélène	06-11-1985	Baud

20703	Malrieu Patrick	Le Clainche Chim	1972	Baud
20803	Duplessy Robert	Mannour Aline	?	Baud (Baud)
27360	Jequel Daniel	Le Sergent René	24-02-1985	Languidic
63935	Le Paboul Jude	Le Goff Fernand	24-02-1985	Languidic (Languidic)
63991	Le Paboul Jude	Le Sergent René	1986	Baud
64871	Monnat Jean- Yves	Le Dorz Job	02-01-1975	Pluvigner (Pluvigner)
65441	Monnat Jean- Yves	Malardé Marie- Josèphe	25-07-1978	Bubry
81098	Kanerion Bro- Boio	Le Tarnec Casimir – Guillevic Myriam	1999	Bignan (Colpo)
a13437	Korriganed al Lann	Guguin Félix	03-05-1981	Colpo

KANERION BRO-BOIO

KBB2012-21	Kanerion Bro- Boio	Casi Le Tarnec	2012	
------------	-----------------------	----------------	------	--

Cahiers de chants :

Titre	Propriétaire du cahier	Référence cahier	Autres renseignements
Glahar Jeann Louiz	Casi le Tarnec	CLT1	

CLT1 – Glahar Jeann Louiz

-1-

Un de ma oen ar er valé tostig tra de Huened,
Me gavas er gueh Jeann Louiz er park get e lonned.

-2-

Er plah iouank, hé fenn soublet, hemb arsaù e houilé
Allas ! é kreiz er iouankiz dareu e rid eue.

-3-

Me oeit ha goulennet geti : « Perak e ouiles-te ?
Kandern Julian e laras hi na maleurus on me

-4-

Penaus e ous-te maleurus é kreiz er iouankiz
Ha dad, ha vam e zou biù, bara ne vang ket tis.

-5-

Cheleu, kandern, me larou d'is er péh e hra poén dein,
Nitra ne glask me halon peur nameit hum ziskargein.

-6-

Er mitin-men, pe oen saùet, me zad e laré dein
Mal e vous dis, me merh karet, mal e vous dimein.

-7-

Ur pautr iouank ag er hornad en des ha houlennet.
Dimé dehon ; pinùik bras mes ivour un nebet.

-8-

Me zad, em es mé reskondet, n'em bou ket un ivour
Rak ne gavein bamdé getou gloéz ha dizinour.

-9-

Guel e genein ur pautrig peur en des komportement
Aveit ur pautr iouank ivraign en dèr ur ioh argant.

-10-

Un dén ivraign ne houia karein na moéz na bugalé
Un dra hemb kin e houia gober : krignat ol e zamm

-11-

Ker em es bet laret dehou, me zad ne gleue ket,
Ha d'un ivraign, peh ur glahar dimein e vou ret.

-12-

Jeann Louiz beur e huannadé, e ouilé muioh mui
Ha mé beunek ne houien ket petra laret dehi

-13-

Neoah ur chonj e oé deit dein e sellet doh en ne
Ha me laras d'er geh plahig pedein en Eutru Doué

CLT2 – Glahar Jeann Louiz

CLT 6 – Glahar Jeann-Louiz (idem, seules quelques petites différences orthographiques)

-1-

Un dé ma oen ar er valé
Tosteg tra de Huened : bis
Me gavas er gueh Jeann Louiz
Er park get e lonned.

-2-

Er plah iouank hé fenn soublet
Hemb arsaù e houilé: bis
Allas ! i kreiz er iouankiz
Dareu e rid eué.

-3-

Mé oeit ha goulennet geti
Perack e ouilés-té : bis
Kanderh Julian e laras i
Na maleurus on mé

-4-

Penoz e ous té maleurus
E kreiz er iouankiz : bis
Ha dad ha mam e zou bih
Bara ne vang ket tis.

-5-

Cheleu, kanderh, me larou d'is
Er péh e hra poén d'ein : bis
Nitra ne glask me halon peur
Nameit un ziskargein.

-6-

Er mitin man pe oen sauet
Me zad e lare d'ein : bis
Mal e vous dis me merh karet
Mal e vou diméin.

-7-

Ur pautr iouank ag er hornad
En des ha houlennet : bis
Dimé dehon pinuik bras
Mes ivour un nebet.

-8-

Me zad, em es mé reskondet
Mem bou ket un ivour : bis
Rak ne gavein bamdé getou
(Na) gloéz a disinour.

-9-

Guel é genein ur pautreg peur
En des komportement : bis
Aveit ur pautr iouank ivragn
En des ur ioh argent.

-10-

Un dén ivragn ne houier karein
Na moez na bugalé : bis
Un dra heimbe kein e houier gober
Krignat ol é zanné

-11-

Ker e mes bet laret dehou
Me zad ne gleue ket : bis
Ha d'un ivragn peh ur glahar
Dimein e vous ret.

-12-

Jeann Louiz peur e huannadé
E ouilé muioh mui : bis
Ha mé beuneg ne houien ket
Petra laret dehi

-13-

Neoah ur chonj e oé deit dein
E sellet d'oh en né : bis
Ha me laras d'er gehr plaheg
Pedein en Eutru Doué.

03641 – École primaire de Locmiquélic

-1-

Un deiz e oan me é vale tro-ha-tro da Wened,
Tro-ha-tro da Wened
Me 'rañkontras ar verc'h Marion er park e ouarn he loened (2w)

-2-

Hi oa geti he fenn soublet hep arsav a ouele,
Allas e kreiz he yaouankiz he daeroù a rede

-3-

Me 'aet ha goulennet geti perak e c'houelez-te,
"Kenderv Julian, a lâra-hi, na maleurus eh on-me."

-4-

"Penaos eh ous-te maleurus e kreiz ta yaouankiz,
Da dad, da vamm a zo c'hoazh bev, bara ne vank ket dis."

-5-

Selaou Kenderv, me 'lâro deoc'h, ar pezh a ra poan din
Netra ne glask ma c'halon paour nemet 'n em ziskargiñ

-6-

Ar mintin-mañ pand on savet ma zad a lâre din :
Mall e vo deoc'h ma merc'h karet soñjal a zimeziñ

-7-

Ur paotr yaouank ag ar c'hornad en deus ho koulennet,
Kemerit-eñ, pinvik-bras eo met evour un nebeut.

-8-

Ma zad, am eus-me respontet, n'am bo ket un evour,
Rak ne gavin james getoñ 'met mezh ha dizinour

-9-

Un den ivrogn ne oar kariñ na maouez na bugale,
Un dra hepken a oar gober krignat holl e zanvez

-10-

Gwell e vez genin ur paotrig paour en deus komportemant,
Evit ur paotr yaouank ivrogn get e aour hag argant

05823 – Fernand Le Goff

-1-

Disul vintin oan e vale doc'h douareier Penhoet¹
Me 'gavas ma dous Jann-Louiz er park get he loened (2w)

-2-

Ar plac'h yaouank he fenn soublet hep arsav a ouele,
Allas e kreiz ar yaouankiz an daeroù a rede

-3-

Me 'aet ha goulennet geti, da berak e ouele,
"Kenderv yaouank, a lâras-hi, na maleurus eh on-me."

-4-

"Penaos eh oc'h-c'hwi maleurus e kreiz ar yaouankiz,
Ho tad, ho mamm a zo bev 'n ho ti, bara 'vank ket deoc'h-c'hwi."

-5-

Selaou Kenderv, me 'lâray deoc'h, ar pezh a ra poan din
Netra ne glac'h ma c'halon baour nemet 'n em ziskargiñ

-6-

Ar mintin-mañ na pa oan savet ma zad a lâre din :
Mall e vo deoc'h ma merc'hig kaezh, mall e vo dimeziñ

-7-

Ur paotr yaouank ag ar c'hornad en deus ho koulennet,
Kemerit-eñ, pinvik-bras eo met evour un nebeut.

-8-

Ma zad, am eus-me respontet, n'am bo ket un evour,
Rak ne gavin bemdez getoñ 'met mezh ha dizinour

-9-

Ker am boa bet lâret dezhoñ, ma zad ne gleve ket
Ha d'un evour, pezh ur glac'har, dimeziñ a vo ret.

¹ Penhoet est le nom du village de Languidic d'où était originaire l'interprète, Fernand Le Goff .

20156 – Emmanuel Le Sergent

-1-

Un deiz e oan me é vale tostik-mat da Wened,
Tostik-mat da Wened
Me 'rañkontras man dous Mari er park get he loened (2w)

-2-

Hi oa geti he fenn soublet hep arsav e ouele,
Allas e koll he yaouankiz he daeroù a rede

-3-

Me 'aet ha goulennet geti perak e c'houelez-te ,
"Kenderv Julian, me 'lâro deoc'h, na maleurus on-me."

-4-

"Penaos eh ous-te maleurus e kreiz ta yaouankiz,
Da dad, da vamm a zo c'hoazh bev, bara ne vank ket dis."

-5-

Kenderv Julian, me 'lâro deoc'h, ar pezh a ra poan din
Netra ne glask ma c'halon baour nemet 'n em ziskargiñ

-6-

Ar mintin-mañ pand on savet ma zad a lâre din :
Mall a vo deoc'h ma merc'h karet soñjal a zimeziñ

-7-

Ur paotr yaouank ag ar c'hornad en deus ho koulennet,
Kemerit-eñ, pinvik-bras eo met evour un tammig.

-8-

Me aet ha reskont da ma zad, n'am bo ket un evour,
Rak ne gavin james getoñ 'met mezh ha dizinour

-9-

Un den ivrogn ne oui kariñ na maouez na bugale,
Un dra hepken a oui gober krignat holl e zanvez

-10-

Gwell e vez genin ur paotrig paour 'devehe komportemant,
Evit devout ur den evour get e aour hag argant

-11-

Mes ker am boa lâret da ma zad, ma zad ne gleve ket
Ha d'un ivrogn, pezh ur glac'har, dimeziñ a oa ret.

20168 – Aline Mannour

-1-

Un deiz e oan me é vale tro ha tro da Wened,
Me 'rañkontras man dous Mariann er park get he loened (bis)

-2-

Me 'rañkontras man dous Mariann er park get he loened
Geti e oa he fenn soublet, hep arsav e ouele,

-3-

Lârit-c'hwi din, man dous Mariann, 'gaoz da berak e ouelit
Da dad, da vamm a zo c'hoazh bev, bara ne vanko ket."

-4-

Ar mintin-mañ pand on savet ma zad a lâras din :
Ma merc'h rekiz e vo deoc'h kariñ mar faot deoc'h dimeziñ

-5-

Ur paotr yaouank ag ar c'hornad en deus ho koulennet,
Ur brav a baotr, moiant en deus met evour un tammig

-6-

Na lârit-c'hwi din ma zad, petra 'rin g'un evour,
N'am bo netra getou bemdez 'met mezh ha dizinour

-7-

Un den ivrogn 'oar ket kariñ na maouez na bugale,
Eñ 'oui nemet un dra hepken krignat holl e zanvez

-8-

Kaer am boa-me petra lâret, ma zad 'lâre berpet
Ma merc'h, rekiz vo deoc'h kariñ, dimeziñ a zo ret.

20465 – Julienne Le Hellec

-1-

Disul vintin pa oan savet ma zad en doa lâret din :

Ma zad en doa lâret din

"Lakait hos habid brav ma merc'h kerzhit da zimeziñ (2w)

-2-

Bez eus ur paotr yaouank er c'hornad en deus ho koulennet

Kemerit eñ, pinvidik-bras eo mes evour un tammig."

-3-

"Lârit c'hwi din ma zad ma mamm petra 'rin g'un evour

N'am bo james netra getañ 'met mezh ha dizenour

-4-

Un evour sistr 'glask ket kêriñ na maouez na bugale

Ne blij nemet un dra dezhañ : krignat doc'h e zanvez

-5-

Un evour sistr 'ya d'an davarn aveit kargiñ e gof

Ha pad eo mezv e ta d'ar gêr aveit c'hoari e roll

-6-

Ha pad eo mezv e ta d'ar gêr aveit c'hoari e roll

Eñ lak e vaouez a-dreñv d'an nor get un aon hag he c'holl."

-7-

Get an dour ag he zaoulagad hi a skuilh he daeroù

Du e oa razh he divorzhed get ar botezadoù

20511 - Chanteur inconnu

-1-

Ar mintin-mañ pand on savet ma zad 'deus lâret din :
Mall a vo deoc'h, ma merc'h karet, mall a vo dimeziñ

-2-

Ur paotr yaouank ag ar c'hornad en deus ho koulennet,
Dimezit dezhoñ, pinvik-bras eo mes evour un tammig

20567 - Chanteur inconnu

-1-

Un deiz e oan me é vale tostik-mat da Wened,
Me 'rañkontras man dous Marion er park get he loened (2w)

-2-

Hi oa geti he fenn soubet hep arsav e ouele,
Allas e koll he yaouankiz he daeroù a rede

20592 – Etienne Le Pallec

-1-

Un deiz 'oan é vale tro-ha-tro da Wened,
Me 'rañkontras ar verc'h Mari er park get he loened (2w)

-2-

He fenn geti pleget d'an dias hep arsav e ouele,
Me 'aet ha goulennet geti gaoz da berak ' e ouelar,

-3-

Ar mintin-mañ pand on savet ma zad 'deus lâret din :
Rekiz a vo ma merc'h kariñ, ret e vo dimeiñ

-4-

'Eus ur paotr yaouank ag ar c'hornad en deus ho koulennet,
Ur brav a baotr, moiant en deus met evour un tammig.

-5-

Lârit-c'hwi, kenderv Julian, petra 'rin g'un evour
N'am bo james getoñ bemdez 'met mezh ha dizinour

-6-

Un evour chistr ne oui kariñ na maouez na bugale,
Ne oui gober un dra bemdez krignat holl e zanvez

-7-

Gwell 'vez genin un denig paour 'devehe komportemant,
Nag evit bout un evour chistr 'ya d'an davarn mintin-mat

20601 – Hèlène Gouallec

-1-

Nag un deiz 'oan me é vale tro-ha-tro da Wened,
Me 'rañkontras ar verc'h Mari er park get he loened (2w)

-2-

He fenn geti pleget d'an dias ha ne rae 'met ouelar,
Lârit din-me enta Mari ha perak e ouelit ?

-3-

Ar mintin-mañ pand on savet, ma zad a lâre din :
Ma merc'h, rekiz vo deoc'h kariñ, rekiz vo dimeziñ

-4-

Bez 'eus ur paotr yaouank er c'hornad en deus ho koulennet,
Kemerit eñ, moaiant en deus met evour un tammig.

-5-

Lârit din-me, enta ma zad, petra 'rin g'un evour
N'am bo netra getoñ bemdez 'met mezh ha dizinour

-6-

Ha un evour 'oar ket kariñ na mæouez na bugale,
Ne oar nemet un dra hepken krignat holl e zanvez

-7-

Dimeziñ a-enep d'ho volonteiz a zo un dra kalet
Met e vevañ daou en ur lod n'hellant ket 'n em welet

20703 – Chim Le Clainche

-1-

Ar mintin-mañ pand on savet ma zad 'deus lâret din

[Chanteur coupé par son épouse qui reprend le premier couplet :]

Un deiz e oan àr ar vale tostik-mat da Wened,
Me 'rañkontras man dous Marion er park get he loened

20803 – Aline Mannour

1. Nag un deiz 'oan é vale tro-ha-tro da Wened,
Me 'rañkontras man dous Mariann er park get he loened
2. Me 'rañkontras man dous Mariann er park get he loened
Geti e oa he fenn soubet hep arsav e ouele.
3. Lârit-c'hwi din man dous Mariann 'gaoz perak e ouelit
Ho tad, ho mamm a zo c'hoazh bev, bara ne vanko ket
4. Ar mintin-mañ pand on savet, ma zad 'deus lâret din :
Ma merc'h, rekiz 'vo deoc'h mar faot deoc'h dimeziñ
5. Ur paotr yaouank ag ar c'hornad en deus ho koulennet,
Ur brav a baotr, moaiant en deus met evour un tammig.
6. Na, lârit-c'hwi din, ma zad, petra 'rin g'un evour
N'am bo netra getou bemdez 'met mezh ha dizinour
7. Nag un ivrogn 'oar ket kariñ na maouez na bugale,
Ne oui nemet un dra hepken krignat holl e zanvez
8. Kaer am boa-me petra lâret ma zad 'lâre berpet
Ma merc'h, rekiz 'vo deoc'h kariñ, dimeziñ a zo ret.

27360 – René Le Sergent

-1-

Un deiz e oan-me é vale tro-ha-tro da Wened,
Tro-ha-tro da Wened
Me 'rañkontras ar verc'h Marion er prad é houarn he loened (x2)

-2-

Ar plac'h yaouank, he fenn soubet, hep arsav e ouele,
Allaz e kreiz he yaouankiz he daeroù a rede.

-3-

Me 'aet ha goulennet geti perak e ouelez-te
Kenderv Julian, a lâre-hi, na maleurus eh on-me

-4-

Penaos eh ous-te maleurus e kreiz ta yaouankiz
Ta dad, ta vamm a zo c'hoazh bev, bara ne vank ket dis

-5-

Selaou kenderv, me 'lâro deoc'h ar pezh a ra poan din
Netra ne glask ma c'halon baour nemet 'n em ziskgargiñ

-6-

Ar mintin-mañ pand on savet, ma zad a lâre din :
Mall vo deoc'h ma merc'h karet, soñjal a zimeziñ

-7-

Ur paotr yaouank ag ar c'hornad en deus ho koulennet,
Kemerit-eñ, pinvidik-bras eo mes evour un nebeut

-8-

Ma zad, em eus-me reskondet, n'am bo k'ag un evour
Rak ma 'n gaviñ james getoñ na mezh ha dizinour

-9-

Gwell 'vez genin ur paotrig paour en devehe komportemant
Evit ur paotr youank ivrogn get e aour hag e argant

-10-

Un den ivrogn ne oui kariñ na maouez na bugale,
Un dra hepken a oui gober krignat holl e zanvez
Netra hepken ne oui gober krignat holl e zanvez

-11-

Kaer am boa-me lâret ma zad ne gleve ket
Ha d'un ivrogn, pezh ur glac'har, dimeziñ a oa ret.

63935 – Fernand Le Goff

-1-

Disul vintin 'oan e vale doh douareier Penhoet²
Me 'gavas ma dous Jann-Louiz er park get he loened

-2-

Ar plac'h yaouank he fenn soubet hep arsav a ouele,
Allas e kreiz ar yaouankiz an daeroù a rede

-3-

Me 'aet ha goulennet geti, da berak e ouele,
"Kenderv yaouank a lâras-hi, na maleurus on-me."

-4-

"Penaos eh oc'h-c'hwi maleurus e kreiz ar yaouankiz,
Ho tad, ho mamm a zo bev 'n ho ti, bara 'vank ket deoc'h-c'hwi."

-5-

Selaou Kenderv, me 'lâray deoc'h, ar pezh a ra poan din
Netra ne glac'h ma c'halon baour nemet 'n em ziskargiñ

-6-

Ar mintin-mañ na pa oan savet ma zad a lâre din :
Mall e vo deoc'h ma merc'hig kaezh, mall e vo dimeziñ

-7-

Ur paotr yaouank ag ar c'hornad en deus ho koulennet,
Kemerit-eñ, pinvik-bras eo met evour un nebeut.

-8-

Ma zad, am eus-me respontet, n'am bo ket un evour
Rak ne gavin bemdez getoñ 'met mezh ha dizinour

-9-

Kaer am boa-me lâret dezhoñ, ma zad ne gleve ket
Ha d'un evour, pezh ur glac'har, dimeziñ a vo ret.

² Penhoet est le nom du village à Languidic d'où était originaire l'interprète Fernand Le Goff.

63991 – René Le Sergent

-1-

Un deiz e oan-me é vale tro-ha-tro da Wened,
Me 'rañkontras ar verc'h Marion er prad e ouarn he loened

-2-

Ar plac'h yaouank he fenn soubet hep arsav e ouele,
Allaz e kreiz he yaouankiz he daerou à rede

-3-

Me 'aet ha goulennet geti perak e ouelez-te ?
Kenderv Julian a lâre-hi na maleurus eh on-me

-4-

"Penaos eh ous-te maleurus e kreiz ar yaouankiz,
Ta dad, ta vamm a zo c'hoazh bev, bara ne vank ket dis."

-5-

Selaou Kenderv, me 'lâro deoc'h, ar pezh a ra poan din
Netra ne glask ma c'halon paour nemet 'n em ziskargiñ

-6-

Ar mintin-mañ pand on savet ma zad a lâre din :
Mall e vo deoc'h ma merc'h karet soñjal a zimeziñ

-7-

Ur paotr yaouank ag ar c'harter en deus ho koulennet,
Kemerit-eñ, pinvik-bras eo met evour un tammig.

-8-

Ma zad, am eus-me reskondet, n'am bo k'ag un evour,
Rak me ne gavin james getoñ 'met mezh ha dizinour

-9-

Gwell e vez genin ur paotrig paour en devehe komportemant,
Evit ur paotr yaouank ivraign get e aour hag e argant

-10-

Un den ivraign ne oar kariñ na maouez na bugale,
Un dra hepken a oar gober krignat holl e zanvez

-11-

Kaer ma boa-me lâret, ma zad ne gleve ket
Ha d'un ivraign, pezh ur glac'har dimeziñ e oa ret.

-12-

Ar verc'h Marion 'n ur huanadein a ouele muioc'h-mui
Ha me beunek ne ouien ket petra lâret dezhi

-13-

Ur soñj a oa daet doc'hin é sellet doc'h an né
Ha me 'lâras d'ar verc'h Marion pediñ an Aotrou Doue

64871 – Job Le Dorz

-1-

Ur mintin e oan-me é pourmen tro ha tro da Wened,
Me 'rañkontras man dous Marion er park get he loened (bis)

-2-

Hi oa geti e oa he fenn soublet, hep arsav e oueliñ,
Me aet ha goulennet geti 'gaoz da b'rak e ouelit

-3-

Ar mintin-mañ a pa saven ma zad a lâre din :
Mall a vo deoc'h, ma merc'h Marion soñjal a zimeziñ

-4-

Ur paotr yaouank ag ar c'hornad zo daet doc'h ho koulenn,
Ur brav a baotr, danvez en deus mes evour un tammig

-5-

Larit -c'hwi din enta ma mamm, petra 'rin g'un evour,
N'am bo getoñ un dra hepken met mezh ha dizinour

-6-

Kar un evour ne oui kariñ na maouez na bugale,
Eñ 'oui nemet un dra hepken krignat holl e zanvez

-7-

Emañ noz ha deiz en davarn azezet àr ur bank
An tavarnour 'vez etaldoñ durant ma vez argant

65441 – Marie-Josèphe Malardé

-1-

Nag un deiz e oan-me é vale tro-ha-tro da Wened, (x3)
Me 'gavas ur verc'hig yaouank d'evezhiat he loened (x2)

-2-

Me 'gavas ur verc'hig yaouank d'evezhiat he loened
A oa geti chouket he fenn hep arsav e ouele,

-3-

A oa geti chouket he fenn hep arsav e ouele,
E lâras d'he c'henderv Julian : na maleurus on-me

-4-

E lâras d'he c'henderv Julian : na maleurus on-me
'Ouian ket ken e-men monet mem bara da monet

-5-

O nag ur suliad da vintin ma zad a lâre din :
Mall e vo deoc'h ma merc'h karet, mall a vo deoc'h dimezin

-6-

Bout a ra ur paotr yaouank er c'hornad en deus ho koulennet,
Kemerit-eñ, madoù en deus met mezhvour un tammig.

-7-

Ar verc'h a resonde d'he zad, 'faot ket reiñ ur mezhvour,
James 'm bo ket netra getoñ 'met mezh ha dizinour

-8-

Ur mezhvour a ya d'an davarn ha kargiñ
Ha pa arru a-barzh er gêr ha eñ 'ra c'hoazh e roll

-9-

Na pa arru a-barzh er gêr ha eñ 'ra c'hoazh e roll
Lakaat e vaouez a-dreñv an nor get an aon ag he c'holl

-10-

Ho tad, ho mamm, c'hwï, merc'h yaouank, 'doa kalonoù kalet
O deus ho timezit d'unan hag en n'anavec'h ket

-11-

Ho tad, ho mamm, c'hwi, merc'h yaouank en doa kalonoù kriz
O deus ho forset da zimeziñ n'oa ket d'ho fantazi

-12-

Dimeziñ a enep d'ar volontez a zo un dra divourrus
Se a zo kaoz ma vez gwelet priedoù maleurus

-13-

Dimeziñ a enep d'ar volontez a zo un dra kalet
Bout e ven bemdez 'veviñ 'n ur lod n' ra vad dezhe 'n em gwelet

81098 – Casi Le Tarnec, Myriam Guillevic

-1-

Un deiz pa oan-me àr ar vale tro-ha-tro da Wened,
Me 'gavas ar verc'h Jann-Louiz er park get he loened

-2-

Ar plac'h yaouank he fenn soublet hep arsav e ouele,
Allaz e kreiz ar yaouankiz daerou a red ivez

-3-

Me 'aet ha goulennet geti perak e ouelez-te ?
Kenderv Julian, a lâras-hi, na maleurus on-me

-4-

"Penaos eh ous-te maleurus e kreiz ar yaouankiz,
Da dad, da vamm a zo bev, bara ne vank ket dis."

-5-

Kenderv Julian, me 'lâro deoc'h, ar pezh a ra poan din
Netra ne glask ma c'halon baour nemet 'n em ziskargiñ

-6-

Ar mintin-mañ pand oan savet ma zad a lâre din :
Mall a vo dis ma merc'h karet, mall a vo dimeziñ.

-7-

Ur paotr yaouank ag ar c'harter en deus ha goulennet,
Dimez dezhoñ, pinvik-bras eo met evour un nebeut.

-8-

Ma zad, am eus-me reskondet, n'am bo ket un evour,
Rak ne gavin bamdé getou na joa mes dizinour

-9-

Gwell 'vez genin ur paotrig paour en deus komportemant,
Evit ur paotr yaouank ivrogn en deus ur yoc'h argant

-10-

Un den ivrogn ne oui kariñ na maouez na bugale,
Un dra hepken a oui gober krignat holl e zanvez

-11-

Kaer am eus bet lâret dezhou, ma zad ne gleve ket
Ha d'un evour, na pezh ur glac'har, dimeziñ e vo ret.

-12-

Jann-Louiz paour a huanade, hi 'ouele muioc'h-mui
Ha me, beunek, ne ouien ket petra lâret dezhi

-13-

Neozh ur soñj a oa daet din é sellet doc'h an ne
Ha me 'lâras d'ar c'haezh plac'hig pediñ an Aotrou Doue

a13437 – Félix Guguin

-1-

Un deiz e oan-me é vale tro-ha-tro da Wened,
Me 'rañkontras ar verc'h Mariann er park get he loened

-2-

Hi oa geti he fenn pleget hep arsav e ouele,
Allaz e koll he yaouankiz he daeroù a rede

-3-

Ar mintin-mañ pand on savet ma mamm a lâre din :
Mall e vo deoc'h soñjal, ma merc'h karet, soñjal a zimeziñ.

-4-

Bout eh eus unan en deus ho koulennet,
Moaiant en deus, pinvik-bras eo met evour un tammig.

-5-

Setu me aet ha reskondet, n'am bo ket un evour,
Kar g'un evour n'am bo berpet 'met mezh ha dizinour

-6-

Kar un evour ne oui kariñ na maouez na bugale,
Kar un evour ne ra netra mes debriñ e zanvez

-7-

Gwell 'vez genin bet unan paour get e gomportemant
Aveit bet roet doc'h un ivour 'm bo mezh ha dizinour

-8-

Gwelet mar a unan paour 'deus gouniet madoù
Gwelet zo bet mar a unan pinvik 'deus debret rac'h o zraoù

KBB2012-21 – Casi Le Tarnec

-1-

Un deiz pa oan-me àr ar vale tro-ha-tro da Wened,
Me 'gavas ar verc'h Jann-Louiz er park get he loened

-2-

Ar plac'h yaouank he fenn soubet hep arsav e ouele,
Allaz e kreiz ar yaouankiz daerou à red ivez

-3-

Me 'aet ha goulennet geti perak e ouelez-te ?
Kenderv Julian, a lâras-hi, na maleurus on-me

-4-

"Penaos eh ous-te maleurus e kreiz ar yaouankiz,
Ha dad, ha vamm a zo bev, bara ne vank ket dis."

-5-

Kenderv Julian, me 'lâro deoc'h, ar pezh a ra poan din
Netra ne glask ma c'halon baour nemet 'n em ziskargiñ

-6-

Ar mintin-mañ pand oan savet ma zad a lâre din :
Mall a vo dis ma merc'h karet, mall a vo dimeziñ.

-7-

Ur paotr yaouank ag ar c'harter en deus ha goulennet,
Dimez dezhou, pinvik-bras eo met evour un nebeut.

-8-

Ma zad, am eus-me reskondet, n'am bo ket un evour,
Rak ne gavin bamdé getou na gloez na dizinour

-9-

Ur paotr ivrogn ne oui kariñ na maouez na bugale,
Un dra hepken 'oui gober krignat holl e zanvez

-10-

Kaer am eus bet lâret dezhou, ma zad ne gleve ket
Ha d'un ivraign, na pezh ur glac'har, dimeziñ e vo ret.

-11-

Jann-Louiz paour a huanade, hi 'ouele muioc'h-mui
Ha me, beunek, ne ouien ket petra lâret dezhi

-13-

Ur soñj a oa daet din é sellet doc'h an ne
Ha me 'lâras d'ar c'haezh plac'hig pediñ an Aotrou Doue

Titre (original) : O Bro kaer me zadeu

Titre (normalisé) : O Bro kaer ma zadoù

Auteur : Joseph Le Bayon**Incipit** : Pautred iouank a Vreih Izel

Incipit (normalisé) : Paotred yaouank a Vreizh-Izel

Catalogue MALRIEU : pas de mention**Première publication :**

Doéréieu, 13 mai 1923, numéro 74

Autres publications :

Titre	Auteur /Interprète	Editions	année	autres
Bro hun zadeu		Ar C'horn-boud	1926	

Collectages :**DASTUM :**

numéro	collecteur	interprète	année	lieu
05897	Runigo J	?	16-01-1986	Ploemeur
09614	Huiban Régis	Keriquel Maria	?	Le Croisty (Le Croisty)
19144	Palamour Yvon, Henanff, Malrieu Patrick	Guéhenec Jean-Marie	1972	Pluvigner (Pluvigner)
19265	Malrieu Patrick	Bellégo Marie	1969	Landaul (Landaul)
19392	Fravallo Anaig	Guéhenec Jean-Marie	1971	Pluvigner (Pluvigner)
20190	Duplessy Robert	Le Bris Marie- Thérèse	15-02-1970	Bieuzy-Les- Eaux (Guénin)
22768	Trévidic Albert	Le Puil Jo	03-1957	Langonnet
25074	Marchand Erik	?	1976	<i>Pourlet</i>
25161	Kadig Bernard	?	?	Melrand
25183	Kadig Bernard	Le Liboux Barbe	?	Priziac

63915	Le Paboul Jude	Le Tutour Marie-Claire	1969	Guénin
81051	Kanerion Bro- Boio	Allioux Marcelle	1997	Bignan (Saint- Allouestre)
81489 a 15007	Moelo Serge	?	1983	Penety
81556	?	Darcel Xavier	?	(Ploerdut)
a13482	Korriganed al Lann	Le Tarnec Casimir	18-04-1982	Colpo (Colpo)
a15080	Moelo Serge	Cuguen Suzanne	02-02-1984	Languidic

KANERION BRO-BOIO

KBB1990-13	Kanerion Bro- Boio	Marcelle Allioux	1990	Bignan
------------	-----------------------	------------------	------	--------

Cahiers de chants :

Titre	Propriétaire du cahier	Référence cahier	Autres renseignements
O Bro kaer me zadeu	Eugène NICOLAS	EN	

EN – Cahier Eugène Nicolas

O Bro kaer me zadeu

-1-

Pautred iouank a Vreih Izel
Mar karet me cheleu (bis)
Me sonnou d'oh a voéh ihuel
Bro karet hou tadeu...(bis)

-2-

Boëh er mor bras e saü d'anderü
Aveit hou luchennat
Boëh en éned kuhet en derü
Hou tihun mitin mat

-3-

Sauet, chetu achiü en noz
Duhont en hiaul e splann
Labour e zou d'oh hou kortoz
Er parkeu hag er lann

-4-

Pautred, en doar troeit a neùé
Tauflet get plijadur
Tauflet un gran e zei un dé
De vout hou magadur

-5-

Er gran hadet e saü pautred
Chetu glas er parkeu
Er chistr eùé ne vankou ket
Chetu er gué é bleu

-6-

Pautred iouank a Vreih Izel
Mar karet me cheleu
Me larou d'oh a voeh ihuel
Karet bro hou tadeu.

05897 – Chanteuse inconnue

-1-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou (2 w)
Me 'sono deoc'h a vouezh uhel
Bro karet hon tadoù (2 w)

-2-

Savit, setu achu an noz,
Du-hont an heol a splann
Labour a zo doc'h ho kortoz
Er parkoù hag er lann

-3-

En douar digor, en douar santel,
Strewit a-zornadoù
Ar gran hoc'h eus er graniel
Goarnet e'it an ervoù.

-4-

Paotred en douar, troet a-nevez,
Taolit get plijadur
Taolit ar gran a zay un deiz
Da vout ho magadur.

-5-

Ar gran hadet a sav, paotred
Setu glas ar parkoù,
Ar sistr ivez ne vanko ket
Setu ar gwez e bleuñv

-6-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou
Me 'lâro deoc'h a vouezh uhel
Karit Bro ho tadoù.

-7-

Karit ho pro ha grait el-se
Chomit àr ar maezoù
C'hwi a vevo get sekour Doue
Gwell evit er c'hêrioù.

09614 – Maria Keriquel

-1-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou
Me ‘gano deoc’h a vouezh uhel
Bro karet hon tadoù (2 w)

-2-

Savit, setu achu an noz,
Du-ze an heol a splann
Labour a zo doc’h ho kortoz
Er parkoù hag er lann

-3-

Paotred, en douar troet a-nevez,
Taolit get plijadur
Taolit ar gran a zay un deiz
Da vout ho magadur.

-4-

Ar gran hadet savet, paotred
Setu glas ar parkoù,
Ar sistr nevez ne vanko ket
Er gwez zo é vleuñviat

-5-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou
Me gano deoc’h a vouezh uhel
Karit bro hon tadoù.

-6-

Karit ho pro ha grait el-se
Chomit àr ar maezoù
C’hwi a vevay get sekour Doue
Gwell ‘eit ‘barzh ar c’hêrioù.

19144 – Jean-Marie Guéhenneq

-1-

Paotredigoù a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou (2 w)
Me 'sonay deoc'h a vouezh uhel
Bro karet ho tadoù (2 w)

-2-

Savit, setu achu an noz,
Du-hont an heol a splann
Labour a zo doc'h ho kortoz
Er parkoù hag er lann

-3-

En douar digor, en douar santel,
Taolit a-zornadoù
Ar gran hoc'h eus en ho suler
Goarnet e'it an ervoù.

-4-

Paotred en douar, troet a-nevez,
Taolit get plijadur
Taolit ar gran a zay un deiz
Da vout ho magadur.

-5-

Ar gran hadet a sav, paotred
Setu glas ar parkoù,
Ar sistr ivez ne vanko ket
Setu ar gwez e bleuñv

-6-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou
Me lâray deoc'h a vouezh uhel
Kariñ Bro ho tadoù.

-7-

Kariñ ho pro ha grait el-se
Chomit àr ar maezoù
C'hwi a vevo get sekour Doue
Gwell aveit er c'hêrioù.

19265 - Marie Bellégo

-1-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou (bis)
Me 'sono deoc'h a vouezh uhel
Bro karet ho tadoù (bis)

-2-

Savit, setu achu an noz,
Du-hont an heol a splann
Labour a zo doc'h ho kortoz
Er parkoù hag er lann.

1. [enregistrement interrompu]

19392 – Jean-Marie Guéhenneq

-1-

Paotredigoù a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou (bis)
Me 'sonay deoc'h a vouezh uhel
Bro karet ho tadoù (bis)

-2-

Savit, setu achu an noz,
Du-hont an heol a splann
Labour a zo doc'h ho kortoz
Er parkoù hag er lann

-3-

En douar digor, en douar santel,
Strewit a-zornadoù
Ar gran hoc'h eus en ho suler
Goarnet e'it an ervoù.

-4-

Paotred, en douar troet a-nevez,
Taolit get plijadur
Taolit ar gran a zay un deiz
Da vout ho magadur.

-5-

Ar gran hadet a sav, paotred
Setu glas ar parkoù,
Ar sistr ivez ne vanko ket
Setu ar gwez e bleuñv

-6-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou,
Me lâray deoc'h a vouezh uhel
Karit Bro ho tadoù.

-7-

Karit ho pro ha grait el-se
Chomit àr ar maezoù
C'hwi a vevo get sekour Doue
Gwell evit er c'hêrioù.

20190 – Marie-Thérèse Le Bris

-1-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou (2 w)
Me 'sono deoc'h a vouezh uhel
Bro karet ho tadoù (2 w)

-2-

Savit, setu achu an noz,
Du-hont an heol a splann
Labour a zo doc'h ho kortoz
Er parkoù hag er lann

-3-

En douar digor, en douar santel,
Strewit a-zornadoù
Ar gran hoc'h eus er graniel
Goarnet 'eit an ervoù.

-4-

Paotred en douar, troet a-nevez,
Taolit get plijadur
Taolit ar gran a zay un deiz
Da vout ho magadur.

-5-

Ar gran hadet a sav, paotred
Setu glas ar parkoù,
Ar sistr ivez ne vanko ket
Setu ar gwez e bleuñv

-6-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou
Me sono deoc'h a vouezh uhel
Karit Bro ho tadoù.

-7-

Karit ho pro ha grait el-se
Chomit àr ar maezoù
C'hwi a vevo get sekour Doue
Gwell aveit e kêrioù.

22768 – Jo Le Puil

-1-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou (bis)
Me 'gano deoc'h a vouezh uhel
Bro karet ho tadoù (bis)

-2-

Paotred, setu achu an noz,
Du-ze an heol a splann
Labour a zo doc'h ho kortoz
Er parkoù hag er lann

-3-

Paotred, en douar troet a-nevez,
Taolit get plijadur
Taolit ar gran a zay un deiz
Da vout ho magadur.

-4-

Ar gran hadet a sav, paotred
Setu glas ar parkoù,
Ar sistr ivez ne vanko ket
Setu er gwez bleunioù

[enregistrement interrompu]

25074 – Chanteuse inconnue

-1-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou (bis)
Me 'gano deoc'h a vouezh uhel
Kariñ bro ho tadoù (bis)

-2-

Bouezh ar mor bras e sav d'anderv
Aveit ho luskennat
Bouezh an evned kuzhet a'n dé
Eñ 'zihun mitin mat

-3-

Savit, setu achu an noz,
Tuchant an heol a splann
Labour a zo doc'h ho kortoz
Er parkoù hag er lann

-4-

En douar digor, en douar santel,
Strewit a-zornadoù
Ar gran zo er suler
Goarnet 'eit an ervoù.

-5-

Merc'hed, en douar troet a-nevez,
Taolit get plijadur
Ar gran a zay un deiz
Da vout ho magadur.

-6-

Ar gran hadet a sav, merc'hed
Setu glas ar parkoù,
Ar sistr nevez ne vanko ket
Kar lan e vo a avaloù

-7-

Fronn c'hwek ar foenn hag ar benal
'N em strew àr ar maezoù
Na bro erbet zo stel àr an douar
E-tal bro karet ho tadoù

-8-

Merc'hed yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou
Me 'lâro deoc'h a vouezh uhel
Kariñ bro ho tadoù.

-9-

Karit ho pro ha grait el-se
Chomit àr ar maezoù
C'hwi a vevo get sekour Doue
Kerkloñs¹ èl ér c'hêrioù.

¹ Forme vannetaise de « kerkoulz »

25161 – Chanteuse inconnue

-1-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou (2 w)
Me 'gano deoc'h a vouezh uhel
Bro karet ho tadoù (2 w)

-2-

Paotredigoù, achu an noz,
Du-ze an heol a splann
Ha labour zo doc'h ho kortoz
Er parkoù hag er lann

-3-

Paotred, en douar troet a-nevez,
Taolit gant plijadur
Taolit ar gran a zay un deiz
Da vout ho magadur.

-4-

Ar gran hadet a sav, paotred
Setu glas ar parkoù,
Ar sistr ivez ne vanko ket
Setu er gwez bleunioù

-5-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou
Me 'lâro deoc'h a vouezh izel
Karit Bro ho tadoù.

-6-

Karit ho pro ha grait el-se
Chomit àr ar maezioù
C'hwi a vevo get rikour Doue
Gwell evit er c'hêrioù.

25183 – Barbe Le Liboux

-1-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou (bis)
Me 'lâro deoc'h a vouezh izel
Karomp bro hor tadoù (bis)

-2-

Karit ho pro ha grait el-sen
Chomit àr ar maezoù
Ha ni a vev ivez kenkoulz
'El vev tud er c'hêrioù.

63915 – Marie-Claire Le Tutour

-1-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou
Me 'sono deoc'h a vouezh uhel
Bro karet ho tadoù

-2-

Savit, setu achu an noz,
Du-hont an heol a splann
Labour a zo doc'h ho kortoz
Er parkoù hag er lann

-3-

En douar digor, en douar santel,
Strewit a-zornadoù
Ar gran hoc'h eus er graniel
Goarnet 'eit en ervoù.

-4-

Paotred, en douar troet a-nevez,
Taolit get plijadur
Taolit ar gran a zay un deiz
Da vout ho magadur.

-5-

Ar gran hadet a sav, paotred
Setu glas ar parkoù,
C'hwi a vevo get sekour Doue
Gwell aveit er c'hêrioù.

-6-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou
Me 'lâro deoc'h a vouezh uhel
Karit Bro ho tadoù.

-7-

Karit ho pro ha grait el-se
Chomit àr ar maezoù
C'hwi a vevo get sekour Doue
Gwell aveit er c'hêrioù.

81051 – Marcelle Allieux

-1-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou (bis)
Me 'gano deoc'h a vouezh uhel
Bro karet ho tadoù

-2-

Savit, setu achu an noz,
Du-hont an heol a splann
Labour a zo doc'h ho kortoz
Er parkoù hag er lann

-3-

C'hwi, peizanted a Vreizh-Izel
Taolit a-zornadoù
Ar gran hoc'h eus 'barzh er suler
Goarnet 'eit an ervoù.

-4-

En douar digor, en douar santel
Taolit get plijadur
Taolit ar gran a zay un deiz
Da vout hur magadur.

-5-

Ar gran hadet a sav, paotred
Setu glas ar parkoù,
Ar sistr ivez ne vanko ket
Setu ar gwez e bleuñv

-6-

C'hwi, peizanted a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou
Me 'lâro deoc'h a vouezh uhel
Karit Bro ho tadoù.

-7-

Karit ho pro ha grait el-se
Chomit àr ar maezoù
C'hwi a vevo get sekour Doue
Gwell aveit er c'hêrioù.

81489 - a 15007 – Chanteur inconnu

-1-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou (bis)
Kar me zo 'vont da gontañ deoc'h
Buhez kaer hon tadoù

-2-

Paotredigoù ha grait el-se
Chomit àr ar maezoù
C'hwi a vevay get sekour Doue
Gwell evit er c'hêrioù.

-3-

Le chanteur passe en suite sur les paroles de » Ar Chistr Nevez » de Loeiz Herrieu

81556 – Xavier Darcel

-1-

[Enregistrement manquant] selaou
Me 'gano deoc'h a vouezh uhel
Bro karet ho tadoù

-2-

Savit, setu achu an noz,
Du-ze an heol a splann
Labour a zo doc'h ho kortoz
Er parkoù hag er lann

-3-

En douar digor er parkeier
.....??..... a-zornadoù
Ar gran hoc'h eus 'barzh 'n ho suler
Goarnet e'it bout eürus

-4-

Paotred, en douar troet a-nevez
Taolit get plijadur
Taolit ar gran a zay un deiz
Da vout ho magadur.

-5-

Ar gran hadet a sav, paotred
Setu glas eo 'r parkoù,
Ar sistr nevez ne vanko ket
Er gwez emañ bleunioù

-6-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou
Me 'lâro deoc'h a vouezh uhel
Karit Bro ho tadoù.

-7-

Karit ho pro ha grait el-se
Chomit c'hoazh ar blez-mañ
C'hwi a vevo get sekour Doue
Gwell evit er c'hêrioù.

a13482 – Casi Le Tarnec

-1-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou
Me 'sono deoc'h a vouezh uhel
Bro karet ho tadoù

-2-

Savit, setu achu an noz,
Du-hont an heol a splann
Labour a zo doc'h o c'hortoz
Er parkoù hag er lann

-3-

En douar digor, er parkeier,
Strewit a-zornadoù
Ar gran hoc'h eus en ho suler
Goarnet e'it bout hadet.

-4-

Paotred, en douar troet a-nevez,
Taolit get plijadur
Taolit ar gran a zay un deiz
Da vout ho magadur.

-5-

Ar gran hadet a sav, paotred
Setu glas ar parkoù,
Ar chistr ivez ne vanko ket
Setu ar gwez e bleuñv.

-6-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou
Me 'lâro deoc'h a vouezh uhel
Karit Bro ho tadoù.

-7-

Karit ho pro ha grait el-se
Chomit àr ar maezoù
C'hwi a vevo get sekour Doue
Gwell aveit er c'hêrioù.

a15080 – Suzanne Cuguen

-1-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou (bis)
Me 'sono deoc'h a vouezh uhel
Bro karet hun tadoù

-2-

Savit, setu achu an noz,
Du-hont an heol a splann
Labour a zo doc'h ho kortoz
Er parkoù hag er lann

-3-

En douar digor, er parkeier
Strewit a-zornadoù
Strewit ar gran a zay un deiz
Da vout hur magadur.

-4-

Ar gran hadet a sav, paotred
Setu glas ar parkoù,
Ar sistr ivez ne vanko ket
Setu ar gwez e bleuñv

-5-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou,
Me 'lâro deoc'h a vouezh uhel
Karit Bro ho tadoù.

-6-

Ha ni ivez lâramp 'elte
Chomamp àr ar maezoù
Ni a vevo get sekour Doue
Gwell aveit er c'hêrioù.

KBB1990-13 – Marcelle Allieux

-1-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou (bis)
Me 'lâro deoc'h a vouezh uhel
Karit bro ho tadoù

-2-

Savit, setu achu an noz,
Du-hont an heol a splann
Labour a zo doc'h ho kortoz
Er parkoù hag er lann

-3-

En douar digor, en douar santel
Taolit get plijadur
Ar gran hoc'h eus 'barzh er suler
Goarnet 'eit an ervoù.

-4-

C'hwi, peizanted a Vreizh-Izel
Taolit get plijadur
Taolit ar gran a zay un deiz
Da vout hur magadur.

-5-

Ar gran hadet a sav, paotred
Setu glas ar parkoù,
Ar sistr ivez ne vanko ket
Setu ar gwez e bleuñv

-6-

Paotred yaouank a Vreizh Izel
Mar karit ma selaou
Me 'lâro deoc'h a vouezh uhel
Karit bro ho tadoù.

-7-

Karit ho pro ha grait el-se
Chomit àr ar maezoù
C'hwi a vevo get sekour Doue
Gwell aveit er c'hêrioù.

Titre (original) : Hou mam

Titre (normalisé) : Ho mamm

Auteur : Joseph Le Bayon (Job er Gléan)**Incipit** : A pe oeh bihan, paotred, o !

Incipit (normalisé) : A pa oac'h bihan, paotred, o !

Catalogue **MALRIEU** : 00478**Premières publications**

Le Clocher Breton, septembre 1902, p. 427.

Feuille volante, 1902

Autres publications :

Titre	Auteur / Interprète	Editions	année	autres
Hou Mam !		Ar c'horn-Boud	Octobre 1926	p. 157
Hou Mam		Union Agricole du Finistère	6 janvier 1928	
Hou Mam		Dihunamb	Septembre 1943	Numéro 385
	Mab er Hlohér	Kañnamb bugalé !	Mai 1949	recueil de chants. p. 52.

Collectages :**DASTUM :**

numéro	collecteur	Interprète	année	Lieu de collectage (localité du chanteur)
03073	Le Troadec Yves et Nanda	Derrien Mlle	1979	Tréguier
03874	Dastum	Le Lay Jakeza	08-06-1989	Rennes
18364	Abiven Eneour	Alençon René	01-12-1999	Saint-Renan F (Saint-Renan)
19108	Gillouard Edouard	David (Mme) née Thomas	1963	Ploemel
23677	Le Gall Charles	Audran Michel Le Paih Xavier	19-09-1965	(Caudan) (Guenin)
25256	Moelo Serge	?	1979	Bubry

30311	Henaff René	?	1956	Sainte-Anne d'Auray
62577	Gilliouard Edouard	?	?	?
62636	Gilliouard Edouard	?	?	?
64022	Le Paboul Jude	Ecole Melrand	?	(Melrand)
64053	Le Paboul Jude	?	1987	Remungol
a14136	Le Floch Louis	Audran Michel Le Paih Xavier	12-06-1966	(Caudan) (Guenin)
a47468	Le Troadec Yves	Saliou Hyacinthe	08-04-1982	(Troguery) CA
a73194	Plougoulm Awenn	Abjean Yves	30-11-2004	(Guissény) F

KANERION BRO-BOIO

KBB2003-4-I	Kanerion Bro-Boio	Le Tarnec Casimir	2003	Bignan (Colpo)
KBB2007-6-I	Kanerion Bro-Boio	Maelenn et Solenn Guillard	2007	Bignan (Bignan)

Cahiers de chants :

Titre	Propriétaire du cahier	Référence cahier	Autres renseignements
Hou Mam	Casi le Tarnec	CLT7	
Hou Mam	Eugène Nicolas	EN	

Cahier de chants - CLT7 - Hou Mam

Ha pe oéh bihan, pautred, ho
Ha pe oéh bihan
Ne hués chet kleuet pautred, ho
Ne hués chet kleuet
Hou mam de noz é sonnein d'oh
Hou mam de noz é sonnein d'oh
A pe oéh bihan, pautred, ho
A pe oéh bihan.

-2-

Ar é chapelet pautred, ho
Ar é chapelet
Ne hués chet guélet, pautred ho
Ne hués chet guélet
Hou mam é pedein aveit d'oh
Hou mam é pedein aveit d'oh
Ar hé chapelet pautred, ho
Ar hé chapelet

-3-

Étal hou kavel, pautred, ho
Étal hou kavel,
Ne hués chet guélet, pautred, ho
Ne hués chet guélet
Hou mam é néhein étal doh
Étal hou kavel, pautred, ho
Étal hou kavel

-4-

É korn en huéled, pautred, ho
É korn en huéled,
Ne hués chet guélet, pautred, ho
Ne hués chet guélet,
Hou mam é sellet a ben d'oh
É korn en huéled, pautred ho
É korn en huéled

-5-

A zareu hou mam, pautred, ho
A zareu hou mam,
Dalhet chonj perpet, pautred, ho
Dalhet chonj perpet
N'en des nitra kruioh ér bed
Eit dareu ur vam, pautred, ho
Eit dareu ur vam

-6-

En amzér e bas, pautred, ho
En amzér e bas,
Hag er iaouankiz, pautred, ho
Hag er iouankiz.
Met be zou treu a bad perpet
El er Baradouiz, pautred, ho
El er Baradouiz.

Cahier de chants - Eugène Nicolas

A pe oèh bihan, pautred,
A pe oèh bihan
Ne hues chet kleùet pautred
Ne hues chet kleuet
Hou mam de noz é sonnein d'oh
Hou mam de noz é sonnein d'oh
A pe hoéh bihan, pautred
A pe oéh bihan ?

-2-

Ar hé chapelet pautred
Ar hé chapelet
Ne hues chet guélet, pautred
Ne hués chet guélet
Hou mam é pedein aveit d'oh
Hou mam é pedein aveit d'oh
Ar hé chapelet pautred, ho
Ar hé chapelet ?

-3-

Ital hou kavel, pautred,
Ital hou kavel,
Ne hues chet guélet, pautred,
Ne hués chet guélet
Hou mam é néein ital d'oh
Ital hou kavel, pautred
Ital hou kavel

-4-

E korn en uéled, pautred
E korn en uéled,
Ne hues chet guélet, pautred
Ne hues chet guélet,
Hou mam é sellet aben d'oh
E korn en uéled, pautred ho
E korn en uéled

-5-

A zareu hou mam, pautred
A zareu hou mam,
Dalhet chonj perpet, pautred
Dalhet chonj perpet
Nen des nitra kriuoñ ér bed
Eit dareu ur vam pautred
Eit dareu ur vam

-6-

En amzér e bas, pautred
En amzér e bas,
Hag er ievankiz, pautred
Hag er ievankiz.
Mès bezou treù e bad pautred
El er baraouiz, pautred
El er baraouiz.

03073 – Mlle Derrien

-1-

Ha pa oac'h bihan merc'hedoù
Ha pa oac'h bihan
N'ho peus ket klevet merc'hedoù
N'ho peus ket klevet
Ho mamm d'an noz o kanañ deoc'h (bis)
Ha pa oac'h bihan merc'hedoù,
Ha pa oac'h bihan

-2-

War he chapeled merc'hedoù,
War he chapeled
N'ho peus ket gwelet merc'hedoù,
N'ho peus ket gwelet
Ho mamm o pediñ evidoc'h (bis)
War he chapeled merc'hedoù, War he
chapeled

-3-

E-tal ho kavell merc'hedoù,
E-tal ho kavell
N'ho peus ket gwelet merc'hedoù,
N'ho peus ket gwelet
Ho mamm o nezañ evidoc'h,
E-tal ho kavell merc'hedoù,
E tal ho kavell

-4-

E korn an oaled merc'hedoù
E korn an oaled
N'ho peus ket gwelet merc'hedoù
N'ho peus ket gwelet
Lagad ho mamm troet warnoc'h
E korn an oaled merc'hedoù,
E korn an oaled

-5-

Eus daeroù ho mamm merc'hedoù
Eus daeroù ho mamm
Dalc'hit soñj bepred merc'hedoù
Dalc'hit soñj bepred
Na n'eus netra kaeroc'h er bed
'Vit daeroù ur vamm merc'hedoù
'Vit daeroù ur vamm

-6-

Tremen a ra pep tra merc'hedoù
Tremen a ra pep tra
An dud hag ar roz merc'hedoù
An dud hag ar roz
Mes bezañ a zo traoù a bad bepred
'Vel ar baradoz merc'hedoù,
'Vel ar baradoz.

03874 - Jakeza Le Lay

-1-

Ha pa oac'h bihan paotred, o
Ha pa oac'h bihan
N'hoc'h eus ket klevet paotred
N'hoc'h eus ket klevet
Ho mamm d'an noz o kanañ deoc'h (bis)
Ha pa oac'h bihan paotred,
Ha pa oac'h bihan

-2-

E-tal an c'havell paotred,
E-tal an c'havell
N'hoc'h eus ket gwelet paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
Lagad ho mamm troet warnoc'h (bis)
E-tal an c'havell paotred,
E-tal an c'havell

-3-

E korn an oaled, paotred,
E korn an oaled
N'hoc'h eus ket gwelet paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm o nezañ evidoc'h,
E korn an oaled paotred,
E korn an oaled

-4-

War he chapeled paotred
War he chapeled
N'hoc'h eus ket gwelet paotred
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é pediñ evidoc'h
War he chapeled, paotred,
War he chapeled

-5-

Tremen a ra pep tra paotred
Tremen a ra pep tra
An deiz hag an noz paotred
An deiz hag an noz
Mes bezañ a zo traoù a bad bepred
'Vel ar baradoz paotred,
'Vel ar baradoz.

18364 – René Alençon

-1-

Ha pa oac'h bihan paotred, o
Ha pa oac'h bihan
N'hoc'h eus ket klevet paotred
N'hoc'h eus ket klevet
Ho mamm d'an noz o kanañ deoc'h (bis)
Ha pa oac'h bihan paotred,
Ha pa oac'h bihan

-2-

Ha pa oac'h bihan paotred, o
Ha pa oac'h bihan
N'hoc'h eus ket gwelet paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
Lagad ho mamm troet warnoc'h (bis)
E-tal ho kavell paotred,
E-tal ho kavell

-3-

Ha pa oac'h bihan paotred, o
Ha pa oac'h bihan
N'hoc'h eus ket gwelet paotred
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é pediñ evidoc'h
War he chapeled, paotred,
War he chapeled

-4-

Dalc'hit soñj bepret, paotred
Dalc'hit soñj bepred ;
Eus daeloù ho mamm, paotred, o
Eus daeloù ho mamm
N'ez eus netra kreñvoc'h er bed
'Vit daeloù ur vamm

19108 – Mme Thomas épouse David

-1-

Ha pa oac'h bihan, paotred, o
Ha pa oac'h bihan
N'hoc'h eus ket klevet paotred, o
N'hoc'h eus ket klevet
Ho mamm d'an noz é soniñ deoc'h (bis)
Ha pa oac'h bihan, paotred,
Ha pa oac'h bihan

-2-

Àr he chapeled, paotred
Àr he chapeled
N'hoc'h eus ket gwelet paotred
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é pediñ aveidoc'h
Àr he chapeled, paotred,
Àr he chapeled

-3-

E-tal ho kavell, paotred,
E-tal ho kavell
N'hoc'h eus ket gwelet paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é neziñ etaldoc'h,
E-tal ho kavell, paotred,
E-tal ho kavell

-4-

E korn an oaled, paotred,
E korn an oaled
N'hoc'h eus ket gwelet paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é sellet a-benn deoc'h,
E korn an oaled, paotred,
E korn an oaled

-5-

A zaeroù ho mamm, paotred
A zaeroù ho mamm
Dalc'hit soñj berpet, paotred,
Dalc'hit soñj berpet
Nend eus netra kreñvoc'h er bed
'Eit daeroù ur vamm, paotred
'Eit daeroù ur vamm

-6-

An amzer a bas, paotred
An amzer a bas
Hag ar yaouankiz, paotred
Hag ar yaouankiz
Mes bez zo traoù a bad bepret
'El ar baradoez, paotred,
'El ar baradoez.

23677 – Michel Audran, Xavier Le Paih

-1-

Ha pa oac'h bihan paotred, o
Ha pa oac'h bihan
N'hoc'h eus ket klevet, paotred, o
N'hoc'h eus ket klevet
Ho mamm d'an noz é soniñ deoc'h (bis)
Ha pa oac'h bihan paotred,
Ha pa oac'h bihan

-2-

Àr he chapeled paotred
Àr he chapeled
N'hoc'h eus ket gwelet, paotred
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é pediñ evidoc'h
Àr he chapeled, paotred,
Àr he chapeled

-3-

E-tal ho kavell paotred,
E-tal ho kavell
N'hoc'h eus ket gwelet paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é neziñ etaldoc'h,
E-tal ho kavell paotred,
E-tal ho kavell

-4-

E korn an oaled, paotred,
E korn an oaled
N'hoc'h eus ket gwelet paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é sellet a-benn deoc'h,
E korn an oaled paotred,
E korn an oaled

-5-

A zaeroù ho mamm, paotred
A zaeroù ho mamm
Dalc'hit soñj berpet, paotred,
Dalc'hit soñj berpet
Nend eus netra kreñvoc'h er bed
'Eit daeroù ur vamm, paotred
'Eit daeroù ur vamm

-6-

An amzer a bas, paotred
An amzer a bas
Hag ar yaouankiz, paotred
Hag ar yaouankiz
Mes bez zo traoù a bad berpet
'El ar baradoez paotred,
'El ar baradoez.

25256 – Chanteuse inconnue

-1-

Ha pa oac'h bihan, paotred, o
Ha pa oac'h bihan
N'hoc'h eus ket klevet, paotred, o
N'hoc'h eus ket klevet
Ho mamm d'an noz é kaniñ deoc'h (bis)
Ha pa oac'h bihan, paotred,
Ha pa oac'h bihan

-2-

Àr he chapeled, paotred
Àr he chapeled
N'hoc'h eus ket gwelet, paotred
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é pediñ evidoc'h
Àr he chapeled, paotred,
Àr he chapeled

-3-

E-tal ho kavell, paotred,
E-tal ho kavell
N'hoc'h eus ket gwelet paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é neziñ etaldoc'h,
E-tal ho kavell, paotred,
E-tal ho kavell

-4-

E korn an oaled, paotred,
E korn an oaled
N'hoc'h eus ket gwelet paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é sellet a-benn deoc'h,
E korn an oaled, paotred,
E korn an oaled

-5-

A zaeroù ho mamm, paotred
A zaeroù ho mamm
Dalc'hit soñj berpet, paotred,
Dalc'hit soñj berpet
Nend eus netra kreñvoc'h er bed
'Eit daeroù ur vamm, paotred
'Eit daeroù ur vamm

-6-

An amzer a bas, paotred
An amzer a bas
Hag ar yaouankiz, paotred
Hag ar yaouankiz
Mes bez zo traoù a bad berpet
'El ar baradoez, paotred,
'El ar baradoez.

30311 - Chanteuse inconnue

-1-

Ha pa oac'h bihan paotred, o

Ha pa oac'h bihan

N'hoc'h eus ket klevet paotred, o

N'hoc'h eus ket klevet

Ho mamm d'an noz é soniñ deoc'h (bis)

Ha pa oac'h bihan paotred,

Ha pa oac'h [enregistrement interrompu]

62577 - Chanteur inconnu

-1-

Àr he chapeled, paotred
Àr he chapeled
N'hoc'h eus ket klevet, paotred
N'hoc'h eus ket klevet
Ho mamm é pediñ aveidoc'h
Àr he chapeled, paotred,
Àr he chapeled

-2-

E-tal ho veled¹, paotred,
E-tal ho veled
N'hoc'h eus ket gwelet paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é neziñ etaldoc'h,
E-tal ho veled, paotred,
E-tal ho veled.

¹ sens inconnu

62636 – Chanteuse inconnue

-1-

Ha pa oac'h bihan, paotred, o
Ha pa oac'h bihan
N'hoc'h eus ket gwelet paotred, o
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm d'an noz é soniñ deoc'h (bis)
Ha pa oac'h bihan, paotred,
Ha pa oac'h bihan

-2-

Àr he chapeled, paotred
Àr he chapeled
N'hoc'h eus ket gwelet, paotred
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é pediñ aveidoc'h
Àr he chapeled, paotred,
Àr he chapeled

-3-

E-tal ho kavell, paotred,
E-tal ho kavell
N'hoc'h eus ket gwelet paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é neziñ etaldoc'h,
E-tal ho kavell, paotred,
E-tal ho kavell

-4-

E korn an oaled, paotred,
E korn an oaled
N'hoc'h eus ket gwelet paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é sellet a-benn deoc'h,
E korn an oaled, paotred,
E korn an oaled

-5-

A zaeroù ho mamm, paotred
A zaeroù ho mamm
Dalc'hit soñj berpet, paotred,
Dalc'hit soñj
Nend eus netra kreñvoc'h er bed
'Eit daeroù ur vamm, paotred
'Eit daeroù ur vamm

-6-

An amzer a bas, paotred
An amzer a bas
Hag ar yaouankiz paotred
Hag ar yaouankiz
Mes bez zo traoù a bad berpet
'El ar baradoez, paotred,
'El ar baradoez.

64022 - École de Melrand

-1-

Ha pa oac'h bihan, paotred, o
Ha pa oac'h bihan
N'hoc'h eus ket klevet paotred, o
N'hoc'h eus ket klevet
Ho mamm d'an noz é soniñ deoc'h (bis)
Ha pa oac'h bihan, paotred, o
Ha pa oac'h bihan

-2-

Àr he chapeled, paotred
Àr he chapeled
N'hoc'h eus ket gwelet paotred
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é pediñ aveidoc'h
Àr he chapeled, paotred,
Àr he chapeled

-3-

E-tal ho kavell, paotred,
E-tal ho kavell
N'hoc'h eus ket gwelet paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é neziñ etaldoc'h,
E-tal ho kavell, paotred,
E-tal ho kavell

-4-

E korn an oaled, paotred,
E korn an oaled
N'hoc'h eus ket gwelet paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é sellet a-benn deoc'h,
E korn an oaled, paotred,
E korn an oaled

-5-

A zaeroù ho mamm, paotred
A zaeroù ho mamm
Dalc'hit soñj berpet, paotred,
Dalc'hit soñj
Nend eus netra kreñvoc'h er bed
'Eit daeroù ur vamm, paotred
'Eit daeroù ur vamm

-6-

An amzer a bas, paotred
An amzer a bas
Hag ar yaouankiz, paotred
Hag ar yaouankiz
Mes bez zo traoù a bad berpet
'El ar baradoez, paotred,
'El ar baradoez.

64053 – Chanteuse inconnue

-1-

Ha pa oac'h bihan, paotred, o
Ha pa oac'h bihan
N'hoc'h eus ket klevet paotred, o
N'hoc'h eus ket klevet
Ho mamm é soniñ aveidoc'h (bis)
Ha pa oac'h bihan, paotred,
Ha pa oac'h bihan

-2-

Àr he chapeled, paotred
Àr he chapeled
N'hoc'h eus ket gwelet paotred
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é pediñ aveidoc'h
Àr he chapeled, paotred,
Àr he chapeled

-3-

E-tal ho kavell, paotred,
E-tal ho kavell
N'hoc'h eus ket gwelet paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é neziñ etaldoc'h,
E-tal ho kavell, paotred,
E-tal ho kavell

-4-

A gorn an oaled, paotred,
A gorn an oaled
N'hoc'h eus ket gwelet paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é sellet a-benn deoc'h,
A gorn an oaled, paotred,
A gorn an oaled

-5-

A zaeroù ho mamm, paotred
A zaeroù ho mamm
Dalc'hit soñj berpet, paotred,
Dalc'hit soñj berpet
Nend eus netra kreñvoc'h er bed
'Eit daeroù ur vamm, paotred
'Eit daeroù ur vamm

-6-

An amzer a bas, paotred
An amzer a bas
Hag ar yaouankiz, paotred
Hag ar yaouankiz
Mes bez zo traoù a bad berpet
'El ar baradoez, paotred,
'El ar baradoez.

a14136 – Michel Audran, Xavier Le Paih

-1-

Ha pa oac'h bihan paotred, o
Ha pa oac'h bihan
N'hoc'h eus ket klevet paotred, o
N'hoc'h eus ket klevet
Ho mamm d'an noz é soniñ deoc'h (bis)
Ha pa oac'h bihan paotred,
Ha pa oac'h bihan

-2-

Àr he chapeled, paotred
Àr he chapeled
N'hoc'h eus ket gwelet paotred
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é pediñ aveidoc'h
Àr he chapeled, paotred,
Àr he chapeled

-3-

E-tal ho kavell paotred,
E-tal ho kavell
N'hoc'h eus ket gwelet paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é neziñ etaldoc'h,
E-tal ho kavell paotred,
E-tal ho kavell

-4-

E korn an oaled, paotred,
E korn an oaled
N'hoc'h eus ket gwelet paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é sellet a-benn deoc'h,
E korn an oaled paotred,
E korn an oaled

-5-

A zaeroù ho mamm, paotred
A zaeroù ho mamm
Dalc'hit soñj berpet, paotred,
Dalc'hit soñj berpet
Nend eus netra kreñvoc'h er bed
'Eit daeroù ur vamm, paotred
'Eit daeroù ur vamm

-6-

An amzer a bas, paotred
An amzer a bas
Hag ar yaouankiz, paotred
Hag ar yaouankiz
Mes bez zo traoù a bad berpet
'El ar baradoez, paotred,
'El ar baradoez.

a47468 – Hyacinthe Saliou

-1-

Ha pa oac'h bihan, paotred, o
Ha pa oac'h bihan
N'ho peus ket klevet, paotred, o
N'ho peus ket klevet
Ho mamm d'an noz o kanañ deoc'h (bis)
Ha pa oac'h bihan, paotred,
Ha pa oac'h bihan

-2-

War he chapeled, paotred
War he chapeled
N'ho peus ket gwelet, paotred
N'ho peus ket gwelet
Ho mamm o pediñ evitoc'h
War he chapeled, paotred,
War he chapeled

-3-

E-tal ho kavell, paotred,
E-tal ho kavell
N'ho peus ket gwelet, paotred,
N'ho peus ket gwelet
Ho mamm o pediñ evitoc'h,
E-tal ho kavell, paotred,
E-tal ho kavell

-4-

E korn an oaled, paotred,
E korn an oaled
N'ho peus ket gwelet, paotred,
N'ho peus ket gwelet
Lagad ho mamm troet warnoc'h,
E korn an oaled paotred,
E korn an oaled

-5-

A zaeloù ho mamm, paotred
A zaeloù ho mamm
Dalc'hit soñj bepret, paotred,
Dalc'hit soñj bepret
Rak n'ez eus netra kreñvoc'h er bed
'Get daeloù ur vamm
'Get daeloù ur vamm

-6-

Tremen a ra pep tra, paotred
Tremen a ra pep tra
An dud hag ar roz, paotred
An dud hag ar roz
Mes bez ez eus traoù a bad bepret
'Vel ar baradoz, paotred,
'Vel ar baradoz.

a73194 – Yves Abjean

-1-

Toutouig la la ma mabig

Toutouig la la

Ha pa oac'h bihan paotred, o

Ha pa oac'h bihan

N'hoc'h eus ket gwelet paotred, o

N'hoc'h eus ket gwelet

Ho mamm o nezañ evidoc'h (bis)

-2-

E-tal ho kavell, o

E-tal ho kavell

N'hoc'h eus ket gwelet paotred, o

N'hoc'h eus ket gwelet

Ho mamm o ouelañ evidoc'h

[trou de mémoire du chanteur]

KBB2003-4-I – Casi Le Tarnec

-1-

Ha pa oac'h bihan, paotred, o
Ha pa oac'h bihan
N'hoc'h eus ket klevet, paotred, o
N'hoc'h eus ket klevet
Ho mamm d'an noz é soniñ deoc'h (bis)
Ha pa oac'h bihan, paotred,
Ha pa oac'h bihan

-2-

Àr he chapeled, paotred, o
Àr he chapeled
N'hoc'h eus ket gwelet, paotred, o
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é pediñ aveidoc'h
Àr he chapeled, paotred,
Àr he chapeled

-3-

E-tal ho kavell, paotred, o
E-tal ho kavell
N'hoc'h eus ket gwelet, paotred, o
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é neziñ etaldoc'h,
E-tal ho kavell, paotred,
E-tal ho kavell

-4-

Àr barlenn ho mamm, paotred,
E korn an oaled
N'hoc'h eus ket mui soñj, paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
A lâre deoc'h un divinadenn,
War barlenn ho mamm, paotred,
Ha pa oac'h bihan

-5-

E korn an oaled, paotred, o
E korn an oaled
N'hoc'h eus ket gwelet, paotred, o
N'oc'h eus ket gwelet
Ho mamm é sellet a-benn deoc'h
E korn an oaled, paotred, o
E korn an oaled

-6-

Ha daeroù ur vamm, paotred, o
Ha daeroù ur vamm
Dalc'hit soñj berpet, paotred, o
Dalc'hit soñj berpet
Nend eus netra kreñvoc'h er bed
'Eit daeroù ho mamm, paotred, o
'Eit daeroù ho mamm

-7-

An amzer a bas, paotred, o
An amzer a bas
Hag ar yaouankiz, paotred, o
Hag ar yaouankiz
Mes bez zo traoù a bad berpet,
'El ar baradoez, paotred, o
'El ar baradoez.

KBB2007-6-I – Maelenn et Solenn Guillard

-1-

Ha pa oac'h bihan, paotred, o
Ha pa oac'h bihan
N'hoc'h eus ket klevet, paotred, o
N'hoc'h eus ket klevet
Ho mamm d'an noz é soniñ deoc'h (bis)
Ha pa oac'h bihan, paotred,
Ha pa oac'h bihan

-2-

Àr he chapeled, paotred, o
Àr he chapeled
N'hoc'h eus ket gwelet, paotred, o
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é pediñ aveidoc'h
Àr he chapeled, paotred,
Àr he chapeled

-3-

E-tal ho kavell, paotred, o
E-tal ho kavell
N'hoc'h eus ket gwelet, paotred, o
N'hoc'h eus ket gwelet
Ho mamm é neziñ etaldoc'h,
E-tal ho kavell, paotred,
E-tal ho kavell

-4-

Àr barlenn ho mamm, paotred,
E korn an oaled
N'hoc'h eus ket mui soñj, paotred,
N'hoc'h eus ket gwelet
A lâre deoc'h un divinadenn,
War barlenn ho mamm, paotred,
Ha pa oac'h bihan

-5-

E korn an oaled, paotred, o
E korn an oaled
N'hoc'h eus ket gwelet, paotred, o
N'oc'h eus ket gwelet
Ho mamm é sellet a-benn deoc'h
E korn an oaled, paotred, o
E korn an oaled

-6-

Ha daeroù ur vamm, paotred, o
Ha daeroù ur vamm
Dalc'hit soñj berpet, paotred, o
Dalc'hit soñj berpet
Nend eus netra kreñvoc'h er bed
'Eit daeroù ho mamm, paotred, o
'Eit daeroù ho mamm

-7-

An amzer a bas, paotred, o
An amzer a bas
Hag ar yaouankiz, paotred, o
Hag ar yaouankiz
Mes bez zo traoù a bad berpet,
'El ar baradoez, paotred, o
'El ar baradoez.

Titre (original) : Sonnen er bugul

Titre (normalisé) : Sonenn ar bugul

Auteur : Joseph le Bayon

Incipit : Pep mitin, han ha gouian

Incipit (normalisé) : Bep mintin, hañv ha goañv

Première parution :

Dihunamb, avril 1907, numéro 22

Autres publications :

Titre	auteur / interprète	Editions	date	Editeur
SONENNEU Kenstrivadeg Koulmig Arvor		Feiz ha Breiz	1926	https://br.wikisource.org/wiki/Sonnenneu_Kenstrivadeg_Koulmig_Arvor/a-bezh
		Ar C'horn-boud	Septembre 1926	
Kañnamb bugalé !	Mab er Hlohér		Mai 1949	
		Kenstrivadeg Bleun-Brug	1954	Feuille volante consultable IDBE, cote : Kerlann

Collectages :

DASTUM :

Titre	collecteur	interprète	année	lieu
05282 22344	Malrieu Patrick	Brient André Conan Pierre	17-06-1972	Languidic
05611	Le Braz Loeiz	Kervadec Louis(e)	1969	Languidic
05675	?	?	28-01-1984	Languidic
05898	Runigo Jean-Paul	?	16-01-1986	Ploemeur
20234	Loric Ange	Le Hellec Julienne	08-12-1957	Pays de baud (Melrand)
22461 22493	Le Bras Loeiz	Kervarec Joseph	1969 ou 1970	(Languidic)

50549 (instrumental bagad)	Trevidic Albert	?	?	?
60652	Duplessy Robert	?	18-10-1964	Baud
63978	Le Paboul Jude	?	1986	Baud
63999	Le Paboul Jude	Lorgeoux M.	1986	Baud (Plumelin)
64083	Le Paboul Jude	Lorgeoux M.	1986	Pluméliau (Plumelin)
64089	Le Paboul Jude	?	1986	Pluméliau
65230	Monnat Jean- Yves	Evanno Marie- Julienne	21-08-1977	Quistinic(Quistini c)
81891	?	Le Hellec Julienne	?	(Melrand)
64865	Monnat Jean- Yves	Malardé Marie- Josèphe	12-07-1977	(Bubry)

Cahiers de chants :

Titre	Propriétaire du cahier	Référence cahier	Autres renseignements
Sonenn er bugul	Casi leTarnec	CLT1	
Sonenn er bugul	Eugène Nicolas	EN	

Cahier de chants - CLT1 - Sonenn er bugul

-I-

Peb mitin, han a gouian, 2 w
Del lann get me lonned é han, o ! 2w
Hag epad en dé me gan

-II-

Rak me son hag e gan mat bis
Ha me far eit huitellat, o,
Ne gavér ket er hornad

-III-

Allas ur hanour neué bis
Arriuet er lan vras un dé, o,
E huitel guel eidon-mé.

-IV-

Lies em es éan kleuet bis
Ha bet en dé ma vou raouet, o,
Sonnein mui ne gredein ket.

-V-

En estig-noz en hanuer bis
Rak d'anderu hemb ken é kleuér, o,
E sol er hoed é voéh skler.

-VI-

En éned ag er hartér bis
E cher ou beg a per gleuér, o,
É kannein étal er ger.

-VII-

Hag ur chonj e zou deit d'ein bis
Da vonet d'er foér de brenein, o
Ur flaouit eit er bamein

-VIII-

Lies kenteh el en dé, bis
Sauet em es a men guelé,o,
Eit mont d'er foér de valé.

-IX-

Eit monet de varhatat bis
D'er foérieu vras ag er hornad, o,
Ur flaouit eit flaouitat.

-X-

Allas ! men es ket kavet bis
Betag breman é foér erbet, o,
Er flaouit em es klasket

-XI-

Ha chetu perak, paotred, bis
Tré ma vou un estig ér bed, o,
Huitellad ne gredein ket.

Cahier de chants – Eugène Nicolas

Sonnen er bugul

-1-

Peb mitin, han ha gouian (bis)
Der lann get me lonnet e han, ho
Hag epad en dé me gan (bis)

-2-

Rag me son hag e gan mat
Ha me far, aveit huitellat ho !
Ner haver ket er hornad

-3-

Allas ! Ur hannour neùé
Arriuet er lann vras un dé, ho !
E huitel guel eit on mé

-4-

Lies em es ean kleuet
Ha bet un dé e vou reuet ho !
Sonnein mui ne gredein ket.

-5-

En estig-noz en hañner
Rag d'anderù hemkin é hleué ho !
E sol er hoed é voeh sklér !

-6-

Allas ! N'em es chet kavet
Betag breman é foër erbet ho !
Er flaouit em es klaskeet

-7-

Ah ! Chetu perak pautred
Tré ma vou en estig er bed ho !
Huitellat ne gredein ket.

05282¹ - 22344 – André Briant et Pierre Conan

-1-

Bep mitin hañv ha gouiañv (x2)
D'ar lann get ma loened eh an, o
Nag e-pad an deiz me 'gan (x2)

-2-

Rak me 'son ha me 'gan mat
Na ma far aveit c'hwitellat, o
Ne gaver ket er c'hornad

-3-

Allaz ur c'hanour nevez
Arruet er lann vras un deiz, o
A gana gwell 'vidin-me / A c'hwitell gwell 'vidin-me

-4-

An eostig roz en añver
Rag d'enderv hepken er c'hlever, o
E kaniñ get e vouezh sklaer

-5-

Nag ur soñj e zo daet din
Da monet d'ar foar da breniñ, o
Ur c'hwitell 'vit er bamiñ

-6-

Allaz n'em eus ket kavet
E foar erbet em eus paset, o
Ar c'hwitell am eus klasket / C'hwitell erbet 'm eus ket kavet

-7-

Setu perak enta, paotred
Durant ma vo an eostig er bed, o
C'hwitellat me ne gredin ket

¹ enregistrement de la première phrase uniquement

05611 - Louise Kervadec

-1-

Bep mitin hañv ha gouiañv
D'ar lann get ma loened eh an
Nag e-pad an deiz me 'gan

-2-

Kar me 'gan hag a ziskan
O, ne gaver ket er c'hornad, o
Na ma far evit c'hwitellat

-3-

Nemet ur c'hanour nevez
A arruas er lann vras un deiz, o
A c'hwitelle gwell evidin-me

-4-

Nag ur soñj a oa daet din
Da monet d'ar foar da breññ, o
Ur c'hwitell evit er boemiñ

-5-

Mes allaz er foar erbet
Mes allaz er foar erbet, o
C'hwitell erbet n'am boa kavet

-6-

Na setu perak, paotred,
Na setu perak, merc'hed
Tre ma vo an evn-se er bed
C'hwitellat, c'hwitellat, c'hwitellat me ne gredin ket

05675 - Chanteur inconnu

-1-

Da vitin hañv ha gouiañv (x2)
D'ar lann get ma loened eh an, o
Nag e-pad an deiz me 'gan (x2)

-2-

Na me 'gan hag a son mat
'M eus ket james kavet ma far, o
Er c'hornad da c'hwitellat

-3-

Mes allaz er lann vras un deiz
Arruet eo ur c'hanour nevez, o
'C'hwitelle gwell evidon-me

-4-

Mes allaz ur soñj e ma fenn
Monet d'ar foar, na, da breniñ, o
Ur flaouit aveit er bamiñ

-5-

Nag ag er foar e oan bet
Nag ag er foar e oan bet, o
Flaouit erbet n'am boa ket kavet

-6-

Flaouit erbet n'am boa ket kavet
Flaouit erbet n'am boa ket kavet, o
Hag er bamiñ, me ne c'hellin ket

05898 – Chanteur inconnu

-1-

Bep mitin hañv ha gouiañv
Na d'ar lann get ma loened eh an, o
Nag e-pad an deiz me 'gan

-2-

Rak me 'gan hag a son mat
Na ma far 'vit c'hwitellat, o
Ne gaver ket er c'hornad

-3-

Allaz ! Ur c'hanour nevez
Arru er lann vras un deiz, o
'C'hwitell gwell evidin-me

-4-

Lieset em eus eñ klevet
Betek un deiz e vo raouiet
Kaniñ me ne c'hellin ket

-5-

An evnig ag ar c'harter
'Serr o beg ha pa glever
'Kaniñ e-tal ar gêr

-6-

Nag ur soñj a zo daet din
'Veit monet d'ar foar da breniñ, o
Un c'hwitell 'veit er boemiñ

-7-

Lies get derc'hel an deiz
Savet am eus a man gwele
'Veit monet d'ar foar da vale

-8-

'Veit monet da varc'hata
Da foarioù bras ag ar c'hornad
Un c'hwitell 'veit c'hwitellat

-9-

Allaz n'am eus ket kavet
Betak bremañ er foar erbet
An c'hwitell am boa klasket

-10-

Na setu perak paotred,
Tre ma vo evnig er bed
Kaniñ me ne gredin ket

20234 - Julienne Le Hellec

-1-

Bep mitin hañv ha gouiañv (x2)

D'ar lann get ma loened eh an, o

Nag e-pad an deiz me 'gan (x2)

22461 – 22493 – Joseph Kervarec

-1-

Bep mitin hañv ha gouiañv
D'ar lann get ma loened eh an, o
Nag e-pad an deiz me 'gan

-2-

Me a gan hag a son mat
O, nend eus ket er c'hornad, o
Na ma far aveit c'hwitellat

-3-

Nemet ur c'hanour nevez
A arruas er lann vras un deiz, o
A c'hwitelle gwell aveidin-me

-4-

Nag ur soñj a oa daet din
Da monet d'ar foar da breniñ, o
Un c'hwitell aveit er boemiñ

-5-

Mes allaz er foar erbet
Mes allaz er foar erbet, o
C'hwitell erbet n'am boa ket kavet

-6-

Na setu perak paotred, / Na setu perak, merc'hed
Tre ma vo an evnig-se er c'hoad
C'hwitellat, c'hwitellat, c'hwitellat me ne gredin ket

60652 - Chanteur inconnu

-1-

Bep mitin hañv ha gouiañv
Na, d'ar lann get ma loened eh an,
Nag durant an deiz me 'gan

-2-

Na, me 'gan hag a son mat
Na ma far 'vit c'hwitellat,
Nend eus ket 'barzh er c'hornad,

-3-

Nameit ur c'hanour nevez
'Arruas er lann vras un deiz,
'C'hwitellas gwell aveidon-me

-4-

Met setu daet ur soñj din
Da monet d'ar foar, na, da breniñ,
Ur flaouit evit er bamiñ

-5-

Allaz bet on bet er foar hag er marc'had
Mes allaz, er foar erbet,
'M eus ket kavet ar flaouit am boa klasket

-6-

Na setu perak, paotred, / Na setu perak, merc'hed
Tre ma vo an evnig-se er bed
C'hwitellat ne c'hellin ket / C'hwitellat ne gredin ket

63978 – Chanteur inconnu

-1-

Bep mitin hañv ha gouiañv
D'ar lann get ma loened eh an, o
Nag e-pad an deiz me 'gan

-2-

Me a gan hag a son mat
Na ma far aveit c'hwitellat, o
Ne gaver ket er c'hornad

-3-

Allaz er lann vras un deiz
'Arruas ur c'hanour nevez, o
Hag a gane gwell aveidin-me

-4-

Me 'm eus lakaet e ma soñj
Da monet d'ar foar da breññ, o
Ur flaouit evit er bamiñ

-5-

Mes allaz er foar erbet
Betak bremañ 'm eus ket kavet, o
Ar flaouit am eus klasket

-6-

Na setu perak paotred, / Na setu perak, merc'hed
Tre ma vo an evn-se er c'hoad, o
C'hwitellat, me ne gredin ket

63999 - M. Lorgeoux

-1-

Bep mitin hañv ha gouiañv
D'ar lann get ma loened eh an, o
Hag e-pad an deiz me 'gan

-2-

Rak ma son hag a gan mat
Ha ma far aveit c'hwitellat, o
N'er c'haver ket er c'hornad

-3-

Allaz ur c'hanour nevez
'Arruas er lann vras un deiz, o
Ge 'gane gwell aveidon-me

-4-

Ha setu daet ur soñj din
Da vonet d'ar foar da breniñ, o
Ur flaouit evit er bamiñ

-5-

En holl foarioù ma don bet
Ha neoazh sur em eus klasket
Flaouit n'am eus ket kavet

-6-

Na setu perak paotred,
Betak an deiz ma vo raouiet, o
C'hwitellat ne gredin ket

64083 – M. Lorgeoux

-1-

Bep mitin hañv ha gouiañv
D'ar lann get ma loened eh an, o
Hag e-pad an deiz me 'gan

-2-

Rak ma son hag a gan mat
Ha ma far aveit c'hwitellat, o
N'er c'haver ket er c'hornad

-3-

Allaz ur c'hanour nevez
'Arruas er lann vras un deiz, o
Ge 'gane gwell aveidon-me

-4-

Ha setu daet ur soñj din
Da vonet d'ar foar da breniñ, o
Ur flaouit evit er bamiñ

-5-

En holl foarioù ma don bet
Ha neoazh sur em eus klasket, o
Flaouit erbet n'am eus ket kavet

-6-

Ha setu perak paotred,
Betak an deiz ma vo raouiet, o
Flaouitaat ne gredin ket

64089 – Chanteuse inconnue

[enregistrement manquant]

-1-

A c'hwitelle gwell evidin-me

-2-

Mes ur soñj a oa daet din

Da monet d'ar foar da breniñ, o

Ur flaouit aveit er bamiñ

-3-

Mes allaz er foar erbet

Da breniñ n'am boa ket kavet, o

Ar flaouit am boa klasket

-4-

Na setu perak merc'hed, / Na setu perak paotred,

Tre ma vo an evnig-se er c'hoad, o

C'hwitellat, me ne gredin ket

65230 – Marie-Julienne Evanno

-1-

Bep mitin a pa savan (bis)
Get ma loened d'ar lann eh an, o } (bis)
Hag da bas an deiz me 'gan }

-2-

Rak me 'son hag a gan mat
Da soniñ ha da c'hwitellat, o
Nend eus ket 'meidin er c'hornad

-3-

Mes ur sonour a-nevez
Zo daet ag ar lann vras un deiz, o
Eñ 'gane c'hoazh gwell evidin-me

-4-

Mes ur soñj a oa daet din
Da monet d'ar foar da breniñ, o
Un c'hwitell aveit er boemiñ

-5-

Pa laoskan un taol c'hwitell
Ya, peotramant ur poz-kan (bis)
Tout ar c'hornad kozh ha yaouank, o } (bis)
Tout a-bezh ma anavan }

-6-

Arru eo ur vugulez
'Ma er lann get he loened
Me 'garehe bout e-talti, o
Ma bouezhig 'tal he hani

-7-

Un amzer me oa-me yaouank
Na seitek pe triwec'h
M'am boa ur galonig ker gae
El ur boket roz da viz mae

81891 – Julienne Le Hellec

-1-

Bep mitin hañv ha gouiañv
D'ar lann get ma loened eh an, o
Nag e-pad an deiz me 'gan.

Entretien numéro 1

Nolwenn Tatard (N), Marie-Lyne Mandart (M)

Date : 27 avril 2018 – 16h -18h

Lieu : Kerdosten en Moustoir-Ac au domicile de Marie-Lyne Mandart

Komañs an atersadenn get « Kousk Breizh-Izel ».

Nolwenn a gan doc'htu an diskan get ar ganourez.

- Setu !

M. – Beñ, anavet eo ! (é c'hoarzhin)

- Anavet eo. Da lâret eo ?

M. – Emañ ur seurt... ur sonenn anavet e Breizh, ur seurt... A ! Penaos e vez lâret ? Un hymne.

N. – Ya, ya

M. - Ur seurt *hymne* ha da ma soñj evit ur wezh, ur sonenn evit gober ar vugale da gousk, kwa, evit ur wezh emañ un *hymne*, an dra-se zo... zo mat.

(c'hoarzhin a ra) e-lec'h traoù 'el ar Marseillaise pe traoù seurt-se. Ya, emañ sonet mat ivez, sklaer e oa.

- E-men ho poa klevet ar ganenn-se, c'hwi ?

N. – Ar wezh kentañ, me, oa evit... pa oa bet... euh... 'm eus desket just an diskan, me, mes e oan marse 14 pe 15 vlez hag e oa bet ur... en iliz e oa un overenn e breton, just e breton hag e oa bet desket an dra-se, eraok an overenn e oa ul laz-kañañ evit deskiñ kanennoù hag emaint bet kanet e-barzh an iliz ha me 'm eus soñj bout desket an dra-se get al laz-kanañ. N'am eus ket soñj ma oa bet kanet e-barzh an iliz mes desket get ar strollad o doa desket sonennoù, kanennoù, evit kanal en iliz, kwa. N'am eus ket soñj, d'am soñj eh eus un enrolladenn e Begnen. Claude Conan en deus un enrolladenn ag an overenn.

Enrollet eo bet an overenn e brezhoneg. Ne ouian ket pegourz e oa, un overenn e brezhoneg a oa bet.

- Ha neuze, c'hwi ? (é treiñ davet Marie-Lyne)

M. – Me,... e-pad... festoù familh, predoù, predoù bras 'm eus remerket pa oa unan a vro-Finister an daou sonennoù [sic] sonet oa « kousk, kousk » ha « me zo ganet e-kreiz ar mor », ya, ya.

- Evit ober al liamm pe kanet gete ?

M. Evit ober al liamm ?

- Evit ober al liamm etre tud Finister ha tud ar vro amañ pe ar c'hanennoù-se oa kanet get tud Finister ?

M. Ya, ar c'hanennoù-se oa kanet get tud Finister. Ya.

- A ! Setu !

N. – Ar sonennoù-se oa kanet get tud a vro-Gwened ivez ?

M. – Pas kalz, pas kalz, pas kalz. An dud a sone e unan.

N. - A, setu. Ne raent ket ar respont.

M. - Da ma soñj e oa sonennoù anavet, an dud-se marse a ouie marse div a sonennoù a oa « kousk, kousk » ha « me zo ganet e-kreiz ar mor ». Da ma soñj e oa ar ... (klask a ra ar gerioù)

N. – Ar re wellañ, kwa.

M. – Ya,

N. – Evite.

M. - Ya.

(C'hoarzedegoù)

M. – Da ma soñj e oa sonennoù evit ar festoù brav el-se.

- Ok, ha neuze 'peus ket klevet an dra-se 'barzh ho familh mod-arall ?

M. ha N. - A, Pas.
 - Nemet get tud a...
 N. - M'eus ket klevet naket. (é vouskomz) Ma mamm-gozh, ne sone ket.
 M. - (é prederiañ) Pas.
 N. - Nann, get kanerion Bro-Boio, (hejiñ a ra he fenn evit nac'hiñ).
 M. - Pas kalz, pas kalz.
 M. - Muioc'h « Na pa zimeo-me » pe traoù seurt-se. « Tuboù » el-se, kwa. (é choarzhin), mes « kousk, kousk » pas re get tud ar vro-mañ.
 - 'Peus ket eñvorennoù liammet get ar ganenn-se, kwa ? personnel ?
 M. - Pas.
 - Ma mamm a gane an dra-se mes e galleg.
 M. - A ya ?
 N. - Aaa !
 M. - Penaos ema e galleg neuze ?
 - (Kanal a ran) Me 'meus klevet an dra-se get ma mamm pa oan bihan.
 M. - A, ya, e galleg ! (souezhet). Mes da ma soñj e oa anvet get ma mamm-gozh ivez mes ne sone ket ar sonenn-se.
 - Ha m'ho pehe da ganal ar ganenn-se ? Hag e vehe, hag e c'hellehe bout kanet genoc'h pe pas ?
 M. - (é sellout doc'h Nolwenn) Te ?
 N. - Kanet da vat ? (Prederiañ a ra). 'M eus ket komprenet tout ar c'homzoù, an diskan 'm eus komprenet mes an dra-se zo evit lakaat ivez da : Olala, hon bro zo an hani vravañ. me, euh... lâret « ni zo an hani bravañ, ar vro vravañ », bon, pfff. N'eo ket evidin. Soniñ an dra-se, nann. An ton a blij din, an ton zo brav.
 M. - Ya. Ar feson da lakaat Breizh (sevel a ra he dorn d'ar lein)
 N. - Breizh (sevel a ra he divrec'h d'ar lein)
 M. - Marse nend eo ket...

- Ho tasad te (é c'hoarzhin) 'vel ar saozon !
 M. - Ya, ma zasad te (é c'hoarzhin) ha d'eus ket dober, d'eus ket dober, kwa. Ni a zo é veviñ amañ. Beñ voilà.
 N. - Mes ma vehe kemeret get tout an dud, d'am soñj e vehe desket... da skouer « Breizh ma bro », an hymne...
 - Bro gozh ma zadoù.
 N. - « Bro gozh ma zadoù », an dra-se 'm eus desket ivez abalamour emañ bremañ emañ bet lâret, emañ lâret emañ « Bro gozh ma zadoù » *hymne* breton. Ne ouian ket piv 'n eus divizet, lâret eo bet. Ma vehe lâret ar sonenn-se emañ ar gwir *hymne* marse en em lakehen da zeskiñ memestra, kwa.
 (C'hoarzhadegoù)
 N. - Mes pas me ma-unan !
 (C'hoarzhadegoù)
 N. - Mod-se ya mes pas... nann.
 - Evit ur seurt darvoud ispisial marse ?
 N. - Ya, da skouer.
 - Mes pas mod-se. Memes da lakaat ...
 N. - Pas, ma fal ne vehe ket da lakaat an dud da soniñ genin. Un dra 'rall, un dra 'rall.
 M. - Ne ouian ket perak, mes, ya, me ivez. Me 'vehe un tammig el (diskoueziñ a ra Nolwenn).
 - Hag evit luskellat ?
 N. - An ton zo brav.
 M. - Ya, ya, gwir eo, ya, gwir eo. Ret eo din kavet ur... bugale.
 (C'hoarzhadegoù)
 M. - Ya mes marse pas evit, 'el ma lâre Nolwenn, lakaat Breizh uhel el-se, kwa.
 - A-benn ar fin eh oc'h jenet un tamm get ar pozioù ?
 N. : (Kammiñ a ra he beg)
 - Pe n'och ket entanet ?
 N. - Ya, setu, kentoc'h.
 - N'och ket plijet bras get ar pozioù.

N. – Nann, nann ; Ne vo ket desket evit
Kan ha diskan e Bro-Boio, kwa.
M. – Beñ, marse, heñ.
(C'hoarzhadegoù)
M. – Ne ouian ket perak n'eo ket sonet
amañ.
- Oc'hpenn-se ma zisplegan deoc'h eo
bet skrivet get Jacques Marechal ganet e
Moustoir-Ac.
M. – Ar sonenn-se ?
N. – Ur beleg, ur beleg en deus savet ar
sonenn-se.
- Jacques le Maréchal a barrez ar
Voustoer.
M. – Beñ ya, te 'oui...

- « **An hani a garan** ».

M. – « An hani a garan », Casi Tarnec.
Mes ne oa ket sur e oa ar memes pozioù
a gane Casi. N'on ket sur.
N. – E penn kentañ n'am boa ket klevet e
oa ar sonenn « an hani a garan ». pa
krog ; E penn kentañ... (Gober a ra
jestroù evit diskoueziñ e tremen an
amzer). A ! An hani a garan ! E penn
kentañ ne oa ket sklaer e oa ar sonenn-
se.
M. - Cheñch a ra un tammig an ton ivez.
N. - Ya, an ton, ya.
M. – Casi a lâre : (Kanal a ra.). Me 'm eus
an ton-se àr ur c'haset, Hañ, ne ouian
ket, get Casi, Lakaat a ran (gober a ra ar
jestr da boueziñ àr ur bouton) pe « an
hani a garan » pe, tu sais, unan t'eus
klevet ur bochad get ar seiennoù.
- An teir seienn.
M. – An teir seienn. (C'hoarzhin a ra)
N. – Ya, mes e Bro-Boio, Casi oa an hani
nemetañ a gane « an hani a garan »,
nann ? 'm eus ket soñj bout klevet get
unan all.

M. – Beñ, bo.
N. – Piv a gane ?
M. – Thérèse. Mes Thérèse en deus
desket get Casi.
N. – Setu. Thérèse Bellego a gan c'hoazh,
kwa. Hi he deus kemeret ar sonenn d'he
zro.
M. – Ya, nemet Casi.
N. – Ya. Ar ganenn-se a dalv ar boan
deskiñ.
- Petra a ouiit diàr-benn ar ganenn-se
mod arall ?
N. – Kanet eo bet ne ouian ket pet gwezh.
Ar re a gan, ar re zo a-vicher a gan an
dra-se, kwa. Gilles Servat, Denez
Prigent... Evidin...
M. – Yann-Fañch Kemener ivez.
N. – An dra-se 'vez klevet alies.
- Neuze ma faot deoc'h bout kanourez a-
vicher emañ ret kanal an dra-mañ (é
c'hoarzhin)
N. – Ya ! Ya ! Ma a soñjehe an dra-se ! Ma
ne vehe ket anavet get unan a-vicher ar
sonenn-se e vehe kavet droll, kwa. A ?
N'oc'h ket bet é kanal ar sonenn-se ? A,
beñ, a !
(C'hoarzhadegoù)
N. – Evidomp-ni, ret eo soñjal er sonenn-
se (é c'hoarzhin). (E treiñ davet Marie-
Lyne) Te 'peus desket ar ganenn-se, te ?
M. – Ya, perak pas ?
N. – Mes te 'peus desket dija, te 'peus
kanet dija ?
M. – (prederiañ a ra)
N. – Te 'peus kanet an dra-se.
M. - Pas, pas, pas. « Trugarekaat man
dous. »
N. – A ya.
M. - Pas, « an hani a garan ». (C'hoarzhin
a ra), pas c'hoazh, pas c'hoazh.
N. - Pas evit da eured ? 'Poa kanet un
dra.
M. – Ya, « Trugarekaat man doux ».

N. – « Trugarekaat man dous » a oa ?
M. – Ya.
- Evidoc'h, ar ganenn-se a c'hellehe bout kanet genoc'h pe pas ?
N. – Ya, mes, ur sonenn fromus eo. Ret eo bout sur. Kavout a ran fromus-tre an dra-se. Kaniñ an dra-se dirak ar re all, euh... bon... emañ ret bout en e aes, bout sur. Se zo, hmm,
M. – Evidon n'eo ket else. Dija en em c'houlenn ma emañ desket alies pe pas sonennoù evit Kan ha Diskan e Begnen. Dija.
N. – Ar re re anavet...
M. – Setu ! àr al listenn. Ha... pe... deskiñ a ran sonennoù evit... da zañsal, Setu ha marse ivez traoù evit, penaos 'vez lâret,
N. – Ur feson da soniñ pe da lâret...
M. – Ivez... Ya, get sonennoù Drik, da skouer... ar feson da lâ' « gadoer », traoù seurt-se ; Setu. *Et puis*, marse, 'm eus ket rezon d'ober an dra-se ma emañ re hir, aon 'm eus, mes me heñ, aon 'm eus d'ennuyer an dud.
N. – Da lakaat an dud da vout skuizh.
M. – Setu ! Pe marse 'el te lâre, marse peogwir, ar sonenn-se, ret eo soniñ a-feson, a-feson evit, just a-walc'h, lakaat an dud da...
N. – Pe an dra-se,
M. – Da vout dedennet, kwa.
N. – Pe lakaat evit un darvoud ispisial, da skouer evit un eured, da skouer, pe evit un dra...
M. – Ya, ivez, ya, setu. Choaj' a ran ar sonennoù é soñjal evit piv eo.
N. – Evit piv eo, ya.
M. – Marse 'm eus ket kavet c'hoazh (c'hoarzhin a ra).
- Kontiñ a ra... se zo ur plac'h a zo é kanal hag emañ é kanal evit he c'haredig a zo aet kuit. Aet eo kuit evit bout misioner. Se zo an tem. Mes pa vez kanet

e lec'hioù zo... emañ emañ é lâret eo aet kuit « da c'hounit tud d'an Neñv », just a-walc'h evit bout misioner. Bez zo tud a gan emañ aet kuit da c'hounid e vara.
M. – A ya !
- Hag emañ e cheñch ar ganenn. Se zo berpet un istoer karantez trist mes bez zo lod o deus cheñchet, laosket afer ar relijion a-gostez evit lakaat eo aet kuit evit c'hounit e vara.
M. – Mes brav eo an ton !
N. – Ya, brav !
- Neuze, kanennoù karantez 'vez kanet genoc'h ? Amañ, se zo un istoer karantez trist.
M. – O ya, plij' a ra din. Marse ivez emañ anavet-tre dija. *Alors*, marse, beñ ya, soñj' a ran an dud a oui dija ha bez zo ur bochad tud a son muioc'h ha me, neuze...
- Emañ anavet-tre dre m'emañ kanet get kanourion a-vicher. Mod-arall 'barzh Bro-Boio ? Ma ne oa nemet Casi a gane an dra-se, ne oa ket ken anavet-se ?
N. – Nann, nann, ne vez ket kanet.
M. – Ya, gwir eo. Pas, nemet get Casi. Ya, gwir eo. (é treiñ daved Nolwenn). Bon, beñ ar blez ma za...
(C'hoarzhadegoù)
N. – (é c'hoarzhin), « kousk, kousk », « an hani a garan », àrlerc'h an enderv e vo graet an hanter ag ar programm ! Setu !
M. – (é sellet doc'hin) Ni 'lâro dis !

- « Margeidig ha Loeizig »

Doc'htu e vez anavet ar ganenn hag ar c'hanour gete. Mouskanal a reont.
M. – Bravo Casi ! Te zo zen àr-lerc'h ! Heñ ? (é sellout davet Nolwenn).
Bremañ... sur on, bremañ d'eus ket... ne gemeromp ket an amzer da soniñ traoù el-se (gober a ra jestroù evit deskriviñ

un dra frankil ha difonn) e-pad 5 pe 10 munutenn, kwa, a-benn ar fin.
 - Ya, se zo 6 munutenn ha kard.
 M. – Ya, mes kemer an amzer da selaou, da vout frankil, da vout... ya, ya.
 N. – Mes e-men kavout ul lec’h evit kaniñ an dra-se, bremañ ivez ?
 M. – Beñ, ya, setu !
 N. – Dre voneur e vez traoù ‘el « Kan ha diskan » da skouer e barzh Bro-Boio, e-men e vehe un digarez da sealou pe da ganiñ an dra-se pe monet ‘barzh ur filaj bennak, kwa.
 M. – Ya.
 N. – Evit gouiet e vo tud a ya da selaou, ‘fin, int a oui e vo marse unan hir, unan (gober a ra ur jestr evit diskoueziñ ar ger « difonn »)
 M. – Gi vo koutant
 N. – Ha gi vo koutant da selaou
 M. – A ya, gwir eo !
 N. – Mes kaniñ un dra el-se dirak tud, dija ne gomprenont ket brezhoneg ha n’int ket akourset da selaou sonennoù dous el-se, pfff ...
 M. – A beñ ya.
 N. – Pe ‘barzh ur sonadeg bennak, evit un dra frammet, gouiet en e-raok e vo traoù el-se, kwa.
 M. – Pe ‘barzh kentelioù yoga.
 (C’hoarzhadegoù)
 M. – « Margaretig », beñ, ya. An dud vo zen àr-lerc’h.
 N. – En ul lec’h zen, ur saloñ dietetik, euh... estetik.
 (C’hoarzhadegoù)
 N. – E-lec’h lakaat ur sonenn... lakaat traoù seurt-se a ya da... (gober a ra jestroù evit diskoueziñ ar ger « distaniñ »).
 - Neuze, amañ ‘poa klevet ar ganenn-se dija ? Get piv, e-men ?
 M. – Beñ, get Casi.

N. – Get Casi.
 M. – Ar re ‘rall (prederiañ a ra)
 N. – Ha Thérèse a gan...
 M. – Ha Thérèse àr-lerc’h.
 (Komz a reont a-gevret, diaes eo kompren)
 M. – Ar pozioù, ar pozioù. Ar memes...
 N. – Ya, ya.
 M. - (E sollet doc’hin) Te, te t’eus kanet ur wezh get Casi ar ...
 N. – Ya, te ivez, me ‘m eus (diskoueziñ a ra he skouarn) ur wezh.
 - Ur wezh, ya.
 M. – Droll e oa pas te klevet (c’hoarzhin a ra)
 N. – Mes ‘el ma lârit tuchant, e keñver an teir sonenn hon eus selaouet, el ma vehe staget ar sonenn, da skouer amañ emañ staget doc’h Casi. An all zo staget doc’h Casi. « Kousk » n’eo ket staget (c’hoarzhin a ra) get Casi. Me, me zo tostoc’h d’an div...
 M. – Ya, gwir eo.
 N. – D’an div hon eus klevet, ar re ziwezhañ, e-lec’h « Kousk », kwa. Ma n’eo ket...
 M. - Staget
 N. - Staget d’unan bennak anavet ha bout klevet getoñ emañ diaesoc’h...
 M. – Ya, gwir eo.
 N. (Kas a ra he daouarn tost d’he c’halon), ‘fin, kemer evidomp.
 M. – Ya, ya, gwir eo. Tout ar sonennoù Drik ivez.
 N. – Memes tra. An dra-se zo... Dija emañ ‘barzh hon diskouarn, ar feson da lâret...
 M. – Ya, rezon t’eus.
 N. - An distagadur, an *interprétation*... An dra-se dija... Lakaat a ra ur skouerenn (sevel a ra un hent get he daouarn), ur feson, te zo dija àr an hent evit he...
 - Kazi prest da ganal ivez, kwa.

N. – Beñ, ya. Emañ (diskoueziñ a ra he skouarn). Pa vez kanet ur sonenn ‘el-se, pand eh oc’h é kanal, un dra zo... (Diskoueziñ a ra he skouarn), te zo é selaou un dra en ur soniñ.

M. – Hag emañ ur feson ivez da lakaat, da *honorer*, kwa.

N. – Da inouriñ, ya, ya.

- Derc’hel soñj ag unan bennak, kwa ?

N. - Ivez, ya.

M. - Pouezus eo evidin, An dra se zo... pouezus eo, ya. ‘el « Mari-Uisant ».

N. – Evidin, marse e vehe mat gouiet, ‘peus ket bet, roll ar sonennoù, *comment*, Jean-Yves en doa savet. An dra-se ‘vehe mat evidoc’h marse Myriam. Jean-Yves n’eus graet ar blez-mañ, n’eus renablet peseurt sonennoù zo bet kanet evit an arvest « Kan ha diskan » ; eñ n’eus renablet peseurt sonenn, pegoulz, get piv ha pet gwezh zo bet kanet. ha ne ouian ket penaos, evit ar sonenn-mañ, ne ouian ket a-c’houde pegoulz n’eo ket bet kanet. Thérèse, Thérèse...

M. a ya da glask al listennad.

N. - Hag an dra-se zo da soniñ e-unan, ‘fin, an dra-se zo da lâret...

- An dra-mañ ‘m boa kanet get Casi

N. – Ya, mes, un diviz eo, setu. Petramant, n’eo ket ur sonenn evit lakaat an dud da respont.

- Séraphine n’he doa ket kanet an dra-se ?

M. – Séraphine ivez ? Marse emañ skrivet « Margaretig ».

N. – Ya, « Margaretig ». gwir.

M. – (é sellet doc’h al listenn), ya, fiskal eo.

N. – An dra-se n’eus servijet ar blez-mañ evit dibab peseurt sonenn zo mat da enrolliñ, da soniñ endro, ar re n’int ket bet sonet a-c’houde pell, ar re...

M. - A ! Setu !

N. – Ar re n’int ket bet enrollet.

M. – 2003, Myriam Guillevic, anavout a rit ar plac’h-se ? (é vousc’hoarzhin)

N. – André le Strat e 2003.

M. – André le Strat, 2003, memes deiz ?

N. - Marse n’eus fariet.

M. – Goulennan dra-se get Jean-Yves.

N. - Ya, pet gwezh ha pegoulz ha piv.

- Amañ eo bet kanet get André le Strat ?

N. - An heol zo é sevel. Marse n’eo ket bet enrollet. Thérèse n’eus desket ha sonet mes marse ne oa ket evit ar « C’han ha diskan » rak n’eo ket ‘barzh...

M. – Mes... ne oa ket ar blez-mañ ? Ar blez-mañ e oa !

N. – Ar blez-mañ oa ? Me ‘m eus ar fichenn. (Sellout a ra doc’h ur follenn)

M. – Marse emañ skrivet « an heol ».

(Klask a ra el listenn)

- Se oa ar pezh oan é klask.

M. – A pas. « Loeizig ha Margaredig ».

N. – Nann, nann, « Sonenn ar chistr nevez » ha Thérèse « c’était un jeune marin ».

- Ha neuze, soñj ‘peus ag ar wezh e oa bet kanet get André Le Strat ? Me, n’am eus ket soñj.

N. – Na me naket.

- Me ‘grede oa Séraphine, marse e farian.

M. – Séraphine, a ya ?

- Gete ‘meus trement prantadoù mod-se prientiñ, e kanal evit prientiñ « Kan ha diskan » get... e Kolpoù, kwa. get Casi hag get ar skipailh oa ha marse oa bet kanet amañ ha n’eo ket bet enrollet. Goude ar c’h/Quatre-quarts, kwa (C’hoarzhadegoù)

- Ha amañ, mod arall, c’hwi n’ho peus ket klevet ar ganenn-se maez a Ganerion Bro-Boio ? Klevet a rit tud arall ivez é kanal.

N. - Ne gredan ket.

M. - Marse Jean-Yves a oui, mes,
(kammiñ a ra he beg)
- Pa vez klevet amañ e vez gwelet emañ
anavet genoc'h doc'htu mes amañ eo dre
m'eo bet kanet get Casi, kwa.
M. ha N. - Ya, ya.
- Hag ar gudenn ho pehe evit kanal ar
ganenn-se a vehe hirder ar ganenn,
kwa ?
N. - Ya.
M. - Evit bremañ mes me 'gav domaj. 'el
bremañ e-barzh ar radio e vez lakaet
sonennoù a bad teir munutenn ha setu.
Me 'gav domaj peogwir ni 'zo é klask e
Bro-Tibet sonennoù 'el-se ha bout zo
soennoù evit (gober a ra jestroù ledan
ha difonn) evit bout sioulloc'h amañ.
- Bez zo amañ ha n'int ket ...
M. - Beñ nann.
- Mod arall an istoer, ar pozioù...
M. - Ya, perak pas ?
- Istor ur vugulez eo
M. - Ya, ya.
- Ha gouiet a rit get piv eo bet savet ar
ganenn ?
(Hejiñ a reont o fenn evit nac'hiñ)
N. - Te 'oui, te ?
- Gouiet a ran mes se zo evit gouiet mard
eo gouiet genoc'h ivez. bez zo lod a oar,
bez oz tud a oar dre m'eo bet savet get
Job ar Bayon¹.
M. ha N. - A ! Job ar Bayon !
M. - An dra-se, Jean-Yves a oar.
- A-wezhoù... bez zo tud zo koshoc'h,
c'hwi zo re yaouank. (é vousc'hoarhin)
M. - Setu ! Setu 'gaoz da berak Jean-Yves
a oui !
(C'hoarzhadegoù)

- « **Alc'hwez an eurusted** ».

M. - Alors, Séraphine ?
N. - Nini Guillouzic ne gane ket an dra-
se ? Mes, ya, sur Séraphine. An dra-se zo
evit Séraphine. « Alc'hwez an eurusted »,
ya.
M. - Plij' a ra din. Bez zo... barzhoneg a-
barzh.
- Barzhoniezh ?
M. - Ya, barzhoniezh. Plij' a ra din an
destenn, kwa.
- Ha kanal a rit ar ganenn-se ?
N. - (Hejiñ a ra he fenn evit nac'hiñ), me
ne ran ket.
M. - Ar blez ma za ! (é vousc'hoarzhin)
(C'hoarzhadegoù)
M. - (é sellout doc'h al listenn),
« Alc'hwez an Eurusted », Eugénie
Guillouzic.
N. - A ! Setu !
M. - Ha Thérèse Charbonnel. (é sellout
doc'h Nolwenn) Te t'eus skrivet tout ar
sonennoù, heñ ?
N. - Ha me 'm eus skrivet o anvoù, setu.
Pegoulz, pet gwezh ? (é sellout doc'h al
listenn) Alies mat !
M. - Alies mat, ya !
N. - 1987, 2006, 2009, 2014, 2017. N'eo
ket bet kanet get ar re yaouank. En ur
gozhaat, he !
(C'hoarzhadegoù)
N. - Ni zo prest da ganal, da lâret eo, ni
zo é kozhaat.
M. - *Eh ! La relève !*
(C'hoarzhadegoù)
N. - Hag àr-lerc'h ar re yaouank a lâro :
A ! Me 'm eus soñj bout klevet... (é
c'hoarzhin). Ale !
M. - Beñ ya, gwir eo !
- Neuze, petra a soñjit-c'hwi ag ar
ganenn-se ? Ar pozioù dija.

¹ Ur fari a ran amañ dre m'eo bet savet
get Loeiz Herrieu.

N. – An ton zo brav. Un ton sioul,
(mouskanal a ra), aes da zerc'hel soñj, an
ton.

M. - Ya, an ton zo... Bourrapl eo da
selaou. An istoer zo ivez... bez zo tout un
istoer ha bourrapl eo an istoer, pas re
drist, pas re...

- un tamm filozofiel

N. – Ya, soñjal...

M. – Ya, plij' ra din an istoer-se.

- Neuze, 'maez a Ganerion Bro-Boio, 'poa
klevet ar sonenn-se dija get tud arall ?

M. – (é prédériañ). A ! N'on ket sur.

N. – Marse emañ kanet get Irène hag
André Drummel marse ? Ne ouian ket,
n'am eus ket soñj.

M. – André Drummel ? Nann, Marse e
Gregam. Get Annie, te 'oui, Pas Annie
mes Annie... Ni oa e ti Annie.

N. – *oui, oui, oui, oui, oui.*

M. - Annie hag unan arall. Bez zo Annie
ha... unan en deus ur vouezh un tammig
rauque.

N. – Hag a oa e ti Annie ?

M. – Nann, pas e ti Annie mes emañ e
Bobay. Penoas eo dija ?

N. – A ! *Oui !* M'eus soñj ! Ur vaouez a
Bredewi ?

M. – A Bredewi ? Marse.

N. – Unan a oa er festival ? Ur vaouez
meleneg ? M'eus ket soñj...

M. – Pas.

N. – Me 'm eus kollet he anv.

M. – Unan bihan, (Prederiañ a ra).

- Neuze, e filajoù bobay 'peus klevet ar
sonenn-se dija ?

N. – Ya, d'am soñj.

M. – Hag e Gergam. E filajoù get Loeiz ar
Braz. Mes ne oa ket get Loeiz Ar Braz.
Unan arall, ya, ya, penaos emañ...

N. – Pas Annie. Skipailh Eugène, kwa ?

M. – Ya, ya, Setu !

N. – *Donc*, Gregam.

M. – 'm eus ket mui soñj.

- Loeiz a lâro din.

N. - Ya, ya.

- Traoù a ouit diàr-benn ar ganenn-se
mod arall ?

M. *Non*, mes emañ bourrapl ivez evit
gober yoga ! (é vousec'hoarzhin)

- Moaien vo sevel ur bladenn Breizh
yoga ! (é c'hoarzhin). Amañ eo bet savet
get paotr ar Voustoer, get Jacques
Maréchal. Neuze emañ ema lojik a-
walc'h e vez kanet e Bro-Boio.

M. - E-men e oa é chom ? E-men e oa
person ?

- Bet eo person Pleugnier ma 'm eus soñj
mat.

N. – Saint Jean Brevelay, non ?

- Paotr ar vro. Bez zo kalzig a savourion
kanennoù a oa ag ar vro-mañ. Job ar
Bayon a oa ganet e Pleuigner hag a oa e
chom e Begnen hag e Kolpoù.

- « **Ar plac'h yaouank a Sant-Brieg** »

*Bez zo bet ur gudenn get ar c'hamera ha
n'eus film ebet emañ. Ne chom nemet an
notennoù kemeret genin dre skrid.*

D'ar goulenn da ouiet ma oa bet klevet
ar ganenn-mañ dija e vez respontet get
M. he deus he c'hlevet dija kanet get Jo
Le Dorze. Goude bout bet gwiriektaet àr
al listenn eo bet kanet e 2011 get Jo Le
Dorze hag e-raok e 1996 get Jean-Yves
Guillard².

Anavet eo gete get an anv « Er gêr a
Sant-Brieg ».

N. a zispleg he deus klevet ar sonenn-
mañ a zo kanet e-pad ar predoù rak bez
zo muioc'h a vegon. Klevet he deus mes

² Jean-Yves Guillard est président de
l'association Kanerion Bro-Boio.

kanet founnaploc'h ag ar pezh a vez klevet àr an enrolladenn.

Displegiñ a ra e welehe aes a-walc'h ar sonenn-mañ 'el un ton da vale kentoc'h, da vout kanet e-pad ar baleadennoù kanet a vez aozet ingal a-walc'h er vro.

M. A c'houleñ resisadurioù àr an istoer, ar pezh zo displeget get N. a veneg ivez ar fed ma oa bet skrivet evit ma chomehe an dud yaouank er vro. Gwelet a ra ar sonenn-mañ 'el ur seurt moral, ur seurt kentel. Gwelloc'h eo chom àr ar maezoù evit mont e kêrioù bras.

- « **Ar Skorv** »

N. - 'vez ket anavet tamm 'bet.

- Tamm 'bet ?

M. - tamm 'bet

- 'peus ket klevet james ar sonenn-mañ ?

M. - James.

N. - Ma vehe bet klevet amañ e vehe bet klevet get Séraphine Duez.

(C'hoarzhadegoù) Hag oc'hpenn, te 'wel, emañ ret kaniñ uhel, heñ !

M. - Ya, ya.

N. - Le cœur des Vierges !

(C'hoarzhadegoù)

- Amañ 'mañ ur ganenn a gomz diàrbenn ar Skorv. Tremen a ra a gumun da gumun. Diskenn a ra betek ar mor. Emañ er Gemene ha goude-se

Lakaet 'vez an enrolladenn endro.

- Etre Nignol hag an Ignel ha diskenn a ra mod-se.

N. - An dra-se zo brav da ganiñ mes evit tud ar c'hornad.

- Ar pezh 'm eus remerket eo pas vez dastumet just-awalc'h... heuliañ a ra ar stêr.

N. - Normal.

M. - A ya ?

- Amañ n'ho poa klevet james.

N. - Nann.

- Hag evit ur wezh ne oa ket bet savet get ur beleg mes get un anarko, unan a oa anvet Julian Dupuis a oa ur mestr-skol a oa, penaos, socialist 'el ma veze lâret d'ar mare-se, anarcho-syndicaliste.

M. - Unan ruz, kwa.

- Unan ruz. Mes 'vez ket klevet 'barzh ar ganenn.

- « **Glac'har Marion** »

M. - Klevet 'm eus dija mes get piv ?

N. - Ne oa ket Casi ?

- Casi a gane se.

N. - Ya, Casi ?

M. - Mes bez zo un diforc'h bihan get an ton. (Mouskanal a ra). Casi ?

- Se oa Casi ha me. (é c'hoarzhin).

Peseurt anv zo bet roet ? (é sellout àr al listenn) ; Setu !

N. - E kêr Gwened ?

- « Glac'har Jann-Louiz »

N. - Mes krog a ra penaos ? E kêr Gwened ?

- (Kanal a ran) Un deiz e oan àr ar vale, tro ha tro da Wened.

N. - Tro ha tro da Wened.

Lakaet e vez an enrolladenn. Pa vez klevet an eil frazenn lâret evit an eil gwezh :

M. - C'est là.

- Lâret a ra « ar verc'h Marion » pa oa lâret get Casi « Jann-Louiz »

N. - Hag amañ n'eo ket bet ... (sellout a ra doc'h al listenn). Te 'wel, 13 vlez.

- Ha mod arall, klevet ho peus e lec'hioù arall ?

N. - Nann, 'm eus ket soñj, 'm eus ket soñj.

M. - Pas. Ne gredan ket. Marse get Loeiz Le Braz mes n'on ket sur.

- A c'hellehe bout.

M. – (mouskanal a ra), marse get Loeiz
Le Braz, ya.
- Neuze, ho soñj ?
Lakaet e vez an enrolladenn endro.
M. - Soniñ a ra brav. Evidin emañ un ton
ag ar vro-mañ.
N. – Emañ dous mes bez zo *entraîn*
quand même. Al lusk...
- Hounnezh a blij deoc’h ?
N. - Ya.
M. – Evidin, an ton-se zo un ton te ‘oui te
zo amañ er c’hornad. Ya. Evidin.
- Amañ emañ an ton sanket er vro, kwa.
N. – Ya.
- Neuze, ne vehe ket diaes deoc’h lakaat
ar ganenn-se ‘barzh ho repertoer.
N. - Da ma soñj.
M. - N’eo ket ?
N. – N’eo ket diaes deoc’h lakaat ar
ganenn-se ‘barzh ho repertoer.
M. – A pas, a pas ! Me ‘garehe. A ya, a ya
ya. Ale, setu !
- Ur soñj ‘peus get piv eo bet savet ?
M. – Ya ?
- Get Stevan Kerhoret.
N. – A ! Kerhoret, ne oa ket Job Le Bayon.
Job le Bayon n’eus skrivet kentoc’h
sonennoù c’hoazh siouloc’h-siouloc’h,
non ?
- Pe traoù fentus.
N. – Ya, fentus kentoc’h.
- Hag amañ emañ istoer ur verc’h
yaouank emañ ret dezhi dimeziñ get un
evour.
N. – A !

**- « O Bro kaer ma zadoù » (11’16-
20’50)**

M. – Tost eo da « Margaretig ». Petra eo
an istoer ?
- Se zo... n’eus istoer erbet. Se zo un dra
evit lâret, penaos, pegen brav eo ar

vuhez àr ar maezoù hag al labour emañ
ret ober.

N. – Thérèse Charbonnel ne gan ket an
dra-se ?
M. – Traoù, sonennoù... (É klask gerioù),
ya, marse, ya.
N. – Pe Marianne...
M. – Ah, oui, Marianne.
N. – De Saint-Jean, Marianne... (É klask
àr al listenn). Petra eo an anv, te ‘lârehe
petra evit anv ar sonenn ?
- Ar frazenn gentañ zo « Paotred
Yaouank a Vreizh Izel ».
M. – Traoù jentil ivez, sonennoù jentil
‘el-se. Ya, Marianne, kentoc’h.
N. – Marianne a gan traoù evit lâret
emañ brav ar vuhez, ar maezoù, ar vro.
M. – Mes ne oa ket get an ton-se.
N. – (é lenn) « Pa oan e Breizh bro
karet », n’eo ket.
- D’am soñj, Nolwenn he deus kanet an
ton. Adkanit.
N. – Kanal a ra an ton.
- Nend eus ket « Paotred yaouank a Vreizh
Izel » ? Pe « Bro karet ho tadoù » ? Pe
« Karit bro ho tadoù ».
N. – « Bro hun tadoù » ne ouian ket.
- Bro hun tadoù, marse.
N. – Marcelle Allieux, Marcelle Allieux,
hi a garehe soniñ traoù el-se.
M. – Ah oui, ya, Marcelle Allieux. Droll
eo, pep unan en deus ur stil hag ur choaj.
N. – Ya, setu !
- Ha se zo ar ganenn gentañ ‘m eus desket
get Casi pa oan 14.
M. - A ya ? Ha t’eus ur soñj ? (souezhet),
dis-donc.
- Kanal a ran.
M. – Ha Casi en deus desket e-
men peogwir emañ ganet e-tal Baod pe e
mamm ?
- Eñ zo ganet e Kolpoù mes e vamm a oa
a Bluniau.

M. – A Bluniau. Setu ‘gaoz da berak traoù
‘el « Dait-c’hwil genin Mari, Mari », ar
sonenn-se a za a Vaod pe Pluniau d’am
soñj.

- Bez oa kanennoù d’am soñj a oa kanet
‘barzh e familh ne oant ket a Vro-Boio
mes un tamm pelloc’h.

N. – Gwir, Casi eo.

- Ha neuze petra ‘soñjit ag ar ganenn-se ?

M. – Marse n’eo ket ma stil-me marse
emañ peogwir... ar stil ag ar plac’h a son.
Emañ un tammig... peogwir... Je ne sais
pas... a son uhel ha... mes marse sonet
get... genis pe unan arall ne ra ket
memes tra.

N. – Ya.

- Neuze, evit kaout ur soñj resis e vehe
ret deoc’h klevet unan arall.

N. – Ya, ya.

M. – Peogwir get ar vouezh (diskoueziñ
a ra he fenn)

N. – Penn

M. – Ar vouezh penn.

N. – Ya, setu.

M. – Emañ brav.

N. – An ton zo brav ivez mes plij’ a ra din
kentoc’h, me, ar sonennoù evit respont.
An dra-se n’eo ket... kentoc’h just da
selaou eo, kwa, pas evit respont evidin.

- N’oa ket sur eo bet graet evit an dra-se.

N. – Nann, nann, n’eo ket ur ganenn
mod-se. Me, aesoc’h eo din ar sonennoù
evit ma vehe reskont.

M. – Ar sonennoù da reskont... emañ
dedennet³, emañ ur *specialité* evit amañ,
kwa. Da ma soñj ema dedennet⁴ evit
deskiñ ha bout razh an dud dedennet
just-awalc’h. Emañ « beviñoc’h⁵ » (é
c’hoarzhin)

³ c’hoant he deus da lâret « dedennus »

⁴ id.

⁵ c’hoant he deus da lâret « bevoc’h »

N. – Marse eo aesoc’h da zeskiñ ar re-se
e-lec’h ar re zo *vraiment* sioul. Ne ouian
ket. (Mouskanal a ra) An ton zo brav.

M. – Sellit, get « ar vugulez » emañ
moiaen da reskont. Ya, just da selaou el-
se, da ma soñj emañ... nebeutoc’h...
convivial.

N. – Nebeutoc’h a eskemm, kwa.

M. – Ha da ma soñj emañ ur *richesse*, un
dra a-feson amañ kaout traoù da reskont
el-se peogwir evit an dud a zo dedennet
evit deskiñ, just a-walc’h, bon beñ,
aesoc’h eo da reskont el-se.

N ; - E-lec’h chom da selaou. (é sellout
doc’hin) Petra ‘poa graet, te ? Te ‘poa
desket get Casi hag àr-lerc’h te ‘peus
sonet getoñ mes...

- Ni ‘gane assembl.

N. – Setu, c’hwil a gane assembl.

- ‘barzh predoù-familh. Pa veze dibabet
ur ganenn da ganal ‘pad ur pred-familh
get Casi e oa berpet ar ganenn-mañ.

N. – Setu, da ganiñ assembl. An dra-se oa.
Ret eo deskiñ, setu, tout an dud (bodiñ a
ra he daouarn)

- ‘poa ket klevet mod-arall maez a
Marcelle Allieux, amañ ?

N. – Nann, nann.

M. - Mes mar a wezh, pa vez reskontet ar
sonenn, bez zo « barbouillade⁶ » ivez (é
choarzhin)

(C’hoarzhadegoù)

- Setu, se zo ar c’hiz, neuze !

- « **Ma Mamm** ».

M. – Ya, Casi.

N. – Casi.

M. – Ya, Casi ivez.

⁶ Un deiz, e-pad ur filaj e oa bet
goulennet get ur c’hanour chom hep
reskont abalamour ma oa
« barbouilhet » e ganenn get an engroez
a reskonte.

N. – Me ‘m eus klevet en ul lec’h mes ne ouian ket... marse get un arvest get Yann-Fañch Kemener. Ne ouian ket e-men ‘m eus klevet. Me ‘m eus klevet en ul lec’h arall. Mes get Casi, sur.
M. – Sofi an Hunsec a... petra eo ar son ? Petra a gan Sofi ? Bez zo unan...
N. – Àr he fladenn ? Pas « Kousk, kousk »... ha marse emañ « Kousk, kousk », nann ?
N. - Un ton brav eo. (Mouskanal a ra)
M. – Ya, anavet eo.
N. - « Toutouig, lonla, ma mabig, toutouig lon la »
M. – A ! Setu ! Beñ, ema Sofi !
N. – Emañ tost, ne ouian ket mard eo rik an ton mes emañ tost.
M. – Memes ton mes...
N. – N’eo ket, nann, nann, nann, ar pozioù n’int ket
- Nann, nann, n’int ket
M. – Sofi a gan ar memes ton mes pas ar pozioù.
- Petra ‘soñjit ag ar pozioù ? (Adselaouet e vez doc’h ar ganenn)
N. – Ken brav ha « Toutouig lon la ».
M. – Un daolenn, ‘fin, *des tableaux*.
- Ya, taolennoù, taolennoù.
N. – Petra zo tro-dro d’ar re vihan, petra a ra an dud a zo eh ober àr-dro ar re vihan, kwa, moumouniñ...
M. – Dedennus eo evit gouiet penaos e oa ‘barzh an ti en amzer-se (é choarzhin). An dra-se e vehe moiaen da liviñ.
N. – Mem evit ar vugale, an dra-se a c’hell bout... ‘el « Toutouig ».
« Toutouig » ‘vez ket desket ur bochad naket. Enrollet eo bet, lâret eo bet, klevet e vez un tammig ivez àr ur CD bennak.
‘vez ket lakaet ar vugale da zeskiñ ar sonennoù dous ‘el-se.

- Normalamant, ‘benn ar fin, n’int ket graet evit bout desket get ar vugale mes graet evit ar mammoù. Ret vo gober stajoù evit ar mammoù da zeskiñ kanennoù da luskellat.
M. – Droll e vehe d’ober taolennoù ‘el-se get ar vuhez...
N. – A-vremañ.
M. – Ar vamm zo get (gober a ra jestr un hezougenn)
N. - Get he i-pod (C’hoarzhadegoù)
- M’ho pehe da ganal an dra-se, ya, pas ?
N. – Beñ, pas kement-se.
M. – Ne ouian ket e-men.
N. – Ya, setu.
M. – Marse e fin un noziad, ‘el-se, trankil, perak pas ?
N. – Ya, eraok mont da gousket.
- Evit kimiadiñ, kwa. Mes, c’hwil, ne ganit ket an dra-se.
N. – Nann, nann
M. – Nann... beñ pas.
N. – Pa vez *fredonné*, te ‘oar an ton, kwa mes me ne ran ket kas ag ar pozioù.
M. – Maïwenn, ma merc’h, en deus mes marse get « Toutouig » en deus sonet ar sonenn-se da Elies evit lakaat Elies da...
N. – Da gousket.
M. – Hi he deus sonet ur bochad. (C’hoarzhadegoù)
- Ne gouske ket ? Ha se oa « Toutouig » kentoc’h, ne oa ket « Ho Mamm ».
M. – « Toutouig ».
- Memes ton.
M. – Peogwir, ya... ar CD, CD Sofi oa get Maïwenn.
- « **Sonenn ar bugul** »
N. – Kanet eo bet, mes get piv ?
M. – Ya, mem m’eus klevet mes pas kalz.

N. – Mes àr ul lusk disheñval, buannoc’h.
Petra eo ar frazenn ?

- « Bep mintin, hañv ha goañv », pe « da vintin a pa savan ».

N. – Chim Le Dorze, nann ?

M. – Ya, marse, Chim.

N.- *Je me demande si Jean-Yves, il n’a pas lui, une liste, roll ar sonennoù dre ganour.*

M. – Eñ oa eh ober.

N. – Pe eñ n’eus graet.

M. - ‘Ouian ket ma emañ prest pe...

- Chim Le Dorze ha Jo Le Dorze zo ‘barzh memes familh ?

M. – Pas. Netra da welet. (é c’hoarzhin)

- Mod arall emañ sonenn ar vugulez.

N ; - Marse e vo kavet. An dra-se zo un ton... (Mouskanal a ra). An dra-se zo brav da zeskiñ.

- Brav da zeskiñ ?

N. – Ya, evidin.

- Petra ‘soñjit-c’hwi, Marie-Lyne ? An ton ?

N. – Brav da zeskiñ ?... Sidonie ? N’eo ket Sidonie a gan-se ? Pe Yves Le Cam ?

M. – Ne ouian ket. Mes an ton se a zo ‘el tonioù evit ar *chasse à courre*. Te t’eus tonioù ‘el-se a za a *chasse à courre*. An ton-se a za a tonioù evit chaseal. Bez zo tonioù ‘el se e Begnen.

- Gouiet a rit traoù diàr-benn ar ganenn-mañ ?

N. – Netra.

- Klevet ‘p eus, kwa. Setu.

N. – Ya, setu. Me n’am eus ket james klasket a-venn e teue.

- Mes a-wezhoù e vez gouiet ha pa vez gouiet e vez lâret.

N. – Lâret a ra a-wezhoù Jean-Yves pa oui.

- Ha c’hwi ‘poa klevet ar ganenn-se dija (é treiñ davet Marie-Lyne).

M. – Ya, m’ eus klevet, m’ eus klevet mes get piv ? Get piv, n’am eus ket mui soñj.

N. – Lenaig ne gan ket ?... Nann, ne gredan ket.

M. – Chim, ya marse mes me ‘m eus klevet eraok, me. Me ‘m eus klevet eraok Chim. N’anavan ket Chim a-c’houde pell. Me ‘m eus klevet e Begnen. Get Guy marse. N’on ket sur. Nann, ne ouian ket. Jean-Yves a oui.

N. – Sur-walc’h.

M. – Domaj.

- Ha setu perak e oa pedet.

Fin

Entretien numéro 2

Loeiz Le Braz (L.)

Date : 2 mai 2018 – 14h30 -17h

Lieu : Grand-Champ au domicile de Loeiz

Komañs a ra get « Kousk, Breizh-Izel »

- Betak ar fin pe pas ?

L. – ‘dalv ket ar boan. Ar sonenn-se ‘m boa klevet lies, ‘m boa he desket er skol.

- Er skol ?

L. – Er skol libr, ya. Ha me ‘m boa he klevet get pasabl a dud. ‘Veze ket reskondet àr he lerc’h, kwa. An dud, ar re ‘doa ur vrav a vouezh surtout a vourre lâret ar sonenn-se. Me ‘gav genin oa bet savet get Aotrou Maréchal [...] hag ar Bayon, an Aotrou ar Bayon ‘n doa savet un arall àrlerc’h evit just-awalc’h evit lâret penaos ar Vretoned ne oant ket é kousket. Eñ en doa savet ar sonenn « Sav Breih-Izel ».

- Ha ‘poa desket an dra-se er skol ?

L. - Ya, er skol libr, kwa.

- Pa ‘peus lâret ‘poa klevet lies...

L. – Ya, mem er chervadoù ‘veze klevet mar a unan e lâret, ya. Me lâre deoc’h, ar re a ouie o doa ur vouezh a vourre d’an dud, kwa.

- Ha neuze ar re arall a selaoue ?

L. – Ya, a selaoue.

- Ha neuze, petra ‘soñjit-c’hwil ag ar ganenn-se ?

L. – Ur sonenn, me ‘lârehe, ag ar vodel nevez en amzer-se, kwa. Nend eo ket ur sonenn... ne welan ket tud, lakaomp, ganet e blezadoù 80, ‘fin 1980¹, é lâret ur sonenn seurt-se. Kentoc’h tud ag a oa ganet e blezioù just-àrlerc’h ar brezel 14.

- Ha perak ‘ta ?

L. - Marse ne oa ket anavet get ar rummad tud oa eraok. Aze oa ur sonenn nevez, ag ar vodel nevez.

- Ha petra a lak ar sonenn-se da vout ur vodel nevez, just-awalc’h ?

L. - Beñ, komzet e vez ag ar vro, komzet e vez a, ne ouian ket penaos lâret deoc’h, ne vez komzet kalz ag ar vuhez pemdeziek, ma karit-c’hwil, nag a pezh a soñj an dud, kentoc’h traoù a..., traoù uhel a vez komzet a-barzh. (ober a ra ur c’hruz d’e zivskoaz). Seurt traoù hag a blij e d’an amzer-se d’an dud a gêr.

- Mes ne oa ket an dud a gêr o deus kanet...

L. – Tud a gêr a sone ivez, a ya. Me ‘lârehe tud ag ar vorc’h, mar karit-c’hwil pandeogwir lec’h ma oan-me ne oa ket kêr erbet, mes ur vorc’h.

- Mod arall e veze klevet ingal e-barzh chervadoù pe...

L. – Ya, mes pas lies, lies ur seurt. N’eo ket ur sonenn evit gober bourrapl en tavarnoù, sur !

- An hani a garan »

L. – « An hani a garan », beñ ya. Razh en dud en deus klevet « An hani a garan » kar Alan Stivell ‘n doa he sonet er blezioù 70. Ur pezh a sonenn. Mes me n’am boa ket he klevet eraok, eraok Alan Stivell n’am boa ket he klevet. Nann. Arlerc’h ‘m boa kavet ar c’homzoù, mem me ‘m eus ket he sonet mes me ‘gav eo ur pezh a sonenn. Mem ar c’homzoù zo graet mat, kwa. Ur barzhoneg ‘el ma vez

¹ Kompren 1880

lâret bremañ (é vousec'hoarzhin). Mes pa 'm boa he enrollet evit levr Guillevic, aze, ni 'm boa kavet sonennoù ag an XIXvet kantved ag a oa get mem muzik, ya.

- Amañ, ar gerioù zo nevez mes pas an ton, kwa ?

L. - Nann, pas an ton. Sonenn an Alysse 'm boa kavet e levr Guillevic aze, an Alysse aze oa ur meni chouan, ma karit-c'hwil, ag an termen diwezhañ ha oa bet lakaet e prizon en arbenn m'en doa huchet « Vive Charles X » pa oa arruet Loeiz-Fili, ar roue Louis-Philippe, lakaet e prizon ha neuze oa bet savet ur sonenn just-awalc'h diàr ar pezh a soñje, ur pezh a sonenn ivez àr ar mem ton, kwa. Ahent-arall me 'oar e oa sonennoù arall zo àr ar mem ton hag a oa un *tube* ag an amzer-se, kwa !

- Ya, setu. An ton zo un *tube*. Hag ar pozioù ?

L. - Ya, brav eo ar pozioù. Me 'm boa bet he lennet ha kavet brav. Emañ bet graet get an Aotrou Falkerhoù a oa person.

- Me 'gred e oa kentoc'h Olieroù.

L. - Pe Olieroù marse. A ya ! Droll eo ur person a skriv an dra-se.

- Ya...

L. - Ur sonenn a garantez.

- Ya, setu. D'ho soñj petra a lak ar bersoned da skriv sonennoù a garantez ?

L. - (é choarzhin) Goulenn gete.

(C'hoarzhadegoù)

- Allo ? (é c'hoarzhin)

L. - Ne oa ket person e Kistinig ?

- N'am eus ket mui soñj. E vo ret din gwelout. Amañ oc'hpenn-se emañ ur sonenn a garantez hag emañ skrivet tu ar plac'h !

L. - Ya, kar an den a gare oa aet da vout beleg.

- Klevet 'm eus mod-arall lod é kanal, e-lec'h « aet eo d'ar broioù pell da

c'hounid tud d'an Neñv » « aet eo d'ar broioù pell da c'hounid kalz argant, kalz arc'hant, kostez Bro-Leon » pe « da c'hounid e vara ».

L. - Ya, ya 'm boa klevet traoù seurt-se ivez.

- Mes, c'hwil, mod arall, 'peus klevet ar ganenn-se kanet er filajoù...

L. - Pas, james. Ha... neoazh ! Pa oan er skol pandeogwir 'm boa desket skriv ha lenn brezhoneg er skol ar c'holej e Baod, er skol ar Sklaerder, me 'gav genin, get al lezenn Deixonne, aze 'm boa paset ar BEPC, me 'gav genin oa ar sonenn-se mes pas... Bout oa ar c'homzoù hepken, kwa, da lenn ha da isplik, ma karit-c'hwil. Mes ne oa ket ur sonenn, just ar c'homzoù oa.

- Ok.

L. - Ya, me 'gav genin.

- D'ho soñj perak n'eo ket bet kanet just-awalc'h er filajoù pe...

L. - Marse en arbenn ma oa just a-walc'h komzoù get ur beleg a-barzh, ne ouian ket-me. Nann, ne ouian ket, marse kar nend eo ket aes evit reskont ivez.

- Ya, gwir eo.

L. - Kar hir eo ar pozioù.

- Ya, se zo kentoc'h ur ganenn da ganal en ho unan.

L. - Kentoc'h, ya.

- « **Margeitig ha Loeizig** »

L. - (Mouskanal a ra en ur selaou). Hounnezh a vez klevet lies ha sonet ivez. Ya, ur pezh a sonenn. Bez zo div feson da lâret al linenn gentañ.

- Da lâret eo ?

L. - Kar ze a lâr : (kanal a ra). 'ma an heol é sevel... ?

- Kanal a ra an evned.

L. – Kanal a ra an evned. Hag e Baod e veze klevet (kanal a ra). Al linenn gentañ oa disheñval. Ne ouian ket a-gaoz da berak.

- Ar pezh 'm boa gwelet amañ oa bet kempennet ar ganenn. 'benn ar fin ne ouian ket hag emañ, eo bet krouet anevvez pe...

L. - Evidin-me, ar wezh kentañ 'm boa klevet ar sonenn-se oan aet àrlerc'h da welet an den a sone hag en doa roet un tamm paper din; an den-se oa Jo Mourieg. a oa é chom e Kelven - eñ zo c'hoazh bev – eñ 'doa roet ur paper din en doa bet get an Aotrou Mahe a oa beleg e Baod en amzer-se, eñ oa kure e Baod ha moarvat ne ouian ket a-gaoz da berak pe da bezh feson, 'oa ket [...] ne gredan ket [...], eñ oa tost d'ar velean hag ar beleg-se en doa roet un tamm paper sonennoù d'an dud yaouank, kwa. Ha me 'm eus soñj ar paper-se oa roneotipet. get ar roneo, mes me 'm eus kollet ar paper-se mes me 'm boa kopiet ar sonenn, ur seurt 'el ma oa àr ar paper ha me 'gav genin, ha mem sur, 'oa ket mem feson, 'oa ket fasibl ar mem komzoù 'el ma oa bet, 'el 'poa diskouezet din aze e Dihunamb, nann. Me 'gave gwell an hani 'doa roet Jo Mourieg din, ya.

- Ar pozioù oa just-awalc'h, oa disheñval...

L. – Pas an istoer. An istoer oa ar mem istoer, ma karit-c'hwi, mes me 'gave o doa, re en doa roet Jo Mourieg din, a oa flouroc'h, ma karit-c'hwi, aesoc'h da lâret ha bravoc'h.

- Hag ar pezh hon eus klevet amañ ?

L. – Kentoc'h ar feson nevez da lâret, kwa 'stel, ma karit-c'hwi, ma bez kizellet àrlerc'h, kwa.

- Ya

L. – 'stel evit lâret an hani en doa savet ar sonenn-se nend oa ket savet ar muzik pe n'en doa ket c'hoazh lakaet ur muzik àrnezhi ha pa oa lakaet muzik àrnezhi beñ ne jaoje ket a feson, kwa. Kentoc'h cheñch ar gerioù evit ma vehe bet bravoc'h.

- Ha neuze petra a ouit àr ar ganenn-se mod arall ?

L. – Seul gwezh 'm boa hi lâret, an dud a gave e oa ur sonenn vrav, kwa ha razh an dud a reskonde kar aes eo da reskont ivez. Kar mont a ra difonn ha tout-se. An dra-se a [...].

- Hag a-bouez eo d'ho soñj, kwa, ar c'hanennoù zo aes da reskont.

L. – Ya !

- Ha kanet 'peus-c'hwi ar ganenn-se ?

L. – A ya !

- Lies ?

L. – (hejiñ a ra e benn evit asantiñ)

- Emañ 'barzh ho repertoer ?

L. – Ya !

(C'hoarzhadegoù)

- Ar re arall « Kousk » hag « an hani a garan » n'int ket ?

L. – Pas kement-se, nann. (Mousc'hoarzhin a ra). Mes ar sonenn-se, « Kousk » aze 'm boa he sonet pa oa nosoù, me 'sone ma-unan pad an nosoù pa oan 9 pe 10 vlez pandeogwir oa desket er skol. Beñ ya.

- Klevet 'm eus tud enrollet get Dastum a lâre « desket 'm eus an dra-se er skol ».

L. – Ker lod kaer ag ar sonennoù-se oa bet embannet e levrig « Kannamb bugale ».

- Ya, setu.

L. – Arlerc'h ar brezel an dra-se. Pandeogwir « Kannamb Bugale » a oa evit ar vugale, just a-walc'h ! (é c'hoarzhin)

- Ha peseurt... penaos emañ ret kanal an dra-se evit ma vehe brav ? « An heol zo é sevel ».

L. – Penaos ? Emañ ret choaj an termen d’he lâret, marse choaj al lec’h d’he lâret (é c’hoarzhin)

- Da lâret eo ?

L. – Hag an dud zo endro-deoc’h ! Kar, ma sonit ur sonenn seurt-se dirak tud ha ne ouiont ket tamm ger brezhoneg erbet e vo hir ar sonenn evite. Gwell ema ma kompren an dud. Gi ‘gavo brav, ma karit-c’hwil, an tri pe pevar poz kentañ mes àrlerc’h e vo hir evite ha diaes eo lâret ur sonenn hep monet betek ar penn, kwa. Ker n’eo ket... an dra-se zo... frustrus !

(C’hoarzhadegoù)

- « Alc’hwez an Eurusted »

L. - « Alc’hwezh an eurusted », ya, klevet sonet lies ivez er chervadoù, moaien a oa da reskont àrlerc’h. Hag an ton, mem evit ar rummad a dud oa... lakaomp... oa ganet e-raok ar brezel 14, ma karit-c’hwil, ar sonenn-se, ne ouian ket pegoulz ema bet-hi savet mes an dud he sone oa kentoc’h an dud a oa ganet àrlerc’h ar brezel 14 ivez. Mes bez oa un ton arall, ma karit-c’hwil, hag a zo kazimant an mem traoù. An hani ‘n doa savet ar sonenn-se ‘n doa kemeret un ton arall, ton (kanal a ra). An ton-se.

- Ok !

L. – « Pardon an eskopti », pozioù brav a-barzh. (kanal a ra), ur pezh a sonenn hag a zo bravoc’h evit « Alc’hwez an eurusted ». N’eo ket ag ar mem, n’eo ket ag ar mem oad, ma karit-c’hwil, a mem... n’eo ket ar mem rummad tud ag he sone, kwa.

- Ha petra a soñjit-c’hwil ag « Alc’hwez an Eurusted » ?

L. – Beñ, ur pezh a sonenn, brav eo evit lâret ne dalv ket boan monet e kêr, chomit e lec’h ma oc’h bet desavet get ho tud, kwa.

- Setu, ya.

L.- Bez oa pasabl a sonennoù evit lâret d’ar re yaouank ne dalve ket boan monet e kêr evit beviñ, kwa, evit kavout an eurusted.

- Ya, setu. An dra-se ‘peus klevet alies ?

L. - Ya, get ar mem seurt tud evit « Kousk » aze, kwa, tud hag o doa kentoc’h, oa tost d’ar velean, mar karit-c’hwil, hag o doa desket lies mat an traoù-se er skol. Ya.

- Ha kanet ‘peus-c’hwil an dra-se ?

L. – Pas me, me ‘m eus hi desket d’ar re ‘rall mes m’eus ket hi kanet. (mousc’hoarzhin a ra)

- Desket d’ar re ‘rall mes pas kanet. Mod arall, petra a ouit diàr-benn ar ganenn-se ?

L. – Pas kalz a dra memestra. Netra a du ‘rall.

- Ha gouiet a rit get piv eo bet savet ?

L. – Ne ouian ket, nann. Ur beleg bennak. (C’hoarzhadegoù)

L. - Beñ ya. Ar stil eo, stil ur beleg.

- Stil an hani n’eus savet « Kousk », ‘benn ar fin dre m’ema ar memes hani.

L. - Ar mem den eo ? A ya ? Ne ouien ket.

- A-benn ar fin ‘peus graet al liamm.

L. - « Kousk » aze ‘m boa bet klevet komz penaos e oa bet savet diàr un ton « En revenant de Chandernagor ». N’anavan ket ar sonenn.

- Me ‘m eus kavet àr internet

L. – A ya ?

- Un enrolladenn just-awalc’h ag ar ganenn-se. Bez zo ur seurt... un tamm ‘el Dastum, kwa, ha moian zo klevet an dra-se.

- « **Ar plac'h a Sant-Brieg** »

L. - (Kanal a ra get an enrolladenn.)

- Anavet, àr a seblant ! (é c'hoarzhin).

L. - Ya, anavet eo. Anavet oa. Hounnezh ivez zo ur sonenn graet hervez ar vodel gozh mes bez oa un ton arall àr ar sonenn-se ivez hag a oa marse bravoc'h, marse tostoc'h d'ar vodel gozh c'hoazh.

- Da lâret eo ?

L. - Ya. (Kanal a ra « Petra 'ran-me bremañ ha pa don dimeet »). Te 'wel, Emañ kentoc'h un ton, da ma soñj atav, un ton koshoc'h evit kani « Plac'h yaouank a Sant-Brieg ».

- Ya, ya. Amañ eo bet marse kemeret an ton arall evit...

L.- Ya, ya ha lakaet, ma karit-c'hwi, da vout un tammig simploc'h, ne ouian ket, mes marse evit he lakaat ivez mod an amzer ma oa bet savet, blezioù 30, kwa. Ne ouian ket evit ma vo desket founnabloc'h get an dud, ne ouian ket.

- Ha neuze, an dra-se 'peus klevet lies ?

L. - Lies... pas gwall lies, ma karit-c'hwi, mes lies mes pas kement evit an hani e oan é lâret deoc'h aze oa lâret get tud koshoc'h. A ya.

- Klevet a-wezhoù mes pas lies-lies, kwa.

L. - Mes pezh a sonennoù, pezh a sonennoù, ya.

- Hag e-men... pa 'peus klevet ar ganenn-se, gouiet a rit e-men e oa ?

L. - E Baod, endro da Vaod.

- E-pad filajoù pe chervadoù pe... ?

L. - Beñ... pa gomzit ag ar filajoù ema kentoc'h diwezhatoc'h, ma karit-c'hwi, eo gwir er filajoù ma oan bihan ne veze ket sonet. An dud en em gave etreze evit komz etreze mes 'm eus ket soñj bet klevet soniñ er filajoù e raemp-ni etre familhoù ag ar pennhêr. An dra-se zo

daet àrlerc'h pa oa graet get Dastum ha traoù seurt se 'vez graet filajoù 'e-lec'h ma oa pedet an dud. Mem pa oa Cercle Celtique Baod aze e veze pedet an dud d'en em gavouit àr un dachenn bennak evit bout enrollet, enrejstret. A-hent-arall ne veze ket kalz... Me 'm boa klevet komz get ma zud penaos gwezharall e veze sonet er filajoù ha mem dañset. Ya, ya m' boa klevet komz. Gi a zañse endro d'an daol.

- Mes 'peus ket gwelet, c'hwi ?

L. - Nann, 'm eus ket gwelet, nann.

- Ha neuze, ar ganenn-se, ar ganenn-mañ ? Pegoulz, pe penaos, pe...

L. - Ar sonenn-se zo bet savet get an Aotrou Ar Strat, er blezioù 30 moarvat. Ne ouian ket, marse e-raok pand eo gwir oa...

- Embannet

L. - Embannet d'ar mare-se.

- Ya, blezioù 30 marse e-raok oa bet savet. Ur pezh sonenn eo.

- « **Ar Skorv** »

L. - *Hymne national* ar Vro-Pourlet ! (é c'hoarzhin). Beñ, ya. N'am eus ket hi james klevet 'fin, pa oan bihan, n'am eus ket hi klevet endro da Vaod mes goude, diwezhatoc'h, er vro-Pourlet just-awalc'h. Ha brav eo ! Graet mat.

- Kanet lies e Bro-Pourlet ?

L.- Moarvat, ya. Ker mem an dud ne ouient ket hi soniñ a oar ar sonenn. Kanenn ar Skorv.

- Mod arall 'peus he c'hlevet el lec'hioù arall ? Nann ? Nemet 'barzh Bro-Pourlet ?

L. - Nann, 'm eus ket hi james klevet a-hent-arall. M'am boa kavet un tamm paper e oa merchet àrnoñ er feson-se 'm eus gouiet e oa un aotrou Dupuis en doa

hi savet. Eñ oa mestr-skol pe un dra seurt-se.

- Ya, ya. Mestr-skol e Bro-Pourlet just-awalc'h.

L. - Er vro Pourlet pe izeloc'h ?

- Ha goude-se kostez an Oriant.

L. - Ya, Jestel pe un dra bennak seurt-se.

- Achuet, achuet, just e-raok e retred oa kostez an Oriant. Ha neuze ?

L. - Beñ, an ton zo brav, kwa. Ne ouian ket a-ven e ta an ton-se, mard oa eñ en doa e savet pe... kar n'anavan ket netra àr ar mem ton. Ha graet mat ar c'homzoù, ur barzhoneg eo, 'el ma lârit, fasibl, heñ. Kement a blijadur é lenn ar c'homzoù evit he soniñ.

- Ya, setu. Gellout a ra bout lennet, kwa ?

L. - A ya, brav 'stel « An hani a garan », kwa. Memes feson. Komzoù flour. Komzoù hag a red just-awalc'h el ar Skorv. (C'hoarzhin a ra)

- Ar pezh 'm eus remerket, pa 'm eus gwelet an enrolladennoù 'barzh Dastum, amañ 'm eus graet kartenn ar Skorv ha gwelet e-men e oa bet dastumet ha 'benn ar fin, heuliañ a ra ar Skorv, kwa. Hag...diskenn a ra. A-wezhoù e vez ankouet ur gumun bennak mes...

L. - Ya, me gavehe droll e vehe bet kavet e Sine petramant ...

- Me 'm eus lakaet merc'hed Bro-Boio da selaou... pfff! N'anavent ket. N'o deus ket james klevet. Ema ret bout...

L. - ... ag ar c'hornad.

- Brudet-tre mes 'barzh ar c'hornad-se.

L. - Ya.

- Ha kanet 'peus-c'hwi an dra-se ? N'oc'h ket a vro-Pourlet, neuze...

L. - Pas.

- « **Glac'har Marion** ».

L. - (Mouskanal a ra get an enrolladenn).

Ne lâr ket div wezh an eil linenn. Ya, hounnezh 'm boa klevet. Bez oa unan aze, Theo Maget, ne ouian ket ma vez anavet, hag a oa é labourat e Pariz mes 'doa graet diskoù evit un disk kentañ hag e sone mat, Theo Maget aze, ha just-awalc'h e sone hounnezh hag en doa kanet ar sonenn-se ha m'am boa klevet lies, 'fin lies, m'am boa klevet er juke-box e tavarnoù endro da Bondi, aze, ya. Me 'm eus soñj ag an dra-se er blezioù 60, kwa.

- Ya. Ha neuze, pa 'poa klevet, soñj ho poa penaos oa anvet ar plac'h 'barzh ganenn ?

L. - Marion, kwa ! Ma dous Marion, pandeogwir ema lâret er poz kentañ.

- Ya ha ma zad-kozh a gane mes anvet oa Jann-Louiz.

L. - A bon ?

- Ha me 'm eus gwelet Mari, Mariann...

L. - A bon ? Marse an dud a gave disanav e keñver Marion, nend eo ket un anv roet lies, n'am eus ket anavet hani anvet Marion. Nend eus ket tilde erbet àr an « n », marse ema Marionn (ton goapaus ha c'hwitellat a ra goude).

(C'hoarzhadegoù)

- Marion zo un anv familh mod-arall.

L. - Beñ ya, ya, setu.

- Neuze pa 'poa klevet ar ganenn-se, get piv, e-men, pegoulz... ?

L. - Me 'm boa hi klevet en Baod get Chim Ar C'hlanh he lâre atav, me 'm eus hi klevet get Jo Mourieg hag he lâre ivez hag ar re 'rall, re 'rall. 'Benn ar fin ema ur sonenn ag ar vodel gozh, ur sonenn hengounel el ma vez lâret bremañ, ya, ya.

- Amañ 'seblanta ket bout ur sonenn a-nevez ?

L. - Nann, nann. Marse an ton zo koshoc'h, 'ouian ket. N'anavan ket netra

àr ar mem ton. Mes an hani zo é son amañ ne lâret ket a feson anezhoñ kar... pandeogwir lâret 'vez teir gwezh ar mem traoù, ar mem ton (kanal a ra). Se zo ar stumm hengounel, ma karit-c'hwi.

- Ha kanet 'peus-c'hwi ar ganenn-se ?

L. - Pas, 'm eus ket soñj mes desket d'ar 'rall ivez. M'am boa hi kopiet ha roet d'ar re 'rall.

- Perak e tibabit deskiñ kanennoù d'ar re arall, sonennoù ne ganit ket ?

L. - Bez zo tud e Gregam amañ hag a zesk sonennoù genin a-c'houde pemp blez zo. (é c'hoarzhin) Ema ret din, mar a wezh, ema ret din klask sonennoù n'am eus ket james sonet da zeskiñ d'ar re 'rall.

- Ha perak ho peus dibabet just-awalc'h d'o lakaat da zeskiñ...

L. - Brav eo da son, da son get tud arall. Aes eo da reskont ha... Ya, atav ne ouian ket penaos e c'hellan lâret deoc'h, kwa, ur sonenn evit en em gavout aes get an dud a zo endro deoc'h, a ra manier tommder etrezoc'h. (gober a ra jestroù evit kelc'hiañ un dra), ne ouian ket penaos lâret deoc'h. Bez zo sonennoù 'el-se ha n'int ket, n'int ket brav da selaou pa vez unan, unan é lâret mes pa vez razh an dud é son, ya.

- Ha pa zeskit sonennoù mod-se d'an dud just-awalc'h, hag e vez dibabet get unan pe unan arall goude ur ganenn 'fin, donet a ra da vout kanenn Machin pe...

L. - Un tammig bennak, ya, ya. Bez zo re 'el-se, ya ! Re hag a zo choajet petramant e vez lâret ar sonenn-se div pe teir gwezh doc'htu hag àrlerc'h ar re arall ne gredont ket mui hi lâret.

(Chozhadegoù)

L. - Pandeogwir ema daet da vout hengounel er group. Bez oa sonennoù seurt-se. Tud a lâre : « a, ya mes sonenn

hennezh pe hounnezh », hani ne grede hi lâret pandeogwir an dud a chome bamet é klevet, é selaouet doc'h ar vodet-se ma karit c'hwi, hag àrlerc'h an dud ne gredont ket mui son, normal eo. Hiriv an deiz eo mem tra.

- Me 'm boa klevet mod-se daou zen é lâret : « On peut la chanter maintenant, il est mort ! »

L. - (C'hoarzhin a ra).

- Beñ, an dra-se eo.

L. - Seul gwezh e vez lâret, ma lârit ur sonenn mes berpet 'vo soñjet er skouer, ma karit-c'hwi, 'poa klevet eraok. Beñ ya. Hiriv ema ar mem traoù.

Lârit ur sonenn unan, Añse lâret ur sonenn lâret get Mireille Mathieu pe unan seurt-se, berpet e vo soñjet e Mireille Mathieu, 'vo ket soñjet ennoc'h. Lâret 'vo, soñjet 'vo : Tiens, ema é añse gober 'el Mireille Mathieu !

(C'hoarzhadegoù)

L.- Ne ouian ket perak e choajan Mireille Mathieu. (é c'hoarzhin)

- Dre ma vez anavet doc'htu !

L. - An dra-se zo mem tra evit sonerion ivez, bombard-biniou. P'en doa Alan Stivell aze graet e « b/Pop plin » aze, an dra-se oa tonioù hengounel mes an dud er festoù, sonerion er festoù-noz ne gredont ket mui son an traoù-se pandeogwir, ya, razh an dud en devehe soñjet e Alan Stivell.

- Ya, setu ! 'benn ar fin e ta ar ganenn da vout liammet get ar c'hanour.

L. - Ya.

- Ha goude-se ema ret gortoz unan kalonek ha kourajus.

L. Ya, mes gwir eo.

(C'hoarzhadegoù)

- « Bro Kaer ma zadoù » (32'15-39'24)

L.- Beñ ya.

- (é c'hoarzhin) Beñ ya ? Da lâret eo ?

L. - Ur sonenn ag an amzer-se, kwa. (c'hoarzhin a ra). Ur sonenn ag an Emsav 'el ma vez lâret bremañ. Ya, ya.

- Ha neuze, aze, ar sonenn-se 'peus klevet alies ?

L. - Mem, 'Stel « Kousk » hag « An Eurusted » mes pas kement-se evit « Alc'hwez an eurusted » kar « Alc'hwezh an eurusted » oa daet da vout anavet get razh an dud pas evit soniñ mes evit reskont, ma karit-c'hwi, anavet e oa.

- Ha pas hounnezh ?

L.- 'd eo ket mem traoù. Bez oa sonennoù, komzoù arall diàrni. « Sonenn ar chistr », un dra bennak seurt-se, n'eo ket « Kanal a ra », ya, me 'gred e oa ur sonenn arall ha mem ur sonenn ag ar vodet gozh diàr ar mem ton ivez. M 'm eus ket mui soñj mes... (kanal a ra « Hañval genin Margaretig oa daet d'an Angleter »), ya, son Margaretig oa an dra-se. (Kanal a ra).

- Ha petra 'soñjit ag ar ganenn-se ?

L. - Gwell genin Margaretig.

(C'hoarzhadegoù)

- Ha perak 'ta ?

L. - A-gaoz d'ar c'homzoù, ma karit-c'hwi, a zo flouroc'h, ma karit-c'hwi, hag a zo bet flouret get rummadoù ha rummadoù tud, te 'gompren. A ya.

- Ha...penaos... kanennoù mod-se a gomz ag ar vro pe ag ar...

L. - Beñ ya, 'd eo ket ar mem... 'vez ket sur-awalc'h sonet sonennoù seurt-se 'el ma vez selaouet ur sonenn a garantez. 'D eo ket ar mem traoù, kwa. Kazimant an dra-se ema siriusoc'h an afer, ma karit-

c'hwi, kentoc'h tud é soñj en o bro, bravitez o bro ha karantez o bro, kwa. Setu, 'd eo ket mem traoù.

- Ha 'peus ket c'hoant-c'hwi kanal karantez ho pro ?

L. - Geo, sur-walc'h mes ne ouian ket penaos lâret deoc'h, c'hwi 'son-c'hwi e galleg sonennoù diàr karantez France ? Ne vez ket klevet ivez.

- (é kanal) Douce France, cher pays de mon enfance...

L. - (c'hoarzhin a ra). En amzer-se e veze klevet mes bremañ ne vez ket mui, kwa.

- Amañ ma...

L. - Ar c'hontekst n'eo ket ar mem traoù. Ret eo kemer ivez. En amzer-se just-awalc'h e oa diaes beviñ àr ar maezoù, razh an dud a soñj monet da Bariz pe d'ur gêr vras bennak evit gounid o boued. Hiriv an deiz 'deo ket mem traoù, an dud, naturel eo ma karit-c'hwi, monet kuit ag ar gêr evit ar labour. Ne oa ket mem traoù en amzer-se. Sonennoù seurt-se just-awalc'h zo bet savet evit añse gouarn ar muiañ a dud er vro.

- Neuze, amañ n'eo ket ur ganenn... penaos... a vehe kinniget genoc'h 'barzh ho strollad.

L. - Ya.

- Margaretig, ya ?

L. - Ya !

- Setu. An ton, kwa,

- Margaretig ya mem ar c'homzoù e Margaredig zo personel. Klevet e vez lies ha sonet lies. Ya, ur pezh a sonenn ha aes da reskont.

- Amañ se zo ar ganenn gentañ 'm eus desket e brezhoneg.

L. A ya ?

- Get ma zad-kozh. Ho tad-kozh marse a oa ag ar rummad tud-se ivez just àr-lerc'h ar brezel.

- Eñ oa ganet e 1925.

L. – Beñ ya, beñ ya. Ar rummad-se.
 - Mes an ton oa disheñval un tamm.
 (kanal a ran) Ton an eil frazenn zo un tamm disheñval.
 L. - Ya, an dra-se 'd eo ket hengounel ar feson da lâret an eil frazenn.
 - Mes mod-se e kane pe un tamm disheñval. Mes ne ouian ket e-men 'n doa...
 L. – Desket er skol moarvat rak en amzer-se e vez graet get Bleun Brug konkourioù Bleun Brug er skolioù.
 - Ha dre ma oa bet ganet e Kolpoù...
 L. – O, ya bez oa, ya.
 - Amañ ne ouian ket. Bez zo lod, kanennoù a ouian e-men int bet desket getoñ pe get piv mes amañ ne ouian ket. Ha re ziwedhat evit goulenn. Ret e vo kaout ul linenn direkt evit ar Baradoez !
 L. – Mard eo er Baradoez atav...
 - Pe n'eo ket ! Ne ouian ket pep tra. Euruzamant !
 (C'hoarzhadegoù)

- « **Ho mamm** ».

L. – (mouskanal a ra). Droll eo ar sonenn-se. Me am boa hi desket er skol mem, er Cours Préparatoire, me gav genin, em boa hi desket.
 - Ha mod-arall, klevet ?
 L. – Ya, m'am boa hi klevet ivez, taol ha taol. Mem er filajoù 'veze klevet se. Ur pezh a sonenn eo, ur pezh a varzhoneg ma karit-c'hwi evit rentiñ inour d'ho mamm mes 'd eo ket ur sonenn evit lâret er chervadoù pe 'el ma lârer en asambleioù.
 - Ya, setu. Ha n'ho peus ket anavet unan bennak en devehe kanet an dra-se ?
 L. – Geo, geo, (c'hoarzhin a ra) ar re yaouank, ar merc'hed yaouank a glaske arlerc'h ar sonenn-se, just-awalc'h, ar re

a gomze breton d'o bugale a gane ar sonenn-se.
 - Ha petra a soñjit ag ar ganenn-se ?
 L. - Berpet ar mem soubenn ag ar re 'rall, kwa. An dra-se oa moarvat mod en amzer-se, mem ar spered moarvat. Ne oa ket ar spered evit brezhoneg hepken marse e oa ar mem feson da soñjal e Frañs a-bezh. Ne faot ket ankouezhat e oa sonennoù nevez, sonennoù evit, just-awalc'h evit, pas evit parat mes evit reiñ boued d'ar re a gomze brezhoneg e-lec'h sonennoù galleg, te 'gompren.
 - Gouiet a rit traoù mod-arall diàr ar ganenn-se ?
 L. Ne ouian ket get piv eo bet savet.
 - Get Job ar Bayon.
 L. Me 'oar e oa àr « Kannamb Bugale ».
 - Ha savet get Job ar Bayon.
 L. - Job ar Bayon ? A ya ? Eñ en deus savet ur yoc'h a sonennoù, neuze ! A ya ?
 - Kalzig a sonennoù evit luskellat ar vugale 'deus savet.
 L. – Me ouie evit an teatr a-hent-arall ne ouien ket.
 - Geo, geo 'benn ar fin en doa savet kanennoù e penn kentañ tout an XXvet ha goude-se en doa komañset Loeiz Herrieu da sevel kanennoù ivez ha Job ar Bayon en deus dibabet ar c'hoariva ha laosket ar c'hanennoù da Loeiz Herrieu rak Job ar Bayon a-benn ar fin ne c'helle ket soniñ e sonennoù ha pand eo distroet ag ar brezel 'deus savet sonennoù endro ha dilezet kentoc'h ar c'hoariva.
 L. - A-ven e oa eñ Ar Bayon aze ? A Bleuigner ?
 - A Bleuigner, ya. Ha goude-se oa chomet kure e Begnen.
 L. - Arlerc'h ar brezel.
 - Ya, ya. Ha goude-se marv e Kolpoù.
 L. – A ya ? Marv e Kolpoù.

- Eñ en doa dilezet...

L. Ya, kar get an evaj oa marv.

- Ya. P'en doa savet kanennoù a-enep...

L. A beñ ya, Job al Lagouter !

- Ya setu ! Amañ oa bet ankouezhet ar gentel.

L. Ya mes aze oa ar brezel ivez.

- Ya, setu.

L. – Goude pevar blez brezel !

- Ya, ya. An dra-se a cheñch an den. Ha neuze, amañ, 'peus ket kanet « Ho mamm » ?

L. – Pas.

- Ha ne vez ket lakaet an dud da zeskiñ an dra-se ?

L. – Ne gredan ket. Geo evit gober plijadur pandeogwir ema aes da son mes pas evit gober bourrapl ma karit-c'hwi. (C'hoarzhin a ra)

- An ton ?

L. – Ne ouian ket, n'anaven ket an ton-se eraok ha n'am eus ket james klevet an ton-se a-hent-arall. (Prederiañ a ra), nann, n'am eus ket james klevet².

- « Sonenn ar bugul »

L. - « Ar bugul ». Ya, ya, bez oa pasabl a dud hag he sone a soñje oa ur sonenn gozh.

- Ya ?

L. - Ya, kar aes eo da reskont ivez ha brav eo an istoer, kwa. Desket 'veze er skol ivez.

- A ? Ivez ?

L. Ya, « Ar bugul, ya. Ha bez oa « ar vugulez ».

- Ya.

L. – Bez oa ar bugul hag ar vugulez.

- Neuze, 'peus klevet ar ganenn-se alies ?

L. – Ya, lies, mem er filajoù e Langidig er blezioù 70 aze em boa hi klevet, ya, hag en ur feson just-awalc'h, difonn, brav hag an dud a lakae da lañsiñ o bouezh a-feson.

- Ha bez zo... ha 'peus klevet e Langidig hag e lec'hioù arall ivez pe nemet er c'horn-vro-se ?

L. – Anavet oa get pasabl a dud pandeogwir oa desket er skol. Bez oa ur c'hastad a dud o do hi klevet pe desket, sur mes ne oa ket àrlerc'h pep unan evit gouiet penaos e oa sonet (é c'hoarzhin)

- Pebezh dipitamant ! (é c'hoarzhin). Mod arall 'poa klevet e Baod pe...

L. – Ya, e Baod, ya.

- E Gregam ?

L. – E Gregam 'm eus ket hi klevet mes e Baod 'veze klevet, ya.

- N'eo ket 'el « ar Skorc'h », kwa ?

L. – A nann, nann ! Kentoc'h, c'hwi anav, sonenn *intercantonale* ma karit-c'hwi ! (C'hoarzhadegoù)

- Etrevroadel memes !

L. - Beñ ya pandogwir oa desket er skolioù libr.

- Ya, setu. Ha neuze, ar ganenn-se 'peus kanet-c'hwi pe desket d'ar re arall ?

L. – Desket d'ar re 'rall, ya. Mem me 'm eus é sonet ivez, pa gaven an tu.

- Ha just-awalc'h, petra eo an tu ?

L. – (kontiñ a ra àr e vizied) He gouiet penn-d'ar benn dija (c'hoarzhin a ra), n'eo ket aes da zeskiñ, me 'm boa hi ankouezhet goude hag ema ret deoc'h kaout tud hag a zo... ema ret kaout hag an termen hag an tachad, kwa. Te 'sone... Me am boa remerket an traoù-se, pa veze chervad, chervadoù pe asambleioù hag e veze klevet ar

² Goude an atersadenn hon eus bet ur gaozeadenn àr an ton-se. Displeget en deus Loeiz din en doa klevet « Toutouig » mes pa en doa komañset da selaou pezhioù a na oant ket a Vro-Gwened. Nend doa ket klevet « Toutouig » e Bro-Gwened.

sonennoù 'veze ket lâret ne vern pe sonenn da ne vern pe termen. An dud a ouie pegoulz lâret ur sonenn, lâret o sonenn, e pezh termen sevel doc'h taol evit soniñ, piv àrlerc'h piv, te 'gompren. Hag an dud a añsee gouiet e-raok ma vehe bet ur reskont àr o lerc'h kar a-hent-arall e vehe bet graet goap anezhe, kwa, ma ne vehe ket bet reskont àr o lerc'h. Mem me 'meus klevet lies, mem evidin-me, gi 'yae da ma gwelet evit lâret « c'hwi 'reskondo àr ma lerc'h » get an aon ne vehe ket bet hani é reskond. *Stratagème, stratège soner.*

(C'hoarzhadegoù)

- Ha hierarkiezh... Ha m'ho pehe d'ober ur pari evit an dazont, evit an deizioù da zonet, peseurt kanenn e-mesk an dek amañ a chomo ? Peseurt kanenn e-mesk an dek-se a vo kanet c'hoazh 'benn...

L. - Lâr al list din endro.

- Kousk, an hani a garan...

L. - An hani a gran a chomo, sur.

- Ma an heol é sevel,

L. - En arbenn ag an istoer ma karit-c'hwi vo ket mui sonet « 'ma an heol é sevel » pandeogwir 'ma ur sonenn ag ar maezoù. Ma n'anavit ket micherioù ar maezoù, vo ket komprenet, mes « an hani a garan » a-gaoz d'ar c'homzoù a chomo mem ar muzik.

- Alc'hwez a eurusted,

L. - Ya, a chomo ivez, ya.

- Ar plac'h a Sant-Brieg ?

L. - 'gredan ket e chomo, gredan ket. Dija ne vez ket mui klevet get ar re yaouank ma karit-c'hwi, ne vez ket mui klevet.

- Sonenn ar Skorv ?

L. - Beñ, goulennit gete !

(C'hoarzhadegoù)

- Glac'har Marion ?

L. - Tro ha tro da Wened ? Ne gredan ket. An ton zo anavet neoazh kar sonet

'veze get bagadoù, me 'gav genin. « An hani a garan » zo a-dreist ar re 'rall evit ar c'homzoù mem evit ar muzik, an ton a chomo.

- Bez zo ivez « Ho mamm »

L. - O, ne gredan ket. Pa lârit e chomo e vehe ret deoc'h gouiet pegement a dud a gomzo brezhoneg en amzer da zonet.

-Setu, amañ...

L. - Beñ ya,

- Bez zo mar a barametr amañ.

L. - A-hent-arall ne vo 'met an artisted.

- (klevet e vez Bro kaer ma zadoù)

L. - Ne gredan ket.

- Ha sonenn ar bugul ?

L. - A ya, « ar bugul » a chomo marse ker nerzhus eo, ur sonenn nerzhus. Ya. Mes hervez... ma ne vez ket mui komzet brezhoneg « An hani a garan » ne vo ket mui kalz a dud hag a gompreno ivez ha neoazh ema ar c'homzoù hag a zo brav a-barzh. Mem ar sonennoù arall ivez.

- Bezomp optimist !

(C'hoarzhadegoù)

L. - Beñ, me 'larehe « An hani a garan », ya. Dija Alan Stivell 'doa hi sonet, ema bet klevet get ur yoc'h a dud hag e-mesk ar re 'rall 'd eus ket kalz... geo, marse « ar bugul », re o deus sonet an dra-se àr an diskoù, « ar bugul »...ne ouian ket.

- Bez zo sonennoù a vez kanet get kanourion a-vicher ha bez zo sonennoù evit...

L. - Ya, mes perak e choajont-gi sonennoù seurt-se evit.. pand int a-vicher just-awalc'h ? Pandeowir gi 'oar e vo plijet get ur yoc'h a dud.

- Ha bez zo un dra 'barzh ar ganenn-se ?

L. - Ya !

Fin

Entretien numéro 3

Erik Marchand (E.)

Date : 7 mai 2018 – 10h00 – 13h

Lieu : à Rosconnec en Dinéault

Komañs a ra get « Kousk »

E. – ‘Ouien ket oa ken hir e oa ! (é c’hoarzhin). M’boa klevet-se pa oa yaouank, pa oan o teskiñ brezhoneg ha marse ur wech an amzer goude. Se zo ur ganaouenn romantik-tre evidon. Breizh zo dispar ‘vel lec’hioù all. Bez zo ur *refrain* ‘barzh, se n’eo ket lies ‘barzh kanaouennoù ‘vez kavet, penaos lâret, e-mesk an hengoun ma ‘peus c’hoant, traoù kanet ha desket dre skouarn ha memestra, bon, ne gomzan ket deus ar pozioù mes d’an ton. Hounnezh ne oaran ket deus pelec’h ‘ma, tal-kichen Bro-Gwened, etre an daou, Kemperlé sur-walc’h. un dra giz-se, nann ?

- Ar ganenn-se ?

E. - ar merc’hed, ar merc’h, ya

- A...ne ouian ket mui.

E. – Cheñchet n’eus un tamm an ton ‘vit klotañ muioc’h d’an tonioù kanet e Breizh-Izel alies. Ankouezhet ‘m eus piv ‘n doa savet anezhi ha ne ganin ket anezhi ! (é vouse’hoarzhin) Ha ne gav ket din ‘m boa kanet ar ganaouenn-se gwech ebet. Marse pa oan yaouank flamm ‘m boa kanet ar « Bro gozh » met se ‘meus ket. « Kousk, kousk Breizh Izel » ‘mamp graet deus-hi e kreiz-Breizh.

- Ha neuze, perak ? Perak ne ganit ket... ?

E. – Peogwir re romantik eo, se zo ‘pezh ‘m boa lâret. Un tamm livet gant an Emsav kozh (é c’hoarzhin). Hag an ton ne blija ket din peogwir n’eo ket, n’eo ket savet, n’eo ket graet, ya, n’eo ket savet gant an doare, gant an hent a blija din.

- Da lâret eo ?

E. – Da lâret eo, n’eo ket mozel tamm ebet, re...se zo savet war mod un ton all (kanal a ra) hag ar plac’h ‘deus cheñchet, modalizet, mozelizet un tamm, ha se zo...dont a ra deus ur sevenadur all ha ne oaran ket, ne oaran ket an doare da gano ‘velse. N’eo ket kap d’ober.

(C’hoarzhadegoù) ‘Vel faot deoc’h.

- Donet a ra hag ur ganenn...

E. – Ret ’vo din studio mes re ziwezhat eo evit ar blijadur ‘m bo.

- ‘benn ar fin eo bet savet get ur beleg

E.- Marse c’hoazh. Se n’eo ket jenet. N’eo ket brav memestra. (é c’hoarzhin)

- àr un ton gall.

E. – A ya ?

- ton ur sonenn ag an XIXvet kantved « En revenant de Chandernagor ». Un *tube* d’ar mare-se, kwa.

E. – Ne ouien ket.

- « An hani a garan »

E.- Un ton kantik eo ‘m eus aon. N’eo ket ?

- N’eo ket àr a seblant. Un ton kozh.

E. – Bon. Un tamm gwelloc’h ‘vidon deus ar pezh ‘m boa klevet araok peogwir bout zo pozioù, gerioù un tamm dibabet e-mesk gerioù dreist, gerioù flour, gerioù pinvidik, tout ar re a rima get « zus », truezus, machin tus, son’ a ra, son’ a ra pinvidik, son’ a ra brav. Ha goude-se, bez zo un nebeut pozioù a vez kavet ‘barzh kanaouennoù ar bobl, ma ’peus c’hoant, kanaouennoù a blija din. Hag (huanadiñ a

ra) evit ur ganaouenn a gaoza diwar-benn karantez n'eo ket fall.

(C'hoarzhadegoù)

- Ha neuze, klevet 'peus ar ganenn-se dija ?

E. – O, sur-walc'h, ya ! Meur a wech. Kanet 'vez 'b'an eurejoù, kanet 'vez barzh konkourioù 'vel Kan ar Bobl, m' 'm eus aon 'm eus klevet-se lies a-walc'h. Marse 'vit serten-re, se zo lakaet, skrivet 'vel ur ganaouenn deus Breizh 'vit gwir hag... ne gav ket din 'm bo c'hoant da gano ar ganaouenn-se. Ma vefe... ma vefe ret... ma vefen oblijet d'ober-se evit ur...ur c'honsert bennak, marse... ne larin ket nann. (C'hoarzhin a ra). Evidon-me, nann.

- Ha petra, perak, just-awalc'h ?

E. – An ton.

- An ton ?

E. – Ya, ya, an ton da gomañs. Ya. Marse, hag ar pozioù kentañ, ar pozioù gwerzioù, ma 'peus c'hoant, ne ouian ket peseurt mod lâret, *les strophes*... Goude-se pa vez komzet deus an hani a garan, un tamm gwelloc'h. Met bon, kanaouennoù kozh oa skrivet 'giz-se, da gomañs, lies a-walc'h, 'vije klevet un nebeud gerioù, un nebeud pozioù pinvidik 'vel ma lâren, ha goude-se 'vije kaozet deus... deus an traoù pouezusoc'h.

- Ur sort digoradur ?

E. – Ya.

- « **Margeidig ha Loeizig** »

Adlâret a ran pep frazenn a-vuzul.

E. – An ton marse 'm eus kanet mes pas get ar pozioù-se. Pe ma n'eo ket an ton-mañ emañ un ton heñvel-mat deus-eñ. Ur wech c'hoazh ur ganenn a gaoza deus karantez. Evit ur wech n'eo ket re drist d'ar fin (c'hoarzhin a ra), n'eo ket alies 'vez klevet ur ganaouenn e-giz-se. Bon, n'eus ket kalz a c'hanaouennoù e-lec'h

'vez kavet anvioù an dud 'vel Margaretig, Loeizig. 'Vidon, son' a ra un tamm 'vel ur ganaouenn savet n'eus ket pell zo, sur-walc'h, *fin XIXème, début XXème*. D'ar mare-se e vije kavet anvioù 'vel « Yannig a vil-vicher », anvioù brudet, anvioù anavet, anvioù implijet-tre, marse anvioù ar re... pennoù bras ar re a vije douget 'barzh ar bobl, marse. Margaredig, bout zo kalz... Met, ya, ar liesañ n'eo ket ; peseurt mod 'vez lâret, memes e galleg ne gavan ket, n'eo ket un... un *dialogue* etre an dud, se zo... memes en galleg, bez zo kanaouennoù e-giz-se 'vije respontet etre ur paotr hag ur plac'h ha se zo marse ur mod bennak deus ar mare-se. M' 'm eus aon ne ganin ket se. Re hir eo un tamm evit ar pezh a lâra. Komprenet em eus an istor eo ar fin, ar *conclusion*. (é c'hoarzhin)

- Ar c'hlozadur. Ha klevet 'poa ar ganenn-se dija ?

E. – Marse... marse. Mes 'm eus ket... n'on ket re sur ha ne lârin ket 'ba pelec'h. An ton, sur, c'hoazh, 'm eus klevet ; ar ganaouenn... (prederiañ a ra ha gober a ra ur c'hruz d'e ziskoaz).

- « **Alc'hwez an eurusted** »

E. – Skuizhus un tamm 'benn ar fin ! (é c'hoarzhin). Bon, se 'm boa lennet, 'm boa klevet 'barzh levrioù 'vije kavet pa oan yaouank 'lec'h ma veze (gober a ra ur jestr evit skriviñ) Kanaouennoù e brezhoneg ha marse klevet 'm eus ivez kanet ha sonet gant Telennoù Breizh, Telennoù ne ouian ket deus pelec'h... e Pariz. 'Oaran ket, bon, bez zo un nebeud pozioù a gas skeudennoù un tamm pouezusoc'h evit 'barzh re all. Ma, ur wech c'hoazh, livet eo tre gant ar mare ma oa bet savet ar ganaouenn. Evidon-me...kozhaat a ra ha ne gozha ket mat. (C'hoarzhin a ra). Pezh n'am boa ket lâret 'vit « an hani a garan », »

‘m eus aon, an hani a gane, ne ouian ket ken ma oa ur paotr pe ur plac’h...

- Ur plac’h.

E. - ... n’eus lakaet notennoù ‘vel e plija din, n’eus cheñchet ar skeul ‘vit mont sa..., sa, ‘trezek, sa an doare deus ar vro get notennoù etre. Se zo ‘vidon-me, se zo kaoz n’eus komprenet an ton, ne ouian ket peseurt mod ‘vez lâret e brezhoneg, *digérer*

- dijeret (é c’hoarzhin)

E. – Dijeret, se ‘m boa c’hoant lâret (é c’hoarzhin), n’eus dijeret an ton. Se zo an hini, an hini tostoc’h deus ar pezh a ganan d’an aliesañ, ‘vidon-me. « Alc’hwezh an eurusted », pas.

- « **Ar plac’h a Sant-Brieg** »

E. - Marse, se zo ar pezh a ganin d’an ekolojisted o deus c’hoant da lakaat tud ‘barzh ‘r c’hêrioù.

(C’hoarzhadegoù)

E.- Klevet ‘m eus an ton, un ton brudet-tre, ar ganaouenn ne gav ket din, ‘m eus ket soñj. O ya, sur-walc’h on kap da gano-se. Un tamm hir c’hoazh eo met bon... Ya, livet un tamm, ‘el m boa lâret araok, get ar mare ma oa bet savet mes ‘vidon-me eo tostoc’h deus ar pezh a ganan, deus ar pezh a soñjan. Bon... (prederiañ a ra) Mod-se ‘ma. Dispar n’eo ket. N’am boa ket klevet se araok. Piv ‘n eus savet-se ?

- Stevan Kerhoret, Etienne Le Strat oa e anv, Stevan Kerhoret e anv-bluenn. Eñ ‘n doa skrivet fablennoù mod-arall.

E. – Deus pelec’h emañ ?

- Eñ oa bet beleg en Elven ha goude-se oa bet beleg e Ploue. Mes e-men oa ganet dija ? ‘m eus ket mui soñj. Me ‘c’hello lâret deoc’h goude.

E. – Ur beleg c’hoazh. Beñ ya, ar veleien oa é skriv. Deus ar pezh ‘m eus klevet n’eus ket... ar c’hanaouennoù...se zo

skrivet-tre ha m’eus ket klevet gwech ebet ur c’haner pe ur ganerez en behe bet tu, en behe kavet un tu da cheñch, da lâret ur... *un pied en plus*, un troad ouzhpenn ‘vel ‘vez graet al liesañ. ‘Pezh a glevan zo... marse hennezh, an hani diwezhañ n’eus cheñchet ur wech mes deus pezh a glevan, se zo skrivet tre, memes an doare da lakaat ar ganaouenn da glotañ gant a ton, se zo strikt a-walc’h.

- « **Ar Skorv** »

E. – « Ar Skorv » ‘m eus klevet alies. Marse Annie Ebrel he deus kanet, n’on ket sur. Plij’ a ra, plij’ a ra d’an dud ha memes... bez zo e kanaouennoù savet ‘mesk ar bobl traoù e-giz-se e-lec’h e vez lâret : tremenet ‘m eus dre Rospellen ha dre-ze ivet ‘m eus chistr mat ha goude-se gwin ‘m eus kavet e... (mouc’hoarzhin a ra). Bon, plijus eo ur wech an amzer mod-se. ‘ganin ket se peogwir ‘gavan ket peseurt mod a rin d’un doare disheñvel deus ar pezh oa bet graet araok. Ne ‘m eus ket mann ‘bet da lâret ouzhpenn pezh ‘vez graet. Hag ur wech c’hoazh un tamm re skrivet eo ‘vit... deus pezh... deus an ton, kwa... deus pezh oa bet skrivet, oa bet... doare an ton oa bet skrivet. Petra c’hoazh ?
- Petra a ouit diâr-benn ar ganenn-se mod-arall ?

E. – O !’oa bet savet gant ur beleg ! (Mouc’hoarzhin a ra) Klevet ‘m eus, gouiet ‘m eus gant piv mes ankouezhet ‘m eus peogwir...

- Evit ur wezh ne oa ket ur beleg.

E. – Nann ? Nann, se oa ur skrivagner pe ur...

- Ur mestr-skol.

E. – Ur mestr-skol, ya.

- Juluan Dupuis.

E. – Ya.

- Hag a oa kentoc'h socialist, anarko-sindikalist, unan ruz evit ur wezh (é c'hoarzhin).

E. - Mes bon, (kammiñ a ra e veg.)

- Ne vez ket klevet 'barzh ar pozioù.

E. - Nann, nann.

- Aze, 'peus klevet lies ?

E. - O, lies, pas ken lies peogwir pevar pe pemp miz 'zo unan n'eus goulennet : peseurt ton eo hini ar Skorv ? Ha ankouezhet 'm boa. Bremañ e ouian (mouskanal a ra).

- Pa 'poa klevet ar ganenn-se... e-men e oa ?

E. - (Prederiañ a ra). Marteze e Dastum, 'm eus ket soñj. Marse klevet 'm eus se 'barzh Ploure sam's ar re Keryann, marse Maï ar C'hann, pried Manu a gane-se, marse.

- 'Peus ket mui soñj resis. ?

E. - Beñ nann. A-wechoù 'vel 'm boa lâret mes un all... (gober a ra ur c'hruz d'e ziskoaz).

- « Glac'har Marion »

E. - N'am eus ket klevet se gwech ebet.

- Gwech ebet ?

E. - Nann, ne gav ket din petramant disoñjet em eus. N'm behe ket lâret 'oa bet savet n'eus ket pell zo. Ne rahen ket an dibab da gano-se 'barzh ur bladenn bennak met ma 'z eus kanerien pe sonerien all a 'houl ganin kano 'nezhi, marse ya. 'Vefen ket jenet d'ober. (Adselaou a ra doc'h ar penn-kentañ). 'vefen ket jenet. Ya, deus pezh a vez kanet gantañ, lakaet n'eus notennoù ouzhpenn 'vel 'm boa lâret araok ; silabennoù ouzhpenn, pas kement-se mes an hini kentañ 'm eus klevet a laka se. 'Oaran ket petra zo kaoz, pas peogwir kanet eo gant kalz a dud dija an doare da gano n'eus cheñchet etre an dud marse. *Folklorisation* 'vez lâret ? Ha marse

komañs a ra... Deus pezh 'm eus klevet araok, et vo goul' gante met lod deus ar ganerien hag ar c'hanerezed o deus kanet sañset o deus sellet ar ganaouenn skrivet marse ? Ret vo goul' gante.

- Bez zo lod àr an enrolladennoù a vez klevet, bez zo lod a zo bet desket 'barzh skol.

E. - Ya, ya.

- Neuze, lennet int bet. Bez zo lod ha zo bet studiet er skol 'el testenn, el barzhonegoù, kwa.

E. - Ya, ya.

- Hounnezh marse...

E. - Nann, ne gav ket din.

- Hounnezh zo disheñval.

- « Bro Kaer ma zadoù »

(Kammiñ a ra e veg)

- Da lâret eo ?

E. - Klevet 'm eus an ton, marse cheñchet un tamm peogwir e-lec'h 'm behe klevet ur 7vet e vez kanet ur 5vet, mod-se 'vez lâret ? *La cinquième. Une quinte.* Bon. Se zo un tamm 'vel « Ar falc'herien » a gane Manu : ken brav eo labourat er parkoù. Ne gav ket din 'm eus... marse 'm eus klevet ar ganaouenn (adselaou a ra ha kanal a ra en ur cheñch un notenn). Petra lâret c'hoazh ?

- Ho soñj ?

E. - Heñ ?

- Ho soñj ?

E. - Ne soñjan ket re ken !

(C'hoarzhadegoù)

E. - Se zo ur ganaouenn...

- Nag an ton nag ar gerioù, kwa ?

E. - An ton, an ton zo un ton poblek anvet gant tout an dud, 'm eus aon. Ar ganaouenn, kaoz a ra deus micher ar beizanted. Se zo ur ganaouenn graet 'vit peizanted.

- Neuze ne ganehet ket an dra-se ?

E. – ‘Rin ket, nann. Marse ‘vit ur peizant en devehe arc’hant hag an devehe c’hoant da reiñ un tamm arc’hant din ha c’hoazh ! (C’hoarzhadegoù)

- « **Ho Mamm** ».

E. - Klevet ‘meus pozioù’giz-se e romaneg ; marse e serbeg met m’ eus ket komprenet tout. ‘M eus ket kanet-se gwech ebet peogwir ‘m eus ket bet bugale. Se zo un spes luskellerez, nann ? N’eo ket se ? N’eo ket re sur e vije kanet traoù ispisial ‘vit ar vugale ‘vel luskellerez. ‘Vidon-me, se zo un dra savet pad an *XIX^e*me peogwir e broioù all... petramant an dud desket¹ o doa graet, o doa lâret d’al labourer a gane : « c’hwi ‘laboura ? Ya, (Peogwir eo labourer), A bon, c’hwi ‘laboura, C’hwi ‘luskella ar vugale, (peogwir se zo un dra d’ober). Gwech ebet « c’hwi ‘selaou barzhonegoù petramant c’hwi ‘selaou kanaouennoù » peogwir se oa un arz, arz n’eo ket vit ‘tud ar bobl. N’eo ket re sur e oa traoù kanet muioc’h ‘vit ar vugale. Marse ‘mesk ar *bourgeoisie* ‘vije graet. N’eo ket ‘vit lâret deoc’h. ‘Oan ket ganet d’ar mare-se, ‘oan ket ‘barzh *bourgeoisie*.
- Neuze amañ ‘peus ket kanet ha ne ganoc’h ket ?

E. – Nann, ne rin ket, re ziwedhat ‘vit ober bugale ha ‘m eus kanaouennoù all da gano d’ar vugale.

- Ho soñj memestra àr ar ganenn ?

E. – Un ton kantik eo ? Unan kozh marse peogwir n’eus ket kalz a notennoù ‘barzh, se zo strizh-tre. Pe dibabet ‘vit lâret d’an dud e oa un dra kozh-tre. Piv n’eus savet se ?

- Ar pozioù, ar gerioù, Job ar Bayon. An ton zo un ton kozh². Bez ur ganenn

¹ Komz a ra amañ doc’h an dastumerion e XIX^{vet} kantved.

² Ret e vehe bet din menegiñ Decker amañ.

arall « Toutouig » mes n’eo ket memes gerioù.

E. - Un ton kantik eo propabl.

- A c’hell bout.

- « **Sonenn ar bugul** »

E. – O marse e kanehen ar ganaouenn-se. Pas an ton... memes an ton. N’eo ket ken lies e vez kavet kanaouennoù ‘giz-se. ‘Oaran ket... Piv n’eus savet ?

- Job ar Bayon.

E. – Gant Job ar Bayon ‘vez graet c’hoazh.

- Klevet ‘poa dija ?

E. – Nann, nann. ‘M eus ket, ‘meus ket petramant ankouezhet. A ! Un dra m’ boa c’hoant da lâret. ‘peus ket lakaet gwech ebet kanaouennoù da respont, ‘lec’h ma vije unan a ganehe da gomañs hag ar re all ‘respontehe. N’eus ket ?

- Amañ bez zo lod a zo kanennoù da respont mes ‘d eus ket enrolladenn pe mod-arall emañ enrolladennoù a zo a galite fall, ‘d eus ket moian klevet.

E. – Ya, ya, peogwir marse... cheñch a ra an doare da gano ma vez kanet... An hini n’eus c’hoant da gano e-unan marse zo muioc’h artist ‘vit kaner. Nann ? Ne ouian ket penaos lâret...

- Emañ ret gouiet amañ ‘m eus dibabet enrolladennoù a oa a galite evit ma vehe komprenet...

E. – Ya, ya, bout zo

- Ha bez zo lod dija...

E. – Ya, ya, an hini...

- Hag ar re a oa ar re dostañ doc’h ar ganenn orin.

E. – Ya, ya.

- Amañ a-wezhoù ‘peus lâret oa re skrivet ar pozioù, mes get enrolladennoù arall marse e vehe bet disheñval.

E. – Ha marse ‘walc’h.

- Mes a-wezhoù emañ berraet kalz ar ganenn pe hiraet, an dra-se m' eus kavet ivez. Aze m' eus klasket chom...

E. – Tost deus pezh oa bet skrivet.

- Setu ! Just-awalc'h evit gwelet penaos oa degemeret an traoù, kwa.

E. - 'Ba pelec'h oa bet enrollet ?

- An dra-se zo àr an urzhiataer arall, mes gellout a rin lâret deoc'h. Amañ bez zo...

A-wezhoù 'vez klevet get un ton a zo... a ya kalz founnaploc'h (kanal a ran). Amañ e ya difonn. Amañ 'poa ket klevet ar ganenn-se eraok ?

E. – Ne gav ket din, nann, 'pezh 'm boa lâret. N'on ket 'vel Loeiz ar Braz, hemañ 'oara tout, klevet n'eus tout mes me ne oaran ket.

- N'oc'h ket a memes bro ivez.

E. – Kanaouennoù deus Kreiz-Breizh 'm boa klevet, sur awalc'h.

- Setu.

E. – Hini ar Skorv dija zo tostoc'h. 'oaran ket peseurt hini zo *national*, « Kousk, Kousk Breizh-Izel » ivez, « an hani a garan », ya.

- Ha m'ho pehe d'ober, penaos, ur bariadenn evit an amzer da zont, pekani e-mesk an dek kanenn-se a chomehe d'ho soñj, pe a chomo ?

E. – An hini diwezhañ petramant ar... pempvet ?

- Ar pempvet, Glac'har Marion ?

E. – Marse. An hani a ra deus Sant-Brieg.

- Geo, geo, ar pempvet.... Hag an deket.

Fin

Entretien numéro 4

Marie Loric-Jicquello (M.) et Annaig Rizio-Joannic (A.)

Date : 12 mai 2018 – 14h30 – 16h30

Lieu : à Kervigueno en Bignan

Komañs a ra get « Kousk, Breizh-Izel »

M. - Me, n'anavan ket ar ganenn mes d'am soñ, ar vouezh a lâr un dra din, ne ouian ket penaos, mes...

- Mes ar ganenn amañ 'poa ket klevet eraok ?

M. - Pas.

A. - Me 'm eus klevet dija. Klevet 'm boa an dra-se e Landelo evit ur staj bennak diâr-benn ar sonennoù evit ar vugale da selaou just-awalc'h pandeogwir ema ur luskelladenn ne ouian ket petra lâret

- Ul luskellerez, ya.

A. - Gouiet a ran ema ag ar bleadoù 30, un dra bennak el-se, hag ema bet ankouet get an dud, 'gaoz ma veze kredet e veze difennet da vreizh-Izel da gomz brezhoneg get ar sonenn-se, evit lâret d'an dud tevel ha chom da gousket e plas komz brezhoneg ha stourmiñ. (Mousc'hoarzhin a ra). Setu. Mes n'am eus ket james kanet anezhi.

- Ha neuze m'ho pehe d'ober ?

A. - Perak pas mes 'fin, kaniñ a ran sonennoù da luskellat evit ma bugel din-me ha setu tout, pas sonennoù da luskellat evit ur filaj da skouer.

- Evidoc'h, kanennoù da luskellat zo da vout kanet en ti.

A. - Beñ ya.

- (é treiñ davet Marie) N'ho peus bugel erbet c'hoazh (c'hoarzhadegoù). petra a soñjit-c'hwi, Marie, ag ar ganenn-se ?

M. - Evit kaniñ ivez ? D'am soñj ne rin ket. Brav eo mes kaniñ a ran-me sonennoù da zañsal.

- Dre m'ema kentoc'h evit selaou amañ ?

M. - Ya.

- Hag ar poizioù ?

A. - Me ar wezh kentañ 'm eus klevet ar poizioù-se 'm eus kavet brav meurbet ahg àrlerc'h da vout selaouet endro ne gavan ket mui ken brav. Ne ouian ket re perak, marse ema un tammig re bleadoù 30, da vonet e notennoù uhel-uhel ha notennoù izel-izel. Mes ar poizioù... me gav brav da luskellat evit bout sioul ha bout... mat 'benn ar fin.

- Mod arall n'ho poa ket klevet ar ganenn-se er vro amañ ? Se oa e-pad ar staj e Landelo.

A. - Klevet 'm eus àrlerc'h, àrlerc'h er vro. Anavet eo er vro mes n'am boa ket klevet eraok bout e Landelo.

- Ha 'poa klevet goude-se ? E-menn e oa ?

A. - Ar wezh kentañ oa get ma mamm-gozh a zo a Vourieg. Just-awalc'h e oa... karet a rae tout ar sonennoù ag ar bleadoù 30 hag he doa kanet ur bochad din mes ar pezh zo 'el ma ne oan ket dedennet get ar sonennoù-se, me, n'am eus ket dalc'het soñj.

- Ha pegoulz oa ganet ho mamm-gozh ?

A. - E 1929.

- Kanennoù ar prantad ma oa-hi bugel. Ha neuze c'hiw, Marie, tra 'bet ?

M. - Nann.

- Evit lâret ar wirionez, n'on ket souezhet (é vousc'hoarzhin).

- « An hani a garan »

A. - Ne ouian ket ma 'm eus klevet. Lâret a ra din un dra bennak mes ne ouian ket ma 'm eus dija klevet en ul lec'h bennak pe petra mes... (hejiñ a ra he fenn). Me 'grede din e oa marse ur sonenn a-bezh Anjela Duval, ur barzhoneg bennak pe

unan a zo damheñvel. Mes... n'anavan ket.

M. – N'anavan ket naket mes tostaat a ra doc'h ar c'hanennoù am eus klevet dija. Ne ouian ket peseurt re, mard eo bet kanet get Kanerion bro-Boio d'ar sul.

- A c'hellehe bout. Neuze, ho soñj amañ ?

A. – Me 'gav brav, brav, brav. Bravmeurbet, ya. Me 'vehe koutant da soniñ.

- Petra a gavit brav ?

A. – Al lusk, an doare da ganiñ, hag an istor ivez. N'eo ket un dra bennak re skañv, 'benn ar fin, traoù pounner zo plijus din da ganiñ. (C'hoarzhadegoù) Bez zo un dra bennak da lâ'r, da gontiñ.

- Ya. Ha c'hwi, Marie ?

M. – Koutant e vehen da ganiñ anezhi, me ivez peogwir eo aesoc'h d'an soñj, get an ton, evit an hani kentañ. Hag ar pozioù a gavan brav ivez. Trist.

- Ya, se zo ur sonenn a garantez trist. Amañ n'ho poa ket klevet eraok pe n'oc'h ket sur ?

A. – N'on ket sur tamm erbet.

- (é treiñ davet Marie). Amañ memestra, marse mes ne ouit ket.

M. – Setu.

- Tuchant ho poa lâret, Annaig, e oa ho mamm-gozh intereset get kanennoù, e plije kalz dezhi kanennoù ar bleadoù tregont ha ne oac'h ket-c'hwi intereset get ar c'hanennoù-se. Ha perak 'ta ne oac'h ket interset gete ?

A. – Ne oa ket nemet Kousk a oa e brezhoneg just-awalc'h, ar re 'rall oa e galleg ivez. Klevet e veze memestra e oant a Vreizh mes e galleg ha me ne oan ket intereset get ar re oa e galleg. Peogwir ne blije ket dezhi ar pezh a blije din ha me ne vezen ket plijet get ar pezh a blije dezhi. Mes ne lâren ket dezhi. (Mousc'hoarzhin a ra).

- Margeitig ha Loeizig

M. – D'am soñj am eus klevet dija. N'eo ket mouezh ho tad-kozh ivez ?

- Geo, amañ 'ma Casi é kanal.

M. – Neuze 'm eus klevet pe d'ar sul pe en ur bladenn enrollet.

A. – C'hwi zo merc'h vihan Casi ? Ne ouiaen ket.

(C'hoarzhadegoù)

A. – Me 'm eus desket ar sonenn-se pa oan er skol kentañ derez evit kan ar Bobol get ar skol. N'am eus ket soñj nemet ag ar poz kentañ mes me 'm eus soñj a vout bet kanet. Ha gouiet a ran ema anavet mat peogwir 'm boa klasket kanal endro ne ouian ket penaos pegoulz ha lâret oa bet din : « Hopopop ! An dra-se zo re anavet. Ne dalv ket ar boan deskiñ anezhi. ». Neuze, bon, beñ tanpir ! (C'hoarzhin a ra) Ha neuze n'am eus ket desket.

- 'benn ar fin oa difennet deoc'h kanal dre ma oa anvet-tre, kwa ?

A. – Ya. Ne oa ket difennet peogwir 'm boa... re yaouank e oan evit lâret « plij' a ra din, c'hoant 'm eus kanal an dra-se », neuze n'am eus ket klasket.

- Ya, setu !

A. – Sur-walc'h e vehe bet moiaen gober mes 'm eus ket graet.

- Ha c'hwi, Marie ? M'ho pehe da ganal an dra-se ?

M. – Un tammig re hir memestra.

- Hirder ar ganenn amañ zo...

M. – Diaes da ouiet penn mes brav memestra.

- Pa lârit brav, petra a gavit brav ?

M. – An ton kentoc'h.

- Brav an ton, kentoc'h evit ar pozioù. Ha c'hwi, Annaig ?

A. – Me 'gav brav ar pozioù, me ; an ton a gavan un tammig... un tammig re a notennoù a-benn ar fin. Me 'blij din pa vez un tammig nebeutoc'h mes me 'gav brav ar pozioù, ema un istor karantez ivez, un istor karantez lâret brav.

- Hag a achu mat.

A. - Hag a achu mat ! Tout ar skeudennoù a vez roet zo brav. Pa ganan anezhi endro e welan an heol é sevel. « An heol zo é sevel » (kanal a ra) berpet, ya.

- Amañ 'peus eñvorennoù liammet get ar ganenn dija ?

A. - Ya, rak me 'meus desket anezhi, ya.

- Ha Marie ivez a-benn ar fin rak 'peus anavet ar c'hanour doc'htu. Marse e vehe bet disheñvel get ar ganenn eraok ma vehe bet lakaet Casi é kanal. Kanet en deus ivez « An hani a garan ».

M. - Ya, marse.

- N'ho peus anavet rak kanet oa get unan arall, marse. An dra-se a c'hell sikour ivez pa vez... penaos...

A. - Anavet ar c'haner.

- Ya. Evit ober liammoù a-wezhoù etre ur ganenn hag ar pezh 'fin... Me 'm eus klevet an dra-se dija. A-wezhoù eo diaes, ne ouiomp ket mui.

- « Alc'hwez an eurusted »

M. - N'anavan ket ar ganenn. 'm eus ket james klevet.

A. - Ne ouian ket mard eo Eleonor le Provost N'eo ket-hi ?

- Kanet he deus ar ganenn-mañ.

A. - Me 'gav genin he deus kanet hounnezh, ya. N'am eus ket kanet anezhi mes selaouet 'm eus ur bochad sonennoù Eleonore Le Provost peogwir e oa ag ar vro ha me oa é klac'h sonennoù a-boz. Mes n'am eus ket graet ag hounnezh ne vehen ket bet kap da ganiñ naket peogwir ema re sioul. Ne ouian ket penaos lâret mes ema tost da luskellat un tammig. Ne gavan ket ken brav e'it ar re 'rall.

- Ha c'hwi, Marie ?

M. - Ne blij ket din naket.

- Ha petra ne blij ket deoc'h ?

M. - Ne ouian ket mard oe an doare da ganiñ pe... ne ouian ket, ne blij ket din. ne ouian ket perak.

- An doare da ganal, an ton, ar pozioù, an tri asabl ?

A. - Ya, un tammig an tri.

M. - Ar pozioù a gavan skañv ha an ton ne blij ket din.

M. - Ya, un tammig memestra.

- Neuze amañ, ma vehe goulennet genoc'h kanal an dra-se...

A. - Beñ evit ober plijadur d'ar re 'rall, kwa.

- Pe evit gounit ur bochad argant (é c'hoarzhin)

(C'hoarzhadegoù)

- Ha c'hoazh...

A. - Ha c'hoazh (é c'hoarzhin)

- Mod arall 'poa ket klevet ar ganenn-se... Marie 'poa lâret 'poa ket klevet ha c'hwi Annaig, 'poa ket klevet 'maez...

A. - Get an dud, pas. Ne gredan ket, nann.

- Se zo liammet get Eleonore...

A. - Ya.

- Mes gwir eo he deus kanet ar ganenn-se.

- « Ar plac'h a Sant Brieg »

A. - Me 'm eus dija klevet ar sonenn-se, dreist-holl sonet get biniou ha bombard da gerzhet. Klevet 'm eus dija ur wezh unan é kaniñ mes piv ?

- 'peus ket mui soñj ?

A. - Nann. tamm erbet.

M. - N'eo ket Chim ?

- C'hwi 'peus klevet dija ?

M. - Ya, d'am soñj ha sonet ivez.

- Kanet ha sonet. Florence ivez ?

M. - Ya.

- Neuze ho soñj ?

A. - Me 'blij din ar sonennoù da gerzhet el-se, lusket dija. Aesoc'h da ganiñ e kavan.

- Ya ?

A. - (hejiñ a ra he fenn evit asantiñ)

- E'it ar sonennoù a-boz pe e'it ar sonennoù da zañsal ?

A. - Evit ar sonennoù a-boz. Sonennoù da zañsal zo plijus din da ganiñ dija. Mes ar sonennoù da gerzhet zo damhañval da ganiñ.

M. - D'am soñj eo al lusk a blij din.

- Hag ho poa kanet an dra-se dija ?

M. - Pas, pas.

- Ar pozioù ? Amañ an enrolladenn n'eo ket sklaer-sklaer mes amañ ho peus

komprenet ema ur paotr yaouank en deus ur gomenant, un ti-feurm e Pondi hag a ya da Sant-Brieg da welet ur verc'h yaouank a zo é chom du-ze evit goulenn geti dimeziñ, kwa. Ha neuze, displegiñ a ra pegen brav eo ar vuhez àr ar maeziou hag e fin ar plac'h yaouank a lâr ya, ya.

A. - Ya, n'on ket bet displijet berpet.

- Ha c'hwi, Marie ?

M. - Da ma soñj em eus selaouet kentoc'h al lusk e'it ar pozioù.

- An tem mod-se ne zispliche ket deoc'h pe kentoc'h e vehe laosket a-gostez ?

M. - D'am soñj e vehe koutant da ganiñ.

- Sonennoù a garantez zo aes da ganal ?

A. - Beñ, ya.

- « Ar Skorv »

A. - N'anavan ket, me.

M. - Me naket ha n'on ket plijet.

A. - Liv ar sonennoù bleadoù 30 evidon-me.

- Petra ho lak da lâret an dra-mañ ?

A. - Just-awalc'h mont a-barzh notennoù uhel mat ha diskenn ha gober, ne ouian ket penaos lâret an dra-se, pa vez risklet an notennoù. Evidon-me an traoù-se zo bleadoù 30 mes n'on ket sur tamm erbet mes ne blij ket din an traoù-se.

- Ha c'hwi Marie ?

M. - D'am soñj on plijet kentoc'h get mouezhioù ar baotred evit sonennoù a-boz kentoc'h.

- E'it mouezhioù ar merc'hed ?

M. - Me 'gav 'el ma vehe huchet get ar plac'h evit kaniñ.

- Dre m'ema é kanal get ur vouezh penn un tamm.

A. ha M. : Ya.

- Mod arall, an tem ?

A. - Me a blij din an tem. Komz a ra ag ar vro Pourlet. Bez zo traoù n'am eus ket komprenet. memes ma n'on ket ag ar vro a-benn ar fin kaout keu un tammig da vonet kuit, an dra-se a blij din.

- Se zo a-benn ar fin... kontiñ a ra istor ar Skorv a ziskenn mod-se a gumun da gumun betek, betek an Oriant. Neuze,

heuliiñ a reomp ar stêr mes amañ e vez deskrivet evel ma vehe un den, kwa. Ma c'hwitit penn kentañ ar ganenn rak lâret eo en ur frazenn d'am soñj. Ma c'hwitit ar frazenn-se nend eus ket moiaen gouiet ema ur stêr a-benn ar fin, e c'hell bout un den.

- « Glac'har Marion »

A. - 'M eus ket james klevet.

M. - Me naket.

- C'hwi naket ?

M. - (Hejiñ a ra he fenn evit nac'hiñ).

A. - Bez oa frazennoù hir-hir. Ne ouian ket ma 'm eus komprenet mat ar pozioù pe an istor.

- Se zo istoer ur...

A. Perak pas he c'haniñ mes ne ganehen ket 'elton, kwa.

- Da lâret eo ?

A. - Simplet e vehe marse un tammig an ton. Da lâret eo laoskiñ al lusk (kanal a ra), un dra bennak simploc'h a-benn ar fin.

- Amañ e kavit re hir ar frazennoù ?

A. - Ne vehe ket berraet genin ar frazennoù mes kavout a ran hir ur seurt mes... ne ouian ket penaos lâret... ne ouian ket penaos lâret mes ma ganan-me ar sonenn-se ne vo ket klevet tost ar memes tra. Ne vo ket ar memes stil tamm erbet, kwa. Cheñchet vo ar stil genin peogwir n'on ket kap da ganal 'else. Gwir ! (c'hoarzhin a ra)

- Penaos e vehe deskrivet ar stil amañ genoc'h ?

A. - Liammet e vez ur bochad a notennoù. An notennoù n'int ket unan àrlerc'h an arall, liammet int. Me ne ran ket alies an dra-se. Gellout a ran gober un tammig mes pas kement, kwa.

- Ha c'hwi, Marie ?

M. - N'on ket plijet kalz get an doare da ganiñ aze. Re... Ne ouian ket penaos lâret an dra-se e brezhoneg... el ur vibrato pe ne ouian ket (gober a ra ur jestr get he daouarn evit diskoueziñ un dra a gren.). Setu !

- Ha neuze an istor ? Komprenet eo bet ?
Bez zo...

A. - N'am eus ket komprenet mat pe n'on ket chomet aketus a-walc'h, ne ouian ket.

- Emañ istor ur paotr yaouank a gav Marion hag a zo é oueliñ. Ha Marion a zispleg d'ar paotr yaouank a zo he c'henderv Juluan, emañ ret dezhi dimeziñ get un evour. Klasket he deus lâret d'he zad e vo maleürus get un den a ev re mes emañ ret dezhi dimeziñ memestra. Goueliñ a ra hag he c'henderv ne ouie ket petra lâret dezhi. N'he deus ket choajet.

A.- Evidin-me, an istor, ar pozioù, a-benn ar fin, n'eo ket ar pezh a lak ac'hanon da choaj ma vo kanet genin pe pas. Emañ kentoc'h an ton.

- OK

A. - Me 'ganehe un istor 'el-se. Kudenn erbet.

- Ha c'hwi Marie ? Penaos e tibabit ur ganenn, c'hwi ?

M. - Kentoc'h get an ton ivez ; ma vez ul lusk a blija din ; ma vez re uhel pe re izel evidin ivez.

- Neuze amañ, ar ganenn-se ? Ma vehe goulennet genoc'h... ?

M. - Ya, d'am soñj e vehe posubl.

A. - Ya.

- En ur lakaat... pe en ur bleustriñ kalz (é choarzhin)

A. - Ya, ya. (C'hoarzhin a ra) mes ret vo pleustriñ.

- Marse emañ e zoare da ganal ho lak da soñjal an dra-se.

A. - Ya, ya, ne ouian ket re.

- Ha neuze n'ho poa ket james klevet eraok ?

A. - Nann.

M. - Nann.

- « **O Bro kaer ma zadoù** »

A. - James klevet.

M. - Naket.

A. - Me 'gav brav a-walc'h mes ne ouian ket ma ganehen evit ma flijadur din-me.

- Perak 'ta ?

A. - Beñ, ne ouian ket. An ton n'eo ket ken brav e'it ar re arall. Ne ouian ket perak mes...

- Ha c'hwi Marie ?

M. - N'on ket plijet kalz. D'am soñj 'el kanennoù hon eus selaouet get ar merc'hed. Re uhel a-wezhoù evit diskenn.

- Ne blij ket deoc'h an notennoù uhel (é vousc'hoarzhin).

M. - Pas !

- Ha neuze ma ijinit ar ganenn-se kanet get ur paotr ?

M. - Da welet... ne ouian ket.

A. - Bez zo ur bochad frazennoù adlâret er sonenn. Lâret a ra tost div wezh pep frazenn. An dra-se ne blij ket din. Ne ouian ket re. Pa vez un hanter frazenn adlâret n'eo ket ur gudenn evidin mes aze emañ tost pep frazenn ?

- Lâret e vez an hanter ag ar frazenn div wezh ha goude-se e vez lâret div wezh ar frazenn diwezhañ. Ar pozioù ?

A. - Mat eo din ar pozioù.

M. - N'on ket plijet kalz.

- Amañ emañ é teskriviñ al labour-douar a-benn ar fin. Ha neuze, pas plijet kalz, perak 'ta ?

M. - An istor ne zedenna ket kalz ac'hanon.

- Ma n'oc'h ket plijet kalz get an istor, gellout a ran gouiet perak ? (é c'hoarzhin) Klask a ran toulliñ !

M. - Ne ouian ket.

- 'benn ar fin, gellout a ra bout a-goaz m'emañ pell ag ar vuhez bremañ, traoù n'int ket interesant evidoc'h, pe traoù nend eus ket mui bremañ, pe... ne ouian ket peseurt abegoù arall !

-M. - D'am soñj, me 'gave bravoc'h kanennoù karantez hag a zo trist. Ne ouian ket peseurt anv... penaos...

- An eil da skouer, an hani a garan ?

M. - Ya, kavet a ran bravoc'h.

- Ar sonennoù a garantez amañ a gavit aesoc'h da ganal a-benn ar fin a-fed kontiñ un istor ?

M. - Ya.

- Ha c'hwi Annaig ?

A. - Me, kaniñ a ran sonennoù a bep seurt pa vehe sonennoù a garantez pe traoù arall.

- Ma vehe goulennet genoc'h kanal an dra-se ?

A. - Me 'ganehe, me 'ganehe mes da choaj e choajehen kentoc'h traoù, pe istorioù etre an dud pe traoù diàrbenn an natur.

- Neuze an dra-se eo ma vehe goulennet, kwa.

A. - Ya, mes mod arall me 'ganehe an dra-se.

- « Ho Mamm »

M. - Anavout a ran mes get pozioù dishañval.

- Da lâret eo ?

M. - Ne ouian ket mui mes an adlâr a zo « Toutouig ». Ma mamm a lake ac'hanon da gousk get ar bladenn...

Florence (Mamm Marie) - « Kalon ur vamm »

M. - Setu ! Ha kanet ho peus (treiñ a ra davet Annaig) evit an arvest get ...

A - Evidin n'eo ket ar memes kanenn tamm erbet. N'eo ket ar memes pozioù. Gwir eo ema just... an diskan amañ zo memestra. (Kanal a ra) : Toutouig la la ma mabig, Toutouig la la. Mes àrlerc'h àr ar bladenn n'eo ket memestra. (Kanal a ra). N'eo ket memestra, n'eo ket memes ton, un dra trist, trist, trist. Neuze n'anavan ket hennezh ! N 'am eus ket james klevet.

- Ha petra 'soñjit ?

A - Kriz e kavan.

- Ya ?

A - Ya. Ne blij ket din.

- Ha c'hwi, Marie ?

M. - Plijusoc'h e'it an hani diwezhañ.

- Plijusoc'h e'it an hani oa eraok, kwa.

M. - Ya.

- Ne vehe ket kanet an dra-se evit luskellat ho...

A. - Pas, get ar pozioù-se, nann, nann. « Toutouig », ya mes pas hennezh. (C'hoarzhin a ra) Kavout a ran re du.

- Amañ se zo kentoc'h ar pozioù just-awalc'h ho lakehe...

A. - Ya, ya !

- Ar wezh kentañ ! (é c'hoarzhin)

A. - Ya ! Mes amañ n'eo ket lâret get braventez. Bez zo traoù trist a zo lâret get doareioù zo brav mes amañ ne blij ket din.

- Hag e-men ho poa desket « Toutouig » ?

A. - Ola ! Ne ouian ket ! Ne ouian ket e-men 'm eus desket anezhi. Eraok ar bladenn « Kalon ur vamm » am boa dija desket. Ne ouian ket da ven e ta. N'eo ket 'barzh ma familh. Marse 'barzh ar staj kanennoù luskellat aze e Landelo am boa desket. Marse... n'on ket sur.

- Ar ganenn-se, « Ho Mamm » 'poa ket klevet, kwa.

M. - Beñ...

- Toutouig, ya mes pas get ar pozioù-se.

M. - Ya.

- « Ar bugul »

A. - N'anavan ket.

M. - Me naket.

A. - Me 'm eus kavet brav ar pozioù. An istor zo brav, lâret brav, get skeudennoù brav, get an natur, se a blija din. (C'hoarzhin a ra)

- Ha c'hwi, Marie ?

M. - N'on ket direnket get ar pozioù naket mes an ton...ne gavan ket founnapl awalc'h.

- A-wezhoù 'vez kanet founnaploc'h. Bez enrolladennoù 'vez kanet (kanal a ran un tammfounnaploc'h e'it ar pezh zo bet klevet.) Amañ, an enrolladenn a ya difonn mes ne ouian ket mard eo, se zo un enrolladenn zo kozh a-walc'h, mard eo dre faot ar c'hanour pe dre faot an enrolladenn.

A. - A ya !
 - Mont a ra re zifonn mod-se evidoc'h ?
 M. - Ya.
 - Ma vehe goulennet genoc'h kanal an dra-se e vehe kanet...
 M. - Founnaploc'h, ya, d'am soñj.
 A. - Me ivez, sur-awalc'h, un tammig ivez.
 - Mont a ra re...
 A. - El ur bochad sonennoù a-boz, a-wezhoù e kanan un tammig founnaploc'h. N'eo ket berpet bravoc'h mes... (Mousc'hoarzhin a ra)
 - Founnaploc'h d'an nebeutañ (é c'hoarzhin). Traoù da lâret àr ar ganenn-se c'hoazh ?
 A. - Pas, mat eo.
 - àr an ton ? 'Peus ket komzet ag an ton.
 A. - Me 'm eus kavet brav peogwir eo lusket padal eh eus amañ adlâr..., adlâret evez ar frazennoù mes n'on ket bet direnket kement ag an arall. Ne ouian ket perak peogwir eh eus kement. Aze oa mat padal emañ sioul al lusk.
 M. - M'am boa kavet pounneroc'h get an arall.
 A. - Ya, ne oa ken hir amañ.

- Hag ar goulenn diwezhañ : M'ho pehe ur bariadenn d'ober evit an amzer da zonet, pekani e-mesk an dek sonenn-se a chomo, d'ho soñj ? Pekani pe pere ? Ha pere 'vo ankoueet ?
 A. - Evidin an hani anavetañ a zo « Kousk, kousk Breizh-Izel » ha dre m'emañ an hani anavetañ e vo an hani a chomo. N'on ket sur ag an dra-se mes... gwir eo n'eo ket mui kanet e-barzh ar familhoù mes anavet eo hag ar pozioù zo brav.
 M. - Ne ouian ket pere 'vo...
 - Gellout a ran adlâret buan ma n'ho peus ket dalchet soñj.
 M. - Ar re kanet get ar merc'hed ne chomint ket ! (é c'hoarzhin)

- (Lakaat a ran da selaou frazenn gentañ pep kanenn)
 - Kousk :A. :Ya.
 - An hani a garan : M. - d'am soñj hounnezh a chomay.
 - Margeidig ha Loeizg : A. - Chom a raio.
 - Alc'hwezh an Eurusted : M. & A. : Pas.
 - E Sant-Brieg : M. : Ya ; A. : Ya, chom a raio.
 - Ar Skorv : M. & A. : ne chomo ket.
 - Glac'har Marion : M. : Pas ; A. : Hounnezh a chomay.
 - O Bro Kaer ma zadoù : M. & A. : Ne chomo ket.
 - Ho Mamm : A. & M. : ne chomo ket mes Toutouig a chomo.
 - Ar Bugul : M. & A. : ne chomo ket.

Fin